MEYRIN

Aux membres du Conseil municipal

Meyrin, le 16 juin 2026

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, je vous informe que votre Conseil tiendra séance les **mardi 23 et mercredi 24 juin 2026 à 18h30,** à la Ferme de la Golette, rue de la Campagne-Charnaux 9.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Communications du Bureau du Conseil municipal.
2. Communications du Conseil administratif.
3. Réponses du Conseil administratif aux propositions individuelles et questions des séances précédentes.
4. Délibération n° 2025-17 relative à l'approbation des comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2025 de la Fondation Nouveau Meyrin.
5. Délibération n° 2026-11 relative à l'ouverture d'un crédit de construction de **CHF 301'620.**, destiné à participer au financement de la réalisation d'un nouvel itinéraire de mobilité douce (dit « MD09 ») au sein de la ZIMOGA.
6. Délibération n° 2026-16 relative à l'ouverture d'un crédit de **CHF 8'610'000.-** destiné à la réalisation de travaux de réhabilitation des collecteurs d'assainissement au niveau de la rue du Cardinal-Journet et du chemin Adrien-Stoessel.
7. Délibération n° 2026-09a sur proposition du Conseil administratif relative à l'approbation des comptes annuels 2025 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2025. **Rapport de la commission finances élargie** (M. Gül, MCG)
8. Délibération n° 2026-10a sur proposition du Conseil administratif relative à l'approbation des crédits d'engagement complémentaires et les moyens de les couvrir. **Rapport de la commission finances élargie** (M. Gül, MCG)
9. Délibération n° 2026-13a relative à l'ouverture d'un crédit de construction de **CHF 2'150'000.-** en vue du réaménagement des places de jeux, à savoir celles de Meyrin Cité, du Jardin botanique alpin et du parc des Vernes. **Rapport de la commission durabilité et climat** (C. Nobs, UDC)
10. Délibération n° 2026-14a relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de **CHF 4'985'000.-** en vue de la réalisation de deux EVE (espaces de vie enfantine) de 90 places, d'un lieu polyvalent à vocation multigénérationnelle, d'une Maison de l'alimentation, d'une esplanade et d'un parc sur le site de Corzon. **Rapport de commission travaux publics et entretien des bâtiments** (B. Lüthi, PS)
11. Résolution n° 2026-03 relative à la prise en considération de l'initiative populaire communale « en faveur de la construction de nouvelles places de crèche répondant aux besoins réels des habitants de la Commune de Meyrin ». **Rapport de la commission cohésion sociale et petite enfance** (R. Haas, LC-VL)
12. Pétition n° 2026-02 déposée par les habitants du quartier de la Citadelle, relative au rond-point Mategnin-Citadelle-Sainte Cécile.
13. Pétition n° 2025-02a relative à des incivilités sur la rue des Arpenteurs. **Rapport de commission sécurité** (E. Um, Ve)
14. Annonces de projets.
15. Propositions individuelles.
16. Questions.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, je vous adresse, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Cosima Deluermoz
Présidente

MEYRIN

Législature 2025-2030
Délibération n° 2026-17
Séance du 23 juin 2026

Délibération n° 2026-17 relative à l'approbation des comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2025 de la Fondation Nouveau Meyrin

---

Vu le rapport de gestion, le compte de pertes et profits et le bilan de la Fondation Nouveau Meyrin ;

Vu le rapport de l'organe de révision Fiduciaire Chavaz SA, chargé de la vérification des comptes de l'exercice 2025, du 1er juin 2026 ;

Conformément aux statuts de la Fondation Nouveau Meyrin du 4 avril 2003 ;

Conformément à l'art. 30, al. 1, let. I de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

Le Conseil municipal de la commune de Meyrin, sur proposition du Conseil administratif, dans sa séance du 23 juin 2026,

D E C I D E

PAR XX

d'accepter les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2025 de la Fondation Nouveau Meyrin.

Certifié conforme à la décision du
Conseil municipal

La Présidente :

Cosima Deluermoz

Rapport de Gestion 2025
de la Fondation Nouveau Meyrin
à l'att. du Conseil municipal

Rue des Boudines 2, 1217 Meyrin 1 • 022/ 989 35 16 – 022/ 989 16 15 • fnm@meyrin.ch

Madame la Présidente,
Mesdames,
Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous présenter le rapport de gestion 2025 relatif à :

- *Fondation I* : rue Gilbert de 14 à 28, rue De-Livron de 1 à 9, rue de la Prulay de 2 à 10 et de Gilbert Centre
- *Fondation II* : rue de la Prulay 19
- *Fondation III* : avenue de Vaudagne 13A et 13B
- *Monthoux* : chemin Edmond-Rochat 34 A-B, 36 A-B et 38 A-B
- *Les Vergers* : esplanade des Récréations 10 à 14, 20, 23
  promenade de la Dentellière 2
  rue des Arpenteurs 2 & 4, 8 à 12
  rue des Coopératives 7
  promenade du Voisinage 3, 4
- *Mategnin* : avenue de Mategnin 47 à 53

L'exercice de la Fondation boucle par un bénéfice de CHF 2'472'511.98. Ce résultat inclut la réévaluation des immeubles en 2022 pour CHF 11'458'680.20 selon les directives MCH2. Les réévaluations ont été faites par un expert indépendant le bureau Acanthe SA.

Le total de l'excédent au bilan s'établit à CHF 134'691'705.71, compte tenu du résultat 2025, que le Conseil de fondation a décidé de reporter à nouveau.

©photo Sophie Dörfliger

ORGANES ET MANDATAIRES

Conseil et Bureau du conseil

Le Conseil de fondation et le Bureau ont été renouvelés pour la législature 2025-2030, dès le 25 septembre 2025, et ils sont composés de:

Membres de droit (Conseillers administratifs)

Damien Baptiste BOCCARD, Xhevrié OSMANI et Laurent TREMBLET

Membres nommés par le Conseil municipal

Jenny BETTANCOURT, Gabriel GARANCE, Mehmet GUL, André HAGMANN, Placide ISWALA, Ardonat LOKAJ et Corinne WULLSCHLEGER

Membres nommés par le Conseil administratif

Ulrike AMOS, Muriel GUALZATA AEBY et Jocelyne HALLER

Le Bureau est composé de la manière suivante :

Ulrike AMOS, présidente
Damien Baptiste BOCCARD, 1er vice-président
Ardonat LOKAJ, 2ème vice-président
Jocelyne HALLER, secrétaire
André HGMANN, membre adjoint
Mehmet GUL, membre adjoint

Au terme de la législature politique 2020-2025, ce n'est pas moins de huit personnes qui ont quitté le Conseil de Fondation. Il est à relever que certains membres sortant faisaient partie du Bureau ou du Conseil depuis de nombreuses années de l'ordre de 38, 30, 22, 14 ou 10 ans pour les plus anciens. Nous profitons de la présente pour les remercier encore une fois pour leur engagement tout au long de ces années pour assurer la prospérité et le développement de la Fondation.

* * *

Nombres de séances tenues durant l'exercice 2025

La Fondation a pu réunir les membres du Bureau pour 6 séances et ceux du Conseil pour 6 séances.

Le groupe DTE « développement, travaux et entretien » qui est l'entité technique au sein du Conseil de fondation est composé de Mmes Ulrike Amos, Jenny Bettancourt et MM. Damien Baptiste Boccard, Gabriel Garance, Mehmet Gul, André Hagmann, Placide Iswala et Ardonat Lokaj.

Ce groupe de travail a pour objectif de suivre le projet GPL qui comprend la surélévation et la transformation de l'ensemble du complexe, la surélévation rue de la Prulay 19 et de divers autres grands projets qui interviendront au cours des prochains mois et années.

Pour le quartier des Vergers, Mme Joceylne Haller est la représentante au sein de la FQVQ (Fondation Qualité de Vie de Quartier).

Le groupe « banque » s'occupe des crédits de construction, de la consolidation des hypothèques, etc. et est composé de Mme Muriel Guelzata-Aeby et MM. André Hagmann et Gabriel Garance.

Quant à la « commission d'attribution » composée de la présidente de la Fondation, de quatre membres du Conseil de fondation et d'une représentante du service Solidarités & Cohésion sociale de la Commune, avec voix consultative uniquement, elle s'est réunie à quatre reprises en 2025.

Elle a ainsi pu délibérer sur l'attribution de logements de grandeurs différentes, qui se sont libérés au sein de notre parc immobilier, en établissant un ordre de priorité, ainsi que sur des rocades. L'administratrice et la gestionnaire administrative préparent les dossiers et prennent également part aux séances avec voix consultative uniquement.

La commission d'attribution porte une attention particulière aux demandes de rocades à l'intérieur du parc immobilier de la FNM. Les demandes portant sur des échanges de logement plus petits sont favorisées, car cela permet de pouvoir reloger des familles dans des logements plus adaptés à leur besoin. Ainsi, lorsque des logements de 3 pièces se libèrent, les personnes seules et souvent âgées occupant des 5 ou 6 pièces en sont informées en priorité par courrier, afin de les sensibiliser à un éventuel échange. En cas d'acceptation d'un échange, le prix du nouveau logement est très attractif et une aide est également proposée pour le déménagement.

Il est rappelé ici que lors d'attribution de logements, les dossiers sont présentés de façon anonyme, sans nom et sans adresse, afin de garantir une totale impartialité. Ainsi les membres de la commission ne peuvent ni favoriser, ni défavoriser une famille lors de l'attribution.

La Cour des comptes qui s'était penchée, en 2016, sur la manière dont la Fondation attribuait ses logements avait publié un rapport avec ses conclusions et recommandations qui est disponible sur le site de la Cour des comptes sous :
www.cdc-ge.ch/fr/Publications/Rapports-d-audit-et-d-evaluation/2016-N-97-a-112.html

Il est à relever que la Cour des comptes n'avait pas constaté de graves dysfonctionnements, mais avait proposé des recommandations à appliquer afin d'améliorer le système d'attribution. Dans la mesure du possible, ces recommandations avaient été appliquées immédiatement ou au fil des mois suivant l'audit.

GENERALITES

Organe de révision

À la suite des nouvelles directives comptables MCH2, la Fondation a dû choisir un nouveau réviseur pour ses comptes 2025. En effet, la mise en place de ces nouvelles normes stipule que le réviseur doit être différent de l'organe qui établit les comptes de la Fondation.

Le Conseil de fondation a sélectionné la Fiduciaire Chavaz SA pour l'année 2025.

Mandataires

Les immeubles de la Fondation FNM I-II-III, Monthoux et ceux de Mategnin sont gérés par la régie Daudin & Cie SA.

Les immeubles du quartier des Vergers sont gérés par la régie Burger SA.

Administration

Mme Sophie Dörfliger est l'administratrice et Mme Natacha Arino est gestionnaire administrative.

AMO technique

Depuis 2021, la Fondation peut compter sur les compétences de M. Nicolas Mégevand, assistant à maître d'ouvrage, dont les tâches principales sont la gestion du parc immobilier, le suivi des rénovations, la supervision de l'activité des régies et le conseil à la FNM dans toutes ses démarches.

AMO architecte

M. Massimo De Giorgi, en tant qu'architecte, assure la gestion des gros travaux (surélévation, façades, raccordement CAD etc.) du parc immobilier de la FNM depuis le 1er septembre 2024.

Signa-Terre

Chaque année, un compte rendu des travaux réalisés dans nos immeubles ainsi qu'un rapport sur la surveillance énergétique sont présentés au Conseil/Bureau permettant ainsi d'avoir un suivi précis. Actuellement, il est relevé que l'état du parc immobilier de la FNM est satisfaisant.

Futurs projets

Prulay 19

Dans la perspective de pouvoir augmenter son nombre de logements à disposition des Meyrinois, la Fondation s'est penchée sur la possibilité de surélever son bâtiment sis rue de la Prulay 19 (FNM II) dont le PLQ existant a été abrogé par l'Etat. La demande d'autorisation définitive conjointement avec notre voisin des immeubles rue Gilbert 5-7 a été déposée en mai 2025. Elle est en cours d'examen.

GPL

Quant au projet de surélévation et de transformation des immeubles Gilbert-Prulay-Livron (FNM I), le bureau Face-à-Face a mené à bien l'organisation d'un concours d'architecte en juin 2025. Le lauréat est le bureau Dellacherie Neyroud Architectes.

Le suivi des différentes démarches est assuré par le groupe DTE, secondé par notre AMO-architecte, qui présente régulièrement des comptes rendus lors des séances du Conseil de fondation.

Vaudagne 13A-13B

Pour l'immeuble situé av. de Vaudagne 13A-13B (FNM III), il est étudié l'opportunité de réaliser des rénovations afin de réduire l'IDC (Indice de chaleur) qui est au-dessus de la norme autorisée.

Pour ce faire, les Services Industriels de Genève (SIG) ont été approchés afin d'étudier la possibilité de relier ce bâtiment au réseau CAD existant. La Fondation est toujours dans l'attente d'une réponse des SIG quant à la faisabilité de ce raccordement.

Nouvelles acquisitions

La Fondation reste attentive aux offres de vente de biens immobiliers sur la Commune qui contribueraient à augmenter son parc immobilier.

Charte éthique

A la fin de la législature 2020-2025, le Bureau s'est penché sur la rédaction d'une charte éthique destinée à tous les membres du Conseil et au personnel administratif. Le but étant de clarifier les valeurs propres à la fondation, de prévenir les dérives et d'améliorer l'image renvoyée envers les tiers. De plus, à l'aube d'une nouvelle législature, cette charte définit les compétences des personnes qui seront déléguées par leurs partis respectifs, afin de pouvoir apporter leur expertise lors des discussions.

Elle permet également de définir les conflits d'intérêt à éviter lors du choix des membres du Conseil de fondation.

Le document définitif a été approuvé à la majorité lors de la séance du Conseil du 5 mai 2025.

ACTIVITES

DEMANDES DE LOCATION

Un nouveau programme informatique a été mis en place mi-janvier 2025 pour permettre aux demandeurs de logement de s'inscrire directement en ligne. Une meilleure gestion des dossiers est attendue avec ce logiciel. De nombreuses modifications et améliorations sont en cours.

Durant l'année 2025, les personnes qui étaient déjà inscrites ont dû ressaisir leur demandes dans le nouveau système et de nouvelles demandes ont été enregistrées. Il n'a malheureusement pas été possible d'extraire les données concernant les nouvelles inscriptions de l'année.

Pour les années précédentes, les demandes de location se composent comme suit:

Année	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	**Total**
2015	65	46	81	41	14	**247**
2016	45	50	52	39	2	**188**
2017	25	66	84	77	7	**259**
2018	68	85	79	80	13	**325**
2019	60	68	81	81	14	**304**
2020	17	101	85	88	32	**323**
2021	38	48	73	59	17	**235**
2022	40	55	67	51	9	**222**
2023	26	85	69	67	32	**279**
2024	32	63	58	76	37	**266**

La demande actualisée, comprenant les nouvelles demandes et les renouvellements, est de 426 dossiers actifs au 31 décembre 2025, se composant comme suit:

2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	Total
55	**233**	**46**	**58**	**34**	**426**

TECHNIQUE

Si l'on considère le taux des charges courantes et charges d'entretien en regard des encaissements, on constate qu'il est supérieur à l'année dernière. On relève que cet indicateur dépasse toujours quelque peu la norme que l'on admet généralement pour des bâtiments de cet âge-là. En effet, on considère un taux d'entretien de 25% comme étant usuel en la matière, alors qu'il s'établit à 40% pour les immeubles de la Fondation.

Même si le niveau d'entretien des immeubles est bon, il n'est pas aussi « excessif » que le laisserait penser la comparaison ci-dessus. C'est le lieu de souligner que le taux d'entretien est calculé par référence aux recettes des immeubles. Or, en l'occurrence, le coût moyen des loyers pratiqués par la FNM reste inférieur aux loyers usuels pour des objets similaires. En conséquence, le taux d'entretien est artificiellement élevé.
Il y a lieu de rappeler que le coût moyen des loyers est aussi en fonction du but social de la Fondation, laquelle a pour objectif de fournir des habitations à loyers modérés.

Toutefois, le Conseil de fondation, conscient que les loyers doivent tout de même être adaptés à un certain niveau, adopte depuis 2012 une politique de loyers cibles lors de la conclusion de nouveaux baux à loyer, mais ceux-ci demeurent toutefois des loyers abordables.

CONTENTIEUX

Au 31 décembre 2025, les cas contentieux suivis par la régie Daudin représentent un montant de CHF 86'413.02 contre CHF 80'018.37 en 2024, CHF 79'416.92 en 2023 et CHF 108'965.44 en 2022.

Il sied de relever que le montant de CHF 86'413.02 se décompose comme suit:
- CHF 80'264.87 de créances douteuses anciennes qui ont pour la plupart déjà été passées en pertes, mais qui sont réexaminées à des échéances plus ou moins lointaines ;
- CHF 6'148.15 de cas contentieux actuels.

Nous observons une stabilité dans les cas contentieux qui demeure possible grâce à la proactivité du service qui prend continuellement le temps d'approcher les locataires en situation difficile afin de permettre un dialogue constructif en lieu et place d'une procédure juridique. Parallèlement à cela, le projet pilote DOMOS (prise en charge des frais de loyer en faveur des habitants connaissant des baisses de revenu temporaires et ne disposant pas de prestations sociales) se poursuit et permet d'assainir l'arriéré de locataires.

L'objectif est toujours de venir en aide aux locataires de logement qui se trouvent en difficulté passagère et qui, en cas d'éligibilité, peuvent obtenir une aide financière. Le fait de maintenir des contacts réguliers avec les institutions (SPAd-Service de protection de l'adulte, HG-Hospice général, etc.) a également été essentiel et a eu un impact très positif au cours des derniers mois permettant ainsi de trouver de nombreuses solutions aux différends.

Il en va de même des litiges introduits par-devant les instances judiciaires (baux et loyers) puisqu'en privilégiant le dialogue et la disponibilité, il a été possible de trouver des issues amiables à moindres coûts et à satisfaction de toutes les parties.

Pour ce qui est des créances douteuses anciennes, il sera nécessaire de poursuivre l'analyse des litiges en épurant les soldes à devoir si les chances de recouvrement s'avèrent infimes, voire nulles.

FONDATION I
GILBERT, LIVRON, PRULAY & GILBERT-CENTRE

Construit en 1967-69 – Régime Libre

LOCATION

- *Logements*

  Au 31 décembre 2025, 271 appartements sur 272 sont loués.

  Pendant l'année 2025, il a été reçu 5 congés pour les appartements, aucun pour les locaux commerciaux et 13 pour les garages FNM.

  Le prix moyen annuel de la pièce se détaille comme suit :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	CHF	*CHF*	*CHF*	*CHF*	*CHF*	*CHF*
Gilbert 14 à 28	3'265.90	3'310.40	3'371.30	3'406.71	3'438.87	3'530.13
Prulay 2 à 10	3'477.75	3'492.45	3'505.10	3'515.30	3'556.87	3'614.51
Livron 1 à 9	3'334.60	3'358.25	3'376.05	3'373.95	3'385.80	3'411.08

  Le prix moyen annuel au m^2 se détaille comme suit pour l'année 2025 :

  Gilbert 14 à 28 CHF 200.97
  Prulay 2 à 10 CHF 209.29
  Livron 1 à 9 CHF 197.49

- *Locaux commerciaux*

  Au 31 décembre 2025, toutes les arcades sont louées.

  Le prix moyen de location au 31 décembre 2024 au m^2 s'établit à :

  - Gilbert 14 à 28 : CHF 71.19/m^2/an (dépôts)
  - Prulay 2 à 10 : CHF 77.26/m^2/an (dépôts)
  - Prulay 2bis : CHF 218.55/m^2/an (arcades + dépôts)
  - Livron 1 à 9 : CHF 61.55/m^2/an (dépôts)

- *Parkings*

  Au 31 décembre 2025, la situation des locations est la suivante :

  - Prulay, extérieur (objets N° 00501.02 à 00537.02) :
    ⇨ 37 emplacements sur 37 étaient loués

- Livron, extérieur (objets N° 00901.02 à 00956.03) :
  ⇨ 55 emplacements sur 55 étaient loués
- Gilbert centre, souterrain (objets N° 00001.04 à 00276.07) :
  ⇨ 159 garages sur 166 étaient loués

A relever que les personnes sur liste d'attente souhaitent principalement un parking extérieur.

La location mensuelle d'une case est la suivante au 31 décembre 2025 :

Prulay (extérieur)	CHF 50.00
Livron (extérieur)	31 places à CHF 40.00 et 25 places à CHF 50.00
Gilbert centre (souterrain)	CHF 100.00

Pour toutes les nouvelles locations relatives aux emplacements extérieurs, le loyer mensuel doit être uniformisé à CHF 50.00

TECHNIQUE

Durant l'année 2025, les frais de rénovation complète d'appartements s'élèvent à CHF 469'475.50 TTC au 31 décembre 2025. Au total, cinq appartements ont été entièrement rénovés.

CHAUFFAGE (CAD)

Les comptes de chauffage-eau chaude de la saison 2024/2025 ont porté du 1er mai 2024 au 30 avril 2025.

La consommation 2024/2025 du CAD (gaz centrale Lignon) était de MWh 3'096, alors que la saison précédente, elle était de MWh 2'694. Cela représente une augmentation de 14.92 % de la consommation.

La consommation 2024/2025 pour MWh 3'096 s'est montée à CHF 322'094.65, alors que l'année précédente pour MWh 2'694, elle se montait à CHF 314'573.70. La hausse du coût se monte à 2.39 %. Le prix du MWh au début de la saison était de CHF 78.7372 contre CHF 59.4875 à la fin de la saison.

Le coût total d'exploitation est CHF 375'615.40 (contrat chaufferie, contrat optimisation SIG et consommation chaufferie), par rapport à l'année précédente qui était de CHF 368'009.10. Cela se traduit par une hausse de 2.07 % principalement dû à la hausse de la consommation du CAD.

FONDATION II
RUE DE LA PRULAY 19

Construit en 1982 – Régime Libre

LOCATION

- *Logements*

  Au 31 décembre 2025, 18 appartements de six pièces sur 18 sont loués.

  Pendant l'année 2025, 2 congés ont été donnés.

  Le prix moyen annuel de la pièce s'établit à CHF 2'914.00
  Le prix moyen annuel au m^2 s'établit à CHF 174.84

- *Locaux commerciaux*

  Le prix annuel moyen au m^2 s'établit à CHF 153.39

- *Parking*

  Au 31 décembre 2025, 17 boxes sur 18 sont loués.

  Le loyer annuel d'un box est de CHF 1'320.00, sauf pour trois boxes reloués en 2013, 2014 et 2025 à un loyer annuel de CHF 1'800.00 ainsi qu'un box reloué à CHF 1'380.00 en 2020. Ce dernier est actuellement vacant.

TECHNIQUE

Deux appartements de 6 pièces ont été entièrement rénovés pour un montant total de Fr. 211'786.72 TTC.

CHAUFFAGE (CAD)

Les comptes de chauffage-eau chaude de la saison 2024/2025 portent du 1er mai 2024 au 30 avril 2025.

La consommation 2024/2025 du Gaz était de MWh 362, alors que la saison précédente, elle était de MWH 392. Cela représente une baisse de la consommation de 7.65 %.

La consommation 2024/2025 pour MWh 362 s'est montée à CHF 49'682.45, alors que l'année précédente pour MWh 392, elle se montait à CHF 54'855.75. La baisse du prix se monte à 9.43 %, à cause du prix du chauffage à distance qui a baissé pendant la dernière saison.
Le prix du MWh au début de la saison était de CHF 78.7372 contre CHF 59.4875 à la fin de la saison.
Le coût total d'exploitation CHF 57'153.50, par rapport à l'année précédente qui était de CHF 62'317.20, se traduit par une baisse de 8.29 %. Cette baisse est due à la diminution du coût de chauffage.

FONDATION III
AVENUE DE VAUDAGNE 13A & 13B

Construit en 1991 – Régime Libre

LOCATION

- *Logements*

  Au 31 décembre 2025, 35 appartements sur 35 sont loués. Un dépôt est vacant.

  Pendant l'année 2025, nous n'avons reçu aucun congé.

  Le prix moyen annuel à la pièce s'établit à CHF 3'435.07.
  Le prix moyen annuel au m2 s'établit à CHF 147.41

- *Locaux commerciaux*

  Vaudagne 13A : pour 407 m^2 de dépôt (garage) à CHF 76.98/m^2/an
  Vaudagne 13B : pour 43 m^2 de dépôt (garage) à CHF 31.26/m^2/an

  Au 31 décembre 2025, 1 dépôt est vacant.

- *Parkings*

  Au 31 décembre 2025, 46 boxes sur 46 sont loués et 5 garages sur 11 sont loués.

  Les prix de relocation annuels sont les suivants :

  - boxes simples CHF 1'200.00
  - boxes doubles CHF 2'160.00
  - garages simples CHF 960.00
  - garages doubles CHF 1'800.00

TECHNIQUE

24 places de parking ont été réhabilitées au 3ème sous-sol du parking souterrain.

CHAUFFAGE (au gaz)

Les comptes de chauffage-eau chaude de la saison 2024/2025 ont porté du 1er mai 2024 au 30 avril 2025.

La consommation 2024/2025 du gaz était de kWh 496'864, alors que la saison précédente, elle était de kWh 493'935. Cela représente une augmentation de la consommation de 0.59 %.

La consommation 2024/2025 pour kWh 496'864 s'est montée à CHF 63'862.20, alors que l'année précédente pour kWh 493'935, elle se montait à CHF 64'317.70. Le coût reste constant.

Le coût total d'exploitation de CHF 75'730.75, par rapport à l'année précédente qui était de CHF 75'985.70 reste constant.

MONTHOUX

CHEMIN EDMOND-ROCHAT 34 A-B, 36 A-B & 38 A-B

Construit en 2007 – Régime HLM – Date de sortie du contrôle : 31.12.2027

LOCATION

- *Logements*

  Au 31 décembre 2025, 72 appartements sur 72 sont loués, dont 15 sont à la disposition de l'Office cantonal du logement et de la planification foncière (contingent OCLPF).

  Pendant l'année 2025, aucun congé n'a été donné.

  Au 1er décembre 2025, les états locatifs ont été modifiés en raison d'un abaissement du taux des intérêts hypothécaires au 1er rang et du budget des charges d'exploitation. Quant à la rente de superficie, celle-ci a été augmentée.

  Les loyers appliqués au 31 décembre 2025 sont :

  Le prix moyen annuel à la pièce est de CHF 3'110.54
  Le prix moyen annuel au m^2 est de CHF 156.56

- *Parkings*

  Au 31 décembre 2025, 113 garages sur 113 sont loués. Les parkings n°73 et n°74 sont des emplacements réservés aux handicapés.

  Les loyers appliqués sont :

Pour 47 garages	CHF 1'548.00/an
Pour 24 garages	CHF 1'440.00/an*
Pour 42 garages avec petit dépôt	CHF 1'716.00/an

  ** Le locataire « La Fabrique du temps, Louis Vuitton SA » loue 24 places au tarif préférentiel de CHF 120.-/mois. S'il venait à louer moins de 15 places, le tarif usuel serait remis en vigueur.*

CHAUFFAGE

Nous rappelons que les immeubles sont labellisés «Minergie» et que chaque appartement est équipé de compteurs pour le chauffage et l'eau chaude et, de ce fait, chaque locataire reçoit un décompte individuel de ses consommations. L'objectif est de responsabiliser les locataires, voire de les inciter à modifier leur comportement quant à leur consommation énergétique.

Les comptes de chauffage-eau chaude de la saison 2024/2025 ont porté du 1er mai 2024 au 30 avril 2025.

Edmond-Rochat 34 A-B

La consommation 2024/2025 du gaz était de kWh 238’224, alors que la saison précédente, elle était de kWh 227’344. Cette hausse de 4.79 % est liée à la consommation de chaque locataire.

La consommation 2024/2025 pour kWh 238’224 s’est montée à CHF 32'898.40, alors que l’année précédente pour kWh 227’344, elle se montait à CHF 32'047.80.
Le prix du kWh reste constant à CHF 0.1156 entre 2023/2024 et 2024/2025.

Le coût total d’exploitation CHF 54'603.92 (coût eau chaude consommée, contrat surveillance chaufferie, électricité, ramonage, frais administratifs et consommation chaufferie), par rapport à l’année précédente qui était de CHF 52'437.77, se traduit par une augmentation de 4.13 %.

Edmond-Rochat 36 A-B

La consommation 2024/2025 du gaz était de kWh 166’769, alors que la saison précédente, elle était de kWh 172’520. Cette baisse de 3.33 % est liée à la consommation de chaque locataire.

La consommation 2024/2025 pour kWh 166’769 s’est montée à CHF 23'973.75, alors que l’année précédente pour kWh 172’520, elle se montait à CHF 25'041.40. Le prix du kWh reste constant à CHF 0.1156 entre 2023/2024 et 2024/2025.

Le coût total d’exploitation CHF 44'763.96 (coût eau chaude consommée, contrat surveillance chaufferie, électricité, ramonage, frais administratifs et consommation chaufferie), par rapport à l’année précédente qui était de CHF 44'264.16 se traduit par une hausse de 1.13%.

Edmond-Rochat 38 A-B

La consommation 2024/2025 du gaz était de kWh 217’786, alors que la saison précédente, elle était de kWh 198’246. Cette hausse de 9.86 % est liée à la consommation de chaque locataire.

La consommation 2024/2025 pour kWh 217’786 s’est montée à CHF 30'019.10, alors que l’année précédente pour kWh 198’246, elle se montait à CHF 28'048.10 Le prix du kWh reste constant à CHF 0.1156 entre 2023/2024 et 2024/2025.

Le coût total d’exploitation CHF 53'355.72 (coût eau chaude consommée, contrat surveillance chaufferie, électricité, ramonage, frais administratifs et consommation chaufferie), par rapport à l’année précédente qui était de CHF 47'522.47 se traduit par une hausse de 12.27 %.

TECHNIQUE

Le garage ainsi que les sous-sols des immeubles ont été entièrement équipés avec des luminaires ECO21.

MATEGNIN
AVENUE DE MATEGNIN 47, 49, 51 & 53

Construit en 1956 – Régime Libre

LOCATION

- *Logements*

  Au 31 décembre 2025, 67 appartements sur 68 sont loués. Un appartement de 8 pièces est vacant mais un projet pour le transformer en 2 logements distincts est en cours.

  Pendant l'année 2025, nous avons reçu deux congés.

  Le prix moyen annuel à la pièce s'établit à CHF 4'098.98.
  Le prix moyen annuel au m^2 s'établit à CHF 170.65

- *Locaux commerciaux*

  Mategnin 47 : deux dépôts d'environ $10m^2$. Un vacant et l'autre loué à CHF 129.60/m^2/an

  Mategnin 53 : deux dépôts d'environ $10m^2$. Un loué à CHF 168.00/m^2/an, l'autre est utilisé par le concierge.

- *Parkings*

  Au 31 décembre 2025, 63 garages sur 68 sont loués et 29 parkings extérieurs sur 30 sont loués.

  Les prix de relocation annuels sont les suivants :

  - garages CHF 2'160.00
  - parkings extérieurs CHF 1'680.00

TECHNIQUE

Aucuns travaux importants n'ont été effectués.

CHAUFFAGE (au CAD)

Les comptes de chauffage-eau chaude de la saison 2024 ont porté du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

La consommation de CAD 2024 de la chaufferie commune était de MWh 1'877, alors que la saison précédente, elle était de MWh 1'867. Cela représente une augmentation de la consommation de 0.53 %.

La consommation 2024 de la chaufferie commune pour MWh 1'877 s'est montée à CHF 231'051.10, alors que l'année précédente pour MWh 1'867, elle se montait à CHF 263'606.60. Cela représente une baisse de 12.35 % car le prix moyen du MWh a baissé durant l'année 2024.

Le coût total d'exploitation de la chaufferie commune de CHF 250'026.40, par rapport à l'année précédente qui était de CHF 281'152.55 se traduit par une baisse de 11.07 %.

INDICE DE DEPENSE D'ENERGIE CHALEUR (IDC)

À la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'énergie, le calcul de l'IDC est à nouveau possible pour les bâtiments Edmond-Rochat. Leurs résultats figurent dès lors dans le tableau ci-dessous, en complément des trois chaufferies Gilbert-Livron-Prulay, Prulay 19 et Vaudagne 13A /B :

Indice de dépense d'énergie chaleur (IDC)

	2021/2022	**2022/2023**	**2023/2024**	**2024/2025**
Gilbert-Livron-Prulay	443 MJ/m2	437 MJ/m2	499 MJ/m2	483 MJ/m2
Prulay 19	543 MJ/m2	532 MJ/m2	590 MJ/m2	536 MJ/m2
Vaudagne 13 A-B	518 MJ/m2	512 MJ/m2	545 MJ/m2	500 MJ/m2
Edmond-Rochat 34, A-B	279 MJ/m2	214 MJ/m2	275 MJ/m2	271 MJ/m2
Edmond-Rochat 36, A-B	239 MJ/m2	202 MJ/m2	202 MJ/m2	187 MJ/m2
Edmond-Rochat 38, A-B	271 MJ/m2	258 MJ/m2	236 MJ/m2	247 MJ/m2
Mategnin 47 – 53	402 MJ/m2	389 MJ/m2	398 MJ/m2	419 MJ/m2

L'entreprise VULIN SA est responsable de la gestion énergétique et du contrôle des chaufferies pour des immeubles Gilbert, Livron, Prulay, Prulay 19, Vaudagne 13A-B. En revanche, c'est la société CGC ENERGIE qui est responsable de la chaufferie des immeubles Edmond-Rochat 34 – 36 – 38

©photo Nicolas Mégevand

LES VERGERS

Plan des bâtiments FNM dans l'écoquartier des Vergers :

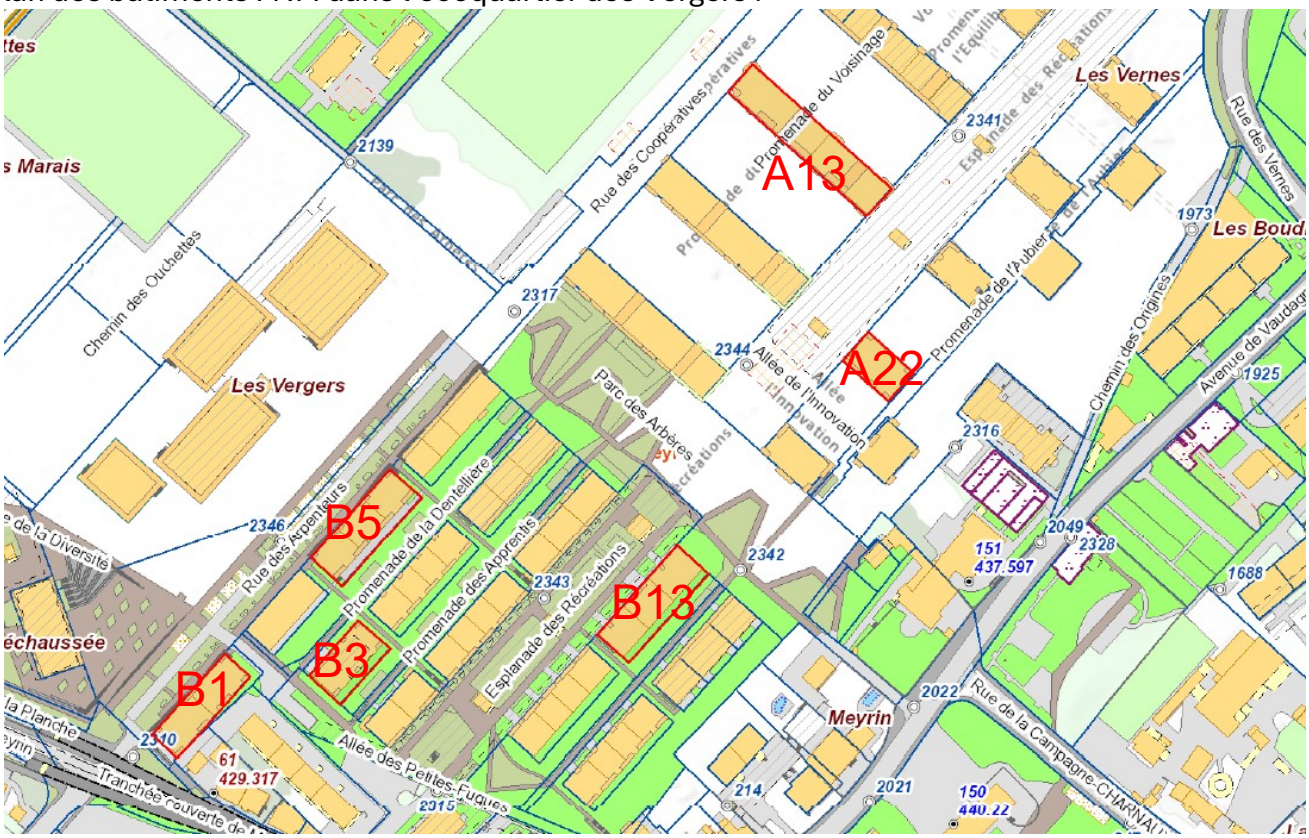

Reprise de gérance

La gérance des immeubles des Vergers a été transférée de la Régie Brolliet à la Régie Burger en date du 1er juin 2024. Le processus de transfert s'avère particulièrement compliqué en raison de l'incapacité de la Régie Brolliet à transmettre les informations utiles à une reprise de gérance efficace.

La Fondation, Me Rychner (Etude Gros & Waltenspühl), Mme Ardaine puis M. Rollo (Fiduciaire Privée SA) et la Régie Burger collaborent étroitement afin d'optimiser la reprise de gérance tout en défendant les intérêts de la Fondation et minimisant les désagréments pour les locataires.

Synthèse – gérance locative

Vous trouverez ci-après un résumé des principaux éléments relevés par notre service de gérance locative depuis la reprise de gérance.

- *Gestion des chambres et salles communes*

  La gestion des chambres et salles communes se passe relativement bien. Toutefois, nous devons souligner qu'il s'agit d'une gestion particulière qui nécessite un réel suivi (vérification de la disponibilité de la salle ou de la chambre, vérification du dossier du locataire (si problème de contentieux ou autre), accusé réception au locataire, envoi de la QR-Facture, suivi du paiement, confirmation de la réservation au locataire et au concierge, remboursement de la caution après feu vert du concierge suite ELS).

Voici un aperçu du nombre de nuitées et réservations en 2025 :

Immeuble	Chambre commune	Salle commune
Arpenteurs 2		4
Arpenteurs 4	0	
Arpenteurs 10	21	4
Récréations 20	33	11
Dentellière 2	19	
Voisinage 3		14

A titre informatif, les réservations annulées ne sont pas prises en compte dans le tableau ci-dessus.

- *Aperçu général des relations avec les locataires*

  Globalement, la relation avec les locataires se passe bien, même si la plupart du temps, il faut s'armer de patience (les locataires font souvent face à des problèmes de compréhension (liés à la langue) et doivent faire l'objet de beaucoup d'écoute).

  Il y a néanmoins beaucoup d'incivilités dans les immeubles et nous faisons régulièrement de nombreuses circulaires (problèmes de propreté dans les parties communes, dégradations, etc.)

  De plus, nous refacturons fréquemment les interventions de nos fournisseurs pour des travaux qui s'avèrent à charge des locataires pour défauts d'entretien ou dégradations à la suite d'une mauvaise utilisation des équipements (électroménagers, problèmes sanitaires, etc.).

- *Taux de rotation*

  Les taux de rotation sur l'année 2025 se sont montés à

  - 2.0% pour les appartements
  - 4.2% pour les commerces
  - 3.3% pour les places de parking
    Ces taux s'avèrent plutôt faibles et s'expliquent à notre sens principalement par la qualité de réalisation des objets et les loyers attractifs (et indirectement par la pénurie de logements sur le marché genevois).

- *Taux de vacance*

  Le taux de vacance pour les appartements est insignifiant, la seule perte locative étant liée la plupart du temps à des périodes d'environ 15 jours nécessaires pour effectuer de petits travaux de rafraichissement lors de changements de locataires.

  En revanche, le taux de vacance pour les parkings est plus élevé (prière de se référer au tableau des données financières ci-dessous).

- *Dossiers contentieux*

  A la suite de la reprise de gérance, un travail conséquent a dû être fourni pour remettre à jour les situations locataires (avances et retards). Le retard dans le traitement des dossiers contentieux a pu être rattrapé. Nous estimons dorénavant être revenus à une situation ordinaire.

Il convient de souligner qu'une mise en demeure a été adressée le 16 février 2026 pour des loyers en retard de CHF 4'800.- et un solde chauffage ouvert de CHF 8'172.95.

Au sujet des soldes chauffage ouverts, nous nous référons à la synthèse de la gérance comptable ci-dessous.

- *Appareils électroménagers*

  Nous relevons que la résistance de l'électro-ménager posé au départ n'est finalement pas en adéquation avec des logements de ce type, même si nous sommes conscients de certaines carences dans leur utilisation.

  Le remplacement des appareils s'avère souvent nécessaire.

Synthèse – gérance technique

Vous trouverez ci-après un résumé des principaux éléments relevés par notre service de gérance technique depuis la reprise de gérance.

- *ClimKit – Gestion électrique*

  Par le passé, la gestion des compteurs et des facturations électriques était assurée par la société CimKit.

  Durant l'exercice 2024, l'ensemble des contrats ClimKit ont été résiliés pour leur plus proche échéance (annuelle), c'est-à-dire au 31 mai 2025.

  La gestion électrique a été reprise par les SIG. Les remplacements des compteurs ont été réalisés par la société EggTelsa durant le 1er semestre 2025.

  Les dernières vérifications ont été effectuées par l'entreprise EggTelsa, au début de l'été 2025. Tout est en ordre. La transition de Climkit vers SIG s'est déroulée sans problème, EggTelsa et les SIG ayant respecté le planning et les échéances fixées.

  Il est à noter que nous rencontrons des difficultés liées à la refacturation des services Climkit aux locataires. En effet, bien que nous ayons effectué les refacturations, certains locataires ont payé directement Climkit, ce qui a conduit à des paiements à double.

- *Révision des contrats d'entretien*

  La révision des contrats d'entretien a été réalisée en 2025-2026 avec la collaboration de Monsieur Mégevand. Dans une première phase, des propositions de contrats ont été demandées à différentes entreprises. Un premier tri a été effectué.

  Dans une seconde phase, les entreprises concernées ont été contactées pour négocier les tarifs en vue de la conclusion des contrats pour l'ensemble des immeubles de la FNM aux Vergers.

Le choix des entreprises titulaires des contrats d'entretien est désormais finalisé. Les résiliations des contrats d'entretien actuels seront adressées pour la fin de l'année 2026.
Seuls les contrats d'entretien relatifs aux installations de chauffage sont encore en cours d'analyse. En effet, compte tenu des écarts de prix importants entre les différentes offres reçues, un audit sera demandé afin de pouvoir approfondir les réflexions en cours et clarifier certains éléments.

- *Travaux importants réalisés depuis la reprise de gérance*

  Aucuns travaux de rénovation importante n'ont été réalisés.

  Il convient toutefois de souligner que des reprises ponctuelles des joints d'étanchéité des balcons ont été effectuées sur une dizaine d'appartements.

  Des travaux de réfection des supports et des dalettes sur 4 terrasses ont également eu lieu.

  Au total, ces travaux se sont montés à environ CHF 27'000.-.

- *Travaux importants à prévoir*

  Compte tenu de l'âge des bâtiments, aucuns travaux de rénovation importante ne sont à prévoir à court terme.

  Cela étant, il est prévu de procéder à la réfection des joints de dilatation du 1er étage de l'immeuble Récréations 10-12-14 (Coût estimatif CHF 6'100.-).

  Par ailleurs, le nettoyage des gaines de ventilation pour l'ensemble du parc sera réalisé dans le cadre de la mise en place des nouveaux contrats d'entretien.

<u>Synthèse – gérance comptable</u>

Vous trouverez ci-après un résumé des principaux éléments relevés par notre service de comptabilité depuis la reprise de gérance.

- *Reprise de gérance comptable*

  De nombreuses difficultés ont été rencontrées dans le cadre de la reprise des éléments comptables. En résumé :

  - Absence de situations à jour des locataires (avances et retards)
  - Absence de décomptes de gestion définitifs
  - Retard de plusieurs exercices dans l'établissement des décomptes d'eau chaude et de chauffage

- *Décomptes d'eau chaude et de chauffage*

  Vous trouverez ci-après une vue d'ensemble de l'état d'avancement de l'établissement rétroactif des décomptes d'eau chaude et de chauffage :

Réf	Immeuble	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
3323	Les Vergers - A 13	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie Burger en date du 18.11.2025	Fait par la régie Burger en date du 02.12.2025	Fait par la régie Burger en date du 26.01.2026	Fait par la régie Burger en date du 20.02.2026
3339	Récréation 20 - A22	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie Burger en date du 03.03.2026	En cours de préparation	A faire par la régie BURGER
3340	Arpenteurs 2-4 - B1	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie Burger en date du 08.10.2025	Fait par la régie Burger en date du 21.10.2025	Fait par la régie Burger en date du 29.01.2026
3344	Dentellière 2 - B3	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie Burger en date du 09.09.2025	Fait par la régie Burger en date du 17.09.2025	Fait par la régie Burger. Sera envoyé la semaine du 23.02.26
3345	Arpenteurs 8-10-12 - B5	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie Burger en date du 18.09.2025	Fait par la régie Burger en date du 21.10.2025	Fait par la régie Burger. Sera envoyé la semaine du 23.02.26
3350	Récréation 10-12-14 B13	Fait par la régie BROLLIET	Fait par la régie Burger en date du 18.11.2025	Fait par la régie Burger en date du 09.02.2026	Fait par la régie Burger en date du 20.02.2026	En cours de préparation	A faire par la régie BURGER	A faire par la régie BURGER

À ce jour, nous avons reçu 1 contestation (Arpenteurs 4) à la suite de l'envoi des décomptes d'eau chaude et de chauffage établis rétroactivement. Le locataire persistant dans sa contestation malgré deux audiences auprès de la CCMBL, nous avons reçu une ordonnance du TBL datée du 10.03.2026 pour répondre par écrit et déposer tous documents utiles. Il faut dès lors mandater un avocat pour la suite de la procédure. A titre informatif, il a été relevé que ce locataire avait branché son propre lave-linge sur l'alimentation d'eau chaude.

Par ailleurs, nous recevons de nombreux appels téléphoniques, principalement pour des demandes d'arrangements de paiement ou des explications concernant le décompte de chauffage.

Il convient également de noter qu'un certain nombre de locataires ont des soldes annuels compris entre CHF 500.- et CHF 1'000.-, certains atteignant même jusqu'à CHF 2'500.-. Le cumul des soldes de plusieurs exercices de retard peut dont aboutir à des sommes conséquentes.

17 locataires ont demandé des arrangements de paiement, dont 4 d'entre eux s'étendent sur plus de 24 mensualités. Par ailleurs, à ce jour, une dizaine de locataires a reçu des rappels pour des soldes de chauffage ouverts et ne nous a pas encore contactés.

- *Trésorerie*

Au total, nous avons reçu de la part de la Régie Brolliet des versements à hauteur de CHF 1'431'883.89. Ne disposant pas d'éléments comptables permettant de justifier ce montant, il a été conservé sur un compte d'attente.

Il est cependant important de préciser que nous supposons qu'un des versements reçus de la part de la Régie Brolliet a été par erreur surévalué par ces derniers.

Au fur et à mesure de l'établissement rétroactif des décomptes d'eau chaude et de chauffage, nous "utilisons" cette somme de CHF 1'431'883.89.

De plus, sur la base des décomptes de gestion de la Régie Brolliet considérés comme définitifs, nous transférons une partie de cette somme sur les comptes de gestion des différents immeubles.

Enfin, une quote-part de cette somme a été utilisée pour mettre à jour les situations locataires (avances et retards).

©photo Johannes Marburg

Fondation Nouveau Meyrin

Vue d'ensemble (Situation au 31.12.2025)

Bât.	Année Constr.	Régime	Sortie contrôle	Adresse	Objets	Etat locatif 31.12.2025
A13	2020	HM + HLM-LUP	HM 31.12.2045 HLM-LUP 31.12.2070	Récréations 23	2 logements HM 15 logements HLM-LUP 2 surfaces commerciales (Epicerie/tabac + Ecole Montessori)	319 452.00
				Voisinage 3	4 logements HM 30 logements HLM-LUP 1 salle polyvalente	474 684.00
				Voisinage 4	3 logements HM 19 logements HLM-LUP	343 572.00
				Coopérative 7	11 logements HM 23 logements HLM-LUP 2 surfaces commerciales (Ecole Montessori)	488 688.00
				Parkings	90 places de parking	172 800.00
A22	2018	ZDLoc + PPE	31.12.2028	Récréations 20	20 logements LGZD 10 logements en copropriété 1 surface commerciale (Centre médical Association Oasis) 1 local (Centre médical Association Oasis) 1 salle polyvalente 1 chambre d'amis 20 places de parking	373 212.00
B1	2018	HBM	31.12.2043	Arpenteurs 2	16 logements HBM (dont 5 IEPA) 1 surface commerciale (Restaurant Ciao Bella) 3 dépôts 1 salle polyvalente	273 936.00
				Arpenteurs 4	16 logements HBM (dont 5 IEPA) 1 arcade commerciale (Pharmacie) 2 dépôts 1 chambre d'amis	273 432.00
				Arpenteurs 2-4 - PKG	23 places de parking	44 160.00
B3	2017	HM	31.12.2042	Dentellière 2	24 logements HM 1 local (Fondation Ensemble) 1 chambre d'amis 18 places de parking	411 924.00
B5	2018	ZDLoc	31.12.2028	Arpenteurs 8	12 logements LGZD 2 surfaces commerciales (Electricien + Physiothérapie) 2 dépôts	206 064.00
				Arpenteurs 10	8 logements LGZD 1 dépôt 1 salle polyvalente 1 chambre d'amis	160 248.00
				Arpenteurs 12	12 logements LGZD 2 arcades commerciales (Restaurant Poulet 22 + Epicerie/tabac) 2 dépôts	223 656.00
				Arpenteurs 8-10-12 - PKG	29 places de parking	55 680.00
B13	2017	HLM + Crèche (Commune)	31.12.2042	Récréations 10	8 logements HLM	138 576.00
				Récréations 12	8 logements HLM	137 508.00
				Récréations 14	14 logements HLM - dont 11 logements IEPA - dont 1 location à l'IMAD - dont 2 locations à la Fondation Ensemble 1 surface commerciale (IMAD)	162 084.00
				Récréations 10-12-14 - PKG	29 places de parking	55 680.00
Total						**4 315 356**

Fondation Nouveau Meyrin

Données financières (Situation au 31.12.2025)

Bâtiment	A13	A22	B1	B3	B5	B13
Année Constr.	2020	2018	2018	2017	2018	2017
Régime	HM + HLM-LUP	ZDLoc + PPE	HBM	HM	ZDLoc	HLM + Crèche (Commune)
Sortie contrôle	31.12.2045 + 31.12.2070	31.12.2028	31.12.2043	31.12.2042	31.12.2028	31.12.2042
Adresse	Récréations 23 Voisinage 3 Voisinage 4 Coopérative 7 Parkings	Récréations 20	Arpenteurs 2 Arpenteurs 4 Parkings	Dentellière 2	Arpenteurs 8 Arpenteurs 10 Arpenteurs 12 Parkings	Récréations 10 Récréations 12 Récréations 14 Parkings
Recettes	1 713 294	357 586	566 615	407 019	626 597	466 810
Dépenses	-1 106 049	-195 231	-286 989	-214 029	-305 890	-12 000
Intérêts hypothécaires	-409 247	-41 535	-92 218	-74 196	-107 994	-96 104
Résultat net	**197 997**	**120 820**	**187 407**	**118 793**	**212 713**	**358 707**
Valeur comptable immeuble	42 636 485	13 652 196	13 608 801	9 817 535	16 370 100	15 438 191
Dette hypothécaire (y c. ATF	-32 735 200	-6 701 046	-10 400 000	-6 905 518	-10 021 055	-7 829 584
Fonds propres (FP)	**9 901 285**	**6 951 150**	**3 208 801**	**2 912 017**	**6 349 045**	**7 608 607**
Rendement net sur FP	**2.00%**	**1.74%**	**5.84%**	**4.08%**	**3.35%**	**4.71%**
Appartements						
Nombre	107	20	32	24	32	30
Etat locatif	1 523 400	293 316	441 516	377 364	479 040	434 568
Total pièces	440	79	131	103	131	127
Prix à la pièce moyen par an	3 462	3 713	3 370	3 664	3 657	3 422
Total m2	8 176	1 562	2 320	1 913	2 498	2 208
Prix au m2 moyen par an	186	188	190	197	192	197
Nombre vacants	-	-	-	-	-	-
Etat locatif vacants	-	-	-	-	-	-
En %	*0%*	*0%*	*0%*	*0%*	*0%*	*0%*
Surfaces commerciales (y c. dépôts)						
Nombre	4	2	7	1	9	1
Etat locatif	102 996	41 496	105 852	-	110 928	3 600
Total m2	413	208	620	28	614	18
Prix au m2 moyen par an	249	200	171	-	181	200
Nombre vacants	-	-	3	-	-	-
Etat locatif vacants	-	-	3 660	-	-	-
En %	*0%*	*0%*	*3%*	*0%*	*0%*	*0%*
Places de parking						
Nombre	90	20	23	18	29	29
Etat locatif	172 800	38 400	44 160	34 560	55 680	55 680
Loyer mensuel moyen	160	160	160	160	160	160
Nombre vacants	*34*	*7*	*4*	*2*	*8*	*9*
Etat locatif vacants	*65 280*	*13 440*	*7 680*	*3 840*	*15 360*	*17 280*
En %	*38%*	*35%*	*17%*	*11%*	*28%*	*31%*
Autres						
Nombre	1	2	2	1	2	-
Etat locatif	-	-	-	-	-	-
Nombre vacants	-	-	-	-	-	-
Etat locatif vacants	-	-	-	-	-	-
En %	*0%*	*0%*	*0%*	*0%*	*0%*	*0%*
TOTAL						
Nombre objets	**202**	**44**	**64**	**44**	**72**	**60**
Etat locatif	**1 799 196**	**373 212**	**591 528**	**411 924**	**645 648**	**493 848**
Nombre vacants	**34**	**7**	**7**	**2**	**8**	**9**
Etat locatif vacants	**65 280**	**13 440**	**11 340**	**3 840**	**15 360**	**17 280**
En %	**3.63%**	**3.60%**	**1.92%**	**0.93%**	**2.38%**	**3.50%**

Bâtiment A13

Adresses :

- Récréations 23
- Voisinage 3
- Voisinage 4
- Coopérative 7

Régime : HM + HLM-LUP

Année de construction : 2020

Sortie de contrôle : 31.12.2045*

**Lors de la prise d'effet de l'arrêté définitif, il sera tenu compte de la date d'entrée moyenne des locataires.*

Etat locatif : CHF 1'799'196.-

Récréations 23

- Etat locatif : CHF 319'452.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 2 logements HM
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 4'713.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 15 logements HLM-LUP
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'440.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 2 surfaces commerciales (Epicerie/tabac + Ecole Montessori)
  - ⇨ Prix moyen au m2 : CHF 250.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre

Voisinage 3

- Etat locatif : CHF 474'684.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 4 logements HM
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'507.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 30 logements HLM-LUP, dont 2 locations à la Fondation Ensemble
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'349.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 1 salle polyvalente

Voisinage 4

- Etat locatif : CHF 343'572.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 3 logements HM
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'782.- par an
  - ⇨ 1 changement de locataire pendant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 19 logements HLM-LUP
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'547.- par an
  - ⇨ 1 changement de locataire pendant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre

Coopératives 7

- Etat locatif : CHF 488'688.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 11 logements HM
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'591.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 23 logements HLM-LUP
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'267.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 2 surfaces commerciales (Ecole Montessori)
  - ⇨ Prix moyen au m2 : CHF 249.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre

Parking – bâtiment A13

- Etat locatif : CHF 172'800.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 90 places de parking
  - ⇨ Loyer mensuel moyen : CHF 160.-
  - ⇨ 3 résiliations durant l'exercice
  - ⇨ 3 nouvelles locations durant l'exercice
  - ⇨ 34 objets vacants au 31 décembre (Etat locatif de CHF 65'280.- représentant 38% de l'état locatif total)

Bâtiment A22

Adresses : Récréations 20

Régime : ZDLoc + PPE

Année de construction : 2018

Sortie de contrôle : 31.12.2028*

**Lors de la prise d'effet de l'arrêté définitif, il sera tenu compte de la date d'entrée moyenne des locataires.*

Etat locatif : CHF 373'212.-

Récréations 20

- Etat locatif : CHF 373'212.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 20 logements ZDLoc
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'713.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 10 logements en PPE
- 1 surface commerciale (Centre médical Association Oasis)
  - ⇨ Prix moyen au m2 : CHF 250.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 1 local dépôt (Centre médical Association Oasis)
  - ⇨ Prix moyen au m2 : CHF 99.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 1 salle polyvalente
- 1 chambre d'amis
- 20 places de parking
  - ⇨ Loyer mensuel moyen : CHF 160.-
  - ⇨ 1 résiliation durant l'exercice
  - ⇨ 1 nouvelle location durant l'exercice
  - ⇨ 7 objets vacants au 31 décembre (Etat locatif de CHF 13'440.- représentant 35% de l'état locatif total)

Bâtiment B1

Adresses :

- Arpenteurs 2
- Arpenteurs 4

Régime : HBM

Année de construction : 2018

Sortie de contrôle : 31.12.2043*

**Lors de la prise d'effet de l'arrêté définitif, il sera tenu compte de la date d'entrée moyenne des locataires.*

Etat locatif : CHF 591'528.-

Arpenteurs 2

- Etat locatif : CHF 273'936.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 16 logements HBM, dont 5 IEPA et 3 EQ (équipés selon le standard IEPA mais sans l'encadrement social correspondant)
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'389.- par an
  - ⇨ 1 changement de locataire pendant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 1 surface commerciale (Restaurant Ciao Bella)
  - ⇨ Prix moyen au m2 : CHF 250.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 3 dépôts
  - ⇨ Prix moyen au m2 : CHF 50.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ 2 objets vacants au 31 décembre
- 1 salle polyvalente

Arpenteurs 4

- Etat locatif : CHF 273'432.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 16 logements HBM, dont 5 IEPA et 3 EQ (équipés selon le standard IEPA mais sans l'encadrement social correspondant)
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'351.- par an
  - ⇨ 1 changement de locataire pendant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 1 surface commerciale (Pharmacie)
  - ⇨ Prix moyen au m2 : CHF 250.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre

- 2 dépôts
  - ⇨ Prix moyen au m2 : CHF 50.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ 1 objet vacant au 31 décembre
- 1 chambre d'amis

Parking – Arpenteurs 2-4

- Etat locatif : CHF 44'160.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 23 places de parking
  - ⇨ Loyer mensuel moyen : CHF 160.-
  - ⇨ 2 résiliations durant l'exercice
  - ⇨ 3 nouvelles locations durant l'exercice
  - ⇨ 4 objets vacants au 31 décembre (Etat locatif de CHF 7'680.- représentant 17% de l'état locatif total)

Bâtiment B3	
Adresse : Dentellière 2 Régime : HM Année de construction : 2017 Sortie de contrôle : 31.12.2042* **Lors de la prise d'effet de l'arrêté définitif, il sera tenu compte de la date d'entrée moyenne des locataires.* Etat locatif : CHF 411'924.-	

Dentellière 2

- Etat locatif : CHF 411'924.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 24 logements HM
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'664.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 1 local de 28 m2 mis à disposition gratuitement (Fondation Ensemble)
- 1 chambre d'amis
- 18 places de parking
  - ⇨ Loyer mensuel moyen : CHF 160.-
  - ⇨ Aucune résiliation durant l'exercice
  - ⇨ Aucune nouvelle location durant l'exercice
  - ⇨ 2 objets vacants au 31 décembre (Etat locatif de CHF 3'840.- représentant 11% de l'état locatif total)

Bâtiment B5

Adresses :

- Arpenteurs 8
- Arpenteurs 10
- Arpenteurs 12

Régime : ZDLoc

Année de construction : 2018

Sortie de contrôle : 31.12.2028*

**Lors de la prise d'effet de l'arrêté définitif, il sera tenu compte de la date d'entrée moyenne des locataires.*

Etat locatif : CHF 645'648.-

Arpenteurs 8

- Etat locatif : CHF 206'064.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 12 logements ZDLoc
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'642.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 2 surfaces commerciales (Electricien + Physiothérapie)
  - ⇨ Prix moyen au m2 : CHF 250.- par an
  - ⇨ Le fleuriste a été remplacé par un cabinet de physiothérapie.
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 2 dépôts
  - ⇨ Prix moyen au m2 : CHF 50.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre

Arpenteurs 10

- Etat locatif : CHF 160'248.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 8 logements ZDLoc
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'690.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 1 dépôt
  - ⇨ Prix moyen au m2 : CHF 50.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 1 salle polyvalente
- 1 chambre d'amis

Arpenteurs 12

- Etat locatif : CHF 223'656.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 12 logements ZDLoc
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'640.- par an
  - ⇨ 1 changement de locataire pendant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 2 surfaces commerciales (Restaurant Poulet 22 + Epicerie/tabac)
  - ⇨ Prix moyen au m2 : CHF 250.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 2 dépôts
  - ⇨ Prix moyen au m2 : CHF 50.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre

Parking – Arpenteurs 8-10-12

- Etat locatif : CHF 55'680.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 29 places de parking
  - ⇨ Loyer mensuel moyen : CHF 160.-
  - ⇨ Aucune résiliation durant l'exercice
  - ⇨ 1 nouvelle location durant l'exercice
  - ⇨ 8 objets vacants au 31 décembre (Etat locatif de CHF 15'360.- représentant 28% de l'état locatif total)

Bâtiment B13

Adresses :

- Récréations 10
- Récréations 12
- Récréations 14

Régime : HLM + Crèche (Commune)

Année de construction : 2017

Sortie de contrôle : 31.12.2037*

**Lors de la prise d'effet de l'arrêté définitif, il sera tenu compte de la date d'entrée moyenne des locataires.*

Etat locatif : CHF 493'848.-

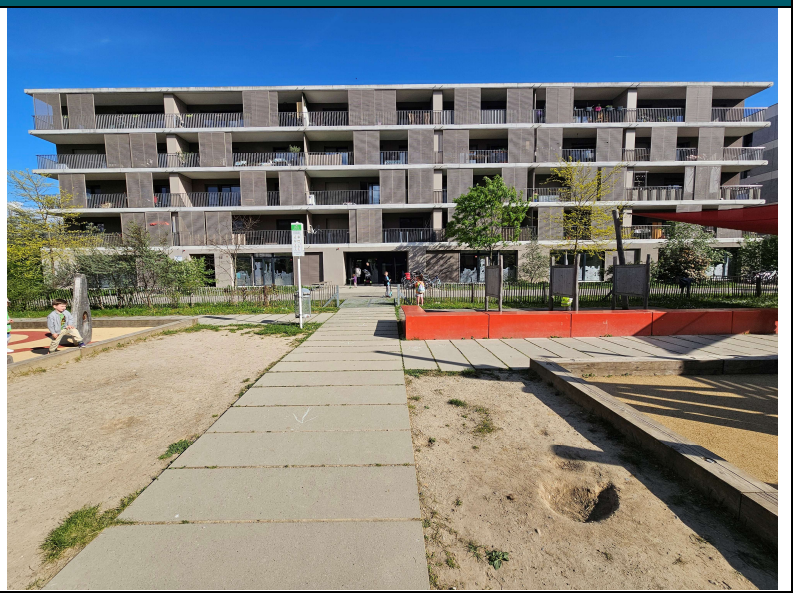

Récréations 10

- Etat locatif : CHF 138'576.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 8 logements HLM
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'464.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre

Récréations 12

- Etat locatif : CHF 137'508.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 8 logements HLM
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'438.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre

Récréations 14

- Etat locatif : CHF 162'084.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 14 logements HLM, dont 11 logements IEPA, 1 location à l'IMAD et 2 locations à la Fondation Ensemble
  - ⇨ Prix moyen à la pièce : CHF 3'372.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre
- 1 surface commerciale (IMAD)
  - ⇨ Prix moyen au m2 : CHF 200.- par an
  - ⇨ Aucune rotation durant l'exercice
  - ⇨ Aucun objet vacant au 31 décembre

Parking – Récréations 10-12-14

- Etat locatif : CHF 55'680.- inchangé sous contrôle de l'Etat
- 29 places de parking
  - ⇨ Loyer mensuel moyen : CHF 160.-
  - ⇨ 1 résiliation durant l'exercice
  - ⇨ 2 nouvelles locations durant l'exercice
  - ⇨ 9 objets vacants au 31 décembre (Etat locatif de CHF 17'200.- représentant 31% de l'état locatif total)

Indice de dépense d'énergie chaleur (IDC)

En MJ/m2.an	2021	2022	2023	2024	2025
Arpenteurs 2	325	296	259	272	282
Arpenteurs 4	325	296	259	272	282
Arpenteurs 8	268	225	225	204	187
Arpenteurs 10	268	227	226	212	188
Arpenteurs 12	268	225	225	211	187
Récréations 10	294	276	294	293	294
Récréations 12	294	276	294	293	294
Récréations 14	294	276	294	293	294
Dentelière 2	211	229	215	212	217
Récréations 20	192	191	192	181	167
Récréations 23	272	248	243	241	243
Voisinage 3	272	247	242	240	243
Voisinage 4	272	247	242	240	243
Coopératives 7	271	247	242	240	243

Au terme de cet exercice 2025, le Conseil de fondation adresse ses remerciements à la régie Rodolphe Burger SA et Daudin & Cie SA, ainsi qu'à l'ensemble de leurs collaboratrices et collaborateurs pour la qualité de leur travail tout au long de l'année.

En conclusion, le Conseil vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, d'approuver les comptes et le rapport de gestion de la Fondation Nouveau Meyrin.

Damien Baptiste BOCCARD
1er vice-président

Ulrike AMOS
Présidente

Annexes : comparatif chauffage immeubles régis par Daudin

ANNEXE N° 1 AU RAPPORT DU CONSEIL DE FONDATION 2024

COMPARATIF CHAUFFAGE

En préambule, nous rappelons que le coût total d'exploitation inclut non seulement le combustible consommé, mais aussi l'électricité dans les locaux de chaufferie, les honoraires du chauffagiste, les frais de ramonage, de décrassage, de détartrage ainsi que les frais d'administration de la régie.

CHAUFFERIE GILBERT-LIVRON-PRULAY & GILBERT CENTRE

Périodes	Consommation CAD	Coût du combustible	Coût total d'exploitation	Part pour immeubles	Part pour Gilbert-centre
20-21	3'265MWh	236'422.35	277'871.75	258'496.90	19'374.85
21-22	3'341MWh	282'400.40	318'339.55	293'651.40	24'688.15
22-23	2'767MWh	397'055.20	447'255.05	415'343.45	31'911.60
23-24	2'694MWh	314'573.70	368'009.10	341'746.60	26'262.50
24-25	3'096MWh	322'094.65	375'615.40	346'095.15	29'520.25

Périodes	Nombre de jours
20-21	240
21-22	232
22-23	204
23-24	201
24-25	228

CHAUFFERIE PRULAY 19

Périodes	Consommation CAD MWh	Coût du combustible	Fourniture eau chaude 360 jours	Coût global d'exploitation
20-21	405MWh	40'441.05		46'813.30
21-22	413MWh	46'238.85		52'611.10
22-23	363MWh	62'787.20		69'802.55
23-24	392MWh	54'855.75		62'317.20
24-25	362MWh	49'682.45		57'153.50

CHAUFFERIE VAUDAGNE 13A & 13B

Périodes	Consommation gaz kWh	Coût du gaz	Fourniture eau chaude 360 jours	Coût global d'exploitation
20-21	525'475	36'539.15	1'655 m^3	46'393.10
21-22	537'011	44'627.70	1'655 m^3	54'594.35
22-23	475'788	63'608.90	1'655 m^3	75'289.85
23-24	493'935	64'317.70	1'655 m^3	75'985.70
24-25	496'864	63'862.20	1'655 m^3	75'730.75

CHAUFFERIE EDMOND-ROCHAT 34

Périodes	Consommation gaz kWh	Coût du gaz	Coût global d'exploitation
20-21	231’633	18'411.10	38'125.02
21-22	252’472	23'630.65	41'512.67
22-23	183’171	27'067.80	47'519.77
23-24	227’344	32'047.80	52'437.77
24-25	238’224	32'898.40	54'603.92

CHAUFFERIE EDMOND-ROCHAT 36

Périodes	Consommation gaz kWh	Coût du gaz	Coût global d'exploitation
20-21	218’097	17'089.40	36'797.41
21-22	216’826	20'815.85	38'388.21
22-23	173’768	25'718.10	46'095.11
23-24	172’520	25'041.40	44'264.16
24-25	166’769	23'973.75	44'763.96

CHAUFFERIE EDMOND-ROCHAT 38

Périodes	Consommation gaz kWh	Coût du gaz	Coût global d'exploitation
20-21	249’044	19'308.15	39'164.37
21-22	245’142	22'591.75	41'213.42
22-23	217’679	31'277.40	52'348.82
23-24	198’246	28'048.10	47'522.47
24-25	217’786	30'019.10	53'355.72

CHAUFFERIES EDMOND-ROCHAT 32 A 38
COMPARATIF DES CONSOMMATIONS ET DEPENSES DE CHAUFFAGE

Dans le cadre de ce comparatif, il y a lieu de tenir compte du fait que le nombre d’habitants par logement est différent mais que les appartements et le cubage des immeubles sont identiques.

Consommation en kWh[1] pour la saison de chauffage :

Période du	PPE 32-A-B	FNM 34-A-B	FNM 36-A-B	FNM 38-A-B	*FNM moyenne*	*Comparatif PPE/FNM*
16-17	**159'931⇧**	**252'244⇧**	**221'984⇧**	**235'856⇩**	***236'695⇧***	*148.00%*
17-18	**165'470⇧**	**246'972⇩**	**212'523⇩**	**242'548⇧**	***234'014⇩***	*141.42%*
18-19	**144'108⇩**	**210'022⇩**	**185'101⇩**	**245'529⇧**	***213'551⇩***	*148.19%*
19-20	**178'857⇧**	**224'539⇧**	**205'324⇧**	**248'541⇧**	***226'134⇧***	*126.43%*
20-21	**158'574 ⇩**	**231'633 ⇧**	**218'097 ⇧**	**249'044 ⇧**	***232'924 ⇧***	*146.89%*
21-22	**147'817 ⇩**	**252'472 ⇧**	**216'826 ⇩**	**245'142 ⇩**	***238'147 ⇧***	*161.11%*
22-23	**140'526 ⇩**	**183'171 ⇩**	**173'768 ⇩**	**217'679 ⇩**	***191'539 ⇩***	*136.30%*
23-24	**151'915 ⇧**	**227'344 ⇧**	**172'520 ⇩**	**198'246 ⇩**	***199'370 ⇧***	*131.24%*
24-25	**163'430 ⇧**	**238'224 ⇧**	**166'769 ⇩**	**217'786 ⇧**	***207'593 ⇧***	*127.02%*

Dépenses en CHF pour la saison de chauffage :

Période du	PPE 32-A-B	FNM 34-A-B	FNM 36-A-B	FNM 38-A-B	*FNM moyenne*	*Comparatif PPE/FNM*
16-17	**28'917.95⇧**	**40'975.25⇩**	**39'939.35⇩**	**40'174.20⇩**	***40'362.95⇩***	*139.58%*
17-18	**32'245.72⇧**	**46'426.42⇧**	**41'014.81⇧**	**47'032.92⇧**	***44'824.72⇧***	*139.01%*
18-19	**28'855.22⇩**	**41'345.27⇩**	**38'519.41⇩**	**44'601.62⇩**	***41'488.77⇩***	*143.78%*
19-20	**29'137.47⇧**	**42'060.87⇧**	**41'003.36⇧**	**45'367.42⇧**	**42'810.55⇩**	*146.92%*
20-21	**28'457.52⇩**	**38'125.02⇩**	**36'797.41⇩**	**39'164.37⇩**	**38'028.93⇩**	*133.63%*
21-22	**30'655.47⇧**	**41'512.67⇧**	**38'388.21⇧**	**41'213.42⇧**	**40'371.44⇧**	*131.69%*
22-23	**34'944.47⇧**	**47'519.77⇧**	**46'095.11⇧**	**52'348.82⇧**	**48'654.57⇧**	*139.23%*
23-24	**38'086.67⇧**	**52'437.77⇧**	**44'264.16⇩**	**47'522.47⇩**	**48'074.80⇩**	*126.22%*
24-25	**37'946.32⇩**	**54'603.92⇧**	**44'763.96⇧**	**53'355.72⇧**	**50'907.87⇩**	*134.16%*

[1] Les kWh correspondent au total des m3 de gaz consommés, converti selon des coefficients établis par les SIG. Il s'agit ici d'une unité de mesure d'énergie.

[2] Dans ce prix est compris le coût du combustible consommé, le coût de l'eau chaude, de l'électricité, ainsi que les divers coûts de maintien et de contrôle des installations.

MEYRIN

Législature 2025-2030
Délibération n° 2026-11
Séance du 23 juin 2026

Délibération n° 2026-11 relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 301'620.-, destiné à participer au financement de la réalisation d'un nouvel itinéraire de mobilité douce (dit « MD09 ») au sein de la ZIMOGA

Vu le Plan directeur de zone de développement industriel et artisanal de Mouille-Galand (PDZIA ZIMOGA), adopté par le Conseil d'Etat le 26 juillet 2017;

Vu l'autorisation de construire déposée par la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) et accordée le 9 mars 2026, relative à l'aménagement de nouvelles dessertes au sein de la ZIMOGA (DD n°335'823/1);

Vu le projet d'agglomération Grand Genève de 4ème génération (PA4) et la convention de financement signée entre la FTI et l'Etat de Genève, permettant la subvention d'environ 35% du projet de MD09;

Vu la clef de répartition prévue entre la FTI et les communes de Meyrin et Vernier, en ce qui concerne le solde du financement du projet la MD09;

Vu le plan des investissements 2025-2030;

Vu l'exposé des motifs ci-après;

Conformément à l'art.30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

Le Conseil municipal de la commune de Meyrin, sur proposition du Conseil administratif, dans sa séance du 23 juin 2026,

D E C I D E
PAR XX

1. d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de **CHF 301’620.-** destiné au co-financement des travaux relatifs à la réalisation de l’itinéraire de mobilité douce « MD09 », tel que prévu par le Plan directeur de zone de développement industriel et artisanal de Mouille-Galand (PDZIA ZIMOGA),
2. de comptabiliser les dépenses de CHF 301’620.- dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette à l’actif du bilan dans le patrimoine administratif, sous la rubrique n°61.14,
3. d’amortir cette dépense nette de CHF 301'620.- au moyen de 30 annuités, sous la rubrique n°61.33, dès la première année d’utilisation du bien estimée à 2028,
4. d’autoriser le Conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de CHF 301’620.- afin de permettre l’exécution de ces travaux.

Certifié conforme à la décision
du Conseil municipal

La Présidente:

Cosima Deluermoz

Délibération n°2026-11

Exposé des motifs

Contexte

La présente délibération est relative à la création d'un nouvel itinéraire de mobilité douce (dit « MD09 ») au sein de la zone de développement industriel et artisanal de Mouille-Galand (ZIMOGA) et au financement de la part communale relative à cet aménagement.

La ZIMOGA est couverte par un Plan directeur de zone de développement industriel et artisanal (PDZIA ZIMOGA), adopté par le Conseil d'Etat le 26 juillet 2017 (cf. plan en annexe). Le PDZIA concerne en majeure partie le territoire de Vernier, en partie celui de Meyrin et marginalement celui de Satigny.

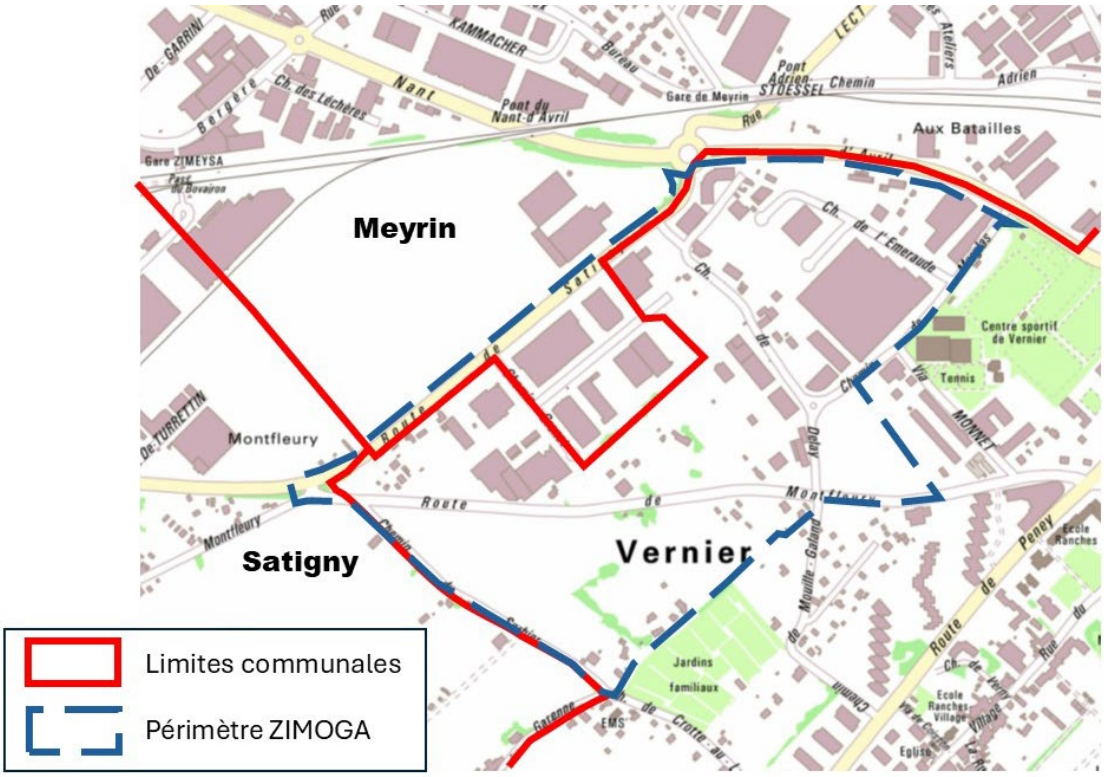

Limites communales et périmètre PDZIMOGA

Ce plan prévoit la création de différentes nouvelles infrastructures (voiries et réseaux divers), dont la réalisation et le financement est à charge de la Fondation pour les terrains industriels (FTI). La FTI finance ces aménagements par le prélèvement d'une taxe d'équipement, qui sera exigible lors des futures autorisations de construire.

Le PDZIA prévoit également la mise en place d'itinéraires de mobilité douce (MD) à travers les secteurs de développement urbain. Ces itinéraires doivent, selon le règlement du PDZIA, faire l'objet de servitudes de passage au profit des Communes. Leur aménagement doit normalement se faire à l'occasion de la construction ou de la densification des parcelles concernées. Ces itinéraires de mobilité douce ne font usuellement pas l'objet d'un financement par le Fonds d'équipement géré par la FTI.

Deux itinéraires de mobilité douce présentent un caractère stratégique au regard des problématiques foncières existantes et de la cohérence avec la réalisation, en cours, du bus à haut niveau de service Genève-Vernier-ZIMEYSA (BHNS GVZ). Il s'agit de la MD09 (concernant Meyrin et Vernier) et de la MD12 (concernant uniquement Vernier). Elles sont localisées sur le plan ci-dessous.

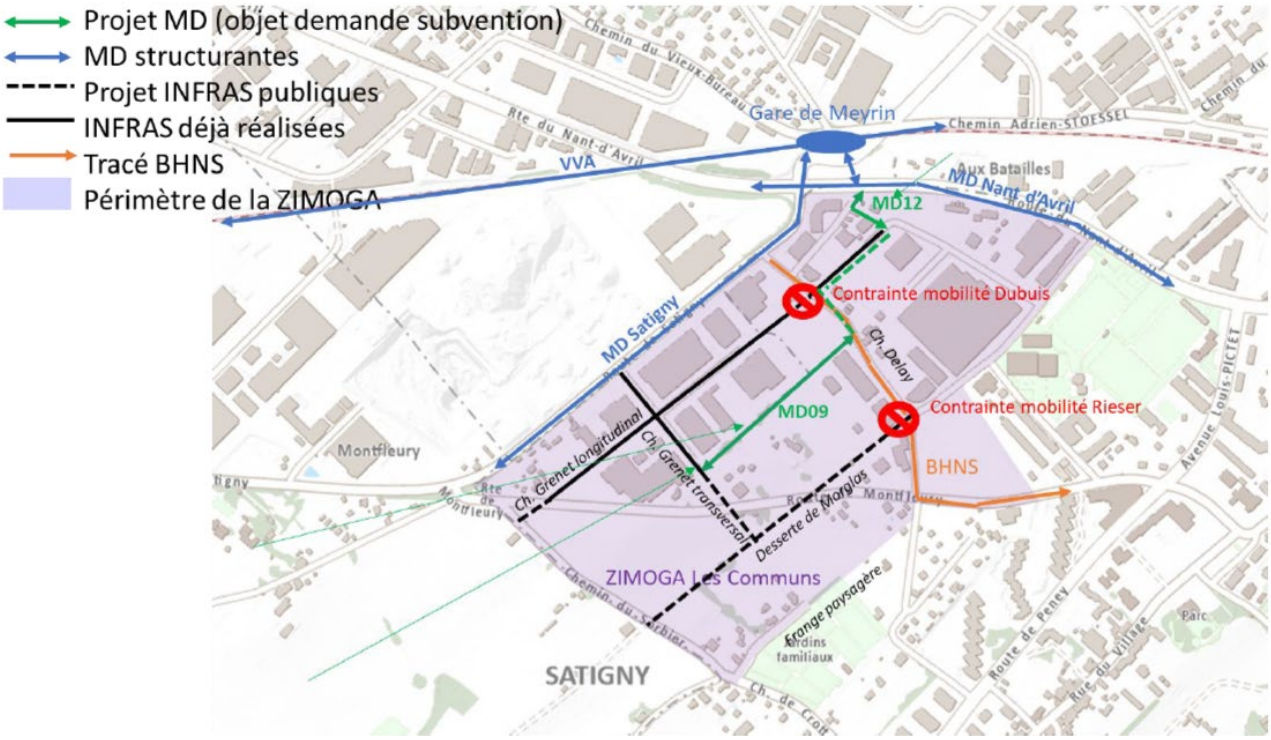

Localisation des MD09 et MD12 au sein de la ZIMOGA

Compte-tenu de la situation détaillée ci-après, la FTI a décidé de proposer à Meyrin et Vernier de mettre en place un financement public pour garantir un aménagement rapide et qualitatif de ces deux itinéraires. Cette demande, fondée par l'intérêt public, amène le Conseil administratif à proposer la présente délibération au Conseil municipal, en ce qui concerne la MD09 située en partie sur le territoire de Meyrin.

<u>Le projet de mobilité douce « MD09 »</u>

L’itinéraire de mobilité douce « MD09 », inscrit au PDZIMOGA, est également inscrit au PDCOM et au Plan directeur des chemins pour piétons (PDCP) comme « cheminement à créer ou améliorer ».

Identification de la MD09 au PDCOM

L’aménagement projeté pour la MD09 est le suivant :

- Réalisation d’un cheminement mixte piétons/vélos, d’abords végétalisés avec plantation de 17 nouveaux arbres et installation de quelques assises, sur un linéaire de 340 mètres ;
- Préservation de la majorité des arbres existants par un positionnement de l’ouvrage en recul vis-à-vis de ceux-ci et en surépaisseur du terrain existant, afin de préserver les racines. Un revêtement de sol argilo-calcaire, propice à l’infiltration des eaux de pluie, a également été choisi.

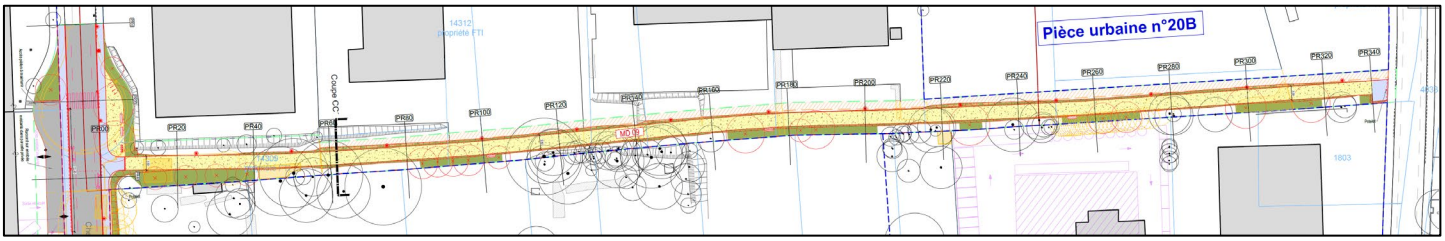

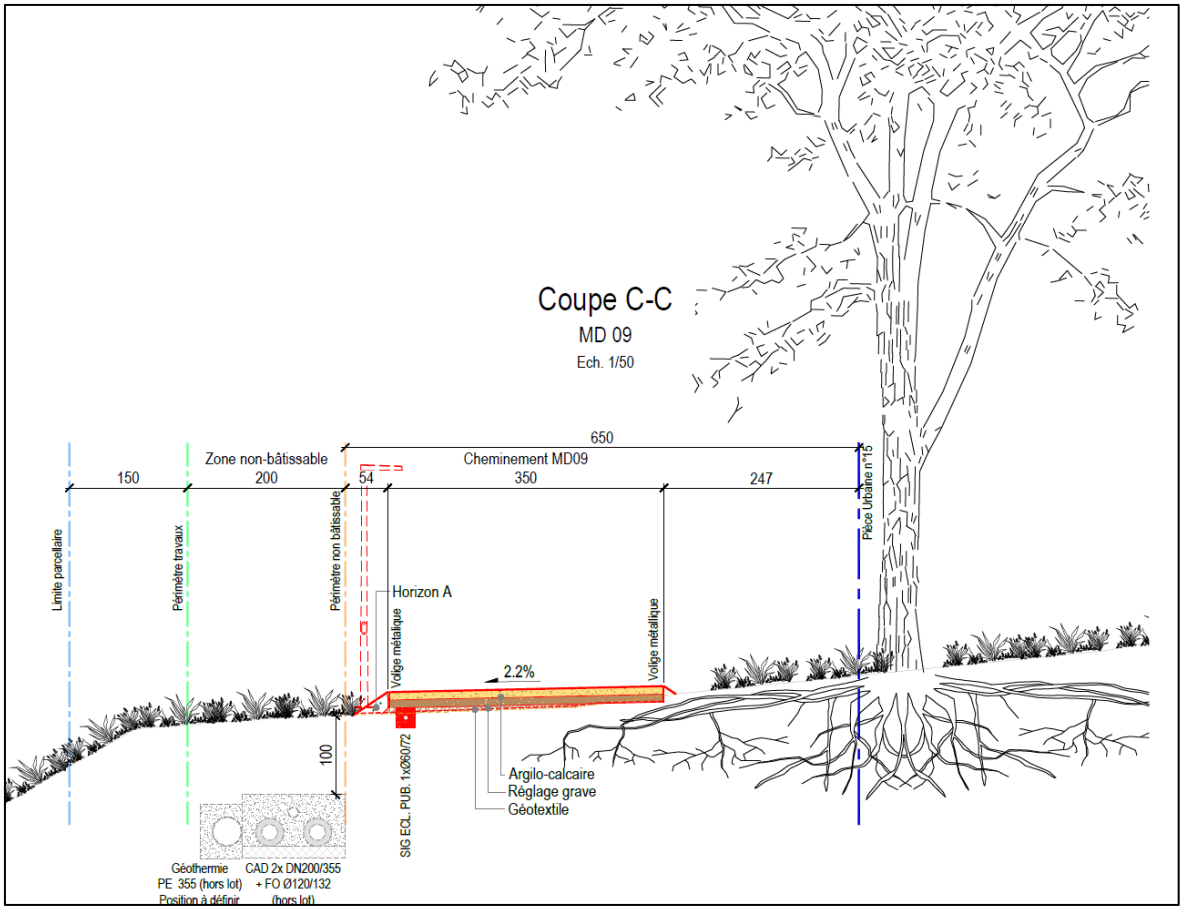

Cependant, environ un tiers des parcelles concernées par cette MD09 étaient déjà urbanisées avant l'approbation du PDZIA (2017), ce qui rend très improbable la densification supplémentaire de ces parcelles dans les années à venir. La réalisation de cette MD09, liée à une éventuelle densification des parcelles, risque ainsi de prendre de nombreuses années de retard, alors que le BHNS sera en service en 2027.

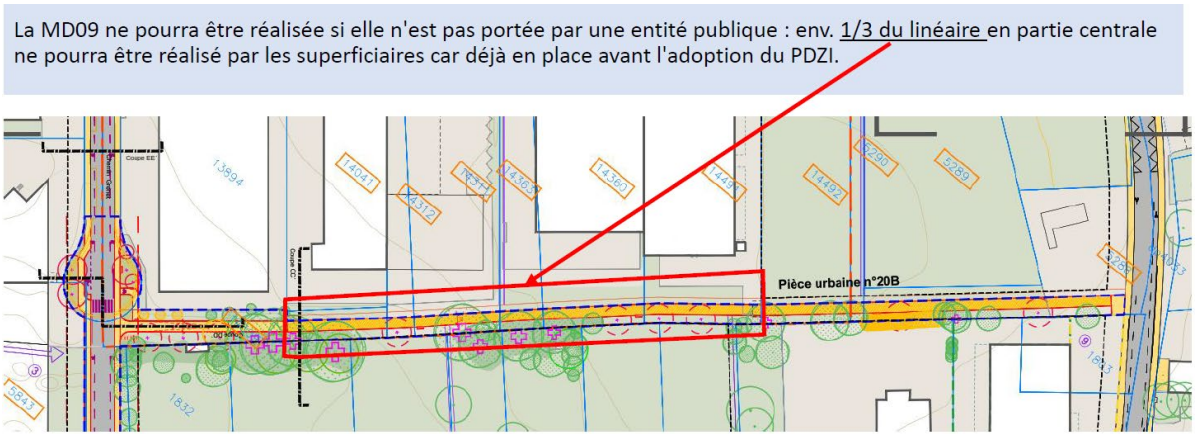

Tracé de la MD09 et localisation du point de blocage foncier

La connexion avec les arrêts du BHNS ne sera donc pas assurée correctement, au détriment de l'intérêt et de l'efficacité de cette nouvelle offre de transport public. Il sera par ailleurs difficile de mettre en place des itinéraires alternatifs pour les mobilités douces, compte-tenu des difficultés foncières qui ralentiront, à d'autres endroits, l'aménagement de la ZIMOGA.

La FTI propose donc que les entités publiques prennent en main la réalisation de la MD09. Elle a d'ailleurs inclus cette mobilité douce dans une autorisation de construire relative à la première phase d'aménagement de la ZIMOGA, déposée par la FTI et accordée le 9 mars 2026 (DD n°335'823/1).

Le coût d'aménagement de la MD09 est estimé à CHF 1'271'874.-. Ce chiffrage inclut un pourcentage de « divers et imprévus » de 20%.

Une clé de répartition du coût est proposée (cf. tableau ci-après), qui intègre :

- une subvention du projet d'agglomération Grand Genève de 4ème génération (PA4). Cette subvention est d'ores et déjà acquise par une convention de financement signée entre la FTI et l'Etat de Genève en 2025, permettant la subvention d'environ 35% du projet de MD09;
- une participation exceptionnelle du Fonds d'équipement géré par la FTI au regard du caractère stratégique de cet aménagement ;
- une répartition des coûts restant entre Meyrin et Vernier, au prorata du linéaire concerné (73% du linéaire est situé sur Meyrin et 27% sur Vernier). Ainsi, la somme à charge de Meyrin serait de CHF 301'620.-.

	Montant, CHF TTC
Montant MD09/MD12 présenté à la subvention PA	1 627 250 CHF
Montant forfaitaire de la subvention PA4 pour 435 mL	570 000 CHF

Répartition des coûts par axe de mobilité douce		
Montant de la MD09 pour 340 mL		1 271 874 CHF
Part de la subvention pour la MD09		445 517 CHF
Reste à charge de :		
La FTI	50%	413 178 CHF
La Ville de Meyrin	36,5%	301 620 CHF
La Ville de Vernier	13,5%	111 558 CHF

Au plan des investissements, la part de financement demandée à la ville de Meyrin sera rattachée à la ligne existante « ZIMEYSAVER : réalisation des éléments financés par la Commune dans la ZIMEYSAVER (voirie, végétation, mobilier, place) ».

1. Groupe ou prestation publique concerné :

– 79 – Aménagement du territoire

2. Crédit d'investissement

L'objet figure déjà dans le plan des investissements ? X oui ou □ non

Explication signe devant chiffre :

Le moins (-) signifie augmentation des charges ou une diminution de recettes,

Le (+) signifie une diminution des charges ou une augmentation des recettes.

Données du plan des investissements

N° projet:

Investissement brut estimé: - CHF 301'620.-

Recettes d'inv. estimées:

Voir tableau annexe

Impact financier estimé sur le budget de fonctionnement (budget supplémentaire)

I. **Charges annuelles:** - CHF 10'054.- (y.c. amortissement – CHF10'054.-)

II. **Recettes annuelles moyennes depuis l'année** : CHF 0

Voir tableau annexe

3. Conformité au plan des investissements

L'acceptation de cet objet est-il conforme au plan des investissements ?

au niveau de sa priorité: X oui ou □ non
au niveau de l'année de démarrage: X oui ou □ non

L'acceptation de cet objet nécessite de **changer la priorité d'un autre projet** (pour des questions financières ou de ressources humaines) ?
□ oui ou X non

commentaires:

PROJET : D-2026-11 - mobilité douce ZIMOGA | DELIBERATION : D-2026-11 | DATE : 28.05.2026

0

Description :

Délibération n° 2026-11 relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 301'620.-, destiné à participer au financement de la réalisation d'un nouvel itinéraire de mobilité douce (dit « MD09 ») au sein de la ZIMOGA.

CHF 301'620.- amortis sur 30 ans --> CHF 10'154.- par année.
Les dépenses sont avancées par la FTI et refacturées à la fin du projet, soit en 2027. Le total des dépenses se fera donc à ce moment.

DEBUT PROJET : 2026 | FIN PROJET : 2027 | 1ère année fonctionnement sur 12 mois : 2028

	taux fonctionnement :		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	nbre mois fonctionnement :		0	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
		ESTIMATION BUDGET ANNUEL	INDICE	ANNEE 2026	ANNEE 2027	ANNEE 2028	ANNEE 2029	ANNEE 2030	ANNEE 2031	ANNEE 2032	ANNEE 2033	ANNEE 2034	ANNEE 2035	ANNEE 2036
	REVENUS													
40	Revenus fiscaux	-	102.5%			-	-	-	-	-	-	-	-	-
42	Taxes	-	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
43	Revenus divers	-	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
44	Revenus financiers	-	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
46	Revenus de transfert	-	102.5%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
47	Subventions à redistribuer	-	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
49	Imputations internes	-	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL DES REVENUS	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	CHARGES													
30	Charges de personnel		102.5%											
31	Biens, services et autres charges d'expl.	-	102.5%		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
33	Amortissements du patrimoine administratif	-	100.0%	-		-10'054	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054
34	Charges financières	-	102.5%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
36	Charges de transfert	-	102.5%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37	Subventions à redistribuer	-	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
39	Imputations internes	-	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL DES CHARGES	-		-	-	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054
	RESULTAT	-		-	-	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054	-10'054

Note : les recettes sont en positifs, les charges en négatifs. Une diminution de recettes est en négatif, une diminution de charge est en positif

validé par service des finances : P.O

date : 2.6.26

validé par service de fonctionnement concerné

validé par service de l'investissement concerné 2.6.26

PROJET : D-2026-11 - mobilité douce ZIMOGA | DELIBERATION : D-2026-11 | DATE : 28.05.2026

Description :

Délibération n° 2026-11 relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 301'620.-, destiné à participer au financement de la réalisation d'un nouvel itinéraire de mobilité douce (dit « MD09 ») au sein de la ZIMOGA.

CHF 301'620.- amortis sur 30 ans --> CHF 10'154.- par année.
Les dépenses sont avancées par la FTI et refacturées à la fin du projet, soit en 2027. Le total des dépenses se fera donc à ce moment.

DEBUT PROJET : 2026 | FIN PROJET : 2027 | 1ère année fonctionnement sur 12 mois : 2028

nbre mois fonctionnement :

ACTIF /PASSIF		INVESTISSEMENT	ANNEE 2026	ANNEE 2027	ANNEE 2028	ANNEE 2029	ANNEE 2030	ANNEE 2031	ANNEE 2032	ANNEE 2033	ANNEE 2034	ANNEE 2035
	ACTIFS											
10	Patrimoine financier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14	Patrimoine administratif	- 301'620		- 301'620	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL DES ACTIFS	- 301'620	-	- 301'620	-	-	-	-	-	-	-	-
	PASSIFS											
20	Capitaux de tiers	- 301'620	-	- 301'620	-	-	-	-	-	-	-	-
29	Capital propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL DES PASSIFS	- 301'620	-	- 301'620	-	-	-	-	-	-	-	-

validé par service des finances : p.o. | validé par service de fonctionnement concerné

date : 2.6.26 | validé par service de l'investissement concerné : 2.6.26

MEYRIN

Législature 2025-2030
Délibération n° 2026-16
Séance du 23 juin 2026

Délibération n° 2026-16 relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 8'610'000.- destiné à la réalisation de travaux de réhabilitation des collecteurs d'assainissement au niveau de la rue du Cardinal-Journet et du chemin Adrien-Stoessel

---

Vu l'exposé des motifs ci-après;

Vu le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) des communes de Grand-Saconnex, Meyrin, Satigny et Vernier approuvé par le Conseil d'Etat le 22 juillet 2015 et mis à jour le 18 avril 2023;

Vu la planification communale remise au Fonds intercommunal d'assainissement (ci-après le FIA) et approuvée par ce dernier le 7 septembre 2016;

Vu l'examen technique et financier du dossier effectué par le Département du territoire (DT) et plus particulièrement par l'Office cantonal de l'eau (OCEau) et la validation du projet par ce dernier;

Vu la loi sur le financement des réseaux secondaires L2.05 art 84 qui précise qu'il appartient aux communes d'assurer le financement des travaux à réaliser sur leurs réseaux d'assainissement secondaires;

Vu le plan des investissements 2025-2030 et les travaux planifiés en lien avec le Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE);

Considérant la nécessité d'entreprendre ces travaux d'intérêt public en coordination avec le projet de la voie verte d'agglomération rive droite;

Vu l'article 30, alinéa 1, lettres e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1983 et aux articles 89 et suivants et 95 et suivants de la loi sur les eaux (LEaux-GE L 2 05);

Vu le rapport de la commission travaux publics et entretien des bâtiments;

Vu la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

Le Conseil municipal de la commune de Meyrin, sur proposition du Conseil administratif, dans sa séance du 23 juin 2026

D E C I D E
PAR XX

1. d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de **CHF 8'610'000.-** destiné à la réalisation de travaux de réhabilitation des collecteurs d'assainissement au niveau de la rue du Cardinal-Journet et du chemin Adrien-Stoessel,
2. de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif, sous la rubrique 72.14,
3. d'amortir cette dépense nette de CHF 8'610'000.- au moyen de 40 annuités, sous la rubrique n° 72.33, dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2030,
4. de prendre acte que ce crédit sera financé, entièrement ou partiellement, au moyen des loyers versés par le fonds intercommunal d'assainissement conformément à la loi sur les eaux, qui seront comptabilisés annuellement dans le compte de résultats sous la rubrique n° 72.46,
5. d'autoriser le Conseil administratif à emprunter jusqu'à concurrence du crédit brut mentionné au point n°1.

Certifié conforme à la décision
du Conseil municipal

La Présidente :

Cosima Deluermoz

Délibération n° 2026-16

Exposé des motifs

Le réseau secondaire d'assainissement de la commune de Meyrin représente environ 60 km de canalisations. En 2021, 20% de ces canalisations du réseau secondaire sont en réseau d'eaux mixtes (EM), c'est-à-dire non séparatif, dans lequel les eaux usées et les eaux pluviales sont mélangées. Les deux tiers du réseau communal présentent un âge inférieur à 40 ans alors que la durée de vie des canalisations est d'environ 80 ans.

Afin de répondre à l'obligation de l'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux (Eaux art 5), les communes de Satigny, Vernier, Meyrin et Grand Saconnex se sont associées pour élaborer un Plan Général d'Evacuation des Eaux commun (PGEE).
Le PGEE est un outil communal de planification de la gestion et de l'évacuation des eaux, qui planifie à l'horizon de 15 à 20 ans, l'ensemble des actions à entreprendre sur le territoire communal, avec estimation de leur coût de réalisation. Ce PGEE a été approuvé par le Conseil d'Etat le 22 juillet 2015 et a été mis à jour le 18 avril 2023.

La présente délibération porte sur la mise en œuvre de la fiche PGEE 12-10-5.33 dont vous trouverez l'extrait ci-dessous :

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département du territoire
Office cantonal de l'eau

12-10.5.33	**Sous-bassin versant E15 du projet d'Assainissement de la cité de Meyrin - rue du Cardinal-Journet et Ch. Adrien-Stoessel est - Mise en séparatif**	
PGEE	E - Evacuation, traitement et gestion des eaux	
	Type d'action:	Mise en séparatif (nouveaux équipements publics)
Court terme (1 à 3 ans)	Objectifs:	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau
	Bénéfice attendu:	

Localisation	
Bassin-s versant-s:	Avanchet
Commune-s:	Meyrin;

Enjeu:	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau
Selon le projet d'assainissement de la cité de Meyrin, la mise en séparatif du sous-bassin versant E15 est à effectuer.	

Description

Une étude doit être menée pour préciser les modalités de mise en séparatif.

Cette étude doit analyser les points suivants :
1. Analyse de l'état des collecteurs dans le but de définir précisément les mesures de réhabilitation à prévoir sur les collecteurs existants. Les inspections SIG de 2014 montrent que les collecteurs EM présentent de l'usure et des défauts d'étanchéité.
2. Prospections de parcelles pour définir les modalités de raccordement.
3. Etablissement d'un avant-projet de mise en séparatif.

Le projet d'assainissement de la cité propose les modalités de réalisation suivantes :
- Réaffectation du réseau EM existant en EU (chambres 608 - 596, 599 – 596, 596 – 1489 et 1489 - 1491), après remise en état des collecteurs par chemisage sur les tronçons 606 – 607, 599 – 597 et 596 – 588.
- Construction d'un nouveau collecteur EP (DN300 – 1000, L = 715 m) en parallèle du réseau EU, avec raccordement sur le puits GDA-41a.
- Construction d'un nouveau collecteur EP (L=160 m) peu profond entre la chambre 1491 et 1489 (sens d'écoulement inversé par rapport à l'actuel) permettant l'évacuation des EP vers le puits GDA41b.

Documents de référence : Assainissement de la cité de Meyrin

Réalisation

• Meyrin

Périmètre des travaux

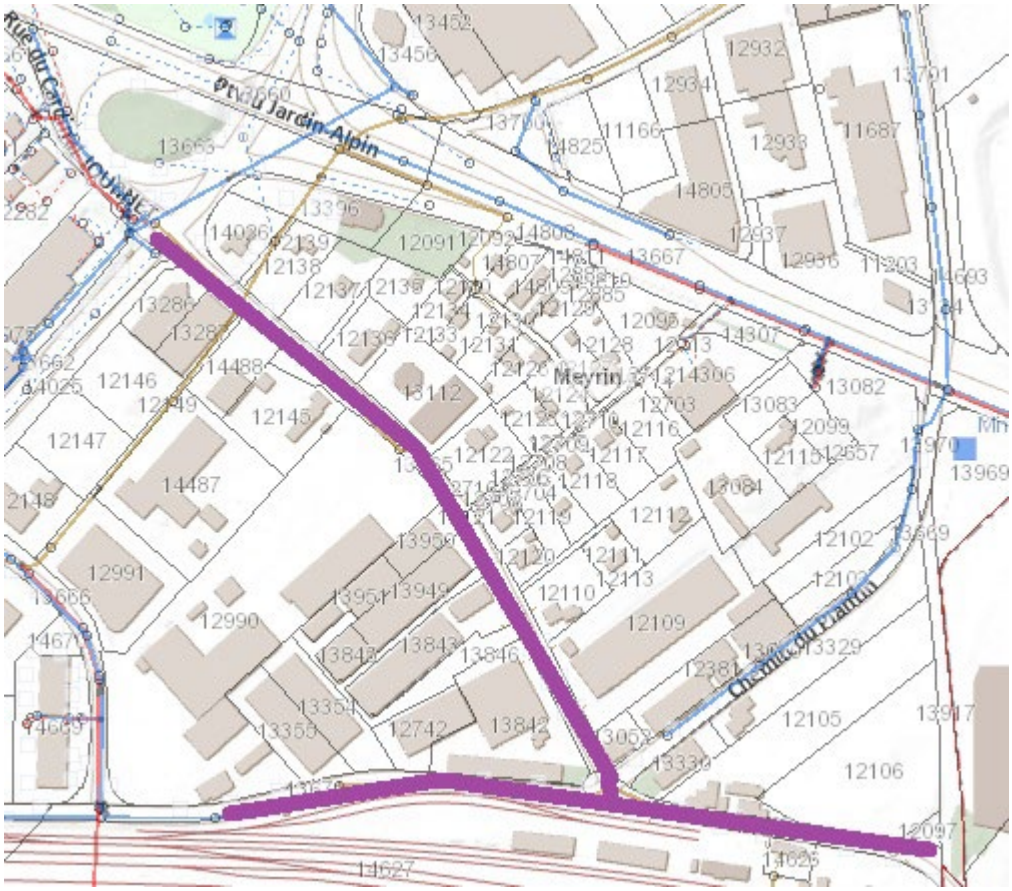

Travaux prévus

La demande de crédit faisant l'objet de cette délibération porte sur la réalisation d'un nouveau réseau séparatif EP et EU pour la rue du Cardinal-Journet et le chemin Adrien Stoessel.

Le réseau existant d'eaux mélangées (réseau unitaire) sera réhabilité en réseau d'eaux usées, et un réseau d'eaux pluviales sera construit.

Chemin Adrien Stoessel :

- Réhabilitation du réseau d'eaux mélangées ovoïde 600/900 mm en béton en réseau d'eaux usées.
- Construction d'un réseau d'eaux pluviales en PRV (Polyester renforcé de fibre de verre) diamètre 1000 mm à une profondeur de 5m90.

Rue du Cardinal-Journet :

- Réhabilitation du réseau d'eaux mélangées ovoïde 600/900 mm en béton en réseau d'eaux usées
- Construction d'un réseau d'eaux pluviales en PRV (Polyester renforcé de fibre de verre) diamètre 1000 mm à une profondeur de 7m60.

Le dimensionnement important des canalisations d'eaux pluviales et leur profondeur de pose, sont nécessaires afin de pouvoir dans un futur proche réceptionner les eaux pluviales de la Zone Industrielle des Batailles Sud (ZIBAT Sud) située au sud de la voie ferrée longeant le chemin Adrien-Stoessel. Elles transiteront ainsi via la rue du Cardinal-Journet pour se déverser au niveau du

giratoire Lect et ainsi rejoindre le lac des Vernes, réceptacle final, via la galerie de décharge.

Les travaux de la présente délibération se dérouleront en deux phases distinctes. Une première phase chemin Adrien-Stoessel débutera à la fin de cette année, en coordination avec les travaux de la voie verte d'agglomération rive droite (VVA-RD). Les travaux rue du Cardinal-Journet suivront fin 2027, début 2028.

Coordination avec la direction des projets d'espaces publics du canton de Genève

Ce service du canton de Genève est en charge des travaux d'aménagement de le voie verte d'agglomération rive droite. Une opportunité pour la Commune de profiter des dévoiements de réseaux rendus obligatoires pour la réalisation de divers ouvrages et plantations sur la voie verte, se présente et nous permet de disposer de plus de place en sous-sol pour le réseau d'eaux pluviales.

Détail des coûts :

Travaux de Génie civil		
CAN	**Libellé des chapitres**	**Montants (HT)**
111	Travaux en régie	125'000
112	Essais	30'000
113	Installations de chantier	1'200'000
117	Démolitions et démontages	85'000
135	Réhabilitation de canalisations	153'000
151	Construction de réseaux enterrés - fouilles	30'000
152	Fonçage de tubes	1'400'000
162	Enceintes de fouilles	375'000
223	Chaussées et revêtements	165'000
237	Canalisations et évacuation des eaux	3'000'000
286	Marquages	4'200
Sous-total travaux de Génie civil HT		**6'567'200**

	Honoraires mandataires et mesures connexes	
CFC	**Libellé des chapitres**	**Montants (HT)**
492	Ingénieur civil	330'000
696	Ingénieur mobilité	280'000
496	Géomètre	25'000
496.1	Géotechnicien	35'000
	Sous-total honoraires et mesures connexes	**670'000**

Récapitulatif	
Sous-total travaux de génie civil HT	6'567’200
Sous-total honoraires et mesures connexes HT	670’000
Total travaux + honoraires + mesures connexes HT	7'237’200
Divers et imprévus 10% HT	723’720
Montant Total HT	7'960’920
TVA 8.10%	644’835
Montant total TTC	8'605’755
Montant arrondi de la délibération TTC	**8'610’000**

Conformément à l’article 10 des statuts du Fond intercommunal d’assainissement fixant les compétences de ce dernier, le projet d’ouvrage et le plan financier des équipements projetés sont soumis pour approbation préalable à l’Office cantonal de l’eau (OCEau) et au FIA qui fixera le montant de la promesse d’octroi accordé à la Ville.

1. Groupe ou prestation publique concerné :

72 – Traitement des eaux usées

2. Crédit d'investissement

L'objet figure déjà dans le plan des investissements ? X oui ou ☐ non

Explication signe devant chiffre :

Le moins (-) signifie augmentation des charges ou une diminution de recettes,

Le (+) signifie une diminution des charges ou une augmentation des recettes.

Données du plan des investissements

N° projet:

Investissement brut estimé: - CHF 8'610'000.-

Recettes d'inv. estimées:

Voir tableau annexe

Impact financier estimé sur le budget de fonctionnement (budget supplémentaire)

I. **Charges annuelles:** - CHF 215'250.- (y.c. amortissement – CHF 215'250.-)

II. **Recettes annuelles moyennes depuis l'année** : CHF 272'937.-

Voir tableau annexe

3. Conformité au plan des investissements

L'acceptation de cet objet est-il conforme au plan des investissements ?

au niveau de sa priorité: X oui ou ☐ non
au niveau de l'année de démarrage: X oui ou ☐ non

L'acceptation de cet objet nécessite de **changer la priorité d'un autre projet** (pour des questions financières ou de ressources humaines) ?

☐ oui ou X non

commentaires:

Le projet est plus élevé au niveau coût que le montant du plan des investissements. Cela étant dû à l'approfondissement des réseaux en lien avec les futurs travaux d'assainissement de la ZINud.

PROJET : Réalisation de travaux de réhabilitation des collecteurs d'assainissement au niveau de la rue du Cardinal-Journet et du chemin Adrien-Stoessel

DELIBERATION : D-2026-16

DATE : 29.05.2026

Description :

Délibération n°2026-16 relative à la réalisation de travaux de réhabilitation des collecteurs d'assainissement au niveau de la rue du Cardinal-Journet et du chemin Adrien-Stoessel.
CHF 8'610'000 amortis sur 40 ans --> CHF 215'250 par année.
Les recettes du FIA sont versées chaque année sur une période de 40 ans de manière dégressive selon méthode de calcul fixe. Le premier montant est de CHF 272'937.

DEBUT PROJET : 2026 FIN PROJET : 2029 1ère année fonctionnement sur 12 mois : 2030

	taux fonctionnement :		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	nbre mois fonctionnement :		0	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
		ESTIMATION BUDGET ANNUEL	INDICE	ANNEE 2026	ANNEE 2027	ANNEE 2028	ANNEE 2029	ANNEE 2030	ANNEE 2031	ANNEE 2032	ANNEE 2033	ANNEE 2034	ANNEE 2035	ANNEE 2036
	REVENUS													
40	Revenus fiscaux	-	102.5%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
42	Taxes	-	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
43	Revenus divers	-	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
44	Revenus financiers	-	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
46	Revenus de transfert	272'937	102.5%	-	-	-	-	272'937	270'354	267'771	265'188	262'605	260'022	257'439
47	Subventions à redistribuer	-	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
49	Imputations internes	-	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL DES REVENUS	272'937		-	-	-	-	272'937	270'354	267'771	265'188	262'605	260'022	257'439
	CHARGES													
30	Charges de personnel		102.5%											
31	Biens, services et autres charges d'expl.	-	102.5%			-	-	-	-	-	-	-	-	-
33	Amortissements du patrimoine administratif	-	100.0%		-	-	-	-215'250	-215'250	-215'250	-215'250	-215'250	-215'250	-215'250
34	Charges financières	-	102.5%		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
36	Charges de transfert	-	102.5%		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37	Subventions à redistribuer	-	100.0%		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
39	Imputations internes	-	100.0%		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL DES CHARGES	-		-	-	-	-	-215'250	-215'250	-215'250	-215'250	-215'250	-215'250	-215'250
	RESULTAT	272'937		-	-	-	-	57'687	55'104	52'521	49'938	47'355	44'772	42'189

Note : les recettes sont en positifs, les charges en négatifs. Une diminution de recettes est en négatif, une diminution de charge est en positif

validé par service des finances : p.o.

date : 2.6.26

validé par service de fonctionnement concerné

validé par service de l'investissement concerné 2.6.26

PROJET : Réalisation de travaux de réhabilitation des collecteurs d'assainissement au niveau de la rue du Cardinal-Journet et du chemin Adrien-Stoessel

DELIBERATION : D-2026-16

DATE : 29.05.2026

Description :

Délibération n°2026-16 relative à la réalisation de travaux de réhabilitation des collecteurs d'assainissement au niveau de la rue du Cardinal-Journet et du chemin Adrien-Stoessel.
CHF 8'610'000 amortis sur 40 ans --> CHF 215'250 par année.
Les recettes du FIA sont versées chaque année sur une période de 40 ans de manière dégressive selon méthode de calcul fixe. Le premier montant est de CHF 272'937.

DEBUT PROJET : 2026 FIN PROJET : 2029 1ère année fonctionnement sur 12 mois : 2030

nbre mois fonctionnement :

ACTIF /PASSIF	INVESTISSEMENT	ANNEE 2026	ANNEE 2027	ANNEE 2028	ANNEE 2029	ANNEE 2030	ANNEE 2031	ANNEE 2032	ANNEE 2033	ANNEE 2034	ANNEE 2035	ANNEE 2036
ACTIFS												
10 Patrimoine financier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14 Patrimoine administratif	- 8'610'000	-	- 3'500'000	- 5'000'000	- 110'000	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES ACTIFS	- 8'610'000	-	- 3'500'000	- 5'000'000	- 110'000	-	-	-	-	-	-	-
PASSIFS												
20 Capitaux de tiers	- 8'610'000	-	- 3'500'000	- 5'000'000	- 110'000	-	-	-	-	-	-	-
29 Capital propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PASSIFS	- 8'610'000	-	- 3'500'000	- 5'000'000	- 110'000	-	-	-	-	-	-	-

validé par service des finances : p.o.

date : 2.6.26

validé par service de fonctionnement concerné

validé par service de l'investissement concerné 2.6.26

MEYRIN

Législature 2025-2030
Délibération n° 2026-09a
Séance du 23 juin 2026

Délibération n° 2026-09a sur proposition du Conseil administratif relative à l'approbation des comptes annuels 2025 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2025

Vu que, conformément à l'art. 30, alinéa 1, lettres d et f (LAC), le Conseil municipal délibère sur les comptes annuels de la Commune dans leur intégralité ainsi que sur les crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir;

Vu que l'art. 19 RAC précise que les comptes annuels se composent du bilan, du compte de résultats, du compte des investissements, du tableau des flux de trésorerie et de l'annexe (dont le contenu est listé à l'art. 28 RAC);

Vu que l'organe de révision recommande l'approbation des comptes 2025 dans son rapport qui a été transmis au Conseil municipal;

Vu le rapport de la commission des finances;

Vu les articles 30, al. 1, lettres d et f, et 107 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, ainsi que l'art. 20 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017;

Le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, dans sa séance du 23 juin 2026,

D E C I D E

PAR XX OUI, SOIT À L'UNANIMITÉ

1. d’approuver les comptes annuels de la Commune pour l’exercice 2025 dans leur intégralité, annexés à la présente délibération,
2. d’approuver le compte de résultats 2025 pour un montant de CHF 157'144'416.88 (dont à déduire les imputations internes de CHF 762'121.77, soit net CHF 156'382'295.11) aux charges et de CHF 179'988'858.88 (dont à déduire les imputations internes de CHF 762'121.77, soit net CHF 179'226'737.11) aux revenus, l’excédent de revenus s’élevant à CHF 22'844’442. Cet excédent de revenus est lié en sa totalité au résultat opérationnel,
3. d’approuver le compte des investissements 2025 pour un montant de CHF 28'021'094.41 aux dépenses et de CHF 2'353'125.26 aux recettes, les investissements nets s’élevant à CHF 25'667'969.15,
4. d’approuver le bilan au 31 décembre 2025, totalisant à l’actif et au passif un montant de CHF 502'900'560.19,
5. d'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2025 pour un montant total de CHF 8'426'886.80 dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes,
6. que ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

Certifié conforme à la décision
du Conseil municipal

La Présidente

Cosima Deluermoz

Comptes annuels 2025
Ville de Meyrin

Conseil municipal du 26 mai 2026

Index

Comptes annuels de la Commune au 31 décembre 2025			
1	Message du Conseil administratif	p.	1 - 6
2	Bilan au 31 décembre 2025 à trois positions de nature	p.	7 - 8
3	Compte de résultat au 31 décembre 2025 - présentation échelonnée	p.	9 - 10
4	Compte de résultat au 31 décembre 2025 - 2F/2N	p.	11 - 28
5	Compte des investissements au 31 décembre 2025 - 2F/2N	p.	29 - 32
6	Tableau des flux de trésorerie 2025	p.	33 - 34
7	Règles régissant la présentation des comptes	p.	35 - 36
8	Principes relatifs à la présentation des comptes	p.	37 - 42
9	Etat du capital propre	p.	43 - 44
10	Tableau des provisions	p.	45 - 46
11	Tableau des participations	p.	47 - 52
12	Tableau des garanties et des engagements conditionnels	p.	53 - 54
13	Tableau des immobilisations PA/PF	p.	55 - 78
14	Explications sur les crédits d'engagement ouverts depuis plus de 5 ans et non encore clôturés	p.	79 - 82
15	Indications supplémentaires	p.	83 - 86
16	Indicateurs financiers	p.	87 - 90
17	Crédits budgétaires supplémentaires 2025	p.	91 - 96
18	Rapport de l'organe de révision	p.	97 - 102

Documents de travail pour l'analyse des comptes 2025			
A	Evolution annuelle des comptes 2018 - 2025, quelques chiffres clés	p.	103 - 106
B	Compte de résultat - présentation échelonnée - avec commentaires	p.	107 - 114
C	Compte de résultat - 2F-2N	p.	115 - 164
D	Compte de résultat - 8F - Document liaison	p.	165 - 176
E	Compte de résultat - 8F/3N	p.	177 - 650
F	Etat du capital propre - détail	p.	651 - 654
G	Tableau ETP	p.	655 - 658
H	Tableau arrondissement Etat Civil	p.	659 - 662
I	Comptes annuels 2025 - ORPC Meyrin-Mandement	p.	663 - 678
J.1	Tableau subvention - Liste de comptes subventions	p.	679 - 688
J.2	Tableau subvention - Coopération au développement	p.	689 - 692
J.3	Tableau subvention - Associations sportives	p.	693 - 696
K	Lexique	p.	697 - 700

COMPTES ANNUELS
2025
de la Ville de Meyrin

****

1. MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

En ma qualité de conseiller administratif délégué aux finances, je suis heureux de vous présenter, au nom du Conseil administratif, les comptes annuels 2025.

Avant d'entrer dans le détail de 2025, rappelez-vous : en 2024, nos comptes affichaient un boni de 35 millions. Des écarts impressionnants sur les correctifs sur la fiscalité des personnes morales nous étaient annoncés dans le courant de l'année et se sont confirmés à la clôture. Ils nous ont permis de financer les coûts liés à l'amélioration de la couverture de la caisse de pension de notre personnel. Avant cette charge, le résultat se montait donc à 45 millions.

Les comptes 2025 clôturent avec un boni de presque 23 millions, résultat toujours confortable mais en baisse par rapport à 2024. Le pari du budget, selon lequel la baisse de 2 centimes additionnels communaux, soit d'environ 4 millions, serait couverte par les recettes fiscales en hausse est gagné. La baisse du centime cantonal voté en novembre 2024, d'un montant estimé à plus de 5 millions, est également couverte. Pour le solde, et pour une poignée d'entreprises, des correctifs toujours importants sur les années 2020-2024 et une révision de leurs estimations 2025 à la hausse, nous permettent encore d'avoir des recettes fiscales élevées. Recettes toujours importantes, mais tout de même en baisse de 11 millions par rapport à 2024, en ne tenant pas compte des baisses liées à la baisse des centimes additionnels. En totalité, nous avons une baisse de la fiscalité par rapport à 2024 de 20 millions.

Entrons un peu plus dans le détail pour comprendre les raisons de ce résultat.

ENJEUX DU BUDGET 2025 :

Le budget 2025 prévoyait une hausse de charges de presque 11 millions, soit + 7% par rapport au budget précédent, dont plus de la moitié étaient des coûts RH, un tiers des charges de transfert, le solde les autres charges usuelles.

En parallèle, il prévoyait une hausse de recettes de plus de 8 millions, soit + 6% par rapport au budget 2024. Sur le total, plus de 7 millions concernait les recettes fiscales, en hausse de 6% par rapport à l'année précédente. Les recettes fiscales des personnes physiques avaient été revues à la hausse de 7 millions, celles des personnes morales avaient, elles, été revues à la hausse de plus de 11 millions, sans y intégrer des éléments conjoncturels. Nous avions tenu compte également de la baisse de recette fiscale cantonale votée et celle de 2 centimes communaux, soit un montant total de 9 millions. Nos estimations fiscales étaient de 13.59% supérieures à celles de l'Etat.

Notre budget estimé prévoyait donc une perte de CHF -1'495'480 (2024 : excédent revenus de CHF 542'781).

Notre plan des investissements décennal se montait à 699 millions (2024 : 609 millions). Notre plan financier avait nécessité l'estimation de recettes supplémentaires de plusieurs centimes pour retrouver l'équilibre afin d'intégrer les charges futures liées. Le renforcement de notre capacité financière était donc indispensable pour mener à bien notre ambitieuse évolution. Nous annoncions attendre avec impatience le résultat des comptes 2025 et les impacts de la baisse fiscale, ainsi que le mouvement des recettes des personnes morales liées à la conjoncture.

RESULTAT 2025 :

Plus de quinze mois plus tard, nos comptes affichent un résultat excédentaire de **CHF 22'844'442** (2024 : CHF **34'551'826)**.

Ce résultat s'explique principalement par des recettes supérieures au budget de 20 millions, dont des recettes fiscales supérieures au budget de presque 18 millions. Du côté des charges, un non-dépensé de 4 millions améliore notre résultat.

ANALYSE DES RECETTES FISCALES :

Les comptes finissent donc avec des recettes fiscales totales supérieures au budget de CHF 17 952 795 (2024 : 45 811 724).

Recettes fiscales personnes physiques, personnes morales, impôt sur les chiens :

L'Etat est chargé de traiter pour les communes les impôts sur les personnes physiques et morales. Il établit les comptes fiscaux, les estimations fiscales et se charge de la taxation. Ainsi la production complète d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation. Les déclarations fiscales 2025 sont complétées dès 2026. L'administration cantonale estime les recettes fiscales de l'année en tenant compte de différents paramètres, dont l'enquête conjoncturelle établie auprès d'un panel d'entreprises.

Ceci constitue un facteur d'incertitude important, sachant que les productions des années précédentes ne sont pas finalisées, sans oublier que le pourcentage de notification a un fort impact sur la fiabilité de l'estimation. Les écarts sur exercices antérieurs nous le démontrent d'année en année : un grand nombre d'entreprises, dont les plus grands contribuables, mettent plusieurs années avant de compléter leur taxation.

Dans ses estimations budgétaires, l'Etat ne tient pas compte des impacts potentiels liés à l'augmentation de la population ou du nombre d'entreprises et de leurs employés dans la Commune. Il revient au Conseil administratif de le faire, tâche complexe qu'il exécute avec circonspection. Notre estimation 2025 était ainsi de CHF 13'655'684 supérieure à celle de l'Etat, soit près de 13.59% (2024 : CHF 6'206'548, +5% supérieure à celle de l'Etat).

Dans les comptes 2025, les recettes fiscales des personnes morales et physiques 2025 (incluant les correctifs des années précédentes) sont finalement de CHF 34'101'309 supérieures au budget de l'Etat, soit + 29% (2024 : +45%, CHF +52'344'602).

Impôt sur les personnes morales :

Pour l'impôt sur les personnes morales, nous avons un écart positif de CHF 20'784'997 (2024 : CHF 39'925'538). C'est donc cet impôt qui représente la plus grande part de l'écart positif de nos recettes fiscales et donc de notre résultat annuel.

Si nous prenons tout d'abord la part liée aux correctifs des années précédentes, l'écart par rapport au budget se monte à CHF 9'044'071 (2024 : CHF 20'066'686). Le montant

total des correctifs 2025 se montent à 16 millions, il provient principalement des années 2022 à 2024 (2024 : 22 millions)

En ce qui concerne nos résultats fiscaux estimés sur l'année de taxation 2025, l'écart se monte à CHF 11'740'926 par rapport au budget (2024 : CHF 19'858'852). L'Etat nous a expliqué que l'écart provenait de 5 entreprises qui ont déposé leurs taxations 2023 et 2024 dans le courant de 2025. Pas d'écart provenant de nouvelles entreprises. Le total de l'impôt estimé se monte à 49 millions (2024 : 52 millions).

Meyrin semble une nouvelle fois bien lotie en comparaison avec la majorité des autres communes, mais on voit aussi que ces montants importants sont liés à une poignée d'entreprises, dont la marche des affaires est très positive depuis quelques années.

Impôt sur les personnes physiques (y.c. impôt à la source) :
En ce qui concerne l'impôt sur les personnes physiques (y.c. impôt à la source), l'écart négatif est de CHF -2'527'850, (2024 : CHF 4'663'909), dont la moitié est due aux correctifs des années précédentes. Plus précisément, l'impôt sur les personnes physiques a un écart de CHF 424'794 (2024 : CHF 1'423'549), et l'impôt à la source de CHF -2'952'644 (2024 : 3'240'360). Selon les informations de l'Etat, l'impôt à la source a subi une détérioration des recettes principalement pour les années 2023 et 2024, et par conséquent pour son estimation 2025. Elle résulterait d'un effet de masse et non de cas spécifiques. Le montant total de l'impôt des personnes physiques, y compris correctifs, se monte à CHF 27 millions (2024 : 31 millions) ; et celui de l'impôt à la source à CHF 32 millions (2024 : 36 millions).

Fonds :
Au niveau du fonds de péréquation, qui est alimenté par 20% des recettes fiscales des personnes morales de l'ensemble du territoire, les recettes sont légèrement en baisse. L'écart négatif pour Meyrin est de CHF -283'083 (2024 : CHF -304'343). Le total est de CHF 3'822'819 (2024 : 3'343'445).

Le fonds créé en remplacement de la taxe professionnelle, alimenté par 28.5 ct des impôts des personnes morales, est inférieur de CHF 43'982 au budget (2024 : supérieur de CHF 1'847'705) et se monte à CHF 22'386'067 (2024 : 24'266'587).

Taxe professionnelle :

La fin de la taxe professionnelle a été votée pour le 31 décembre 2023. Les travaux de taxations liés aux années précédentes ont rapporté CHF 529'370, soit légèrement plus que le budget (2024 : CHF 2'173'670 en 2024). Seuls trois dossiers restaient ouverts au 31 décembre 2025.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement totalisent 157 millions (2024 : 164 millions). Le non dépensé de 4 millions provient principalement des charges salariales et des charges de biens et services.

INVESTISSEMENTS

En 2025, nos charges d'investissements s'élèvent à CHF 28'021'094 (2024 : CHF 17'495'114) et les recettes à CHF 2'353'125 (2024 : CHF 1'181'094), soit CHF 25'667'969 (2024 : CHF 16'314'020) d'investissements nets. Ces investissements sont bien loin des CHF 49 millions estimés au budget. Cela s'explique principalement par le retard pris sur certains projets, dont la rénovation de l'école de Meyrin-Village, la Voie verte, l'achat de la parcelle Caillat, le centre commercial Champs-Fréchets et le BHNS.

EMPRUNTS

Il n'y a pas eu d'emprunt supplémentaire nécessaire en 2025 ; nous avons même pu rembourser un emprunt de CHF 5'000'000. Le montant total d'emprunts s'élève à CHF 52'000'000 au 31 décembre 2025 (2024 : CHF 57'000'000). Les investissements 2025 ont donc été entièrement autofinancés.

CONCLUSION

Les résultats fiscaux 2025 étaient très attendus. La baisse fiscale de presque 10 millions votée dès 2025 est couverte par les recettes fiscales. Mais la question se pose : les recettes fiscales à venir permettront-elles de financer les charges de fonctionnement qui découleront des investissements à venir, ainsi que des autres évolutions budgétaires (dont le développement de prestations publiques) ? L'augmentation voulue par l'ensemble de la classe politique des places de crèches, le développement de Corzon, le développement d'équipements publics à Cointrin en lien avec la hausse de la population, notre nouveau centre de voirie, les différents rénovations et agrandissements, ainsi que les changements

liés à des décisions cantonales, impliquent non seulement des coûts d'investissements, mais également des charges de fonctionnement supplémentaires importantes.

Les développements de la situation géopolitique à venir et leurs impacts sur l'économie devront être suivis de près, tout comme l'évolution des entreprises sur notre territoire. Nos résultats toujours positifs sont liés à une poignée d'entreprises, dont la marche des affaires est très prospère depuis quelques années. Ces éléments rappellent toute la difficulté d'établir des estimations fiscales sur des données soumises à de fortes variations potentielles et de piloter une administration telle que la nôtre.

Nous n'avons jusqu'ici jamais dû faire de priorisations liées aux prestations supplémentaires. Mais au vu de tous les projets en cours et ceux en gestation, sur lesquels ont été posés des intentions politiques, il sera nécessaire, dans cette législature de déterminer des priorités. Les décisions prises aujourd'hui impacteront non seulement la qualité des prestations de demain, mais aussi la situation financière de la Ville.

J'aimerais conclure en adressant tous mes remerciements à l'ensemble de nos collaboratrices et nos collaborateurs qui, jour après jour, par vents et marées, mettent leur professionnalisme et leurs compétences au service de notre administration et de nos administrés-ées. Sans elles et sans eux, nous ne pourrions rendre des prestations de qualité à nos citoyennes et citoyens.

Un merci particulier au service des finances pour l'établissement des comptes annuels 2025, et l'énorme travail de nomenclature et de contrôle minutieux que requiert un tel exercice.

Nous remercions également le Conseil municipal pour son soutien et l'ensemble de la population pour sa confiance.

Nous vous proposons de renvoyer les comptes à l'étude dans les commissions organisées et agendées.

Laurent Tremblet
Conseiller administratif en charge des finances

2. BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

(à trois positions de nature)

		31 décembre 2024	31 décembre 2025
1	**Actif**	**494'326'299.32**	**502'900'560.19**
10	**Patrimoine financier**	**241'354'115.92**	**240'046'600.04**
100	Disponibilités et placements à court terme	78'359'551.58	58'503'957.79
101	Créances	28'189'417.86	25'721'547.24
102	Placements financiers à court terme	25'000'000.00	42'000'000.00
104	Actifs de régularisation	8'103'243.83	12'218'943.86
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	100'253.41	27'827.69
107	Placements financiers	12'417'673.30	12'550'226.05
108	Immobilisations corporelles PF	89'183'975.94	89'024'097.41
14	**Patrimoine administratif**	**252'972'183.40**	**262'853'960.15**
140	Immobilisations corporelles du PA	240'058'876.78	248'393'988.16
142	Immobilisations incorporelles	199'870.96	234'498.32
145	Participations, capital social	2'414'691.75	2'414'691.75
146	Subventions d'investissements	10'298'743.91	11'810'781.92
2	**Passif**	**494'326'299.32**	**502'900'560.19**
20	**Capitaux de tiers**	**97'498'949.73**	**83'228'768.60**
200	Engagements courants	6'560'797.60	7'533'879.46
201	Engagements financiers à court terme	5'000'000.00	5'000'000.00
204	Passifs de régularisation	21'111'947.43	11'327'991.66
205	Provisions à court terme	12'524'990.62	12'081'303.51
206	Engagements financiers à long terme	52'170'654.68	47'155'034.57
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	130'559.40	130'559.40
29	**Capital propre**	**396'827'349.59**	**419'671'791.59**
291	Fonds enregistrés comme capital propre	1'989'747.81	1'986'678.40
299	Excédent/découvert du bilan	394'837'601.78	417'685'113.19

3. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(présentation échelonnée du résultat)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
Charges d'exploitation		**162'541'535.30**	**160'219'509**	**155'368'980.80**
30	Charges de personnel	76'883'363.98	73'790'499	71'376'654.95
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	30'970'939.51	28'064'731	25'632'316.85
33	Amortissements du patrimoine administratif	14'504'445.03	15'417'444	15'259'956.00
36	Charges de transfert	40'182'786.78	42'938'535	43'100'053.00
37	Subventions redistribuées	-	8'300	-
Revenus d'exploitation		**191'326'680.06**	**153'512'833**	**172'014'999.47**
40	Revenus fiscaux	172'051'394.32	133'671'951	151'624'745.85
42	Taxes	12'297'571.20	12'269'125	13'023'471.22
43	Revenus divers	184'682.10	457'369	384'401.92
46	Revenus de transfert	6'793'032.44	7'106'088	6'982'380.48
47	Subventions à redistribuer	-	8'300	-
Résultat d'exploitation		**28'785'144.76**	**-6'706'676**	**16'646'018.67**
34	Charges financières	904'719.74	915'821	1'013'314.31
44	Revenus financiers	6'671'400.93	6'127'017	7'211'737.64
Résultat financier		**5'766'681.19**	**5'211'196**	**6'198'423.33**
RESULTAT OPERATIONNEL		**34'551'825.95**	**-1'495'480**	**22'844'442.00**
RESULTAT EXTRAORDINAIRE		-	-	-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS		**34'551'825.95**	**-1'495'480**	**22'844'442.00**

**dans ce tableau, les imputations internes 39/49 n'apparaissent pas*

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
0	**ADMINISTRATION GENERALE**			
	TOTAL CHARGES	**32'819'253.27**	**25'215'389**	**16'709'409.30**
	TOTAL REVENUS	**1'618'132.97**	**2'501'404**	**1'932'587.92**
01	**Législatif et exécutif**			
	TOTAL CHARGES	**1'575'862.33**	**1'861'770**	**1'695'425.35**
	TOTAL REVENUS	**6'279.41**	**-**	**3'731.68**
30	Charges de personnel	1'248'838.39	1'355'036	1'253'958.91
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	206'174.63	387'545	343'684.94
36	Charges de transfert	96'463.00	111'800	89'445.00
39	Imputations internes	24'386.31	7'389	8'336.50
42	Taxes	6'279.41	-	3'731.68
02	**Services généraux**			
	TOTAL CHARGES	**31'243'390.94**	**23'353'619**	**15'013'983.95**
	TOTAL REVENUS	**1'611'853.56**	**2'501'404**	**1'928'856.24**
30	Charges de personnel	23'803'837.62	15'895'864	7'487'061.13
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'036'746.74	3'919'541	3'993'048.54
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'516'478.65	1'601'504	1'575'748.73
34	Charges financières	1'100.00	-	13'861.95
36	Charges de transfert	1'872'254.17	1'934'005	1'935'676.34
39	Imputations internes	12'973.76	2'705	8'587.26
42	Taxes	591'803.84	2'216'184	899'673.51
43	Revenus divers	97'897.75	200'767	232'762.60
44	Revenus financiers	82'904.64	77'620	91'233.15
49	Imputations internes	839'247.33	6'833	705'186.98
1	**ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE**			
	TOTAL CHARGES	**9'509'131.01**	**10'422'050**	**11'360'103.73**
	TOTAL REVENUS	**2'408'248.05**	**2'007'785**	**3'241'422.10**
11	**Sécurité publique**			
	TOTAL CHARGES	**4'398'975.29**	**4'651'805**	**5'061'075.16**
	TOTAL REVENUS	**1'108'588.69**	**720'052**	**1'418'133.52**
30	Charges de personnel	3'923'792.55	4'268'580	4'499'954.28
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	460'171.69	348'959	535'255.33
33	Amortissements du patrimoine administratif	10'387.00	26'725	24'721.00

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
36	Charges de transfert	4'624.05	6'324	500.00
39	Imputations internes	-	1'217	644.55
42	Taxes	1'108'588.69	720'052	1'417'941.52
49	Imputations internes	-	-	192.00

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
14	**Questions juridiques**			
	TOTAL CHARGES	**1'890'534.78**	**2'018'127**	**2'523'181.06**
	TOTAL REVENUS	**1'193'330.66**	**1'172'470**	**1'720'264.30**
30	Charges de personnel	1'765'017.72	1'870'487	2'361'533.08
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	113'023.76	135'469	151'238.88
36	Charges de transfert	10'643.30	11'671	10'359.10
39	Imputations internes	1'850.00	500	50.00
42	Taxes	469'083.40	401'613	481'321.89
44	Revenus financiers	670'047.26	726'757	1'179'942.41
46	Revenus de transfert	53'650.00	43'350	58'250.00
49	Imputations internes	550.00	750	750.00
15	**Service du feu**			
	TOTAL CHARGES	**2'661'045.48**	**3'166'151**	**3'128'802.05**
	TOTAL REVENUS	**6'163.30**	**22'363**	**3'728.59**
30	Charges de personnel	264'838.57	335'547	276'234.28
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	164'522.91	181'529	177'440.97
33	Amortissements du patrimoine administratif	66'424.00	73'285	81'755.80
36	Charges de transfert	2'164'580.00	2'575'790	2'592'491.00
39	Imputations internes	680.00	-	880.00
42	Taxes	337.30	-	1'724.59
49	Imputations internes	5'826.00	22'363	2'004.00
16	**Défense**			
	TOTAL CHARGES	**558'575.46**	**585'967**	**647'045.46**
	TOTAL REVENUS	**100'165.40**	**92'900**	**99'295.69**
30	Charges de personnel	78'365.98	82'439	102'663.19
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	60'612.76	55'716	51'201.82
33	Amortissements du patrimoine administratif	47'898.23	69'281	68'653.47
36	Charges de transfert	371'698.49	378'531	424'526.98
42	Taxes	10'558.20	11'045	13'266.09
44	Revenus financiers	86'607.20	78'855	83'029.60
46	Revenus de transfert	3'000.00	3'000	3'000.00
2	**FORMATION**			
	TOTAL CHARGES	**17'475'215.76**	**18'363'668**	**18'367'555.10**

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
	TOTAL REVENUS	**2'050'398.89**	**1'987'623**	**1'964'491.72**
21	**Scolarité obligatoire**			
	TOTAL CHARGES	**17'242'005.54**	**18'076'773**	**18'114'646.87**
	TOTAL REVENUS	**1'979'474.89**	**1'910'063**	**1'884'982.42**
30	Charges de personnel	3'326'661.62	3'642'163	3'984'214.06
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'519'294.91	5'683'756	5'463'462.54
33	Amortissements du patrimoine administratif	3'999'480.52	4'113'420	4'081'299.88
36	Charges de transfert	4'393'090.00	4'635'760	4'581'594.68
39	Imputations internes	3'478.49	1'674	4'075.71
42	Taxes	1'498'158.94	1'646'623	1'591'507.37
43	Revenus divers	-	-	107.40
44	Revenus financiers	121'696.95	129'331	118'236.65
46	Revenus de transfert	359'619.00	134'109	175'131.00

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
22	**Ecoles spéciales**			
	TOTAL CHARGES	**74'098.13**	**102'193**	**83'984.84**
	TOTAL REVENUS	**66'599.00**	**72'560**	**73'557.00**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	74'098.13	102'193	83'508.44
36	Charges de transfert	-	-	476.40
42	Taxes	66'599.00	72'560	73'557.00
23	**Formation professionnelle initiale**			
	TOTAL CHARGES	**750.00**	**750**	**1'000.00**
36	Charges de transfert	750.00	750	1'000.00
25	**Ecoles de formation générale**			
	TOTAL CHARGES	**2'250.00**	**2'250**	**1'750.00**
36	Charges de transfert	2 250.00	2'250	1 750.00
29	**Autres systèmes éducatifs**			
	TOTAL CHARGES	**156'112.09**	**181'702**	**166'173.39**
	TOTAL REVENUS	**4'325.00**	**5'000**	**5'952.30**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	105'222.19	111'702	107'451.24
36	Charges de transfert	50'889.90	70'000	58'722.15
46	Revenus de transfert	4'325.00	5'000	5'952.30
3	**CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE**			
	TOTAL CHARGES	**34'172'971.71**	**36'157'698**	**37'705'448.79**
	TOTAL REVENUS	**2'734'135.99**	**2'767'542**	**2'765'983.77**
31	**Héritage culturel**			
	TOTAL CHARGES	**2'162'923.76**	**2 033 440.00**	**2'416'395.11**
	TOTAL REVENUS	**27'350.26**	**-**	**38'978.89**
30	Charges de personnel	1'560'278.60	1'565'387	1'768'538.99
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	408'450.77	381'179	422'800.64
33	Amortissements du patrimoine administratif	36'464.79	47'274	40'483.34
36	Charges de transfert	-	39'600	55'400.00
39	Imputations internes	157'729.60	-	129'172.14

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
42	Taxes	27'350.26	-	38'978.89

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
32	**Culture, autres**			
	TOTAL CHARGES	**7'692'639.87**	**8'469'280**	**9'044'583.88**
	TOTAL REVENUS	**443'949.93**	**522'608**	**572'755.73**
30	Charges de personnel	4'252'815.47	4'849'534	5'330'587.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'065'700.73	2'534'124	2'258'201.51
33	Amortissements du patrimoine administratif	254'867.00	299'704	283'038.88
36	Charges de transfert	551'002.00	767'028	708'424.23
39	Imputations internes	568'254.67	18'890	464'332.26
42	Taxes	338'157.83	409'502	479'207.23
43	Revenus divers	-	-	2'779.66
44	Revenus financiers	18'000.00	18'000	18'000.00
46	Revenus de transfert	63'470.00	85'000	64'540.05
49	Imputations internes	24'322.10	10'106	8'228.79
33	**Médias**			
	TOTAL CHARGES	**998'414.04**	**868'725**	**793'382.23**
	TOTAL REVENUS	**192'137.31**	**91'216**	**2'955.16**
30	Charges de personnel	433'197.85	387'123	406'644.08
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	534'750.87	428'952	318'221.93
36	Charges de transfert	17'925.00	52'650	58'050.00
39	Imputations internes	12'540.32	-	10'466.22
42	Taxes	32'137.31	91'216	2'955.16
46	Revenus de transfert	160'000.00	-	-
34	**Sport et loisirs**			
	TOTAL CHARGES	**23'318'994.04**	**24'786'253**	**25'451'087.57**
	TOTAL REVENUS	**2'070'698.49**	**2'153'718**	**2'151'293.99**
30	Charges de personnel	9'310'918.57	9'886'591	11'212'074.01
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'800'198.26	5'853'152	5'610'799.25
33	Amortissements du patrimoine administratif	3'242'394.42	3'795'866	3'576'552.64
36	Charges de transfert	4'838'502.49	5'198'619	4'934'667.06
37	Subventions à redistribuer	-	8'300	-
39	Imputations internes	126'980.30	43'725	116'994.61
42	Taxes	1'805'435.50	1'677'353	1'762'678.64
43	Revenus divers	86'084.35	255'521	147'420.20
44	Revenus financiers	137'216.14	173'044	205'737.15
46	Revenus de transfert	39'000.00	39'000	33'253.00

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
47	Subventions à redistribuer	-	8'300	-
49	Imputations internes	2'962.50	500	2'205.00

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
4	**SANTE**			
	TOTAL CHARGES	**343'746.10**	**236'531**	**214'454.90**
	TOTAL REVENUS	**94'049.25**	**93'233**	**93'352.40**
42	**Soins ambulatoires**			
	TOTAL CHARGES	**227'938.90**	**105'274**	**83'310.10**
	TOTAL REVENUS	**92'986.25**	**93'233**	**93'352.40**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	67'994.90	88'274	67'910.10
36	Charges de transfert	159'944.00	17'000	15'400.00
42	Taxes	1'122.75	-	-
44	Revenus financiers	91'863.50	93'233	93'352.40
43	**Prévention**			
	TOTAL CHARGES	**45'337.47**	**49'047**	**42'042.82**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	37'337.47	34'047	34'542.82
36	Charges de transfert	8'000.00	15'000	7'500.00
49	**Santé publique, non mentionné ailleurs**			
	TOTAL CHARGES	**70'469.73**	**82'210**	**89'101.98**
	TOTAL REVENUS	**1'063.00**	**-**	**-**
30	Charges de personnel	60'201.43	66'139	71'510.38
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10'268.30	16'071	17'591.60
42	Taxes	1'063.00	-	-
5	**PREVOYANCE SOCIALE**			
	TOTAL CHARGES	**29'651'370.42**	**32'384'649**	**34'379'314.66**
	TOTAL REVENUS	**6'358'507.98**	**5'751'981**	**6'276'012.10**
52	**Invalidité**			
	TOTAL CHARGES	**14'800.00**	**15'000**	**9'000.00**
36	Charges de transfert	14'800.00	15'000	9'000.00
53	**Vieillesse et survivants**			
	TOTAL CHARGES	**336'228.40**	**366'837**	**349'380.10**
30	Charges de personnel	302'280.80	318'397	304'762.30
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	30'947.60	29'440	25'617.80

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
36	Charges de transfert	3'000.00	19'000	19'000.00
54	**Famille et jeunesse**			
	TOTAL CHARGES	**23'331'114.80**	**25'489'378**	**27'063'199.51**
	TOTAL REVENUS	**6'173'972.61**	**5'592'919**	**6'054'777.73**
30	Charges de personnel	18'505'018.74	20'104'083	21'983'665.21
31	Charges de biens et services et autres charges d'e	1'839'658.81	1'956'762	1'935'720.92
33	Amortissements du patrimoine administratif	988'423.00	1'013'415	1'004'509.69
36	Charges de transfert	1'997'889.25	2'413'718	2'139'303.69
39	Imputations internes	125.00	1'400	-
42	Taxes	4'910'679.66	4'391'362	5'273'753.53
44	Revenus financiers	5'548.95	5'078	5'270.20
46	Revenus de transfert	1'257'744.00	1'196'479	775'754.00

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
55	**Chômage**			
	TOTAL CHARGES	**2'166'654.43**	**2'452'515**	**2'586'098.48**
	TOTAL REVENUS	**106'038.00**	**112'552**	**101'886.27**
30	Charges de personnel	1'897'249.67	2'161'704	2'374'044.21
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	125'631.71	164'269	128'145.58
33	Amortissements du patrimoine administratif	52'984.00	53'042	52'985.68
36	Charges de transfert	90'789.05	73'500	27'725.80
39	Imputations internes	-	-	3'197.21
42	Taxes	58'038.00	54'552	68'916.27
46	Revenus de transfert	48'000.00	58'000	32'970.00
57	**Aide sociale et domaine de l'asile**			
	TOTAL CHARGES	**2'489'370.93**	**2'821'107**	**2'971'305.85**
	TOTAL REVENUS	**78'497.37**	**46'510**	**119'348.10**
30	Charges de personnel	1'388'793.09	1'649'492	1'841'202.39
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	53'548.05	65'016	65'871.94
33	Amortissements du patrimoine administratif	384.00	342	382.86
36	Charges de transfert	1'046'645.79	1'106'257	1'063'848.66
42	Taxes	69'377.97	36'510	103'216.90
46	Revenus de transfert	9'119.40	10'000	16'131.20
59	**Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs**			
	TOTAL CHARGES	**1'313'201.86**	**1'239'812**	**1'400'330.72**
30	Charges de personnel	75'371.86	71'008	82'846.22
36	Charges de transfert	1'237'830.00	1'168'804	1'317'484.50
6	**TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS**			
	TOTAL CHARGES	**4'814'993.06**	**5'165'780**	**5'500'974.21**
	TOTAL REVENUS	**520'147.54**	**424'974**	**437'220.90**
61	**Circulation routière**			
	TOTAL CHARGES	**4'702'346.72**	**4'940'460**	**5'397'009.94**
	TOTAL REVENUS	**387'234.44**	**178'146**	**312'561.35**
30	Charges de personnel	2'053'670.46	2'083'681	2'510'985.38
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'066'935.84	1'181'445	1'073'640.89
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'509'815.02	1'603'675	1'739'587.97
36	Charges de transfert	71'925.40	71'659	71'925.70

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
39	Imputations internes	-	-	870.00
42	Taxes	172'174.74	21'571	136'870.45
44	Revenus financiers	172'374.70	113'890	132'135.90
49	Imputations internes	42'685.00	42'685	43'555.00
62	**Transports publics**			
	TOTAL CHARGES	**112'646.34**	**225'320**	**103'964.27**
	TOTAL REVENUS	**117'284.75**	**231'200**	**108'927.00**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	112'646.34	225'320	103'964.27
42	Taxes	117'284.75	231'200	108'927.00

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
64	**Télécommunications**			
	TOTAL REVENUS	**15'628.35**	**15'628**	**15'732.55**
44	Revenus financiers	15'628.35	15'628	15'732.55
7	**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**			
	TOTAL CHARGES	**8'828'280.14**	**9'599'505**	**9'247'519.92**
	TOTAL REVENUS	**2'126'216.80**	**1'517'006**	**2'042'739.91**
71	**Approvisionnement en eau**			
	TOTAL CHARGES	**58'333.23**	**78'351**	**86'284.92**
	TOTAL REVENUS	**149.50**	**-**	**373.67**
30	Charges de personnel	18'349.30	27'969	34'952.77
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	37'723.93	38'975	40'096.68
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'260.00	11'407	11'235.47
42	Taxes	149.50	-	373.67
72	**Traitement des eaux usées**			
	TOTAL CHARGES	**2'319'973.98**	**2'344'660**	**2'315'299.33**
	TOTAL REVENUS	**1'243'629.11**	**1'321'091**	**1'544'699.88**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	105'532.63	128'420	93'457.19
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'213'478.00	2'216'240	2'218'098.93
39	Imputations internes	963.35	-	3'743.21
46	Revenus de transfert	1'243'629.11	1'321'091	1'544'699.88
73	**Gestion des déchets**			
	TOTAL CHARGES	**4'455'038.99**	**4'641'052**	**4'701'585.52**
	TOTAL REVENUS	**801'968.06**	**125'429**	**377'812.81**
30	Charges de personnel	1'519'146.30	1'645'056	1'932'185.08
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'491'924.49	2'538'769	2'308'374.08
33	Amortissements du patrimoine administratif	434'448.00	451'721	455'520.51
36	Charges de transfert	9'520.20	5'506	5'505.85
42	Taxes	801'268.06	124'348	369'078.15
43	Revenus divers	700.00	1'081	1'332.06
46	Revenus de transfert	-	-	7'402.60

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
76	**Lutte contre la pollution de l'environnement**			
	TOTAL CHARGES	**919'034.60**	**1'225'328**	**949'524.69**
	TOTAL REVENUS	**-2'215.00**	**17'446**	**53'894.25**
30	Charges de personnel	98'520.83	86'631	88'230.96
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	386'851.57	518'617	387'975.91
36	Charges de transfert	432'608.00	618'543	470'589.97
39	Imputations internes	1'054.20	1'537	2'727.85
42	Taxes	-2'446.00	2'446	-
44	Revenus financiers	231.00	-	335.00
46	Revenus de transfert	-	15'000	53'559.25

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

			Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
77		**Protection de l'environnement, autres**			
		TOTAL CHARGES	**976'661.94**	**1'310'114**	**1'194'825.46**
		TOTAL REVENUS	**82'685.13**	**53'040**	**65'959.30**
	30	Charges de personnel	615'453.87	848'561	803'328.26
	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	133'910.27	226'010	150'713.05
	33	Amortissements du patrimoine administratif	29'021.00	40'543	45'381.15
	36	Charges de transfert	198'276.80	195'000	195'000.00
	39	Imputations internes	-	-	403.00
	42	Taxes	82'685.13	53'040	65'959.30
79		**Aménagement du territoire**			
		TOTAL CHARGES	**99'237.40**	**-**	**-**
	33	Amortissements du patrimoine administratif	99'237.40	-	-
8		**ECONOMIE PUBLIQUE**			
		TOTAL CHARGES	**399'626.06**	**660'679**	**581'024.59**
		TOTAL REVENUS	**2'135'934.86**	**2'073'052**	**2'348'144.56**
85		**Industrie, artisanat et commerce**			
		TOTAL CHARGES	**399'626.06**	**660'679**	**581'024.59**
	30	Charges de personnel	276'456.92	373'709	444'554.17
	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	118'592.21	282'770	128'829.17
	39	Imputations internes	4'576.93	4'200	7'641.25
87		**Combustibles et énergie**			
		TOTAL REVENUS	**2'135'934.86**	**2'073'052**	**2'348'144.56**
	44	Revenus financiers	2'135'934.86	2'073'052	2'348'144.56
9		**FINANCES ET IMPOTS**			
		TOTAL CHARGES	**26'347'260.44**	**23'012'618**	**23'078'611.68**
		TOTAL REVENUS	**178'867'901.59**	**140'598'487**	**158'886'903.50**
91		**Impôts**			
		TOTAL CHARGES	**9'473'438.45**	**4'283'269**	**4'083'379.97**
		TOTAL REVENUS	**175'690'489.26**	**137'935'600**	**155'949'561.84**
	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'773'923.34	413'538	-480'904.42
	36	Charges de transfert	4'699'515.11	3'869'731	4'564'284.39

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
40	Revenus fiscaux	172'051'394.32	133'671'951	151'624'745.85
42	Taxes	119'666.88	96'948	110'711.00
44	Revenus financiers	3'637.98	4'404	2'367.79
46	Revenus de transfert	3'515'790.08	4'162'297	4'211'737.20
92	**Conventions fiscales**			
	TOTAL CHARGES	**9'731'982.78**	**10'637'936**	**10'813'298.50**
36	Charges de transfert	9'731'982.78	10'637'936	10'813'298.50

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
93	**Péréquation financière et compensation des charges**			
	TOTAL CHARGES	**6'105'388.00**	**6'927'103**	**6'927'103.00**
36	Charges de transfert	6'105'388.00	6'927'103	6'927'103.00
95	**Parts aux recettes, autres**			
	TOTAL REVENUS	**1'923.50**	**-**	**-**
46	Revenus de transfert	1'923.50	-	-
96	**Administration de la fortune et de la dette**			
	TOTAL CHARGES	**1'036'451.21**	**1'164'310**	**1'254'830.21**
	TOTAL REVENUS	**3'141'726.48**	**2'629'125**	**2'937'341.66**
30	Charges de personnel	104'287.77	215'318	220'924.61
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	28'543.70	33'171	34'453.24
34	Charges financières	903'619.74	915'821	999'452.36
42	Taxes	12'017.08	11'000	19'121.38
44	Revenus financiers	3'129'709.40	2'618'125	2'918'220.28
97	**Redistributions**			
	TOTAL REVENUS	**33'762.35**	**33'762**	**-**
46	Revenus de transfert	33'762.35	33'762	-
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL CHARGES	**164'361'847.97**	**161'218'567**	**157'144'416.88**
	TOTAL REVENUS	**198'913'673.92**	**159'723'087**	**179'988'858.88**
		34'551'825.95	**1 495 480.00-**	**22'844'442.00**

5. COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
0	**ADMINISTRATION GENERALE**			
	TOTAL DEPENSES	**4'789'426.96**	**13'002'828**	**6'592'925.32**
	TOTAL RECETTES	**-**	**1'000'000**	**2'091.00**
02	**Services généraux**			
	TOTAL DEPENSES	**4'789'426.96**	**13'002'828**	**6'592'925.32**
	TOTAL RECETTES	**-**	**1'000'000**	**2'091.00**
50	Immobilisations corporelles	2'980'202.66	11'153'828	4'834'244.96
52	Immobilisations incorporelles	90'324.30	100'000	9'680.36
55	Participations et capital social	300.00	-	-
56	Subventions d'investissements propres	1'718'600.00	1'749'000	1'749'000.00
63	Subventions d'investissements acquises	-	1'000'000	2'091.00
1	**ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE**			
	TOTAL DEPENSES	**280'565.55**	**32'693**	**231'858.85**
	TOTAL RECETTES	**1.00**	**0**	**1.00**
11	**Sécurité publique**			
	TOTAL DEPENSES	**42'529.00**	**3'500**	**79'434.90**
	TOTAL RECETTES	**-**	**-**	**1.00**
50	Immobilisations corporelles	42'529.00	3'500	79'434.90
60	Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	-	-	1.00
15	**Service du feu**			
	TOTAL DEPENSES	**103'798.55**	**16'146**	**42'074.40**
50	Immobilisations corporelles	103'798.55	16'146	42'074.40
16	**Défense**			
	TOTAL DEPENSES	**134'238.00**	**13'046**	**110'349.55**
	TOTAL RECETTES	**1.00**	-	**-**
50	Immobilisations corporelles	134'238.00	13'046	110'349.55
60	Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	1.00	-	-
2	**FORMATION**			
	TOTAL DEPENSES	**2'781'276.24**	**12'962'560**	**9'158'665.03**
	TOTAL RECETTES	**40'926.00**	**650'741**	**966'000.00**
21	**Scolarité obligatoire**			
	TOTAL DEPENSES	**2'781'276.24**	**12'962'560**	**9'158'665.03**
	TOTAL RECETTES	**40'926.00**	**650'741**	**966'000.00**
50	Immobilisations corporelles	2'781'276.24	12'962'560	9'158'665.03
63	Subventions d'investissements acquises	40'926.00	650'741	966'000.00

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
3	**CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE**			
	TOTAL DEPENSES	**4'423'019.88**	**12'942'592**	**7'845'344.74**
	TOTAL RECETTES	**286'845.36**	**263'295**	**1'298'580.64**
31	**Héritage culturel**			
	TOTAL DEPENSES	**93'098.41**	**300'000**	**121'369.24**
	TOTAL RECETTES	**-**	**-**	**822.00**
50	Immobilisations corporelles	93'098.41	300'000	121'369.24
63	Subventions d'investissements acquises	-	-	822.00
32	**Culture, autres**			
	TOTAL DEPENSES	**170'943.50**	**105'053**	**249'179.63**
	TOTAL RECETTES	**1.00**	**-**	**-**
50	Immobilisations corporelles	130'317.60	105'053	249'179.63
56	Subventions d'investissements propres	40'625.90	-	-
60	Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	1.00	-	-
33	**Médias**			
	TOTAL DEPENSES	**-**	**100'000**	**-**
50	Immobilisations corporelles	-	100'000	-
34	**Sport et loisirs**			
	TOTAL DEPENSES	**4'158'977.97**	**12'437'539**	**7'474'795.87**
	TOTAL RECETTES	**286'844.36**	**263'295**	**1'297'758.64**
50	Immobilisations corporelles	4'158'977.97	12'437'539	7'474'795.87
56	Subventions d'investissements propres	-	-	-
60	Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	2.00	-	2.00
63	Subventions d'investissements acquises	286'842.36	263'295	1'297'756.64
5	**PREVOYANCE SOCIALE**			
	TOTAL DEPENSES	**239'757.59**	**825'393**	**325'565.40**
54	**Famille et jeunesse**			
	TOTAL DEPENSES	**237'790.77**	**824'143**	**323'827.68**
50	Immobilisations corporelles	237'790.77	824'143	323'827.68
55	**Chômage**			
	TOTAL DEPENSES	**1'966.82**	**1'250**	**1'737.72**
50	Immobilisations corporelles	1'966.82	1'250	1'737.72
6	**TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS**			
	TOTAL DEPENSES	**1'911'567.97**	**10'695'929**	**2'819'469.14**
	TOTAL RECETTES	**355'988.56**	**4'986'434**	**86'451.62**
61	**Circulation routière**			

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
	TOTAL DEPENSES	**1'911'567.97**	**10'695'929**	**2'819'469.14**
	TOTAL RECETTES	**355'988.56**	**4'986'434**	**86'451.62**
50	Immobilisations corporelles	1'911'567.97	10'695'929	2'819'469.14
60	Transfert d'immobilisations corporelles dans le	2.00	-	3.00
61	Remboursements	-	-	-
63	Subventions d'investissements acquises	355'986.56	4'986'434	86'448.62
7	**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**			
	TOTAL DEPENSES	**2'648'169.18**	**5'851'422**	**841'176.64**
	TOTAL RECETTES	**76'002.00**	-	**1.00**
71	**Approvisionnement en eau**			
	TOTAL DEPENSES	**222'686.73**	**39'424**	**40'495.35**
50	Immobilisations corporelles	222'686.73	39'424	40'495.35
72	**Traitement des eaux usées**			
	TOTAL DEPENSES	**1'035'642.97**	**3'615'843**	**44'214.31**
50	Immobilisations corporelles	1'035'642.97	3'615'843	44'214.31
73	**Gestion des déchets**			
	TOTAL DEPENSES	**1'072'195.40**	**508'156**	**357'467.34**
	TOTAL RECETTES	**76'001.00**	-	**1.00**
50	Immobilisations corporelles	1'072'195.40	508'156	357'467.34
60	Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	1.00	-	1.00
63	Subventions d'investissements acquises	76 000.00		
76	**Lutte contre la pollution de l'environnement**			
	TOTAL DEPENSES	**131'379.73**	**1'100'000**	**289'274.41**
50	Immobilisations corporelles	-	500'000	-
56	Subventions d'investissements propres	131'379.73	600'000	289'274.41
77	**Protection de l'environnement, autres**			
	TOTAL DEPENSES	**88'330.00**	**161'083**	**56'775.23**
	TOTAL RECETTES	**1.00**	-	-
50	Immobilisations corporelles	88'330	161'083	56'775.23
60	Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	1.00	-	-
79	**Aménagement du territoire**			
	TOTAL DEPENSES	**97'934.35**	**426'916**	**52'950.00**
	TOTAL RECETTES	-	-	-
50	Immobilisations corporelles	-	237'913	-
52	Immobilisations incorporelles	97'934.35	189'003	52'950.00

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
61	Remboursements	-	-	-
9	**FINANCES ET IMPOTS**			
	TOTAL DEPENSES	**421'330.73**	-	**206'089.29**
	TOTAL RECETTES	**421'330.73**	-	**-**
99	**Postes non ventilables**			
	TOTAL DEPENSES	**421'330.73**	-	**206'089.29**
	TOTAL RECETTES	**421'330.73**	-	**-**
50	Immobilisations corporelles	421'330.73		206'089.29
63	Subventions d'investissements acquises	421'330.73	-	-
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DEPENSES	**17'495'114.10**	**56'313'416**	**28'021'094.41**
	TOTAL RECETTES	**1'181'093.65**	**6'900'470**	**2'353'125.26**
		-16'314'020.45	**-49'412'946**	**-25'667'969.15**

6. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2025

	2024	2025
Résultat total du compte de résultats	**34'551'825.95**	**22'844'442.00**
+ Amort. du PA et subventions d'investissements (planifiés, non planifiés, complémentaires)	14'918'467.70	15'786'192.40
+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes / bénéfices de change	-	-
+ Pertes / - bénéfices réévalutation du PF	-170'612.00	-139'782.05
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	-5'921'630.90	-687'571.50
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	1'637'031.10	-4'165'716.02
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	20'042.70	72'425.72
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	448'832.77	975'172.86
+ Augmentation / - diminution des provisions	2'514'874.78	-443'687.11
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	8'797'457.20	-7'997'576.50
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	-	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE	**56'796'289.30**	**26'243'899.80**
- Subventions d'investissements acquises	343'375.00	2'254'908.34
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	**343'375.00**	**2'254'908.34**
- Immobilisations corporelles	-15'165'787.08	-24'152'218.32
- Immobilisations incorporelles	-188'258.65	-62'630.36
- Participations et capital social	-300.00	-
- Propres subventions d'investissements	-1'990'605.63	-2'038'274.41
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	**-17'344'951.36**	**-26'253'123.09**
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA	**-17'001'576.36**	**-23'998'214.75**
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immob. corp. du PF	-1'217'294.78	-66'484.13
- Prêts à court terme / + remboursement prêts à court terme	-25'000'000.00	-17'000'000.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF	**-26'217'294.78**	**-17'066'484.13**
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT	**-43'218'871.14**	**-41'064'698.88**
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-	-
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	125'985.24	-5'034'794.71
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT	**125'985.24**	**-5'034'794.71**
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	**13'703'403.40**	**-19'855'593.79**

Ce solde de CHF -19'855'593.79 correspond à la variation de la nature 100

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Meyrin reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département chargé des affaires communales.

8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la Commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par l'Etat. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).
La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

1 ACTIFS

10 Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est composé d'actifs détenus par les communes pour en retirer des revenus ou pour valoriser le capital. Ils peuvent être aliénés sans porter préjudice à l'accomplissement des tâches publiques et sont gérés selon les usages commerciaux.

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

La Commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de la valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

100 Disponibilités et placements à court terme

Cette nature regroupe les fonds et avoirs disponibles à tout moment et sont comptabilisés à la valeur nominale au 31 décembre.

Nous y trouvons principalement les caisses (la caisse principale de la Commune, les caisses secondaires, les avances de caisse), les comptes bancaires et postaux, et le compte courant de l'Etat.

101 Créances

Cette nature regroupe l'ensemble des crédits à recouvrer et prétentions envers des tiers, qui sont facturés ou dus.

Nous y trouvons principalement les débiteurs de tous les services de l'administration, les créances fiscales pour les impôts des personnes physiques et morales et la taxe professionnelle, et les comptes courants des financements spéciaux des contributions de remplacement pour la construction d'abris PC.

Au bouclement, les créances sont appréciées à leur valeur dépréciée si un risque de non-récupération est détecté. Le ducroire est enregistré dans un compte séparé d'actif négatif, afin que la valeur brute soit conservée. Les ducroires sur les créances ont été calculés comme suit :

- Créances générales : le ducroire a été estimé selon les mêmes règles que l'année précédente soit 5% sur toutes les créances hormis celles du service social ainsi que Restoscolaire échues de plus de 90 jours qui sont provisionnées à 100% ;

- Créances amendes : le ducroire a été calculé selon la pratique du Service des Contraventions (55% sur les amendes échues de 31 à 90 jours, 75% de 91 à 180 jours, 90% dès 181 jours et 100% dès 366 jours) ;

- Créances Taxe professionnelle : le ducroire a été calculé comme suit : 5% du solde non échu, 20% du solde échu entre 31-60 jours, 60% du solde échu de 61-90 jours et 100% du solde échu à plus de 90 jours ;

- Reliquats des impôts : les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux sont calculés à 30% du reliquat selon les règles MCH2.

102 Placements financiers à court terme

Les placements dont l'échéance est inférieure à 12 mois sont comptabilisés dans cette rubrique.
Ceux-ci sont évalués lors de chaque clôture à leur valeur de marché au 31 décembre.

104 Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation sont portés au bilan pour :

- des dépenses payées avant la date de clôture mais qui doivent être imputées à la période comptable suivante,

- des revenus devant être attribués à la période comptable en cours mais facturés l'année suivante.

Les actifs de régularisation sont enregistrés à la valeur nominale au 31 décembre.

106 Marchandises, fournitures et travaux en cours

Il s'agit des stocks pour les biens possédés par la Commune qui ne sont pas encore consommés ou vendus. Ils montrent la valeur nominale, déduction faite des pertes éventuelles. Au moment de l'achat, les marchandises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et au bouclement c'est le principe de la valeur la plus basse qui s'applique afin d'éviter la surévaluation des stocks. Nous comparons la valeur comptable avec la valeur du marché, si cette dernière est inférieure à la valeur comptable, le stock doit être déprécié de la différence.

Nous trouvons sur cette nature, le stock de mazout valorisé selon la méthode FIFO (first in, first out), le stock de cartes visiteurs zones bleues ainsi que le stock de boissons du TFM.

Nous avons effectué les inventaires au 31 décembre.

107 Placements financiers

Les placements dont l'échéance est supérieure à 12 mois sont comptabilisés dans cette rubrique.
Ceux-ci sont évalués lors de chaque clôture à leur valeur de marché au 31 décembre.

Nous avons principalement sous cette nature, les actions de la Banque Cantonale de Genève du PF (57'240 actions suite au split d'octobre 2025).

En ce qui concerne les actions BCGE, la part d'actions obligatoires détenue est dans le patrimoine administratif sous la nature 145. Dans la nature 107, nous avons les actions détenues en sus du montant obligatoire, à titre de placements financiers.

108 Immobilisations corporelles du PF

Nous avons sous cette nature des terrains, des terrains en droit de superficie, des bâtiments en location ou en droit de superficie et des installations en construction.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la valeur de remplacement. Conformément à l'art. 38 al. 2 RAC qui indique que les immobilisations corporelles du PF doivent être réévaluées tous les cinq ans. La dernière réévaluation a été effectuée en 2022.

14 Patrimoine administratif (PA)

Le patrimoine administratif est composé d'actifs détenus par les communes pour l'accomplissement direct des tâches publiques ou d'un but de droit public.

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Tant que le crédit n'est pas terminé, le report des dépenses nettes à l'actif du bilan s'effectue sous la nature 1407 (en cours).

Les actifs sont amortis et les amortissements cumulés sont comptabilisés dans les rubriques d'actifs négatifs correspondantes.

140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif

Les immobilisations corporelles sont notamment tous les biens durables tels que les terrains, les bâtiments, les forêts, les routes et voies de communication, les ouvrages de génie civil, les biens meubles et les autres immobilisations corporelles.

142 Immobilisations incorporelles du patrimoine administratif

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables et d'utilisation durable sans substance physique tels que les logiciels informatiques et les plans d'aménagement du territoire.
Les immobilisations incorporelles sont amorties et les amortissements cumulés sont comptabilisés dans les rubriques d'actifs négatifs correspondantes.

145 Participations, capital social du patrimoine administratif

Cette nature regroupe les financements accordés à des tiers sous forme de participation au capital social avec les droits de propriété qui y sont attachés, ainsi que les acquisitions de titres de propriété d'entreprises ou d'organisations tierces. Les participations donnent à la Commune le droit de prendre part aux décisions, soit par la majorité des voix, soit en raison d'accord particulier. La majorité peut être détenue par plusieurs entités publiques qui en commun financent un établissement.

Ce sont principalement des participations prisent auprès de la BCGE, des participations au capital de dotation des Services industriels, des participations dans des groupements communaux ou encore des parts sociales de la coopérative financière des communes genevoises. Elles font parties du PA car ce sont tous des actifs inaliénables, soit par la loi, soit selon les motifs qui ont conduit à ces investissements, lesquels ne sont donc pas considérés comme des placements malgré leur rentabilité financière.

Les participations sont comptabilisées et inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition.

Les participations ne sont pas amorties. En cas de perte de valeur, elles doivent faire l'objet d'un correctif d'actif. La perte de valeur est calculée sur la base des états financiers de l'entité concernée à la date du bouclement. La correction de valeur est enregistrée dans le compte d'actif négatif de la rubrique concernée et la contrepartie est comptabilisée au compte de fonctionnement comme une dépréciation de participation du PA.
Les participations du PA ne peuvent pas présenter au bilan une valeur supérieure à celle de leur coût d'acquisition.

Les participations détenues par la Commune se trouvent sur l'annexe 11.

146 Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont des prestations matérielles versées par la Commune en faveur d'actifs durables d'un tiers. Il s'agit de subventions pour l'achat, la construction et l'amélioration de biens durables. La délimitation du compte des investissements ne repose pas sur la théorie de la propriété, mais sur celle du but.

Sur cette nature nous trouvons les versements au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU), ainsi que des versements du Fonds d'énergie.

Les amortissements des subventions d'investissements sont faits par analogie selon des durées d'amortissements prévues pour le bien subventionné. Les amortissements du FIDU sont fixés à 30 ans selon la loi.

2 PASSIFS

20 Capitaux de tiers

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

200 Engagements courants

Nous avons sur cette nature les engagements en faveur de nos fournisseurs, des assurances sociales, de la TVA ainsi que les dépôts et cautions.

201 Engagements financiers à court terme

Il s'agit des emprunts avec une échéance inférieure à une année (annexe 15).

204 Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation sont portés au bilan pour :

- des produits constatés d'avance, qui doivent être crédités en tant que revenus de la période comptable suivante,

- des prestations fournies par des tiers, pour lesquelles les factures ont été payées l'année suivante.

Les passifs de régularisation sont enregistrés à la valeur nominale au 31 décembre.

205 Provisions à court terme

Une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé avant la date de clôture, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, et qui peuvent être raisonnablement évalués et dont l'échéance est inférieure à douze mois.

Une provision est dite à court terme lorsque la sortie de fonds est attendue dans l'année qui suit la date de clôture du bilan.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique (annexe 10).

206 Engagements financiers à long terme

Il s'agit des emprunts avec une échéance supérieure à une année, nous avons les emprunts à long terme auprès des institutions financières (annexe 15). Nous avons également sur cette nature les prêts des institutions sociales.

208 Provisions à long terme

Une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé avant la date de clôture, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, et qui peuvent être raisonnablement évalués et dont l'échéance est supérieure à douze mois.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique (annexe 10).

209 Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers

Les financements spéciaux reposent sur une base légale sur laquelle la Commune n'a pas d'emprise. Ils sont classifiés en capitaux des tiers sous cette nature. Il s'agit dans ce cas de financements spéciaux pour lesquels des émoluments ou taxes déterminés ayant un rapport causal avec l'utilisation sont affectés par la loi.

Nous avons comme financements spéciaux les contributions de remplacement pour la construction d'abris PC et dont les comptes courants sont dans les natures 101.

29 Capital propre

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique (annexe 9).

291 Fonds enregistrés comme capital propre

Les fonds spéciaux consistent en la décision d'affecter des moyens à l'accomplissement d'une tâche publique définie. La création de fonds spéciaux repose sur une décision ainsi qu'un règlement du CM.

Nous avons sur cette nature le Fonds d'art contemporain ainsi que le Fonds communal énergie, selon les règlements approuvés par le CM en date du 16 novembre 2021.

299 Excédent/découvert du bilan

Cette nature représente le solde provenant des excédents ou des déficits cumulés du compte de résultats y compris le résultat de l'année en cours.

RESULTAT

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP (personnes physiques), PM (personnes morales) et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la Commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

Autres revenus et charges

Tous les autres revenus et charges sont comptabilisés selon le principe de délimitation de l'année concernée.

Amortissements

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement planifié des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée par un amortissement non planifié et justifiée par des pièces probantes.

Les amortissements liés aux délibérations ouvertes avant l'entrée en vigueur des normes MCH2 restent selon les durées définies en MCH1.

COMPTE D'INVESTISSEMENT (500 et 600)

Les entrées dans le patrimoine administratif peuvent uniquement avoir lieu par une inscription à l'actif à partir du compte des investissements en fin d'année. Le compte des investissements est un compte spécifique qui enregistre toutes les dépenses et les recettes d'investissements des biens du PA dans le courant de l'année. Voir annexes 5 et 13.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau de trésorerie a pour but de renseigner sur l'origine des variations de la trésorerie, liée à l'activité opérationnelle, à l'activité d'investissements et de placement, et l'activité de financement.

La trésorerie comprend la nature 100.

Nous vous renvoyons vers l'annexe 6 qui est présentée selon la méthode indirecte pour la partie opérationnelle, directe pour la partie investissements, placements et financements.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Les engagements conditionnels sont des engagements possibles résultant d'un événement passé, sachant que l'existence de l'engagement doit encore être confirmé par un événement à venir.

Ils doivent être mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels quand :

- il s'agit d'un engagement actuel pour lequel il existe une probabilité d'une sortie de fond, mais cette probabilité est faible, ou

- il s'agit d'un engagement actuel, qui mènera probablement à une sortie de fonds, mais dont le montant ne peut pas être estimé de manière fiable, ou

- il s'agit d'un engagement potentiel, dont l'existence dépend d'événements situés dans l'avenir qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la collectivité publique.

Les éventuels découverts de caisses de pensions sont des engagements conditionnels. Nous vous renvoyons à l'annexe 12.

9. ETAT DU CAPITAL PROPRE

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 1er janvier 2025	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre 2025
291	**Fonds enregistrés comme capital propre**	**1'989'747.81**	**1'156'353.78**	**1'159'423.19**	**1'986'678.40**
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	1'989'747.81	1'156'353.78	1'159'423.19	1'986'678.40
299	**Excédent/découvert du bilan**	**394'837'601.78**	**214'777'579.10**	**191'930'067.69**	**417'685'113.19**
2990	Résultat annuel	34'302'433.00	180'057'108.85	191'930'067.69	22'429'474.16
2999	Résultats cumulés des années précédentes	360'535'168.78	34'720'470.25	-	395'255'639.03
29	**Total**	**396'827'349.59**	**215'933'932.88**	**193'089'490.88**	**419'671'791.59**

L'excédent de recettes ressortant du compte de résultat de l'année s'élève à CHF 22'844'442 et correspond à la variation de la nature 29 dans sa globalité (augmentation CHF 215'933'932.88 - diminution CHF 193'089'490.88).
Dans la nature 2910, nous avons les mouvements liés aux fonds enregistrés comme capital propre, soit le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'art contemporain. En ce qui concerne le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité, nous avons enregistré CHF 479'720.62 de charges de fonctionnement, CHF 289'274.41 de charges d'investissements, et le fonds a été alimenté par CHF 768'994.03. Le Fonds d'art contemporain a eu CHF 261'665.32 de charges de fonctionnement, CHF 822 de recettes de fonctionnement, CHF 128'762.84 de charges d'investissements et le fonds a été alimenté par CHF 386'537.75. Les Fonds sont alimentés par le budget de fonctionnement annuel approuvé par délibération du Conseil municipal pour autant que chaque Fonds présente un solde inférieur à CHF 1’000’000. La contrepartie de ces écritures passent pour les charges et recettes de fonctionnement dans le compte 2990, et pour les charges d'investissements dans le compte 2999. Le compte 2990 regroupe l'ensemble des charges et recettes de fonctionnement, exceptées celles liées aux Fonds d'art contemporain et Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité comptabilisées dans le capital propre sous les fonds en 2910. La nature 2999 regroupe les écritures liées aux charges d'investissements des fonds.

10. TABLEAU DES PROVISIONS

	Solde au 01.01.2025	Constitutions ou augmentations	Utilisations ou Dissolutions	Solde au 31.12.2025	Dont part de provision à court terme
Provision pour heures supplémentaires	1'835'401.88	79'892.80	-	1'915'294.68	1'915'294.68
Provision pour indemnités du CA	147'131.05	148'013.80	147'131.06	148'013.79	148'013.79
Autres provisions	166'936.75	-	124'357.31	42'579.44	42'579.44
Provision fiscale pour l'estimé fiscal	10'375'520.94	-	400'105.34	9'975'415.60	9'975'415.60
TOTAL	**12'524'990.62**	**227'906.60**	**671'593.71**	**12'081'303.51**	**12'081'303.51**

A. Provision pour heures supplémentaires et vacances non prises.

A la fin de l'année civile, il est nécessaire de provisionner les heures supplémentaires et vacances non prises par le personnel. En 2025, la provision a augmenté de CHF 79'892.80 (2024 : augmentation de CHF 296'389.60). Le coût de l'heure a été calculé à CHF 52 charges comprises. La provision au 31 décembre 2025 se monte à CHF 1'915'294.68 (2024 : CHF 1'835'401.88).

B. Provision pour indemnités du CA

Indemnités de fin de fonction selon l'art. 15b du RAC, yc charges sociales. Le montant minimum des indemnités de fin de fonction allouées aux magistrats communaux équivaut à 3 traitements mensuels bruts pour la 1ère législature, 4 traitements mensuels bruts pour 2 législatures, 5 traitements mensuels bruts à compter de la troisième législature. Le dernier traitement mensuel brut alloué sert de référence pour fixer le montant minimum des indemnités de fin de fonction. En 2025, le montant de la provision est de CHF 148'013.79.

C. Autres provisions

Il s'agit de la provision d'un montant de CHF 42'579.44 de 2023 à mai 2024 en lien avec notre ancien partenaire pour les redevances publicitaires du journal Meyrin Ensemble. La provision d'un montant de CHF 124'357.31 liée à la facturation des déchets aux micro-entreprises effectuée à tort de 2019 à 2022, a été reprise, car le délai de réclamation a pris fin en 2025.

D. Provision pour l'estimé fiscal

Afin de respecter la comptabilité d'exercice, les recettes fiscales des communes sont régularisées conformément au principe de la délimitation des impôts. Etant donné que la taxation se fait l'année suivante, les montants sont donc estimés. De plus, il faut environ cinq ans pour qu'une année fiscale soit complètement taxée. Une grande partie des recettes fiscales est donc estimée. A la fin de chaque année, les communes passent une provision sur le solde estimé. Cette provision vise à gérer le risque sur des variations de la fiscalité dues aux estimations. Avec MCH2, le taux de provision admis est fixé dans le manuel MCH2. Il se situe entre 0% et 4% pour les communes de plus de 10'000 habitants. Meyrin comptabilise une provision de 4%. En 2025, il s'agit d'une diminution de provision de CHF 36'127.70 pour les personnes physiques, de CHF 95'336.00 pour l'impôt à la source et de CHF 268'641.64 pour les personnes morales, soit une diminution totale de CHF 400'105.34. Le solde de la provision au 31 décembre 2025 se monte à CHF 9'975'415.60.

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital	CHF 360 millions de francs	CHF 100 millions de francs	CHF 137'000
dont détenu par la commune	0.1089% (soit 78'460 actions PA) (57'240 actions PF) sur 72'000'000 actions (suite au split d'actions du 15.10.2025)	1.45215% du capital de dotation	7.299% (soit 20 parts sur 274 parts)
Valeur d'acquisition de la participation	CHF 962'238.75 (PA) – (CHF 701'995.25 au PF)	CHF 1'452'150	CHF 10'000
Valeur comptable de la participation	CHF 962'238.75 (PA) – (CHF 1'408'104 au PF)	CHF 1'452'150	CHF 1
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises.
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, Loyal Finance AG Zurich, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Cie Foncière Whymper SAS Lyon, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon, Mont-Fort Funds AG verbier.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA.	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	CHF + 219,2 millions de francs (2024)	CHF – 43,4 millions de francs (2024)	CHF -78'836 (01.07.24 - 30.06.25)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	CHF 32'436 millions de francs (2024) dont CHF 2'346 millions de francs de capitaux propres.	CHF 4'472 millions de francs (2024) dont CHF 2'311 millions de francs de capitaux propres.	CHF 1'968'762 (06.2025) dont CHF 1'569'405 de capitaux propres.

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (suite)

Nom de l'entité	ACG – Association des communes genevoises	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal d'informatique
Forme juridique	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé
Total du capital	---	---	---
dont détenu par la commune	---	---	---
Valeur d'acquisition de la participation	---	---	---
Valeur comptable de la participation	---	---	---
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles
Risques spécifiques	---	---	---
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	CHF +539'553 (2024) sur un total de revenus de CHF 5'438'874.	CHF +4'445'409 (2024) sur un total de revenus de CHF 102'230'399.	CHF +418'721 (2024) sur un total de revenus de CHF 14'227'486.
Total du bilan de la dernière année de l'entité	CHF 7'762'939 (2024) dont CHF 3'855'275 de capital propre.	CHF 28'046'663 (2024) dont CHF 20'624'125 de capital propre.	CHF 3'938'333 (2024) dont CHF 2'404'130 de capital propre.

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (suite)

Nom de l'entité	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés	ORPC Meyrin-Mandement	Fondation intercommunale de Pré-Bois
Forme juridique	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Fondation de droit public
Activités et tâches publiques	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés	La protection civile de Meyrin-Mandement assure la formation des astreints, l'entretien du matériel, des constructions et des abris pour intervenir 24 heures sur 24	La fondation a pour but de construire, d'acquérir, de gérer et d'exploiter pour le compte des communes fondatrices, de mettre ou d'aider à mettre à disposition des équipements sportifs et des espaces de détente et de loisirs d'importance régionale, permettant la pratique du sport.
Total du capital	---	---	---
dont détenu par la commune	---	---	---
Valeur d'acquisition de la participation	---	---	---
Valeur comptable de la participation	---	---	---
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny	Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Dardagny, Genthod, Grand-Saconnex, Meyrin, Pregny-Chambésy, Satigny, Vernier, Versoix
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Participation aux frais en fonction du nombre d'habitants	Les communes membres s'engagent à financer le fonctionnement de la fondation, sous déduction des subventions et participations de tiers, selon la clé de répartition définie sur la base, notamment, de la population, de la capacité financière et sur l'éloignement du territoire de chaque commune par rapport aux équipements propriétés de la fondation.
Risques spécifiques	---	---	---

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (suite)

Nom de l'entité	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés	ORPC Meyrin-Mandement	Fondation intercommunale de Pré-Bois
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	CHF -337'215 (2024) sur un total de charges de CHF 1'288'912.	CHF 0	CHF 32'613 (2025)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	CHF 3'531'601 (2024) dont CHF 3'432'608 de capital propre.	CHF 525'704.68 (2025)	CHF 79'213.55 (2025)

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (suite)

Nom de l'entité	COMETE	Musée romand de la machine agricole	Philea (ex FIG)
Forme juridique	Société coopérative	Association	Société coopérative de financement de droit suisse à but non lucratif
Activités et tâches publiques	Construire et gérer un dispositif évolutif favorisant le développement d'écosystèmes économiques locaux et durables dans la région meyrinoise. Il s'agit d'un modèle de développement économique durable, adapté à l'urgence climatique, écologique et à la nécessité d'un accès facilité aux emplois « verts/durables », et qui puisse être transposable sur d'autres territoires. Par son action, la société cherche notamment à: Développer un réseau entre tous les acteurs concernés sur le territoire meyrinois ayant la volonté d'oeuvrer collectivement vers une transition écologique; Mettre en commun des savoir-faire et des connaissances; Accompagner de manière adaptée des personnes engagées dans le processus de transition écologique et solidaire; Contribuer au développement et à l'implantation de revenus de transition écologique; Valoriser les richesses produites localement; Renforcer l'autonomie des individus; Accompagner la formation écologique et l'(ré)insertion sociale locale. La société peut adhérer ou coopérer avec d'autres organisations pour poursuivre son but.	Diffusion de données historiques de l'agriculture ; la collecte, restauration, registration et l'exposition d'objets et de documents en lien avec l'histoire des agriculteurs.	Appuyer des institutions de microfinance et des coopératives agricoles dans les pays en voie de développement en leur fournissant des services financiers et un appui technique pour renforcer leurs activités au profit de petits entrepreneurs et agriculteurs, contribue ainsi à la promotion du développement et à la lutte contre la pauvreté.
Total du capital	CHF 54'802 dont CHF 11'100 de parts sociales et CHF 43'702 de résultat reporté (selon comptes 2025 provisoires)	---	---
Valeur d'acquisition de la participation	CHF 300	CHF 2'000	CHF 12'000
Valeur comptable de la participation	CHF 300	CHF 1	CHF 1

12. TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Tableau des garanties :

	Cautionnement Fondation pour le logement	Garantie de déficit envers le centre sportif	Cautionnement en garantie des prêts Ferme des Vergers
Nom de l'entité bénéficiaire	Fondation Nouveau Meyrin	Centre Sportif de Cointrin	Coopérative agricole de la Ferme du quartier des Vergers
Propriétaires (les +) importants de cette unité	Fondation	Membres de l'association à but non lucratif	Coopérative
Typologie du rapport juridique	Cautionnement	Contrat de garantie	Cautionnement
Flux financiers de l'année (commune/entité)	CHF 0	CHF 155'000	CHF 728'936
Prestations couvertes par la garantie	Emprunts sur les immeubles Vaudagne 13 A et B, Gilbert 14-28, Prulay 2-10 Centre artisanal Prulay 2bis	Déficit de l'année précédente	Prêts octroyés par l'office fédéral de l'agriculture et par l'office cantonal de l'agriculture et de la nature
Montant de la garantie au 31.12.2025	CHF 8'000'000	Selon budget du Centre Sportif CHF 155'000	CHF 92'880
Risque (situation actuelle, taux couverture, …)	Fonds propres au 31.12.2024 de plus de 20 millions, résultats annuels moyen de CHF 3'658'667. Risque estimé très faible	Déficit récurrent de fonctionnement	Risque estimé faible

Le total des garanties octroyées au 31 décembre 2025 se monte à CHF 8'247'880 (2024 : CHF 8'151'800)

Engagements conditionnels :

Engagements envers la CAP (caisse de pension) :

La commune a garanti par délibération du 5 mars 2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n° 2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2024) :

	2023	2024
1. Engagements de prévoyance de la commune :	CHF 206'017'307.42	CHF 221'504'005.47
2. Vous trouverez, ci-dessous, la liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants, ci-après, sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres :		
- Engagements de prévoyance de l'ACG :	CHF 51'280'170.67	CHF 55'865'679.41
- Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance :	CHF 19'681'304.72	CHF 21'817'099.18
- Engagements de prévoyance de la Caisse :	CHF 4'225'666'770.96	CHF 4'371'984'942.98
- Engagements du Groupement SIS	CHF 159'188'983.69	CHF 173'866'445.46
3. Degré de couverture selon l'art 44 OPP2 :	% 76.49	% 79.21

4. Engagement conditionnel : CHF 48'434'668.97 CHF 46'050'682.74

Observations :

- *Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.*
- *Les engagements de prévoyance pour un groupement intercommunal (GI) concernent les engagements totaux de toutes les communes faisant partie de ce GI.*
- *Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes 2024 de la CPI, les comptes de l'année 2025 n'étant pas encore audités.*

Engagements de prévoyance envers la CPEG afférents au GIAP :

Les communes membres du GIAP sont garantes du déficit de couverture de la CPEG afférent au personnel de terrain du GIAP conformément à l'art. 7 al.2 de la loi sur l'accueil à journée continue (LAJC - J 6 32). Les données suivantes ont été fournies par la CPEG (situation au 31.12.2024) :

1. Liste des engagements de prévoyance qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres du GIAP.

	2024
- Capitaux de prévoyance des assurés actifs y compris provisions :	CHF 112'968’545
- Capitaux de prévoyance des pensionnés y compris provisions :	CHF 84'281’052
- Montant du déficit technique afférent à :	CHF 46'156’406

2. Degré de couverture de la CPEG au 31.12.2024 selon l'article 44 OPP2 : % 76.6

Observations :

- Le taux technique appliqué s'élève à 1.75%.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CPEG sur la base des comptes 2024, les comptes de l'année 2025 n'étant pas encore audités.

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
1. A clôturer en 2025	D-2024-23a	Crédit de CHF 1'749'000.- destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises	Terminée à clôturer au 31.12.2025.	27.11.2024	1'749'000	-	-	1'749'000	1'749'000	-	-	-	-	-		-	1'749'000
1. A clôturer en 2025	D-2022-11a	Crédit de CHF 150'000.- en vue du remplacement et de l'acquisition d'un véhicule de transport de personnes pour le service du feu et d'un véhicule de transport de matériel pour le service de la protection civile.	Les véhicules ont été livrés et facturés. Un changement de directive européenne a entrainé un surcoût. Annonce de dépassement estimatif faite au CM du 21.11.2023. Terminée, à clôturer au 31.12.2025.	11.10.2022	150'000	-9'302	127'188	32'114	159'302	-	-	-	6'819	19'774		26'593	132'709
1. A clôturer en 2025	D-2020-16a	Crédit de CHF 2'100'000.- destiné à financer le remplacement de deux camions de levée sélective des déchets à moteurs thermiques par deux camions à propulsion électrique pour répondre aux besoins du service de l'environnement	Factures camions électriques soldées en 2025. Il y a eu un dépassement en raison de l'installation de raccordement et du changement de taux de TVA. Dépassement de 1.02% annoncé au CM du 30.04.2024. Terminée, à clôturer au 31.12.2025.	17.11.2020	2'100'000	-21'506	2'121'506	-	2'121'506	-	-	-	141'063	141'063		282'126	1'839'381
1. A clôturer en 2025	D-2019-25a	Crédit de réalisation - rénovation de l'école de la Golette	Terminée, à clôturer au 31.12.2025.	10.03.2020	8'880'000	518'747	8'361'253	-	8'361'253	1'255'336	-	1'255'336	754'602	235'947		990'549	6'115'368
1. A clôturer en 2025	D-2019-02a	Agrandissement et construction respectivement de deux et quatre écopoints	Terminée, à clôturer au 31.12.2025.	30.04.2019	788'500	12'065	776'435	-	776'435	175'517	-	175'517	124'201	19'069		143'270	457'648
1. A clôturer en 2025	D-2018-03a	Crédit d'étude en vue de la rénovation de l'école de la Golette	Terminée, à clôturer au 31.12.2025.	22.05.2018	390'000	-	390'000	-	390'000	-	-	-	39'000	13'000		52'000	338'000
2. Ouvert	D-2025-26a	Crédit de CHF 1'849'100.- destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises	Pas de dépenses en 2025. Le délai référendaire prend fin le 28.01.2026.	26.11.2025	1'849'100	1'849'100	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
2. Ouvert	D-2025-24a	Crédit de CHF 2'220'398.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2026 du patrimoine administratif et financier	Pas de dépenses en 2025. Le délai référendaire prend fin le 28.01.2026.	26.11.2025	2'100'615	2'100'615	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
2. Ouvert	D-2025-09a	Délibération n° 2025-09a relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 4'700'983.- en vue de remplacer l'ensemble des sources lumineuses fluorescentes dans les bâtiments communaux et les terrains de sport par des LED	Travaux en cours.	15.04.2025	4'696'648	4'586'703	-	109'945	109'945	-	-	-	-	-		-	109'945
2. Ouvert	D-2025-07a	Crédit d'étude de CHF 2'940'000.- en vue de la rénovation et de l'agrandissement de l'école des Champs-Fréchets	Travaux en cours.	20.05.2025	2'940'000	2'926'810	-	13'190	13'190	-	-	-	-	-		-	13'190
2. Ouvert	D-2025-01	Acquisitions foncières de la Voie verte d'agglomération rive droite (VVA-RD) secteur 3, mesure 33-11-b, sous-secteur E		18.02.2025	1'352'491	1'352'491	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
2. Ouvert	D-2024-27a	Crédit de CHF 300'000.- pour la mise en état du filtre de la piscine ainsi que le remplacement de la clôture du centre sportif des Vergers y compris la suppression et l'élimination des anciens socles	Travaux en cours.	28.01.2025	300'000	300'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
2. Ouvert	D-2024-25c	Délibération n° 2024-25c relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 8'940'000.- destiné à la requalification de l'avenue de Vaudagne et de la rue des Vernes	Actuellement le démarrage des travaux est suspendu à la délivrance de l'autorisation de construire.	20.05.2025	8'940'000	8'940'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
2. Ouvert	D-2024-22a	Crédit de CHF 3'175'885.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2025 du patrimoine administratif et financier	Travaux en cours.	27.11.2024	3'120'885	1'220'112	-	1'900'773	1'900'773	-	2'091	2'091	-	-		-	1'898'682
2. Ouvert	D-2024-19a	Crédit de CHF 11'078'000.- destiné à financer la réalisation d'une salle omnisports triple et des locaux sportifs dédiés à l'usage de la Commune dans le cadre de la construction de l'établissement scolaire cantonal « Noëlla Rouget » ainsi qu'à l'aménagement paysager de la future parcelle communale	Travaux en cours.	28.01.2025	11'078'000	11'047'655	-	30'345	30'345	-	-	-	-	-		-	30'345
2. Ouvert	D-2024-18a	Achat de la parcelle n° 15'188, propriété de l'Etat de Genève, en vue du développement d'un programme d'équipements publics communaux au lieu-dit « La Gravière »	Convention d'achat en cours de négociation avec l'Etat.	28.01.2025	1'495'000	1'495'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
2. Ouvert	D-2024-17a	Agrandissement de l'école de Cointrin	Travaux en cours.	15.10.2024	8'670'000	4'276'104	89'449	4'304'447	4'393'896	-	-	-	-	-		-	4'393'896

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

***old = délibérations antérieures à 1996**

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
2. Ouvert	D-2024-14a	Délibération n° 2024-14 relative à l'ouverture d'un crédit d'étude et de construction de CHF 3'070'000.- en vue de la réalisation de trois terrains de padel couverts équipés de panneaux photovoltaïques ainsi que le changement de surface de deux terrains de tennis extérieurs au centre sportif de Maisonnex	Travaux en cours.	15.10.2024	3'070'000	2'245'799	98'093	726'108	824'201	98'093	41'907	140'000	-	-		-	684'201
2. Ouvert	D-2024-06a	Crédit de construction de CHF 87'473'186.- destiné à la réalisation de l'ensemble des éléments du Coeur de cité comprenant les aménagements des espaces publics et le bâtiment de la nouvelle mairie.	Travaux en cours.	28.05.2024	87'473'186	79'331'241	-	8'141'945	8'141'945	-	1'255'850	1'255'850	-	-		-	6'886'095
2. Ouvert	D-2024-03a	Remplacement du toboggan de la piscine des Vergers et de la modification du bassin d'arrivée.	Travaux terminés en juin 2025. Modifications du bassin d'arrivée prévus au printemps 2026.	30.04.2024	860'200	194'567	48'497	617'137	665'634	-	-	-	-	86'020		86'020	579'614
2. Ouvert	D-2024-01a	Réalisation des aménagements routiers, de l'espace public et des réseaux souterrains dans le cadre du déploiement du bus à haut niveau de service Genève – Vernier – Zimeysaver (BHNS-GVZ).	Travaux en cours.	27.02.2024	6'496'000	5'555'787	170'659	769'555	940'213	-	-	-	-	-		-	940'213
2. Ouvert	D-2023-31a	Financement des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et à l'activation en investissement des postes à durée déterminée nécessaires à la réalisation du projet Cœur de cité pour la période courant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2027.	Travaux en cours.	19.12.2023	2'317'362	1'714'227	186'025	417'110	603'135	-	-	-	-	-		-	603'135
2. Ouvert	D-2023-27a	Crédit de CHF 2'644'441.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2024 du patrimoine administratif et financier	Travaux en cours.	22.11.2023	2'581'644	325'297	1'787'872	468'475	2'256'347	8'121	-	8'121	-	240'163		240'163	2'008'063
2. Ouvert	D-2023-24a	Remplacement des deux lisseuses surfaceuses servant à entretenir les aires de glace des patinoires extérieures et intérieures du centre sportif des Vergers.	Travaux en cours. Clôture estimée à fin 2026.	30.01.2024	400'000	15'418	383'884	698	384'582	-	-	-	-	48'073		48'073	336'509
2. Ouvert	D-2023-22a	Crédit de CHF 1'732'000.- destiné à financer le remplacement de 15 véhicules/machines pour SEM et ENV, l'acquisition de 1 véhicule pour les besoins du service de la SEM et à la mise en place de bornes électriques	Les véhicules ont été livrés. Il reste des accessoires à installer/commander. Clôture estimée à fin 2026.	19.12.2023	1'732'000	87'770	563'222	1'081'008	1'644'230	-	7	7	-	205'528		205'528	1'438'696
2. Ouvert	D-2023-20a	Mise en œuvre des supports de signalétique mobilité douce	Travaux en cours.	19.12.2023	670'000	449'233	52'522	168'244	220'767	-	-	-	-	22'333		22'333	198'433
2. Ouvert	D-2023-19a	Crédit de construction de CHF 257'000 destiné à la restauration de la fontaine-abreuvoir du Bournoud et de son couvert	Travaux terminés. Dépassement annoncé en communication CA/CM le 14.10.25. Terminée, à clôturer au 31.12.2025.	10.10.2023	257'000	-3'142	220'837	39'305	260'142	-	-	-	-	8'671		8'671	251'471
2. Ouvert	D-2023-15a	Crédit de CHF 230'253.- destiné à financer les travaux permettant de sécuriser les infrastructures critiques et d'assurer la délivrance des prestations essentielles de la ville de Meyrin en cas de pénurie d'électricité	Travaux en cours.	27.06.2023	230'253	56'677	23'430	150'146	173'576	-	-	-	5'857	36'631		42'489	131'087
2. Ouvert	D-2023-13a	Maintien et amélioration du réseau routier ainsi que des trottoirs pour la période 2024-2027 (RR2)	Travaux en cours.	10.10.2023	4'550'000	3'862'868	18'894	668'239	687'132	-	-	-	-	151'667		151'667	535'466
2. Ouvert	D-2023-09a	Travaux de réalisation de la Voie Verte d'agglomération rive droite (VVA-RD) secteur 2 et à procéder aux acquisitions foncières s'y rapportant.	Recours sur l'autorisation de construire toujours en cours - projet mis en attente.	27.06.2023	10'855'590	10'855'590	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
2. Ouvert	D-2023-08a	Rénovation de l'école de Meyrin-Village et à des aménagements extérieurs aux abords de l'école	Le recours a été levé à la fin août 2024. Travaux en cours (fin estimée pour l'été 2027).	30.05.2023	28'990'000	23'981'208	1'354'962	3'653'829	5'008'792	959'000	966'000	1'925'000	-	-		-	3'083'792
2. Ouvert	D-2023-04a	Substituer la totalité des productions de chaleur au mazout du patrimoine administratif et financier par des agents énergétiques provenant de sources renouvelables et de récupération	Une partie des travaux a été receptionnée. Etudes en cours, en coordination avec la rénovation de l'école de Meyrin-Village et la requalification Vaudagne-Vernes-François Besson.Demande de subvention à faire une fois que toutes les chaudières à mazout auront été remplacées.	02.05.2023	1'063'000	660'479	356'950	45'572	402'521	-	-	-	37'299	52'900		90'199	312'322
2. Ouvert	D-2023-01	Crédit d'étude complémentaire destiné au financement des honoraires nécessaires à la réalisation de la phase d'appel d'offres (phase SIA 41) du projet Coeur de cité	Etude en cours.	31.01.2023	2'450'000	744'135	2'449'034	-743'169	1'705'865	-	-	-	-	-		-	1'705'865
2. Ouvert	D-2022-23	Mise en place des points de rencontre d'urgence pour la population, matériel nécessaire pour chaque PRU	Délibération réouverte en 2025, car remboursement reçu pour mise à terre des panneaux solaires	20.12.2022	75'880	3'315	74'365	-1'800	72'565	-	-	-	18'970	8'932		27'902	44'662
2. Ouvert	D-2022-22a	Agrandissement et construction respectivement de trois écopoints	En cours, il reste deux écopoints à réaliser.	28.02.2023	724'000	141'057	273'886	309'057	582'943	36'000	-	36'000	7'930	18'587		26'516	520'427
2. Ouvert	D-2022-20a	Crédit de CHF 2'592'348.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2023 du patrimoine administratif et financier.	Travaux en cours.	23.11.2022	2'520'700	154'679	2'184'824	181'197	2'366'021	-	-	-	233'848	254'964		488'812	1'877'209

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
2. Ouvert	D-2022-14a	Etude d'une image directrice permettant de dégager une vision globale du site de Corzon et à la réalisation d'aménagements réversibles et provisoires pour un espace de sport pour tous.tes sur le terrain de Vaudagne	Travaux en cours. Communication CA/CM du 14.10.25 pour annoncer un dépassement de CHF 8'636.	28.02.2023	400'000	-8'636	342'809	65'827	408'636	-	-	-	-	-		-	408'636
2. Ouvert	D-2022-04a	Un crédit de CHF 5'098'000.- destiné à financer des travaux connexes à la réalisation du parking P1 souterrain par le partenaire privé, impactant la mairie et les espaces publics à charge de la ville de Meyrin	Travaux en cours.	03.05.2022	5'098'000	353'920	3'500'388	1'243'692	4'744'080	-	-	-	-	169'933		169'933	4'574'147
2. Ouvert	D-2022-02a	Crédit de CHF 960'500.- en vue de la réalisation de travaux de déviation de réseaux et travaux préparatoires à la construction de la nouvelle Mairie et à l'aménagement des espaces publics extérieurs compris dans le périmètre du « Cœur de cité »	Travaux en cours.	22.02.2022	960'500	407'576	547'021	5'903	552'924	-	-	-	32'017	32'017		64'034	488'890
2. Ouvert	D-2022-01a	Etude du concept de signalétique mobilité douce en vue de sa mise en œuvre.	Travaux en cours.	22.03.2022	100'000	0	108'939	-8'939	100'000	-	-	-	-	3'333		3'333	96'667
2. Ouvert	D-2021-33a	Crédit de CHF 2'225'586.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2022 du patrimoine administratif et financier.	Travaux en cours communication CA/CM du 14.10.2025 pour annoncer un potentiel dépassement de CHF 30'000 pour l'école de Champs-Fréchets et CHF 50'000 pour la Mairie (problème d'infiltration sur les toitures). Clôture estimée à fin 2026.	17.11.2021	2'145'174	52'891	1'769'158	323'124	2'092'283	-	-	-	342'101	223'018		565'118	1'527'164
2. Ouvert	D-2021-28a	Budget destiné à la réalisation de travaux d'infrastructure et à l'acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2022-2026.	Dépenses 2025 : stock portables, docking, sacoches, claviers, souris et casques CHF 181'219, système visuel pour la salle du CM CHF 7'962, matériel divers CHF 8'249, wifi CHF 3'571, onduleurs CHF 4'346, Licences CHF 2'621, caisse CHF 13'221, Formation eSéances CHF 7'297.	17.11.2021	1'422'194	629'473	564'235	228'486	792'721	-	-	-	193'353	190'892		384'245	408'476
2. Ouvert	D-2021-27a	Acquisition d'œuvres d'art par le Fonds d'art contemporain pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026.	Dépenses 2025: achat œuvres CHF 10'464, restauration œuvres CHF 28'162, pyramide inversée CHF 25'135, Réalisation projet "Vivantes" CHF 37'753, divers (entretien, démontage,...) CHF 1'351, photographie divers CHF 17'556, Résonnance CHF 946, legs CHF 2.	17.11.2021	1'500'000	841'027	537'604	121'369	658'973	5'001	822	5'823	32'404	21'772		54'176	598'975
2. Ouvert	D-2021-25a	Crédit de CHF 999'000 destiné à assurer la poursuite des activités du Forum Meyrin pendant la durée des travaux du Cœur de cité.	Travaux terminés. Délibération en lien avec Cœur de Cité, sera cloturée en même temps que la D-2024-06.	16.11.2021	999'000	142'874	752'091	104'035	856'126	32'310	-	32'310	322'503	128'227		450'730	373'086
2. Ouvert	D-2021-24a	Etude et réalisation de travaux pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement eaux pluviales et eaux usées situés à la rue des Boudines, la Place des Cinq Continents et l'avenue de Feuillasse	Travaux terminés - finalisation du dossier avec le FIA en cours. Clôture estimée à fin 2026.	14.12.2021	4'680'000	937'332	4'019'840	-277'171	3'742'668	-	-	-	117'000	117'000		234'000	3'508'668
2. Ouvert	D-2021-23a	Crédit d'engagement cadre de CHF 1'825'000.- pour les subventions d'investissement versées par le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026	Délibération en cours.	16.11.2021	1'825'000	1'343'551	192'174	289'274	481'449	-	-	-	50'593	93'359		143'952	337'497
2. Ouvert	D-2021-21a	Etude et réalisation de travaux de réhabilitation des collecteurs d'assainissement au niveau de la rue des Ateliers, du chemin Adrien Stoessel et l'étude pour les travaux de la rue du Cardinal Journet	Travaux commencés en 2022. Rue des Ateliers, passage sous voie et Chemin Adrien Stoessel terminés. Etude en cours sur rue Cardinal-Journet.	14.12.2021	3'400'000	842'188	2'552'191	5'621	2'557'812	-	-	-	80'500	85'115		165'615	2'392'196
2. Ouvert	D-2021-10a	Crédit d'étude de CHF 510'000, destiné à l'élaboration d'un projet d'aménagement de l'espace public au niveau de l'avenue Vaudagne, la rue des Vernes et l'avenue François-Besson	Etude en lien avec la D-2024-25c. Actuellement le démarrage des travaux est suspendu à la délivrance de l'autorisation de construire.	22.06.2021	510'000	-17'656	504'625	23'031	527'656	-	-	-	-	-		-	527'656
2. Ouvert	D-2021-02a	Crédit brut de CHF 560'000.- pour la réalisation des travaux de la "boucle" du chemin de l'Etang dans le cadre de la mise en œuvre du plan localisé de quartier de l'Etang N°29'947.	Travaux terminés en 2022. Factures finales à recevoir en 2025. Clôture estimée à fin 2026.	27.04.2021	560'000	219'146	339'535	1'319	340'854	-	-	-	56'001	18'667		74'667	266'186
2. Ouvert	D-2021-01a	Crédit d'étude de CHF 150'000.- TTC destiné à l'établissement du plan guide Cointrin.	L'établissement d'un Plan guide pour Cointrin a été dans un premier temps reporté par le Canton de Genève, qui souhaite relancer le processus en 2025. La Commune sera associée mais ne porte pas la démarche.	09.03.2021	150'000	138'008	11'992	-	11'992	-	-	-	-	-		-	11'992
2. Ouvert	D-2020-26a	Crédit d'étude de CHF 215'000.- en vue de la relocalisation des activités du Forum Meyrin pendant la durée des travaux du Cœur de cité	Délibération en lien avec la D-2021-25a.	09.03.2021	215'000	7'653	207'347	-	207'347	-	-	-	207'347	-		207'347	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

***old = délibérations antérieures à 1996**

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
2. Ouvert	D-2020-09	Rénovation et à l'extension du centre de loisirs de la Maison Vaudagne	Travaux de corrections du talus prévus printemps 2026 suite remplacements 3 arbres. Le bâtiment est en fonction depuis le 16.01.2023. Il reste une correction à faire sur la signalétique qui ne résiste pas aux sollicitations des usagers, elle doit être remplacée par des plaques métalliques pour un coût estimé de CHF 5'000. Un dépassement a été annoncé en commission du 24.08.2022. Recette : décision par le CA de l'attribution du FIDU 2021 (252 nouveaux logements) CHF 1'764'000, subvention Etat de Genève CHF 69'296, subvention SIG CHF 7'950. Clôture estimée à fin 2026.	23.06.2020	9'000'000	-761'481	9'759'201	2'279	9'761'481	2'032'000	-	2'032'000	560'228	283'806		844'034	6'885'447
2. Ouvert	D-2018-20a	Un crédit d'étude en vue de la construction de la nouvelle Mairie et de l'aménagement des espaces publics extérieurs compris dans le périmètre du « Cœur de Cité »	Etude en cours, en lien avec le crédit de construction D-2024-06a.	11.12.2018	4'360'000	-1'047	4'312'861	48'186	4'361'047	3'998	-	3'998	-	-		-	4'357'049
2. Ouvert	D-2018-04a	Crédit d'étude de CHF 1'460'000.- en vue de la rénovation de l'école de Meyrin-Village	Le crédit d'étude sera à clôturer en même temps que le crédit de construction (D-2023-08a, normalement prévu pour fin été 2027).	02.02.2021	1'460'000	-	1'410'151	49'849	1'460'000	-	-	-	-	-		-	1'460'000
2. Ouvert	D-2017-23a	Assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaire à la réalisation du quartier des Vergers pour la période 2018-2019	Cette délibération devrait couvrir la fin des travaux - elle sera clôturée en même temps que la délibération des aménagements extérieurs. Clôture estimée à fin 2026.	12.12.2017	517'000	120'184	358'601	38'214	396'816	-	-	-	41'360	10'340		51'700	345'116
2. Ouvert	D-2017-06a	Réalisation de quatre espaces urbains de musculation et de rencontres	Première place de sport terminée. Le solde sera dépensé lors de la constructions des trois futures places. Un workout sera construit sur l'actuel parking de l'école de Monthoux.	20.06.2017	900'000	517'785	382'215	-	382'215	-	-	-	240'608	35'402		276'010	106'205
2. Ouvert	D-2017-03a	Réalisation de l'espace public (domaine public, privé communal et parcelle de dépendances) de l'écoquartier des Vergers	Les gros travaux sont finis. Clôture estimée à la fin de la procédure de conciliation.	07.03.2017	42'114'737	781'249	40'710'673	622'815	41'333'488	18'867'938	-	18'867'938	3'067'060	790'254		3'857'314	18'608'236
2. Ouvert	D-2017-02a	Réhabilitation et mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement communal	Les travaux sur Riant-Bosquet sont en cours (travaux eau et électricité coordonnés en CCTSS) . L'assainissement Casaï est décalé en 2026 par le pilote co-maitre d'ouvrage SIG.	07.03.2017	3'970'000	1'744'178	1'978'324	247'498	2'225'822	7'999	-	7'999	682'909	132'333		815'243	1'402'580
2. Ouvert	D-2016-25a	Crédit d'étude pour la rénovation et l'extension du centre de loisirs Maison Vaudagne	Etude en lien avec la délibération D-2020-09. Les travaux de corrections du talus sont prévus printemps 2026 suite aux remplacements de 3 arbres. Clôture estimée à fin 2026.	13.12.2016	795'000	-	795'000	-	795'000	-	-	-	53'000	26'500		79'500	715'500
2. Ouvert	D-2015-14a	Travaux de génie civil et d'aménagements des espaces publics pour les PLQ nos 29'662 et 29'663 situés entre l'avenue Louis-Casaï, les chemins du Jonc, De-Joinville, Terroux et des Sapins à Cointrin	Réalisation des aménagements des espaces publics en lien avec la construction des immeubles privés. Les travaux à réaliser dépendent de la construction des immeubles privés. Cette délibération restera ouverte plus de 10 ans.	08.09.2015	9'300'000	2'537'932	6'707'855	54'212	6'762'068	6'264'852	54'212	6'319'065	-	0		0	443'003
2. Ouvert	D-2015-05a	Travaux préparatoires et d'infrastructure en vue de la réalisation des aménagements publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers	Les gros travaux sont finis. Clôture estimée à fin 2026.	10.03.2015	3'815'000	74'148	3'740'852	-	3'740'852	2'674'852	-	2'674'852	277'949	55'590		333'539	732'461
2. Ouvert	D-2013-14a	Crédit d'étude pour les aménagements extérieurs publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers	Les gros travaux sont finis. Estimation clôture délibération fin 2026 (en attendant la réception des factures finales).	14.05.2013	2'250'000	-	2'250'000	-	2'250'000	-	-	-	217'160	82'905		300'065	1'949'935
2. Ouvert	D-2013-09a	Modification de l'état cadastral des parcelles 12186, 13165, 13795, 13797, dp13592, dp13594, dp13595, suite à la mise en œuvre du PLQ n° 29'674 "LES VERGERS" et à l'adoption du Tableau de mutation No 42/2011, paiement de la soulte résultant de l'achat des parcelles, n° 14'616, 14'617 et 14'618, propriété de la société Philippe Dunand, les Vergers SA, d'une surface de 8'153.00 m2, n° 14'614 propriété de l'hoirie Riesen, d'une surface de 4'682.00 m2, n° 14'615, propriété de la société Macadamia SARL, d'une surface de 3'303.00 m2, sise en zone sportive, et paiement de soultes résultant de l'échange de droits à bâtir	Les soultes ont été payées, l'état cadastral final a été finalisé. A clôturer à la fin du projet, estimée à fin 2026.	16.04.2013	215'115	167'142	47'973	-	47'973	47'973	-	47'973	-	-		-	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
2. Ouvert	D-2013-07a	Mutualisation entre tous les propriétaires des frais de mise à nu des parcelles dans l'écoquartier des Vergers	Cette délibération est liée à la fin des travaux réalisés en 2023. Il y a eu des corrections faites sur les D-2012-48a et D-2013-09a (PA/PF). A clôturer à la fin du projet.	16.04.2013	800'000	181'593	618'407	-	618'407	618'407	-	618'407	-	-		-	0
2. Ouvert	D-2013-04a	Rénovation de l'école des Boudines	La faillite d'EP électricité n'est pas encore soldée, donc à garder ouvert. La clôture est estimée au plus tard en 2026, délai faillite 10 ans. Nous avons des recettes non estimées dans la délibération : contribution FIDU pour les nouveaux logements 2019 et 2020 pour CHF 2'740'500, au 31.12.2024 : indemnités selon arrrangement CHF 196'738,50 .	05.03.2013	27'840'000	736'920	27'103'080	-	27'103'080	3'047'169	-	3'047'169	9'614'843	760'056		10'374'899	13'681'012
2. Ouvert	D-2013-03a	Etude aménagements des espaces publics et des réseaux d'assainissement pour les PLQ 29'662 et 29'663 situés entre l'avenue Louis-Casaï, les chemins du Jonc, De-Joinville, Terroux et des Sapins à Cointrin	Etude liée à la délibération D-2015-14a qui restera ouverte plus de 10 ans, concernant la réalisation des aménagements des espaces publics en lien avec la construction des immeubles privés à Cointrin.	16.04.2013	465'000	-	465'000	-	465'000	-	-	-	-	-		-	465'000
2. Ouvert	D-2012-48a	Installations et pistes de chantiers pour la réalisation des immeubles dans l'écoquartier des Vergers	La délibération sera automatiquement remboursée y compris le dépassement. Le dépassement est dû à des prestations nécessaires non estimées au départ et validées en séance plénière du 03.12.2019 par la communauté des propriétaires / constructeurs. Elle sera clôturée en même temps que la délibération des aménagements extérieurs des Vergers, D-2017-03a, estimée à fin 2026.	29.01.2013	2'291'000	-468'004	2'759'004	-	2'759'004	2'759'004	0	2'759'004	-	-		-	-
2. Ouvert	D-2012-06a	Crédit complémentaire d'étude destiné à couvrir les frais d'études pour la rénovation de l'école des Boudines et la réalisation du nouveau bâtiment parascolaire	Etude liée à la réalisation D-2013-04a, elle sera clôturée en même temps que le crédit de réalisation estimée à 2026.	03.04.2012	715'000	-	715'000	-	715'000	-	-	-	262'163	23'834		285'997	429'003
2. Ouvert	D-2011-50a	Etude des parkings des Arbères et des Vergers ainsi que les abris PC communaux (hors emprises immeubles) dans l'écoquartier des Vergers	Etude liée à la réalisation des abris PC des équipements publics des Vergers - D 2015-32a, ainsi qu'à l'étude liée au Parking Vergers-Arbères - D-2013-14a. Clôture estimée à fin 2026.	31.01.2012	390'420	-	390'420	-	390'420	-	-	-	78'084	13'014		91'098	299'322
2. Ouvert	D-2010-22a	Crédit d'étude destiné à la rénovation de l'école des Boudines ainsi qu'à la création d'un nouveau bâtiment destiné aux activités parascolaires	Etude liée à la réalisation des travaux de rénovation de lécole des Boudines, elle sera clôturée en même temps que le crédit de réalisation D-2013-04a prévu en 2026.	15.06.2010	2'360'000	-	2'360'000	-	2'360'000	-	-	-	865'327	78'667		943'994	1'416'006
3. Clôturé	D-2024-13	Cession gratuite des parcelles 15162, 15163, 15215 et 15216, de Meyrin, la modification de diverses servitudes en faveur de la parcelle 15048 de Meyrin sise au chemin de Joinville, respectivement de la ville de Meyrin préalablement à ladite cession		25.06.2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2024-11	Cession gratuite des parcelles 15174, 15185, 15199, 15200 de Meyrin et la constitution de diverses servitudes préalablement à la cession desdites parcelles en faveur des parcelles 15160 et 15159 de Meyrin sises au chemin des Sapins 5 et 5a		30.04.2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2023-25a	Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2024.		22.11.2023	1'718'600	-	1'718'600	-	1'718'600	-	-	-	-	57'287		57'287	1'661'313
3. Clôturé	D-2022-17a	Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2023.		23.11.2022	1'553'000	-	1'553'000	-	1'553'000	-	-	-	51'767	51'767		103'534	1'449'466
3. Clôturé	D-2021-30a	Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2022.		17.11.2021	1'340'000	-	1'340'000	-	1'340'000	-	-	-	89'333	44'667		134'000	1'206'000
3. Clôturé	D-2021-11	Crédit de CHF 48'000.- destiné à financer le remplacement du parc d'appareils de protection respiratoire pour les besoins du service du feu et secours.		27.04.2021	48'000	-	43'469	-	43'469	-	-	-	16'706	5'353		22'059	21'410
3. Clôturé	D-2021-09a	Crédit de construction de CHF 229'000.- en vue de la construction d'un Pavillon d'Accueil au Cimetière de Feuillasse		27.04.2021	229'000	-	217'945	-	217'945	-	-	-	29'744	7'239		36'983	180'962
3. Clôturé	D-2021-05	Crédit d'engagement cadre de CHF 75'000.- pour les subventions d'investissement versées par le Fonds énergie pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021		09.03.2021	75'000	-	74'294	-	74'294	-	-	-	40'912	16'691		57'603	16'691

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

***old = délibérations antérieures à 1996**

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
3. Clôturé	D-2020-25a	Crédit de construction de CHF 2'850'000.- destiné à la rénovation des installations de ventilation de la piscine et de mise en conformité de la sécurité incendie de l'école de Livron.		15.12.2020	2'850'000	-	3'123'735	-	3'123'735	-	-	-	208'248	104'124		312'373	2'811'362
3. Clôturé	D-2020-23a	Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2021		17.11.2020	1'257'300	-	1'257'300	-	1'257'300	-	-	-	125'730	41'910		167'640	1'089'660
3. Clôturé	D-2020-20a	Crédit de CHF 1'519'013.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2021 du patrimoine administratif et financier		17.11.2020	1'474'413	-	1'404'741	-	1'404'741	-	-	-	415'896	143'730		559'626	845'115
3. Clôturé	D-2020-18	Cession gratuite des parcelles 14'877, 14'957, 14'958, 14'959 et 14879 de Meyrin et la constitution de servitudes de passage public à pied grevant, d'une part, les parcelles 14'872, 14875, 14876 et, d'autre part les parcelles 14'879, 14'958 et 14'959 de Meyrin, en faveur de la ville de Meyrin sises au chemin des Sapins et chemin Terroux.		13.10.2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2020-10a	Crédit de CHF 1'320'540.- destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de 18 véhicules pour les besoins du secrétariat général, des services de la sécurité municipale, du Théâtre Forum Meyrin, de la bibliothèque, des sports, de l'environnement, du développement social et de l'emploi, ainsi que de la gérance et de l'entretien des bâtiments		15.09.2020	1'320'540	-	1'299'555	-	1'299'555	-	-	-	539'704	162'446		702'150	597'405
3. Clôturé	D-2020-06	Crédit de CHF 100'000.- destiné à la plantation de 100 arbres à grand développement répartis sur des parcelles dont la gestion est assurée par le service de l'environnement		10.03.2020	100'000	-	50'276	-	50'276	-	-	-	4'950	1'225		6'175	44'101
3. Clôturé	D-2020-02a	Crédit de construction de CHF 4'905'000.- destiné à la réalisation de deux terrains de football synthétiques E et F dans le cadre de la 6e étape du centre sportif des Vergers		10.03.2020	4'905'000	-	4'545'165	-	4'545'165	-	-	-	705'834	203'693		909'528	3'635'637
3. Clôturé	D-2020-01	Crédit de CHF 1'455'155.- destiné à activer en investissement les postes à durée déterminée nécessaires à l'équipe de projet Vergers pour le suivi de la réalisation et la finalisation des travaux d'aménagement de l'écoquartier pour la période courant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2024		04.02.2020	1'455'155	-	794'243	-	794'243	-	-	-	31'770	15'885		47'655	746'588
3. Clôturé	D-2019-23a	Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2020		20.11.2019	1'399'300	-	1'399'300	-	1'399'300	-	-	-	186'572	46'643		233'216	1'166'084
3. Clôturé	D-2019-22a	Crédit de CHF 2'253'050.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2020 du patrimoine administratif et financier		20.11.2019	2'253'050	-	2'152'235	-	2'152'235	11'455	-	11'455	876'762	234'082		1'110'844	1'029'936
3. Clôturé	D-2019-18a	Crédit de construction destiné à la réalisation des vestiaires et autres équipements compris dans la 6e étape du centre sportif des Vergers		10.12.2019	5'593'000	-	5'650'480	-	5'650'480	1'016'103	-	1'016'103	490'858	160'201		651'059	3'983'318
3. Clôturé	D-2019-17	Crédit de CHF 48'000.- en vue de l'acquisition de la parcelle n° 12946, feuille 46 de Meyrin propriété de l'Etat de Genève, sise avenue de Vaudagne à Meyrin		17.09.2019	48'000	-	44'550	-	44'550	-	-	-	7'598	1'478		9'076	35'474
3. Clôturé	D-2019-16a	Délibération présentée par M. Laurent Tremblet, au nom du PDC Meyrin-Cointrin, relative à l'octroi d'une subvention d'investissement de CHF 100'000.- destinée à l'achat de 20 arbres dans le cadre du projet d'envergure internationale « Portail de la science » du CERN		10.03.2020	100'000	-	100'000	-	100'000	-	-	-	40'000	20'000		60'000	40'000
3. Clôturé	D-2019-15	Mise à disposition du public plus large de défibrillateurs externes (47'000)		17.09.2019	47'000	-	37'041	-	37'041	-	-	-	25'642	3'801		29'443	7'598
3. Clôturé	D-2019-12a	Crédit de construction de CHF 408'600.- en vue de l'installation de dispositifs de protection antichute sur les toitures plates des bâtiments communaux		10.12.2019	408'600	-	366'970	-	366'970	-	-	-	104'905	37'438		142'343	224'627
3. Clôturé	D-2019-08a	Crédit de construction de CHF 1'845'000.- destiné à la réalisation de locaux d'exploitation pour l'entretien des terrains du centre sportif des Vergers		17.09.2019	1'845'000	-	1'929'390	-	1'929'390	-	-	-	191'605	65'075		256'679	1'672'711
3. Clôturé	D-2019-07a	Réalisation d'un nouveau Jardin Robinson en surplomb du Lac des Vernes		21.05.2019	108'396	-	108'396	-	108'396	-	-	-	23'230	3'872		27'102	81'294
3. Clôturé	D-2019-04a	Mise en œuvre des mesures de requalification paysagère de la Mesure d'accompagnement Paysage du domaine de Feuillasse (MAP-Feuillasse) le long de la route de Prévessin		18.06.2019	860'600	-	778'211	-	778'211	232'593	-	232'593	54'561	18'187		72'749	472'869
3. Clôturé	D-2019-01a	Crédit de construction de CHF 830'000.- destiné à la réalisation d'équipements prévus dans la 2ème phase du projet de valorisation du Jardin botanique alpin		12.03.2019	830'000	-	852'411	-	852'411	-	-	-	105'612	27'035		132'647	719'764
3. Clôturé	D-2018-29b	Constitution d'une servitude de superficie au profit de la Fondation Qualité de Vie de Quartier sur la parcelle n°14'612 sise à Meyrin, dénommée esplanade des Récréations, et ouverture d'un crédit de CHF 267'000.-		15.10.2019	267'000	-	754	-	754	-	-	-	754	-		754	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
3. Clôturé	D-2018-25a	Crédit de CHF 1'743'585.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2019 du patrimoine administratif et financier		21.11.2018	1'684'085	-	1'793'010	-	1'793'010	-	-	-	930'202	186'967		1'117'169	675'841
3. Clôturé	D-2018-22a	Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2019		21.11.2018	1'324'400	-	1'324'400	-	1'324'400	-	-	-	220'735	44'147		264'881	1'059'519
3. Clôturé	D-2018-17	Réfection légère et partielle du 13, avenue de Vaudagne (maison Mani) pour accueillir les bureaux de la sécurité municipale		18.09.2018	315'000	-	292'559	-	292'559	-	-	-	66'960	13'392		80'352	212'207
3. Clôturé	D-2018-15a	Crédit d'étude destiné à l'étude en vue de la réalisation de deux terrains de football synthétiques E et F dans le cadre de la 6e étape du centre sportif		18.09.2018	180'000	-	155'393	-	155'393	-	-	-	18'000	5'089		23'089	132'304
3. Clôturé	D-2018-14a	Budget destiné à la réalisation de travaux d'infrastructure et à l'acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2018-2020		18.09.2018	1'006'000	-	859'261	-	859'261	-	-	-	717'578	41'828		759'407	99'854
3. Clôturé	D-2018-13a	Création du Groupement intercommunal pour le bâtiment "La Ruche" situé aux Granges-sur-Salvan en Valais, destiné à l'hébergement de vacances, à l'approbation de ses statuts et à la dotation d'une subvention d'investissement		12.03.2019	400'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2018-11a	Remaniement parcellaire du Nord du quartier des Vergers et constitution de servitudes de superficie et d'empiètement au profit de la société coopérative Ressources urbaines-Coopérative genevoise d'artistes et d'acteurs culturels sur les nouvelles parcelles nos 14'987, 14'988, 14'989 sise à Meyrin, rue des Coopératives et ouverture d'un crédit de CHF 219'600.-		19.06.2018	219'600	-	239'521	-	239'521	755	-	755	29'448	7'733		37'180	201'585
3. Clôturé	D-2018-10a	Rénovation et l'aménagement d'un nouveau local de réunion pour les aînés (Jardin de l'amitié)		19.06.2018	566'400	-	510'894	-	510'894	-	-	-	332'542	53'677		386'219	124'675
3. Clôturé	D-2018-02a	Rénovation des toitures de l'école de Livron		13.03.2018	2'450'000	-	1'722'848	-	1'722'848	278'690	-	278'690	269'595	46'982		316'577	1'127'581
3. Clôturé	D-2018-01	Mise en œuvre d'un dispositif d'accrochage permettant le déploiement d'interventions artistiques sur la façade ouest de la patinoire des Vergers		06.02.2018	60'000	-	27'859	-	27'859	-	-	-	6'460	892		7'351	20'508
3. Clôturé	D-2017-40	Formalisation de l'échange d'une partie de copropriété représentant 23.1 m2 sur la parcelle n°14'454A, propriété privée, d'une surface de totale de 55.35 m² sise en zone 4B protégée, située au chemin des Arbères 2, contre une surface de terrain de 23.1 m2 située sur la parcelle n°14'454B, pour CHF 18'480. Délibération faite pour un complément d'information avec la D2017-21, aucun montant dans cette délibération.		12.12.2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2017-38a	Etude en vue de la réalisation de la 6e étape du centre sportif comprenant des vestiaires et autres équipements		06.02.2018	330'000	-	330'000	-	330'000	-	-	-	33'000	11'000		44'000	286'000
3. Clôturé	D-2017-36a	Etude destinée à la révision du plan directeur communal		12.12.2017	220'000	-	239'184	-	239'184	10'000	-	10'000	229'184	-		229'184	-
3. Clôturé	D-2017-35a	Acquisition d'œuvres d'art par le Fonds d'art contemporain pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020		14.11.2017	900'000	-	551'539	-	551'539	-	-	-	102'467	18'711		121'178	430'361
3. Clôturé	D-2017-33a	Subventions d'investissement versées par le Fonds énergie pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020		14.11.2017	90'000	-	88'750	-	88'750	-	-	-	88'750	-		88'750	-
3. Clôturé	D-2017-31a	Réalisation d'un concept territorial de signalétique de mobilité douce - crédit d'étude		12.12.2017	37'000	-	33'351	-	33'351	-	-	-	6'670	2'965		9'635	23'716
3. Clôturé	D-2017-25a	Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2018		15.11.2017	1'382'600	-	1'382'600	-	1'382'600	-	-	-	276'518	46'086		322'604	1'059'996
3. Clôturé	D-2017-24a	Remplacement de la clôture à treillis du Jardin botanique alpin		06.02.2018	365'000	-	353'200	-	353'200	-	-	-	213'100	35'025		248'125	105'075
3. Clôturé	D-2017-22	Mise en œuvre de mesures d'optimisation énergétique de l'installation d'éclairage public		12.09.2017	500'000	-	473'649	-	473'649	45'000	-	45'000	285'730	35'730		321'460	107'189
3. Clôturé	D-2017-21	Acquisition partielle de la parcelle n° 14'454, propriété privée, d'une surface de 55.35m² sise en zone 4B protégée, située au chemin des Arbères 2, en vue de finaliser le parc à l'entrée du quartier des Vergers depuis l'avenue de Vaudagne		12.09.2017	76'000	-	73'359	-	73'359	-	-	-	12'232	1'422		13'653	59'706
3. Clôturé	D-2017-16a	Remplacement de la façade verre-métal du bâtiment patinoire faisant l'objet d'actes de vandalisme répétés		20.06.2017	1'101'000	-	1'052'032	-	1'052'032	75'000	-	75'000	198'825	32'425		231'251	745'782
3. Clôturé	D-2017-10a	Aménagement d'un espace public pour accueillir le Salto de l'escargot et des manifestations éphémères à l'avenue de Feuillasse, à proximité du centre commercial de la cité.		20.06.2017	173'500	-	166'712	-	166'712	60'000	-	60'000	76'924	9'929		86'853	19'859
3. Clôturé	D-2017-09	Véhicule de livraison des repas dans les structures d'accueil de la petite enfance et d'une prise pour recharger un véhicule électrique		11.04.2017	33'000	-	32'764	-	32'764	-	-	-	32'764	-		32'764	-
3. Clôturé	D-2017-08a	Rénovation des installations de défense incendie de la commune de Meyrin		23.05.2017	823'000	-	711'352	-	711'352	5'450	-	5'450	470'381	58'880		529'261	176'641

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
3. Clôturé	D-2017-05a	Rénovation du terrain de football synthétique C et de l'éclairage des terrains B et C		11.04.2017	1'030'000	-	1'017'586	-	1'017'586	23'028	-	23'028	697'372	99'062		796'434	198'124
3. Clôturé	D-2016-30a	Transformation de la cuisine de production des repas parascolaires de l'école de Livron		13.12.2016	1'176'000	-	1'161'036	-	1'161'036	-	-	-	272'184	38'646		310'829	850'206
3. Clôturé	D-2016-26a	Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2017		16.11.2016	1'260'100	-	1'260'100	-	1'260'100	-	-	-	294'021	42'003		336'025	924'075
3. Clôturé	D-2016-22a	Refonte complète du site internet communal www.meyrin.ch		04.10.2016	130'000	-	129'934	-	129'934	-	-	-	129'934	-		129'934	-
3. Clôturé	D-2016-18a	Acquisition du mobilier, du matériel de base, de l'informatique et des machines de nettoyage nécessaires pour ouvrir l'Espace de vie enfantine (EVE) des Vergers, situé dans le bâtiment B13		04.10.2016	226'152	-	211'945	-	211'945	-	-	-	187'385	24'559		211'944	1
3. Clôturé	D-2016-17a	Remplacement du parc radio pour les besoins du service du feu et de la police municipale de la Commune		15.11.2016	112'500	-	111'212	-	111'212	28'564	-	28'564	82'647	-		82'647	1
3. Clôturé	D-2016-14a	Diagnostic du parc immobilier communal selon la méthode EPIQR+ et Investimmo		21.06.2016	190'000	-	180'771	-	180'771	-	-	-	180'771	-		180'771	-
3. Clôturé	D-2016-07a	Création et activation en investissement de quatre postes à durée déterminée pour un équivalent en taux d'activité de 400% afin de renforcer l'équipe de projet Vergers (1 cheffe de projet confirmé-e et 1 cheffe de projet junior espaces publics, 1 cheffe de projet junior routes et réseaux et 1 assistant-e chantier et administratif), et ceci du 1er juin 2016 au 31 décembre 2020 et activer en investissement les quatre postes actuels à durée déterminée pour un équivalent en taux d'activité de 400%, et ceci du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020		19.04.2016	5'555'500	-	3'971'398	-	3'971'398	-	-	-	339'304	79'826		419'130	3'552'269
3. Clôturé	D-2016-06a	Travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement entre le préau de l'école des Boudines et le parking P2		19.04.2016	290'000	-	203'153	-	203'153	-	-	-	58'722	6'565		65'287	137'866
3. Clôturé	D-2016-05a	Entretien du réseau routier		21.06.2016	4'000'000	-	3'955'646	-	3'955'646	-	32'236	32'236	702'289	141'183		843'472	3'079'938
3. Clôturé	D-2015-42a	Crédit de construction complémentaire relatif à la réalisation des travaux imprévus à l'EVE Monthoux		26.01.2016	868'000	-	868'748	-	868'748	33'905	-	33'905	241'231	29'681		270'911	563'932
3. Clôturé	D-2015-41a	Déplacement et adaptation de l'école provisoire des Boudines sur le site de Corzon-Vaudagne		26.01.2016	1'280'000	-	1'248'512	-	1'248'512	-	-	-	337'056	47'971		385'028	863'484
3. Clôturé	D-2015-40b	Acquisition d'un véhicule de livraison des repas des restaurants scolaires		19.04.2016	49'350	-	48'271	-	48'271	-	-	-	38'616	4'827		43'443	4'828
3. Clôturé	D-2015-39a	Financement des travaux de reconstruction du terrain de football D des Vergers		15.12.2015	1'798'159	-	1'575'908	-	1'575'908	1'382'677	-	1'382'677	52'844	6'381		59'225	134'005
3. Clôturé	D-2015-38a	Remplacement des installations de production/distribution de chaleur et de traitement de l'eau nécessaire à l'exploitation de la piscine extérieure du Centre sportif municipal des Vergers		15.12.2015	1'700'000	-	1'633'475	-	1'633'475	113'760	-	113'760	437'997	49'169		487'166	1'032'549
3. Clôturé	D-2015-35a	Remplacement des conduites en fibrociment à la piscine de Livron		15.12.2015	167'000	-	163'394	-	163'394	-	-	-	38'123	5'446		43'569	119'825
3. Clôturé	D-2015-32a	Réalisation des équipements publics dans l'écoquartier des Vergers		15.12.2015	48'200'000	-	46'247'123	-	46'247'123	15'665'111	-	15'665'111	6'872'866	1'105'787		7'978'653	22'603'359
3. Clôturé	D-2015-20	Installation solaire thermique sur la toiture de la buvette du stade des Arbères		19.05.2015	80'000	-	79'217	-	79'217	23'394	-	23'394	51'642	4'182		55'824	-
3. Clôturé	D-2015-13a	Crédit de CHF 997'800.- destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de sept véhicules et engins pour les besoins des services de la police municipale et de l'environnement		19.05.2015	997'800	-	988'979	-	988'979	-	-	-	938'800	50'176		988'976	3
3. Clôturé	D-2015-07	Achat de mobilier pour l'école et le bâtiment parascolaire des Boudines		10.03.2015	580'000	-	558'965	-	558'965	-	-	-	558'965	-		558'965	-
3. Clôturé	D-2015-04a	Etude pour le mandat de coordination générale Vergers (période 2014-2018)		10.03.2015	498'000	-	464'857	-	464'857	300'926	-	300'926	13'100	3'275		16'375	147'557
3. Clôturé	D-2014-40a	a) à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 1'368'000.- destiné à l'aménagement d'un axe de mobilité douce sur le chemin de la Bergère depuis le giratoire du Nant-d'Avril/Emma-Kammacher jusqu'au chemin André De-Garrini, b) à la cession par la FTI en faveur de la commune de Meyrin d'une surface de 768 m2, reposant sur la partie de la parcelle 14097, de Meyrin, c) à la désaffectation et la cession du domaine public en faveur de la FTI d'une partie de la parcelle dp 14098 d'une surface de 3'195 m2, d) à l'acceptation du versement d'une soulte de CHF 523'800.- par la FTI en faveur de la commune de Meyrin pour le solde des deux opérations (point b et c)		27.01.2015	1'329'480	-	805'082	-	805'082	683'961	-	683'961	40'514	7'328		47'842	73'279
3. Clôturé	D-2014-37a	Crédit de construction complémentaire à la délibération n°33a/2004 destiné à couvrir les frais engendrés par les hausses conjoncturelles (2004-2014) et le redimensionnement du lac des Vernes		18.12.2014	3'525'000	-	2'283'272	-	2'283'272	154'520	-	154'520	500'534	38'767		539'301	1'589'451

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

***old = délibérations antérieures à 1996**

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
3. Clôturé	D-2014-36a	Transfert du réseau téléphonique communal sur la technologie VoIP "Voice over Internet Protocol"		18.12.2014	348'000	-	351'133	-	351'133	-	-	-	351'133	-		351'133	-
3. Clôturé	D-2014-32a	Mise en œuvre de zones 30 km/h et zones de rencontres (20 km/h) à Meyrin		27.01.2015	2'579'877	-	2'611'164	-	2'611'164	1'405'407	-	1'405'407	240'155	26'364		266'520	939'237
3. Clôturé	D-2014-31a	Assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaire à la réalisation du quartier des Vergers pour la période 2015-2016		16.12.2014	790'000	-	739'311	-	739'311	300'926	-	300'926	35'072	8'768		43'839	394'546
3. Clôturé	D-2014-30a	Réalisation d'un nouveau Jardin Robinson en surplomb du Lac des Vernes		16.12.2014	2'390'000	-	2'390'000	-	2'390'000	-	-	-	637'330	79'666		716'996	1'673'004
3. Clôturé	D-2014-24a	Démolition de la crèche actuelle des Boudines et reconstruction de l'Espace de vie enfantine (EVE) Cité-Parc comprenant 90 places à la journée et 120 places à mi-temps		16.12.2014	12'945'750	-	11'322'457	-	11'322'457	1'112'960	-	1'112'960	3'185'101	354'777		3'539'878	6'669'620
3. Clôturé	D-2014-23a	Valorisation du Jardin Alpin		18.12.2014	2'170'000	-	2'262'126	-	2'262'126	81'460	-	81'460	870'665	109'166		979'831	1'200'835
3. Clôturé	D-2014-22	Remplacement du collecteur principal de la parcelle agricole n°13'051 qui jouxte la route H.-C.-Forestier		09.09.2014	58'000	58'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2014-17a	Mise en conformité de l'équipement de scène, son, éclairage et l'amélioration audio-acoustique de la salle Antoine-Verchère		17.06.2014	245'000	-	236'109	-	236'109	-	-	-	212'596	23'513		236'109	-0
3. Clôturé	D-2014-16	Suite des travaux d'entretien et de mise en conformité des équipements du Théâtre Forum Meyrin		09.09.2014	751'356	-	747'764	-	747'764	-	-	-	673'077	74'687		747'764	-0
3. Clôturé	D-2014-14a	Ajustement du prix de la parcelle n° 14'456 propriété de l'Etat de Genève		17.06.2014	580'000	-	580'000	-	580'000	-	-	-	92'800	11'600		104'400	475'600
3. Clôturé	D-2014-09a	Renouvellement de l'installation d'éclairage public au niveau du périmètre Meyrin-Parc / centre commercial / Forum et dans divers parcs et promenades		20.05.2014	826'000	-	811'536	-	811'536	47'965	-	47'965	763'570	-		763'570	-
3. Clôturé	D-2014-08a	Réalisation d'une installation solaire photovoltaïque d'une puissance de 262 kWc sur la toiture de la patinoire couverte		20.05.2014	600'000	-	524'417	-	524'417	65'000	-	65'000	459'417	-		459'417	0
3. Clôturé	D-2014-07a	Réalisation d'une installation solaire photovoltaïque d'une puissance de 30 kWc sur la toiture de l'école de la Golette		20.05.2014	110'000	-	97'030	-	97'030	26'875	-	26'875	70'155	-		70'155	0
3. Clôturé	D-2014-03a	Acquisition de la parcelle N°14'453B, propriété privée, d'une surface de 595 m² sise en zone 4B protégée, située au chemin des Arbères 2, en vue de finaliser le parc à l'entrée du quartier des Vergers depuis l'avenue de Vaudagne		15.04.2014	1'000'000	-	883'673	-	883'673	-	-	-	253'705	15'749		269'454	614'218
3. Clôturé	D-2014-01a	Construction du bâtiment modulaire abritant le nouvel EVE sur le site de Monthoux, parcelle N°14'227		11.03.2014	6'566'488	-	6'566'488	-	6'566'488	103'800	-	103'800	2'161'907	215'038		2'376'945	4'085'743
3. Clôturé	D-2013-38a	Acquisition de supports pour l'affichage politique et officiel		11.03.2014	56'350	-	43'974	-	43'974	-	-	-	43'974	-		43'974	-
3. Clôturé	D-2013-36a	Etude de l'équipement public de l'écoquartier des Vergers		17.12.2013	2'920'000	-	2'920'000	-	2'920'000	-	-	-	583'998	97'333		681'331	2'238'669
3. Clôturé	D-2013-30	Participation de la commune de Meyrin au soutien de l'activité de Genilem		11.09.2007	45'000	45'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2013-27	Acquisition des parcelles n° 14'498, 14'499 (après division parcellaire de la parcelle n° 11'749) et 12'876 feuille 5 de la commune de Meyrin, ainsi qu'à l'ajustement du prix de la parcelle 14'455, feuille 5 de la commune de Meyrin, en vue de la réalisation du lac des Vernes.		10.09.2013	2'947'072	-	2'947'072	-	2'947'072	-	-	-	471'529	58'941		530'470	2'416'602
3. Clôturé	D-2013-26a	Aménagement de seize écopoints enterrés destinés à la collecte sélective des déchets dans des zones construites situées dans la cité et à Meyrin-Village		08.10.2013	1'727'100	-	1'717'261	-	1'717'261	52'000	-	52'000	561'730	55'176		616'906	1'048'354
3. Clôturé	D-2013-24	Installation de bornes Wifi dans les parcs et bâtiments communaux		14.05.2013	97'940	-	97'936	-	97'936	-	-	-	97'936	-		97'936	-
3. Clôturé	D-2013-23a	Etudes, cahiers des charges et assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaires à la réalisation du quartier des Vergers		18.06.2013	770'000	-	745'138	-	745'138	-	-	-	59'612	14'903		74'515	670'623
3. Clôturé	D-2013-22a	Installation d'un arrosage automatique sur le terrain de rugby du centre sportif des Vergers		18.06.2013	80'300	-	80'232	-	80'232	-	-	-	80'232	-		80'232	-
3. Clôturé	D-2013-17a	Rénovation de l'enveloppe thermique et la réfection intérieure des vestiaires du stade C		18.06.2013	1'596'000	-	1'458'996	-	1'458'996	42'890	-	42'890	799'094	68'556		867'650	548'456
3. Clôturé	D-2013-16a	Réalisation de jeux dans les préaux des écoles de Livron et des Champs-Fréchets		14.05.2013	465'000	-	461'456	-	461'456	-	-	-	254'198	23'028		277'226	184'231
3. Clôturé	D-2013-15a	Acquisition d'une propriété par étage (PPE) d'une surface PPE de 790 m2 située au rez-de-chaussée du bâtiment B13 dans le futur quartier des Vergers et aménagée "clé en main" en espace de vie enfantine (EVE)		14.05.2013	4'480'000	-	4'239'897	-	4'239'897	610'803	-	610'803	1'180'258	116'612		1'296'870	2'332'224
3. Clôturé	D-2013-13	Crédit d'étude destiné à la création d'un bâtiment modulaire abritant un nouvel espace de vie enfantine sur le site de Monthoux, parcelle N°14'227		16.04.2013	235'000	-	235'000	-	235'000	-	-	-	78'330	7'833		86'164	148'836
3. Clôturé	D-2013-12a	Part communale des études relatives au Grand Projet des zones industrielles de Meyrin, Satigny et Vernier (ZIMEYSAVER)		18.06.2013	162'000	-	157'404	-	157'404	-	-	-	157'404	-		157'404	-
3. Clôturé	D-2013-01a	Remplacement des portillons d'entrées des sites sportifs des Vergers et de la piscine de Livron		16.04.2013	145'000	-	143'923	-	143'923	-	-	-	143'923	-		143'923	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

***old = délibérations antérieures à 1996**

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
3. Clôturé	D-2012-55a	Mise en œuvre du régime de stationnement en zones bleues macarons sur le domaine public communal		16.04.2013	820'000	-	427'652	-	427'652	-	-	-	427'652	-		427'652	-
3. Clôturé	D-2012-54a	Etudes de mise en œuvre de zones 30 km/h et zones de rencontres (20 km/h) à Meyrin		16.04.2013	315'000	-	315'000	-	315'000	-	-	-	63'000	10'500		73'500	241'500
3. Clôturé	D-2012-53	Entretien et Aménagement du réseau routier, programme 2013		18.12.2012	1'500'000	-	1'468'707	-	1'468'707	-	-	-	811'308	73'044		884'352	584'355
3. Clôturé	D-2012-51b	Aménagement d'un axe de mobilité douce depuis le giratoire du Nant-d'Avril/Emma-Kammacher jusqu'au chemin du Grand-Puits		29.01.2013	792'000	-	773'638	-	773'638	351'515	-	351'515	273'775	16'482		290'257	131'866
3. Clôturé	D-2012-50a	Routes et collecteurs communaux dans écoquartier des Vergers		29.01.2013	6'085'000	-	4'794'695	-	4'794'695	450'714	-	450'714	1'765'541	98'489		1'864'029	2'479'951
3. Clôturé	D-2012-47a	Assainissements collectifs privés de l'écoquartier des Vergers		29.01.2013	1'850'000	-	1'377'843	-	1'377'843	1'056'843	-	1'056'843	210'695	5'805		216'500	104'500
3. Clôturé	D-2012-46a	Raccordement de l'école de Bellavista II au réseau de chauffage à distance (CAD) et à l'adaptation des installations de distribution de chaleur dans le bâtiment		16.04.2013	195'000	-	193'093	-	193'093	-	-	-	193'093	-		193'093	-
3. Clôturé	D-2012-45a	Remplacement de la chaudière et la réfection de la peinture des vestiaires du terrain de football de Vaudagne		29.01.2013	100'000	-	77'341	-	77'341	-	-	-	77'341	-		77'341	-
3. Clôturé	D-2012-44a	Assainissement et amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public		18.12.2012	565'000	-	553'334	-	553'334	54'554	-	54'554	498'780	-		498'780	-
3. Clôturé	D-2012-43a	Mesures d'améliorations énergétiques dans les bâtiments communaux		18.12.2012	210'000	-	208'466	-	208'466	-	-	-	208'466	-		208'466	-
3. Clôturé	D-2012-40a	Création dès 2013 du forum dédié à la promotion de l'économie et de l'emploi de la région meyrinoise		20.11.2012	275'000	-	274'267	-	274'267	-	-	-	274'267	-		274'267	-
3. Clôturé	D-2012-36a	Construction d'un bâtiment provisoire en face du bâtiment d'activités parascolaires de l'école des Boudines		09.10.2012	2'836'900	-	2'643'443	-	2'643'443	-	-	-	988'101	87'123		1'075'225	1'568'219
3. Clôturé	D-2012-35a	Rénovation des installations de défense incendie de la commune de Meyrin		18.12.2012	350'000	-	311'939	-	311'939	8'848	-	8'848	303'092	-		303'092	-
3. Clôturé	D-2012-34a	Mise en séparatif des collecteurs des eaux claires et des eaux usées des avenues de Mategnin et Sainte-Cécile		09.10.2012	3'631'000	-	3'222'311	-	3'222'311	760'283	-	760'283	997'882	77'060		1'074'943	1'387'085
3. Clôturé	D-2012-33a	Aménagement de quatorze écopoints enterrés destinés à la collecte sélective des déchets dans des zones construites situées dans la cité		18.12.2012	1'446'320	-	930'978	-	930'978	104'000	-	104'000	331'343	26'086		357'429	469'549
3. Clôturé	D-2012-32	Remplacement de la lisseuse-surfaceuse servant à l'entretien de l'aire de glace de la patinoire extérieure du centre sportif des Vergers		11.09.2012	169'000	-	144'206	-	144'206	-	-	-	144'206	-		144'206	-
3. Clôturé	D-2012-31b	Travaux d'entretien et de mise en conformité des équipements du Théâtre Forum Meyrin		29.01.2013	1'300'428	-	1'299'178	-	1'299'178	-	-	-	1'299'178	-		1'299'178	-
3. Clôturé	D-2012-28	Extension de l'animation lumineuse au cœur de la cité durant les fêtes de fin d'année		19.06.2012	62'400	62'400	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2012-24a	Etude pour le mandat de représentation des droits à bâtir communaux dans l'écoquartier des Vergers		19.06.2012	159'000	-	158'355	-	158'355	-	-	-	12'668	3'167		15'835	142'520
3. Clôturé	D-2012-21a	Réalisation de jeux dans les préaux des écoles de Monthoux et Meyrin-Village, ainsi qu'à la mise aux normes de jeux de la garderie Arc-en-Ciel		19.06.2012	780'000	-	780'000	-	780'000	-	-	-	468'000	39'000		507'000	273'000
3. Clôturé	D-2012-20a	Crédit de CHF 1'624'650.- destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de onze véhicules et engins pour les besoins des services de la petite enfance, du développement social et emploi, de la police municipale et de l'environnement		19.06.2012	1'624'650	-	1'440'859	-	1'440'859	27'902	-	27'902	1'412'955	-		1'412'955	2
3. Clôturé	D-2012-14a	Réfection complète (structure, ferblanterie, peinture, isolation et étanchéité) de la toiture de la salle de gymnastique de l'école des Champs-Fréchets		15.05.2012	625'000	-	580'224	-	580'224	85'410	-	85'410	306'078	23'592		329'670	165'144
3. Clôturé	D-2012-09	Travaux de rénovation légère du Jardin Robinson		06.03.2012	170'000	-	107'667	-	107'667	-	-	-	107'667	-		107'667	-
3. Clôturé	D-2012-08a	Etude de la rénovation du Jardin alpin		15.05.2012	320'000	-	320'000	-	320'000	-	-	-	128'000	16'000		144'000	176'000
3. Clôturé	D-2012-07a	Construction d'un nouveau bâtiment d'activités parascolaires jouxtant l'école des Boudines		03.04.2012	7'302'590	-	6'992'117	-	6'992'117	-	-	-	2'834'101	231'000		3'065'101	3'927'016
3. Clôturé	D-2012-04a	Mise en place d'un projet pilote 2012-2015 en vue de la suppression de "tags"sur les ouvrages de génie civil communaux et cantonaux ainsi que sur les bâtiments publics existants sur la commune de Meyrin		11.09.2012	305'700	305'700	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2012-02	Stabilisation et jointoyage au mortier des pavés en pierre naturelle de la place de Meyrin-Village		31.01.2012	136'000	-	135'400	-	135'400	-	-	-	135'400	-		135'400	-
3. Clôturé	D-2011-55a	Financement de 10 abris à vélos couverts		19.04.2011	183'000	-	180'868	-	180'868	-	-	-	180'868	-		180'868	-
3. Clôturé	D-2011-51	Réalisation d'un chemin piétonnier entre la route de Meyrin et le chemin du Bournoud, ainsi qu'un petit parc public		13.12.2011	450'500	-	452'079	-	452'079	-	-	-	271'172	22'612		293'784	158'295
3. Clôturé	D-2011-49a	Mandat d'étude parallèle (MEP) sur l'ensemble des aménagements extérieurs privés et publics de l'écoquartier des Vergers		31.01.2012	350'000	-	254'377	-	254'377	-	-	-	20'352	5'088		25'439	228'938
3. Clôturé	D-2011-47a	Mise en place de mesures émanant de l'audit de sécurité au travail effectué en 2010		31.01.2012	235'000	-	234'529	-	234'529	-	-	-	234'529	-		234'529	-
3. Clôturé	D-2011-45a	Crédit d'étude en vue de l'extension de l'EVE des Boudines et de la rénovation complète du bâtiment existant		31.01.2012	995'000	-	995'000	-	995'000	-	-	-	265'336	33'167		298'502	696'498

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
3. Clôturé	D-2011-41a	Délibération présentée par François Hernot, au nom du groupe socialiste, relative à l'ouverture d'un crédit destiné à une pré-étude d'un nouvel espace de vie enfantine (EVE) en dehors du quartier des Vergers		31.01.2012	100'000	-	99'775	-	99'775	-	-	-	99'775	-		99'775	-
3. Clôturé	D-2011-35a	Etudes préliminaires techniques et cahiers des charges nécessaires à la réalisation du quartier des Vergers		14.11.2011	950'000	-	956'789	-	956'789	147'586	-	147'586	64'736	16'184		80'920	728'283
3. Clôturé	D-2011-34	Achat de défibrillateurs externes semi-automatiques et mise à disposition du public en différents emplacements de la Commune		13.09.2011	65'000	-	47'126	-	47'126	-	-	-	47'126	-		47'126	-
3. Clôturé	D-2011-27	Mise en œuvre des mesures organisationnelles préconisées suite à un audit du service de l'environnement - Suite remarque Surv.communes, passé s/cpte fonctionnement		17.05.2011	145'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2011-25a	Extension des bureaux actuels de la mairie, dans l'appartement anciennement occupé par le concierge, ainsi qu'à diverses adaptations destinées à préserver le regroupement et la bonne fonctionnalité des services de l'administration communale		21.06.2011	500'224	-	500'169	-	500'169	-	-	-	500'169	-		500'169	-
3. Clôturé	D-2011-24a	Crédit d'étude destiné à l'octroi d'un mandat relatif à l'amélioration et la création de jeux dans les préaux des écoles de Monthoux, Meyrin-Village, Livron, Champs-Fréchets, Boudines et garderie Arc-en-Ciel		21.06.2011	180'000	-	124'368	-	124'368	-	-	-	82'037	5'291		87'329	37'039
3. Clôturé	D-2011-15a	Réhabilitation thermique et la rénovation de la piscine des Champs-Fréchets		21.06.2011	1'225'000	-	1'212'912	-	1'212'912	-	-	-	789'133	60'538		849'671	363'242
3. Clôturé	D-2011-14a	Crédit d'étude destiné à la rénovation et la transformation de la maison villageoise du 1-3 avenue de Vaudagne		21.06.2011	315'800	-	47'289	-	47'289	-	-	-	47'289	-		47'289	-
3. Clôturé	D-2011-13	Etude et réalisation d'un nouveau concept et d'un nouveau plan général d'affichage sur le domaine public de la commune de Meyrin		19.04.2011	73'500	73'500	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2011-10a	Cofinancement en partenariat avec la FTI 15% d'un concours SIA 142 pour la réalisation d'un ouvrage mixte (communal et incubateur d'entreprises) valorisant les terrains situés dans le secteur ZIMEYSA – NORD		19.04.2011	113'000	-	40'077	-	40'077	-	-	-	40'077	-		40'077	-
3. Clôturé	D-2011-09a	Actions initiées et suivies par le Comité citoyen Agenda 21 pour la législature 2011-2015		19.04.2011	200'000	200'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2011-08a	Acquisition et le renouvellement de matériel et logiciels informatiques pour la période 2011-2015		19.04.2011	587'400	-	586'021	-	586'021	-	-	-	586'021	-		586'021	-
3. Clôturé	D-2011-03a	Rénovation des verrières du Forum		15.03.2011	285'000	-	186'193	-	186'193	-	-	-	186'193	-		186'193	-
3. Clôturé	D-2010-57a	Etude de zones 30km/h et zones de rencontres (20 km/h) ainsi qu'à l'étude conjointe d'un réseau cyclable		19.04.2011	97'200	97'200	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2010-56a	Acquisition de la parcelle n° 14'235, propriété privée, d'une surface de 2'367 m2 sise en zone 4BP, située au 13, avenue de Vaudagne (Maison Mani)		15.03.2011	4'200'000	-	4'253'517	-	4'253'517	4'235	-	4'235	849'855	141'642		991'497	3'257'786
3. Clôturé	D-2010-48a	Délibération présentée par Philippe Hamann au nom du Parti Démocrate Chrétien de Meyrin - Cointrin, relative à l'ouverture d'un crédit destiné à financer l'achat de 12 chalets en bois, afin de les mettre à disposition des associations meyrinoises pour leurs activités ou pour des événements périodiques tels que le marché de Noël ou autres animations		13.12.2011	141'500	141'500	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2010-47	Financement de la troisième tranche de travaux (arrêts Bois-du-Lan, Meyrin-Village) permettant la réalisation des éléments communaux imposés par la réalisation du TCMC et permettant également de valoriser l'espace public situé à proximité du tram		16.12.2010	922'400	298'151	624'249	-	624'249	574'000	-	574'000	25'123	3'589		28'713	21'536
3. Clôturé	D-2010-46	Acquisition et pose de dix modules de poubelles urbaines permettant le tri sélectif des déchets produits sur le domaine public		16.11.2010	33'000	33'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2010-44a	Assainissement de la patinoire extérieure par modification du mode de production et distribution de froid		15.02.2011	2'426'000	-	2'394'700	-	2'394'700	-	-	-	1'559'289	119'342		1'678'632	716'068
3. Clôturé	D-2010-43a	Rénovation du bâtiment 307b, route de Meyrin		14.12.2010	1'702'150	-	1'615'305	-	1'615'305	-	-	-	701'632	53'745		755'378	859'927
3. Clôturé	D-2010-42	Fourniture et aménagement d'un columbarium au cimetière de Meyrin-Village		16.11.2010	65'000	-	61'399	-	61'399	-	-	-	61'399	-		61'399	-
3. Clôturé	D-2010-39	Aménagement ou l'extension de douze écopoints enterrés destinés à la collecte des déchets dans des zones construites situées dans la Cité et à Meyrin-village		14.09.2010	1'403'900	-	1'338'486	-	1'338'486	44'000	-	44'000	573'666	42'400		616'066	678'420
3. Clôturé	D-2010-35a	rachat des abribus et cityplans installés par la SGA en guise de contre-prestation dans le cadre de la concession d'affichage communal		14.12.2010	88'000	88'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2010-33	Etude pour la mise en place de vidéo-surveillance sur les sites de bâtiments communaux (aux abords des écoles de Meyrin-village, de Bellavista II, de Monthoux et des Boudines, ainsi qu'aux abords du bâtiment de Forum et de l'Undertown) exposés aux actes de vandalisme, au vol et aux déprédations		14.09.2010	19'000	-	19'704	-	19'704	-	-	-	19'704	-		19'704	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

***old = délibérations antérieures à 1996**

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
3. Clôturé	D-2010-32a	Mise en œuvre d'éco-engagements en matière de gestion des déchets en partenariat avec les entreprises meyrinoises		05.10.2010	29'000	29'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2010-30a	Renouvellement de l'automatisation du chauffage, ventilation et climatisation du bâtiment ForuMeyrin		05.10.2010	130'000	-	142'549	-	142'549	-	-	-	142'549	-		142'549	-
3. Clôturé	D-2010-28a	Financement d'une partie des travaux de désactivation de la route de Prévessin en vue de la réunion des marais permettant le classement du site à l'inventaire des bas marais d'importance nationale		14.09.2010	125'000	125'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2010-25a	Rénovation de la place, située derrière meyrincentre, dédiée à la pratique du skate et du roller		15.06.2010	120'000	120'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2010-24a	Construction d'un boulodrome permettant l'accueil des clubs ainsi que d'autres activités		15.06.2010	3'625'000	-	3'403'745	-	3'403'745	-	-	-	1'617'777	111'622		1'729'399	1'674'346
3. Clôturé	D-2010-23	Réfection du 1-3 av. de Vaudagne - réfection légère bâtiment n° 14211		18.05.2010	33'000	-	94'404	-	94'404	-	-	-	18'878	3'146		22'024	72'381
3. Clôturé	D-2010-21a	Etude pour la rénovation du bâtiment 307b route de Meyrin		15.06.2010	118'000	-	118'000	-	118'000	-	-	-	54'841	3'715		58'556	59'444
3. Clôturé	D-2010-12	Création d'un espace vert clôturé sur la parcelle communale n° 12193 adjacente à l'avenue de Mategnin, pour permettre aux propriétaires de chiens de les laisser courir librement.		20.04.2010	32'000	32'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2010-11	Raccordement des bâtiments de la Mairie-CMS, du Forum et des écoles De Livron et de Meyrin-Village au réseau de chauffage à distance (CAD) des Services industriels de Genève (SIG)		18.05.2010	586'000	-	558'633	-	558'633	-	-	-	558'633	-		558'633	-
3. Clôturé	D-2010-09a	Financement de la deuxième tranche de travaux (arrêts Hôpital-la-Tour, Maisonnex, CERN) permettant la réalisation des éléments communaux imposés par la réalisation du TCMC et permettant également de valoriser l'espace public situé à proximité du tram		20.04.2010	1'834'000	-	1'578'543	-	1'578'543	1'063'486	-	1'063'486	375'595	23'244		398'839	116'219
3. Clôturé	D-2010-07a	Modification et amélioration du site Internet du Théâtre Forum Meyrin		16.03.2010	42'600	42'600	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2010-06a	Rénovation des espaces de jeux de l'école de Bellavista II		20.04.2010	193'500	-	193'342	-	193'342	-	-	-	193'342	-		193'342	-
3. Clôturé	D-2010-05a	Mise en conformité des structures de prétraitement et d'évacuation des eaux usées du centre de voirie et horticole		20.04.2010	218'000	-	217'942	-	217'942	-	-	-	217'942	-		217'942	-
3. Clôturé	D-2010-04a	Mesures d'économie d'énergie sur l'installation d'éclairage des courts de tennis et par l'installation d'une couverture thermique sur la piscine du complexe sportif de Maisonnex		16.03.2010	352'000	-	348'953	-	348'953	106'080	-	106'080	242'873	-		242'873	-
3. Clôturé	D-2009-55a	Audit sur la sécurité au travail et la protection de la santé dans l'administration communale ainsi que la mise en place du système MSST (appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail)		16.02.2010	88'000	88'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2009-52b	Part communale des travaux pour l'aménagement du square Lect situé à l'emplacement de l'ancien giratoire d'entrée dans Meyrin (sous le viaduc Lect)		20.04.2010	1'070'000	-	789'738	-	789'738	-	-	-	588'848	33'482		622'330	167'408
3. Clôturé	D-2009-51a	Réhabilitation minimale de la verrière de la ferme de la Golette		15.12.2009	137'000	137'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2009-49a	Extension des locaux et la réfection des équipements techniques du service du feu de la Commune		15.12.2009	1'110'300	-	1'169'539	-	1'169'539	-	-	-	1'169'539	-		1'169'539	-
3. Clôturé	D-2009-37a	Réaménagement du parc de l'auberge communale, adjacent au manège de Meyrin, à l'avenue de Vaudagne		20.04.2010	1'242'000	-	1'241'531	-	1'241'531	-	-	-	869'102	62'072		931'174	310'358
3. Clôturé	D-2009-35a	Aménagement d'une place de jeux dans le quartier de la Citadelle sur la parcelle attenante au cimetière		15.06.2010	150'000	-	123'566	-	123'566	-	-	-	123'566	-		123'566	-
3. Clôturé	D-2009-31	Mise en place de deux sas sur les portes d'accès de l'école de Bellavista II, propriété de la commune de Meyrin		06.10.2009	80'000	-	78'744	-	78'744	-	-	-	78'744	-		78'744	-
3. Clôturé	D-2009-27	Désamiantage de l'intégralité de l'école de la Golette, propriété de la commune de Meyrin		19.05.2009	547'000	-	712'363	-	712'363	-	-	-	712'363	-		712'363	-
3. Clôturé	D-2009-26b	Délibération présentée par Marcel Dumalle au nom des Verts de Meyrin-Cointrin relative à l'ouverture d'un crédit afin de financer la mise en route immédiate de huit audits sur les bâtiments communaux présentant de fortes déperditions énergétiques ou devant être assainis.		15.09.2009	160'000	160'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2009-25b	Délibération présentée par Jacques Robert, au nom des socialistes de Meyrin Cointrin, relative à l'ouverture d'un crédit destiné au financement des forces de travail d'appoint nécessaires pour favoriser la réalisation des travaux d'assainissement énergétique des bâtiments privés situés sur le territoire de la commune de Meyrin.		15.09.2009	100'000	100'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2009-24a	Reconstruction et agrandissement de l'annexe de la ferme de la Golette et du couvert		17.11.2009	960'000	-	958'409	-	958'409	477'300	-	477'300	348'493	22'103		370'595	110'514
3. Clôturé	D-2009-19	Rénovation de l'abri PC Golette		07.04.2009	1'029'299	1'029'299	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
3. Clôturé	D-2009-13a	Mise en place d'un projet de "lecture hors les murs" à la bibliothèque municipale		09.06.2009	37'000	37'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2009-12a	Crédit de CHF 578'500.- destiné à financer le remplacement de neuf véhicules et engins pour les besoins des services du feu, de la sécurité municipale et de l'environnement, ainsi que la mise en œuvre d'une gestion informatisée des transports		07.04.2009	578'500	-	414'905	-	414'905	-	-	-	414'899	-		414'899	6
3. Clôturé	D-2009-11a	Rénovation de l'espace de jeux de l'école de Cointrin		07.04.2009	198'000	-	197'977	-	197'977	-	-	-	197'977	-		197'977	-
3. Clôturé	D-2009-10a	Etude de stationnement		07.04.2009	139'000	139'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2009-09a	Assainissement de l'école de Meyrin-Village - yc réfection Préau		07.04.2009	1'612'000	-	1'451'071	-	1'451'071	-	-	-	1'101'711	69'872		1'171'583	279'488
3. Clôturé	D-2009-08a	Transformation partielle de l'école de Meyrin-Village		07.04.2009	1'173'000	-	1'117'141	-	1'117'141	-	-	-	842'510	54'926		897'436	219'705
3. Clôturé	D-2009-07	Financement de la première tranche de travaux (arrêts Blandonnet, Jardin Alpin, Forum, Corzon, Vaudagne) permettant de valoriser l'espace public situé à proximité du tram		03.03.2009	1'580'000	-	1'597'537	-	1'597'537	-	-	-	1'194'564	80'594		1'275'159	322'378
3. Clôturé	D-2009-06	Financement de la première tranche de travaux (arrêts Blandonnet, Jardin Alpin, Forum, Corzon, Vaudagne) permettant la réalisation des éléments communaux imposés par la réalisation du TCMC		03.03.2009	1'082'500	-	1'098'586	-	1'098'586	809'600	-	809'600	288'985	-		288'985	1
3. Clôturé	D-2009-02	Thermographie aérienne des bâtiments publics et privés et d'accompagner cette opération d'un plan d'action visant à encourager des mesures d'assainissement des bâtiments situés sur le territoire communal		20.01.2009	180'000	180'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2009-01	Actions initiées et suivies par le Comité Agenda 21 pour la législature 2007-2011		20.01.2009	100'000	100'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2008-56	Mise en œuvre d'une gestion informatisée des bâtiments communaux		09.12.2008	190'000	190'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2008-53a	Réparation des conduites de la piscine du complexe sportif de Maisonnex		20.01.2009	390'000	-	321'589	-	321'589	-	-	-	321'589	-		321'589	-
3. Clôturé	D-2008-52	Crédit d'étude destiné à la transformation partielle de l'école de Meyrin-Village		18.11.2008	99'000	-	99'000	-	99'000	-	-	-	54'450	4'950		59'400	39'600
3. Clôturé	D-2008-51	Crédit d'étude destiné à la rénovation de l'abri PC Golette		18.11.2008	88'000	88'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2008-48a	Acquisition de la parcelle n° 14'211, propriété privée, d'une surface de 974 m2 sise en zone 4BP, située au 1-3, avenue de Vaudagne		20.01.2009	1'138'500	-	1'135'968	-	1'135'968	-	-	-	227'191	37'866		265'056	870'911
3. Clôturé	D-2008-46a	Création d'un réseau propriétaire en fibre optique pour relier les sites communaux au réseau informatique de Meyrin		18.11.2008	370'000	-	360'857	-	360'857	-	-	-	360'857	-		360'857	-
3. Clôturé	D-2008-45	Remplacement des luminaires de l'école de Meyrin-Vaudagne		07.10.2008	252'000	-	253'012	-	253'012	-	-	-	253'012	-		253'012	-
3. Clôturé	D-2008-40	Entretien et Aménagement du réseau routier, programme 2008		09.09.2008	1'500'000	-	1'497'039	-	1'497'039	-	-	-	1'123'022	74'803		1'197'826	299'214
3. Clôturé	D-2008-32	Aménagement de huit écopoints enterrés destinés à la collecte des déchets dans les zones construites du quartier des Champs-Fréchets, ainsi que le remboursement rétroactif aux propriétaires concernés des frais à leur charge relatifs à l'implantation d'écopoints dans les zones construites depuis le 1er janvier 2002		17.06.2008	1'200'000	-	1'038'969	-	1'038'969	30'000	-	30'000	560'401	32'041		592'441	416'528
3. Clôturé	D-2008-29	Acquisition des parcelles forestières nos 10'118 et 10'119, d'une surface totale de 6'026 m2, situées à proximité du chemin de la Maille		17.06.2008	17'000	-	17'000	-	17'000	-	-	-	17'000	-		17'000	-
3. Clôturé	D-2008-24a	Aménagement d'un espace intergénérationnel d'exercice physique pour les personnes du 3ème âge, d'une place de jeux pour les jeunes enfants et d'une zone de détente équipée de mobilier urbain à proximité du centre commercial de la cité		03.03.2009	185'000	-	184'973	-	184'973	-	-	-	184'973	-		184'973	-
3. Clôturé	D-2008-20a	Réalisation d'un accès au quartier des Vergers et à la patinoire couverte, ainsi que les aménagements extérieurs (secteur 2)		09.09.2008	2'234'000	2'234'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2008-19a	Aménagements extérieurs et accès de la patinoire couverte de Meyrin (secteur 1)		17.06.2008	2'084'900	-	2'026'102	-	2'026'102	-	-	-	1'625'920	100'045		1'725'966	300'136
3. Clôturé	D-2008-18a	Elaboration des PLQ aux Vergers		09.09.2008	182'000	182'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2008-16	Diagnostic amiante sur l'intégralité des bâtiments, propriété de la commune de Meyrin		20.05.2008	116'916	116'916	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2008-11a	Aménagements extérieurs du quartier des Champs-Fréchets		20.05.2008	785'000	-	786'502	-	786'502	-	-	-	602'013	36'898		638'910	147'591
3. Clôturé	D-2008-10	Crédit destiné à inciter des habitants de la commune de Meyrin à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) ou d'un kit permettant la transformation d'un vélo courant en vélo à assistance électrique (VAE), et ceci sur la période de 2008 à 2010		04.03.2008	75'000	75'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2008-07	Réfection de surface du sol des salles de gymnastique de Champs-Fréchets		04.03.2008	102'000	-	101'364	-	101'364	-	-	-	101'364	-		101'364	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

***old = délibérations antérieures à 1996**

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
3. Clôturé	D-2008-06a	Réaménagement en place piétonne de la partie centrale de la rue de la Golette, au surfaçage de la chaussée et des trottoirs de la rue de la Golette entre l'avenue de Vaudagne et la place piétonne, et à la réfection de l'éclairage public sur la totalité de la rue de la Golette		08.04.2008	1'925'000	1'925'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2008-05a	Fourniture et aménagement de places d'urnes supplémentaires au columbarium du cimetière de Feuillasse		20.05.2008	340'000	-	339'061	-	339'061	-	-	-	339'061	-		339'061	-
3. Clôturé	D-2008-04a	Remplacement des installations de distribution automatique de billets et du contrôle d'accès à la piscine de Livron et du centre sportif municipal		08.04.2008	400'000	-	404'226	-	404'226	5'000	-	5'000	399'226	-		399'226	-
3. Clôturé	D-2007-40a	Présentée par les groupes Radical, PDC, AIM, UDC et d'A gauche toute, relative à l'ouverture d'un crédit destiné à financer le remplacement du camion tonne-pompe pour les besoins du service du feu de la commune		22.01.2008	713'500	-	713'032	-	713'032	77'150	-	77'150	635'882	-		635'882	-
3. Clôturé	D-2007-38a	Accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre du nouveau système de gestion des fonctions et de rémunération de la Commune		22.01.2008	177'540	177'540	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2007-32a	Rénovation des chaufferies et la réalisation d'un réseau de chauffage pour alimenter en chaleur les vestiaires C1 et C2, le nouveau stade ainsi que les futures installations du boulodrome et du restaurant		11.12.2007	692'560	-	621'671	-	621'671	-	-	-	621'671	-		621'671	-
3. Clôturé	D-2007-30a	acquisition de matériel pour l'Espace Undertown		11.12.2007	58'000	58'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2007-29a	Rénovation des filtres de la piscine du centre sportif municipal		20.11.2007	120'000	-	116'490	-	116'490	-	-	-	116'490	-		116'490	-
3. Clôturé	D-2007-21	Mise en séparatif du collecteur communal sur le tronçon de la route de Meyrin faisant l'objet de la réalisation de la tranchée couverte de Meyrin-Village		26.06.2007	1'600'000	-	1'573'034	-	1'573'034	189'189	-	189'189	673'975	54'605		728'581	655'264
3. Clôturé	D-2007-20	Délibération présentée par M. Devaud, au nom de la commission des transports, relative à une demande de crédit destiné à la réalisation d'un mandat d'expertise du tracé du TCMC sur le territoire de Meyrin et d'étudier en outre les différentes variantes de tracés nord (tracé officiel, variante OCM, variante AHVM/Citrap)		15.05.2007	50'000	50'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2007-12a	Renouvellement et l'achat de matériel et logiciels informatiques, d'une machine de mise sous pli et de systèmes d'encaissements électroniques		15.05.2007	383'500	383'500	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2007-10D-20	Acquisition de la parcelle 33, No 13396 et de l'immeuble No 1'007 situés au 32A, rue Cardinal-Journet et couverture des frais liés à cette opération		06.03.2007	2'265'000	-	1'530'084	-	1'530'084	-	-	-	306'013	51'003		357'016	1'173'068
3. Clôturé	D-2007-09a	Réalisation d'un chemin piétonnier entre la route de Meyrin et le chemin du Bournoud, ainsi que la déconstruction d'un mur sur la parcelle communale cadastrée sous No 14'086		09.09.2008	245'000	-	236'050	-	236'050	-	-	-	177'781	11'654		189'434	46'615
3. Clôturé	D-2007-07	Démolition du pavillon de Riantbosson, situé chemin de Riantbosson 3 à Meyrin		06.03.2007	36'000	36'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2007-06a	Crédit de CHF 1'210'000.- destiné à financer le remplacement de sept véhicules et engins pour les besoins du service de l'environnement		15.05.2007	1'210'000	-	3	-	3	2	-	2	-	-		-	1
3. Clôturé	D-2007-04a	Acquisition de machines et mobilier pour la patinoire, dans le cadre de la 5ème étape du centre sportif		06.03.2007	550'000	550'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2007-03a	Réalisation d'une patinoire couverte		06.03.2007	15'355'400	2'090'469	13'264'931	-	13'264'931	1'500'000	-	1'500'000	6'887'702	375'171		7'262'874	4'502'057
3. Clôturé	D-2007-02a	Achat de matériel d'exposition et audiovisuel pour les différentes manifestations organisées à ForuMeyrin		03.04.2007	800'000	800'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2007-01a	Réalisation d'une buvette itinérante		06.03.2007	31'944	31'944	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2006-32a	Etude de la rénovation et mise en réseau de l'installation de chauffage des bâtiments suivants du centre sportif: vestiaires C1 et C2, nouveau stade A' et futurs boulodrome et restaurant		21.11.2006	35'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2006-22a	Construction d'un espace de vie enfantine aux Champs-Fréchets		19.09.2006	5'951'000	1'829'981	4'121'020	-	4'121'020	1'418'192	-	1'418'192	1'764'916	72'146		1'837'062	865'766
3. Clôturé	D-2006-21a	Rénovation et transformation de la salle Antoine-Verchère		06.03.2007	1'375'200	340'578	1'034'622	-	1'034'622	-	-	-	603'382	33'171		636'553	398'069
3. Clôturé	D-2006-18a	Etude de la rénovation et de la mise en réseau de l'installation de chauffage des bâtiments publics du centre de la cité (école De-Livron, Forum Meyrin, mairie et école des Boudines) - PROJET ABANDONNE, explic.sur délib.bouclement ct 19.6.2012		21.11.2006	100'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2006-17a	Travaux de rénovation des installations de la chaufferie de l'école des Champs-Fréchets et les raccordements en énergie de la nouvelle crèche		12.12.2006	281'000	281'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2006-15b	Elaboration d'un plan général d'évacuation des eaux (PGEE) conformément aux directives du département du territoire		03.10.2006	560'000	560'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

***old = délibérations antérieures à 1996**

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
3. Clôturé	D-2006-08	Délibération présentée par Jean-Marc Devaud relative à l'octroi d'un prêt sans intérêts en faveur du FC Meyrin afin de pallier à un manque de liquidités de sa trésorerie		14.03.2006	150'000	150'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2006-07	renouvellement de l'équipement de cuisine de l'espace Entre 2 de la Maison de Vaudagne		07.03.2006	45'000	45'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2006-05a	Etude de la route de contournement est de la cité		11.04.2006	350'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2006-04a	Etude de l'accès au futur quartier des Arbères et à la future patinoire		07.03.2006	100'000	100'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2006-01	Demande de crédit sur proposition du Conseil municipal, destinée à la réalisation d'une tribune ainsi que des aménagements extérieurs du stade de compétition, annulant et remplaçant la délibération N° 30a/2005 adoptée le 22 novembre 2005		24.01.2006	9'350'000	-	8'823'292	-	8'823'292	-	-	-	5'582'098	270'100		5'852'198	2'971'093
3. Clôturé	D-2005-49a	Refonte complète du site internet communal www.meyrin.ch		07.03.2006	80'000	80'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2005-48a	Achat et plantation de cent arbres à grand développement sur les parcelles dont l'entretien incombe à la commune de Meyrin		07.03.2006	100'000	100'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2005-47a	Etude de l'aménagement de la place des Cinq-Continents, du parc public et de l'avenue de Feuillasse		24.01.2006	300'000	-	293'072	-	293'072	28'366	-	28'366	264'706	-		264'706	-
3. Clôturé	D-2005-46a	Etude de l'aménagement du chemin de Riantbosson		24.01.2006	150'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2005-37a	Aménagement du jardin de la découverte, implanté dans le périmètre du Globe de la science et de l'innovation du CERN		20.12.2005	120'000	120'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2005-33a	Acquisition du mobilier et des équipements informatiques liés à l'extension de la mairie et à sa réorganisation		20.12.2005	170'000	170'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2005-32a	Agrandissement de l'espace dédié à la piscine		22.11.2005	532'000	-	357'562	-	357'562	-	-	-	234'920	10'220		245'140	112'422
3. Clôturé	D-2005-29a	Crédit de CHF 700'000.- destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de quinze véhicules et engins pour les besoins des services des actions sociale et jeunesse, de la sécurité municipale, de la gérance, des sports et de l'environnement		22.11.2005	700'000	-	7	-	7	1	-	1	-	-		-	6
3. Clôturé	D-2005-17a	Financement de la fin de la deuxième phase d'introduction de Meyrin Qualité dans l'administration meyrinoise et engagement du développement et du suivi de la phase de mise en œuvre de l'exploitation et d'intégration du processus		14.06.2005	260'000	-	213'771	-	213'771	-	-	-	213'771	-		213'771	-
3. Clôturé	D-2005-14a	Etude d'une nouvelle institution pour la petite enfance aux Champs-Fréchets		14.06.2005	100'000	-	100'000	-	100'000	-	-	-	36'663	3'334		39'997	60'003
3. Clôturé	D-2005-08	Installation d'un équipement de conférence pour la salle du Conseil municipal		12.04.2005	34'000	34'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2005-06a	Création d'une zone de rencontre (20 km/h) aux chemins des Sapins, De-Joinville (Est) et de Riant-Bosquet , à la création d'une zone 30 km/h au chemin du Jonc, et à la création de trois écopoints		12.04.2005	900'000	900'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2005-04	Crédit complémentaire destiné au bouclement des comptes de l'aménagement de la place pour la pratique du skate et du roller au centre de la Cité		25.01.2005	116'000	116'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2004-44a	Crédit de CHF 4'205'000.- destiné à la construction d'un terrain de football et d'un terrain destiné à la pratique du rugby, ainsi qu'à la rénovation d'un terrain de football, dans le cadre de la 5e étape de réalisation du centre sportif		07.12.2004	4'205'000	-	4'305'455	-	4'305'455	-	-	-	4'068'917	236'537		4'305'455	-
3. Clôturé	D-2004-42a	Remplacement du parc d'appareils de protection respiratoire pour les besoins du service du feu et secours		01.03.2005	50'000	50'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2004-41	Remplacement de l'unité mobile de premiers secours mise à disposition de la section des samaritains de Meyrin		16.11.2004	70'000	-	1	-	1	-	-	-	-	-		-	1
3. Clôturé	D-2004-34a	Construction d'une annexe provisoire à ForuMeyrin afin d'y loger différents services de l'administration communale		14.06.2005	889'000	889'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2004-33a	Réalisation de la première étape d'assainissement de la cité (conformément à l'initiative du lac des Vernes)		16.11.2004	42'385'000	-	42'385'000	-	42'385'000	7'312'751	-	7'312'751	18'096'366	925'936		19'022'302	16'049'947
3. Clôturé	D-2004-32a	Demande de décret d'utilité publique des travaux du réseau d'assainissement de la cité, des ouvrages de prétraitement et de rétention des eaux en vue de l'acquisition des terrains nécessaires à l'aménagement du Lac des Vernes, ainsi qu'à l'obtention, cas échéant, de diverses servitudes de passage de canalisations et/ou d'implantation d'ouvrages qui y sont rattachés + Indemnisation des propriétaires concernés.		16.11.2004	570'000	-	570'000	-	570'000	-	-	-	91'200	11'400		102'600	467'400

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

***old = délibérations antérieures à 1996**

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
3. Clôturé	D-2004-29a	Création d'aménagements modérateurs de trafic aux chemins du Ruisseau, de l'Avanchet, De-Joinville, à la mise en stationnement alterné sur l'ensemble du chemin De-Joinville et à la création d'une zone 30 km/h dans le périmètre délimité par les chemins du Ruisseau, des Ailes, de l'Avanchet et de l'avenue Louis Casaï		16.11.2004	445'000	-	408'887	-	408'887	-	-	-	389'920	18'967		408'887	-
3. Clôturé	D-2004-22a	Réaménagement de la roseraie du Jardin alpin		14.09.2004	80'000	80'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2004-21	Suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 21 communal de Meyrin		15.06.2004	100'000	100'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2004-10a	Etude du plan directeur communal		15.06.2004	350'000	350'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2004-09a	Etude de faisabilité concernant la construction d'un nouveau bâtiment dédié à une nouvelle mairie		14.09.2004	350'000	-	346'112	-	346'112	-	-	-	346'112	-		346'112	0
3. Clôturé	D-2004-06	Remplacement de candélabres vétustes, renforcement du réseau d'éclairage public et remplacement de luminaires existants par des composants basse consommation		06.04.2004	310'000	310'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2004-03a	Travaux de rénovation du stade des Champs-Fréchets		18.05.2004	1'245'000	1'245'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2003-40a	Exécution des travaux de rénovation et de mise en conformité des locaux du club-house et des installations techniques du complexe sportif de Maisonnex		06.04.2004	2'500'000	-	2'496'571	-	2'496'571	-	-	-	2'496'571	-		2'496'571	-
3. Clôturé	D-2003-35	Bouclement des comptes de l'aménagement de la place du Village, de la rue Virginio-Malnati, des chemins du Grand-Puits et Antoine-Verchère, ainsi qu'au réseau d'assainissement situé dans l'assiette de ces derniers		00.01.1900	1'700'000	-	1'320'040	-	1'320'040	-	-	-	1'025'080	42'137		1'067'217	252'823
3. Clôturé	D-2003-34a	Crédit destiné à pallier les insuffisances du réseau d'évacuation des eaux de surface de la région de la Maille, et à la cadastration du réseau de collecteurs de drainage agricole en vue de son intégration dans le réseau communal d'eaux pluviales		09.12.2003	860'000	-	879'706	-	879'706	123'782	-	123'782	495'105	23'710		518'815	237'109
3. Clôturé	D-2003-33a	Renouvellement et l'achat de matériel informatique ainsi qu'à améliorer la capacité des serveurs actuels		09.12.2003	175'000	175'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2003-32	Renouvellement et au complément du fonds de la bibliothèque municipale ForuMeyrin		23.09.2003	200'000	200'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2003-30	Adaptation de l'entrée de la mairie		24.06.2003	150'000	150'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2003-25	Participation communale à l'étude d'aménagement concerté du lieu-dit Les Vergers		20.05.2003	100'000	100'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2003-21a	Etude d'un ouvrage de rétention afin d'élaborer un contreprojet à l'initiative du lac des Vernes		20.05.2003	200'000	-	200'000	-	200'000	-	-	-	134'541	5'454		139'995	60'005
3. Clôturé	D-2003-16	Deuxième phase d'introduction de Meyrin Qualité dans l'administration meyrinoise		08.04.2003	140'000	140'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2003-12	Etude de la rénovation et mise en conformité les locaux du club-house et des installations techniques du complexe sportif de Maisonnex		08.04.2003	80'000	-	80'000	-	80'000	-	-	-	80'000	-		80'000	-
3. Clôturé	D-2003-11a	Création de collecteurs et au réaménagement du chemin du Bournoud entre le chemin de la Tour et la rue Virginio-Malnati		08.04.2003	370'000	-	272'516	-	272'516	-	-	-	233'336	4'352		237'688	34'827
3. Clôturé	D-2003-09a	Elaboration du projet de la rénovation et transformation des deux bâtiments communaux situés sur la place du village		07.10.2003	205'200	-	205'200	-	205'200	-	-	-	75'240	6'840		82'080	123'120
3. Clôturé	D-2003-03a	Crédit de CHF 619'000.- destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de onze véhicules et engins pour les besoins des services de la sécurité municipale, du feu et secours, de la protection civile, des énergies et des bâtiments, des sports et de l'environnement		20.05.2003	619'000	-	8	-	8	2	-	2	-	-		-	6
3. Clôturé	D-2003-02a	Paiement de l'indemnité d'expropriation de parties des parcelles Nos 11'500 et 12'574, feuille 27 du cadastre de Meyrin		11.02.2003	870'000	-	870'000	-	870'000	-	-	-	676'663	32'222		708'885	161'115
3. Clôturé	D-2003-01a	Acquisition des parcelles cadastrées sous Nos 11'919 et 12'839 feuille 27 du cadastre de Meyrin, propriétés de l'Etat de Genève - parcelles Monthoux		11.02.2003	430'000	-	430'000	-	430'000	-	-	-	334'446	15'926		350'371	79'629
3. Clôturé	D-2002-44a	Rénovation des locaux de la garderie l'Arc-en-Ciel		08.04.2003	200'000	200'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2002-41a	Animation lumineuse de ForuMeyrin, de la place de Meyrin-village et de l'école de Cointrin durant les fêtes de fin d'année		23.09.2003	68'500	68'500	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2002-40a	Mise en place d'un concept d'évacuation au centre sportif		21.01.2003	100'000	100'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2002-38a	Fourniture et aménagement de place d'urnes supplémentaires au columbarium du cimetière de Feuillasse		11.02.2003	184'000	184'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2002-37a	Réalisation de l'assainissement, de la modération de trafic et de l'implantation d'éco-points dans le quartier de la Citadelle		10.12.2002	9'855'000	-	9'631'515	-	9'631'515	4'205'845	-	4'205'845	4'452'231	108'159		4'560'390	865'280
3. Clôturé	D-2002-32a	Réalisation d'une liaison piétonne entre le village et la cité		05.11.2002	1'285'000	-	1'051'076	-	1'051'076	-	-	-	1'051'076	-		1'051'076	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
3. Clôturé	D-2002-28	Acquisition et à l'implantation d'un équipement de jeux sur une parcelle communale		18.06.2002	55'000	55'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2002-27	Etude du plan directeur des éco-points sur l'ensemble de la commune		18.06.2002	60'000	60'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2002-26a	Etude de la 5ème étape du centre sportif municipal - (annule et remplace délib. 2002.26 de 1.2 mios)		27.01.2004	920'000	920'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2002-18	Rénovation et mise en conformité du groupe scolaire de Cointrin		16.04.2002	4'475'000	-	4'162'548	-	4'162'548	-	-	-	3'100'829	132'714		3'233'543	929'005
3. Clôturé	D-2002-17	Financement de la rénovation du toboggan situé sur la butte de Riantbosson		16.04.2002	165'000	165'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2002-12a	Réalisation de l'extension des installations pour la pratique des arts martiaux dans le sous-sol de l'école Bellavista II		18.06.2002	980'000	-	979'604	-	979'604	-	-	-	718'538	32'633		751'171	228'432
3. Clôturé	D-2002-10	Remplacement des sièges de la tribune du stade de football "E"		05.03.2002	24'000	24'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2002-06a	Travaux de rénovation du fond mobile, du faux-plafond, de la toiture, des douches et des vestiaires à la piscine de Livron		16.04.2002	2'065'000	2'065'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2002-05a	Participation à l'étude directrice d'aménagement de la zone industrielle de développement des Batailles (ZODIB)		16.04.2002	65'000	65'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2002-03	Obtention et maintien du label "Meyrin cité de l'énergie"		29.01.2002	100'000	100'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2002-02	Crédit de CHF 196'000.- destiné à financer la rénovation et l'adaptation du réseau d'alimentation électrique de l'école de Meyrin-Vaudagne et de la campagne Charnaux		29.01.2002	196'000	196'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2001-54	achat et Installation d'un serveur pour la mise à jour du parc informatique du centre de loisirs Maison Vaudagne		13.12.2001	10'000	10'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2001-44a	Aménagement de locaux pour le Centre d'action sociale et de santé (CASS) ainsi que le service de l'action sociale communale dans l'immeuble de la Fondation Nouveau Meyrin, sis rue de la Prulay 2 bis		20.11.2001	500'000	500'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2001-43a	Réalisation d'un point de service dans la zone industrielle de la Zimeysa		13.12.2001	117'000	117'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2001-41a	Lancement d'un appel d'offres auprès d'entreprises générales pour la réalisation d'un parking couvert au centre de la cité		04.03.2003	125'000	125'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2001-40	Bouclement des comptes du concours d'aménagement partiel de la cité		11.09.2001	35'500	35'500	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2001-34	Remplacement de la régulation des serres au Centre de voirie et horticole.		19.06.2001	105'000	105'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2001-27a	Aménagement de la place du Village, de la rue Virginio-Malnati, des chemins du Grand-Puits et Antoine-Verchère, ainsi qu'au réseau d'assainissement situé dans l'assiette de ces derniers		19.06.2001	4'650'000	-	4'650'000	-	4'650'000	445'575	-	445'575	3'264'953	134'209		3'399'162	805'262
3. Clôturé	D-2001-24	Financement du câblage type universel (informatique internet) dans toutes les écoles primaires communales		15.05.2001	478'000	478'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2001-23a	Crédit de CHF 1'900'000.- destiné à la rénovation et à la mise en conformité de la salle de gymnastique du groupe scolaire de Cointrin		20.11.2001	1'900'000	-	1'300'000	-	1'300'000	20'000	-	20'000	941'746	42'280		984'026	295'974
3. Clôturé	D-2001-21	Remplacement de l'éclairage et la réfection de l'isolation des plafonds couverts de l'école de Bellavista II		15.05.2001	60'000	60'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2001-17a	Entretien et Aménagement du réseau routier, programme 2001		19.06.2001	1'380'000	1'380'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2001-14	Etude de l'extension des installations pour la pratique des arts martiaux dans le sous-sol de l'école Bellavista II		03.04.2001	80'000	-	80'000	-	80'000	-	-	-	58'672	2'667		61'339	18'661
3. Clôturé	D-2001-12a	Création d'une antenne de l'Office d'orientation et de formation professionnelle à Meyrin		09.10.2001	310'000	310'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2001-11a	Etude de modération de trafic et d'implantation d'éco-points dans le quartier de la Citadelle, de même que sur la rue Robert-Adrien-Stierlin (anciennement route de Prévessin)		15.05.2001	80'000	-	80'000	-	80'000	-	-	-	61'976	2'000		63'976	16'024
3. Clôturé	D-2001-09a	Améliorations et transformations diverses dans les différents corps de bâtiments de ForuMeyrin		19.06.2001	2'063'000	1'643'319	419'681	-	419'681	-	-	-	419'681	-		419'681	-
3. Clôturé	D-2001-08	Acquisition d'un nouveau serveur dédié à l'installation du système serveur "Windows Terminal Server Edition" (Windows TSE) ainsi qu'au remplacement du serveur actuel de bureautique		30.01.2001	61'500	61'500	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2001-07a	Etude de rénovation, démolition et reconstruction des installations du Jardin Robinson		13.03.2001	80'000	-	163'185	-	163'185	-	-	-	163'185	-		163'185	-
3. Clôturé	D-2001-04	Crédit de Fr. 470'000.- destiné à financer le remplacement d'un camion de voirie, d'un fourgon pour le transport des objets encombrants volumineux, ainsi que du véhicule utilisé par la section auxiliaire du service de l'environnement		30.01.2001	470'000	-	2	-	2	2	-	2	-	-		-	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

***old = délibérations antérieures à 1996**

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
3. Clôturé	D-2001-03	Installation de production d'énergie électrique photovoltaïque sur la toiture du centre de voirie et horticole		30.01.2001	300'000	300'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2000-60a	Divers aménagements des locaux de la mairie		12.12.2000	890'000	890'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2000-57	Remplacement de l'éclairage de la salle de gymnastique de l'école des Champs-Fréchets.		10.10.2000	80'000	80'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2000-55	Nettoyage de la façade, pose d'un acrotère, traitement contre la carbonatation et remplacement de sièges à EC Bellavista II		10.10.2000	115'000	115'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2000-52	Remplacement des stores du secteur primaire de l'école De-Livron		12.09.2000	101'000	101'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2000-45a	Relogement du Centre d'action sociale et de santé (CASS)		12.12.2000	840'000	-	523'035	-	523'035	133'792	-	133'792	359'507	14'865		374'372	14'870
3. Clôturé	D-2000-42	Remplacement de matériel, à l'achat de nouveau matériel et à l'aménagement de nouveaux locaux pour la cuisine des restaurants scolaires, à l'école De-Livron		12.09.2000	180'000	180'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2000-40a	Financement de la construction d'un couvert au Centre de voirie et horticole destiné au stockage des déchets électriques et électroniques liés à l'activité de l'Atelier genevois de déconstruction		21.11.2000	126'000	126'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2000-39a	Création d'un service de documentation pour le CM		10.10.2000	90'000	90'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2000-38a	Aménagement d'un parc public à Mategnin, et financement de l'éclairage public avec minuterie au chemin du Roussillon et de deux déchetteries		21.11.2000	500'000	500'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2000-34a	Elaboration du projet et chiffrage de la réalisation d'une liaison piétonne entre le village et la cité		10.10.2000	50'000	-	50'000	-	50'000	-	-	-	50'000	-		50'000	-
3. Clôturé	D-2000-32a	Aménagement d'une place pour la pratique du skate et du roller au centre de la cité		28.06.2000	140'000	140'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2000-29a	Aménagement ferme de la Planche (garderie La Framboise)		28.06.2000	85'000	85'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2000-15b	Etude d'un bassin de rétention enterré dans le périmètre du centre sportif, ainsi qu'à la mise en soumission des travaux de celui-ci		10.10.2000	250'000	-	250'000	-	250'000	-	-	-	126'621	10'281		136'901	113'099
3. Clôturé	D-2000-14b	Etude de faisabilité d'un ouvrage de rétention des eaux claires à l'aval du canal du Nant-d'Avril		10.10.2000	100'000	-	100'000	-	100'000	-	-	-	64'333	2'972		67'305	32'695
3. Clôturé	D-2000-13a	Travaux d'étanchéité de toiture de la salle de jeux de l'école de la Golette, ainsi que le remplacement des vitrages et huisseries de l'appartement du concierge de cette école.		04.04.2000	76'000	-	73'305	-	73'305	-	-	-	73'305	-		73'305	-
3. Clôturé	D-2000-12a	Travaux d'étanchéité de la toiture de l'école des Boudines		04.04.2000	240'000	-	239'669	-	239'669	-	-	-	239'669	-		239'669	-
3. Clôturé	D-2000-11a	Crédit destiné à financer, pour la Compagnie des sapeurs-pompiers de Meyrin, l'acquisition d'un camion en remplacement de deux véhicules		16.05.2000	394'000	-	1	-	1	-	-	-	-	-		-	1
3. Clôturé	D-2000-10a	Remplacement des uniformes des agents de sécurité municipaux dans le cadre du projet "ASM 2000"		16.05.2000	30'500	30'500	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2000-09	Achat et plantation de cent arbres à grand développement sur les parcelles dont l'entretien incombe à la commune de Meyrin		04.04.2000	100'000	100'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-2000-07a	Réalisation de la 1ère étape de l'école de Monthoux		04.04.2000	10'120'000	-	9'850'874	-	9'850'874	2'118'000	-	2'118'000	6'227'265	250'934		6'478'199	1'254'675
3. Clôturé	D-2000-06	Etude d'aménagement de la place du village		01.02.2000	55'000	-	55'000	-	55'000	-	-	-	42'707	1'755		44'462	10'538
3. Clôturé	D-1999-60	Aménagement et implantation d'une place de pique-nique au chemin des Ouchettes		14.12.1999	24'000	24'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1999-56	Achat de 13'000 livres venant compléter le fonds de la bibliothèque municipale de Forum Meyrin		16.11.1999	350'000	350'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1999-53a	Achat de véhicules pour les besoins du service de la maintenance et de l'environnement ainsi que de Forum Meyrin		14.12.1999	246'000	-	4	-	4	3	-	3	-	-		-	1
3. Clôturé	D-1999-49	Réalisation en priorité du tronçon ZODIM de la galerie de décharge du réseau d'assainissement de la cité		14.09.1999	1'500'000	-	1'500'000	-	1'500'000	-	-	-	984'850	42'929		1'027'779	472'221
3. Clôturé	D-1999-48	Etude de l'agrandissement des locaux de la police municipale, de la réorganisation de la réception de la mairie, des aménagements au premier étage ainsi qu'à la redistribution et l'agrandissement des locaux affectés au CASS		14.09.1999	50'000	50'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1999-44	Travaux d'aménagement d'une nouvelle classe dans l'école de Meyrin Vaudagne (Meyrin-village)		22.06.1999	90'000	90'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1999-43a	Réalisation du réseau d'assainissement de la ZODIM, d'une part, ainsi qu'à la construction de la route de liaison rue Lect - rue du Bois-du-Lan, d'autre part		16.11.1999	5'610'000	-	5'176'203	-	5'176'203	126'037	-	126'037	4'093'812	159'392		4'253'205	796'962
3. Clôturé	D-1999-42a	Divers travaux sur le réseau routier, au remplacement des panneaux d'affichage officiel, ainsi qu'à l'équipement des abribus en éclairage		05.10.1999	490'000	490'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1999-35a	Travaux de ventilation et de chauffage de l'école de Livron ainsi que la rénovation de l'enveloppe du bâtiment		14.12.1999	650'000	-	650'000	-	650'000	-	-	-	650'000	-		650'000	-
3. Clôturé	D-1999-34	Etude destiné à la création d'une image directrice de la 5ème étape du centre sportif - (34.240.501.14)		30.03.1999	100'000	100'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

***old = délibérations antérieures à 1996**

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
3. Clôturé	D-1999-17	Remplacement des mâts d'éclairage équipant la rue de Livron, la rue des Boudines et la rue Gilbert		23.02.1999	290'000	290'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1999-16	Crédit destiné à couvrir le dépassement de crédit sur les travaux visant à mettre à disposition du FC Meyrin un terrain et des installations correspondant aux exigences de la Ligue nationale B		23.02.1999	72'197	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1999-03	Participation de la Commune de Meyrin à divers travaux concernant la colonie La Ruche		19.01.1999	22'000	22'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1998-3	Remplacement d'un tracto-pelle servant à de nombreux travaux pour les services des cimetières, des parcs et promenades, de la voirie, ainsi que pour la viabilité hivernale		20.01.1998	95'000	-	1	-	1	1	-	1	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1998-24	Fourniture et aménagement de places d'urnes supplémentaires au columbarium du cimetière de Feuillasse		12.05.1998	98'000	98'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1998-23a	Modération de trafic et optimisation du trafic TPG pour assurer la sécurité des piétons sur différentes artères communales de Meyrin-Village		16.06.1998	94'000	94'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1998-22a	Modération de trafic afin d'assurer la sécurité des piétons sur différentes artères communales du centre de la cité		16.06.1998	212'000	212'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1998-15	Réalisation d'installations de loisirs qui permettront d'animer la piscine du centre sportif municipal durant la saison estivale		31.03.1998	895'150	895'150	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1998-14a	Transformation et à l'agrandissement des pavillons de la zone piscine - patinoire du centre sportif municipal		12.05.1998	1'162'000	1'162'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1998-10a	Demande de décret d'utilité publique de l'école de Monthoux en vue de l'acquisition, au besoin de l'expropriation, de parties des parcelles Nos 11'500 et 12'574, feuille 27 du cadastre		12.05.1998	3'330'000	-	3'330'000	-	3'330'000	-	-	-	2'664'000	111'000		2'775'000	555'000
3. Clôturé	D-1998-07a	Travaux de renouvellement de la chaufferie du complexe sportif de Maisonnex		16.06.1998	150'000	150'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1998-06a	Travaux de rénovation du carrelage du bassin olympique de la piscine du centre sportif municipal		16.06.1998	270'000	270'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1997-51	Etude de variantes de bassin de rétention et de mise en soumission des travaux de la première étape d'assainissement de la cité		09.12.1997	740'000	-	740'000	-	740'000	-	-	-	470'904	22'424		493'328	246'672
3. Clôturé	D-1997-36a	Centre culturel Forum {1 (bâtiment)		14.10.1997	3'007'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1997-35a	Etude Potentialité d'immeubles av. Vaudagne		18.11.1997	90'000	90'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1997-34a	Crédit d'étude destinée à l'élaboration du projet d'une première étape de réalisation de l'école de Monthoux		14.10.1997	265'000	-	265'000	-	265'000	-	-	-	211'994	8'833		220'827	44'173
3. Clôturé	D-1997-21	Etude transf./agrand. piscine/patinoire CSM		25.03.1997	50'000	50'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1997-20	Etude de l'animation de la piscine du centre sportif municipal		25.03.1997	50'000	50'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1997-19	Crédit de CHF 1'708'200.- destiné à des transformations dans le groupe scolaire de Meyrin-Vaudagne		25.03.1997	1'708'200	1'708'200	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1997-17a	Introduction de la nouvelle gestion publique (NGP) dans l'administration communale		13.05.1997	280'000	280'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1997-15	Réaménagement du chemin Edmond-Rochat		25.02.1997	755'000	-	485'446	-	485'446	258'785	-	258'785	223'800	952		224'752	1'909
3. Clôturé	D-1997-14	Crédit de Fr. 375.000,-- destiné à financer le remplacement des installations de contrôle automatique des entrées de la piscine de Livron et du Centre sportif		25.02.1997	375'000	375'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1997-13a	Remplacement d'un véhicule servant principalement aux travaux d'entretien et à la viabilité hivernale des trottoirs.		13.05.1997	115'000	115'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1997-12a	Travaux de rénovation de différentes places de jeux		13.05.1997	106'500	106'500	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1997-11a	Remplacement des mâts d'éclairage équipant la rue des Vernes, ainsi que les avenues François-Besson et de Vaudagne		13.05.1997	211'500	211'500	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1997-03	Transfert du patrimoine financier au patrimoine administratif de la parcelle No 12.506, fe 10 (Ferme de la Golette)		14.01.1997	-	-	3'000'000	-	3'000'000	-	-	-	2'700'000	100'000		2'800'000	200'000
3. Clôturé	D-1996-35	Réaménagement du carrefour formé par l'avenue Jakob-Daniel Maillard et la route de Meyrin		17.09.1996	30'600	30'600	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1996-34	Travaux visant à mettre à disposition du FC Meyrin un terrain et des installations correspondants aux exigences de la Ligue nationale B		25.06.1996	540'400	540'400	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1996-19a	Lancement d'un concours d'architecture pour la mise en valeur du centre de la cité (P1)		25.06.1996	150'000	150'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1996-16	Mesures conservatoires (pose de collecteurs) dans le cadre des travaux de prolongement de la rue Lect		16.04.1996	80'000	80'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1996-12a	Travaux de renouvellement partiel de la chaufferie de l'école de Livron		25.06.1996	440'000	440'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1996-10a	Travaux de rénovation du carrelage de la pataugeoire et des pédiluves du Centre sportif municipal		25.06.1996	156'800	156'800	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés				
Etat 2025	**N° Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**Dépassement / économie**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Amort. Cumulés au 01.01.2025**	**Amort. 2025**	**Amort. Non planifiés 2025**	**Amort. Cumulés au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
3. Clôturé	D-1996-07	Réaménagement du chemin du Bournoud et réalisation d'un réseau d'assainissement en système séparatif		05.03.1996	945'000	-	940'501	-	940'501	53'875	-	53'875	793'372	46'626		839'998	46'628
3. Clôturé	D-1996-06	Réalisation de la desserte du Bois-du-Lan et adaptation du réseau d'assainissement communal.		05.03.1996	2'335'000	2'335'000	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1996-05	Etude de la route de liaison rue Lect/rue du Bois-du-Lan et adaptation du réseau d'assainissement communal		05.03.1996	60'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	D-1996-04	Réaménagement du chemin des Corbillettes		05.03.1996	140'000	-	113'000	-	113'000	-	-	-	113'000	-		113'000	-
3. Clôturé	D-1996-03a	Modération trafic de la rue de la Golette		19.11.1996	329'920	329'920	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
3. Clôturé	SI MCH2	Les parcelles (terrains bâtis et non-bâtis) ainsi que les véhicules qui ne figuraient pas au bilan au 31.12.2017 ont été comptabilisés au 01.01.2018 à CHF 1.- par bien.			-	-	106	-	106	9	-	9	-	-		-	97
3. Clôturé	old	Délibérations antérieures à 1996 (non disponibles informatiquement) dont (montants votés) rénovation Maisonnex tennis CHF 3'575'000.- + Maisonnex squash CHF 1'925'000.- + Réno. Golette 32 (Ferme de la Golette) CHF 4'000'000.- + 1'105'000.- + Centre culturel Forum CHF 27'800'000.- + Undertown CHF 1'835'000.-		29.03.1994	42'410'000	-	40'823'441	-	40'823'441	-	-	-	40'161'785	178'748		40'340'533	482'909
					836'068'696	**226'927'416**	**553'104'585**	**28'021'094**	**581'125'680**	**87'061'262**	**2'353'125**	**89'414'387**	**215'485'833**	**15'786'192**	**-**	**231'272'025**	**260'439'269**
													Total 145 participations, capital social				**2'414'692**
													Total 14 - patrimoine administratif				**262'853'961**

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE FINANCIER

**old = délibérations antérieures à 1996*

						Coût d'acquisition ou de revient			Diminution			Réévaluation		
Etat	**Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**(Dépassement) / économie sur le crédit**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Réévaluation cumulée**	**Réévaluation au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
2. Ouvert	D-2025-24a	**Crédit de CHF 2'220'398.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2026 du patrimoine administratif et financier**	Pas de dépenses en 2025. Le délai référendaire prend fin le 28.01.2026.	26.11.2025	14'050	-	-	-	-		-	-			-
2. Ouvert	D-2025-18	**Acquisition de la parcelle 11'197 de Meyrin, parcelle dite de l'Ancienne douane de Mategnin et à couvrir les frais de notaires, frais d'actes et autres droits s'y rapportant**		09.09.2025	5'000	-853	-	5'853	5'853		-	-			5'853
2. Ouvert	D-2025-09a	**Délibération n° 2025-09a relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 4'700'983.- en vue de remplacer l'ensemble des sources lumineuses fluorescentes dans les bâtiments communaux et les terrains de sport par des LED**	Travaux en cours.	15.04.2025	4'335	-	-	-	-		-	-			-
2. Ouvert	D-2024-22a	**Crédit de CHF 3'175'885.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2025 du patrimoine administratif et financier**	Travaux en cours.	27.11.2024	55'000	51'800	-	3'200	3'200	-	-	-	-	-	3'200
2. Ouvert	D-2023-27a	**Crédit de CHF 2'644'441.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2024 du patrimoine administratif et financier**	Travaux en cours.	22.11.2023	62'797	18'203	44'594	-	44'594	-	-	-	-	-	44'594
2. Ouvert	D-2023-06a	**Aménagement d'une légumerie à la Ferme de la Planche**	Le projet a été achevé au printemps 2024. Subventions PDR reçues en 2025. Factures finales à recevoir en 2026. Clôture envisageable fin 2026.	30.05.2023	270'000	25'706	235'595	8'699	244'294	-	**77'791.00**	77'791	-	-	166'503
2. Ouvert	D-2023-04a	**Substituer la totalité des productions de chaleur au mazout du patrimoine administratif et financier par des agents énergétiques provenant de sources renouvelables et de récupération**	Une partie des travaux a été receptionnée. Etudes en cours, en coordination avec la rénovation de l'école de Meyrin-Village et la requalification Vaudagne-Vernes-François Besson.Demande de subvention à faire une fois que toutes les chaudières à mazout auront été remplacées.	02.05.2023	190'000	26'702	114'888	48'410	163'298	-	**3'265.00**	3'265	-	-	160'033
2. Ouvert	D-2022-20a	**Crédit de CHF 2'592'348.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2023 du patrimoine administratif et financier**	Travaux en cours. Dépassement compensé par une économie sur le PA.	23.11.2022	71'648	-2'033	72'689	992	73'681	-	-	-	-	-	73'681
2. Ouvert	D-2022-12	**Acquisition des parcelles n° 11805, 12583 et 14105 situées à Meyrin à l'angle de la rue Alphonse-Large et de la route du Nant-d'Avril (secteur Caillat II) et à couvrir les frais de notaires, frais d'actes et autres droits s'y rapportant**	L'acquisition de ces parcelles devrait se finaliser en 2026.	28.06.2022	20'000'000	19'943'574	44'199	12'226	56'426	-	-	-	-	-	56'426
2. Ouvert	D-2021-33a	**Crédit de CHF 2'225'586.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2022 du patrimoine administratif et financier**	Travaux en cours communication CA/CM du 14.10.2025 pour annoncer un potentiel dépassement de CHF 30'000 pour l'école de Champs-Fréchets et CHF 50'000 pour la Mairie (problème d'infiltration sur les toitures). Clôture estimée à fin 2026.	17.11.2021	80'412	-13'949	92'090	2'271	94'361	-	-	-	-	-	94'361
2. Ouvert	D-2015-25a	**Modification de limites parcellaires des parcelles nos 14561, 14577, 14593, 14573, 14574, 14591 et 14596 pour former les nouvelles parcelles nos 14903, 14886, 14887, 14905, 14919, 14920, 14921, 14922 et 14928 de Meyrin, à la constitution de droits de superficie (DDP) au profit de la commune sur les parcelles nos 14557, 14558, 14903, 14565, 14566, 14569, 14886, 14905 et 14595, sises à Meyrin, propriété de la ville de Meyrin, création de cédules hypothécaires grevant les DDP, cession de l'exercice de servitudes d'usage des places de stationnement dans les parkings au profit des DDP constitués et cession des DDP grevés des cédules à divers coopératives, dans le périmètre de l'écoquartier des Vergers et avancement des frais liés aux éléments mentionnés précédemment**	A clôturer à la fin du projet, estimée à fin 2026.	08.09.2015	890'000	816'848	73'153	-	73'153	73'153	-	73'153	-	-	-
2. Ouvert	D-2014-13a	**Réalisation du parking des Sports dans l'écoquartier des Vergers**	Les reprises ont été réalisées en 2022. Il reste des factures à recevoir. A clôturer à la fin du projet, estimée à fin 2026.	20.05.2014	5'800'000	583'608	5'216'392	-	5'216'392	5'216'392	-	5'216'392	-	-	0
2. Ouvert	D-2013-34a	**Réalisation des parkings des Arbères et des Vergers dans l'écoquartier des Vergers - PF**	Les reprises ont été réalisées. A clôturer à la fin du projet, estimée à fin 2026. Pour rappel, la Ville est propriétaire du parking, grevé de servitudes d'usage de parking. La Ville reste propriétaire de 18 places non attribuées et non grevées de servitudes.	19.11.2013	15'400'000	994'013	14'376'459	29'528	14'405'987	13'691'191	-	13'691'191	-	-	714'796
2. Ouvert	D-2013-09a	**Modification de l'état cadastral des parcelles 12186, 13165, 13795, 13797, dp13592, dp13594, dp13595, suite à la mise en œuvre du PLQ n° 29'674 "LES VERGERS" et à l'adoption du Tableau de mutation No 42/2011, paiement de la soulte résultant de l'achat des parcelles, n° 14'616, 14'617 et 14'618, propriété de la société Philippe Dunand, les Vergers SA, d'une surface de 8'153.00 m2, n° 14'614 propriété de l'hoirie Riesen, d'une surface de 4'682.00 m2, n° 14'615, propriété de la société Macadamia SARL, d'une surface de 3'303.00 m2, sise en zone sportive, et paiement de soultes résultant de l'échange de droits à bâtir**	Les soultes ont été payées, l'état cadastral final a été finalisé. A clôturer à la fin du projet, estimée à fin 2026.	16.04.2013	1'414'885	3'249	1'411'636	-	1'411'636	127'661	-	127'661	-1'271'020	-	12'955

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE FINANCIER

**old = délibérations antérieures à 1996*

							Coût d'acquisition ou de revient			Diminution			Réévaluation		
Etat	**Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**(Dépassement) / économie sur le crédit**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Réévaluation cumulée**	**Réévaluation au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
2. Ouvert	D-2012-23a	**Etude pour le mandat de pilotage du parking Vergers-Arbères dans l'écoquartier des Vergers**	La délibération sera automatiquement remboursée y compris le dépassement. Le dépassement est dû à des prestations nécessaires non estimées au départ et validées en séance plénière du 03.12.2019 par la communauté des propriétaires / constructeurs. Elle sera clôturée en même temps que la délibération des aménagements extérieurs des Vergers, D-2017-03a, estimée à fin 2026.	19.06.2012	173'000	5'281	167'719	-	167'719	159'631	-	159'631	-	-	8'088
2. Ouvert	D-2012-22a	**Etude du parking des Sports dans l'écoquartier des Vergers**	A clôturer en même temps que la délibération de réalisation, D-2014-13-a, estimé à fin 2026.	19.06.2012	1'212'000	-	701'207	-	701'207	701'207	-	701'207	-	-	-0
2. Ouvert	D-2011-50a	**Etude des parkings des Arbères et des Vergers ainsi que les abris PC communaux (hors emprises immeubles) dans l'écoquartier des Vergers**	Etude liée à la réalisation des abris PC des équipements publics des Vergers - D 2015-32a, ainsi qu'à l'étude liée au Parking Vergers-Arbères - D-2013-14a.	31.01.2012	1'429'580	-	1'166'961	-	1'166'961	1'110'261	-	1'110'261	-	-	56'699
2. Ouvert	D-2011-07a	**Etude d'un bâtiment mixte, logements et commerces, au 280, route de Meyrin (point 29 de l'image directrice des locaux, version 3'2), incluant un concours d'architecture selon SIA 142**	Cette délibération sera clôturée après remboursement des frais du concours prévu à la fin du chantier et facturé en 2025. Le chantier a commencé en 2021 et devrait se finir en 2024. Clôture estimée à fin 2026.	19.04.2011	753'000	-	306'071	-	306'071	-	190'000.00	190'000	17'929	-	134'000
3. Clôturé	Réévaluation Acanthe	**Parcelles P13420 + P13418. Parking P1 P2 CCM. Réévaluation Acanthe**				-	2	-	2	-	-	-	880'996	-	880'998
3. Clôturé	Réévaluation	**Vergers - Cigue - P14886 - Réévaluation**		-	-	-	1'689'000	-	1'689'000	-	-	-	3'000	-	1'692'000
3. Clôturé	Réévaluation	**Vergers - Codha - P14557 - Réévaluation**		-	-	-	7'269'000	-	7'269'000	-	-	-	3'000	-	7'272'000
3. Clôturé	Réévaluation	**Vergers - Codha & Voisinage - P14558 - Réévaluation**		-	-	-	7'269'000	-	7'269'000	-	-	-	25'000	-	7'294'000
3. Clôturé	Réévaluation	**Vergers - Equilibre - P14565 + P14566 + P14569 - Réévaluation**		-	-	-	1'901'000	-	1'901'000	-	-	-	8'000	-	1'909'000
3. Clôturé	Réévaluation	**Vergers - Equilibre - P14565 + P14566 + P14569 - Réévaluation**		-	-	-	1'901'000	-	1'901'000	-	-	-	8'000	-	1'909'000
3. Clôturé	Réévaluation	**Vergers - Equilibre - P14565 + P14566 + P14569 - Réévaluation**		-	-	-	1'217'000	-	1'217'000	-	-	-	-	-	1'217'000
3. Clôturé	Réévaluation	**Vergers - FNM - P14869 + P14578 + P14919 + P14580 - Réévaluation**		-	-	-	2'254'000	-	2'254'000	-	-	-	-	-	2'254'000
3. Clôturé	Réévaluation	**Vergers - FNM - P14869 + P14578 + P14919 + P14580 - Réévaluation**		-	-	-	1'676'000	-	1'676'000	-	-	-	14'000	-	1'690'000
3. Clôturé	Réévaluation	**Vergers - FNM - P14869 + P14578 + P14919 + P14580 - Réévaluation**		-	-	-	2'100'000	-	2'100'000	-	-	-	9'000	-	2'109'000
3. Clôturé	Réévaluation	**Vergers - FNM - P14869 + P14578 + P14919 + P14580 - Réévaluation**		-	-	-	2'603'000	-	2'603'000	-	-	-	13'000	-	2'616'000
3. Clôturé	Réévaluation	**Vergers - La Voie Lactée - P14598 - Réévaluation**		-	-	-	866'000	-	866'000	-	-	-	-183'000	-	683'000
3. Clôturé	Réévaluation	**Vergers - Le Niton - P14905 - Réévaluation**		-	-	-	7'915'000	-	7'915'000	-	-	-	29'000	-	7'944'000
3. Clôturé	Réévaluation	**Vergers - Les Ailes - P14595 - Réévaluation**		-	-	-	6'746'000	-	6'746'000	-	-	-	14'000	-	6'760'000
3. Clôturé	Réévaluation	**Vergers - Polygone - P14903 - Réévaluation**		-	-	-	2'200'000	-	2'200'000	-	-	-	11'000	-	2'211'000
3. Clôturé	Réévaluation	**Esplanade des récréations parking V/A parcelle 14613**		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-471'412	-	-471'412
3. Clôturé	old + D-2010-13 + D-2010-14 + D-2018-18	**Parking Meyrin-Village**		20.04.2010	1'516'952	-	2'540'000	-	2'540'000	-	-	-	2'000	-	2'542'000
3. Clôturé	old + D-2016-14a	**Rte de Meyrin 282 - Vionnet - P10615 + EPIQR**		21.06.2016	10'000	-	626'000	-	626'000	-	-	-	309'000	-	935'000
3. Clôturé	old + D-2016-14a	**Rte de Meyrin 284-Atelier/Vionnet + habit P13017+10613+10614 + EPIQR**		21.06.2016	10'000	-	1'364'000	-	1'364'000	-	-	-	-8'000	-	1'356'000
3. Clôturé	old + D-2016-14a	**Virginio-Malnati 7 - G. Rossé sanitaires + autres - P13053 + EPIQR**		21.06.2016	10'000	-	784'000	-	784'000	-	-	-	109'327	-	893'327
3. Clôturé	old + D-2011-02 + D-2016-14a	**Rte Meyrin 299 - Oberson + coiffeur - P14011 + Remplacement des vitrages + EPIQR**		15.02.11 + 21.06.16	245'450	-	2'281'000	-	2'281'000	-	-	-	81'000	-	2'362'000
3. Clôturé	old + D-2004-40 + D-2009-46a	**Auberge communale + Travaux de rafraîchissement**		05.10.04 + 17.11.09	487'300	-	2'448'000	-	2'448'000	-	-	-	-363'081	-	2'084'919
3. Clôturé	old	**P14669 - Ateliers 1-5-3-7 - Ferretti & Munoz + Iacovitti + L - Réévaluation**		-	-	-	1'161'000	-	1'161'000	-	-	-	-26'000	-	1'135'000
3. Clôturé	old	**P 13800 - Av. Mategnin - Felix**		-	-	-	1'166'000	-	1'166'000	-	-	-	69'000	-	1'235'000
3. Clôturé	old	**P 14246 - Bournoud 18-20 - Coop. Bournoud**		-	-	-	1'556'000	-	1'556'000	-	-	-	62'000	-	1'618'000
3. Clôturé	old	**C.-Charnaux 7 - Manège - P12481**		-	-	-	2'063'000	-	2'063'000	-	-	-	152'000	-	2'215'000
3. Clôturé	old	**P12629 - Cascade**		-	-	-	29'000	-	29'000	-	-	-	7'000	-	36'000
3. Clôturé	old	**Ferme de la Planche - P13359**		-	-	-	887'000	-	887'000	-	-	-	-	-	887'000
3. Clôturé	old	**Salle Comm,magasins,logements**		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Clôturé	old	**P13114 - Rte Meyrin/Rte L. Rendu - Abbe + Felix - Réévaluation**		24.02.1983	-	-	73'000	-	73'000	-	-	-	18'000	-	91'000
3. Clôturé	old	**P13163 - Rte Prévessin - Stalder**		-	-	-	4'255'000	-	4'255'000	-	-	-	-1'702'000	-	2'553'000
3. Clôturé	old	**Parking Giratoire Est**		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE FINANCIER

**old = délibérations antérieures à 1996*

							Coût d'acquisition ou de revient			Diminution			Réévaluation		
Etat	Délib.	Objet	Commentaires 2025 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	(Dépassement) / économie sur le crédit	Dépenses cumulées au 01.01.2025	Dépenses 2025	Dépenses cumulées au 31.12.2025	Recettes cumulées au 01.01.2025	Recettes 2025	Recettes cumulées au 31.12.2025	Réévaluation cumulée	Réévaluation au 31.12.2025	Valeur comptable nette au 31.12.2025
3. Clôturé	old	Riantbosson 5 - Gonnet (vétérinaire) P13456		-	-	-	424'000	-	424'000	-	-	-	30'000	-	454'000
3. Clôturé	old	Ruisseau - P 13784		-	-	-	232'000	-	232'000	-	-	-	3'000	-	235'000
3. Clôturé	old	Tattes Prévessin (France) - P240		-	-	-	635'000	-	635'000	-	-	-	-	-	635'000
3. Clôturé	old	P.11820 Ch. Vert		-	-	-	454'000	-	454'000	-	-	-	35'000	-	489'000
3. Clôturé	old	Veyrot 39 - Fordinvest - P13280		-	-	-	4'018'000	-	4'018'000	-	-	-	153'000	-	4'171'000
3. Clôturé	D-2023-29a	Radiation du droit de superficie distinct et permanent 13'965 au profit de Alain Gonnet grevant la parcelle 13'456, sise ch. de Riantbosson 5, à Meyrin, propriété de la ville de Meyrin – retour anticipé et à l'ouverture d'un crédit de CHF 732'000		30.01.2024	732'000	55'635	676'365	-	676'365	-	-	-	-	-	676'365
3. Clôturé	D-2021-07a	Crédit de rénovation de CHF 327'000.- en vue d'un rafraîchissement du restaurant de l'Auberge communale 13 bis, avenue de Vaudagne afin de permettre une mise en valeur pour une nouvelle exploitation		27.04.2021	327'000	1'129	325'871	-	325'871	-	-	-	-	-	325'871
3. Clôturé	D-2021-03a	Crédit budgétaire supplémentaire de CHF 165'000.- et d'un crédit d'investissement CHF 70'874.90.- destinés à financer la transaction liée à la libération de l'Auberge communale de la convention de gérance conclue en février		09.03.2021	70'875	-	70'875	-	70'875	-	-	-	-	-	70'875
3. Clôturé	D-2020-20a	Crédit de CHF 1'519'013.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2021 du patrimoine administratif et financier		17.11.2020	44'600	-63'899	108'499	-	108'499	-	-	-	-	-	108'499
3. Clôturé	D-2019-22a	Crédit de CHF 2'253'050.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2020 du patrimoine administratif et financier		20.11.2019	-	-95'871	95'871	-	95'871	-	-	-	-	-	95'871
3. Clôturé	D-2018-25a	Crédit de CHF 1'743'585.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2019 du patrimoine administratif et financier		21.11.2018	59'500	-	39'673	-	39'673	-	-	-	-	-	39'673
3. Clôturé	D-2017-29a	Travaux de rénovation de la ferme de la Planche, d'un montant brut de CHF 2'603'200		12.12.2017	2'603'200	-134'362	2'737'562	-	2'737'562	345'982	-	345'982	135'420	-	2'527'000
3. Clôturé	D-2015-27	Acquisition gratuite des sous-parcelles 14592C, 14887D, 14887E et 14922C issues du TM 42/2015 et incorporation au domaine public communal dans le périmètre de l'écoquartier des Vergers et avancement des frais liés à la mise en œuvre de cette opération		08.09.2015	10'000	10'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Clôturé	D-2014-21a	Acquisition de la parcelle n°12'131, propriété privée, d'une surface de 605 m2 sise en zone de développement industriel et artisanal (ZDIA), située chemin de la Ramée 8b		16.12.2014	327'000	-	527'000	-	527'000	-	-	-	5'000	-	532'000
3. Clôturé	D-2013-28a	Acquisition de la parcelle n° 13'112, propriété privée, d'une surface de 2'425 m2 sise en zone de développement industriel et artisanal (ZDIA), située rue du Cardinal-Journet 22 + bâtiment		08.10.2013	1'390'500	-	4'954'000	-	4'954'000	-	-	-	-40'000	-	4'914'000
3. Clôturé	D-2012-42a	Acquisition de la parcelle n°12'138, propriété privée, d'une surface de 1'239 m2 sise en zone de développement industriel et artisanal (ZDIA), située au 32, rue Cardinal-Journet + bâtiment CHF 89'300 net		29.01.2013	380'000	-	810'000	-	810'000	-	-	-	16'000	-	826'000
3. Clôturé	D-2012-20a	Crédit de CHF 1'624'650.- destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de onze véhicules et engins pour les besoins des services de la petite enfance, du développement social et emploi, de la police municipale et de l'environnement		19.06.2012	-	-	1	-	1	1	-	1	-	-	-
3. Clôturé	D-2008-48a + D-2010-23	Acquisition de la parcelle n° 14'211, propriété privée, d'une surface de 974 m2 sise en zone 4BP, située au 1-3, avenue de Vaudagne - 1 Vaudagne, Meyrin roule + Maneco + Terragir + réfection légère		20.01.09 + 18.05.10	958'500	-	682'000	-	682'000	-	-	-	20'923	-	702'923
3. Clôturé	D-2008-35	Paiement de la soulte résultant de l'échange des parcelles n° 13'317, propriété de l'Etat de Genève, d'une surface de 1350 m2 sise en zone de verdure, avec la parcelle dp n° 13'733, propriété de la Commune de Meyrin, d'une surface de 551 m2 sise en zone aéroportuaire		09.09.2008	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	1
3. Clôturé	D-2007-06a	Crédit de CHF 1'210'000.- destiné à financer le remplacement de sept véhicules et engins pour les besoins du service de l'environnement		15.05.2007	-	-	1	-	1	1	-	1	-	-	-
3. Clôturé	D-2007-06a	Crédit de CHF 1'210'000.- destiné à financer le remplacement de sept véhicules et engins pour les besoins du service de l'environnement		15.05.2007	-	-	1	-	1	1	-	1	-	-	-
3. Clôturé	D-2005-29a	Crédit de CHF 700'000.- destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de quinze véhicules et engins pour les besoins des services des actions sociale et jeunesse, de la sécurité municipale, de la gérance, des sports et de l'environnement		22.11.2005	-	-	1	-	1	1	-	1	-	-	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE FINANCIER

**old = délibérations antérieures à 1996*

							Coût d'acquisition ou de revient			Diminution			Réévaluation		
Etat	**Délib.**	**Objet**	**Commentaires 2025 + explications dépassement/économie**	**Date délib.**	**Crédit brut voté**	**(Dépassement) / économie sur le crédit**	**Dépenses cumulées au 01.01.2025**	**Dépenses 2025**	**Dépenses cumulées au 31.12.2025**	**Recettes cumulées au 01.01.2025**	**Recettes 2025**	**Recettes cumulées au 31.12.2025**	**Réévaluation cumulée**	**Réévaluation au 31.12.2025**	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
3. Clôturé	D-2003-03a	**Crédit de CHF 619'000.- destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de onze véhicules et engins pour les besoins des services de la sécurité municipale, du feu et secours, de la protection civile, des énergies et des bâtiments, des sports et de l'environnement**		20.05.2003	-	-	1	-	1	1	-	1	-	-	-
3. Clôturé	D-2002-49a	**Acquisition de parties des parcelles cadastrées sous Nos 11'500 et 12'574, fe 27 du cadastre de Meyrin**		08.09.2003	2'280'000	-	2'777'000	-	2'777'000	-	-	-	-	-	2'777'000
3. Clôturé	D-2001-04	**Crédit de Fr. 470'000.- destiné à financer le remplacement d'un camion de voirie, d'un fourgon pour le transport des objets encombrants volumineux, ainsi que du véhicule utilisé par la section auxiliaire du service de l'environnement**		30.01.2001	-	-	1	-	1	1	-	1	-	-	-
3. Clôturé	D-1999-53a	**Achat de véhicules pour les besoins du service de la maintenance et de l'environnement ainsi que de Forum Meyrin**		14.12.1999	-	-	1	-	1	1	-	1	-	-	-
3. Clôturé	D-1998-3	**Remplacement d'un tracto-pelle servant à de nombreux travaux pour les services des cimetières, des parcs et promenades, de la voirie, ainsi que pour la viabilité hivernale**		20.01.1998	-	-	1	-	1	1	-	1	-	-	-
3. Clôturé	SI MCH2	**Les parcelles (terrains bâtis et non-bâtis) ainsi que les véhicules qui ne figuraient pas au bilan au 31.12.2017 ont été comptabilisés au 01.01.2018 à CHF 1.- par bien**		-	-	-	6	-	6	6	-	6	-	-	-
		Total PF			**59'288'584**	**22'224'782**	**112'430'384**	**111'179**	**112'541'563**	**21'425'491**	**271'056**	**21'696'547**	**-1'820'918**	**-**	**89'024'098**

14. EXPLICATIONS SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENTS OUVERTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS ET NON ENCORE CLOTURES

N° Délib.	Objet annexes 13 et 14	Explications crédits > 5 ans (2025)	Séance du	Montant voté	Dépenses cumulées au 31.12.2025	Recettes cumulées au 31.12.2025	Dépenses nettes au 31.12.2025
D-2010-22a	**Crédit d'étude destiné à la rénovation de l'école des Boudines ainsi qu'à la création d'un nouveau bâtiment destiné aux activités parascolaires**	Etude liée à la réalisation des travaux de rénovation de l'école des Boudines, elle sera clôturée en même temps que le crédit de réalisation D-2013-04a prévu en 2026.	15.06.2010	2'360'000	2'360'000	-	2'360'000
D-2011-07a	**Etude d'un bâtiment mixte, logements et commerces, au 280, route de Meyrin (point 29 de l'image directrice des locaux, version 3'2), incluant un concours d'architecture selon SIA 142**	Cette délibération sera clôturée après remboursement des frais du concours prévu à la fin du chantier et facturé en 2025. Le chantier a commencé en 2021 et devrait se finir en 2024. Clôture estimée en 2026.	19.04.2011	753'000	116'071	-	116'071
D-2011-50a	**Etude des parkings des Arbères et des Vergers ainsi que les abris PC communaux (hors emprises immeubles) dans l'écoquartier des Vergers**	Etude liée à la réalisation des abris PC des équipements publics des Vergers - D 2015-32a, ainsi qu'à l'étude liée au Parking Vergers-Arbères - D-2013-14a. Clôture estimée à fin 2026.	31.01.2012	1'820'000	1'557'381	1'110'261	447'119
D-2012-06a	**Crédit complémentaire d'étude destiné à couvrir les frais d'études pour la rénovation de l'école des Boudines et la réalisation du nouveau bâtiment parascolaire**	Etude liée à la réalisation D-2013-04a, elle sera clôturée en même temps que le crédit de réalisation estimée à 2026.	03.04.2012	715'000	715'000	-	715'000
D-2012-22a	**Etude du parking des Sports dans l'écoquartier des Vergers**	A clôturer en même temps que la délibération de réalisation, D-2014-13-a, estimé à fin 2026.	19.06.2012	1'212'000	701'207	701'207	-
D-2012-23a	**Etude pour le mandat de pilotage du parking Vergers-Arbères dans l'écoquartier des Vergers**	Les reprises ont été réalisées en 2022. A clôturer en même temps que la délibération de réalisation D-2013-34a. Clôture estimée à fin 2026. Pour rappel, la Ville reste propriétaire de 18 places non attribuées et non grevées de servitudes, d'où la valeur comptable de CHF 8'088 de l'étude.	19.06.2012	173'000	167'719	159'631	8'088
D-2012-48a	**Installations et pistes de chantiers pour la réalisation des immeubles dans l'écoquartier des Vergers**	La délibération sera automatiquement remboursée y compris le dépassement. Le dépassement est dû à des prestations nécessaires non estimées au départ et validées en séance plénière du 03.12.2019 par la communauté des propriétaires / constructeurs. Elle sera clôturée en même temps que la délibération des aménagements extérieurs des Vergers, D-2017-03a, estimée à fin 2026.	29.01.2013	2'291'000	2'759'004	2'759'004	-
D-2013-03a	**Etude aménagements des espaces publics et des réseaux d'assainissement pour les PLQ 29'662 et 29'663 situés entre l'avenue Louis-Casaï, les chemins du Jonc, De-Joinville, Terroux et des Sapins à Cointrin**	Etude liée à la délibération D-2015-14a qui restera ouverte plus de 10 ans, concernant la réalisation des aménagements des espaces publics en lien avec la construction des immeubles privés à Cointrin.	16.04.2013	465'000	465'000	-	465'000
D-2013-04a	**Rénovation de l'école des Boudines**	En attente des conclusions liées à la faillite de l'entreprise EP électricité. La clôture est estimée pour 2026 (délai faillite 10 ans).	05.03.2013	27'840'000	27'103'080	3'047'169	24'055'911
D-2013-07a	**Mutualisation entre tous les propriétaires des frais de mise à nu des parcelles dans l'écoquartier des Vergers**	Cette délibération est liée à la fin des travaux réalisés en 2023. Il y a eu des corrections faites sur les D-2012-48a et D-2013-09a (PA/PF). A clôturer à la fin du projet.	16.04.2013	800'000	618'407	618'763	-357

14. EXPLICATIONS SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENTS OUVERTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS ET NON ENCORE CLOTURES

N° Délib.	Objet annexes 13 et 14	Explications crédits > 5 ans (2025)	Séance du	Montant voté	Dépenses cumulées au 31.12.2025	Recettes cumulées au 31.12.2025	Dépenses nettes au 31.12.2025
D-2013-09a	**Modification de l'état cadastral des parcelles 12186, 13165, 13795, 13797, dp13592, dp13594, dp13595, suite à la mise en œuvre du PLQ n° 29'674 "LES VERGERS" et à l'adoption du Tableau de mutation No 42/2011, paiement de la soulte résultant de l'achat des parcelles, n° 14'616, 14'617 et 14'618, propriété de la société Philippe Dunand, les Vergers SA, d'une surface de 8'153.00 m2, n° 14'614 propriété de l'hoirie Riesen, d'une surface de 4'682.00 m2, n° 14'615, propriété de la société Macadamia SARL, d'une surface de 3'303.00 m2, sise en zone sportive, et paiement de soultes résultant de l'échange de droits à bâtir**	Les soultes ont été payées, l'état cadastral final a été finalisé. A clôturer à la fin du projet, estimée à fin 2026.	16.04.2013	1'630'000	1'459'608	175'633	1'283'975
D-2013-14a	**Crédit d'étude pour les aménagements extérieurs publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers**	Les gros travaux sont finis. Estimation clôture délibération fin 2026 (en attendant la réception des factures finales).	14.05.2013	2'250'000	2'250'000	-	2'250'000
D-2013-34a	**Réalisation des parkings des Arbères et des Vergers dans l'écoquartier des Vergers - PF**	Les reprises ont été réalisées. A clôturer à la fin du projet, estimée à fin 2026. Pour rappel, la Ville est propriétaire du parking, grevé de servitudes d'usage de parking. La Ville reste propriétaire de 18 places non attribuées et non grevées de servitudes.	19.11.2013	15'400'000	14'405'987	13'691'191	714'796
D-2014-13a	**Réalisation du parking des Sports dans l'écoquartier des Vergers**	Les reprises ont été réalisées en 2022. Il reste des factures à recevoir. A clôturer à la fin du projet, estimée à fin 2026.	20.05.2014	5'800'000	5'299'100	5'216'392	82'708
D-2015-05a	**Travaux préparatoires et d'infrastructure en vue de la réalisation des aménagements publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers**	Les gros travaux sont finis. Clôture estimée à fin 2026.	10.03.2015	3'815'000	3'740'852	2'674'582	1'066'270
D-2015-14a	**Travaux de génie civil et d'aménagements des espaces publics pour les PLQ nos 29'662 et 29'663 situés entre l'avenue Louis-Casaï, les chemins du Jonc, De-Joinville, Terroux et des Sapins à Cointrin**	Réalisation des aménagements des espaces publics en lien avec la construction des immeubles privés. Les travaux à réaliser dépendent de la construction des immeubles privés. Cette délibération restera ouverte plus de 10 ans.	08.09.2015	9'300'000	6'762'068	6'319'065	443'003
D-2015-25a	**Modification de limites parcellaires des parcelles nos 14561, 14577, 14593, 14573, 14574, 14591 et 14596 pour former les nouvelles parcelles nos 14903, 14886, 14887, 14905, 14919, 14920, 14921, 14922 et 14928 de Meyrin, à la constitution de droits de superficie (DDP) au profit de la commune sur les parcelles nos 14557, 14558, 14903, 14565, 14566, 14569, 14886, 14905 et 14595, sises à Meyrin, propriété de la ville de Meyrin, création de cédules hypothécaires grevant les DDP, cession de l'exercice de servitudes d'usage des places de stationnement dans les parkings au profit des DDP constitués et cession des DDP grevés des cédules à divers coopératives, dans le périmètre de l'écoquartier des Vergers et avancement des frais liés aux éléments mentionnés précédemment**	A clôturer à la fin du projet, estimée à fin 2026.	08.09.2015	890'000	73'153	73'153	-
D-2016-05a	**Entretien du réseau routier**	Réouverture en 2025 afin de prendre en compte la subvention reçue pour l'atténuation du bruit.	21.06.2016	4'000'000	3'955'646	32'236	3'923'410

14. EXPLICATIONS SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENTS OUVERTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS ET NON ENCORE CLOTURES

N° Délib.	Objet annexes 13 et 14	Explications crédits > 5 ans (2025)	Séance du	Montant voté	Dépenses cumulées au 31.12.2025	Recettes cumulées au 31.12.2025	Dépenses nettes au 31.12.2025
D-2016-25a	**Crédit d'étude pour la rénovation et l'extension du centre de loisirs Maison Vaudagne**	Etude en lien avec la délibération D-2020-09. Les travaux de corrections du talus sont prévus printemps 2026 suite aux remplacements de 3 arbres. Clôture estimée à fin 2026.	13.12.2016	795'000	795'000	-	795'000
D-2017-02a	**Réhabilitation et mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement communal**	Les travaux sur Riant-Bosquet sont en cours (travaux eau et électricité coordonnés en CCTSS) . L'assainissement Casaï est décalé en 2026 par le pilote co-maitre d'ouvrage SIG.	07.03.2017	3'970'000	2'228'943	7'999	2'220'944
D-2017-03a	**Réalisation de l'espace public (domaine public, privé communal et parcelle de dépendances) de l'écoquartier des Vergers**	Les gros travaux sont finis. Clôture estimée à la fin de la procédure de conciliation.	07.03.2017	42'114'737	41'333'488	18'867'938	22'465'550
D-2017-06a	**Réalisation de quatre espaces urbains de musculation et de rencontres**	Première place de sport terminée. Le solde sera dépensé lors de la constructions des trois futures places (non planifiées).	20.06.2017	900'000	382'215	-	382'215
D-2017-23a	**Assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaire à la réalisation du quartier des Vergers pour la période 2018-2019**	Cette délibération devrait couvrir la fin des travaux - elle sera clôturée en même temps que la délibération des aménagements extérieurs. Clôture estimée à fin 2026.	12.12.2017	517'000	396'816	-	396'816
D-2018-03a	**Crédit d'étude en vue de la rénovation de l'école de la Golette**	Terminée, à clôturer au 31.12.2025.	22.05.2018	390'000	390'000	-	390'000
D-2018-20a	**Un crédit d'étude en vue de la construction de la nouvelle Mairie et de l'aménagement des espaces publics extérieurs compris dans le périmètre du « Cœur de Cité »**	Etude en cours, en lien avec le crédit de construction D-2024-06a.	11.12.2018	4'360'000	4'361'047	3'998	4'357'049

15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil administratif avec la collaboration du service des finances est responsable des stratégies financières appliquées.
Dans le cadre de ses activités, la Commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt) ;
- au risque de crédit (risque de contrepartie) ;
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- les disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève ;
- les créances fiscales sont gérées par l'Administration Fiscale Cantonale (AFC) en ce qui concerne les impôts communaux qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert ;
- les créances provenant de la taxe professionnelle sont gérées par la Commune et font l'objet d'un suivi régulier ;
- les autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La Commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La Commune peut avoir recours, pour financer ses investissements, à des emprunts à moyen et long terme. Au 31 décembre 2025, la Commune avait pour 52 millions d'emprunt (2024 : 57 millions) auprès de différentes institutions financières suisses comme suit :

COMPTES 2025				
Emprunts à court et long terme	**montant**	**taux**	**début**	**fin**
BCGE	10'000'000	2.05%	01.09.2023	31.08.2030
BCGE	10'000'000	1.32%	22.12.2023	21.12.2029
Caisse de Pension ville Zurich	7'000'000	2.08%	03.07.2023	03.07.2031
Fondation institution supplétive LPP	5'000'000	0.00%	15.06.2021	15.06.2026
Fondation institution supplétive LPP	5'000'000	0.06%	15.06.2021	15.06.2027
Fondation institution supplétive LPP	5'000'000	0.18%	18.10.2021	18.10.2028
AXA Investment Managers SA	5'000'000	0.29%	22.12.2021	22.12.2031
Fondation institution supplétive LPP	5'000'000	1.67%	20.12.2022	20.12.2027
TOTAL	**52'000'000**			

	R-2025	**B-2025**	**R-2024**
Emprunt	52'000'000	52'000'000	57'000'000
Intérêts	593'170	592'400	592'400
Taux moyen	**1.14%**	**1.14%**	**1.04%**

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêt dans la mesure où sa dette reste raisonnable et est contractée à taux fixes.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque d'échange dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Un système de contrôle interne partiellement formalisé existe et est en évolution constante en lien avec le projet en cours de formalisation des 8 processus clés qui doivent être mis en place selon MCH2 :

- Achats ;
- Débiteurs ;
- Trésorerie ;
- Elaboration budgétaire ;
- Clôture ;
- Subventions ;
- Charges salariales ;

Ces processus permettront d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la Commune.

La formalisation de l'ensemble des procédures poursuit son cours. L'intégration de tous les services au processus achat a été finalisée en 2024. Les processus achat, trésorerie, élaboration budgétaire, et clôture sont formalisés et mis à jour régulièrement.

C. CONTRATS DE LEASING

La Commune a contracté en leasing d'exploitation la location des photocopieurs, des cabines acoustiques, des fontaines à eau, des affranchisseuses ainsi qu'une plieuse dont les engagements ouverts au 31 décembre 2025 s'élèvent à CHF 54'401, comme suit :

N°	Société	Machines	Nbre	Début	Fin	Mois	31.12.2025	Montant
1	BRITA	2 fontaines à eau + gaz	2	01.10.2025	30.09.2026	12	9	2'639
2	BRITA	2 fontaines à eau + gaz	2	01.10.2025	30.09.2026	12	9	5'092
3	BRITA	1 fontaine à eau + gaz	1	01.04.2023	31.03.2027	48	15	2'202
4	BRITA	1 fontaine à eau	1	05.07.2022	05.07.2026	48	6	1'215
5	BRITA	2 bouteilles de gaz	2	05.07.2022	05.07.2026	48	6	61
6	DEVILLARD	photocopieur	1	01.09.2021	01.09.2026	60	8	1'056
7	CX One	photocopieur	1	01.07.2025	28.02.2026	8	2	746
8	AZOLVER SWITZERLAND AG	affranchisseuse	1	17.05.2025	16.05.2026	12	5	141
9	Brita	fontaine à eau	1	01.05.2025	30.04.2026	12	4	2'764
10	GRENKELEASING AG	photocopieur	1	01.11.2022	01.02.2026	39	1	886
11	GRENKELEASING AG	affranchisseuse	1	01.07.2024	30.06.2029	60	42	2'006
12	QUADIENT FINANCE AG	affranchisseuse	1	01.12.2022	01.12.2027	60	23	8'478
13	PANGAS AG	Location bouteille de gaz industriel	1	01.02.2022	31.01.2027	60	13	539
14	PANGAS AG	Location bouteille de gaz industriel	1	01.10.2025	30.09.2026	12	9	85
15	PANGAS AG	Location bouteille de gaz industriel	1	01.11.2025	31.10.2026	12	10	95
16	PANGAS AG	Location bouteille de gaz industriel	1	01.11.2025	31.10.2026	12	10	189
17	Round Office SA	cabine acoustique	1	01.05.2025	30.04.2026	12	4	1'414
18	Round Office SA	cabine acoustique	1	01.10.2025	30.09.2028	36	33	9'454
19	Round Office SA	cabine acoustique	1	01.06.2024	31.05.2028	48	29	13'198
20	FICAL	plieuse	1	01.04.2024	30.04.2026	24	4	2'140
	TOTAL au 31.12.2025		**23**					**54'401**

16. INDICATEURS FINANCIERS

Degré d'autofinancement

2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne
136.51%	147.73%	280.43%	303.24%	152.35%	204.05%

Valeurs indicatives

Plus grand que 100 : Haute conjoncture
Plus grand que 80 : Cas normal
Plus petit que 80 : Récession

Définition

Le degré autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net.

Commentaire degré d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements que la collectivité peut financer par ses propres moyens. Pour financer l'entier de nos investissements nous devons faire appel à des emprunts.

Dette brute par rapport aux revenus

2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne
45.83%	38.34%	38.06%	32.28%	33.30%	37.56%

Valeurs indicatives

Plus grand que 200 : Critique
Plus grand que 150 : Mauvais
Plus grand que 100 : Moyen
Plus grand que 50 : Bon
Plus petit que 50 : Très bon

Définition

La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants.

Commentaire dette brute par rapport aux revenus

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés. Nous avons un pourcentage de 33.30% considéré comme très bon.

Dette nette en francs par habitant

2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne
-2'760.49	-3'183.56	-4'119.64	-5'327.95	-5'747.95	-4'227.92

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net
Plus petit que 1000 : Endettement faible
Plus petit que 2500 : Endettement moyen
Plus petit que 5000 : Endettement important
Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important

Définition

Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant.

Commentaire dette nette en francs par habitant

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

16. INDICATEURS FINANCIERS

Part des charges d'intérêts nets

2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne
0.05%	0.04%	0.06%	0.03%	0.02%	0.04%

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 4 : Bon
Plus grand que 4 : Suffisant
Plus grand que 9 : Mauvais

Définition

La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants.

Commentaire part des charges d'intérêts nets

Cet indicateur renseigne sur la part du revenu disponible absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée. Nous avons un pourcentage de 0.02% qui est bon.

Proportion des investissements

2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne
21.13%	19.91%	13.27%	10.82%	16.58%	16.34%

Valeurs indicatives

Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible
Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen
Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé
Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé

Définition

La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées.

Commentaires proportion des investissements

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité. Nous avons un pourcentage de 16.58% qui montre un effort d'investissement moyen.

Part du service de la dette

2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne
10.69%	8.94%	8.91%	7.56%	8.83%	8.98%

Valeurs indicatives

Plus petit que 5 : Charge faible
Plus petit que 15 : Charge acceptable
Plus grand ou égal à 15 : Charge forte

Définition

La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants.

Commentaires part du service de la dette

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêt et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte. Nous avons une charge acceptable.

16. INDICATEURS FINANCIERS

Taux d'autofinancement

2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne
17.77%	23.05%	24.30%	24.98%	21.82%	22.38%

Valeurs indicatives

Plus grand ou égal à 20 : Bon
Plus grand ou égal à 10 : Moyen
Plus petit ou égal à 10 : Mauvais

Définition

Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.

Commentaires taux d'autofinancement

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

Taux endettement net

2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne
-64.82%	-62.02%	-77.66%	-83.61%	-103.74%	-78.37%

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 100 : Bon
Plus petit ou égal à 150 : Suffisant
Plus grand que 150 : Mauvais

Définition

Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux.

Commentaires taux d'endettement net

Cet indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES 2025

(présentés sous 2F2N), avec justificatifs

FF	Désignation fonction	NN	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Ecart %	Justificatifs
01	Législatif et exécutif	39	Imputations internes	7'389	8'336.50	-947.50	-12.82%	Il s'agit des repas du traiteur culture pour la commission "Citoyenneté participative et vie de quartier", les promotions civiques (budget en N31), la fête des naturalisés, les nouveaux habitants (budget en N31) et les mérites.
02	Services généraux	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'919'541	3'993'048.54	-73'507.54	-1.88%	Il s'agit principalement de la réevaluation des créances.
02	Services généraux	34	Charges financières	-	13'861.95	-13'861.95	---%	Il s'agit de l'Impôt anticipé de 2021 (montant perdu car déclaration faite en dehors des délais).
02	Services généraux	36	Charges de transfert	1'934'005	1'935'676.34	-1'671.34	-0.09%	Il s'agit principalement de la D-2021-30a Contribution annuelle au FIDU, écart sur l'amortissement.
02	Services généraux	39	Imputations internes	2'705	8'587.26	-5'882.26	-217.46%	Il s'agit principalement des frais du bâtiment imputés aux archives.
11	Sécurité publique	30	Charges de personnel	4'268'580	4'499'954.28	-231'374.28	-5.42%	Le dépassement est lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
11	Sécurité publique	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	348'959	535'255.33	-186'296.33	-53.39%	Il s'agit principalement des réévaluations sur les créances amendes d'ordre des APM et de CMS non budgétisées.
14	Questions juridiques	30	Charges de personnel	1'870'487	2'361'533.08	-491'046.08	-26.25%	Le dépassement est lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
14	Questions juridiques	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	135'469	151'238.88	-15'769.88	-11.64%	Il s'agit principalement de l'affichage communale (augmentation des prix pendant l'année), des achats de stylos Caran d'Ache et d'écrins.
15	Service du feu	33	Amortissements du patrimoine administratif	73'285	81'755.80	-8'470.80	-11.56%	L'écart est lié aux calculs sur le dépensé net et aux évolutions de l'amort.au fur et à mesure des achats/travaux.
15	Service du feu	36	Charges de transfert	2'575'790	2'592'491.00	-16'701.00	-0.65%	Il s'agit du solde de la contribution 2025 en faveur du Groupement SIS.
15	Service du feu	39	Imputations internes	-	880.00	-880.00	---%	Il s'agit des gratuités des abonnements du sport aux pompiers non budgétisés.

17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES 2025

(présentés sous 2F2N), avec justificatifs

FF	Désignation fonction	NN	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Ecart %	Justificatifs
16	Défense	30	Charges de personnel	82'439	102'663.19	-20'224.19	-24.53%	Le dépassement est lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
16	Défense	36	Charges de transfert	378'531	424'526.98	-45'995.98	-12.15%	Il s'agit principalement de la participation de Meyrin au groupement. La hausse est liée à la décision d'assujettir le 13ème salaire en tant que salaire assuré auprès de la caisse de prévoyance.
21	Scolarité obligatoire	30	Charges de personnel	3'642'163	3'984'214.06	-342'051.06	-9.39%	Le dépassement est lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
21	Scolarité obligatoire	39	Imputations internes	1'674	4'075.71	-2'401.71	-143.47%	Il s'agit principalement des GAM pour la fête des écoles, budget en F02/N30.
22	Ecoles spéciales	36	Charges de transfert	-	476.40	-476.40	---%	Il s'agit de la Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.
23	Formation professionnelle initiale	36	Charges de transfert	750	1'000.00	-250.00	-33.33%	Il s'agit des prix de fin de scolarité, 3 élèves concernés en 2025.
31	Héritage culturel	30	Charges de personnel	1'565'387	1'768'538.99	-203'151.99	-12.98%	L'écart est principalement lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
31	Héritage culturel	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	381'179	422'800.64	-41'621.64	-10.92%	Il s'agit principalement du matériel d'exploitation, des imprimés, des frais techniques d'organisations ainsi que des honoraires/cachets prestations culturelles des arts visuels compensés par du non dépensé en arts vivants F32/31.
31	Héritage culturel	36	Charges de transfert	39'600	55'400.00	-15'800.00	-39.90%	Il s'agit principalement des subventions récurrentes compensées par du non dépensé en F32/N36.
31	Héritage culturel	39	Imputations internes	-	129'172.14	-129'172.14	---%	Il s'agit principalement des frais du bâtiment du forum imputés aux arts visuels et au Fonds d'art

17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES 2025

(présentés sous 2F2N), avec justificatifs

FF	Désignation fonction	NN	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Ecart %	Justificatifs
32	Culture, autres	30	Charges de personnel	4'849'534	5'330'587.00	-481'053.00	-9.92%	Le dépassement est lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
32	Culture, autres	39	Imputations internes	18'890	464'332.26	-445'442.26	-2358.09%	Il s'agit principalement des frais du bâtiment du forum répartis sur les différentes fonction 32 (bibliothèque, arts vivants, buvette-traiteur)
33	Médias	30	Charges de personnel	387'123	406'644.08	-19'521.08	-5.04%	Le dépassement est lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
33	Médias	36	Charges de transfert	52'650	58'050.00	-5'400.00	-10.26%	Il s'agit principalement des subventions de la culture compensé par du non dépensé en F32/N36.
33	Médias	39	Imputations internes	-	10'466.22	-10'466.22	---%	Il s'agit principalement des frais du bâtiment du forum imputés à Radio bascule non budgétisés.
34	Sport et loisirs	30	Charges de personnel	9'886'591	11'212'074.01	-1'325'483.01	-13.41%	Le dépassement est lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
34	Sport et loisirs	39	Imputations internes	43'725	116'994.61	-73'269.61	-167.57%	Il s'agit principalement de la mise à disposition personnel CLT pour le Noël des aînés.
43	Prévention	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	34'047	34'542.82	-495.82	-1.46%	Il s'agit principalement du nettoyage du bâtiment du service dentaire.
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	30	Charges de personnel	66'139	71'510.38	-5'371.38	-8.12%	Le dépassement est lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	16'071	17'591.60	-1'520.60	-9.46%	Il s'agit principalement des frais de repas et de location de vaisselle lavable dans le cadre de la fête de l'eau qui a connu une fréquentation plus importante en 2025.
54	Famille et jeunesse	30	Charges de personnel	20'104'083	21'983'665.21	-1'879'582.21	-9.35%	Le dépassement est d'une part lié au 2ème pilier, ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30 et à 8'308 heures de plus que budgétisées pour le personnel de la PEF sur appel pour des remplacements d'absence et les remplacements des postes vacants.

17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES 2025

(présentés sous 2F2N), avec justificatifs

FF	Désignation fonction	NN	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Ecart %	Justificatifs
55	Chômage	30	Charges de personnel	2'161'704	2'374'044.21	-212'340.21	-9.82%	Le dépassement est lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
55	Chômage	39	Imputations internes	-	3'197.21	-3'197.21	---%	Il s'agit de la mise à disposition personnel CLT et GAM pour le Forum de l'emploi.
57	Aide sociale et domaine de l'asile	30	Charges de personnel	1'649'492	1'841'202.39	-191'710.39	-11.62%	Le dépassement est lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
57	Aide sociale et domaine de l'asile	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	65'016	65'871.94	-855.94	-1.32%	Il s'agit principalement des loyers liés aux logements relais.
57	Aide sociale et domaine de l'asile	33	Amortissements du patrimoine administratif	342	382.86	-40.86	-11.95%	L'écart est lié aux calculs sur le dépensé net.
59	Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs	30	Charges de personnel	71'008	82'846.22	-11'838.22	-16.67%	Le dépassement est lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
61	Circulation routière	30	Charges de personnel	2'083'681	2'510'985.38	-427'304.38	-20.51%	Le dépassement est lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
61	Circulation routière	33	Amortissements du patrimoine administratif	1'603'675	1'739'587.97	-135'912.97	-8.48%	L'écart est lié aux calculs sur le dépensé net et aux évolutions de l'amort.au fur et à mesure des achats/travaux (plus d'achats que prévus faits en 2025).
61	Circulation routière	36	Charges de transfert	71'659	71'925.70	-266.70	-0.37%	Il s'agit de la taxe annuelle d'utilisation des voiries publiques payée au Canton, suite à la mise en place du FIA, sur la composante "eaux pluviales"
61	Circulation routière	39	Imputations internes	-	870.00	-870.00	---%	Un sinistre dont les réparations ont été effectuées en interne (matériel et salaires).
71	Approvisionnement en eau	30	Charges de personnel	27'969	34'952.77	-6'983.77	-24.97%	Le dépassement est lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
71	Approvisionnement en eau	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	38'975	40'096.68	-1'121.68	-2.88%	Il s'agit principalement du remplacement d'une fontaine cassée par une quadrinox ecopotable.
72	Traitement des eaux usées	33	Amortissements du patrimoine administratif	2'216'240	2'218'098.93	-1'858.93	-0.08%	L'écart est lié aux calculs sur le dépensé net.
72	Traitement des eaux usées	39	Imputations internes	-	3'743.21	-3'743.21	---%	Il s'agit de salaires UTE refacturés au FIA non budgétisés.

17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES 2025

(présentés sous 2F2N), avec justificatifs

FF	Désignation fonction	NN	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Ecart %	Justificatifs
73	Gestion des déchets	30	Charges de personnel	1'645'056	1'932'185.08	-287'129.08	-17.45%	Le dépassement est lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
73	Gestion des déchets	33	Amortissements du patrimoine administratif	451'721	455'520.51	-3'799.51	-0.84%	L'écart est lié aux évolutions de l'amort.au fur et à mesure des achats/travaux.
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	30	Charges de personnel	86'631	88'230.96	-1'599.96	-1.85%	Le dépassement est lié aux indemnités mobilité douce dont le nombre de bénéficiaires a été plus élevé que prévu.
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	39	Imputations internes	1'537	2'727.85	-1'190.85	-77.48%	Il s'agit des GAM pour l'état des lieux de la mobilité dont le budget se trouve en F02/N30.
77	Protection de l'environnement, autres	33	Amortissements du patrimoine administratif	40'543	45'381.15	-4'838.15	-11.93%	L'écart est lié aux évolutions de l'amort.au fur et à mesure des achats/travaux.
77	Protection de l'environnement, autres	39	Imputations internes	-	403.00	-403.00	---%	Repas offert aux participants "Bike to Work"
85	Industrie, artisanat et commerce	30	Charges de personnel	373'709	444'554.17	-70'845.17	-18.96%	Le dépassement est lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
85	Industrie, artisanat et commerce	39	Imputations internes	4'200	7'641.25	-3'441.25	-81.93%	Il s'agit des GAM et du personnel accueil culture pour le MEF ainsi que du petit déjeuner des entreprises préparé par le traiteur culture dont le budget se trouve en F02/N30.
91	Impôts	36	Charges de transfert	3'869'731	4'564'284.39	-694'553.39	-17.95%	Il s'agit des frais de perception des centimes additionnels.
92	Conventions fiscales	36	Charges de transfert	10'637'936	10'813'298.50	-175'362.50	-1.65%	Il s'agit des compensations financières en faveur des communes frontalières.
96	Administration de la fortune et de la dette	30	Charges de personnel	215'318	220'924.61	-5'606.61	-2.60%	Le dépassement est lié au 2ème pilier. Ceci est couvert par le transitoire effectué en F02N30.
96	Administration de la fortune et de la dette	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	33'171	34'453.24	-1'282.24	-3.87%	Il s'agit principalement des frais bancaires.
96	Administration de la fortune et de la dette	34	Charges financières	915'821	999'452.36	-83'631.36	-9.13%	Il s'agit de divers entretiens courants/travaux des bâtiments du PF ainsi que de la dépréciation de la valeur des actions BCGE.
			TOTAUX	**84'951'921**	**93'378'807.80**	**-8'426'886.80**		

** Le budget total comprend le budget voté et les crédits supplémentaires votés*

18. Rapport de l'organe de révision

Berney Associés

Genève, le 15 avril 2026

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire des comptes annuels 2025 au Conseil municipal de la Ville de Meyrin

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Ville de Meyrin, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultats, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2025 arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2 tel que présenté dans le manuel d'utilisateur pour les communes genevoises.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » (RA 60) ainsi qu'aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation

Sans apporter de réserve à notre opinion de contrôle, nous attirons votre attention sur le fait que certains travaux liés à notre révision n'ont pu être fondés que sur les informations reçues de la part de la République et Canton de Genève :

Audit
Comptabilité
Expertise & Conseil
Fiscalité
Payroll
Corporate finance

Berney Associés

— En raison du secret fiscal qui nous est opposé par l'Administration fiscale cantonale, notre appréciation des informations fiscales relatives aux centimes additionnels communaux et du reliquat est uniquement basée sur les décomptes et annexes explicatives transmis par l'Administration fiscale cantonale.

— Notre appréciation des informations relatives à la perception des taxes d'écoulement, des taxes d'équipement, ainsi que les contributions de remplacement pour la construction d'abris publics de protection civile, est uniquement basée sur les décomptes arrêtés au 31 décembre 2025 transmis par la République et Canton de Genève.

Responsabilités du Conseil administratif relatives aux comptes annuels

Le Conseil administratif est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi sur l'administration des communes, à son règlement d'application, aux NA-CH ainsi qu'à la RA 60 permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux NA-CH et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

— Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.

Berney Associés

— Nous acquérons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la commune.

— Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

— Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Conseil administratif, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure du contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil administratif.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berney Associés Audit SA

BA Signature électronique qualifiée

Sébastien BRON
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

BA Signature électronique qualifiée

Marina CHRISTE
Expert-réviseur agréée

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultats, compte d'investissements, tableau des flux de trésorerie et annexe)

1207 Genève
Rue du Nant 8
+41 58 234 90 00

1700 Fribourg
Boulevard de Pérolles 37
+41 58 234 93 00

En ligne
berneyassocies.com
info@berneyassocies.com

1006 Lausanne
Ch. de Roseneck 5
+41 58 234 91 00

1950 Sion
Place de la Gare 2
+41 27 322 75 40

A. Evolution annuelle des comptes 2018-2025 quelques chiffres clés

Meyrin - évolution annuelle des comptes 2018-2025 - quelques chiffres clés

Libellé	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Population	25'219	25'681	26'157	26'372	26'624	26'871	27'000	27'365
	1'091	462	476	215	252	247	129	365
	5%	2%	2%	1%	1%	1%	0%	1%
Places Crèches - à la journée*	362	362	362	362	362	366	370	372
	46	0	0	0	0	4.2	3.8	1.6
	15%	0%	0%	0%	0%	1%	1%	0%
Places Crèches - à temps partiel*	76	76	76	76	76	76	76	75
Enfants 1P-8P	2'059	2'316	2'356	2'438	2'554	2'543	2'615	2'645
	87	257	40	82	116	-11	72	30
	4%	12%	2%	3%	5%	0%	3%	1%
ETP au 31 décembre	337	348	369	381	393	400	415	430
	32	11	21	12	12	7	16	15
	10%	3%	6%	3%	3%	2%	4%	4%
Nombre contribuable TPC	1'964	1'996	2'158	2'182	2'287	2'315	-	-
	171	32	162	24	105	28	-	-
	10%	2%	8%	1%	5%	1%	-	-
RECETTES	117'752'497	110'565'088	115'999'303	132'724'648	161'124'598	166'507'716	198'913'674	179'988'859
	11'749'873	-7'187'409	5'434'215	16'725'346	28'399'950	5'383'117	32'405'958	-18'924'815
	11%	-6%	5%	14%	21%	3%	19%	-10%
CHARGES	110'695'005	113'905'847	115'471'613	123'280'303	138'401'211	140'878'866	164'361'848	157'144'417
	7'608'580	3'210'842	1'565'766	7'808'689	15'120'909	2'477'654	23'482'982	-7'217'431
	7%	3%	1%	7%	12%	2%	17%	-4%
RESULTAT	7'057'492	-3'340'759	527'689	9'444'346	22'723'387	25'628'850	34'551'826	22'844'442
DETTES	40'000'000	40'000'000	40'000'000	55'000'000	55'000'000	57'000'000	57'000'000	52'000'000
	15'000'000	0	0	15'000'000	0	2'000'000	0	-5'000'000
	60%	0%	0%	38%	0%	4%	0%	-9%
INVESTISSEMENTS BRUTS	46'151'585	25'772'241	13'826'455	28'820'319	28'579'499	19'069'168	17'495'114	28'021'094
RECETTES	12'285'059	6'103'596	8'482'503	11'595'819	3'523'632	4'692'727	1'181'094	2'353'125
INVESTISSEMENTS NETS	33'866'526	19'668'645	5'343'952	17'224'501	25'055'867	14'376'441	16'314'020	25'667'969
Degré d'autofinancement	56.59%	50.79%	262.15%	136.51%	147.73%	280.43%	303.24%	150.50%
CENTIME ADDITIONNEL	44	44	44	44	44	44	44	42
Valeur du centime	1'846'707	1'846'898	1'663'082	2'068'043	2'606'707	2'680'643	3'231'715	2'971'861
Impôt PP (IBO, IS, IPC)	57'247'655	55'006'093	55'016'576	59'068'284	63'372'623	62'355'809	67'063'909	59'455'151
	6'976'878	-2'241'562	10'483	4'051'708	4'304'339	-1'016'814	4'708'101	-7'608'759
	14%	-4%	0%	7%	7%	-2%	8%	-11%
Impôt PM	24'007'448	26'257'415	18'159'020	31'925'607	51'322'505	55'592'481	75'131'538	65'362'997
	166'551	2'249'967	-8'098'395	13'766'587	19'396'898	4'269'976	19'539'057	-9'768'541
	1%	9%	-31%	76%	61%	8%	35%	-13%
Impôt sur les chiens					66'363	74'803	72'245	68'343
						8'440	-2'558	-3'903
						13%	-3%	-5%
Taxe professionnelle	14'503'859	15'032'141	21'132'100	17'526'958	17'711'157	19'112'422	2'173'670	529'370
	2'159'930	528'282	6'099'959	-3'605'142	184'199	1'401'265	-16'938'752	-1'644'300
	17%	4%	41%	-17%	1%	8%	-89%	-76%
Fonds de compensation TPC							24'266'587	22'386'067
Subvention du Fonds Intercommunal							500'000	1'000'000
							24'766'587	23'386'067
							100%	100%
Fonds Péréquation - PM (recettes)	3'279'537	3'284'282	2'811'458	3'793'215	4'181'464	5'410'198	3'343'445	3'822'819
	415'804	4'745	-472'824	981'757	388'249	1'228'734	-2'066'753	479'374
	15%	0%	-14%	35%	10%	29%	-38%	14%
Compensation financière en faveur des communes frontalières (charges)	7'967'921	8'039'372	8'383'981	8'315'218	8'398'941	9'926'036	9'731'983	10'813'299
	516'524	71'451	344'609	-68'763	83'723	1'527'095	-194'053	1'081'316
	7%	1%	4%	-1%	1%	18%	-2%	11%
Péréquation financière intercommunale (charges)	3'115'838	2'142'882	1'981'179	1'619'302	1'538'213	3'994'931	6'105'388	6'927'103
	767'280	-972'956	-161'703	-361'877	-81'089	2'456'718	2'110'457	821'715
	33%	-31%	-8%	-18%	-5%	160%	53%	13%
Compensation verticale IFD (recettes)			379'019	753'667	1'276'009	2'145'036	3'015'790	3'211'737
				374'648	522'342	869'027	870'755	195'947
					69%	68%	41%	6%
Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire (recettes)			760'335	822'085	793'013	1'327'973	1'245'244	761'928
				61'750	-29'072	534'960	-82'729	-483'316
					-4%	67%	-6%	-39%

** places de crèches à la journée, yc accueil familial de jour, places de crèches à temps-partiel, yc garderie la Framboise.*

B. Compte de résultat - présentation échelonnée avec commentaires

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(présentation échelonnée du résultat)

	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart budget voté	Commentaires 2025
Charges d'exploitation	**162'541'535.30**	**160'219'509**	**155'368'980.80**	**4'850'528.20**	
30 Charges de personnel	76'883'363.98	73'790'499	71'376'654.95	2'413'844.05	**Autorités et commissions (300)** +55k, moins de jetons de présence car il y a eu moins de séances que budgétisées. **Charges salariales (301)** +1'333k : vie chère 0.6% (budget 1.4%) +424k, engagements effectués plus tard et postes vacants +957k (admin CA +26k, SGE-ADMIN +209k, RH +38k, SI +114k, CAE +155k, CLT +150k, SIGD +139k, FIN +98k, SEM +300k). **Indemnités** +75k : principalement participation assurance maladie +98k **Cotisations employeurs (305)** +798k : AVS +149k, cotisations IJ +138k, CAP +800k (postes vacants durant l'année et une surestimation de la CAP (impact budget supplémentaire 2025 assujettissement au 13ème et pour les rappels 2025 - les calculs faits par la CAP étaient avec une vie chère 1.4% et le taux réel était à 0.6%) **Autres charges du personnel (309) +153k** : indemnités téléphone +126k moins de demandes que budgétisées, formation +57k, soirée du personnel -22k - lié au choix du lieu et du nombre de personnes. Crédit budgétaire supplémentaire : D-2025-08 - crédit CAP 2025 pour CHF 500'000.

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(présentation échelonnée du résultat)

	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart budget voté	Commentaires 2025
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	30'970'939.51	28'064'731	25'632'316.85	2'432'414.15	**Charges de matériel et marchandises (310) +470k** : principalement décorations florales +16k, denrées alimentaires +16k, annonces de presse +30k, billets CFF +120k, carburant +7k, imprimés et publications +86k (projets décalés, baisse du nombre d'impressions), matériel d'entretien et réparation véhicules +26k matériel d'exploitation +128k (pas de nouvelles normes de sécurité, renouvellement moins élevé que prévu), fourniture de bureau +43k, fourniture de nettoyage -11k **Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif (311) +114k** : acq. de machines +16k, vêtements de travail +23k, acq. logiciels +54k, autres immo. +19k **Energies (312) +112k** : chauffage +217k (dont CAD +196k et mazout +11k, baisse de la consommation), eau -98k, électricité -8k **Prestations de services et honoraires (313) +985k** : affichage +55k (CLT +50k), assurances +12k, cachets -4k, charges utilisation informatique +14k, Confédération +42k (civilistes), déplacements de décors -38k, frais de courrier +26k (votations +36k, adm générale -11k), frais de coproduction +46k, frais technique +14k honoraires +320k (ADM +81k : séminaire direction élargie +15k, SCI métier +25k, divers avocats +23k / COM +253k : affaires éco +137k (Meyrin Pass +60k, répertoire des commerces +20k, communautés d'intérêts +30k, inventaire des rez +30k) - communication +28k - fêtes des écoles +27k - journal Meyrin ensemble (diminution du nb de pages) +35k / SI -29k / Durabilité +44k (projets décalés, car conjoints avec d'autres communes) /UTE -36k (compensé en partie sur comptes N30) /GEB +40k étude pour surchauffe non faite / CLT -204k : cachets -77k, graphistes -109k, audiovisuels -13k - compensés par du dispo sur autres comptes / Scos +83k (vie de quartier +10k, démarches participatives +17k, antenne objectif emploi +35k) / ENV +28k (gestion des déchets) / SPO +55k), impôts véhicules +22k en raison de remplacement par véhicules électriques, prestations de services manifestations +22k, prestations traitement des déchets +148k (vidage des bennes), prestations restauration +314k (eldora budget surévalué +252k, pas de soirée des bénévoles +32k), prestations général -23k, assurances -24k, tva part non récupérable +21k **Travaux d'entretien (314) -146k** : entretien des bâtiments -142k (dont -72k pour nettoyage du Forum, fait en interne plus tard que prévu mais compensé par du dispo sur comptes N30), entretien canalisations +40k entretien des routes +97k, entretien terrains +50k, sinistres -190k (non budgétisés, couvert partiellement en N42)

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(présentation échelonnée du résultat)

	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart budget voté	Commentaires 2025
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation					**Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles (315) +165k** : autres immobilisations +69k (principalement bennes enterrées +40k), matériel informatique +7k, entretien par des tiers +48k (grosse réparation sur camion non faite), maintenance logiciels +11k, site internet +30k (pas d'évolution faite en 2025) **loyers, leasings, droit de superficie (316) +443k** : leasings +82k (leasings nouveaux mopieurs décalés à 2026 +66k), location de matériels +221k (locations pour spectacles +131k budget pour 3 chapiteaux 1 seul au réel, matériel de fête +8k, matériel de sécurité +7k), véhicules +10k, loyers +151k (pas de nv local pour les samaritains +20k, MMM mise à disposition de salle de classe +60k, MCM location mise en place plus tard que prévu +28k, police municipale +28k) **dédommagement (317) +14k** (principalement voyage des seniors) **dépréciations sur créances (318) +284k** : réévaluation sur créances -529k (dont ajustement provision douteux pour les Vergers -474k), réévaluation sur impôt estimé +400k, réévaluation sur reliquat fiscal +414k. Crédits budgétaires supplémentaires : Délibération D-2025-10a relative à une demande de crédit budgétaire de CHF 118'583 pour 2025, CHF 134'730 pour 2026 et CHF 47'850 pour 2027, destiné à compléter le financement des Assises de la culture et des ateliers organisés dans le cadre du 30ème anniversaire du Forum Meyrin Délibération D-2025-06a relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 180'000 destiné à la réalisation d'une étude programmatique pour la rénovation du Centre sportif des Vergers
33 Amortissements du patrimoine administratif	14'504'445.03	15'417'444	15'259'956.00	157'488.00	Principalement, amortissement sur dépensés nets et décalage car projets retardés.
36 Charges de transfert	40'182'786.78	42'938'535	43'100'053.00	-161'518.00	**Compensation financière en faveur des communes frontalières -175k** **Dédommagements à des collectivités publiques -751k** : principalement frais de perception sur impôts -695k, participation à l'ORPC -45k, participation au SIS -17k **Subventions à des collectivités et à des tiers (363) +635k** : principalement subv. à la Framboise -75k , subv. organisations privées +82k, subv.aux communes/fondations/groupes communaux +387k (AFJ +465k - nombre de places plus bas que prévu car moins d'assistant-e disponible), aide d'urgence pour Blatten -100k fondation intercommunale Pré-Bois +22k, cantons et concordats +67k (sorties et camps scolaires +56k, loisirs enfants +12k), subv. aux personnes physiques +172k (antenne objectif emploi +48k moins de demandes de stage que prévu, action sociale +63k, fonds énergie +61k) **Amortissements subventions d'investissements (366) +129k** : principalement fonds énergie Crédits budgétaires supplémentaires : D-2025-16 aide d'urgence destiné à l'association MEDAIR face à l'intensification des conflits et de la crise humanitaire à l'est de la République Démocratique du Congo CHF 50'000 D-2025-19 aide d'urgence pour le village de Blatten dont le village a été enseveli sous un éboulement torrentiel CHF 100'000
37 Subventions redistribuées	-	8'300	-	8'300.00	Pas de subvention en 2025.
Revenus d'exploitation	**191'326'680.06**	**153'512'833**	**172'014'999.47**	**18'502'166.47**	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(présentation échelonnée du résultat)

	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart budget voté	Commentaires 2025
40 Revenus fiscaux	172'051'394.32	133'671'951	151'624'745.85	17'952'794.85	**Impôts personnes physiques -2'528k** (PP IBO + IS + IPC + IF), dont -1'477k concerne 2025, -1'051k correctifs **Impôts personnes morales +20'761k**, dont +11'717k concerne 2025, +9'044k correctifs **fonds de péréquation -283k** **fonds de compensation -44k** **TPC +29k**
42 Taxes	12'297'571.20	12'269'125	13'023'471.22	754'346.22	**Emoluments (421) +10k** **taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services (424) -252k** : entretien des routes -11k facturation de salaires à des tiers +122k (FNM Fondation du Casino +104k, en raison de l'assujettissement du 13ème salaire à la CAP), taxes déchets -27k, taxe d'élimination verre -9k, ventes de billets et abonnements -320k **recettes sur ventes (425) -178k** : ventes de repas et boissons -98k, ventes d'espaces publicitaires -91k (en attente du nouvel appel d'offres suite à la résiliation du contrat avec HP Media) **remboursements (426) +688k** : indemnités journalières +634k (budget centralisé pour 1'878k réel 2'513k, écolages -40k, participations activités +13k (principalement pour les seniors), participation tiers -3k remboursements assurance suite sinistres +126k (non budgétisés), remboursements de tiers +313k (dont SIG restitution taxe CO2 de 2013 à 2015 +83k, arts vivants spectacles co-accueillis +50k, gestion des déchets remboursement TVA +172k - non budgétisé), vente de matières recyclées +25k, vente de repas -375k (baisse du nombre de repas); **recettes amendes (427) +466k** **autres taxes +21k**
43 Revenus divers	184'682.10	457'369	384'401.92	-72'967.08	Activation salaires Cœur de Cité -73k
45 Prélévements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0	0.00	0.00	
46 Revenus de transfert	6'793'032.44	7'106'088	6'982'380.48	-123'707.52	**Quote-part à des revenus (460) +49k** compensation verticale IFD **dédommagements de collectivités publiques (461) +189k** FIA +174k notification des actes de poursuites +15k **subventions à des collectivités publiques et des tiers (463) -328k** : subv. BIC -17k, subv. des cantons -384k (principalement participation GIAP restaurant scolaire +41k, FDAP -422k), subv. des communes -7k, subv. entreprises publiques +30k, subv. TPG pour mobilité communale +54k **redistribution CO2 (469) -33k** changement de la base de calcul, versement décalé sur 2026
47 Subventions à redistribuer	-	8'300	-	-8'300.00	Pas de subvention en 2025.
Résultat d'exploitation	**28'785'144.76**	**-6'706'676**	**16'646'018.67**	**23'352'694.67**	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(présentation échelonnée du résultat)

	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart budget voté	Commentaires 2025
34 Charges financières	904'719.74	915'821	1'013'314.31	-97'493.31	**Charges pour biens fonds PF (343) -32k** : chauffage +4k, entretien -19k, eau -3k, électricité -11k, assurances -4k **dépréciation de titres (344) -52k** selon la valeur du marché **autres charges financières (349) -15k**
44 Revenus financiers	6'671'400.93	6'127'017	7'211'737.64	1'084'720.64	**Revenus des intérêts (440) +255k** : placements à court terme +360k, prêt parking -109k (taux d'intérêt moins élevé que prévu) **gains réalisés PF (441) +4k** **revenus de participation (442) +20k** dividendes actions BCGE **produits des biens-fonds PF (443) +10k** **revenus financiers d'entreprises publiques (446) +243k** : arrondissement ECI +233k (hausse des charges sociales en lien avec l'assujettissement du 13ème salaire à la CAP) et dividendes BCGE +10k **produits des biens-fonds PA (447) +550k** : locations +71k (terrains de foot en lien avec euro 2025 féminin +38k, revenus des macarons +24k), redevances d'utilisation du domaine public +233k (pour chantiers importants sur de grandes surfaces), redevances de publicité -13k, redevances SIG +275k, ventes énergies solaires -13k **autres revenus financiers (449) +2k**
Résultat financier	**5'766'681.19**	**5'211'196**	**6'198'423.33**	**987'227.33**	
RESULTAT OPERATIONNEL	**34'551'825.95**	**-1'495'480**	**22'844'442.00**	**24'339'922.00**	
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	**-**	**-**	**-**	**-**	
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	**34'551'825.95**	**-1'495'480**	**22'844'442.00**	**24'339'922.00**	

**dans ce tableau, les imputations internes 39/49 n'apparaissent pas*

C. Compte de résultat - 2F-2N

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
01 Législatif et exécutif	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : **CA** : indemnités de fin de fonction selon l'art. 15b du RAC (yc charges sociales) CHF -147'131, frais de formation CHF -8'276. **CM et commissions** : jetons de présence CHF +13'436 moins de commissions, heures procès-verbalistes CHF +18'244 (en lien avec le nombre de commissions) et indemnités président et CM net (indemnités CMnet CHF 500/personne au réel et CHF 250/personne au budget) CHF -9'125. **Manifestations officielles** : augmentation pour pallier à des absences longues durées CHF -7'693.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 2.2 ETP CDI (SGE-Admin : 1.2 assistant-e personnel-le pour les CA -contrat de droit privé, CLT : 1 coordinateur-trice technique polyvalent) CHF -58'766, jetons présence CM CHF -28'491, formation CM et CA CHF -18'500, indemnités de fin de fonction du CA art. 15b du RAC CHF -98'629, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -23'897 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). **CA-administratif** : 0.8 ETP assistant-e personnel-le pour les CA vacants CHF +33'921. **CM et commissions** : jetons de présence CHF +46'912 moins de commissions, heures procès-verbalistes CHF +6'460 (en lien avec le nombre de commissions), frais de formation CHF +17'500 budget non utilisé.	1 248 838.39	1 355 036	1 253 958.91	101 077.09	7%
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: **CM et commissions**: prestations de service des tiers - restauration CHF -19'517 (hausse prix des repas), sorties CHF +27'694 (voyage de législature). **Votations et élections**: Imprimés, publications général CHF -10'873, Etat de Genève CHF -6'894. Il s'agit des 2 référendums du 24.11 **Mérites**: achat cadeaux CHF -2'146, honoraires audiovisuels CHF -2'369. **Nvx habitants**: Imprimés, publications général CHF -2'420. **Promotions civiques**: prestations de service des tiers - restauration CHF +10'700 (dépenses en 39 - imputations internes), Imprimés, publications général CHF -1'257, honoraires CHF +6'200, location matériel de fête CHF +3'000. **Vérification des comptes** : honoraires fiduciaires CHF +4'212.	Principaux écarts : **CA** - Cotisations UVG pour poste de secrétaire, études Ecoplan, loyer et informatique : CHF -6'529. **CM** - voyage de législature : CHF +50'000, frais de repas, adaptés aux réels : CHF -16'885, cérémonie de remerciement CHF -12'100, smartvote CHF -10'648. **Manifestations officielles - nvx habitants** : imprimés et publications adaptés au réels CHF -1'344. **Mérites** - honoraires selon réel CHF -2'610. **Vérification des comptes** - honoraires fiduciaires, adaptés au réel 2023 CHF -2'154. **Votations et élections** - affiches et brochures CHF -24'118, frais de courrier et mise sous pli CHF -67'988, frais d'affichage CHF -8'820, contrôle des signatures et dépouillement CHF -74'148.	Principaux écarts : **CA** - écharpes officielles CHF -1'770, frais de représentation CHF -1'652. **CM** - CHF -959. **Manifestations officielles** - achat de cadeaux CHF + 4'577, honoraires CHF +2'719, imprimés et publications CHF +2'988, location matériel de fête CHF +3'000, prestations de services domaine restauration CHF +3'196 (fête des 18 ans). **Votations et élections** - affichage CHF +6'232, frais de courrier CHF +36'888, imprimés et publications CHF -10'117, montants communiqués par le canton pour les élections.	206 174.63	387 545	343 684.94	43 860.06	11%
		36 Charges de transfert	**CA :** subvention pour Terres des Hommes marches des entreprises : CHF -10'000 (dépassement annoncé CM 28.05.2024).	**CA :** subvention pour Mémoires de Meyrin appartement musée CHF -36'000, mécanismes Vergers CHF +35'000, demandes ponctuelle CHF -15'000, Terres des hommes CHF -10'000.	**CA** : subventions à disposition du CA Meyrin durable CHF +5'000, demandes ponctuelles CHF +10'200 (moins de demandes), Mémoire de Meyrin appartement musée CHF +7'835.	96 463.00	111 800	89 445.00	22 355.00	20%
		39 Imputations internes	Ecarts principaux: **Mérites**: CHF -2'146. **Fête naturalisés**: CHF -3'137. **Nvx habitants**: CHF -735 (budget en 31). **Promotions civiques**: CHF -5'448 (budget en 31).	La répartition des 39/49 liée à la Culture sera revue lors des comptes 2025.	**Manifestations officielles** : fête naturalisés CHF -2'904, mérites CHF +2'235, nouveaux habitants CHF +128, promotions civiques CHF -407.	24 386.31	7 389	8 336.50	- 947.50	- 13%
	Total Charges					**1 575 862.33**	**1 861 770**	**1 695 425.35**	**166 344.65**	**9%**
	Recettes	42 Taxes	Ecart principal: **Indemnités journalières perçues**: CHF +6'279.		Ecart principal: **Indemnités journalières perçues**: CHF +3'732.	6 279.41	0	3 731.68	3 731.68	---%
	Total Recettes					**6 279.41**	**0**	**3 731.68**	**3 731.68**	**---%**

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : **Administration** : provision pour rattrapage CAP CHF -9'886'990, postes disponibles et engagement fait plus tard que prévu CHF +231'397. **Administration des finances** : poste disponible en CDD partiellement utilisé CHF +37'846. **Communications et relations publiques** : augmentation temporaire, effet Noria et paiement d'heures supplémentaires CHF -94'434. **Immeubles administratifs** : plus d'heures pour les nettoyeurs-euses sur appel et jobs d'été CHF -192'991. **Mairie** : personnel dédié pour Coeur de Cité CHF -97'898 (utilise le crédit supplémentaire de la D-2023-31a - quote part en F02/N30 de CHF 181'853) **Ressources humaines** : effet Noria, engagements faits plus tard que prévu et postes disponibles CHF +208'217. **UTE** : postes disponibles, engagements faits plus tard que prévu et répartition comptable revue CHF +204'720.	Principaux écarts : nvx postes (Prorata 8.65 ETP CDI (SGE-CAE : 1 assistant-e de direction communication, 0.6 coordinateur-trice de projet complément de poste, 1.5 coordinateur-trice logistique, 1 chargé-e évenementiel, SGE -Admin : 0.80 gestionnaire administratif-ve, RH : 0.35 responsable de la formation - demande à 60% couvert par disponibles sur différents postes, ENV : 0.2 employé-e communal-e qualifié-e domaine public complément de poste, 0.3 assistant-e de direction complément de poste, CLT : 1 nettoyeur-euse internalisation, SI : 0.3 technicien-ne support informatique complément de poste, 1 responsable des applications digitales et de la continuité, SEM : 0.6 assistant-e) et prorata 0.7 CDD (CLT : nettoyeur-seuse auxiliaire, SI : 0.7 technicien-ne support informatique) CHF - 952'335, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), postes votés en 2024 Coeur de Cité total CHF -200'767 (prorata avec F34),	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF +7'546'578 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). **Administration** : postes disponibles CHF +289'772, formation CHF +25'650, recrutement du personnel pour SI, environnement et police CHF -30'771, fêtes du personnel CHF -21'548 lié au choix du lieu et au nbre de personnes, cafétéria CHF -8'102, ind téléphone CHF +167'772 (budget centralisé CHF 168'800 et les réels ont été comptabilisés dans les fonctions concernées pour CHF 44'710). **Administration des finances** : postes disponibles CHF +100'181. **Communications et relations publiques** : réévaluation de fonctions, effets noria, engagements effectués plus tard dans l'année CHF +152'813.	23 803 837.62	15 895 864	7 487 061.13	8 408 802.87	53%
			Crédit budgétaire supplémentaire D-2023-31a CHF 324'738 (montant total pour la partie RH) , répartis sur les fonctions F02/N30 pour CHF 181'853 et F34/N30 pour CHF 142'885.	indem téléphone CHF -151'457 (CHF 20/mois pour l'utilisation professionnelle du natel privé - budget centralisé), formation CHF - 69'559 (dont tft partiel de F02/N31 de CHF -12'200), prise en charge psychosociale hausse selon réel CHF -5'000, revue de la répartition du personnel SGE-CAE, SGE-Admin, UTE et GEB, effets Noria, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	**Immeubles administratifs** : plus d'heures pour les nettoyeurs-euses sur appel CHF -110'197. **Ferme de la Golette** : réaffectation d'une ressource CHF-16'034. **Mairie** : réaffection d'une resssource GEB CHF +71'138. **Manifestations** : postes dispos CHF +16'698. **Ressources humaines** : dépassement lié à un engagement d'un-e gestionnaire RH à 80% pour gérer la masse de travail pour SIRH et par l'engagement d'étudiants pour la numérisation des dossiers CHF -58'723. **Systèmes d'information** : engagement en CDD pour un remplacement d'une absence longue durée, engagements faits plus tard et effet noria CHF +117'487. **UTE** : postes disponibles (couvrent le dépassement en F02/N31) CHF +22'958.					

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: **Acquisition de mobilier et appareil de bureau**: mairie CHF -6'712, bât. forum CHF +4'174. **Acquisition de vêtements de travail**: bât. forum CHF +5'375. **Acquisition logiciels et licences**: SI CHF +30'116 (une partie des dépenses prévues est décalée sur 2025). **Chauffage**: bât. forum CHF -4'216, vaudagne CHF -966. **Confédération**: civilistes CHF +34'959, frais de recours antenne 5G CHF -9'000. **Contrats d'entretien des bâtiments**: bât.forum CHF +3'241. **Electricité**: mairie CHF +7'563, bât. forum CHF -21'866, maison communale CHF -3'977. **Entretien de machines, appareils et outils**: mairie CHF -6'941. **Entretien des bâtiments**: immeuble PA CHF +37'500, mairie CHF -11'277, bât. forum CHF +30'097, maison communale CHF -7'912, vaudagne 13 CHF -4'913. **Frais contentieux**: AFC CHF -7'455. **Frais courrier**: administration générale (budget centralisé) CHF -9'450.	Principaux écarts : **Tous les bâtiments de la fonction 02 -** chauffage adapté selon réels CHF -11'926, eau selon réel 2023 CHF +2'688, électricité baisse des tarifs CHF +105'598. **Administration des finances -** frais de contentieux selon réel 2023 CHF -6'810, imprimés selon hausse des tarifs CHF -2'401, levée de fonds selon réel 2023 CHF -753. **Administration générale -** achats de journaux selon réel CHF -2'306, cadeaux selon moyenne réel 2021/2023 CHF +3'104, assurance construction selon réels CHF +795, assurance RC CHF -13'112 (nouvelle assurance RC dirigeant CHF -15'000, autres selon réel 2023 CHF +1'888), frais de courrier selon réel 2023 CHF +17'816, frais de repas, représentation et déplacements selon réel 2023 CHF -8'347, honoraires CHF -130'000 (enquête de satisfaction CHF +25'000, SCI métiers CHF +25'000, gouvernance CHF -100'000, avocats-notaires revu selon réels CHF -90'000, tft vers l'UTE CHF +10'000),	Principaux écarts : **Tous les bâtiments de la fonction 02 -** chauffage CHF +19'674 (réduction du tarif), eau CHF -3'652, électricité CHF -10'115 (consommation supérieure par rapport au budget). **Administration des finances -** imprimés et publications CHF +1'276, frais de contentieux CHF +5'841. **Administration générale -** achats journaux et livres CHF -2'593, annonces de presse CHF +2'202, assurances CHF +12'180 pas de nouvelle prime RC pour dirigeants, CAP frais de gestion CHF -2'208, confédération CHF +41'708 (moins de poste de civilistes), cotisations CHF -5'163, frais de courrier CHF -10'592 (BU2026 ajusté), frais de repas CHF -13'933 (princ. apéritif dînatoire CA administration), honoraires CHF +80'747 (dont séminaire direction élargie CHF +15'000, sci métiers CHF +25'000, honoraires avocats CHF +23'128), matériel de bureau CHF +11'245, pertes effectives s/créances CHF -37'067 (montants non budgétisés),	4 036 746.74	3 919 541	3 993 048.54	- 73 507.54	- 2%
			Frais de déplacement: administration générale CHF +7'750. **Frais télécommunication**: CHF +6'864. **Honoraires**: administration générale CHF -66'180 (dépassement annoncé CM 15.10.2024) , RH CHF -116'512 (dépassement annoncé CM 15.10.2024), UTE CHF -4'865, DSE CHF +25'925. **Honoraires architectes, ingénieur, géomètre**: administration générale CHF +10'000, UTE CHF +170'815, GEB/immeubles PA étude confort thermique bât. communaux CHF +12'533. **Honoraires consultants informatiques**: SI CHF +55'612. **Honoraires d'avocats, notaires**: administration générale CHF -166'537 (dépassement annoncé CM 15.10.2024) , UTE CHF -146'416. **Honoraires prestations de santé**: SST CHF +10'591. **Imprimés, publications général**: CAE CHF +22'845. **Leasing opérationnel**: SI CHF +22'620.	prestations de tiers domaine restauration selon réel 2023 CHF +11'467, tva part non récupérable CHF -2'321. **Bâtiment Forum -** nettoyage repris en interne CHF +114'000, renouvellement mobilier ajusté aux réels CHF +8'000, honoraires CLT réaffectation entre le F02N31 et le F32N31 CHF -25'000, matériel d'exploitation selon réels CHF +5'000, sécurisation des bâtiments selon réels CHF -1'688. **Communication et relations publiques -** soirée des bénévoles CHF -45'000, capsules vidéos pour les CM CHF -15'000, imprimés et publications selon réels CHF +6'902. **Immeubles non mentionnés ailleurs -** leasing (3 cellules acoustiques, 2 affranchisseuses, 1 plieuse) selon réel 2023 CHF -7'020 et nouvelles cabines acoustiques CHF -5'461, étude Estia pour la surchauffe des bâtiments CHF -5'000, matériel d'exploitation et fournitures de nettoyage selon réels CHF +8'129, frais de télécommunication selon estimations CHF -3'993, acquisition logiciels CHF -1'626.	réévaluations s/créances CHF -329'639 (reprise prov facturation aux micro-entreprises +124k, complément prov débiteur Vergers -475k), tva part non récupérable CHF -7'434. **Bâtiment Forum -** matériel d'exploitation CHF +57'675 (matériel de scène CHF +38'809, matériel de sécurité CHF +12'600 - pas de nouvelles normes donc pas de changement), entretien CHF +49'816, nettoyage CHF -72'432 (internalisation plus tard que prévue), services domaine manifestations technique CHF +25'980 (dépenses sur technique arts visuels). **Communication et relations publiques -** matériel pôle manifestations CHF -18'413 (compensé par disponible en F85N31), honoraires CHF +25'320 (princip. capsules vidéo CM non réalisées), pas de soirée des bénévoles CHF +45'000.					

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	**Maintenance de logiciels**: SI CHF -11'643. **Matériel d'exploitation - sécurité**: SST CHF +4'110, bât. forum CHF +11'527. **Matériel d'exploitation, fournitures général**: immeuble PA CHF +5'829, bât. forum CHF -9'668. **Matériel et fourniture de bureau**: administration générale CHF +13'816. **Pertes effectives sur créances**: ADB CHF -29'179, autres CHF -9'235. **Prestations de services des tiers - général**: CHF -53'952. **Prestations de services des tiers - domaine restauration**: CHF +13'012. **Réévaluations sur créances**: CHF -179'867. **TVA part non récupérable**: CHF -9'330.	**RH** - application pour certificats de travail CHF -7'000, intégration Kélio dans Opale CHF -15'405, licences pour les badgeuses (augmentation du nombre de badgeuses et du nombres de personnes) CHF -12'336, accompagnement GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des compétences) CHF -30'000, honoraires groupe de confiance CHF -23'500, Kelio hébergement et maintenance CHF -46'260 (tft du SI), numérisation SIRH CHF -30'000. **SST** - nouvelles campagnes de prévention CHF -12'500, honoraires de santé tft vers F02/N30 CHF +12'200, honoraires prestations de santé CHF -960, matériel d'exploitation et de bureau CHF -2'850. **SI** - acquisition de logiciels tft vers RH pour Kélio CHF +46'260, charges d'utilisations informatiques nouveaux logiciels (M365 project, casiers connectés, magicinfo, bookinea) CHF -34'276, charges d'utilisations système de téléphonie sur 12 mois et charges liées aux nouveaux logiciels CHF -39'574, réactivation contrats de maintenance onduleurs et remplacement matériel CHF -21'133,	**Immeubles administratifs non mentionné ailleurs** - acquisition de matériel CHF +6'454, entretien des bâtiments CHF +35'263 (contrôles OIBT sur les bâtiments concernés), frais télécommunication CHF +13'650 (adapté au réel 2024), honoraires CHF +39'573 (étude Estia non faite 5k car réfexion a pu se faire en interne et montant BU trop elevé), leasings CHF +13'828 (pas de nouvelles cabines).					
				honoraires CHF +20'700, leasing selon réel 2024 et nouveaux mopieurs CHF -10'658, maintenance nouveaux logiciels CHF -8'606, matériel et fourniture de bureau selon réels CHF -4'897 et badges de proximité CHF -1'500. **UTE** - honoraires d'avocats revus à la hausse recours antennes 5G CHF -41'000, et ajustement selon réels CHF -10'000, renforcement de la communication CHF -24'000, honoraires architectes, ingénieur et géomètre tft de l'Administration générale CHF -10'000, Etat de Genève (divers frais, émoluments, taxes d'enregistrement) estimation selon moyenne 2021 à 2023 CHF -5'150.	**Mairie** - entretien et nettoyage des bâtiments CHF -18'126, sinistre CHF -7'000 (non budgétisé). **Maison Communale** - entretien des bâtiments CHF -7'821. **Ressources humaines** - logiciels CHF +17'260 (intégration dans Kelio et acquisition badgeuse repoussées), honoraires CHF +18'709 (projet SIRH retardé), charges d'utilisation informatiques CHF -27'646 (princ. hausse Kelio -16k, certificat de salaire -9k). **Systèmes d'information** - logiciels et licences CHF +28'216 (adobe, vectorworks, salle conférence), charges d'utilisations informatiques CHF +36'430 (princ. système de téléphonie +29k), honoraires CHF -41'379 (compensé par F02N30), leasings CHF +64'723 (changement des mopieurs repoussé à 2026, qq mois sans leasing), fourniture de bureau CHF +27'021 (cout d'impression,changement des mopieurs repoussé à 2026), sinistres CHF -6'831. **Santé et sécurité au travail** - imprimés et publications CHF +14'394 (projets repoussées), matériel d'exploitation CHF +2'940.					
					UTE - indemnités de procédure CHF -10'000 (5G), honoraires CHF -155'177 (une partie est compensée par le F02N30), imprimés et publications CHF +16'443.					

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	Charges	33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +23'983 Amort. décalé, aucune dépense : CHF +20'308 Amort. délib. clôturées aux comptes 2023, calcul sur le dépensé net et non plus sur le voté : CHF -19'672 Impact amortissement non planifié de 2023 : CHF 245 Amort. délibérations à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF -4'650	Amort. commence en 2025 CHF -125'174, amort. évolue au fur et à mesure CHF -13'417, amort. calculé sur le net, amort. termine en 2024 CHF +83'681, amort. non budgétisé commence en 2023 CHF -20'366, amort. selon nouvelles clés de répartition CHF +10'466.	Amort. évolue au fur et à mesure CHF +1'998, amort. calculé sur le net CHF +3'078, amort. selon nouvelles clés de répartition CHF +17'936, correction nombre d'année restante CHF +2'743.	1 516 478.65	1 601 504	1 575 748.73	25 755.27	2%
		34 Charges financières	Perte sur débiteurs prêts DSE.		**Autres charges financières** : impôt anticipé CHF -13'475.	1 100.00	0	13 861.95	- 13 861.95	---%
		36 Charges de transfert	Principaux écarts : Amortissement CHF -1'489 (FIDU).	Principaux écarts : Cotisation à l'ACG CHF -7'217 et D-2023-25a FIDU 2024, amortissement commence en 2025 CHF -57'287.		1 872 254.17	1 934 005	1 935 676.34	- 1 671.34	- 0%
		39 Imputations internes	Ecarts principaux: **Tft du F32N39**: bâtiment du forum CHF +181'879. **Frais de gardes pompiers**: bâtiment du forum CHF +192.	La répartition des 39/49 liée à la Culture sera revue lors des comptes 2025.	**Archives**: Imputations internes frais administratifs et d'exploitation CHF -7'196. **Bâtiment forum**: Imputations internes frais administratifs et d'exploitation (budget 2025 pas adapté) CHF +1'805.	12 973.76	2 705	8 587.26	- 5 882.26	- 217%
	Total Charges					**31 243 390.94**	**23 353 619**	**15 013 983.95**	**8 339 635.05**	**36%**
	Recettes	42 Taxes	Ecarts principaux: **Indemnités journalières perçues** CHF -1'471'448 (budget centralisé sur administration générale / réel sur les fonctions concernées). **Rbts assurances** participation au bénéfice CHF +53'079. **Refacturation salaires** FNM + F. Casino CHF+126'002. **Rbt frais de formation** CHF +12'417 (départ collaborateur avant délai cadre).	Principaux écarts : **Facturation de salaires à des tiers** (refacturation à la fondation Nouveau Meyrin et la fondation du Casino) +CHF 20'651 (fin d'annualisation d'un collaborateur). **Personnel meyrinois formateur à la HES-SO** indemnités perçues pour l'encadrement des stagiaires- selon moyenne réel 2022/2023 CHF -3'825. **Indemnités journalières perçues APG** - CHF +333'649, adaptées au réel 2023. **Manifestations** - location de matériel CHF +6'423, adaptés aux réels. **Participation du personnel à l'assurance accident** - CHF +1'497.	Principaux écarts : **Indemnités journalières perçues** CHF -1'534'578 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342). **Rbts assurances** - CHF +20'655 (non budgétisé). **Refacturation salaires** - FNM + F. Casino CHF +104'120. **Remboursement de tiers**- restitution taxe CO2 SIG 2013 à 2015 CHF +82'520.	591 803.84	2 216 184	899 673.51	- 1 316 510.49	- 59%
		43 Revenus divers	Activation des postes Cœur de Cité. D-2023-31a Cœur de Cité ressources RH et AMO.	Activation des salaires concernant Cœur de Cité CHF +200'767, prorata avec F34.	Activation des salaires concernant Cœur de Cité CHF +31'996 (répartition revue entre F02 et F34, effet noria et postes vacants).	97 897.75	200 767	232 762.60	31 995.60	16%
		44 Revenus financiers	Ecarts principaux: **Location de salles** CHF +16'810. **location d'espaces + mise à disposition avec personnel** CHF +6'513 (bâtiment forum).	Locations de salles adaptées au réel 2023 CHF +17'475, loyer de l'appartement de fonction fin de la baisse octroyée pendant la durée des travaux du Bâtiment Forum CHF +3'600.	Principaux écarts : **Locations de salles** CHF +10'940.	82 904.64	77 620	91 233.15	13 613.15	18%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	Recettes	49 Imputations internes	Ecarts principaux: **Imputations internes frais administratifs et d'exploitation:** frais bâtiment du Forum CHF +512'790 (répartis archives, arts visuels, Fonds d'art Contemporain, bibliothèque, arts vivants, buvette-traiteur, Radiobascule et Undertown). **Virement salaires:** traiteur CLT pour diverses manifestations CHF +16'273.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 1.6 ETP CDI (0.6 assistant-e, 1 agent-e de police municipale) CHF - 156'125, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -598'295 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). **Contrôle stationnement** : postes vacants CHF +40'449. **Police municipale** : postes vacants CHF +326'472.	839 247.33	6 833	705 186.98	698 353.98	10 220%
	Total Recettes					**1 611 853.56**	**2 501 404**	**1 928 856.24**	**- 572 547.76**	**- 23%**
11 Sécurité publique	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : **Contrôle stationnement** : postes vacants, effet Noria et engagements faits plus tard que prévu CHF +37'737. **Police municipale** : postes vacants et effet Noria CHF +67'850.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 1.6 ETP CDI (0.6 assistant-e, 1 agent-e de police municipale) CHF - 156'125, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -598'295 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). **Contrôle stationnement** : postes vacants CHF +40'449. **Police municipale** : postes vacants CHF +326'472.	3 923 792.55	4 268 580	4 499 954.28	- 231 374.28	- 5%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
11 Sécurité publique	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: **Imprimés, publications général** CHF +4'871. **Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles**: CHF +7'116. **Acquisition de vêtements de travail**: CHF +15'706. **Acquisitions d'autres immobilisations**: CHF +4'000 (pas de dépenses en 2024). **Prestations de services des tiers - général**: CHF -3'435 (Genève en poche). **Sécurisation bâtiments et lieux publics**: CHF +45'204 (tft télésurveillance sur fonction concernées, budget trop élevé revu à la baisse en 2025). **Charges d'utilisations informatiques**: police municipale CHF +8'000 (Incivilitas sera déployé en 2025), contrôle stationnement CHF +5'730 (nouveau logiciel de dématérialisation des amendes). **Loyers**: locaux quartier de l'Etang pas occupés en 2024 CHF +27'839. **Réévaluations sur créances**: police municipale CHF -27'524, contrôle stationnement CHF -163'981. **Pertes effectives sur créances**: CHF -8'250.	Principaux écarts : **Police municipale** - acquisitions de machines selon moyenne 2021-2023 CHF +3'239, entretien divers selon réels CHF -1'463, imprimés ajustés selon réels CHF +3'000, matériel divers selon réels CHF -1'259, enlèvement de véhicules selon réel 2023 CHF -1'733, sécurisation des bâtiments selon réel 2023 ajustement avec le nouveau contrat CHF +46'071 et surveillance portail de la science Cern (sur domaine public élargi) CHF -19'147. **Sécurité routière** - pas de dépenses prévues CHF +4'000.	Principaux écarts : **Police municipale -** Imprimés, publications général CHF -4'368, acquisition de vêtements de travail CHF +16'878 (budget trop élevé par rapport aux réels), prestations de services des tiers - général CHF +5'405 (Genève en poche), honoraires appui administratif CHF +2'600, entretien par des tiers des véhicules CHF -4'741, entretien par des tiers de vélos CHF +2'362, loyers (locaux quartier de l'Etang pas occupés en 2025 CHF +27'839, réévaluations sur créances CHF-23'128, pertes effectives sur créances CHF -12'725. **Contrôle stationnement** - réévaluations sur créances CHF-207'449.	460 171.69	348 959	535 255.33	- 186 296.33	- 53%
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +88.	Amort. commence en 2025 CHF -16'250.	Amort. calculé sur le dépensé net CHF +1'917, amort. évolue au fur et à mesure des dépenses CHF +86.	10 387.00	26 725	24 721.00	2 004.00	7%
		36 Charges de transfert	Ecarts principaux: **Subvention non monétaire aux communes, fondations et groupes communaux**: CHF -4'124 (mise à disposition du personnel pour le salon de l'auto). **Subvention à des organisations privées à but non lucratif**: CHF +1'700 (pas de soutien des polices municipales en 2024).	Mise à disposition de personnel pour des évènements à Palexpo CHF -4'124.	Ecarts principaux: **Police municipale - s**ubvention non monétaire aux communes, fondations et groupes communaux CHF +4'124, subvention à des organisations privées à but non lucratif CHF +1'700.	4 624.05	6 324	500.00	5 824.00	92%
		39 Imputations internes	Pas de petit déjeuner pour le partenariat public - privé (PPP) sécurité en 2024.		Ecarts principaux: **Police municipale** -Imputations internes pour appro en matériel et marchandises CHF +700, virements salaires (partenariat public-privé (PPP) CHF -128.	0.00	1 217	644.55	572.45	47%
	Total Charges					**4 398 975.29**	**4 651 805**	**5 061 075.16**	**- 409 270.16**	**- 9%**

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
11 Sécurité publique	Recettes	42 Taxes	Ecarts principaux: **Indemnités journalières:** CHF +154'326 (budget centralisé en F02/N42) **Contraventions**: CHF +15'463. **Amendes d'ordres:** police municipale CHF +18'884, contrôle stationnement CHF +190'910. **Refacturation salaires:** prestations Satigny revues à la baisse CHF +7'196.	**Police municipale -** amendes d'ordres CHF -10'061, contraventions CHF +10'896, amendes administratives CHF -3'000, selon réels. **Contrôle stationnement** -amendes d'ordres adaptées au réel 2023 CHF +4'390.	Ecarts principaux: **Police municipale** -Indemnités journalières CHF +184'826 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342), amendes d'ordres CHF +189'913. **Contrôle stationnement** - Indemnités journalières CHF +41'775 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342), amendes d'ordres CHF +282'540 (augmentation du nombre d'amendes entre 2025 et 2024, budget sous évalué).	1 108 588.69	720 052	1 417 941.52	697 889.52	97%
		49 Imputations internes				0.00	0	192.00	192.00	---%
	Total Recettes					**1 108 588.69**	**720 052**	**1 418 133.52**	**698 081.52**	**97%**
14 Questions juridiques	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : **Autorisations** - personnel de la Police municipale : engagement fait plus tard que prévu et effet Noria CHF +28'311. **Arrondissement de l'Etat Civil** : CHF -2'034.	Principaux écarts : nouveau poste (Prorata 0.6 ETP CDI (SEM : 0.6 assistant-e) CHF -5'486, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -473'703 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). **Autorisations** : personnel de la Police municipale CHF +2'707. **Arrondissement de l'Etat Civil** : engagement d'un-e assistant-e en CDM pour pallier à des absences régulières CHF -20'050.	1 765 017.72	1 870 487	2 361 533.08	- 491 046.08	- 26%
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: **Achat cadeaux**: ECI CHF +5'511. **Etat de Genève**: Cartes d'identité CHF +8'911, arrondissement de l'ECI - procédure de légalisation CHF +1'706. **TVA part non récupérable**: TVA sur les recettes publicitaires (moins élevées) CHF +2'185.	Principaux écarts : **Affichage public communal** - externalisation de la prestation CHF -25'000. **Arrondissement ECI** - achat cadeaux estimation revue selon les réels CHF +6'172, état de Genève (infostar, prestations autorités surveillance, procédures de légalisation) CHF +4'123, matériel d'exploitation selon réels CHF +727. **Concession affichage public** - rachat des bornes culturelles selon réel 2023 CHF -1'015. **Marché place des Cinq continents** - électricité baisse suite à résiliation d'un compteur CHF +1'079. **Questions juridiques** - cartes d'identité selon réel 2023 CHF +8'452, tva part non récupérable CHF +2'423.	Principaux écarts : **Affichage public communal** - honoraires CHF -4'005 (augmentation de tarif) **Arrondissement ECI** - cadeaux CHF -3'608, procédures de légalisation CHF -2'486, charges d'utilisations informatiques CHF -2'000. **Marché Meyrin-Village** - imprimés et publicaitons CHF -2'798. **Médailles de chien** - CHF -1'645. **Questions juridiques** - Etat de Genève CHF +2'371.	113 023.76	135 469	151 238.88	- 15 769.88	- 12%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
14 Questions juridiques	Charges	36 Charges de transfert	Part des recettes sur les concessions d'affichage versées au Canton.	Baisse sur les 10% de la concession d'affichage versée au Canton, selon réel 2023.	Part des recettes sur les concessions d'affichage versées au Canton.	10 643.30	11 671	10 359.10	1 311.90	11%
		39 Imputations internes	Décorations florales faites par le service de l'ENV pour l'ECI.			1 850.00	500	50.00	450.00	90%
	Total Charges					**1 890 534.78**	**2 018 127**	**2 523 181.06**	**- 505 054.06**	**- 25%**
	Recettes	42 Taxes	Ecarts principaux: **Indemnités journalières** CHF +68'180 (budget centralisé en F02/N42). **Emoluments:** ECI CHF +5'789, questions juridiques (carte d'identité, attestations de domicile, de vie…) CHF -16'772, terrasses, enseignes et fouilles CHF -3'160.	Principaux écarts : **Arrondissement ECI** - émoluments selon réel 2023 CHF -705. **Autorisations** - émoluments terrasses, enseignes, fouilles, manifestations selon réel 2023 CHF +2'435. **Questions juridiques** - émoluments documents officiels (attestations de domicile, certificat de séjour, de vie, etc.) CHF -14'903.	Principaux écarts : **Indemnités journalières** CHF +69'834 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342). **Arrondissement ECI** - émoluments CHF +18'819. **Autorisations** - CHF -5'765. **Questions juridiques** - émoluments CHF -3'439.	469 083.40	401 613	481 321.89	79 708.89	20%
		44 Revenus financiers	Ecarts principaux: **Redevances publicités**: concession d'affichage public CHF - 62'347. **Redevances d'utilisation du domaine public**: fouilles et chantiers CHF +6'202, autorisations - terrasses CHF -9'083. **Revenus financiers de groupements intercommunaux**: arrondissement ECI CHF -31'120.	Principaux écarts : **Arrondissement ECI** - revenus financier groupement CHF +15'244. **Autorisations** - redevances fouilles et chantiers selon réel 2023 CHF -2'807. **Concession affichage public** - selon rétrocession de 2023 CHF -52'075.	Principaux écarts : **Arrondissement ECI** - revenus groupements intercommunaux CHF +233'441 (impact de l'assujetissement du 13ème salaire à la CAP). **Autorisations** - CHF +232'858 (chantier sur plusieurs mois et pour une surface importante). **Concession affichage public** - CHF -13'114 (budget adapté en 2026).	670 047.26	726 757	1 179 942.41	453 185.41	62%
		46 Revenus de transfert	Notifications des actes de poursuites (pas prévues au budget 2024).	**Questions juridique**s - notifications des actes de poursuites estimation basée sur le réel CHF +43'350.	**Questions juridique**s - notifications des actes de poursuites.	53 650.00	43 350	58 250.00	14 900.00	34%
		49 Imputations internes				550.00	750	750.00	0.00	0%
	Total Recettes					**1 193 330.66**	**1 172 470**	**1 720 264.30**	**547 794.30**	**47%**
15 Service du feu	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : soldes pompiers moins élevées que budgétisées.	Ecarts principaux : nouveau poste (Prorata 0.6 ETP CDI (SEM : 0.6 assistant-e) CHF -2'742, soldes pompiers selon réel 2023 CHF -12'348, indemnités selon réel 2023 CHF -1'197, frais de formation CHF +4'304 selon réel 2023, campagne de recrutement sapeurs-pompiers volontaires CHF -30'000, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -8'936 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). Soldes pompiers moins élevées que budgétisées CHF +42'226. Tft vers F15/N31 pour les frais de recrutement CHF +29'382.	264 838.57	335 547	276 234.28	59 312.72	18%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
15 Service du feu	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: **Matériel et fourniture de bureau**: CHF +2'262. **Matériel d'exploitation - sécurité**: CHF +4'360. **Carburant**: CHF +1'585. **Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles**: CHF -2'461. **Acquisition de vêtement de travail**: CHF +1'604. **Entretien des routes par des tiers** : CHF +11'960. **Entretien des véhicules par des tiers :** CHF -10'636**.** **Maintenance de logiciels**: CHF +4'346. **Frais de repas et logement**: CHF +2'300.	Principaux écarts : Achat cadeaux selon le nombre de jubilés CHF +500, denrées alimentaires selon réels CHF +1'300, acquisition vêtements de travail selon estimations CHF +3'265, équipement informatique selon estimation CHF +1'990, autres immobilisations selon besoin du service CHF +4'400, carburant revu à la baisse suite à l'acquisition d'un véhicule hybride CHF +2'530, contrats d'entretien selon réels CHF -870, frais télécommunication selon réel 2023 CHF +712, imprimés campagne de recrutement CHF -3'400, renouvellement matériel de sécurité CHF -9'700, matériel d'exploitation selon moyenne réels CHF -2'167, matériel de bureau selon moyenne réels CHF +1'830, nettoyage des bâtiments selon réel CHF -751.	Principaux écarts : **Service du feu** - matériel d'exploitation - sécurité CHF +4'168, imprimés, publications général CHF -21'173, acquisition de vêtement de travail CHF+4'051, acquisition de vêtement de travail CHF +4'051, charges d'utilisations informatiques CHF -5'420, entretien des routes par des tiers CHF +15'272, nettoyage des bâtiments CHF +2'797, maintenance de logiciels CHF +4'459.	164 522.91	181 529	177 440.97	4 088.03	2%
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +507 Amort. délib. clôturées aux comptes 2023, calcul sur le dépensé net et non plus sur le voté : CHF +23'419 Amort. commence en 2025 : CHF +12'500 Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF +563	Amort. commence en 2025 CHF -2'408, amort.calculé sur le net, délibération clôturée aux comptes 2023 CHF +32'536.	Amort calcul sur le dépensé net CHF +138, évolue au fur et à mesure des dépenses CHF +507, correction nombre d'année restante CHF -9'116.	66 424.00	73 285	81 755.80	- 8 470.80	- 12%
		36 Charges de transfert	Participation au SIS.	**Participation au Groupement SIS** (Incendie secours Genève). Sur le budget total de CHF 62'737'531, la part de Meyrin représente 4.10%. Les contributions sont calculées selon l'art 42 al 4 de la loi F 4 05, CHF -408'399.	**Service du feu** - Participation au SIS.	2 164 580.00	2 575 790	2 592 491.00	- 16 701.00	- 1%
		39 Imputations internes	Principalement gratuité abonnements SPO aux pompiers.			680.00	0	880.00	- 880.00	---%
	Total Charges					**2 661 045.48**	**3 166 151**	**3 128 802.05**	**37 348.95**	**1%**
	Recettes	42 Taxes	Principalement indemnités journalières (budget centralisé en F02/N42).		**Service du feu** - indemnités journalières (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342).	337.30	0	1 724.59	1 724.59	---%
		49 Imputations internes	Frais de garde des pompiers.	La répartition des 39/49 liée à la Culture sera revue lors des comptes 2025.	Frais de garde des pompiers - plus d'obligations de les engager sur certains évènements.	5 826.00	22 363	2 004.00	- 20 359.00	- 91%
	Total Recettes					**6 163.30**	**22 363**	**3 728.59**	**- 18 634.41**	**- 83%**
16 Défense	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : vie chère 1.4% (budget 1.5%).	Ecarts principaux : nouveau poste (Prorata 0.6 ETP CDI (SEM : 0.6 assistant-e) CHF -2'742, personnel à l'heure selon réel 2023, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -20'704 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants).	78 365.98	82 439	102 663.19	- 20 224.19	- 25%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
16 Défense	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: **Carburant:** CHF +1'047. **Acquisition de linge et linge de table:** CHF +1'000 (pas de dépenses en 2024). **Electricité:** Bellavista 2 CHF -3'116. **Entretien des bâtiments:** Bellavista 2 CHF -4'980.	Principaux écarts : **Protection civile** - frais véhicule (assurance, carburant et impôts et taxes) revus à la hausse car nouveaux véhicules CHF -1'770. **PC-Bellavista 2** - acquisition linge et machines selon moyenne réel 2021 à 2023 CHF +1'210, entretien des bâtiments selon réels CHF -4'108, électricité baisse des tarifs CHF +2'747, matériel d'exploitation selon réels CHF -1'005, frais véhicule (assurance, carburant et impôts) selon réels CHF +261. **PC- Vergers** - frais véhicule (assurance, carburant, impôts et taxes selon réel CHF +163.	Principaux écarts : **Protection civile** - carburant CHF +1'068, honoraires audiovisuels CHF -919, prime d'assurance chose - véhicule CHF +1'321, Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles CHF -1'895. **PC-Bellavista 2** - éléctricité CHF +5'328, entretien des bâtiments CHF -814.	60 612.76	55 716	51 201.82	4 514.18	8%
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF -569 Amort. calcul sur le dépensé net et non sur le voté : CHF +561 Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF -426	Amort. commence en 2025 CHF -21'817.	Amort calculé sur le dépensé net CHF +628.	47 898.23	69 281	68 653.47	627.53	1%
		36 Charges de transfert	**Dédommagements - part. communale cours donnés par Canton:** formation astreints**:** CHF +1'967. **Subvention PC - construction centre opératoire :** mise en place et maintenance du réseau des sirènes CHF +3'439. **Participation au groupement ORPC (voir annexe I)**: CHF +9'969.	Participation de Meyrin au groupement.	Participation au groupement ORPC (voir annexe I, rattrapage CAP soumission du 13ème salaire) CHF -45'058.	371 698.49	378 531	424 526.98	- 45 995.98	- 12%
	Total Charges					**558 575.46**	**585 967**	**647 045.46**	**- 61 078.46**	**- 10%**
	Recettes	42 Taxes	Ecarts principaux: **Indemnités journalières**: CHF +2'069 (budget centralisé en F02/N42). **Location de matériel:** CHF -300.	Participation du groupement pour les frais liés aux véhicules selon réel 2023 CHF +2'629. PC-Bellavista 2 pas de location prévue CHF -300.	Principaux écarts : **Protection civile** - Indemnités journalières CHF +4'692 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342), participations tiers CHF -2'471.	10 558.20	11 045	13 266.09	2 221.09	20%
		44 Revenus financiers	**Paiements pour l'utilisation des immeubles du PA - général:** location Bellavista CHF +14'315.	Location Bellavista estimation au vu des réels CHF +6'593.	Principaux écarts : **PC-Bellavista 2** - Paiements pour l'utilisation des immeubles du PA - général CHF +4'174.	86 607.20	78 855	83 029.60	4 174.60	5%
		46 Revenus de transfert				3 000.00	3 000	3 000.00	0.00	0%
	Total Recettes					**100 165.40**	**92 900**	**99 295.69**	**6 395.69**	**7%**

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : **Ecole des Champs-Fréchets** : transfert d'une ressource en fonction 54 CHF +61'265. **Patrouilleurs scolaires** : postes vacants, effet Noria et engagement fait plus tard que prévu CHF +13'151. **Parascolaire** : personnel du DSE, effet Noria et postes disponibles CHF +38'153.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 1.25 ETP CDI (GEB : 1 nettoyeur-euse Ecole de Cointrin, 0.25 nettoyeur-euse Ecole de Meyrin Village complément) CHF - 58'760, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), réévaluation des fonctions de patrouilleurs-euses CHF -45'096, revue de la répartition du personnel DSE et GEB, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -549'764 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). **Bâtiments scolaires** : réaffectation partielle d'une ressource GEB CHF +79'993. **Ecole de Bellavista** : ajustement de la provision heures supp et vacances CHF -9'418. **Ecole de Cointrin** : postes partiellement dispo au 31.12.2025 CHF +30'801. **Ecole de Livron** : effet noria, pmt d'heures et vacances lors d'un départ, ajustement de la provision heures supp et vacances et indemnité loyer CHF-22'215. **Ecole de Meyrin-Village** : postes dispo au 31.12.2025 CHF +26'141.	3 326 661.62	3 642 163	3 984 214.06	- 342 051.06	- 9%
					Ecole de Monthoux et Champs-Fréchets: réaffectation de ressources GEB CHF +42'109. **Ecole des Vergers** : moins d'heures que budgétisées CHF+28'919. **Patrouilleurs scolaires** : postes vacants durant l'année CHF +23'553. **Parascolaire** : réaffectation d'une ressource GEB CHF +2'734.					

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: **Achats denrées alimentaires - consommation** : Fête des écoles CHF +6'325. **Chauffage**: CHF -72'741 (dont école MV CHF -6'026, école de Cointrin CHF -8'919, école de Livron CHF -20'995, école des Champs-Fréchets CHF -28'212, école de Bellavista II CHF -4'254, parascolaire des Boudines CHF -4'332). Contrat d'entretien des bâtiments: CHF +27'714 (dont école des Boudines CHF +31'600 (pas d'entretien des façades en 2024, sera fait en 2025 avec un nouveau fournisseur), école de MV CHF -2'170,école de Cointrin CHF -3'226, école de Livron CHF -2'750, école des Champs-Fréchets CHF +7'347, école de Bellavista II CHF -3'086). **Eau**: CHF -5'102 (dont école des Boudines CHF -6'758, école MV CHF -9'525, école de Cointrin CHF -3'412, école de des Champs-Fréchets CHF +1'658, école de des Vergers CHF +1'838, parascolaire des Boudines CHF -3'697).	Principaux écarts : **Ecoles, parascolaires, restaurant scolaire** - électricité baisse des tarifs CHF +305'167, chauffage augmentation des tarifs selon réel 2023 CHF -172'357, eau selon réel 2023 CHF -13'204, entretien des bâtiments CHF -4'709, contrats d'entretien estimations selon réels et nouveaux contrats CHF -36'145, entretien de matériel selon réels CHF -3'637. **Conservatoire de musique** - chauffage selon réel 2023 CHF -3'759. **Fête des écoles** - location d'une scène CHF -8'000. **Restauration** - Eldora hausse estimée du nombre de repas, hausse des prix liés au BIO et à l'approvisionnement via la Fève et externalisation des repas pour Cointrin CHF -313'991. **Patrouilleurs scolaire**s - achat de vêtements et participation aux chaussures CHF +5'342.	Principaux écarts : **Tous les bâtiments de la fonction 21** - chauffage CHF +120'168 (réduction des tarifs), eau CHF +4'821, électricité CHF -6'884, entretien des bâtiments CHF +11'143. **Ecoles** - nettoyage des bâtiments CHF -21'533 (externalisé concierge absent, nettoyages d'été Vergers), assurances CHF -14'806 (selon hausse de l'indice du bâtiment, budget selon réel 2023), sécurisation des bâtiments CHF -13'132 (nv contrat SIS 2024/2025 et dossiers plans), sinistres CHF -88'949 (non budgétisé). **Fête des écoles** - frais techniques CHF -3'061, honoraires CHF +28'807, imprimés et publications CHF +10'129, locations CHF +10'997, prestations de services CHF -6'303, sécurisation événements CHF -3'659. **Formation** - prestations de services restauration CHF +3'747. **Patrouilleurs scolaires** - vêtements de travail CHF -1'492, honoraires audiovisuels CHF -1'243.	5 519 294.91	5 683 756	5 463 462.54	220 293.46	4%
			Electricité : CHF -41'460 (dont école des Boudines CHF -8'787, école de MV CHF -14'071, école de Livron CHF -9'359, école des Champs-Fréchets CHF +7'852, école de Bellavista II CHF -9'560, école des Vergers CHF -5'757, parascolaire des Champs-Fréchets CHF +5'555, restaurant-scolaire - Livron CHF -8'465). **Entretien des bâtiments** : CHF +29'090 (dont Bâtiment scolaires CHF +9'668, école des Boudines CHF + 5'039, école de MV CHF +3'551, école de Cointrin CHF -3'500, école de la Golette CHF -3'832, école des Champs-Fréchets CHF +24'117, école de Bellavista II CHF +8'519, école des Vergers CHF -5'384, parascolaire de Bellavista CHF +4'539, restaurant scolaire - Livron CHF -13'626). **Honoraires/cachets prestations culturelles**: fête des écoles CHF +28'276. **Imprimés, publications général** : fête des écoles CHF +7'828. **Locations**: fête des écoles CHF 10'470.		**Restaurants scolaires** - acquisition matériel CHF +7'610, prestations de services restauration CHF +164'198 (moins de repas que prévu au budget), TVA part non récupérable CHF +19'493.					

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	**Matériel d'exploitation, fournitures général** : CHF +15'844 (dont école des Boudines CHF +1'992, école de MV CHF +4'239, école de Livron CHF +2'097, école des Champs-Fréchets CHF +2'909, école de Monthoux CHF +2'336, école des Vergers CHF +4'051, restaurant-scolaire - Livron CHF -1'782). **Matériel et fourniture de nettoyage** : CHF -13'618 (dont école de Cointrin CHF -3'728, école des Vergers CHF-5'056, restaurant-scolaire - Livron CHF -3'906). **Prestations de services - domaine des manifestations** : fête des écoles CHF -31'923. **Prestations de services des tiers - domaine restauration** : fête des écoles CHF +5'507, restaurant scolaire CHF +13'375, formation - degré secondaire CHF -3'260. **Sinistres PA** : CHF -75'205 (rbts assurances en N42). **Sinistres véhicules** : CHF -7'810.							
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +19'755 Amort. sur les dépenses estimées et les recettes reçues : CHF -2'750 Amort. calcul sur le dépensé net et non sur le voté : CHF +8'088 Amort. clôturée aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté : CHF -2'182 Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF +9'288 Amort. termine en 2024 : CHF +1.48	Amort. commence en 2025 CHF -100'976, amort. calculé sur le net, amort. évolue au fur et à mesure CHF -2'016, amort. calculé en tenant compte du FIDU CHF +20'735 amort. termine en 2024 CHF +6'022, amort. non budgétisé commence en 2023 CHF -5'504.	Amort calculé sur le dépensé net CHF +21'743 (délibérations PA/PF), évolue au fur et à mesure des dépenses CHF -655, correction budget CHF -4'779.	3 999 480.52	4 113 420	4 081 299.88	32 120.12	1%
		36 Charges de transfert	Ecarts principaux: **Subventions d'exploitation courante aux cantons et concordats:** Sorties, camps scolaires - degré primaire - gratuité camps scolaires avec nuitées CHF +53'542, formation - degré secondaire I - pas de journées décloisonnées CHF +5'000.	Principaux écarts: **Fête des écoles** - décoration des cortèges CHF -250. **Formation degré primaire et secondaire** - subvention pour spectacles CHF -1'200 et transport des enfants de l'école de Cointrin à la K-Fête CHF -1'760. **Jubilaire - degré primaire** - subventions - pas de jubilaire en 2025 CHF +10'000. **Sorties, camps scolaires/degré primaire** - subventions- estimation du canton CHF -25'489. **Parascolaire** - participation GIAP hausse de la fréquentation de 2%, réforme organisationnelle et refonte tarifaire CHF -160'675.	Principaux écarts : **Formation** - subventions aux personnes physiques CHF +12'890 (moins de spectacles de la CLT pour les enfants), aux cantons et concordats CHF +5'000. **Jubilaire** : 50 ans école des Champs-Fréchets CHF -9'125 (pas budgétisé). **Restaurants scolaire** - subvention Ferme des Vergers CHF -14'476 (couverture de la perte d'exploitation, pas budgétisée). **Sorties et camps scolaires** - subvention aux cantons et concordats CHF +56'336.	4 393 090.00	4 635 760	4 581 594.68	54 165.32	1%
		39 Imputations internes	**Virements salaires:** fête des écoles CHF -1'782 (salaires GAM dont le budget se trouve en F21/N30).		**Fête des écoles - degré primaire**: Virements salaires CHF -3'046. **Cyclades - degré primaire**: Virements salaires CHF +526.	3 478.49	1 674	4 075.71	- 2 401.71	- 143%
	Total Charges					**17 242 005.54**	**18 076 773**	**18 114 646.87**	**- 37 873.87**	**- 0%**

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	Recettes	42 Taxes	Ecarts principaux: **Indemnités journalières:** CHF +44'963 (budget centralisé en F02/N42). **Remboursement assurance PA:** CHF +56'818. **Remboursements de tiers - général:** CHF +2'368 (principalement refacturation à Eldora de serviettes pour RS). **Vente de repas:** CHF -186'610 (principalement RS). **Vente de repas - gratuités**: CHF +125'982 (budget sous vente de repas, comprend les gratuités accordées par la ville de Meyrin dont 50% sont refacturées à l'HG).	Principaux écarts: **K-Fête** - vente de repas, augmentation du nombre de repas CHF +11'872. **Restaurant scolaire** - augmentation du nombre de repas CHF +175'825.	Principaux écarts : **Indemnités journalières** - CHF +246'104 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342). **Remboursement assurance** - CHF +60'963. **Restaurant scolaire** - vente de repas CHF -362'352 (baisse du nombre de repas).	1 498 158.94	1 646 623	1 591 507.37	- 55 115.63	- 3%
		43 Revenus divers				0.00	0	107.40	107.40	---%
		44 Revenus financiers	**Ventes énergies solaires**: école de la Golette CHF +1'900, école de Livron CHF -2'576, école des Vergers CHF -780. **Loyer appartement de fonction**: école de Livron CHF -9'000 (vacant de juin à décembre).	Principaux écarts : **Ecoles** - vente énergies solaires selon réel 2023 CHF +1'678, location appartement revue à la baisse en raison de travaux à effectuer en début d'année CHF -4'500.	**Ecoles** - paiements pour appartements de service CHF -6'750, vente énergies solaires CHF -4'344.	121 696.95	129 331	118 236.65	- 11 094.35	- 9%
		46 Revenus de transfert	Participation GIAP uniquement pour les repas des adultes.	Participation au GIAP (repas encadrants) selon réel 2023 CHF +27'063, parascolaire - compensation du canton fin du fonds de régulation CHF -211'866.	Participation GIAP repas des adultes CHF +41'022 (+ de repas qu'au budget, basé sur réel 2023).	359 619.00	134 109	175 131.00	41 022.00	31%
	Total Recettes					**1 979 474.89**	**1 910 063**	**1 884 982.42**	**- 25 080.58**	**- 1%**
22 Ecoles spéciales	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Repas Voie Lactée CHF +12'343.	**Voie Lactée** - restauration Eldora augmentation liée à la hausse du nombre de repas en lien avec la hausse du nombre d'élèves et d'inscrits, hausse des prix liés au BIO et à l'approvisionnement via la Fève CHF -15'752.	Repas Voie Lactée CHF +18'685 (moins de repas que prévu au budget).	74 098.13	102 193	83 508.44	18 684.56	18%
		36 Charges de transfert				0.00	0	476.40	- 476.40	---%
	Total Charges					**74 098.13**	**102 193**	**83 984.84**	**18 208.16**	**18%**
	Recettes	42 Taxes		**Voie Lactée** - vente de 8'122 repas restoscolaire (6'965 B2024).	Vente repas Voie Lactée CHF +4'375.	66 599.00	72 560	73 557.00	997.00	1%
	Total Recettes					**66 599.00**	**72 560**	**73 557.00**	**997.00**	**1%**
23 Formation professionnelle initiale	Charges	36 Charges de transfert				750.00	750	1 000.00	- 250.00	- 33%
	Total Charges					**750.00**	**750**	**1 000.00**	**- 250.00**	**- 33%**
25 Ecoles de formation générale	Charges	36 Charges de transfert				2 250.00	2 250	1 750.00	500.00	22%
	Total Charges					**2 250.00**	**2 250**	**1 750.00**	**500.00**	**22%**
29 Autres systèmes éducatifs	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux Office d'orientation professionnelle: **Matériel d'exploitation, fournitures général**: CHF -1'564. **Matériel et fourniture de nettoyage**: CHF -2'495. **Chauffage**: CHF -600.	Principaux écarts : **Office d'orientation professionnelle** - matériel d'exploitation et de nettoyage selon réel 2023 CHF -1'764, acquisition autres textiles CHF +540, chauffage hausse des tarifs CHF -9'293, électricité baisse des tarifs CHF +89, nettoyage des bâtiments selon réel 2023 CHF -641.	Principaux écarts : **Office d'orientation professionnelle** - énergies CHF +7'872, matériel CHF -4'642.	105 222.19	111 702	107 451.24	4 250.76	4%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
29 Autres systèmes éducatifs	Charges	36 Charges de transfert	Ecarts principaux formation des adultes: **Subvention à des organisations privées à but non lucratif (participation aux cours de français)**: CHF +9'149. **Subventions aux personnes physiques (participation aux financement de formations)**: CHF +2'335. **Subvention aux personnes physiques - Satigny**: CHF +3'625 (recettes en N42).	**Formation des adultes** - nouveaux cours de français axés employabilité CHF -4'000.	**Formation des adultes** - subvention à organisations privées CHF +8'036, subvention personnes physiques CHF +3'242.	50 889.90	70 000	58 722.15	11 277.85	16%
	Total Charges					**156 112.09**	**181 702**	**166 173.39**	**15 528.61**	**9%**
	Recettes	46 Revenus de transfert	Ecarts principaux formation des adultes: **Subventions des cantons et des concordats (participation aux cours de français)**: CHF +1'475. **Subventions cantonales Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (participation aux cours de français)**: CHF +1'475. **Subventions des communes (Satigny)**: CHF -3'625.			4 325.00	5 000	5 952.30	952.30	19%
	Total Recettes					**4 325.00**	**5 000**	**5 952.30**	**952.30**	**19%**
31 Héritage culturel	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : **Arts visuels** : augmentation de taux d'activité pour pallier à absence longue durée, plus d'heures auxiliaires (compensées par du disponible sur les autres comptes de la Culture) et réaffectation des salaires entre les différentes fonctions de la Culture CHF -98'139. **Fonds d'art Contemporain** : jeton de présence (plus de commissions et de membres présents) CHF -5'280.	Ecarts principaux : nouveaux postes (Prorata 1 ETP CDI (CLT : 1 coordinateur-trice technique polyvalent) CHF - 21'318, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -177'816 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). **Arts visuels** : plus d'heures auxiliaires (compensées par du disponible sur les autres comptes de la Culture) et postes vacants durant l'année CHF -7'038. **Fonds d'art Contemporain** : poste non prévu dans cette activité (compensé par du disponbile sur les autres comptes de la Culture) CHF -18'298.	1 560 278.60	1 565 387	1 768 538.99	- 203 151.99	- 13%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
31 Héritage culturel	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux sur les arts visuels: **Matériel d'exploitation, fournitures général**: CHF -17'757 (compensé par du non dépensé en F32/N31). **Imprimés, publications général**: CHF -19'404 (compensé par du non dépensé en F32/N31). **Annonces de presse**: CHF -3'547. **Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles**: CHF +4'522. **Prestations de services - domaine des manifestation**s: CHF +8'422. **Frais techniques d'organisations**: CHF -14'200 (compensé par du non dépensé en F32/N31). **Honoraires prestations culturelles**: CHF -80'479 (compensé par du non dépensé en F32/N31). **Honoraires**: CHF +49'103 **Déplacements et transports de décors**: CHF -6'663. **Affichage**: CHF +10'110. Ecarts principal Fonds d'art Contemporain: **Honoraires**: CHF +5'801.	Principaux écarts : **Arts Visuels** - déplacements et transports de décors selon estimations CHF -4'500, droits d'auteurs CHF +1'300, 2 nouveaux carnets d'exploration (pour la journée des nuages et les 30 ans du Forum) CHF -38'000, location de matériel tft du F32N31 CHF -12'200, logement selon estimations CHF -2'700, création d'expositions CHF -1'740, honoraires/cachets prestations culturelles réaffectation entre Arts visuels et Arts vivants F32N31 CHF -28'800 et estimation CHF -7'600.	Principaux écarts : **Arts visuels** - annonces de presse CHF -5'524, défraiement repas CHF -4'817, déplacements décors CHF -35'334, location de matériels CHF +16'605, logement des artistes CHF -18'611. **Fonds d'art Contemporain** - honoraires CHF +3'800.	408 450.77	381 179	422 800.64	- 41 621.64	- 11%
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +2'247 Amort. calcul sur le dépensé net et non sur le voté : CHF -693	Amort. calculé sur le net, délibération clôturée aux comptes 2023 : CHF +744, amort. évolue au fur et à mesure : CHF -10'000.	Amort évolue au fur et à mesure des dépenses CHF +8'228, correction budget CHF -1'437.	36 464.79	47 274	40 483.34	6 790.66	14%
		36 Charges de transfert	Subvention à des organisations privées à but non lucratif (pas de dépenses en 2024).	**Arts visuels** -réaffectation des subventions de la CLT entre F31/F32/F33 CHF -29'522, hausse pour Arts Meyrinois CHF -4'000 et Club photo CHF -2'000.	**Arts visuels** - subvention à des organisations privées CHF -15'800 (compensé par du disponible en F32, répartition entre les fonctions F31/32/33 différente entre budget et réel).	0.00	39 600	55 400.00	- 15 800.00	- 40%
		39 Imputations internes	Ecarts principaux sur les arts visuels: **Imputations internes pour appro. en matériel et marchandises**: CHF +5'000. **Imputations internes frais administratifs et d'exploitation**: CHF -150'675. **Virements salaires**: CHF +3'100. Ecarts sur Fonds d'art Contemporain: **Imputations internes frais administratifs et d'exploitation**: CHF -7'054.	La répartition des 39/49 liée à la Culture sera revue lors des comptes 2025.	**Fonds d'art Contemporain**: Imputations internes frais administratifs et d'exploitation CHF -5'887. **Arts visuels**: Imputations internes frais administratifs et d'exploitation (budget 2025 pas adapté) CHF -123'284.	157 729.60	0	129 172.14	- 129 172.14	---%
	Total Charges					**2 162 923.76**	**2 033 440**	**2 416 395.11**	**- 382 955.11**	**- 19%**
	Recettes	42 Taxes	Ecarts principaux sur les arts visuels: **Indemnités journalières**: CHF +27'029 (budget centralisé en F02/N42). **Participations activités**: CHF -1'614.	**Fonds d'art Contemporain** - pas de participation aux activités CHF -2'018.	Indemnités journalières CHF +38'979 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342).	27 350.26	0	38 978.89	38 978.89	---%
	Total Recettes					**27 350.26**	**0**	**38 978.89**	**38 978.89**	**---%**

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : **Bibliothèque** : moins d'heures d'auxiliaires (compense le dépassement sur les autres comptes de la Culture), effet Noria et pas de stagiaire CHF +62'002. **Culture non mentionnée ailleurs** : moins d'heures d'auxiliaires (compense le dépassement sur les autres comptes de la Culture), effet Noria, postes disponibles et réaffectation des salaires entre les différentes fonctions de la Culture CHF +96'933. **Jardin botanique Alpin** : pas de travailleur indépendant CHF +3'700.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 2.25 ETP CDI (ENV : 0.3 assistant-e de direction complément de poste, CLT : 0.8 cuisiner-pâtissier, 0.15 responsable des arts vivants - demande à 80% - couvert par disponibles sur différents postes, 1 coordinateur-trice technique polyvalent) et prorata CDD (CLT auxiliaires pour buvette permanente en lien avec la Maison des projets : médiateur, cuisinier, service buvette) CHF - 321'534, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), revue de la répartition du personnel ENV, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -726'206 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). **Arts vivants** : plus d'heures d'auxiliaires, compensées par du disponible sur les autres comptes de la culture, effet noria et postes dispos CHF -46'121. **Bibliothèque** : effet Noria, pas de stagiaire et postes disponibles CHF +60'570. **Culture non mentionnée ailleurs** : moins d'heures d'auxiliaires (compense le dépassement sur les autres comptes de la Culture), postes disponibles CHF +105'144. **Fête nationale** : postes dispo CHF +5'986.	4 252 815.47	4 849 534	5 330 587.00	- 481 053.00	- 10%
					Jardin botanique Alpin : effet noria et engagement d'un CDD lié à une absence longue durée CHF -3'297. **Buvette-traiteur** : moins d'heures d'auxiliaires (compense le dépassement sur les autres comptes de la Culture) CHF +122'892.					
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: **Affichage**: arts vivants CHF +28'886. **Annonces de presse**: arts vivants CHF -22'695. **Défraiement repas**: arts vivants CHF +6'353. **Déplacements et transports de décors**: arts vivants CHF -7'069. **Droits d'auteurs**: arts vivants CHF +3'312. **Feu d'artifice**: fête nationale CHF +19'982. **Frais de déplacement**: arts vivants CHF +3'919. **Frais techniques d'organisation**s: arts vivants CHF+16'700, fête nationale CHF -13'753. **Imprimés, publications général:** arts vivants CHF +8'315, bibliothèque CHF -7'025. **Impôt à la source**: arts vivants CHF +4'394. **Logement**: arts vivants CHF +10'153. **Matériel d'exploitation, fournitures général:** arts vivants CHF +16'007.	Principaux écarts : **Arts vivants** - développement d'actions de communication sur le territoire meyrinois CHF -50'000 (matériel d'exploitation CHF -5'000, imprimés CHF -10'000, honoraires graphiste CHF -30'000, application informatique CHF -5'000), local MMM et APCJM = chauffage impact année pleine CHF -9'500 et tft du F34N31 CHF -4'750 (changement de responsabilité de la GEB à la CLT), électricité impact année pleine CHF -700 et tft du F34N31 CHF -350, loyer impact année pleine CHF -30'000 et tft du F34N31 CHF -30'000, 2ème atelier théâtre CHF -10'000, actions de médiation liées à l'accessibilité CHF -20'000, 30 ans du Forum CHF -50'000, locations matériel festival musique et arts de rue CHF -40'000, nettoyage des bâtiments CHF -2'000, prestations FAS'e selon réel CHF -1'000, honoraires CLT réaffectation entre F02N31 et F32N31 CHF +25'000, et réaffectation entre Arts vivants et Arts visuels F31N31 CHF +28'800. **Bibliothèque** - renouvellement fonds documentaire CHF -12'000, renouvellement coussins CHF -600.	Principaux écarts : **Toutes les fonctions** - énergies CHF +20'781. **Arts vivants** - acquisition de machines CHF +14'900, affichage CHF +49'521, défraiement repas CHF +4'580, frais de co-production CHF +45'840, honoraires CHF -256'021 (D-2025-10a crédit budgétaire suppl. CHF 118'583 pour Assises de la CLT et 30 ans du Forum - compensé par du disponible sur autres natures notamment les locations), impôt source CHF +11'322, imprimés CHF +29'518, locations CHF +133'056 (moins de location de chapiteaux), logement CHF +10'506, loyers CHF +120'000 (local MCM tft vers fonction Musique Culturelle Meyrinoise, pour la MMM mise à disposition de 2 salles de classe), matériel et fournitures CHF +16'099, sécurisation événements CHF +14'667. **Bibliothèque** - livres et journaux CHF +5'132, honoraires CHF +3'649.	2 065 700.73	2 534 124	2 258 201.51	275 922.49	11%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	**Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles:** arts vivants CHF +12'310. **Electricité**: jardin botanique alpin CHF -6'000. **Eau**: jardin botanique alpin CHF - 9'380. **Honoraires**: bibliothèque CHF +15'000, arts vivants CHF +196'796, jardin botanique alpin CHF -8'147. **Honoraires audiovisuels**: arts vivants CHF -8'022. **Honoraires graphiste**: arts vivants CHF -66'553. **Honoraires/cachets prestations culturelles**: arts vivants CHF -146'700, fête nationale CHF -57'560. **Location de matériel de fête**: arts vivants CHF +15'987. **Location de matériels et équipements**: arts vivants CHF +141'529. **Location de biens fonds**: arts vivants CHF +52'243. **Location hors baux**: arts vivants CHF -17'840. **Location de vaisselle lavable**: fête nationale CHF +5'962. **Sécurisation événements**: arts vivants CHF +11'663, fête nationale CHF -7'716.	**Buvette /traiteur** - estimation buvette permanente denrées alimentaires CHF -50'858, charges liées à la nouvelle caisse CHF -3'763. **Fête nationale** - selon réel 2023 et estimations CHF -60'825 (spectacle pour lequel le programme est à définir, délocalisation, scène). **Jardin botanique alpin** - eau selon réel 2023 CHF -3'000, électricité baisse des tarifs CHF +521, rapport de consommation annuel demandé par le Gesdec CHF -2'908, honoraires selon réels CHF -1'300 et tft du F32/N30 CHF -3'700, assurance augmentation suite à l'achat d'un nouveau véhicule CHF -964. **Vivarium** - électricité baisse des tarifs CHF +37'254.	**Fête nationale** - achat denrées alimentaires CHF +1'768, déplacements de décors CHF -3'316, fabrication pots 1er août CHF +2'376, frais techniques CHF -4'988, honoraires CHF +55'689 (pas de spectacle de drones), locations CHF +6'554, sécurisation évènements CHF +13'349. **Musique culturelle Meyrinoise** - loyer CHF -32'200 (budget sous fonction Arts vivants).					
		33 Amortissements du patrimoine administratif	**Subvention à des organisations privées à but non lucratif:** arts vivants CHF +108'490, culture, non mentionnée ailleurs CHF -40'825. **Subvention non monétaire organisations privées but non lucratif**: Sub-session CHF -16'314 (électricité). **Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations privées à but non lucratif**: CHF +2'875.	Amort. commence en 2025 CHF -15'081, amort. non budgétisé commence en 2023 CHF -627, amort. calculé sur le dépensé net, amort. termine en 2024 CHF +1'303, amort. commence en 2024 répartition sur fonction différente CHF -5'233.	Amort calculé sur le dépensé net CHF 4'649, évolue au fur et à mesure des dépenses CHF +12'015.	254 867.00	299 704	283 038.88	16 665.12	6%
		36 Charges de transfert		**Arts vivants** - réaffectation des subventions de la CLT entre F31/F32/F33 CHF +66'920, soutien à la création des compagnies suisses et genevoises en lien avec la loi sur l'encouragement à la culture C3 05 CHF -110'000, APCJM tft du F34N36 (changement de responsabilité de la GEB à la CLT) CHF -80'000. **Culture, non mentionné ailleurs** - réaffectation des subventions de la CLT entre F31/F32/F33 CHF -38'748.	**Arts vivants** - subventions à des organisations privées CHF +97'080. **Culture non mentionné ailleurs** - subventions à des organisations privées CHF -41'200 (compensé par les Arts vivants, répartition entre les fonctions F31/32/33 différente entre BU et réel).	551 002.00	767 028	708 424.23	58 603.77	8%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	Charges	39 Imputations internes	Ecarts principaux: **Imputations internes frais administratifs et d'exploitation**: coût bâtiment forum imputé à la bibliothèque CHF -24'153, coût bâtiment forum imputé aux arts vivants CHF -363'394, buvette-traiteur CHF -80'258. **Imputations internes pour appro en matériel et marchandises**: arts vivants CHF +18'474.	La répartition des 39/49 liée à la Culture sera revue lors des comptes 2025.	**Arts vivants** - Imputations internes frais administratifs et d'exploitation CHF -295'192. **Bibliothèque** - Imputations internes frais administratifs et d'exploitation (budget 2025 pas adapté) CHF -84'776. **Buvette - traiteur** - Imputations internes frais administratifs et d'exploitation (budget 2025 pas adapté) CHF -67'033.	568 254.67	18 890	464 332.26	- 445 442.26	- 2 358%
Total Charges						**7 692 639.87**	**8 469 280**	**9 044 583.88**	**- 575 303.88**	**- 7%**
	Recettes	42 Taxes	Ecarts principaux: **Indemnités journalières**: CHF +125'440 (budget centralisé en F02/N42). **Ventes billets et abonnements**: arts vivants CHF -42'095. **Ventes de repas et boissons (yc gratuités)**: buvette-traiteur CHF -15'769.	**Arts Vivants** - pas de participations aux activités en 2025 CHF -5'982. **Bibliothèque** - photocopies et remboursement de livres estimation au vu des réels CHF +704. **Buvette/traiteur** - estimation pour la buvette permanente CHF +146'000. **Fête nationale** - vente pots et insignes selon réel 2023 CHF +1'598.	**Indemnités journalières** CHF +146'548 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342). **Arts vivants** - vente de billets CHF -38'198 (spectacles CHF - 27k moins de ventes de billets, représentations scolaires - 13k), remboursements de tiers CHF +49'591 spectacles co-accueillis. **Buvette/Maison des projets** - CHF -87'546 (période d'ouverture moins longue que prévu - ventes de repas et boissons: buvette BU2025 146k/réel 52k - maison des projets BU 70k/réel 64k, gratuité +12k).	338 157.83	409 502	479 207.23	69 705.23	17%
		43 Revenus divers				0.00	0	2 779.66	2 779.66	---%
		44 Revenus financiers				18 000.00	18 000	18 000.00	0.00	0%
		46 Revenus de transfert	**Subventions des cantons et des concordats**: arts vivants CHF -6'530. **Subventions des entreprises privées:** arts vivants CHF -25'000. **Subventions des entreprises privées - soumis TVA:** arts vivants CHF -10'000 (pas de recettes en 2024).	**Arts Vivants** - baisse du soutien Migros Support Culture CHF -20'000.	**Arts vivants** - subventions à des entreprises privées CHF -20'000 (soutien de Genève Aéroport non concrétisé pour CHF 10'000, baisse du soutien Migros support culture - CHF 5'000, association des commerçants - 5'000 CHF).	63 470.00	85 000	64 540.05	- 20 459.95	- 24%
		49 Imputations internes	Ecarts principaux: **Imputations internes pour prestations de services**: CHF -1'275. **Imputations internes pour appro en matériel et marchandises**: buvette-traiteur CHF -17'533. **Virements salaires:** buvette-traiteur CHF -4'736.	La répartition des 39/49 liée à la Culture sera revue lors des comptes 2025.		24 322.10	10 106	8 228.79	- 1 877.21	- 19%
	Total Recettes					**443 949.93**	**522 608**	**572 755.73**	**50 147.73**	**10%**

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
33 Médias	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : **Film et cinémas** : moins d'heures d'auxiliaires(compense le dépassement sur les autres comptes de la Culture) CHF +9'785. **Journal Meyrin Ensemble** : engagement plus important pour la distribution du journal et ajustement de la provision pour heures supplémentaires et vacances non payées(non budgétisée) CHF -18'781.	Ecarts principaux : nouveaux postes (Prorata 1 ETP CDI (CLT : 1 coordinateur-trice technique polyvalent) CHF -5'330, changement de partenariat avec Radiobascule CHF +40'418, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -57'021 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). **Film et cinémas** : moins d'heures d'auxiliaires (compense le dépassement sur les autres comptes de la Culture) CHF +20'947. **Journal Meyrin Ensemble** : poste de secrétaire de rédaction partiellement vacant durant l'année CHF +16'684.	433 197.85	387 123	406 644.08	- 19 521.08	- 5%
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: **Imprimés, publications général:** journal ME CHF +7'422. **Prestations de services de tiers - général**: commissions sur publicité journal ME CHF +34'249. **Honoraires appui administratif**: journal ME CHF -6'008. **Honoraires audiovisuels**: journal ME CHF +20'100. **Honoraires**: radiobascule CHF +166'000. **Honoraires/cachets prestations culturelles**: radiobascule CHF -188'986. **Maintenance site internet:** site internet CHF +7'554.	Principaux écarts : **Journal Meyrin Ensemble** - frais de repas estimation revue selon réel 2023 CHF -2'075, honoraires appui administratif ajustés selon réel 2023 CHF -4'051, honoraires graphiste selon réel 2023 CHF -7'034, imprimés hausse des tarifs CHF -5'843, distribution des journaux par la FAS'e CHF -1'192. **Radiobascule** - changement de partenariat CHF +167'590.	Principaux écarts : **Film et cinémas** - droit d'auteurs CHF -1'496, cachets CHF -4'100. **Journal Meyrin Ensemble** - honoraires CHF +34'847, imprimés CHF +19'188 (diminution du nombre de pages), prestations de services CHF +34'249 (nouvel appel d'offres pour la publicité non fait). **Site internet** - CHF +28'375 (pas d'évolution du site).	534 750.87	428 952	318 221.93	110 730.07	26%
		36 Charges de transfert	**Subventions à des organisations privées à but non lucratif:** films et cinéma CHF -5'925 et subventions, mass media CHF +2'000.	**Films et cinémas** - réaffectation des subventions de la CLT entre F31/F32/F33 CHF -628. **Mass média** - estimations revues à la baisse selon réels CHF +2'000. **Radiobascule** - changement de partenariat CHF -40'000.	**Film et cinéma** - subvention à des organisations privées CHF -5'400 (compensé par du disponible en F32, répartition entre les fonctions F31/32/33 différente entre le budget et le réel).	17 925.00	52 650	58 050.00	- 5 400.00	- 10%
		39 Imputations internes	**Imputations internes frais administratifs et d'exploitation**: Frais du bâtiment imputés à Radiobascule CHF -12'540.		Radiobaascule - Imputations internes frais administratifs et d'exploitation (budget 2025 pas adapté) CHF -10'466.	12 540.32	0	10 466.22	- 10 466.22	---%
	Total Charges					**998 414.04**	**868 725**	**793 382.23**	**75 342.77**	**9%**
	Recettes	42 Taxes	Ecarts principaux: **Indemnités journalières**: films et cinémas CHF +7'348. **Ventes d'espaces publicitaires**: journal ME CHF -73'427. **Ventes de billets et abonnements**: radiobascule CHF +1'000.	**Radiobascule** - changement de partenariat CHF -6'000.	**Film et cinémas** - indemnité journalière CHF +3'205 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342). **Journal Meyrin Ensemble** - ventes d'espaces publicitaires CHF -91'216 (nouvel appel d'offre pas encore fait).	32 137.31	91 216	2 955.16	- 88 260.84	- 97%
		46 Revenus de transfert		**Radiobascule** - changement de partenariat CHF -200'000.		160 000.00	0	0.00	0.00	---%
	Total Recettes					**192 137.31**	**91 216**	**2 955.16**	**- 88 260.84**	**- 97%**

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : **Espaces verts et parcs publics** : personnel dédié à Cœur de Cité CHF -86'084 - crédit budgétaire supplémentaire D-2023-31a CHF 324'738 (montant total pour la partie RH) , répartis sur les fonctions F02/N30 pour CHF 181'853 et F34/N30 pour CHF 142'885. **Loisirs enfants et jeunesse** : vie chère 1.4% (budget 1.5%), effet Noria et engagement fait plus tard que prévu CHF +62'452. **Ludothèque** : vie chère 1.4% (budget 1.5%), effet Noria et engagement fait plus tard que prévu CHF +16'690.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 4.6 ETP CDI (ENV : 0.3 assistant-e de direction complément de poste, 1 transformation d'un poste d'aide-paysagiste qualifié en responsable de l'entretien des terrains de sport, 0.2 complément employé-e communal qualifié-e domaine public,CLT : 1 coordinateur-trice technique polyvalent, DSE : 0.2 cuisinier-ère Meyrin-les-bains, SPO : 0.1 assistant-e complément de poste, 1 nettoyeur-euse, PEF : 0.8 responsable de projets) CHF - 148'736, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), postes votés Coeur de Cité total CHF -255'521 (prorata avec F02), tft du F34/N36 CHF -2'000, revue de la répartition du personnel AIN, DSE, GEB, PEF, SPO, ENV et PEF, effets Noria, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -1'528'165 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). **Centres sportifs** : poste dispo CHF +50'240. **Chez Gilberte** : réaffectation d'une ressource GEB CHF +3'936. **Cours de sport - aînés** : frais pour faux-indépendants - budget en F34/N31 CHF -7'209. **Espaces verts et parcs publics** : postes dispos CHF +80'890. **Football & Rugby** : postes dispos CHF +14'517. **Loisirs enfants et jeunesse** : effet Noria CHF +12'466. **Loisirs pour les aînés** : revue de la répartition d'un poste CHF -34'047.	9 310 918.57	9 886 591	11 212 074.01	- 1 325 483.01	- 13%
					Ludothèque : la répartition d'une ressource est erronée - ceci sera corrigé dès 2026 au réel et dès 2027 au budget CHF +4'868. **Meyrin les bains** : la répartition d'une ressource est erronée - ceci sera corrigé dès 2026 au réel et dès 2027 au budget CHF -3'453. **Piscines** : effets noria CHF +10'380. **Vie de quartier** : stagiaire non utilisé en 2025 et la répartition d'une ressource est erronée - ceci sera corrigé dès 2026 au réel et dès 2027 au budget CHF +57'116.					

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: **Chauffage**: CHF -9'721 (dont CSV piscine CHF -11'206, CSV-patinoire CHF +618, espaces verts et parcs publics CHF +11'434, Salto de l'escargot CHF -10'567). **Eau**: CHF -54'781 (piscine Champs-Fréchets CHF -9'866, Stades, tribunes et vestiaires (yc arrosage) CHF -+9'407, espaces verts et parcs publics (yc arrosage) CHF -54'322). **Electricité**: CHF -127'287 (CSV-général CHF -5'951, CSV-piscine CHF -23'805, CSV-patinoire CHF -89'269, piscine Livron CHF -5'072, stades, tribunes et vestiaires CHF +11'927). **Entretien de machines, appareils et outils**: CSV-patinoire CHF -19'717. **Entretien des bâtiments**: jardin robinson CHF -11'794. **Entretien des terrains par des tiers**: stades-espaces verts CHF +66'788, espaces verts et parcs publics CHF +29'946, espaces verts et parcs publics Vergers - part communale CHF +23'544, espaces verts et parcs publics Vergers - part dépendances CHF +25'255.	Principaux écarts : **Centres sportifs (yc Maisonnex, piscine de Livron…), lieux de loisirs (maison Vaudagne, Jardin Robinson, Undertown, Salto, locaux pour les aînés…), Chez Gilberte, CVH (splitté entre la F34 et la F61)** - chauffage hausse des tarifs selon réel 2023 CHF -65'319, eau selon réel 2023 CHF -18'534, électricité baisse des tarifs CHF +457'612 (tarifs négociés avec les SIG sur le marché libre), **Animations pour les aînés** - charges liées à la nouvelle caisse CHF -2'061, **Boulodrome des Arbères** - entretien et nettoyage des bâtiments rénovation exceptionnelle en 2024 CHF +4'497, CS **Maisonnex padel** - nouveaux terrains CHF -7'800, **CS Maisonnex piscine** - peinture bassin en 2024 CHF +10'000, matériel d'exploitation selon besoins du service CHF -2'828, **CS Maisonnex tennis** - nettoyage de la voute CHF -16'000, **CS Maisonnex minigolf** - entretien des pistes CHF -4'500, **CS Maisonnex** - matériel d'exploitation et de nettoyage selon réels CHF -6'627	Principaux écarts : **Centres sportifs (yc Maisonnex, piscine de Livron…), lieux de loisirs (maison Vaudagne, Jardin Robinson, Undertown, Salto, locaux pour les aînés…), Chez Gilberte, CVH** - chauffage CHF +32'296 (baisse des tarifs, BU surévalué pour patinoire), eau CHF -100'604 (facturation de 2021 à 2025 pour un des compteurs), électricité CHF +8'108. **Boulodrome des Arbères** - entretien et nettoyage des bâtiments CHF +3'334, matériel d'exploitation CHF +4'093. **CS Maisonnex** - matériel d'exploitation CHF +6'355, acquisition et entretien de machines CHF -5'069, entretien et nettoyage des bâtiments CHF -13'379 (budget sous-évalué pour l'entretien courant). **CS Maisonnex padel** - matériel d'exploitation, fourniture général CHF +2'000, entretien des bâtiments CHF +5'000. **CS Maisonnex piscine** - entretien de machines, appareils et outils CHF -1'055, entretien des bâtiments CHF -1'160, matériel d'exploitation, fournitures général CHF -4'000. **CS Maisonnex - sauna** - entretien des bâtiments CHF -1'200.	5 800 198.26	5 853 152	5 610 799.25	242 352.75	4%
			Excursions, voyages scolaires et camps: voyage en suisse pour les aînes CHF +17'174. **Frais techniques d'organisations**: meyrin les bains CHF +18'584. **Honoraires**: places de jeux CHF +9'202, vie de quartier CHF +15'000 (pas de projets en 2024), démarches participatives CHF +18'000 (pas de projets en 2024). **Honoraires architectes, ingénieur, géomètre**: sport CHF +39'375. **Location de matériels et équipements**: démarches participatives CHF +9'000 (pas de projets en 2024).	**CS Vergers** - acquisitions petits matériels CHF -8'129, matériel et entretien des machines selon estimations du service CHF -87'000, entretien des bât. CHF -8'100, **Centres sportifs** - imprimés campagnes de communication CHF -15'000, tva part non récupérable selon recettes de la fonction 34 CHF -5'628. **Chez Gilberte** - nettoyage terrasse CHF -1'540, workshop interservices CHF -1'000, **Espace verts** - réception complète des parcelles des Vergers CHF -7'414, assurance nouveaux véhicules CHF -2'064, contrats et entretien des bâtiments selon réel 2021/2023 CHF -8'363, fournitures de plantes CHF -12'000, lutte contre les trèfles et contrôle arrosage CHF -8'400, baisse des honoraires Hepia CHF +10'000, **Fête de Noël** - cadeaux pour les aînés selon réel 2023 CHF -4'400, **Jubilaires** - cadeaux selon réel 2023 CHF +4'060, cachets diminution des grands spectacles CHF +2'674, **Local des aînés** - honoraires revus à la hausse car difficultés pour trouver des bénévoles CHF -3'140, majoration de loyer CHF -2'664, lots loto CHF -4'400	**CS Maisonnex - squash** - entretien des bâtiments CHF +3'763. **CS Maisonnex - tennis** - entretien et nettoyage des bâtiments CHF +5'826. **CS Vergers** - achat matériel CHF +2'714, entretien machines CHF +21'725, entretien bâtiment CHF -7'037 , honoraires CHF +178'992 (D-2025-06a étude programmatique du CS,frais décalés sur 2026), sécurisation bâtiments et lieux publics CHF +2'794, entretien véhicules CHF +1'500, carburant CHF +1'813. **Centres sportifs** - imprimés, publications général - Communication et R&P CHF +12'617, annonce de presse CHF +2'328, honoraires CHF -1'743, TVA part non récupérable CHF +7'706. **Cours de sport - aînés** - honoraires CHF +4'442. **Démarches participatives** - achat denrées alimentaires - consommation CHF +5'746, honoraires CHF +17'276, location de matériels et équipements CHF +9'000, matériel et fournitures CHF +3'210, Prestations de services des tiers - domaine restauration CHF +14'780. Peu d'évènements en 2025 ce qui justifie ces écart positifs.					

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	**Loyers de biens fonds**: CHF +30'000 (pas de local APCJM en 2024). **Matériel d'entretien et réparation véhicules**: espaces verts et parcs publics CHF +12'080. **Matériel d'exploitation, fournitures général**: CSV-piscine CHF -31'988, stades, tribunes et vestiaires CHF +11'278. **Nettoyage des bâtiments**: CSV-patinoire CHF +8'700, stades, tribunes et vestiaires CHF +14'774. **Prestations de services des tiers - domaine restauration**: maisons vaudagne CHF +9'625, jubilaires CHF +10'700, repas de midi pour les aînés CHF +12'683, démarches participatives CHF +18'970.	Guide loisirs - 1 année sur 2 CHF -25'284, Loisirs enfants et jeunesse - tft loyer APCJM vers F32 CHF +30'000, **Loisirs aînés** - imprimés selon réels CHF -6'238, Ludothèque - renouvellement des jeux CHF -6'000, **Maison Vaudagne** - entretien selon réels CHF -5'276, repas Eldora augmentation du nombre de repas et hausse tarifs CHF -2'224, assurance selon réel 2023 CHF -4'947, sécurisation du bâtiment CHF -1'861. **Meyrin les bains** - estimation au vu des réels CHF - 19'640 (location de matériels et équipements CHF -12'372, imprimés et publications CHF -4'069) et charges liées à la nouvelle caisse CHF -2'749, **Piscines** - estimations selon besoins du service CHF -4'651, **Places de jeux** - remplacement pièces et cordages CHF -13'000, étude avant projet faite en 2024 CHF +40'000, **Projets d'intégration** honoraires CHF -5'680, **Repas aînés** - eldora augmentation nombre de repas CHF -4'780, **Sport** - honoraires amo CHF -130'000, **Stades espaces verts** - nouvel entretien sport pour tous à Corzon CHF -12'500, **Voyage en Suisse** - un seul voyage selon réel 2024 CHF +17'000.	**Espace verts** - achats décorations florales CHF +15'504, carburant CHF +9'054, entretien machines CHF +5'349, entretien des terrains par des tiers CHF +31'368 (vergers part communale et part dépendances), entretien par des tiers des véhicules CHF +4'435, honoraires CHF +4'772, location de matériels et équipements CHF +1'752, matériel d'entretien et réparation véhicules CHF +8'254, matériel d'exploitation, fournitures général CHF +13'847. **Fête de Noël** - imprimés, publications général - Communication et R&P CHF -1'680, matériel d'exploitation - fête CHF +2'429, prestations de services des tiers - domaine restauration CHF +2'706. **Jardin Robinson** - entretien des bâtiments CHF -2'740. **Jubilaires** - honoraires CHF +1'038, imprimés, publications général - Communication et R&P CHF +617, prestations de services des tiers - domaine restauration CHF +3'508.					
					Local des aînés - achat denrées alimentaires - consommation CHF -4'194, matériel d'exploitation et fourniture de nettoyage CHF +7'535, entretien des bâtiments CHF -2'935, loyers de bien fonds CHF -2'250, imprimés, publications général - Communication et R&P CHF +3'063. **Loisirs enfants et jeunesse** - imprimés, publications général - Communication et R&P CHF -14'550, honoraires CHF +2'100, Prestations de services des tiers - domaine restauration CHF +5'640, **Ludothèque** - achat dentées alimentaires CHF +764, acquisition logiciels et licences CHF +5'000, imprimés, publications général - Communication et R&P CHF +2'827, acquisitions petits matériels CHF +2'404. **Maison Vaudagne** - entretien des bâtiments CHF -16'764 (hausse des entretiens courants - budget revue à la hausse). **Meyrin les bains** - frais techniques d'organisations CHF +20'000 (le travail à été réalisé par les régisseurs et techniciens du service de la culture, compense le dépassement en honoraires), honoraires CHF -18'385, imprimés, publications général					
					Communication et R&P CHF +2'016, location de matériels et équipements CHF +10'848 (coût d'installation de la tente plus bas que prévue).					

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation			**Parc de la Comtesse-de-Saint-Bon (jeux d'eau)** - entretien de machines, appareils et outils CHF +3'700, matériel d'exploitation, fournitures général CHF +2'690. **Piscines** - entretien des bâtiments CHF -16'173 (Champs Frechets - nettoyage canalisatoin et remplacement groupe froid mono-bloc non prévu au budget), entretien de machines, appareils et outils CHF -8'103 (Livron - révision groupe moteur et moto réducteur, contrôle et certification du matériel de chronométrage). **Place de jeux** - acquisitions d'autres immobilisations CHF +4'151, entretien de machines, appareils et outils CHF -3'072, imprimés, publications général - Communication et R&P CHF +1'397, sinistres CHF -5'286. **Projets d'intégration** - achat denrées alimentaires - consommation CHF +3'908, honoraires CHF +4'056, imprimés, publications général - Communication et R&P CHF -1'718. **Repas de midi pour les aînés** - Prestations de services des tiers - domaine restauration CHF +18'376.					
					Salto l'Escargot - entretien et nettoyage des bâtiments CHF -1'194, entretien d'autres immobilisations CHF +2'000, matériel d'exploitation CHF +2'600. **Soutien au sport associatif** - annonce de presse CHF +4'595. **Sport** - honoraires architectes, ingénieur, géomètre CHF +54'898 (AMO Sport selon D-2024-05a, le solde sera sépensé sur 2026 et 2027) . **Stades espaces verts** - matériel d'exploitation, fournitures général CHF -5'000, carburant CHF +2'303, entretien des terrains par des tiers CHF +9'170, Matériel d'entretien et réparation véhicules CHF -2'948, entretien et nettoyage des bâtiments CHF -18'276 (remise en état des portes, travaux de peintures) stade A C et pavillon B2), entretien machines et autres immobilisations CHF +4'567, Sécurisation bâtiments et lieux publics CHF -2'716. **Vie de quartier** - honoraires CHF +10'000, imprimés, publications général - Communication et R&P CHF -2'785. **Voyage à l'étranger** - CHF -70'594 (couvert par budget voyage en suisse). **Voyage en suisse** - CHF +90'000 (pas de voyage en suisse ne 2025).					

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	Charges	33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +19'499 Amort. décalé, aucune dépense : CHF +291 Amort. prenant en compte des recettes : CHF -425 Amort. prenant en compte un remboursement de charge : CHF +52 Amort. calcul sur le dépensé net et non sur le voté : CHF -6'147 Amort. délib. clôturées aux comptes 2022, calcul sur le dépensé net et non sur le voté : CHF -114 Amort. délib. clôturées aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté : CHF +638 Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF +25'600 Amort. erreur de calcul : CHF +9'818 Amort. termine en 2024 : CHF +1,58	Amort. commence en 2025 CHF -521'253, amort. calculé sur le net, délibération clôturée aux comptes 2023 CHF -404, amort. calculé sur le net, amort. évolue au fur et à mesure CHF -2'900, amort. termine en 2024 : CHF +39'920, amort. ajustés en fonction de nouvelles clés de répartition CHF -17'605, amort. non budgétisé commence en 2023 CHF -2'016.	Amort calculé sur le dépensé net CHF +38'442, évolue au fur et à mesure des dépenses CHF +8'733, projet décalé sur 2026 CHF +173'444 (padel), correction budget CHF -1'306.	3 242 394.42	3 795 866	3 576 552.64	219 313.36	6%
		36 Charges de transfert	Ecarts : **Subvention à des organisations privées à but non lucratif**: soutien au sport associatif CHF +49'837, manifestations sportives CHF+8'470, loisirs enfants et jeunesse CHF +38'413, potager urbain CHF +4'000, Meyrin les bains CHF -1'672. **Subvention aux communes, fondations et groupes communaux:** piscine Fondation intercommunale de Pré-Bois CHF +35'601. **Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats:** loisirs enfants et jeunesse CHF +8'625. **Subvention en nature à des organisations privées à but non lucratif:** soutien au sport associatif CHF -6'840. **Subvention FAS'e:** jardin Robinson CHF +21'019, Maison Vaudagne CHF +73'109, Undertown CHF +27'412, soutien au sport associatif CHF -6'840.	Principaux écarts : **Espace Undertown** - pérennisation du projet Cinéma (projections de films en plein air durant l'été, s'inscrit dans le plan d'action enfance jeunesse) CHF -20'000 et fête des 30 ans CHF -30'000, FAS'e CHF -33'449 (augmentation des taux d'activité du personnel administratif et technique et nouveau poste de cuisinier à temps partiel). **Jardin Robinson** - selon budget FAS'e CHF -3'166. **Loisirs pour les aînés** - augmentation pour le poste de secrétaire du Club des Aînés CHF -4'000. **Loisirs enfants et jeunesse** - tft vers F32N36 pour l'APCJM CHF +80'000. **Maison Vaudagne** - subvention d'amortissement CHF -2'162, FAS'e frais de personnel CHF -45'816 (dont CHF 32'004 complément poste de technicien). **Manifestations sportives** - euro 2025 féminin CHF -5'000. **Piscine Pré-Bois** - Meyrin = 34.20% sur un coût total de CHF 110'000 CHF +6'071. **Salto l'Escargot** - augmentation CHF -15'000.	Principaux écarts : **Action sociale collective - potager urbain** - CHF +4'000 (pas de subvention en 2025). **Espace Undertown** - subvention à des organisations privées à but non lucratif CHF +28'500 (décalage projet des 30 ans), subvention FAS'e CHF +71'461 (moins d'heures utilisées que budgétisées et postes non pourvus). **Jardin Robinson** - subvention FAS'e CHF +21'024 (moins d'heures utilisées que budgétisées, et postes non pourvus). **Loisirs enfants et jeunesse** - subvention à des organisations privées à but non lucratif CHF +35'973, subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats CHF +12'127. **Loisirs pour les aînés** - CHF -14'500 (financement soirée-concert non soutenue par FMC). **Maison Vaudagne** - subvention FAS'e CHF +44'748 (moins d'heures utilisées que budgétisées et postes non pourvus). **Piscine Pré-Bois** - Subvention aux communes, fondations et groupes communaux CHF +22'231 (dépenses moins élevées qu'au budget).	4 838 502.49	5 198 619	4 934 667.06	263 951.94	5%
				Soutien au sport associatif - tft vers F34/N30 CHF +2'200, gratuités des abonnements club piscine et clubs patinage selon réel 2023 CHF -5'820, augmentation subventions manifestations diverses (dans le cadre de l'Euro 2025 féminin) CHF -19'076 et centre sportif les Ailes CHF -3'210. **Vie de quartier** - subvention Cartel selon réel 2023 CHF -6'500.	**Soutien au sport associatif** -Subvention à des organisations privées à but non lucratif CHF +30'336 (en fonction des demandes et des critères d'attribution). **Vie de quartier** - subvention Cartel CHF +4'500.					

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	Charges	37 Subventions à redistribuer	**Subv. à redistribuer- Organisations privées but non lucratif**: pas de soutien au sport associatif en 2024.		**Subv. à redistribuer- Organisations privées but non lucratif**: pas de soutien au sport associatif en 2025.	0.00	8 300	0.00	8 300.00	100%
		39 Imputations internes	Ecarts principaux: **Imputations internes frais administratifs et d'exploitation**: coût du bâtiment du Forum imputé à l'Undertown CHF -50'740. **Virements salaires:** fête de noël CHF -2'845.	La répartition des 39/49 liée à la Culture sera revue lors des comptes 2025.	Ecarts principaux: **Espace Undertown** - Imputations internes frais administratifs et d'exploitation (budget 2025 pas adapté) CHF -66'329. **Fête de noël** - Virements salaires CHF -5'026.	126 980.30	43 725	116 994.61	- 73 269.61	- 168%
	Total Charges					**23 318 994.04**	**24 786 253**	**25 451 087.57**	**- 664 834.57**	**- 3%**
	Recettes	42 Taxes	Ecarts principaux: **Indemnités journalières:** CHF +325'404 (budget centralisé en F02/N42). **Participation séjour des aînés:** pas de voyage en Suisse pour les aînés CHF -21'029. **Participations activités**: cours de sport-aînés CHF +12'590, sortie aînés CHF +5'905. **Remboursement assurance PA:** CHF +7'585. **Remboursement de tiers - général:** Espaces verts et parcs publics CHF +5'988 (refacturation eau à la coop. ferme des vergers), CSV-général CHF +1'875, CSV-patinoire CHF +1005. **Vente de matériel:** cartes abonnements CHF -3'505. **Vente de repas:** Maison Vaudagne CHF 7'334, repas midi pour les aînés CHF -7'129. **Ventes billets et abonnements:** CSV-piscine CHF -61'704, CSV-patinoire CHF +21'926, Maisonnex CHF -78'626, piscine Livron CHF -42'746. **Ventes de repas et boissons:** jardin de l'amitié CHF +6'336, Meyrin les bains CHF +2'455, CSV-patinoire CHF +4'059.	**Boulodrome des Arbères** - location des casiers selon réel 2023 CHF -1'342. **Centres sportifs** - estimations nouvelles recettes pour le padel CHF +125'442, autres recettes revues à la baisse selon réel 2023 CHF -28'585. **Cours de sport aînés** - adapté au réel CHF -1'070. **Maison Vaudagne** - vente repas augmentation du nombre CHF +1'499. **Samedis à ski** - selon réel 2023 CHF +630. **Meyrin les bains** - vente repas et boissons selon réel 2023 CHF -1'105. **Piscine Livron** - vente de billets selon réel 2023 CHF -41'972. **Repas de midi pour les aînés** - eldora augmentation du nombre de repas CHF +7'800. **Voyage en Suisse** - estimation pour un seul voyage CHF -15'000.	**Centre sportif Maisonnex - padel -** ventes de billets et abonnements CHF -125'442 (début d'activité en 2026). **Centre sportif Vergers - piscine** - ventes de billets et abonnements CHF -35'897 (BU basé sur réel 2023, réel 2025 en hausse par rapport à 2024). **Centres sportifs** - indemnités journalières CHF +52'875 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342). **Espaces verts et parcs publics** - indemnités journalières CHF +129'942 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342). **Football & Rugby** - indemnités journalières CHF +32'341 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342).	1 805 435.50	1 677 353	1 762 678.64	85 325.64	5%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	Recettes	42 Taxes			**Meyrin les bains -** indemnités journalières CHF +7'303 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342). **Piscines -** indemnités journalières CHF +19'222 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342). **Repas de midi pour les aînés -** vente de repas CHF -13'039. **Sorties aînés -** participations activités CHF +9'240. **Voyage à l'étranger -** participations séjour des Aînés CHF +42'640. **Voyage en Suisse -** participations séjour des Aînés CHF -50'000 (pas de voyage en suisse en 2025.					
		43 Revenus divers	Activation des postes Cœur de Cité.	Activation des salaires concernant Cœur de Cité CHF +255'521, prorata avec F02.	Activation des postes Cœur de Cité (répartition revue entre F02 et F34, effet noria et postes vacants).	86 084.35	255 521	147 420.20	- 108 100.80	- 42%
		44 Revenus financiers	Ecarts principaux: **Paiements pour utilisations des immeubles PA - général**. CSV-patinoire CHF -6'500. **Redevances:** CSV CHF -9'075. Maisonnex CHF -1'904. **Vente énergies solaires:** CSV-patinoire CHF -5'865, espaces verts et parcs publics CHF -9'138.	**Boulodrome des Arbères** - location selon réel 2023 CHF+160. **Centre sportif Maisonnex** - estimation revente d'électricité liée aux nouveaux panneaux photovoltaïques CHF +3'369, redevances selon réel 2023 CHF -958. **Centre sportif Vergers- patinoire** - redevance et location patinoire selon réel CHF -9'407, vente énergies solaires selon réel 2023 CHF +2'103. **Centre sportif Vergers - piscine** - redevances selon réel 2023 CHF -4'277. **Espaces verts et parcs publics** - vente énergies solaires selon réel 2023 CHF -8'126. **Stades** - euro 2025 féminin CHF +20'000.	**Centre sportif Maisonnex - padel -** vente énergies solaires CHF -3'369. **Centre sportif Vergers - patinoire** - vente énergies solaires CHF -6'093. **Stades, tribunes et vestiaire**s - location du PA CHF +44'222 (euro féminin).	137 216.14	173 044	205 737.15	32 693.15	19%
		46 Revenus de transfert	**Subvention BIE** pour les cours de français au JBA CHF +5'680.	**Projets d'intégration** - subventions BIC cours de français.	**Subvention BIE** pour les cours de français au JBA.	39 000.00	39 000	33 253.00	- 5 747.00	- 15%
		47 Subventions à redistribuer	**Subventions reçues de la Confédération à redistribuer:** pas de soutien au sport associatif en 2024.		**Subventions reçues de la Confédération à redistribuer:** plus organisé par les communes.	0.00	8 300	0.00	- 8 300.00	- 100%
		49 Imputations internes	**Subventions internes**: repas bike to work CHF +432, gratuités abonnements sports aux pompiers CHF +680. **Imputations internes pour prestations de services:** arrangements de tables et bouquets préparés pour ENV pour ECI CHF +1'350.			2 962.50	500	2 205.00	1 705.00	341%
	Total Recettes					**2 070 698.49**	**2 153 718**	**2 151 293.99**	**- 2 424.01**	**- 0%**

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
42 Soins ambulatoires	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	**Chauffage**: IMAD CHF -1'684. **Entretien des bâtiments**: IMAD CHF -789.	**IMAD** - chauffage selon réel 2023 CHF -1'832, loyers majorés CHF -324. **Samaritains** - entretien de la remorque CHF -500, loyer nouveau local estimation CHF -20'000.	**Samaritains** - loyers CHF +20'000, pas de nouveau local.	67 994.90	88 274	67 910.10	20 363.90	23%
		36 Charges de transfert	**Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations privées à but non lucratif:** CHF +2'000.	IMAD CHF +125'824 et CMD CHF +18'800, compensation du canton fin des fonds de régulation.	**Samaritains** - amort.planifiés subvention d'investissement CHF +2'000, subvention non monétaire CHF -400.	159 944.00	17 000	15 400.00	1 600.00	9%
	Total Charges					**227 938.90**	**105 274**	**83 310.10**	**21 963.90**	**21%**
	Recettes	42 Taxes				1 122.75	0	0.00	0.00	---%
		44 Revenus financiers	Clés refacturées à l'IMAD.	**IMAD** - location du PA CHF +1'448.		91 863.50	93 233	93 352.40	119.40	0%
	Total Recettes					**92 986.25**	**93 233**	**93 352.40**	**119.40**	**0%**
43 Prévention	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	**Service dentaire** - énergies CHF +641, nettoyage des bâtiments CHF -1'135.	**Service dentaire -** chauffage selon réel 2023 CHF -307, électricité baisse du tarif CHF +150.	Ecarts principaux: **Matériel d'exploitation, fournitures général:** service dentaire CHF -813. **Matériel et fourniture de nettoyage**: service dentaire CHF -500. **Chauffage** : service dentaire CHF -365. **Nettoyage des bâtiments:** service dentaire CHF -1'853.	37 337.47	34 047	34 542.82	- 495.82	- 1%
		36 Charges de transfert	**Prévention d'alcool et de drogue** - subvention organisations privées CHF +5'000. **Lutte contre les maladies** - subvention organisations privées CHF +2'500.		**Subvention à des organisations privées à but non lucratif:** subventions socio-sanitaires - prévention d'alcool et de drogues CHF +5'000 et lutte contre les maladies, autres CHF+'2000.	8 000.00	15 000	7 500.00	7 500.00	50%
	Total Charges					**45 337.47**	**49 047**	**42 042.82**	**7 004.18**	**14%**
49 Santé publique, non mentionné ailleurs	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : Engagement fait plus tard que prévu et ajustement de la provision pour heures supplémentaires.	Principaux écarts : postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), revue de la répartition du personnel AIN, Effet Noria, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -8'186 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants).	60 201.43	66 139	71 510.38	- 5 371.38	- 8%
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux sur la prévention santé aînés: **Matériel d'exploitation, fournitures général**: prévention santé aînés CHF +425. **Imprimés, publications général:** prévention santé aînés CHF +1'130. **Achat denrées alimentaires**: fête prévention canicule CHF -780.	**Fête de l'eau** - matériel d'exploitation selon réel 2023 CHF -190, imprimés et publications selon moyenne CHF -2'749, denrées alimentaires estimation CHF -1'921.	**Fête de l'eau** - denrées alimentaires CHF -2'577, imprimés CHF +2'709, location de matériel et vaisselle CHF -1'460.	10 268.30	16 071	17 591.60	- 1 520.60	- 9%
	Total Charges					**70 469.73**	**82 210**	**89 101.98**	**- 6 891.98**	**- 8%**
	Recettes	42 Taxes	**Indemnités journalières:** CHF +1'063 (budget centralisé en F02/N42).			1 063.00	0	0.00	0.00	---%
	Total Recettes					**1 063.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
52 Invalidité	Charges	36 Charges de transfert			**Prestations aux invalides** - subventions à des organisations privées CHF +6'000.	14 800.00	15 000	9 000.00	6 000.00	40%
	Total Charges					**14 800.00**	**15 000**	**9 000.00**	**6 000.00**	**40%**

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
53 Vieillesse et survivants	Charges	30 Charges de personnel	Plus de bénéficiaires que prévu.	**Prestations aux retraités** : réajustement des rentes PLEND 2025 : 21 (2024 :11), participation aux cotisations maladie et participations AVS aux retraités.	**Prestations aux retraités** : rentes PLEND, participation aux cotisations maladie et participations AVS aux retraités. Moins de participations aux cotisations maladie des retraités (ancien règlement).	302 280.80	318 397	304 762.30	13 634.70	4%
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecart principal: **Honoraires:** prestations de vieillesse CHF +18'366.	**Prestations de vieillesse** - honoraires Pro Senectute diminution car les personnes se présentent directement au service des aînés CHF +20'000, imprimés selon réel 2023 CHF -140.	**Prestations de vieillesse** - honoraires CHF +3'682 (dôme senior résiliation en février).	30 947.60	29 440	25 617.80	3 822.20	13%
		36 Charges de transfert				3 000.00	19 000	19 000.00	0.00	0%
	Total Charges					**336 228.40**	**366 837**	**349 380.10**	**17 456.90**	**5%**
54 Famille et jeunesse	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : **Crèches et garderies** : personnel sur appel moins d'heure que budgétisées et poste disponible CHF +369'062. **Eves** : engagements faits plus tard que prévu et postes disponibles CHF +444'669. **Protection de la jeunesse** : poste disponible CHF +24'750. **Transit** : moins de stagiaires que prévu CHF +33'500.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 4.5 ETP CDI (PEF : 0.8 éducateur-trice de l'enfance pôle familles, 0.9 adjoint-e administratif-ve, 1 éducateur-trice de l'enfance EVE Vergers, 0.8 responsable de projets, GEB : 1 concierge titulaire pour les EVES) CHF - 443'908, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), revue de la répartition du personnel DSE, PEF et GEB, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -1'605'074 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). **Crèches et garderies** : personnel sur appel plus d'heures que budgétisées et la répartition d'une ressource est erronée - ceci sera corrigé dès 2026 au réel et dès 2027 pour le budget budget CHF -662'342. **Eves** : postes dispos, réévaluation de fonctions, effets noria CHF +316'387. **Pôle famille, vie de quartier** : postes dispos, réévaluation de fonctions et effet noria CHF +48'872. **Transit** : moins de stagiaires que prévu CHF +23'101.	18 505 018.74	20 104 083	21 983 665.21	- 1 879 582.21	- 9%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: **Imprimés, publications général**: crèches et garderies (général) CHF +27'880, pôle famille, vie de quartier et réseau CHF -9'933. **Acquisitions d'autres immobilisations: ,** EVE Monthoux CHF +5'027. **Prestations de services des tiers - domaine restauration:** EVE Cité CHF +23'401, EVE Parc CHF -8'516, EVE Monthoux CHF -13'480, EVE Champs-Fréchets CHF +12'224. **Entretien des bâtiments:** EVE Parc CHF -11'288, EVE Monthoux CHF -9'578, EVE Cité CHF -6'836, Transit CHF -4'451. **Electricité**: Pôle famille, vie de quartier et réseau CHF -3'619, EVE Champs-Fréchets CHF -3'630. **Contrats d'entretien des bâtiments**: EVE Champs-Fréchets CHF -4'337. **Sinistres**: EVE Vergers CHF -9'149, EVE Cité CHF -3'950, EVE Parc CHF -3'950. **Entretien de machines, appareils et outils**: EVE Monthoux CHF -8'289. **Nettoyage des bâtiments**: EVE Monthoux CHF -3'048. **Prestations de tiers - FAS'e**: Transit CHF +3'769.	Principaux écarts : **Crèches et garderies** - imprimés et publications selon moyenne réel CHF +18'835, livres et littérature spécialisée CHF +713, pas d'achat de machines CHF +4'500, entretien véhicules CHF +400. **EVE (ensemble des structures), Transit** - chauffage augmentation des tarifs selon réel 2023 CHF -11'913, eau selon réel 2023 CHF +1'064, électricité baisse des tarifs CHF +63'408. **EVE (ensemble des structures)** - achats alimentaires hors Eldora selon réel 2023 CHF +7'211, matériel d'exploitation selon moyenne réels CHF -5'935, matériel didactique selon moyenne réels CHF +2'170, matériel de nettoyage selon moyenne réels CHF -2'184, autres immobilisations (matériel ergonomique, parcs BB, chaises, renouvellement équipement, etc.) CHF -12'173, Eldora restauration augmentation liée au RH et approvisionnement à la Fève CHF -159'245, hausse tarif projet psychomotricité CHF -4'013, assurance selon réel 2023 CHF +743	**Toutes fonctions** - énergies CHF +11'737 (tarif et consommation légèrement surestimés au budget). **Crèches et garderies** - honoraires CHF -6'774. **EVE (ensemble des structures)** - achat denrées alimentaires CHF +1'292, acquisition matériel CHF +11'202, entretien des bâtiments et machines CHF -39'374 (trvx spécifiques ventilation/chauffage 10k et budget adapté en 2026), honoraires CHF +3'873, location de vaisselle CHF +2'859, matériel CHF +3'881, prestations de services restauration CHF +41'083, prime d'assurance CHF -1'219, sinistres CHF -15'697 (non budgétisé), sorties et éveil culturel CHF +4'823. **Pôle famille** - entretien des bâtiments CHF +1'714, honoraires CHF -5'186. **Protection de la jeunesse** - honoraires CHF -2'000. **Transit** - entretien des bâtiments CHF +2'274, prestation FAS'e CHF +5'017.	1 839 658.81	1 956 762	1 935 720.92	21 041.08	1%
			Ecarts principaux: **Imprimés, publications général**: crèches et garderies (général) CHF +27'880, pôle famille, vie de quartier et réseau **Honoraires audiovisuels - Communication et R&P**: crèches et garderies (général) CHF -6'431 (montage vidéo journée de service PEF). **Honoraires**: EVE Champs-Fréchets CHF +2'600.	nettoyage et entretien des bâtiments selon réel 2023 CHF -21'529 et toiture végétalisée CHF -4'114, entretien autres immobilisations CHF -1'531. **Pôle famille** - achats alimentaires CHF +1'202, honoraires et prestations FAS'e selon moyenne réels CHF -2'060.					
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +10'639 Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF +1'621	Amort. commence en 2025 : CHF -12'563, amort. évolue au fur et à mesure : CHF - 169, amort. calculé sur le dépensé net.	Amort calculé sur le dépensé net CHF +426, évolue au fur et à mesure des dépenses CHF +9'442, correction budget CHF -959.	988 423.00	1 013 415	1 004 509.69	8 905.31	1%
		36 Charges de transfert	**Subvention à des entreprises privées:** garderie la Framboise CHF -60'000 (dépassement selon communication CA/CM du 28.05.2024). **Subvention à des organisations privées à but non lucratif:** prestations aux familles CHF -14'028. **Subvention aux communes, fondations et groupes communaux:** AFJ CHF +296'785. **Subvention FAS'e:** Transit CHF +136'117.	**Transit -** FAS'e CHF -21'837. **Garderie la framboise** - financement de la perte en attendant l'analyse de proposition de financement et de reprise CHF -44'622. **Accueil familial de jour** - baisse du coût de la place CHF +34'381 pour 51.6 places annoncées (50.4 B2024). **Association à la Forêt** - nouveau soutien pérenne CHF -28'000.	**Accueil familial de jour** - subvention aux communes CHF +465'359 (32.54 places à CHF 25'347,95/place - budget 51.6 places). **EVE (ensemble des structures)** - subvention à des organisations privées CHF -6'648 (légumerie Ferme des Vergers, couverture de la perte d'exploitation). **Garderie la Framboise** - CHF -75'000 subvention complémentaire. **Prestations aux familles** - subvention à des organisaitons privées CHF -6'978. **Transit** - subvention FAS'e CHF -98'322 (erreur de transitoire en 2024).	1 997 889.25	2 413 718	2 139 303.69	274 414.31	11%
		39 Imputations internes				125.00	1 400	0.00	1 400.00	100%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	**Total Charges**					**23 331 114.80**	**25 489 378**	**27 063 199.51**	**- 1 573 821.51**	**- 6%**
	Recettes	42 Taxes	**Ecolage des enfants:** EVE Monthoux CHF +25'028, EVE Champs-Fréchets CHF +28'592, EVE Vergers CHF -10'629, EVE Cité CHF +11'256. **Indemnités journalières:** CHF +540'106 (budget centralisé en F02/N42). **Participation CERN:** EVE Champs-Fréchets CHF +3'863. **Remboursement assurance sinistre**: EVE Vergers CHF +9'149, EVE Cité CHF +3'449, EVE Parc CHF +3'449.	Ecolage ensemble des EVE estimation selon réel 2023 CHF +86'975, participation CERN augmentation du nombre de places CHF +11'590.	**Indemnités journalière**s (ensemble des fonctions) : CHF +908'540 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342). **EVE (ensemble des structures)** - écolages CHF -40'027 (liée à la baisse des revenus des parents et mouvements/départs qui engendrent parfois une place vacante), remboursement assurance CHF +13'276.	4 910 679.66	4 391 362	5 273 753.53	882 391.53	20%
		44 Revenus financiers	**Vente énergies solaires:** EVE Monthoux CHF +55, EVE Vergers CHF +360.	Vente énergies solaires selon réel 2023 CHF -56.		5 548.95	5 078	5 270.20	192.20	4%
		46 Revenus de transfert	**Subventions des cantons et des concordats:** FDAP CHF -25'527.	Montant à recevoir de la **Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire** selon art.11 de la loi J 6 28. Cette fondation a pour but de gérer le fonds pour l'accueil préscolaire et de soutenir la coordination et la planification de l'accueil préscolaire. Budget selon information SAFCO du 16 août 2024 CHF -86'792.	**Crèches et garderies** - subvention des cantons FDAP CHF -422'051 (impact péréquation, principalement hausse indice capacité financière Meyrin). **Pôle famille** - subvention BIC CHF +1'326.	1 257 744.00	1 196 479	775 754.00	- 420 725.00	- 35%
	Total Recettes					**6 173 972.61**	**5 592 919**	**6 054 777.73**	**461 858.73**	**8%**
55 Chômage	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : **MCIE** : moins de postes que prévu et décalés sur l'année civile CHF +52'714. **Réinsertion professionnelle** : effet Noria et poste disponible CHF +17'479. **SCIS** : moins de postes que prévu et décalés sur l'année civile CHF +107'817.	Principaux écarts : postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -288'846 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). **MCIE** : plus de postes que prévu CHF -39'066. **Réinsertion professionnelle** : effet Noria CHF +18'199. **SCIS** : moins de postes que prévu et décalés sur l'année civile CHF +96'625.	1 897 249.67	2 161 704	2 374 044.21	- 212 340.21	- 10%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
55 Chômage	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: **Electricité**: AOE CHF +1'925. **Entretien des bâtiments**: AOE CHF -1'156. **Entretien de machines, appareils et outils**: AOE CHF -851. **Honoraires**: AOE CHF -1'379 **Frais télécommunication**: AOE CHF +3'157. **Imprimés, publications général**: AOE CHF +4'462 **Impôts et taxes - véhicules**: SCIS CHF -901. **Sinistres**: AOE CHF -6'260. **Entretien par des tiers des véhicules**: SCIS CHF -2'307.	Principaux écarts : **AOE** - chauffage selon réel 2023 CHF +1'663, eau selon réel 2023 CHF -193, électricité baisse des tarifs CHF +286, imprimés et publications CHF +2'219, acquisition de machines estimation CHF -500, honoraires pour les ateliers initiation bureautique (nouveau) CHF -48'000, frais de télécommunication plus de dépenses CHF +3'157. **SCIS** - carburant selon réel 2023 CHF -850, impôts et taxes véhicules selon réel CHF -761.	Principaux écarts : **AOE** - honoraires pour ateliers CHF +35'322, prestations de service domaine restauration CHF -2'192. **SCIS** - entretien véhicules CHF +3'739.	125 631.71	164 269	128 145.58	36 123.42	22%
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +57		Amort calculé sur le dépensé net CHF +56.	52 984.00	53 042	52 985.68	56.32	0%
		36 Charges de transfert	**Subvention à des organisations privées à but non lucratif**: réinsertion professionnelle, socio-sanitaires CHF +1'500. **Subventions aux personnes physiques:** AOE, stages et missions CHF 29'570. **Subventions aux personnes physiques - Satigny**: AOE, pas de stages et missions pour les satignotes en 2024 CHF +10'000.	Remises AVS - compensation du canton fin des fonds de régulation CHF +58'360	**AOE** - subventions aux personnes physiques CHF +47'774. **Réinsertion professionnelle** - subvention à des organisations privées CHF -2'000.	90 789.05	73 500	27 725.80	45 774.20	62%
		39 Imputations internes				0.00	0	3 197.21	- 3 197.21	---%
	Total Charges					**2 166 654.43**	**2 452 515**	**2 586 098.48**	**- 133 583.48**	**- 5%**
	Recettes	42 Taxes	**Facturations de salaires à des tiers:** AOE CHF -1'691 , SCIS CHF -2'500. **Indemnités journalières:** CHF +7'778 (budget centralisé en F02/N42). **Remboursement assurance sinistre:** AOE CHF +5'260.	**Antenne objectif emploi** - facturation à Satigny selon moyenne réel CHF -5'361.	**Indémnités journalières (ensemble des fonctions)** - CHF +6'538. **AOE** - facturation de salaires CHF +10'698, participation tiers CHF +1'128. **SCIS** - facturation de salaires à des tiers CHF -4'000.	58 038.00	54 552	68 916.27	14 364.27	26%
		46 Revenus de transfert	**Subventions cantonales BIC**: AOE, ateliers médiation numérique et postulations CHF +48'000. **Subventions des communes**: AOE, pas de remboursements de Satigny en 2024 CHF -10'000.	**Antenne objectif emploi** - subvention du BIC pour les nouveaux ateliers initiation bureautique CHF +48'000.	**AOE** - subventions BIC CHF -15'030, subventions des communes CHF -10'000.	48 000.00	58 000	32 970.00	- 25 030.00	- 43%
	Total Recettes					**106 038.00**	**112 552**	**101 886.27**	**- 10 665.73**	**- 9%**

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : **Action sociale individuelle aînés** : engagement d'un poste en CDD en raison d'une surcharge de travail et rattrapage CAP CHF -39'724.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 0.8 ETP (AIN : 0.8 travailleur-se social-e en action individuelle) CHF -119'030, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), revue de la répartition du personnel DSE, AIN, PEF et GEB, effets noria, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -213'279 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). **Action sociale individuelle** : stagiaire non utilisé et effet noria CHF +27'904. **Action sociale individuelle aînés** : réaffectation partielle d'une ressource CHF +29'865. **Intégration des migrants** : engagement d'un CDD durant une absence longue durée CHF -40'973. **Antenne fiscale communale** : effet noria CHF +5'216.	1 388 793.09	1 649 492	1 841 202.39	- 191 710.39	- 12%
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: **Matériel d'exploitation, fournitures général**: logements relais CHF+935. **Acquisition autres textiles**: logement relais CHF +1'000. **Acquisitions d'autres immobilisations**: logement relais CHF +1'780. **Chauffage** : logement relais CHF -1'000, antenne fiscale communale CHF +474. **Loyers de bien fonds**: logements relais CHF +2'985. **Nettoyage des bâtiments**: logements relais CHF +2'316. **Entretien des bâtiments**: CEFAM CHF +567.	Principaux écarts : **Action sociale individuelle - aînés** - fondation Radix (réseau de soutien aux seniors afin de prévenir l'isolement) CHF -10'000. **Logement relais** - un bail se termine en 2024 CHF +8'627.	Principaux écarts : **Action sociale individuelle - aînés** - imprimés CHF -1'325. **Antenne fiscale** - frais télécommunication CHF -824. **Cefam** - entretien des bâtiments CHF +589 . **Logements relais** - acquisition de matériels CHF +3'733, nettoyage des bâtiments CHF +2'805, loyers CHF -5'183.	53 548.05	65 016	65 871.94	- 855.94	- 1%
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF -42		Amort calculé sur le dépensé net CHF -41.	384.00	342	382.86	- 40.86	- 12%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	Charges	36 Charges de transfert	**Subvention à des organisations privées à but non lucratif:** socio-sanitaires, assistance, non mentionnée ailleurs CHF+2'000, intégration des migrants CHF +6'500. **Subventions aux personnes physiques**: action sociale individuelle - DSE CHF +8'940, action social individuelle - aînés CHF -19'230, gratuité des obsèques CHF -5'355. **Subventions aux personnes physiques - Satigny:** action sociale individuelle - DSE CHF +5'546.	**Action sociale individuelle - aînés** - augmentation des aides versées directement aux personnes physiques, selon réel 2024 CHF -20'000. **Caisse alimentaire** - selon motion M2024-07, projet pilote CHF -100'000. **CEFAM** - mise à jour des salaires et augmentation des taux d'activité CHF -100'000. **Gratuité des obsèques** - selon réel 2023 CHF -13'392. **CAS** CHF +153'382 et **foyers de jour** CHF +18'800, compensation du canton fin des fonds de régulation.	**Action sociale individuelle** - subventions aux personnes physiques CHF +55'531 (plus de gratuités restoscolaire accordés par la ville de Meyrin depuis l'entrée en vigueur au 1er janvier de la Loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité, en réel alors que budgétisé. Sur les prestations financières nette recrudescence sur les situations de surendettement qui ne peuvent être prises en charge par nos directives. Le solde du disponible de reflète pas la précarité). **Action sociale individuelle aînés** - subventions aux personnes physiques CHF +7'659. **Assistance, non mentionnée ailleurs** - subvention organisations privées CHF -4'000. **Gratuité des obsèques** - subvention personnes physiques CHF -17'782 (augmentation du nombre de prise en charge et augmentation des tarifs en lien avec les travaux du centre funéraire St Georges). **Intégration des migrants** - subvention organisations privées CHF +1'000.	1 046 645.79	1 106 257	1 063 848.66	42 408.34	4%
	Total Charges					**2 489 370.93**	**2 821 107**	**2 971 305.85**	**- 150 198.85**	**- 5%**
	Recettes	42 Taxes	**Facturations de salaires à des tiers:** action sociale individuelle CHF +1'995, logements relais (pas de locataires issus d'une demande HG) CHF -9'500. **Indemnités journalières**: CHF +27'958 (budget centralisé en F02/N42). **Participations loyers**: logements relais CHF -4'321.	**Logement relais** - convention avec l'Hospice Général selon réels CHF -9'500, un bail se termine en 2024 CHF -7'200 (nous avons à nouveau 3 appartements).	**Indemnités journalières (ensemble des fonctions)** - CHF +46'777 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342). **Action sociale individuelle** - facturation des salaires CHF +12'782. **Logements relais** - participations loyers CHF +7'148 (réel 4 baux/budget 3 baux).	69 377.97	36 510	103 216.90	66 706.90	183%
		46 Revenus de transfert	**Subventions des communes:** rbt Satigny de la couverture des besoins vitaux des satignotes CHF -880.		**Action sociale individuelle** - subvention des communes CHF +6'131.	9 119.40	10 000	16 131.20	6 131.20	61%
	Total Recettes					**78 497.37**	**46 510**	**119 348.10**	**72 838.10**	**157%**
59 Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : poste disponible CHF +22'284.	Principaux écarts : revue de la répartition du personnel DSE, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecart principal : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -11'480 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants).	75 371.86	71 008	82 846.22	- 11 838.22	- 17%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
59 Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs	Charges	36 Charges de transfert	**Subvention à des organisations privées à but non lucratif:** aide d'urgence à l'étranger CHF -15'000 Droits humains à l'étranger CHF -1'500. D-2024-16 crédit d'urgence de CHF 75'000 destiné aux cantons du Tessin, du Valais et des Grisons pour apporter un soutien suite aux intempéries de l'été 2024. D-2024-15 crédit d'urgence de CHF 75'000 destiné à l'association MEDAIR pour un soutien aux personnes affectées au Kivu du Nord en RDC.	**Actions d'entraide à l'étranger** - participation au budget de fonctionnement de la Fédération Genevoise de Coopération, développement du suivi des projets CHF -23'163. **Aide économique aux pays en voie de développement** - 0.7% du budget communal CHF -74'119.	**Actions d'entraide à l'étranger** - soutien projets Fédération Genevoise de Coopération CHF -3'000. **Aide d'urgence à l'étranger** - CHF -50'000. **Aide d'urgence dans le pays** - CHF -100'000. **Aide économique aux pays en voie de développement** - CHF -4'681. **Droits humains à l'étranger** - CHF +9'000. D-2025-16 crédit d'urgence de CHF 50'000 destiné à l'association MEDAIR face à l'intensification des conflits et de la crise humanitaire à l'est de la République démocratique du Congo. D-2025-19 aide d'urgence de CHF 100'000 pour la commune de Blatten.	1 237 830.00	1 168 804	1 317 484.50	- 148 680.50	- 13%
	Total Charges					**1 313 201.86**	**1 239 812**	**1 400 330.72**	**- 160 518.72**	**- 13%**
61 Circulation routière	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : Engagements de CDD, au service de l'ENV, en remplacement d'absence longue durée et variation de la provision pour heures supplémentaires et vacances non payées.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 0.5 ETP (ENV : 0.2 employé-e communal-e qualifié-e domaine public - complément de poste, 0.30 assistant-e de direction complément de poste) CHF -14'910, revue de la répartition du personnel ENV, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -407'075 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). Engagements de CDD, au service de l'ENV, en remplacement d'absence longue durée CHF -20'229.	2 053 670.46	2 083 681	2 510 985.38	- 427 304.38	- 21%
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: **Chauffage:** CHF +2'731. **Electricité**: CHF -12'679. **Entretien par des tiers des véhicules**: CHF -13'819. **Entretien de machines, appareils et outils**: CHF -4'863. **Entretien des routes par des tiers - voirie:** CHF +17'008. **Entretien des routes par des tiers**: CHF +126'590. **Honoraires architectes, ingénieur, géomètre:** CHF +10'757. **Matériel d'entretien et réparation véhicules:** CHF +12'938. **Entretien des bâtiments**: CHF +7'414. **Carburant**: CHF +11'406. **Prime d'assurance chose - bâtiment**: CHF +4'086. **Sinistres:** CHF -48'889.	Principaux écarts : **Parkings pour externes** - fin des cartes à gratter dès 2025 CHF +2'000, matériel de bureau CHF +100. **Parkings** - estimations des places de parkings pour les véhicules de l'administration CHF -27'000, sécurisation bâtiments et lieux publics selon réel 2023 CHF -3'013. **Routes communales** - achats denrées alimentaires CHF +478, acquisition de linge et machines selon réels CHF -829, carburant selon réel CHF +9'387, chauffage selon réels CHF -8'423, électricité baisse des tarifs CHF +19'091, entretien et nettoyage de la signalétique mobilité douce CHF -6'120, entretien des véhicules selon réels CHF +4'130, honoraires selon moyenne réel 2021 à 2023 CHF -1'393, imprimés et publications CHF +300, leasing selon réel CHF -1'170, matériel de nettoyage selon réels CHF +1'431, assurances selon réels et mise en casco partielle des véhicules de plus de 10 ans CHF +7'456.	Principaux écarts : **Accès Vergers** - prestations de services CHF -5'073. **Horodateurs** - entretien de machines CHF -2'164. **Parking pour externes** - imprimés et publications CHF -1'011. **Parkings** - sécurisation CHF +2'953, loyers CHF +27'000 (pour les véhicules de l'adminisration parking P2, réel passé dans les fonctions concernées). **Routes communales** - acquisitions de matériel CHF -3'600, carburant CHF +17'249, énergies CHF -3'595, entretiens CHF +113'998 (routes CHF +82'094, bâtiments CHF +8'081, machines CHF -3'319, véhicules CHF +21'490, autres immo CHF +5'651), honoraires CHF -8'073, locations de matériels CHF +3'291, matériel CHF +7'490, sinistres CHF -43'622 (non budgétisés).	1 066 935.84	1 181 445	1 073 640.89	107 804.11	9%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
61 Circulation routière	Charges	33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +1'288 Amort. décalé, aucune dépense : CHF +291 Amort. délib. clôturées aux comptes 2022, calcul sur le dépensé net et non sur le voté : CHF -375 Amort. délib. clôturées aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté : CHF +14'270 Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF -4'524 Amort. termine en 2024 : CHF -8,02	Amort. commence en 2025 CHF -197'652, amort. calculé sur le net, délibération clôturée aux comptes 2023 CHF +37'376, amort. calculé sur le net, amort. termine en 2024 CHF +77'440, amort. évolue au fur et à mesure des achats CHF -83.	Amort calculé sur le dépensé net CHF -59'758, évolue au fur et à mesure des dépenses CHF -85'744 (D-2023-22 remplacement des véhicules), clé de répartition revue CHF +9'589.	1 509 815.02	1 603 675	1 739 587.97	- 135 912.97	- 8%
		36 Charges de transfert	Dédommagement FIA.			71 925.40	71 659	71 925.70	- 266.70	- 0%
		39 Imputations internes				0.00	0	870.00	- 870.00	---%
	Total Charges					**4 702 346.72**	**4 940 460**	**5 397 009.94**	**- 456 549.94**	**- 9%**
	Recettes	42 Taxes	Ecarts principaux: **Entretien effectué pour des tiers:** CHF +11'553. **Indemnités journalières:** CHF +111'670 (budget centralisé en F02/N42). **Remboursement assurance routes:** CHF +18'352. **Ventes diverses:** CHF +600.	**Entretien effectué pour des tiers** - facturation à l'Etat du salage et nettoyage des routes cantonales adapté aux réels CHF -8'429.	**Indemnités journalières (ensemble des fonctions)** - CHF +97'988 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342). **Routes communales** - entretien effectué pour des tiers salage et nettoyage des routes CHF -10'510, remboursement d'assurance CHF +27'559 (non budgétisé).	172 174.74	21 571	136 870.45	115 299.45	535%
		44 Revenus financiers	**Location du PA:** parking personnel CHF -21'248, parking externes CHF -11'312, horodateurs CHF +5'342.	**Parkings pour externes** - arrêt des macarons pour les partenaires dès septembre 2025 CHF -20'000. **Parking pour le personnel** - reprise par le partenaire au 1er avril 2025 CHF -71'230 (retard des travaux). **Horodateurs** - selon réel 2023 CHF +5'528.	**Parking pour les externes** - politique de mobilité interne arrêt des macarons pour les externes CHF -8'285. **Parking pour le personnel** - revenu des macarons du personnel CHF +24'497 (plus de macarons que prévu sur les autres parkings que le P1/P2).	172 374.70	113 890	132 135.90	18 245.90	16%
		49 Imputations internes				42 685.00	42 685	43 555.00	870.00	2%
	Total Recettes					**387 234.44**	**178 146**	**312 561.35**	**134 415.35**	**75%**
62 Transports publics	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ventes des cartes CFF selon le nouveau système. L'écart entre les charges et les recettes est lié au décalage dans le temps entre les ventes/remboursements et les factures CFF.		Ventes des cartes CFF, selon le nouveau système. L'écart entre les charges et les recettes est lié au décalage dans le temps entre les ventes/remboursements et les factures CFF.	112 646.34	225 320	103 964.27	121 355.73	54%
	Total Charges					**112 646.34**	**225 320**	**103 964.27**	**121 355.73**	**54%**
	Recettes	42 Taxes	Ventes des cartes CFF selon le nouveau système. L'écart entre les charges et les recettes est lié au décalage dans le temps entre les ventes/remboursements et les factures CFF.	**Cartes journalières CFF** - commission de 5% sur les ventes CHF +11'200 (en raison du nouveau fonctionnement des cartes CFF depuis 2024).	**Ventes des cartes** CFF CHF -116'688, selon le nouveau système. L'écart entre les charges et les recettes est lié au décalage dans le temps entre les ventes/remboursements et les factures CFF). **Commission s/ventes billets CFF** CHF -5'615.	117 284.75	231 200	108 927.00	- 122 273.00	- 53%
	Total Recettes					**117 284.75**	**231 200**	**108 927.00**	**- 122 273.00**	**- 53%**
64 Télécommunications	Recettes	44 Revenus financiers		**Télécommunications** - antennes Swisscom selon réel 2024 CHF +227.		15 628.35	15 628	15 732.55	104.55	1%
	Total Recettes					**15 628.35**	**15 628**	**15 732.55**	**104.55**	**1%**

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
71 Approvisionnement en eau	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : réaffectation comptable revue.	Principaux écarts : revue de la répartition du personnel SPO, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecart principal : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -6'190 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants).	18 349.30	27 969	34 952.77	- 6 983.77	- 25%
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	**Ecarts principaux:** **Eau**: fontaines non recyclées CHF -2'045, fontaines recyclées CHF -387. **Entretien des bâtiments**: fontaines non recyclées CHF +2'877, fontaines recyclées CHF +1'000. **Matériel d'exploitation, fournitures général**: fontaines recyclées CHF +995.	**Fontaines** - eau selon réel 2023 CHF -16, matériel d'exploitation selon moyenne réel 2021 à 2023 CHF +1'198, assurance selon réel 2023 CHF -18.	**Fontaines** - eau CHF +2'254, entretien CHF -3'111.	37 723.93	38 975	40 096.68	- 1 121.68	- 3%
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF +80	Amort. commence en 2025 CHF -9'067.	Amort calculé sur le dépensé net CHF +172.	2 260.00	11 407	11 235.47	171.53	2%
	Total Charges					**58 333.23**	**78 351**	**86 284.92**	**- 7 933.92**	**- 10%**
	Recettes	42 Taxes	Indemnités journalières.			149.50	0	373.67	373.67	---%
	Total Recettes					**149.50**	**0**	**373.67**	**373.67**	**---%**
72 Traitement des eaux usées	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	**Ecarts principaux:** **Chauffage:** toilettes publiques CHF -556. **Electricité**: toilettes publiques CHF -517. **Honoraires**: lac des Vernes CHF +5'000 (pas de dépenses en 2024). **Matériel d'exploitation, fournitures général**: sacs de route CHF +2'122. **Honoraires architectes, ingénieur, géomètre**: FIA CHF -10'143 (pris en charge par le FIA). **Entretien des canalisations:** raccordement au réseau secondaire sur domaine privé CHF +4'850, sacs de route CHF +6'776, drainage agricole CHF +6'445, FIA CHF -8'391 (pris en charge par le FIA).	**Assainissement des eaux, équipements publics FIA** - entretien des canalisations estimation à la hausse au vu des réels CHF -20'000. **Drainage agricole** - entretien des canalisation pas d'intervention prévue CHF +5'000, remplacement de matériel CHF -1'000. **Toilettes publiques** - énergie CHF -1'356, matériel d'exploitation CHF -571, nettoyage des bâtiments CHF +400.	**Assainissement des eaux, équipements publics FIA** - entretien des canalisations CHF +28'561, pris en charge par le FIA. **Drainage agricole** - entretien des canalisations CHF +3'027. **Lac des Vernes** - honoraires CHF -6'215. **Sacs de route** - entretien des canalisations CHF +8'200.	105 532.63	128 420	93 457.19	34 962.81	27%
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. délib. clôturées aux comptes 2022, calcul sur le dépensé net et non sur le voté : CHF -738	Amort. commence en 2025 CHF -3'500.	Amort évolue et fur et à mesure des dépenses CHF +3'500, correction budget CHF -5'353.	2 213 478.00	2 216 240	2 218 098.93	- 1 858.93	- 0%
		39 Imputations internes	Salaires UTE refacturés au FIA (non budgétisé).		Salaires UTE refacturés au FIA (non budgétisé).	963.35	0	3 743.21	- 3 743.21	---%
	Total Charges					**2 319 973.98**	**2 344 660**	**2 315 299.33**	**29 360.67**	**1%**
	Recettes	46 Revenus de transfert	Dédommagement du FIA.	Il s'agit des recettes du FIA - **Fonds Intercommunal d'assainissement** - qui dès le 01.01.2015 loue aux Communes les réseaux d'assainissements qu'elles sont chargées de construire et rénover. Le budget est basé sur les informations disponibles sur le site du FIA en juillet 2024 et notre tableau de suivi.	Dédommagement du FIA.	1 243 629.11	1 321 091	1 544 699.88	223 608.88	17%
	Total Recettes					**1 243 629.11**	**1 321 091**	**1 544 699.88**	**223 608.88**	**17%**

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
73 Gestion des déchets	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : engagement de CDD, au service de l'ENV, en remplacement d'absence longue durée et congé maternité.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 1.3 ETP CDI (ENV : 0.3 assistant-e de direction - complément de poste, 1 employé-e communal-e qualifié-e recycleur) CHF -111'756, revue de la répartition du personnel ENV, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -280'876 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). Engagement de CDD, au service de l'ENV, en remplacement d'absence longue durée et congé maternité CHF -6'253.	1 519 146.30	1 645 056	1 932 185.08	- 287 129.08	- 17%
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux pour la gestion des déchets (entreprise communale): **Carburant**: CHF -61'760 (dont CHF -44'559 carburant électrique). **Entretien d'autres immobilisations**: CHF +33'281. **Honoraires**: CHF +47'145. **Honoraires/cachets prestations culturelles**: Meyrin propre CHF +9'350. **Impôts et taxes - véhicules**: CHF +11'341. **Imprimés, publications général**: gestion des déchets CHF +2'787, Meyrin propre CHF +2'405. **Matériel d'entretien et réparation véhicules**: CHF +5'967. **Matériel d'exploitation, fournitures général**: CHF -8'550. **Prestations de services - domaine traitement déchets**: CHF -94'805. **Prime d'assurance chose - bâtiment**: CHF -5'102. **Prime d'assurance chose - véhicule:** CHF +5'127.	Principaux écarts : **Ecopoints** - assurance selon réel 2023 CHF -452. **Gestion des déchets** - achat denrées alimentaires selon réel 2023 CHF -978, acquisition vêtements de travail CHF -535, entretien nouveaux ecopoints CHF -13'773, honoraires promotion campagnes de tri CHF -15'000, baisse des honoraires selon moyenne 2021/2023 CHF +36'714, imprimés campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques CHF -3'810, matériel d'exploitation estimations revues à la hausse selon réel CHF -8'000, levée du verre estimation de hausse suite au changement de prestataire CHF -9'200, fin de l'essai de levée hippotractée CHF +80'000, assurance selon réel 2023 CHF -2'226. **Meyrin Propre** - pas de cachets car pas d'exposition CHF +9'000.	Principaux écarts : **Gestion des déchets** - matériel d'entretien et réparation véhicules CHF +7'518, carburant CHF +9'453, carburant éléctrique CHF -38'143 (nouveaux camions électriques, pas budgétisé), imprimés, publications général - Communication et R&P CHF -8'780 (semaine valorisation des déchets), prestations de services - domaine traitement déchets CHF +148'030, honoraires CHF +24'294 (mandats externes gestion des déchets et locations des bennes), impôts et taxes CHF +40'256 (camions électriques exonérés), entretien par des tiers des véhicules CHF +15'450, entretien d'autres immobilisations CHF +39'681. **Meyrin Propre** - imprimés, publications général - Communication et R&P CHF +1'735.	2 491 924.49	2 538 769	2 308 374.08	230 394.92	9%
			TVA part non récupérable: CHF +179'306 Changement de pratique lié à la jurisprudence, l'impôt préalable est récupérable à 100% dorénavant. La fonction 73 a été radiée en 2024.							
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF -4'615 Amort. décalé, aucune dépense : CHF +290 Amort. prenant en compte des recettes : CHF +1'158 Amort. délib. clôturées aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté : CHF +7'214 Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF -375	Amort. commence en 2025 CHF -11'002, amort. évolue au fur et à mesure CHF -12'149, amort. ajusté en fonction de nouvelles clés de répartition CHF +77, amort. non budgétisé commence en 2023 CHF -3'537, amort. commence en 2024 CHF -290, amort. calculé sur le dépensé net, délibération clôturée aux comptes 2023 CHF +13'300.	Amort calculé sur le dépensé net CHF +7'865, évolue au fur et à mesure des travaux CHF -6'735, calcul revu suite à facturation de recettes CHF -4928.	434 448.00	451 721	455 520.51	- 3 799.51	- 1%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
73 Gestion des déchets	Charges	36 Charges de transfert	**Subvention à des organisations privées à but non lucratif:** SOS Chats a déménagé sur une autre Commune, cette subvention n'a pas été versée. Le disponible à été partiellement utilisé pour la création du site "Keepinuse".	Participation communale au **centre intercommunal des déchets carnés (CIDEC)**. Selon budget 2025 reçu le 12 juillet 2024 CHF -399. **Subvention à des organisations privées** - déménagement SOS chats CHF +10'000.		9 520.20	5 506	5 505.85	0.15	0%
	Total Charges					**4 455 038.99**	**4 641 052**	**4 701 585.52**	**- 60 533.52**	**- 1%**
	Recettes	42 Taxes	Ecarts principaux pour la gestion des déchets (entreprise communale): **Indemnités journalières:** CHF +92'912 (budget centralisé en F02/N42). **Remboursements de tiers - général**: CHF +589'056 (rbt TVA 2019 à 2022 suite à la suppression du calcul REDIP). La part 2023 a été remboursée sur le décompte du 4ème trimestre. **Vente de matières recyclées:** CHF -52'733, le manque à gagner sur les recettes de vente de matières recyclées est lié au cours du marché des papiers et carton qui a considérablement chuté depuis 2024.	**Gestion des déchets** - taxe anticipée relative au verre selon réel 2023 CHF-2'108, rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73 CHF +3'278, vente matières recyclées estimation revue à la baisse selon réel CHF -76'000.	**Gestion des déchets** - taxe déchets CHF -26'971 (pas de facturation en 2025, en attente de finalisation du nouveau règlement), taxe d'élimination anticipée - verre CHF -8'788, remboursements de tiers - général CHF +158'541 (régularisation en notre faveur de la TVA 2024 suite à l'annulation de la radiation de la fonction 73), indemnités journalières CHF +82'207 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342). vente de matières recyclées CHF +24'620 (gravière, et divers déchets - cours du papier et du carton recyclé en augmentation, ce qui ne pouvait pas être anticipé au moment de l'élaboration du budget).	801 268.06	124 348	369 078.15	244 730.15	197%
		43 Revenus divers	**Autres revenus d'exploitation:** remboursements de frais de dépôts illicites de déchets.	**Gestion des déchets** - rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73 CHF +81.		700.00	1 081	1 332.06	251.06	23%
		46 Revenus de transfert			Il s'agit de la suvbvention du fond cantonal de gestion des déchets dans le cadre de la semaine de valorisation des déchets.	0.00	0	7 402.60	7 402.60	---%
	Total Recettes					**801 968.06**	**125 429**	**377 812.81**	**252 383.81**	**201%**
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : **Indemnités mobilité douce** : plus de bénéficiaires que prévu CHF -16'933. **Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité** : réévaluation et réaffectation d'un poste CHF -9'776.	Principaux écarts : revue de la répartition du personnel UTE, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF +0 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). **Indemnités mobilité douce** : plus de bénéficiaires que prévu CHF -10'050. **Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité** : poste dispo CHF +8'438.	98 520.83	86 631	88 230.96	- 1 599.96	- 2%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: **Achat cadeaux:** Fonds énergie CHF +5'000 (pas de cadeaux en 2024). **Imprimés, publications général**: mobilité douce - externe CHF +7'167, cité de l'énergie CHF +5'000 (pas de dépenses en 2024), fonds énergie CHF +3'716, protection de l'air et du climat CHF -1'972. **Annonce de presse**: CHF -4'324. **Honoraires**: mobilité douce - externe CHF +10'788, Cité de l'énergie CHF -10'622, fonds énergie CHF -19'908. **Honoraires architectes, ingénieur, géomètre**: CHF +39'485. **Charges d'utilisations informatique**s: mobilité douce - interne CHF -7'113. **Prestations de services des tiers - domaine restauration**: état des lieux de la mobilité CHF -6'792 (compensé en F85/N31). **Contrats d'entretien des bâtiments**: cité de l'énergie CHF -8'555. **Location de véhicules**: mobilité douce - interne CHF +8'240.	Principaux écarts : **Cité de l'énergie** - annonces de presse selon réel 2023 CHF -4'300, honoraires prestations d'optimisation des bâtiments selon réel 2023 CHF -13'689, imprimés et publications selon moyenne 2022-2023 CHF +3'256. **Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité** - cadeaux pas de dépense depuis 2020 CHF +5'000, imprimés et publications campagne de communication principalement en 2024 CHF +19'000. **Mobilité douce** - achat vélo cargo exceptionnel en 2024 CHF +4'500, études en lien avec le nouveau poste mobilité et espaces publics CHF -50'000, application Ecomoov (tpg) CHF -7'025. **Protection de l'air et du climat** - état des lieux de la mobilité CHF -67'463 (tft partiel de CHF -10'000 F85/N31).	Principaux écarts : **Cité de l'énergie** - annonces de presse CHF +4'300, optimisation énergétique (entretien) CHF -8'682, honoraires CHF +85'456 (report d'études sur l'exercice suivant), imprimés et publications CHF +5'474. **Fonds communal pour l'énergie** - honoraires CHF +2'920, imprimés et publications CHF +12'368 (pas d'action de sensibilisation). **Mobilité douce externe** - achat de cadeaux CHF -4'563, denrées alimentaires CHF -1'150, honoraires CHF +19'564 (moins d'études sur la mobilité et les espaces publics), imprimés et publications CHF -3'503, prestations de tiers CHF -64'369 (module de stratégie communale diagnostic habitant réalisé avec les TPG, subvention reçue en F76N46). **Mobilité douce interne** - application Ecomoov CHF +5'314, location de véhicules CHF +11'514. **Protection de l'air et du climat** - honoraires CHF +67'463 (dépenses liées à Etat des lieux de la mobilité comptabilisées en F85).	386 851.57	518 617	387 975.91	130 641.09	25%
		36 Charges de transfert	Ecarts principaux: **Fonds énergie**: amortissements évoluent au fur et à mesure des dépenses CHF +107'519. **Subvention à des entreprises privées:** Fonds énergie CHF +5'500. **Subvention à des organisations privées à but non lucratif:** fonds énergie CHF +49'000 (pas de dépenses en 2024). **Subventions aux personnes physiques:** Fonds énergie CHF +75'284.	Principaux écarts : **Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité** - amortissement évolue au fur et à mesure des dépenses CHF -73'000, subventions à des entreprises privées estimation revue à la baisse selon réels CHF +2'500. **Mobilité douce - externe** - fin de l'association Noctambus CHF +119'908.	Principaux écarts : **Cité de l'énergie** - subvention organisations privées CHF -3'250. **Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité** - amortissements CHF +125'593, évolue au fur et à mesure des dépenses, subventions entreprises privées CHF +2'400, subventions organisations privées CHF -35'400, subventions personnes physiques CHF +61'360. **Mobilité douce externe** - subvention organisations privées CHF -2'750.	432 608.00	618 543	470 589.97	147 953.03	24%
		39 Imputations internes	**Virements salaires:** GAM pour les assises de la mobilité CHF -621 **Prestations en nature au personnel**: repas offert aux participants bike to work CHF -432.	**Protection de l'air et du climat** - état des lieux de la mobilité selon réel 2023 CHF -1'537.	Salaires GAM protection de l'air et du climat et mobilité douce externe.	1 054.20	1 537	2 727.85	- 1 190.85	- 77%
	Total Charges					**919 034.60**	**1 225 328**	**949 524.69**	**275 803.31**	**23%**
	Recettes	42 Taxes		**Mobilité douce - externe** - recettes des bornes électriques selon réel 2023 CHF +2'446.	**Mobilité douce - externe** - recettes des bornes électriques CHF -2'446.	- 2 446.00	2 446	0.00	- 2 446.00	- 100%
		44 Revenus financiers				231.00	0	335.00	335.00	---%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	Recettes	46 Revenus de transfert	**Subventions de la Confédération**: Cité de l'énergie CHF -3'500 (pas de subvention en 2024). **Subventions des cantons et des concordats**: Cité de l'énergie CHF -10'000 (pas de subvention en 2024). **Subventions des communes**: Cité de l'énergie CHF -1'500 (pas de subvention en 2024).		**Mobilité douce** - subvention organisations privées CHF +53'559 (diagnostic habitants, dépenses sur F76N31). **Cité de l'énergie** - pas de projet subventionnable en 2025 CHF -15'000.	0.00	15 000	53 559.25	38 559.25	257%
	Total Recettes					**- 2 215.00**	**17 446**	**53 894.25**	**36 448.25**	**209%**
77 Protection de l'environnement, autres	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : répartition comptable revue (budget en F34/N30) CHF -16'712.	Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 1.9 ETP (ENV : 0.3 assistant-e de direction - complément de poste, SGE-Admin : 0.8 responsable de projets en durabilité, 0.8 chargé-e de mission en durabilité) CHF -235'900, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), revue de la répartition du personnel ENV, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -130'808 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). **Système interne de gestion durable** : postes dispos CHF +176'040.	615 453.87	848 561	803 328.26	45 232.74	5%
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: **Eau**: cimetière Meyrin-village CHF -5'499, cimetière feuillasse CHF +5'577. **Matériel d'entretien et réparation véhicules**: cimetière feuillasse CHF +2'148. **Matériel d'exploitation, fournitures général**: cimetière feuillasse CHF +1'270. **Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles**: SIGD CHF -7'925. **Acquisitions d'autres immobilisations:** SIDG CHF -2'167. **Entretien des bâtiments**: Crypte CHF -3'431, cimetière Meyrin-village CHF -4'693. **Honoraires**: SIGD CHF +9'474. **Honoraires audiovisuels**: SIGD CHF -13'078. **Imprimés, publications général**: SIGD CHF +7'495. **Charges d'utilisations informatiques**: SIGD CHF +4'636. **Prime d'assurance chose - véhicule**: SIGD CHF +2'786. **Prestations de services des tiers - général**: cimetière Meyrin-village: CHF -2'341.	Principaux écarts : **Cimetière Meyrin-Village** - acquisition de machines estimation revue à la baisse CHF +2'000, cadres inox CHF -5'500. **Système interne de gestion durable** - honoraires Ville durable (démarches de concertation avec les acteurs du territoire, en lien avec la démarche durabilité et climat) CHF -90'000, honoraires graphiques et impressions démarches durabilité CHF -6'000, ateliers alimentation CHF -4'550, licence pour le calcul de l'impact environnemental et équilibre nutritionnel des plats selon réel 2024 CHF +4'637.	Principaux écarts : **Cimetières** - carburant CHF +1'172, eau CHF +1'435, matériel CHF +1'438, nettoyage CHF +1'000, frais d'osèques CHF +5'466 (refacturation en F77N42). **Système interne de gestion durable** - licences informatique CHF +2'624, honoraires CHF +49'061 (une partie des projets n'a pas pu se faire car en coordination avec d'autres communes), imprimés CHF +3'365, prestations de tiers restauration CHF +7'836.	133 910.27	226 010	150 713.05	75 296.95	33%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
77 Protection de l'environnement, autres	Charges	33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses : CHF +991 Amort. décalé, aucune dépense : CHF +4'361 Amort. délib. clôturées aux comptes 2022, calcul sur le dépensé net et non sur le voté : CHF -15 Amort. délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé : CHF -55	Amort. commence en 2025 CHF -6'240.	Amort calculé sur le dépensé net CHF -4'898, évolue au fur et à mesure des dépenses CHF +60.	29 021.00	40 543	45 381.15	- 4 838.15	- 12%
		36 Charges de transfert	Subvention à des organisations privées à but non lucratif: COMETE (solde de la subvention 2023).		Subvention à la Comète et à la Manivelle.	198 276.80	195 000	195 000.00	0.00	0%
		39 Imputations internes				0.00	0	403.00	- 403.00	---%
	Total Charges					**976 661.94**	**1 310 114**	**1 194 825.46**	**115 288.54**	**9%**
	Recettes	42 Taxes	**Indemnités journalières:** CHF +16'320. **Taxes et concessions de cimetières, columbarium:** Cimetière Meyrin-village CHF +8'752, cimetière feuillasse CHF +4'573.		**Indemnités journalières (ensemble des fonctions)** - CHF +14'109 (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342). **Taxes et concessions** - CHF -1'190.	82 685.13	53 040	65 959.30	12 919.30	24%
	Total Recettes					**82 685.13**	**53 040**	**65 959.30**	**12 919.30**	**24%**
79 Aménagement du territoire	Charges	33 Amortissements du patrimoine administratif		Amort. terminé en 2024 CHF 99'237.		99 237.40	0	0.00	0.00	---%
	Total Charges					**99 237.40**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
85 Industrie, artisanat et commerce	Charges	30 Charges de personnel		Principaux écarts : nouveaux postes (Prorata 1 ETP (SGE-CAE : 1 assistant-e de direction communication) CHF -21'454, revue de la répartition du personnel SGE-CAE, postes votés au budget 2024 (prorata sur 12 mois), vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -91'585 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). **Affaires économiques** : poste de coordinateur-trice partiellement vacant et effet noria, poste d'assistant-e de direction fait plus tard CHF +20'739.	276 456.92	373 709	444 554.17	- 70 845.17	- 19%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
85 Industrie, artisanat et commerce	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		**Affaires économiques** - honoraires MEF afin développer la visibilité de l'événement CHF -17'000, OPI **Office de la promotion des industries et des technologies** revues de presse selon réel 2023 CHF -1'077, état des lieux de la mobilité tft vers F76/N31 CHF +10'000, Meyrin Pass (cartes donnant accès à des avantages aux habitants Meyrinois auprès des acteurs locaux (loisirs, commerces, associations…) CHF -60'000, répertoire des commerces CHF -20'000, animation et lancement de communautés d'intérêts (renforcer les liens avec les entreprises meyrinoises et leurs savoir-faire spécifiques) CHF -30'000, inventaire des rez et patrimoine financier CHF -30'000.	**Affaires économiques MEF** - achats cadeaux CHF -4'523, annonces de presse CHF +22'426, honoraires CHF +1'839, location de matériels CHF +3'049, prestations de tiers restauration CHF +6'123. **Affaires économiques** - achats cadeaux CHF -2'119, honoraires CHF +134'691 (projets non réalisés : Meyin Pass, répertoire des commerces, animations et lancement de communautés d'intérêts, inventaire des rez et patrimoine financier), location de salle pour conférence CHF -2'415, prestations de tiers restauration CHF -5'452.	118 592.21	282 770	128 829.17	153 940.83	54%
		39 Imputations internes			Virement salaires GAM.	4 576.93	4 200	7 641.25	- 3 441.25	- 82%
	Total Charges					**399 626.06**	**660 679**	**581 024.59**	**79 654.41**	**12%**
87 Combustibles et énergie	Recettes	44 Revenus financiers	**Rétrocession annuelle des SIG** pour l'utilisation du domaine public communal. Proportionnel aux frais d'utilisation du réseau électrique pour l'ensemble des consommations d'électricité sur la Commune.	Rétrocession annuelle des SIG pour l'utilisation du domaine public communal. Proportionnel aux frais d'utilisation du réseau électrique pour l'ensemble des consommations d'électricité sur la Commune. Selon réel 2023.	**Rétrocession annuelle des SIG** pour l'utilisation du domaine public communal. Proportionnel aux frais d'utilisation du réseau électrique pour l'ensemble des consommations d'électricité sur la Commune.	2 135 934.86	2 073 052	2 348 144.56	275 092.56	13%
	Total Recettes					**2 135 934.86**	**2 073 052**	**2 348 144.56**	**275 092.56**	**13%**
91 Impôts	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	**Impôts communaux généraux:** réévaluations sur reliquat fiscal CHF -2'353'047, réévaluations sur l'impôt estimé CHF -2'055'932, pertes effectives CHF -222'209. **Impôts spéciaux:** réévaluations sur reliquat fiscal CHF - 2'028, pertes effectives sur créances CHF -3'997. **TPC:** réévaluations sur créances CHF +466'000, pertes effectives CHF -215'569.	**Impôts communaux généraux** - pertes effectives sur créances - selon moyenne 2022/2023.	**Impôts communaux généraux** - réévaluation sur reliquat fiscal CHF +410'923, réévaluation sur l'impôt estimé CHF +400'105, pertes effectives s/créances CHF +54'228. **Impôts spéciaux** - CHF +1'386. **TPC** - réévaluations sur créances CHF +52'000, pertes effectives sur créances CHF -24'201.	4 773 923.34	413 538	- 480 904.42	894 442.42	216%
		36 Charges de transfert	Frais de perception des centimes additionnels.	**Impôts communaux généraux** - Frais de perception des centimes additionnels. Estimation.	**Impôts communaux généraux** - Frais de perception des centimes additionnels.	4 699 515.11	3 869 731	4 564 284.39	- 694 553.39	- 18%
	Total Charges					**9 473 438.45**	**4 283 269**	**4 083 379.97**	**199 889.03**	**5%**

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
91 Impôts	Recettes	40 Revenus fiscaux	**Impôts personnes physiques:** CHF -944'417, impôts personnes physiques correctifs des années précédentes CHF +2'281'535, IS CHF +2'663'152, Impôt à la source correctifs des années précédentes CHF +587'207, impôt sur les prestations complémentaires - IPC CHF +86'431. **Impôts personnes morales:** CHF +19'859'000, impôts personnes morales correctifs des années précédentes CHF +20'066'685. **Fonds de péréquation:** CHF +1'543'361. **TPC:** CHF -326'330. **Impôt sur les chiens:** CHF +5'245.	L'écart global se résume comme suit : hausse des recettes fiscales par rapport au budget 2024 de CHF +9'421'114 (Impôts personnes physiques incluant la baisse fiscale cantonale et l'impact de la baisse de 2 centimes communaux CHF -2'687'000, IS CHF +2'270'000 incluant la baisse fiscale cantonale et l'impact de la baisse de 2 centimes communaux, impôts personnes morales incluant la baisse de 2 centimes communaux CHF +9'372'000, impôt sur les chiens CHF +8'000, fonds de péréquation CHF +458'114). **TPC** - la dotation du fonds est estimée à CHF 253'647'179 pour 2025. La part de Meyrin se monte à CHF 22'430'049, CHF +11'167 par rapport à 2024, soit 8.843% du total. Elle est la troisième commune au niveau des montants perçus, après la Ville de Genève et de la Ville de Carouge. Fin de la taxe professionnelle (TPC), reliquat des années précédentes selon estimations CHF -2'000'000.	**Impôts communaux généraux** - fonds de compensation (TPC) CHF -2'157'487, fonds de compensation années précédentes CHF +2'113'505, fonds de péréquation PM CHF -283'083, impôt à la source CHF -1'698'842, impôt à la source années précédentes CHF -1'253'802, impôt personnes physiques CHF +222'271, impôt personnes physiques années précédentes CHF +202'523, impôt personnes morales CHF +11'740'926, impôt personnes morales années précédentes CHF +9'044'071. **Impôts sur les chiens** - CHF -6'658. **TPC** - CHF +29'370 reliquat de taxation 2021 à 2023.	172 051 394.32	133 671 951	151 624 745.85	17 952 794.85	13%
		42 Taxes	**Rachats des actes de défauts de biens:** Impôts communaux généraux CHF -1'702. **Remboursement contentieux:** TPC CHF +945.	Rachat ADB selon réel 2023 CHF -24'875, TPC rbts contentieux selon réel 2023 CHF +1'399	**Impôts communaux généraux** - rachats actes défauts de biens CHF +12'875. **TPC** - remboursement contentieux CHF +888.	119 666.88	96 948	110 711.00	13 763.00	14%
		44 Revenus financiers	**Intérêts des créances et comptes courants:** TPC CHF -850.	**TPC** intérêts des créances selon réel 2023 CHF -84		3 637.98	4 404	2 367.79	- 2 036.21	- 46%
		46 Revenus de transfert	**Compensation verticale IFD (loi 12013)** CHF +31'171.	**Compensation verticale IFD** (loi B 6 09) CHF +177'678. Selon estimation Etat octobre 2024. La compensation verticale a pour but de répartir la charge de la réforme fiscale entre la Confédération, les cantons et les communes. **TPC** Subventions du Fonds Intercommunal compensation spéciale suite à la suppression de la taxe professionnelle sur 6 ans (année 2) CHF +500'000.	**Impôts communaux généraux** - compensation verticale IFD CHF +49'440.	3 515 790.08	4 162 297	4 211 737.20	49 440.20	1%
	Total Recettes					**175 690 489.26**	**137 935 600**	**155 949 561.84**	**18 013 961.84**	**13%**
92 Conventions fiscales	Charges	36 Charges de transfert	**Compensation financière en faveur des communes frontalières** CHF -584'478.	Compensation financière en faveur des communes frontalières CHF -1'490'432.	Compensation financière en faveur des communes frontalières CHF -175'363.	9 731 982.78	10 637 936	10 813 298.50	- 175 362.50	- 2%
	Total Charges					**9 731 982.78**	**10 637 936**	**10 813 298.50**	**- 175 362.50**	**- 2%**

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
93 Péréquation financière et compensation des charges	Charges	36 Charges de transfert		Selon estimation Etat du 19.08.2024. Selon loi B 6 08 : 30 millions affectés par un équivalent du cent. addit. qui finance les emprunts, part de Meyrin : CHF -1'641'910. 68.1 millions pour les places de crèches (CHF 10'000 par place de crèches), Meyrin reçoit CHF 3'187'000 et participe pour CHF 3'728'066. 20.7 millions affectés par un équivalent du cent. addit. qui finance le sans-abrisme, part de Meyrin CHF 1'143'247, et un taux de 3.5% (2024:3%) pour la péréquation des ressources, part de Meyrin : 3'600'879. Soit une participation totale de CHF 6'927'103, CHF -821'715 par rapport à 2024.	Selon estimation Etat du 19.08.2024. Selon loi B 6 08 : 30 millions affectés par un équivalent du cent. addit. qui finance les emprunts, part de Meyrin : CHF -1'641'910. 68.1 millions pour les places de crèches (CHF 10'000 par place de crèches), Meyrin reçoit CHF 3'187'000 et participe pour CHF 3'728'066. 20.7 millions affectés par un équivalent du cent. addit. qui finance le sans-abrisme, part de Meyrin CHF 1'143'247, et un taux de 3.5% (2024:3%) pour la péréquation des ressources, part de Meyrin : 3'600'879.	6 105 388.00	6 927 103	6 927 103.00	0.00	0%
	Total Charges					**6 105 388.00**	**6 927 103**	**6 927 103.00**	**0.00**	**0%**
95 Parts aux recettes, autres	Recettes	46 Revenus de transfert				1 923.50	0	0.00	0.00	---%
	Total Recettes					**1 923.50**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
96 Administration de la fortune et de la dette	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : vie chère 1.4% (budget 1.5%).	Principaux écarts : revue de la répartition du personnel GEB, vie chère 1.4%, mécanismes salariaux, baisse des taux de cotisations pour la contribution allocations familiales et assurance maternité cantonale, et augmentation de la participation assurance maladie.	Ecarts principaux : Vie chère 0.6% (budget 1.4%), CAP le crédit supplémentaire et le transitoire sont en F02N30 et le réel est passé dans les fonctions concernées CHF -41'065 (budget total CHF 6'789'392 - réel total CHF 5'991'708, économie globale CHF 797'682. Cotisations ordinaires : postes vacants, surestimation de la CAP, et vie chère. Rappels : économie total CHF 214'042 liée à l'écart de la vie chère et aux postes vacants). Réaffectation de ressources GEB CHF +35'458.	104 287.77	215 318	220 924.61	- 5 606.61	- 3%
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Frais bancaires.	Frais bancaires selon moyenne 2022-2023 CHF -1'385.	Frais bancaires CHF -1'282.	28 543.70	33 171	34 453.24	- 1 282.24	- 4%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	Charges	34 Charges financières	Ecarts principaux: **Electricité**: riantbosson 5 CHF -3'593. **Chauffage**: auberge communale CHF -3'130, rte de Meyrin 299 CHF +3'531, ramée 8b CHF +1'226. **Entretien de biens meubles des bâtiments du PF**: auberge communale CHF -4'990. **Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers**: rte de Meyrin 299 CHF -2'298, auberge communale CHF -3'307, cardinal-jounet 22 CHF +3'500, rte de Meyrin 284 CHF -8'892, ferme de la planche CHF +2'982. **Honoraires de régie**: rte de Meyrin 299 CHF -2'579. **Impôt immobilier complémentaire**: rte de Meyrin 299 CHF +1'365, Vergers - Codha CHF +9'088, Codha/Voisinage CHF +9'088, ferme de la planche CHF +3'790, rte Prévessin Stadler CHF -2'552. **Intérêts sur engagements financiers à long terme:** CHF +83'480. **Travaux d'entretien des bâtiments du PF:** PMV CHF +20'485.	Principaux écarts : **Ferme de la Planche** - contrats d'entretien estimation selon réels CHF +1'379, entretien courant selon moyenne 2021 à 2023 CHF +2'910, impôt immobilier complémentaire selon réel 2023 CHF +5'121, primes assurance bâtiment selon réel 2023 CHF +132. **Intérêts** sur engagements financiers à long terme CHF +82'931. **Parking des Arbères et des Vergers** - primes assurances bâtiments selon réel 2023 CHF +1'267. **PMV** - selon estimations CHF +6'811. **La Ramée 8b** - chauffage et primes d'assurances bâtiments selon réel 2023 CHF +1'252. **Restaurant Auberge Communale** - chauffage selon réel 2023 CHF -3'395, contrat d'entretien estimations selon réels CHF +959, primes assurances bâtiment selon réel CHF +71, sécurisation bâtiment selon réel CHF +293. **Riantbosson 5** - fin du DDP en 2024, charges du bâtiment selon estimations CHF -2'250.	Principaux écarts : **1 Vaudagne** - entretien CHF+2'110. **Cardinal-Journet 22** - entretien CHF -4'010 (travaux de serrurerie), électricité CHF -7'885. **Parking des Arbères et des Vergers** - entretien CHF -542, assurance CHF -2'427. **Patrimoine financier** - dépréciation actions BCGE CHF -51'516. **PMV** - électricité CHF +2'178, honoraires CHF +2'099, sécurisation bâtiments CHF +1'953. **Restaurant Auberge communale** - entretien CHF -5'411. **Riantbosson 5 (ex-Gonnet)** - énergies CHF -6'949. **Rte de Meyrin 282** - entretien CHF +1'062, énergies CHF -3'345. **Rte de Meyrin 299** - entretien CHF -7'581 (principalement travaux de peinture). **Virginio Malnati 7** - entretien CHF -5'443, énergies CHF +1'854, honoraires CHF -582.	903 619.74	915 821	999 452.36	- 83 631.36	- 9%
				Rte de Meyrin 284 - chauffage et eau selon réel 2023 CHF -2'190, contrat d'entretien selon réel CHF +863. Rte de Meyrin 299 - chauffage et eau selon réel 2023 CHF +1'479, entretien selon moyenne 2021 à 2023 CHF -1'715, honoraires de régie selon réel 2023 CHF -579, impôt immobilier complémentaire CHF +836, primes assurances selon réel 2023 CHF +74. Rte de Meyrin/Rte L.Rendu - impôt immobilier complémentaire selon réel 2023 CHF -1'377. Virginio-Malnati 7 - chauffage et eau selon réel 2023 CHF +266, contrats d'entretien selon réel CHF +1'219, impôt immobilier complémentaire selon réel 2023 CHF -648.					
Total Charges						**1 036 451.21**	**1 164 310**	**1 254 830.21**	**- 90 520.21**	**- 8%**
	Recettes	42 Taxes			Indemnités journalière (budget centralisé sur administration générale CHF 1'878'649 / réel sur les fonctions concernées CHF 2'512'991, écart total CHF 634'342).	12 017.08	11 000	19 121.38	8 121.38	74%

COMPTE DE RESULTAT 2F/2N

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	2F/2N Commentaires R24	2F/2N Commentaires B25	2F/2N Commentaires R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	Recettes	44 Revenus financiers			Principaux écarts : **Biens-fonds du PF** - ventes de véhicules CHF +3'791. **Intérêts** - compte courant Etat CHF +6'645, placements CT CHF +360'226, intérêts prêts PMC CHF -109'318 (baisse du taux AFC), dividendes CHF +29'708. **Parking des Arbères et Vergers** - location places de parking CHF +17'085 (non budgétisé). **PMV** - recettes parking CHF +6'672. **Restaurant Auberge Communale** - redevances CHF -12'000 (baisses des redevances pour financement accompagnement développement de l'activité). **Rte de Meyrin 280** - droit de superficie CHF -37'581 (retard des travaux donc retard entrée des locataires). **Vergers** - droit de superficie CHF +35'041 (indexation).	3 129 709.40	2 618 125	2 918 220.28	300 095.28	11%
	Total Recettes					**3 141 726.48**	**2 629 125**	**2 937 341.66**	**308 216.66**	**12%**
97 Redistributions	Recettes	46 Revenus de transfert	**Redistribution de la taxe CO2,** le taux est fixé par l'Office fédéral de l'environnement.	Redistribution de la taxe CO2, basé sur le réel 2023 CHF +1'919.	Redistribution de la taxe CO2, changement de la base de calcul, versement décalé à 2026.	33 762.35	33 762	0.00	- 33 762.00	- 100%
	Total Recettes					**33 762.35**	**33 762**	**0.00**	**- 33 762.00**	**- 100%**
					TOTAL CHARGES	**164 361 847.97**	**161 218 567**	**157 144 416.88**		
					TOTAL RECETTES	**198 913 673.92**	**159 723 087**	**179 988 858.88**		
					RESULTAT	**34 551 825.95**	**-1 495 480**	**22 844 442.00**		

D. Compte de résultat - 8F - Document liaison

COMPTE DE RESULAT - 8F - DOCUMENT DE LIAISON

2F + Désignation	C/R	8F + libellé	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
01 Législatif et exécutif	Charges	01.100000 Conseil municipal et commissions	431 168.10	504 401	428 644.94	75 756.06	15%
		01.101000 Vérification des comptes	25 803.10	32 170	32 289.45	- 119.45	- 0%
		01.102000 Votations et élections	21 535.60	179 938	147 895.20	32 042.80	18%
		01.201000 Conseil administratif	914 126.35	900 329	882 487.99	17 841.01	2%
		01.201001 Conseil administratif - administration	0.00	53 438	16 487.70	36 950.30	69%
		01.202000 Manifestations officielles	500.00	0	0.00	0.00	---%
		01.202001 Manifestations officielles - Promotions civiques	25 383.85	36 704	28 420.64	8 283.36	23%
		01.202002 Manifestations officielles - Fête naturalisés	60 702.63	57 187	63 875.02	- 6 688.02	- 12%
		01.202003 Manifestations officielles - Nvx habitants	5 583.40	5 162	3 531.82	1 630.18	32%
		01.202004 Manifestations officielles - Mérites	91 059.30	92 441	91 792.59	648.41	1%
	Total Charges		**1 575 862.33**	**1 861 770**	**1 695 425.35**	**166 344.65**	**9%**
	Recettes	01.202002 Manifestations officielles - Fête naturalisés	2 410.22	0	1 492.67	1 492.67	---%
		01.202004 Manifestations officielles - Mérites	3 869.19	0	2 239.01	2 239.01	---%
	Total Recettes		**6 279.41**	**0**	**3 731.68**	**3 731.68**	**---%**
02 Services généraux	Charges	02.100000 Administration des finances et des contributions	2 167 398.53	2 283 822	2 551 282.18	- 267 460.18	- 12%
		02.201000 Secrétariat général	121 804.50	129 112	122 310.00	6 802.00	5%
		02.201001 Administration générale	12 955 110.81	3 422 361	- 6 368 285.47	9 790 646.47	286%
		02.201002 Ressources humaines	1 978 135.37	2 255 076	2 708 433.15	- 453 357.15	- 20%
		02.201003 Systèmes d'information	3 015 502.04	3 525 643	3 437 745.66	87 897.34	2%
		02.201004 Communication et relations publiques	1 149 349.76	1 544 525	1 518 921.73	25 603.27	2%
		02.202001 UTE - Urbanisme, travaux publics et énergie	2 889 959.70	3 163 529	3 594 859.11	- 431 330.11	- 14%
		02.202002 DSE - Développement social et emploi - administration	180.00	0	194.55	- 194.55	---%
		02.202002 SCOS - solidarité et cohésion sociale - administration	4 109.10	31 050	28 083.75	2 966.25	10%
		02.203001 Santé et sécurité au travail	234 763.51	264 715	309 921.01	- 45 206.01	- 17%
		02.203002 Archives	178 339.45	172 709	210 300.19	- 37 591.19	- 22%
		02.203003 Plan canicule / Plan Grand-Froid	25 603.18	30 649	43 757.75	- 13 108.75	- 43%
		02.204100 Manifestations	488 395.47	496 342	545 821.53	- 49 479.53	- 10%
		02.900000 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	2 091 741.71	1 952 053	2 265 026.85	- 312 973.85	- 16%
		02.900001 Mairie	930 930.62	1 051 024	1 088 113.07	- 37 089.07	- 4%
		02.900002 Ferme de la Golette	433 547.60	418 806	453 447.14	- 34 641.14	- 8%
		02.900003 Bâtiment Forum	1 324 094.20	1 412 803	1 268 837.57	143 965.43	10%
		02.900004 Salles Antoine Verchère	158 650.25	151 514	170 462.88	- 18 948.88	- 13%
		02.900005 Bourse aux vêtements	55 240.52	66 170	61 629.02	4 540.98	7%
		02.900006 Pavillon Corzon Vaudagne	241 068.07	190 437	187 497.42	2 939.58	2%
		02.900007 Maison Communale	175 916.54	112 084	130 810.85	- 18 726.85	- 17%
		02.900010 Vaudagne 13 (ex Mani)	238 827.78	231 239	237 564.05	- 6 325.05	- 3%
		02.900011 Laiterie de Mategnin	5 428.56	5 951	5 483.13	467.87	8%
		02.900012 Chemin du Ruisseau 35 (ancien local des aînés)	346.00	7 259	5 533.57	1 725.43	24%
		02.900100 Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU)	317 222.67	373 021	374 509.34	- 1 488.34	- 0%
		02.900900 Vergers - AMO	61 725.00	61 725	61 723.92	1.08	0%
	Total Charges		**31 243 390.94**	**23 353 619**	**15 013 983.95**	**8 339 635.05**	**36%**
	Recettes	02.100000 Administration des finances et des contributions	24 681.23	2 932	156 392.69	153 460.69	5 234%
		02.201001 Administration générale	469 617.32	2 171 036	415 829.44	- 1 755 206.56	- 81%
		02.201002 Ressources humaines	13 211.00	3 825	4 631.85	806.85	21%
		02.201003 Systèmes d'information	0.00	0	67 335.60	67 335.60	---%
		02.201004 Communication et relations publiques	7 880.40	0	4 558.00	4 558.00	---%
		02.202001 UTE - Urbanisme, travaux publics et énergie	1 363.35	0	76 104.16	76 104.16	---%
		02.203001 Santé et sécurité au travail	1 915.70	2 042	2 217.25	175.25	9%
		02.203002 Archives	0.00	0	2 671.75	2 671.75	---%
		02.203003 Plan canicule / Plan Grand-Froid	337.30	0	1 724.51	1 724.51	---%
		02.204100 Manifestations	55 864.78	32 960	54 810.33	21 850.33	66%
		02.900000 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	65 561.78	51 690	170 794.83	119 104.83	230%
		02.900001 Mairie	99 359.90	200 767	239 516.50	38 749.50	19%
		02.900002 Ferme de la Golette	1 999.45	0	1 870.00	1 870.00	---%
		02.900003 Bâtiment Forum	864 669.56	32 032	713 016.77	680 984.77	2 126%
		02.900004 Salles Antoine Verchère	0.00	0	2 578.10	2 578.10	---%
		02.900005 Bourse aux vêtements	0.00	0	2 869.40	2 869.40	---%
		02.900006 Pavillon Corzon Vaudagne	1 261.05	0	4 792.89	4 792.89	---%
		02.900010 Vaudagne 13 (ex Mani)	3 250.00	3 250	6 357.28	3 107.28	96%
		02.900011 Laiterie de Mategnin	880.74	870	784.89	- 85.11	- 10%
	Total Recettes		**1 611 853.56**	**2 501 404**	**1 928 856.24**	**- 572 547.76**	**- 23%**
11 Sécurité publique	Charges	11.100000 Police municipale	3 518 977.11	3 844 555	4 166 324.14	- 321 769.14	- 8%
		11.200000 Sécurité routière	2 004.45	1 750	2 070.40	- 320.40	- 18%
		11.201000 Contrôle stationnement	877 993.73	805 500	892 680.62	- 87 180.62	- 11%
	Total Charges		**4 398 975.29**	**4 651 805**	**5 061 075.16**	**- 409 270.16**	**- 9%**
	Recettes	11.100000 Police municipale	517 481.04	346 892	716 405.57	369 513.57	107%

COMPTE DE RESULAT - 8F - DOCUMENT DE LIAISON

2F + Désignation	C/R	8F + libellé	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
11 Sécurité publique	Recettes	11.200000 Sécurité routière	2 750.00	2 160	4 330.00	2 170.00	100%
		11.201000 Contrôle stationnement	588 357.65	371 000	697 397.95	326 397.95	88%
	Total Recettes		**1 108 588.69**	**720 052**	**1 418 133.52**	**698 081.52**	**97%**
14 Questions juridiques	Charges	14.000000 Questions juridiques	31 083.45	31 305	28 239.60	3 065.40	10%
		14.000001 Médailles de chien	1 931.10	1 931	3 575.95	- 1 644.95	- 85%
		14.001000 Bureau consultation juridique	26 400.00	26 400	26 400.00	0.00	0%
		14.004000 Concession affichage public	24 897.04	25 872	24 612.84	1 259.16	5%
		14.004100 Affichage public communal	0.00	25 000	29 005.40	- 4 005.40	- 16%
		14.005000 Autorisations	385 301.75	439 998	484 131.95	- 44 133.95	- 10%
		14.005101 Marché de la place des Cinq-Continents	309.10	286	962.22	- 676.22	- 236%
		14.005102 Marché Meyrin-Village	0.00	0	2 797.65	- 2 797.65	---%
		14.060000 Arrondissement de l'Etat Civil	1 420 612.34	1 467 335	1 923 455.45	- 456 120.45	- 31%
	Total Charges		**1 890 534.78**	**2 018 127**	**2 523 181.06**	**- 505 054.06**	**- 25%**
	Recettes	14.000000 Questions juridiques	103 870.00	95 439	117 672.00	22 233.00	23%
		14.000001 Médailles de chien	260.00	0	260.00	260.00	---%
		14.004000 Concession affichage public	106 433.03	116 705	103 590.99	- 13 114.01	- 11%
		14.005000 Autorisations	17 381.90	0	25 300.24	25 300.24	---%
		14.005001 Autorisations - terrasses	12 700.28	21 784	16 381.32	- 5 402.68	- 25%
		14.005002 Autorisations - enseignes et réclames	3 560.00	7 155	3 080.00	- 4 075.00	- 57%
		14.005003 Autorisations - fouilles et chantiers	42 202.95	33 543	272 454.05	238 911.05	712%
		14.005004 Autorisations - manifestations	5 050.00	6 900	4 560.00	- 2 340.00	- 34%
		14.060000 Arrondissement de l'Etat Civil	901 872.50	890 944	1 176 965.70	286 021.70	32%
	Total Recettes		**1 193 330.66**	**1 172 470**	**1 720 264.30**	**547 794.30**	**47%**
15 Service du feu	Charges	15.000000 Service du feu	2 661 045.48	3 166 151	3 128 802.05	37 348.95	1%
	Total Charges		**2 661 045.48**	**3 166 151**	**3 128 802.05**	**37 348.95**	**1%**
	Recettes	15.000000 Service du feu	6 163.30	22 363	3 728.59	- 18 634.41	- 83%
	Total Recettes		**6 163.30**	**22 363**	**3 728.59**	**- 18 634.41**	**- 83%**
16 Défense	Charges	16.200000 Protection civile	105 312.29	129 198	146 921.68	- 17 723.68	- 14%
		16.200100 Protection civile - Bellavista 2	56 263.00	53 468	52 519.20	948.80	2%
		16.200200 Protection civile - Vergers	31 894.98	32 710	31 954.90	755.10	2%
		16.260000 Groupement de protection civile	365 105.19	370 591	415 649.68	- 45 058.68	- 12%
	Total Charges		**558 575.46**	**585 967**	**647 045.46**	**- 61 078.46**	**- 10%**
	Recettes	16.200000 Protection civile	52 308.20	52 795	55 016.09	2 221.09	4%
		16.200100 Protection civile - Bellavista 2	47 857.20	40 105	44 279.60	4 174.60	10%
	Total Recettes		**100 165.40**	**92 900**	**99 295.69**	**6 395.69**	**7%**
21 Scolarité obligatoire	Charges	21.200000 Formation - degré primaire	231 835.71	213 913	211 169.09	2 743.91	1%
		21.200001 SRED - degré primaire	4 000.00	4 000	4 000.00	0.00	0%
		21.200002 Plan de mobilité scolaire	648.60	0	0.00	0.00	---%
		21.201001 Fête des écoles - degré primaire	269 749.53	308 954	273 093.06	35 860.94	12%
		21.201002 Kermesse scolaire - degré primaire	2 800.00	5 320	2 080.00	3 240.00	61%
		21.201003 Jubilaire - degré primaire	10 000.00	0	9 125.00	- 9 125.00	---%
		21.201004 Cyclades - degré primaire	11 807.15	14 222	12 049.06	2 172.94	15%
		21.201005 Réception du personnel des écoles - degré primaire	710.00	1 670	1 610.00	60.00	4%
		21.202000 Sorties, camps scolaires - degré primaire	184 049.00	263 080	206 744.50	56 335.50	21%
		21.203000 Patrouilleurs scolaires - degré primaire	549 298.15	634 545	636 198.12	- 1 653.12	- 0%
		21.300000 Formation - degré secondaire I	48 386.23	71 417	63 806.95	7 610.05	11%
		21.301000 Fêtes - degré secondaire I	0.00	1 000	0.00	1 000.00	100%
		21.401000 Conservatoire de musique de Genève	93 957.90	96 752	95 136.65	1 615.35	2%
		21.700000 Bâtiments scolaires	273 597.39	280 224	218 284.86	61 939.14	22%
		21.701000 Bâtiment scolaires - primaire	4 046.70	15 290	5 677.08	9 612.92	63%
		21.701001 Ecole des Boudines	1 438 282.23	1 435 651	1 444 319.02	- 8 668.02	- 1%
		21.701002 Ecole de Meyrin-Village (Vaudagne)	660 288.25	670 261	650 672.45	19 588.55	3%
		21.701003 Ecole de Cointrin	569 804.27	660 203	698 161.09	- 37 958.09	- 6%
		21.701004 Ecole de la Golette	425 542.27	465 500	498 310.80	- 32 810.80	- 7%
		21.701005 Ecole de Livron	821 251.39	882 510	1 046 190.14	- 163 680.14	- 19%
		21.701006 Ecole des Champs-Fréchets	948 355.62	989 498	978 820.74	10 677.26	1%
		21.701007 Ecole de Bellavista II	802 391.89	770 096	838 118.37	- 68 022.37	- 9%
		21.701008 Ecole de Monthoux	744 980.87	721 165	731 720.31	- 10 555.31	- 1%
		21.701009 Ecole des Vergers	1 485 075.50	1 477 107	1 559 664.25	- 82 557.25	- 6%
		21.800000 Parascolaire	4 395 286.47	4 530 848	4 564 613.04	- 33 765.04	- 1%
		21.800001 Parascolaire des Boudines	314 959.30	305 213	303 711.72	1 501.28	0%
		21.800004 Parascolaire de la Golette	30 093.05	28 631	34 584.71	- 5 953.71	- 21%
		21.800006 Parascolaire des Champs-Fréchets	90 387.16	99 353	94 199.28	5 153.72	5%
		21.800009 Parascolaire des Vergers	266 558.00	270 404	266 558.00	3 846.00	1%
		21.800010 Parascolaire de Bellavista 1	90 202.67	97 653	92 367.25	5 285.75	5%
		21.800100 Restaurant scolaire	2 333 086.35	2 666 285	2 493 356.09	172 928.91	6%
		21.800101 Restaurant scolaire - Livron	140 573.89	96 008	80 305.24	15 702.76	16%
	Total Charges		**17 242 005.54**	**18 076 773**	**18 114 646.87**	**- 37 873.87**	**- 0%**
	Recettes	21.203000 Patrouilleurs scolaires - degré primaire	24 098.60	0	27 943.92	27 943.92	---%
		21.300000 Formation - degré secondaire I	40 180.00	42 210	42 483.00	273.00	1%
		21.701001 Ecole des Boudines	16 800.00	16 800	18 918.44	2 118.44	13%
		21.701002 Ecole de Meyrin-Village (Vaudagne)	2 707.60	0	44 333.61	44 333.61	---%
		21.701003 Ecole de Cointrin	15 600.00	15 600	16 836.60	1 236.60	8%

COMPTE DE RESULAT - 8F - DOCUMENT DE LIAISON

2F + Désignation	C/R	8F + libellé	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	Recettes	21.701004 Ecole de la Golette	12 476.15	4 167	23 902.55	19 735.55	474%
		21.701005 Ecole de Livron	10 287.47	16 145	52 375.50	36 230.50	224%
		21.701006 Ecole des Champs-Fréchets	18 100.00	18 000	33 367.73	15 367.73	85%
		21.701007 Ecole de Bellavista II	34 318.80	33 600	33 600.00	0.00	0%
		21.701008 Ecole de Monthoux	45 214.70	0	578.30	578.30	---%
		21.701009 Ecole des Vergers	45 384.87	25 019	169 997.11	144 978.11	579%
		21.800000 Parascolaire	211 866.00	0	3 019.81	3 019.81	---%
		21.800004 Parascolaire de la Golette	0.00	0	3 994.25	3 994.25	---%
		21.800100 Restaurant scolaire	1 502 440.70	1 738 522	1 413 631.60	- 324 890.40	- 19%
	Total Recettes		**1 979 474.89**	**1 910 063**	**1 884 982.42**	**- 25 080.58**	**- 1%**
22 Ecoles spéciales	Charges	22.000000 Ecoles spéciales	74 098.13	102 193	83 984.84	18 208.16	18%
	Total Charges		**74 098.13**	**102 193**	**83 984.84**	**18 208.16**	**18%**
	Recettes	22.000000 Ecoles spéciales	66 599.00	72 560	73 557.00	997.00	1%
	Total Recettes		**66 599.00**	**72 560**	**73 557.00**	**997.00**	**1%**
23 Formation professionnelle initiale	Charges	23.000000 Formation professionnelle initiale	750.00	750	1 000.00	- 250.00	- 33%
	Total Charges		**750.00**	**750**	**1 000.00**	**- 250.00**	**- 33%**
25 Ecoles de formation générale	Charges	25.100000 Ecoles de maturité gymnasiale	1 000.00	750	1 250.00	- 500.00	- 67%
		25.200000 Ecoles de culture générale et autres écoles de formation	1 250.00	1 500	500.00	1 000.00	67%
	Total Charges		**2 250.00**	**2 250**	**1 750.00**	**500.00**	**22%**
29 Autres systèmes éducatifs	Charges	29.900001 Office d'orientation professionnelle - OFPC	105 222.19	111 702	107 451.24	4 250.76	4%
		29.901000 Formation des adultes	50 889.90	70 000	58 722.15	11 277.85	16%
	Total Charges		**156 112.09**	**181 702**	**166 173.39**	**15 528.61**	**9%**
	Recettes	29.901000 Formation des adultes	4 325.00	5 000	5 952.30	952.30	19%
	Total Recettes		**4 325.00**	**5 000**	**5 952.30**	**952.30**	**19%**
31 Héritage culturel	Charges	31.102000 Arts visuels	1 935 419.43	1 793 285	2 148 842.54	- 355 557.54	- 20%
		31.201000 Fonds d'art Contemporain	227 504.33	240 155	267 552.57	- 27 397.57	- 11%
	Total Charges		**2 162 923.76**	**2 033 440**	**2 416 395.11**	**- 382 955.11**	**- 19%**
	Recettes	31.102000 Arts visuels	27 029.81	0	25 659.29	25 659.29	---%
		31.201000 Fonds d'art Contemporain	320.45	0	13 319.60	13 319.60	---%
	Total Recettes		**27 350.26**	**0**	**38 978.89**	**38 978.89**	**---%**
32 Culture, autres	Charges	32.100000 Bibliothèque	1 281 433.02	1 258 047	1 518 371.33	- 260 324.33	- 21%
		32.100020 Bibliobus	3 747.60	4 751	4 375.34	375.66	8%
		32.204000 Arts vivants	4 069 019.77	4 495 096	4 815 336.13	- 320 240.13	- 7%
		32.204001 Musique culturelle meyrinoise	0.00	0	37 069.04	- 37 069.04	---%
		32.900000 Culture, non mentionné ailleurs	254 297.03	345 506	292 116.64	53 389.36	15%
		32.900001 Association Bouratino	5 834.42	6 565	5 975.98	589.02	9%
		32.900100 Buvette / Maison des projets - Café Coeur de cité	567 036.69	765 025	735 432.03	29 592.97	4%
		32.901000 Fête nationale	379 031.31	389 768	342 118.66	47 649.34	12%
		32.902101 Jardin botanique alpin	931 465.34	1 036 090	1 121 985.56	- 85 895.56	- 8%
		32.902200 Vivarium	200 774.69	168 432	171 803.17	- 3 371.17	- 2%
	Total Charges		**7 692 639.87**	**8 469 280**	**9 044 583.88**	**- 575 303.88**	**- 7%**
	Recettes	32.100000 Bibliothèque	9 697.15	2 904	4 159.98	1 255.98	43%
		32.202000 Spectacles / Animations	947.25	0	0.00	0.00	---%
		32.204000 Arts vivants	292 973.79	271 350	318 016.01	46 666.01	17%
		32.900000 Culture, non mentionné ailleurs	6 078.32	0	0.00	0.00	---%
		32.900100 Buvette - traiteur	2 680.50	0	0.00	0.00	---%
		32.900100 Buvette / Maison des projets - Café Coeur de cité	87 384.05	224 756	150 313.75	- 74 442.25	- 33%
		32.901000 Fête nationale	11 052.11	5 598	17 319.51	11 721.51	209%
		32.902101 Jardin botanique alpin	15 136.76	0	64 946.48	64 946.48	---%
		32.902200 Vivarium	18 000.00	18 000	18 000.00	0.00	0%
	Total Recettes		**443 949.93**	**522 608**	**572 755.73**	**50 147.73**	**10%**
33 Médias	Charges	33.100000 Film et cinémas	164 717.99	171 213	190 986.02	- 19 773.02	- 12%
		33.201000 Journal Meyrin Ensemble	500 487.60	561 995	483 022.72	78 972.28	14%
		33.202000 Site internet	48 488.88	55 517	27 142.24	28 374.76	51%
		33.203001 Radiobascule	284 719.57	80 000	92 231.25	- 12 231.25	- 15%
	Total Charges		**998 414.04**	**868 725**	**793 382.23**	**75 342.77**	**9%**
	Recettes	33.100000 Film et cinémas	7 348.60	0	3 205.16	3 205.16	---%
		33.201000 Journal Meyrin Ensemble	17 788.71	91 216	0.00	- 91 216.00	- 100%
		33.203001 Radiobascule	167 000.00	0	- 250.00	- 250.00	---%
	Total Recettes		**192 137.31**	**91 216**	**2 955.16**	**- 88 260.84**	**- 97%**
34 Sport et loisirs	Charges	34.100000 Sport	322 311.49	388 896	424 170.34	- 35 274.34	- 9%
		34.101000 Soutien au sport associatif	1 409 431.32	1 492 052	1 493 948.43	- 1 896.43	- 0%
		34.102000 Manifestations sportives	107 361.57	123 157	139 805.77	- 16 648.77	- 14%
		34.103000 Centres sportifs	2 943 481.04	3 220 916	3 590 738.76	- 369 822.76	- 11%
		34.103100 Centre sportif Vergers - général	185 354.14	148 980	164 478.07	- 15 498.07	- 10%
		34.103101 Centre sportif Vergers - piscine	612 723.58	648 999	645 998.48	3 000.52	0%
		34.103102 Centre sportif Vergers - patinoire	1 721 876.06	1 489 756	1 447 036.88	42 719.12	3%
		34.103205 Boulodrome des Arbères	205 810.85	203 053	193 938.16	9 114.84	4%
		34.103300 Centre sportif Maisonnex	262 977.88	231 668	248 512.48	- 16 844.48	- 7%

COMPTE DE RESULAT - 8F - DOCUMENT DE LIAISON

2F + Désignation	C/R	8F + libellé	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	Charges	34.103301 Centre sportif Maisonnex - piscine	113 843.19	102 712	107 283.87	- 4 571.87	- 4%
		34.103303 Centre sportif Maisonnex - tennis	76 051.01	90 848	75 330.31	15 517.69	17%
		34.103304 Centre sportif Maisonnex - squash	28 145.74	31 856	26 861.88	4 994.12	16%
		34.103305 Centre sportif Maisonnex - padel	0.00	182 744	0.00	182 744.00	100%
		34.103306 Centre sportif Maisonnex - minigolf	3 188.50	7 700	7 613.90	86.10	1%
		34.103307 Centre sportif Maisonnex - sauna	1 401.93	2 800	3 797.30	- 997.30	- 36%
		34.104000 Piscines	711 801.98	711 332	848 370.06	- 137 038.06	- 19%
		34.104001 Piscine du Livron	210 517.41	211 210	223 803.66	- 12 593.66	- 6%
		34.104101 Piscine de Champs-Fréchets	90 183.32	77 524	90 490.92	- 12 966.92	- 17%
		34.104200 Piscine Fondation intercommunale de Pré-Bois	8 091.35	37 622	15 391.00	22 231.00	59%
		34.105000 Football & Rugby	409 237.44	535 483	612 982.63	- 77 499.63	- 14%
		34.105008 Stades, tribunes et vestiaires	1 704 349.58	1 639 181	1 631 270.39	7 910.61	0%
		34.105018 Stades - espaces verts	174 068.60	280 710	285 419.93	- 4 709.93	- 2%
		34.106000 Sport en libre accès	32 597.00	37 036	36 648.77	387.23	1%
		34.106008 Stade de Champ-Fréchets	21 835.47	25 454	21 488.56	3 965.44	16%
		34.106009 Autres sports en libre accès	43 629.52	42 393	42 741.62	- 348.62	- 1%
		34.106018 Stade de Champ-Fréchets - espaces verts	3 923.65	6 850	5 521.35	1 328.65	19%
		34.107100 Cours de sport - aînés	67 571.07	62 879	72 071.78	- 9 192.78	- 15%
		34.200000 Loisirs	0.00	25 284	24 973.55	310.45	1%
		34.201000 Espaces verts et parcs publics	3 769 698.19	4 168 271	4 489 259.19	- 320 988.19	- 8%
		34.201001 Espaces verts et parcs publics Vergers - part communale	406 965.37	444 871	432 659.13	12 211.87	3%
		34.201002 Espaces verts et parcs publics Vergers - part dépendances	303 560.59	321 868	308 134.75	13 733.25	4%
		34.202000 Loisirs enfants et jeunesse	412 198.43	447 122	411 863.79	35 258.21	8%
		34.202100 Places de jeux	415 264.39	433 304	436 280.30	- 2 976.30	- 1%
		34.202200 Parc de la Comtesse-de-Saint-Bon (jeux d'eau)	94 564.71	98 922	101 032.81	- 2 110.81	- 2%
		34.202301 Jardin Robinson	763 316.53	782 512	760 423.72	22 088.28	3%
		34.202302 Maison Vaudagne	2 142 834.98	2 266 234	2 242 572.96	23 661.04	1%
		34.202401 La Ruche	6 000.00	6 000	6 150.00	- 150.00	- 3%
		34.202501 Espace Undertown	776 421.75	807 059	772 676.97	34 382.03	4%
		34.202600 Scouts	7 000.00	7 000	7 000.00	0.00	0%
		34.202604 Scouts - Vergers	46 701.00	47 292	46 701.00	591.00	1%
		34.202700 Ludothèque	145 952.53	222 359	207 304.52	15 054.48	7%
		34.203101 Jardins familiaux - Renard	386.76	3 982	4 238.93	- 256.93	- 6%
		34.203102 Jardins familiaux - Cascade	381.92	2 368	1 497.37	870.63	37%
		34.203300 Terrain + Maison Jakob	16 273.48	41 819	41 384.42	434.58	1%
		34.203400 Salto l'Escargot	89 622.64	102 281	111 363.00	- 9 082.00	- 9%
		34.204000 Loisirs pour les aînés	666 370.06	635 285	765 129.34	- 129 844.34	- 20%
		34.204101 Fête de Noël	148 138.57	145 940	147 234.79	- 1 294.79	- 1%
		34.204102 Jubilaires	22 498.45	37 538	32 454.82	5 083.18	14%
		34.204200 Animations pour les aînés	451.20	2 061	0.00	2 061.00	100%
		34.204201 Midi ensemble pour les seniors	56 214.08	74 381	55 709.73	18 671.27	25%
		34.204201 Repas de midi pour les aînés	9.57	0	0.00	0.00	---%
		34.204202 Thé dansant	4 000.00	5 500	1 700.00	3 800.00	69%
		34.204203 Local des aînés Prulay	38 392.92	38 261	37 933.76	327.24	1%
		34.204204 Local des aînés Cointrin	7 638.91	0	0.00	0.00	---%
		34.204205 Local des aînés Champs-Fréchets (Jardin de l'amitié)	192 366.68	200 580	194 710.96	5 869.04	3%
		34.204300 Voyages et sorties des aînés	5 221.25	5 221	6 669.75	- 1 448.75	- 28%
		34.204301 Voyage en Suisse	89 826.00	90 000	0.00	90 000.00	100%
		34.204302 Voyage à l'étranger	0.00	0	70 594.00	- 70 594.00	---%
		34.204303 Sorties aînés	52 386.15	56 982	58 014.42	- 1 032.42	- 2%
		34.205000 Vie de quartier	552 977.88	542 697	548 374.76	- 5 677.76	- 1%
		34.205001 Action sociale collective - potager urbain	2 857.64	5 336	866.98	4 469.02	84%
		34.205002 Chez Gilberte	99 030.06	98 568	92 562.79	6 005.21	6%
		34.205003 Meyrin les bains	453 427.32	465 593	514 615.25	- 49 022.25	- 11%
		34.205004 Démarches participatives	8 593.62	65 946	16 778.74	49 167.26	75%
		34.205005 Projets d'intégration	42 706.83	45 619	38 498.75	7 120.25	16%
		34.205006 Association des habitants des Champs-Fréchets	6 978.89	8 386	8 007.02	378.98	5%
	Total Charges		**23 318 994.04**	**24 786 253**	**25 451 087.57**	**- 664 834.57**	**- 3%**
	Recettes	34.100000 Sport	4 064.55	4 387	3 114.75	- 1 272.25	- 29%
		34.101000 Soutien au sport associatif	0.00	8 300	0.00	- 8 300.00	- 100%
		34.102000 Manifestations sportives	11 970.00	13 230	13 544.83	314.83	2%
		34.103000 Centres sportifs	73 771.67	7 575	59 555.73	51 980.73	686%
		34.103100 Centre sportif Vergers - général	1 875.55	0	0.00	0.00	---%
		34.103101 Centre sportif Vergers - piscine	411 889.20	485 645	450 332.05	- 35 312.95	- 7%
		34.103102 Centre sportif Vergers - patinoire	144 062.29	148 965	144 625.35	- 4 339.65	- 3%
		34.103205 Boulodrome des Arbères	1 937.00	1 618	1 660.00	42.00	3%
		34.103300 Centre sportif Maisonnex	67 524.20	68 511	67 840.30	- 670.70	- 1%
		34.103301 Centre sportif Maisonnex - piscine	44 281.00	53 753	54 129.70	376.70	1%
		34.103303 Centre sportif Maisonnex - tennis	164 523.15	167 418	160 435.45	- 6 982.55	- 4%
		34.103304 Centre sportif Maisonnex - squash	81 169.00	82 711	78 590.10	- 4 120.90	- 5%
		34.103305 Centre sportif Maisonnex - padel	0.00	128 811	0.00	- 128 811.00	- 100%

COMPTE DE RESULAT - 8F - DOCUMENT DE LIAISON

2F + Désignation	C/R	8F + libellé	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	Recettes	34.103306 Centre sportif Maisonnex - minigolf	3 886.00	3 771	4 065.00	294.00	8%
		34.103307 Centre sportif Maisonnex - sauna	16 573.00	15 642	15 240.50	- 401.50	- 3%
		34.104000 Piscines	25 567.23	0	19 739.26	19 739.26	---%
		34.104001 Piscine du Livron	120 082.00	121 351	123 204.50	1 853.50	2%
		34.105000 Football & Rugby	65 212.43	0	32 341.70	32 341.70	---%
		34.105008 Stades, tribunes et vestiaires	8 931.85	20 000	64 804.85	44 804.85	224%
		34.107100 Cours de sport - aînés	26 920.00	13 260	16 668.00	3 408.00	26%
		34.201000 Espaces verts et parcs publics	220 316.87	262 213	282 263.08	20 050.08	8%
		34.201002 Espaces verts et parcs publics Vergers - part dépendances	345 000.00	345 000	345 000.00	0.00	0%
		34.202000 Loisirs enfants et jeunesse	0.00	0	4 959.25	4 959.25	---%
		34.202100 Places de jeux	9 071.82	0	987.83	987.83	---%
		34.202302 Maison Vaudagne	20 052.50	28 727	30 594.55	1 867.55	7%
		34.202700 Ludothèque	116.50	0	403.75	403.75	---%
		34.203101 Jardins familiaux - Renard	6 437.20	6 473	6 437.20	- 35.80	- 1%
		34.203102 Jardins familiaux - Cascade	7 393.75	7 394	7 393.75	- 0.25	- 0%
		34.203300 Terrain + Maison Jakob	0.00	0	1 058.45	1 058.45	---%
		34.204000 Loisirs pour les aînés	1 589.10	0	0.00	0.00	---%
		34.204201 Midi ensemble pour les seniors	24 411.00	39 340	26 301.00	- 13 039.00	- 33%
		34.204205 Local des aînés Champs-Fréchets (Jardin de l'amitié)	6 666.85	0	4 851.20	4 851.20	---%
		34.204301 Voyage en Suisse	43 971.00	50 000	0.00	- 50 000.00	- 100%
		34.204302 Voyage à l'étranger	0.00	0	42 640.00	42 640.00	---%
		34.204303 Sorties aînés	15 470.00	10 375	19 615.00	9 240.00	89%
		34.205000 Vie de quartier	24 705.00	0	6 443.90	6 443.90	---%
		34.205001 Action sociale collective - potager urbain	- 167.68	1 336	- 323.37	- 1 659.37	- 124%
		34.205003 Meyrin les bains	32 424.46	18 912	29 523.33	10 611.33	56%
		34.205005 Projets d'intégration	39 000.00	39 000	33 253.00	- 5 747.00	- 15%
	Total Recettes		**2 070 698.49**	**2 153 718**	**2 151 293.99**	**- 2 424.01**	**- 0%**
42 Soins ambulatoires	Charges	42.101000 Société des samaritains	15 659.50	37 840	15 809.60	22 030.40	58%
		42.102000 IMAD	193 479.40	67 434	67 500.50	- 66.50	- 0%
		42.103000 CMD	18 800.00	0	0.00	0.00	---%
	Total Charges		**227 938.90**	**105 274**	**83 310.10**	**21 963.90**	**21%**
	Recettes	42.102000 IMAD	92 986.25	93 233	93 352.40	119.40	0%
	Total Recettes		**92 986.25**	**93 233**	**93 352.40**	**119.40**	**0%**
43 Prévention	Charges	43.100000 Prévention d'alcool et de drogues	0.00	5 000	0.00	5 000.00	100%
		43.200000 Lutte contre les maladies, autres	8 000.00	10 000	7 500.00	2 500.00	25%
		43.300000 Service dentaire	37 337.47	34 047	34 542.82	- 495.82	- 1%
	Total Charges		**45 337.47**	**49 047**	**42 042.82**	**7 004.18**	**14%**
49 Santé publique, non mentionné ailleurs	Charges	49.000100 Prévention santé aînés	70 469.73	82 210	89 101.98	- 6 891.98	- 8%
	Total Charges		**70 469.73**	**82 210**	**89 101.98**	**- 6 891.98**	**- 8%**
	Recettes	49.000100 Prévention santé aînés	1 063.00	0	0.00	0.00	---%
	Total Recettes		**1 063.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
52 Invalidité	Charges	52.400000 Prestations aux invalides	14 800.00	15 000	9 000.00	6 000.00	40%
	Total Charges		**14 800.00**	**15 000**	**9 000.00**	**6 000.00**	**40%**
53 Vieillesse et survivants	Charges	53.300000 Prestations aux retraités	302 280.80	318 397	304 762.30	13 634.70	4%
		53.500000 Prestations de vieillesse	33 947.60	48 440	44 617.80	3 822.20	8%
	Total Charges		**336 228.40**	**366 837**	**349 380.10**	**17 456.90**	**5%**
54 Famille et jeunesse	Charges	54.400000 Protection de la jeunesse	80 936.80	78 193	93 702.91	- 15 509.91	- 20%
		54.401000 Transit	768 515.56	968 661	1 036 312.55	- 67 651.55	- 7%
		54.500000 Prestations aux familles	74 621.73	38 272	45 233.36	- 6 961.36	- 18%
		54.500001 Pôle famille, vie de quartier et réseau	597 358.32	653 031	650 732.53	2 298.47	0%
		54.510000 Crèches et garderies	2 819 387.16	3 116 945	3 953 918.82	- 836 973.82	- 27%
		54.511001 EVE Parc	4 242 860.66	4 368 084	4 690 771.57	- 322 687.57	- 7%
		54.511002 EVE Monthoux	4 430 837.36	4 649 058	4 870 479.63	- 221 421.63	- 5%
		54.511003 EVE Champs-Fréchets	4 185 602.43	4 547 879	4 882 004.66	- 334 125.66	- 7%
		54.511004 EVE Vergers	2 540 120.90	2 997 523	3 005 111.44	- 7 588.44	- 0%
		54.512001 EVE Cité	2 350 446.88	2 556 129	2 709 387.84	- 153 258.84	- 6%
		54.512002 Garderie la Framboise	212 500.00	197 122	272 122.00	- 75 000.00	- 38%
		54.513000 Accueil Familial de jour	1 027 927.00	1 290 481	825 422.20	465 058.80	36%
		54.515000 Association à la Forêt	0.00	28 000	28 000.00	0.00	0%
	Total Charges		**23 331 114.80**	**25 489 378**	**27 063 199.51**	**- 1 573 821.51**	**- 6%**
	Recettes	54.500001 Pôle famille, vie de quartier et réseau	16 261.18	12 500	17 637.55	5 137.55	41%
		54.510000 Crèches et garderies	1 266 038.77	1 183 979	863 393.30	- 320 585.70	- 27%
		54.511001 EVE Parc	1 261 980.75	1 075 292	1 347 402.66	272 110.66	25%
		54.511002 EVE Monthoux	1 361 490.60	1 248 994	1 388 077.10	139 083.10	11%
		54.511003 EVE Champs-Fréchets	1 185 538.40	1 109 361	1 453 178.95	343 817.95	31%
		54.511004 EVE Vergers	708 050.56	638 160	648 555.80	10 395.80	2%
		54.512001 EVE Cité	374 612.35	324 633	336 532.37	11 899.37	4%
	Total Recettes		**6 173 972.61**	**5 592 919**	**6 054 777.73**	**461 858.73**	**8%**
55 Chômage	Charges	55.200000 Remises AVS	58 360.00	0	0.00	0.00	---%
		55.900000 Réinsertion professionnelle	1 412 910.44	1 494 204	1 765 756.17	- 271 552.17	- 18%

COMPTE DE RESULAT - 8F - DOCUMENT DE LIAISON

2F + Désignation	C/R	8F + libellé	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
55 Chômage	Charges	55.900001 Antenne Objectif Emploi	187 570.42	271 046	194 832.90	76 213.10	28%
		55.900002 SCIS	234 853.84	348 887	248 065.09	100 821.91	29%
		55.900003 MCIE	272 959.73	338 378	377 444.32	- 39 066.32	- 12%
	Total Charges		**2 166 654.43**	**2 452 515**	**2 586 098.48**	**- 133 583.48**	**- 5%**
	Recettes	55.900000 Réinsertion professionnelle	5 492.40	0	1 372.95	1 372.95	---%
		55.900001 Antenne Objectif Emploi	96 760.00	108 552	100 513.32	- 8 038.68	- 7%
		55.900002 SCIS	3 785.60	4 000	0.00	- 4 000.00	- 100%
	Total Recettes		**106 038.00**	**112 552**	**101 886.27**	**- 10 665.73**	**- 9%**
57 Aide sociale et domaine de l'asile	Charges	57.210000 CAS	153 382.00	0	0.00	0.00	---%
		57.900000 Assistance, non mentionnée ailleurs	33 000.00	135 000	139 000.00	- 4 000.00	- 3%
		57.901001 Action sociale individuelle	1 093 649.23	1 252 870	1 237 839.01	15 030.99	1%
		57.901002 Action sociale individuelle - aînés	627 986.90	732 921	831 424.50	- 98 503.50	- 13%
		57.901003 Logements relais	45 624.66	85 142	87 790.46	- 2 648.46	- 3%
		57.901004 Antenne fiscale communale	62 402.44	68 038	64 809.40	3 228.60	5%
		57.901005 Gratuité des obsèques	97 871.52	105 810	123 859.38	- 18 049.38	- 17%
		57.902000 Intégration des migrants	153 142.20	164 826	212 167.65	- 47 341.65	- 29%
		57.902001 CEFAM	172 068.55	244 653	242 917.99	1 735.01	1%
		57.902002 Pluriels	31 443.43	31 847	31 497.46	349.54	1%
		57.903000 Foyers de jour	18 800.00	0	0.00	0.00	---%
	Total Charges		**2 489 370.93**	**2 821 107**	**2 971 305.85**	**- 150 198.85**	**- 5%**
	Recettes	57.901001 Action sociale individuelle	41 087.05	18 510	37 422.85	18 912.85	102%
		57.901002 Action sociale individuelle - aînés	4 734.90	0	1 540.40	1 540.40	---%
		57.901003 Logements relais	30 878.10	28 000	35 147.80	7 147.80	26%
		57.902000 Intégration des migrants	0.00	0	45 237.05	45 237.05	---%
		57.902001 CEFAM	1 797.32	0	0.00	0.00	---%
	Total Recettes		**78 497.37**	**46 510**	**119 348.10**	**72 838.10**	**157%**
59 Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs	Charges	59.200002 Aide d'urgence dans le pays	75 000.00	0	100 000.00	- 100 000.00	---%
		59.300000 Actions d'entraide à l'étranger	85 371.86	104 171	119 009.22	- 14 838.22	- 14%
		59.300001 Aide économique aux pays en voie de développement	1 046 330.00	1 120 641	1 125 321.50	- 4 680.50	- 0%
		59.300002 Aide d'urgence à l'étranger	90 000.00	0	50 000.00	- 50 000.00	---%
		59.300003 Droits humains à l'étranger	16 500.00	15 000	6 000.00	9 000.00	60%
	Total Charges		**1 313 201.86**	**1 239 812**	**1 400 330.72**	**- 160 518.72**	**- 13%**
61 Circulation routière	Charges	61.500000 Routes communales	4 390 960.97	4 596 941	5 028 273.28	- 431 332.28	- 9%
		61.501000 Parkings	26 981.40	56 935	17 392.90	39 542.10	69%
		61.501002 Parking pour externes	2 021.48	0	1 010.74	- 1 010.74	---%
		61.502000 Horodateurs	11 903.76	7 282	9 346.06	- 2 064.06	- 28%
		61.503001 Accès Vergers	19 125.80	18 190	23 262.75	- 5 072.75	- 28%
		61.900001 Atelier mécanique	251 353.31	261 112	317 724.21	- 56 612.21	- 22%
	Total Charges		**4 702 346.72**	**4 940 460**	**5 397 009.94**	**- 456 549.94**	**- 9%**
	Recettes	61.500000 Routes communales	206 616.84	79 856	196 025.45	116 169.45	145%
		61.501001 Parking pour personnel	73 725.00	23 743	48 240.00	24 497.00	103%
		61.501002 Parking pour externes	28 688.10	20 000	11 715.00	- 8 285.00	- 41%
		61.502000 Horodateurs	54 361.60	54 547	56 580.90	2 033.90	4%
		61.900001 Atelier mécanique	23 842.90	0	0.00	0.00	---%
	Total Recettes		**387 234.44**	**178 146**	**312 561.35**	**134 415.35**	**75%**
62 Transports publics	Charges	62.900000 Transports publics, non mentionné ailleurs	795.34	1 320	346.27	973.73	74%
		62.901000 Cartes journalières CFF	111 851.00	224 000	103 618.00	120 382.00	54%
	Total Charges		**112 646.34**	**225 320**	**103 964.27**	**121 355.73**	**54%**
	Recettes	62.901000 Cartes journalières CFF	117 284.75	231 200	108 927.00	- 122 273.00	- 53%
	Total Recettes		**117 284.75**	**231 200**	**108 927.00**	**- 122 273.00**	**- 53%**
64 Télécommunications	Recettes	64.000000 Télécommunications	15 628.35	15 628	15 732.55	104.55	1%
	Total Recettes		**15 628.35**	**15 628**	**15 732.55**	**104.55**	**1%**
71 Approvisionnement en eau	Charges	71.001000 Fontaines publiques	19 198.50	28 810	35 987.27	- 7 177.27	- 25%
		71.001001 Fontaines à eau non recyclée	35 167.48	36 000	37 825.48	- 1 825.48	- 5%
		71.001002 Fontaines à eau recyclée	3 967.25	13 541	12 472.17	1 068.83	8%
	Total Charges		**58 333.23**	**78 351**	**86 284.92**	**- 7 933.92**	**- 10%**
	Recettes	71.001000 Fontaines publiques	149.50	0	373.67	373.67	---%
	Total Recettes		**149.50**	**0**	**373.67**	**373.67**	**---%**
72 Traitement des eaux usées	Charges	72.001000 Toilettes publiques	17 356.35	18 096	16 535.25	1 560.75	9%
		72.011000 Assainissement réseau secondaire sur domaine privé communal	267 931.00	267 931	267 931.65	- 0.65	- 0%
		72.012100 Raccordement au réseau secondaire sur domaine privé	0.00	4 850	5 026.65	- 176.65	- 4%
		72.013000 Sacs de route	40 101.20	49 000	39 947.65	9 052.35	18%
		72.014000 Drainage agricole	32 264.50	34 710	32 564.80	2 145.20	6%

COMPTE DE RESULAT - 8F - DOCUMENT DE LIAISON

2F + Désignation	C/R	8F + libellé	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
72 Traitement des eaux usées	Charges	72.060000 Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)	39 497.61	40 000	15 182.52	24 817.48	62%
		72.061000 Assainissement réseau secondaire sur domaine public communal	1 681 777.00	1 681 777	1 686 396.81	- 4 619.81	- 0%
		72.062000 Assainissement réseau secondaire sur domaine privé (25%)	5 805.00	5 805	5 805.00	0.00	0%
		72.063000 Station de pompage Citadelle	487.22	474	438.73	35.27	7%
		72.064000 Lac des Vernes	234 754.10	242 017	245 470.27	- 3 453.27	- 1%
	Total Charges		**2 319 973.98**	**2 344 660**	**2 315 299.33**	**29 360.67**	**1%**
	Recettes	72.060000 Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)	1 243 629.11	1 321 091	1 494 699.88	173 608.88	13%
		72.064000 Lac des Vernes	0.00	0	50 000.00	50 000.00	---%
	Total Recettes		**1 243 629.11**	**1 321 091**	**1 544 699.88**	**223 608.88**	**17%**
73 Gestion des déchets	Charges	73.010000 Gestion des déchets (entreprise communale)	4 248 993.50	4 418 769	4 483 609.70	- 64 840.70	- 1%
		73.011000 Meyrin Propre	12 503.89	17 539	13 893.18	3 645.82	21%
		73.015000 Ecopoints	193 541.60	204 744	204 082.64	661.36	0%
	Total Charges		**4 455 038.99**	**4 641 052**	**4 701 585.52**	**- 60 533.52**	**- 1%**
	Recettes	73.010000 Gestion des déchets (entreprise communale)	801 968.06	125 429	377 812.81	252 383.81	201%
	Total Recettes		**801 968.06**	**125 429**	**377 812.81**	**252 383.81**	**201%**
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	Charges	76.100000 Protection de l'air et du climat	12 004.72	69 000	606.15	68 393.85	99%
		76.101000 Mobilité douce - externe	195 585.14	137 048	198 567.10	- 61 519.10	- 45%
		76.101001 Mobilité douce - interne	107 648.67	110 323	102 782.72	7 540.28	7%
		76.901001 Cité de l'énergie	208 912.26	251 745	167 848.10	83 896.90	33%
		76.901002 Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité	394 883.81	657 212	479 720.62	177 491.38	27%
	Total Charges		**919 034.60**	**1 225 328**	**949 524.69**	**275 803.31**	**23%**
	Recettes	76.101000 Mobilité douce - externe	- 2 215.00	2 446	53 894.25	51 448.25	2 103%
		76.901001 Cité de l'énergie	0.00	15 000	0.00	- 15 000.00	- 100%
	Total Recettes		**- 2 215.00**	**17 446**	**53 894.25**	**36 448.25**	**209%**
77 Protection de l'environnement, autres	Charges	77.100000 Cimetières	431 035.33	430 545	529 609.03	- 99 064.03	- 23%
		77.100001 Cimetière Meyrin-Village	52 325.53	41 071	36 960.93	4 110.07	10%
		77.100002 Cimetière Feuillasse	31 099.33	48 275	45 811.13	2 463.87	5%
		77.101000 Crypte	7 049.89	11 794	11 490.21	303.79	3%
		77.901000 Système interne de gestion durable	256 875.06	583 429	375 954.16	207 474.84	36%
		77.901100 La Manivelle	75 000.00	75 000	75 000.00	0.00	0%
		77.902100 COMETE - Coopérative meyrinoise de transitoire écologique	123 276.80	120 000	120 000.00	0.00	0%
	Total Charges		**976 661.94**	**1 310 114**	**1 194 825.46**	**115 288.54**	**9%**
	Recettes	77.100000 Cimetières	16 319.98	0	14 109.00	14 109.00	---%
		77.100001 Cimetière Meyrin-Village	11 791.80	3 040	10 240.00	7 200.00	237%
		77.100002 Cimetière Feuillasse	54 573.35	50 000	41 490.30	- 8 509.70	- 17%
		77.101000 Crypte	0.00	0	120.00	120.00	---%
	Total Recettes		**82 685.13**	**53 040**	**65 959.30**	**12 919.30**	**24%**
79 Aménagement du territoire	Charges	79.000000 Aménagement du territoire	99 237.40	0	0.00	0.00	---%
	Total Charges		**99 237.40**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
85 Industrie, artisanat et commerce	Charges	85.000000 Affaires économiques	302 855.95	536 111	482 607.92	53 503.08	10%
		85.000100 Affaire économiques - manif. organisées par la Commune	96 770.11	124 568	98 416.67	26 151.33	21%
	Total Charges		**399 626.06**	**660 679**	**581 024.59**	**79 654.41**	**12%**
87 Combustibles et énergie	Recettes	87.101000 Redevance SIG	2 135 934.86	2 073 052	2 348 144.56	275 092.56	13%
	Total Recettes		**2 135 934.86**	**2 073 052**	**2 348 144.56**	**275 092.56**	**13%**
91 Impôts	Charges	91.000000 Impôts communaux généraux	9 717 844.14	4 283 269	4 112 565.34	170 703.66	4%
		91.001000 Taxe professionnelle communale	- 250 431.20	0	- 27 799.40	27 799.40	---%
		91.010000 Impôts spéciaux	6 025.51	0	- 1 385.97	1 385.97	---%
	Total Charges		**9 473 438.45**	**4 283 269**	**4 083 379.97**	**199 889.03**	**5%**
	Recettes	91.000000 Impôts communaux généraux	172 936 911.80	113 921 669	154 344 115.26	40 422 446.26	35%
		91.001000 Taxe professionnelle communale	2 681 332.46	23 938 931	1 537 104.08	- 22 401 826.92	- 94%
		91.010000 Impôts spéciaux	72 245.00	75 000	68 342.50	- 6 657.50	- 9%
	Total Recettes		**175 690 489.26**	**137 935 600**	**155 949 561.84**	**18 013 961.84**	**13%**
92 Conventions fiscales	Charges	92.000000 Compensation financière en faveur des communes frontalières	9 731 982.78	10 637 936	10 813 298.50	- 175 362.50	- 2%
	Total Charges		**9 731 982.78**	**10 637 936**	**10 813 298.50**	**- 175 362.50**	**- 2%**
93 Péréquation financière et compensation des charges	Charges	93.000000 Péréquation financière et compensation des charges	6 105 388.00	6 927 103	6 927 103.00	0.00	0%
	Total Charges		**6 105 388.00**	**6 927 103**	**6 927 103.00**	**0.00**	**0%**

COMPTE DE RESULAT - 8F - DOCUMENT DE LIAISON

2F + Désignation	C/R	8F + libellé	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
95 Parts aux recettes, autres	Recettes	95.000000 Parts aux recettes, autres, sans affectation	1 923.50	0	0.00	0.00	---%
	Total Recettes		**1 923.50**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
96 Administration de la fortune et de la dette	Charges	96.100000 Intérêts	593 554.04	596 049	595 054.62	994.38	0%
		96.300000 Biens-fonds du patrimoine financier	96 406.47	207 127	213 378.06	- 6 251.06	- 3%
		96.301001 Rte Meyrin/Rte L. Rendu - Abbe - P13114	1 513.80	1 514	1 513.80	0.20	0%
		96.301002 Av. Mategnin - Abbé - P13800	1 749.00	1 749	1 749.00	0.00	0%
		96.301003 Rte Prévessin - Stalder - P13163	6 382.50	3 498	3 498.00	0.00	0%
		96.301004 Tattes Prévessin (France) - P240	623.56	612	569.31	42.69	7%
		96.301101 Ateliers 1-5-3-7 - DHJ Immobilier + Iacovitti + L. P14669	549.27	549	549.27	- 0.27	- 0%
		96.301102 Vergers - Codha - P14557	- 9 039.14	49	48.00	1.00	2%
		96.301103 Vergers - Codha & Voisinage - P14558	- 9 039.14	49	48.00	1.00	2%
		96.301104 Vergers - Polygone - P14903	2 062.13	2 062	2 062.13	- 0.13	- 0%
		96.301105 Vergers - Equilibre - P14565 + P14566 + P14569	4 706.78	4 707	4 706.78	0.22	0%
		96.301106 Vergers - Cigue - P14886	1 657.13	1 657	1 657.13	- 0.13	- 0%
		96.301107 Vergers - Le Niton - P14905	7 389.90	7 390	7 389.90	0.10	0%
		96.301108 Vergers - Les Ailes - P14595	6 334.20	6 334	6 334.20	- 0.20	- 0%
		96.301109 Vergers - La Voie Lactée - P14985	8 438.37	8 760	8 116.55	643.45	7%
		96.301110 Vergers - FNM - P14869 + P14578 + P14919 + P14580	8 108.10	8 108	8 108.10	- 0.10	- 0%
		96.301111 Bournoud 18-20 - Coop. Bournoud - P14246	423.57	424	423.57	0.43	0%
		96.301112 Veyrot 39 - Pôle de Santé SA - P13280	5 090.40	5 090	5 090.40	- 0.40	- 0%
		96.301113 Riantbosson 5 - (Ex-Gonnet/vétérinaire) P13456	9 946.83	5 468	12 018.50	- 6 550.50	- 120%
		96.302002 1 Vaudagne - Meyrin roule + Maneco + Terragir - P14473	5 558.74	7 216	4 899.96	2 316.04	32%
		96.302003 Virginio-Malnati 7 - P13053	8 764.55	11 138	15 127.73	- 3 989.73	- 36%
		96.302004 Rte de Meyrin 282 - P10615	7 659.56	6 740	8 805.62	- 2 065.62	- 31%
		96.302005 Rte de Meyrin 284 - P13017+10613+10614	16 740.55	8 165	7 620.66	544.34	7%
		96.302006 Rte Meyrin 299 - P14011	33 834.34	27 061	34 717.26	- 7 656.26	- 28%
		96.302007 Ferme de la Planche - P14897	11 264.78	9 919	10 843.50	- 924.50	- 9%
		96.302102 Restaurant Auberge Communale - P13333	47 148.43	37 355	42 913.83	- 5 558.83	- 15%
		96.302201 PMV - Charges copropriété	23 347.79	32 222	37 489.98	- 5 267.98	- 16%
		96.302202 PMV - Exploitation parking	58 159.24	74 003	60 964.71	13 038.29	18%
		96.302290 Parkings des Arbères et des Vergers	45 058.48	42 985	45 954.22	- 2 969.22	- 7%
		96.302401 Cardinal-Journet 22 - P13112	8 784.01	10 430	22 442.80	- 12 012.80	- 115%
		96.302402 Ramée 8b - P12131	2 094.70	2 103	2 364.50	- 261.50	- 12%
		96.302403 Cardinal-Journet 32 - P12138	610.10	606	611.30	- 5.30	- 1%
		96.900000 Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	2 024.47	0	53 305.58	- 53 305.58	---%
		96.900001 Frais bancaires	26 832.56	30 792	34 289.55	- 3 497.55	- 11%
		96.900002 Frais bancaires TFM	1 711.14	2 379	163.69	2 215.31	93%
	Total Charges		**1 036 451.21**	**1 164 310**	**1 254 830.21**	**- 90 520.21**	**- 8%**
	Recettes	96.100000 Intérêts	714 985.50	433 629	719 314.96	285 685.96	66%
		96.300000 Biens-fonds du patrimoine financier	108 452.00	0	4 157.02	4 157.02	---%
		96.301001 Rte Meyrin/Rte L. Rendu - Abbe - P13114	268.00	804	1 046.00	242.00	30%
		96.301002 Av. Mategnin - Abbé - P13800	25.00	75	89.00	14.00	19%
		96.301003 Rte Prévessin - Stalder - P13163	505.00	505	553.00	48.00	10%
		96.301004 Tattes Prévessin (France) - P240	5 673.00	7 470	7 932.62	462.62	6%
		96.301101 Ateliers 1-5-3-7 - DHJ Immobilier + Iacovitti + L. P14669	31 767.50	32 591	32 591.00	0.00	0%
		96.301102 Vergers - Codha - P14557	227 813.00	227 813	243 304.00	15 491.00	7%
		96.301103 Vergers - Codha & Voisinage - P14558	227 813.00	227 813	243 304.00	15 491.00	7%
		96.301104 Vergers - Polygone - P14903	71 383.55	72 995	73 414.00	419.00	1%
		96.301105 Vergers - Equilibre - P14565 + P14566 + P14569	166 431.00	166 431	166 908.00	477.00	0%
		96.301106 Vergers - Cigue - P14886	59 322.00	59 322	59 266.00	- 56.00	- 0%
		96.301107 Vergers - Le Niton - P14905	261 585.00	261 585	263 085.00	1 500.00	1%
		96.301108 Vergers - Les Ailes - P14595	226 764.00	226 764	226 764.00	0.00	0%
		96.301109 Vergers - La Voie Lactée - P14985	38 033.08	37 016	44 845.36	7 829.36	21%
		96.301110 Vergers - FNM - P14869 + P14578 + P14919 + P14580	286 991.00	286 991	288 636.00	1 645.00	1%
		96.301111 Bournoud 18-20 - Coop. Bournoud - P14246	50 136.00	50 136	50 136.00	0.00	0%
		96.301112 Veyrot 39 - Pôle de Santé SA - P13280	153 016.00	153 758	153 496.00	- 262.00	- 0%
		96.301113 Riantbosson 5 - (Ex-Gonnet/vétérinaire) P13456	6 240.00	0	0.00	0.00	---%
		96.301114 Rte Meyrin 280 - Coop. Cité Derrière - P10616	0.00	37 581	0.00	- 37 581.00	- 100%
		96.301201 Cascade - P12629	0.00	0	470.00	470.00	---%
		96.302002 1 Vaudagne - Meyrin roule + Maneco + Terragir - P14473	12 000.00	12 000	12 000.01	0.01	0%
		96.302003 Virginio-Malnati 7 - P13053	14 400.00	14 400	14 400.00	0.00	0%
		96.302005 Rte de Meyrin 284 - P13017+10613+10614	7 200.00	7 200	7 200.00	0.00	0%
		96.302006 Rte Meyrin 299 - P14011	74 976.00	72 996	72 996.00	0.00	0%
		96.302007 Ferme de la Planche - P14897	36 000.00	36 000	36 000.00	0.00	0%
		96.302102 Restaurant Auberge Communale - P13333	84 000.00	96 000	84 000.00	- 12 000.00	- 13%
		96.302202 PMV - Exploitation parking	111 554.94	107 250	113 922.44	6 672.44	6%

COMPTE DE RESULAT - 8F - DOCUMENT DE LIAISON

2F + Désignation	C/R	8F + libellé	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	Recettes	96.302290 Parkings des Arbères et des Vergers	- 7 374.44	0	17 085.00	17 085.00	---%
		96.900000 Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	171 766.35	0	426.25	426.25	---%
	Total Recettes		**3 141 726.48**	**2 629 125**	**2 937 341.66**	**308 216.66**	**12%**
97 Redistributions	Recettes	97.100000 Redistributions liées à la taxe sur le CO2	33 762.35	33 762	0.00	- 33 762.00	- 100%
	Total Recettes		**33 762.35**	**33 762**	**0.00**	**- 33 762.00**	**- 100%**
		TOTAL CHARGES	**164 361 847.97**	**161 218 567**	**157 144 416.88**		
		TOTAL RECETTES	**198 913 673.92**	**159 723 087**	**179 988 858.88**		
		RESULTAT	**34 551 825.95**	**- 1 495 480**	**22 844 442.00**		

E. Compte de résultat - 8F/3N

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
01 Législatif et exécutif	01.100000 Conseil municipal et commissions	Charges	300 Autorités et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions En 2024, CM : 10 (2023 : 10), Bureau : 10 (2023 : 10), Commissions : 114 (2023 : 122), Chefs de groupe : 0 (2023 : 0), soit séances au total 134 (2023 : 142) - yc séances Fonds énergie et Fonds d'arts.	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions Selon réel 2023.	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions En 2025, CM : 11 (2024 : 10), Bureau : 10 (2024 : 10), Commissions : 111 (2024 : 114), Chefs de groupe : 2 (2024 : 0), soit séances au total 133 (2024 : 134) - yc séances Fonds énergie et Fonds d'arts. L'écart est lié au fait que le budget a été fait selon le réel 2023 - total des séances 142.	245 302.50	287 230	240 317.50	46 912.50	16%
			301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	2 173.85	2 220	2 423.30	- 203.30	- 9%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	1 649.41	0	- 275.93	275.93	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	64.95	0	795.15	- 795.15	---%
				Salaire du personnel Personnel procès-verbaliste (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Il y a eu moins d'heures pour les procès-verbalistes que budgétisées car moins de commissions.	Salaire du personnel Personnel procès-verbaliste (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel procès-verbaliste (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Il y a eu moins d'heures pour les procès-verbalistes que budgétisées car moins de commissions.	29 274.85	47 905	41 444.65	6 460.35	13%
			304 Allocations	Indemnités de fonctions Indemnités Président et CM net. Le montant prévu au budget était de CHF 250, en réel il a été payé à CHF 500.-.	Indemnités de fonctions Indemnité Président CHF 1'000, Indemnités CMNET 40 (CM et suppléants) * 250, soit CHF 10'000.	Indemnités de fonctions Indemnités président et CMNET.	20 625.00	11 000	11 000.00	0.00	0%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	1 032.00	1 087	940.90	146.10	13%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	108.20	158	96.05	61.95	39%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	10 227.25	14 884	9 084.50	5 799.50	39%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	61.15	89	54.40	34.60	39%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	168.75	204	172.90	31.10	15%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	472.40	488	486.60	1.40	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
01 Législatif et exécutif	01.100000 Conseil municipal et commissions	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	3 412.80	3 528	8 198.20	- 4 670.20	- 132%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	942.05	926	1 001.40	- 75.40	- 8%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	1 659.80	2 664	1 833.10	830.90	31%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	3 524.00	5 066	3 091.85	1 974.15	39%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	4.80	5	4.10	0.90	18%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeaux de fin de législature.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeaux de fin de législature.	0.00	3 000	570.23	2 429.77	81%
				Frais de formation des autorités Formation d'1 CM sur le positionnement et l'identité verbale.	Frais de formation des autorités Les CM ont la possibilité de s'inscrire à des formations liées à l'exercice de leur fonction. L'augmentation est liée au besoin de formations avec les activités mais aussi au niveau de la prise de parole en public et/ou de la communication non violente.	Frais de formation des autorités Pas de formation en 2025.	500.00	17 500	0.00	17 500.00	100%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Achat denrées alimentaires de consommation pour le CM et les commissions : boissons CHF 7'522, achat marmite de l'Escalade CHF 591.	Achat denrées alimentaires - consommation Selon réel 2023.	Achat denrées alimentaires - consommation Achats denrées alimentaires de consommation pour le CM et les commissions : boissons CHF 6'706 et marmite de l'escalade CHF 573.	8 113.51	7 009	7 279.38	- 270.38	- 4%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Impression flyers et affiches pour la journée portes ouvertes du CM.	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P	700.50	0	0.00	0.00	---%
				Publication FAO	Publication FAO Selon réel 2023.	Publication FAO	1 260.00	1 350	1 080.00	270.00	20%
			313 Prestations de services et honoraires	Droits d'auteurs	Droits d'auteurs Estimation - en lien avec production groupe lors de la cérémonie de remerciements des anciens CA et CM.	Droits d'auteurs	0.00	100	0.00	100.00	100%
				Honoraires	Honoraires Service d'aide au vote en ligne, smartvote.	Honoraires Service d'aide au vote en ligne, smartvote.	0.00	10 648	10 647.85	0.15	0%
				Honoraires/cachets prestations culturelles	Honoraires/cachets prestations culturelles Estimation pour cérémonie de remerciement des anciens CA et CM.	Honoraires/cachets prestations culturelles Défraiement arbitre, tournoi des élus. Pas de cérémonie de remerciement des anciens CA et CM.	0.00	2 000	200.00	1 800.00	90%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
01 Législatif et exécutif	01.100000 Conseil municipal et commissions	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Prestations de services des tiers - domaine restauration Repas CM CHF 32'946, repas commissions conjointes CHF 1'553, repas commissions élargies CHF 12'948, repas commissions simples CHF 14'354, portes ouvertes CHF 4'920. L'augmentation, par rapport au budget, est liée au prix du repas plus élevé.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Selon réel 2023. Et traiteur cérémonie remerciement CHF 10'000, une fois par législature (environ 90 personnes).	Prestations de services des tiers - domaine restauration Commisions élargies CHF 3'197, commissions CHF 23'307, repas CM 43'753, traiteur cérémonie remerciement CHF 7'912.	66 719.63	74 087	77 168.56	- 3 081.56	- 4%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage Ferme de la Golette.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	155.00	0	0.00	0.00	---%
			317 Dédommagements	Autres dédommagements Remboursements de frais de garde CHF 285, remboursement achats ordinateurs/tablettes (max CHF 600.-) CHF 0, cadeau fin de présidence CM CHF 350.	Autres dédommagements Remboursements de frais de garde, remboursement achats ordinateurs/tablettes (max CHF 600.-), selon budget 2024. Et achat de cadeau de la présidence aux CM	Autres dédommagements Remboursements de frais de garde CHF 2'497, remboursement achats ordinateurs/tablettes (max CHF 600.-) CHF 0, cadeau fin de présidence CM CHF 0.	635.00	2 853	3 097.00	- 244.00	- 9%
				Excursions, voyages scolaires et camps Sortie bureau du CM CHF 3'218, journée CM CHF 5'264, Voyage de législature CHF 23'862.	Excursions, voyages scolaires et camps Sortie bureau du CM (15*CHF 160) + 2 repas chefs de groupe (12*CHF 100) + journée CM (30*CHF 160). Selon budget 2024. Hors voyage de législature.	Excursions, voyages scolaires et camps Sortie annuelle CA et CM CHF 1'769, déplacements CM 2'536, excursions CM 2'698, repas des chefs de groupes CHF 930.	30 706.34	8 400	7 933.25	466.75	6%
			390 Approvisionnement en matériel et en marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Traiteur CLT. Repas commission "Citoyenneté participative et vie de quartier".	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises	855.00	0	0.00	0.00	---%
			398 Reports	Virements salaires Traiteur CLT. Repas commission "Citoyenneté participative et vie de quartier".	Virements salaires	Virements salaires	819.36	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**431 168.10**	**504 401**	**428 644.94**	**75 756.06**	**15%**
	01.101000 Vérification des comptes	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires fiduciaire Révision Ville de Meyrin.	Honoraires fiduciaire Révision Ville de Meyrin. Selon réel 2023.	Honoraires fiduciaire Révision Ville de Meyrin.	25 803.10	32 170	32 289.45	- 119.45	- 0%
		Total Charges					**25 803.10**	**32 170**	**32 289.45**	**- 119.45**	**- 0%**
	01.102000 Votations et élections	Charges	300 Autorités et commissions	Jetons de présence votations et élections Jetons de présence liés au local de vote pour 2024.	Jetons de présence votations et élections Jetons présence liés au local de vote selon réel 2020, année d'élections communales.	Jetons de présence votations et élections Jetons de présence liés au local de vote pour 2025.	1 800.00	2 800	2 967.45	- 167.45	- 6%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Café, croissants etc. Local de vote.	Achat denrées alimentaires - consommation Cafés - croissants local de vote selon réel 2020, année d'élections communales.	Achat denrées alimentaires - consommation Achats denrées alimentaires pour votation.	265.75	392	255.55	136.45	35%
				Imprimés, publications général Création et impression brochures de votations ; référendum Coeur de Cité et Manège de Meyrin CHF 10'549. Il s'agit du coût lié à la brochure de votations du 24 novembre 2024.	Imprimés, publications général Elections: affiches et brochures pour votation. Sur la base des estimations fournies par le Canton (courrier du 30.01.2024).	Imprimés, publications général Elections : affiches et brochures pour votations. Dépassement compensé par le disponible sur le compte 01.102000.313.00002.	10 872.95	24 118	34 234.65	- 10 116.65	- 42%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Divers achats pour votations ; gobelets, serviettes, etc.	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général	30.90	0	0.00	0.00	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Affichage	Affichage Elections communales: frais d'affichage facturés directement par le prestataire, sur la base des estimations fournies par le Canton (courrier du 30.01.2024).	Affichage Elections communales: frais d'affichage facturés directement par le prestataire.	0.00	8 820	2 587.90	6 232.10	71%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
01 Législatif et exécutif	01.102000 Votations et élections	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Etat de Genève Sous-traitance au Canton du contrôle signatures des votations 2024: initiatives 6'195 et référendums 2'371 CHF.	Etat de Genève Sous-traitance au Canton du contrôle signatures des votations 2025 (initiatives et référendums fédéraux), CHF 3'530 selon réel 2023. Et coût pour le dépouillement élections communales CHF 72'290, selon estimations fournies par le Canton (courrier du 30.01.2024).	Etat de Genève Sous-traitance au Canton du contrôle signatures des votations CHF 1'813 et coût pour le dépouillement élections communales CHF 73'400.	8 566.00	75 820	75 212.55	607.45	1%
				Frais courrier	Frais courrier Frais de courrier et de mise sous pli, relatifs à élection. Sur la base des estimations fournies par le Canton (courrier du 30.01.2024).	Frais courrier Frais de courrier et de mise sous pli, relatifs aux élections. Le disponible compense le dépassement sur le compte 01.102000.310.20000.	0.00	67 988	31 099.65	36 888.35	54%
				Honoraires appui administratif	Honoraires appui administratif	Honoraires appui administratif Distribution cahiers élections.	0.00	0	1 537.45	- 1 537.45	---%
		Total Charges					**21 535.60**	**179 938**	**147 895.20**	**32 042.80**	**18%**
	01.201000 Conseil administratif	Charges	300 Autorités et commissions	Prestations spéciales aux autorités Indemnités de fin de fonction selon l'art. 15b du RAC, yc charges sociales. Le montant minimum des indemnités de fin de fonction allouées aux magistrats communaux équivaut à 3 traitements mensuels bruts pour la 1ère législature, 4 traitements mensuels bruts pour 2 législatures, 5 traitements mensuels bruts à compter de la troisième législature. Le dernier traitement mensuel brut alloué sert de référence pour fixer le montant minimum des indemnités de fin de fonction.	Prestations spéciales aux autorités Indemnités de fin de fonction selon l'art. 15b du RAC.	Prestations spéciales aux autorités	147 131.05	98 629	100 073.34	- 1 444.34	- 1%
				Revenu déterminant autorités Revenu des CA (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Revenu déterminant autorités Revenu des CA (yc vie chère 1.4%).	Revenu déterminant autorités Revenu des CA (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	490 914.00	497 786	493 859.40	3 926.60	1%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	343.20	418	415.00	3.00	1%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	31 975.20	37 760	37 606.70	153.30	0%
				Cotisations patronales caisse de pension - CA Cotisations totales de 19% du salaire assuré.	Cotisations patronales caisse de pension - CA Cotisations totales de 19% du salaire assuré.	Cotisations patronales caisse de pension - CA Cotisations totales de 19% du salaire assuré.	60 993.00	61 753	61 358.40	394.60	1%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	194.40	236	235.10	0.90	0%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	2 216.45	3 091	2 811.15	279.85	9%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	6 317.70	6 318	6 317.70	0.30	0%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	12 099.05	14 748	14 787.15	- 39.15	- 0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
01 Législatif et exécutif	01.201000 Conseil administratif	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	11 192.40	13 419	13 357.30	61.70	0%
			309 Autres charges de personnel	Frais de formation des autorités Formation assessment de développement et coaching individualisés.	Frais de formation des autorités Frais de formation et séminaires des trois conseillers administratifs. L'augmentation est liée au besoin de formations avec les activités mais aussi au niveau de la prise de parole en public et/ou de la communication non violente.	Frais de formation des autorités Formation assessment de développement et coaching individualisés.	9 776.50	4 500	9 616.50	- 5 116.50	- 114%
				Frais représentation forfaitaire Montant forfaitaire de 5% du revenu total (yc forfait de représentation).	Frais représentation forfaitaire Montant forfaitaire de 5% du revenu total (yc forfait de représentation).	Frais représentation forfaitaire Montant forfaitaire de 5% du revenu total (yc forfait de représentation).	25 838.40	26 200	25 992.60	207.40	1%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de vêtements de travail	Acquisition de vêtements de travail	Acquisition de vêtements de travail Echarpes officielles pour les maires.	0.00	0	1 770.00	- 1 770.00	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Cotisations de membres actifs Cotisation UGV .	Cotisations de membres actifs Cotisation UVG, selon budget 2025. (poste de secrétaire, études Ecoplan, loyer et informatique).	Cotisations de membres actifs Cotisation UVG CHF 15'529 et cotisation Club diplomatique de Genève CHF 200.	9 783.00	15 529	15 729.00	- 200.00	- 1%
			317 Dédommagements	Frais de représentation Il s'agit des frais de représentation qui ne rentrent pas dans le forfait (accueil délégations, voyage des maires, ...).	Frais de représentation Il s'agit des frais de représentation qui ne rentrent pas dans le forfait (accueil délégations, voyage des maires, ...). Selon budget 2024.	Frais de représentation Il s'agit des frais de représentation qui ne rentrent pas dans le forfait (accueil délégations, voyage des maires, ...).	14 369.00	13 942	15 593.65	- 1 651.65	- 12%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des entreprises privées Il s'agit de la subvention pour les Amis de la fondation du GPHG.	Subvention à des entreprises privées Il s'agit de la subvention pour les Amis de la fondation du GPHG (fondation du grand prix d'horlogerie de Genève). Selon budget 2024.	Subvention à des entreprises privées Il s'agit de la subvention pour les Amis de la fondation du GPHG.	5 000.00	5 000	5 000.00	0.00	0%
				Subvention à des organisations privées à but non lucratif Il s'agit des subventions à disposition du CA : CHF 15'000 Genilem, CHF 10'000 Meyrin Durable, CHF 35'883 mécanisme Vergers, CHF 10'000 Mémoires de Meyrin, CHF 5'100 demandes ponctuelles, et nouvelle subvention : Terre des Hommes marches des entreprises CHF 10'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Il s'agit des subventions à disposition du CA : CHF 15'000 Genilem, CHF 10'000 Meyrin Durable, CHF 20'000 demandes ponctuelles, CHF 10'000 pour Mémoires de Meyrin. CHF 36'000 pour Mémoires de Meyrin (appartement musée), CHF 10'000 Terre des hommes pour les kms parcourus par les collaborateurs.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Il s'agit des subventions à disposition du CA : CHF 15'000 Genilem, CHF 5'000 Meyrin Durable, CHF 9'800 demandes ponctuelles, CHF 10'000 pour Mémoires de Meyrin. CHF 28'165 pour Mémoires de Meyrin (appartement musée), CHF 10'000 Terre des hommes pour les kms parcourus par les collaborateurs.	85 983.00	101 000	77 965.00	23 035.00	23%
		Total Charges					**914 126.35**	**900 329**	**882 487.99**	**17 841.01**	**2%**
	01.202000 Manifestations officielles	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Honoraire concernant la fête des 18 ans pour la préparation de la présentation du projet gagnant.	Honoraires	Honoraires	500.00	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**500.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
	01.202001 Manifestations officielles - Promotions civiques	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Prix du vainqueur du projet : 5'000- et achat de 13 bons cadeaux (cartes 20 ans -20 CHF).	Achat cadeaux Estimation selon moyenne 2022-2023.	Achat cadeaux Il s'agit des cadeaux offerts aux jeunes participant à la soirée des 18 ans.	5 260.00	3 179	1 145.00	2 034.00	64%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Réalisation des concepts supports graphiques et impression des flyers, affiches, cartes, invitations et étiquettes publipostage.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation selon moyenne 2022-2023.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Fête des 18 ans : impressions, publipostage, création graphisme, affiches et photographe.	8 795.75	7 886	6 419.80	1 466.20	19%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires audiovisuels Honoraires photographe.	Honoraires audiovisuels Selon réel 2023.	Honoraires audiovisuels Les honoraires photographe finalement payé via les lignes de la communication.	400.00	485	0.00	485.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
01 Législatif et exécutif	01.202001 Manifestations officielles - Promotions civiques	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Pas de dépenses en 2024.	Honoraires Honoraires pour l'animation de la soirée selon thème choisi. Selon budget 2024.	Honoraires Le dépassement est lié à l'organisation d'une performance de danse par l'association Children of the Moon non budgété.	0.00	6 200	7 050.00	- 850.00	- 14%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration Les dépenses se trouvent dans les natures 390 et 398 (imputations internes).	Prestations de services des tiers - domaine restauration Frais de traiteur pour la soirée. Selon budget 2024.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Frais de traiteur pour la soirée des 18 ans.	0.00	10 000	6 918.40	3 081.60	31%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Selon réel 2023.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	0.00	154	0.00	154.00	100%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériel de fête Pas de dépenses en 2024.	Location de matériel de fête Location de matériel selon le lieu de la soirée. Selon budget 2024.	Location de matériel de fête Pas de dépenses en 2025.	0.00	3 000	0.00	3 000.00	100%
			361 Dédommagements à des collectivités publiques	Dédommagements aux communes et aux fondations et groupements Rétrocession à la ville de Genève de CHF 20 par meyrinois fêtant ses 18 ans dans l'année. 274 jeunes concernés en 2024 selon les données transmises par l'Office cantonal de la population.	Dédommagements aux communes et aux fondations et groupements Rétrocession à la ville de Genève de CHF 20 par jeune meyrinois fêtant ses 18 ans dans l'année selon accord ACG. Selon réel 2023.	Dédommagements aux communes et aux fondations et groupements Rétrocession à la ville de Genève de CHF 20 par meyrinois fêtant ses 18 ans dans l'année. 324 jeunes concernés en 2025 selon les données transmises par l'Office cantonal de la population.	5 480.00	5 800	6 480.00	- 680.00	- 12%
			390 Approvisionnement en matériel et en marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et en marchandis Traiteur CLT. Le budget se trouve dans la nature 313.00200 "prestations de services de tiers - domaine restauration".	Imputations internes pour appro en matériel et en marchandis	Imputations internes pour appro en matériel et en marchandis	1 984.00	0	0.00	0.00	---%
			398 Reports	Virements salaires Traiteur CLT. Le budget se trouve dans la nature 313.00200 "prestations de services de tiers - domaine restauration".	Virements salaires	Virements salaires Traiteur CLT, fête des 18 ans.	3 464.10	0	407.44	- 407.44	---%
		Total Charges					**25 383.85**	**36 704**	**28 420.64**	**8 283.36**	**23%**
	01.202002 Manifestations officielles - Fête naturalisés	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	2 622.20	3 107	2 899.90	207.10	7%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	1 369.68	0	- 338.31	338.31	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	182.20	298	114.50	183.50	62%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	9.05	0	18.40	- 18.40	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	205.75	214	70.69	143.31	67%
				Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	0.00	0	2.15	- 2.15	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	69.50	212	210.25	1.75	1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
01 Législatif et exécutif	01.202002 Manifestations officielles - Fête naturalisés	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour trois collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	22.50	0	48.75	- 48.75	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 0.8 ETP (adjoint-e responsable de logistique et infrastructure évènementielle) et prorata 2 CDM (responsable accueil public et assistant-e technique et planificateur) votés en 2024. Effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (coordinateur-trice technique polyvalent) - voir tableau des nouveaux postes en annexe. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (coordinateur-trice technique polyvalent). 0.2 ETP dispo au 31.12.2025, engagement fait plus tard.	2 974.10	1 546	119.90	1 426.10	92%
				Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).Augmentation du taux d'activité d'une ressource pour pallier à absence longue durée et réaffectation partielle. Dispo au 31.12.2024 : 0.15 assistant-e de gestion, 0.1 régisseur spectacle, 0.8 chargé-e culturel (utilisé en CDD), 0.2 assistant-e administratif-ve.	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel	32 999.71	37 467	35 494.30	1 972.70	5%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	1 101.90	1 073	1 094.45	- 21.45	- 2%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	168.00	144	144.00	0.00	0%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	975.60	1 229	1 105.85	123.15	10%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	26.75	29	28.80	0.20	1%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	2 581.45	2 984	2 706.64	277.36	9%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	14.90	17	15.92	1.08	6%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	152.25	186	150.32	35.68	19%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	522.85	634	556.16	77.84	12%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
01 Législatif et exécutif	01.202002 Manifestations officielles - Fête naturalisés	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension - Artes Il s'agit de la LPP pour le personnel auxiliaire technique CLT. Taux de cotisation 8% à charge de l'employeur, 7% à charge de l'employé. Le budget se trouve sur le compte 32.900000.305.20101.	Cotisations patronales aux caisses de pension - Artes	Cotisations patronales aux caisses de pension - Artes	18.40	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	4 428.45	4 743	13 840.55	- 9 097.55	- 192%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	804.70	1 033	906.20	126.80	12%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	346.30	367	164.87	202.13	55%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	892.57	1 021	922.64	98.36	10%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	0.60	1	0.95	0.05	5%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	17.70	20	25.70	- 5.70	- 29%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	16.80	0	17.80	- 17.80	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires audiovisuels Photographe pour la soirée des nouveaux naturalisés.	Honoraires audiovisuels Honoraires photographe. Selon budget 2024.	Honoraires audiovisuels Honoraires de la photographe de la soirée.	700.00	862	650.00	212.00	25%
			390 Approvisionnement en matériel et en marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Traiteur CLT.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises La répartition sera faite aux comptes.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Traiteur CLT.	2 699.50	0	2 225.40	- 2 225.40	---%
			398 Reports	Virements salaires Traiteur + personnel d'accueil CLT.	Virements salaires La répartition sera faite aux comptes.	Virements salaires Traiteur CLT.	4 779.22	0	678.24	- 678.24	---%
		Total Charges					**60 702.63**	**57 187**	**63 875.02**	**- 6 688.02**	**- 12%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
01 Législatif et exécutif	01.202002 Manifestations officielles - Fête naturalisés	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	596.43	0	31.93	31.93	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	1 813.79	0	1 460.74	1 460.74	---%
	Total Recettes						**2 410.22**	**0**	**1 492.67**	**1 492.67**	**---%**
	01.202003 Manifestations officielles - Nvx habitants	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Création illustrations et impressions flyers.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation revue à la hausse au vu des réels.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions invitations et affiches.	3 764.20	2 688	1 166.45	1 521.55	57%
				Imprimés, publications général	Imprimés, publications général	Imprimés, publications général	208.65	0	0.00	0.00	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Prestations de services des tiers - domaine restauration Les dépenses se trouvent dans les natures 39 (traiteur CLT).	Prestations de services des tiers - domaine restauration Selon réel 2023.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Traiteur fête des nouveaux habitants.	0.00	1 467	1 352.65	114.35	8%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Pas de dépenses en 2024.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Selon budget 2024.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Mise sous pli nouveaux habitants.	0.00	132	265.90	- 133.90	- 101%
			390 Approvisionnement en matériel et en marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Traiteur CLT. Le dépassement est couvert par du non dépensé dans la nature 313.00200 "prestations de services de tiers - domaine restauration".	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Selon budget 2024.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises	959.50	500	554.00	- 54.00	- 11%
			398 Reports	Virements salaires Traiteur CLT. Le dépassement est couvert par du non dépensé dans la nature 313.00200 "prestations de services de tiers - domaine restauration".	Virements salaires Selon budget 2024.	Virements salaires Traiteur CLT.	651.05	375	192.82	182.18	49%
	Total Charges						**5 583.40**	**5 162**	**3 531.82**	**1 630.18**	**32%**
	01.202004 Manifestations officielles - Mérites	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	3 725.25	4 341	4 063.30	277.70	6%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	1 791.93	0	- 445.95	445.95	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	270.80	440	187.60	252.40	57%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	14.60	0	27.60	- 27.60	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
01 Législatif et exécutif	01.202004 Manifestations officielles - Mérites	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	348.28	373	259.18	113.82	31%
				Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	0.00	0	3.40	- 3.40	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	69.45	318	315.40	2.60	1%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour trois collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	33.75	0	75.00	- 75.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 0.8 ETP (adjoint-e responsable de logistique et infrastructure évènementielle) et prorata 2 CDM (responsable accueil public et assistant-e technique et planificateur) votés en 2024. Effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (coordinateur-trice technique polyvalent) - voir tableau des nouveaux postes en annexe. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (coordinateur-trice technique polyvalent). 0.2 ETP dispo au 31.12.2025, engagement fait plus tard.	4 862.30	2 319	179.80	2 139.20	92%
				Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Augmentation du taux d'activité d'une ressource pour pallier à absence longue durée et réaffectation partielle. Dispo au 31.12.2024 : 0.15 assistant-e de gestion, 0.1 régisseur spectacle, 0.8 chargé-e culturel (utilisé en CDD), 0.2 assistant-e administratif-ve.	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel	45 931.81	52 818	50 824.43	1 993.57	4%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	1 671.90	1 629	1 663.55	- 34.55	- 2%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	252.00	216	216.00	0.00	0%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	1 383.75	1 689	1 526.20	162.80	10%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	38.25	43	38.92	4.08	9%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	3 635.01	4 232	3 885.82	346.18	8%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	22.25	23	22.67	0.33	1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
01 Législatif et exécutif	01.202004 Manifestations officielles - Mérites	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	210.15	262	216.76	45.24	17%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	724.75	903	775.83	127.17	14%
				Cotisations patronales aux caisses de pension - Artes Il s'agit de la LPP pour le personnel auxiliaire technique CLT. Taux de cotisation 8% à charge de l'employeur, 7% à charge de l'employé. Le budget se trouve sur le compte 32.900000.305.20101.	Cotisations patronales aux caisses de pension - Artes	Cotisations patronales aux caisses de pension - Artes Il s'agit de la LPP pour le personnel auxiliaire technique CLT. Taux de cotisation 8% à charge de l'employeur, 7% à charge de l'employé. Le budget se trouve sur le compte 32.900000.305.20101.	121.50	0	56.55	- 56.55	---%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	6 292.75	6 551	19 709.15	- 13 158.15	- 201%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	1 130.95	1 423	1 256.66	166.34	12%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	474.80	597	252.76	344.24	58%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	1 252.84	1 442	1 325.82	116.18	8%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droit des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	8.70	10	9.60	0.40	4%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	26.40	32	41.59	- 9.59	- 30%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	25.20	0	25.50	- 25.50	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
01 Législatif et exécutif	01.202004 Manifestations officielles - Mérites	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Médailles. Budget sous-évalué.	Achat cadeaux Estimation achat de médailles et autres cadeaux, remis lors des manifestations organisées par le service des sports. Selon réel 2023.	Achat cadeaux Photos et gravures médailles Mérites.	4 345.95	2 794	250.85	2 543.15	91%
			313 Prestations de services et honoraires	Déplacements et transports de décors	Déplacements et transports de décors	Déplacements et transports de décors Déplacement de la photographe de la soirée. Budget sur 313.20007.	0.00	0	150.00	- 150.00	---%
				Honoraires audiovisuels - Communication et R&P Tournage et montage vidéo.	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P Honoraires, selon moyenne réel 2023 et 2024.	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P	2 369.40	1 610	0.00	1 610.00	100%
				Honoraires audiovisuels Photographe pour la soirée des mérites.	Honoraires audiovisuels Selon budget 2024.	Honoraires audiovisuels Honoraires de la photographe de la soirée.Le disponible compense le dépassement sur le 01.202004.313.00511.	850.00	862	600.00	262.00	30%
				Honoraires/cachets prestations culturelles Honoraires cie de danse meyrinoise pour animation soirée des mérites. Pas de budget en 2024 mais prévu en 2025.	Honoraires/cachets prestations culturelles Honoraires, selon réel 2024.	Honoraires/cachets prestations culturelles Pas de dépenses en 2025.	1 000.00	1 000	0.00	1 000.00	100%
			390 Approvisionnement en matériel et en marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Traiteur CLT.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Selon budget 2024.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Traiteur CLT.	3 835.70	2 107	3 336.60	- 1 229.60	- 58%
			398 Reports	Virements salaires Traiteur CLT.	Virements salaires Selon budget 2024.	Virements salaires Traiteur CLT.	4 338.88	4 407	942.00	3 465.00	79%
		Total Charges					**91 059.30**	**92 441**	**91 792.59**	**648.41**	**1%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	896.95	0	47.90	47.90	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	2 972.24	0	2 191.11	2 191.11	---%
		Total Recettes					**3 869.19**	**0**	**2 239.01**	**2 239.01**	**---%**
	01.201001 Conseil administratif - administration	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	0.00	3 092	911.95	2 180.05	71%
				Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	0.00	0	769.60	- 769.60	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1.2.ETP nouveau (assistant-e personnel-le du CA) - voir tableau des nouveaux postes en annexe.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1.2.ETP nouveau (assistant-e personnel-le du CA). 0.8 ETP vacants au 31.12.2025 et effet noria.	0.00	37 102	10 943.40	26 158.60	71%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
01 Législatif et exécutif	01.201001 Conseil administratif - administration	Charges	304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	0.00	2 844	711.00	2 133.00	75%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	0.00	30	8.75	21.25	71%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	0.00	2 845	830.85	2 014.15	71%
				Cotisations patronales - formation professionnelle	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	0.00	17	5.00	12.00	71%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	0.00	177	47.50	129.50	73%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	0.00	612	178.55	433.45	71%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	0.00	4 452	1 422.60	3 029.40	68%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	0.00	1 287	375.75	911.25	71%
				Cotisations patronales pour allocations familiales	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	0.00	968	282.75	685.25	71%
				Cotisations patronales prime assurance décès	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	0.00	12	0.00	12.00	100%
		Total Charges					**0.00**	**53 438**	**16 487.70**	**36 950.30**	**69%**
02 Services généraux	02.100000 Administration des finances et des contributions	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	121 911.20	135 249	124 182.85	11 066.15	8%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 5 021.43	0	- 15 166.32	15 166.32	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.100000 Administration des finances et des contributions	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires payées Paiement de 767 heures supplémentaires à cinq collaborateurs. Compensé par le non dépensé en 301.00000.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs.	39 387.90	0	38 603.85	- 38 603.85	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnité remplacement fonction supérieure.	156.80	0	274.40	- 274.40	---%
				Indemnités vacances	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de deux collaborateurs.	0.00	0	13 648.05	- 13 648.05	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	2 467.50	0	2 362.50	- 2 362.50	---%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	0.00	11 417	11 326.90	90.10	1%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour d'un collaborateur.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs.	1 250.00	0	2 500.00	- 2 500.00	---%
				Salaire du personnel Personnel affecté aux finances (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Dispo au 31.12.2024 : 1 CDD, utilisé en partie pendant l'année.	Salaire du personnel Personnel affecté aux finances (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel affecté aux finances (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Dispo au 31.12.2025 : 0.1 chef-fe comptable et 0.2 comptable. Un poste de chef-fe comptable était vacant durant l'année.	1 492 222.10	1 588 742	1 490 193.65	98 548.35	6%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	37 890.00	41 807	40 384.80	1 422.20	3%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	1 175.90	1 245	1 165.90	79.10	6%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	110 548.45	116 784	107 304.10	9 479.90	8%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Le budget se trouve sur le compte 02.201001.309.01000. Mise à jour du compte suite au changement de méthode.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	664.50	704	659.95	44.05	6%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	7 094.75	7 500	6 281.80	1 218.20	16%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	23 180.80	24 338	20 907.35	3 430.65	14%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.100000 Administration des finances et des contributions	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	210 116.40	218 439	593 636.20	- 375 197.20	- 172%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	45 393.55	48 626	41 386.65	7 239.35	15%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	1 433.15	8 626	673.55	7 952.45	92%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	38 268.45	39 987	37 491.50	2 495.50	6%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	164.40	164	158.40	5.60	3%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 18'123.65. Le budget total de CHF 15'536 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	0.00	0	500.00	- 500.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	168.00	0	168.00	- 168.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général Impression de 20 rapports aux comptes 2023 et 20 budgets 2024.	Imprimés, publications général Impression de 20 rapports aux comptes et 20 budgets. Estimation revue à la hausse en raison de la hausse des tarifs.	Imprimés, publications général Impression de 20 rapports aux comptes 2024 et 20 budgets 2025.	13 053.10	14 401	13 125.50	1 275.50	9%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais contentieux Dossiers traités en 2024 = 336 (2023 = 384). Principalement TPC avec 214 dossiers pour CHF 16'074, DSE-Restoscolaire avec 74 dossiers pour CHF 5'762, PEF avec 18 dossiers pour CHF 1'341, POL avec 14 dossiers pour CHF 591, le solde concerne AIN/DSE/GEB/PC/UTE avec 16 dossiers pour un total de CHF 922.	Frais contentieux Selon réel 2023.	Frais contentieux Dossiers traités en 2025 = 270 (2024 = 336). Principalement TPC avec 159 dossiers pour CHF 9'705, DSE-Restoscolaire avec 66 dossiers pour CHF 4'567, PEF avec 26 dossiers pour CHF 1'972, POL avec 4 dossiers pour CHF 361, le solde concerne AIN/DSE/GEB/PC/UTE avec 15 dossiers pour un total de CHF 1'601.	24 691.11	24 046	18 205.45	5 840.55	24%
				Levée fonds	Levée fonds Selon réel 2023.	Levée fonds	1 181.90	1 747	1 307.15	439.85	25%
		Total Charges					**2 167 398.53**	**2 283 822**	**2 551 282.18**	**- 267 460.18**	**- 12%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.100000 Administration des finances et des contributions	Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Facturations de salaires à des tiers Facturation des heures administratives (FIN) de la Commune pour la fondation piscine intercommunale de Pré-Bois.	Facturations de salaires à des tiers Facturation des heures administratives (FIN) de la Commune pour la fondation piscine intercommunale de Pré-Bois. Selon réel 2023.	Facturations de salaires à des tiers Facturation des heures administratives (FIN) de la Commune pour la fondation piscine intercommunale de Pré-Bois.	432.40	431	432.40	1.40	0%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	20 248.00	0	130 115.00	130 115.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	24 192.00	24 192.00	---%
				Remboursement contentieux 22 dossiers (2023 = 22).	Remboursement contentieux Selon réel 2023.	Remboursement contentieux 15 dossiers (2024 = 22).	3 950.83	2 411	1 653.29	- 757.71	- 31%
				Remboursement rappel CHF 10 facturés dès le 2ème rappel supprimés dès mai 2022. Nous continuons d'encaisser des recettes pour la période antérieure à la décision, yc années précédentes. Dossiers traités en 2023 = 9, en 2024 = 5.	Remboursement rappel Selon réel 2023.	Remboursement rappel	50.00	90	0.00	- 90.00	- 100%
		Total Recettes					**24 681.23**	**2 932**	**156 392.69**	**153 460.69**	**5 234%**
	02.201000 Secrétariat général	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Taxe redevance TV, radio, téléréseau Contribution radio-TV en fonction du chiffre d'affaires 2023 déclaré à la TVA.	Taxe redevance TV, radio, téléréseau Selon réel 2023.	Taxe redevance TV, radio, téléréseau Contribution radio-TV en fonction du chiffre d'affaires 2024 déclaré à la TVA.	885.00	885	810.00	75.00	8%
			361 Dédommagements à des collectivités publiques	Cotisation à l'ACG Le calcul sur la base OCSAT a été fait sur 26'891 habitants à CHF 4.5 pour 2023 (nb habitants au 31.12.2023) . Budget estimé sur 26'891 habitants.	Cotisation à l'ACG Estimation basée sur 28'495 habitants au 31.12.2024 à CHF 4.50.	Cotisation à l'ACG Calcul selon OCSTAT, nb d'habitants au 31.12.2024 = 27'000 à CHF 4.50.Budget estimé sur 28'495 habitants.	120 919.50	128 227	121 500.00	6 727.00	5%
		Total Charges					**121 804.50**	**129 112**	**122 310.00**	**6 802.00**	**5%**
	02.201001 Administration générale	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	57 459.20	81 369	69 151.50	12 217.50	15%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 18 445.94	0	- 6 723.38	6 723.38	---%
				Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur.	0.00	0	519.75	- 519.75	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure	3 546.20	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités vacances	Indemnités vacances	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	0.00	0	29.25	- 29.25	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201001 Administration générale	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Selon moyenne des réels.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	9 731.25	35 000	8 703.75	26 296.25	75%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Prise en charge des charges sociales pour la prise en charge CAP des employés ayant quitté la Ville avant le mois de mai 2025.	0.00	0	5 205.75	- 5 205.75	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Budget sur le compte 301.00000.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 0.8 ETP nouveau (gestionnaire administratif-ve) - voir tableau des nouveaux postes en annexe.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 0.8 ETP nouveau (gestionnaire administratif-ve). 0.8 ETP vacant au 31.12.2025.	6 339.25	57 791	0.00	57 791.00	100%
				Salaire du personnel Personnel affecté au secrétariat général (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Le budget des 3 stagiaires et d'un-e apprenti-e n'a pas été utilisé. Le poste d'ex SGA transformé en responsable SCI, n'a été repourvu qu'au mois de septembre. Dispo au 31.12.2024 : 1 Responsable de projet occupé partiellement en CDD.	Salaire du personnel Personnel affecté au secrétariat général. Réaffectation de ressources. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel affecté au secrétariat général (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Le budget des 3 stagiaires et d'un-e apprenti-e n'a pas été utilisé. Dispo au 31.12.2025 : 0.8 gestionnaire administratif-ve et 0.5 responsable de projets.	742 878.20	1 053 099	901 771.85	151 327.15	14%
				Arrondi sur salaire	Arrondi sur salaire Différence d'arrondi budget.	Arrondi sur salaire	0.00	6 378	0.00	6 378.00	100%
			303 Travailleurs temporaires	Travailleurs indépendants nécessitant un décompte AVS	Travailleurs indépendants nécessitant un décompte AVS	Travailleurs indépendants nécessitant un décompte AVS Mandat de traduction, compensé par le non dépensé sur 02.201001.313.20005.	0.00	0	200.00	- 200.00	---%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	23 085.90	34 081	27 136.80	6 944.20	20%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	590.90	857	726.70	130.30	15%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	54 765.15	79 933	67 276.50	12 656.50	16%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	334.30	486	411.15	74.85	15%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	3 929.10	5 487	4 171.30	1 315.70	24%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA	685.90	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	10 190.65	15 955	12 802.50	3 152.50	20%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201001 Administration générale	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16% et rattrapage CAP. Yc rattrapage CAP pour 13ème salaire (CHF 9'886'990).	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	10 069 581.60	115 242	- 9 525 758.10	9 641 000.10	8 366%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	20 113.35	29 163	24 753.70	4 409.30	15%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	2 227.50	7 306	5 253.75	2 052.25	28%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	19 244.75	27 594	23 353.65	4 240.35	15%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	65.80	96	78.80	17.20	18%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Budget centralisé : cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances. Les réels passent dans les fonctions concernées. Selon réel 2023.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 18'123.65. Le budget total de CHF 15'536 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	1 781.15	15 356	8 523.65	6 832.35	44%
				Autres charges de personnel - Fêtes du personnel Soirée boulodrome CHF 1'729, visites découvertes à midi CHF 295, Soirée du personnel CHF 63'798 - l'écart est lié au prestataire de son et lumières qui n'était pas prévu, Raclette de fin d'année (une partie se trouve sur le 390.00000) et fête de l'escalade CHF 1'942.	Autres charges de personnel - Fêtes du personnel Soirée boulodrome CHF 1'600, visites découvertes à midi (4 par année à CHF 200) CHF 800, Soirée du personnel (estimation pour 300 personnes) CHF 52'600.	Autres charges de personnel - Fêtes du personnel Soirée boulodrome CHF 2'300, visites découvertes à midi CHF 83, soirée du personnel CHF 72'680, raclette de fin d'année CHF 1'317 et fête de l'escalade CHF 169. Le dépassement est lié au choix du lieu et du nombre de personnes. Validation CA le 06.05.2025.	67 764.48	55 000	76 548.49	- 21 548.49	- 39%
				Autres charges de personnel - général Frais de casiers judiciaires pour les collaborateurs en place.	Autres charges de personnel - général	Autres charges de personnel - général Frais de casiers judiciaires pour les collaborateurs en place.	135.00	0	67.00	- 67.00	---%
				Cafétéria Mise à disposition pour le personnel de la mairie, AOE, EVEs, SPO, SEM, CLT de café, thés, sirop, sucre, lait.	Cafétéria Selon réel 2023.	Cafétéria Mise à disposition pour le personnel de la mairie, AOE, EVEs, SPO, SEM, CLT de café, thés, sirop, sucre, lait.	37 324.94	32 641	40 743.10	- 8 102.10	- 25%
				Contrôles médicaux - engagement Visites médicales de membres du personnel rattachés à la PEF.	Contrôles médicaux - engagement Selon budget 2024.	Contrôles médicaux - engagement Visites médicales de membres du personnel rattachés à la PEF.	587.15	1 500	442.15	1 057.85	71%
				Contrôles médicaux - obligatoires Visites médicales obligatoires liées à l'activité.	Contrôles médicaux - obligatoires Selon budget 2024.	Contrôles médicaux - obligatoires Visites médicales obligatoires liées à l'activité.	856.50	1 200	290.00	910.00	76%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201001 Administration générale	Charges	309 Autres charges de personnel	Frais de formation du personnel Budget centralisé : Séminaire direction élargie : CHF 22'703. Formation professionnelle : CHF 370'181. Ateliers de prévention du harcèlement et discrimination : 65'400. Le dépassement est dû à des frais de formations plus importants et la mise en place de formation suite aux recommandations la Cour des Comptes.	Frais de formation du personnel Budget centralisé, correspond à 0.7% de la masse salariale, soit 71'394'231 (natures 301, 304 et 305).	Frais de formation du personnel Budget centralisé : Séminaire direction élargie : CHF 3'571. Formation professionnelle : CHF 464'555. Ateliers de prévention du harcèlement et discrimination : 5'946.	521 981.87	499 721	474 070.51	25 650.49	5%
				Indemnités téléphone Le dépassement est en partie lié à 4 participations à l'achat de téléphone.	Indemnités téléphone Tft des budgets des natures 309.90112. Indemnités CHF 20/mois pour l'utilisation professionnelle du natel privé.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	2 207.05	168 000	228.00	167 772.00	100%
				Médecin conseil Il s'agit de frais de médecin conseil. Pas budgétisé.	Médecin conseil Appel au médecin du travail CHF 1'000.	Médecin conseil Appels au médecin du travail.	1 682.65	1 000	10 850.00	- 9 850.00	- 985%
				Prise en charge psychosociale Accompagnements individuels ou d'équipes en lien avec des situations difficiles.	Prise en charge psychosociale Estimations revues à la hausse selon réel de 2024.	Prise en charge psychosociale	9 781.70	15 000	9 567.25	5 432.75	36%
				Recrutement du personnel Budget centralisé : annonces recherches emplois CHF 45'054, certificats bonne vie mœurs et casiers judiciaires CHF 2'172, honoraires CHF 18'885 (responsable SCI et technicien SI), participation à la Ville de Genève pour la gestion administrative du recrutement des APM CHF 1'500.	Recrutement du personnel Selon budget 2024.	Recrutement du personnel Budget centralisé : annonces recherches emplois CHF 49'989, certificats bonne vie mœurs et casiers judiciaires CHF 3'452, honoraires CHF 105'019 (engagements SI, environnement et police), participation à la Ville de Genève pour la gestion administrative du recrutement des APM CHF 1'500.	67 611.17	129 105	159 876.15	- 30 771.15	- 24%
				Frais médicaux	Frais médicaux	Frais médicaux	0.00	0	875.00	- 875.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Cadeaux durables pour les visites de délégations venant de l'étranger et décès anciens collaborateurs ou proches de collaborateurs CHF 4'565, dons en lien avec décès d'anciens collaborateurs ou proches de collaborateurs CHF 1'250.	Achat cadeaux Cadeaux durables pour les visites de délégations venant de l'étranger et décès anciens collaborateurs ou proches de collaborateurs. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Achat cadeaux Cadeaux durables pour les visites de délégations venant de l'étranger CHF 1'262 et dons en lien avec décès anciens collaborateurs/trices ou proches de collaborateurs/trices CHF 1'990.	5 815.39	3 880	3 251.90	628.10	16%
				Achat denrées alimentaires - consommation Achats denrées alimentaires pour collation atelier théâtre adolescents CHF 72.	Achat denrées alimentaires - consommation	Achat denrées alimentaires - consommation	89.05	0	70.30	- 70.30	---%
				Achat journaux et magazine Abonnements pour Galledia, "Forum Sécurité" CHF 82, Tribune de Genève CHF 3'246, Le Courrier CHF 1'370, Le Matin CHF 120, Le Temps CHF 517, Meyrin à tous les points de vue CHF 9'433, PRINT CHF 114, Werk, bauen + wohnen CHF 220, divers abonnements annuels CHF 2'007, diverses Newsletter CHF 726. Dépassement lié à une légère augmentation de certains abonnements ainsi qu'à de nouveaux abonnements.	Achat journaux et magazine Estimations revues à la hausse selon réels.	Achat journaux et magazine Abonnements : Bilan CHF 19, la Revue de l'urbanisme CHF 240, la Tribune CHF 1'694, le Courrier CHF 1'828, le Temps CHF 1'142, Meyrin à tous les points de vue CHF 13'878, Weka CHF 359, Werk,bauen + wohnen CHF 261, divers 2'062.	18 434.83	19 000	21 883.80	- 2 883.80	- 15%
				Achat livres et littérature spécialisée Pas de dépenses en 2024.	Achat livres et littérature spécialisée Selon budget 2024.	Achat livres et littérature spécialisée	0.00	584	293.60	290.40	50%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201001 Administration générale	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Annonces de presse Frais d'annonces de presse liés aux décès d'anciens collaborateurs/trices, anciens CM ou proches de collaborateurs/trices.	Annonces de presse Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Annonces de presse Frais d'annonces de presse liés aux décès d'anciens collaborateurs/trices, anciens CM ou proches de collaborateurs/trices.	5 379.85	3 650	1 447.95	2 202.05	60%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Achats de mouchoirs CHF 18.	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Petit matériel.	18.00	0	114.20	- 114.20	---%
				Matériel et fourniture de bureau Economat centralisé - achats en fonction des demandes.	Matériel et fourniture de bureau Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de bureau Economat centralisé - achats en fonction des demandes.	34 183.73	48 000	36 755.92	11 244.08	23%
			313 Prestations de services et honoraires	Assurance construction non activée Ecart lié à l'ajustement de la prime 2024 basé sur le montant total des travaux pour l'année 2024.	Assurance construction non activée Adapté à la moyenne 2022-2023.	Assurance construction non activée	4 759.40	3 218	4 370.50	- 1 152.50	- 36%
				Assurance RC - entreprise Prime 2024 : 56'878 + ajustement de la prime 2023 : CHF 708. La prime 2024 est une estimation selon le nombre d'habitants au 31.12.2024 basé sur la prévision de la population 2024 - 2034 évalué à 27'000 habitants.	Assurance RC - entreprise Selon réel 2023. Et estimation nouvelle RC dirigeants CHF 15'000.	Assurance RC - entreprise Prime 2025 CHF 54'484, ajustement prime 2024 CHF 405, estimation ajustement prime 2025 basée sur le nombre d'habitants au 31.12.2025 selon prévisions de la population 2025-2035 (27'416 habitants) CHF 3'149. Nouvelle prime RC dirigeants prévue au BU2025 CHF 15'000 non souscrite en 2025.	57 586.22	71 371	58 038.07	13 332.93	19%
				Cap - frais de gestion Frais de gestion cap.	Cap - frais de gestion Selon réel 2023.	Cap - frais de gestion Frais de gestion cap.	9 219.65	9 581	11 788.70	- 2 207.70	- 23%
				Confédération Le budget comprend 6 postes de civilistes à 100% sur 12 mois. En réel, nous avons eu : 1 civiliste sur 1.5 mois, 1 sur 2.5 mois, 1 sur 3 mois, 1 sur 7 mois, 1 sur 11.5 mois.	Confédération Indemnités des civilistes (6 civilistes à 100% sur 12 mois). Selon budget 2024.	Confédération Le budget comprend 6 postes de civilistes à 100% sur 12 mois. En réel, nous avons eu : 1 civiliste sur 0.5 mois, 2 sur 1.5 mois, 1 sur 2 mois, 1 sur 4.5 mois, 1 sur 9 mois.	38 040.20	73 000	31 291.90	41 708.10	57%
				Cotisations de membres actifs L'écart négatif de CHF 3'812 par rapport au réel 2023 s'explique par de nouvelles cotisations pour CHF 8'488, des cotisations plus élevées qu'en 2023 pour CHF 4'736, compensées par des cotisations non reconduites en 2024 pour CHF 9'036, et des cotisations moins élevés pour CHF 138.	Cotisations de membres actifs Selon réel 2023 + cotisation réseau senior Genève CHF 2'000.	Cotisations de membres actifs L'écart négatif de CHF 3'112 par rapport au réel 2024 s'explique par de nouvelles cotisations pour CHF 12'973, des cotisations plus élevées qu'en 2024 pour CHF 1'344, compensées par des cotisations non reconduites en 2025 pour CHF 11'086 et des cotisations moins élevées pour CHF 1'318, et une cotisation 2024-2025 payées en 2025 pour CHF 1'200.	99 371.69	97 681	102 843.84	- 5 162.84	- 5%
				Droits d'auteurs	Droits d'auteurs Selon réel 2023.	Droits d'auteurs Redevances pour les copies 2025 CHF 1'002 et redevances supplémentaires pour 2025 CHF 92.	1 002.40	1 001	1 094.75	- 93.75	- 9%
				Frais courrier Frais de part centralisés pour toute l'administration. Dépassement lié à une augmentation des divers frais postaux.	Frais courrier Budget centralisé : frais de port pour toute l'administration, selon réel 2023 CHF 79'727 + tft du compte "TFM/Administration" 32.201102.313.00002 CHF 450 + tft du compte "TFM/Communication" 32.201105.313.00002 CHF 6'81, envois programmes de saison, diminution selon réels 2023.	Frais courrier Frais de port centralisés pour toute l'administration. Budget 2026 ajusté à la hausse des réels.	113 624.55	86 358	96 949.90	- 10 591.90	- 12%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201001 Administration générale	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires appui administratif	Honoraires appui administratif Verbaliste pour les séances de l'administration avec des partenaires externes. Personnes sur appel (portage par l'OSEO : œuvre suisse d'entraide ouvrière par exemple). Selon budget 2024.	Honoraires appui administratif Une partie du non dépensé est compensé par le dépassement sur le 02.201001.303.00000 CHF 200.	0.00	1 500	129.66	1 370.34	91%
				Honoraires d'avocats, notaires Les frais ont été relativement élevés en 2024. Cela s'explique par un recours plus important auprès d'avocats pour des dossiers tels que : FIN (revue des CGA, AIMP, TVA et TPC) CHF 28'435, litiges fournisseurs CHF 44'757, mise à jour des contrats (conventions agricoles, fondation casino meyrin, fonds d'art) CHF 51'236, révision de la gouvernance CHF 21'063, RH CHF 109'898, Autres avis juridiques CHF 11'146. Le dépassement est partiellement compensé par le 02.201001.313.20000 et le 02.201001.313.20004. Annonce CA/CM du 15.10.2024.	Honoraires d'avocats, notaires Estimation revue à la hausse, selon réels. Des dossiers expliquant la hausse des dernières sont encore en cours. Et tft du 02.201001.312.20000 de CHF 60'000 pour FIN (TVA-SCI Finances- aimp-revue des contrats Culture -TPC).	Honoraires d'avocats, notaires FIN (revue des CGA, AIMP, TVA et TPC) CHF 14'785, litiges fournisseurs CHF 29'011, mise à jour des contrats (conventions agricoles, fondation casino meyrin) CHF 33'198, révision de la gouvernance CHF 0, RH CHF 122'956, ENV réglement et taxes déchets CHF 15'345 et autres avis juridiques CHF 11'578.	266 536.65	250 000	226 871.75	23 128.25	9%
				Honoraires Budget centralisé : FIN CHF 6'853 TFT CHF 44'757 sous 02.201001.313.20000 (TVA - SCI financiers - frais courtage-appels offres - TPC) + SCI métiers CHF 28'398 + gouvernance CHF 210'675 (dont PEF CHF 80'855, GEB CHF 16'215, ENV CHF 74'526, DSE CHF 39'079), enquête administrative CHF 12'450, enquête satisfaction CHF 26'130, éco plan CHF 2'714. Le dépassement est en grande partie lié aux honoraires liées à la première étape de la révision de la gouvernance de l'administration mise en vigueur le 1er août 2023, la réorganisation des services de la culture, de la petite enfance et de l'environnement. Il inclut également les honoraires liés à la sortie de crise de la SEM. Annonce CA/CM du 15.10.2024.	Honoraires Budget centralisé : FIN CHF 40'000 tft de CHF 60'000 vers 02.201001.313.20001 (Frais courtage - aimp) + continuité des réflexions gouvernance des services ENV, PEF, ex-DSE et AIN, GEB CHF 135'000 + séminaire CA-direction élargie CHF 15'000 + SCI métiers CHF 25'000 (diminué de moitié avec l'arrivée du nouveau responsable SCI).	Honoraires Budget centralisé : FIN CHF 16'492 (frais de courtage CHF 12'060 et procédure AIMP - Noël des Ainés CHF 4'432) + gouvernance CHF 101'452 (PEF CHF 21'180, GEB CHF 31'620, ENV CHF 1'701, SEM CHF 61'240, SCOS CHF -14'289 - CHF 11'321 honoraires 2025 et CHF -25'610 erreur sur transitoire 2024), + accompagnement AIMP SI CHF 39'997. Séminaire CA-direction élargie CHF 0, SCI métiers CHF 0.	291 180.88	215 000	158 751.37	56 248.63	26%
				Impôt à la source Impôt à la source des artistes.	Impôt à la source	Impôt à la source	3 645.00	0	4 648.51	- 4 648.51	---%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration Midis ensemble/démarche collective CHF 0 + 1 séminaire budget CHF 2'571 + direction élargie CHF 0, séminaire PEF CHF 1'167.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Midis ensembles démarche collective CHF 1'214, séminaire budget CHF 3'069, selon réel 2023. Estimation CHF 1'000 pour la direction élargie (petits-déjeuners collectifs).	Prestations de services des tiers - domaine restauration Midis ensembles démarche collective CHF 421, séminaire budget CHF 2'633, petits-déjeuners direction élargie CHF 36, petits-déjeuners "futurs en tout genres" CHF 41.	3 738.12	5 283	3 130.53	2 152.47	41%
				TVA part non récupérable TVA sur la refacturation du personnel, la location du matériel des manifestations, les frais de rappel, location de la grande salle du TFM, vente énergie solaire et divers. Utilisation des taux forfaitaires différents pour chaque type de recette.	TVA part non récupérable TVA recalculée en fonction des recettes de la fonction 02.	TVA part non récupérable TVA sur la refacturation du personnel, la location du matériel des manifestations, les frais de rappel, location de la grande salle du TFM, vente énergie solaire et divers. Utilisation des taux forfaitaires différents pour chaque type de recette.	24 630.72	17 621	25 054.61	- 7 433.61	- 42%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Autres loyers et frais d'utilisation Location case postale.	Autres loyers et frais d'utilisation Location case postale.	Autres loyers et frais d'utilisation Location 2 cases postales (en 2024 celle de la CLT a été comptabilisée en 02.201001.313.0002).	110.00	120	220.00	- 100.00	- 83%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201001 Administration générale	Charges	317 Dédommagements	Frais de déplacement Frais de déplacement pour toute l'administration.	Frais de déplacement Budget centralisé : remboursement de frais basé sur le réel 2023 CHF 6'099 + Tft du compte "TFM/Programmation" 32.201104.317.00000 CHF 7'334.	Frais de déplacement Frais de déplacement pour toute l'administration.	7 527.26	13 433	8 633.75	4 799.25	36%
				Frais de repas et logement Frais de repas et logement. Le dépassement est compensé par le non-dépensé du 02.201001.317.00000 - frais déplacement.	Frais de repas et logement Budget centralisé. Frais de repas et logement. Le montant admis pour les frais de repas est plus élevé, en lien avec l'augmentation des prix des restaurants selon réel 2023 CHF 13'452 + tft du compte TFM/Programmation 32.201104.317.00000 CHF 11'958.	Frais de repas et logement Frais de repas et logement pour toute l'administration. Le dépassement est en partie lié à un apéritif dinatoire entre le CA et le personnel, en mai 2025.	16 147.89	25 410	35 772.54	- 10 362.54	- 41%
				Frais de représentation Frais de représentation. Le dépassement est compensé par le non-dépensé du 02.201001.317.00000 - frais de déplacement.	Frais de représentation Budget centralisé : remboursement de frais basé sur le réel 2023 CHF 8'181 + tft du compte "TFM/Programmation" 32.201104.317.00000 CHF 129.	Frais de représentation Frais de représentation. Une partie du dépassement est compensé par le compte 02.201001.426.00000 pour l'accueil de l'association des secrétaires généraux et une partie par le compte 02.201001.317.00000.	10 872.15	8 310	14 337.75	- 6 027.75	- 73%
			318 Dépréciations sur créances	Pertes effectives sur créances - autres Hors ADB: DSE/RS 36 dossiers pour CHF 7'759, DSE 1 dossier CHF 1'126, ENV 1 dossier pour CHF 350.	Pertes effectives sur créances - autres	Pertes effectives sur créances - autres Hors ADB : DSE/RS 49 dossiers CHF 11'373, PEF 1 dossier CHF 254, GEB 1dossier CHF 300, POL 2 dossiers CHF 1'730.	9 235.00	0	13 657.15	- 13 657.15	---%
				Pertes effectives sur créances ADB: DSE/RS 20 dossiers pour CHF 23'011, ENV 5 dossiers pour CHF 1'520, FIN/TPC 1 dossier pour CHF 100, GEB 1 dossier pour CHF 300, PEF 4 dossiers pour CHF 2'748, POL 8 dossiers pour CHF 1'500.	Pertes effectives sur créances Pas budgétisé.	Pertes effectives sur créances ADB : DSE 15 dossiers CHF 18'618, PEF 3 dossiers CHF 4'592, POL 1 dossier CHF 200.	29 179.71	0	23 409.77	- 23 409.77	---%
				Réévaluations sur créances Réévaluation des débiteurs. Excepté TPC.	Réévaluations sur créances Pas budgétisé.	Réévaluations sur créances Réévaluation des débiteurs (principalement débiteurs Vergers, ajustement de la provision de 10% à 100%), exceptés TPC. Extourne de la provision de 2023 pour la réclamation de la facturation des déchets aux micro-entreprises de 2019 à 2023, fin du délai de réclamation CHF 124'357.	179 868.99	0	329 640.11	- 329 640.11	---%
			319 Diverses charges d'exploitation	Autres charges d'exploitation Indemnité de procédure.	Autres charges d'exploitation	Autres charges d'exploitation Régularisation d'une ancienne facture Mobility.	500.00	0	1 713.50	- 1 713.50	---%
				Sinistres RC Entreprise 1 sinistre non couvert CHF 1'069; 1 franchise CHF 1'000; 1 sinistre inférieur à la franchise CHF 520.	Sinistres RC Entreprise Pas budgétisé.	Sinistres RC Entreprise 1 sinistre inférieur à la franchise CHF 240.	2 588.47	0	240.00	- 240.00	---%
			344 Dépréciations, immobilisations PF	Dépréciations de prêts PF Perte sur débiteurs prêts DSE.	Dépréciations de prêts PF Pas budgétisé.	Dépréciations de prêts PF Perte sur débiteurs prêts Scos.	1 100.00	0	386.60	- 386.60	---%
			349 Différentes charges financières	Autres charges financières	Autres charges financières	Autres charges financières Impôt anticipé de 2021, montant perdu (déclaration faite en dehors des délais).	0.00	0	13 475.35	- 13 475.35	---%
			390 Approvisionnement en matériel et en marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Colloque DSE CHF 63, atelier "Personnalité et comportements" CHF 72, journée de service RH CHF 281 et raclette de fin d'année CHF 1'277. Couvert partiellement par du non dépensé dans le compte 02.201001.313.00200.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Traiteur CLT.	1 693.00	0	60.00	- 60.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201001 Administration générale	Charges	398 Reports	Virements salaires Atelier "Personnalité et comportements" CHF 365, journée de service RH CHF 228 et workshop interservices CHF 402. Couvert partiellement par du non dépensé dans le compte 02.201001.313.00200.	Virements salaires	Virements salaires Traiteur CLT.	995.29	0	239.73	- 239.73	---%
Total Charges							**12 955 110.81**	**3 422 361**	**- 6 368 285.47**	**9 790 646.47**	**286%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Commissions perceptions impôt source Commission de perception impôt à la source 2% des retenues brutes.	Commissions perceptions impôt source Commission de perception de l'impôt à la source 2% des retenues brutes. Basé sur réel 2023 (yc fonction 32.201106).	Commissions perceptions impôt source Commission de perception impôt à la source 2% des retenues brutes.	29 552.03	26 953	29 534.56	2 581.56	10%
				Facturations de salaires à des tiers Refacturation de salaires à la fondation Nouveau Meyrin et à la fondation du Casino.	Facturations de salaires à des tiers Refacturation de salaires à la fondation Nouveau Meyrin et à la fondation du Casino.	Facturations de salaires à des tiers Refacturation de salaires à la fondation Nouveau Meyrin et à la fondation du Casino.	347 731.65	242 381	346 501.20	104 120.20	43%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	94.60	0	0.00	0.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	378.25	0	0.00	0.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé des indemnités journalières perçues APG, maternité, accident, maladie. Adapté au réel 2023.	Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	391.20	1 878 649	231.55	- 1 878 417.45	- 100%
				Participations des employés Compte centralisé : participation des employés à l'assurance accident.	Participations des employés Budget centralisé : participation des employés à l'assurance accident.	Participations des employés	21 675.00	24 786	23 100.00	- 1 686.00	- 7%
				Participations tiers Forfait Groupement PC Mandement - Frais de timbres.	Participations tiers Forfait Groupement PC Mandement - Frais de timbres. Selon réel 2023.	Participations tiers Forfait Groupement PC Mandement - Frais de timbres.	1 000.00	1 293	1 000.00	- 293.00	- 23%
				Remboursement de frais de formation Remboursement frais formation 1 collaborateur départ avant délai cadre.	Remboursement de frais de formation	Remboursement de frais de formation	12 417.65	0	0.00	0.00	---%
				Remboursements assurances Participation aux bénéfices 2013-2022 Allianz. Participation Allianz MOVIS CHF 1'500.	Remboursements assurances	Remboursements assurances	53 079.80	0	4 375.90	4 375.90	---%
				Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général Remboursement participation repas AG ASGCG à Meyrin, association des secrétaires généraux.	0.00	0	3 405.00	3 405.00	---%
			429 Autres taxes	Rachats des actes de défauts de biens	Rachats des actes de défauts de biens Pas budgétisé.	Rachats des actes de défauts de biens	3 297.14	0	7 681.23	7 681.23	---%
			449 Autres Revenus financiers	Différence d'arrondi budget	Différence d'arrondi budget Différence d'arrondi budget.	Différence d'arrondi budget	0.00	- 3 026	0.00	3 026.00	- 100%
Total Recettes							**469 617.32**	**2 171 036**	**415 829.44**	**- 1 755 206.56**	**- 81%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201002 Ressources humaines	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	96 720.85	119 335	116 219.60	3 115.40	3%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	27 774.76	0	54 446.44	- 54 446.44	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement de 250 heures supplémentaires à deux collaborateurs.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	17 951.00	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors du départ d'un collaborateur.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	51 131.75	0	1 808.75	- 1 808.75	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	262.50	0	637.50	- 637.50	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite, non budgétisé.	Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel	7 063.60	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP (gestionnaire généraliste RRH) voté en 2024. L'écart est dû à la vie chère.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 0.35 ETP nouveau (responsable de la formation) - voir tableau des nouveaux postes en annexe. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 0.35 ETP nouveau (responsable de la formation). Engagement fait plus tard et effet noria.	81 900.00	39 695	0.00	39 695.00	100%
				Salaire du personnel Personnel affecté aux ressources humaines (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Effets Noria et engagements effectués plus tard que prévu. Dispo au 31.12.2024 : 0.2 co-responsable de la rémunération et 0.1chargé-e de développement. Une partie du non dépensé est utilisée sur le compte 02.201002.313.00000 personnel intérimaire.	Salaire du personnel Personnel affecté aux ressources humaines. Effet Noria. (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel affecté aux ressources humaines (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Engagement d'un-e gestionnaire RH à 80% pour gérer la masse de travail lié au SIRH et par l'engagement d'étudiants pour la numérisation des dossiers du personnel en lien avec le SIRH. Le dépassement est compensé par du non dépensé en 02/30.	1 078 749.85	1 392 328	1 431 836.00	- 39 508.00	- 3%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	28 575.00	34 128	34 858.80	- 730.80	- 2%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	955.25	1 089	1 161.75	- 72.75	- 7%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	88 991.70	100 541	108 536.75	- 7 995.75	- 8%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	540.10	616	656.75	- 40.75	- 7%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201002 Ressources humaines	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	5 679.45	6 830	6 228.00	602.00	9%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	17 735.80	21 525	21 595.00	- 70.00	- 0%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	161 549.45	210 300	614 007.10	- 403 707.10	- 192%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	38 623.15	45 524	45 269.50	254.50	1%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	0.00	0	1 624.70	- 1 624.70	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	31 099.50	34 980	37 321.20	- 2 341.20	- 7%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	127.00	154	147.10	6.90	4%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - général Participation à des activités de loisirs du personnel - cours yoga. Pas de nouvelles activités en 2024.	Autres charges de personnel - général Participation à des activités de loisirs du personnel. Selon budget 2024.	Autres charges de personnel - général Participation à des activités de loisirs du personnel - cours yoga. Pas de nouvelles activités en 2025.	2 000.00	10 000	2 000.00	8 000.00	80%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	240.00	0	1 120.00	- 1 120.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat livres et littérature spécialisée	Achat livres et littérature spécialisée Selon réel 2023.	Achat livres et littérature spécialisée	0.00	1 031	89.50	941.50	91%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition logiciels et licences	Acquisition logiciels et licences Kelio : intégration dans Opale CHF 5'405, Badgeuses CHF 12'336 (nouveau).	Acquisition logiciels et licences Kelio : intégration dans Opale CHF 309, Badgeuses CHF 0 et divers 172 CHF.	0.00	17 741	481.15	17 259.85	97%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201002 Ressources humaines	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Charges d'utilisations informatiques	Charges d'utilisations informatiques Application pour l'établissement des certificats de travail CHF 7'000. Kelio Hébergement logiciel, contrat assistance et mises à jour (tft du 02.201003.311.80000 pour CHF 39'782 et du 315.80000 pour CHF 6'476) CHF 46'258. Incamail CHF 2'501 tft du 02.201003.313.30000. Eqs Integrity Line CHF 4'552 tft du 02.201003.313.30000.	Charges d'utilisations informatiques	0.00	55 759	83 405.05	- 27 646.05	- 50%
				Honoraires Réécriture et création de fonctions, relecture de descriptions de fonctions examinées durant l'année et accompagnement de la commission d'évaluation des fonctions dans leur examen. Accompagnements pour la PEF et la culture. Sortie de crise SEM. Accompagnement à la reprise après des absences. Plateforme Rez-Alliance. Com CA/CM du 15.10.24 une annonce de dépassement.	Honoraires Selon budget 2024. Et accompagnement Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences sur les années 2025 et 2026, CHF 30'000 par année, et plateforme Rez-Alliance budget annuel CHF 16'000+CHF 7'500 pour les interventions, selon estimations.	Honoraires	186 512.51	123 500	116 675.21	6 824.79	6%
				Prestations de services des tiers - général Engagement d'un spécialiste salaire à 60%, compensé par du non dépensé en 02.201002.30.	Prestations de services des tiers - général	Prestations de services des tiers - général	53 952.15	0	0.00	0.00	---%
				Honoraires consultants informatiques	Honoraires consultants informatiques Intégration Kelio dans SI CHF 10'000 (nouveau), numérisation SIRH CHF 30'000 (nouveau).	Honoraires consultants informatiques Intégration Kelio dans SI CHF 6'000. Numérisation SIRH CHF 22'115.	0.00	40 000	28 115.30	11 884.70	30%
			391 Prestations de services	Imputations internes pour prestations de services	Imputations internes pour prestations de services	Imputations internes pour prestations de services Formation continue police municipale.	0.00	0	192.00	- 192.00	---%
		Total Charges					**1 978 135.37**	**2 255 076**	**2 708 433.15**	**- 453 357.15**	**- 20%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnisation formateurs Indemnités perçues pour l'encadrement de stagiaires.	Indemnisation formateurs Budget centralisé : Partenariat HES-SO, personnel meyrinois formateur à la HES-SO. Estimation revue à la baisse selon moyenne réel 2022 et 2023.	Indemnisation formateurs Indemnités perçues pour l'encadrement de stagiaires.	3 825.00	3 825	3 825.00	0.00	0%
				Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident 0	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	806.85	806.85	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie 0	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	9 386.00	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**13 211.00**	**3 825**	**4 631.85**	**806.85**	**21%**
	02.201003 Systèmes d'information	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	54 561.30	73 350	66 091.20	7 258.80	10%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201003 Systèmes d'information	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	8 762.00	0	- 4 073.68	4 073.68	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	978.75	0	956.25	- 956.25	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur.	0.00	0	875.00	- 875.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP (technicien-ne en support informatique) voté en 2024. Engagement fait plus tard que prévu au budget et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1.3 ETP nouveau (technicien-ne support informatique et responsable des applications digitales et de la continuité) et 1 CDM (technicien-ne support informatique) - voir tableau des nouveaux postes en annexe. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1.3 ETP nouveau (technicien-ne support informatique et responsable des applications digitales et de la continuité) et 1 CDM (technicien-ne support informatique). Engagements faits plus tard et effets noria.	64 042.75	171 578	57 602.40	113 975.60	66%
				Salaire du personnel Personnel affecté aux systèmes d'information (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel affecté aux systèmes d'information. Effet Noria (yc postes votés au budget 2024 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel affecté aux systèmes d'information (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Le dépassement est lié à un engagement en CDD d'un technicien-ne support pour un remplacement absence longue durée.	590 691.60	708 623	735 493.00	- 26 870.00	- 4%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	15 705.00	23 179	19 623.60	3 555.40	15%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	508.60	684	594.50	89.50	13%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	47 660.55	64 095	55 583.70	8 511.30	13%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	287.70	387	336.05	50.95	13%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	3 135.40	4 206	3 234.40	971.60	23%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	9 808.00	13 263	11 076.15	2 186.85	16%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201003 Systèmes d'information	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	92 272.20	122 517	272 748.70	- 150 231.70	- 123%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	18 075.95	23 630	20 035.05	3 594.95	15%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	16 558.80	21 976	19 108.20	2 867.80	13%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	69.80	91	82.80	8.20	9%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	996.00	0	956.00	- 956.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Carburant électrique Consommation pour la voiture électrique utilisée par le service système information.	Carburant électrique Selon réel 2023.	Carburant électrique Consommation pour la voiture électrique utilisée par le service système information.	100.90	158	123.06	34.94	22%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Pas de dépenses en 2024	Matériel d'entretien et réparation véhicules Ce compte concerne le véhicule électrique acquis en 2021 destiné aux interventions informatiques dans les bâtiments communaux. Selon budget 2024.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Réparations véhicule électrique SI.	0.00	500	920.75	- 420.75	- 84%
				Matériel et fourniture de bureau Toners CHF 20'033, petit matériel CHF 2'932, coût impression mopieurs CHF 27'640.	Matériel et fourniture de bureau Toners et petit matériel CHF 10'121, coût impression CHF 43'907 (2 nouveaux mopieurs PCI et SEM) . Badges de proximité pour Kélio CHF 1'500. Divers CHF 2'000.	Matériel et fourniture de bureau Toners CHF 11'439, petit matériel CHF 1'086 et coût impressions mopieurs CHF 17'982.	50 605.85	57 528	30 506.90	27 021.10	47%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition d'équipement informatique Achat protection écran téléphone.	Acquisition d'équipement informatique Estimations selon budget 2024.	Acquisition d'équipement informatique Pas de dépenses en 2025.	34.95	1 000	0.00	1 000.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201003 Systèmes d'information	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition logiciels et licences Adobe CHF 16'968 (Adobe Acrobat standard, creative cloud, illustrator, indesign, photoshop), Articulate 1'971, Aruler CHF 50, Budibase 3'276, Deepfreeze CHF 98, HitMan Pro CHF 129, Sketchup CHF 817, Teamviewer CHF 1'952, Vectorworks CHF 4'839, Mdm-knox CHF CHF 3'240, Système conférence salle CM-commissions CHF 7'210, Wedo CHF 5'987, Kelio CHF 40'592, Incamail CHF 2'386, Licences pour les CMs CHF 6'047, McAfee CHF 1'644, autres programmes métiers CHF 13'899. L'écart positif s'explique par le fait qu'une partie des dépenses prévues est décalée sur 2025.	Acquisition logiciels et licences Adobe CHF 23'070 (Adobe Acrobat standard, creative cloud, illustrator, indesign, photoshop), Articulate CHF 1'366, Aruler CHF 150, Autocad CHF 7'178, certificat @Meyrin.ch, @forum-meyrin.ch CHF 1'739, Deepfreeze CHF 690, VDA CHF 736, HitMan Pro CHF 65, Sankey CHF 516, Simplydesk CHF 444, sketchup CHF 1'053, Teamviewer CHF 1'886, Budibase CHF 13'200, Vectorworks CHF 12'006, MDM-KNOX CHF 9'453, dématérialisation CHF 2'000, plan CHF 500, Système conférence salles CM-commissions CHF 7'210, estimation autres augmentation CHF 7'500. (TFT M365 E1 vers 313.30000 CHF 6'365, Kelio TFT vers 02.201002.313.30000 CHF 39'782). WEDO :0	Acquisition logiciels et licences Adobe CHF 19'540 (Adobe Acrobat standard, creative cloud, illustrator, indesign, photoshop), Articulate 582, Aruler CHF 0, Autocad CHF 5'154, Budibase 16'624, Deepfreeze CHF 317, HitMan Pro CHF 58, Sketchup CHF 627, Teamviewer CHF 1'821, Vectorworks CHF 6'709, Mdm-knox CHF CHF 3'270, Système conférence salle CM-commissions CHF 788 et autres programmes métiers CHF 8'056.	111 107.22	90 762	63 546.04	27 215.96	30%
			313 Prestations de services et honoraires	Charges d'utilisations informatiques	Charges d'utilisations informatiques Sainet CHF 2'162, Canva CHF 101, Threema CHF 462, M-365 Municipal CHF 6'365 (TFT du 311.80000), M365 Project CHF 17'970 (nouveau), M365 Visio CHF 2'255, Quiz (CAE) CHF 159, Grality Sylvia CHF 5'513, Emuseum CHF 20'000, Bookinea Tico webschop CHF 7'567, Casiers connectés CHF 6'486 (nouveau), noms domaines CHF 3'844, Plugin Pro CHF 2'004, BIB Decalog ORB vignettes CHF 167, Arcavis FIN CHF 1'008, Magicinfo CHF 2'253 (nouveau), Botalisca CHF 4'900, MBC profils CHF 119'638 (système téléphonie sur 12 mois), Ksuite CHF 1'902.	Charges d'utilisations informatiques	105 177.39	204 756	168 326.20	36 429.80	18%
				Frais télécommunication Lignes téléphoniques liées au wifi public et au natel de service.	Frais télécommunication Lignes téléphoniques liées au wifi public et au natel de service. Selon réel 2023.	Frais télécommunication Lignes téléphoniques liées au wifi public et au natel de service.	1 791.60	1 932	10 314.66	- 8 382.66	- 434%
				Honoraires consultants informatiques Analyse et développement des besoins d'outils collaboratifs avec suite M365, analyse scénario smartcity : CHF 0. Assistantes techniques diverse (mise à jour, électro) CHF 45'514. Assistance évolution TICOS CHF 1'673. Assistant technicien (3 mois) CHF 0 pour recouvrement avant poste interne.	Honoraires consultants informatiques Sensibilisation à la cybersécurité CHF 18'000, campagne de fishing CHF 4'000, prestations générales SI CHF 60'000.	Honoraires consultants informatiques Site intranet CHF 12'505, Opale solutions CHF 2'529, migration Speedikon CHF 3'286, logiciel gestin de projet CHF 22'603, honoraires assistant externe CHF 75'897 et divers CHF 6'559. Le dépassement est compensé par du non-dépensé sur le compte 33.201000.313.00000 pour CHF 16'000 et sur le compte 33.202000.315.80001 pour CHF 10'000. Ainsi que par des indemnités pertes de gain.	47 087.58	82 000	123 379.02	- 41 379.02	- 50%
				Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 102 (50%), pas de contrôle périodique	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2023.	Impôts et taxes - véhicules RC CHF 526, casco CHF 600.	102.00	172	120.00	52.00	30%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 515, casco CHF 542.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023. RC CHF 515, casco CHF 542.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 516, casco CHF 542.	1 057.50	1 057	1 057.50	- 0.50	- 0%
			314 Travaux d'entretien	Sinistres GC	Sinistres GC	Sinistres GC 1 sinistre couvert CHF 5'831, 1 franchise CHF 1'000.	0.00	0	6 831.10	- 6 831.10	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201003 Systèmes d'information	Charges	315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien matériel informatique Maintenance mopieurs CHF 6'642. Onduleurs : maintenance : CHF 2'656 . Remplacement de 9 batteries CHF 11'340. Maintenance réseau CHF 208.	Entretien matériel informatique Maintenance mopieurs CHF 900. Petit matériel CHF 1'000. Onduleurs : maintenance : CHF 11'196 (yc réactivation du contrat de maintenance pour 11 onduleurs CHF 7'135) . Remplacement de 9 batteries CHF 11'340.	Entretien matériel informatique Maintenance mopieurs CHF 7'705. Petit matériel CHF 0. Onduleurs : maintenance : CHF 9'277. Remplacement de 9 batteries CHF 0.	9 505.88	24 436	16 982.37	7 453.63	31%
				Entretien par des tiers des véhicules Pas de dépenses en 2024.	Entretien par des tiers des véhicules Selon moyenne réel 2022 et 2023.	Entretien par des tiers des véhicules RC CHF 1'395, casco CHF 1341.	0.00	560	0.00	560.00	100%
				Maintenance de logiciels Antennes Wifi CHF 11'515, Maintenance de logiciels CHF CHF 9'697, E-séance CHF 8'820, Ticos CHF 7'364, Speedikon CHF 7'628, Decalog CHF 3'582, Therefore CHF 1'247. Museum Plus CHF 1'451, Symplidesk CHF 8'781.	Maintenance de logiciels Antennes Wifi CHF 13'095, E-séance (nouveau) CHF 13'341, système de vote CHF 7'245 (nouveau), Ticos CHF 7'148, Speedikon CHF 7'628, Decalog CHF 3'582, Therefore CHF 1'247. Museum Plus CHF 1'451, Symplidesk CHF 2'160, divers CHF 123.	Maintenance de logiciels	60 085.72	57 020	53 510.04	3 509.96	6%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Leasing opérationnel	Leasing opérationnel 23 mopieurs (2 nouveaux PCI, SEM).	Leasing opérationnel	49 676.00	82 954	17 406.80	65 547.20	79%
				Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Location des places de parking pour les véhicules de l'administration. Budget sous le 61.501000.316.00000.	0.00	0	824.44	- 824.44	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2023-15a Travaux de sécurisation des infrastructures en cas de pénurie d'électricité CHF 5'857 (+9'842) amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2021-28a Réalisation travaux infrastructure et acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2022-2026 - hardware CHF 114'221 (+9'952), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Informatique - voiture électrique CHF 2'437 + D-2018-14a Réalisation travaux infrastructure et acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2018-2020 - hardware CHF 68'391.	Amortissements - Biens meubles D-2023-15a travaux permettant de sécuriser les infrastructures critiques et d?assurer la délivrance des prestations essentielles de la ville de Meyrin en cas de pénurie d?électricité CHF 15'699 + D-2021-28a Réalisation travaux infrastructure et acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2022-2026 - hardware CHF 168'548 (-44'375), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Informatique - voiture électrique CHF 2'437 + D-2018-14a Réalisation travaux infrastructure et acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2018-2020 - hardware CHF 31'824 (+36'567), amort. évolue au fur et à mesure des dépenses.	Amortissements - Biens meubles D-2023-15a Sécurisation des infrastructures critiques en cas de pénurie d'électricité CHF 15'699 commence en 2025, D-2021-28a Informatique pour la période 2022-2026 CHF 168'923 (-375) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-10a remplacement/acquisition 18 véhicules pour différents services CHF 2'437, D-2018-14a Informatique pour la période 2018-2020 CHF 31'824 .	190 906.56	218 508	218 883.00	- 375.00	- 0%
				Amortissements - Ouvrage génie civil D-2021-28a Réalisation travaux infrastructure et acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2022-2026 - fibre optique CHF 288 (+379), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2018-14a Réalisation travaux infrastructure et acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2018-2020 - Fibre optique CHF 3'682.	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2021-28a Réalisation travaux infrastructure et acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2022-2026 - fibre optique CHF 1'000 (-333), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2018-14a Réalisation travaux infrastructure et acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2018-2020 - Fibre optique CHF 3'682, amort. évolue au fur et à mesure des dépenses.	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2021-28a Informatique pour la période 2022-2026 CHF 288 (+712) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2018-14a Informatique pour la période 2018-2020 CHF 3'682.	3 969.53	4 682	3 970.46	711.54	15%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201003 Systèmes d'information	Charges	332 Amortissements des immobilisations incorporelles	Amortissements - Logiciels D-2021-28a Réalisation travaux infrastructure et acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2022-2026 - software CHF 19'745 (+6'255), amort. Évolue au fur et à mesure des achats + D-2018-14a Réalisation travaux infrastructure et acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2018-2020 - software CHF 6'322.	Amortissements - Logiciels D-2021-28a Réalisation travaux infrastructure et acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2022-2026 - software CHF 31'000 (-5'000), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2018-14a Réalisation travaux infrastructure et acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2018-2020 - software CHF 6'322.	Amortissements - Logiciels D-2021-28a Informatique pour la période 2022-2026 CHF 21'681 (+9'319) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2018-14a Informatique pour la période 2018-2020 CHF 6'322.	26 066.96	37 322	28 003.00	9 319.00	25%
			361 Dédommagements à des collectivités publiques	Participation au SIACG Meyrin contribue pour 12.41% au budget du SIACG de CHF 11'553'000 (b 2024), et est dès 2019 le plus grand contributeur devant Carouge et Vernier.	Participation au SIACG Selon budget du SIACG reçu le 12 juillet 2024.	Participation au SIACG Meyrin contribue pour 11.68% au budget du SIACG de CHF 12'269'100 (b 2025), et est dès 2019 le plus grand contributeur devant Carouge et Vernier.	1 434 112.00	1 432 717	1 432 717.00	0.00	0%
		Total Charges					**3 015 502.04**	**3 525 643**	**3 437 745.66**	**87 897.34**	**2%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	13 520.50	13 520.50	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.. Celles-ci compensent le dépassement sur les honoraires CHF 31'890 sur le 02.201003.313.20006	0.00	0	47 984.00	47 984.00	---%
				Remboursement assurance GC	Remboursement assurance GC	Remboursement assurance GC Participation assurance pour 1 sinistre.	0.00	0	5 831.10	5 831.10	---%
		Total Recettes					**0.00**	**0**	**67 335.60**	**67 335.60**	**---%**
	02.201004 Communication et relations publiques	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	60 676.10	83 869	76 566.60	7 302.40	9%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	8 144.76	0	- 3 085.94	3 085.94	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement de 180 heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	10 341.00	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	585.75	893	551.40	341.60	38%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	451.90	0	369.40	- 369.40	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201004 Communication et relations publiques	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 4.3 ETP nouveau (coordinateur-trice de projet, assistant-e de direction communication, coordinateur-trice logistique et chargé évènementiel) - voir tableau des nouveaux postes en annexe.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 4.3 ETP nouveau (coordinateur-trice de projet, assistant-e de direction communication, coordinateur-trice logistique et chargé évènementiel), engagements effectués plus tard dans l'année, tous les postes sont occupés au 31.12.2025. Le non dépensé compense le dépassement sur le 301.00000.	0.00	324 742	169 666.75	155 075.25	48%
				Salaire du personnel Personnel affecté à la communication et relations publiques (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Augmentation temporaire d'un poste pendant 7 mois, effet Noria. Poste d'assistant-e pris sur le disponible co-responsable de service DSE. Dispo au 31.12.2024 : 0.1 Chargé-de communication.	Salaire du personnel Personnel affecté à la communication et relations publiques. Effet Noria et réaffectation de ressources. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel affecté à la communication et relations publiques (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réévaluation de fonctions et effets Noria. Le dépassement est compensé par le 301.00004.	773 769.60	689 732	722 337.60	- 32 605.60	- 5%
			304 Allocations	Indemnités de fonctions Indemnités LIPAD réparties sur plusieurs fonctions.	Indemnités de fonctions Indemnité LIPAD, répartie sur plusieurs fonctions. L'indemnité liée à une responsabilité particulière a été arrêtée dès février 2023.	Indemnités de fonctions L'indemnité LIPAD a été arrêtée en octobre 2024.	1 201.50	1 001	0.00	1 001.00	100%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	21 195.00	33 322	27 539.40	5 782.60	17%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	601.60	788	715.70	72.30	9%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	56 543.10	74 109	67 292.10	6 816.90	9%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	340.10	446	405.00	41.00	9%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	3 680.45	4 764	3 831.60	932.40	20%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	11 813.60	15 693	13 782.60	1 910.40	12%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	97 602.30	131 417	311 476.35	- 180 059.35	- 137%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	21 500.05	28 991	26 237.65	2 753.35	9%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201004 Communication et relations publiques	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	5 733.20	0	722.35	- 722.35	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	19 591.05	25 304	23 000.25	2 303.75	9%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	94.20	153	116.20	36.80	24%
			309 Autres charges de personnel	Forfait déplacement	Forfait déplacement	Forfait déplacement	0.00	0	3.00	- 3.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	636.00	0	942.00	- 942.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux	Achat cadeaux Estimation pour la soirée des bénévoles 2025.	Achat cadeaux Pas de soirée des bénévoles en 2025.	0.00	4 000	0.00	4 000.00	100%
				Achat denrées alimentaires - consommation Achat denrées alimentaire à l'occasion de la rencontre citoyenne sur les corbeaux freux.	Achat denrées alimentaires - consommation Selon budget 2024.	Achat denrées alimentaires - consommation Achats nourriture et boissons pour séances d'information publiques et évenements organisés par la Commune.	113.30	50	767.90	- 717.90	- 1 436%
				Annonces de presse Annonce Kermesse oecuménique.	Annonces de presse Annonce Kermesse œcuménique, selon réel 2023.	Annonces de presse Annonce Kermesse œcuménique.	600.00	600	600.00	0.00	0%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Budget Communication et R&P/services CHF 387'086, réel CHF 388'563 dépensé sur les différentes fonctions et natures liées aux activités des services. Pour AIN CHF 55'304 (budget CHF 50'789); BIB CHF 8'194 (budget CHF 1'169); CLT CHF 96'092 (budget CHF 88'054); ADM/COM CHF 62'644 (budget CHF 95'321); DSE CHF 42'176 (CHF 49'204); ENV CHF 10'910 (budget CHF 27'058); PEF CHF 26'931 (budget CHF 32'223); POL CHF 5'689 (budget CHF 2'967); SPO CHF 33'729 (budget CHF 36'071); UTE CHF 31'882 (budget CHF 4'230); SIGD CHF 15'011 (budget inclus dans ADM/COM). Dépassement CLT/BIB compensé par du non dépensé dans les lignes CLT. Dépassement UTE concerne Fonds énergie, compensé par du non dépensé sur d'autres lignes du fonds sous resp. UTE.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation selon moyenne réel 2022 à 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Budget Communication et R&P/Services CHF 387'305, réel CHF 358'728 dépensé sur les différentes fonctions et natures liées aux activités des services. ADM/Com CHF 81'826 (BU CHF 86'284), CLT CHF 44'997 (BU CHF 64'059), ENV CHF 32'842 (BU CHF 27'370), FEU CHF 24'522 (BU sur 15.000000.309.10000), PEF CHF 11'383 (BU CHF 14'273), Scos CHF 106'606 (BU CHF 98'701), SEM CHF 8'582 (BU 4'764), SIGD CHF 5'635 (BU 9'000), SPO CHF 25'809 (BU CHF 41'166), UTE CHF 10'415 (BU CHF 25'128), Fête des écoles CHF 6'111 (BU CHF 16'560).	32 561.15	48 504	43 532.25	4 971.75	10%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Achat petits matériels pour les besoins du service communication et relations publiques lors d'organisation d'événements.	Matériel d'exploitation, fournitures général Ajustement selon réels.	Matériel d'exploitation, fournitures général Achats petits matériels pour les besoins du service communication et relations publiques lors d'organisation d'événements.	810.10	10	1 012.00	- 1 002.00	- 10 020%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201004 Communication et relations publiques	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Achat et nettoyage de nappes pour les plateaux mange-debout.	Acquisition de linge et linge de table	Acquisition de linge et linge de table Nettoyage de chaises, nappes et mange-debout.	1 777.05	0	546.55	- 546.55	---%
				Acquisitions d'autres immobilisations Achat micro et chevalets porte-affiches pour les événements de la Commune.	Acquisitions d'autres immobilisations Selon budget 2024.	Acquisitions d'autres immobilisations Achat pour le pole manifestations: matériel de sono CHF 11'939, drapeaux oriflamme CHF 2'686, divers CHF 2'571, support TV CHF 1'269. Le dépassement est en partie compensé par du non dépensé sur le 85.000000.313.20000. A partir de 2026, un montant est prévu est PA/PF pour l'achat du matériel sono/audio.	456.38	600	18 466.02	- 17 866.02	- 2 978%
			313 Prestations de services et honoraires	Droits d'auteurs Redevances pour les revues de presse.	Droits d'auteurs	Droits d'auteurs	46.17	0	0.00	0.00	---%
				Honoraires audiovisuels - Communication et R&P Honoraires photographe meyrinphoto.ch CHF 6'000, reportage photos de la visite de la ministre belge CHF 550, portraits des CM et CA CHF 875, photographies emblématiques de la Ville CHF 5'750. Budget dans la nature 313.20007.	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P Meyrin photos CHF 6'000, photos de groupe cuisines scolaires CHF 450, photos du nouveau CM CHF 3'977, reportages photos CHF 790. Budget sur la nature 313.20007.	13 175.00	0	11 217.00	- 11 217.00	---%
				Honoraires audiovisuels Réel sur la nature 313.20017.	Honoraires audiovisuels Selon budget 2024. Et CHF 15'000 pour des capsules vidéo pour les CM et CHF 2'000 estimation pour la soirée des bénévoles.	Honoraires audiovisuels Réel sur la nature 313.20017.	0.00	31 537	0.00	31 537.00	100%
				Honoraires Création de support de communication atelier participatif "Stratégie et identité".	Honoraires Selon budget 2024.	Honoraires Pas de dépenses.	4 136.00	5 000	0.00	5 000.00	100%
				Honoraires/cachets prestations culturelles	Honoraires/cachets prestations culturelles Estimation pour la soirée des bénévoles 2025.	Honoraires/cachets prestations culturelles Pas de soirée des bénévoles en 2025.	0.00	3 000	0.00	3 000.00	100%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration Estimation pour la soirée des bénévoles 2025.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Pas de soirée des bénévoles en 2025.	0.00	32 000	0.00	32 000.00	100%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage pour une nouvelle ligne TPG 83 effectué par la FAS'e.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage par la FAS'e.	155.00	0	310.00	- 310.00	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériel de fête	Location de matériel de fête Estimation pour la soirée des bénévoles 2025.	Location de matériel de fête Pas de soirée des bénévoles en 2025.	0.00	4 000	0.00	4 000.00	100%
			398 Reports	Virements salaires Réunion du cartel des sociétés communales de Meyrin CHF 120 et spectacle AERIA CHF 898.	Virements salaires	Virements salaires	1 018.35	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**1 149 349.76**	**1 544 525**	**1 518 921.73**	**25 603.27**	**2%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	1 058.40	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.201004 Communication et relations publiques	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	6 822.00	0	4 558.00	4 558.00	---%
		Total Recettes					**7 880.40**	**0**	**4 558.00**	**4 558.00**	**---%**
	02.202001 UTE - Urbanisme, travaux publics et énergie	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	142 851.30	161 267	151 655.95	9 611.05	6%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	8 193.69	0	901.20	- 901.20	---%
				Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	0.00	0	- 350.25	350.25	---%
				Indemnités vacances	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de deux collaborateurs.	0.00	0	447.25	- 447.25	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	4 823.65	0	4 537.50	- 4 537.50	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	1 125.00	- 1 125.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 0.8 ETP (responsable de projet) voté en 2024. Engagement fait plus tard que prévu au budget et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	16 746.60	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de l'UTE (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Répartition comptable revue pour Coeur de Cité vers le 02.900001 et 34.201000. Poste pourvu en fin d'année, prévu à partir de mars au budget. Dispo au 31.12.2024 : 0.1 responsable de projet urbaniste et 0.1 ingénieur civil, utilisés partiellement en CDD.	Salaire du personnel Personnel de l'UTE - revue de la répartition des fonctions UTE. (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%)	Salaire du personnel Personnel de l'UTE (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Dispo au 31.12.2025 : 1.5 assistant-e, 0.1 responsable de projet urbaniste et 0.1 ingénieur civil et 0.1 architecte, utilisés partiellement en CDD. Le non dépensé (congé sans solde) couvre le dépassement sur le 02.202001.313.20004.	1 707 734.75	1 935 202	1 907 996.35	27 205.65	1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	38 518.10	45 106	44 868.60	237.40	1%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	1 338.25	1 499	1 501.90	- 2.90	- 0%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	125 805.65	140 584	139 279.60	1 304.40	1%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	757.80	848	849.75	- 1.75	- 0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.202001 UTE - Urbanisme, travaux publics et énergie	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	8 140.20	9 205	7 939.95	1 265.05	14%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	26 123.35	29 145	28 044.35	1 100.65	4%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	240 413.60	276 395	585 866.75	- 309 471.75	- 112%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	47 645.60	53 261	50 854.55	2 406.45	5%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	891.55	0	9 465.40	- 9 465.40	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	43 624.20	48 186	48 275.00	- 89.00	- 0%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	169.00	214	177.20	36.80	17%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 18'124. Le budget total de CHF 15'536 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	0.00	0	500.00	- 500.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	5 210.40	0	3 490.00	- 3 490.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat livres et littérature spécialisée	Achat livres et littérature spécialisée Estimation au vu des réels.	Achat livres et littérature spécialisée Achat livres et littérature spécialisée.	699.05	300	878.60	- 578.60	- 193%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.202001 UTE - Urbanisme, travaux publics et énergie	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P Montant dédié au renforcement de la communication et promotion des activités du service UTE par diverses publications. Prix Wakker, ville en transition, promotion d'une culture du bâti de qualité.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Créations et impressions affiches et flyers pour réaménagement de quartiers, travaux, activités du service. Pas d'impression en lien avec le prix Wakker, ville en transition et promotion d'une culture du bâti de qualité.	0.00	24 000	5 251.35	18 748.65	78%
				Imprimés, publications général Impression de plans et documents pour les études en cours.	Imprimés, publications général Estimation au vu des réels.	Imprimés, publications général Impression de plans et documents pour les études en cours. Le dépassement est lié à des panneaux avec des prises de vue aérienne.	96.80	1 000	3 305.70	- 2 305.70	- 231%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de vêtements de travail Pas de dépenses en 2024.	Acquisition de vêtements de travail Estimation au vu des réels.	Acquisition de vêtements de travail Gants, chaussures, vestes, pantalons de sécurité.	0.00	385	1 164.48	- 779.48	- 202%
			313 Prestations de services et honoraires	Confédération Frais pour des recours des antennes 5G auprès du TF.	Confédération	Confédération	9 000.00	0	0.00	0.00	---%
				Etat de Genève Inscription Registre foncier CHF 320, recours CHF 3'900.	Etat de Genève Divers frais, émoluments, taxes d'enregistrement perçus par l'Etat de Genève. Estimation selon moyenne réel 2021 à 2023.	Etat de Genève Inscription Registre foncier CHF 300, recours CHF 5'900.	4 220.00	6 605	6 200.00	405.00	6%
				Honoraires appui administratif	Honoraires appui administratif	Honoraires appui administratif Distribution de flyers pour séances d'information de l'UTE.	0.00	0	635.90	- 635.90	---%
				Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Etudes préalables prospectives hors délibérations. Le non dépensé couvre partiellement le dépassement sur le compte 02.202001.313.20000. D-2023-34a relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 100'000.- destiné à la réalisation d'une étude en vue de la définition programmatique d'un nouveau centre technique communal, d'une caserne des pompiers, d'un local des samaritains, ainsi que d'un abri PC public de 200 places.	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Etudes préalables prospectives hors délibérations selon budget 2024. Tft du 02.201001.313.20004 Honoraires architectes, ingénieur et géomètre Administration générale CHF 10'000 selon budget 2024.	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Etudes préalables prospectives hors délibérations. Le dépassement est partiellement lié à un remplacement d'un collaborateur en congé sans solde - couvert par le non dépensé du 02.202001.30.	154 185.01	235 000	341 537.65	- 106 537.65	- 45%
				Honoraires d'avocats, notaires Recours 5G 128'126, recours contre autorisation construire CHF 11'231, autres conseils juridiques CHF 57'058. Le dépassement est compensé par le non-dépensé du 02.202001.313.20004 yc vote D-2023-34a.	Honoraires d'avocats, notaires Estimation revue à la hausse au vu des réels des frais juridiques découlant des procédures lancées contre les antennes 5G (selon la D-2023-17).	Honoraires d'avocats, notaires Recours 5G 75'410, recours contre autorisation construire CHF 683, autres conseils juridiques CHF 58'669.	196 415.65	99 000	134 762.28	- 35 762.28	- 36%
				Honoraires Expertises diverses.	Honoraires Expertises diverses, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Honoraires Expertises diverses.	4 864.50	3 580	5 000.00	- 1 420.00	- 40%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration Pour l'atelier Champs-Fréchets dont le budget se trouve sur le 02.202001.310.20010 - compte COM.	0.00	0	2 175.10	- 2 175.10	---%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage "ça bouge à Corzon" effectué par la FAS'e.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	155.00	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.202001 UTE - Urbanisme, travaux publics et énergie	Charges	316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de vaisselle lavable	Location de vaisselle lavable	Location de vaisselle lavable Pour l'atelier Champs-Fréchets dont le budget se trouve sur le 02.202001.310.20010 - compte COM.	0.00	0	186.18	- 186.18	---%
			319 Diverses charges d'exploitation	Autres charges d'exploitation	Autres charges d'exploitation	Autres charges d'exploitation Indemnités de procédures diverses.	0.00	0	10 000.00	- 10 000.00	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Trvx gros entretiens acquisitions 2023 du PA/PF - Divers achat CHF 625 (-625), délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé + D-2016-07a Création et activation en investissement de 4 postes à durée déterminée pour un équivalent en taux activité de 400% afin de renforcer l'équipe de projet Vergers - Matériel de bureau - général CHF 950 + D-2016-07a Création et activation en investissement de 4 postes à durée déterminée pour un équivalent en taux activité de 400% afin de renforcer l'équipe de projet Vergers - Informatique - général CHF 5'000.	Amortissements - Biens meubles D-2016-07a Création et activation en investissement de 4 postes à durée déterminée pour un équivalent en taux activité de 400% afin de renforcer l?équipe de projet Vergers - Matériel de bureau - général CHF 950 + D-2016-07a Création et activation en investissement de 4 postes à durée déterminée pour un équivalent en taux activité de 400% afin de renforcer l?équipe de projet Vergers - Informatique - général CHF 0 ('5'000), amortissement terminé en 2024.	Amortissements - Biens meubles D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 625 (-625) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2016-07a Activation postes équipe de projet Vergers CHF 950.	6 575.00	950	1 575.00	- 625.00	- 66%
				Amortissements - Terrains - non bâtis D-2020-01 Activation en investissement des postes à durée déterminée nécessaires au projet Vergers pour le suivi de la réalisation et la finalisation des travaux aménagement extérieur pour la période courant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2024 - Salaires + charges sociales - général CHF 15'885 (-15'885), délibération clôturée aux comptes 2023, calcul fait sur le dépensé net et non sur le voté + D-2016-07a Création et activation en investissement de 4 postes à durée déterminée pour un équivalent en taux activité de 400% afin de renforcer l'équipe de projet Vergers - Salaires + charges sociales - général CHF 78'876 .	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2020-01 Activation en investissement des postes à durée déterminée nécessaires au projet Vergers pour le suivi de la réalisation et la finalisation des travaux aménagement extérieur pour la période courant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2024 - Salaires + charges sociales - général CHF 12'921 (-12'921), amort. commencé en 2023, non budgétisé + D-2016-07a Création et activation en investissement de 4 postes à durée déterminée pour un équivalent en taux activité de 400% afin de renforcer l?équipe de projet Vergers - Salaires + charges sociales - général CHF 78'876.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2020-01 Activation en investissement des postes Vergers 1er janvier 2021 au 31 décembre 2024 CHF 15'885 (-2'964) calcul sur le dépensé net, D-2016-07a Activation postes équipe de projet Vergers CHF 78'876.	94 761.00	91 797	94 760.82	- 2 963.82	- 3%
		Total Charges					**2 889 959.70**	**3 163 529**	**3 594 859.11**	**- 431 330.11**	**- 14%**
		Recettes	425 Recette sur ventes	Ventes diverses Vente d'un vélo.	Ventes diverses	Ventes diverses	400.00	0	0.00	0.00	---%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	3 801.55	3 801.55	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	40 421.00	40 421.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.202001 UTE - Urbanisme, travaux publics et énergie	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	27 238.40	27 238.40	---%
				Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général Indemnités de procédures diverses.	0.00	0	900.00	900.00	---%
			498 Reports	Virements salaires Il s'agit de salaires refacturés au FIA.	Virements salaires	Virements salaires Salaires refacturés au FIA.	963.35	0	3 743.21	3 743.21	---%
		Total Recettes					**1 363.35**	**0**	**76 104.16**	**76 104.16**	**---%**
	02.202002 DSE - Développement social et emploi - administration	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Création de formulaires Word pour courriers SCOS.	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P Réalisation graphique pour le SCOS.	180.00	0	194.55	- 194.55	---%
		Total Charges					**180.00**	**0**	**194.55**	**- 194.55**	**---%**
	02.202002 SCOS - solidarité et cohésion sociale - administration	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat livres et littérature spécialisée	Achat livres et littérature spécialisée Achats de littératures spécialisées pour tous les domaines de compétence du service. Estimation revue à la baisse selon réel.	Achat livres et littérature spécialisée Pas d'achats de littératures spécialisées en 2025.	34.10	50	0.00	50.00	100%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Mandat de supervision d'équipe.	Honoraires Mise sur pied de mandats ou de collaborations ponctuelles ou de projets avec consultants pour l'ensemble des domaines de compétence du service, notamment suite au diagnostic social et la mise en œuvre d'une stratégie jeunesse - famille.	Honoraires Mandat de supervision d'équipe.	4 075.00	30 000	28 083.75	1 916.25	6%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds Pas de dépenses en 2024.	Loyers de biens fonds Frais de location de salles dans le cadre de journées de service ou autres séances de travail d'équipe concernant l'ensemble du DSE. Estimation revue à la hausse en raison de la réorganisation du service pour des journées au vert par pôles.	Loyers de biens fonds Pas de dépenses en 2025.	0.00	1 000	0.00	1 000.00	100%
		Total Charges					**4 109.10**	**31 050**	**28 083.75**	**2 966.25**	**10%**
	02.203001 Santé et sécurité au travail	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	10 858.25	11 121	11 032.85	88.15	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 5 023.20	0	4 836.00	- 4 836.00	---%
				Salaire du personnel Personnel affecté à SST (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel affecté à SST. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel affecté à SST (yc vie chère 0.6% (budget: 1.4%)).	130 299.00	133 447	132 394.20	1 052.80	1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	2 700.00	2 844	2 844.00	0.00	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	100.60	103	108.20	- 5.20	- 5%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.203001 Santé et sécurité au travail	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	9 518.70	9 746	10 149.45	- 403.45	- 4%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	56.95	58	61.20	- 3.20	- 6%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	593.00	608	552.90	55.10	9%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	2 044.20	2 095	2 078.55	16.45	1%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	30 076.20	25 111	99 969.60	- 74 858.60	- 298%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	3 164.85	3 243	3 217.95	25.05	1%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	3 280.00	3 317	3 478.05	- 161.05	- 5%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	12.00	12	12.00	0.00	0%
			309 Autres charges de personnel	Frais de formation du personnel Cours BLS-AED interne CHF 4'861, offre santé midis ensemble CHF 1'276, offre santé ateliers CHF 2'888, journée des apprentis CHF 3'527, ateliers ergonomie CHF 6'926 et cours 1er secours mental CHF 4'940. Le budget est sur le compte 02.203001.313.20008.	Frais de formation du personnel Cours BLS-AED interne CHF 1'200, offre santé midis ensemble CHF 600, offre santé ateliers CHF 5'000, journée des apprentis CHF 3'000, cours de bobologie CHF 13'600 et cours 1er secours mental CHF 11'400.	Frais de formation du personnel Cours BLS-AED interne CHF 2'095, offre santé midis ensemble CHF 368, offre santé ateliers CHF 0, journée des apprentis CHF 875, cours de bobologie CHF 0 et cours 1er secours mental CHF 14'974. Le non dépensé s'explique par deux formations (santé ateliers et cours de bobologie) qui n'ont finalement pas eu lieu en 2025.	24 417.67	34 800	18 312.35	16 487.65	47%
				Frais médicaux Actions contre la grippe (médecins) CHF 775 tft du compte 02.203001.313.20008, tiques CHF 1'438 et contrôles dermatologiques CHF 641.	Frais médicaux	Frais médicaux Actions contre la grippe (médecins) CHF -725 car extourne de transitoire erronée - mauvaise estimation, tiques CHF 627 et contrôles dermatologiques CHF 476.	2 854.25	0	378.20	- 378.20	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.203001 Santé et sécurité au travail	Charges	309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	240.00	0	240.00	- 240.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Affiches atelier Midi Ensemble "A la découverte de l'homéopathie".	Imprimés, publications général - Communication et R&P Calendrier offres santé CHF 2'500, brochure maternité CHF 2'000, infographies ergonomie CHF 2'000, campagne "On-en-parle" CHF 3'000, campagne "Dolce Vita - canicule" CHF 5'000.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Calendrier offres santé CHF 0 (factures prises en charge par le CAE), brochure maternité CHF 0 (projet repoussé à 2026), infographies ergonomie CHF 0 projet non prioritaire repoussé, campagne "On-en-parle" CHF 0 formation sur les risques psycho-sociaux prise en charge par les RH, campagne "Dolce Vita - canicule" CHF 0 projet non prioritaire repoussé. Impressions affiches Marches des entreprises CHF 106.	558.90	14 500	105.95	14 394.05	99%
				Imprimés, publications général	Imprimés, publications général	Imprimés, publications général Brochures.	0.00	0	15.00	- 15.00	---%
				Matériel d'exploitation - sécurité Bike to work CHF 62, Casques vélo CHF 175, protections auditives CHF 95, divers CHF 57. Tft vers 02.203001.310.0000 pour le matériel ergonomique.	Matériel d'exploitation - sécurité Bike to work CHF 200, casques vélo CHF 350, protections auditives Cotral CHF 3'300, divers CHF 1'000. Tft vers 02.203001.310.0000 de CHF 2'500 et augmentation pour les protections auditives.	Matériel d'exploitation - sécurité Bike to work CHF 47, casques vélo CHF 245, protections auditives Cotral CHF 1'346, divers CHF 273.	389.11	4 850	1 910.45	2 939.55	61%
				Matériel et fourniture de bureau Matériel ergonomique, tft du compte 310.10001.	Matériel et fourniture de bureau Matériel ergonomique tft du 02.203001.310.10001.	Matériel et fourniture de bureau Matériel ergonomique.	2 753.84	2 500	1 936.33	563.67	23%
				Matériel médical Action contre la grippe (sets homéopathiques) CHF 3'742. Matériel premiers secours CHF 1'234.	Matériel médical Action contre la grippe (sets homéopathiques) CHF 4'000. Matériel premiers secours CHF 2'000.	Matériel médical Action contre la grippe (sets homéopathiques) CHF 4'517. Matériel premiers secours CHF 949.	4 406.29	6 000	5 466.33	533.67	9%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires prestations de santé Tft partiel de CHF 12'200 vers le 02.203001.309.01000 et tft partiel vers 309.90304 frais médicaux. Campagne annuelle intercommunale CHF 0. Action contre la grippe (médecins) -tft vers le compte 02.203001.309.90304. Journées sécurité / apprentis CHF 0 - tft vers le compte 02.203001.309.01000. Mandats spécialiste MSST CHF 795. Bus santé CHF 0. Sensibilisation sur la nutrition CHF 0. Concept sécurité électrique exigé par l'Etat, non prévu CHF 9'200.	Honoraires prestations de santé Mandats spécialistes MSST CHF 2'200, audit sst CHF 3'300, vaccins contre la grippe CHF 800, contrôles médicaux CHF 800, appel à l'ergonome CHF 1'400, midis ensemble (honoraires) CHF 500, vaccination tiques CHF 1'360.	Honoraires prestations de santé Mandats spécialistes MSST CHF 2'100, audit sst CHF 7'727, contrôles médicaux CHF 320, appel à l'ergonome CHF 675, midis ensemble (honoraires) CHF 0, vaccination tiques CHF 0, vaccins contre la grippe CHF 0 - tft vers 309.90304. Le dépassement s'explique par des dépenses supplémentaires dans le cadre des différents audits SST, partiellement compensé par des dépenses plus faibles dans les diverses vaccinations ainsi que l'appel à l'ergonome.	11 009.25	10 360	10 821.45	- 461.45	- 4%
			390 Approvisionnement en matériel et en marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Traiteur CLT. Repas des apprentis CHF 155.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises	155.00	0	0.00	0.00	---%
			398 Reports	Virements salaires Traiteur CLT. Repas des apprentis CHF 299.	Virements salaires	Virements salaires	298.65	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**234 763.51**	**264 715**	**309 921.01**	**- 45 206.01**	**- 17%**
		Recettes	426 Remboursements	Participations tiers Refacturation des sets homéopathiques pour les proches des collaborateurs.	Participations tiers Refacturation homéopathie pour les familles du personnel. Selon réel 2023.	Participations tiers Refacturation des sets homéopathiques pour les proches des collaborateurs.	1 915.70	2 042	2 217.25	175.25	9%
		Total Recettes					**1 915.70**	**2 042**	**2 217.25**	**175.25**	**9%**
	02.203002 Archives	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	9 989.80	10 231	10 150.45	80.55	1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.203002 Archives	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	887.43	0	1 231.70	- 1 231.70	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur réparti sur plusieurs fonctions.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	25.30	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	0.00	0	273.00	- 273.00	---%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors du départ d'un collaborateur.	Indemnités vacances	Indemnités vacances	54.70	0	0.00	0.00	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	35.60	0	18.70	- 18.70	---%
				Salaire du personnel Personnel de la culture affecté aux archives (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Dispo au 31.12.2024 : 0.2 assistant-e administratif-ve.	Salaire du personnel Personnel de la culture affecté aux archives. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la culture affecté aux archives (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Le dépassement est lié à l'engagement en CDD d'un-e assistant-e de direction suite à une réorganisation.	120 154.95	122 775	123 117.80	- 342.80	- 0%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux	Indemnités horaires spéciaux	182.00	0	0.00	0.00	---%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	2 970.00	3 128	3 128.40	- 0.40	- 0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	93.35	95	98.40	- 3.40	- 4%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	8 837.10	8 986	9 292.00	- 306.00	- 3%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	52.45	55	55.50	- 0.50	- 1%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	554.40	566	506.30	59.70	11%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	1 884.00	1 915	1 903.50	11.50	1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.203002 Archives	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	16 642.80	17 280	45 508.05	- 28 228.05	- 163%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	3 039.55	3 101	3 012.65	88.35	3%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	48.80	0	154.40	- 154.40	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	3 049.15	3 064	3 162.65	- 98.65	- 3%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	13.20	13	13.20	- 0.20	- 2%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	12.00	0	17.00	- 17.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel et fourniture de bureau Achat boîtes d'archivage et chemises non acides pour conservation documents historiques.	Matériel et fourniture de bureau Boîtes d'archives, fourres Java. Budget de continuité qui nous permet de conditionner les documents qui passent en statut "historique". Estimation au vu des réels.	Matériel et fourniture de bureau Achats boîtes d'archives et trombones pour archives historiques.	1 191.40	1 500	1 460.96	39.04	3%
			393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais du bâtiment imputés aux archives.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	8 621.47	0	7 195.53	- 7 195.53	---%
		Total Charges					**178 339.45**	**172 709**	**210 300.19**	**- 37 591.19**	**- 22%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	2 671.75	2 671.75	---%
		Total Recettes					**0.00**	**0**	**2 671.75**	**2 671.75**	**---%**
	02.203003 Plan canicule / Plan Grand-Froid	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	1 500.60	1 679	1 656.85	22.15	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 283.95	0	246.01	- 246.01	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.203003 Plan canicule / Plan Grand-Froid	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	24.30	0	26.25	- 26.25	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.6 ETP nouveau (assistant-e) - voir tableau des nouveaux postes en annexe.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.6 ETP nouveau (assistant-e). Engagement fait plus tard.	0.00	1 950	1 269.00	681.00	35%
				Salaire du personnel Personnel de la police (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la police. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la police (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Le dépassement est lié à la réaffectation partielle d'une ressource.	18 007.80	18 200	18 611.40	- 411.40	- 2%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	180.00	180	180.00	0.00	0%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	405.00	533	497.70	35.30	7%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	13.05	16	15.00	1.00	6%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	1 281.35	1 460	1 401.45	58.55	4%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	7.25	9	8.20	0.80	9%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	88.65	102	79.30	22.70	22%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	251.45	286	283.45	2.55	1%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	2 972.20	3 302	12 236.95	- 8 934.95	- 271%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	515.35	578	550.90	27.10	5%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.203003 Plan canicule / Plan Grand-Froid	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	449.25	507	481.10	25.90	5%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	1.80	2	2.10	- 0.10	- 5%
			309 Autres charges de personnel	Forfait déplacement	Forfait déplacement Forfaits de déplacements basé sur les versements 2024 au personnel, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Forfait déplacement	48.00	48	48.00	0.00	0%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	60.00	0	24.00	- 24.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Affiche canicule.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Selon budget 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Affiches et publipostage canicule 2025.	81.08	1 797	1 816.09	- 19.09	- 1%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires	Honoraires	Honoraires Support météo de la ville de Meyrin - Cockpit météo/alertes.	0.00	0	4 324.00	- 4 324.00	---%
		Total Charges					**25 603.18**	**30 649**	**43 757.75**	**- 13 108.75**	**- 43%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	337.30	0	816.87	816.87	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	907.64	907.64	---%
		Total Recettes					**337.30**	**0**	**1 724.51**	**1 724.51**	**---%**
	02.204100 Manifestations	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	24 226.60	25 668	23 537.80	2 130.20	8%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	2 523.84	0	- 525.46	525.46	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de quatre collaborateurs et d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de cinq collaborateurs et d'heures supplémentaires à un collaborateur.	493.40	30	160.45	- 130.45	- 435%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.204100 Manifestations	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de trois collaborateurs.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de quatre collaborateurs.	1 775.70	2 185	2 015.10	169.90	8%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	118.15	0	78.80	- 78.80	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	1 621.70	3 237	3 052.90	184.10	6%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	275.00	- 275.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 1 ETP (aide-magasinier) voté en 2024. Engagement fait plus tard que prévu et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.5 ETP nouveau (employé-e communal-e qualifié-e domaine public et assistant-e de direction) - voir tableau des nouveaux postes. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.5 ETP nouveau (employé-e communal-e qualifié-e domaine public et assistant-e de direction. Dispo au 31.12.2025 : 0.1 assistant-e de direction.	9 749.60	5 135	4 183.75	951.25	19%
				Salaire du personnel Personnel de l'environnement en charge du matériel de fêtes (yc vie chère 1.4%(budget 1.5)). Engagement de CDD en remplacement de congé maternité, et d'absences longues durée (compensé en partie en 32.902101). Dispo au 31.12.2024 : 0.05 responsable de service et 0.1 assistant-e administratif-ve.	Salaire du personnel Personnel de l'environnement en charge du matériel de fêtes et les GAM. Tft des auxiliaires pour la fête des écoles du compte 21.201001.301.0000. (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de l'environnement en charge du matériel de fêtes (yc vie chère 0.6%(budget 1.4%)). Dispo au 31.12.2025 : 0.05 responsable de service, 0.1 assistant-e de direction et 0.1 assistant-e administratif-ve.	301 862.00	300 318	289 659.85	10 658.15	4%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	3 624.00	3 030	3 951.25	- 921.25	- 30%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	8 487.00	9 984	8 540.70	1 443.30	14%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	229.10	245	238.30	6.70	3%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	21 476.73	23 135	22 529.10	605.90	3%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	129.85	139	135.55	3.45	2%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	2 621.55	2 771	2 393.10	377.90	14%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.204100 Manifestations	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	7 523.40	7 802	7 360.20	441.80	6%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	369.30	521	359.50	161.50	31%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	38 102.00	36 869	106 752.90	- 69 883.90	- 190%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	7 092.70	7 979	7 346.80	632.20	8%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	1 473.55	840	636.85	203.15	24%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	7 503.00	7 881	7 677.80	203.20	3%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	34.60	43	32.85	10.15	24%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	100.00	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	148.80	0	604.40	- 604.40	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Pas de dépenses en 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Selon budget 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Pas de dépense.	0.00	1 135	0.00	1 135.00	100%
				Matériel d'exploitation - fête Consommables ou matériaux divers inhérents aux manifestations communales, inaugurations ou autres événements officiels CHF 2'400.	Matériel d'exploitation - fête Estimation pour couvrir besoins vaisselle réutilisable, serviettes, divers. Selon réel 2023.	Matériel d'exploitation - fête Consommables ou matériaux divers inhérents aux manifestations communales, inaugurations ou autres événements officiels CHF 2'374.	2 399.82	2 379	2 373.88	5.12	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.204100 Manifestations	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel pour la réparation ou la construction des équipements de manifestation (tels que des tables, des bancs ou des tentes) CHF 3'467. Les dépenses à titre d'investissement figurent dans la délibération PA/PF. Le non dépensé couvre le dépassement sur le 02.204100.315.10000.	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel pour la réparation ou la construction des équipements de manifestation, tels que des tables, des bancs ou des tentes. Les dépenses à titre d'investissement figurent dans la délibération PA/PF. Selon moyenne réel 2022 et 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel pour la réparation ou la construction des équipements de manifestation (tels que des tables, des bancs ou des tentes) CHF 7'315. Les dépenses à titre d'investissement figurent dans la délibération PA/PF.	3 467.17	8 170	7 312.41	857.59	10%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat matériel pour grills et marmites professionnelles. Le non dépensé couvre le dépassement sur le 02.204100.311.90000.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Ustensiles, machines et outils pour les besoins des manifestations. Selon budget 2024.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat matériel pour grills et marmites professionnelles.	1 921.25	2 910	2 536.90	373.10	13%
				Acquisition de vêtements de travail Pas de dépenses en 2024.	Acquisition de vêtements de travail Achats des chasubles et des t-shirts pour le Groupement d'Accueil Manifestations (GAM). Selon budget 2024.	Acquisition de vêtements de travail Pas de dépenses en 2025.	0.00	1 500	0.00	1 500.00	100%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Pas de dépenses en 2024.	Honoraires Contrôle de sécurité par un prestataire spécialisé des installations électriques de manifestation sur le domaine public de la campagne Charnaux, contrôles pour les Vergers et Micocouliers. Selon réel 2023	Honoraires Contrôle de sécurité par un prestataire spécialisé des installations électriques de manifestation sur le domaine public de la campagne Charnaux, contrôles pour les Vergers et Micocouliers.	0.00	1 600	2 145.00	- 545.00	- 34%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Contrôle et entretien des équipements électriques et à gaz CHF 11'452, des extincteurs CHF 0, des sangles d'arrimage CHF 1'334, contrôle équipements décorations de Noël CHF 750, contrôle des échelles CHF 843, contrôle du compresseur principal CHF 953.	Entretien d'autres immobilisations Contrôle et entretien des équipements électriques, tableaux et câbles et à gaz CHF 7'600 (hausse de CHF 1'800), des extincteurs CHF 600, des sangles d'arrimage CHF 2'000, contrôle équipements décorations lumineuses de Noël CHF 2'000, contrôle des échelles CHF 1'000, réparations suite aux contrôles CHF 2'000 (hausse CHF 2'000 estimation réparation à prévoir suite aux contrôles).	Entretien d'autres immobilisations Contrôle et entretien des équipements électriques et à gaz CHF 10'579, des extincteurs CHF 562, des sangles d'arrimage CHF 1'515, contrôle équipements décorations de Noël CHF 0, contrôle des échelles CHF 843, contrôle des EPI CHF 1'281.	15 332.04	15 200	14 780.03	419.97	3%
				Entretien de machines, appareils et outils Réparation friteuse. Le dépassement est couvert par le non dépensé sur le 02.204100.310.10000.	Entretien de machines, appareils et outils	Entretien de machines, appareils et outils	2 508.85	0	0.00	0.00	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements Location d'une nacelle pour les interventions en hauteur lors des montages et des démontages de la tente de manifestation et pour la pose et la dépose des décorations de Noël.	Location de matériels et équipements Location d'une nacelle pour les interventions en hauteur lors des montages et des démontages de la tente de manifestation CHF 4'000, estimation revue à la baisse eu vu des réels. Location d'une nacelle pour la pose et la dépose des décorations de Noël CHF 8'000.	Location de matériels et équipements Location d'une nacelle pour les interventions en hauteur lors des montages et des démontages de la tente de manifestation CHF 6'093. Location d'une nacelle pour la pose et la dépose des décorations de Noël CHF 6'700.	11 362.77	12 000	12 793.19	- 793.19	- 7%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et machines CHF 4'167 (+21) amort. évolue au fur et à mesure des trvx/des achats, D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF, matériel CHF 5'950 (-277) amort. évolue au fur et à mesure des trvx/des achats .	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'775 (-3'775), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'188 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Matériel CHF 5'673.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 2'766 (+1'009) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 4'167 (+21) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 5'950 (-277) évolue au fur et à mesure des dépenses.	10 117.00	13 636	12 882.63	753.37	6%
		Total Charges					**488 395.47**	**496 342**	**545 821.53**	**- 49 479.53**	**- 10%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Location de matériel Location du matériel communal pour toutes les manifestations privées ou associatives.	Location de matériel Location du matériel communal pour toutes les manifestations privées ou associatives. Selon réel 2023.	Location de matériel Location du matériel communal pour toutes les manifestations privées ou associatives.	22 241.00	31 423	29 435.00	- 1 988.00	- 6%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.204100 Manifestations	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	8 077.55	0	2 862.45	2 862.45	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	14 610.48	0	5 490.48	5 490.48	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	3 788.18	0	0.00	0.00	---%
				Remboursements de tiers - général Refacturation nettoyage de grills CHF 200 et location table CHF 300.	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général Refacturation nettoyage de grills CHF 100.	500.00	0	100.00	100.00	---%
			498 Reports	Virements salaires GAM - MEF CHF 2'518, Fête des écoles CHF 1'783, Fête nationale CHF 1'570, Forum de l'emploi CHF 155, Etat des lieux de la mobilité CHF 622.	Virements salaires GAM pour l'état des lieux de la mobilité, selon réel 2023.	Virements salaires GAM : partenariat public privé CHF 645, MEF CHF 3'179, fête des écoles CHF 3'047, 1er août CHF 3'860, forum de l'emploi CHF 2'854, journée de la mobilité UTE CHF 2'072, séance Vergers CHF 660, mobilité CAE CHF 606.	6 647.57	1 537	16 922.40	15 385.40	1 001%
		Total Recettes					**55 864.78**	**32 960**	**54 810.33**	**21 850.33**	**66%**
	02.900000 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	92 963.60	93 225	87 786.50	5 438.50	6%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	91.96	0	13 305.81	- 13 305.81	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à deux collaborateurs, yc pour les grands nettoyages.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à deux collaborateurs, yc pour les grands nettoyages.	1 824.00	88	915.20	- 827.20	- 940%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de deux collaborateurs.	34 020.35	28 005	34 219.55	- 6 214.55	- 22%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	315.00	0	315.00	- 315.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900000 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour trois collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	1 725.00	- 1 725.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Plus d'heures pour les nettoyeurs-euses sur appel que budgétisées (nombre d'heure adapté au budget 2025), plus de job d'été que budgétisés. Tft de ressources vers le 21.701005, 21.701009 et 02.900006.	Salaire du personnel Personnel de la gérance. Revue de la répartition des postes GEB en 2025. (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Plus d'heures pour les nettoyeurs-euses sur appel que budgétisées. Dispo au 31.12.2025 : 0.825 nettoyeurs-euses, 0.5 responsable technique administratif - occupé en CDM. Tft d'une ressource de 02.900001.	1 351 898.75	1 226 219	1 283 516.00	- 57 297.00	- 5%
			304 Allocations	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	Indemnités de logement Indemnités logements.	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	6 600.00	6 600	6 600.00	0.00	0%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	4 573.75	3 511	6 086.25	- 2 575.25	- 73%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	29 133.00	28 582	31 995.00	- 3 413.00	- 12%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	1 029.40	971	1 010.40	- 39.40	- 4%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	96 998.65	91 165	95 019.35	- 3 854.35	- 4%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	582.50	548	571.00	- 23.00	- 4%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.785% (budget : 0.8568%) et 0.811 (budget : 0.8855%) et non assurés SUVA 0.378% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget : 0.8286%).	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	9 121.75	8 316	8 181.60	134.40	2%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	16 615.00	14 122	16 468.60	- 2 346.60	- 17%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	12 116.25	11 366	11 011.30	354.70	3%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	177 469.90	134 636	437 689.80	- 303 053.80	- 225%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900000 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	35 234.80	31 050	33 655.75	- 2 605.75	- 8%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	29 474.00	19 802	37 370.95	- 17 568.95	- 89%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	33 537.69	31 190	32 447.15	- 1 257.15	- 4%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	129.60	121	122.00	- 1.00	- 1%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 18'123.65. Le budget total de CHF 15'536 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	0.00	0	500.00	- 500.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	4 452.00	0	2 256.00	- 2 256.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Carburant électrique Consommation pour la voiture électrique utilisée par le service de la gérance.	Carburant électrique Selon réel 2023.	Carburant électrique Consommation pour la voiture électrique utilisée par le service de la gérance.	642.40	474	348.74	125.26	26%
				Imprimés, publications général Impression plan du rez de la clinique vétérinaire.	Imprimés, publications général	Imprimés, publications général	60.50	0	0.00	0.00	---%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules	Matériel d'entretien et réparation véhicules Estimation selon moyenne réel 2022 et 2023.	Matériel d'entretien et réparation véhicules	0.00	485	0.00	485.00	100%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Documents types CGI Conseils CHF 27.	Matériel d'exploitation, fournitures général Achat de gel hydro-alcoolique, masques pour toute l'administration. Estimation revue à la baisse au vu des réels.	Matériel d'exploitation, fournitures général Achats de documents liés aux baux (annexe - état lieux - avis majoration)	27.05	1 000	34.55	965.45	97%
				Matériel et fourniture de bureau Achat papier CHF 16'229, enveloppes CHF 14'194 et cartouches d'encre pour affranchisseuse CHF 2'800.	Matériel et fourniture de bureau Achat papier CHF 14'338, achat enveloppes CHF 15'812, cartouche encre pour affranchisseuse CHF 1'260. Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de bureau Achat papier CHF 19'086, enveloppes CHF 14'178 et cartouches d'encre pour affranchisseuse CHF 280.	33 615.90	31 410	33 544.55	- 2 134.55	- 7%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de mobilier et appareil de bureau Achats de 4 chevalets.	Acquisition de mobilier et appareil de bureau	Acquisition de mobilier et appareil de bureau	654.70	0	0.00	0.00	---%
				Acquisition de vêtements de travail	Acquisition de vêtements de travail Selon budget 2024.	Acquisition de vêtements de travail Polos, vestes, chaussures de sécurité ...	6 721.54	10 000	5 930.95	4 069.05	41%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900000 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition logiciels et licences Licences papercut CHF 1'600, logiciel CLIQ local manager CHF 1'552.	Acquisition logiciels et licences Licences papercut CHF 1'520 et clip manager CHF 1'552.	Acquisition logiciels et licences Licences papercut CHF 687 et clip manager CHF 0.	3 153.26	3 072	687.52	2 384.48	78%
			313 Prestations de services et honoraires	Etat de Genève	Etat de Genève	Etat de Genève	100.00	0	0.00	0.00	---%
				Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Une étude pour le confort thermique des bâtiments communaux a été mandatée à la demande du CA - CHF 50'920.	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Selon budget 2024 et étude Estia pour l'étude de la surchauffe des bâtiments.	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Analyse microbiologique eau de réseau traité CHF 427. Etude Estia non faite, car les derniers travaux ont pu se faire sans le soutien d'un mandataire externe (CHF 5'000). Budget trop élevé.	22 466.70	40 000	427.00	39 573.00	99%
				Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 351 et cyclomoteurs CHF 99.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2024, hors contrôle périodique.	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 175 et impôts vélos électriques CHF 99.	624.20	449	273.95	175.05	39%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	379.50	386	465.30	- 79.30	- 21%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 526, casco CHF 600.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 526, casco CHF 600.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 527, casco CHF 600.	1 126.50	1 126	1 126.60	- 0.60	- 0%
				Frais télécommunication Communication : CHF 21'650, Natels yc remplacements DECT par natels 12'305 (dont CHF 11'181 concerne remplacement des DECT par des natels.). Profil de site téléphonie CHF 0 - DDI numéro d'appel téléphonnie CHF 0.	Frais télécommunication Télécommunications hors Suisse : CHF 22'594, Télécommunication mobiles : CHF 22'217. Selon estimations.	Frais télécommunication	33 954.50	44 811	31 161.44	13 649.56	30%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments OIBT CHF 13'810 (réel comptabilisé sous les bâtiments concernés : 02.90002.314.40000 CHF 4'600 et 21.701009.314.40000 CHF 9'210)	Entretien des bâtiments OIBT CHF 30'000. Dépenses liées à la délibération en cas de pénurie d'électricité CHF 7'500.Budget centralisé, en réel comptabilisé sous fonctions concernées. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Contrôle OIBT à l'EVE Monthoux CHF 1'370 et évacuation de 62 extincteurs CHF 1'418.	0.00	37 500	2 788.25	34 711.75	93%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien par des tiers de vélos Entretiens vélos électriques des collaborateurs.	Entretien par des tiers de vélos Estimation frais d'entretien des vélos électriques acquis en 2023, selon budget 2024.	Entretien par des tiers de vélos Entretien vélos électriques des collaborateurs.	1 215.40	2 222	2 163.10	58.90	3%
				Entretien par des tiers des véhicules Remplacement pneus CHF 0, entretien véhicule CHF 11.	Entretien par des tiers des véhicules Selon budget 2024.	Entretien par des tiers des véhicules Remplacement pneus CHF 0, entretien véhicule CHF 8.	11.35	500	7.55	492.45	98%
				Sinistres véhicules 1 franchise CHF 1'000.	Sinistres véhicules	Sinistres véhicules	1 000.00	0	0.00	0.00	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Leasing opérationnel 3 cellules acoustiques (CHF 353.50/mois cabine UTE, CHF 430.40/mois cabine RH, CHF 214.35/mois cabine SGE) total CHF 11'979. 2 affranchisseuses CHF 9'342, 2 plieuses CHF 5'760.	Leasing opérationnel 3 cellules acoustiques (CHF 353.50/mois cabine UTE, CHF 430.40/mois cabine RH, CHF 214.35/mois cabine SGE) total CHF 11'979. 2 affranchisseuses CHF 8'847, 1 plieuse CHF 6'421. Selon réel 2024. Et une nouvelle cabine pour le SPO CHF 455.10/mois, et les Affaires Economiques CHF 455.10/mois.	Leasing opérationnel 4 cellules acoustiques : CHF 353.50/mois cabine UTE (toute l'année), CHF 430.40/mois cabine RH (jusqu'à mai), CHF 214.35/mois cabine SGE (jusqu'à mai) et CHF 286.47/mois cabine UTE (depuis octobre). Total CHF 8'325. Pas de nouvelle cabine pour le SPO et le CAE, erreur Budget 2025. 2 affranchisseuses CHF 9'595, 2 plieuses CHF 6'421.	27 080.71	38 169	24 341.46	13 827.54	36%
				Location de matériels et équipements Location des clés SI.	Location de matériels et équipements Locations pour les clés sécurisées, selon réel 2024.	Location de matériels et équipements Location des clés SI.	1 482.05	1 365	1 361.50	3.50	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900000 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	Charges	316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Location des places de parking pour les véhicules de l'administration. Budget sous le 61.501000.316.00000.	0.00	0	858.64	- 858.64	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2011-14a Etude destinée à la rénovation et la transformation de la maison villageoise du 1-3 avenue de Vaudagne, bâtiment n° 14211 (La Meyridienne) CHF 9'458 (-0.5) Termine en 2024.	Amortissements - Bâtiment D-2011-14a Etude destinée à la rénovation et la transformation de la maison villageoise du 1-3 avenue de Vaudagne - bâtiment 14211 (La Meyridienne) CHF 0 (+9'457), amortissement terminé en 2024.	Amortissements - Bâtiment	9 457.50	0	0.00	0.00	---%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 4'174 (-260), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - GEB - Fourgon de transport électrique CHF 5'612 clôturée aux comptes 2023, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'914 + D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - GEB - Fourgon de transport électrique CHF 5'613 (-1), clôturée aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 4'175 (-261) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-10a remplacement/acquisition 18 véhicules pour différents services CHF 5'613 .	9 786.00	9 527	9 787.54	- 260.54	- 3%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention patrimoine Suisse, nouveau depuis 2023.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Pas de dépenses en 2025.	0.00	40	0.00	40.00	100%
				Subvention non ventilée	Subvention non ventilée	Subvention non ventilée Location en ligne, gratuité.	0.00	0	6 950.00	- 6 950.00	---%
		Total Charges					**2 091 741.71**	**1 952 053**	**2 265 026.85**	**- 312 973.85**	**- 16%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	14 016.58	0	15 610.58	15 610.58	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	120.20	0	11 286.40	11 286.40	---%
				Participations tiers Participation aux dégâts lors de locations de salles.	Participations tiers Participation aux dégâts lors de locations de salles. Selon réel 2023.	Participations tiers Participation aux dégâts lors de locations de salles.	800.00	600	1 062.00	462.00	77%
				Remboursement frais administratifs Frais administratifs pour les annulations de salles (forfait CHF 50).	Remboursement frais administratifs Frais administratifs pour les annulations de salles (forfait CHF 50). Selon réel 2023.	Remboursement frais administratifs Frais administratifs pour les annulations de salles (forfait CHF 50).	1 500.00	1 300	1 050.00	- 250.00	- 19%
				Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général Facturation clés perdues CHF 480, SIG restitution taxe CO2 de 2013 à 2015 CHF 82'520 (concerne EVE monthoux, écoles des Boudines, de Bellavista, de Meyrin-Village, de Livron et la Mairie).	0.00	0	83 000.85	83 000.85	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Location de salles	Location de salles Selon réel 2023.	Location de salles	49 125.00	49 790	51 835.00	2 045.00	4%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900000 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	Recettes	447 Produit des biens-fonds PA	Location de salles - gratuité	Location de salles - gratuité	Location de salles - gratuité	0.00	0	6 950.00	6 950.00	---%
		Total Recettes					**65 561.78**	**51 690**	**170 794.83**	**119 104.83**	**230%**
	02.900001 Mairie	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	24 775.25	33 219	28 348.50	4 870.50	15%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	10 008.41	0	- 7 754.04	7 754.04	---%
				Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées	0.00	54	0.00	54.00	100%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget CDM pour Coeur de Cité votés courant 2024 : prorata 0.4 ETP responsable projets participatifs, prorata 0.5 ETP chargé-e de communication, prorata 0.8 ETP responsable projets actions communautaires.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	44 690.25	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)) et personnel dédié pour Coeur de Cité, selon crédit supplémentaire.	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des postes GEB en 2025. CDD pour Cœur de Cité selon la d-2023-31a. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)) et personnel dédié pour Coeur de Cité, selon crédit supplémentaire. L'écart est lié à la réaffectation d'une ressource vers le 02.900000.	227 173.10	398 626	357 142.35	41 483.65	10%
			304 Allocations	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	Indemnités de logement Indemnités logements.	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	6 300.00	6 300	6 300.00	0.00	0%
				Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	131.25	0	315.00	- 315.00	---%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	700.00	1 208	962.50	245.50	20%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	10 041.75	16 525	13 696.95	2 828.05	17%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	218.80	318	287.20	30.80	10%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	20 689.40	30 131	27 098.00	3 033.00	10%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	124.10	180	162.25	17.75	10%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900001 Mairie	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.785% (budget : 0.8568%) et 0.811 (budget : 0.8855%) et non assurés SUVA 0.378% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget : 0.8286%).	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	2 293.35	3 176	2 486.75	689.25	22%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	5 984.50	7 563	6 283.70	1 279.30	17%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	1 231.60	2 334	2 220.75	113.25	5%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	33 714.65	45 980	121 294.45	- 75 314.45	- 164%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	7 871.05	12 116	10 026.25	2 089.75	17%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	4 308.70	12 798	6 183.60	6 614.40	52%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	7 128.95	10 258	9 222.15	1 035.85	10%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droit des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	37.40	49	47.35	1.65	3%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	396.00	0	688.20	- 688.20	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouches Tersano, petites fournitures.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouches Tersano, petites fournitures. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouches Tersano, petites fournitures.	12 545.17	9 877	10 583.24	- 706.24	- 7%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Produits nettoyages 4 lave-vaisselles (non compensé par Tersano). Produit désinfectant. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage	9 957.53	6 704	4 937.31	1 766.69	26%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS. Selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	6 343.80	7 011	5 623.49	1 387.51	20%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900001 Mairie	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat aspirateurs CHF 1'403, ustensiles de cuisine CHF 2'166 et outils CHF 22.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats divers, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Vaisselle CHF 1'487, bouteilles en verre pour le personnel CHF 1'229, ustensiles de cuisine CHF 1'124 et outils CHF 125.	3 591.60	3 094	3 964.74	- 870.74	- 28%
				Acquisition de mobilier et appareil de bureau	Acquisition de mobilier et appareil de bureau Selon budget 2024.	Acquisition de mobilier et appareil de bureau Achats divers : sièges de travail, ventilateurs, lampadaires,etc ...	36 712.26	30 000	29 802.34	197.66	1%
				Acquisitions d'autres immobilisations Cuve de rétention et porte-manteaux.	Acquisitions d'autres immobilisations Achats divers, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisitions d'autres immobilisations Paravent CHF 610, porte-manteaux CHF 339, armoires CHF 779, chariot CHF 400 et bac à légumes CHF 162.	1 263.10	375	2 289.78	- 1 914.78	- 511%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	33 718.32	38 753	31 439.70	7 313.30	19%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	7 350.25	7 035	7 742.19	- 707.19	- 10%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation selon budget 2024 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	60 338.30	28 246	30 472.66	- 2 226.66	- 8%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	12 692.90	12 071	12 865.40	- 794.40	- 7%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 0, optimisation énergétique CHF 5'484, porte coulissante CHF 1'324, monte-charge CHF 629, ascenseur CHF 3'354, toiture CHF 1'985, unité sanitaire CHF 4'798, sonorisation-évacuation CHF 681, canalisations CHF 2'782, extincteurs CHF 470.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 664, optimisation énergétique CHF 5'484, porte coulissante CHF 1'324, monte-charge CHF 629, ascenseur CHF 3'354, toiture CHF 1'984, unité sanitaire CHF 4'798, sonorisation-évacuation CHF 679, canalisations CHF 2'803, extincteurs CHF 889. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 0, optimisation énergétique CHF 5'484, porte coulissante CHF 1'333, monte-charge CHF 638, ascenseur CHF 3'372, toiture CHF 992, unité sanitaire CHF 1'943, sonorisation-évacuation CHF 681, canalisations CHF 2'876, extincteurs CHF 892 et box LadyCare CHF 2'854.	21 507.34	21 719	21 065.03	653.97	3%
				Entretien des bâtiments Travaux d'agencement CHF 36'540 et entretien courant CHF 74'738.	Entretien des bâtiments Estimation entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Travaux d'agencement CHF 16'369 et entretien courant CHF 104'968.	111 277.75	100 000	121 337.24	- 21 337.24	- 21%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage vitres CHF 5'405 et nettoyage moquette CHF 3'557.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage vitres CHF 5'385 et nettoyage moquette CHF 5'314. Selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage vitres CHF 5'405 et remplacement nettoyage bâtiment en raison des vacances CHF 2'388, compensé par 02.900001.301.00000.	8 961.50	10 699	7 792.66	2 906.34	27%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900001 Mairie	Charges	314 Travaux d'entretien	Sinistres PA	Sinistres PA Le coût complet des sinistres (yc compris franchises) est comptabilisé dans la fonction concernée. Les sinistres ne sont pas budgétisés.	Sinistres PA 1 franchise CHF 1'000, 1 sinistre couvert CHF 6'000.	0.00	0	7 000.00	- 7 000.00	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Entretien piano aula.	Entretien d'autres immobilisations Entretien piano Aula. Estimation selon réel 2023.	Entretien d'autres immobilisations Entretien piano aula.	475.60	1 423	963.40	459.60	32%
				Entretien de machines, appareils et outils Entretien lave-vaisselle, machines à café, autolaveuses et mise sous pli.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien divers selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien lave-vaisselle, autolaveuses et destructeur.	6 941.64	1 613	2 421.45	- 808.45	- 50%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	282.55	283	282.55	0.45	0%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Leasing opérationnel Location 3 fontaines à eau : salle du CA (15 litres) + rdc (50 litres) + 1er étage (50 litres) CHF 405.55/mois.	Leasing opérationnel Location 3 fontaines à eau : salle du CA (15 litres) + rdc (50 litres) + 1er étage (50 litres) CHF 405.53/trimestre. Selon réel 2024.	Leasing opérationnel Location 3 fontaines à eau : salle du CA (15 litres) + rdc (50 litres) + 1er étage (50 litres) + sous-sol (50 litres à partir d'octobre) CHF 405.55/mois et nouvelle fontaine au sous-sol dès octobre 2025 160.25/mois d'octobre à décembre.	4 866.40	4 866	5 347.05	- 481.05	- 10%
				Location de machines	Location de machines	Location de machines Location de lave-vaisselle.	0.00	0	594.55	- 594.55	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Trvx entretiens/acquisitions 2023 PA/PF - Bâtiment CHF CHF 3'736 (+1'368), le calcul se fait sur le dépensé net + D-2021-33a Trvx entretiens/acquisitions 2022 PA/PF - Divers CHF 196 (+304) le calcul se fait sur le dépensé net + D-2020-20a Trvx entretiens/acquisitions 2021 PA/PF - Divers CHF 3'947 (+53), délibération à clôturer aux comptes 2024, calcul sur le net dépensé + D-2019-22a Trvx entretiens/acquisitions 2020 PA/PF - Divers CHF 18'288 (+2'056), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-12a Installation dispositifs protection antichute sur toitures CHF 3'790 (-2'765), délibération clôturée aux comptes 2023, calculé sur le dépensé net et non sur le voté + D-2018-25a Trvx entretiens/acquisitions 2019 du PA/PF - Divers trvx CHF 30'683 + D-2004-09a Etude pour nv bât. pour nouvelle mairie CHF 69'223 (+1) + D-2000-45a Relogement du Centre action sociale et de santé (CASS) CHF 14'865.	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Trvx gros entretiens acquisitions 2023 du PA/PF - Divers trvx CHF 5'104 + D-2022-04a Trvx connexes parking P1 souterrain par le partenaire privé, impactant la mairie et les espaces publics à charge de la ville de Meyrin CHF 57'697 (-57'697), commence en 2025 + D-2021-33a Trvx gros entretiens acquisitions 2022 du PA/PF - Divers trvx CHF 500 + D-2020-20a Travaux gros entretiens acquisitions 2021 du PA/PF - Divers trvx CHF 4'000 + D-2019-22a trvx gros entretiens acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 20'344 + D-2019-12a dispositifs protection antichute sur les toitures plates CHF 1'153 (-128), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2018-25a Trvx gros entretiens acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 30'683 + D-2004-09a Etude nouveau bâtiment mairie CHF 0 (+69'224), amort. terminé en 2024. + D-2000-45a Relogement du Centre action sociale et de santé (CASS) CHF 14'865.	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 4'221 (+883) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2022-04a Travaux connexes réalisation du parking P1 CHF 57'697 commence en 2025, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 6'360 (-5'860) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 3'947 (+53) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 18'288 (+2'056) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-12a Dispositifs protection antichute toitures CHF 3'789 (-2'636) calculé sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 30'683, D-2000-45a Relogement du CASS CHF 14'865.	144 728.10	134 346	139 850.25	- 5 504.25	- 4%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900001 Mairie	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2023-15a Travaux de sécurisation des infrastructures en cas de pénurie d'électricité CHF 0 (+10'466) amort. décalé, aucune dépense + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 599 (+189), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Mobilier, machine et matériel CHF 2'441 (+76), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier, machine et matériel CHF 20'362 (-3'523), délibération clôturée en 2024, calcul sur le net dépensé + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Mobilier et machine CHF 16'156 (+245) impact amortissement non planifié en 2023.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Trvx gros entretiens acquisitions 2024 du PA/PF - Divers trvx CHF 5'063 (-5'063), commence en 2025 + D-2023-15a trvx permettant de sécuriser les infrastructures critiques en cas de pénurie d?électricité CHF 10'466, commence en 2024, répartition sur différentes fonctions + D-2022-20a Trvx gros entretiens acquisitions 2023 du PA/PF - Divers trvx CHF 788 + D-2021-33a Trvx gros entretiens acquisitions 2022 du PA/PF - Mobilier, machine et matériel CHF 2'517 + D-2019-22a trvx de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier, machine et matériel CHF 16'839 + D-2018-25a Trvx de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Mobilier et machine CHF 16'401.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 5'064 commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2023-15a Sécurisation des infrastructures critiques en cas de pénurie d'électricité CHF 10'466 commence en 2025, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'701 (-913) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 2'976 (-459) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 20'362 (-3'523) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 15'535 (+245) erreur BU2025, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 621.	39 558.00	52 074	56 726.13	- 4 652.13	- 9%
		Total Charges					**930 930.62**	**1 051 024**	**1 088 113.07**	**- 37 089.07**	**- 4%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	1 362.15	0	753.90	753.90	---%
				Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA Les remboursements des assurances sont comptabilisés dans les fonctions concernées. Ils ne sont pas budgétisés.	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre.	0.00	0	6 000.00	6 000.00	---%
				Remboursements de tiers - général Perte clé et badge.	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	100.00	0	0.00	0.00	---%
			431 Inscription de prestations propres à l'actif	Prestations du personnel propre portées à l'actif (PA) Activation des postes Coeur de Cité.	Prestations du personnel propre portées à l'actif (PA) Activation des salaires pour cœur de cité, répartition.	Prestations du personnel propre portées à l'actif (PA) Activation des salaires pour Coeur de Cité, répartition.	97 897.75	200 767	232 762.60	31 995.60	16%
		Total Recettes					**99 359.90**	**200 767**	**239 516.50**	**38 749.50**	**19%**
	02.900002 Ferme de la Golette	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	4 268.60	3 400	4 351.85	- 951.85	- 28%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 1 180.40	0	- 452.40	452.40	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	745.70	0	464.70	- 464.70	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	250.00	- 250.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des postes GEB en 2025. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Le dépassement est lié à la réaffectation d'une ressource.	51 223.20	40 804	52 222.20	- 11 418.20	- 28%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900002 Ferme de la Golette	Charges	304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	300.00	400	300.00	100.00	25%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	2 160.00	1 138	2 275.20	- 1 137.20	- 100%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	40.90	32	43.45	- 11.45	- 36%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	3 883.70	3 024	4 105.45	- 1 081.45	- 36%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	23.10	18	24.65	- 6.65	- 37%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	503.00	392	469.80	- 77.80	- 20%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	1 554.55	1 190	1 557.30	- 367.30	- 31%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	6 934.20	5 675	17 074.10	- 11 399.10	- 201%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	1 291.20	1 006	1 317.00	- 311.00	- 31%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	1 338.35	1 029	1 397.30	- 368.30	- 36%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	9.60	5	9.60	- 4.60	- 92%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	192.00	0	136.00	- 136.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900002 Ferme de la Golette	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouches Tersano, petites fournitures.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, pas cartouche Tersano, petites fournitures. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouches Tersano, petites fournitures.	3 393.73	1 965	961.42	1 003.58	51%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Produits nettoyage et désinfectants. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage Divers produits de nettoyage.	3 357.30	1 215	1 987.06	- 772.06	- 64%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	275.55	0	700.05	- 700.05	---%
				Acquisition de linge et linge de table	Acquisition de linge et linge de table	Acquisition de linge et linge de table	0.00	0	85.20	- 85.20	---%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	981.56	0	- 703.13	703.13	---%
				Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - Gaz Selon réel 2023.	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	17 936.60	13 867	13 315.40	551.60	4%
				Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	102.94	0	980.43	- 980.43	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	1 293.45	1 503	2 003.92	- 500.92	- 33%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	1 158.16	0	1 722.16	- 1 722.16	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	5 490.48	5 842	6 113.25	- 271.25	- 5%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	304.02	303	253.33	49.67	16%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	6 292.50	6 102	6 320.40	- 218.40	- 4%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat maintenance centrale alarme feu CHF 2'581, SIS CHF 1'500, TUS CHF 690 et SPS CHF 703.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat maintenance centrale alarme feu CHF 2'581, SIS CHF 1'500, TUS CHF 690 et SPS CHF 851. Selon réel 2023 et 2024.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat maintenance centrale alarme feu CHF 2'613, SIS CHF 1'500, TUS CHF 690 et SPS CHF 595.	5 473.95	5 622	5 397.35	224.65	4%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 992, ascenseur CHF 2'654, optimisation énergétique CHF 1'657, toiture CHF 1'200, verrière CHF 800, machine aspiratrice CHF 2'633, brûleurs CHF 434 et extincteurs CHF 273.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 992, ascenseur CHF 2'654, optimisation énergétique CHF 1'657, toiture CHF 1'200, verrière CHF 800, machine aspiratrice CHF 2'854, brûleurs CHF 434 et extincteurs CHF 273. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 992, ascenseur CHF 2'664, optimisation énergétique CHF 1'657, toiture CHF 1'200, verrière CHF 800, machine aspiratrice CHF 2'633, brûleurs CHF 434 et extincteurs CHF 0.	10 642.61	10 864	10 379.91	484.09	4%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900002 Ferme de la Golette	Charges	314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Entretien courant.	23 381.80	26 000	24 227.33	1 772.67	7%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage vitres CHF 4'375, nettoyage moquette CHF 4'868 et bâtiment CHF 1'900.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage vitres CHF 3'562 et nettoyage moquette, tapis et mobilier CHF 4'850. Selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage vitres CHF 1'800, nettoyage moquette CHF 4'868, bâtiment CHF 790 et nettoyage des rideaux de la salle de mariages pour la 1ère fois CHF 2'712.	11 142.95	8 412	10 170.25	- 1 758.25	- 21%
				Sinistres PA 1 sinistre couvert CHF 1'999 (rbt sur 426.00120); 1 franchise CHF 1'000.	Sinistres PA	Sinistres PA 2 sinistres couverts CHF 1'870, 2 franchises CHF 2'000, 1 sinistre inférieur à la franchise CHF 300.	2 999.45	0	4 170.00	- 4 170.00	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Entretien aspirateur et fontaine à eau.	Entretien de machines, appareils et outils Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Pas de dépenses en 2025.	819.10	626	0.00	626.00	100%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	282.55	283	282.55	0.45	0%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Leasing opérationnel Location 2 fontaines à eau CHF 293/mois.	Leasing opérationnel Location 2 fontaines à eau à CHF 293.27 par mois. Selon réel 2024.	Leasing opérationnel Location 2 fontaines à eau CHF 293.27/mois.	3 519.20	3 519	3 519.20	- 0.20	- 0%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 737 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'258 (+242), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net et non sur le voté + D-1997-03 Transfert du patrimoine financier au patrimoine administratif de la parcelle No 12506, fe 10 (Ferme de la Golette) CHF 100'000 + old Golette 32 Travaux démolition CHF 2'833 + old Golette 32 Etude mise en valeur CHF 9'998 + old Golette 32 {2/2 Rénovation complément) CHF 33'399 + old Golette 32 {1/2 Rénovation) CHF 108'632.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 12'400 (-12'400), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 737 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'500 + D-1997-03 Transfert du patrimoine financier au patrimoine administratif de la parcelle No 12506, fe 10 (Ferme de la Golette) CHF 100'000 + old Golette 32 Travaux démolition CHF 2'838.33 (-5.33), termine en 2025 + old Golette 32 Etude mise en valeur CHF 9'991.47 (+6.53), termine en 2025 + old Golette 32 {2/2 Rénovation complément) CHF 33'403.57 (-4.57), termine en 2025 + old Golette 32 {1/2 Rénovation) CHF 108'625.07 (+6.93), termine en 2025.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 12'852 (-452) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 737, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 790 (-790) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 2'258 (+242) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-1997-03 Transfert du PF au PA de la parcelle No 12506, fe 10 (Ferme de la Golette) CHF 100'000, old Golette 32 Travaux démolition CHF 2'838, old Golette 32 Etude mise en valeur CHF 9'991, old Golette 32 (1/2 Rénovation) CHF 108'625, old Golette 32 (2/2 Rénovation complément) CHF 33'404.	257 857.00	270 495	271 494.46	- 999.46	- 0%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF- mobilier, matériel et machines CHF 300 amort. évolue au fur et à mesure des trvx/des achats + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - mobilier et matériel CHF 1'294 (+382) amort. évolue au fur et à mesure des trvx/des achats + D-2019-22a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF, mobilier et matériel CHF 1'560 (-142) délibération clôturée aux comptes 20214, calculé sur le montant net et non sur le voté + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF, machine CHF 401.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 280 (-280), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 300 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Mobilier et matériel CHF 1'676 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier et matériel CHF 1'418 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 401.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 273 (+7) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 993 (-693) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 1'294 (+382) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'560 (-142) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 401 .	3 555.00	4 075	4 520.40	- 445.40	- 11%
		Total Charges					**433 547.60**	**418 806**	**453 447.14**	**- 34 641.14**	**- 8%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900002 Ferme de la Golette	Recettes	426 Remboursements	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre CHF 1'999 (charge 314.40009).	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 2 sinistres.	1 999.45	0	1 870.00	1 870.00	---%
	Total Recettes						**1 999.45**	**0**	**1 870.00**	**1 870.00**	**---%**
	02.900003 Bâtiment Forum	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	10 611.65	21 531	12 679.05	8 851.95	41%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	3 868.64	0	- 15 507.93	15 507.93	---%
				Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Rétrocession d'heures suite au départ d'un collaborateur.	0.00	1	- 5 081.40	5 082.40	508 240%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	5 633.35	7 285	21 730.24	- 14 445.24	- 198%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	0.00	9 336	9 329.00	7.00	0%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	56.25	0	1 306.25	- 1 306.25	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 0.8 ETP (adjoint-e responsable de logistique et infrastructure évènementielle) - voté en 2024. L'écart est dû à la vie chère.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP nouveau (nettoyeur-euse) et CDD (auxiliaires nettoyeurs-euses) - selon tableau des nouveaux postes en annexe. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP nouveau (nettoyeur-euse) et CDD (auxiliaires nettoyeurs-euses). Engagement fait plus tard. Le non dépensé compense le dépassement sur le 02.900003.314.40001.	3 653.65	84 330	22 986.20	61 343.80	73%
				Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Plus d'heures auxiliaires sur cette fonction, compensées par du disponible sur les autres comptes de la culture.	Salaire du personnel Personnel de la culture. (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Dispo au 31.12.2025 : 0.7 responsable technique et bâtiment.	176 861.19	148 201	118 882.45	29 318.55	20%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	5 760.00	5 760	3 363.80	2 396.20	42%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	3 810.00	3 780	1 980.00	1 800.00	48%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	3 240.00	5 783	2 938.80	2 844.20	49%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	142.15	201	142.63	58.37	29%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	13 439.92	18 841	13 024.98	5 816.02	31%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900003 Bâtiment Forum	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	80.45	114	80.55	33.45	29%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	608.50	1 572	806.94	765.06	49%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	0.00	2 529	672.50	1 856.50	73%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	2 098.70	2 549	1 492.43	1 056.57	41%
				Cotisations patronales aux caisses de pension - Artes Il s'agit de la LPP pour le personnel auxiliaire technique CLT. Taux de cotisation 8% à charge de l'employeur, 7% à charge de l'employé.	Cotisations patronales aux caisses de pension - Artes	Cotisations patronales aux caisses de pension - Artes Il s'agit de la LPP pour le personnel auxiliaire technique CLT. Taux de cotisation 8% à charge de l'employeur, 7% à charge de l'employé. Le budget se trouve sur le compte 32.900000.305.20101.	2 400.00	0	1 601.26	- 1 601.26	---%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	20 021.35	108 808	192 833.10	- 84 025.10	- 77%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	3 249.25	5 555	3 426.42	2 128.58	38%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	64.80	7 924	403.13	7 520.87	95%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	4 662.80	6 435	4 587.97	1 847.03	29%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	14.35	24	12.40	11.60	48%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	62.40	2	90.13	- 88.13	- 4 407%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900003 Bâtiment Forum	Charges	309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	480.00	0	180.00	- 180.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Carburant	Carburant Selon réel 2023.	Carburant Carburant CHF 750.	678.95	1 033	750.25	282.75	27%
				Imprimés, publications général	Imprimés, publications général	Imprimés, publications général Copies des plans du bâtiment et numérisation de certains non prévues au budget.	0.00	0	1 303.10	- 1 303.10	---%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Nettoyage camion bar CHF 60.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Selon budget 2024.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Remplacement disques et plaquettes de frein CHF 316, entretien phares CHF 128.	60.00	400	443.80	- 43.80	- 11%
				Matériel d'exploitation - sécurité Matériel d'accroche et de sécurité pour travail en hauteur CHF 920, interrupteur et douille CHF 152. Le renouvellement du matériel selon les nouvelles normes sera effectué en 2025.	Matériel d'exploitation - sécurité Suivi régulier du matériel, renouvellement, suite nouvelle ordonnance travaux, achat matériel sécurité. Estimation selon budget 2024.	Matériel d'exploitation - sécurité Pas de nouvelles normes de sécurité, pas besoin de changer le matériel.	1 072.40	12 600	0.00	12 600.00	100%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Petites fournitures de scène CHF 22'082, bâtiment CHF 35'586. Le dépassement de CHF 9'669 est compensé par un non-dépensé sur d'autres natures de cette fonction. (Compte réparti dans les fonctions concernées en 39/49 ci-dessous).	Matériel d'exploitation, fournitures général Fournitures et petit matériel pour le bâtiment (tft de CHF 20'000 sur 310.10003).	Matériel d'exploitation, fournitures général Achats petites fournitures bâtiment CHF 18'976, Undertown CHF 864, Cœur de cité/maison des projets CHF 314.	54 668.66	20 000	20 154.50	- 154.50	- 1%
				Matériel et fourniture de nettoyage Bâtiment CHF 2'013, Coeur de cité/Maison des projets CHF 364.	Matériel et fourniture de nettoyage Estimation car le nettoyage du bâtiment sera fait en interne à partir de 2025.	Matériel et fourniture de nettoyage Bâtiment CHF 4'244 , Cœur de cité/maison des projets CHF 1'585.	2 381.55	7 849	5 828.85	2 020.15	26%
				Matériel médical	Matériel médical	Matériel médical Reconditionnement DAE (défibrilateur), cartouches d'électrodes.	0.00	0	116.55	- 116.55	---%
				Matériel d'exploitation - scène	Matériel d'exploitation - scène Fournitures et petit matériel de scène pour l'ensemble des spectacles organisés au Forum (tft de CHF 20'000 du 310.10000).	Matériel d'exploitation - scène Achats petites fournitures à usage de la scène/salle de spectacles.	0.00	20 000	5 376.67	14 623.33	73%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Nettoyage nappes CHF 5'842. Pas de renouvellement. Tables avec plateau en bois sans nappage.	Acquisition de linge et linge de table Entretien nappes et renouvellement. Estimation selon budget 2024.	Acquisition de linge et linge de table Nettoyage nappes et habits de travail.	5 842.40	9 000	5 225.00	3 775.00	42%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Renouvellement machines/appareils techniques (répartis dans les fonctions concernées en 39/49 ci-dessous).	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Acquisition machines, appareils, outils et ustensiles pour le bâtiment (tft de CHF 30'000 sur 311.10003)	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Bâtiment CHF 6'896, Undertown CHF 4'000, Bibliothèque CHF 1'951, cœur de cité/maison des projets CHF 885, Fonds d'art CHF 512.	41 914.01	14 960	14 244.40	715.60	5%
				Acquisition de mobilier et appareil de bureau Bâtiment CHF 11'974, Bibliothèque CHF 3'313, Coeur de cité/Maison des projets CHF 744, Technique scène CHF 320.	Acquisition de mobilier et appareil de bureau Renouvellement du mobilier. Estimation revue à la baisse au vu des réels.	Acquisition de mobilier et appareil de bureau CHF 1'767 bureaux, CHF 1'590 destructeur documents, CHF 1'536 chaises, CHF 667 étagères.	10 825.70	7 000	5 559.80	1 440.20	21%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900003 Bâtiment Forum	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de vêtements de travail Renouvellement habits et EPI techn, infra, expos CHF 4'265, placeurs CHF 2'859.	Acquisition de vêtements de travail Renouvellement habits et EPI techn, infra, expos CHF 7'000, placeurs CHF 5'000. Selon budget 2024.	Acquisition de vêtements de travail Achats habits de travail Bâtiment CHF 5'994, Cœur de cité/maison des projets CHF 2'572, Arts vivants CHF 658, Arts visuels CHF 846, Fonds d'art CHF 200.	7 124.38	12 500	10 270.37	2 229.63	18%
				Acquisition logiciels et licences Achat logiciel windows-pro 11 pour technique scène.	Acquisition logiciels et licences Achats divers logiciels technique scène, selon moyenne réel 2022 et 2023.	Acquisition logiciels et licences Pas d'achat en 2025.	139.00	2 054	0.00	2 054.00	100%
				Acquisitions d'autres immobilisations Renouvellement matériel technique CHF 9'200. Autres immobilisations (bâtiment, Undertown, bibliothèque) CHF 5'464.	Acquisitions d'autres immobilisations Acquisition matériel technique pour le bâtiment. Rien prévu en 2025 (tft sur 311.90003)	Acquisitions d'autres immobilisations Bâtiment, achat fauteuil noir CHF 60, arts vivants (vie meyrinoise), achat piano électrique Roland CHF 1'935. Dépassement compensé par le disponible sur le 02.900003.311.90003.	14 664.00	0	1 994.95	- 1 994.95	---%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles - s	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles - s Acquisition machines, appareils, outils et ustensiles pour la scène (tft de CHF 30'000 du 311.10000).	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles - s Achats à usage de la scène/salle de spectacle (écrans, machine à fumée, matériel sono,etc...).	0.00	30 000	15 930.90	14 069.10	47%
				Acquisitions d'autres immobilisations - scène	Acquisitions d'autres immobilisations - scène Acquisition matériel technique pour la scène (tft de 311.90000)	Acquisitions d'autres immobilisations - scène Achat molleton, plaque et goupille d'embase, tubes, chariot et housse pour frises/découvertes. Le disponible compense le dépassement sur le 02.90003.311.90000.	0.00	14 987	4 870.80	10 116.20	67%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD Chauffage bâtiment CHF 52'449, gaz Coeur de cité/Maison des projets CHF 476. Tarif du CAD +20 % par rapport au budget 2024. Consommation de -12% par rapport au budget 2024	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	52 924.63	56 133	50 243.89	5 889.11	10%
				Chauffage - gaz	Chauffage - gaz	Chauffage - gaz Gaz Cœur de cité/maison des projets et buvette. Budget sous 312.00102.	0.00	0	1 051.45	- 1 051.45	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA Eau: Bâtiment CHF 6'773, Cœur de cité/maison des projets CHF 1'062.	7 137.52	7 019	7 835.43	- 816.43	- 12%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réel CHF 15'538 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	185 767.37	97 489	92 005.32	5 483.68	6%
			313 Prestations de services et honoraires	Charges d'utilisations informatiques Système gestion d'alarme Mobicall.	Charges d'utilisations informatiques Système gestion d'alarme Mobicall. Selon budget 2024.	Charges d'utilisations informatiques	1 880.10	2 827	0.00	2 827.00	100%
				Frais télécommunication Wifi Forum.	Frais télécommunication Wifi pour spectacles et artistes CHF 1'379.80/mois selon réel 2024. Abonnement Swisscom CHF 150/mois résilié depuis août 2023.	Frais télécommunication Wifi Forum.	16 552.20	16 558	16 552.20	5.80	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900003 Bâtiment Forum	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Techniciens indépendants engagés sur manifestations associatives meyrinoises (vie meyrinoise) et Cyclades (DSE).	Honoraires Honoraires de techniciens (tft de CHF 5'000 vers 313.00500).	Honoraires	2 475.00	0	0.00	0.00	---%
				Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 940 et vignettes CHF 80.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2024.	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 3'309, vignettes CHF 120 et contrôle périodique CHF 70. Le dépassement est lié à la reprise par le Forum d'un véhicule de la Protection civile.	1 019.50	1 020	3 498.65	- 2 478.65	- 243%
				Prestations de services - domaine des manifestations	Prestations de services - domaine des manifestations Honoraires de techniciens (tft de CHF 25'000 de 32.204000.313.00510 Arts vivants et tft de CHF 5'000 de 313.20000).	Prestations de services - domaine des manifestations Engagements 1 technicien auxiliaire indépendant pour éclairage expo, concert jazz AHVM et entretien technique scène. Besoins moindre qu'imaginés. Le non-dépensé compense partiellement le dépassement des arts visuels 31.102000.313.00511 pour CHF 15'000.	0.00	30 000	4 020.00	25 980.00	87%
				Prestations de tiers - FAS'e FASE, mise en place des foyers pour kermesse œcuménique et Noël des aînés pas prévu au budget mais prévu dès 2025.	Prestations de tiers - FAS'e FASE, mise en place des foyers pour kermesse œcuménique. Selon réel 2023.	Prestations de tiers - FAS'e Pas de besoin en 2025.	1 063.05	353	0.00	353.00	100%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	44 681.60	43 480	44 724.40	- 1 244.40	- 3%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 1'030, casco CHF 1'468.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 1'030, casco CHF 1'468. Et transfert d'un véhicule de la PC RC CHF 489.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 2'479, casco CHF 2'324.	2 497.85	2 987	4 803.10	- 1 816.10	- 61%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics Détection incendie CHF 4'267, détection intrusion CHF 2'2987. Télésurveillance et interventions CHF 2'047, SIS CHF 1'500, Swisscom 1'159, TUS CHF 690, Dépassement dû à UIS surveillance exposition durant le Noël des aînés 2023 CHF 2'094.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Abo ligne sécurisée CHF 1'036, contrats (Bouygues, TUS, Protectas) CHF 10'052, divers CHF 1'000. Ajustement selon réel.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Détection incendie CHF 4'267, détection intrusion CHF 2'298, télésurveillance et interventions CHF 2'366, SIS CHF 1'500, Swisscom 1'159, TUS CHF 690.	14 055.32	12 088	12 280.54	- 192.54	- 2%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats ascenseurs et plate-forme CHF 11'501, éclairage de secours, poste incendie, exutoires de fumée CHF 7'147, installations frigorifiques, laves-vaisselles, gaz, vidange CHF 6'432, entretien chauffage CHF 3'625, portes automatiques CHF 3'515, pointeuse CHF 1'551, traitement d'eau CHF 487. Répartition Bâtiment 30'954, Coeur de cité/Maison des projets CHF 1'594, Théâtre CHF 1'490 et Undertown CHF 221.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats ascenseur et plateforme CHF 11'507, installations frigorifiques-gaz-eau-machine à laver CHF 5'669, gestion chauffage CHF 3'618, éclairage secours CHF 3'554, portes automatiques CHF 8'295, vidanges dégraisseurs CHF 1'574, pointeuse CHF 1'546 et exutoire de fumée CHF 539 et traitement d'eau CHF 485. Selon réel 2023.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats ascenseurs et plate-forme CHF 11'368, éclairage de secours, poste incendie, exutoires de fumée CHF 6'165, installations frigorifiques, laves-vaisselles, gaz, vidange CHF 6'623, entretien chauffage CHF 3'632, portes automatiques CHF 3'623, pointeuse CHF 1'551.	34 258.68	36 787	32 963.20	3 823.80	10%
				Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant selon budget 2024. (tft de CHF 20'000 vers 315.10000).	Entretien des bâtiments Entretien courant.	119 902.29	130 000	96 890.35	33 109.65	25%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900003 Bâtiment Forum	Charges	314 Travaux d'entretien	Nettoyage des bâtiments Nettoyage du bâtiment sur 11 mois CHF 126'783 (Bâtiment, foyer, dimanche), Undertown CHF 9'521, nettoyage des vitres et à fond de la cuisine CHF 5'924, bureaux de l'AHVM CHF 2'087.	Nettoyage des bâtiments Il est prévu de faire le nettoyage en interne dès 2025. vf demande de poste RH.	Nettoyage des bâtiments Nettoyages bâtiment de janvier à août 2025 (bâtiment, foyers, dimanche) CHF 94'091, Undertown CHF 3'512, nettoyage à fond de la cuisine CHF 1'422, bureaux AHVM CHF 1'407. Le dépassement est compensé par du non dépensé sur les comptes 02.900003.30 (engagement d'un-e nettoyeur/euse en interne prévu au budget au 1er mars 2025, au réel engagement à partir du 1er septembre 2025).	144 314.75	28 000	100 432.25	- 72 432.25	- 259%
				Sinistres PA	Sinistres PA	Sinistres PA 3 sinistres inférieurs à la franchise CHF 1'396.	0.00	0	1 396.35	- 1 396.35	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Entretien chariots à roulette technique scène CHF 3'273 non prévu, accordages pianos CHF 443.	Entretien d'autres immobilisations Entretien de plusieurs pianos.	Entretien d'autres immobilisations Accordages de 3 pianos.	3 715.95	2 000	648.60	1 351.40	68%
				Entretien de machines, appareils et outils Entretien des palans de scène CHF 1'838, nacelle CHF 750, amplificateurs son CHF 735 et machines CHF 618.	Entretien de machines, appareils et outils Divers entretien machines à café, machines à laver, révision moteurs cintres. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien massicot.	3 940.66	5 617	341.60	5 275.40	94%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien des défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien de 3 défibrillateurs selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien des défibrillateurs.	1 201.40	1 201	1 201.40	- 0.40	- 0%
				Entretien par des tiers des véhicules Remplacement pneus CHF 131, service annuel CHF 172.	Entretien par des tiers des véhicules Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien par des tiers des véhicules Remplacement pneus CHF 100, service annuel CHF 1'224, test antipollution CHF 146 et divers entretiens CHF 935.	302.73	1 856	2 404.52	- 548.52	- 30%
				Sinistres véhicules 1 franchise CHF 500.	Sinistres véhicules	Sinistres véhicules	500.00	0	0.00	0.00	---%
				Entretien de machines, appareils et outils - scène	Entretien de machines, appareils et outils - scène Estimation. (Tft de CHF 20'000 du 314.40000 et de CHF 5'000 du 315.10000).	Entretien de machines, appareils et outils - scène Entretien des cintres CHF 6'614, contrôle annuel palans CHF 1'838, entretien nacelle CHF 777, diverses réparations CHF 3'941.	0.00	20 000	13 170.17	6 829.83	34%
				Entretien par des tiers de vélos	Entretien par des tiers de vélos	Entretien par des tiers de vélos Réparation vélo.	0.00	0	25.00	- 25.00	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Leasing opérationnel Location machine à affranchir du 01.01 au 23.07 ancienne machine CHF 548, du 17.05 au 31.12 nouvelle machine CHF 234, location bouteilles de gaz industriel CHF 376.	Leasing opérationnel Machine à affranchir CHF 973 + location bouteilles de gaz 316 (nouveau en 2024). Selon réel 2024. Fontaines à eau CHF 7'673. (tft de CHF 7'650 du 316.10100).	Leasing opérationnel Leasing fontaines à eau CHF 8'293, machine à affranchir CHF 376. Ajout d'une fontaine au Cœur de cité/maison des projets CHF 1'005.	1 158.31	8 962	9 674.09	- 712.09	- 8%
				Location de machines Location fontaines à eau.	Location de machines Tft vers 316.20000.	Location de machines	7 672.90	0	0.00	0.00	---%
				Location de matériels et équipements Tente kermesse CHF 500, nacelle banderoles CHF 2'246, pianos assoc. CHF 0.	Location de matériels et équipements Tente kermesse CHF 500, nacelle banderoles CHF 1'000.	Location de matériels et équipements Location nacelle pour banderoles façade CHF 1'546, location tente kermesse œcuménique CHF 500.-	2 745.94	1 500	2 045.62	- 545.62	- 36%
				Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Location des places de parking pour les véhicules de l'administration. Budget sous le 61.501000.316.00000.	0.00	0	824.44	- 824.44	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900003 Bâtiment Forum	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Trvx de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF CHF 3'188 (+1'512), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2021-33a Trvx de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF CHF 4'606 (+844) + D-2021-25a Poursuite activités du Forum Meyrin pendant la durée des trvx du Cœur de cité CHF 90'261 + D-2020-20a Trvx de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF CHF939 (-89), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le net dépensé + D-2019-12a dispositifs protection antichute sur les toitures plates des bât. communaux CHF 2'949 (-2'337), clôturée aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté + D-2018-25a Trvx de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF CHF 2'473 + D-2014-16 suite trvx entretien et mise en conformité des équipements du TFM (2e tranche) CHF 74'682.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Trvx de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers trvx CHF 4'500 (-4'500), commence en 2025 + D-2022-20a Trvx de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers trvx CHF 4'700 + D-2021-33a Trvx de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers Trvx CHF 5'450 + D-2021-25a Poursuite des activités du Forum Meyrin pendant la durée des Trvx du Cœur de cité, Bâtiment CHF 90'261 + D-2020-20a Trvx de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers Trvx CHF 850 + D-2019-12a Installation de dispositifs de protection antichute sur les toitures plates des bâtiments communaux - TFM CHF 688 (-76), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2018-25a Trvx de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers trvx CHF 2'473 +D-2014-16 Suite travaux entretien et mise en conformité des équipements du Théâtre Forum Meyrin - (2ème tranche) CHF 74'686.63 (-4.63), termine en 2025.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'203 (+3'297) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 5'823 (-1'123) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 6'487 (-1'037) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-25a Poursuite des activités du Forum Meyrin pendant la durée des travaux du Cœur de cité CHF 69'581 (+20'680) revue de la durée des amortissements, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 939 (-89) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-12a Dispositifs protection antichute toitures CHF 2'949 (-2'261) calculé sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 2'473, D-2014-16 Suite travaux entretien et mise en conformité des équipements du Théâtre Forum Meyrin CHF 74'687.	179 098.00	183 609	164 141.91	19 467.09	11%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Trvx entretiens/acquisitions 2023 PA/PF CHF 2'202 (+1'298), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-33a Trvx entretiens/acquisitions 2022 PA/PF CHF 8'323 (+1'577) amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-25a activités du Forum Meyrin pendant les travaux du Cœur de cité véhicule CHF 13'322 et mobilier CHF 41'266 + D-2020-20a Trvx entretiens/acquisitions 2021 PA/PF CHF 3'244 (-1'306) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le net dépensé + D-2020-10a rempl. ou acquisition 18 véhicules - TFM CHF 4'546 + D-2019-22a Trvx entretiens/acquisitions 2020 du PA/PF - Mat informatique CHF 0 (+6'667), clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-22a Trvx entretiens/acquisitions 2020 du PA/PF - CHF 21'146 (-695), clôturée aux comptes 2024, calcul sur le net dépensé + D-2019-15 défibrillateurs externes CHF 797 (-32), clôturée aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Trvx gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 25'313 (-25'313), commence en 2025 + D-2022-20a Trvx de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers trvx CHF 3'500 + D-2021-33a Trvx de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Matériel et machine CHF 9'900 + D-2021-25a Poursuite des activités du Forum Meyrin pendant la durée des travaux du Cœur de cité Véhicule CHF 13'322, CHF 41'266 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Machine et matériel CHF 1'938 + D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - TFM CHF 4'546 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Matériel informatique CHF 6'667 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine et matériel CHF 20'451 + D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 765.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 21'174 (+4'139) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 2'201 (+1'299) évolue au fur et à mesure des dép., D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 8'324 (+1'576) évolue au fur et à mesure des dép., D-2021-25a Poursuite activités Forum Meyrin pendant trvx Cdc Véhicules CHF 36'632 (-23'310) revue de la durée d'amort, D-2021-25a Poursuite des activités du Forum Meyrin pendant trvx Cdc Mobilier CHF 20'668 (+20'598) revue de la durée d'amort, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 3'244 (-1'306) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2020-10a remplacement/acquisition 18 véhicules différents services CHF 4'546, D-2019-22a PA/PF 2020 Mobilier CHF 21'146 (-695) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, 2019-22a PA/PF 2020 Mat Informatique CHF 0 (+6'667) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 797 (-32).	94 846.00	127 668	118 732.25	8 935.75	7%
			393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais de gardes pompiers CHF 192. Le budget ex-"TFM/Bâtiment" 32.201101.393.00000 CHF 181'879 concerne en réalité la fonction 32.204000 "arts vivants".	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais de gardes des pompiers selon réel 2023.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais de garde des pompiers. Plus d'obligations de les engager sur certains événements.	192.00	2 705	900.00	1 805.00	67%
		Total Charges					**1 324 094.20**	**1 412 803**	**1 268 837.57**	**143 965.43**	**10%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900003 Bâtiment Forum	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	202.10	0	0.00	0.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	2 955.15	0	708.90	708.90	---%
				Remboursements de tiers - général Refacturation accord piano à l'AHVM pour concert de jazz.	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	227.00	0	0.00	0.00	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Location de bureaux Occupation bureaux fondation du Casino et de la FNM.	Location de bureaux Occupation bureaux fondation du Casino et de la FNM. Selon Budget 2024.	Location de bureaux Occupation bureaux fondation du Casino et FNM.	6 136.00	6 136	6 136.00	0.00	0%
				Paiements pour appartements de service PA Location appartement de fonction (yc baisse de loyer liée aux travaux)	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction.	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction.	12 000.00	15 600	15 600.00	0.00	0%
				Paiements pour utilisation des immeubles PA - soumis TVA Location du Forum avec mise à disposition de personnel. AHVM CHF 8'526, Sapaudia CHF 1'081, MCM (Musique Culture Meyrin - ex APCJM) CHF 541.	Paiements pour utilisation des immeubles PA - soumis TVA Estimation des recettes de locations et mises à disposition avec personnel.	Paiements pour utilisation des immeubles PA - soumis TVA Location du Forum avec mise à disposition de personnel. AHVM CHF 4'324, Sapaudia CHF 1'081, Club des Ainés de Meyrin CHF 541.	10 147.90	4 000	5 945.50	1 945.50	49%
				Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location d'espaces sans mise à disposition de personnel	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Estimation recettes mises à disposition sans personnel.	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location d'espaces sans mise à disposition de personnel.	1 365.00	1 000	105.00	- 895.00	- 90%
			493 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais du bâtiment imputés aux archives, arts visuels, Fonds d'art Contemporain, bibliothèque, arts vivants, buvette-traiteur, Radiobascule et de l'Undertown.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation La répartition des frais du bâtiment sera revue.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	816 714.56	0	673 135.97	673 135.97	---%
			498 Reports	Virements salaires Commission "Citoyenneté participative et vie de quartier" CHF 162, mérites CHF 1'963, nouveaux naturalisés CHF 2'404, AERIA CHF 898, MEF CHF 1'082, Les Cyclades CHF 1'224, journée de service RH au Forum CHF 228, fête des 18 ans CHF 2'321, réunion Cartel des sociétés communale de Meyrin CHF 120, forum de l'emploi CHF 492, petit-déjeuner des entreprises CHF 330, workshop interservices CHF 402, Escalade des aînés CHF 451, Noël des aînés CHF 2'845.	Virements salaires Selon budget 2024.	Virements salaires Cyclades CHF 569, MEF CHF 4'462, Noel des aînes CHF 5'026, escalade des aînes CHF 288, forum de l'emploi CHF 343, repas des nonagénaires CHF 290, fête des 18 ans CHF 407.	14 921.85	5 296	11 385.40	6 089.40	115%
		Total Recettes					**864 669.56**	**32 032**	**713 016.77**	**680 984.77**	**2 126%**
	02.900004 Salles Antoine Verchère	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	1 787.65	1 826	1 811.20	14.80	1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900004 Salles Antoine Verchère	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 62.40	0	- 5.20	5.20	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	250.00	- 250.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance (yc vie chère 0.6% (budget : 1.4%)).	21 451.80	21 907	21 733.20	173.80	1%
			304 Allocations	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	Indemnités de logement Indemnités logements.	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	1 800.00	1 800	1 800.00	0.00	0%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	175.00	150	200.00	- 50.00	- 33%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	540.00	569	568.80	0.20	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	18.05	18	19.05	- 1.05	- 6%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	1 706.50	1 735	1 818.75	- 83.75	- 5%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	10.15	10	11.10	- 1.10	- 11%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	220.90	225	207.15	17.85	8%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	683.00	683	686.60	- 3.60	- 1%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	3 312.00	3 431	14 157.00	- 10 726.00	- 313%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	567.20	578	580.65	- 2.65	- 0%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	587.70	590	618.95	- 28.95	- 5%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900004 Salles Antoine Verchère	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	2.40	2	2.40	- 0.40	- 20%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	192.00	0	84.00	- 84.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Batteries pour auto-laveuse CHF 1'813, suceurs pour aspirateur CHF 314, divers 290.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC.	2 417.58	530	317.80	212.20	40%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage	1 294.30	657	208.85	448.15	68%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	554.85	286	735.25	- 449.25	- 157%
				Acquisitions d'autres immobilisations Achat tables rectangulaires.	Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations	2 270.10	0	0.00	0.00	---%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	968.54	0	1 976.88	- 1 976.88	---%
				Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - Gaz Selon réel 2023.	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	10 393.29	11 375	9 947.22	1 427.78	13%
				Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	460.44	0	- 209.70	209.70	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	1 120.38	600	538.70	61.30	10%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	387.12	0	722.44	- 722.44	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	7 111.18	4 003	8 877.34	- 4 874.34	- 122%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	2 794.80	2 676	2 824.90	- 148.90	- 6%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900004 Salles Antoine Verchère	Charges	314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien brûleurs CHF 794, éclairage secours CHF 455, optimisation énergétique CHF 1'061, ascenseur CHF 1'440, toiture CHF 2'389, extincteurs CHF 0 et lignes de vie CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien brûleurs CHF 794, éclairage secours CHF 455, optimisation énergétique CHF 1'061, ascenseur CHF 1'440, toiture CHF 2'380, extincteurs CHF 414 et lignes de vie CHF 500. Estimations selon réels .	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien brûleurs CHF 794, éclairage secours CHF 455, optimisation énergétique CHF 1'061, ascenseur CHF 1'448, toiture CHF 2'389, extincteurs CHF 415 et lignes de vie CHF 0.	6 139.47	7 044	6 562.12	481.88	7%
				Entretien des bâtiments Remplacement des luminaires CHF 4'990 et entretien courant CHF 11'199.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Entretien courant.	16 188.61	12 000	12 999.80	- 999.80	- 8%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	Nettoyage des bâtiments Selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Augmentation du coût relatif au nettoyage des vitres.	2 053.90	1 858	2 053.09	- 195.09	- 11%
				Sinistres PA	Sinistres PA	Sinistres PA 2 sinistres couverts CHF 2'700, 1 franchise CHF 1'000.	0.00	0	3 699.65	- 3 699.65	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations	Entretien d'autres immobilisations Accordage piano. Selon budget 2024.	Entretien d'autres immobilisations	0.00	200	0.00	200.00	100%
				Entretien de machines, appareils et outils Entretien lave-vaisselle et sauteuse.	Entretien de machines, appareils et outils Selon budget 2024.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien lave-vaisselle et four.	323.14	400	1 738.02	- 1 338.02	- 335%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	648.60	648	648.60	- 0.60	- 0%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 1'902 (+1'142), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2019-12a Installation de dispositifs de protection antichute sur les toitures plates des bâtiments communaux - Salle Antoine Verchère CHF 534 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'346 + D-2006-21a Rénovation et transformation de la salle Antoine-Verchère - Bâtiment CHF 33'171 + D-2003-09a Elaboration rénovation et transformation des deux bâtiments communaux situés sur la place du village - Etude Rénov. & transf. Salle A.-Verchère, Bâtiment CHF 6'840.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 850 (-850), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'044 + D-2019-12a Installation de dispositifs de protection antichute sur les toitures plates des bâtiments communaux - Salle Antoine Verchère CHF 600 (-66), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'346 + D-2006-21a Rénovation et transformation de la salle Antoine-Verchère - Bâtiment CHF 33'171 + D-2003-09a Elaboration rénovation et transformation des deux bâtiments communaux situés sur la place du village - Etude Rénov. & transf. Salle A.-Verchère, Bâtiment CHF 6'840.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 850 commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'901 (+1'142) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-12a Dispositifs protection antichute toitures CHF 534 (+66) calculé sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 2'346, D-2006-21a Rénovation et transformation de la salle Antoine-Verchère - Bâtiment CHF 33'171, D-2003-09a Elaboration rénovation et transformation des deux bâtiments communaux situés sur la place du village - Bâtiment CHF 6'840.	44 793.00	46 851	45 641.99	1 209.01	3%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900004 Salles Antoine Verchère	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 713 (-50), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier et machine CHF 986 (+169), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externe salles Antoine Verchère CHF 231 (+1'347) + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 297 + D-2014-17a Mise en conformité équipement de scène, son, éclairage et amélioration audio-acoustique de la salle Antoine-Verchère CHF 23'512.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'656 (-1'656), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 663 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier et machine CHF 1'155 + D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 1'578 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 297 + D-2014-17a Mise en conformité équipement de scène, son, éclairage et amélioration audio-acoustique de la salle Antoine-Verchère CHF 23'512.97 (-0.97), termine en 2025.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 468 (+1'188) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'141 (-478) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 986 (+169) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 231 (+1'347), D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 297, D-2014-17a Mise en conformité équipement de scène, son, éclairage salle Antoine-Verchère CHF 23'513.	25 739.00	28 862	26 636.28	2 225.72	8%
		Total Charges					**158 650.25**	**151 514**	**170 462.88**	**- 18 948.88**	**- 13%**
		Recettes	426 Remboursements	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre.	0.00	0	2 578.10	2 578.10	---%
		Total Recettes					**0.00**	**0**	**2 578.10**	**2 578.10**	**---%**
	02.900005 Bourse aux vêtements	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	347.40	789	782.30	6.70	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 78.08	0	250.07	- 250.07	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées	- 45.85	208	0.00	208.00	100%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des postes	Salaire du personnel Personnel de la gérance (yc vie chère 0.6% (budget : 1.4%)).	4 169.40	9 463	9 387.60	75.40	1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	245.40	569	568.80	0.20	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	3.30	8	5.95	2.05	26%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	311.80	729	567.30	161.70	22%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	1.95	4	3.20	0.80	20%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	40.40	95	66.40	28.60	30%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900005 Bourse aux vêtements	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	125.00	287	219.45	67.55	24%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	513.60	1 182	1 789.60	- 607.60	- 51%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	103.40	243	185.45	57.55	24%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	107.65	248	193.30	54.70	22%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	1.20	2	2.40	- 0.40	- 20%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépenses en 2025.	105.94	200	0.00	200.00	100%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	0.00	0	- 1 573.85	1 573.85	---%
				Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	4 910.00	6 506	5 878.15	627.85	10%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	0.00	0	- 885.41	885.41	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	496.26	630	594.30	35.70	6%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien extincteurs CHF 107.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien extincteurs. Selon réel 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien extincteurs CHF 67.	107.00	107	67.00	40.00	37%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900005 Bourse aux vêtements	Charges	314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments	Entretien des bâtiments Entretien courant estimation. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments	874.75	2 000	167.56	1 832.44	92%
				Sinistres PA	Sinistres PA	Sinistres PA 1 sinistre inférieur à la franchise CHF 459.	0.00	0	459.45	- 459.45	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Selon réel 2023.	Loyers de biens fonds	42 900.00	42 900	42 900.00	0.00	0%
		Total Charges					**55 240.52**	**66 170**	**61 629.02**	**4 540.98**	**7%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	1 412.40	1 412.40	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	1 457.00	1 457.00	---%
		Total Recettes					**0.00**	**0**	**2 869.40**	**2 869.40**	**---%**
	02.900006 Pavillon Corzon Vaudagne	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	4 494.60	1 396	1 597.00	- 201.00	- 14%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	3 590.18	0	- 1 247.36	1 247.36	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées	243.25	505	0.00	505.00	100%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Répartition comptable revue en 2024, tft vers 02.900000 et 02.900006.	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des postes GEB en 2025. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réaffectation partielle d'une ressource.	53 933.95	16 746	19 164.00	- 2 418.00	- 14%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	2 491.20	995	1 100.40	- 105.40	- 11%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	41.80	14	12.60	1.40	10%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	3 972.00	1 298	1 187.20	110.80	9%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	23.75	8	7.30	0.70	9%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900006 Pavillon Corzon Vaudagne	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	514.20	168	139.30	28.70	17%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	1 590.05	511	461.70	49.30	10%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	6 532.05	2 009	3 133.90	- 1 124.90	- 56%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	1 565.35	587	530.55	56.45	10%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	1 368.60	442	403.90	38.10	9%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	11.40	4	4.80	- 0.80	- 20%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	0.00	0	15.50	- 15.50	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC et cartouches Tersano	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures, cartouche Tersano. Estimations revues à la baisse au vue des réels.	Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépenses en 2025.	2 466.43	500	0.00	500.00	100%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon réel 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage	2 511.90	3 080	1 525.32	1 554.68	50%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Selon budget 2024.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	162.65	350	279.70	70.30	20%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - Autres (PAC ou bois) En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - Autres (PAC ou bois) Estimation selon réel 2023.	Chauffage - Autres (PAC ou bois) En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	3 195.44	1 006	2 107.23	- 1 101.23	- 109%
				Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	53.15	0	49.39	- 49.39	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900006 Pavillon Corzon Vaudagne	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA	Eau PA Estimation revue à la baisse selon réel 2023 et 2024.	Eau PA	573.29	580	580.10	- 0.10	- 0%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	542.00	0	695.37	- 695.37	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	1 014.62	2 876	2 206.44	669.56	23%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	484.80	483	484.80	- 1.80	- 0%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	2 081.70	1 996	2 102.00	- 106.00	- 5%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'optimisation énergétique CHF 1'238 et éclairage de secours CHF 378.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'optimisation énergétique CHF 1'238 et éclairage de secours CHF 378. Selon réel 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'optimisation énergétique CHF 1'238 et éclairage de secours CHF 378.	1 616.15	1 616	1 616.15	- 0.15	- 0%
				Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Entretien courant.	4 046.56	9 000	7 393.32	1 606.68	18%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 882 (-72), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2019-22a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA-PF divers travaux CHF 1'425 (-1'425), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-12a Installation de dispositifs de protection antichute sur les toitures plates des bâtiments communaux - Pavillon Corzon Vaudagne CHF 52, amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2015-41a Déplacement et adaptation école provisoire des Boudines sur le site de Corzon-Vaudagne - bâtiment CHF 44'465 + D-2012-36a Construction bâtiment provisoire en face du bâtiment activités parascolaires EC des Boudines CHF 87'123.	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 810 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier, machine et matériel CHF 1'832 (-1'832), commence en 2023, non budgétisé + D-2019-12a Installation de dispositifs de protection antichute sur les toitures plates des bâtiments communaux - Pavillon Corzon Vaudagne CHF 58 (-6), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2015-41a Déplacement et adaptation école provisoire des Boudines sur le site de Corzon-Vaudagne - bâtiment CHF 44'465 + D-2012-36a Construction bâtiment provisoire en face du bâtiment activités parascolaires EC des Boudines CHF 87'123.	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 882 (-72) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'424 (+408) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-12a Dispositifs protection antichute toitures CHF 52 (+6) calculé sur le dépensé net, D-2015-41a Déplacement et adaptation école provisoire des Boudines sur le site de Corzon-Vaudagne CHF 44'465, D-2012-36a Construction bâtiment provisoire en face du bâtiment activités parascolaires EC des Boudines CHF 87'123.	133 947.00	134 288	133 946.54	341.46	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900006 Pavillon Corzon Vaudagne	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 0 (+375), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2019-22a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF CHF 4'009 (-4'009) délibération clôturée aux comptes 2024, calculé sur le dépensé net + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 485 + D-2015-41a Déplacement et adaptation école provisoire des Boudines sur le site de Corzon-Vaudagne - mobilier CHF 3'506.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 375 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier, machine et matériel CHF 5'613 (-5'613), commence en 2023, non budgétisé + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 485+ D-2015-41a Déplacement et adaptation école provisoire des Boudines sur le site de Corzon-Vaudagne - mobilier CHF 3'506.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a PA/PF 2023 Divers travaux CHF 0 (+375), calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 4'009 (+1'604) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 485, D-2015-41a Déplacement et adaptation école provisoire des Boudines sur le site de Corzon-Vaudagne CHF 3'506.	8 000.00	9 979	8 000.27	1 978.73	20%
	Total Charges						**241 068.07**	**190 437**	**187 497.42**	**2 939.58**	**2%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	1 261.05	0	0.00	0.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	4 116.13	4 116.13	---%
				Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	0.00	0	50.00	50.00	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Vente énergies solaires	Vente énergies solaires	Vente énergies solaires	0.00	0	626.76	626.76	---%
		Total Recettes					**1 261.05**	**0**	**4 792.89**	**4 792.89**	**---%**
	02.900007 Maison Communale	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	5 653.60	2 718	2 696.45	21.55	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	426.40	0	- 834.09	834.09	---%
				Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	0.00	211	953.10	- 742.10	- 352%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des postes GEB en 2025. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réaffectation partielle d'une ressource.	67 843.80	32 614	33 086.60	- 472.60	- 1%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	187.50	250	187.50	62.50	25%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900007 Maison Communale	Charges	304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	2 733.60	1 479	1 479.00	0.00	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	53.10	26	27.35	- 1.35	- 5%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	5 057.00	2 463	2 584.50	- 121.50	- 5%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	29.95	15	15.35	- 0.35	- 2%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	655.05	319	295.75	23.25	7%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	2 023.80	969	980.05	- 11.05	- 1%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	8 769.60	4 466	10 725.80	- 6 259.80	- 140%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	1 879.85	889	902.70	- 13.70	- 2%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	1 742.05	838	879.65	- 41.65	- 5%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	12.00	6	6.00	0.00	0%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	120.00	0	85.80	- 85.80	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouches Tersano, petites fournitures.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures.	1 258.20	500	805.01	- 305.01	- 61%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage	1 367.80	997	446.39	550.61	55%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900007 Maison Communale	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS. Selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	286.95	276	289.70	- 13.70	- 5%
				Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisitions d'autres immobilisations Achats divers mobiliers.	0.00	498	204.20	293.80	59%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - Gaz Selon réel 2023.	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	16 177.87	17 384	15 425.23	1 958.77	11%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	4 081.53	2 632	4 063.39	- 1 431.39	- 54%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	9 013.34	4 532	8 993.87	- 4 461.87	- 98%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	3 768.40	3 566	3 828.11	- 262.11	- 7%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat détection incendie CHF 1'100, TUS CHF 469 et SPS CHF 810.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat détection incendie CHF 1'100, TUS CHF 469 et raccordement SPS CHF 649.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat détection incendie CHF 1'100, TUS CHF 469 et SPS CHF 595.	2 378.67	2 218	2 163.50	54.50	2%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 597, brûleurs CHF 447, optimisation énergétique CHF 2'858, toiture CHF 1'224, extincteurs CHF 411, ascenseurs CHF 2'683, canalisations CHF 1'286 et poste incendie CHF 223.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 597, brûleurs CHF 447, optimisation énergétique CHF 2'858, toiture CHF 1'224, extincteurs CHF 355, ascenseurs CHF 2'683, canalisations CHF 1'286 et poste incendie CHF 223. Selon réel 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 606, brûleurs CHF 447, optimisation énergétique CHF 2'858, toiture CHF 1'224, extincteurs CHF 544, ascenseurs CHF 2'723, canalisations CHF 1'286 et poste incendie CHF 0.	9 729.20	9 673	9 688.11	- 15.11	- 0%
				Entretien des bâtiments Travaux de chauffage CHF 6'143 et entretien courant CHF 20'770.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Travaux d'ascenseur (intégration système d'appel d'urgence) CHF 4'273 et entretien courant CHF 22'547.	26 912.53	19 000	26 820.61	- 7 820.61	- 41%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage vitres selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Augmentation du coût relatifs au nettoyage des vitres.	702.65	369	702.65	- 333.65	- 90%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Entretien machine à café.	Entretien de machines, appareils et outils Pas de dépenses prévues.	Entretien de machines, appareils et outils Pas de dépenses en 2025.	347.10	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900007 Maison Communale	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'700 (+389), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 462.	Amortissements - Bâtiment D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'089 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 462.	Amortissements - Bâtiment D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 2'303 (-214) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 462.	2 162.00	2 551	2 765.22	- 214.22	- 8%
				Amortissements - Biens meubles D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Matériel CHF 168 (+82) amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 375.	Amortissements - Biens meubles D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Matériel CHF 250 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 375.	Amortissements - Biens meubles D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 168 (+82) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 375.	543.00	625	543.35	81.65	13%
		Total Charges					**175 916.54**	**112 084**	**130 810.85**	**- 18 726.85**	**- 17%**
	02.900010 Vaudagne 13 (ex Mani)	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	2 080.90	1 735	1 721.10	13.90	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 467.61	0	532.22	- 532.22	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées	- 274.70	457	0.00	457.00	100%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des postes GEB en 2025. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.%)). Réaffectation partielle d'une ressource.	24 970.20	20 817	21 037.30	- 220.30	- 1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	1 471.80	1 252	1 251.60	0.40	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	19.80	17	13.25	3.75	22%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	1 869.50	1 604	1 249.30	354.70	22%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	11.00	10	7.65	2.35	24%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	242.15	208	145.55	62.45	30%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	748.10	631	482.75	148.25	23%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900010 Vaudagne 13 (ex Mani)	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	3 077.40	2 599	3 937.40	- 1 338.40	- 51%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	621.65	534	408.30	125.70	24%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	644.15	546	425.05	120.95	22%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	6.60	5	5.40	- 0.40	- 8%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, gourdes, petites fournitures.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC.	1 305.25	1 244	317.80	926.20	74%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon réel 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage	381.45	594	0.00	594.00	100%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats divers, selon moyenne réel 2022 et 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	0.00	1 960	355.00	1 605.00	82%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - Mazout Tft de la nature 312.00101.	Chauffage - Mazout Selon réel 2023. Tft du budget 2024 du 312.00101 CHF 7'716.	Chauffage - Mazout En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	8 682.65	11 357	7 598.89	3 758.11	33%
				Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	1 080.81	0	- 654.29	654.29	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	2 425.65	1 000	871.74	128.26	13%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	667.86	0	1 030.86	- 1 030.86	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	4 468.51	2 809	4 537.76	- 1 728.76	- 62%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	2 761.10	2 605	2 783.80	- 178.80	- 7%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900010 Vaudagne 13 (ex Mani)	Charges	314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 1'521, toiture CHF 500, chaudière CHF 532 et extincteurs CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 1'521, toiture CHF 500 et chaudière CHF 638, extincteurs CHF 59. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 1'521, toiture CHF 500, chaudière CHF 637 et extincteurs CHF 0.	2 552.26	2 718	2 658.56	59.44	2%
				Entretien des bâtiments Travaux de plomberie CHF 3'500 et entretien courant CHF 7'613.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Travaux de chauffage CHF 3'034 et entretien courant CHF 11'467.	11 113.00	6 200	14 500.65	- 8 300.65	- 134%
				Nettoyage des bâtiments	Nettoyage des bâtiments	Nettoyage des bâtiments Nettoyage du bâtiment pendant les vacances du nettoyeur titulaire compensé par 02.900000.30.	0.00	0	1 550.50	- 1 550.50	---%
				Sinistres PA 1 sinistre inférieur à la franchise CHF 499.	Sinistres PA Pas budgétisé.	Sinistres PA	499.10	0	0.00	0.00	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Entretien machine à café.	Entretien de machines, appareils et outils 0	Entretien de machines, appareils et outils	540.50	0	0.00	0.00	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Leasing opérationnel Cabine acoustique à partir de juin CHF 455/mois. Le projet de la fontaine à eau n'as pas été abouti car il n'est pas compatible avec le DD.	Leasing opérationnel 1 fontaine à eau CHF 1'764 et 1 cellule acoustique pour CHF 5'461.	Leasing opérationnel Cabine acoustique CHF 455/mois. Le projet de la fontaine à eau n'a pas été abouti car il n'est pas compatible avec le développement durable.	3 185.70	7 225	5 461.20	1 763.80	24%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 5'615 (-1'015) + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'723 (-1'003), délibération clôturée aux comptes 2024, calculé sur le dépensé net et non sur le voté + D-2018-17 Réfection légère et partielle av. Vaudagne 13 (maison Mani) pour accueillir les bureaux de la sécurité municipale - BATIMENT CHF 8'428 + D-2010-56a Acquisition de la parcelle n° 14235, propriété privée, surface de 2'367 m2 sise en zone 4BP, située au 13, avenue de Vaudagne (Maison Mani) CHF 141'642.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 850 (-850), commence en 2025 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'600 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'720 + D-2018-17 Réfection légère et partielle av. Vaudagne 13 (maison Mani) pour accueillir les bureaux de la sécurité municipale - BATIMENT CHF 8'428 + D-2010-56a Acquisition de la parcelle n° 14235, propriété privée, surface de 2'367 m2 sise en zone 4BP, située au 13, avenue de Vaudagne (Maison Mani) CHF 141'642.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 850, D-2023-22a Remplacement de véhicules/machines CHF 341 (-341) commence en 2025, calculé sur le dépensé net, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 5'615 (-1'015) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 2'723 (-1'003) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-17 Réfection av. Vaudagne 13 pour accueillir les bureaux de la sécurité municipale CHF 8'428, D-2010-56a Acquisition de parcelle au 13, avenue de Vaudagne (Maison Mani) CHF 141'642.	158 408.00	157 240	159 599.38	- 2 359.38	- 2%
				Amortissements - Biens meubles D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Matériel CHF 463 (+137) + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine CHF 308, délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2018-17 Réfection légère et partielle av. Vaudagne 13 (maison Mani) pour accueillir les bureaux de la sécurité municipale - MOBILIER CHF 2'875 + D-2018-17 Réfection légère et partielle av. Vaudagne 13 (maison Mani) pour accueillir les bureaux de la sécurité municipale - INFORMATIQUE CHF 2'089.	Amortissements - Biens meubles D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Matériel CHF 600 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine CHF 308 + D-2018-17 Réfection légère et partielle av. Vaudagne 13 (maison Mani) pour accueillir les bureaux de la sécurité municipale - MOBILIER CHF 2'875 + D-2018-17 Réfection légère et partielle av. Vaudagne 13 (maison Mani) pour accueillir les bureaux de la sécurité municipale - INFORMATIQUE CHF 2'089.	Amortissements - Biens meubles D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 463 (+137) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 308, D-2018-17 Réfection av. Vaudagne 13 pour accueillir les bureaux de la sécurité municipale CHF 2'875, D-2018-17 Réfection av. Vaudagne 13 pour accueillir les bureaux de la sécurité municipale CHF 2'089.	5 735.00	5 872	5 735.33	136.67	2%
		Total Charges					**238 827.78**	**231 239**	**237 564.05**	**- 6 325.05**	**- 3%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900010 Vaudagne 13 (ex Mani)	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	3 107.28	3 107.28	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location bureau au groupement.	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location bureau au groupement. Selon budget 2024.	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location bureau au groupement.	3 250.00	3 250	3 250.00	0.00	0%
		Total Recettes					**3 250.00**	**3 250**	**6 357.28**	**3 107.28**	**96%**
	02.900011 Laiterie de Mategnin	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	72.51	0	68.61	- 68.61	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	538.38	535	542.32	- 7.32	- 1%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	22.33	0	37.21	- 37.21	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	256.21	194	288.54	- 94.54	- 49%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	240.00	240	240.00	0.00	0%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	292.70	275	298.50	- 23.50	- 9%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 141 et extincteurs CHF 66.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 141 et extincteurs CHF 66. Selon réel 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 141 et extincteurs CHF 67.	207.43	207	208.48	- 1.48	- 1%
				Entretien des bâtiments Pas de dépenses en 2024.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Pas de dépenses en 2025.	0.00	2 000	0.00	2 000.00	100%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'799 (-1'299), délibération clôturée aux comptes 2024, calculé sur le dépensé net.	Amortissements - Bâtiment D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'500.	Amortissements - Bâtiment D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 3'799 (-1'299) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	3 799.00	2 500	3 799.47	- 1 299.47	- 52%
		Total Charges					**5 428.56**	**5 951**	**5 483.13**	**467.87**	**8%**
		Recettes	447 Produit des biens-fonds PA	Vente énergies solaires	Vente énergies solaires Selon budget 2024.	Vente énergies solaires	880.74	870	784.89	- 85.11	- 10%
		Total Recettes					**880.74**	**870**	**784.89**	**- 85.11**	**- 10%**
	02.900012 Chemin du Ruisseau 35 (ancien local des aînés)	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général	0.00	0	16.95	- 16.95	---%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Tft du 34.204204.310.10200.	Matériel et fourniture de nettoyage	0.00	500	0.00	500.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900012 Chemin du Ruisseau 35 (ancien local des aînés)	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS, selon réel 2023. Tft du 34.204204.311.20100.	Acquisition de linge et linge de table	0.00	200	58.00	142.00	71%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	0.00	0	75.38	- 75.38	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.Tft du 34.204204.312.00300.	Eau PA	0.00	472	540.44	- 68.44	- 15%
				Electricité PA	Electricité PA Selon budget 2024, estimation de stabilité sur le marché régulé. Tft du 34.204204.312.00200.	Electricité PA	0.00	2 791	2 114.92	676.08	24%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.Tft du 34.204204.313.40000.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	0.00	263	282.62	- 19.62	- 7%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien optimisation énergétique. Selon réel 2024. Tft du 34.204204.314.40002.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 177.	0.00	177	176.88	0.12	0%
				Entretien des bâtiments	Entretien des bâtiments Entretien courant - estimation revue à la baisse au vu des réels. Tft du 34.204204.314.40000.	Entretien des bâtiments Entretien courant.	0.00	534	239.25	294.75	55%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment	Amortissements - bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 973 (-973), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'349. Tft du 34.204204.330.04000.	Amortissements - bâtiment BU TFT depuis le 34.204204. D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 468 (+505) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'166 (+183) évolue au fur et à mesure des dépenses.	0.00	2 322	1 633.19	688.81	30%
				Amortissements - Biens meubles D-2020-20a travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Mobilier, machine et matériel CHF 346 (-346), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - Biens meubles	Amortissements - Biens meubles D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 396 (-396) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	346.00	0	395.94	- 395.94	---%
		Total Charges					**346.00**	**7 259**	**5 533.57**	**1 725.43**	**24%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
02 Services généraux	02.900100 Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU)	Charges	366 Amortissements, subventions d'investissements	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux communes D-2022-17a Contribution annuelle au FIDU versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2023 CHF 51'767 + D-2021-30a Contribution annuelle au FIDU versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2022 CHF 44'667 (-1'489), erreur BU2024 + D-2020-23a Contribution annuelle au FIDU versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2021 CHF 41'910 + D-2019-23a Contribution annuelle au FIDU versement de subventions investissement aux communes genevoises - 2020 CHF 46'643 + D-2018-22a Contribution annuelle au FIDU versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2019 CHF 44'147 + D-2017-25a Contribution annuelle au FIDU versement de subventions investissement aux communes genevoises - 2018 CHF 46'086 + D-2016-26a Contribution annuelle au FIDU versement de subventions investissement aux communes genevoises - 2017 CHF 42'003.	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux communes D-2023-25a FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2024 CHF 57'287 (-57'287), commence en 2025 + D-2022-17a FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2023 CHF 51'767 + D-2021-30a Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2022 CHF 43'178 + D-2020-23a FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2021 CHF 41'910 + D-2019-23a FIDU pour le versement de subventions investissement aux communes genevoises - 2020 CHF 46'643 + D-2018-22a Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2019 CHF 44'147 + D-2017-25a FIDU pour le versement de subventions investissement aux communes genevoises - 2018 CHF 46'086 + D-2016-26a FIDU pour le versement de subventions investissement aux communes genevoises - 2017 CHF 42'003.	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux communes D-2023-25a FIDU 2024 CHF 57'287, D-2022-17a FIDU 2023 CHF 51'767, D-2021-30a FIDU 2022 CHF 44'667 (-1'489) erreur BU2025, D-2020-23a FIDU 2021 CHF 41'910, D-2019-23a FIDU 2020 CHF 46'643, D-2018-22a FIDU 2019 CHF 44'147, D-2017-25a Contribution annuelle au FIDU 2018 CHF 46'086, D-2016-26a FIDU 2017 CHF 42'003.	317 222.67	373 021	374 509.34	- 1 488.34	- 0%
		Total Charges					**317 222.67**	**373 021**	**374 509.34**	**- 1 488.34**	**- 0%**
	02.900900 Vergers - AMO	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2017-23a AMO nécessaire à la réalisation du quartier des Vergers pour la période 2018-2019 - GENERAL CHF 10'340 + D-2015-04a Etude pour le mandat de coordination générale Vergers (période 2014-2018) - GENERAL CHF 3'275 + D-2014-31a AMO nécessaire à la réalisation des Vergers pour la période 2015-2016 - GENERAL CHF 8'768 + D-2013-23a Etudes, cahiers des charges et AMO nécessaires à la réalisation des Vergers - GENERAL CHF 14'903 + D-2012-24a Etude pour le mandat de représentation des droits à bâtir communaux des Vergers - général CHF 3'167 + D-2011-49a Mandat étude parallèle (MEP) aménagements extérieurs privés et publics des Vergers - général CHF 5'088 + D-2011-35a Etudes préliminaires techniques et cahiers des charges nécessaires à la réalisation du quartier des Vergers - général CHF 16'184.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2017-23a AMO nécessaire à la réalisation du quartier des Vergers pour la période 2018-2019 - GENERAL CHF 10'340 + D-2015-04a Etude pour le mandat de coordination générale Vergers (période 2014-2018) - GENERAL CHF 3'275 + D-2014-31a AMO nécessaire à la réalisation des Vergers pour la période 2015-2016 - GENERAL CHF 8'768 + D-2013-23a Etudes, cahiers des charges et AMO nécessaires à la réalisation des Vergers - GENERAL CHF 14'903 + D-2012-24a Etude pour le mandat de représentation des droits à bâtir communaux des Vergers - général CHF 3'167 + D-2011-49a Mandat étude parallèle (MEP) aménagements extérieurs privés et publics des Vergers - général CHF 5'088 + D-2011-35a Etudes préliminaires techniques et cahiers des charges nécessaires à la réalisation du quartier des Vergers - général CHF 16'184.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2017-23a AMO nécessaire à la réalisation du quartier des Vergers pour la période 2018-2019 CHF 10'340, D-2015-04a Etude pour le mandat de coordination générale Vergers CHF 3'275, D-2014-31a AMO Vergers 2015-2016 CHF 8'768, D-2013-23a Etudes, cahiers des charges et AMO réalisation des Vergers - GENERAL CHF 14'903, D-2012-24a Etude pour le mandat de représentation des droits à bâtir communaux des Vergers - général CHF 3'167, D-2011-49a Mandat étude parallèle (MEP) aménagements extérieurs privés et publics des Vergers - général CHF 5'088, D-2011-35a Etudes préliminaires réalisation du quartier des Vergers - général CHF 16'184 .	61 725.00	61 725	61 723.92	1.08	0%
		Total Charges					**61 725.00**	**61 725**	**61 723.92**	**1.08**	**0%**
11 Sécurité publique	11.100000 Police municipale	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	184 647.00	200 988	179 108.40	21 879.60	11%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
11 Sécurité publique	11.100000 Police municipale	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	18 251.45	0	2 373.18	- 2 373.18	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs.	2 164.55	0	105.30	- 105.30	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure	20 541.60	16 762	0.00	16 762.00	100%
				Indemnités vacances	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	0.00	0	6 332.10	- 6 332.10	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	316.90	0	566.25	- 566.25	---%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retrait, non budgétisée.	0.00	0	9 471.25	- 9 471.25	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	1 125.00	- 1 125.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1.6 ETP nouveau (assistant-e et agent-e de police municipale) - voir tableau des nouveaux postes en annexe.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1.6 ETP nouveau (assistant-e et agent-e de police municipale). Engagement fait plus tard et effets Noria.	0.00	100 140	126 847.80	- 26 707.80	- 27%
				Salaire du personnel Personnel de la police municipale affecté à la police (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Poste vacant durant l'année et effets Noria. Dispo au 31.12.2024 : 0.2 APM.	Salaire du personnel Personnel de la police municipale affecté à la police. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la police municipale affecté à la police (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Dispo au 31.12.2025 : 2 sergents, 1.2 APM et 1 caporal.	2 215 763.20	2 311 718	2 039 959.70	271 758.30	12%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	48 805.05	49 030	49 172.60	- 142.60	- 0%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	18 000.00	16 628	12 330.00	4 298.00	26%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	56 160.00	63 101	57 519.90	5 581.10	9%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	1 712.10	1 932	1 681.35	250.65	13%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	161 297.50	181 933	158 104.95	23 828.05	13%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
11 Sécurité publique	11.100000 Police municipale	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	968.15	1 092	951.40	140.60	13%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	10 199.35	11 533	8 690.50	2 842.50	25%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	34 318.75	38 642	32 150.60	6 491.40	17%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	312 322.05	345 702	862 246.25	- 516 544.25	- 149%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	57 673.50	64 921	54 608.55	10 312.45	16%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	0.00	0	1 613.90	- 1 613.90	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	55 751.15	62 063	54 015.90	8 047.10	13%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	249.60	277	242.70	34.30	12%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 18'123.65. Le budget total de CHF 15'536 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	450.00	0	450.00	- 450.00	---%
				Forfait déplacement	Forfait déplacement Forfaits de déplacements basé sur les versements 2024 au personnel, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Forfait déplacement	624.00	624	624.00	0.00	0%
				Indemnités habillement	Indemnités habillement Indemnités habillement basées sur les versements 2024 au personnel, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités habillement	13 140.00	13 572	12 384.00	1 188.00	9%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
11 Sécurité publique	11.100000 Police municipale	Charges	309 Autres charges de personnel	Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	24 278.40	22 561	20 304.00	2 257.00	10%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	780.00	0	312.00	- 312.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux	Achat cadeaux Bon cadeau pour la BEP, estimation.	Achat cadeaux Pas de dépenses en 2025.	0.00	500	0.00	500.00	100%
				Achat livres et littérature spécialisée Pas de dépenses en 2024.	Achat livres et littérature spécialisée Livres, documents de police (lois, mise à jour de procédure). Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Achat livres et littérature spécialisée Pas de dépenses en 2025.	0.00	267	0.00	267.00	100%
				Carburant Différence sûrement due à une plus faible utilisation des véhicules et stabilisation du coût du carburant.	Carburant Selon réel 2023.	Carburant Carburant CHF 229.	1 482.60	1 393	228.95	1 164.05	84%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Créations/impressions flyers, illustration de type coloriage, cartes de visite pour la campagne "Stop harcèlement de rue", prévention vélos et trottinettes électriques et apprendre aux enfants comment traverser la route.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Selon budget 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions pour diverses campagnes de sensibilisation CHF 2'623, campagnes de sensibilisation pour les enfants CHF 3'353.	4 963.16	1 832	5 975.89	- 4 143.89	- 226%
				Imprimés, publications général Impressions amendes CHF 11'411, carnets à souche spécifiques CHF 1'328, impressions liées aux actions de prévention CHF 2'389.	Imprimés, publications général Impression amendes QR CHF 4'000, carnets à souche spécifique CHF 1'000, impressions et graphistes liés aux actions de prévention CHF 12'000.	Imprimés, publications général Impression carnets à souche CHF 3'982, création et impression actions de prévention CHF 4'004, impression en polypropylène CHF 501.	15 128.73	17 000	8 487.39	8 512.61	50%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Plaquettes de freins CHF 35.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Entretien courant et changement de pneus. Estimation revue à la hausse en raison de l'achat d'un nouveau véhicule prévu en 2024.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Remplacement pneus CHF 182, essuie-glaces CHF 42 et batterie CHF 142.	35.00	2 000	366.69	1 633.31	82%
				Matériel d'exploitation - sécurité Aucune dépense en 2024.	Matériel d'exploitation - sécurité Selon réel 2023.	Matériel d'exploitation - sécurité Achat lampes de poche LED et étuis ceinture.	0.00	875	469.70	405.30	46%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Valises leds CHF 378, gants de protection jetables CHF 141.	Matériel d'exploitation, fournitures général Selon réel 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Petites fournitures (clé, serviettes, bloc à numéros).	518.60	485	51.25	433.75	89%
				Matériel médical Achats de crème solaire et lotion de rinçage des yeux et de la peau.	Matériel médical Achat crème solaire, estimation selon budget 2024.	Matériel médical Achat crème solaire.	601.40	390	561.90	- 171.90	- 44%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Acquisition de 5 monophones et 16 accus.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Acquisition diverses liées aux radios POLYCOM et prévisions obsolescence. Selon moyenne réel 2021-2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat cônes signalisation et trépieds CHF 1'070, achat TPH900 radios portatives CHF 988, achat système radio bidirectionnnel CHF 742.	1 059.40	4 937	2 815.40	2 121.60	43%
				Acquisition de vêtements de travail	Acquisition de vêtements de travail Uniformes agents (1er : CHF 5'000, renouvellement CHF 1'500, chaussures CHF 400 par année par APM). Selon budget 2024.	Acquisition de vêtements de travail Achat habits, uniformes, chaussures. Le non-dépensé compense le dépassement sur 11.201000.311.20000 pour CHF 2'211 et sur 21.201000.311.20000 pour CHF 1'492. Budget trop élevé.	32 564.08	48 270	31 392.33	16 877.67	35%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
11 Sécurité publique	11.100000 Police municipale	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Charges d'utilisations informatiques	Charges d'utilisations informatiques Application Incivilitas, selon budget 2024.	Charges d'utilisations informatiques Incivilitas CHF 8'000, hébergement site CHF 121.	0.00	8 000	8 254.00	- 254.00	- 3%
				Frais télécommunication	Frais télécommunication Frais de télécommunication. Selon réel 2023.	Frais télécommunication	16 508.15	16 253	16 786.45	- 533.45	- 3%
				Honoraires appui administratif Pas de dépenses en 2024.	Honoraires appui administratif Frais d'études accompagnements CHF 2'600. Pas de participation au diagnostic local de sécurité, car il a lieu tous les 4 ans (la dernière fois en 2023). Selon budget 2024.	Honoraires appui administratif Pas de dépenses en 2025.	0.00	2 600	0.00	2 600.00	100%
				Honoraires audiovisuels	Honoraires audiovisuels	Honoraires audiovisuels Reportages photographique sur les activités de la police municipale.	0.00	0	3 003.65	- 3 003.65	---%
				Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 613 et contrôle périodique CHF 50.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2023.	Impôts et taxes - véhicules Le dépassement est lié à la surtaxe sur le poids à vide d'un véhicule. Il s'agit d'un nouvel impôt en vigueur depuis 2025.	663.20	663	2 369.70	- 1 706.70	- 257%
				Prestation de service - domaine sécurité Enlèvement véhicules CHF 0 : réservations de stationnement, manifestations, épaves. Engag. opérationnels sécu.pub. CHF 249 : Frais liés à un engag. opérationnel partic.	Prestation de service - domaine sécurité Enlèvement véhicules CHF 2'233 : réservations de stationnement, manifestations, épaves, selon réel 2023. Et engagement opérationnels sécu.pub. CHF 500, selon budget 2024.	Prestation de service - domaine sécurité Enlèvements sur appel.	248.65	2 733	683.00	2 050.00	75%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration Petit déjeuner pour le Partenariat Public-Privé.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Frais de catering lié aux actions en relation avec les campagnes de prévention, augmentation liée au nombre de participants et au petit déjeuner du Partenariat Public-Privé sécurité (PPP sécurité ZI). Selon budget 2024.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Cocktail dînatoire 10 ans partenariat public-privé 25.03.2025 CHF 3'767, lunch bag séance 24.11 CHF 180, divers CHF 20.	3 237.20	5 000	3 967.20	1 032.80	21%
				Prestations de services des tiers - général Genève en poche CHF 8'000, transport en ambulance CHF 840.	Prestations de services des tiers - général Genève en poche, selon budget 2024.	Prestations de services des tiers - général	8 840.00	5 405	0.00	5 405.00	100%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage "Stop harcèlement" effectué par la FAS'e.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage par la FAS'e sur les vélos et trotinettes électriques.	77.50	0	310.00	- 310.00	---%
				Prestations de tiers - FAS'e Affichage "Prévention vélo électrique".	Prestations de tiers - FAS'e	Prestations de tiers - FAS'e	155.00	0	0.00	0.00	---%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	96.30	96	95.70	0.30	0%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 1'395, casco CHF 1341.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 1'394, casco CHF 1'341.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 1'396, casco CHF 1'344.	2 736.30	2 736	2 739.70	- 3.70	- 0%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics Patrouilles nocturnes CHF 81'028, surveillance du portail de la Science au Cern CHF 19'147, surveillance piscines CHF 19'653, surveillance parking Meyrin-Village CHF 3'438, surveillance autres sites CHF 6'424. L'écart est en partie lié au transfert des factures de télésurveillances et des interventions sur alarmes sous les fonctions concernées CHF 12'184 mais aussi dû à un un budget trop élevé qui a été revu à la baisse en 2025.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Prestations sécurité privée : surveillance nocturne, piscine, complément manifestations communale, jardin botanique alpin et actions spécifiques liées à l'actualité (vague de cambriolages, dommages sur des biens communaux, nuisances), sécurité école des Vergers et autres demandes, selon réel 2023. Sécurisation piscine CHF 5'000,selon budget 2024. Et surveillance du portail de la Science au Cern (car sur le domaine public élargi) CHF 19'147 selon réel 2024.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Surveillances récurrentes: différents sites CHF 80'815, surveillance estivale de la piscine (05-09.2025) CHF 32'403, surveillance portail de la science CHF 19'146, surveillance parking Meyrin-village CHF 9'924, surveillance Marché du Livron dès juillet CHF 653. Surveillances ponctuelles: Euro-féminin (29.06-14.07) CHF 4'129, Geneva-cup (23-24.08) CHF 1'633, divers CHF 1'137.	129 545.93	147 826	149 840.05	- 2 014.05	- 1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
11 Sécurité publique	11.100000 Police municipale	Charges	315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Maintenance Polycom CHF 4'661 + entretien du parc de radio CHF 2'350 + entretien des éthylotests CHF 2'228, divers entretiens CHF 0.	Entretien de machines, appareils et outils Maintenance Polycom CHF 6'036 + entretien du parc de radio CHF 1'075 + entretien des éthylotests CHF 908, divers entretiens CHF 909.	Entretien de machines, appareils et outils Maintenance Polycom CHF 5'151, entretien ethylotests CHF 956, entretien parc des radios CHF 500.	9 239.50	8 928	6 607.35	2 320.65	26%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	676.00	676	676.00	0.00	0%
				Entretien par des tiers de vélos Entretien de vélos CHF 283.	Entretien par des tiers de vélos Estimation suite à l'acquisition de nouveaux vélos électriques, selon budget 2024.	Entretien par des tiers de vélos Entretien des vélos électriques.	283.60	2 494	132.00	2 362.00	95%
				Entretien par des tiers des véhicules Remplacements pneus véhicules CHF 1'324, révision véhicules CHF 0, et réparation pannes véhicules CHF 0.	Entretien par des tiers des véhicules Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien par des tiers des véhicules Remplacements pneus véhicules CHF 1'076, révision véhicules CHF 8'402, et réparation pannes véhicules CHF 0. Dépassement lié au remplacement du réducteur pour CHF 6'186.	1 323.97	4 737	9 478.15	- 4 741.15	- 100%
				Sinistres véhicules 1 franchise CHF 1'000.	Sinistres véhicules	Sinistres véhicules	1 000.00	0	0.00	0.00	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de véhicules Pas de location en 2024.	Location de véhicules Location de scooters dans le cadre de différents sommets selon moyenne réel 2022 et 2023.	Location de véhicules Pas de dépenses en 2025.	0.00	632	0.00	632.00	100%
				Loyers de biens fonds Loyer des locaux dans le quartier de l'Etang CHF 0. Pas d'autorisation du canton pour le moment.	Loyers de biens fonds Loyer des locaux dans le quartier de l'Etang - mutualisation avec Vernier. Ce montant comprend l'ensemble des charges d'entretien , énergie et nettoyage du local. Selon budget 2024.	Loyers de biens fonds Loyer des locaux dans le quartier de l'Etang CHF 0. Pas d'autorisation du canton pour le moment.	0.00	27 839	0.00	27 839.00	100%
			318 Dépréciations sur créances	Pertes effectives sur créances Il s'agit des pertes sur les contraventions.	Pertes effectives sur créances Pas budgétisé.	Pertes effectives sur créances Il s'agit des pertes sur contraventions. Le montant inclut la provisions sur amendes de CHF 162'554 qui aurait du être comptabilisé sur la fonction Contrôle stationnement.	8 260.00	0	175 279.65	- 175 279.65	---%
				Réévaluations sur créances La provision pour pertes sur débiteurs des amendes d'ordre des APM et des contraventions, est calculée selon la pratique du Service des Contraventions (55% sur les amendes échues de 31 à 90 jours, 75% de 91 à 180 jours, 90% dès 181 jours et à 100% dès 366 jours).	Réévaluations sur créances Pas budgétisé.	Réévaluations sur créances La provision pour pertes sur débiteurs des amendes d'ordre des APM et des contraventions, est calculée selon la pratique du Service des Contraventions (55% sur les amendes échues de 31 à 90 jours, 75% de 91 à 180 jours, 90% dès 181 jours et à 100% dès 366 jours).	27 524.49	0	23 128.19	- 23 128.19	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 4'846 (+58), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Police municipale CHF 4'324.	Amortissements - Biens meubles D-2023-22A Remplacement de 15 véhicules/machines pour SEM et ENV, l?acquisition de 1 véhicule pour les besoins du service de la SEM et à la mise en place de bornes électriques CHF 10'000 (-10'000), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'904 + D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Police municipale CHF 4'324.	Amortissements - Biens meubles D-2023-22a Remplacement de véhicules/machines CHF 9'017 (+983) commence en 2025, calculé sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 4'846 (+57) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-10a remplacement/acquisition 18 véhicules pour différents services CHF 4'324.	9 170.00	19 228	18 187.72	1 040.28	5%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Pas de soutien en 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Soutien action des polices mun. en faveur des enfants malades CHF 300 + soutien associations canines CHF 1'400. Selon budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Pas de soutien en 2025.	0.00	1 700	0.00	1 700.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
11 Sécurité publique	11.100000 Police municipale	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Don pour la finale d'éducation routière CHF 500.	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Don pour la finale d'éducation routière. Selon budget 2024.	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Don pour la finale d'éducation routière CHF 500.	500.00	500	500.00	0.00	0%
				Subvention en nature aux communes, fondations et groupes com Mise à disposition de personnel pour le salon de l'automobile.	Subvention en nature aux communes, fondations et groupes com Mise à disposition de personnel pour des évènements à Palexpo. Selon réel 2024.	Subvention en nature aux communes, fondations et groupes com Pas de mise à disposition de personnel pour des évènements en 2025.	4 124.05	4 124	0.00	4 124.00	100%
			390 Approvisionnement en matériel et en marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Pas fait appel au traiteur CLT. Les dépenses se trouvent dans la nature 313.00200 "prestations de tiers - domaine restauration.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Petit déjeuner Police pour le partenariat public - privé (PPP) sécurité selon budget 2024.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises	0.00	700	0.00	700.00	100%
			398 Reports	Virements salaires Pas fait appel au traiteur CLT. Les dépenses se trouvent dans la nature 313.00200 "prestations de tiers - domaine restauration.	Virements salaires Petit déjeuner Police pour le partenariat public - privé (PPP) sécurité selon budget 2024.	Virements salaires GAM partenariat public-privé (PPP).	0.00	517	644.55	- 127.55	- 25%
		Total Charges					**3 518 977.11**	**3 844 555**	**4 166 324.14**	**- 321 769.14**	**- 8%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Facturations de salaires à des tiers Convention Satigny CHF 20'000, mise à disposition de 2 APM à la Commune du Grand-Saconnex dans le cadre du salon de l'automobile CHF 4'124, facturation des frais de formation CHF 5'504.	Facturations de salaires à des tiers Selon convention avec Satigny entrée en vigueur au 01.01.2021 pour CHF 20'000 et facturation des frais de formation CHF 2'432. Selon budget 2024.	Facturations de salaires à des tiers	29 628.05	22 432	22 688.00	256.00	1%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	7 729.65	0	102 676.41	102 676.41	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	114 984.90	0	77 921.85	77 921.85	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	2 772.00	0	2 949.44	2 949.44	---%
				Indemnité journalière perçue APG	Indemnité journalière perçue APG	Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	4 228.38	4 228.38	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
11 Sécurité publique	11.100000 Police municipale	Recettes	426 Remboursements	Participations tiers Remboursement d'une franchise selon un ordonnance pénale CHF CHF 1'000, vente d'équipement à un collaborateur CHF 1'594.	Participations tiers	Participations tiers	2 594.50	0	0.00	0.00	---%
			427 Amendes	Amendes administratives 69 Amendes administratives pour CHF 13'800 (2023: 51 pour CHF 12'200 et 1 annulation de 2022 CHF 200).	Amendes administratives Amendes administratives - selon réel 2023.	Amendes administratives 40 amendes d'ordre pour CHF 8'000.- (2024: 69 pour CHF 13'800).	13 800.00	12 000	8 000.00	- 4 000.00	- 33%
				Amendes d'ordres Recettes des amendes de stationnement posées par les APM (4'638) pour CHF 276'029 (2023 : 4'418 pour CHF 268'652).	Amendes d'ordres Recette des amendes de stationnement posées par les APM - selon moyenne 2022-2023.	Amendes d'ordres Recettes des amendes posées par les APM (5'119) pour CHF 341'420 (2024: 4'638 pour CHF 302'870).	307 658.94	278 714	468 627.49	189 913.49	68%
				Contraventions Recette de contraventions (164) pour CHF 38'313 (2023 : 225 pour CHF 48'842).	Contraventions Recette de contraventions - selon moyenne réel 2021 à 2023.	Contraventions Recettes des contraventions: (226) pour CHF 29'122 (2024: 164 pour CHF 38'313)	38 313.00	33 746	29 122.00	- 4 624.00	- 14%
			491 Prestations de services	Imputations internes pour prestations de services	Imputations internes pour prestations de services	Imputations internes pour prestations de services Formation continue police municipale.	0.00	0	192.00	192.00	---%
		Total Recettes					**517 481.04**	**346 892**	**716 405.57**	**369 513.57**	**107%**
	11.200000 Sécurité routière	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Selon réel 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépense en 2025.	0.00	85	0.00	85.00	100%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Etalonnage radar mobile CHF 1'665, remplacement du clavier TruCAM CHF 339.	Entretien d'autres immobilisations Etalonnage radar mobile, selon réel 2024.	Entretien d'autres immobilisations Etalonnage radar mobile.	2 004.45	1 665	2 070.40	- 405.40	- 24%
		Total Charges					**2 004.45**	**1 750**	**2 070.40**	**- 320.40**	**- 18%**
		Recettes	427 Amendes	Amendes d'ordres Recette des amendes du radar (38) pour CHF 2'160.	Amendes d'ordres Recettes radar. Selon réel 2023.	Amendes d'ordres Recette des amendes du radar (64) pour CHF4'330.	2 750.00	2 160	4 330.00	2 170.00	100%
		Total Recettes					**2 750.00**	**2 160**	**4 330.00**	**2 170.00**	**100%**
	11.201000 Contrôle stationnement	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	39 455.55	44 360	41 907.05	2 452.95	6%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	3 543.54	0	1 809.03	- 1 809.03	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs.	240.50	0	11.70	- 11.70	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure	4 490.00	1 862	0.00	1 862.00	100%
				Indemnités vacances	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	0.00	0	703.55	- 703.55	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	48.75	0	52.50	- 52.50	---%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retrait, non budgétisée.	0.00	0	1 052.35	- 1 052.35	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
11 Sécurité publique	11.201000 Contrôle stationnement	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	1 250.00	0	125.00	- 125.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 0.8 ETP (adjoint-e à la responsable du secteur domaine public et stationnement) - voté en 2024. Engagement fait plus tard que prévu et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1.6 ETP nouveau (assistant-e et agent-e de police municipale) - voir tableau des nouveaux postes en annexe. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1.6 ETP nouveau (assistant-e et agent-e de police municipale). Engagement fait plus tard et effets Noria.	5 440.80	12 211	14 799.60	- 2 588.60	- 21%
				Salaire du personnel Personnel de la police municipale affecté au contrôle de stationnement (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Poste vacant durant l'année et effets Noria. Dispo au 31.12.2024 : 0.2 APM.	Salaire du personnel Personnel de la police municipale affecté au contrôle de stationnement. (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la police municipale affecté à la police (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Dispo au 31.12.2025 : 2 sergents, 1.2 APM et 1 caporal.	468 027.00	520 104	487 955.00	32 149.00	6%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	8 032.80	8 317	8 061.50	255.50	3%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	1 700.00	1 548	1 070.00	478.00	31%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	14 175.00	16 377	15 736.80	640.20	4%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	356.20	423	389.85	33.15	8%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	33 478.41	39 931	34 924.92	5 006.08	13%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	202.15	241	220.95	20.05	8%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	2 104.70	2 514	1 995.25	518.75	21%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	7 142.10	8 525	7 451.75	1 073.25	13%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
11 Sécurité publique	11.201000 Contrôle stationnement	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	65 240.15	74 235	155 985.80	- 81 750.80	- 110%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	11 892.00	14 514	13 036.75	1 477.25	10%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	11 572.00	13 609	12 538.55	1 070.45	8%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	63.00	70	66.40	3.60	5%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 18'123.65. Le budget total de CHF 15'536 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	50.00	0	250.00	- 250.00	---%
				Forfait déplacement	Forfait déplacement Forfaits de déplacements basé sur les versements 2024 au personnel, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Forfait déplacement	96.00	96	96.00	0.00	0%
				Indemnités habillement	Indemnités habillement Indemnités habillement basées sur les versements 2024 au personnel, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités habillement	3 516.00	3 804	3 672.00	132.00	3%
				Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	3 141.60	2 620	2 702.40	- 82.40	- 3%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	120.00	0	48.00	- 48.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Selon réel 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépense en 2025.	0.00	18	0.00	18.00	100%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de vêtements de travail	Acquisition de vêtements de travail Uniformes des agents (1er CHF 3'000, renouvellement CHF 1'500 + chaussures CHF 400 par année par CMS pour les chaussures). Selon budget 2024.	Acquisition de vêtements de travail Achat habits, chaussures. Le dépassement est compensé par du non-dépensé sur 11.100000.311.20000 pour CHF 2'211.	13 348.80	12 900	15 111.10	- 2 211.10	- 17%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
11 Sécurité publique	11.201000 Contrôle stationnement	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Charges d'utilisations informatiques Nouveau logiciel de dématérialisation des amendes.	Charges d'utilisations informatiques Logiciel de dématérialisation des amendes, selon budget 2024.	Charges d'utilisations informatiques Logiciel de dématérialisation des amendes.	10 672.70	16 423	15 495.05	927.95	6%
				Frais télécommunication Frais de télécommunication annuel pour 2024.	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication Abonnements et frais télécommunications. Nouvelle ligne supplémentaire dès le 15 décembre 2025.	2 594.60	2 589	2 627.60	- 38.60	- 1%
				Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 99 (50%).	Impôts et taxes - véhicules	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 298.	99.15	0	297.50	- 297.50	---%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 342, casco CHF 360, nouveau véhicule.	Prime d'assurance chose - véhicule	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 516, casco CHF 542.	701.90	0	1 057.50	- 1 057.50	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien par des tiers de vélos Pas de dépenses en 2024.	Entretien par des tiers de vélos Estimation suite à l'acquisition des vélos électriques, selon budget 2024.	Entretien par des tiers de vélos Pas de dépense en 2025.	0.00	712	0.00	712.00	100%
			318 Dépréciations sur créances	Réévaluations sur créances La provision pour pertes sur débiteurs des amendes d'ordre des CMS, est calculée selon la pratique du Service des Contraventions (55% sur les amendes échues de 31 à 90 jours, 75% de 91 à 180 jours, 90% dès 181 jours et à 100% dès 366 jours).	Réévaluations sur créances Pas budgétisé.	Réévaluations sur créances La provision pour pertes sur débiteurs des amendes d'ordre des CMS, est calculée selon la pratique du Service des Contraventions (55% sur les amendes échues de 31 à 90 jours, 75% de 91 à 180 jours, 90% dès 181 jours et à 100% dès 366 jours). Il manque dans ce compte la provision 2025 d'un montant de CHF 162'554, elle à été passé par erreur sur la fonction Police municipale.	163 981.33	0	44 895.89	- 44 895.89	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 1'217 (+30), amort.évolue au fur et à mesure des trvx/achats.	Amortissements - Biens meubles D-2023-22A Remplacement de 15 véhicules/machines pour SEM et ENV, l?acquisition de 1 véhicule pour les besoins du service de la SEM et à la mise en place de bornes électriques CHF 6'250 (-6'250), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'247.	Amortissements - Biens meubles D-2023-22a Remplacement de véhicules/machines CHF 5'316 (+934) commence en 2025, calculé sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'217 (+29) évolue au fur et à mesure des dépenses.	1 217.00	7 497	6 533.28	963.72	13%
		Total Charges					**877 993.73**	**805 500**	**892 680.62**	**- 87 180.62**	**- 11%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	1 046.25	0	12 279.71	12 279.71	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	28 839.80	0	18 508.85	18 508.85	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	308.00	0	10 986.53	10 986.53	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
11 Sécurité publique	11.201000 Contrôle stationnement	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG	Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	643.60	0	2 082.86	2 082.86	---%
			427 Amendes	Amendes d'ordres Recette des amendes de stationnement posées par les DPS (11'566) pour CHF 557'520 pour Meyrin (2023 : 9'780 pour CHF 453'520).	Amendes d'ordres Recette des amendes de stationnement posées par les DPS - selon moyenne réel 2021 à 2023.	Amendes d'ordres Recette des amendes de stationnement posées par les DPS (13'228) pour CHF 653'540 pour Meyrin (2024 : 11'566 pour CHF 557'520).	557 520.00	371 000	653 540.00	282 540.00	76%
		Total Recettes					**588 357.65**	**371 000**	**697 397.95**	**326 397.95**	**88%**
14 Questions juridiques	14.000000 Questions juridiques	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Etat de Genève Facturation de la part due au Canton yc les frais de port pour les cartes d'identité vendues à Meyrin, 467 cartes adultes à CHF 39.20, 174 cartes enfants à CHF 18.10 enfants et 641 cartes total à CHF 5.- par carte pour les frais de port.	Etat de Genève Facturation de la part due au Canton yc les frais de port pour les cartes d'identité vendues à Meyrin, 480 cartes adultes à CHF 39.20, 169 cartes enfants à CHF 18.10 enfants et 649 cartes total à CHF 5.- par carte pour les frais de port. Selon réel 2023.	Etat de Genève Facturation de la part due au Canton yc les frais de port pour les cartes d'identité vendues à Meyrin, 441 cartes adultes à CHF 39.20, 141 cartes enfants à CHF 18.10 enfants et 582 cartes total à CHF 5.- par carte pour les frais de port.	24 660.80	25 120	22 749.30	2 370.70	9%
				TVA part non récupérable TVA sur les redevances de publicité.	TVA part non récupérable TVA recalculée en fonction des recettes de la fonction 14.	TVA part non récupérable	6 422.65	6 185	5 490.30	694.70	11%
		Total Charges					**31 083.45**	**31 305**	**28 239.60**	**3 065.40**	**10%**
		Recettes	421 Emoluments administratifs	Emoluments - documents officiels 381 attestations de domicile à CHF 25, 265 attestations de vie à CHF 3, 466 cartes d'identités adultes à CHF 65, 175 cartes d'identités enfants à CHF 30, 15 attestations de domicile pour confédérés à CHF 50, 1 certificat de séjour à CHF 50, 15 déclarations de domicile à CHF 25, 637 frais de port des cartes d'identité à CHF 5.	Emoluments - documents officiels 371 attestations de domicile à CHF 25, 263 attestations de vie à CHF 3, 479 cartes d'identités adultes à CHF 65, 168 cartes d'identités enfants à CHF 30, 40 attestations de domicile pour confédérés à CHF 50, 1 certificat de séjour à CHF 50, 22 déclarations de domicile à CHF 25, 650 frais de port des cartes d'identité à CHF 5. Selon réel 2023.	Emoluments - documents officiels 414 attestations de domicile à CHF 25, 230 attestations de vie à CHF 3, 438 cartes d'identités adultes à CHF 65, 140 cartes d'identités enfants à CHF 30, 31 attestations de domicile pour confédérés à CHF 50, 1 certificat de séjour à CHF 50, 18 déclarations de domicile à CHF 25, 578 frais de port des cartes d'identité à CHF 5.	50 220.00	52 089	48 650.00	- 3 439.00	- 7%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	10 772.00	10 772.00	---%
			461 Dédommagements de collectivités publiques	Dédommagements des cantons et des concordats	Dédommagements des cantons et des concordats Notifications des actes de poursuites. Estimation basée réel 2023 (septembre à décembre).	Dédommagements des cantons et des concordats Notifications subsidiaires des actes de poursuite de janvier à décembre 2025.	53 650.00	43 350	58 250.00	14 900.00	34%
		Total Recettes					**103 870.00**	**95 439**	**117 672.00**	**22 233.00**	**23%**
	14.000001 Médailles de chien	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel pour revente Achats de médailles de chiens.	Matériel pour revente Estimation selon réel 2024.	Matériel pour revente Achats de médailles de chien.	1 931.10	1 931	3 575.95	- 1 644.95	- 85%
		Total Charges					**1 931.10**	**1 931**	**3 575.95**	**- 1 644.95**	**- 85%**
		Recettes	421 Emoluments administratifs	Emoluments - général Ventes de médailles de chiens en cas de perte.	Emoluments - général	Emoluments - général Vente de médailles de chien en cas de perte.	260.00	0	260.00	260.00	---%
		Total Recettes					**260.00**	**0**	**260.00**	**260.00**	**---%**
	14.001000 Bureau consultation juridique	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires d'avocats, notaires Mise à disposition d'une consultation juridique gratuite pour les Meyrinois.	Honoraires d'avocats, notaires Mise à disposition d'une consultation juridique gratuite pour les Meyrinois. Selon réel 2023.	Honoraires d'avocats, notaires Mise à disposition d'une consultation juridique gratuite pour les Meyrinois.	26 400.00	26 400	26 400.00	0.00	0%
		Total Charges					**26 400.00**	**26 400**	**26 400.00**	**0.00**	**0%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
14 Questions juridiques	14.004000 Concession affichage public	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisitions d'autres immobilisations Participation annuelle au rachat des bornes culturelles. L'écart est lié à la TVA.	Acquisitions d'autres immobilisations En lien avec le contrat de redevances d'affichage, participation annuelle au rachat des bornes culturelles. Selon réel 2023, hors correction de TVA de 2022 de CHF 1'015.	Acquisitions d'autres immobilisations Participation annuelle au rachat des bornes culturelles.	14 253.74	14 201	14 253.74	- 52.74	- 0%
			360 Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	Parts de revenus destinés aux cantons et aux concordats 10% des recettes communales sur la concession d'affichage versées au Canton.	Parts de revenus destinés aux cantons et aux concordats 10% des recettes sur la concession d'affichage versées au Canton. Selon réel 2023.	Parts de revenus destinés aux cantons et aux concordats 10% des recettes communales sur la concession d'affichage versées au Canton.	10 643.30	11 671	10 359.10	1 311.90	11%
		Total Charges					**24 897.04**	**25 872**	**24 612.84**	**1 259.16**	**5%**
		Recettes	447 Produit des biens-fonds PA	Redevances publicités Recettes sur concession d'affichage.	Redevances publicités Recettes de la concession d'affichage sur domaine public. Selon rétrocession 2023.	Redevances publicités Recettes de la concession d'affichage sur domaine public.	106 433.03	116 705	103 590.99	- 13 114.01	- 11%
		Total Recettes					**106 433.03**	**116 705**	**103 590.99**	**- 13 114.01**	**- 11%**
	14.005000 Autorisations	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	22 348.75	25 722	25 657.55	64.45	0%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	2 294.81	0	1 170.21	- 1 170.21	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure	2 207.60	0	0.00	0.00	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	48.75	0	52.50	- 52.50	---%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	Primes de fidélité	Primes de fidélité	1 250.00	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 0.8 ETP (adjoint-e à la responsable du secteur domaine public et stationnement) - voté en 2024. Engagement fait plus tard que prévu et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.6 ETP nouveau (assistant-e) - voir tableau des nouveaux postes en annexe. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.6 ETP nouveau (assistant-e). Engagement fait plus tard.	5 440.80	3 901	2 538.60	1 362.40	35%
				Salaire du personnel Personnel de la police municipale affecté aux autorisations (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la police municipale affecté aux autorisations. (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la police (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Le dépassement est lié à la réaffectation partielle d'une ressource.	262 745.50	304 759	305 353.80	- 594.80	- 0%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	2 610.00	2 869	2 605.20	263.80	9%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	360.00	360	360.00	0.00	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
14 Questions juridiques	14.005000 Autorisations	Charges	304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	8 820.00	10 452	10 380.60	71.40	1%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	196.30	243	238.00	5.00	2%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	18 516.09	22 959	20 705.69	2 253.31	10%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	110.90	137	134.65	2.35	2%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 170.70	1 453	1 218.05	234.95	16%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	3 925.25	4 879	4 551.35	327.65	7%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	37 413.90	43 289	90 130.30	- 46 841.30	- 108%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	6 597.90	8 515	8 141.30	373.70	4%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	6 409.30	7 831	7 683.95	147.05	2%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	39.20	44	43.80	0.20	0%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 18'123.65. Le budget total de CHF 15'536 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	0.00	0	200.00	- 200.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
14 Questions juridiques	14.005000 Autorisations	Charges	309 Autres charges de personnel	Forfait déplacement	Forfait déplacement Forfaits de déplacements basé sur les versements 2024 au personnel, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Forfait déplacement	96.00	96	96.00	0.00	0%
				Indemnités habillement	Indemnités habillement Indemnités habillement basées sur les versements 2024 au personnel, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités habillement	2 136.00	2 376	2 376.00	0.00	0%
				Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	444.00	113	446.40	- 333.40	- 295%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	120.00	0	48.00	- 48.00	---%
		Total Charges					**385 301.75**	**439 998**	**484 131.95**	**- 44 133.95**	**- 10%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	674.60	0	2 050.23	2 050.23	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	16 063.70	0	11 162.95	11 162.95	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	10 658.82	10 658.82	---%
				Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG	Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	643.60	0	1 428.24	1 428.24	---%
		Total Recettes					**17 381.90**	**0**	**25 300.24**	**25 300.24**	**---%**
	14.005001 Autorisations - terrasses	Recettes	421 Emoluments administratifs	Emoluments - utilisation du domaine public/privé Emoluments sur les terrasses publiques et privées (89 terrasses).	Emoluments - utilisation du domaine public/privé Emoluments sur les terrasses publiques et privées. Selon réel 2023.	Emoluments - utilisation du domaine public/privé Emoluments sur les terrasses publiques et privées.	6 600.00	6 600	6 800.00	200.00	3%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
14 Questions juridiques	14.005001 Autorisations - terrasses	Recettes	447 Produit des biens-fonds PA	Redevances d'utilisation du domaine public Total recettes CHF 11'495, 2022-2023 remboursement facturé à tort CHF 5'395.	Redevances d'utilisation du domaine public Taxe sur les terrasses publiques. Selon réel 2023.	Redevances d'utilisation du domaine public Redevances utilisation domaine public CHF 10'968. Remboursement facturé à tort CHF 1'387.	6 100.28	15 184	9 581.32	- 5 602.68	- 37%
		Total Recettes					**12 700.28**	**21 784**	**16 381.32**	**- 5 402.68**	**- 25%**
	14.005002 Autorisations - enseignes et réclames	Recettes	421 Emoluments administratifs	Emoluments - utilisation du domaine public/privé 23 autorisations délivrées pour un montant de CBF 3'560.	Emoluments - utilisation du domaine public/privé Enseignes et réclames. Selon réel 2023.	Emoluments - utilisation du domaine public/privé 18 émoluments pour enseignes lumineuses.	3 560.00	6 660	3 080.00	- 3 580.00	- 54%
			424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Taxes et redevances pour procédés de réclame	Taxes et redevances pour procédés de réclame Autorisations. Selon réel 2023.	Taxes et redevances pour procédés de réclame Pas d'autorisation en 2025.	0.00	495	0.00	- 495.00	- 100%
		Total Recettes					**3 560.00**	**7 155**	**3 080.00**	**- 4 075.00**	**- 57%**
	14.005003 Autorisations - fouilles et chantiers	Recettes	421 Emoluments administratifs	Emoluments - utilisation du domaine public/privé 30 émoluments pour utilisation du domaine public/privé.	Emoluments - utilisation du domaine public/privé Selon réel 2023.	Emoluments - utilisation du domaine public/privé 40 émoluments pour utilisation du domaine public/privé.	3 000.00	3 350	3 800.00	450.00	13%
			447 Produit des biens-fonds PA	Redevances d'utilisation du domaine public 39 redevances d'utilisation du domaine public.	Redevances d'utilisation du domaine public Selon réel 2023.	Redevances d'utilisation du domaine public 33 redevances d'utilisation du domaine public.	39 202.95	30 193	268 654.05	238 461.05	790%
		Total Recettes					**42 202.95**	**33 543**	**272 454.05**	**238 911.05**	**712%**
	14.005004 Autorisations - manifestations	Recettes	421 Emoluments administratifs	Emoluments - utilisation du domaine public/privé 75 autorisations délivrées pour un montant de CBF 3'560.	Emoluments - utilisation du domaine public/privé Autorisations. Selon réel 2023.	Emoluments - utilisation du domaine public/privé 63 autorisation de manifestations.	4 500.00	6 150	3 810.00	- 2 340.00	- 38%
			493 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Fête de la danse CHF 50, fête des écoles CHF 100, concert JBAM CHF 50, cinéma plein-air CHF 100, fête national CHF 50, buvette CLT CHF 50, spectacle HS CHF 50, MLB CHF 50, Chapiteaux enchantés CHF 50.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Selon budget 2024.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Autorisations pour diverses manifestations : spectacles, Meyrin les Bains, fête des écoles, 1er août...	550.00	750	750.00	0.00	0%
		Total Recettes					**5 050.00**	**6 900**	**4 560.00**	**- 2 340.00**	**- 34%**
	14.005101 Marché de la place des Cinq-Continents	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P Gratuité des marchés décidée par le CA jusqu'en 2026.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions pour noveaux horaires marché Rue de Livron.	0.00	0	610.78	- 610.78	---%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA Les travaux de Cœur de cité ont entrainé la résiliation d'un des deux compteurs.	Electricité PA Selon réel 2023, les travaux de Cœur de cité ont entrainé la résiliation d'un des deux compteurs en 2023.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	309.10	286	301.44	- 15.44	- 5%
			393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Autorisation marchés du vendredi soir.	0.00	0	50.00	- 50.00	---%
		Total Charges					**309.10**	**286**	**962.22**	**- 676.22**	**- 236%**
	14.060000 Arrondissement de l'Etat Civil	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	77 980.50	84 415	83 645.25	769.75	1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
14 Questions juridiques	14.060000 Arrondissement de l'Etat Civil	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	4 945.72	0	- 824.72	824.72	---%
				Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs.	0.00	0	75.60	- 75.60	---%
				Indemnités vacances	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	0.00	0	3 401.85	- 3 401.85	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	112.50	0	112.50	- 112.50	---%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	0.00	17 780	17 639.25	140.75	1%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour d'un collaborateur.	Primes de fidélité	Primes de fidélité	750.00	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de l'arrondissement de l'Etat Civil (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Dépassement lié à l'engagement d'un-e assistant-e en CDM pour pallier à des absences régulières. Couvert en partie par un disponible de 0.2 ETP officier d'état civil.	Salaire du personnel Personnel de l'arrondissement de l'Etat Civil. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de l'arrondissement de l'Etat Civil (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Dépassement lié à l'engagement d'un-e assistant-e en CDM pour pallier à des absences régulières. Couvert partiellement par les indemnités journalières.	966 217.95	976 708	990 754.85	- 14 046.85	- 1%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	6 300.00	6 600	5 625.00	975.00	15%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	1 500.00	1 300	1 350.00	- 50.00	- 4%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	27 000.00	31 284	27 966.00	3 318.00	11%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	723.45	778	811.55	- 33.55	- 4%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	68 301.10	73 001	76 382.65	- 3 381.65	- 5%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	409.80	441	459.35	- 18.35	- 4%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	4 331.65	4 621	4 182.10	438.90	9%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
14 Questions juridiques	14.060000 Arrondissement de l'Etat Civil	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	14 477.55	15 342	15 165.60	176.40	1%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	147 330.00	156 620	583 481.70	- 426 861.70	- 273%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	27 516.95	30 836	29 481.15	1 354.85	4%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	2 503.05	0	3 532.70	- 3 532.70	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	23 595.75	25 031	26 100.75	- 1 069.75	- 4%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	120.00	132	118.00	14.00	11%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités habillement	Indemnités habillement Indemnités habillement basées sur les versements 2023 au personnel, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités habillement	5 600.00	5 600	6 400.00	- 800.00	- 14%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	0.00	0	1 540.00	- 1 540.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Achat de stylos Caran d'Ache et écrins.	Achat cadeaux Cadeaux uniquement pour cérémonies à Meyrin. Rollers Caran d'Ache et écrins. Estimation revue à la baisse au vu des réels.	Achat cadeaux Achat de stylos Caran d'Ache et écrins.	14 738.36	14 078	17 686.00	- 3 608.00	- 26%
				Achat livres et littérature spécialisée	Achat livres et littérature spécialisée Estimation selon réel 2024.	Achat livres et littérature spécialisée Pas de dépenses en 2025.	89.40	90	0.00	90.00	100%
				Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel spécifique état civil (papier sécurisé, tampons, recharges rollers, réparations registres spéciaux, etc.). Estimation revue au vu des réels, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général	4 667.65	4 220	5 078.02	- 858.02	- 20%
				Achat décorations florales	Achat décorations florales	Achat décorations florales Achats de bouquets.	0.00	0	240.00	- 240.00	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Charges d'utilisations informatiques	Charges d'utilisations informatiques Hébergement cloud des 2 caisses Arcavis de l'Etat civil, selon réel 2024.	Charges d'utilisations informatiques L'écart est lié au transitoire non comptabilisé sur la facture 2026.	2 008.07	2 016	4 016.14	- 2 000.14	- 99%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
14 Questions juridiques	14.060000 Arrondissement de l'Etat Civil	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Etat de Genève - procédures de légalisation Frais liés aux procédures de légalisation par les représentations suisses à l'étranger.	Etat de Genève - procédures de légalisation Frais liés aux procédures de légalisation par les représentations suisses à l'étranger. Estimation revue à la baisse selon réels.	Etat de Genève - procédures de légalisation Frais liés aux procédures de légalisation par les représentations suisses à l'étranger.	10 689.50	8 500	10 985.70	- 2 485.70	- 29%
				Etat de Genève Infostar CHF 3'542, prestations autorités surveillance CHF 2'573.	Etat de Genève Infostar CHF 3'542, prestations autorités surveillance CHF 2'573, selon réel 2023.	Etat de Genève Infostar CHF 3'591, prestations autorités surveillance CHF 2'858.	5 531.99	6 115	6 448.66	- 333.66	- 5%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien rotomat CHF 885.	Contrats d'entretien des bâtiments Selon réel 2023, contrat d'entretien rotomat.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien rotomat CHF 783.	884.80	837	783.20	53.80	6%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Contrat de maintenance des lecteurs de cartes SIX.	Entretien de machines, appareils et outils Estimation selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils	436.60	490	816.60	- 326.60	- 67%
			391 Prestations de services	Imputations internes pour prestations de services Décorations florales pour l'état civil préparées par le service de l'environnement.	Imputations internes pour prestations de services Les décorations florales pour l'état civil sont à nouveau préparées par le service de l'environnement . Selon budget 2024.	Imputations internes pour prestations de services	1 850.00	500	0.00	500.00	100%
		Total Charges					**1 420 612.34**	**1 467 335**	**1 923 455.45**	**- 456 120.45**	**- 31%**
		Recettes	421 Emoluments administratifs	Emolument délivrance actes simples - Dardagny	Emolument délivrance actes simples - Dardagny Selon réel 2023.	Emolument délivrance actes simples - Dardagny	2 971.90	4 678	2 987.00	- 1 691.00	- 36%
				Emolument délivrance actes simples - Meyrin	Emolument délivrance actes simples - Meyrin Selon réel 2023.	Emolument délivrance actes simples - Meyrin	61 461.45	63 790	70 528.35	6 738.35	11%
				Emolument délivrance actes simples - Russin	Emolument délivrance actes simples - Russin Selon réel 2023.	Emolument délivrance actes simples - Russin	1 114.80	938	1 172.00	234.00	25%
				Emolument délivrance actes simples - Satigny	Emolument délivrance actes simples - Satigny Selon réel 2023.	Emolument délivrance actes simples - Satigny	4 243.90	4 297	4 158.30	- 138.70	- 3%
				Emolument délivrance actes simples - Vernier	Emolument délivrance actes simples - Vernier Selon réel 2023.	Emolument délivrance actes simples - Vernier	33 755.00	32 604	35 139.80	2 535.80	8%
				Emolument procédures - Dardagny	Emolument procédures - Dardagny Selon réel 2023.	Emolument procédures - Dardagny	7 347.90	5 455	6 832.00	1 377.00	25%
				Emolument procédures - Meyrin	Emolument procédures - Meyrin Selon réel 2023.	Emolument procédures - Meyrin	94 268.00	100 595	92 735.05	- 7 859.95	- 8%
				Emolument procédures - Russin	Emolument procédures - Russin Selon réel 2023.	Emolument procédures - Russin	1 820.00	845	1 735.00	890.00	105%
				Emolument procédures - Satigny	Emolument procédures - Satigny Selon réel 2023.	Emolument procédures - Satigny	13 265.00	9 225	12 836.00	3 611.00	39%
				Emolument procédures - Vernier	Emolument procédures - Vernier Selon réel 2023.	Emolument procédures - Vernier	101 826.00	95 342	105 979.00	10 637.00	11%
				Emoluments - documents officiels	Emoluments - documents officiels Estimation revue à la baisse selon réels.	Emoluments - documents officiels	10 689.50	8 500	10 985.70	2 485.70	29%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	299.05	0	1 103.90	1 103.90	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
14 Questions juridiques	14.060000 Arrondissement de l'Etat Civil	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	50 499.00	0	32 657.55	32 657.55	---%
			446 Revenus financiers d'entreprises publiques	Revenus financiers de groupements intercommunaux Total des charges nettes à refacturer pour les 4 communes selon le tableau en annexe (yc RH et bâtiments).	Revenus financiers de groupements intercommunaux Total des charges nettes à refacturer pour les 4 communes selon tableau annexe (y compris RH et bâtiment).	Revenus financiers de groupements intercommunaux Total des charges nettes à refacturer pour les 4 communes selon tableau annexe (y compris RH et bâtiment). L'écart provient principalement de la hausse des charges de personnel lié à l'assujetissement du 13ème salaire auprès de la CAP.	518 311.00	564 675	798 116.05	233 441.05	41%
	Total Recettes						**901 872.50**	**890 944**	**1 176 965.70**	**286 021.70**	**32%**
	14.004100 Affichage public communal	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires	Honoraires Externalisation de la prestation (affichage officiel : ordres du jour et PV du Conseil municipal, les avis d?enquêtes publiques, l?affichage militaire, etc. et l?affichage sociétés communales).	Honoraires Affichage communal CHF 29'005. Dépassement lié à une augmentaiton des prix au courant de l'année.	0.00	25 000	29 005.40	- 4 005.40	- 16%
	Total Charges						**0.00**	**25 000**	**29 005.40**	**- 4 005.40**	**- 16%**
	14.005102 Marché Meyrin-Village	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P Panneau imprimé, information sur le marché.	0.00	0	2 797.65	- 2 797.65	---%
	Total Charges						**0.00**	**0**	**2 797.65**	**- 2 797.65**	**---%**
15 Service du feu	15.000000 Service du feu	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	1 500.70	1 679	1 656.75	22.25	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 283.95	0	246.01	- 246.01	---%
				Heures supplémentaires payées Heures administratives.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023.	Heures supplémentaires payées Heures administratives.	10 908.00	11 430	10 086.00	1 344.00	12%
				Indemnités EM	Indemnités EM Selon réel 2023.	Indemnités EM	15 180.00	15 180	15 180.00	0.00	0%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	24.40	0	26.25	- 26.25	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.6 ETP nouveau (assistant-e) - voir tableau des nouveaux postes en annexe.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.6 ETP nouveau (assistant-e). Engagement fait plus tard.	0.00	1 950	1 269.30	680.70	35%
				Salaire du personnel Personnel de la police (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la police municipale affecté au service du feu. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la police (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Le dépassement est lié à la réaffectation partielle d'une ressource.	18 007.00	18 201	18 612.00	- 411.00	- 2%
				Solde pompiers Soldes pompiers moins élevées que budgétisées.	Solde pompiers Soldes pompiers. Selon réel 2023.	Solde pompiers	179 470.00	224 148	181 922.00	42 226.00	19%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
15 Service du feu	15.000000 Service du feu	Charges	304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	180.00	180	180.00	0.00	0%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	405.00	533	497.70	35.30	7%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	56.85	34	58.15	- 24.15	- 71%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	5 361.40	3 225	5 485.70	- 2 260.70	- 70%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	32.30	19	32.75	- 13.75	- 72%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	89.25	103	79.45	23.55	23%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	252.60	288	284.65	3.35	1%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	2 973.00	3 303	12 238.50	- 8 935.50	- 271%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	515.65	580	551.45	28.55	5%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	1 854.65	1 106	1 871.15	- 765.15	- 69%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	1.80	2	2.10	- 0.10	- 5%
			309 Autres charges de personnel	Contrôles médicaux - engagement Moins de candidats que ceux prévus au budget .	Contrôles médicaux - engagement Selon budget 2024.	Contrôles médicaux - engagement	150.00	1 400	0.00	1 400.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
15 Service du feu	15.000000 Service du feu	Charges	309 Autres charges de personnel	Contrôles médicaux - obligatoires Moins de visites médicales pour les pompiers confirmés, chauffeurs poids lourds et porteurs APR.	Contrôles médicaux - obligatoires Selon budget 2024.	Contrôles médicaux - obligatoires	1 013.10	1 400	3 458.00	- 2 058.00	- 147%
				Forfait déplacement	Forfait déplacement Forfaits de déplacements basé sur les versements 2024 au personnel, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Forfait déplacement	48.00	48	48.00	0.00	0%
				Frais de formation du personnel Formations CHF 15'527 + formation permis PL CHF 5'270 + support de formation CHF 225 + Licence plateforme de formation CHF 2'522 + Frais de repas CHF 453.	Frais de formation du personnel Selon réel 2023.	Frais de formation du personnel Formations CHF 10'726 + formation permis PL CHF 5'100 + support de formation CHF 225 + Licence plateforme de formation CHF 2'505 + Frais de repas CHF 208.	23 996.82	17 696	18 763.92	- 1 067.92	- 6%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget pour le personnel de l'administration vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone	3 102.00	3 042	3 066.00	- 24.00	- 1%
				Recrutement du personnel	Recrutement du personnel Recrutement de sapeurs-pompiers volontaires.	Recrutement du personnel Une partie du budget est utilisé sur le compte 15.0000000.310.20010.	0.00	30 000	618.45	29 381.55	98%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Cadeaux pour jubilés CHF 750 et autres cadeaux divers CHF 0.	Achat cadeaux Cadeaux pour jubilés : 2 à CHF 300 / 30 ans, 1 à CHF 100 / 10 ans, autres cadeaux divers CHF 300.	Achat cadeaux Cadeaux pour jubilés CHF 700 et autres cadeaux divers CHF 135.	750.00	1 000	834.59	165.41	17%
				Achat denrées alimentaires - consommation Achat de denrées alimentaires pour les interventions et exercices de longue durée.	Achat denrées alimentaires - consommation Estimation : apéritifs et repas, migros, coop, prodega, pauses exercice, interventions. Estimation revue à la baisse au vu des réels.	Achat denrées alimentaires - consommation Achat de denrées alimentaires pour les interventions et exercices de longue durée.	2 485.00	2 700	1 824.40	875.60	32%
				Carburant	Carburant Estimation revue à la baisse suite à l'acquisition d'un véhicule hybride.	Carburant	6 444.50	5 500	5 348.18	151.82	3%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions et création graphique campagne de recrutement pompiers volontaires. Le budget (CHF 30'000) se trouve sur le compte 15.000000.309.10000 - Frais de recrutement.	0.00	0	24 066.55	- 24 066.55	---%
				Imprimés, publications général Imprimés publication Mémento / rapport RAC CHF 1'178, impression photo CHF 219, impression cartes de vœux CHF 211.	Imprimés, publications général Imprimés publication Mémento / rapport RAC CHF 1'700, divers CHF 200 et CHF 3'000 pour impressions en lien avec la campagne de recrutement prévue en 2025.	Imprimés, publications général Imprimés publication Mémento / rapport RAC CHF 1'146, impression photo CHF 219, divers CHF 642.	1 608.50	4 900	2 006.80	2 893.20	59%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Achats de batterie CHF 480 et outillages divers CHF 115.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Achat outillage CHF 300, et batteries pour les véhicules CHF 1'000.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Achats vérrins CHF 427 et outillage divers CHF 110.	595.30	1 300	537.18	762.82	59%
				Matériel d'exploitation - sécurité Matériel antichute CHF 2'298, triopan CHF 819, lampes CHF 1'198, cônes de circulation CHF 519, échelle CHF 363, extincteurs CHF 523, aérosol CHF 365, divers matériels CHF 553.	Matériel d'exploitation - sécurité Matériel pour APR CHF 2'800, bouteilles pour APR CHF 4'000, matériel pour tronçonneuses CHF 940, entretien matériel CHF 1'600, divers matériel CHF 9'860 (dont CHF 1'600 pour une tronçonneuse), matériel antichute CHF 1'500.	Matériel d'exploitation - sécurité Caméra thermique CHF 1'134, tronçonneuse CHF bouteilles pour APR CHF 3'654, matériel pour tronçonneuse CHF 1'370, lampes CHF 2'403, tuyaux CHF 1'501, divers matériel CHF 5'076, matériel antichute CHF 1'393.	6 639.65	20 700	16 531.30	4 168.70	20%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
15 Service du feu	15.000000 Service du feu	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Hygiène CHF 549, Piles CHF 43, Filtre armoire à carburant CHF 471, Brosse pour monobrosse CHF 340, Bloc de chargement CHF 516, Petits matériels CHF 439, Badges 200ème CHF 684.	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel divers, estimation revue au vu des réels, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Bonbonnes de gaz CHF 206, Piles CHF 222, Batteries CHF 236, Cartouche filtrante CHF 472, Petits matériels CHF 695.	1 254.30	2 167	1 831.25	335.75	15%
				Matériel et fourniture de bureau Matériel de bureau CHF 132, coût des impressions CHF 826.	Matériel et fourniture de bureau Matériel de bureau et coût des impressions. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel et fourniture de bureau Matériel de bureau CHF 16. Le coût des impressions passe sous le 02.201003.310.00000.	958.10	1 390	15.90	1 374.10	99%
				Matériel et fourniture de nettoyage Produits de nettoyage habituel.	Matériel et fourniture de nettoyage Balais, pelles et ramassoires, produits de nettoyage, Pattes à laver, savons, essuies mains. Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de nettoyage Produits de nettoyage habituel.	361.70	1 400	2 199.25	- 799.25	- 57%
				Matériel médical Matériel MISV (mesures immédiates pour sauver la vie) CHF 0, matériel et gants CHF 0.	Matériel médical Matériel MISV (mesures immédiates pour sauver la vie) CHF 600, matériel et gants CHF 500.	Matériel médical Matériel MISV (mesures immédiates pour sauver la vie) CHF 283, trousse pharmacie CHF 428.	0.00	1 100	710.90	389.10	35%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles BIP/Pager CHF 2'696, oreillettes CHF 1'444, lampes rechargeables CHF 1'860, divers 1'041.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles BIP/Pager CHF 1'750, accessoires radio et pager CHF 2'830.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles BIP/Pager CHF 1'800, micro tel CHF 2'365, projecteurs à lampes CHF 574, aspirateur CHF 668, divers 122.	7 041.41	4 580	5 528.75	- 948.75	- 21%
				Acquisition de vêtements de travail	Acquisition de vêtements de travail Estimation selon besoins du service.	Acquisition de vêtements de travail	27 205.91	25 545	21 493.56	4 051.44	16%
				Acquisition d'équipement informatique	Acquisition d'équipement informatique Acquisition d'un projecteur CHF 1'000, d'un ordinateur portables CHF 1'600 et divers audiovisuel CHF 300.	Acquisition d'équipement informatique Acquisition d'un projecteur CHF 848, d'un ordinateur portables CHF 1'649 et divers audiovisuel CHF 50.	3 211.60	2 900	2 546.99	353.01	12%
				Acquisition logiciels et licences Licence audio visuel (Vidéo Block) CHF 0, Licence tréma CHF 1'617 licence Office CHF 0, licence mailing CHF 173, infomaniak CHF 0.	Acquisition logiciels et licences Licence Threema CHF 1'650 selon réel .	Acquisition logiciels et licences Licence Threema CHF 1'834.	1 790.61	1 650	1 833.55	- 183.55	- 11%
				Acquisitions d'autres immobilisations Armoire séchante pour tenues de feu CHF 5'877, boîte de rangement CHF 66.	Acquisitions d'autres immobilisations Vitrine affichage dans la salle de théorie CHF 900 et maquette instruction ventilation CHF 900.	Acquisitions d'autres immobilisations Vitrine affichage dans la salle de théorie CHF 841 et maquette instruction ventilation CHF 0.	5 943.55	1 800	841.05	958.95	53%
			313 Prestations de services et honoraires	Assurance - pompier Couverture complémentaire CSSP (Etat de Genève). Cette couverture offre aux sapeurs-pompiers victimes d'accidents ou qui ont subi des dégâts matériels en exercice ou en intervention une couverture d'assurance qui soit optimale et uniformisée.	Assurance - pompier Couverture complémentaire CSSP Etat GE. Selon réel 2024.	Assurance - pompier Couverture complémentaire CSSP (Etat de Genève). Cette couverture offre aux sapeurs-pompiers victimes d'accidents ou qui ont subi des dégâts matériels en exercice ou en intervention une couverture d'assurance qui soit optimale et uniformisée.	357.00	357	308.00	49.00	14%
				Charges d'utilisations informatiques Stockage des données NAS infomaniak.	Charges d'utilisations informatiques Stockage des données NAS infomaniak, selon réel 2023.	Charges d'utilisations informatiques Le dépassement est lié à la reprise de la maintenance du site inca37.ch.	763.97	716	6 136.91	- 5 420.91	- 757%
				Frais courrier Envoi de colis.	Frais courrier Selon budget 2024.	Frais courrier Envoi de colis.	135.30	100	102.50	- 2.50	- 3%
				Frais télécommunication Pagers CHF 5'170, Swisscom abonnement téléphones CHF 1'896, Swisscom abonnement wifi caserne CHF 640, Ville de Genève CHF 3'089.	Frais télécommunication Pagers CHF 4'137, Swisscom CHF 1'267, SIS CHF 2'906, carte Wireless CHF 300 raccordement SMT CHF 468. Selon réel 2023.	Frais télécommunication Pagers CHF 4'986, Swisscom CHF 1'413, SIS CHF 2'809, carte Wireless CHF 155 raccordement SMT CHF 474.	10 795.69	9 078	9 837.48	- 759.48	- 8%
				Honoraires audiovisuels - Communication et R&P	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P Reportage photos sur les pompiers.	0.00	0	300.00	- 300.00	---%
				Honoraires	Honoraires	Honoraires Frais dans le cadre du recrutement pour les pompiers volontaires. Le budget se trouve dans le 15.000000.309.10000 - frais de recrutement.	0.00	0	1 297.20	- 1 297.20	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
15 Service du feu	15.000000 Service du feu	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Impôts et taxes - véhicules Taxes CHF 1540. Contrôle périodique CHF 910. Dépassement de CHF 605 dû aux contrôles périodiques.	Impôts et taxes - véhicules Taxes 2024 CHF 1'530, contrôles périodiques CHF 420.	Impôts et taxes - véhicules Taxe CHF 2'329. Pas de contrôles périodiques en 2025.	2 450.15	1 950	2 328.50	- 378.50	- 19%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration Inauguration camion-pompier.	0.00	0	1 583.50	- 1 583.50	---%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage pour le recrutement de pompiers volontaires. Le budget se trouve dans le 15.000000.309.10000 - frais de recrutement.	0.00	0	155.00	- 155.00	---%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	1 220.60	1 189	1 223.30	- 34.30	- 3%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 2'642, casco CHF 1'185, le nouveau véhicule est arrivé en fin d'année 2024, retard de livraison.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 2'609, casco CHF 1'161. L'écart est dû à l'estimation d'un nouveau véhicule.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 3'153, casco CHF 917.	3 827.35	4 504	4 070.73	433.27	10%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 1'004 et contrôle des sondes CHF 1'304.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 1'004 et contrôle des sondes CHF 1'304. Selon réel 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 1'004 et contrôle des sondes CHF 569.	2 307.98	2 308	1 572.88	735.12	32%
				Entretien des bâtiments Travaux de ventilation CHF 1'623 et entretien courant CHF 2'744.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Estimation selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Travaux de ventilation CHF 1'441 et entretien courant CHF 3'044.	4 366.90	3 000	4 484.50	- 1 484.50	- 49%
				Entretien des routes par des tiers Entretien et réfection des bouches d'incendie.	Entretien des routes par des tiers Entretien et réfection des bouches d'incendie. Estimation selon budget 2024.	Entretien des routes par des tiers Entretien et réfection des bouches d'incendie.	13 040.10	25 000	9 727.90	15 272.10	61%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage bureau, carnotzet et vestiaire.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage bureau, carnotzet et vestiaire. Selon réel 2024.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage bureau, carnotzet et vestiaire.	11 545.20	11 544	8 746.60	2 797.40	24%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Concessions Polycom CHF 5'408, entretien, remplissage des bouteilles APR CHF 964, contrôles bouteilles APR (tous les 5 ans) CHF 1'353, entretien des Drager CHF 2'825, révision et entretien matériel CHF 844, divers CHF 0.	Entretien de machines, appareils et outils Concessions Polycom CHF 4'270, entretien et remplissage des bouteilles APR CHF 1'016, entretien extincteurs CHF 154, entretien des pagers CHF 231, entretien des Drager CHF 2'859, contrôle périodique des échelles CHF 600. Selon réel 2023. Et CHF 800 pour le contrôle des bouteilles APR (fait tous les 5 ans).	Entretien de machines, appareils et outils Concessions Polycom CHF 4'527, entretien et remplissage des bouteilles APR CHF 1'579, entretien extincteurs CHF 207, entretien des pagers CHF 0, entretien des Drager CHF 2'839, réparation radio BER CHF 1'146, entretien gerbeur CHF 832, divers 1'161 CHF	11 394.00	9 930	12 291.15	- 2 361.15	- 24%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	640.65	641	640.65	0.35	0%
				Entretien par des tiers des véhicules Entretiens périodiques CHF 18'780, pneus CHF 0, flocage CHF 4'562, réparations CHF 3'944. Le dépassement s'explique par les frais liés au grand service annuel et au remplacement non prévu de la barre de direction du véhicule Scania.	Entretien par des tiers des véhicules Selon moyenne réel 2021 à 2023, concerne les entretiens périodiques, les pneus, et frais divers.	Entretien par des tiers des véhicules Entretiens périodiques CHF 6'473, réparations CHF 11'461.	27 286.24	19 038	17 913.79	1 124.21	6%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
15 Service du feu	15.000000 Service du feu	Charges	315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Maintenance de logiciels Maintenance logiciel winfap et module mailing CHF 2'776, maintenance site internet CHF 677. Développement site internet CHF 0.	Maintenance de logiciels Maintenance logiciel winfap et module mailing CHF 2'776, selon réel 2024. Développement Fire TV CHF 5'000.	Maintenance de logiciels Maintenance logiciel winfap et module mailing CHF 3'317. Développement Fire TV CHF 0.	3 453.47	7 776	3 316.51	4 459.49	57%
				Sinistres PA 1 sinistre non-couvert CHF 1'730.	Sinistres PA	Sinistres PA	1 729.60	0	0.00	0.00	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Leasing opérationnel Location du photocopieur CHF 749 et location bouteille de gaz CHF 486. Arrêt du contrat en avril.	Leasing opérationnel Location du photocopieur et location bouteille de gaz. Selon réel 2024.	Leasing opérationnel Location bouteille de gaz.	914.03	1 695	1 091.47	603.53	36%
				Location de matériels et équipements Location des clés SI.	Location de matériels et équipements Location de clé SI, selon réel 2024.	Location de matériels et équipements Location des clés SI.	554.55	321	404.30	- 83.30	- 26%
			317 Dédommagements	Frais de repas et logement Frais de repas EM CHF 1'450.	Frais de repas et logement Frais de repas EM CHF 3'750. Selon budget 2024.	Frais de repas et logement Frais de repas EM CHF 1'758.	1 450.00	3 750	1 757.90	1 992.10	53%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Crédit de CHF 2'592'348 Trvx entr. et acqui. 2023 PA/PF. CHF 985 (+496) amort. évolue au fur et à mesure des trvx/des achats (calculé sur le dép. net), D-2021-33a Crédit de CHF 2'225'586 Trvx entr. et acqui. 2022 PA/PF, Service du feu, Système de sécurité et d'exercice. CHF 387 (+11) amort. évolue au fur et à mesure des trvx/des achats (calculé sur le dép. net), D-2020-20a Crédit de CHF 1'519'013 Trvx entr. et acqui. 2021 PA/PF, Service du feu, modif. éclairage CHF 818 (-237) Délib. terminée, calcul sur le montant net.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'870 (-1'870), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'481 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 398 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 581.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'701 (+169) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 985 (+496) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 387 (+11) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 818 (-237) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	2 190.00	4 330	3 889.95	440.05	10%
				Amortissements - Biens meubles Délibération n° 2022-11a remplacement et acquisition d'un véhicule de transport de personnes pour le service du feu et d'un véhicule de transport de matériel pour le service de la protection civile. CHF 0 (+12'500), commencera en 2025 suite à la livraison tardive de véhicule + D-2021-11 Remplacement du parc appareils de protection respiratoire pour les besoins du service du feu et secours CHF 5'353 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Mobilier CHF 0 (+800), délibération clôturée aux comptes 2024, calculé sur le dépensé net.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 538 (-538), commence en 2025 + D-2022-11a remplacement et acquisition d?un véhicule de transport de personnes pour le service du feu et d?un véhicule de transport de matériel pour le service de la protection civile CHF 12'500 + D-2021-11 Remplacement du parc appareils de protection respiratoire pour les besoins du service du feu et secours CHF 5'353 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Mobilier CHF 800.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 539, D-2022-11a Véhicules pour le service du feu et la protection civile CHF 13'093 (-593) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2021-11 Remplacement du parc appareils de protection respiratoire CHF 5'353, D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Mobilier CHF 0 (+800), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	5 353.00	19 191	18 985.47	205.53	1%
				Amortissements - Ouvrage génie civil D-2017-08a Rénovation des installations de défense incendie de la commune de Meyrin CHF 58'881 (+23'419), clôturée aux comptes 2023, calcul sur le dépensé net et non plus le voté	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2017-08a Rénovation des installations de défense incendie de la commune de Meyrin CHF 49'764 (+32'536), clôturée aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté.	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2017-08a Rénovation installations défense incendie CHF 58'880 (-9'116).	58 881.00	49 764	58 880.38	- 9 116.38	- 18%
			361 Dédommagements à des collectivités publiques	Participation au SIS Participation au Groupement SIS (Incendie Secours Genève).	Participation au SIS Participation au Groupement SIS (Incendie Secours Genève). Sur le budget total de CHF 62'737'531, la part de Meyrin représente 4.10%. Les contributions sont calculées selon l'art 42 al 4 de la loi F 4 05.	Participation au SIS Participation au Groupement SIS (Incendie Secours Genève).	2 159 580.00	2 570 790	2 587 491.00	- 16 701.00	- 1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
15 Service du feu	15.000000 Service du feu	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux Subvention amicale "La 37".	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux Subvention amicale "La 37". Selon budget 2024	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux Subvention amicale "La 37".	5 000.00	5 000	5 000.00	0.00	0%
			398 Reports	Prestations en nature au personnel Gratuités 17 abonnements sports aux pompiers.	Prestations en nature au personnel	Prestations en nature au personnel Gratuité 22 abonnements sport pour les pompiers.	680.00	0	880.00	- 880.00	---%
		Total Charges					**2 661 045.48**	**3 166 151**	**3 128 802.05**	**37 348.95**	**1%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	337.30	0	816.91	816.91	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	907.68	907.68	---%
			493 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais de gardes des pompiers lors de mise à disposition de salles dans le cadre des gratuités aux associations et pour les manifestations au TFM. Bâtiment Forum CHF 192; fête des écoles CHF 372; Arts vivants CHF 0; fête nationale CHF 4'476; JR CHF 786.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais de gardes des pompiers lors de mise à disposition de salles dans le cadre des gratuités aux associations et pour les manifestations au TFM. Bâtiment Forum CHF 2'705 selon réel 2023. Fête des écoles CHF 528; Arts vivants CHF 12'870; fête nationale CHF 5'420; JR CHF 840. Selon budget 2024.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais de garde des pompiers : bonhomme d'hiver CHF 744, fête des écoles CHF 360, bâtiment forum CHF 900. Plus d'obligations de les engager sur certains évènements.	5 826.00	22 363	2 004.00	- 20 359.00	- 91%
		Total Recettes					**6 163.30**	**22 363**	**3 728.59**	**- 18 634.41**	**- 83%**
16 Défense	16.200000 Protection civile	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	4 519.90	4 741	4 700.50	40.50	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 408.75	0	246.01	- 246.01	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	120.70	117	108.35	8.65	7%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	24.40	0	26.25	- 26.25	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.6 ETP nouveau (assistant-e) - voir tableau des nouveaux postes en annexe.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.6 ETP nouveau (assistant-e). Engagement fait plus tard.	0.00	1 950	1 269.30	680.70	35%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
16 Défense	16.200000 Protection civile	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel Personnel affecté à la protection civile (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la protection civile et personnel de la police municipale affecté à la protection civile. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel affecté à la protection civile (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Le dépassement est lié à la réaffectation partielle d'une ressource.	55 324.70	55 994	56 112.95	- 118.95	- 0%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	187.20	187	253.80	- 66.80	- 36%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	1 260.00	1 260	1 260.00	0.00	0%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	1 215.00	1 386	1 350.90	35.10	3%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	44.90	47	47.20	- 0.20	- 0%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	4 106.63	4 434	4 261.83	172.17	4%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	25.40	27	26.90	0.10	0%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	268.60	293	241.40	51.60	18%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	32.00	31	28.35	2.65	9%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	835.00	909	861.20	47.80	5%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	7 359.00	7 770	28 473.55	- 20 703.55	- 266%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	1 500.65	1 577	1 542.10	34.90	2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
16 Défense	16.200000 Protection civile	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	160.55	144	144.20	- 0.20	- 0%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	1 460.70	1 518	1 522.70	- 4.70	- 0%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	5.40	6	5.70	0.30	5%
			309 Autres charges de personnel	Forfait déplacement	Forfait déplacement Forfaits de déplacements basé sur les versements 2024 au personnel, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Forfait déplacement	48.00	48	48.00	0.00	0%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	276.00	0	132.00	- 132.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Carburant	Carburant Selon réel 2023.	Carburant	766.51	1 303	235.42	1 067.58	82%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions cartes de visite pour PRU.	0.00	0	479.95	- 479.95	---%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Batterie CHF 183, échappement CHF 163, clé télécommandée CHF 728, freins CHF 217, essuie-glaces CHF 149. Part ORPC la recette se trouve sous la nature 426.0050.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Estimation revue à la baisse car les véhicules ont été renouvelés.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Pare-chocs CHF 143, feu arrière CHF 117, montage pneus CHF 570. Part ORPC la recette se trouve sous la nature 426.0050.	1 300.90	1 000	675.03	324.97	32%
				Matériel médical	Matériel médical	Matériel médical Achat de crèmes solaires.	0.00	0	43.50	- 43.50	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires audiovisuels	Honoraires audiovisuels	Honoraires audiovisuels Tournage d'une vidéo sur les exercices PRU.	0.00	0	918.85	- 918.85	---%
				Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 1'677, vignettes CHF 160 et Contrôle périodique 140. Part ORPC la recette se trouve sous la nature 426.0050	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2024.	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 5'105, vignettes CHF 0, émoluments CHF 180 et contrôle périodique 140. Part ORPC la recette se trouve sous la nature 426.0050.	1 656.83	1 892	1 206.88	685.12	36%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 2'847, casco CHF 2'654, remplacement d'un véhicule.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 2'610, casco CHF 2'389. L'écart est dû aux 2 nouveaux véhicules et au transfert d'un véhicule vers Bâtiment Forum. Part ORPC, la recette se trouve sous la nature 426.0050.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 2'861, casco CHF 3'492.	4 901.00	6 904	5 582.46	1 321.54	19%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien par des tiers des véhicules Service et réparation de véhicules CHF 591.	Entretien par des tiers des véhicules Estimation selon budget 2024.	Entretien par des tiers des véhicules Entretiens freins et limiteur de vitesse CHF 825 et test antipollution CHF 146.	590.84	800	799.82	0.18	0%
				Sinistres véhicules 1 franchise CHF 1'000.	Sinistres véhicules	Sinistres véhicules	1 000.00	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
16 Défense	16.200000 Protection civile	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - autres immos corporelles D-2020-20a travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - autres acquisitions CHF 426 (-426), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le net dépensé.	Amortissements - autres immos corporelles	Amortissements - autres immos corporelles D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 426 (-426) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	426.00	0	425.78	- 425.78	---%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-23 Mise en place des points de rencontre d'urgence pour la population, matériel nécessaire pour chaque PRU - matériel informatique CHF 925, délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2022-23 Mise en place des points de rencontre d'urgence pour la population, matériel nécessaire pour chaque PRU - matériel CHF 8'560, délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2022-11a Remplacement et acquisition d'un véhicule de transport de personnes pour le service du feu et d'un véhicule de transport de matériel pour le service de la protection civile. CHF 6'819 (-569), calcul sur le dépensé net.	Amortissements - Biens meubles D-2023-22A Remplacement de 15 véhicules/machines pour SEM et ENV, l?acquisition de 1 véhicule pour les besoins du service de la SEM et à la mise en place de bornes électriques CHF 19'125 (-19'125), commence en 2025 + D-2022-23 Mise en place des points de rencontre d'urgence pour la population, matériel nécessaire pour chaque PRU - matériel informatique CHF 925 + D-2022-23 Mise en place des points de rencontre d'urgence pour la population, matériel nécessaire pour chaque PRU - matériel CHF 8'560 + D-2022-11a remplacement et acquisition d?un véhicule de transport de personnes pour le service du feu et d?un véhicule de transport de matériel pour le service de la protection civile CHF 6'250.	Amortissements - Biens meubles D-2023-22a Remplacement de véhicules/machines CHF 18'278 (+847) commence en 2025, calculé sur le dépensé net, D-2022-23 Mise en place points de rencontre d'urgence pour la population CHF 8'933 (+553) délibération ré-ouverte en 2025 car changement de matériel, D-2022-11a Véhicules pour le service du feu et la protection civile CHF 6'680 (-430) calcul sur le dépensé net.	16 304.23	34 860	33 890.80	969.20	3%
		Total Charges					**105 312.29**	**129 198**	**146 921.68**	**- 17 723.68**	**- 14%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	337.30	0	816.91	816.91	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	907.68	907.68	---%
				Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG	Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	1 732.50	0	2 967.41	2 967.41	---%
				Participations tiers Participation du groupement pour les frais liés aux véhicules.	Participations tiers Participation du groupement pour les frais liés aux véhicules. Selon réel 2023.	Participations tiers Participation du groupement pour les frais liés aux véhicules.	8 488.40	11 045	8 574.09	- 2 470.91	- 22%
			447 Produit des biens-fonds PA	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location construction Golette au groupement.	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location construction Golette au groupement. Selon forfait groupement.	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location construction Golette au groupement.	41 750.00	41 750	41 750.00	0.00	0%
		Total Recettes					**52 308.20**	**52 795**	**55 016.09**	**2 221.09**	**4%**
	16.200100 Protection civile - Bellavista 2	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Carburant Part PC Bellavista.	Carburant Selon réel 2023.	Carburant Part PC Bellavista.	95.82	163	36.81	126.19	77%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
16 Défense	16.200100 Protection civile - Bellavista 2	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'entretien et réparation véhicules Part PC Bellavista. La part ORPC se trouve dorénavant dans la fonction 16.200000.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Estimation au vu des réels.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Part PC Bellavista. La part ORPC se trouve dorénavant dans la fonction 16.200000.	71.65	150	82.97	67.03	45%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Rouleaux essuie-mains CHF 1'329, autocollants CHF 485, divers matériel CHF 478.	Matériel d'exploitation, fournitures général Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Rouleaux essuis-mains et papier toilettes CHF 2'676, désinfectants CHF 220, divers matériel CHF 190.	2 292.25	3 505	3 086.45	418.55	12%
				Matériel et fourniture de nettoyage Savons.	Matériel et fourniture de nettoyage Estimation au vu des réels.	Matériel et fourniture de nettoyage Produit nettoyage.	18.80	146	80.55	65.45	45%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Pas de dépenses en 2024.	Acquisition de linge et linge de table Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de linge et linge de table Pas de dépenses en 2025.	0.00	297	0.00	297.00	100%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Réfrigérateur CHF 1'911 et aspirateur CHF 142.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Casques CHF 1'040, poste à souder CHF 996, karcher CHF 352.	2 053.15	493	2 387.95	- 1 894.95	- 384%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	1 590.55	1 605	2 024.25	- 419.25	- 26%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	30 590.35	24 727	19 398.75	5 328.25	22%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	894.60	891	1 237.35	- 346.35	- 39%
				Impôts et taxes - véhicules Part PC Bellavista. La part ORPC se trouve dorénavant dans la fonction 16.200000.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2023.	Impôts et taxes - véhicules Vignettes CHF 120. Part PC Bellavista. La part ORPC se trouve dorénavant dans la fonction 16.200000.	160.36	146	230.36	- 84.36	- 58%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	2 184.45	2 081	2 187.50	- 106.50	- 5%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 244, casco CHF 56.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 226, casco CHF 52.	Prime d'assurance chose - véhicule	300.25	278	385.22	- 107.22	- 39%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Entretien détecteurs de gaz CHF 1'488, contrôle de l'éclairage de secours CHF 0 et entretien d'extincteurs CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Entretien détecteurs de gaz CHF 1'488, contrôle de l'éclairage de secours CHF 0 et entretien d'extincteurs CHF 0. Selon réel 2023.	Contrats d'entretien des bâtiments Entretien détecteurs de gaz CHF 1'488, contrôle de l'éclairage de secours CHF 0 et entretien d'extincteurs CHF 0.	1 488.45	1 488	1 488.40	- 0.40	- 0%
				Entretien des bâtiments Le dépassement est lié à la révision de la citerne ainsi qu'au changements des cellules de capteurs de gaz .	Entretien des bâtiments Entretien courant, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien des bâtiments Le dépassement est lié à la remise en conformité des abris PC.	6 980.06	6 720	7 534.93	- 814.93	- 12%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Dépannage lave-vaisselle CHF 393, dépannage appareil de levage CHF 482.	Entretien de machines, appareils et outils	Entretien de machines, appareils et outils Contrôle périodique des extincteurs.	875.10	0	214.45	- 214.45	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
16 Défense	16.200100 Protection civile - Bellavista 2	Charges	315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien par des tiers des véhicules Part PC Bellavista. La part ORPC se trouve dorénavant dans la fonction 16.200000.	Entretien par des tiers des véhicules Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien par des tiers des véhicules Part PC Bellavista. La part ORPC se trouve dorénavant dans la fonction 16.200000.	73.86	146	97.07	48.93	34%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment	Amortissements - bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'692 (-2'692), commence en 2025.	Amortissements - bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 3'169 (-477) commence en 2025, calcul sur le dépensé net.	0.00	2 692	3 168.89	- 476.89	- 18%
			361 Dédommagements à des collectivités publiques	Dédommagements - part. communale cours donnés par Canton	Dédommagements - part. communale cours donnés par Canton Adapté aux réels.	Dédommagements - part. communale cours donnés par Canton	6 032.30	7 000	7 953.60	- 953.60	- 14%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention PC - construction centre opératoire Part. communale à la mise en place et maintenance du réseau des sirènes, répartition aux communes au prorata du nombre d'habitants. Facture du Canton.	Subvention PC - construction centre opératoire Selon réel 2023.	Subvention PC - construction centre opératoire Part. communale à la mise en place et maintenance du réseau des sirènes, répartition aux communes au prorata du nombre d'habitants. Facture du Canton.	561.00	940	923.70	16.30	2%
		Total Charges					**56 263.00**	**53 468**	**52 519.20**	**948.80**	**2%**
		Recettes	447 Produit des biens-fonds PA	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location Bellavista aux sociétés communales (externes) CHF 0, location de la construction de Bellavista à la police de l'armée pour CHF 7'756 et à la Caserne Reppischtal pour CHF 37'101.	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Estimation au vu des réels 2022 et 2023.	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location Bellavista aux sociétés communales (externes) CHF 0, location de la construction de Bellavista à la police de l'armée pour CHF 0 et à la Caserne Reppischtal pour CHF 41'279.	44 857.20	37 105	41 279.60	4 174.60	11%
			463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions fédéral entretien PC Contribution forfaitaire destinée à assurer l'état de préparation de la construction protégée de Bellavista.	Subventions fédéral entretien PC Contribution forfaitaire destinée à assurer l'état de préparation de la construction protégée de Bellavista. Selon budget 2024.	Subventions fédéral entretien PC Contribution forfaitaire destinée à assurer l'état de préparation de la construction protégée de Bellavista.	3 000.00	3 000	3 000.00	0.00	0%
		Total Recettes					**47 857.20**	**40 105**	**44 279.60**	**4 174.60**	**10%**
	16.200200 Protection civile - Vergers	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Carburant Part PC Vergers.	Carburant Selon réel 2023.	Carburant Part PC Vergers.	95.82	163	95.82	67.18	41%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Part PC Vergers. La part ORPC se trouve dorénavant dans la fonction 16.200000.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Selon budget 2024.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Part PC Vergers. La part ORPC se trouve dorénavant dans la fonction 16.200000.	71.65	150	71.65	78.35	52%
			313 Prestations de services et honoraires	Impôts et taxes - véhicules Part PC Vergers. La part ORPC se trouve dorénavant dans la fonction 16.200000.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2023.	Impôts et taxes - véhicules Part PC Vergers. La part ORPC se trouve dorénavant dans la fonction 16.200000.	160.36	146	160.36	- 14.36	- 10%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle. Répartition de la prime d'assurance entre les deux bâtiments de la PC.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Plus de répartition d'assurance pour les PRU.	25.05	25	0.00	25.00	100%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 244, casco CHF 56.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 226, casco CHF 52.	Prime d'assurance chose - véhicule	300.25	278	385.22	- 107.22	- 39%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien par des tiers des véhicules Part PC Vergers. La part ORPC se trouve dorénavant dans la fonction 16.200000.	Entretien par des tiers des véhicules Selon moyenne réel 2022 et 2023.	Entretien par des tiers des véhicules Part PC Vergers. La part ORPC se trouve dorénavant dans la fonction 16.200000.	73.85	219	73.85	145.15	66%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
16 Défense	16.200200 Protection civile - Vergers	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers - ABRIS PC CHF 12'955 (+561), depuis 2020 l'amort. est calculé en tenant compte du FIDU + du montant actualisé du PI + D-2013-36a Etude équipement public des Vergers - ABRIS PC CHF 2'704 + D-2011-50a Etude des parkings des Arbères et des Vergers ainsi que les abris PC communaux (hors emprises immeubles) aux Vergers - ABRIS PC CHF 13'014.	Amortissements - Bâtiment D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers - ABRIS PC CHF 13'516 + D-2013-36a Etude équipement public des Vergers - ABRIS PC CHF 2'704 + D-2011-50a Etude des parkings des Arbères et des Vergers ainsi que les abris PC communaux (hors emprises immeubles) aux Vergers - ABRIS PC CHF 13'014.	Amortissements - Bâtiment D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers CHF 12'955 (+561) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2013-36a Etude équipement public des Vergers - ABRIS PC CHF 2'704, D-2011-50a Etude des parkings des Arbères et des Vergers ainsi que les abris PC communaux aux Vergers - ABRIS PC CHF 13'014.	28 673.00	29 234	28 673.00	561.00	2%
				Amortissements - Biens meubles D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers - MOBILIER ABRIS PC CHF 2'495, depuis 2020 l'amort. est calculé en tenant compte du FIDU + du montant actualisé du PI.	Amortissements - Biens meubles D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers - MOBILIER ABRIS PC CHF 2'495.	Amortissements - Biens meubles D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers CHF 2'495.	2 495.00	2 495	2 495.00	0.00	0%
		Total Charges					**31 894.98**	**32 710**	**31 954.90**	**755.10**	**2%**
	16.260000 Groupement de protection civile	Charges	361 Dédommagements à des collectivités publiques	Dédommagements à l'ORPC Meyrin-Mandement Participation de Meyrin au groupement.	Dédommagements à l'ORPC Meyrin-Mandement Participation de Meyrin au groupement.	Dédommagements à l'ORPC Meyrin-Mandement Participation de Meyrin au groupement.	365 105.19	370 591	415 649.68	- 45 058.68	- 12%
		Total Charges					**365 105.19**	**370 591**	**415 649.68**	**- 45 058.68**	**- 12%**
21 Scolarité obligatoire	21.200000 Formation - degré primaire	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	10 193.60	6 910	6 855.20	54.80	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 931.14	0	- 742.11	742.11	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	314.10	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de deux collaborateurs.	Indemnités vacances	Indemnités vacances	1 762.80	0	0.00	0.00	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	309.40	0	243.75	- 243.75	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite, non budgétisé.	Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel	3 436.20	0	0.00	0.00	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	93.75	- 93.75	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.1 ETP (0.1 ETP non utilisé), réparti sur plusieurs fonctions (co-responsables de services) voté en 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	2 079.60	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.200000 Formation - degré primaire	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel Personnel du DSE affecté aux écoles primaires (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Effet Noria. Dispo au 31.12.2024 : 1 co-responsable de service (transformé en co-responsable de pôle en 2025), utilisé en partie sur le 02.201004 et pour couvrir un engagement anticipé .	Salaire du personnel Personnel du DSE affecté aux écoles primaires. Revue de la répartition des postes DSE. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du SCOS (yc vie chère 0.6% (budget : 1.4%)).	89 316.45	82 918	82 264.20	653.80	1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	2 976.85	2 845	2 845.20	- 0.20	- 0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	77.80	65	67.20	- 2.20	- 3%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	7 243.25	6 075	6 223.05	- 148.05	- 2%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	43.90	37	38.05	- 1.05	- 3%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	463.90	402	366.35	35.65	9%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	1 430.40	1 249	1 242.15	6.85	1%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	12 698.65	11 407	23 709.00	- 12 302.00	- 108%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	3 118.85	2 587	2 579.65	7.35	0%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	2 519.15	2 086	2 141.10	- 55.10	- 3%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	14.45	13	13.20	- 0.20	- 2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.200000 Formation - degré primaire	Charges	309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	32.50	0	30.00	- 30.00	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2013-16a Réalisation de jeux dans les préaux des écoles de Livron et des Champs-Fréchets CHF 23'028 + D-2012-21a Réalisation de jeux dans les préaux des écoles de Monthoux et Meyrin-Village, et mise aux normes de jeux de la garderie Arc-en-Ciel CHF 39'000 + D-2011-24a Etude mandat relatif à améliorer et créer des jeux dans les préaux des écoles de Monthoux, Meyrin-Village, Livron, Champs-Fréchets, Boudines et garderie Arc-en-Ciel CHF 5'291.	Amortissements - Bâtiment D-2013-16a Réalisation de jeux dans les préaux des écoles de Livron et des Champs-Fréchets CHF 23'028 + D-2012-21a Réalisation de jeux dans les préaux des écoles de Monthoux et Meyrin-Village, et mise aux normes de jeux de la garderie Arc-en-Ciel CHF 39'000 + D-2011-24a Etude mandat relatif à améliorer et créer des jeux dans les préaux des écoles de Monthoux, Meyrin-Village, Livron, Champs-Fréchets, Boudines et garderie Arc-en-Ciel CHF 5'291.	Amortissements - Bâtiment D-2013-16a Réalisation jeux dans préaux des écoles de Livron et des Champs-Fréchets CHF 23'028, D-2012-21a Réalisation de jeux dans les préaux des écoles CHF 39'000, D-2011-24a Etude jeux dans les préaux des écoles CHF 5'291.	67 319.00	67 319	67 319.35	- 0.35	- 0%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subventions aux personnes physiques 9 spectacles, 37 représentations, 3427 élèves, subvention de CHF 27'416- (=8 x 3427).	Subventions aux personnes physiques Subvention aux écoles meyrinoises pour les spectacles. Estimation selon programmation culturelle .	Subventions aux personnes physiques 8 spectacles pour un total de 1'985 élèves. Moins de spectacles pour les enfants.	27 416.00	30 000	15 880.00	14 120.00	47%
		Total Charges					**231 835.71**	**213 913**	**211 169.09**	**2 743.91**	**1%**
	21.200001 SRED - degré primaire	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Etat de Genève Prévisions scolaires.	Etat de Genève Prévisions scolaires. Selon réel 2023.	Etat de Genève Prévisions scolaires.	4 000.00	4 000	4 000.00	0.00	0%
		Total Charges					**4 000.00**	**4 000**	**4 000.00**	**0.00**	**0%**
	21.200002 Plan de mobilité scolaire	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Flyers rentrée en sécurité école de Bellavista.	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P	648.60	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**648.60**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
	21.201001 Fête des écoles - degré primaire	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances	Indemnités vacances	197.55	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel du DSE (YC vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Tft des postes vers le compte 02.201004.301.00000.	Salaire du personnel	1 780.40	0	0.00	0.00	---%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire	Cotisations au fonds préscolaire	1.40	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT	130.90	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle	Cotisations patronales - formation professionnelle	0.80	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC	8.15	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA	28.10	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales	Cotisations patronales pour allocations familiales	45.10	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.201001 Fête des écoles - degré primaire	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Nombres de livres offerts aux enfants de 4P & 8P = 341 pour les 4P + 296 pour les 8P = 637 livres + 3 dictionnaires offerts à la voie lactée = 640 au total. Nombre de livres offerts aux écoles de 4P & 8P = 89 livres offerts pour les 9 écoles. Total de 729 livres	Achat cadeaux Selon les prévisions des effectifs, 326 élèves de 4P et 314 élèves de 8P, nombre auquel s'ajoute les livres offerts aux écoles ainsi qu'aux élèves de la Voie lactée (3 à 5 élèves) . Soit 755 livres au total au prix moyen de CHF 24.	Achat cadeaux Nombres de livres offerts aux enfants de 4P & 8P = 331 pour les 4P + 327 pour les 8P = 658 livres + 3 dictionnaires offerts à la voie lactée = 661 au total.	15 031.37	18 120	15 894.65	2 225.35	12%
				Achat denrées alimentaires - consommation Un goûter a été livré à chaque élève le dernier jour scolaire.	Achat denrées alimentaires - consommation Achat des goûters pour tous les élèves des écoles de Meyrin. Selon réel 2023.	Achat denrées alimentaires - consommation Achat des goûters pour tous les élèves des écoles de Meyrin.	8 674.86	7 715	7 855.36	- 140.36	- 2%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Créations/impressions affiches, marques-pages, dépliants, signalétiques, plans.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation y compris les frais liés à la nouvelle organisation de la fête des écoles suite au vote de la délibération D-2023-03. Selon budget 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Création/impressions affiches, plans, dépliants.	8 731.96	16 560	6 111.15	10 448.85	63%
				Imprimés, publications général Impression bons repas-boissons CHF 0, bracelets CHF 109.	Imprimés, publications général Impression bons repas-boissons et bracelets. Selon budget 2024.	Imprimés, publications général Impressions bracelets CHF 305, impressions carnets de bons CHF 2'015, dont CHF 1'059 concernent un oubli de facturation en 2024.	109.40	2 000	2 319.84	- 319.84	- 16%
			313 Prestations de services et honoraires	Droits d'auteurs Pas de manifestations musicales en 2024.	Droits d'auteurs Frais Suisa, selon réel 2023.	Droits d'auteurs	0.00	170	0.00	170.00	100%
				Etat de Genève Pas d'autorisation nécessaire.	Etat de Genève Autorisation. Selon budget 2024.	Etat de Genève	0.00	100	0.00	100.00	100%
				Frais techniques d'organisations Frais de sono et d'éclairage.	Frais techniques d'organisations Frais de sono et d'éclairage. Selon réel 2023.	Frais techniques d'organisations Frais de sono et d'éclairage. Dépassement compensé par un non-dépensé sur le compte 21.201001.313.00510.	11 688.49	11 505	14 565.88	- 3 060.88	- 27%
				Frais télécommunication Les manifestations de la fête des écoles comme le 1er août ont été offerts par Radiocom HB en compensation de la mise à disposition des locaux par la commune.	Frais télécommunication Radiocom HG (disposition fréquences de radiocommunication - avant gratuit). Selon budget 2024.	Frais télécommunication Mise à disposition de fréquences pour le service de radios de secours.	0.00	250	500.00	- 250.00	- 100%
				Honoraires	Honoraires Honoraires pour état des lieux stands fête des écoles. Selon réel 2023.	Honoraires Etat des lieux non réalisé en 2025.	0.00	1 441	0.00	1 441.00	100%
				Honoraires/cachets prestations culturelles Animations diverses, formations musicales et bal des enfants et des adultes organisés pour le cortège, la scène et la place de fête.	Honoraires/cachets prestations culturelles Animations diverses, formations musicales et bal des enfants et des adultes organisés pour le cortège, la scène et la place de fête. Selon budget 2024.	Honoraires/cachets prestations culturelles Animations diverses, formations musicales et bal des enfants et des adultes organisés pour le cortège, la scène et la place de fête. Disponible utilisé en partie pour compenser un dépassement sur les comptes 21.201001.313.00500 et 21.201001.313.00503.	15 723.67	44 000	16 633.97	27 366.03	62%
				Logement Logement pour artistes.	Logement Logement pour artistes. Selon les années, nous devons héberger des artistes étrangers. Selon réel 2023	Logement	620.00	446	0.00	446.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.201001 Fête des écoles - degré primaire	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Prestations de services - domaine des manifestations Il s'agit des frais liés à l'animation de la fête des écoles (châteaux gonflables, manèges, animateurs etc.). Le dépassement est couvert par le non dépensé sur le 21.201001.313.00510.	Prestations de services - domaine des manifestations Manèges, forains, installations annexes pour animations enfants. Selon réel 2023.	Prestations de services - domaine des manifestations Il s'agit des frais liés à l'animation de la fête des écoles (châteaux gonflables, manèges, animateurs etc.). Dépassement couvert par du non-dépensé sur le compte 21.201001.313.00510.	144 474.95	138 706	142 838.57	- 4 132.57	- 3%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration Repas offerts et servis aux autorités, au corps enseignant, ainsi qu'aux sociétés + intervenants divers œuvrant sur l'espace de fête.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Repas offerts et servis aux autorités, au corps enseignant, ainsi qu'aux sociétés et intervenants divers œuvrant sur l'espace de fête. Selon réel 2023.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Repas offerts et servis aux autorités, au corps enseignant, ainsi qu'aux sociétés et intervenants divers œuvrant sur l'espace de fête.	19 492.60	17 575	19 428.75	- 1 853.75	- 11%
				Prestations de services des tiers - général Nettoyage des WC en location CHF 703, contrôle et dépannage installations électriques CHF 901.	Prestations de services des tiers - général Nettoyage des WC en location CHF 1'200. Contrôle et dépannage installations électriques CHF 500.	Prestations de services des tiers - général Nettoyage des WC en location CHF 1'109. Contrôle et dépannage installations électriques CHF 908. Dépassement lié à des dépenses plus élevées pour le contrôle des installations électriques.	1 603.35	1 700	2 017.00	- 317.00	- 19%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Le budget se trouve sous les comptes de la communication.	0.00	0	310.00	- 310.00	---%
				Prestations de tiers - FAS'e Appui logistique pour la mise en place des tables lors de la fête des écoles CHF 1'729	Prestations de tiers - FAS'e Appui logistique aux manifestations par des stagiaires de Transit, selon réel 2024.	Prestations de tiers - FAS'e Appui logistique pour la mise en place des tables lors de la fête des écoles CHF 2'161. Dépassement lié à des frais plus élevés pour la fête des écoles.	1 728.50	1 750	2 160.65	- 410.65	- 23%
				Sécurisation événements Surveillance par des tiers des installations, appui à la gestion des manèges et surveillance du site jusqu'à l'issue du nettoiement par le CVH ainsi que frais samaritains.	Sécurisation événements Surveillance par des tiers des installations, appui à la gestion des manèges et surveillance du site jusqu'à l'issue du nettoiement par le CVH ainsi que frais samaritains selon réel 2023.	Sécurisation événements Surveillance par des tiers des installations, appui à la gestion des manèges et surveillance du site jusqu'à l'issue du nettoiement par le CVH ainsi que frais samaritains .	10 516.15	8 216	11 875.25	- 3 659.25	- 45%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériel de sécurité Pas de dépenses en 2024.	Location de matériel de sécurité Estimation revue à la baisse en raison de la modification du cortège, une partie du matériel n'est plus nécessaire.	Location de matériel de sécurité Pas de dépenses en 2025.	0.00	4 000	0.00	4 000.00	100%
				Location de matériels et équipements Location de réfrigérateurs CHF 0, location génératrice et matériel électrique CHF 0, d'une chargeuse à pneus CHF 1'936, de WC mobiles CHF 3'972, friteuse CHF 0. Le dépassement est principalement lié à la location d'une scène pour la fête des écoles. Communication CA/CM du 28.05.2024.	Location de matériels et équipements Locations de réfrigérateurs CHF 1'700, location génératrice et matériel électrique CHF 1'500, d'une chargeuse à pneus CHF 2'500, de WC mobiles CHF 2'700 et de WC PMR CHF 600, d'une scène CHF 8'000.	Location de matériels et équipements Locations de réfrigérateurs CHF 0, location génératrice et matériel électrique CHF 0, d'une chargeuse à pneus CHF 1'467, de WC mobiles CHF 3'394, d'une scène CHF 7'298. Le solde s'explique par des dépenses non reconduites en 2025, notamment pour la location de réfrigérateurs ainsi que le matériel électrique.	13 036.69	17 000	12 158.99	4 841.01	28%
				Location de vaisselle lavable Location et lavage CHF 4'778, pertes vaisselle CHF 820.	Location de vaisselle lavable Estimation revue à la baisse au vue de la commande 2024 de CHF 7'000 pour la location et CHF 3'000 de perte.	Location de vaisselle lavable Location et lavage CHF 4'778, pertes vaisselle CHF 820.	5 598.25	10 000	5 768.25	4 231.75	42%
				Location de véhicules Conduite des enfants en bus depuis l'Ecole de Cointrin et l'Ecole de Champs -Fréchets jusqu'au point de départ du cortège.	Location de véhicules Conduite des enfants en bus depuis l'Ecole de Cointrin et l'Ecole de Champs -Fréchets jusqu'au point de départ du cortège. Selon réel 2023.	Location de véhicules Mise en place de transports pour les promotions scolaires.	3 872.15	2 622	4 698.25	- 2 076.25	- 79%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.201001 Fête des écoles - degré primaire	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention Cartel pour le point de collecte vaisselle réutilisable. Selon réel 2023.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	1 000.00	1 000	1 000.00	0.00	0%
				Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats En 2024, 68 classes ont reçu une subvention de CHF 50.- pour la décoration du cortège.	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Décoration pour le cortège. Augmentation du nombre de classes en 2025, 70 classes du cycle élémentaire CHF 50 par classe.	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats CHF 50/classe du CE décorations cortège fête des écoles : CHF 450 Boudines, CHF 400 Bellavista, CHF 500 Champs-Fréchets, CHF 350 Cointrin, CHF 450 Vergers, CHF 400 Golette, CHF 250 Livron, CHF 300 Meyrin-Village, CHF 350 Meyrin-Monthoux.	3 400.00	3 500	3 450.00	50.00	1%
			393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Autorisations et garde de préservation pour la fête des écoles.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais pour la demande d'autorisation délivrée par la police et frais de gardes des pompiers. Selon budget 2024.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais pour la demande d'autorisation délivrée par la police et frais de gardes des pompiers.	472.00	578	460.00	118.00	20%
			398 Reports	Virements salaires GAM fête des écoles 2024.	Virements salaires	Virements salaires GAM fête des écoles.	1 782.74	0	3 046.50	- 3 046.50	---%
		Total Charges					**269 749.53**	**308 954**	**273 093.06**	**35 860.94**	**12%**
	21.201002 Kermesse scolaire - degré primaire	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Kermesses scolaires fin d'année CHF 40 pour 70 classes.	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Kermesses scolaires fin d'année CHF 40 pour 133 classes. Augmentation du nombre de classes en 2025.	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Kermesse CHF 40/classe : Bellavista CHF 800, Boudines CHF 840, Champs-Fréchets CHF 440.	2 800.00	5 320	2 080.00	3 240.00	61%
		Total Charges					**2 800.00**	**5 320**	**2 080.00**	**3 240.00**	**61%**
	21.201003 Jubilaire - degré primaire	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Remboursement des frais liés aux 60 ans de l'école des Boudines.	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Pas de jubilaire en 2025.	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Jubilaire 50 ans école des Champs-Fréchets.	10 000.00	0	9 125.00	- 9 125.00	---%
		Total Charges					**10 000.00**	**0**	**9 125.00**	**- 9 125.00**	**---%**
	21.201004 Cyclades - degré primaire	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Achats de glaces.	Achat denrées alimentaires - consommation Achat de glaces et de bouteilles d'eau pour les élèves de 8P qui participent et les accompagnants. Selon réel 2023.	Achat denrées alimentaires - consommation Achats de glaces.	640.20	1 426	1 041.60	384.40	27%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Impression affiches et flyers.	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P	443.20	0	0.00	0.00	---%
				Matériel d'exploitation - fête Pas de dépenses en 2024.	Matériel d'exploitation - fête Les Cyclades ont changé de concept en 2024. Le nouveau concept éprouvé en 2024 peut être amélioré et dans cette perspective du matériel pourrait être nécessaire.	Matériel d'exploitation - fête Pas de dépenses en 2025.	0.00	200	0.00	200.00	100%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Animations Cyclades.	Honoraires Les Cyclades ont changé de concept en 2024. Le nouveau concept éprouvé en 2024 sera amélioré et des animations seront ajoutées en 2025.	Honoraires Animations Cyclades.	9 500.00	11 500	10 000.00	1 500.00	13%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Transport des élèves 8P de Cointrin pour les Cyclades.	0.00	0	438.25	- 438.25	---%
			398 Reports	Virements salaires Placeurs et techniciens CLT pour cyclades.	Virements salaires Placeurs et techniciens pour les cyclades. Selon budget 2024.	Virements salaires Placeurs et techniciens pour les cyclades.	1 223.75	1 096	569.21	526.79	48%
		Total Charges					**11 807.15**	**14 222**	**12 049.06**	**2 172.94**	**15%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.201005 Réception du personnel des écoles - degré primaire	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Bons cadeaux pour les enseignants jubilaires. 5 bons à CHF 40, 7 bons à CHF 50, 1 bon à CHF 60 et 1 bon à CHF 100.	Achat cadeaux Selon budget 2024. Bon Payot offert aux enseignants : jubilaires (10-15-20-25-30 ans et plus), à ceux qui quittent Meyrin ou partent à la retraite. Bon de 40-50-70 ou 80 selon le cas.	Achat cadeaux Bons cadeaux pour les enseignants jubilaires. 9 bons à CHF 30, 9 bons à CHF 40, 2 bons à CHF 50, 6 bons à CHF 60, 5 bons à CHF 70, 1 bon à CHF 80 et 1 bon à CHF 90.	710.00	1 670	1 610.00	60.00	4%
		Total Charges					**710.00**	**1 670**	**1 610.00**	**60.00**	**4%**
	21.202000 Sorties, camps scolaires - degré primaire	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Transport TPG (Cointrin, Monthoux) CHF 3'635. Changement du financement des camps et sorties scolaires, subvention communale pour l'année 2023-2024 CHF 152'269., pour le 1er semestre 2024-2025 CHF 28'145.	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Financement des camps et sorties scolaires, subvention communale estimée par le canton pour l'année 2024-2025 CHF 260'000 selon tableau reçu de l'ACG en date du 16.08.24. Et CHF 1'760 pour le transport école de Cointrin-Kfête.	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Transport TPG (Cointrin, Monthoux) : 2024-2025 CHF-1'354 et 2025-2026 CHF 890, CHF 120'600 classes multicolores et CHF 50'505 courses scolaires selon facturation Etat de Genève 2e semestre 2024/2025, CHF 36'113 selon facturation Etat de Genève 1er semestre 2025/2026.	184 049.00	263 080	206 744.50	56 335.50	21%
		Total Charges					**184 049.00**	**263 080**	**206 744.50**	**56 335.50**	**21%**
	21.203000 Patrouilleurs scolaires - degré primaire	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	6 182.30	35 440	35 426.30	13.70	0%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	1 818.75	0	559.83	- 559.83	---%
				Heures supplémentaires payées Heures supplémentaires des patrouilleur-euses mensualisées. Le dépassement est lié aux absences. Montant revu à la hausse pour le budget 2025.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023.	Heures supplémentaires payées Heures supplémentaires des patrouilleur-euses mensualisées.	24 314.05	28 140	27 139.25	1 000.75	4%
				Indemnités vacances	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances	0.00	3 165	0.00	3 165.00	100%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur.	1 000.00	0	500.00	- 500.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 0.8 ETP (adjoint-e à la responsable du secteur domaine public et stationnement) - voté en 2024. Engagement fait plus tard que prévu et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	2 720.40	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de la police municipale et patrouilleurs scolaires (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Postes vacants de patrouilleurs scolaires non repourvus pendant l'année.	Salaire du personnel Personnel de la police municipale et patrouilleurs scolaires. Réévaluation des fonctions de patrouilleurs (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la police municipale et patrouilleurs scolaires (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Postes de patrouilleurs vacants durant l'année.	386 400.00	425 445	413 597.75	11 847.25	3%
			304 Allocations	Indemnités de déplacement	Indemnités de déplacement Selon réel 2023.	Indemnités de déplacement	1 188.15	1 326	1 337.50	- 11.50	- 1%
				Indemnités horaires spéciaux	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	0.00	30	39.60	- 9.60	- 32%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	3 330.00	3 982	3 981.60	0.40	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	280.15	343	322.70	20.30	6%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.203000 Patrouilleurs scolaires - degré primaire	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	26 363.75	32 413	29 568.07	2 844.93	9%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	157.80	194	182.45	11.55	6%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 642.50	2 051	1 713.20	337.80	16%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	3 906.80	5 188	4 195.05	992.95	19%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	12 929.50	15 422	37 892.60	- 22 470.60	- 146%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	11 913.35	14 876	13 687.10	1 188.90	8%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	46 228.30	49 529	46 886.75	2 642.25	5%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	9 084.85	11 036	10 362.85	673.15	6%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	14.80	17	16.80	0.20	1%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 18'123.65. Le budget total de CHF 15'536 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	0.00	0	100.00	- 100.00	---%
				Indemnités habillement	Indemnités habillement Indemnités habillement basées sur les versements 2024 au personnel, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités habillement	168.00	288	288.00	0.00	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.203000 Patrouilleurs scolaires - degré primaire	Charges	309 Autres charges de personnel	Indemnités panier	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	0.00	2	7.20	- 5.20	- 260%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de vêtements de travail	Acquisition de vêtements de travail Uniforme des patrouilleuses + participation à l'acquisition de chaussures, participation à l'acquisition de sous vêtements thermiques, + participation à l'acquisition de vêtement couche thermique : 1er achat de base et renouvellement tous les 3 ans (100.- x 25) + chaussures : 1er achat et renouvellement tous les 2 ans (150.- x 25). Selon réel 2023.	Acquisition de vêtements de travail Achat habits, gants, gilets, sous-vêtements thermiques, chaussures CHF 6'648. Nettoyages habits CHF 502. Le dépassement est compensé par du non-dépensé sur 11.100000.311.20000 pour CHF 1'492.	9 654.70	5 658	7 150.37	- 1 492.37	- 26%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires audiovisuels	Honoraires audiovisuels	Honoraires audiovisuels Réalisation d'une vidéo sur le travail de patrouilleur/euse scolaire.	0.00	0	1 243.15	- 1 243.15	---%
		Total Charges					**549 298.15**	**634 545**	**636 198.12**	**- 1 653.12**	**- 0%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	443.71	443.71	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	24 098.60	0	22 170.80	22 170.80	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	5 329.41	5 329.41	---%
		Total Recettes					**24 098.60**	**0**	**27 943.92**	**27 943.92**	**---%**
	21.300000 Formation - degré secondaire I	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration Selon budget Eldora: 6'030 repas K-Fête . Montant TTC. Hausse estimée du nombre de repas en lien avec l'augmentation du nombre d'élèves et d'inscrits, hausse des prix lié au BIO et à l'approvisionnement via la Fève.	Prestations de services des tiers - domaine restauration 5'443 repas K-Fête confectionnés. Montant TTC.	48 386.23	64 253	60 505.86	3 747.14	6%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Location de salle CO Golette pour les associations, selon réel 2023.	Loyers de biens fonds Pas de location.	0.00	404	0.00	404.00	100%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Le CO Golette n'a pas organisé de journées décloisonnées en 2024.	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Subvention pour les journées décloisonnées du CO Golette. Selon budget 2024.	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Le budget est le 34.202000.363.10000.	0.00	5 000	0.00	5 000.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.300000 Formation - degré secondaire I	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subventions aux personnes physiques	Subventions aux personnes physiques Frais de transports des enfants de l'école de Cointrin à la K-Fête	Subventions aux personnes physiques Le dépassement s'explique par le fait qu'une partie des dates n'a pas été communiquée au pôle dans la préparation du budget.	0.00	1 760	2 990.00	- 1 230.00	- 70%
				Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	0.00	0	311.09	- 311.09	---%
		Total Charges					**48 386.23**	**71 417**	**63 806.95**	**7 610.05**	**11%**
		Recettes	426 Remboursements	Vente de repas K-Fête (cycle d'orientation) - nombre repas total 4'757 repas à CHF 7 TTC. L'écart provient de l'absence de transitoires pour nov. et déc. 2023.	Vente de repas K-Fête (cycle d'orientation) - nbre repas total 6'030 à CHF 7.- TTC.	Vente de repas K-Fête (cycle d'orientation) - nbre repas total 5'443 à CHF 7.- TTC.	40 180.00	42 210	42 483.00	273.00	1%
		Total Recettes					**40 180.00**	**42 210**	**42 483.00**	**273.00**	**1%**
	21.301000 Fêtes - degré secondaire I	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Il n'y a pas eu d'échange d'élèves en 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Participation aux frais de réception dans le cadre d'échanges d'élèves. Selon budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Il n'y a pas eu d'échange d'élèves en 2025.	0.00	1 000	0.00	1 000.00	100%
		Total Charges					**0.00**	**1 000**	**0.00**	**1 000.00**	**100%**
	21.401000 Conservatoire de musique de Genève	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	0.00	0	- 1 935.56	1 935.56	---%
				Chauffage - Autres (PAC ou bois) En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - Autres (PAC ou bois) Estimation selon réel 2023.	Chauffage - Autres (PAC ou bois) En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	4 797.90	7 592	7 252.21	339.79	4%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Selon réel 2023, loyer à CHF 7'430/mois.	Loyers de biens fonds Loyer à CHF 7'485/mois.	89 160.00	89 160	89 820.00	- 660.00	- 1%
		Total Charges					**93 957.90**	**96 752**	**95 136.65**	**1 615.35**	**2%**
	21.700000 Bâtiments scolaires	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	14 536.90	14 847	7 232.85	7 614.15	51%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 604.76	0	- 846.04	846.04	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur.	0.00	0	1 250.00	- 1 250.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance travaillant dans plusieurs écoles (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance travaillant dans plusieurs écoles (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réaffectation partielle d'une ressource.	174 442.80	178 162	124 278.45	53 883.55	30%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.700000 Bâtiments scolaires	Charges	304 Allocations	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	Indemnités de logement Indemnités logements.	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	14 424.00	14 424	9 174.00	5 250.00	36%
				Indemnités horaires spéciaux	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	0.00	3 321	0.00	3 321.00	100%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	6 700.00	5 725	6 300.00	- 575.00	- 10%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	5 400.00	5 688	4 029.00	1 659.00	29%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	150.80	156	109.70	46.30	30%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	14 259.70	14 688	10 361.80	4 326.20	29%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	85.35	88	62.10	25.90	29%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 846.45	1 904	1 195.25	708.75	37%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	5 707.60	5 780	3 961.15	1 818.85	31%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	25 050.00	25 530	43 583.35	- 18 053.35	- 71%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	4 741.10	4 888	3 349.80	1 538.20	31%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	4 913.45	4 999	3 526.45	1 472.55	29%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.700000 Bâtiments scolaires	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	24.00	24	17.00	7.00	29%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	1 920.00	0	700.00	- 700.00	---%
		Total Charges					**273 597.39**	**280 224**	**218 284.86**	**61 939.14**	**22%**
	21.701000 Bâtiment scolaires - primaire	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'entretien et réparation véhicules Pas de dépenses en 2024.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Selon budget 2024.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Pas de dépenses en 2025.	0.00	500	0.00	500.00	100%
			313 Prestations de services et honoraires	Impôts et taxes - véhicules Impôt véhicules CHF 227.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2024.	Impôts et taxes - véhicules Impôt véhicules CHF 227.	227.00	227	227.00	0.00	0%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 293, casco CHF 0.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 293, casco CHF 0.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 293, casco CHF 0.	292.70	293	292.70	0.30	0%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments 3 prestation de déménagements pour des enseignants.	Entretien des bâtiments Prestation de déménagements pour des enseignants - la prestation était assurée par le SCIS jusqu'en 2023. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments 3 prestations de déménagements pour des enseignants.	2 162.00	11 830	3 792.15	8 037.85	68%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien par des tiers des véhicules Pas de dépenses en 2024.	Entretien par des tiers des véhicules Entretien prévisible, selon budget 2024.	Entretien par des tiers des véhicules Pas de dépenses en 2025.	0.00	800	0.00	800.00	100%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'365 (+275), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats.	Amortissements - bâtiment D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'640.	Amortissements - bâtiment D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 1'365 (+275) évolue au fur et à mesure des dépenses.	1 365.00	1 640	1 365.23	274.77	17%
		Total Charges					**4 046.70**	**15 290**	**5 677.08**	**9 612.92**	**63%**
	21.701001 Ecole des Boudines	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	16 419.30	17 451	17 276.30	174.70	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 2 242.37	0	- 381.03	381.03	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur, compensé par le non dépensé en 301.000000.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées	449.15	33	0.00	33.00	100%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur.	0.00	0	875.00	- 875.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des postes GEB. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	197 032.05	209 411	207 507.65	1 903.35	1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701001 Ecole des Boudines	Charges	304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	731.25	750	750.00	0.00	0%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	8 775.00	9 727	9 726.60	0.40	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	156.30	166	169.95	- 3.95	- 2%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	14 784.15	15 692	16 058.75	- 366.75	- 2%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	88.60	94	96.35	- 2.35	- 2%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 914.20	2 034	1 835.45	198.55	10%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	5 917.50	6 176	6 082.85	93.15	2%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	28 954.20	27 379	77 109.65	- 49 730.65	- 182%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	5 969.75	6 372	6 271.10	100.90	2%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	5 093.80	5 341	5 465.15	- 124.15	- 2%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	39.00	41	40.80	0.20	0%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	360.00	0	331.80	- 331.80	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701001 Ecole des Boudines	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouches Tersano, petites fournitures.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures (yc matériel de gymnastique CHF 200), cartouches Tersano. Selon budget 2024. Et nouveau but unihockey pour la salle de gym CHF 600.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, savon mains et petites fournitures. but unihockey pour la salle de gym CHF 0.	3 767.50	6 360	3 797.10	2 562.90	40%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de nettoyage	2 473.69	2 408	4 466.53	- 2 058.53	- 85%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS. Selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	3 783.00	3 769	3 145.35	623.65	17%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats divers, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	0.00	949	178.70	770.30	81%
				Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations Achats divers, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisitions d'autres immobilisations	0.00	2 115	630.35	1 484.65	70%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	43 343.60	46 467	40 476.65	5 990.35	13%
				Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	1 353.34	0	4 941.41	- 4 941.41	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	13 203.74	14 675	17 824.33	- 3 149.33	- 21%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réel CHF 4'638 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	92 151.50	46 320	42 780.04	3 539.96	8%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	1 623.80	1 639	1 570.80	68.20	4%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	24 257.20	23 033	24 603.40	- 1 570.40	- 7%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat détection incendie CHF 934.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Siemens détection incendie: CHF 934, selon réel 2024.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat détection incendie CHF 945.	933.55	934	944.95	- 10.95	- 1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701001 Ecole des Boudines	Charges	314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Entreprise spécialisée dans la réalisation de façades métalliques CHF 0 contrats d'entretien éclairage secours CHF 6'162, optimisation énergétique CHF 9'305, engins salle de gym CHF 1'520, ascenseurs CHF 5'153, entretien toiture végétalisée CHF 0, exutoire de fumée électrique CHF 213, lignes de vie CHF 1'008, extincteurs CHF 0 et canalisations CHF 5'611.	Contrats d'entretien des bâtiments Entreprise spécialisée dans la réalisation de façades métalliques CHF 35'868, contrats d'entretien éclairage secours CHF 6'162, optimisation énergétique CHF 9'305, engins salle de gym CHF 1'647, ascenseurs CHF 5'153, entretien toiture végétalisée CHF 1'239, exutoire de fumée électrique CHF 302, lignes de vie CHF 2'008, extincteurs CHF 1'053 et canalisations CHF 5'513. Estimations selon réels. Et nouveau contrat d'entretien pour onduleur CHF 1'189.	Contrats d'entretien des bâtiments Entreprise spécialisée dans la réalisation de façades métalliques CHF 17'912 contrats d'entretien éclairage secours CHF 6'162, optimisation énergétique CHF 9'305, engins salle de gym CHF 1'585, ascenseurs CHF 5'177, entretien toiture végétalisée CHF 2'486, toiture CHF 1'004, exutoire de fumée électrique CHF 213, lignes de vie CHF 0, extincteurs CHF 797 et canalisations CHF 6'196.	28 970.56	69 439	50 837.01	18 601.99	27%
				Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Estimation selon moyenne 2021-2023.	Entretien des bâtiments Entretien courant CHF 35'494 et contrôle OIBT CHF 4'692 (budget dans compte 02.900000.314.40000).	40 675.85	37 564	40 185.86	- 2 621.86	- 7%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres. Selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	9 500.00	12 628	9 700.00	2 928.00	23%
				Sinistres PA 3 sinistres inférieurs à la franchise: 1 x 432, 1 x 876, 1 x 432.	Sinistres PA	Sinistres PA	1 740.40	0	0.00	0.00	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2024.	Entretien d'autres immobilisations Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2025.	0.00	204	0.00	204.00	100%
				Entretien de machines, appareils et outils Entretien autolaveuse et micro.	Entretien de machines, appareils et outils Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien autolaveuse et lave-vaisselle.	3 388.99	3 478	2 293.10	1 184.90	34%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	282.55	283	282.55	0.45	0%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements Location plateforme.	Location de matériels et équipements	Location de matériels et équipements	491.08	0	0.00	0.00	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 1'243 (-63), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2013-04a Rénovation école des Boudines CHF 798'842 (+3'304), depuis 2020 l'amort. est calculé en tenant compte du FIDU, nous avons aussi des remboursements de charge suite à la procédure concernant le sinistre des stores + D-2012-06a Complément étude pour rénovation EC des Boudines et la réalisation du nouveau bâtiment parascolaire - école CHF 18'333 + D-2010-22a Etude destiné à la rénovation EC des Boudines et création nouveau bâtiment destiné aux activités parascolaires - école CHF 61'486.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'120 (-2'120), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'180 + D-2013-04a Rénovation école des Boudines CHF 775'888 (+26'258), depuis 2020 l'amort. est calculé en tenant compte du FIDU, nous avons aussi des remboursements de charge suite à la procédure concernant le sinistre des stores + D-2012-06a Complément étude pour rénovation EC des Boudines et la réalisation du nouveau bâtiment parascolaire - école CHF 18'333 + D-2010-22a Etude destiné à la rénovation EC des Boudines et création nouveau bâtiment destiné aux activités parascolaires - école CHF 61'486.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'831 (+289) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'243 (-63) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2013-04a Rénovation école des Boudines CHF 760'056 (+15'832) écart avec le budget vient des remboursements de charge suite à la procédure concernant le sinistre des stores, D-2012-06a Complément étude pour rénovation EC des Boudines - école CHF 18'334, D-2010-22a Etude destiné à la rénovation EC des Boudines - école CHF 61'487.	879 904.00	859 007	842 950.31	16 056.69	2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701001 Ecole des Boudines	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier CHF 1'023 (+303), délibération clôturée aux comptes 2024, calculé sur le dépensé net + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 973.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'413 (-1'413), commence en 2025 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier CHF 1'326 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 973.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'498 (-85) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'023 (+303) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 973.	1 996.00	3 712	3 494.21	217.79	6%
		Total Charges					**1 438 282.23**	**1 435 651**	**1 444 319.02**	**- 8 668.02**	**- 1%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	2 118.44	2 118.44	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction.	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction.	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction.	16 800.00	16 800	16 800.00	0.00	0%
		Total Recettes					**16 800.00**	**16 800**	**18 918.44**	**2 118.44**	**13%**
	21.701003 Ecole de Cointrin	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	11 094.15	13 466	11 279.70	2 186.30	16%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 2 015.00	0	2 906.80	- 2 906.80	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur, compensé par le non dépensé en 301.000000.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	539.05	584	556.10	27.90	5%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	Primes de fidélité	Primes de fidélité	430.00	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 1 ETP nettoyeur-euse non utilisé.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP nouveau (nettoyeur-euse) - voir tableau des nouveaux postes. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP nouveau (nettoyeur-euse). Dispo partiellement au 31.12.2025.	0.00	25 060	0.00	25 060.00	100%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4%). Réaffectation de ressources.	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	133 129.80	136 528	135 356.40	1 171.60	1%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	1 000.00	1 125	875.00	250.00	22%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	3 861.00	5 252	4 066.80	1 185.20	23%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	104.85	128	110.95	17.05	13%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701003 Ecole de Cointrin	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	9 938.25	12 033	10 470.20	1 562.80	13%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	59.60	72	62.60	9.40	13%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 286.80	1 560	1 195.25	364.75	23%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	3 977.50	4 735	3 961.20	773.80	16%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	21 017.40	25 029	93 085.10	- 68 056.10	- 272%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	3 543.30	4 473	3 593.20	879.80	20%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	3 423.85	4 095	3 563.70	531.30	13%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	17.40	22	17.40	4.60	21%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	480.00	0	317.20	- 317.20	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Savon mains, cartouches Tersano, petites fournitures.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, achats divers, matériel gymnastique. Selon réel 2023 et estimation de hausse en lien avec l'ouverture de 6 nouvelles salles (dont 4 classes) à la rentrée 2025.	Matériel d'exploitation, fournitures général Savon mains, cartouches Tersano, petites fournitures.	2 680.28	4 183	3 729.52	453.48	11%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon moyenne réel 2021 à 2023 et estimation de hausse en lien avec l'ouverture de 6 nouvelles salles (dont 4 classes) à la rentrée 2025.	Matériel et fourniture de nettoyage	9 474.45	5 742	6 812.44	- 1 070.44	- 19%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701003 Ecole de Cointrin	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS. Selon réel 2023 et estimation de hausse en lien avec l'ouverture de 6 nouvelles salles (dont 4 classes) à la rentrée 2025.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	2 280.10	2 804	2 555.75	248.25	9%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Machine à café.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Selon moyenne réel 2021 à 2023 et estimation de hausse en lien avec l'ouverture de 6 nouvelles salles (dont 4 classes) à la rentrée 2025.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Chariots à vaisselle CHF 1'433 et vaisselle CHF 2'352.	397.10	2 550	3 785.85	- 1 235.85	- 48%
				Acquisitions d'autres immobilisations Distributeur de désinfectant.	Acquisitions d'autres immobilisations Selon moyenne réel 2021 à 2023 et estimation de hausse en lien avec l'ouverture de 6 nouvelles salles (dont 4 classes) à la rentrée 2025.	Acquisitions d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2025.	206.55	2 850	0.00	2 850.00	100%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - Gaz Tarif du gaz +38 % par rapport au budget 2024. Consommation de -18% par rapport au budget 2024	Chauffage - Gaz Selon réel 2023 et estimation de hausse en lien avec l'ouverture de 6 nouvelles salles (dont 4 classes) à la rentrée 2025.	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	49 076.96	56 738	48 057.03	8 680.97	15%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023 et estimation de hausse en lien avec l'ouverture de 6 nouvelles salles (dont 4 classes) à la rentrée 2025.	Eau PA	4 650.47	7 427	5 112.09	2 314.91	31%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	0.00	0	157.35	- 157.35	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réel CHF 2'142 et estimation de hausse en lien avec l'ouverture de 6 nouvelles salles (dont 4 classes) à la rentrée 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	30 186.33	34 271	32 609.16	1 661.84	5%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023 et estimation de hausse en lien avec l'ouverture de 6 nouvelles salles (dont 4 classes) à la rentrée 2025.	Frais télécommunication	1 609.60	2 007	1 628.90	378.10	19%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023 et estimation de hausse en lien avec l'ouverture de 6 nouvelles salles (dont 4 classes) à la rentrée 2025.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle. Pas d'ouverture de nouvelles salles en raison de retard dans les travaux.	10 975.50	12 052	11 131.10	920.90	8%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 909, optimisation énergétique CHF 5'627, engins salles de gym CHF 991, entretien toiture CHF 6'367, ascenseur CHF 3'063, chaudière CHF 1'124, brûleurs CHF 658, extincteurs CHF 0, canalisations CHF 1'257 et dispositif anti-chute CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 909, optimisation énergétique CHF 5'627, engins salles de gym CHF 91, entretien toiture CHF 6'225, ascenseur CHF 3'063, chaudière CHF 1'124, brûleurs CHF 658, extincteurs CHF 754, canalisations CHF 1'257 et dispositif antichute CHF 774. Estimations selon réels. Et augmentation en lien avec l'ouverture de 6 nouvelles salles (dont 4 classes) à la rentrée 2025.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 909, optimisation énergétique CHF 5'627, engins salles de gym CHF 864, entretien toiture CHF 6'367, ascenseur CHF 3'078, chaudière CHF 1'782, brûleurs CHF 0, extincteurs CHF 854, canalisations CHF 1'257 et dispositif anti-chute CHF 0. Retard dans l'ouverture des nouvelles classes.	19 996.47	22 998	20 737.22	2 260.78	10%
				Entretien des bâtiments Remise en état installations salle de gym CHF 4'362 et entretien courant CHF 29'138	Entretien des bâtiments Entretien courant CHF 30'000, selon budget 2024 et estimation de hausse en lien avec l'ouverture de 6 nouvelles salles (dont 4 classes) à la rentrée 2025.	Entretien des bâtiments Entretien courant.	33 499.66	34 500	39 471.32	- 4 971.32	- 14%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701003 Ecole de Cointrin	Charges	314 Travaux d'entretien	Nettoyage des bâtiments	Nettoyage des bâtiments Selon réel 2023 et estimation de hausse en lien avec l'ouverture de 6 nouvelles salles (dont 4 classes) à la rentrée 2025.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage vitres.	2 561.95	2 936	2 626.00	310.00	11%
				Sinistres PA	Sinistres PA	Sinistres PA 1 sinistre couvert CHF 1'129, 1 franchise CHF 1'000.	0.00	0	2 129.20	- 2 129.20	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Entretien piano.	Entretien d'autres immobilisations Entretien d'un piano. Selon budget 2024.	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2025.	227.00	215	0.00	215.00	100%
				Entretien de machines, appareils et outils	Entretien de machines, appareils et outils Selon moyenne réel 2021 à 2023 et estimation de hausse en lien avec l'ouverture de 6 nouvelles salles (dont 4 classes) à la rentrée 2025.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien frigo, bain-marie et aspirateur.	0.00	242	1 481.15	- 1 239.15	- 512%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur selon réel 2023 et estimation de hausse en lien avec l'ouverture de 6 nouvelles salles (dont 4 classes) à la rentrée 2025.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	660.90	760	660.90	99.10	13%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 9'188 (+5'930), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2020-20a Travaux entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 8'950 (+180), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le net dépensé + D-2019-22a Travaux entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 9'715 (-5'698), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le net dépensé + D-2019-12a Installation de dispositifs de protection antichute sur les toitures plates des bâtiments communaux - Ecole de Cointrin CHF 2'490 (-190), délib. clôturée aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté + D-2002-18 Rénovation et mise en conformité du groupe scolaire de Cointrin CHF 132'714 + D-2001-23a rénovation et à la mise en conformité de la salle de gymnastique du groupe scolaire de Cointrin - rénovation bâtiment salle de gym CHF 42'280.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 20'790 (-20'790), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 15'118 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 9'130 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'017 + D-2019-12a Installation de dispositifs de protection antichute sur les toitures plates des bâtiments communaux - Ecole de Cointrin CHF 2'588 (-288), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2002-18 Rénovation et mise en conformité du groupe scolaire de Cointrin CHF 132'714 + D-2001-23a rénovation et à la mise en conformité de la salle de gymnastique du groupe scolaire de Cointrin - rénovation bâtiment salle de gym CHF 42'280.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 32'071 (-11'281) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 10'265 (+4'853) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 8'950 (+180) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 9'715 (-5'698) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-12a Dispositifs protection antichute toitures CHF 2'490 (+98) calculé sur le dépensé net, D-2002-18 Rénovation et mise en conformité du groupe scolaire de Cointrin CHF 132'714, D-2001-23a rénovation et mise en conformité de la salle de gymnastique du groupe scolaire de Cointrin CHF 42'280.	205 337.00	226 637	238 484.85	- 11 847.85	- 5%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701003 Ecole de Cointrin	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF CHF 1'111 (-1'111), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Matériel CHF 1'635 (-1'010), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier CHF 470 (+1'959), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 547 (-189), délibération clôturée aux comptes 2024, calculé sur le dépensé net et non sur le voté + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 333.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'273 (-2'273), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'111 (-1'111), commence en 2024, non budgétisé + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Matériel CHF 625 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier CHF 2'429 + D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 358 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 330.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'478 (+795) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'111, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 1'635 (-1'010) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 470 (+1'959) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 547 (-189), D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 333.	4 096.00	7 129	5 573.66	1 555.34	22%
		Total Charges					**569 804.27**	**660 203**	**698 161.09**	**- 37 958.09**	**- 6%**
		Recettes	426 Remboursements	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre.	0.00	0	1 129.20	1 129.20	---%
			431 Inscription de prestations propres à l'actif	Prestations du personnel propre portées à l'actif (PA)	Prestations du personnel propre portées à l'actif (PA)	Prestations du personnel propre portées à l'actif (PA)	0.00	0	107.40	107.40	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction.	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction.	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction.	15 600.00	15 600	15 600.00	0.00	0%
		Total Recettes					**15 600.00**	**15 600**	**16 836.60**	**1 236.60**	**8%**
	21.701004 Ecole de la Golette	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	6 823.35	10 330	10 227.70	102.30	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	391.95	0	28.03	- 28.03	---%
				Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	0.00	2 063	2 576.85	- 513.85	- 25%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des postes GEB. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	81 880.20	123 955	122 733.00	1 222.00	1%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	262.50	350	262.50	87.50	25%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	3 240.00	5 915	5 915.40	- 0.40	- 0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	64.70	100	90.45	9.55	10%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701004 Ecole de la Golette	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	6 100.85	9 429	8 525.70	903.30	10%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	36.85	57	51.15	5.85	10%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	789.90	1 222	987.35	234.65	19%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	2 441.85	3 710	3 271.95	438.05	12%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	10 671.00	15 736	39 706.65	- 23 970.65	- 152%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	2 271.15	3 323	2 967.00	356.00	11%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	2 102.40	3 209	2 901.75	307.25	10%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	14.40	25	25.20	- 0.20	- 1%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	168.00	0	134.20	- 134.20	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Savon mains, cartouches Tersano.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures (yc matériel de gymnastique CHF 200), cartouches Tersano. Selon réel 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Savon mains et petites fournitures.	872.52	1 384	1 859.13	- 475.13	- 34%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage	2 616.05	1 590	3 286.43	- 1 696.43	- 107%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS. Selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	478.35	553	492.20	60.80	11%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Remplacement du lave-linge.	0.00	474	1 577.20	- 1 103.20	- 233%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701004 Ecole de la Golette	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être	Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations Plateaux de table et jeux.	0.00	0	5 428.80	- 5 428.80	---%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	4 595.89	3 789	3 470.14	318.86	8%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	8 197.55	5 957	7 756.65	- 1 799.65	- 30%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	48.00	48	48.00	0.00	0%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	4 764.70	4 509	4 830.10	- 321.10	- 7%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 2'833, canalisations CHF 1'676, extincteurs CHF 0, toiture CHF 1'000 et chaudière CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 2'833, canalisations CHF 1'670, extincteurs CHF 426, toiture CHF 1'000. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 2'833, canalisations CHF 757, extincteurs CHF 447, toiture CHF 1'000 et chaudière CHF 0.	5 509.14	5 929	5 037.29	891.71	15%
				Entretien des bâtiments Remise en état des gardes gravier du toit CHF 3'400 et entretien courant CHF 6'433.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Remise en état carrelages CHF 4'637 et entretien courant CHF 7'296.	9 832.95	6 000	11 933.13	- 5 933.13	- 99%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres. Selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Augmentation du coût relatifs au nettoyage des vitres.	2 594.40	2 250	2 594.40	- 344.40	- 15%
				Sinistres PA 1 sinistre inférieur à la franchise CHF 327, 4 franchises 4 x CHF 1'000, 5 sinistres couverts pour CHF 9'075 (rbt. s/ 426.00120).	Sinistres PA	Sinistres PA	13 402.10	0	0.00	0.00	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils	Entretien de machines, appareils et outils	Entretien de machines, appareils et outils Entretien auto-laveuse.	0.00	0	240.52	- 240.52	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2019-25a Crédit de réalisation - rénovation de l'école de la Golette CHF 235'071 (+4'242), calcul selon les dépenses nettes + D-2018-03a Etude en vue de la rénovation EC de la Golette CHF 13'000 + D-2014-07a Réalisation installation solaire photovoltaïque puissance de 30 kWc sur la toiture EC de la Golette CHF 6'023.	Amortissements - Bâtiment D-2019-25a Crédit de réalisation - rénovation de l?école de la Golette CHF 239'313 + D-2018-03a Etude en vue de la rénovation EC de la Golette CHF 13'000 + D-2014-07a Réalisation installation solaire photovoltaïque puissance de 30 kWc sur la toiture EC de la Golette CHF 0 (+6'022), amortissement terminé en 2024.	Amortissements - Bâtiment D-2019-25a Rénovation de l'école de la Golette CHF 235'072 (+4'241) calculé sur le dépensé net, D-2018-03a Etude en vue de la rénovation EC de la Golette CHF 13'000 .	254 091.52	252 313	248 071.80	4 241.20	2%
				Amortissements - Biens meubles D-2019-25a Réalisation, rénovation EC de la Golette - Mobilier CHF 875 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 405.	Amortissements - Biens meubles D-2019-25a Réalisation, rénovation EC de la Golette - Mobilier CHF 875 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 405.	Amortissements - Biens meubles D-2019-25a Rénovation de l'école de la Golette CHF 875 calculé sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 405.	1 280.00	1 280	1 280.13	- 0.13	- 0%
		Total Charges					**425 542.27**	**465 500**	**498 310.80**	**- 32 810.80**	**- 7%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701004 Ecole de la Golette	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	20 875.00	20 875.00	---%
				Remboursement assurance PA Participation assurance pour 5 sinistres (charges s/314.40009).	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA	9 075.20	0	0.00	0.00	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Vente énergies solaires	Vente énergies solaires Selon réel 2023.	Vente énergies solaires	3 400.95	4 167	3 027.55	- 1 139.45	- 27%
		Total Recettes					**12 476.15**	**4 167**	**23 902.55**	**19 735.55**	**474%**
	21.701005 Ecole de Livron	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	11 502.70	20 909	24 329.60	- 3 420.60	- 16%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	119.55	0	5 496.06	- 5 496.06	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à deux collaborateurs, compensé par le non dépensé en 301.000000.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur et d'heures supplémentaires à deux collaborateurs.	813.15	2 134	2 748.15	- 614.15	- 29%
				Indemnités vacances	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	0.00	0	2 403.65	- 2 403.65	---%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	0.00	8 427	8 360.50	66.50	1%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	Primes de fidélité	Primes de fidélité	570.00	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Tft du 02.900000 et 02.900006.	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des postes GEB. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Effet noria.	138 032.40	191 913	197 821.15	- 5 908.15	- 3%
			304 Allocations	Indemnités de logement Nouvelle indemnité non budgétisée (suite à la restitution de l'appartement de fonction).	Indemnités de logement	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	4 987.50	0	4 275.00	- 4 275.00	---%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	356.25	713	1 282.50	- 569.50	- 80%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	4 306.20	7 084	7 167.00	- 83.00	- 1%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	112.35	162	162.70	- 0.70	- 0%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	10 605.95	15 260	15 374.30	- 114.30	- 1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701005 Ecole de Livron	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	63.15	92	92.20	- 0.20	- 0%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 373.00	1 909	1 649.35	259.65	14%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	4 244.85	5 795	5 466.05	328.95	6%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	21 252.00	27 945	136 608.35	- 108 663.35	- 389%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	3 882.60	6 003	5 723.65	279.35	5%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	3 654.40	5 202	5 232.20	- 30.20	- 1%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	18.60	30	30.00	0.00	0%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	456.00	0	233.80	- 233.80	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures, savons mains et filtres pour Tersano.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures (yc matériel de gymnastique CHF 200), cartouches Tersano. Selon réel 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouches Tersano, petites fournitures.	6 588.16	8 036	9 227.01	- 1 191.01	- 15%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage Divers produits de nettoyage.	4 489.67	5 222	10 771.05	- 5 549.05	- 106%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS. Selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat Cws et achats de linge.	4 884.20	6 085	6 058.05	26.95	0%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Remplacement lave-vaisselle dans	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats divers selon moyenne réel 2021 à	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Frigo CHF 4'820, vaisselle CHF 1'647, achats	988.95	3 453	12 012.08	- 8 559.08	- 248%
				Acquisitions d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2024.	Acquisitions d'autres immobilisations Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisitions d'autres immobilisations Jeux pour salle de gym.	0.00	715	778.70	- 63.70	- 9%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701005 Ecole de Livron	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD Tarif du CAD +10 % par rapport au budget 2024. Consommation de +20% par rapport au budget 2024	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	93 830.68	101 678	81 810.34	19 867.66	20%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	21 567.59	20 094	20 756.06	- 662.06	- 3%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	0.00	0	- 407.22	407.22	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réel CHF 2'490 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	131 114.23	63 368	74 788.36	- 11 420.36	- 18%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	19.05	69	0.00	69.00	100%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	27 588.80	26 147	28 006.80	- 1 859.80	- 7%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat détection incendie CHF 2'009.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Siemens détection incendie. Selon réel 2024.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat détection incendie CHF 2'033.	2 008.55	2 009	2 033.05	- 24.05	- 1%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 1'792, optimisation énergétique CHF 17'906, toiture CHF 3'937, canalisations CHF 7'592, engins sales gym CHF 1'164, ascenseur CHF 3'458 et poste incendie CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 1'792, optimisation énergétique CHF 17'906, toiture CHF 3'937, canalisations CHF 4'474, engins sales gym CHF 1'164, monte-charge CHF 3'458 et poste incendie CHF 1'006, entretien de la détection incendie CHF 1'948. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 1'792, optimisation énergétique CHF 17'906, toiture CHF 4'874, canalisations CHF 4'743, engins sales gym CHF 964, ascenseur CHF 3'509 et poste incendie CHF 870.	35 848.09	35 685	34 657.87	1 027.13	3%
				Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien des bâtiments Entretien courant CHF 76'754 et contrôle OIBT CHF 929 (budget sous 02.900000.314.40000). Le dépassement est compensé en partie (CHF 7'574) par un non-depensé sur le compte 21.701006.314.40000.	48 672.05	56 471	77 682.76	- 21 211.76	- 38%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	Nettoyage des bâtiments Selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	5 026.65	4 631	4 631.00	0.00	0%
				Sinistres PA	Sinistres PA	Sinistres PA 5 sinistres couverts CHF 5'391, 4 franchises CHF 4'000.	0.00	0	9 391.40	- 9 391.40	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Entretien autolaveuse et aspirateur.	Entretien de machines, appareils et outils Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien lave-vaisselle et four.	1 689.52	811	1 996.70	- 1 185.70	- 146%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	282.55	283	282.55	0.45	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701005 Ecole de Livron	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Trvx gros entret. et acquisi. 2023 du PA/PF CHF 12'177 (+337), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2021-33a Trvx gros entret. et acquisi. 2022 du PA/PF CHF 21'520 (+4'432), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2020-25a Rénov. ventilation piscine et mise en conformité sécurité incendie EC de Livron CHF 104'124 + D-2020-20a Trvx gros entret. et acquisi. 2021 du PA/PF CHF 11'116 (-676), délibération à clôturer, calcul sur le net dépensé + D-2019-22a trvx de gros entret. et acquisi. 2020 du PA/PF CHF 7'559 (-1'214), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2018-25a Trvx de gros entret. et acquisi. 2019 du PA/PF CHF 17'754 + D-2018-02a Rénovation toitures EC de Livron CHF 46'982 + D-2015-35a Remplac. conduites en fibrociment à la piscine de Livron CHF 5'446.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 13'946 (-13'946), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 12'514 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 25'952 + D-2020-25a Rénovation des installations de ventilation de la piscine et de mise en conformité de la sécurité incendie EC de Livron CHF 104'124 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 10'440 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 6'345 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 17'754 + D-2018-02a Rénovation des toitures EC de Livron CHF 46'982 + D-2015-35a Remplacement des conduites en fibrociment à la piscine de Livron CHF 5'446.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 13'695 (+251) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 12'598 (-84) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 21'520 (+4'432) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-25a Rénovation installations ventilation piscine et mise en conformité de la sécurité incendie EC de Livron CHF 104'124, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 11'116 (-676) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 7'559 (-1'214) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 17'754, D-2018-02a Rénovation des toitures EC de Livron CHF 46'982, D-2015-35a Remplacement des conduites en fibrociment à la piscine de Livron CHF 5'446.	226 678.00	243 503	240 794.17	2 708.83	1%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 818 (+987), amort. évolue au fur et à mesure des dépenses + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Mobilier CHF 588 (+37), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le net dépensé + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine et matériel CHF 1'527 (+2'922), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 691.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'102 (-3'102), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'805 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Mobilier CHF 625 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine et matériel CHF 4'449 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 691.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 2'176 (+926) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'483 (+322) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 587 (+38) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'527 (+2'922) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 691.	3 624.00	10 672	6 463.20	4 208.80	39%
	Total Charges						**821 251.39**	**882 510**	**1 046 190.14**	**- 163 680.14**	**- 19%**
		Recettes	425 Recette sur ventes	Ventes de matériel	Ventes de matériel	Ventes de matériel Vente de défibrillateur - achat en fonctionnement.	0.00	0	216.20	216.20	---%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	511.22	0	0.00	0.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	37 551.60	37 551.60	---%
				Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 4 sinistres.	0.00	0	5 391.40	5 391.40	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701005 Ecole de Livron	Recettes	447 Produit des biens-fonds PA	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction jusqu'à juin.	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction, à partir du mois d'avril car des travaux doivent être réalisés en début d'année.	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction, à partir du mois de juillet en raison de travaux réalisés en début d'année.	9 000.00	13 500	9 000.00	- 4 500.00	- 33%
				Vente énergies solaires	Vente énergies solaires Selon réel 2023.	Vente énergies solaires	776.25	2 645	216.30	- 2 428.70	- 92%
		Total Recettes					**10 287.47**	**16 145**	**52 375.50**	**36 230.50**	**224%**
	21.701006 Ecole des Champs-Fréchets	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	15 771.90	17 085	16 186.30	898.70	5%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	199.16	0	205.40	- 205.40	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à trois collaborateurs, compensé par le non dépensé en 301.000000.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à trois collaborateurs..	2 866.45	9 290	3 228.00	6 062.00	65%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	343.75	- 343.75	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 1 ETP nettoyeur-euse non utilisé. Prorata 0.095 ETP (nettoyeur-euse) budgétisé sur le 21.701002.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	376.80	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Tft d'une ressource vers 54.511003.	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des postes GEB. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réaffectation d'une ressource.	188 885.40	205 015	194 236.20	10 778.80	5%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	500.00	300	660.00	- 360.00	- 120%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	9 045.00	10 523	9 527.40	995.60	9%
				Indemnités de logement	Indemnités de logement	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	0.00	0	300.00	- 300.00	---%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	152.20	169	159.40	9.60	6%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	14 404.30	16 012	15 040.90	971.10	6%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	86.35	96	90.20	5.80	6%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701006 Ecole des Champs-Fréchets	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 865.15	2 075	1 726.00	349.00	17%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	5 765.15	6 302	5 719.45	582.55	9%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	25 609.60	27 145	73 352.50	- 46 207.50	- 170%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	5 618.95	6 240	5 703.50	536.50	9%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	4 963.15	5 449	5 119.25	329.75	6%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	40.20	44	40.20	3.80	9%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	384.00	0	342.00	- 342.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures (yc matériel de gymnastique CHF 200), cartouches Tersano. Selon réel 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général	8 590.18	6 660	6 225.77	434.23	7%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage	10 381.19	12 027	9 622.22	2 404.78	20%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS. Selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat Cws et achats de linge.	3 931.95	4 051	5 967.15	- 1 916.15	- 47%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Machine à café CHF 397, Chargeur pour l'auto-laveuse CHF 2'133, sets de tables CHF 659.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats divers selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Pas de dépenses en 2025.	3 189.60	3 297	0.00	3 297.00	100%
				Acquisitions d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2024.	Acquisitions d'autres immobilisations Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisitions d'autres immobilisations Chaises de bureau CHF 2'100 et caisson CHF 620.	0.00	6 778	2 720.98	4 057.02	60%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701006 Ecole des Champs-Fréchets	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - Mazout Tarif mazout +35 % par rapport au budget 2024. Consommation conforme au budget 2024	Chauffage - Mazout Estimation selon réel 2023, forte augmentation du prix du mazout.	Chauffage - Mazout En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	103 454.56	146 108	119 483.16	26 624.84	18%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	20 427.18	24 284	20 987.20	3 296.80	14%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation selon budget 2024 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	180 345.73	82 370	83 568.04	- 1 198.04	- 1%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	0.00	712	0.00	712.00	100%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	30 296.40	28 590	30 805.60	- 2 215.60	- 8%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 1'487, brûleurs CHF 1'427, chaudière CHF 1'390, optimisation énergétique CHF 17'875, engins salles gym CHF 1'842, toiture CHF 6'421, canalisations CHF 8'228, extincteurs CHF 0, stores CHF 0, dispositif anti-chute CHF 0 et poste incendie CHF 688.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 1'487, brûleurs CHF 1'427, optimisation énergétique CHF 17'875, engins sales gym CHF 1'842, extincteurs CHF 140, canalisations CHF 11'263, stores CHF 14'353, dispositif antichute CHF 582. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 1'487, brûleurs CHF 1'427, chaudière CHF 1'233, optimisation énergétique CHF 17'875, engins salles gym CHF 1'790, toiture CHF 6'421, canalisations CHF 4'021, extincteurs CHF 389, stores CHF 0, dispositif anti-chute CHF 0 et poste incendie CHF 0.	39 357.84	48 969	34 643.89	14 325.11	29%
				Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Le non dépensé compense un dépassement sur les comptes 21.701005.311.10000 (CHF 6'912) et 21.701005.314.40000 (CHF 7'574).	65 882.20	90 000	76 268.99	13 731.01	15%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	Nettoyage des bâtiments Selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	7 613.50	7 585	7 613.50	- 28.50	- 0%
				Sinistres PA 2 sinistres inférieurs à la franchise CHF 499 et CHF 913.	Sinistres PA	Sinistres PA 8 sinistres couverts CHF 15'859, 8 franchises CHF 8'000, 2 sinistres inférieurs à la franchise CHF 137, 1 sinistre non couvert CHF 2'798.	1 412.55	0	26 793.75	- 26 793.75	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Entretien tables et bancs.	Entretien d'autres immobilisations Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien d'autres immobilisations Entretien piano.	5 422.29	383	740.00	- 357.00	- 93%
				Entretien de machines, appareils et outils Entretien lave-vaisselle CHF 1'588, autolaveuse CHF 1'484, sonorisation CHF 470 et voûte chauffante CHF 299.	Entretien de machines, appareils et outils Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien lave-vaisselle CHF 1'155, autolaveuse CHF 890, sauteuse CHF 565 et chauffe-assiettes CHF 662.	3 841.14	4 017	3 272.00	745.00	19%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	282.55	283	282.55	0.45	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701006 Ecole des Champs-Fréchets	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF CHF 27'559 (+4'136) amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF CHF 8'037 (+3'851), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF CHF 15'884 (+1'293), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le net dépensé + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF CHF 8'530 (-752), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-12a Installation protection antichute sur toitures plates CHF 6'638 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF CHF 29'406 + D-2012-14a Réfection complète de la toiture de la salle de gymnastique CHF 23'592 + D-2011-15a Réhabilitation thermique et rénovation de la piscine des Champs-Fréchets CHF 60'538.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Trvx gros entretiens acquisitions 2024 du PA/PF - Divers trvx CHF 21'826 (-21'826), commence en 2025 + D-2022-20a Trvx gros entretiens acquisitions 2023 du PA/PF - Divers trvx CHF 31'695 + D-2021-33a Trvx gros entretiens acquisitions 2022 du PA/PF - Divers trvx CHF 11'888 + D-2020-20a Trvx gros entretiens acquisitions 2021 du PA/PF - Divers trvx CHF 2'510 + D-2020-20a Trvx gros entretiens acquisitions 2021 du PA/PF - Divers trvx CHF 14'667 + D-2019-22a trvx gros entretiens acquisitions 2020 du PA/PF - Divers trvx CHF 7'778 + D-2019-12a protection antichute toitures plates des bâtiments CHF 7'468 (-830), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2018-25a Trvx gros entretiens acquisitions 2019 du PA/PF - Divers trvx CHF 29'406 + D-2012-14a Réfection complète de la toiture de la salle de gymnastique CHF 23'592 + D-2011-15a Réhabilitation thermique et rénovation de la piscine CHF 60'538.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 15'243 (+6'583) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 27'559 (+4'136) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 22'386 (-10'498) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 15'885 (+1'292) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 8'530 (-752) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-12a Dispositifs protection antichute toitures CHF 6'638 (+830) calculé sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 29'406, D-2012-14a Réfection toiture EC Champs-Fréchets CHF 23'592, D-2011-15a Réhabilitation piscine des Champs-Fréchets CHF 60'538.	180 184.00	211 368	209 776.86	1 591.14	1%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 3'176 (-10), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Mobilier CHF 3'739 (-3'114), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine CHF 0 (+786), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 294.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'400 (-1'400), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'166 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Mobilier CHF 625 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine CHF 786 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 294.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 493 (+907) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 3'176 (-10) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 4'105 (-3'480) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 - Machine CHF 0 (+786), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 294.	7 209.00	6 271	8 068.63	- 1 797.63	- 29%
	Total Charges						**948 355.62**	**989 498**	**978 820.74**	**10 677.26**	**1%**
		Recettes	425 Recette sur ventes	Ventes de matériel	Ventes de matériel	Ventes de matériel Vente de défibrillateur - achat en fonctionnement.	0.00	0	216.25	216.25	---%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	1 542.40	1 542.40	---%
				Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA 0	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 8 sinistres.	0.00	0	15 859.08	15 859.08	---%
				Remboursements de tiers - général Remboursement d'une clé perdue.	Remboursements de tiers - général 0	Remboursements de tiers - général	100.00	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701006 Ecole des Champs-Fréchets	Recettes	447 Produit des biens-fonds PA	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction.	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction.	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction. Le collaborateur a quitté l'appartement au 15 décembre 2025. L'écart est lié au changement de pratique en 2018 - décalage d'1 mois qui se régularise au départ des concierges.	18 000.00	18 000	15 750.00	- 2 250.00	- 13%
		Total Recettes					**18 100.00**	**18 000**	**33 367.73**	**15 367.73**	**85%**
	21.701007 Ecole de Bellavista II	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	16 262.85	16 805	16 642.85	162.15	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	1 296.36	0	9 449.70	- 9 449.70	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à deux collaborateurs, compensé par le non dépensé en 301.000000.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à deux collaborateurs..	3 932.00	884	1 912.30	- 1 028.30	- 116%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 0.8 ETP nettoyeur-seuse, réaffectation d'une ressource.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	523.60	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Augmentation d'une annuité supplémentaire et du temps de travail.	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des postes GEB. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	194 630.20	201 659	199 714.20	1 944.80	1%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	1 057.50	788	1 012.50	- 224.50	- 28%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	7 830.00	8 248	8 247.60	0.40	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	157.15	160	165.65	- 5.65	- 4%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	14 838.15	15 099	15 635.90	- 536.90	- 4%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	89.00	91	93.60	- 2.60	- 3%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 921.45	1 957	1 786.05	170.95	9%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701007 Ecole de Bellavista II	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	5 939.10	5 942	5 919.20	22.80	0%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	28 779.00	29 182	110 069.05	- 80 887.05	- 277%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	5 833.40	5 941	5 920.15	20.85	0%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	5 112.80	5 139	5 321.70	- 182.70	- 4%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	34.80	35	34.80	0.20	1%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	432.00	0	310.00	- 310.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures (yc matériel de gymnastique CHF 200), cartouches Tersano. Selon réel 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général	7 406.25	7 602	7 010.19	591.81	8%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage	6 110.31	5 088	5 907.82	- 819.82	- 16%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS. Selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat Cws et achats de linge.	3 608.65	3 199	3 217.80	- 18.80	- 1%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Compresseur à ballons CHF 136, sèche-linge en remplacement CHF 3'600 et machine à café CHF 397.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats divers selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Pas de dépenses en 2025.	4 133.10	1 010	0.00	1 010.00	100%
				Acquisitions d'autres immobilisations Tapis CHF 4'326, mobilier CHF 3'617 et cloisons acoustiques CHF 1'669.	Acquisitions d'autres immobilisations Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisitions d'autres immobilisations Tableau blanc CHF 75, lits CHF 1'462 et planches pour étagères CHF 822.	9 611.40	2 633	2 359.17	273.83	10%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701007 Ecole de Bellavista II	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	77 536.25	86 922	65 352.45	21 569.55	25%
				Chauffage - gaz	Chauffage - gaz	Chauffage - gaz	0.00	0	6 467.50	- 6 467.50	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	11 780.77	12 918	10 884.27	2 033.73	16%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation selon budget 2024 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	105 812.73	46 582	49 777.18	- 3 195.18	- 7%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	2 009.10	2 289	2 058.30	230.70	10%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	29 059.80	27 495	29 522.00	- 2 027.00	- 7%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 2'205, optimisation énergétique CHF 17'874, canalisations CHF 11'316, engins salles gym CHF 1'286, ascenseurs CHF 5'035, défibrillateurs CHF 0, extincteurs CHF 0, toiture CHF 6'039, lignes de vie CHF 0, poste incendie CHF 806 et chaudière CHF 748.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 2'205, optimisation énergétique CHF 17'874, canalisations CHF 10'889, engins salles gym CHF 1'286, ascenseurs CHF 5'035, défibrillateurs CHF 377, extincteurs CHF 955, toiture CHF 4'739 et lignes de vie CHF 2'585. Estimation selon réels. Et nouveau contrat d'entretien chaudière à gaz villa de l'école CHF 897.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 2'205, optimisation énergétique CHF 17'874, canalisations CHF 11'080, engins salles gym CHF 1'022, ascenseurs CHF 5'110, défibrillateurs CHF 0, extincteurs CHF 744, toiture CHF 5'896, lignes de vie CHF 0, poste incendie CHF 0 et chaudière CHF 897.	45 309.41	46 842	44 827.40	2 014.60	4%
				Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Estimation selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien des bâtiments Dépannage stores CHF 8'089 et entretien courant CHF 52'535.	52 480.16	53 280	60 623.75	- 7 343.75	- 14%
				Nettoyage des bâtiments	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres. Selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments	6 107.65	7 155	6 107.65	1 047.35	15%
				Sinistres PA 1 sinistre inférieur à la franchise CHF 242, 1 franchise CHF 1'000, 1 sinistre couvert CHF 719 (rbt. sur 426.00120).	Sinistres PA	Sinistres PA	1 960.95	0	0.00	0.00	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Rénovation pupitres scolaire CHF 1'265, remise en état filet de tennis CHF 298.	Entretien d'autres immobilisations Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2025.	1 563.12	993	0.00	993.00	100%
				Entretien de machines, appareils et outils Entretien autolaveuse et tersano.	Entretien de machines, appareils et outils Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien lave-vaisselle et autolaveuse.	3 247.98	1 633	4 136.50	- 2 503.50	- 153%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	660.90	661	660.90	0.10	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701007 Ecole de Bellavista II	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Trvx entretiens/acquisitions 2023 du PA/PF CHF 10'756 (-776), amort. évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-33a Trvx entretiens/acquisitions 2022 du PA/PF CHF 11'265 (+2'365), amort. évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2020-20a Trvx entretiens/acquisitions 2021 du PA/PF CHF 19'744 (+5'546), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le net dépensé + D-2019-22a Trvx entretiens/acquisitions 2020 du PA/PF CHF 37'551 (-22'277), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-12a protection antichute toitures plates CHF 5'695 (-110) clôturée aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté + D-2018-25a Trvx entretiens/acquisitions 2019 du PA/PF CHF 8'519 + D-2002-12a Réalisation installations pour la pratique arts martiaux dans le sous-sol de l'école CHF 32'633 + D-2001-14 Etude installations pour la pratique arts martiaux dans le sous-sol de l'école CHF 2'667.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Trvx gros entretiens acquisitions 2024 du PA/PF - Divers trvx CHF 10'380 (-10'380), commence en 2025 + D-2022-20a Trvx gros entretiens acquisitions 2023 du PA/PF - Divers trvx CHF 9'980 + D-2021-33a Trvx gros entretiens acquisitions 2022 du PA/PF - Divers trvx CHF 13'630 + D-2020-20a Trvx gros entretiens acquisitions 2021 du PA/PF - Divers trvx CHF 25'290 + D-2019-22a trvx gros entretiens acquisitions 2020 du PA/PF - Divers trvx CHF 15'274 + D-2019-12a protection antichute sur les toitures plates des bâtiments CHF 6'283 (-698), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2018-25a Trvx gros entretiens acquisitions 2019 du PA/PF - Divers trvx CHF 8'519 + D-2002-12a extension des installations pour la pratique des arts martiaux dans le sous-sol de l'école CHF 32'633 + D-2001-14 Etude de l'extension des installations pour la pratique des arts martiaux dans le sous-sol de l'école CHF 2'667.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 10'090 (+290) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 11'100 (-1'120) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 12'477 (+1'153) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 19'744 (+5'546) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 37'551 (-22'277) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-12a Dispositifs protection antichute toitures CHF 5'695 (+588) calculé sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 8'519, D-2002-12a Réalisation installations arts martiaux CHF 32'633, D-2001-14 Etude extension des installations pour les arts martiaux dans le sous-sol de l'école CHF 2'667.	128 830.00	124 656	140 475.82	- 15 819.82	- 13%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 1'432 (-317), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier, machine et matériel CHF 9'326 (+29'686), délibération à clôturer, calcul sur le dépensé net + D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 463 (-105) délibération clôturée aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Mobilier et Machine CHF 2'873.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'450 (-1'450), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'115 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier, machine et matériel CHF 39'012 + D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 358 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Mobilier et Machine CHF 2'873.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 - Divers travaux CHF 0 (+1'450), calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'432 (-317) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 9'326 (+29'686) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 463 (-105), D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 2'873.	14 094.00	44 808	14 094.42	30 713.58	69%
				Amortissements - Terrains - non bâtis D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Terrains - non bâtis CHF 2'400.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'400.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 2'400.	2 400.00	2 400	2 400.00	0.00	0%
		Total Charges					**802 391.89**	**770 096**	**838 118.37**	**- 68 022.37**	**- 9%**
		Recettes	426 Remboursements	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre CHF 719 (charge s/ 314.40009).	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA	718.80	0	0.00	0.00	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Paiements pour appartements de service PA Loyer de 2 appartements de fonction.	Paiements pour appartements de service PA Loyer de 2 appartements de fonction.	Paiements pour appartements de service PA Loyer de 2 appartements de fonction.	33 600.00	33 600	33 600.00	0.00	0%
		Total Recettes					**34 318.80**	**33 600**	**33 600.00**	**0.00**	**0%**
	21.701008 Ecole de Monthoux	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	7 254.60	9 080	7 350.00	1 730.00	19%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701008 Ecole de Monthoux	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 124.80	0	- 10.40	10.40	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur, compensé par le non dépensé en 301.000000.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées	459.95	432	0.00	432.00	100%
				Indemnités vacances	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	0.00	0	1 910.50	- 1 910.50	---%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	0.00	3 771	3 727.80	43.20	1%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	500.00	- 500.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Budget sur le compte 21.701008.301.00004.	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des postes GEB. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réaffectation d'une ressource.	87 055.20	86 338	67 407.95	18 930.05	22%
			304 Allocations	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	Indemnités de logement Indemnités logements.	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	3 600.00	3 600	3 600.00	0.00	0%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	350.00	300	400.00	- 100.00	- 33%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	3 780.00	3 982	2 559.60	1 422.40	36%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	71.95	68	60.45	7.55	11%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	6 786.70	6 066	5 519.55	546.45	9%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	40.65	38	33.95	4.05	11%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	878.75	889	645.40	243.60	27%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	2 716.25	2 699	2 138.80	560.20	21%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701008 Ecole de Monthoux	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	11 922.00	11 963	42 813.40	- 30 850.40	- 258%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	2 659.20	2 800	2 152.65	647.35	23%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	2 338.15	2 167	1 935.10	231.90	11%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	16.80	17	10.80	6.20	36%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	384.00	0	168.00	- 168.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures (yc matériel de gymnastique CHF 200), cartouches Tersano. Selon moyenne réel 2022+2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Diverses petites fournitures.	2 367.13	3 320	811.45	2 508.55	76%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage	2 867.38	3 848	2 946.72	901.28	23%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS. Selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	2 927.45	3 708	3 435.35	272.65	7%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Machine à café.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats divers, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat aspirateur.	283.00	2 029	649.03	1 379.97	68%
				Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisitions d'autres immobilisations	0.00	449	0.00	449.00	100%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - Gaz Selon réel 2023.	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	19 028.26	21 280	19 319.62	1 960.38	9%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	4 269.06	4 236	3 554.18	681.82	16%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701008 Ecole de Monthoux	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	11 364.72	9 603	11 252.18	- 1 649.18	- 17%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	1 937.40	2 307	1 908.50	398.50	17%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	9 747.10	9 258	9 884.50	- 626.50	- 7%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat détection incendie CHF 1'524, SIS CHF 1'500, TUS CHF 690 et SPS CHF 703.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Détection incendie CHF 1'524, TUS CHF 690, SIS CHF 1'500 et SPS CHF 649. Selon réel 2024.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat détection incendie CHF 1'543, SIS CHF 1'500, TUS CHF 690 et SPS CHF 595.	4 416.95	4 363	4 327.45	35.55	1%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 1'651, chaudière CHF 1'027, optimisation énergétique CHF 5'623, canalisations CHF 2'080, toiture CHF 1'268, extincteurs CHF 579, poste incendie CHF 1'096 et disconnecteur CHF 346.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 1'651, chaudière CHF 1'027, optimisation énergétique CHF 5'623, canalisations CHF 2'072, toiture CHF 2'263, extincteurs CHF 579, poste incendie CHF 1'096 et disconnecteur CHF 346. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 1'651, chaudière CHF 1'027, optimisation énergétique CHF 5'623, canalisations CHF 2'080, toiture CHF 1'268, extincteurs CHF 498, poste incendie CHF 1'037 et disconnecteur CHF 346.	13 670.46	14 657	13 529.96	1 127.04	8%
				Entretien des bâtiments Travaux de peinture CHF 6'800 et entretien courant CHF 37'003.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Travaux de chauffage CHF 13'902 et entretien courant CHF 35'052.	43 802.79	41 000	48 953.52	- 7 953.52	- 19%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres. Selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	8 648.00	8 974	8 648.00	326.00	4%
				Sinistres PA 1 franchise CHF 1'000, 1 sinistre couvert CHF 45'215 (rbt. sur 426.00120).	Sinistres PA	Sinistres PA 1 sinistre couvert CHF 578, 1 franchise CHF 1'000.	46 214.70	0	1 578.30	- 1 578.30	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Réparation but de football et accordage piano.	Entretien d'autres immobilisations Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2025.	586.75	625	0.00	625.00	100%
				Entretien de machines, appareils et outils Entretien autolaveuse et lave-vaisselle.	Entretien de machines, appareils et outils Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien autolaveuse et lave-vaisselle.	539.32	231	1 164.38	- 933.38	- 404%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701008 Ecole de Monthoux	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Trvx entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF CHF 7'094 (+103), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des trvx + D-2021-33a Trvx entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF CHF 6'157 (+1'838), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des trvx + D-2019-12a Installation protection antichute CHF 3'126 (-1'531), délibération clôturée aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté + D-2018-25a Trvx entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF CHF 1'472 + D-2003-02a Pmt indemnité expropriation parcelles 11500 et 12574 CHF 32'222 + D-2003-01a Acquisition des parcelles cadastrées 11919 et 12839 CHF 15'926 + D-2000-07a Réalisation de la 1ère étape école de Monthoux CHF 250'934 + D-1998-10a Demande de décret utilité publique EC de Monthoux acquisition, au besoin de l expropriation, parcelles 11500 et 12574 CHF 111'000 + D-1997-34a Etude destinée au projet de la 1ère étape de réalisation EC de Monthoux CHF 8'833.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a trvx gros entretiens acquisitions 2024 du PA/PF - Divers trvx CHF 12'979 (-12'979), commence en 2025 + D-2022-20a trvx gros entretiens acquisitions 2023 du PA/PF - Divers trvx CHF 7'197 + D-2021-33a trvx gros entretiens acquisitions 2022 du PA/PF - Divers trvx CHF 7'995 + D-2019-12a protection antichute sur les toitures plates des bâtiments CHF 1'795 (-200), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2018-25a trvx de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers trvx CHF 1'472 + D-2003-02a indemnité parcelles 11500 et 12574 CHF 32'222 + D-2003-01a parcelles cadastrées 11919 et 12839 CHF 15'926 + D-2000-07a 1ère étape école de Monthoux CHF 250'934 + D-1998-10a Demande de décret utilité publique EC de Monthoux en vue de l acquisition, au besoin de l expropriation, de parties des parcelles 11500 et 12574 CHF 111'000 + D-1997-34a Etude projet de la 1ère étape de l'école CHF 8'833.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 12'311 (+668) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 7'341 (-144) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 7'098 (+897) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-12a Dispositifs protection antichute toitures CHF 3'127 (-1'332) calculé sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 1'472, D-2003-02a Paiement indemnité expropriation parcelles CHF 32'222, D-2003-01a Acquisition - parcelles Monthoux CHF 15'926, D-2000-07a Réal. 1ère étape école Monthoux CHF 250'934, D-1998-10a Acquisition de parties des parcelles 11500 et 12574, feuille 27 du cadastre CHF 111'000, D-1997-34a Etude projet de la 1ère étape de réalisation EC de Monthoux CHF 8'833.	436 764.00	450 353	450 262.93	90.07	0%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 625 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Machine et matériel CHF 1'582 (+466), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF CHF 388 (-388), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Mobilier CHF 2'762.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'279 (-1'279), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 625 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Machine et matériel CHF 2'048 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Mobilier CHF 2'762.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'214 (+65) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 625 évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 1'582 (+466) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 387 (-387) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 2'762.	5 357.00	6 714	6 570.69	143.31	2%
		Total Charges					**744 980.87**	**721 165**	**731 720.31**	**- 10 555.31**	**- 1%**
		Recettes	426 Remboursements	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre CHF 45'215 (charge s/314.40009).	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre.	45 214.70	0	578.30	578.30	---%
		Total Recettes					**45 214.70**	**0**	**578.30**	**578.30**	**---%**
	21.701009 Ecole des Vergers	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	19 007.40	19 542	19 339.00	203.00	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	10 460.84	0	- 190.84	190.84	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à trois collaborateurs, yc grands nettoyages. Compensé par le non dépensé en 301.000000.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à deux collaborateurs.	17 522.35	26 446	16 922.50	9 523.50	36%
				Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnité remplacement fonction supérieure.	0.00	0	2 373.35	- 2 373.35	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701009 Ecole des Vergers	Charges	301 Salaires du personnel	Primes de fidélité Primes de fidélité pour d'un collaborateur.	Primes de fidélité	Primes de fidélité	500.00	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Dispo au 31.12.2024 : 0.825 nettoyeur-euse. Réaffectation partielle de ressources.	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des postes GEB. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	225 945.95	234 501	232 836.80	1 664.20	1%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	820.40	820	0.00	820.00	100%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	10 406.40	11 198	11 198.40	- 0.40	- 0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	180.50	205	116.30	88.70	43%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	17 068.00	19 338	10 982.95	8 355.05	43%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	102.25	116	65.80	50.20	43%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	2 209.95	2 506	1 268.95	1 237.05	49%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	6 831.60	7 610	4 205.60	3 404.40	45%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	28 209.25	28 786	45 917.45	- 17 131.45	- 60%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	6 435.85	7 334	4 323.55	3 010.45	41%
				Cotisations patronales pour allocations familiales	Cotisations patronales pour allocations familiales	Cotisations patronales pour allocations familiales	5 881.00	6 581	3 738.00	2 843.00	43%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701009 Ecole des Vergers	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	46.40	47	47.40	- 0.40	- 1%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	450.00	0	97.50	- 97.50	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures (yc matériel de gymnastique CHF 200), cartouches Tersano. Selon moyenne réel 2022+2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général	7 416.75	5 666	9 240.42	- 3 574.42	- 63%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage	15 638.77	8 375	9 608.02	- 1 233.02	- 15%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS. Selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	4 988.45	4 365	5 673.25	- 1 308.25	- 30%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Machine à café.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats divers selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Seaux à roulettes et ustensiles de cuisine.	397.10	992	1 174.45	- 182.45	- 18%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	28 399.02	29 003	22 623.90	6 379.10	22%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	5 541.50	7 889	4 710.50	3 178.50	40%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	30 896.20	22 625	31 522.30	- 8 897.30	- 39%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	35 073.20	33 190	35 953.90	- 2 763.90	- 8%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat détection incendie CHF 10'751, TUS CHF 1'004 et SPS CHF 1'024.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Détection incendie CHF 10'711, TUS CHF 688 et SPS CHF 1'171. Selon réel 2023.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat détection incendie CHF 10'751, TUS CHF 690, SPS CHF 595 et SIS CHF 13'558 (nouveau contrat depuis fin 2024).	12 777.86	12 568	25 593.18	- 13 025.18	- 104%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701009 Ecole des Vergers	Charges	314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 18'873, toiture végétalisée CHF 7'142, ascenseur CHF 7'425, nacelle CHF 0, canalisations CHF 9'518, onduleur CHF 1'944, extincteurs CHF 1'180 et éclairage de secours CHF 3'260. Pas de facture en décembre car dorénavant la facturation sera faite uniquement par passage.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 18'873, toiture végétalisée CHF 8'570, ascenseur CHF 7'425, nacelle CHF 668, canalisations CHF 9'575, entretien éclairage de secours CHF 3'009, onduleur CHF 2'335. Estimations selon réels. Nouveau contrat pour contrôle œuvre d'art acoustique CHF 1'243, selon budget 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 18'873, toiture végétalisée CHF 8'570, ascenseur CHF 7'460, nacelle CHF 0, canalisations CHF 10'059, onduleur CHF 2'724, extincteurs CHF 0, éclairage de secours CHF 3'010 et exutoire de fumée électrique CHF 543.	49 341.09	51 698	51 237.53	460.47	1%
				Entretien des bâtiments Le dépassement est lié au contrôle périodique OIBT dont le budget se trouve en 02.900000.314.40000.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Entretien toiture CHF 5'820 et entretien courant CHF 44'404.	45 384.07	40 000	50 224.07	- 10 224.07	- 26%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Concierge titulaire en arrêt accident long-terme, pas présent pour les grands nettoyages d'été.	7 026.50	7 000	34 792.85	- 27 792.85	- 397%
				Sinistres PA 1 sinistre inférieur à la franchise CHF 499, 1 sinistre non-couvert CHF 3'367.	Sinistres PA	Sinistres PA 5 sinistres couverts CHF 23'984, 4 franchises CHF 4'000, 1 sinistre non couvert CHF 21.	3 866.40	0	28 005.16	- 28 005.16	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Accordage piano.	Entretien d'autres immobilisations Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2025.	427.55	234	0.00	234.00	100%
				Entretien de machines, appareils et outils Entretien autolaveuses, lave-vaisselle, sauteuse et Kärcher.	Entretien de machines, appareils et outils Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien autolaveuses, lave-vaisselle et sèche-linge.	1 845.30	2 949	7 423.60	- 4 474.60	- 152%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	648.60	649	648.60	0.40	0%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 11'355 (+188), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers - ECOLE CHF 700'459 (-6'054), depuis 2020 l'amort. est calculé en tenant compte du FIDU + du montant actualisé du PI + D-2013-36a Etude équipement public des Vergers - ECOLE CHF 77'424.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'805 (-1'805), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 11'543 + D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers - ECOLE CHF 699'928 (-5'523), depuis 2020 l'amort. est calculé en tenant compte du FIDU + du montant actualisé du PI + D-2013-36a Etude équipement public des Vergers - ECOLE CHF 77'424.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 2'191 (-386) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 11'355 (+188) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 1'183 (-1'183) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers CHF 700'460 (-532) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2013-36a Etude équipement public des Vergers - ECOLE CHF 77'424.	789 238.00	790 700	792 613.47	- 1 913.47	- 0%
				Amortissements - Biens meubles D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Machine CHF 268 (+83) amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers - mobilier école CHF 93'823.	Amortissements - Biens meubles D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Machine CHF 351 + D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers - MOBILIER ECOLE CHF 93'823.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 346 (-346) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 1'207 (-856) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers CHF 93'823.	94 091.00	94 174	95 376.34	- 1 202.34	- 1%
		Total Charges					**1 485 075.50**	**1 477 107**	**1 559 664.25**	**- 82 557.25**	**- 6%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701009 Ecole des Vergers	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	15 253.12	0	116 330.44	116 330.44	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	5 612.00	0	3 355.00	3 355.00	---%
				Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 3 sinistres.	0.00	0	23 164.22	23 164.22	---%
				Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	0.00	0	2 904.65	2 904.65	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction.	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction.	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction.	18 000.00	18 000	18 000.00	0.00	0%
				Vente énergies solaires	Vente énergies solaires Selon réel 2023.	Vente énergies solaires	6 519.75	7 019	6 242.80	- 776.20	- 11%
		Total Recettes					**45 384.87**	**25 019**	**169 997.11**	**144 978.11**	**579%**
	21.800000 Parascolaire	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	15 598.70	12 397	12 350.05	46.95	0%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 1 841.33	0	- 867.61	867.61	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur et d'heures supplémentaires à deux collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur et d'heures supplémentaires à un collaborateur.	519.55	62	93.10	- 31.10	- 50%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de deux collaborateurs.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	1 762.75	0	126.50	- 126.50	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	309.40	0	243.75	- 243.75	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite, non budgétisé.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	3 436.15	444	440.05	3.95	1%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	125.00	- 125.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.1 ETP (0.1 ETP non utilisé), réparti sur plusieurs fonctions (co-responsables de services) voté en 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	2 079.60	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.800000 Parascolaire	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel Personnel du DSE affecté au restaurant scolaire et personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Effet Noria. Dispo au 31.12.2024 : 1 co-responsable de service (transformé en co-responsable de pôle en 2025), utilisé en partie sur le 02.201004 et pour couvrir un engagement anticipé (ETP 0.8).	Salaire du personnel Personnel du DSE affecté au restaurant scolaire et personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des postes GEB et DSE. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du SCOS affecté au restaurant scolaire et personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réaffectation d'une ressource à la gérance.	154 180.00	145 664	143 247.55	2 416.45	2%
			304 Allocations	Indemnités de logement Nouvelle indemnité non budgétisée (suite à la restitution de l'appartement de fonction).	Indemnités de logement	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	262.50	0	225.00	- 225.00	---%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	380.00	375	430.00	- 55.00	- 15%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	5 406.85	5 206	5 063.40	142.60	3%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	128.90	114	116.00	- 2.00	- 2%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	12 105.70	10 798	10 876.60	- 78.60	- 1%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	72.55	64	65.50	- 1.50	- 2%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 113.30	1 010	891.95	118.05	12%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	2 065.95	1 847	1 742.20	104.80	6%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	1 365.65	1 248	1 241.30	6.70	1%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	22 782.95	20 497	56 996.40	- 36 499.40	- 178%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	4 922.00	4 306	4 199.95	106.05	2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.800000 Parascolaire	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	4 195.55	3 693	3 724.35	- 31.35	- 1%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	25.25	23	22.80	0.20	1%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	224.50	0	159.20	- 159.20	---%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	1 765.00	0	0.00	0.00	---%
			361 Dédommagements à des collectivités publiques	Participation au GIAP Participation au fonctionnement du GIAP. Les cotisations communales se montent à CHF 73'921'300, la part de Meyrin CHF 4'162'425 soit 5.63089% du montant total.	Participation au GIAP Selon budget GIAP reçu le 12.07.2024. Hausse de 2% fréquentation. Réforme organisationnelle et une refonte tarifaire.	Participation au GIAP Participation au fonctionnement du GIAP. Les cotisations communales se montent à CHF 75'473'440, la part de Meyrin CHF 4'423'447 soit 5.86093% du montant total.	4 162 425.00	4 323 100	4 323 100.00	0.00	0%
		Total Charges					**4 395 286.47**	**4 530 848**	**4 564 613.04**	**- 33 765.04**	**- 1%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	1 043.41	1 043.41	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	1 976.40	1 976.40	---%
			462 Péréquation financière et compensation des charges	Compensation du canton - fonds de régulation Compte recettes fonds de régulation relatif à la répartition tâches Canton / communes - Charges GIAP deviennent exclusivement communales, CHF 211'866 = 10% reprises du canton.	Compensation du canton - fonds de régulation Selon décision du Conseil d'Etat et de l'Association des communes genevoises (ACG) communiquée le 30 septembre 2024, tous les montants concernant les fonds de régulation doivent etre retirés du budget.	Compensation du canton - fonds de régulation	211 866.00	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**211 866.00**	**0**	**3 019.81**	**3 019.81**	**---%**
	21.800001 Parascolaire des Boudines	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures, cartouches Tersano. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général	282.85	900	0.00	900.00	100%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage	1 820.17	1 571	1 676.86	- 105.86	- 7%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS. Selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	2 114.35	1 944	2 630.50	- 686.50	- 35%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.800001 Parascolaire des Boudines	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Pas de dépenses en 2024.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats divers selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat de vaisselle.	0.00	803	436.85	366.15	46%
				Acquisitions d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2024.	Acquisitions d'autres immobilisations Estimation selon réel 2023.	Acquisitions d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2025.	0.00	1 398	0.00	1 398.00	100%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - Autres (PAC ou bois) Sous estimation de la consommation	Chauffage - Autres (PAC ou bois) Estimation selon réel 2023.	Chauffage - Autres (PAC ou bois) En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	6 144.90	5 538	2 584.40	2 953.60	53%
				Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	1 341.16	0	- 1 194.25	1 194.25	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	6 085.27	5 297	3 094.12	2 202.88	42%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réel CHF 1'181 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	23 456.95	11 791	10 889.56	901.44	8%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	5 687.50	5 342	5 797.30	- 455.30	- 9%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 876, optimisation énergétique CHF 1'326 et extincteurs 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 876, optimisation énergétique CHF 1'324. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 876, optimisation énergétique CHF 1'326, extincteurs CHF 0 et façades CHF 1'837.	2 201.72	2 047	4 039.42	- 1 992.42	- 97%
				Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien des bâtiments Travaux de chauffage CHF 3'687 et CHF 4'515.	5 138.68	5 711	8 202.17	- 2 491.17	- 44%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Prix adapté en 2024 en lien avec nettoyage des vitres à l'école. Budget 2025 n'as pas été adapté.	1 200.00	700	1 200.00	- 500.00	- 71%
				Sinistres PA 2 sinistres inférieurs à la franchise CHF 600 et CHF 710.	Sinistres PA	Sinistres PA	1 310.00	0	0.00	0.00	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Entretien autolaveuse et four.	Entretien de machines, appareils et outils Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Pas de dépenses en 2025.	695.75	665	0.00	665.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.800001 Parascolaire des Boudines	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 723 (+467), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'053 (-66), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'609 + D-2012-07a Construction nouveau bâtiment activités parascolaires jouxtant EC des Boudines CHF 231'000 + D-2012-06a Complément étude pour rénovation EC des Boudines et la réalisation du nouveau bâtiment parascolaire - parascolaire CHF 5'500 + D-2010-22a Etude destiné à la rénovation EC des Boudines et création nouveau bâtiment destiné aux activités parascolaires - parascolaire CHF 17'180.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 150 (-150), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'190 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 987 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'609 + D-2012-07a Construction nouveau bâtiment activités parascolaires jouxtant EC des Boudines CHF 231'000 + D-2012-06a Complément étude pour rénovation EC des Boudines et la réalisation du nouveau bâtiment parascolaire - parascolaire CHF 5'500 + D-2010-22a Etude destiné à la rénovation EC des Boudines et création nouveau bâtiment destiné aux activités parascolaires - parascolaire CHF 17'180.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 - Divers travaux CHF 0 (+150), calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 723 (+467) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 3'453 (-3'453) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'052 (-65) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 1'609, D-2012-07a Construction nouveau bâtiment activités parascolaires jouxtant EC des Boudines CHF 231'000, D-2012-06a Complément étude pour rénovation EC des Boudines - parascolaire CHF 5'500, D-2010-22a Etude destiné à la rénovation EC des Boudines - parascolaire CHF 17'180.	257 065.00	257 616	260 517.48	- 2 901.48	- 1%
				Amortissements - Biens meubles D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 415.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'475 (-3'475), commence en 2025 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 415.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 3'422 (+53) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 415 .	415.00	3 890	3 837.31	52.69	1%
		Total Charges					**314 959.30**	**305 213**	**303 711.72**	**1 501.28**	**0%**
	21.800004 Parascolaire de la Golette	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures (yc matériel de gymnastique CHF 200), cartouches Tersano. Selon moyenne réel 2022+2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général	1 454.46	584	412.04	171.96	29%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de nettoyage	592.46	347	350.66	- 3.66	- 1%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	665.73	773	1 031.41	- 258.41	- 33%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	988.73	1 052	1 100.88	- 48.88	- 5%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	590.00	561	598.20	- 37.20	- 7%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 290, toiture CHF 400 et extincteurs CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'optimisation énergétique et entretien des installations techniques CHF 290, toiture CHF 400, extincteurs CHF 0 (tous les 2 ans). Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 290, toiture CHF 400 et extincteurs CHF 0.	689.92	690	689.92	0.08	0%
				Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Entretien courant.	2 048.65	2 200	3 304.59	- 1 104.59	- 50%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.800004 Parascolaire de la Golette	Charges	314 Travaux d'entretien	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Pas de dépenses en 2025.	962.10	323	0.00	323.00	100%
				Sinistres PA	Sinistres PA	Sinistres PA 2 sinistres couverts CHF 3'994, 1 franchise CHF 1'000.	0.00	0	4 994.25	- 4 994.25	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2009-24a Reconstruction et agrandissement de l'annexe de la ferme de la Golette et du couvert CHF 22'101.	Amortissements - Bâtiment D-2009-24a Reconstruction et agrandissement annexe de la ferme de la Golette et du couvert CHF 22'101.	Amortissements - Bâtiment D-2009-24a Reconstruction et agrandissement annexe de la ferme de la Golette et du couvert CHF 22'103.	22 101.00	22 101	22 102.76	- 1.76	- 0%
		Total Charges					**30 093.05**	**28 631**	**34 584.71**	**- 5 953.71**	**- 21%**
		Recettes	426 Remboursements	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 2 sinistres.	0.00	0	3 994.25	3 994.25	---%
		Total Recettes					**0.00**	**0**	**3 994.25**	**3 994.25**	**---%**
	21.800006 Parascolaire des Champs-Fréchets	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Nouveau local à Champs-Fréchets pour le parascolaire, selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général	102.20	1 000	44.32	955.68	96%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Nouveau local à Champs-Fréchets pour le parascolaire, selon budget 2024.	Matériel et fourniture de nettoyage	365.14	500	379.00	121.00	24%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisitions d'autres immobilisations Achat de distributeurs à réservoir savon.	Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations Achat chariot.	238.90	0	1 363.20	- 1 363.20	---%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage PA	Chauffage PA Estimation pour le nouveau local à Champs-Fréchets pour le parascolaire.	Chauffage PA	10 740.00	10 740	10 740.00	0.00	0%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Estimation pour nouveau local à Champs-Fréchets pour le parascolaire, selon budget 2024.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	874.75	6 430	1 490.65	4 939.35	77%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments	Entretien des bâtiments Nouveau local à Champs-Fréchets pour le parascolaire, selon budget 2024.	Entretien des bâtiments	6 246.17	8 000	7 863.37	136.63	2%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds Location d'une arcade située à la Promenade des Champs-Fréchets 13-15-17 d'une surface d'environ 400m2 destinée aux activités parascolaires.	Loyers de biens fonds Location d'une arcade située à la Promenade des Champs-Fréchets 13-15-17 d'une surface d'environ 400m2 destinée aux activités parascolaires. Selon réel 2024.	Loyers de biens fonds Location d'une arcade située à la Promenade des Champs-Fréchets 13-15-17 d'une surface d'environ 400m2 destinée aux activités parascolaires.	71 340.00	71 340	71 340.00	0.00	0%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - bâtiment CHF 365 (-365), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - bâtiment D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier, machine et matériel CHF 1'183 (-1'183), commence en 2023, non budgétisé.	Amortissements - bâtiment D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 499 (-499) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 365 (+818) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	365.00	1 183	864.19	318.81	27%
				Amortissements - Biens meubles D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier, machine et matériel CHF 115 (-115), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - Biens meubles D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier, machine et matériel CHF 160 (-160), commence en 2023, non budgétisé.	Amortissements - Biens meubles D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 115 (+45) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	115.00	160	114.55	45.45	28%
		Total Charges					**90 387.16**	**99 353**	**94 199.28**	**5 153.72**	**5%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.800009 Parascolaire des Vergers	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers - PARASCOLAIRE CHF 219'899 (+3'846), depuis 2020 l'amort. est calculé en tenant compte du FIDU + du montant actualisé du PI + D-2013-36a Etude équipement public des Vergers - PARASCOLAIRE CHF 14'354.	Amortissements - Bâtiment D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers - PARASCOLAIRE CHF 223'745 + D-2013-36a Etude équipement public des Vergers - PARASCOLAIRE CHF 14'354.	Amortissements - Bâtiment D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers CHF 219'899 (+3'846) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2013-36a Etude équipement public des Vergers - Parascolaire CHF 14'354.	234 253.00	238 099	234 253.00	3 846.00	2%
				Amortissements - Biens meubles D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers - MOBILIER PARASCOLAIRE CHF 32'305.	Amortissements - Biens meubles D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers - MOBILIER PARASCOLAIRE CHF 32'305.	Amortissements - Biens meubles D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers CHF 32'305.	32 305.00	32 305	32 305.00	0.00	0%
		Total Charges					**266 558.00**	**270 404**	**266 558.00**	**3 846.00**	**1%**
	21.800010 Parascolaire de Bellavista 1	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépenses en 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures, cartouches Tersano. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépenses en 2025.	0.00	400	0.00	400.00	100%
				Matériel et fourniture de nettoyage Produits vaisselle CHF 293 et sacs poubelles CHF 342.	Matériel et fourniture de nettoyage Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage Pas de dépenses en 2025.	634.86	593	0.00	593.00	100%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS. Selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	430.50	362	288.40	73.60	20%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat aspirateur.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	518.95	0	0.00	0.00	---%
				Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations	0.00	0	1 500.95	- 1 500.95	---%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	- 179.70	0	317.23	- 317.23	---%
				Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	7 110.15	7 200	7 358.62	- 158.62	- 2%
				Electricité PA - années précédentes En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	536.45	0	437.77	- 437.77	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.800010 Parascolaire de Bellavista 1	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	5 602.80	5 787	5 243.29	543.71	9%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	615.85	715	506.93	208.07	29%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien extincteurs CHF 601 (tous les 2 ans). Selon réel 2023.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat extincteurs CHF 0.	0.00	601	0.00	601.00	100%
				Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien des bâtiments Entretien courant.	960.91	7 545	2 332.50	5 212.50	69%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Entretien lave-vaisselle.	Entretien de machines, appareils et outils	Entretien de machines, appareils et outils Entretien lave-vaisselle.	705.90	0	914.95	- 914.95	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds De janvier à mai 2024 CHF 4'992.50/mois, dès juin CHF 5'019.50/mois.	Loyers de biens fonds Selon avis de majoration de loyer reçu en 2024, CHF 5'019.50/mois.	Loyers de biens fonds De janvier à mai CHF 5'019.50/mois, dès juin CHF 5'029/mois.	60 099.00	60 234	60 300.50	- 66.50	- 0%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 463 (-123), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'104 (-144) amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'519 (+306), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'941.	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 340 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'960 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'825 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'941.	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 463 (-123) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 3'104 (-144) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 2'519 (+306) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 2'941 .	9 027.00	9 066	9 026.61	39.39	0%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 1'961 (+139) amort. évolue eu fur et à mesure des trvx/achats + D-2019-22a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF CHF 2'179 (-2'179), délibération clôturée aux comptes 2024, calculé sur le dépensé net .	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'100 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier, machine et matériel CHF 3'050 (-3'050), commence en 2023, non budgétisé.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'961 (+139) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 2'179 (+871) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	4 140.00	5 150	4 139.50	1 010.50	20%
		Total Charges					**90 202.67**	**97 653**	**92 367.25**	**5 285.75**	**5%**
	21.800100 Restaurant scolaire	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Réalisation d'un sondage en ligne sur les restaurants scolaires.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation selon réel.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions permanence Resto scolaire.	633.45	500	345.90	154.10	31%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.800100 Restaurant scolaire	Charges	313 Prestations de services et honoraires	ACG 1'017 relevés de comptes Restoscolaire facturés par l'ACG.	ACG Relevés de comptes Restoscolaire facturés par l'ACG. Selon réel 2023.	ACG 1'068 relevés de comptes Restoscolaire facturés par l'ACG.	5 085.00	8 900	5 340.00	3 560.00	40%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration 214'953 repas confectionnés et livrés à Meyrin-Village et Cointrin (2ème semestre) - 198'545 pour les enfants et 16'408 pour les repas du personnel du GIAP.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Selon budget Eldora : 186'843 repas confectionnés à Livron CHF 2'083'196 (TTC), 34'211 repas livrés à Meyrin-Village pour CHF 322'165 (TTC) et 17'222 repas livrés à Cointrin pour CHF 161'842 (TTC). Hausse estimée du nombre de repas en lien avec la hausse de nombre d'élèves et d'inscrits, hausse des prix lié au BIO et à l'approvisionnement via la Fève. Externalisation des repas pour Cointrin.	Prestations de services des tiers - domaine restauration 178'134 repas confectionnés à Livron CHF 1'973'899 (TTC), 34'962 repas livrés à Meyrin-Village et Cointrin pour CHF 419'460 (TTC). Il existe un écart favorable de 21'683 repas pour les repas confectionnés à Livron (hors repas Cointrin et Meyrin-Village) soit près de CHF 169'586 d'économie.	2 251 534.16	2 567 199	2 403 001.05	164 197.95	6%
				TVA part non récupérable TVA principalement recettes restaurants scolaires et vente énergie.	TVA part non récupérable TVA recalculée en fonction des recettes de la fonction 21.	TVA part non récupérable	73 833.74	87 686	68 193.30	19 492.70	22%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention annuelle à Fourchette verte.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention à Fourchette verte. Selon réel 2023.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention annuelle à Fourchette verte.	2 000.00	2 000	2 000.00	0.00	0%
				Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	0.00	0	14 475.84	- 14 475.84	---%
		Total Charges					**2 333 086.35**	**2 666 285**	**2 493 356.09**	**172 928.91**	**6%**
		Recettes	426 Remboursements	Remboursement rappel 1'017 relevés de comptes Restoscolaire facturés par l'ACG.	Remboursement rappel Relevés de comptes Restoscolaire facturés par l'ACG. Selon réel 2023.	Remboursement rappel 1'068 relevés de comptes Restoscolaire facturés par l'ACG.	5 085.00	8 900	5 340.00	- 3 560.00	- 40%
				Vente de repas - gratuités 41'270 repas en gratuité selon Restoscolaire. Budget sous 426.00540.	Vente de repas - gratuités	Vente de repas - gratuités	125 982.50	0	0.00	0.00	---%
				Vente de repas 167'763 repas total selon Restoscolaire (repas à CHF 5.50, repas à CHF 7).	Vente de repas Nbre repas total 226'904 (estim. Eldora 236'358*96%): répart. en % des ventes 2023.	Vente de repas 180'854 repas total selon Restoscolaire (repas à CHF 5.50, repas à CHF 7).	1 223 620.20	1 595 513	1 233 160.60	- 362 352.40	- 23%
			463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions des cantons et des concordats Participation GIAP uniquement pour les repas adultes depuis le 1er Janvier 2022. 16'417 repas adultes CHF 9.	Subventions des cantons et des concordats Participation GIAP. Selon réel 2023 -14'901 repas adultes CHF 9.	Subventions des cantons et des concordats Participation GIAP uniquement pour les repas adultes depuis le 1er Janvier 2022. 18'973 repas adultes CHF 9.	147 753.00	134 109	175 131.00	41 022.00	31%
		Total Recettes					**1 502 440.70**	**1 738 522**	**1 413 631.60**	**- 324 890.40**	**- 19%**
	21.800101 Restaurant scolaire - Livron	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Carburant Dépenses carburant CHF 3'185.	Carburant Selon réel 2023.	Carburant Carburant CHF 2'939.	3 185.40	3 183	2 938.75	244.25	8%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Glace rétroviseur CHF 42. Le non dépensé s'explique car les réparations ont été faites par des tiers, nature 315.10100.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Entretien courant CHF 600, changement pneus CHF 600.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Essuie-glaces CHF 36 et contrôle moteur CHF 1'831. Le dépassement est lié aux réparations diverses sur le véhicule GE 822850 pour un montant de CHF 1'831.	42.16	1 200	1 866.65	- 666.65	- 56%
				Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général	1 782.98	0	736.05	- 736.05	---%
				Matériel et fourniture de nettoyage Produits et fourniture de nettoyage.	Matériel et fourniture de nettoyage Produits et fourniture de nettoyage, selon réel 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage Produits et fourniture de nettoyage.	9 451.13	7 372	5 089.75	2 282.25	31%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.800101 Restaurant scolaire - Livron	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Pas de dépenses en 2024.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats divers selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Pas de dépenses en 2025.	0.00	7 610	0.00	7 610.00	100%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	2 396.40	2 233	2 306.23	- 73.23	- 3%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réel CHF 767 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	45 928.50	19 498	12 236.00	7 262.00	37%
			313 Prestations de services et honoraires	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 661. Pas de contrôle périodique en 2024	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2024.	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 1'128, pas de contrôle périodique en 2025.	661.00	661	1 128.00	- 467.00	- 71%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 950, casco CHF 438.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 950, casco CHF 438.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 950, casco CHF 438.	1 387.95	1 388	1 388.10	- 0.10	- 0%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien lave-vaisselle CHF 1'360.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien lave-vaisselle. Selon réel 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien lave-vaisselle CHF 1'360.	1 359.90	1 360	1 359.90	0.10	0%
				Entretien des bâtiments Entretien gaines de ventilation CHF 5'016, remplacement lave-main CHF 3'011 et entretien courant CHF 7'389.	Entretien des bâtiments Entretien courant, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien des bâtiments Pas de dépenses en 2025.	15 415.97	2 055	0.00	2 055.00	100%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Entretien cellule de refroidissement et trancheuse.	Entretien de machines, appareils et outils Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien machine à mettre sous-vide.	1 884.30	2 293	2 583.60	- 290.60	- 13%
				Entretien par des tiers des véhicules Remplacement pneus CHF 374, diverses réparations CHF 4'827. Le dépassement est lié dû aux travaux importants non prévus sur un véhicule des cuisines scolaires.	Entretien par des tiers des véhicules Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien par des tiers des véhicules Remplacement pneus CHF 0, diverses réparations CHF 838.	5 201.05	870	838.25	31.75	4%
				Sinistres véhicules 1 sinistre non-couvert CHF 7'810.	Sinistres véhicules	Sinistres véhicules	7 810.15	0	0.00	0.00	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Location des places de parking pour les véhicules de l'administration. Budget sous le 61.501000.316.00000.	0.00	0	1 643.51	- 1 643.51	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2016-30a Transformation de la cuisine de production des repas parascolaires de l'école de Livron CHF 38'646.	Amortissements - Bâtiment D-2016-30a Transformation de la cuisine de production des repas parascolaires de l?école de Livron CHF 38'646.	Amortissements - Bâtiment D-2016-30a Transformation de la cuisine de production des repas parascolaires de l'école de Livron CHF 38'646.	38 646.00	38 646	38 645.72	0.28	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.800101 Restaurant scolaire - Livron	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Matériel CHF 594 (-32), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2015-40b Acquisition d'un véhicule de livraison des repas des restaurants scolaires CHF 4'827.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'250 (-2'250), commence en 2025 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Matériel CHF 562 + D-2015-40b Acquisition d'un véhicule de livraison des repas des restaurants scolaires CHF 4'827.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 2'124 (+126) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 594 (-32) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2015-40b Acquisition d'un véhicule de livraison des repas des restaurants scolaires CHF 4'827 .	5 421.00	7 639	7 544.73	94.27	1%
		Total Charges					**140 573.89**	**96 008**	**80 305.24**	**15 702.76**	**16%**
	21.701002 Ecole de Meyrin-Village (Vaudagne)	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	16 822.05	17 782	16 239.30	1 542.70	9%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	6 779.76	0	- 2 447.25	2 447.25	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur, compensé par le non dépensé en 301.000000.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	143.80	0	2 897.75	- 2 897.75	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 0.095 ETP (nettoyeur-euse) - Utilisé au réel sur le 21.701006.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 0.25 ETP nouveau (nettoyeur-euse) - voir tableau des nouveaux postes. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 0.25 ETP nouveau (nettoyeur-euse). Dispo au 31.12.2025.	0.00	16 583	0.00	16 583.00	100%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des postes GEB. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	201 864.00	196 795	194 871.60	1 923.40	1%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	1 045.00	850	956.25	- 106.25	- 13%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	7 965.00	8 105	8 105.40	- 0.40	- 0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	159.40	169	138.60	30.40	18%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	15 030.60	15 873	13 108.25	2 764.75	17%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	89.80	95	78.40	16.60	17%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 946.35	2 057	1 518.80	538.20	26%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701002 Ecole de Meyrin-Village (Vaudagne)	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	6 015.90	6 247	5 033.60	1 213.40	19%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	26 173.20	27 581	62 522.90	- 34 941.90	- 127%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	5 915.60	6 379	4 990.95	1 388.05	22%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	5 179.10	5 402	4 461.05	940.95	17%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	35.40	46	34.20	11.80	26%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	456.00	0	255.00	- 255.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouches Tersano, petites fournitures.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, petites fournitures (yc matériel de gymnastique CHF 200), cartouches Tersano, selon réel. Estimation revue pour prendre en compte les 4 nouvelles classes (nouveau depuis la rentrée 2024).	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, batteries autolaveuse et petites fournitures.	3 760.50	7 700	3 278.20	4 421.80	57%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon réel 2023 et augmentation de CHF 1'624 pour prendre en compte les 4 nouvelles classes (nouveau depuis la rentrée 2024).	Matériel et fourniture de nettoyage	9 147.83	8 934	9 151.17	- 217.17	- 2%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS, selon réel 2023 et augmentation de CHF 596 pour prendre en compte les 4 nouvelles classes (nouveau depuis la rentrée 2024).	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	2 658.15	3 277	2 777.45	499.55	15%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Aspirateur CHF 447 et batterie pour outils CHF 284.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat divers estimation au vu des réels et ajustement pour prendre en compte les 4 nouvelles classes (nouveau depuis la rentrée 2024).	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Appareil pour le nettoyage CHF 271.	731.50	1 833	270.57	1 562.43	85%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD Tarif du CAD +14 % par rapport au budget 2024. Consommation de -4% par rapport au budget 2024	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023 et augmentation de CHF 16'275 pour prendre en compte les 4 nouvelles classes (nouveau depuis la rentrée 2024)	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	66 618.05	89 513	58 703.85	30 809.15	34%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701002 Ecole de Meyrin-Village (Vaudagne)	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA	Eau PA Selon réel 2023 et augmentation de CHF 1'866 pour prendre en compte les 4 nouvelles classes (nouveau depuis la rentrée 2024).	Eau PA	8 374.25	10 265	11 581.13	- 1 316.13	- 13%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	20.04	0	43.55	- 43.55	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation selon budget 2024, prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025. Et augmentation de CHF 9'674 pour prendre en compte les 4 nouvelles classes (nouveau depuis la rentrée 2024).	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	96 595.35	57 732	55 024.40	2 707.60	5%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	1 858.80	1 893	1 859.40	33.60	2%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à l'installation de container pour les classes provisoires.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle et à l'assurance des conteneurs.	21 761.80	18 824	23 166.80	- 4 342.80	- 23%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics	Sécurisation bâtiments et lieux publics	Sécurisation bâtiments et lieux publics Intervention sur alarme.	107.02	0	107.04	- 107.04	---%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 1'492, optimisation énergétique CHF 11'607, engins salles de gym CHF 0, horloge CHF 292, extincteurs CHF 0, canalisations CHF 7'374, défibrillateurs CHF 0 et toiture CHF 3'772.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'éclairage secours CHF 1'491, optimisation énergétique et entretien des installations techniques CHF 11'607, engins salles de gym CHF 926, canalisations CHF 3'687, défibrillateurs CHF 377, toiture CHF 4'200 et horloge CHF 291, extincteurs CHF 1'065. Estimations selon réels et augmentation de CHF 4'970 pour prendre en compte les 4 nouvelles classes (nouveau depuis la rentrée 2024).	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 1'492, optimisation énergétique CHF 11'607, engins salles de gym CHF 957, horloge CHF 292, extincteurs CHF 0, canalisations CHF 0, défibrillateurs CHF 0 et toiture CHF 2'150.	24 535.64	28 614	16 497.34	12 116.66	42%
				Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant CHF 27'600. Selon budget 2024 et augmentation de CHF 6'133 pour prendre en compte les 4 nouvelles classes (nouveau depuis la rentrée 2024).	Entretien des bâtiments Entretien courant.	24 048.89	33 733	34 367.33	- 634.33	- 2%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres. Selon réel 2023 et augmentation de CHF 1'429 pour prendre en compte les 4 nouvelles classes (nouveau depuis la rentrée 2024).	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	5 837.40	7 859	5 837.40	2 021.60	26%
				Sinistres PA 1 sinistre inférieur à la franchise CHF 489, 3 franchises 3 x CHF 1'000, 1 sinistre 2023 couvert CHF 538 (rbt. sur 426.00120), 2 sinistres couverts CHF 717, CHF 554 (rbt. sur 426.00120).	Sinistres PA	Sinistres PA 7 sinistres couverts CHF 10'847, 7 franchises CHF 7'000, 3 sinistres inférieurs à la franchise CHF 3'204.	5 298.22	0	21 051.01	- 21 051.01	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Entretiens piano.	Entretien d'autres immobilisations Estimation selon moyenne réel 2021 à 2023 et estimation pour prendre en compte les 4 nouvelles classes (nouveau depuis la rentrée 2024).	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2025.	737.00	176	0.00	176.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701002 Ecole de Meyrin-Village (Vaudagne)	Charges	315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Entretien aspirateur CHF 146.	Entretien de machines, appareils et outils Estimation selon moyenne réel 2021 à 2023 et estimation pour prendre en compte les 4 nouvelles classes (nouveau depuis la rentrée 2024).	Entretien de machines, appareils et outils Entretien autolaveuse.	145.95	2 374	1 017.15	1 356.85	57%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	660.90	661	660.90	0.10	0%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 0 (+600), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2021-33a Travaux entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 274 (+226) amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2020-20a Travaux entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'670 (-630), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le net dépensé + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'428 (+215), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le net dépensé + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 11'542 + D-2009-08a Transformation partielle de EC de Meyrin-Village CHF 54'926 + D-2008-52 Etude destiné à la transformation partielle EC de Meyrin-Village CHF 4'950 + old P.13017 Ec. Meyrin-Village CHF 5'667.	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 600 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 500 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'040 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'643 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 11'542 + D-2009-08a Transformation partielle de EC de Meyrin-Village CHF 54'926 + D-2008-52 Etude destiné à la transformation partielle EC de Meyrin-Village CHF 4'950 + old P.13017 Ec. Meyrin-Village CHF 5'667.	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a PA/PF 2023 - Divers travaux CHF 0 (+600). calcué sur le dépensé net, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 274 (+226) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 3'670 (-630) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 4'428 (+215) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 11'542, D-2009-08a Transformation partielle de EC de Meyrin-Village CHF 54'926, D-2008-52 Etude destiné à la transformation partielle EC de Meyrin-Village CHF 4'950, old P.13017 Ec. Meyrin-Village CHF 5'667.	85 457.00	85 868	85 455.98	412.02	0%
				Amortissements - Biens meubles D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Mobilier CHF 2'907 (+431), délibération clôturée aux comptes 2024, calculé sur le dépensé net + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier CHF 2'113 (+16), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 415 (-57), délibération clôturée aux comptes 2024, calculé sur le dépensé net + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 878.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 338 (-338), commence en 2025 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Mobilier CHF 3'338 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier CHF 2'129 + D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 358 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Machine CHF 878.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 355 (-17) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 388 (-388) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 2'907 (+431) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 2'114 (+15) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 415 (-57), D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 878.	6 313.00	7 041	7 056.98	- 15.98	- 0%
	Total Charges						**660 288.25**	**670 261**	**650 672.45**	**19 588.55**	**3%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	698.00	0	33 367.00	33 367.00	---%
				Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre 2023 CHF 538, 2 sinistres 2024 CHF 717 et CHF 554 (charges s/314.40009).	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 7 sinistres.	1 809.60	0	10 846.61	10 846.61	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
21 Scolarité obligatoire	21.701002 Ecole de Meyrin-Village (Vaudagne)	Recettes	426 Remboursements	Remboursements de tiers - général Perte de clé.	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général Facturation perte de clés.	200.00	0	120.00	120.00	---%
		Total Recettes					**2 707.60**	**0**	**44 333.61**	**44 333.61**	**---%**
22 Ecoles spéciales	22.000000 Ecoles spéciales	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Prestations de services des tiers - domaine restauration 7'274 repas confectionnés.	Prestations de services des tiers - domaine restauration 8'122 repas. Montant TTC. Hausse estimée du nombre de repas en lien avec la hausse de nombre d'élèves et d'inscrits, hausse des prix lié au BIO et à l'approvisionnement via la Fève.	Prestations de services des tiers - domaine restauration 7'527 repas confectionnés.	74 098.13	102 193	83 508.44	18 684.56	18%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	0.00	0	476.40	- 476.40	---%
		Total Charges					**74 098.13**	**102 193**	**83 984.84**	**18 208.16**	**18%**
		Recettes	426 Remboursements	Vente de repas Voie Lactée : 4'677 repas vendus à CHF 7 (enfants) + 2'597 repas vendus à CHF 12 (adultes).	Vente de repas Voie Lactée - nbre repas total 8'122: répart. en % des ventes 2023 - 4'981 repas à CHF 7.- = CHF 34'865 TTC, 3'141 repas à CHF 12.- = CHF 37'695.	Vente de repas Voie Lactée : 5'077 repas vendus à CHF 7 (enfants) + 2'450 repas vendus à CHF 12 (adultes).	66 599.00	72 560	73 557.00	997.00	1%
		Total Recettes					**66 599.00**	**72 560**	**73 557.00**	**997.00**	**1%**
23 Formation professionnelle initiale	23.000000 Formation professionnelle initiale	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subventions aux personnes physiques Prix de fin de scolarité, 3 élèves concernés en 2024.	Subventions aux personnes physiques Prix de fin de scolarité aux élèves particulièrement méritants (CHF 250 par élève). Estimation pour 3 élèves. Selon budget 2024.	Subventions aux personnes physiques Prix de fin de scolarité, 3 élèves concernés en 2025.	750.00	750	1 000.00	- 250.00	- 33%
		Total Charges					**750.00**	**750**	**1 000.00**	**- 250.00**	**- 33%**
25 Ecoles de formation générale	25.100000 Ecoles de maturité gymnasiale	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subventions aux personnes physiques Prix de fin de scolarité, 4 élèves concernés en 2024.	Subventions aux personnes physiques Prix de fin de scolarité aux élèves particulièrement méritants (CHF 250 par élève). Estimation pour 3 élèves. Selon budget 2024.	Subventions aux personnes physiques Prix de fin de scolarité, 4 élèves concernés en 2025.	1 000.00	750	1 250.00	- 500.00	- 67%
		Total Charges					**1 000.00**	**750**	**1 250.00**	**- 500.00**	**- 67%**
	25.200000 Ecoles de culture générale et autres écoles de formation	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subventions aux personnes physiques Prix de fin de scolarité, 5 élèves concernés en 2024.	Subventions aux personnes physiques Prix de fin de scolarité aux élèves particulièrement méritants (CHF 250 par élève). Estimation pour 6 élèves. Selon budget 2024.	Subventions aux personnes physiques Prix de fin de scolarité, 4 élèves concernés en 2025.	1 250.00	1 500	500.00	1 000.00	67%
		Total Charges					**1 250.00**	**1 500**	**500.00**	**1 000.00**	**67%**
29 Autres systèmes éducatifs	29.900001 Office d'orientation professionnelle - OFPC	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier essuie-mains et papier toilette.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier essuie-mains et papier toilette, selon réel 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier essuie-mains et papier toilette.	1 564.75	711	2 538.83	- 1 827.83	- 257%
				Matériel et fourniture de nettoyage Sacs à ordure.	Matériel et fourniture de nettoyage Sacs à ordure, selon réel 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage Sacs à ordure.	2 494.85	1 053	3 867.17	- 2 814.17	- 267%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	- 5 795.87	0	- 5 529.07	5 529.07	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
29 Autres systèmes éducatifs	29.900001 Office d'orientation professionnelle - OFPC	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023, forte augmentation des prix.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	9 102.07	12 000	9 235.47	2 764.53	23%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	32.40	0	157.55	- 157.55	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	960.79	801	1 064.69	- 263.69	- 33%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien extincteurs CHF 148.	Contrats d'entretien des bâtiments Selon réel 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien extincteurs CHF 149.	148.10	148	149.20	- 1.20	- 1%
				Entretien des bâtiments Remplacement ampoules CHF 243 et réparation système luminaire CHF 535.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Pas de dépenses en 2025.	778.30	500	0.00	500.00	100%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage bâtiment mensuels CHF 20'341 et rideaux CHF 764.	Nettoyage des bâtiments Contrat nettoyage selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage bâtiment mensuels CHF 20'244 et rideaux CHF 892.	21 104.80	21 657	21 135.40	521.60	2%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Selon réel 2023.	Loyers de biens fonds Loyer à CHF 6'236/mois.	74 832.00	74 832	74 832.00	0.00	0%
		Total Charges					**105 222.19**	**111 702**	**107 451.24**	**4 250.76**	**4%**
	29.901000 Formation des adultes	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires (dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons les cours de français UOG CHF 14'850, VOIE F : aide aux femmes en situation de précarité CHF 3'000, LIRE ET ÉCRIRE : réduire l'impact de l'illettrisme à Genève CHF 1'500, AUTONOMIA : promouvoir l'autonomie administrative CHF 2'500.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Participation meyrinoise pour 4 cours de français niveaux différents (solde ODM : office fédéral des migrants et BIC : bureau de l'intégration et de la citoyenneté) CHF 16'000, autres subv. formation d'adultes CHF 5'000 (subv. sociosanitaire), subvention pour divers projets d'apprentissage du français CHF 10'000. Selon budget 2024. Et CHF 4'000 pour projet de cours de français axés employabilité.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires (dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750 (budget CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons CHF 2'000 Autonomia, CHF 1'000 Lire et écrire, CHF 3'000 Voie F, CHF 1'000 UPCGE, CHF 500 Lucarne grenat.	21 850.40	35 000	26 964.10	8 035.90	23%
				Subventions aux personnes physiques - Satigny Formations pour des Satignotes en 2024, Ecole Genevoise de la Propreté CHF 250, Croix-Rouge Genevoise CHF 1'125. Remboursé sur 29.901000.463.20000.	Subventions aux personnes physiques -Satigny Fonds d'amélioration des aptitudes au placement (FAAP): participation au financement de formations - part dédiée aux Satignotes. Selon budget 2024.	Subventions aux personnes physiques - Satigny Formations pour des Satignotes en 2025,IMACOM CHF 1'180, cours de français CHF 900, divers CHF 247. Remboursé sur 29.901000.463.20000.	1 375.00	5 000	2 327.30	2 672.70	53%
				Subventions aux personnes physiques Participation au financement de formations et à des reconnaissances de diplômes.	Subventions aux personnes physiques Fonds d'amélioration des aptitudes au placement (FAAP): participation au financement de formations. Selon budget 2024.	Subventions aux personnes physiques Participation au financement de formations et à des reconnaissances de diplômes.	27 664.50	30 000	29 430.75	569.25	2%
		Total Charges					**50 889.90**	**70 000**	**58 722.15**	**11 277.85**	**16%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
29 Autres systèmes éducatifs	29.901000 Formation des adultes	Recettes	463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions cantonales BIC Participation du BIC à hauteur de CHF 250 sur chaque bon de formation utilisé dans le cadre du projet de cours de français.	Subventions cantonales BIC	Subventions cantonales BIC Participation du BIC à hauteur de CHF 250 sur chaque bon de formation utilisé dans le cadre du projet de cours de français.	1 475.00	0	2 500.00	2 500.00	---%
				Subventions des cantons et des concordats Participation de l'OFPC à hauteur de CHF 250 sur chaque bon de formation utilisé dans le cadre du projet de cours de français.	Subventions des cantons et des concordats	Subventions des cantons et des concordats	1 475.00	0	0.00	0.00	---%
				Subventions des communes Remboursement de Satigny pour les frais de formation.	Subventions des communes Remboursement de Satigny pour frais FAAP-formations engagées pour des Satignotes. Selon budget 2024.	Subventions des communes Remboursement de Satigny pour les frais de formation.	1 375.00	5 000	3 452.30	- 1 547.70	- 31%
		Total Recettes					**4 325.00**	**5 000**	**5 952.30**	**952.30**	**19%**
31 Héritage culturel	31.102000 Arts visuels	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	65 708.80	74 649	59 631.00	15 018.00	20%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises. Réaffectation des salaires de la Culture en 2024.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	26 199.23	0	657.26	- 657.26	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires et régularisation d'un tarif horaire de janvier 2018 à mai 2023.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de trois collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	13 112.60	5 125	2 323.30	2 801.70	55%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	1 365.85	0	2 262.60	- 2 262.60	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de deux collaborateurs.	29 029.95	21 642	27 347.90	- 5 705.90	- 26%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	142.50	0	97.50	- 97.50	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	1 667.45	2 119	2 102.70	16.30	1%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour cinq collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	168.75	0	1 890.00	- 1 890.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
31 Héritage culturel	31.102000 Arts visuels	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 2.2 ETP (adjoint-e responsable de logistique et infrastructure évènementielle, médiateur-trice culturelle, et chargé-e de communication) et prorata 2 CDM (responsable accueil public, assistant-e de production) - votés en 2024. Engagements faits plus tard que prévu et effet Noria. Prorata 2 CDM (technicien-ne infrastructure et assistant technique planificateur) non utilisés.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (coordinateur-trice technique polyvalent) - voir tableau des nouveaux postes en annexe. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (coordinateur-trice technique polyvalent). 0.2 ETP dispo au 31.12.2025, engagement fait plus tard.	54 087.65	15 459	1 199.10	14 259.90	92%
				Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Augmentation du taux d'activité d'une ressource pour pallier à absence longue durée. Plus d'heures auxiliaires, compensées par du disponible sur les autres comptes de la culture. Dispo au 31.12.2024 : 0.15 assistant-e de gestion, 0.1 régisseur spectacle, 0.8 chargé-e culturel (utilisé en CDD), 0.2 assistant-e de direction, 0.2 assistant-e administratif-ve.	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Plus d'heures auxiliaires, compensées par du disponible sur les autres comptes de la culture. Dispo au 31.12.2025 : 0.2 coordinateur-trice, 0.8 chargé-e de communication, 0.7 responsable-technique et bâtiment.	894 706.44	956 169	997 766.13	- 41 597.13	- 4%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	10 768.00	14 557	9 957.20	4 599.80	32%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	1 470.00	1 260	1 260.00	0.00	0%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	21 431.55	24 322	23 259.60	1 062.40	4%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	751.35	780	779.68	0.32	0%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	70 854.35	73 118	73 622.41	- 504.41	- 1%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	425.20	442	442.49	- 0.49	- 0%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	4 400.45	4 814	4 163.77	650.23	14%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	14 943.70	15 052	15 112.62	- 60.62	- 0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
31 Héritage culturel	31.102000 Arts visuels	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension - Artes Il s'agit de la LPP pour le personnel auxiliaire technique CLT. Taux de cotisation 8% à charge de l'employeur, 7% à charge de l'employé. Le budget se trouve sur le compte 32.900000.305.20101.	Cotisations patronales aux caisses de pension - Artes	Cotisations patronales aux caisses de pension - Artes Il s'agit de la LPP pour le personnel auxiliaire technique CLT. Taux de cotisation 8% à charge de l'employeur, 7% à charge de l'employé. Le budget se trouve sur le compte 32.900000.305.20101.	75.80	0	217.47	- 217.47	---%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	95 041.80	97 680	260 880.40	- 163 200.40	- 167%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	26 326.20	27 177	26 466.04	710.96	3%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	31 033.75	34 316	26 775.38	7 540.62	22%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	24 444.44	25 094	25 102.36	- 8.36	- 0%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	93.90	102	98.50	3.50	3%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	181.90	256	310.27	- 54.27	- 21%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	600.00	0	646.00	- 646.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation	Achat denrées alimentaires - consommation Selon budget 2024.	Achat denrées alimentaires - consommation Pas de dépense.	48.05	300	0.00	300.00	100%
				Achat journaux et magazine Abonnements Le Courrier et Le Temps durant l'été au JBAM, abonnement 2024 au Journal des arts. Nouvel abonnement The art newspaper explique le dépassement.	Achat journaux et magazine Abo quotidiens été au JBAM. Selon budget 2024.	Achat journaux et magazine Abonnement revue "Le Journal des arts".	911.30	800	138.81	661.19	83%
				Achat livres et littérature spécialisée	Achat livres et littérature spécialisée Selon budget 2024.	Achat livres et littérature spécialisée Pas de dépense.	512.05	989	0.00	989.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
31 Héritage culturel	31.102000 Arts visuels	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Annonces de presse Annonces pour les expositions.	Annonces de presse Selon budget 2024.	Annonces de presse Annonces pour les expositions. Dépassement couvert par le disponible du compte 31.102000.310.20010.	13 565.45	10 018	15 542.11	- 5 524.11	- 55%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions affiches, dépliants, bâches, signalétique pour les différentes expositions. Dépassement compensé par du non-dépensé sur le compte 32.204000.316.10300 "Arts vivants/Location de matériels et équipements".	Imprimés, publications général - Communication et R&P Selon budget 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions affiches, dépliants, signalétique pour les différentes expositions. Le non-dépensé compense le dépassement sur 31.102000.310.20100 Arts visuels/annonces de presse et 31.102000.313.20017 Arts vivants honoraires audio-visuels.	57 723.11	49 500	30 921.11	18 578.89	38%
				Imprimés, publications général Impressions signalétique, flyers, brochures, affiches, cartels, roll up, plans, panneaux, tirages. (Le dépassement est compensé par du non dépensé en arts vivants 32/31).	Imprimés, publications général Imprimés spécifiques liés aux expositions, selon budget 2024. Et CHF 38'000 pour la création de deux carnets d'exploration (exploration des nuages et 30 ans du Forum).	Imprimés, publications général Impression signalétique, textes sur vitres et portes d'entrée, cartels, divers expositions: CHF 13'693 Meyrin-1995, CHF 8'194 Code set, CHF 7'243 Jardin tissé, CHF 6'816 Herbier résistant, CHF 5'156 Planao germinatio, CHF 2'052 été au JBAM. Impression 2 carnets d'exploration: CHF 13'973 Journée des nuages, CHF 14'875 30 ans Forum. Dépassement CHF 17'801 couvert par du non-dépensé sur 310.20010 CHF 11'600 et CHF 6'201 par d'autres lignes du 31.102000.	27 380.93	54 200	72 001.44	- 17 801.44	- 33%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel pour expositions. (le dépassement est compensé par du non dépensé en arts vivants 32/31).	Matériel d'exploitation, fournitures général Fournitures et petit matériel pour la création d'expositions. La volonté est de créer plus d'expositions et d'en louer moins qu'auparavant. Estimation à la hausse. Tft de CHF 10'000 de 313.00500 et de CHF 700 de 32.204000.310.1000 - Arts vivants, tft vers 310.10004 de CHF 2'260 - réaffectation de certaines activités entre les arts vivants et les arts visuels).	Matériel d'exploitation, fournitures général Petits matériels et fournitures pour expositions: CHF 4'928 30 ans-Meyrin-1995, CHF 3'565 Planao germination, CHF 3'042 Herbier résistant, CHF 2'714 Jardin tissé, CHF 1'919 Journée des nuages, CHF 1'181 été au JBAM, CHF 1'048 Pyramide inversée, CHF 370 Code-set et secteur arts visuels CHF 1'946.	31 017.67	23 440	20 712.66	2 727.34	12%
				Matériel et fourniture de nettoyage Eponges et sacs poubelles.	Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Achat pour le CAIRN.	11.05	0	7.10	- 7.10	---%
				Matériel d'exploitation - médiation	Matériel d'exploitation - médiation Fournitures et petit matériel pour les médiations culturelles dans les arts vivants. (tft CHF 2'260 du 310.10000)	Matériel d'exploitation - médiation Pas de dépenses.	0.00	2 260	0.00	2 260.00	100%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat pistolets à colle, imprimante, plastifieuse, mesureur laser, tabouret mobile, tasses et verres. Le non-dépensé compense le dépassement de la ligne 311.90000.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Estimation.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat matériel, ustensiles, cadres, tapis pour expositions: CHF 10'197 Jardin tissé, CHF 295 été au JBAM, CHF 240 Code-set, CHF 138 Planao germinatio. Dépassement couvert par d'autres lignes 31.102000.	995.55	4 600	10 869.79	- 6 269.79	- 136%
				Acquisition de vêtements de travail	Acquisition de vêtements de travail	Acquisition de vêtements de travail	68.00	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
31 Héritage culturel	31.102000 Arts visuels	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisitions d'autres immobilisations Achat cadres miroirs expo "Showtime" CHF CHF 2'336, Bacs rectangulaires pour habits, barrière de protection pour escalier du CAIRN CHF 1'189, dérouleur expo "Utopop" CHF 1'004, Plexiglas, Pieds de parasol et parasols "Eté au JBAM" CHF 748. Dépassement couvert par un non-dépensé sur le ligne 311.10000.	Acquisitions d'autres immobilisations Estimation au vu des réels.	Acquisitions d'autres immobilisations Achat matériel son et informatique.	5 277.02	4 000	401.90	3 598.10	90%
			313 Prestations de services et honoraires	Affichage Affichage pour l'été au JBAM et l'exposition Utopop non effectué par la FAS'e.	Affichage Selon budget 2024.	Affichage Affichage pour les expostions. Dépassement compensé par un non-dépensé sur 31.102000.310.20010.	8 389.88	18 500	20 930.88	- 2 430.88	- 13%
				Autres assurances Assurance complémentaire "clous à clous" pour exposition de Rachel Marks.	Autres assurances Selon budget 2024.	Autres assurances Assurances complémentaires "clous à clous" pour expositions de la Culture.	183.75	1 000	1 443.75	- 443.75	- 44%
				Charges d'utilisations informatiques Pro rata facturation mensuelle logiciel de billetterie/réservations.	Charges d'utilisations informatiques Selon budget 2024.	Charges d'utilisations informatiques Logiciel de billetterie/réservations.	3 350.33	3 298	3 529.10	- 231.10	- 7%
				Défraiement repas Défraiements repas des artistes présents pour les expositions 2024.	Défraiement repas Selon budget 2024.	Défraiement repas Défraiement repas: CHF 2'300 Planao germinatio, CHF 1'863 Herbier résistant, CHF 1'025 Journée des nuages, CHF 200 Code-set, CHF 108 30 ans du Forum. Défraiements repas collègues: CHF 321. Dépassement couvert par d'autres lignes 31.102000.	1 122.46	1 000	5 816.71	- 4 816.71	- 482%
				Déplacements et transports de décors CHF 6'500 compensé par du non dépensé dans le compte 31.102000.313.20000.	Déplacements et transports de décors Selon estimations.	Déplacements et transports de décors Transports expositions: CHF 42'019 Planao germinatio, CHF 3'080 Herbier résistant, CHF 2'903 Code-set (aller), CHF 938 30 ans du Forum. Déplacements artistes CHF 1'394. Dépassement compensé partiellement par du non-dépensé sur 02.900003.313.00500 CHF 15'000. Solde dépassement couvert par d'autres lignes du 31.102000.	17 163.00	15 000	50 334.06	- 35 334.06	- 236%
				Droits d'auteurs Pas de dépense en 2024.	Droits d'auteurs Estimations revue à la baisse selon réels.	Droits d'auteurs Droits d'auteur Clémentine Pellegrin (Jardin tissé), Rachel Marks (Planao germinatio), utilisation images et vidéos Meyrin-1995. Dépassement couvert par du non-dépensé sur arts vivants 32.204000.316.10300.	0.00	1 500	5 474.51	- 3 974.51	- 265%
				Entrées manifestations Visites d'expositions pour prospection.	Entrées manifestations Selon budget 2024	Entrées manifestations Remboursement tickets d'entrée aux expositions, salon d'artistes.	175.80	198	405.85	- 207.85	- 105%
				Frais techniques d'organisations Dépassement compensé par un non dépensé sur les arts vivants 32.204000.	Frais techniques d'organisations	Frais techniques d'organisations	14 200.00	0	0.00	0.00	---%
				Frais télécommunication	Frais télécommunication	Frais télécommunication	39.96	0	0.00	0.00	---%
				Honoraires audiovisuels - Communication et R&P Photos du JBAM en été.	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P Reportage vidéo pour exposition.	620.00	0	1 297.20	- 1 297.20	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
31 Héritage culturel	31.102000 Arts visuels	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires audiovisuels Dépassement compensé par les arts vivants (32/31).	Honoraires audiovisuels Selon budget 2024.	Honoraires audiovisuels Reportages photographiques lors des vernissages.	8 714.65	5 900	1 750.00	4 150.00	70%
				Honoraires/cachets prestations culturelles Les dépenses comptabilisées auparavant dans la nature 313.20000 "Honoraires" - budget CHF 49'103 sont comptabilisées sur ce compte. Le solde du dépassement est compensé par les arts vivants (32/31).	Honoraires/cachets prestations culturelles Estimation. (Tft de CHF 49'103 de 313.20000 honoraires, tft de CHF 10'000 vers 313.00500, tft de CHF 23'695 vers 313.00518 et tft de CHF 28'800 du 32.204000.313.00510 - Arts vivants - réaffectation de certaines activités entre les arts vivants et les arts visuels).	Honoraires/cachets prestations culturelles Honoraires d'artistes, ateliers, traductions, installations: CHF 36'100 Herbier résistant, CHF 21'790 Journée des nuages, CHF 21'275 Planao germinatio, CHF 18'041 Jardin tissé, CHF 14'839 Code-set, CHF 10'321 30 ans du Forum, CHF 9'400 Eté au JBAM. Dépassement autorisé de maximum CHF 50'000, montant enlevé par erreur lors du budget.	180 971.43	114 700	131 766.14	- 17 066.14	- 15%
				Impôts et taxes autres	Impôts et taxes autres Selon budget 2024.	Impôts et taxes autres Pas de dépense en 2025.	417.82	2 158	0.00	2 158.00	100%
				Logement Hébergement des artistes des expositions de 2024 et pour la préparation des expositions 2025. Dépassement compensé par du non dépensé par les arts vivants (32/31).	Logement Selon estimations.	Logement Hébergement des artistes: CHF 14'420 Planao germinatio, CHF 5'543 Journée des nuages, CHF 3'061 Herbier résistant, CHF 587 code set. Dépassement couvert par d'autres lignes 31.102000	4 845.00	5 000	23 611.25	- 18 611.25	- 372%
				Prestations de services - domaine des manifestations Accrochage et décrochage oeuvre d'art de Lucy et Jorge Meteoros dans le patio "L'observatoire des nuages" CHF 11'020. Non dépensé compense le dépassement du compte 31.102000.310.10000 pour CHF 8'380.	Prestations de services - domaine des manifestations (Tft de CHF 10'000 vers 310.10000 et tft de CHF 10'000 vers 313.00510).	Prestations de services - domaine des manifestations	11 577.41	0	0.00	0.00	---%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage diverses expositions effectué par la FAS'e.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Selon budget 2024.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage effectué par la FAS'e pour diverses expositions.	795.70	616	387.50	228.50	37%
				Prestations de tiers - FAS'e Engagement jeunes de Transit pour aide à la manutention projet "Sous la lune II".	Prestations de tiers - FAS'e	Prestations de tiers - FAS'e Utilisation jeunes de Transit pour manutention œuvre "Sous la lune II".	99.70	0	432.10	- 432.10	---%
				Honoraires/prestations - médiation	Honoraires/prestations - médiation (Tft de CHF 23'695 de 313.00510).	Honoraires/prestations - médiation CHF 6'972 Honoraires 21 ateliers chorégraphiques "Dansez l'école", CHF 840 cours de yoga été, CHF 200 honoraire projectionniste film du dimanche.	0.00	23 695	8 012.00	15 683.00	66%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Maintenance de logiciels	Maintenance de logiciels Selon budget 2024.	Maintenance de logiciels	0.00	275	0.00	275.00	100%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de machines Pro rata location terminaux paiements.	Location de machines Tft vers 32.2040000.316.10100.	Location de machines	240.00	0	0.00	0.00	---%
				Location de matériels et équipements - Communication et R&P La Poste, location de surfaces publicitaires.	Location de matériels et équipements - Communication et R&P Location surfaces publicitaire Poste. Selon réel 2024.	Location de matériels et équipements - Communication et R&P	1 592.65	1 600	0.00	1 600.00	100%
				Location de matériels et équipements Location de toilettes sèches pour CHF 3'400, nouvelle prestation durant l'été au JBAM, n'était pas prévue dans le budget 2024. Autrement uniquement des petites locations d'échelles CHF 292.	Location de matériels et équipements Selon budget 2024. (tft de CHF 12'200 de 32.204000 Arts vivants - réaffectation de certaines activités entre les arts vivants et les arts visuels).	Location de matériels et équipements Pas de dépense. Non dépensé compense des dépassement sur d'autres lignes du 31.102000.	3 702.43	14 400	0.00	14 400.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
31 Héritage culturel	31.102000 Arts visuels	Charges	316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Locations hors baux	Locations hors baux Tft de 316.00000.	Locations hors baux Pas de dépense.	0.00	605	0.00	605.00	100%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Pas de dépense en 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions récurrentes Arts meyrinois CHF 25'000 (hausse CHF 4'000), Club photo CHF 7'000 (hausse CHF 2'000), Perspectives CHF 7'000 et Clairemonde Nicolet CHF 600. Réallocation CHF 29'522 et hausse globale des subventions CHF 6'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions récurrentes arts visuels: CHF 25'000 Les arts meyrinois, CHF 7'600 Perspectives, CHF 5'000 Club photo (CHF 7'000 pour 2025 - CHF 2'000 remboursement non-utilisation 2024), CHF 800 Atelier Clairemonde Nicolet, CHF 17'000 Association DG (fresque hommage). Le dépassement est compensé par du disponible sur le compte 32.204000.363.60000 Arts vivants Subventions.	0.00	39 600	55 400.00	- 15 800.00	- 40%
			393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Autorisations pour le concert de l'été au JBAM CHF 50, frais du bâtiment imputés aux arts visuels CHF 150'626.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Autorisations pour le concert de l'été au JBAM CHF 50, frais du bâtiment imputés aux arts visuels CHF 150'626.	150 675.67	0	123 284.89	- 123 284.89	---%
		Total Charges					**1 935 419.43**	**1 793 285**	**2 148 842.54**	**- 355 557.54**	**- 20%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	7 394.99	0	319.30	319.30	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	19 634.82	0	25 339.99	25 339.99	---%
		Total Recettes					**27 029.81**	**0**	**25 659.29**	**25 659.29**	**---%**
	31.201000 Fonds d'art Contemporain	Charges	300 Autorités et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions Jetons de présence Fonds d'art contemporain, 5 commissions.	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions Jetons de présence Fonds d'art Contemporain. 4 commissions à CHF 150 pour 7 membres. Selon réel 2023. Tft du 32.900000.300.00100.	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions Jetons de présence Fonds d'art contemporain.	12 484.40	6 225	2 887.50	3 337.50	54%
			301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	9 102.40	9 529	9 448.00	81.00	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	405.74	0	4 463.21	- 4 463.21	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateur et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées	775.10	68	0.00	68.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
31 Héritage culturel	31.201000 Fonds d'art Contemporain	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	0.00	0	1 089.60	- 1 089.60	---%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de d'un collaborateur.	Indemnités vacances	Indemnités vacances	219.00	0	0.00	0.00	---%
				Jetons de présence du personnel Plus de commissions et de membres présents. Le budget se trouve sur le 32.900000.301.00100.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	5 280.00	0	1 425.00	- 1 425.00	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel	347.40	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 1 CDM (assistant-e technique et planificateur) - voté en 2024. Engagement fait plus tard que prévu et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	1 761.00	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Effet Noria. Dispo au 31.12.2024 : 0.15 assistant-e de gestion, 0.2 assistant-e de direction, 0.2 assistant-e administratif-ve.	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Le dépassement est lié à un poste non prévu dans cette activité - couvert par le disponible sur les autres comptes de la culture.	104 753.40	118 057	131 417.10	- 13 360.10	- 11%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux	Indemnités horaires spéciaux	726.40	0	0.00	0.00	---%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	3 174.75	3 555	3 555.00	0.00	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	85.45	92	95.50	- 3.50	- 4%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	7 999.60	8 614	8 942.65	- 328.65	- 4%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	48.20	52	53.35	- 1.35	- 3%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	515.55	564	498.40	65.60	12%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	1 651.40	1 787	1 873.80	- 86.80	- 5%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
31 Héritage culturel	31.201000 Fonds d'art Contemporain	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	15 345.05	15 613	30 228.55	- 14 615.55	- 94%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	3 539.35	3 786	3 363.00	423.00	11%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	194.95	345	1 633.10	- 1 288.10	- 373%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	2 775.75	2 952	3 044.95	- 92.95	- 3%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	14.10	15	15.00	0.00	0%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	48.00	0	133.60	- 133.60	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépense en 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Achat papier d'emballage, film plastique et différentes fournitures. Dépassement couvert par d'autres natures du 31.201000.	0.00	565	1 050.27	- 485.27	- 86%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Pas de dépense en 2024.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Selon budget 2024.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Pas de dépenses en 2025.	0.00	504	0.00	504.00	100%
				Acquisitions d'autres immobilisations Pas de dépense en 2024.	Acquisitions d'autres immobilisations Selon budget 2024.	Acquisitions d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2025.	0.00	999	0.00	999.00	100%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires/cachets prestations culturelles TFT du comptes "Honoraires" sur le compte "Honoraires/cachets prestations culturelles. Pas de dépense en 2024.	Honoraires/cachets prestations culturelles Selon budget 2024. (Tft de CHF 5'801 du 313.20000).	Honoraires/cachets prestations culturelles Honoraires d'artistes pour balades dessinées, visite Littérature et patrimoine et interview.	0.00	8 424	4 624.30	3 799.70	45%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration Commission consultative fond d'arts contemporain CHF 605. Budget sous 01.1000000.313.00200.	Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration	605.35	0	0.00	0.00	---%
				Prestations de services des tiers - général Etude des dossiers, sélection et participation séances commission Fonds d'art.	Prestations de services des tiers - général	Prestations de services des tiers - général	1 580.97	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
31 Héritage culturel	31.201000 Fonds d'art Contemporain	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	10 154.10	10 260	10 156.40	103.60	1%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Maintenance de logiciels	Maintenance de logiciels Selon budget 2024.	Maintenance de logiciels	0.00	275	0.00	275.00	100%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements - Communication et R&P La Poste, location de surfaces publicitaires.	Location de matériels et équipements - Communication et R&P Location surfaces publicitaire Poste. Selon réel 2024.	Location de matériels et équipements - Communication et R&P	398.20	400	0.00	400.00	100%
				Locations hors baux	Locations hors baux	Locations hors baux Location local pour entreposage "Pyramide inversée" œuvre de Ligia Dias en attente accrochage dans un lieu meyrinois. Dépassement couvert par d'autres natures 31.201000.	0.00	0	1 183.70	- 1 183.70	---%
			317 Dédommagements	Frais de repas et logement Pas de dépense en 2024.	Frais de repas et logement Selon budget 2024.	Frais de repas et logement	0.00	100	0.00	100.00	100%
				Frais de représentation Pas de dépense en 2024.	Frais de représentation Selon budget 2024.	Frais de représentation	0.00	100	0.00	100.00	100%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Oeuvres d'art D-2021-27a Acquisition œuvres art par le Fonds art contemporain pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026. CHF 17'753 (+2'247), amort. évolue au fur et à mesure des dépenses + D-2017-35a Acquisition œuvres art par le Fonds art contemporain pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020 CHF 18'711 (-693), délibération clôturée, le calcul du budget n'avait pas été fait sur le dépensé net.	Amortissements - Oeuvres d'art D-2021-27a Acquisition œuvres art par le Fonds art contemporain pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026. CHF 30'000 (-10'000), Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses + D-2017-35a Acquisition œuvres art par le Fonds art contemporain pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020 CHF 17'274 (+744), clôturée aux comptes 2022, calcul sur le dépensé net et non sur le voté.	Amortissements - Oeuvres d'art D-2021-27a Acquisition œuvres art 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026 CHF 21'772 (+8'228) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2017-35a Acquisition œuvres art 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020 CHF 18'711 (-1'437).	36 464.79	47 274	40 483.34	6 790.66	14%
			393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais du bâtiment imputés au Fonds d'art Contemporain.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	7 053.93	0	5 887.25	- 5 887.25	---%
		Total Charges					**227 504.33**	**240 155**	**267 552.57**	**- 27 397.57**	**- 11%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	320.45	0	13 319.60	13 319.60	---%
		Total Recettes					**320.45**	**0**	**13 319.60**	**13 319.60**	**---%**
32 Culture, autres	32.100000 Bibliothèque	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	57 885.60	61 273	56 798.80	4 474.20	7%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises. Réaffectation des salaires de la Culture en 2024.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	10 218.28	0	- 1 326.50	1 326.50	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.100000 Bibliothèque	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	1 265.85	857	127.25	729.75	85%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	477.60	0	470.55	- 470.55	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de deux collaborateurs.	3 406.50	5 530	4 103.50	1 426.50	26%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel	1 042.15	0	0.00	0.00	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour cinq collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	2 783.75	- 2 783.75	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 1.4 ETP (chargé-e de communication et médiateur-trice culturelle) et prorata 2 CDM (assistant-e de production et responsable accueil public) - votés en 2024. Engagements faits plus tard que prévu et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	17 273.40	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Augmentation du taux d'activité d'une ressource pour pallier à absence longue durée. Moins d'heures d'auxiliaires, compense le dépassement sur les autres comptes de la culture. Effet Noria et pas de stagiaire. Dispo au 31.12.2024 : 0.15 assistant-e de gestion, 0.2 assistant-e de direction, 0.2 assistant-e administratif-ve.	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Effety Noria et pas de stagiaire. Dispo au 31.12.2025 : 0.8 chargé-e de communication.	718 150.40	788 569	740 929.70	47 639.30	6%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	315.00	315	367.50	- 52.50	- 17%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	26 102.55	27 658	26 833.20	824.80	3%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	572.55	619	603.75	15.25	2%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	54 133.40	58 451	56 973.35	1 477.65	3%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	323.75	350	341.60	8.40	2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.100000 Bibliothèque	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	3 367.55	3 647	3 130.70	516.30	14%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	11 236.40	12 127	11 311.70	815.30	7%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	102 592.70	105 841	350 586.25	- 244 745.25	- 231%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	21 665.90	22 134	21 421.75	712.25	3%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	2 508.10	5 013	1 590.65	3 422.35	68%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	18 658.45	19 895	19 400.00	495.00	2%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	103.10	104	101.40	2.60	2%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	500.00	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	9.10	49	18.60	30.40	62%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	0.00	0	40.00	- 40.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.100000 Bibliothèque	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Collations pour animations - pas de budget en 2024 mais prévu dès 2025.	Achat denrées alimentaires - consommation Estimation au vu des réels 2024.	Achat denrées alimentaires - consommation Collations pour animations.	206.85	456	260.90	195.10	43%
				Achat journaux et magazine Abonnements périodiques.	Achat journaux et magazine Rééquilibrage, renforcement de l'offre périodiques. Selon budget 2024.	Achat journaux et magazine Abonnements périodiques.	23 954.11	24 378	21 937.88	2 440.12	10%
				Achat livres et littérature spécialisée Achat livres, bd, documentaires, dvd, abonnements e-bibliomedia et bibliothèque en ligne.	Achat livres et littérature spécialisée Selon budget 2024. Et renouvellement du fonds documentaire pour adultes CHF 2'000, jeunesse CHF 4'000 et tout-petits CHF 6'000.	Achat livres et littérature spécialisée Achat livres, bd, documentaires, dvd, abonnements e-bibliomedia et bibliothèque en ligne.	65 220.39	78 940	76 248.41	2 691.59	3%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Nouveau service de la culture, développement de la communication de la Bibliothèque. Création et impression du programme printemps et automne 2024 CHF 7'876.95, Flyer "apéro citoyen" CHF 317.30. Dépassement couvert par un non dépensé de la fonction 32.204000	Imprimés, publications général - Communication et R&P Selon budget 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impression du programme printemps et automne.	8 194.25	1 169	4 903.25	- 3 734.25	- 319%
				Imprimés, publications général Création et impression des cartes de prêt CHF 1'741, impression séparateurs bd sur forex CHF 378.	Imprimés, publications général Séparateurs pour BD, étiquettes code-barre, cartes d'inscrip./lecteur.ice.s. Selon budget 2024.	Imprimés, publications général Impression cartes d'inscription.	2 118.75	2 400	643.20	1 756.80	73%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Achat pt-matériel pour coin Bibliothèque durant l'été au JBAM.	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Boites pour conditionnement des DVd CHF 499, divers CHF 191. Le budget se trouve sur le 32.100000.310.00000.	197.15	0	690.10	- 690.10	---%
				Matériel et fourniture de bureau Pellicule plastique CHF 1'839, étiquettes code-barre CHF 636, diverses fournitures de bureau 105. Réduction du plastifiage des livres pour une réduction de l'impact sur l'environnement.	Matériel et fourniture de bureau Pellicule plastique CHF 3'000 / rubans titreuse CHF 500. Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de bureau Pellicule plastique CHF 1'465, achats divers CHF 378.	2 579.85	3 500	1 843.40	1 656.60	47%
				Matériel et fourniture de nettoyage Achat éponge et produit vaisselle.	Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Achat éponges.	7.65	0	1.95	- 1.95	---%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat bouilloire.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	39.95	0	0.00	0.00	---%
				Acquisitions d'autres immobilisations Pas de dépense en 2024.	Acquisitions d'autres immobilisations Renouvellement des coussins du bibliobus par des bancs en carton (tft CHF 300 de 311.90000)	Acquisitions d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2025.	0.00	900	0.00	900.00	100%
			313 Prestations de services et honoraires	Charges d'utilisations informatiques	Charges d'utilisations informatiques Selon budget 2024.	Charges d'utilisations informatiques	3 350.36	3 298	3 528.93	- 230.93	- 7%
				Défraiement repas Défraiement repas Cie Bardaf. Comptabilisation plus détaillée. Auparavant compris dans cachets/honoraires prestations culturelles.	Défraiement repas	Défraiement repas Défraiement repas liés aux spectacles et animations. Dépassement compensé par du disponible sur le 32.100000.313.00510.	28.16	0	116.90	- 116.90	---%
				Déplacements et transports de décors Frais de déplacements et de transport des spectacles accueillis.	Déplacements et transports de décors Selon budget 2024.	Déplacements et transports de décors Frais de déplacements des artistes liés aux spectacles et animations.	1 689.66	1 000	934.17	65.83	7%
				Droits d'auteurs Droits d'auteur sur spectacles accueillis.	Droits d'auteurs Selon budget 2024.	Droits d'auteurs Droits d'auteur sur spectacles accueillis.	641.78	500	290.10	209.90	42%
				Frais télécommunication	Frais télécommunication	Frais télécommunication	40.08	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.100000 Bibliothèque	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires graphiste Nouveau service de la culture. Développement de la communication de la Bibliothèque. Création des pages dédiées sur le site internet forum-meyrin.ch.	Honoraires graphiste	Honoraires graphiste Conception créative du dépliant des activités. Dépassement compensé par du non dépensé sur 32.100000.313.00510.	648.60	0	8 107.50	- 8 107.50	---%
				Honoraires/cachets prestations culturelles Les dépenses comptabilisées auparavant dans la nature 313.20000 "Honoraires" - budget CHF 15'000 se trouvent dans ce compte.	Honoraires/cachets prestations culturelles Selon budget 2024. (Tft de CHF 15'000 du 313.20000).	Honoraires/cachets prestations culturelles Honoraires pour spectacles et animations. Le disponible est utilisé pour compenser le dépassement sur les comptes 32.100000.313.00512, 32.100000.313.00513 et 32.100000.313.20003.	17 574.68	28 000	16 243.21	11 756.79	42%
				Impôt à la source IS artistes accueillis.	Impôt à la source Selon budget 2024.	Impôt à la source IS artistes accueillis.	852.50	799	733.80	65.20	8%
				Logement Frais d'hébergement des artistes accueillis. Comptabilisation plus détaillée. Auparavant compris dans cachets/honoraires prestations culturelles.	Logement	Logement Hébergements des artistes. Dépassement compensé par du disponible sur le 32.100000.313.00510.	463.30	0	503.75	- 503.75	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Maintenance de logiciels	Maintenance de logiciels Selon budget 2024.	Maintenance de logiciels	0.00	275	0.00	275.00	100%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de machines Pro rata location terminaux paiements.	Location de machines Tft vers 32.204000.316.10100 Arts vivants.	Location de machines Tft vers 32.204000.316.10100 Arts vivants.	240.00	0	0.00	0.00	---%
			393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais du bâtiment imputés à la bibliothèque.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation La répartition du bâtiment sera revue.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	101 576.62	0	84 776.38	- 84 776.38	---%
		Total Charges					**1 281 433.02**	**1 258 047**	**1 518 371.33**	**- 260 324.33**	**- 21%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Commissions perceptions impôt source	Commissions perceptions impôt source	Commissions perceptions impôt source	17.06	0	14.68	14.68	---%
			425 Recette sur ventes	Ventes diverses Recettes photocopies.	Ventes diverses Photocopies, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Ventes diverses Recettes photocopies.	2 134.70	1 563	2 326.05	763.05	49%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	843.90	0	0.00	0.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	5 539.19	0	551.85	551.85	---%
				Remboursements de tiers - général Remboursement de tiers pour le rachat de livres perdus ou abîmés.	Remboursements de tiers - général Remboursement de tiers pour rachat livres perdus ou abîmés. Selon réel 2023.	Remboursements de tiers - général Remboursement de tiers pour rachat livres perdus ou abîmés.	1 162.30	1 341	1 267.40	- 73.60	- 5%
		Total Recettes					**9 697.15**	**2 904**	**4 159.98**	**1 255.98**	**43%**
	32.100020 Bibliobus	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Carburant Dépenses carburant CHF 127.	Carburant Selon réel 2023.	Carburant Pas de dépenses en 2025.	126.70	131	0.00	131.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.100020 Bibliobus	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'entretien et réparation véhicules Pas de dépenses en 2024.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Selon budget 2024.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Pas de dépenses en 2025.	0.00	500	0.00	500.00	100%
			313 Prestations de services et honoraires	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 351. Contrôle périodique CHF 70.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2024.	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 351 et contrôle périodique CHF 0.	420.50	420	350.50	69.50	17%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 446, casco CHF 132.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 446, casco CHF 132.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 446, casco CHF 132.	578.40	578	578.40	- 0.40	- 0%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien par des tiers des véhicules Pas de dépense en 2024	Entretien par des tiers des véhicules Selon budget 2024.	Entretien par des tiers des véhicules Pas de dépenses en 2025.	0.00	500	0.00	500.00	100%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Location des places de parking pour les véhicules de l'administration. Budget sous le 61.501000.316.00000.	0.00	0	824.44	- 824.44	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Bibliothèque CHF 2'622.	Amortissements - Biens meubles D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Bibliothèque CHF 2'622.	Amortissements - Biens meubles D-2020-10a remplacement/acquisition 18 véhicules pour différents services CHF 2'622.	2 622.00	2 622	2 622.00	0.00	0%
		Total Charges					**3 747.60**	**4 751**	**4 375.34**	**375.66**	**8%**
	32.202000 Spectacles / Animations	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	947.25	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**947.25**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
	32.204000 Arts vivants	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	98 984.00	110 628	98 571.15	12 056.85	11%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises. Réaffectation des salaires de la Culture en 2024.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 7 014.87	0	- 2 779.01	2 779.01	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de trois collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	8 180.00	10 671	7 387.50	3 283.50	31%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	2 633.20	0	4 677.00	- 4 677.00	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de deux collaborateurs.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de trois collaborateurs.	18 244.26	10 354	22 779.74	- 12 425.74	- 120%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.204000 Arts vivants	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	285.00	0	211.90	- 211.90	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	2 431.70	5 828	5 782.45	45.55	1%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour cinq collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	450.00	0	1 656.25	- 1 656.25	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 2.2 ETP (adjoint-e responsable de logistique et infrastructure évènementielle, médiateur-trice culturelle et chargé-e de communication) et prorata 1 CDM (responsable accueil public) votés en 2024. Engagements faits plus tard que prévu et effet Noria. Prorata 1 CDM non utilisé (assistant-e technique et planificateur).	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP nouveau (responsable des arts vivants) et prorata de 1 ETP nouveau (coordinateur-trice technique polyvalent) - voir tableau des nouveaux postes en annexe. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP nouveau (responsable des arts vivants) et prorata de 1 ETP nouveau (coordinateur-trice technique polyvalent). Engagement plus tard. Dispo au 31.12.2025 : 0.2 ccordinateur-trice, 0.8 responsable des arts vivants - occupé en CDM.	149 328.05	135 986	96 033.50	39 952.50	29%
				Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Augmentation du taux d'activité d'une ressource pour pallier à absence longue durée. Plus d'heures d'auxiliaires, compensées par du disponible sur les autres comptes de la culture. Dispo au 31.12.2024 : 0.15 assistant-e de gestion, 0.1 régisseur spectacle, 0.8 chargé-e culturel (utilisé en CDD), 0.2 assistant-e de direction (utilisé partiellement en CDD), 0.2 assistant-e administratif-ve.	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Plus d'heures d'auxiliaires, compensées par du disponible sur les autres comptes de la culture et effet noria. Dispo au 31.12.2025 : 0.2 coordinateur-trice et 0.8 chargé-e de communication.	1 200 141.43	1 297 526	1 391 871.94	- 94 345.94	- 7%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	29 095.80	26 858	27 614.60	- 756.60	- 3%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	3 360.00	2 880	2 880.00	0.00	0%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	34 420.50	42 087	37 216.35	4 870.65	12%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	1 025.50	1 152	1 173.13	- 21.13	- 2%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	96 708.61	108 372	110 539.21	- 2 167.21	- 2%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	576.80	650	663.81	- 13.81	- 2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.204000 Arts vivants	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	5 609.30	6 813	6 191.47	621.53	9%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	22 183.85	23 039	20 738.93	2 300.07	10%
				Cotisations patronales aux caisses de pension - Artes Il s'agit de la LPP pour le personnel auxiliaire technique CLT. Taux de cotisation 8% à charge de l'employeur, 7% à charge de l'employé. Le budget se trouve sur le compte 32.900000.305.20101.	Cotisations patronales aux caisses de pension - Artes Il s'agit de la LPP pour le personnel auxiliaire technique CLT, selon budget 2024. Taux de cotisation 8% à charge de l'employeur, 7% à charge de l'employé. Tft du 02.900003.305.20101 et tft du 32.900000.305.20101. Budget centralisé.	Cotisations patronales aux caisses de pension - Artes Il s'agit de la LPP pour le personnel auxiliaire technique CLT. Taux de cotisation 8% à charge de l'employeur, 7% à charge de l'employé. Le budget se trouve sur le compte 32.900000.305.20101.	5 517.70	11 171	8 957.70	2 213.30	20%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	158 269.10	171 297	471 433.50	- 300 136.50	- 175%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	31 970.00	38 118	33 632.83	4 485.17	12%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	24 599.00	17 089	17 378.98	- 289.98	- 2%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	33 374.61	36 964	37 674.66	- 710.66	- 2%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	145.15	171	153.45	17.55	10%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	667.80	661	1 158.30	- 497.30	- 75%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	984.00	0	973.50	- 973.50	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation	Achat denrées alimentaires - consommation Selon budget 2024.	Achat denrées alimentaires - consommation	198.70	0	538.35	- 538.35	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.204000 Arts vivants	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat livres et littérature spécialisée	Achat livres et littérature spécialisée Selon budget 2024.	Achat livres et littérature spécialisée	133.72	300	32.60	267.40	89%
				Annonces de presse Annonces presse CHF 50'301, charges en nature du soutien du service culturel Migros CHF 25'000 (recette correspondante sur 463.50000). Dépassement couvert par le non dépensé d'autres natures de cette fonction.	Annonces de presse Selon budget 2024.	Annonces de presse Non dépensé compense le dépassement sur 31.102000.313.00517 et 32.100000.310.20010 et 32.204000.313.20007	75 998.41	53 303	55 190.70	- 1 887.70	- 4%
				Imprimés, publications général Impression affiches, flyers, dépliants, carton d'invitation présentation de saison CHF 35'163, Impression programmes de saison CHF 32'332, impression banderoles extérieures CHF 8'767, impression T-shirts personnel d'accueil nouveau logo CHF 3'559, impression nouveau billets CHF 2'605, projets de médiation culturelle scolaire et public CHF 2'196. Le non-dépensé compense le dépassement de la ligne 32.100000.310.20010 pour CHF 7'025.	Imprimés, publications général Selon budget 2024. Et CHF 10'000 pour le développement d'actions de communication sur le territoire.	Imprimés, publications général Impressions plaquettes de saison CHF 33'133, affiches, flyers, agendas, cartes CHF 27'079, bâches sur façade CHF 6'724, plaques commémoratives des sièges pour les 30 ans du Forum CHF 3'729, divers CHF 2'754.	84 621.76	102 937	73 419.07	29 517.93	29%
				Matériel d'exploitation - fête Boîtes à bonbons clic-clacs personnalisées et offertes lors de la présentation de saison.	Matériel d'exploitation - fête Selon budget 2024 et CHF 5'000 pour le développement des actions de communication sur le territoire.	Matériel d'exploitation - fête Achat portes-clés, jetons caddie et tours de cou personnalisés pour les 30 du Forum CHF 1'546, achat téléphone pro pour photos et développement des actions de communication sur le territoire CHF 1'384.	891.85	5 999	2 929.75	3 069.25	51%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Petites fournitures en lien avec les spectacles programmés. Le non-dépensé compense pour CHF 9'669 le dépassement du compte 02.900003.310.10000.	Matériel d'exploitation, fournitures général Achats fournitures générales arts vivants. (hors achats pour spectacles dans le bâtiment Forum - en 39). Estimation. (Tft vers 31.102000.310.1000 de CHF 700 et vers 310.10003 de CHF 8'400).	Matériel d'exploitation, fournitures général Achats fournitures générales arts vivants.	1 060.85	8 000	2 618.23	5 381.77	67%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage	28.90	0	0.00	0.00	---%
				Matériel d'exploitation - médiation	Matériel d'exploitation - médiation Achats fournitures générales médiation (tft CHF 8'400 de 310.10000).	Matériel d'exploitation - médiation Achat totebags "paniers culturels" CHF 631, petits matériels atelier lecture, accessoires et costumes atelier théâtre CHF 120.	0.00	8 400	751.60	7 648.40	91%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition autres textiles	Acquisition autres textiles Pas dépenses prévues.	Acquisition autres textiles	137.50	0	0.00	0.00	---%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Les acquisitions pour les spectacles des arts vivants programmés dans le bâtiment sont en 39/49. (tft CHF 7'400 vers 311.10002 et CHF 600 vers 31.102000.311.10000 - réaffectation de certaines activités entre les arts vivants et les arts visuels).	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Pas de dépense.	749.46	5 000	0.00	5 000.00	100%
				Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations Achats liés aux spectacles programmés et à venir. Achats pour spectacles programmés dans bâtiment sont en 39/49. Selon budget 2024	Acquisitions d'autres immobilisations Pas de dépense.	210.00	2 500	0.00	2 500.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.204000 Arts vivants	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles - m	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles - m Acquisition machines, appareils, outils et ustensiles pour les médiations arts vivants. (tft CHF 7'400 de 311.10000).	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles - m Pas de dépense.	0.00	7 400	0.00	7 400.00	100%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage PA Pas de nouveau local MMM et Musique Culture Meyrin (ex APCJM) en 2024.	Chauffage PA Estimation pour un nouveau local MMM et APCJM, selon budget 2024 ajusté à la location sur année complète. Tft de 34.202000.312.00100.	Chauffage PA Réel sous compte 32.204001.312.00101.	0.00	19 000	0.00	19 000.00	100%
				Electricité PA Pas de nouveau local MMM et Musique Culture Meyrin (ex APCJM) en 2024.	Electricité PA Estimation pour un nouveau local MMM et APCJM, selon budget 2024 ajusté à la location sur année complète. Tft de 34.202000.312.00200.	Electricité PA Réel sous compte 32.204001.312.00200. En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	0.00	1 400	0.00	1 400.00	100%
			313 Prestations de services et honoraires	Affichage	Affichage Selon budget 2024.	Affichage Non dépensé compense le dépassement sur 32.204000.313.20003	92 468.63	121 355	71 833.58	49 521.42	41%
				Charges d'utilisations informatiques Logiciel billetterie.	Charges d'utilisations informatiques Billetterie, selon budget 2024. Et CHF 5'000 pour le développement d'actions de communication sur le territoire, achat téléphone, logiciels métier et applications pour téléphone, casques et stabilisateurs pour communication digitale.	Charges d'utilisations informatiques Logiciel billetterie CHF 14'116 et hébergement site CHF 214.	13 635.46	18 891	14 330.17	4 560.83	24%
				Défraiement repas	Défraiement repas Selon budget 2024.	Défraiement repas	29 647.39	36 000	31 419.74	4 580.26	13%
				Déplacements et transports de décors Dépassement couvert par du non-dépensé sur d'autres natures 313 des arts vivants.	Déplacements et transports de décors Selon budget 2024.	Déplacements et transports de décors	59 069.63	52 000	51 073.33	926.67	2%
				Droits d'auteurs	Droits d'auteurs Selon budget 2024.	Droits d'auteurs Droits d'auteurs pour les différents spectacles.	29 686.05	32 999	32 431.72	567.28	2%
				Entrées manifestations Vacance du poste de chargé de programmation entre avril et octobre 2024.	Entrées manifestations Selon budget 2024.	Entrées manifestations Frais d'entrées pour des manifestations dans le cadre de prospection.	474.65	3 000	526.20	2 473.80	82%
				Etat de Genève Autorisation de circuler pour convoi exceptionnel (chapiteau et roulottes) 2023. Transitoire non fait.	Etat de Genève Autorisation, selon réel 2024.	Etat de Genève Pas de dépense.	180.00	180	0.00	180.00	100%
				Frais de coproductions Idylle production CHF 30'000, Bâtie CHF 16'080, Cie Philippe Saire CHF 5'000. Antigel et Groove'n'move sur 426.00510, rien avec les Créatives en 2024.	Frais de coproductions Selon budget 2024.	Frais de coproductions Part de coproduction Cie San.Toor CHF 5'000, co-accueil spectacles dans le cadre d'Antigel CHF 4'160.	51 080.40	55 000	9 159.89	45 840.11	83%
				Frais de loge	Frais de loge Selon budget 2024.	Frais de loge	6 318.65	6 000	5 337.55	662.45	11%
				Frais techniques d'organisations Non-dépensé compense le dépassement des arts visuels 32/31.	Frais techniques d'organisations Honoraires de techniciens (tft CHF 30'000 de 313.00510).	Frais techniques d'organisations Honoraires personnel technique indépendant ou société de portage.	0.00	46 700	44 676.70	2 023.30	4%
				Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon budget 2024.	Frais télécommunication	639.96	720	720.00	0.00	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.204000 Arts vivants	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires audiovisuels Dépassement couvert par du non-dépensé sur d'autres natures 31 des arts vivants.	Honoraires audiovisuels Selon budget 2024.	Honoraires audiovisuels Réalisations de vidéos et reportages photos pour lancement de la saison et vidéo promotionnelle. Dépassement compensé par du disponible sur les autres comptes du 31.204000 arts vivants, nature 31.	9 186.70	1 164	19 550.30	- 18 386.30	- 1 580%
				Honoraires graphiste Dépassement couvert par du non-dépensé sur d'autres natures 31 des arts vivants.	Honoraires graphiste Selon budget 2024. Et CHF 30'000 pour le développement d'actions de communication sur le territoire (stents).	Honoraires graphiste Honoraires graphistes création programme de saison et affiches CHF 200'439, assises de la CLT et 30 ans du Forum CHF 38'105 (selon budget supplémentaire D-2025-10a de CHF 36'483), refonte du site internet CHF 13'783, conception et réalisation des plaques pour les sièges de la salle 30 ans du Forum CHF 4'108. Dépassement couvert par du non-dépensé sur d'autres lignes du 32.204000 arts vivants, nature 31.	191 441.80	154 888	256 434.85	- 101 546.85	- 66%
				Honoraires/cachets prestations culturelles Les dépenses comptabilisées auparavant dans la nature 313.20000 "Honoraires" - budget CHF 196'796 - se trouvent dans ce compte.	Honoraires/cachets prestations culturelles Augmentation de CHF 50'000 pour les 30 ans du Forum. (Tft de CHF 25'000 vers 02.900003.313.20000, tft de CHF 28'800 vers 31.102000.313.00510, tft de CHF 30'000 vers 313.00503, tft de CHF 196'796 du 313.20000, tft de CHF 123'881 vers 313.00518).	Honoraires/cachets prestations culturelles Cachets et honoraires spectacles et manifestations artistiques CHF 479'666. Dépenses liées aux Assises de la culture CHF 81'351, selon délibération budget supplémentaire D-2025-10a de CHF 82'100. Le dépassement est couvert par du disponible sur les autres comptes du 32.204000 arts vivants, nature 31.	552 584.89	445 000	561 016.95	- 116 016.95	- 26%
				Impôt à la source	Impôt à la source Selon budget 2024.	Impôt à la source	20 605.05	25 000	13 678.40	11 321.60	45%
				Logement	Logement Selon budget 2024.	Logement	46 347.04	56 500	45 994.45	10 505.55	19%
				Prestations de services des tiers - domaine financier Part en nature du soutien du Service culturel Migros concernant les frais de billetterie. Recette correspondante sur 463.50000 CHF 5'000.	Prestations de services des tiers - domaine financier Participation billetterie Migros - prestation nature (contrepartie en 46)	Prestations de services des tiers - domaine financier Charges en nature du soutien frais de billetterie du service culturel Migros, (recette correspondante sur 463.50000).	5 000.00	500	4 326.70	- 3 826.70	- 765%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage divers spectacles effectué par la FAS'e.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Estimé selon réel 2024.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage par la FAS'e pour divers spectacles.	2 459.30	1 000	1 428.40	- 428.40	- 43%
				Prestations de tiers - FAS'e Engagement des jeunes de Transit sur le montage, démontage du chapiteau et rangement du site plus conséquent que prévu.	Prestations de tiers - FAS'e Selon budget 2024.	Prestations de tiers - FAS'e	2 016.45	300	0.00	300.00	100%
				Sécurisation événements Facture AS Sécurité 2022 CHF 12'204, TR pas fait au 31.12.2023. Un seul chapiteau en 2024 au lieu de 3.	Sécurisation événements Surveillance cirque, fête danse, festivals arts de rue. Selon budget 2024.	Sécurisation événements Gardiennage des sites pour Chapiteau parking centre sportif CHF 15'982, Festival de la Bâtie CHF 4'903, Fête de la danse CHF 2'283, spectacle à la MdCies CHF 360. Travaux sécurisation implantation chapiteau et remise en état CHF 4'605.	31 136.55	42 800	28 132.80	14 667.20	34%
				Honoraires/prestations - médiation	Honoraires/prestations - médiation Atelier thématique CHF 10'000, Audio-description CHF 20'000. (Tft de CHF 123'881 du 313.00510).	Honoraires/prestations - médiation	0.00	153 881	173 951.64	- 20 070.64	- 13%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.204000 Arts vivants	Charges	314 Travaux d'entretien	Nettoyage des bâtiments Entretien, conciergerie de l'Aula des Vergers et du Centre sportif des Vergers durant l'accueil des spectacles.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage bâtiments liés aux spectacles hors murs - estimation.	Nettoyage des bâtiments Nettoyages des locaux suite aux spectacles hors murs.	1 046.85	2 000	1 501.65	498.35	25%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépense en 2024.	Entretien d'autres immobilisations Selon budget 2024.	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépense.	0.00	500	0.00	500.00	100%
				Maintenance de logiciels Licences pour RégieSpectacle.	Maintenance de logiciels Licences pour RégieSpectacle, estimation revue à la baisse selon réel.	Maintenance de logiciels Licences pour RégieSpectacle.	6 243.74	3 438	2 850.30	587.70	17%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de machines Pro rata location terminaux paiements.	Location de machines Terminaux de paiements selon réel 2024. (Tft de 32.100000.316.10100 bibliothèque et 31.102000.316.10100 Arts visuels).	Location de machines Location terminal de paiement.	960.00	1 190	720.00	470.00	39%
				Location de matériel de fête Location de tentes pour l'accueil du public au parking du centre sportif des Vergers. Un seul spectacle sous chapiteau au lieu de 2.	Location de matériel de fête (Tft vers 316.10300).	Location de matériel de fête	14 013.00	0	0.00	0.00	---%
				Location de matériels et équipements - Communication et R&P La Poste, location de surfaces publicitaires.	Location de matériels et équipements - Communication et R&P Location surfaces publicitaire Poste. Selon réel 2024.	Location de matériels et équipements - Communication et R&P	1 592.65	1 593	0.00	1 593.00	100%
				Location de matériels et équipements Location : scènes, installations électriques, tentes d'accueil, chauffage. Un seul spectacle sous chapiteau au lieu de 2.	Location de matériels et équipements Location : scènes, installations électriques, tentes d'accueil, chauffage. (Tft de CHF 12'200 vers 31.102000.316.10300 Arts visuels et de CHF 60'000 vers 316.10302).	Location de matériels et équipements Diverses locations pour accueil chapiteau CHF 38'959 et casques audio pour spectacle "Une ville à soi" CHF 3'000. Le disponible compense les dépassements sur les autres comptes du 32.204000, nature 31.	50 670.11	160 000	41 959.32	118 040.68	74%
				Locations hors baux Locations des salles de la Maison des compagnies. Budget sur ligne 316.10300.	Locations hors baux Maison des Compagnies CHF 22'243. (Tft de 32.204000.316.00000).	Locations hors baux Location des locaux de la Maison des compagnies CHF 46'030, locations d'autres salles CHF 500. Dépassement couvert par du disponible sur les autres comptes du 32.204000 arts vivants, nature 31.	17 840.00	22 243	46 530.00	- 24 287.00	- 109%
				Loyers de biens fonds Pas de nouveau local MMM et MCM (ex : APCJM) en 2024.	Loyers de biens fonds Nouveau local, loyer estimé à CHF 200/m2 et local de 300m2 pour MMM et APCJM CHF 60'000/an tft de 34.202000.316.00000. Tft Maison des Compagnies CHF 22'243 vers 32.204000.316.00001.	Loyers de biens fonds Nouveau local pour MCM (ex-APCJM) de 314m2 depuis le 1er juin 2025 CHF 96'600 > tft vers le 32.204001.316.00000. Pour la MMM mise à disposition de 2 salles de classes de 80m2 chacune au pavillon Corzon à partir de 2025 (solution à moyen terme, horizon 5 ans, le temps que ce secteur se développe en fonction de l'image directrice en cours).	0.00	120 000	0.00	120 000.00	100%
				Location de matériel - scène	Location de matériel - scène Location régie son, projecteurs, instruments musique. (Tft de CHF 60'000 du 316.10300).	Location de matériel - scène Locations de divers matériels (régie son, projecteurs, piano, etc) de scène pour les spectacles accueillis. Le disponible couvre les dépassements sur les autres comptes du 32.204000 arts vivants, nature 31.	0.00	60 000	22 760.90	37 239.10	62%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.204000 Arts vivants	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions récurrentes des arts vivants: Musique Municipale de Meyrin CHF 110'000, Ass. de l'Auberge des Vergers CHF 60'000, Arcus-Caeli CHF 34'000, Tambours et fifres CHF 15'000, Festival les Créatives CHF 15'000, Ass. l'Octopode CHF 10'000, Festival Antigel CHF 10'000, Cie Nota & guests CHF 10'000, Ass. Danse et coopération CHF 5'000, Fête de la danse CHF 4'900, Ass. Corodis CHF 4'600, Ass. Artos CHF 4'000. Ass. l'Undertown CHF 4'000, Ass. Kalacharam CHF 3'000, Ass. Art'o danse CHF 5'880 (2023 et 2024), Ass. Moderato con brio CHF 2'500, Jazzcontreband CHF 2'000. 7 subventions ponctuelles pour CHF 11'830. Subvention d'aide à la création: Collectif sur un malentendu CHF 30'000. Le non-dépensé compense partiellement le dépassement sur 32.900000.363.60000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions récurrentes arts vivants CHF 298'280 (MMM CHF 110'000, Arcus Caeli CHF 34'000, Tambours et fifres CHF 30'000, Auberge des Vergers CHF 60'000, Les Créatives CHF 15'000, Antigel CHF 10'000, Subsession CHF 10'000, Fête de la danse CHF 9'800, Compagnie Anthrope CHF 8'000, Corodis CHF 4'600, Groove and Move CHF 2'140, Moderato con Brio CHF 2'500, FCMA CHF 1'440) soutiens à la création CHF 85'000. CHF 110'000 - Hausse liée à la nouvelle loi sur l'encouragement à la culture pour 3 créations de compagnies suisses et genevoises (Doublet, Maillefer, Sur un malentendu). TFT de 34.202000.363.6000 de CHF 80'000 pour l'APCJM. Réallocation entre F31/32/33. CHF+66'920.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions récurentes CHF 319'640 (MMM CHF 110'000, MCM CHF 80'000, Ass. culturelle des Vergers CHF 60'000, Arcus Caeli CHF 34'000, Festival Antigel CHF 10'000, Ass. Octopode CHF 10'000, Corodis CHF 5'300, Fête de la danse CHF 4'900, Ass. Art'O'Danse (Festival Groove'N,Move) CHF 2'940, Moderato con brio CHF 2'500). Subventions ponctuelles CHF 11'560 (Made in Antigel CHF 10'000, Fondation CMA CHF 1'440, Ass. apprentissage de la langue (Kalacharam) CHF 120). Soutien à la création comptabilisé sur le 32.204000.363.60300. Une partie du disponible, CHF 17'000, est utilisée pour couvrir le dépassement sur le 31.102000.363.60000 Arts visuels subventions.	341 710.00	573 280	331 200.00	242 080.00	42%
				Subvention non monétaire organisations privées but non lucra	Subvention non monétaire organisations privées but non lucra	Subvention non monétaire organisations privées but non lucra	16 314.00	0	0.00	0.00	---%
				Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Soutiens "Aide à la création": Cie Nota & Guests "La cage dorée" CHF 85'000, Idylle production "Elégie n°5" CHF 45'000, Collectif sur un malentendu "Une ville à soi" solde CHF 15'000. Budget sur le 34.204000.363.60000.	0.00	0	145 000.00	- 145 000.00	---%
			366 Amortissements, subventions d'investissements	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Subventions d'investissement aux organisations privées à but non lucratifs CHF 8'125 (+2'875), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/des achats.	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 11'000.	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 8'125 (+2'875) évolue au fur et à mesure des dépenses.	8 125.00	11 000	8 125.23	2 874.77	26%
			390 Approvisionnement en matériel et en marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Boissons et nourritures de la 1ère. Les autres dépenses liées à la restauration lors des spectacles se trouvent dans le compte 32.900100.310.50100 "Buvette - traiteur / Achat denrées alimentaires - pour la revente".	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises La répartition sera faite aux comptes.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises	3 510.00	0	0.00	0.00	---%
			393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Autorisations pour spectacles CHF 250, frais du bâtiment imputés aux arts vivants CHF 376'564. Une partie du budget se trouve dans la fonction 02.900003 "bâtiment Forum".	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais de gardes des pompiers CHF 12'870, Autorisations pour les spectacles CHF 550.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Autorisations pour les spectacles.	376 814.18	13 420	308 612.22	- 295 192.22	- 2 200%
		Total Charges					**4 069 019.77**	**4 495 096**	**4 815 336.13**	**- 320 240.13**	**- 7%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.204000 Arts vivants	Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Ventes de billets et abonnements	Ventes de billets et abonnements Billetterie arts vivants - Selon budget 2024. CHF 150'000 spectacles, CHF 4'000 scolaires DIP, CHF 30'000 soutien DSE.	Ventes de billets et abonnements Vente de billets CHF 123'240, Ecole & culture vente billets et achat représentation scolaire CHF 5'222, soutien SCOS représentations scolaires meyrinoises CHF 17'340. Moins de ventes de bilets.	141 905.00	184 000	145 802.00	- 38 198.00	- 21%
			425 Recette sur ventes	Ventes diverses Droits de suite spectacle "Traviata".	Ventes diverses	Ventes diverses Droits de suite spectacle "Traviata"	449.55	0	179.80	179.80	---%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	17 537.43	0	878.08	878.08	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	62 584.81	0	55 685.33	55 685.33	---%
				Participations activités Association Art'o'danse, Festival Groove'n'move participation 50% déficit accueil "matière(s) première(s) CHF 5'792, Antigel participation 50% déficit accueil "Materia" CHF 600, Inscriptions ateliers CHF 560.	Participations activités Rien prévu, tout dans vente de billets et abonnements.	Participations activités Frais administratifs d'inscription pour les ateliers théâtre enfants et ados.	6 952.00	0	400.00	400.00	---%
				Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général Refacturation aux compagnies de matériel spécifique. Selon budget 2024.	Remboursements de tiers - général Spectacles co-accueils: La Bâtie, festival de Genève (Secrets et se dire oui) CHF 25'000, Théâtre des marionnettes de Genève (Subjectif lune) CHF 14'075, Association Art'O'Danse (groove-n-move Témoin) CHF 11'516.	0.00	1 000	50 590.75	49 590.75	4 959%
			463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions des cantons et des concordats Billets subventionnés pour les jeunes CHF, billets subventionnés pour détenteurs carte 20 ans /20 francs CHF.	Subventions des cantons et des concordats Soutien crédit jeunesse.	Subventions des cantons et des concordats ACG, subvention reversée à Idylle production "Elégie n°5" CHF 10'000, soutiens crédit-jeunsse/carte 20 ans 20 francs CHF 9'480.	13 470.00	20 000	19 480.00	- 520.00	- 3%
				Subventions des entreprises privées - soumis TVA Soutien de Genève-aéroport non concrétisé.	Subventions des entreprises privées - soumis TVA Soutien Aéroport. Selon budget 2024.	Subventions des entreprises privées - soumis TVA Soutien de Genève-aéroport non concrétisé.	0.00	10 000	0.00	- 10 000.00	- 100%
				Subventions des entreprises privées Soutien du Service culturel Migros sur activités arts vivants 2024. CHF 20'000 en monnaie, CHF 30'000 en nature. les charges correspondantes en nature sont réparties CHF 25'000 sur 310.20100 et CHF 5'000 sur 313.00100.	Subventions des entreprises privées SCM (Migros Support Culture) CHF 50'000 (baisse de CHF 20'000), Association des commerçants CHF 5'000.	Subventions des entreprises privées Soutien du Service culturel Migros sur activités arts vivants pour 3 spectacles. CHF 20'000 en monnaie, CHF 25'000 en nature. Les charges correspondantes en nature sont réparties CHF 20'833 sur 310.20100 et CHF 4'167 sur 313.00100. Association des commerçants CHF 0.	50 000.00	55 000	45 000.05	- 9 999.95	- 18%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.204000 Arts vivants	Recettes	491 Prestations de services	Imputations internes pour prestations de services Participation de la Marelle à la représentation du spectacle Trait(s).	Imputations internes pour prestations de services Entrées de la PEF aux spectacles. Selon budget 2024.	Imputations internes pour prestations de services	75.00	1 350	0.00	- 1 350.00	- 100%
	Total Recettes						**292 973.79**	**271 350**	**318 016.01**	**46 666.01**	**17%**
	32.900000 Culture, non mentionné ailleurs	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	5 310.45	10 214	4 632.40	5 581.60	55%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises. Réaffectation des salaires de la Culture en 2024.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	4 419.98	0	- 654.96	654.96	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs et d'heures supplémentaires à un collaborateur.	265.60	148	58.60	89.40	60%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	193.75	0	157.80	- 157.80	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de trois collaborateurs.	687.20	2 682	647.35	2 034.65	76%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel	347.40	0	0.00	0.00	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour trois collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	188.75	- 188.75	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 1.4 ETP (médiateur-trice culturelle et chargé-e de communication) et prorata 1 CDM (responsable accueil public) - votés en 2024. Engagements faits plus tard que prévu et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	12 975.85	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Augmentation du taux d'activité d'une ressource pour pallier à absence longue durée. Le non dépensé sur les auxiliaires couvre le dépassement sur les autres comptes de la culture. Dispo au 31.12.2024 : 0.15 assistant-e de gestion, 0.8 chargé-e culturel (utilisé en CDD), 0.2 assistant-e administratif-ve.	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Effet Noria. Le non dépensé sur les auxiliaires couvre le dépassement sur les autres comptes de la culture. Dispo au 31.12.2025 : 0.8 chargé-e de communication.	64 682.81	146 741	71 701.00	75 040.00	51%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	420.00	420	490.00	- 70.00	- 17%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	2 045.25	5 432	2 009.40	3 422.60	63%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.900000 Culture, non mentionné ailleurs	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	56.90	117	57.30	59.70	51%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	5 395.75	10 950	5 392.90	5 557.10	51%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	31.80	66	32.10	33.90	51%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	330.30	683	302.50	380.50	56%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	1 076.95	2 294	1 076.50	1 217.50	53%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	6 974.25	8 401	18 955.40	- 10 554.40	- 126%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	1 958.05	4 216	2 041.70	2 174.30	52%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	2 776.70	9 031	1 584.15	7 446.85	82%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	1 861.69	3 726	1 838.40	1 887.60	51%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	7.60	10	8.75	1.25	13%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	5.75	27	3.60	23.40	87%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.900000 Culture, non mentionné ailleurs	Charges	309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	48.00	0	45.00	- 45.00	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Impôts et taxes autres Taxe de promotion du tourisme 2024	Impôts et taxes autres Taxe de promotion du tourisme basée sur le nombre de collaborateurs fixes. Selon budget 2024.	Impôts et taxes autres Taxe de promotion du tourisme 2025.	1 600.00	1 600	1 600.00	0.00	0%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subv. récurrentes: AHVM CHF 40'000, Cartel des sociétés CHF 40'000, Les Arts meyrinois CHF 27'025, Perspectives CHF 7'600, Club-photos CHF 5'000 + CHF 2'000 40ème, Clairemonde Nicolet CHF 800. Subv. ponctuelles: Studio personne CHF 8'000, Les sans pages CHF 3'000, Atelier du Zèbre coloré CHF 2'500, Safe spaces CHF 2'200, Artisticamente CHF 1'000, Action intermittence CHF 1'000.-, Culture accessible Genève CHF 700. Le dépassement de CHF 40'825 est compensé pour un non-dépensé sur le 32.204000.363.60000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions récurrentes CHF 85'900 (AHVM CHF 40'000, Cartel CHF 40'000, Artos CHF 3'000, Safe spaces cultures CHF 2'200, Culture accessible CHF 700). Subventions ponctuelles CHF 52'848. Réallocation entre F31/32/33 CHF -38'748.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions récurrentes CHF 86'900 (AHVM CHF 40'000, Cartel CHF 40'000, Artos CHF 4'000, Safe spaces culture CHF 2'200, Culture accessible CHF 700). Subventions ponctuelles CHF 93'048 (Créative BPM CHF 20'000, Children of the Moon CHF 14'918, Association Cargo CHF 10'000, Pilote documents d'artistes CHF 6'000, Meyrina CHF 5'000, Métiers d'art CHF 5'000, Association danse et coopération CHF 5'000, Compagnie la Poudre à lever CHF 5'000, Teatro Due punti CHF 4'000, Association So close CHF 3'740, les Concerts du Coeur genevois CHF 3'500, Anyatas CHF 3'000, Miami books CHF 3'000, Jazzcontreband CHF 2'000, Association Everybody's perfect CHF 1'000, Association Boîte à mazik CHF 1'000, Jardin des disparus CHF 890). Dépassement couvert par du disponible sur le 32.204000.363.60000.	140 825.00	138 748	179 948.00	- 41 200.00	- 30%
		Total Charges					**254 297.03**	**345 506**	**292 116.64**	**53 389.36**	**15%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	36.90	0	0.00	0.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	6 041.42	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**6 078.32**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
	32.900001 Association Bouratino	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	50.50	52	51.30	0.70	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 5.46	0	3.28	- 3.28	---%
				Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	1.50	0	19.65	- 19.65	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.900001 Association Bouratino	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	606.00	620	615.60	4.40	1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	57.00	60	60.00	0.00	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	0.60	1	0.60	0.40	40%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	47.30	48	49.70	- 1.70	- 4%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	0.10	0	0.20	- 0.20	---%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	5.90	6	5.90	0.10	2%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	18.80	19	19.40	- 0.40	- 2%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	74.40	76	100.95	- 24.95	- 33%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	21.35	22	22.35	- 0.35	- 2%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	16.20	16	16.85	- 0.85	- 5%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépenses en 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Achats fournitures.	0.00	48	23.95	24.05	50%
				Matériel et fourniture de nettoyage Pas de dépenses en 2024.	Matériel et fourniture de nettoyage Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de nettoyage Pas de dépenses en 2025.	0.00	54	0.00	54.00	100%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	- 71.92	0	- 33.90	33.90	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.900001 Association Bouratino	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	367.24	403	386.25	16.75	4%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	0.00	0	2.02	- 2.02	---%
				Electricité PA	Electricité PA Selon budget 2024, estimation de stabilité sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	- 1.23	62	4.60	57.40	93%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	14.55	15	14.23	0.77	5%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments	18.15	471	0.00	471.00	100%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Utilisation partielle du local situé promenade des Champs-Fréchets 14. Selon réel 2024.	Loyers de biens fonds	3 421.44	3 421	3 421.44	- 0.44	- 0%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 192 (-21), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - bâtiment D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 171.	Amortissements - bâtiment D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 192 (-21) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	192.00	171	191.61	- 20.61	- 12%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention fête du nouvel an (événement récurrent subvention sur demande).	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention fête du nouvel an (évènement récurent).	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention fête du nouvel an (événement récurrent subvention sur demande).	1 000.00	1 000	1 000.00	0.00	0%
		Total Charges					**5 834.42**	**6 565**	**5 975.98**	**589.02**	**9%**
	32.900100 Buvette - traiteur	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	2 680.50	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**2 680.50**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
	32.901000 Fête nationale	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	9 871.30	10 030	10 019.65	10.35	0%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	2 683.39	0	503.97	- 503.97	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.901000 Fête nationale	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	543.75	764	333.70	430.30	56%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	21.55	0	863.20	- 863.20	---%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de deux collaborateurs.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	572.45	317	95.05	221.95	70%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	106.90	0	61.95	- 61.95	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	277.90	530	525.70	4.30	1%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour trois collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	56.25	0	120.00	- 120.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 0.8 ETP (adjoint-e responsable de logistique et infrastructure évènementielle) - voté en 2024. Prorata 1 CDM (assistant-e technique et planificateur) non utilisé.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (coordinateur-trice technique polyvalent) - voir tableau des nouveaux postes en annexe. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (coordinateur-trice technique polyvalent). 0.2 ETP dispo au 31.12.2025, engagement fait plus tard.	8 789.65	3 865	299.80	3 565.20	92%
				Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Dispo au 31.12.2024 : 0.15 assistant-e de gestion, 0.1 régisseur spectacle, 0.2 assistant-e de direction, 0.2 assistant-e administratif-ve.	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Dispo au 31.12.2025 : 0.2 coordinateur-trice.	107 922.35	122 533	121 649.41	883.59	1%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	3 527.10	2 911	2 960.80	- 49.80	- 2%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	420.00	360	360.00	0.00	0%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	3 163.50	3 560	3 443.85	116.15	3%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	90.40	102	92.77	9.23	9%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	8 568.60	9 522	8 647.25	874.75	9%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.901000 Fête nationale	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	51.90	57	51.88	5.12	9%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	547.75	614	474.70	139.30	23%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	1 795.20	1 989	1 768.41	220.59	11%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	16 445.40	16 283	47 376.85	- 31 093.85	- 191%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	3 191.90	3 476	2 997.05	478.95	14%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	761.70	1 011	578.96	432.04	43%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	2 966.40	3 259	2 949.06	309.94	10%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	13.90	15	14.65	0.35	2%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	44.75	51	69.00	- 18.00	- 35%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	105.00	0	99.10	- 99.10	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Achat légumes pour la soupe CHF 1'457, frais de loges artistes programmés CHF 716, divers aliments et boissons.	Achat denrées alimentaires - consommation Selon réel 2023.	Achat denrées alimentaires - consommation	2 990.35	1 768	0.00	1 768.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.901000 Fête nationale	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Création, impression affiches, flyer, panneaux.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Selon budget 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Création et impressions affiches, flyers.	4 632.20	5 981	3 446.25	2 534.75	42%
				Imprimés, publications général Impression format F4 des plans de la Fête nationale. Pas de carnet de bons en 2024.	Imprimés, publications général Impressions carnets de bons, estimation au vu des réels.	Imprimés, publications général Impression carnets de bon 2024 (oubli l'année dernière) et 2025.	151.35	1 500	2 570.60	- 1 070.60	- 71%
				Matériel pour revente 1800 insignes.	Matériel pour revente Insignes. Selon réel 2023.	Matériel pour revente Pas de dépenses.	900.00	750	0.00	750.00	100%
			313 Prestations de services et honoraires	Déplacements et transports de décors	Déplacements et transports de décors	Déplacements et transports de décors Transport matériel pour laser-show, déplacements artistes. Le dépassement est compensé par du disponible sur le 32.901000.313.00510.	0.00	0	3 315.80	- 3 315.80	---%
				Droits d'auteurs	Droits d'auteurs Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Droits d'auteurs Suisa, droit de diffusion musiques et concert Azania Noah.	394.95	1 411	937.50	473.50	34%
				Fabrication pots du 1er août Fabrication de 1'200 bols.	Fabrication pots du 1er août 1'200 pots à CHF 11. Selon devis de 2024.	Fabrication pots du 1er août 984 pots à CHF 11.	13 200.00	13 200	10 824.00	2 376.00	18%
				Frais de loge	Frais de loge	Frais de loge Frais de loges artistes. Dépassement compensé par du disponible sur le 32.901000.310.50000.	0.00	0	521.95	- 521.95	---%
				Frais techniques d'organisations Sonorisation scène et terrain CHF 20'955, mise à disposition scène CHF 9'751, éclairage scène et terrain CHF 9'547. Dépassement annoncé dans une communication CA/CM du 30.04.2024	Frais techniques d'organisations Honoraires techniciens. Revu à la hausse, car délocalisation et spectacles à définir.	Frais techniques d'organisations Sonorisation scène et terrain CHF 17'037, mise à disposition scène CHF 15'084, éclairage scène et terrain CHF 12'867. Dépassement couvert par du disponible sur les autres comptes du 32.901000 Fête nationale, nature 31.	40 253.20	40 000	44 987.97	- 4 987.97	- 12%
				Frais télécommunication Les manifestations de la fête des écoles comme le 1er août ont été offerts par Radiocom HB en compensation de la mise à disposition des locaux par la commune.	Frais télécommunication Radiocom mise à disposition de fréquences de radiocommunication pour la fête nationale. Selon budget 2024.	Frais télécommunication Mise à disposition de fréquences pour le service de radios de secours.	0.00	250	500.00	- 250.00	- 100%
				Honoraires appui administratif Pas de dépense en 2024.	Honoraires appui administratif Distribution programme 1er août. Selon budget 2024.	Honoraires appui administratif Pas de dépenses depuis 2022.	0.00	1 400	0.00	1 400.00	100%
				Honoraires audiovisuels - Communication et R&P Reportage photos et production vidéo.	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P Production vidéo et prises de photos, selon réel 2023.	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P Production vidéo et prises de photos.	2 351.25	2 046	2 613.40	- 567.40	- 28%
				Honoraires Mise à disposition de personnel pour nettoyage CHF 5'165, gestion espace bar à tri CHF 1'000.	Honoraires Oseo - mise à disposition personne pour le nettoyage CHF 5'091 + Fédération suisse de gymnastique - bar à tri CHF 1'000. Selon réel 2023.	Honoraires Oseo - mise à disposition personne pour le nettoyage CHF 5'468 + Fédération suisse de gymnastique - bar à tri CHF 1'000.	6 164.50	6 090	6 467.95	- 377.95	- 6%
				Honoraires/cachets prestations culturelles Spectacle de drones remplaçant le feu d'artifice CHF 64'860, cachet animation musicale et bal CHF 6'500, cachet chanteur hymne national 1'200. Dépassement annoncé dans une communication CA/CM du 30.04.2024 et couvert partiellement par le non-dépensé ligne feu d'artifice 313.00504. Budget 2025 revu au réel en hausse.	Honoraires/cachets prestations culturelles Cachet soliste hymne national, animations musicales, animations artistiques, spectacles pour lesquels le programme est à définir. Selon réel 2024. (Tft du 32.901000.313.00504 pour CHF 19'982).	Honoraires/cachets prestations culturelles Spectacle laser-show CHF 6'156, cachet concert Azania Noah CHF 5'000, soliste hymne CHF 1'200. Pas de spectacle de drônes lumineux. Disponible utilisé pour compensé le dépassement de CHF 3'316 sur le 32.901000.313.00511.	72 560.00	67 590	12 356.00	55 234.00	82%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.901000 Fête nationale	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Logement Groupe F, spectacle de drones. Hébergement pour installations, répétitions et Fête nationale 3 nuits.	Logement Estimation selon réel 2023.	Logement Hébergement d'artistes.	2 961.25	174	367.50	- 193.50	- 111%
				Prestations de services - domaine des manifestations Indemnité pour l'association qui vend les pots.	Prestations de services - domaine des manifestations Indemnité pour l'association qui vend les pots.	Prestations de services - domaine des manifestations Indemnité pour l'association qui vend les pots.	500.00	500	500.00	0.00	0%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration Bons bénévoles cartel CHF 5'760, traiteur personnel et artistes midi et soir CHF 5'304, cocktail dînatoire CA/CM CHF 5'040, Meyrin C.T.T. tenue du stand CHF 1'700. Budget 2025 revu au réel en hausse.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Selon réel 2023.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Traiteur de Châtelaine, repas des équipes CHF 5'725, Cartel des sociétés- bons bénévoles CHF 5'516, chez Gilbert apéro CA/CM CHF 5'180, Goumaz SA et Meyrin CTT, légumes et fabrication soupe CHF 3'065.95. Dépassement couvert par ligne 310.50000.	17 803.35	17 556	19 486.55	- 1 930.55	- 11%
				Prestations de services des tiers - général Nettoyage des WC en location CHF 918, contrôle et dépannage installations électriques CHF 901.	Prestations de services des tiers - général Nettoyage des WC en location CHF 1'000 CHF, contrôle sécuritaire des installations électriques CHF 1'000 CHF.	Prestations de services des tiers - général Nettoyage des WC en location 935 CHF, contrôle sécuritaire des installations électriques CHF 908.	1 819.55	2 000	1 843.05	156.95	8%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Pas fait appel à la FAS'e en 2024.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Selon budget 2024.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	0.00	154	0.00	154.00	100%
				Prestations de tiers - FAS'e Appui logistique pour la mise en place des tables et autres lors de la fête nationale CHF 1'729.	Prestations de tiers - FAS'e Prêt de main d'œuvre pour le montage. Selon réel.	Prestations de tiers - FAS'e Appui logistique pour la mise en place des tables et autres lors de la fête nationale CHF 2'017. Dépassement lié à l'emploi d'un jeune supplémentaire pour la réalisation des travaux.	1 728.50	1 729	2 016.60	- 287.60	- 17%
				Sécurisation événements SPS, mission de surveillance et sécurisation CHF 15'708, TCS Swiss ambulance CHF 1'305, Samaritains CHF 1'200. Budget 2025 revu au réel en hausse.	Sécurisation événements Délocalisation, multiplication des lieux à surveiller, spectacle pour lequel le programme est à définir.	Sécurisation événements AS sécurité, surveillance et sécurisation CHF 5'857, Samaritains CHF 794. Changement de prestataire en 2025.	18 216.15	20 000	6 650.70	13 349.30	67%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériel de sécurité Pas de dépenses en 2024.	Location de matériel de sécurité Selon budget 2024.	Location de matériel de sécurité Pas de dépenses en 2025.	0.00	3 300	0.00	3 300.00	100%
				Location de matériels et équipements Location de réfrigérateurs CHF 864, groupe électrogène CHF 1'360, d'une chargeuse à pneus CHF 2'572, de WC mobiles CHF 3'238, friteuse CHF 0, nacelle CHF 0.	Location de matériels et équipements Locations de réfrigérateurs CHF 1'700 CHF, chargeuse à pneus CHF 2'000, WC CHF 2'500 et WC PMR CHF 500.	Location de matériels et équipements Location de réfrigérateurs CHF 850, groupe électrogène CHF 0, d'une chargeuse à pneus CHF 1'693, de WC mobiles CHF 3'191, friteuse CHF 0, nacelle CHF 0. Le non dépensé s'explique par du non dépensé pour le groupe électrogène.	8 032.62	6 700	5 734.08	965.92	14%
				Location de vaisselle lavable Location vaisselle CHF 5'737.	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable pour la fête nationale CHF 7'000 et CHF 2'000 de perte. Revu à la baisse au vu des réels 2024.	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable pour la fête nationale CHF 5'049 et CHF 1'663 de pertes.	5 737.30	9 000	6 712.15	2 287.85	25%
			393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais de gardes des pompiers.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Selon budget 2024.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Autorisation manifestation.	4 526.00	5 420	50.00	5 370.00	99%
			398 Reports	Virements salaires GAM fête nationale 2024.	Virements salaires	Virements salaires GAM 1er août.	1 569.80	0	3 859.85	- 3 859.85	---%
		Total Charges					**379 031.31**	**389 768**	**342 118.66**	**47 649.34**	**12%**
		Recettes	425 Recette sur ventes	Ventes diverses Vente des pots et insignes.	Ventes diverses Pots et insignes vendus. Selon réel 2023.	Ventes diverses Ventes des pots.	4 038.00	5 598	2 940.00	- 2 658.00	- 47%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.901000 Fête nationale	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	1 490.44	0	79.81	79.81	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	5 523.67	0	14 299.70	14 299.70	---%
	Total Recettes						**11 052.11**	**5 598**	**17 319.51**	**11 721.51**	**209%**
	32.902101 Jardin botanique alpin	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	36 185.95	40 439	38 986.30	1 452.70	4%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	3 651.92	0	2 890.44	- 2 890.44	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur.	277.20	0	310.10	- 310.10	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	629.10	1 084	482.40	601.60	55%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de deux collaborateurs.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de deux collaborateurs.	209.80	0	416.00	- 416.00	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	5.65	0	44.85	- 44.85	---%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retrait, non budgétisée.	0.00	0	881.60	- 881.60	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	325.00	- 325.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 0.25 CDD (dessinateur-trice en architecture du paysage) - voté en 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.3 ETP nouveau (assistant-e de direction) - voir tableau des nouveaux postes en annexe.Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.3 ETP nouveau (assistant-e de direction). Effet noria. Dispo au 31.12.2025 : 0.1 assistant-e de direction.	419.40	5 565	3 373.50	2 191.50	39%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.902101 Jardin botanique alpin	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel Personnel de l'environnement (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). L'économie sert à compenser une partie du dépassement en 02.204100.	Salaire du personnel Personnel de l'environnement - revue de la répartition des postes ENV. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de l'environnement (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Effet noria et engagement d'un CDD lié à une absence longue durée. Dispo au 31.12.2025 : 0.2 responsable JBA, 0.1 assistant-e de direction et 0.8 horticulteur-trice.	434 584.30	481 884	491 455.90	- 9 571.90	- 2%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	300.00	398	477.50	- 79.50	- 20%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	12 960.00	14 789	14 452.25	336.75	2%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	333.10	379	350.55	28.45	8%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	31 399.40	35 959	33 075.05	2 883.95	8%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	187.50	216	198.25	17.75	8%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	4 023.25	4 575	3 690.25	884.75	19%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	12 309.25	13 534	11 886.50	1 647.50	12%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	139.00	294	287.30	6.70	2%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	59 376.10	66 768	177 654.00	- 110 886.00	- 166%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	10 996.55	12 763	11 134.65	1 628.35	13%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	21.50	85	595.30	- 510.30	- 600%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.902101 Jardin botanique alpin	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	10 818.45	12 255	11 272.65	982.35	8%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	57.20	64	60.50	3.50	5%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	120.00	0	932.80	- 932.80	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - animaux Foin et aliments pour les chèvres bottées et les poules huppées d'Appenzell CHF 3'144. Transport du bouc CHF 110.	Achat denrées alimentaires - animaux Foin et aliments pour les chèvres bottées et les poules huppées d'Appenzell. Selon réel 2023.	Achat denrées alimentaires - animaux Foin et aliments pour les chèvres bottées et les poules huppées d'Appenzell CHF 2'299.	3 244.00	3 816	2 189.04	1 626.96	43%
				Achat livres et littérature spécialisée Achats ouvrage en lien avec la botanique CHF 422.	Achat livres et littérature spécialisée Achat ouvrages en lien avec la botanique. Selon budget 2024.	Achat livres et littérature spécialisée Pas de dépenses en 2025.	422.30	426	0.00	426.00	100%
				Annonces de presse Pas de dépenses en 2024.	Annonces de presse Selon budget 2024.	Annonces de presse Annonces de presse.	0.00	1 246	200.00	1 046.00	84%
				Carburant	Carburant Selon réel 2023.	Carburant Carburant CHF 414.	329.30	629	413.50	215.50	34%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Banderoles, flyers, signalétique.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Selon budget 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Création et impressions d'affiches et panneaux.	3 592.27	3 315	7 141.60	- 3 826.60	- 115%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Chambre à air, lames, etc. CHF 208.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Estimation revue à la baisse au vu des réels.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Chambre à air, kit radar, rétroviseur CHF 252.	207.70	1 164	251.68	912.32	78%
				Matériel d'exploitation - GEB	Matériel d'exploitation - GEB Estimation petit matériel, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation - GEB	0.00	379	0.00	379.00	100%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Acquisition de consommables, de matériel et de végétaux CHF 7'537, fourniture entretien machines CHF 960, produits horticoles (engrais, sable, gravier, terre, etc.) CHF 6'514.	Matériel d'exploitation, fournitures général Acquisitions de consommables, de matériel et de végétaux, fourniture entretien machines, produits horticoles (engrais, sable, gravier, terre, etc.). Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Acquisition de consommables, de matériel et de végétaux CHF 5'925, fourniture entretien machines CHF 89, produits horticoles (engrais, sable, gravier, terre, etc.) CHF 5'247. La différence s'explique par une légère baisse des dépenses dans les 3 catégories.	15 010.30	16 000	11 267.02	4 732.98	30%
				Matériel et fourniture de bureau Diverses fournitures de bureau	Matériel et fourniture de bureau Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de bureau Pas de dépenses en 2025.	22.95	100	0.00	100.00	100%
				Matériel et fourniture de nettoyage Pas de dépenses en 2024.	Matériel et fourniture de nettoyage Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de nettoyage Pas de dépenses en 2025.	0.00	820	0.00	820.00	100%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS, selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	411.35	663	135.00	528.00	80%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats ustensiles et outils CHF 464, machines CHF 1'254 et divers CHF 234.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Petit outillage, imprévus et courant hors PA/PF.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats ustensiles et outils CHF 1'224, machines CHF 318 et divers CHF 0. Le non dépensé s'explique par des dépenses plus basses pour l'achat de machines.	1 951.83	2 000	1 541.73	458.27	23%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.902101 Jardin botanique alpin	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de vêtements de travail Chaussures de travail CHF 783, jambières CHF 334, complets pluie CHF 356.	Acquisition de vêtements de travail Fourniture et entretien des vêtements de travail, soit salopettes, t-shirts, gants, habits de pluie, chapeaux, accessoires de sécurité, casques, masques etc. Participation aux frais de chaussures pour un forfait de CHF 150 par employé. Selon budget 2024.	Acquisition de vêtements de travail Cottes à bretelles CHF 1'468.	1 466.65	1 483	1 467.58	15.42	1%
				Acquisition et élevage de petit bétail Pas de dépenses en 2024.	Acquisition et élevage de petit bétail Acquisition d'animaux, selon moyenne réel 2021 et 2023.	Acquisition et élevage de petit bétail Acquisition d'un coq CHF 60.	0.00	130	60.00	70.00	54%
				Acquisitions d'autres immobilisations Diverses acquisitions de matériel inhérent à l'aménagement du JBA.	Acquisitions d'autres immobilisations Selon budget 2024.	Acquisitions d'autres immobilisations Diverses acquisitions de matériel inhérent à l'aménagement du JBA CHF 2'968.	2 936.49	3 000	2 967.85	32.15	1%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - Autres (PAC ou bois) En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - Autres (PAC ou bois) Estimation selon réel 2023.	Chauffage - Autres (PAC ou bois) En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	6 327.11	5 659	4 310.35	1 348.65	24%
				Eau arrosage Le dépassement est dû à une augmentation du prix du l'eau par m3 d'environ 50 centimes et à une consommation plus élevée.	Eau arrosage Selon réel 2023.	Eau arrosage Le non-dépensé est principalement lié à des notes de crédit SIG sur des factures payées en 2024.	5 780.22	7 000	2 648.04	4 351.96	62%
				Eau PA - années précédentes Facture de consommation pour 04.2022 à 12.2023 beaucoup plus importante que les factures intermédiaires.	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	9 380.25	0	- 3 667.95	3 667.95	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	724.98	837	728.49	108.51	13%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	6 000.88	0	1 305.89	- 1 305.89	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	8 219.89	4 693	7 259.53	- 2 566.53	- 55%
			313 Prestations de services et honoraires	Etat de Genève Taxe en faveur du fonds des épizooties.	Etat de Genève Taxe en faveur du fonds des épizooties. Selon réel 2023.	Etat de Genève Taxe en faveur du fonds des épizooties.	20.00	20	20.00	0.00	0%
				Honoraires appui administratif Pas de dépenses en 2024.	Honoraires appui administratif Selon budget 2024.	Honoraires appui administratif	0.00	802	0.00	802.00	100%
				Honoraires Animations didactiques et pédagogiques CHF 14'847. Le dépassement est compensé par du non-dépensé sur le 73.011000.313.00510	Honoraires Animations didactiques et pédagogiques, expositions, divers frais d'honoraires CHF 11'700 - tft de CHF 3'700 de la nature 303.00000, estimation revue à la hausse au vu des réels. Rapport de consommation annuel demandé par le Gesdec CHF 2'908.	Honoraires Animations didactiques et pédagogiques CHF 15'995.	14 847.35	14 608	15 994.94	- 1 386.94	- 9%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.902101 Jardin botanique alpin	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 238.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2024.	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 268.	237.95	227	268.00	- 41.00	- 18%
				Prestations de services des tiers - général Pas de dépenses en 2024.	Prestations de services des tiers - général Certificats phytosanitaires pour l'envoi de graines dans le cadre des échanges avec les Jardins Botaniques de différents pays. Selon budget 2024.	Prestations de services des tiers - général Certificats phytosanitaires pour l'envoi de graines dans le cadre des échanges avec les Jardins Botaniques de différents pays CHF 439.	0.00	1 500	250.00	1 250.00	83%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Pas fait appel à la FAS'e en 2024.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Selon budget 2024.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	0.00	446	0.00	446.00	100%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	2 430.60	2 297	2 468.40	- 171.40	- 7%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 317, casco CHF 487, remplacement d'un véhicule.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 293, casco CHF 0. L'écart est dû à l'estimation d'un nouveau véhicule.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 339, casco CHF 918.	804.20	1 257	1 256.60	0.40	0%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 662, optimisation énergétique CHF 575, toitures CHF 3'499, canalisations CHF 762, extincteurs CHF 337 et chaudière CHF 0 et pompage toilettes sèches 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien éclairage secours CHF 662, optimisation énergétique et entretien des installations techniques CHF 575, toiture CHF 3'043, canalisations CHF 708, extincteurs CHF 338, chaudière CHF 644, pompage des 2 toilettes sèches CHF 1'208. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 671, optimisation énergétique CHF 575, toitures CHF 3'499, canalisations CHF 762, extincteurs CHF 339, chaudière CHF 0 et pompage toilettes sèches 0.	5 834.38	7 178	5 846.40	1 331.60	19%
				Entretien des bâtiments Dépannage chaufferie CHF 2'337 et entretien courant CHF 10'000.	Entretien des bâtiments Entretien courant, selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Dépannage chaufferie CHF 1'208, porte basculante CHF 4'235, entretien courant CHF 15'170.	12 336.93	10 000	20 612.58	- 10 612.58	- 106%
				Entretien des terrains par des tiers Entretien des surfaces, dessouchage, sécurisation du patrimoine arboré CHF 7'648, travaux d'entretien annuel du gazon CHF 0.	Entretien des terrains par des tiers Entretien des surfaces, dessouchage, sécurisation du patrimoine arboré CHF 6'000, travaux d'entretien annuel du gazon CHF 4'300. Selon budget 2024.	Entretien des terrains par des tiers Entretien des surfaces, dessouchage, sécurisation du patrimoine arboré CHF 4'962, travaux d'entretien annuel du gazon CHF 0.	7 648.45	10 300	4 961.80	5 338.20	52%
				Sinistres PA	Sinistres PA	Sinistres PA 1 sinistre couvert CHF 684, 1 franchise CHF 1'000.	0.00	0	1 684.20	- 1 684.20	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Réparation pompe CHF 459, dépannage portail CHF 259, entretien aération CHF 224.	Entretien d'autres immobilisations Entretien portail et abreuvoir à chèvre. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2025.	944.90	1 759	0.00	1 759.00	100%
				Entretien de machines, appareils et outils Raccordement d'une nouvelle pompe CHF 174.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien divers selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Réparation des pompes CHF 1'151. Dépassement lié à une panne sur une pompe pour CHF 551.	174.00	460	1 151.25	- 691.25	- 150%
				Entretien par des tiers des véhicules Réparation véhicule CHF 972.	Entretien par des tiers des véhicules Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien par des tiers des véhicules Pas de dépenses en 2025.	971.90	166	0.00	166.00	100%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements Location nacelle CHF 644, location minipelle CHF 458.	Location de matériels et équipements Estimation adaptée selon réel.	Location de matériels et équipements Pas de dépenses en 2025.	1 101.59	2 000	0.00	2 000.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.902101 Jardin botanique alpin	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 3'475 (+6'064), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'802 (+10'028), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2019-01a Réalisation équipements prévus dans la 2ème phase du projet de valorisation du Jardin botanique alpin - bâtiment CHF 21'082 (+1'911), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net et non sur le voté + D-2014-23a Valorisation du Jardin Alpin - bâtiment CHF 84'226 + D-2012-08a Etude de la rénovation du Jardin alpin - bâtiment CHF 12'480.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'439 (-2'439), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 9'539 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 11'830 + D-2019-01a Réalisation équipements prévus dans la 2ème phase du projet de valorisation du Jardin botanique alpin - bâtiment CHF 20'975 (+2'018), calcul sur le dépensé net et non plus sur le voté, dépassement de 2.37% sur la totalité du voté. + D-2014-23a Valorisation du Jardin Alpin - bâtiment CHF 84'226 + D-2012-08a Etude de la rénovation du Jardin alpin - bâtiment CHF 12'480.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'278 (+1'161) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 4'091 (+5'448) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 5'552 (+6'278) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-01a Equipements 2ème phase du projet valorisation Jardin botanique alpin CHF 21'083 (-108) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2014-23a Valorisation du Jardin Alpin CHF 84'226, D-2012-08a Etude de la rénovation du Jardin alpin - bâtiment CHF 12'480.	123 065.00	141 489	128 709.29	12 779.71	9%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 874 (+14), amort. évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2019-22a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF CHF 448 (-448), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-01a Réalisation équipements prévus dans la 2ème phase du projet de valorisation du Jardin botanique alpin - mobilier CHF 504 (+121), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net et plus le voté.	Amortissements - Biens meubles D-2023-22A Remplacement de 15 véhicules/machines pour SEM et ENV, l?acquisition de 1 véhicule pour les besoins du service de la SEM et à la mise en place de bornes électriques CHF 10'000 (-10'000), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 888 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier, machine et matériel CHF 627 (-627), commence en 2023, non budgétisé + D-2019-01a Réalisation équipements prévus dans la 2ème phase du projet de valorisation du Jardin botanique alpin - mobilier CHF 504 (+121), calcul sur le dépensé net et non plus sur le voté, dépassement de 2.37% sur la totalité du voté..	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 817 (-817) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2023-22a Remplacement de véhicules/machines CHF 9'616 (+384) commence en 2025, calculé sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 909 (-21) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 448 (+179) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-01a Equipements 2ème phase du projet valorisation Jardin botanique alpin CHF 504.	1 826.00	12 019	12 293.47	- 274.47	- 2%
				Amortissements - Terrains - non bâtis D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Terrains - non bâtis CHF 2'360 (+937), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'320 (+2'100), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-01a Réalisation équipements prévus dans la 2ème phase du projet de valorisation du Jardin botanique alpin - parc CHF 5'448 (-836), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net et non le voté + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'576 + D-2017-24a Remplacement de la clôture à treillis du Jardin botanique alpin CHF 35'025 + D-2014-23a Valorisation du Jardin Alpin - parc CHF 24'940 + D-2012-08a Etude de la rénovation du Jardin alpin - parc CHF 3'520.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 7'875 (-7'875), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 3297 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'420 + D-2019-01a Réalisation équipements prévus dans la 2ème phase du projet de valorisation du Jardin botanique alpin - parc CHF 5'448 (-836), calcul sur le dépensé net et non plus sur le voté, dépassement de 2.37% sur la totalité du voté. + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'576 + D-2017-24a Remplacement de la clôture à treillis du Jardin botanique alpin CHF 35'025 + D-2014-23a Valorisation du Jardin Alpin - parc CHF 24'940 + D-2012-08a Etude de la rénovation du Jardin alpin - parc CHF 3'520.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 6'104 (+1'771) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 3'083 (+214) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'320 (+2'100) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-01a Equipements 2ème phase du projet valorisation Jardin botanique alpin CHF 5'448, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 1'576, D-2017-24a Remplacement de la clôture à treillis du Jardin botanique alpin CHF 35'025, D-2014-23a Valorisation du Jardin Alpin CHF 24'940, D-2012-08a Etude de la rénovation du Jardin alpin - parc CHF 3'520.	74 189.00	85 101	81 015.64	4 085.36	5%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.902101 Jardin botanique alpin	Charges	393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Pas de demande en 2024.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Selon budget 2024.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	0.00	50	0.00	50.00	100%
		Total Charges					**931 465.34**	**1 036 090**	**1 121 985.56**	**- 85 895.56**	**- 8%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	3 205.16	0	52 900.61	52 900.61	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	11 931.60	0	11 301.67	11 301.67	---%
				Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre.	0.00	0	684.20	684.20	---%
			463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions de la Confédération	Subventions de la Confédération	Subventions de la Confédération	0.00	0	60.00	60.00	---%
		Total Recettes					**15 136.76**	**0**	**64 946.48**	**64 946.48**	**---%**
	32.902200 Vivarium	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - Gaz Selon réel 2023.	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	20 970.25	19 545	19 305.75	239.25	1%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	1 896.85	1 832	1 798.96	33.04	2%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation selon budget 2024 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	69 715.00	32 016	33 880.00	- 1 864.00	- 6%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	2 036.00	1 913	2 075.40	- 162.40	- 8%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 374, optimisation énergétique CHF 1'160, toiture CHF 430, brûleurs CHF 1'112, extincteurs CHF 411 et chaudière CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 375, optimisation énergétique CHF 1'160, toiture CHF 420, brûleurs CHF 1'112, extincteurs CHF 411 et chaudière CHF 346. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 374, optimisation énergétique CHF 1'160, toiture CHF 430, brûleurs CHF 1'113, extincteurs CHF 317 et chaudière CHF 392.	3 487.94	3 824	3 786.04	37.96	1%
				Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Entretien courant.	6 695.65	8 000	9 750.15	- 1 750.15	- 22%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.902200 Vivarium	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 577 (-10), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'394 (+106), amort. évolue en fonction des trvx/achats + D-2007-10/D-2018-19 Acquisition parcelle 13396 et de l'immeuble No 1007 situés au 32A C-Journet - Vivarium CHF 51'002.	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 567 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'500 + D-2007-10/D-2018-19 Acquisition parcelle 13396 et de l'immeuble No 1007 situés au 32A C-Journet - Vivarium CHF 51'002.	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 577 (-10) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 1'394 (+106) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2007-10/D-2018-19 Acquisition parcelle et de l'immeuble au 32A C-Journet - Vivarium CHF 51'003.	52 973.00	53 069	52 973.87	95.13	0%
				Amortissements - Biens meubles D-2023-15a Travaux de sécurisation des infrastructures en cas de pénurie d'électricité CHF 0 (+5'233), amort. décalé car aucune dépense.	Amortissements - Biens meubles D-2023-15a travaux permettant de sécuriser les infrastructures critiques et d?assurer la délivrance des prestations essentielles de la ville de Meyrin en cas de pénurie d?électricité CHF 5'233.	Amortissements - Biens meubles D-2023-15a Sécurisation des infrastructures critiques en cas de pénurie d'électricité CHF 5'233.	0.00	5 233	5 233.00	0.00	0%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Participation au budget de fonctionnement de l'association Elapsoïdea-Vivarium de Meyrin.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Participation au budget de fonctionnement de l'association Elapsoïdea-Vivarium de Meyrin. Selon réel 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Participation au budget de fonctionnement de l'association Elapsoïdea-Vivarium de Meyrin.	43 000.00	43 000	43 000.00	0.00	0%
		Total Charges					**200 774.69**	**168 432**	**171 803.17**	**- 3 371.17**	**- 2%**
		Recettes	447 Produit des biens-fonds PA	Location du PA Loyer appartement.	Location du PA Loyer appartement.	Location du PA Loyer appartement.	18 000.00	18 000	18 000.00	0.00	0%
		Total Recettes					**18 000.00**	**18 000**	**18 000.00**	**0.00**	**0%**
	32.204001 Musique culturelle meyrinoise	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - gaz	Chauffage - gaz	Chauffage - gaz Budget sous compte 32.204000.312.00100. En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	0.00	0	2 430.44	- 2 430.44	---%
				Eau PA	Eau PA	Eau PA Eau pour nouveau local.	0.00	0	744.33	- 744.33	---%
				Electricité PA	Electricité PA	Electricité PA Budget sous compte 32.204000.312.00200. En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	0.00	0	563.52	- 563.52	---%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments	Entretien des bâtiments	Entretien des bâtiments Travaux climatisation et serrurerie.	0.00	0	1 130.75	- 1 130.75	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Budget sous compte 32.204000.316.00000. CHF 8'050/mois à partir de septembre 2025.	0.00	0	32 200.00	- 32 200.00	---%
		Total Charges					**0.00**	**0**	**37 069.04**	**- 37 069.04**	**---%**
	32.900100 Buvette / Maison des projets - Café Coeur de cité	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	18 340.90	18 501	19 167.55	- 666.55	- 4%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.900100 Buvette / Maison des projets - Café Coeur de cité	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	1 696.06	0	- 2 193.31	2 193.31	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à deux collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à deux collaborateurs..	5 172.30	1 103	3 908.00	- 2 805.00	- 254%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	14 123.24	21 742	5 649.61	16 092.39	74%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	168.75	0	168.75	- 168.75	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 0.8 ETP (adjoint-e responsable de logistique et infrastructure évènementielle) - voté en 2024. Prorata 1 CDM (assistant-e technique et planificateur) non utilisé.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP nouveau (cuisinier-ère/pâtissier-ère) et auxiliaire pour la Maison des projets - voir tableau des nouveaux postes en annexe. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP nouveau (cuisinier-ère/pâtissier-ère) et auxiliaire pour la Maison des projets. Le non dépensé sur les auxiliaires couvre le dépassement sur les autres comptes de la culture.	16 244.50	150 988	100 426.60	50 561.40	33%
				Salaire du personnel Personnel fixe at auxiliaires de la culture (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Plus d'heures d'auxiliaires, compensées par du disponible sur les autres comptes de la culture et augmentation du taux d'activité d'une ressource pour pallier à absence longue durée.	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel fixe at auxiliaires de la culture (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Le non dépensé sur les auxiliaires couvre le dépassement sur les autres comptes de la culture.	242 643.19	278 142	246 823.76	31 318.24	11%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	6 808.05	7 100	6 411.00	689.00	10%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	1 260.00	1 080	1 080.00	0.00	0%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	7 436.25	8 248	7 678.80	569.20	7%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	210.55	341	269.71	71.29	21%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	19 888.32	32 189	25 456.69	6 732.31	21%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	118.00	193	152.43	40.57	21%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.900100 Buvette / Maison des projets - Café Coeur de cité	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 038.30	2 008	1 438.19	569.81	28%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	3 579.75	6 920	4 748.41	2 171.59	31%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	19 438.55	27 891	56 655.90	- 28 764.90	- 103%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	5 590.45	8 281	6 936.90	1 344.10	16%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	3 883.60	24 665	12 779.79	11 885.21	48%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	6 847.16	10 955	8 664.26	2 290.74	21%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	20.90	35	26.40	8.60	25%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	18.00	27	32.40	- 5.40	- 20%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - pour la revente	Achat denrées alimentaires - pour la revente Estimation buvette permanente - création buvette permanente pendant le chantier Cœur de Cité et lien avec Maison des projets.	Achat denrées alimentaires - pour la revente Ensemble de la nourriture et des boissons achetées pour la revente, buvette et café Cœur de cité/maison des projets.	98 655.91	148 858	143 744.48	5 113.52	3%
				Matériel d'exploitation - fête	Matériel d'exploitation - fête Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation - fête Achat fleurs pour décoration bar.	264.40	1 998	217.15	1 780.85	89%
				Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Petites fournitures et matériel d'exploitation buvette et café Cœur de cité/maison des projets.	4 714.16	7 000	2 882.10	4 117.90	59%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.900100 Buvette / Maison des projets - Café Coeur de cité	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Pas de budget. Dépassement couvert par du disponible sur les autres comptes du 32.900100.	0.00	0	674.25	- 674.25	---%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Dépassement couvert par du non-dépensé sur les lignes 310.10000 et 310.10002.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Selon budget 2024.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Dont 1 congélateur bahut, 1 trancheuse Berkel pro, 1 rôtisserie set. Dépassement couvert par du disponible sur les autres comptes du 32.900100.	5 570.10	2 997	7 784.80	- 4 787.80	- 160%
			313 Prestations de services et honoraires	Charges d'utilisations informatiques Frais d'utilisation du 01.08 au 31.12.2024 suite à la mise en place d'une caisse enregistreuse. Non budgétisé.	Charges d'utilisations informatiques	Charges d'utilisations informatiques Frais d'utilisation d'une caisse enregistreuse.	1 647.02	0	1 945.80	- 1 945.80	---%
				Etat de Genève	Etat de Genève	Etat de Genève Emolument demande d'exploitation, taxe annuelle et taxe promotion du tourisme café Cœur de cité/Maison des projets.	0.00	0	1 742.25	- 1 742.25	---%
				Frais télécommunication Nouvelle ligne téléphonique suite à la mise en place d'une caisse enregistreuse. Non budgétisé.	Frais télécommunication Frais télécommunication pour la nouvelle caisse.	Frais télécommunication Frais télécommunication pour la nouvelle caisse.	229.40	467	480.00	- 13.00	- 3%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils	Entretien de machines, appareils et outils Contrat Worldline nouvelle caisse.	Entretien de machines, appareils et outils Contrat Worldline nouvelle caisse.	0.00	1 946	206.20	1 739.80	89%
				Maintenance de logiciels Maintenance du 01.08 au 31.12.2024 suite à la mise en place d'une caisse enregistreuse. Non budgétisé.	Maintenance de logiciels Maintenance nouvelle caisse.	Maintenance de logiciels Maintenance nouvelle caisse.	1 142.81	1 350	2 288.35	- 938.35	- 70%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subventions non monétaire aux personnes physiques Boissons et nourriture offertes. Du 01.08 au 31.12.2024 suite à la mise en place d'une caisse enregistreuse. Non budgétisé.	Subventions non monétaire aux personnes physiques	Subventions non monétaire aux personnes physiques Gratuités nourriture et boissons offertes à la buvette du théâtre.	28.00	0	151.00	- 151.00	---%
			393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais du bâtiment imputés à la buvette - traiteur.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Autorisation buvette théatre du Forum.	80 258.07	0	67 033.81	- 67 033.81	---%
		Total Charges					**567 036.69**	**765 025**	**735 432.03**	**29 592.97**	**4%**
		Recettes	425 Recette sur ventes	Comptes de vente repas et boissons - gratuités Gratuités accordées aux artistes et aux externes.	Comptes de vente repas et boissons - gratuités	Comptes de vente repas et boissons - gratuités Gratuités accordées aux artistes et aux externes.	4 014.00	0	11 829.00	11 829.00	---%
				Ventes de repas et boissons	Ventes de repas et boissons Estimation buvette permanente - création buvette permanente pendant le chantier Cœur de Cité et lien avec Maison des projets.	Ventes de repas et boissons Vente buvette CHF 64'212.50, vente café Cœur de cité/maison des projets CHF 52'405.50.	50 216.85	216 000	116 618.00	- 99 382.00	- 46%
				Ventes diverses	Ventes diverses	Ventes diverses Pourboires.	0.00	0	7.30	7.30	---%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	8 906.10	0	10 851.00	10 851.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
32 Culture, autres	32.900100 Buvette / Maison des projets - Café Coeur de cité	Recettes	431 Inscription de prestations propres à l'actif	Prestations du personnel propre portées à l'actif (PA)	Prestations du personnel propre portées à l'actif (PA)	Prestations du personnel propre portées à l'actif (PA)	0.00	0	1 205.06	1 205.06	---%
				Matériel et marchandises portées à l'actif (PA)	Matériel et marchandises portées à l'actif (PA)	Matériel et marchandises portées à l'actif (PA)	0.00	0	1 574.60	1 574.60	---%
			490 Approvisionnement en matériel et en marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Traiteur pour les événements organisés par des externes ou les services hors culture: Commission « Citoyenneté participative et vie de quartier » le 6 février 2024 CHF 855, fête des 18 ans CHF 1'984, nouveaux naturalisés CHF 2'700, nouveaux habitants CHF 960, mérites meyrinois CHF 3'836, 4 repas/apéritifs de services internes à l'administration CHF 1'693, repas des apprentis CHF 155, MLB CHF 324.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Nvx habitants CHF 500, Mérites CHF 2'107, Loisirs aînés CHF 150. Petit déjeuner Police pour le partenartiat public - privé (PPP). Le reste de la répartition sera faite aux comptes.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Mérites CHF 3'337, nvx naturalisés CHF 2'225, nvx habitants CHF 554, petit déjeuner direction élargie CHF 60.	16 015.20	3 457	6 176.00	2 719.00	79%
			498 Reports	Virements salaires Traiteur pour les événements organisés par des externes ou les services hors culture: Commission « Citoyenneté participative et vie de quartier » le 6 février 2024 CHF 657, fête des 18 ans CHF 1'143, nouveaux naturalisés CHF 2'376, nouveaux habitants CHF 651, mérites meyrinois CHF 2'376, 1 repas/apéritif de service interne à l'administration CHF 299, MLB CHF 365.	Virements salaires CHF 4'407 Mérites + Nvx habitants CHF 375 + CHF 517 Petit déjeuner police pour le partenariat public-privé (PPP) sécurité). Le reste de la répartition sera faite aux comptes.	Virements salaires Mérites CHF 942, nvx naturalisés CHF 678, nvx habitants CHF 193, petit déjeuner direction élargie CHF 240.	8 231.90	5 299	2 052.79	- 3 246.21	- 61%
		Total Recettes					**87 384.05**	**224 756**	**150 313.75**	**- 74 442.25**	**- 33%**
33 Médias	33.100000 Film et cinémas	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	8 355.25	8 468	8 025.10	442.90	5%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises. Réaffectation des salaires de la Culture en 2024.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	4 126.49	0	- 863.74	863.74	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	684.55	858	362.40	495.60	58%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	196.15	0	204.20	- 204.20	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de deux collaborateurs.	479.85	1 072	42.20	1 029.80	96%
				Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	0.00	0	5.65	- 5.65	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
33 Médias	33.100000 Film et cinémas	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	347.40	530	525.70	4.30	1%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour quatre collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	56.25	0	162.50	- 162.50	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 2.2 ETP (adjoint-e responsable de logistique et infrastructure évènementielle, médiateur-trice culturelle et chargé-e de communication) et prorata 1 CDM (responsable accueil public) votés en 2024. Engagements faits plus tard que prévu et effet Noria. Prorata 1 CDM non utilisé (assistant-e technique et planificateur).	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (coordinateur-trice technique polyvalent) - voir tableau des nouveaux postes en annexe. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (coordinateur-trice technique polyvalent). 0.2 ETP dispo au 31.12.2025, engagement fait plus tard.	12 389.95	3 865	299.80	3 565.20	92%
				Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Augmentation du taux d'activité d'une ressource pour pallier à absence longue durée. Le non dépensé sur les auxiliaires couvre le dépassement sur les autres comptes de la culture. Dispo au 31.12.2024 : 0.15 assistant-e de gestion, 0.1 régisseur spectacle, 0.2 assistant-e administratif-ve.	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel fixe et auxiliaires de la culture (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Le non dépensé sur les auxiliaires couvre le dépassement sur les autres comptes de la culture. Dispo au 31.12.2025 : 0.8 chargé-e de communication, 0.2 coordinateur-trice et 0.7 responsable technique et bâtiment.	85 259.70	106 149	94 611.50	11 537.50	11%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	2 847.30	2 776	2 843.35	- 67.35	- 2%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	420.00	360	360.00	0.00	0%
				Participation aux primes de caisses maladie	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	2 871.30	3 233	3 007.95	225.05	7%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	75.15	91	78.35	12.65	14%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	7 121.80	8 406	7 337.20	1 068.80	13%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	43.35	52	43.55	8.45	16%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	443.00	524	404.85	119.15	23%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
33 Médias	33.100000 Film et cinémas	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	1 522.80	1 796	1 514.80	281.20	16%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	13 471.45	13 224	42 948.00	- 29 724.00	- 225%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	2 526.90	2 802	2 552.00	250.00	9%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	973.35	1 423	235.60	1 187.40	83%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	2 454.30	2 864	2 504.60	359.40	13%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	12.70	14	13.35	0.65	5%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	45.00	56	67.20	- 11.20	- 20%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	69.00	0	53.50	- 53.50	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Droits d'auteurs	Droits d'auteurs	Droits d'auteurs Droits de diffusion des films pour les dimanches au Forum. Dépassement couvert par du non-dépensé sur d'autres lignes culture.	0.00	0	1 496.41	- 1 496.41	---%
				Honoraires/cachets prestations culturelles	Honoraires/cachets prestations culturelles	Honoraires/cachets prestations culturelles Projection des films durant le festival "filmarcito" janvier à mars CHF 1'600, projections scolaire 13.11.2025 et projection film durant le festival Filmar le 19.11.2025 CHF 2'500. Dépassement couvert par du non-dépensé sur d'autres lignes culture.	0.00	0	4 100.00	- 4 100.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
33 Médias	33.100000 Film et cinémas	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subv. récurrentes: FIFDH CHF 5'000, Cinéglobe CHF 5'000, Festival du film vert CHF 3'000, La lanterne magique CHF 2'000. Subv. ponctuelles: Palestine, filmer c'est exister CHF 2'000, Jardin des disparus CHF 925. Le dépassement de CHF 5'925 est compensé par un non-dépensé sur la ligne 31.102000.363.60000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions récurrentes films et cinéma (FIFDH CHF 5'000, Festival du film vert CHF 3'000, Petit Black-movie CHF 2'600, la lanterne magique CHF 2'050). Réallocation entre F31/32/33 CHF-650	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions récurrentes: Cinéglobe CHF 5'000, FIFDH CHF 5'000, Festival du film vert CHF 4'000, La Lanterne magique CHF 2'050. Subvention ponctuelle: Palestine, filmer c'est exister CHF 2'000. Dépassement couvert par d'autres lignes culture.	17 925.00	12 650	18 050.00	- 5 400.00	- 43%
		Total Charges					**164 717.99**	**171 213**	**190 986.02**	**- 19 773.02**	**- 12%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	1 499.64	0	79.83	79.83	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	5 848.96	0	3 125.33	3 125.33	---%
		Total Recettes					**7 348.60**	**0**	**3 205.16**	**3 205.16**	**---%**
	33.201000 Journal Meyrin Ensemble	Charges	300 Autorités et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions Jetons de présence Journal Meyrin Ensemble. Selon réel 2023.	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	12 622.50	12 345	9 097.00	3 248.00	26%
			301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	12 558.20	12 846	11 230.00	1 616.00	13%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	4 433.03	0	- 4 391.43	4 391.43	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	1 466.35	0	673.35	- 673.35	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	11.25	0	11.25	- 11.25	---%
				Salaire du personnel Personnel du journal et de la communication et relations publiques (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Engagement plus important pour la distribution du journal.	Salaire du personnel Personnel du journal et de la communication et relations publiques. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du journal et de la communication et relations publiques (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).Poste de secrétaire de rédaction partiellement vacant durant l'année.	165 009.50	154 149	146 570.00	7 579.00	5%
			304 Allocations	Indemnités de fonctions Indemnités LIPAD réparties sur plusieurs fonctions.	Indemnités de fonctions Indemnité LIPAD, répartie sur plusieurs fonctions.	Indemnités de fonctions L'indemnité LIPAD a été arrêtée en octobre 2024.	150.30	200	0.00	200.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
33 Médias	33.201000 Journal Meyrin Ensemble	Charges	304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	4 638.00	4 885	4 537.70	347.30	7%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	126.35	122	121.80	0.20	0%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	11 935.15	11 447	11 465.10	- 18.10	- 0%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	71.65	69	68.95	0.05	0%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	780.15	730	650.05	79.95	11%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	2 512.40	2 420	2 341.70	78.30	3%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	19 964.30	21 203	48 499.60	- 27 296.60	- 129%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	4 501.55	4 216	4 031.50	184.50	4%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	4 123.60	3 908	3 917.15	- 9.15	- 0%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	20.40	20	19.00	1.00	5%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	528.00	0	330.00	- 330.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général Impression de 10 numéros.	Imprimés, publications général Estimation pour impression de 10 numéros, selon tarif de 2024.	Imprimés, publications général Impressions de 10 numéros CHF 139'341 et un supplément encarts politiques CHF 11'271. Tarifs en baisse par rapport aux estimations du budget car diminution du nombre de pages par numéro (BU2025 : 36 pages, réel 2025 : 28 pages).	156 535.00	169 800	150 611.60	19 188.40	11%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
33 Médias	33.201000 Journal Meyrin Ensemble	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires appui administratif Distribution des journaux hors FAS'e.	Honoraires appui administratif Selon réel 2023.	Honoraires appui administratif Distribution du Journal hors FAS'e.	34 622.77	32 665	21 950.75	10 714.25	33%
				Honoraires audiovisuels Prises de vue pour le journal.	Honoraires audiovisuels Selon budget 2024.	Honoraires audiovisuels Photographies pour le journal.	300.00	20 400	250.00	20 150.00	99%
				Honoraires graphiste Réalisation de 10 numéros.	Honoraires graphiste Selon réel 2023.	Honoraires graphiste Réalisation de 10 numéros.	61 620.90	73 054	69 071.50	3 982.50	5%
				Prestations de services des tiers - général Dès 2024 changement de méthode, comptabilisation au net dans la nature 425.00600 "ventes d'espaces publicitaires" en lien avec le litige HP Media.	Prestations de services des tiers - général Redevance publicité - selon budget 2024, en attendant un nouvel appel d'offres.	Prestations de services des tiers - général Un non-dépensé de CHF 16'000 compense le dépassement sur le 02.201003.313.20006. Le nouvel appel d'offres pour la pubilicté n'a pas encore été fait.	0.00	34 249	0.00	34 249.00	100%
				Prestations de tiers - FAS'e Distribution des journaux par la FAS'e.	Prestations de tiers - FAS'e Distribution des journaux par la FAS'e. Selon réel 2023.	Prestations de tiers - FAS'e Distribution des journaux par la FAS'e.	1 329.55	1 192	1 251.60	- 59.60	- 5%
			317 Dédommagements	Frais de repas et logement Frais de repas comité et groupe consultatif. Budget prévu dès 2025.	Frais de repas et logement Estimation selon réel 2023.	Frais de repas et logement Frais de repas comité et groupe consultatif.	423.20	2 075	714.55	1 360.45	66%
				Frais de représentation Frais de repas comité et groupe consultatif avec des externes.	Frais de représentation	Frais de représentation	203.50	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**500 487.60**	**561 995**	**483 022.72**	**78 972.28**	**14%**
		Recettes	425 Recette sur ventes	Ventes d'espaces publicitaires Recettes publicitaires nettes pour les mois de février à mai 2024. Résiliation contrat avec HP Media selon info CM du 30.04.2024.	Ventes d'espaces publicitaires Selon budget 2024, en attendant un nouvel appel d'offres	Ventes d'espaces publicitaires Le nouvel appel d'offres n'a pas encore été fait.	17 788.71	91 216	0.00	- 91 216.00	- 100%
		Total Recettes					**17 788.71**	**91 216**	**0.00**	**- 91 216.00**	**- 100%**
	33.202000 Site internet	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Charges d'utilisations informatiques Mise à jour du site internet Meyrin-les-Bains.	Charges d'utilisations informatiques Mise à jour du site Meyrin les Bains, selon budget 2024.	Charges d'utilisations informatiques Mise à jour du site Meyrin les bains.	1 043.18	517	2 269.04	- 1 752.04	- 339%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Maintenance site internet Il s'agit du support, de la maintenance et de l'évolution du site internet communaux CHF 42'946, Meyrinphoto CHF 4'500.	Maintenance site internet Il s'agit du support et de la maintenance du site internet communaux CHF 30'500, Meyrinphoto CHF 4'500 et évolution du site internet CHF 20'000. Estimation selon budget 2024.	Maintenance site internet Il s'agit du support et de la maintenance du site internet communal CHF 20'373, Meyrinphoto CHF 4'500. Pas d'évolution du site en 2025. Un non-dépensé de CHF 10'000 compense le dépassement sur le 02.201003.313.20006.	47 445.70	55 000	24 873.20	30 126.80	55%
		Total Charges					**48 488.88**	**55 517**	**27 142.24**	**28 374.76**	**51%**
	33.203001 Radiobascule	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances	Indemnités vacances	2 465.17	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel auxiliaire yc vie chère 1.4% (budget 1.5%).	Salaire du personnel Changement de partenariat en 2025.	Salaire du personnel	36 167.55	0	131.75	- 131.75	---%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire	Cotisations au fonds préscolaire	18.05	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT	1 704.39	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle	Cotisations patronales - formation professionnelle	10.35	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales	Cotisations patronales pour allocations familiales	586.67	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
33 Médias	33.203001 Radiobascule	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Charges d'utilisations informatiques Hébergement 2024 nom de domaine radiobascule.ch.	Charges d'utilisations informatiques	Charges d'utilisations informatiques Hébergement nom de domaine radiobascule.ch.	39.01	0	43.28	- 43.28	---%
				Défraiement repas Défraiement repas animatrice radio pour interview artiste pour émission Midi-bascule.	Défraiement repas	Défraiement repas	25.00	0	0.00	0.00	---%
				Déplacements et transports de décors Déplacements animatrice radio pour interview artistes pour émission Midi-bascule.	Déplacements et transports de décors	Déplacements et transports de décors	65.50	0	0.00	0.00	---%
				Droits d'auteurs Droits d'auteur sur diffusion podcasts.	Droits d'auteurs	Droits d'auteurs	500.00	0	0.00	0.00	---%
				Frais télécommunication	Frais télécommunication	Frais télécommunication OFCOM CHF 168.	1 610.70	0	1 590.00	- 1 590.00	---%
				Honoraires/cachets prestations culturelles Coordination, animation ateliers, podcasts natifs CHF 166'880, Appel à projets (créations de podcasts professionnels) CHF 25'578, Emission Midi-bascule (01-06.2024) CHF 21'629, veille technique CHF 14'900.	Honoraires/cachets prestations culturelles Projets co-construits avec service Culture CHF 20'000. Podcasts professionnels CHF 20'000.	Honoraires/cachets prestations culturelles Association "Le Parloir", honoraires appel à projets podcasts professionnnels CHF 20'000, honoraires collaboration et projet artistique pour les 30 ans du Forum CHF 20'000.	228 986.86	40 000	40 000.00	0.00	0%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Changement de partenariat avec Radiobascule dès 2025 : subvention récurrente CHF 40'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention Radiobascule.	0.00	40 000	40 000.00	0.00	0%
			393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais du bâtiment imputés à Radiobascule.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	12 540.32	0	10 466.22	- 10 466.22	---%
		Total Charges					**284 719.57**	**80 000**	**92 231.25**	**- 12 231.25**	**- 15%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Ventes de billets et abonnements Inscriptions aux ateliers podcasts adultes et enfants.	Ventes de billets et abonnements Changement de partenariat avec Radiobascule dès 2025 .	Ventes de billets et abonnements Remboursement inscription atelier podcast 2024.	7 000.00	0	- 250.00	- 250.00	---%
			463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions des entreprises privées Divers soutiens obtenus par l'association Le Parloir: CHF 100'000 de la Fondation Wilsdorf, CHF 60'000 de la Fondation meyrinoise du Casino.	Subventions des entreprises privées Changement de partenariat avec Radiobascule dès 2025 .	Subventions des entreprises privées	160 000.00	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**167 000.00**	**0**	**- 250.00**	**- 250.00**	**---%**
34 Sport et loisirs	34.100000 Sport	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	15 006.95	14 207	13 800.75	406.25	3%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 844.01	0	742.61	- 742.61	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	1 443.75	0	660.00	- 660.00	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	1 000.00	- 1 000.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.100000 Sport	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.08 ETP (assistant-e de gestion) - voté en 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.1 ETP nouveau (assistant-e) - voir tableau des nouveaux postes. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.1 ETP nouveau (assistant-e). Dispo au 31.12.2025.	5 257.80	4 066	0.00	4 066.00	100%
				Salaire du personnel Personnel service sport - non imputable à une fonction spécifique (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Disponible responsable de service 0.4 ETP utilisé par nouveau-elle assistant-e, effet Noria. Répartition comptable revue vers 34.101000, 34.102000, 34.103000.	Salaire du personnel Personnel service sport - non imputable à une fonction spécifique. Revue de la répartition des postes SPO. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel service sport - non imputable à une fonction spécifique (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Dispo au 31.12.2025 : 0.1 assistant-e.	175 733.10	166 416	165 608.40	807.60	0%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	4 927.50	5 972	5 972.40	- 0.40	- 0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	141.75	134	137.95	- 3.95	- 3%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	13 285.50	12 605	13 015.15	- 410.15	- 3%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	80.60	76	78.10	- 2.10	- 3%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	869.30	786	705.50	80.50	10%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	2 720.25	2 709	2 651.60	57.40	2%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	55 539.80	34 736	127 148.45	- 92 412.45	- 266%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	4 856.35	4 669	4 562.35	106.65	2%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	4 619.85	4 290	4 429.70	- 139.70	- 3%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.100000 Sport	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	21.90	30	25.20	4.80	16%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Attributions divers club pro, Servette Football Club CHF 460, Genève Servette Hockey Club CHF 1'200. Budget sur 34.101000.363.50000. Et participation pour Meyrin Run.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Attributions divers club pro, Servette Football Club CHF 1'000, Genève Servette Hockey Club CHF 1'200. Tft du 34.101000.363.50000. Billets mis à disposition du personnel.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Attributions divers club pro, Servette Football Club CHF 1'000, Genève Servette Hockey Club CHF 1'200, participation pour Meyrin Run CHF 138.	1 858.25	2 200	2 338.15	- 138.15	- 6%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	168.00	0	192.00	- 192.00	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Solde étude comparative entre surface de glace artificielle et une surface synthétique CHF 10'465, recherche et développement pour le remplacement de l'automate de gestion des fonds mobiles CHF 7'567, projet création de vestiaires pour le personnel féminin CHF 18'473, scannage plan d'architecte CHF 120. Dépassement expliqué par communication CA/CM du 26.03.2024, délibération n°2024-05a relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 70'000 pour 2024 destiné au financement des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Etudes diverses CHF 6'000, selon budget 2024. AMO Sport selon D-2024-05a CHF 130'000.	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Etudes sur différents projets : vestiaire personnel féminin piscine de Livron CHF 16'870, réaménagements divers CS des Vergers CHF 14'140, infirmerie et cafétaria CS des Vergers CHF 1'715, hall de tennis CS Maisonnex CHF 3'815, cabane CS Maisonnex CHF 1'435, vestiaires personnel féminin et masculin CS Maisonnex CHF 1'295, éclairage stade A CHF 11'326, éclairage terrain de rugby CHF 3'513, sas CS Maisonnex CHF 1'400 et divers travaux administratifs en lien avec ces projets CHF 5'005.	36 624.85	136 000	81 102.03	54 897.97	40%
		Total Charges					**322 311.49**	**388 896**	**424 170.34**	**- 35 274.34**	**- 9%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Facturations de salaires à des tiers Facturation des heures administratives (SPO) de la Commune pour la fondation piscine intercommunale de Pré-Bois.	Facturations de salaires à des tiers Facturation des heures administratives de la Commune pour la fondation piscine intercommunale de Pré-Bois. Selon budget 2024.	Facturations de salaires à des tiers Facturation des heures administratives (SPO) de la Commune pour la fondation piscine intercommunale de Pré-Bois.	4 064.55	4 387	2 853.85	- 1 533.15	- 35%
			431 Inscription de prestations propres à l'actif	Prestations du personnel propre portées à l'actif (PA)	Prestations du personnel propre portées à l'actif (PA)	Prestations du personnel propre portées à l'actif (PA)	0.00	0	260.90	260.90	---%
		Total Recettes					**4 064.55**	**4 387**	**3 114.75**	**- 1 272.25**	**- 29%**
	34.101000 Soutien au sport associatif	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	7 971.70	9 114	8 775.40	338.60	4%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 178.41	0	- 1 135.11	1 135.11	---%
				Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur.	0.00	9	4.95	4.05	45%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.101000 Soutien au sport associatif	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	461.25	0	82.50	- 82.50	---%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	0.00	1 178	1 168.95	9.05	1%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	125.00	- 125.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.08 ETP (assistant-e de gestion) - voté en 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.1 ETP nouveau (assistant-e) - voir tableau des nouveaux postes.Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.1 ETP nouveau (assistant-e). Dispo au 31.12.2025.	1 752.60	2 033	0.00	2 033.00	100%
				Salaire du personnel Personnel du sport (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Répartition comptable revue avec 34.100000, 34.102000, 34.103000.	Salaire du personnel Personnel service sport. Revue de la répartition des postes SPO. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du sport (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réévaluation d'une fonction. Dispo au 31.12.2025 : 0.1 assistant-e.	91 188.35	99 093	97 123.05	1 969.95	2%
			304 Allocations	Indemnités piquets	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	0.00	5	0.00	5.00	100%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	2 452.50	3 128	3 104.70	23.30	1%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	72.45	81	81.65	- 0.65	- 1%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	6 837.15	7 550	7 640.75	- 90.75	- 1%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	41.45	46	46.15	- 0.15	- 0%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	439.90	473	416.70	56.30	12%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	1 424.70	1 595	1 537.95	57.05	4%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.101000 Soutien au sport associatif	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	23 821.80	16 934	66 867.60	- 49 933.60	- 295%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	2 629.10	3 099	2 995.85	103.15	3%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	2 369.75	2 578	2 612.85	- 34.85	- 1%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	10.90	16	13.10	2.90	18%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	120.00	0	58.00	- 58.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Prix pour le tournoi des juniors du Tennis Club de Meyrin. Dépassement compensé par du non dépensé en 310.90003 "attribution de prix".	Achat cadeaux Achat de cadeaux et de lots pour manifestations organisées par les clubs. Selon budget 2024.	Achat cadeaux	1 950.00	500	0.00	500.00	100%
				Annonces de presse Page dans le programme de match du Meyrin FC.	Annonces de presse Selon réel 2023.	Annonces de presse Page dans le programme de match du Meyrin FC.	10 810.00	10 000	5 405.00	4 595.00	46%
				Attribution de prix Garnitures de planches de prix pour 1 manifestation.	Attribution de prix Garnitures de planches de prix CHF 2'000 et tournois juniors tennis CHF 1'000.	Attribution de prix Soutiens financier relais de l'amitié Aeroport de Genève CHF 300, tournoi de football Schtroumpfs Genève CHF 300, tournoi juniors tennis CHF 2'000.	300.00	3 000	2 600.00	400.00	13%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Activités sportives pour jeunes CHF 446'500, manifestations sportives diverses CHF 19'014, divers groupements sportifs CHF 404'500, relève sports d'élite CHF 42'500, travail administratif des clubs CHF 56'500, loyer Union Sportive Cointrin CHF 40'428, Cartel CHF 80'000, exploitation centre sportif des Ailes CHF 151'024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Activités sportives pour jeunes augmentation des bénéficiaires et des activités CHF 450'000, manifestations sportives diverses CHF 47'000, divers groupements sportifs CHF 420'000, relève sports d'élite CHF 40'000, travail administratif des clubs CHF 80'000, loyer Union Sportive Cointrin CHF 40'500, Cartel CHF 80'000, exploitation centre sportif des Ailes CHF 155'000, selon budget 2024. Augmentation de CHF 3'120 pour le Centre sportif des Ailes et CHF 19'076 pour les manifestations diverses.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Activités sportives pour jeunes CHF 421'300, manifestations sportives diverses CHF 64'435, divers groupements sportifs CHF 393'000, relève sports d'élite CHF 44'500, travail administratif des clubs CHF 83'500, loyer Union Sportive Cointrin CHF 40'428, Cartel CHF 80'000, exploitation centre sportif des Ailes CHF 155'000.	1 240 466.13	1 312 500	1 282 163.39	30 336.61	2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.101000 Soutien au sport associatif	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention nature organisations privées but non lucratif Gratuités 268 abonnements clubs piscine CHF 3'945, 193 abonnements clubs patinage CHF 2'895.	Subvention nature organisations privées but non lucratif Gratuités 268 abonnements clubs piscine CHF 4'020, 120 abonnements clubs patinage CHF 1'800. Selon réel 2023.	Subvention nature organisations privées but non lucratif Gratuités 284 abonnements clubs piscine CHF 4'260, 200 abonnements clubs patinage CHF 3'000.	6 840.00	5 820	7 260.00	- 1 440.00	- 25%
				Subventions aux personnes physiques 6 demandes d'attribution en 2024 pour des sportifs d'élites.	Subventions aux personnes physiques Attribution à divers sportifs d'élite individuels. Selon budget 2024.	Subventions aux personnes physiques 4 demandes d'attribution en 2025 pour des sports d'élite.	7 650.00	5 000	5 000.00	0.00	0%
			370 Subventions à redistribuer	Subv. à redistribuer- Organisations privées but non lucratif Plus organisé par les Communes.	Subv. à redistribuer- Organisations privées but non lucratif Meyrin FC, Basket. Selon budget 2024.	Subv. à redistribuer- Organisations privées but non lucratif Plus organisé par les Communes.	0.00	8 300	0.00	8 300.00	100%
		Total Charges					**1 409 431.32**	**1 492 052**	**1 493 948.43**	**- 1 896.43**	**- 0%**
		Recettes	470 Subventions à redistribuer	Subventions reçues de la Confédération à redistribuer Plus organisé par les Communes.	Subventions reçues de la Confédération à redistribuer Meyrin FC, Basket. Selon budget 2024.	Subventions reçues de la Confédération à redistribuer Plus organisé par les Communes.	0.00	8 300	0.00	- 8 300.00	- 100%
		Total Recettes					**0.00**	**8 300**	**0.00**	**- 8 300.00**	**- 100%**
	34.102000 Manifestations sportives	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	4 584.30	4 622	4 516.10	105.90	2%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 1 360.79	0	- 261.30	261.30	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	206.25	0	82.50	- 82.50	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	125.00	- 125.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.1 ETP nouveau (assistant-e) - voir tableau des nouveaux postes. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.1 ETP nouveau (assistant-e). Dispo au 31.12.2025.	0.00	1 016	0.00	1 016.00	100%
				Salaire du personnel Personnel du sport (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Répartition comptable revue avec 34.100000, 34.102000, 34.103000.	Salaire du personnel Personnel service sport. Revue de la répartition des postes SPO. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du sport (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réévaluation d'une fonction. Dispo au 31.12.2025 : 0.1 assistant-e.	55 918.10	54 455	54 194.40	260.60	0%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux	Indemnités horaires spéciaux	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	0.00	134	323.30	- 189.30	- 141%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	210.00	150	180.00	- 30.00	- 20%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	1 350.00	1 564	1 564.20	- 0.20	- 0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	43.70	43	42.85	0.15	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.102000 Manifestations sportives	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	4 105.70	4 094	4 080.20	13.80	0%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	24.55	25	24.40	0.60	2%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	261.45	255	221.65	33.35	13%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	862.65	881	832.50	48.50	6%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	9 096.90	9 323	32 954.05	- 23 631.05	- 253%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	1 535.20	1 506	1 426.95	79.05	5%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	1 420.30	1 393	1 388.45	4.55	0%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	6.00	8	6.60	1.40	18%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités panier	Indemnités panier	Indemnités panier	0.00	128	124.20	3.80	3%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	168.00	0	112.00	- 112.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Bons cadeaux pour les samedis à ski.	Achat cadeaux Achat de cadeaux remis lors de manifestations organisées par le service. Selon réel 2023.	Achat cadeaux	400.00	1 560	0.00	1 560.00	100%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de vaisselle lavable	Location de vaisselle lavable	Location de vaisselle lavable Location et lavage de gobelets, entrainement course de l'escalade.	0.00	0	233.55	- 233.55	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.102000 Manifestations sportives	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention samedis à ski CHF 26'529, initiation hockey scolaire CHF 2'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention samedis à ski CHF 35'000, initiation hockey scolaire CHF 2'000. Selon budget 2024. Et Euro 2025 féminin CHF 5'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention samedis à ski CHF 32'634, initiation hockey scolaire CHF 0, Euro 2025 féminin CHF 5'000.	28 529.26	42 000	37 634.17	4 365.83	10%
		Total Charges					**107 361.57**	**123 157**	**139 805.77**	**- 16 648.77**	**- 14%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	1 364.83	1 364.83	---%
				Participations samedi à ski Recettes samedis à ski.	Participations samedi à ski Recettes samedis à ski. Selon réel 2023	Participations samedi à ski Recettes samedis à ski.	11 970.00	13 230	12 180.00	- 1 050.00	- 8%
		Total Recettes					**11 970.00**	**13 230**	**13 544.83**	**314.83**	**2%**
	34.103000 Centres sportifs	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	123 665.75	175 128	137 973.85	37 154.15	21%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	2 564.90	0	- 628.42	628.42	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	13 316.90	13 011	17 102.55	- 4 091.55	- 31%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	44 461.40	46 866	50 743.25	- 3 877.25	- 8%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	930.00	0	37.50	- 37.50	---%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	0.00	7 070	7 013.75	56.25	1%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	1 750.00	- 1 750.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.08 ETP (assistant-e de gestion) et CDD (apprenti-e agent d'exploitation en installations sportives) votés en 2024. Répartition fonctionnelle revue pour le poste d'apprenti-e. Prorata 1 ETP (technicien-ne des installations sportives) utilisé par un CDM. CDD de gardien de bains non utilisé.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.1 ETP nouveau (assistant-e) - voir tableau des nouveaux postes. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.1 ETP nouveau (assistant-e). Dispo au 31.12.2025.	57 218.65	36 217	0.00	36 217.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103000 Centres sportifs	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel Personnel du service des sports chargé des centres sportifs Vergers et Maisonnex (hors football et rugby) (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Répartition comptable revue avec le 34.104000, 34.100000, 34.1020000,34.101000. Dispo au 31.12.2024 : 1 gardien-ne piscine et mécanicien-ne patinoire et 0.8 technicien-ne des installations sportives.	Salaire du personnel Personnel service sport. Revue de la répartition des postes SPO. Réévaluations de fonctions. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du service des sports chargé des centres sportifs Vergers et Maisonnex (hors football et rugby) (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Le dépassement est lié à la réévaluation d'une fonction et d'enagements de personnel en CDD liés à des absences longues durées.	1 916 620.60	2 078 173	2 081 820.75	- 3 647.75	- 0%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	58 099.10	55 902	67 834.25	- 11 932.25	- 21%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	3 650.00	3 300	6 792.50	- 3 492.50	- 106%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	46 237.50	54 320	54 178.20	141.80	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	1 543.30	1 731	1 706.75	24.25	1%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	145 733.25	163 141	160 760.75	2 380.25	1%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	872.20	978	965.20	12.80	1%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	9 088.15	10 225	8 971.10	1 253.90	12%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	31 255.70	34 903	33 557.65	1 345.35	4%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	219 177.85	232 798	674 748.50	- 441 950.50	- 190%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	39 378.80	44 261	43 694.90	566.10	1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103000 Centres sportifs	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	47 465.00	48 848	45 164.20	3 683.80	8%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	50 227.85	55 576	54 840.80	735.20	1%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	207.10	227	216.60	10.40	5%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	500.00	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	30 952.20	30 748	34 363.20	- 3 615.20	- 12%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	3 276.00	0	1 526.00	- 1 526.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Annonces de presse Pas de dépenses en 2024.	Annonces de presse Selon budget 2024.	Annonces de presse Pas de dépense en 2025.	0.00	2 328	0.00	2 328.00	100%
				Carburant	Carburant Selon réel 2023.	Carburant Carburant CHF 1'348.	1 385.55	1 488	1 347.95	140.05	9%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Réalisation dépliants, impressions prospectus, brochures, blocs numérotés, photos infrastructures du CS Vergers et piscine des Ailes.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Selon budget 2024 et augmentation de CHF 15'000 demandée par le sport.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Réalisation dépliants, impressions prospectus, brochures, flyers pour sport au féminin.	17 449.10	35 508	22 890.65	12 617.35	36%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Diverses réparations véhicules CHF 107.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Entretien courant estimé selon budget 2024.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Diverses réparations véhicules CHF 292.	106.63	1 600	292.45	1 307.55	82%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires appui administratif	Honoraires appui administratif	Honoraires appui administratif Distribution de prospectus saison hiver 2025/2026.	0.00	0	1 743.05	- 1 743.05	---%
				Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 993 et vignettes CHF 80.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2024.	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 1'163 et vignettes CHF 80.	1 072.50	1 073	1 242.50	- 169.50	- 16%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 1'667, casco CHF 1'941.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 1'668, casco CHF 1'941.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 1'668, casco CHF 1'941.	3 608.25	3 608	3 608.60	- 0.60	- 0%
				TVA part non récupérable TVA sur les loisirs.	TVA part non récupérable TVA recalculée en fonction des recettes de la fonction 34.	TVA part non récupérable	63 960.29	72 117	64 410.38	7 706.62	11%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103000 Centres sportifs	Charges	315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien par des tiers des véhicules Remplacement pneus CHF 200, entretien de véhicules CHF 890.	Entretien par des tiers des véhicules Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien par des tiers des véhicules Remplacement pneus CHF 468, entretien de véhicules CHF 1'234. Le dépassement s'explique par des dépenses supplémentaires concernant les entretiens de véhicules.	1 089.52	1 404	1 702.35	- 298.35	- 21%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Centres sportifs CHF 8'367.	Amortissements - Biens meubles D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Centres sportifs CHF 8'367.	Amortissements - Biens meubles D-2020-10a remplacement/acquisition 18 véhicules pour différents services CHF 8'367.	8 367.00	8 367	8 367.00	0.00	0%
		Total Charges					**2 943 481.04**	**3 220 916**	**3 590 738.76**	**- 369 822.76**	**- 11%**
		Recettes	425 Recette sur ventes	Ventes de matériel Ventes cartes abonnements à CHF 5. Budget trop élevé. En 2022 et 2023, il y a eu la liquidation de l'ancien système de cautions.	Ventes de matériel Vente de cartes CHF 7'575, selon réel 2023.	Ventes de matériel Ventes cartes abonnements à CHF 5. Budget trop élevé.	5 920.00	7 575	6 680.00	- 895.00	- 12%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	58 951.67	0	49 515.63	49 515.63	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	8 762.00	0	862.50	862.50	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	2 497.60	2 497.60	---%
				Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG	Indemnité journalière perçue APG	138.00	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**73 771.67**	**7 575**	**59 555.73**	**51 980.73**	**686%**
	34.103100 Centre sportif Vergers - général	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Achat carrelage WC, douches CHF 3'571, matériel électrique, achat tubes et lampes etc. CHF 2'285, quincaillerie CHF 3'466, achat de matériel divers CHF 3'209. Dépassement principalement lié à des remplacements du matériel des douches et WC (CHF 2'000) ainsi qu'à des dépenses plus élevées en quincaillerie (CHF 1'500).	Matériel d'exploitation, fournitures général Achat carrelage W-C, douches, matériel électrique, achat tubes et lampes etc., quincaillerie, achat de matériel divers. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Badges Baud Tavelli CHF 1'622, clé mécanique CHF 890, commande déportée Kaba CHF 1'054, enrouleur de câbles CHF 995, instruments de mesure CHF 363, masques à gaz CHF 1'108, achats matériel divers et quincaillerie CHF 6'146. Dépassement couvert par du disponible sur les autres comptes de la nature 310.10000.	12 519.40	9 037	12 178.26	- 3 141.26	- 35%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103100 Centre sportif Vergers - général	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat matériel divers CHF 910, balayeuse Kärcher CHF 695, chariot de montage CHF 471, paniers pour lave-vaisselle CHF 814, distributeur de linge pour la buvette CHF 783, outils CHF 407.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Matériel divers CHF 2'500, remplacement nettoyeur haute pression CHF 3'100, remplacement souffleuse CHF 2'600.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Matériel divers CHF 369, remplacement nettoyeur haute pression CHF 5'618, remplacement souffleuse CHF 0, accumulateur pour radio CHF 2'546.	4 079.92	8 200	8 532.69	- 332.69	- 4%
				Acquisitions d'autres immobilisations Caisses, panier de linge, distributeurs de savon.	Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations	670.95	0	0.00	0.00	---%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réel CHF 3'155 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	42 016.12	20 813	20 405.03	407.97	2%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication OFCOM CHF 168, ligne téléphonique CHF 106.	Frais télécommunication OFCOM CHF 168, ligne téléphonique CHF 317. Selon réel 2023.	Frais télécommunication Système d'arrosage connecté.	274.00	485	168.00	317.00	65%
				Honoraires architectes, ingénieur, géomètre	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Dépenses reportées sur 2026.	0.00	0	11 708.00	- 11 708.00	---%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	12 768.80	12 177	12 925.60	- 748.60	- 6%
				Taxe redevance TV, radio, téléréseau Suisa.	Taxe redevance TV, radio, téléréseau Suisa, selon réel 2024.	Taxe redevance TV, radio, téléréseau Suisa.	899.20	899	899.20	- 0.20	- 0%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'éclairage secours Aprotec CHF 248, entretien des installations techniques Rudaz SA CHF 19'730, canalisations Brighenti CHF 6'951, extincteurs Alpina Wood CHF 303, interphone Passotel CHF 149, ligne de vie pavillons n°2-3-4-5 Geneux CHF 2'270, ligne de vie pavillon n°1 Etico CHF 324, toiture Geneux CHF 2'157, détection incendies Aprotec CHF 0, inspection places de jeux Fuchs Thun SA CHF 769.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'éclairage secours Aprotec CHF 250, entretien des installations techniques Rudaz SA CHF 17'600, canalisations Brighenti CHF 6'270, extincteurs Alpina Wood CHF 700, interphone Passotel CHF 200, ligne de vie pavillons n°2-3-4-5 Geneux CHF 2'200, ligne de vie pavillon n°1 Etico CHF 446, toiture Geneux CHF 2'054, détection incendies Aprotec CHF 484. Selon budget 2024, hors contrat inspection places de jeux Fuchs Thun SA CHF 800 pris en compte sur la piscine.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'éclairage secours Aprotec CHF 248, entretien des installations techniques Rudaz SA CHF 19'730, canalisations Brighenti CHF 6'999, extincteurs Alpina Wood CHF 303, interphone Passotel CHF 0, ligne de vie pavillons n°2-3-4-5 Geneux CHF 0, ligne de vie pavillon n°1 Etico CHF 341, toiture Geneux CHF 2'157, détection incendies Aprotec CHF 0.	32 900.40	30 204	29 776.80	427.20	1%
				Entretien des bâtiments Dépannage canalisations CHF 380, entretien des ventilations CHF 843, reprise étanchéité pavillon n°4 CHF 5'567, remplacement mitigeur vestiaire 3-4 CHF 0, divers réparation portes + peinture CHF 2'109, entretiens divers & imprévus CHF 10'536 (notamment remplacement climatisation infirmerie imprévu CHF 5'600). Le dépassement s'explique par de nombreuses dépenses en entretien divers & imprévus (CHF 9'000 de plus que le budget).	Entretien des bâtiments Dépannage canalisations CHF 900, entretien des ventilations CHF 600, reprise étanchéité pavillon n°2 CHF 5'700, divers réparation portes + peinture CHF 2'000, réparation clôture CHF 2'500 entretiens divers & imprévus CHF 1'000.	Entretien des bâtiments Dépannage canalisations CHF 0, entretien des ventilations CHF 616, reprise étanchéité pavillon n°2 CHF 5'567, divers réparation portes + peinture CHF 2'111, réparation clôture CHF 0, entretiens divers & imprévus CHF 6'554. Dépassement sur les divers et imprévus, dont CHF 1'083 remplacement couvercle en béton et CHF 1'430 rempacement cuvettes WC car fissurées.	19 435.35	12 700	14 978.03	- 2 278.03	- 18%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103100 Centre sportif Vergers - général	Charges	315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Réparation des LED sur bornes d'accès au CS.	Entretien d'autres immobilisations Entretien des bornes d'accès Signal, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien d'autres immobilisations Entretien des bornes d'accès Signal CHF 1'798. Compte en négatif en raison d'un transitoire trop elevé en 2024 (un montant était indiqué à titre indicatif en cas d'incompatibilité de matériel) CHF -2'624.	4 198.60	1 615	- 826.60	2 441.60	151%
				Entretien de machines, appareils et outils Entretien par des tiers installations fixes restaurant CHF 19'939, entretien compresseur d'air CHF 662, entretien surpresseur eau arrosage + anti bélier CHF 519, contrat d'affichage public sur écran CHF 122, révision de la climatisation du local télé-surveillance CHF 1'367, entretien Pédalift CHF 1'838. Dépassement lié à de nombreux entretiens par des tiers des installations du restaurant de CHF 15'000 de plus que budgété, notamment remplacement monobloc chambre de congélation CHF 6'475, réparations de machines à café CHF 5'900 et divers travaux sur la chambre froide CHF 5'000.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien par des tiers installations fixes restaurant CHF 4'000, entretien compresseur d'air CHF 1'000, contrat d'affichage public sur écran (CS 3'500.- Mx 800.- LI 800.- BO 800.-) CHF 3'500, révision de la climatisation du local télé-surveillance CHF 3'500, entretien Pédalift CHF 2'500. Selon budget 2024, hormis l'entretien anti-bélier CHF 2'100.	Entretien de machines, appareils et outils Nettoyage ventilation du restaurant CHF 1'367, contrôle annuel des EPI CHF 216, contrôle des appareils frigorifiques CHF 1'113, entretien compresseur CHF 1'047, dépannage système de surveillance CHF 1'150, remplacement transmetteur téléphonique CHF 1'351, remplacement câbles portillons automatiques CHF 4'126, remplacement évaporateur CHF 3'392, réparation chambre froide et vitrine frigorifique la Grignotte CHF 1'602, divers CHF 1'996. Dépassement compensé par du disponible sur les autres comptes de la nature 315.10000.	24 446.80	14 500	17 359.85	- 2 859.85	- 20%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Electrodes défibrillateurs.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateurs. Selon budget 2024	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateurs.	1 422.60	350	282.15	67.85	19%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements	Location de matériels et équipements Location bouteilles médicales. Tous les 5 ans.	Location de matériels et équipements Location bouteilles médicales.	0.00	300	337.25	- 37.25	- 12%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 1'089 (+11), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 6'784 (+1'816), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'014 (+236) délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le net dépensé + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 8'140 (+263), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'671.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'400 (-3'400), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'100 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 8'600 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'250 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 8'403 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'671.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 3'407 (-7) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'089 (+11) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 6'784 (+1'816) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 4'014 (+236) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 8'140 (+263) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 4'671 .	24 698.00	30 424	28 106.06	2 317.94	8%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103100 Centre sportif Vergers - général	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 1'117 (+383), amort. évolue en fonction des trvx/achats + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Machine CHF 2'031 (-156) + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF CHF 1'457 (-1'457), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier et machine CHF 0 (+857), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Mobilier CHF 419.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'625 (-2'625), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'500 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Machine CHF 1'875 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier et machine CHF 857 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Mobilier CHF 419.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 2'624, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'117 (+383) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 2'031 (-156) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 1'457 (-1'457) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 - Mobilier et machine CHF 0 (+857), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 419.	5 024.00	7 276	7 647.75	- 371.75	- 5%
		Total Charges					**185 354.14**	**148 980**	**164 478.07**	**- 15 498.07**	**- 10%**
		Recettes	426 Remboursements	Remboursements de tiers - général Travaux de réparation de la vitre de l'infirmerie refacturés à un tiers CHF 859, intervention sur la machine à café refacturé à la buvette CHF 1'016.	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	1 875.55	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**1 875.55**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
	34.103101 Centre sportif Vergers - piscine	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Produits traitement de l'eau des bassins CHF 66'156, hivernage de la piscine CHF 1'100, fourniture de papier impression des billets d'entrée et les cartes RFID d'abo. CHF 9'371, achat de matériel Ticos le guichet multiservice CHF 0, matériel caisses Ticos CHF 1'679, remplac. imprimantes Ticos Caisses 2-3-4 CHF 5'031, ligne d'eau+ ballons de flottaison CHF 2'401, sonde de chlore + Ph CHF 1'866, matériel vidéosurveillance CHF 0, matériel panneaux solaires CHF 0, matériel portillon entrée Boon Edam CHF 0, pièces Urimat CHF 0, papier WC, savons, chiffons, serviettes pour mains CHF 8'768, achat de carrelage CHF 0, matériel machine à pression CHF 0, parasols CHF 0, quincaillerie, pièces sèche-cheveux, sanitaires CHF 0, matériel divers CHF 7'358 dont révision toboggan piscine CHF 2'221. Dépassements principaux liés aux achats de produits pour le traitement des eaux de CHF 26'000 et diverses dépenses pour CHF 5'000.	Matériel d'exploitation, fournitures général Produits traitement eau bassins (hypochlorite de soude, acide, sulfate d'alumine, etc.) CHF 64'000, hivernage piscine CHF 1'700, fourniture de papier pour l'impression billets d'entrée (pour info 114'000 billets) et les cartes RFID abonnements CHF 9'720, achat matériel Ticos pour guichet multiservice CHF 800, matériel pour caisses Ticos CHF 2'000, pompe pour gyclage des plages par l'eau de bassin CHF 5'000, 2 bâches pour beach-volley CHF 1'200, remplacement imprimantes Ticos Caisses 2-3-4 CHF 4'875, ligne d'eau+ ballons de flottaison CHF 2'000, sonde chlore + Ph CHF 1'500, matériel vidéosurveillance (caméras) CHF 200, matériel pour panneaux solaires CHF 200, matériel portillon entrée Boon Edam CHF 200, pièces pour Urimat CHF 1'000, papier WC, savons, chiffons, serviettes pour les mains, selon réel 2022 CHF 8'000, achat de carrelage CHF 5'000, matériel pour machine à pression CHF 500, parasols CHF 200, quincaillerie, pièces pour sèche-cheveux, sanitaires CHF 200, matériel divers CHF 2'000.	Matériel d'exploitation, fournitures général Produits traitement eau des bassins (hypochlorite de soude, acide, aulfate d'alumine, anti-algues,etc...) CHF 62'093, bache perforée pour beach-volley CHF 1'204, canne pour pompe CHF 1'074, carrelage CHF 13'148, cartes RFID CHF 50'87, imprimantes pour billets d'entrée CHF 4'108, papier thermique pour billets d'entrée CHF 4'045, papier toilette/essuie-mains CHF 5'947, plaque pour lignes d'eau CHF 1'188, vanne multifonction CHF 1'228, achats divers CHF 4'150.	107 363.12	110 295	104 768.93	5 526.07	5%
				Matériel et fourniture de bureau Pas de dépenses en 2024.	Matériel et fourniture de bureau Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de bureau Petit matériel de bureau.	0.00	300	43.75	256.25	85%
				Matériel et fourniture de nettoyage Depuis 2023, augmentation massive du coût des produits de nettoyage, le dépassement pour les différents sites est de CHF 5'980.	Matériel et fourniture de nettoyage Produits de nettoyage, blanchisserie, désinfection, sacs poubelle, balais. Selon réel 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage Augmentation du coût des produits de nettoyage, dépassement de CHF 2'604 par rapport au budget sur l'ensemble des comptes de matériel et fourniture de nettoyage.	3 667.00	3 402	3 994.85	- 592.85	- 17%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103101 Centre sportif Vergers - piscine	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel médical Renouvellement fournitures sanitaires (armoire infirmerie).	Matériel médical Renouvellement fournitures sanitaires (armoire infirmerie) yc compris crème solaire.	Matériel médical Renouvellement fournitures sanitaires (armoire infirmerie) yc compris crème solaire.	1 453.35	2 100	1 675.20	424.80	20%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition appareils et instruments médicaux	Acquisition appareils et instruments médicaux	Acquisition appareils et instruments médicaux	2 029.95	0	0.00	0.00	---%
				Acquisition de linge et linge de table Abonnements lavage linges CWS CHF 1'033.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS, selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Abonnement lavage linges CWS.	1 033.25	1 468	1 044.90	423.10	29%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Remplacement périodique des radios CHF 2'500, perceuse-visseuses CHF 1'500.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Aspirateur à poussière CHF 590, seau et sets de filtres CHF 851, remplacement soufleuse CHF 3'160.	4 343.30	4 000	4 600.75	- 600.75	- 15%
				Acquisition de vêtements de travail Renouvellement de l'habillement des gardiens (débardeurs, shorts, trainings) CHF 4'235, matériel antichute CHF 181.	Acquisition de vêtements de travail Renouvellement de l'habillement des gardiens (débardeurs, shorts, trainings), matériel antichute. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de vêtements de travail Renouvellement de l'habillement des gardiens (débardeurs, shorts, trainings).	4 416.45	3 540	3 675.00	- 135.00	- 4%
				Acquisitions d'autres immobilisations Distributeur de linge.	Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations Achat chariot (budget sur 310.10).	822.35	0	900.75	- 900.75	---%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD Sous estimation du tarif du CAD	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	58 084.42	63 655	63 046.95	608.05	1%
				Chauffage - gaz 2 compteurs (1x gaz +1xCAD), l'entier du budget se trouve sur la nature CAD 312.00102.	Chauffage - gaz	Chauffage - gaz 2 compteurs (1x gaz +1xCAD), l'entier du budget se trouve sur la nature CAD 312.00102. En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	11 206.19	0	16 930.43	- 16 930.43	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	44 647.06	46 092	50 515.86	- 4 423.86	- 10%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réel et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	168 064.47	83 252	81 620.11	1 631.89	2%
			313 Prestations de services et honoraires	Etat de Genève Service de la consommation et des affaires vétérinaires, contrôle de l'eau de piscine.	Etat de Genève Service de la consommation et des affaires vétérinaires, contrôle de l'eau de piscine, selon réel 2023.	Etat de Genève Service de la consommation et des affaires vétérinaires, contrôle de l'eau de piscine.	693.60	857	256.30	600.70	70%
				Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	1 230.43	1 271	719.67	551.33	43%
				Levée fonds	Levée fonds Selon réel 2023.	Levée fonds	1 101.63	1 540	931.90	608.10	39%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103101 Centre sportif Vergers - piscine	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Sécurisation bâtiments et lieux publics SPS interventions sur alarme CHF 107 + SPS télésurveillance CHF 1'946, garde infirmerie effectuée par les samaritains durant les week-end CHF 3'606, Stanley Protectas Electronic CHF 130, SECURITON détection incendie CHF 1'317, TUS contrat détection incendie CHF 690, SIS contrat de raccordement OPAM CHF 1'463 (les plan OPAM pour CHF 1'230 sont passés en PA/PF). Dépenses samaritains 2x moins élevées que prévu car 8 journées de présences en moins comparé à 2023.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Fausses alarmes CHF 600, garde infirmerie effectuée par les samaritains durant les week-end (30jx 8hx30.-=7'200.- + 5j annulés x 50.-=250.- + repas = 1120.-) CHF 8'600, contrat centrale d'alarme SPS (centrale d'alarme) CHF 600, Stanley Protectas Electronic CHF 130, estimation contrats SECURITON contrat détection incendie CHF 1'500, TUS contrat détection incendie CHF 510, SIS contrat de raccordement OPAM CHF 1'500.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Fausses alarmes CHF 214, contrat centrale d'alarme SPS CHF 1'946, Protectas Electronic CHF 130, Securiton contrat détection incendie CHF 1'322, TUS contrat détection incendie CHF 690, SIS contrat de raccordement OPAM CHF 1'500, garde infirmerie effectuée par les samaritains durant les week-end CHF 4'844 (17 jours CHF 3'400, 14 jours annulés CHF 700, repas CHF 744). Dépenses samaritains moins élevées que prévues car moins de jour de présence.	9 258.28	13 440	10 645.62	2 794.38	21%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat Stettler pompes immergées (grand bassin + toboggan) CHF 1'190.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat Stettler pompes immergées (grand bassin + toboggan) CHF 1'190. Selon budget 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat Stettler pompes immergées (grand bassin + toboggan) CHF 0 (montant provisionné pour 2025 CHF 1'190, extourne de TR 2024 CHF -1'190).	1 189.70	1 190	778.30	411.70	35%
				Entretien des bâtiments Peinture W-C douche CHF 0, réparation de carrelage CHF 1'129, remise en état du carrelage du bassin CHF 21'605, joints des plages (100 ml) CHF 5'000, marquage profondeur des bassins CHF 6'290, autocontrôle par laboratoire externe CHF 978, divers entretien par des tiers CHF 5'979, CWS+Ladycare CHF 2'216.	Entretien des bâtiments Peinture W-C douche CHF 1'000, réparation de carrelage CHF 1'500, remise en état du carrelage du bassin CHF 25'000, joints des plages (100 ml) CHF 10'000, autocontrôle par laboratoire externe CHF 1'000, divers entretien par des tiers CHF 3'500, CWS+Ladycare CHF 1'750. Selon budget 2024, hors Joints des plages CHF -5'000 et marquage des bassins CHF +3'300.	Entretien des bâtiments Peinture W-C douche CHF 0, réparation et remise en état du carrelage du bassin CHF 26'889, joints des plages (100 ml) CHF 9'837, autocontrôle par laboratoire externe CHF 3'154, divers entretien par des tiers CHF 4'553 (plus important que prévu), CWS+Ladycare CHF 1'224.	43 198.05	43 750	45 658.30	- 1 908.30	- 4%
				Sinistres PA 1 sinistre inférieur à la franchise.	Sinistres PA	Sinistres PA	216.20	0	0.00	0.00	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Lavage et entretien de 4 drapeaux.	Entretien d'autres immobilisations Selon budget 2024.	Entretien d'autres immobilisations	165.70	314	304.30	9.70	3%
				Entretien de machines, appareils et outils Contrat entr. machine à trier argent Fuegotec CHF 1'567, contrat entretien TICOS CHF 1'136, contrat entr. portillons d'entrées Boon Edam CHF 1'301, toboggan contrôle général CHF 1'556, entretien machinerie (pompes, vannes, filtres, moteurs) CHF 827, révision régulation+sondes Prominent CHF 0, révision compresseur piscine CHF 1'468, entretien jeux enfants forêt CHF 0, entretien beach volley - recyclage sable 720m2 CHF 3'071, entretien 1 aspirateur piscine CHF 1'612, contrat vanne Klaiton Hawle CHF 0, contrat Worldline CHF 647, contrat entretien jeux sur site piscine Fuchs CHF 0, contrat disconnecteur anti-mycose Nussbaum CHF 0, contrat amortisseur anti-bélier Orell Tec CHF 0, révision surpresseur arrosage CHF 0, remplacement pompe doseuse CHF 1'742, révision groupe moteur/pompe CHF 6'324, divers CHF 2'570.	Entretien de machines, appareils et outils Contrat entr. machine à trier argent Fuegotec CHF 1'570, contrat entretien TICOS (62% du total) CHF 2'530, contrat entr. portillons d'entrées Boon Edam (62% du total) CHF 1'150, entretien machinerie (pompes, vannes, filtres, moteurs) CHF 1'500, révision régulation+sondes Prominent CHF 3'500, révision compresseur piscine CHF 2'500, entretien jeux enfants forêt CHF 500, entretien beach volley - recyclage sable 720m2 CH 5'500, entretien 1 aspirateur piscine CHF 1'500, contrat vanne Klaiton Hawle CHF 370, contrat Worldline CHF 345, contrat entretien jeux sur site piscine Fuchs CHF 990, contrat disconnecteur anti-mycose Nussbaum CHF 320, révision surpresseur arrosage CHF 1'300, remplacement pompe doseuse CHF 1'800, révision groupe moteur/pompe (2024 #2-2025 #1-2026 #3 puis prochain cycle en 2028 #2) CHF 6'000, remplacement vanne de remplissage CHF 2'500, remplacement aspirateur traineau CHF 700, divers CHF 2'000. Selon estimation du service.	Entretien de machines, appareils et outils Contrôle et réparations des jeux d'eau CHF 1'881, contôle système de comptage des personnes CHF 615, dépannage automate CHF 933, remplacement écran tactile du système de régulation CHF 2'404, entretien compresseur CHF 1'260, entretien du beach-volley CHF 3'636, entretien machine pour traitement de la monnaie CHF 1'567, remplacement cartouches des kuglostats CHF 2'910, révision moteurs et pompes CHF 10'122, révision du surpresseur CHF 519, révision du système de régulation CHF 998, remplacement vannes de remplissage CHF 4'071, divers CHF 1'045.	23 821.08	36 575	31 960.71	4 614.29	13%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103101 Centre sportif Vergers - piscine	Charges	316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements	Location de matériels et équipements Location bouteilles médicales. Tous les 5 ans.	Location de matériels et équipements Location bouteilles médicales et aspirateur à poussières.	0.00	300	451.48	- 151.48	- 50%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Trvx entretiens/acquisitions 2023 PA/PF CHF 12'182 (-912), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2021-33a Trvx entretiens/acquisitions 2022 PA/PF CHF 12'051 (+4'144), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2020-20a Trvx entretiens/acquisitions 2021 PA/PF CHF 5'483 (-1'033), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-22a Trvx entretiens/acquisitions 2020 du PA/PF CHF 11'989 (+6'185), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-12a protection antichute sur les toitures plates CHF 2'339 + D-2018-25a Trvx entretiens/acquisitions 2019 du PA/PF CHF 8'924 + D-2015-38a Remplacement installations de production/distribution de chaleur et de traitement eau nécessaire exploitation de la piscine extérieure du Centre sportif municipal des Vergers CHF 48'827 + D-2005-32a Agrandissement espace dédié à la piscine CHF 10'220.	Amortissements - Bâtiment D-2024-03a toboggan et modification du bassin d'arrivée. CHF 86'020 (-86'020), commence en 2025 + D-2023-27a trvx gros entretiens acquisitions 2024 du PA/PF - Divers trvx CHF 2'000 (-2'000), commence en 2025 + D-2022-20a trvx gros entretiens acquisitions 2023 du PA/PF - Divers trvx CHF 11'270 + D-2021-33a trvx gros entretiens acquisitions 2022 du PA/PF - Divers trvx CHF 16'195 + D-2020-20a trvx gros entretiens acquisitions 2021 du PA/PF - Divers trvx CHF 4'450 + D-2019-22a trvx gros entretiens acquisitions 2020 du PA/PF - Divers trvx CHF 18'174 + D-2019-12a protection antichute sur les toitures plates des bâtiments CHF 2'632 (-293), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2018-25a trvx gros entretiens acquisitions 2019 du PA/PF - Divers trvx CHF 8'924 + D-2015-38a installations de production/distribution de chaleur CHF 48'827 + D-2005-32a Agrandissement espace dédié à la piscine CHF 10'220.	Amortissements - Bâtiment D-2024-03a Remplacement toboggan piscine des Vergers CHF 86'020, D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'160 (+840) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 12'182 (-912) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 12'051 (+4'144) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 5'482 (-1'032) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 11'989 (+6'185) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-12a Dispositifs protection antichute toitures CHF 2'339 (+293) calculé sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 8'924 , D-2015-38a Rempl installations production chaleur et traitement eau piscine extérieure CS Vergers CHF 49'169 (-342) erreur BU2025, D-2005-32a Agrandissement espace piscine CHF 10'220 .	112 015.00	208 712	199 538.29	9 173.71	4%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 3'907 (-1'894), amort. évolue au fur et à mesure des dépenses + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Mobilier CHF 406 (-156), amort. évolue au fur et à mesure des dépenses + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Matériel CHF4'442 (+1'808), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le net dépensé + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Gestion des déchets 1ère étape CHF 2'308 (-577), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Matériel CHF 1'640.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 11'062 (-11'062), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'013 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Mobilier CHF 250 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Matériel CHF 6'250 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Gestion des déchets 1ère étape CHF 1'731 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Matériel CHF 1'640.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 8'922 (+2'140) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 4'218 (-2'205) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 406 (-156) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 4'442 (+1'808) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 2'308 (-577) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 1'640.	12 703.00	22 946	21 936.13	1 009.87	4%
		Total Charges					**612 723.58**	**648 999**	**645 998.48**	**3 000.52**	**0%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Ventes de billets et abonnements - gratuités 263 abonnements gratuités club piscine à CHF 15, total CHF 3'945. 8 abonnements gratuités samaritains à CHF 40, total CHF 320. Non budgétisé, en 2023 comptabilisé dans la nature 424.00100.	Ventes de billets et abonnements - gratuités	Ventes de billets et abonnements - gratuités 284 abonnements gratuité club piscine à CHF 15, total 4'260. 10 abonnements gratuités samaritains à CHF 40, total CHF 400. Non budgétisé.	4 265.00	0	4 660.00	4 660.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103101 Centre sportif Vergers - piscine	Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Ventes de billets et abonnements 109'255 entrées (2023 : 130'270, 2022 : 131'141, 2021 : 75'599, 2020 : 60'626). 2ème année complète avec nouveaux tarifs: 1 entrée: adulte CHF 6.50, réduit CHF 2.50 / 10 entrées: adulte CHF 45, réduit CHF 20 / abo saison contrib: adulte CHF 45 (promo CHF 40), réduit CHF 20 (promo CHF 15) / non-contrib: adulte CHF 110, réduit CHF 55.	Ventes de billets et abonnements 1 entrée: adulte CHF 6.50, réduit CHF 2.50 / 10 entrées: adulte CHF 45, réduit CHF 20 / abo saison contrib: adulte CHF 45 (promo CHF 40), réduit CHF 20 (promo CHF 15) / non-contrib: adulte CHF 110, réduit CHF 55. Selon réel 2023.	Ventes de billets et abonnements 117'563 entrées (2024 : 109'255, 2023 : 130'270, 2022 : 131'141, 2021 : 75'599). 1 entrée: adulte CHF 6.50, réduit CHF 2.50 / 10 entrées: adulte CHF 45, réduit CHF 20 / abo saison contrib: adulte CHF 45 (promo CHF 40), réduit CHF 20 (promo CHF 15) / non-contrib: adulte CHF 110, réduit CHF 55.	380 943.65	457 172	416 614.85	- 40 557.15	- 9%
			425 Recette sur ventes	Ventes de matériel	Ventes de matériel	Ventes de matériel Vente de défibrillateur - achat en fonctionnement.	0.00	0	216.20	216.20	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location bassin de natation.	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location bassin de natation. Selon réel 2023.	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général	0.00	400	0.00	- 400.00	- 100%
				Redevances Redevance de la Grignotte CHF 24'326 + forfait kiosque CHF 2'000 (pas de forfait CHF 750 pour l'automate qui ne fonctionne pas). Solde redevance 2022 CHF -325.	Redevances La Grignote: redevance CHF 26'910 + forfait kiosque CHF 2'000 (pas de forfait CHF 750 pour l'automate qui ne fonctionne pas). Selon réel 2023.	Redevances Redevance de la Grignotte CHF 25'961 + forfait kiosque CHF 2'000 (pas de forfait CHF 750 pour l'automate qui ne fonctionne pas).	26 000.55	28 073	27 961.00	- 112.00	- 0%
			498 Reports	Prestations en nature au personnel Gratuités 17 abonnements sport aux pompiers.	Prestations en nature au personnel	Prestations en nature au personnel Gratuité 22 abonnements sport pour les pompiers.	680.00	0	880.00	880.00	---%
		Total Recettes					**411 889.20**	**485 645**	**450 332.05**	**- 35 312.95**	**- 7%**
	34.103102 Centre sportif Vergers - patinoire	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - pour la revente Achat café/cacao pour le distributeur de la patinoire.	Achat denrées alimentaires - pour la revente Achats pour le nouveau distributeur à boisson.	Achat denrées alimentaires - pour la revente Achat pour le distributeur.	734.39	1 200	422.21	777.79	65%
				Carburant	Carburant Selon réel 2023.	Carburant Carburant CHF 131.	1 140.50	1 945	131.15	1 813.85	93%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Pas de dépenses en 2024.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Estimation revue à la baisse au vu des réels.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Pas de dépenses en 2025.	0.00	820	0.00	820.00	100%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Fourniture des billets d'entrée et des cartes d'abonnements CHF 8'869, matériel pour cylindres de portes méca-électronique CHF 1'403, achat peinture fabrication glace + marquage CHF 8'982, consommables tours de refroidissement courroies + sel + Brome CHF 2'629, matériel pour portillon entrée Boon Edam CHF 0, remplacement imprimante Ticos caisse 5 CHF 2'935, pièces pour entretien surfaceuse DUPON CHF 214, pièces de rechanges pour compresseurs CHF 3'388, entretien ring et remplacement des plaques en PE CHF 577, remplissage 100 kg de NH3 CHF 0, filets pour buts CHF 1'456, papier WC, savons, chiffons, serviettes pour les mains CHF 651, pièces de rechange pour entretien divers CHF 12'018, eau distillée CHF 356. budget remplissage NH3 à double entre 310.10 et 315.10.	Matériel d'exploitation, fournitures général Fourniture des billets d'entrée et des cartes d'abonnements CHF 6'550, matériel pour cylindres de portes méca-électronique CHF 1'500, achat peinture fabrication glace + marquage CHF 5'000, consommables tours de refroidissement courroies + sel + Brome CHF 2'500, matériel pour portillon entrée Boon Edam CHF 200, pièces de rechanges pour compresseurs CHF 3'000, entretien ring et remplacement des plaques en PE CHF 5'000, remplissage 100 kg de NH3 CHF 3'500, filets pour buts CHF 2'200, papier WC, savons, chiffons, serviettes pour les mains CHF 3'500, pièces de rechange pour entretien divers CHF 9'675.	Matériel d'exploitation, fournitures général Buts pour miniplay CHF 657, cartes RFID CHF 3'428, charnières ring CHF 1'499, filtre à air CHF 1'183, huile CHF 2'372, panneaux de sécurisation CHF 2'724, papier thermique pour billets d'entrée CHF 2'726, pièces machine à surfacer CHF 1'323, plinthe et plaques CHF 9'872, poudre de craie CHF 3'615, bancs CHF 1'853, sel pour adoucisseur CHF 1'901, set marquage de glace CHF 1'854, pièces de rechange pour entretien divers CHF 7'202.	43 477.89	42 625	42 210.31	414.69	1%
				Matériel et fourniture de bureau Pas de dépenses en 2024.	Matériel et fourniture de bureau Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de bureau Pas de dépense en 2025.	0.00	200	0.00	200.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103102 Centre sportif Vergers - patinoire	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel et fourniture de nettoyage Depuis 2023, augmentation massive du coût des produits de nettoyage, le dépassement pour les différents sites est de CHF 5'980.	Matériel et fourniture de nettoyage Selon réel 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage Augmentation du coût des produits de nettoyage, dépassement de CHF 2'604 par rapport au budget sur l'ensemble des comptes de matériel et fourniture de nettoyage.	2 874.60	2 941	3 454.15	- 513.15	- 17%
				Matériel médical Renouvellement fournitures sanitaires (armoire infirmerie).	Matériel médical Selon réel 2023.	Matériel médical Achats produits pharmaceutiques.	815.00	700	560.00	140.00	20%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Abonnements lavage linges CWS CHF 86.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS, selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Abonnement lavage linges CWS. Dépassement compensé par du disponible sur les autres comptes de la nature 311.20100.	86.15	114	163.85	- 49.85	- 44%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Patins CHF 7'500, chariots de buts CHF 1'800, clapets anti-retour HP CHF 1'500, matériel Ticos CHF 2'000, entretien ventilations filtres CHF 4'850, meules CHF 400, vitres du ring CHF 3'000, matériel divers CHF 3'600.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Patins CHF 7'580, chariots de buts CHF 1'109, clapets anti-retour HP CHF 2'288, matériel Ticos CHF 0, entretien ventilations filtres CHF 0, meules CHF 0, vitres du ring CHF 0, pièces pour autolaveuse CHF 3'629, buts avec filets CHF 3'211, détecteur de gaz CHF 1'506, matériel divers CHF 1'022, pièces pour surfaceuse CHF 4'318, radio CHF 1'672.	12 630.79	24 650	26 335.04	- 1 685.04	- 7%
				Acquisition de vêtements de travail Equipement des gardiens (salopettes, maillots, souliers de sécurité) CHF 3'981 et entretien des EPI (équipement de protection individuelle) antichute (casques, harnais...) CHF 0.	Acquisition de vêtements de travail Equipement des gardiens (salopettes, maillots, souliers de sécurité) et entretien des EPI (équipement de protection individuelle) antichute (casques, harnais...). Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de vêtements de travail Equipement des gardiens (salopettes, maillots, souliers de sécurité) et entretien des EPI (équipement de protection individuelle) antichute (casques, harnais...).	3 981.00	3 030	3 140.00	- 110.00	- 4%
				Acquisitions d'autres immobilisations Vanne magnétique.	Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations	284.05	0	0.00	0.00	---%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD 2 compteurs (1x gaz +1xCAD), l'entier du budget se trouve sur la nature gaz 312.00101.	Chauffage - CAD Tft de la nature 312.00102, chauffage fonctionnant au CAD et pas au Gaz, selon réel 2023.	Chauffage - CAD 2 compteurs : 1 gaz en 312.00101 et 1 CAD en 312.00102. Le budget se trouve entièrement sur le 312.00102. En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	44 070.25	95 482	41 095.80	54 386.20	57%
				Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - gaz Tft vers la nature 312.00102.	Chauffage - gaz 2 compteurs (1x gaz +1xCAD), l'entier du budget se trouve sur la nature CAD 312.00102. En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	31 850.19	0	13 834.26	- 13 834.26	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	35 247.68	36 388	39 880.94	- 3 492.94	- 10%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103102 Centre sportif Vergers - patinoire	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réel CHF 47'318 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	630 241.76	312 194	306 075.41	6 118.59	2%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	537.85	603	991.50	- 388.50	- 64%
				Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 205.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2024.	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 152.	204.50	205	152.40	52.60	26%
				Levée fonds	Levée fonds Selon réel 2023.	Levée fonds	543.10	606	351.58	254.42	42%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	15 928.50	15 168	16 375.10	- 1 207.10	- 8%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 578, casco CHF 276.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 579, casco CHF 276.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 578, casco CHF 276.	854.25	854	854.30	- 0.30	- 0%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics SPS interventions sur alarme CHF 1'284,SPS télésurveillance CHF 1'946, contrat sécurité intervention SIS CHF 3'000, contrat détection incendie TUS CHF 1'172, détection incendie Securiton CHF 4'623, contrat détection intrusion Stanley Protectas Electronic CHF 130.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat centrale d'alarme SPS CHF 1'292, contrat sécurité intervention SIS CHF 3'243, contrat détection incendie Tus CHF 1'172, contrat détection incendie Securiton CHF 4'530, contrat détection intrusion Stanley CHF 130. Selon budget 2024.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat centrale d'alarme SPS CHF 1'946, fausses alarmes CHF 321, contrat sécurité intervention SIS CHF 3'000, contrat détection incendie Tus CHF 1'172, contrat détection incendie Securiton CHF 4'641, contrat détection intrusion Protectas CHF 130. Dépassement sur les fausses alarmes et le contrat d'alarme SPS.	12 153.77	10 367	10 995.19	- 628.19	- 6%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat entretien chaudière Vulin CHF 1'057, contrat entretien éclairage de secours Aprotec CHF 4'288, contrat interphones Passotel CHF 149, contrat entretien ionisateur vestiaires Crystal NTE CHF 1'335, contrat onduleur Borri Tech Building CHF 622, contrat extincteurs Alpina CHF 450, contrat extraction fumée Algitec CHF 1'622, contrat pompes immergées Häny CHF 703, contrat entretien toiture Geneux Dancet CHF 3'100, contrat canalisations Brighenti CHF 3'401, contrat entretien ligne de vie Geneux CHF 2'324.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat entretien chaudière Vulin CHF 1'060, contrat entretien éclairage de secours Aprotec (560.- pat. Ext. 3600.- pat. Int.) CHF 4'170, contrat entretien ionisateur vestiaires Crystal NTE CHF 950, contrat onduleur Borri Tech Building CHF 650, contrat extincteurs Alpina CHF 900, contrat extraction fumée Algitec CHF 1'622, contrat pompes immergées Häny CHF 703, contrat entretien toiture Geneux Dancet CHF 3'100, contrat canalisations Brighenti CHF 3'400, contrat entretien ligne de vie Geneux CHF 2'325.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat entretien chaudière Vulin CHF 1'057, contrat entretien éclairage de secours Aprotec CHF 4'288, contrat entretien ionisateur vestiaires Crystal NTE CHF 1'335, contrat onduleur Borri Tech Building CHF 622, contrat extincteurs Alpina CHF 900, contrat extraction fumée Algitec CHF 1'622, contrat pompes immergées Häny CHF 703, contrat entretien toiture Geneux Dancet CHF 3'100, contrat canalisations Brighenti CHF 3'456, contrat entretien ligne de vie Geneux CHF 2'324, portes automatiques Gilgen door CHF 259, ramonage installations eau chaude Bourqui CHF 409.	19 049.93	18 880	20 073.03	- 1 193.03	- 6%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103102 Centre sportif Vergers - patinoire	Charges	314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments Entretien onduleurs et installation photovoltaïque CHF 0, entretien chaudière (travaux spéciaux) CHF 2'938, entretien sols souples caoutchouc CHF 3'467, entretien vestiaires ext., douches, lavabos, etc. CHF 2'007, entretien divers CHF 9'643, entretien nettoyage des 2 tours CHF 3'500, ladycare CHF 3'374, nettoyage panneaux photovoltaïques CHF 0 (tous les 4 ans). Dépassement principalement lié à des dépenses supplémentaires de CHF 6'000 en entretien divers ainsi qu'à des dépenses de CHF 1'700 supplémentaires pour l'entretien des chaudières.	Entretien des bâtiments Entretien onduleurs et installation photovoltaïque, entretien chaudière, entretien sols souples caoutchouc, entretien vestiaires ext., douches, lavabos, etc., entretien divers, entretien nettoyage des 2 tours, ladycare, nettoyage panneaux photovoltaïques. Estimation revue à la hausse selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien des bâtiments Entretiens et réparations: porte CHF 649, reprise étanchéité de la toiture CHF 4'054, éclairage de secours CHF 1'597, barre anti-panique CHF 1'573, sols des gradins CHF 6'667, bac devant la location des patins CHF 3'702, tours de refroidissement CHF 7'024, seuil CHF 1'211, renforcement sols souples CHF 3'467, ventilation CHF 703, divers CHF 1'135. Ladycare CHF 4'416.	24 927.17	33 700	36 197.30	- 2 497.30	- 7%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage vestiaires ext. par le club CHF 2'000, nettoyage du vitrage NORD CHF 0.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage vestiaires ext. par le club CHF 2'200, nettoyage du vitrage NORD (années paires 2024).	Nettoyage des bâtiments Nettoyage vestiaires ext. par le club CHF 2'000.	2 000.00	2 200	2 000.00	200.00	9%
				Sinistres PA 1 sinistre inférieur à la franchise.	Sinistres PA	Sinistres PA	534.25	0	0.00	0.00	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Contrat entr. compresseur Equans CHF 24'882, contrat détection ammoniaque Gfg CHF 4'712, entretien Zamboni CHF 4'583, hotline Ticos CHF 346, révision "A" compresseur C11 CHF 19'197, inspection compresseurs C21+C31 CHF 9'799, affûtage lames surfaceuses CHF 1'751, rempl. vanne motorisée NH3 CHF 4'114, rempl. 2 pompes tours refroidissement CHF 6'564, analyse qualité ammoniaque CHF 0, contrat Worldline CHF 324, autres répar. hors contrat Equans CHF 35'424, rempl vanne de vidange machine à laver linge CHF 1'853, entr. divers CHF 14'313. Budget remplissage NH3 à double entre 310.10 et 315.10. Dépassement lié à des entretiens divers plus élevés de CHF 6'000, contrat entretien compresseur Equans plus élevé de CHF 12'000, autres réparations hors contrat Equans plus élevées de CHF 26'000. Partiellement compensé par des dépenses qui n'ont pas eu lieu en 2024.	Entretien de machines, appareils et outils Contrat entr. compresseur Equans CHF 12'000, contrat détection ammoniaque Gfg CHF 4'280, entretien surfaceuse CHF 2'000, hotline Ticos CHF 1'705, contrat entr. portillons entrées Boon Edam CHF 775, Worldline CHF 115, révision soupapes CHF 18'000, révision "A" compresseur C11 CHF 20'000, inspection compresseurs C21+C31 CHF 14'000, autres répar. hors contrat Equans CHF 12'000, rempl. vanne motorisée NH3 CHF 4'000, contrôle batteries vannes de sécurités CHF 3'000, révision moteur C11 + alignement CHF 8'500, analyse qualité amoniac CHF 1'450, remplacement des 3 séparateurs d'huile des compresseurs CHF 17'000, remplacement roulement moteur pompe gylcole 131 CHF 13'000, révision des 3 convertisseurs de fréquence des compresseurs CHF 10'600, entretien machine à boisson Dallmayr CHF 1'500, réparation de 2 bancs des pénalités CHF 2'500, renforcement de plaques sur le ring CHF 5'200, affutage des lames surfaceuse CHF 1'000, entr. sono CHF 1'000, entr. divers CHF 5'500.	Entretien de machines, appareils et outils Calibration des sondes CHF 4'409, contrat de maintenance et réparations des compresseurs CHF 66'008, entretien annuel machine à café CHF 465, entretien surfaceuse CHF 5'908, maintenance et réparation centrale de sonorisation évacuation CHF 1'522, mise en place de panneaux de protection CHF 3'948, modification automate de gestion machine de production de froid CHF 2'681, remplacement soupapes de sécurité CHF 18'453, remplacement transmetteur téléphonique CHF 1'351, remplacement vannes CHF 7'923, réparation des bancs CHF 3'453, réparation fraiseuse à bandes CHF 1'248, réparation machine NH3 CHF 5'043, révision pompes glycole CHF 12'966, contrat annuel terminaux de paiement CHF 277, divers CHF 3'566.	127 862.07	159 125	139 221.42	19 903.58	13%
				Entretien par des tiers des véhicules Entretien surfaceuse CHF 971.	Entretien par des tiers des véhicules Selon budget 2024.	Entretien par des tiers des véhicules Pas de dépenses en 2025.	971.00	1 500	0.00	1 500.00	100%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements	Location de matériels et équipements Location bouteilles médicales. Tous les 5 ans.	Location de matériels et équipements Location bouteilles médicales.	0.00	300	170.93	129.07	43%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103102 Centre sportif Vergers - patinoire	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Trvx entret.acquisitions 2023 PA/PF CHF 5'752 (-52), amort évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2021-33a Trvx entret./acquisitions 2022 PA/PF CHF 3'446 (-196), amort évolue au fur et à mesure des trvx/achats + D-2020-20a Trvx entret./acquisitions 2021 PA/PF CHF 8'054 (+1'996), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-22a trvx gros entret. et acquisi. 2020 PA/PF CHF 8'488 (-235), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-12a protection antichutes CHF 1'612 + D-2018-25a Trvx gros entret. et acquisi. 2019 PA/PF CHF 280 + D-2018-01 Dispositif accrochage interventions artistiques CHF 892 + D-2017-16a Remplac. façade verre-métal CHF 32'425 + D-2014-08a photovoltaïque sur toiture patinoire CHF 39'920 + D-2010-44a modif. mode production et distribution de froid CHF 119'343 + D-2008-19a Aménagements ext. CHF 100'045 + D-2007-03a Réal. patinoire CHF 375'170.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a trvx gros entretiens acquisit. 2024 PA/PF CHF 10'860 (-10'860), commence en 2025+D-2022-20a trvx gros entretiens acquisit. 2023 PA/PF CHF 5'700+D-2021-33a trvx gros entretiens acquisit. 2022 PA/PF CHF 3'250+D-2020-20a trvx gros entretiens acquisit. 2021 PA/PFCHF 10'050+D-2019-22a trvx gros entretiens acquisit. 2020 du PA/PF CHF 8'253 +D-2019-12a protect. antichute toitures plates CHF 1'814 (-202), amort. évolue au fur et à mesure des achats+D-2018-25a trvx gros entretiens acquisit. 2019 du PA/PF CHF 280+D-2018-01 accrochage permettant le déploiement artistiques sur la façade CHF 892+D-2017-16a verre-métal du bâtiment patinoire CHF 32'425+D-2014-08a photovoltaïque sur la toiture CHF 0 (+39'920), amortissement terminé en 2024.+D-2010-44a Assainissement patinoire extérieure CHF 119'343+D-2008-19a Aménagements extérieurs et accès CHF 100'045+D-2007-03a Réalisation patinoire couverte CHF 375'170.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 9'669 (+1'191) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 13'379 (-7'679) évolue au fur et à mesure des dép, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 3'446 (-196) évolue au fur et à mesure des dép., D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 8'054 (+1'996) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dép. net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 8'488 (-235) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dép. net, D-2019-12a Dispositifs protection antichute toitures CHF 1'613 (+201) calculé sur le dép. net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 280, D-2018-01 Dispositif accrochage interventions artistiques patinoire des Vergers CHF 892, D-2017-16a Remplacement façade verre-métal bâtiment patinoire CHF 32'425, D-2010-44a Patinoire extérieure modif mode de production et distribution de froid CHF 119'342, D-2008-19a Aménag ext et accès patinoire CHF 100'045, D-2007-03a Réalisation patinoire couverte CHF 375'171.	695 425.42	668 082	672 804.16	- 4 722.16	- 1%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 3'787 (+5'888), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine et matériel CHF 3'476 (+2'589), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Mobilier et Matériel CHF 6'187.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 8'950 (-8'950), commence en 2025 + D-2023-24a remplacement des deux lisseuses surfaceuses servant à entretenir les aires de glace des patinoires extérieures et intérieures du centre sportif des Vergers. CHF 25'000 (-25'000), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 5'000 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'675 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine et matériel CHF 6'065 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Mobilier et Matériel CHF 6'187.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 8'025 (+925) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2023-24a Remplacement des deux lisseuses surfaceuses centre sportif Vergers CHF 48'073 (-23'073) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 3'787 (+5'888) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 3'476 (+2'589) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 6'187.	13 450.00	55 877	69 546.85	- 13 669.85	- 24%
		Total Charges					**1 721 876.06**	**1 489 756**	**1 447 036.88**	**42 719.12**	**3%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Facturations de salaires à des tiers Refacturation nettoyage patinoire après examens UNIGE CHF 2'640 et rangement du matériel après Geneva Cup CHF 160.	Facturations de salaires à des tiers Facturation nettoyage patinoire des Vergers à UNIGE. Selon réel 2023	Facturations de salaires à des tiers Refacturation nettoyage patinoire après examens UNIGE.	2 800.00	2 860	2 640.00	- 220.00	- 8%
				Ventes de billets et abonnements 29'190 entrées (2023 : 27'146, 2022 : 26'564, 2021 : 12'168, 2020 : 12'761). 2ème année complète avec nouveaux tarifs: 1 entrée: adulte CHF 6.50, réduit CHF 2.50 / 10 entrées: adulte CHF 45, réduit CHF 20 / abo saison contrib: adulte CHF 45 (promo CHF 40), réduit CHF 20 (promo CHF 15) / non-contrib: adulte CHF 110, réduit CHF 55.	Ventes de billets et abonnements 1 entrée: adulte CHF 6.50, réduit CHF 2.50 / 10 entrées: adulte CHF 45, réduit CHF 20 / abo saison contrib: adulte CHF 45 (promo CHF 40), réduit CHF 20 (promo CHF 15) / non-contrib: adulte CHF 110, réduit CHF 55. 1ère année complète avec les nouveaux tarifs (début 01.05.22). Selon réel 2023.	Ventes de billets et abonnements 27'778 entrées (2024: 29'190, 2023 : 27'146, 2022 : 26'564, 2021 : 12'168). 1 entrée: adulte CHF 6.50, réduit CHF 2.50 / 10 entrées: adulte CHF 45, réduit CHF 20 / abo saison contrib: adulte CHF 45 (promo CHF 40), réduit CHF 20 (promo CHF 15) / non-contrib: adulte CHF 110, réduit CHF 55.	101 800.00	96 145	98 438.50	2 293.50	2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103102 Centre sportif Vergers - patinoire	Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Ventes de billets et abonnements - gratuités 193 abonnements gratuités club patinage à CHF 15, total CHF 2'895. Non budgétisé, en 2023 comptabilisé dans la nature 424.00100.	Ventes de billets et abonnements - gratuités	Ventes de billets et abonnements - gratuités 200 abonnements gratuités club patinage à CHF 15, total CHF 3'000. Non budgétisé.	2 895.00	0	3 000.00	3 000.00	---%
			425 Recette sur ventes	Ventes de matériel	Ventes de matériel Badges accès patinoire pour les membres du club. Selon réel 2023.	Ventes de matériel	30.00	1 875	1 775.00	- 100.00	- 5%
				Ventes de repas et boissons	Ventes de repas et boissons Nouvel automate installé en mars 2024. Estimation selon le réel 2024.	Ventes de repas et boissons	4 059.00	9 000	5 462.00	- 3 538.00	- 39%
			426 Remboursements	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	1 005.30	0	220.50	220.50	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location patinoire aux clubs CERN CHF 5'400, club aéroport CHF 1'250, examens Université CHF 8'500, association du personnel SIS CHF 1'250. Légère augmentation pour la mise en place des examens universitaires, CHF 500.	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location patinoire aux clubs CERN CHF 5'400, club aéroport CHF 1'250, examens Université CHF 8'000, association du personnel SIS CHF 1'250. Selon réel 2023	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location patinoire aux clubs CERN CHF 5'400, club aéroport CHF 2'500, examens Université CHF 8'500.	16 400.00	15 900	16 400.00	500.00	3%
				Redevances Redevance de la buvette 2024 CHF 5'225.	Redevances Il s'agit des redevances de la buvette. Selon réel 2023.	Redevances Redevance de la buvette 2025 CHF 4'966.	5 224.79	5 368	4 966.15	- 401.85	- 7%
				Vente énergies solaires	Vente énergies solaires Selon réel 2023.	Vente énergies solaires	9 848.20	17 817	11 723.20	- 6 093.80	- 34%
		Total Recettes					**144 062.29**	**148 965**	**144 625.35**	**- 4 339.65**	**- 3%**
	34.103205 Boulodrome des Arbères	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Entretien général, vestiaires, buvette CHF 0, entretien ventilation (achat de filtres + courroies) CHF 135, achat de petit matériel de jeu, sable CHF 1'259, contrôle des aérochauffeurs (par interne) CHF 0, papier WC, savons, chiffons, serviettes pour les mains CHF 3'829, matériel divers CHF 546.	Matériel d'exploitation, fournitures général Entretien général, vestiaires, buvette CHF 500, entretien ventilation (achat de filtres + courroies) CHF 700, achat de petit matériel de jeu, sable CHF 4'000, contrôle des aérochauffeurs (par interne) CHF 400, papier WC, savons, chiffons, serviettes pour les mains CHF 1'500, matériel divers CHF 300. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Robinet à colonne CHF 265, gravier CHF 659, filtres à air pour monobloc CHF 228, écran CHF 288, matériel de traçage des pistes CHF 848, divers CHF 698, sable CHF 0.	5 770.00	7 400	2 985.69	4 414.31	60%
				Matériel et fourniture de nettoyage Depuis 2023, augmentation massive du coût des produits de nettoyage, le dépassement pour les différents sites est de CHF 5'980.	Matériel et fourniture de nettoyage Produits de nettoyage, blanchisserie, désinfection, sacs poubelle, balais. Selon réel 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage Augmentation du coût des produits de nettoyage, dépassement de CHF 2'604 par rapport au budget sur l'ensemble des comptes de matériel et fourniture de nettoyage.	1 735.00	1 838	2 159.00	- 321.00	- 17%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - gaz	Chauffage - Gaz Selon réel 2023.	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	2 063.12	1 937	1 922.00	15.00	1%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	2 349.85	2 426	2 658.73	- 232.73	- 10%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réel CHF 108 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	9 811.32	5 101	4 980.44	120.56	2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103205 Boulodrome des Arbères	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	2 641.50	2 481	2 692.50	- 211.50	- 9%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics SPS interventions sur alarme CHF 107, SPS télésurveillance CHF 1'297, contrat entretien centrale feu Siemens CHF 1'505, raccordement SIS CHF 1'500, contrat détection incendie TUS CHF 690, Swisscom CHF 607.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat de surveillance SPS CHF 1'163, contrat entretien centrale feu Siemens CHF 1'482, raccordement SIS CHF 1'622, contrat détection incendie Tus CHF 690, Swisscom CHF 615. Selon budget 2024.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat de surveillance SPS CHF 1'298, contrat entretien centrale feu Siemens CHF 1'523, raccordement SIS CHF 1'500, contrat détection incendie Tus CHF 690, Swisscom CHF 607, SPS interventions fausses alarmes CHF 749 (non prévu au budget).	5 706.86	5 572	6 367.22	- 795.22	- 14%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage de secours Aprotec CHF 678, contrat toiture Geneux CHF 1'077 (ext. tr 2023, pas de facture 2023 ni 2024), contrat exutoires Borbola CHF 213, contrat façades en bois STEINER René CHF 0, contrat d'entretien pour pompes immergées Stettler CHF 0, contrat d'entretien canalisations Brighenti CHF 946, contrat entretien ionisateur buvette Crystal NTE CHF 568, contrat contrôle ligne de vie CHF 0, contrat d'entretien CV Rudaz SA CHF 6'071.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'éclairage de secours CHF 680, optimisation énergétique et entretien des installations techniques CHF 5'400, toiture CHF 1'190, exutoires de fumée CHF 310, façades en bois CHF 170, pompes immergées CHF 600, extincteurs CHF 370, canalisations CHF 945, contrat entretien ionisateur buvette CHF 950, contrat ligne de vie CHF 1'038.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'éclairage de secours CHF 678, optimisation énergétique et entretien des installations techniques CHF 6'071, toiture CHF 1'190, exutoires de fumée CHF 213, façades en bois CHF 160, pompes immergées CHF 0, extincteurs CHF 348, canalisations CHF 946, contrat entretien ionisateur buvette CHF 568, contrat ligne de vie CHF 0.	7 398.47	11 653	10 172.27	1 480.73	13%
				Entretien des bâtiments Entretien courant CHF 5'197, peinture façade CHF 5'304.	Entretien des bâtiments Entretien courant CHF 6'000, selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Entretien courant CHF 1'104. Remplacement des piles système d'alarme CHF 1'246.	10 501.90	6 000	3 930.55	2 069.45	34%
				Nettoyage des bâtiments Conciergerie & nettoyage CHF 2'945/mois (sur 12 mois).	Nettoyage des bâtiments Conciergerie & nettoyage, selon adjudication 2022 TVA ajustée.	Nettoyage des bâtiments Conciergerie & nettoyage CHF 2'945/mois sur 11 mois et CHF 2'654 sur un mois pour tenir compte de l'ajustement de tarif de 2025.	35 338.18	35 207	35 422.70	- 215.70	- 1%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Entretien technique, éclairage CHF 2'291, contrat affichage public sur écran CHF 0.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien technique, éclairage CHF 500, contrat affichage public sur écran (CS 3'500.- Mx 800.- LI 800.- BO 800.-) CHF 800. Selon budget 2024.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien technique CHF 443, contrat affichage public sur écran (CS 3'500.- Mx 800.- LI 800.- BO 800.-) CHF 0.	2 291.10	1 300	443.20	856.80	66%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	282.55	283	282.55	0.45	0%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 170 (+10) + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'349 (+1'281), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 0 (+611), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-12a Installation de dispositifs de protection antichute sur les toitures plates des bâtiments communaux - Boulodrome CHF 1'661 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'799 + D-2010-24a Construction boulodrome pour accueillir les clubs ainsi que d'autres activités CHF 111'622.	Amortissements - Bâtiment D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 180 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'630 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 611 + D-2019-12a Installation de dispositifs de protection antichute sur les toitures plates des bâtiments communaux - Boulodrome CHF 1'869 (-208), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'799 + D-2010-24a Construction boulodrome pour accueillir les clubs ainsi que d?autres activités CHF 111'622.	Amortissements - Bâtiment D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 170 (+10) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 3'349 (+1'281) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 0 (+611), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-12a Dispositifs protection antichute toitures CHF 1'661 (+208) calculé sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 1'799, D-2010-24a Construction boulodrome CHF 11'622.	118 601.00	120 711	118 601.31	2 109.69	2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103205 Boulodrome des Arbères	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Matériel CHF 1'320 (-426), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 250 (-250), commence en 2025 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Matériel CHF 894.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 0 (+250), calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'320 (-426) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	1 320.00	1 144	1 320.00	- 176.00	- 15%
		Total Charges					**205 810.85**	**203 053**	**193 938.16**	**9 114.84**	**4%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Location de matériel	Location de matériel Location des casiers. Selon réel 2023	Location de matériel	1 577.00	1 458	1 620.00	162.00	11%
			447 Produit des biens-fonds PA	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location pistes pétanque.	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location pistes pétanque. Selon réel 2023.	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location pistes pétanque.	360.00	160	40.00	- 120.00	- 75%
		Total Recettes					**1 937.00**	**1 618**	**1 660.00**	**42.00**	**3%**
	34.103300 Centre sportif Maisonnex	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Achat pour les portes ouvertes à Maisonnex.	Achat denrées alimentaires - consommation	Achat denrées alimentaires - consommation	101.65	0	0.00	0.00	---%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Newsletters Maisonnex + affiches et flyers journée portes ouvertes.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation selon moyenne 2022-2023, inclus les newsletters.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Newsletter pour Maisonnex.	4 439.70	4 048	2 918.72	1 129.28	28%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel divers pour exploitation CHF 4'274, achat cartes abonnements et divers CHF 1'217, matériel d'entretien ventilation CHF 595, papier WC, savons, serviettes pour les mains CHF 1'025.	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel divers pour exploitation CHF 3'500, achat cartes abonnements et divers CHF 2'000, matériel d'entretien ventilation CHF 1'500, tapis d'entrée CHF 1'400, fourniture pour fêtes de fin d'année CHF 400, parasols CHF 1'500, bâches pour manifestations CHF 600, papier WC, savons, serviettes pour les mains CHF 2'000.	Matériel d'exploitation, fournitures général Cartes RFID CHF 662, cylindre CHF 351, filtres à air monobloc CHF 454, parasols CHF 789, tapis d'entrée CHF 1'662, matériel divers pour exploitation CHF 2'419, fourniture pour fêtes de fin d'année CHF 206, serviettes pour les mains CHF 0, baches pour manifestation CHF 0.	7 110.70	12 900	6 544.50	6 355.50	49%
				Matériel et fourniture de bureau Pas de dépenses en 2024.	Matériel et fourniture de bureau Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de bureau Petit matériel de bureau.	0.00	500	24.60	475.40	95%
				Matériel et fourniture de nettoyage Depuis 2023, augmentation massive du coût des produits de nettoyage, le dépassement pour les différents sites est de CHF 5'980.	Matériel et fourniture de nettoyage Produits de nettoyage, graissage, blanchisserie, désinfection, sacs poubelle, balais. Selon réel 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage Augmentation du coût des produits de nettoyage, dépassement de CHF 2'604 par rapport au budget sur l'ensemble des comptes de matériel et fourniture de nettoyage.	4 381.50	3 953	4 642.32	- 689.32	- 17%
				Matériel pour revente Achat de matériel revendu aux clients (balles, tapes, etc.).	Matériel pour revente Achat de matériel revendu aux clients (balles, tapes, etc.). Selon budget 2024.	Matériel pour revente Achat de matériel revendu aux clients (balles, tapes, etc.).	810.00	1 000	1 655.64	- 655.64	- 66%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Abonnements lavage linges CWS CHF 1'244.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS, selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Abonnements lavage linges CWS.	1 243.70	1 144	1 264.80	- 120.80	- 11%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Aspirateur dorsal CHF 839, ponceuse CHF 564, divers CHF 66.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Aspirateur CHF 1'200, frigo CHF 600.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Radio CHF 694, destructeur de document CHF 217, autolaveuse CHF 3'629, frigo CHF 547.	1 469.55	1 800	5 086.90	- 3 286.90	- 183%
				Acquisition de vêtements de travail Renouvellement de l'habillement du personnel.	Acquisition de vêtements de travail Renouvellement de l'habillement du personnel. Selon budget 2024.	Acquisition de vêtements de travail Renouvellement de l'habillement du personnel.	711.00	500	520.00	- 20.00	- 4%
				Acquisitions d'autres immobilisations Moustiquaires.	Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations	49.00	0	0.00	0.00	---%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - Gaz Tarif gaz +30 % par rapport au budget 2024. Consommation conforme au budget 2024	Chauffage - Gaz Selon réel 2023.	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	24 634.86	24 403	25 235.56	- 832.56	- 3%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103300 Centre sportif Maisonnex	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	13 947.99	13 415	15 271.78	- 1 856.78	- 14%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réel CHF 4'497 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025. Estimation économie d'électricité en lien avec les panneaux photovoltaïque des terrains de padel CHF 8'087.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	50 269.80	22 795	25 463.90	- 2 668.90	- 12%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P Photos des portes ouvertes et des infrastructures du centre sportif de Maisonnex.	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P	875.00	0	0.00	0.00	---%
				Levée fonds	Levée fonds Selon réel 2023.	Levée fonds	611.47	613	683.74	- 70.74	- 12%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage "Portes ouvertes centre sportif de Maisonnex".	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	155.00	0	0.00	0.00	---%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	12 406.30	11 696	12 624.60	- 928.60	- 8%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat centrale d'alarme SPS CHF 862, contrat détection intrusion Stanley CHF 0 (dont facture 2024 CHF 130 et extourne 2023 CHF -130).	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat centrale d'alarme SPS CHF 582, contrat détection intrusion Stanley CHF 258. Selon budget 2024.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat centrale d'alarme SPS CHF 649, contrat détection intrusion Protectas CHF 130, interventions sur alarme SPS CHF 642 (non prévu au budget).	862.35	840	1 420.42	- 580.42	- 69%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien des toitures Geneux + réparations CHF 3'105, contrat d'entretien des canalisations Brighenti CHF 15'071, contrat plateforme handicapés Pangalift CHF 517, contrat entretien extincteurs et extinction automatique cuisine restaurant Alpina CHF 445, contrat d'entretien éclairage de secours Aprotec CHF 1'322, contrat des chaudières Vulin CHF 657, contrat d'entretien CV Rudaz CHF 18'213, contrat d'entretien vanne automatique Kleiton Hawle CHF 351, contrat ligne de vie CHF 1'073.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien des toitures CHF 2'100, canalisations CHF 15'400 , plateforme handicapés CHF 560, extincteurs et extinction automatique CHF 500 , éclairages de secours CHF 1'300, chaudière CHF 660, optimisation énergétique et entretien des installations techniques CHF 16'200, ligne de vie CHF 2'027.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien des toitures CHF 2'100, canalisations CHF 15'101, plateforme handicapés CHF 519, extincteurs et extinction automatique CHF 332, éclairages de secours CHF 1'322, chaudière CHF 853, optimisation énergétique et entretien des installations techniques CHF 18'213, ligne de vie CHF 2'027.	40 753.91	38 747	40 466.41	- 1 719.41	- 4%
				Entretien des bâtiments Entretien courant CHF 10'910, CWS, Ladycare, CWS CHF 1'875. Dépassement lié à un nombre important d'entretien courant, notamment la pose d'une climatisation CHF 3'448, des travaux d'isolation coupe-feu CHF 1'755, et autres.	Entretien des bâtiments Entretien courant CHF 4'500, CWS, Ladycare CHF 1'700.	Entretien des bâtiments Entretien courant CHF 3'090, Ladycare CHF 1'892, nettoyage canalisations CHF 3'794, changement clapet et servomoteur ventilation CHF 2'367, remplacement d'une porte CHF 1'535. Budget sous-évalué pour l'entretien courant. Montant ajusté au budget 2026.	12 785.55	6 200	12 678.77	- 6 478.77	- 104%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage effectué par une entreprise lors des absences du nettoyeur interne.	Nettoyage des bâtiments Nettoyages (yc remplacement vacances).	Nettoyage des bâtiments Nettoyage effectué par une entreprise lors des absences du nettoyeur interne.	8 003.80	6 400	11 581.60	- 5 181.60	- 81%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103300 Centre sportif Maisonnex	Charges	315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Contrat affichage public sur écran CHF 0, entretiens Ticos, borne entrée, Plugin CHF 497, contrat Worldline CHF 163, divers entretiens CHF 3'540. Dépassement lié à des entretiens divers plus élevés, notamment réparation pompe de vidange lave vaisselle CHF 372 et réparation chambre froide CHF 912.	Entretien de machines, appareils et outils Contrat affichage public sur écran (CS 3'500.- Mx 800.- LI 800.- BO 800.-) CHF 800, entretiens Ticos, borne entrée, Plugin CHF 800, contrat Worldline CHF 314, divers entretiens CHF 600. Selon budget 2024.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien aspirateur CHF 1'335, remplacement transmetteur téléphonique CHF 1'351, remplacement vanne chauffage CHF 969, contrat Worldline CHF 67, divers CHF 575. Dépassement compensé par du disponible sur les autres comptes de la nature 315.10000.	4 199.75	2 514	4 296.27	- 1 782.27	- 71%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	282.55	283	282.55	0.45	0%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Droits de superficie de biens fonds Paiement du droit de superficie de Maisonnex à la Confédération.	Droits de superficie de biens fonds Paiement du droit de superficie de Maisonnex à la Confédération, selon réel 2023.	Droits de superficie de biens fonds Paiement du droit de superficie de Maisonnex à la Confédération.	60 000.00	60 000	60 000.00	0.00	0%
				Location de vaisselle lavable	Location de vaisselle lavable	Location de vaisselle lavable	550.75	0	0.00	0.00	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 258 (+1'242), amort. évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 350, délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'948 (+717), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-12a Installation de dispositifs de protection antichute sur les toitures plates des bâtiments communaux - CS Maisonnex CHF 2'275 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'457.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'750 (-2'750), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'500 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 350 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'665 + D-2019-12a Installation de dispositifs de protection antichute sur les toitures plates des bâtiments communaux - CS Maisonnex CHF 2'559 (-284), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'457.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 2'752 (-2) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 258 (+1'242) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 344 (+6) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 2'948 (+717) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-12a Dispositifs protection antichute toitures CHF 2'274 (+285) calculé sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 2'457.	8 288.00	13 281	11 032.59	2 248.41	17%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 979 (-535), amort. évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Machine CHF 878 (+60), amort. évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine et matériel CHF 2'177 (+14), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'063 (-1'063), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 444 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Machine CHF 938 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine et matériel CHF 2'191.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 486 (+577) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 979 (-535) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 1'175 (-237) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 2'177 (+14) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	4 034.00	4 636	4 816.81	- 180.81	- 4%
		Total Charges					**262 977.88**	**231 668**	**248 512.48**	**- 16 844.48**	**- 7%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Location de matériel Location des casiers.	Location de matériel Location des casiers. Selon réel 2023.	Location de matériel Location des casiers.	4 410.00	4 298	3 996.00	- 302.00	- 7%
			425 Recette sur ventes	Ventes de matériel	Ventes de matériel Vente de matériel aux clients (balles, tapes, etc.) CHF 1'075; vente cartes abonnements CHF 1'990. Selon réel 2023.	Ventes de matériel	2 774.00	3 065	2 963.50	- 101.50	- 3%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103300 Centre sportif Maisonnex	Recettes	447 Produit des biens-fonds PA	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location des locaux de Maisonnex.	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location des locaux de Maisonnex. Selon réel 2024.	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location des locaux de Maisonnex.	7 004.00	6 974	7 025.00	51.00	1%
				Redevances Redevances du restaurant.	Redevances Selon réel 2023.	Redevances Redevances du restaurant.	53 336.20	54 174	53 855.80	- 318.20	- 1%
		Total Recettes					**67 524.20**	**68 511**	**67 840.30**	**- 670.70**	**- 1%**
	34.103301 Centre sportif Maisonnex - piscine	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Produits destinés au traitement de l'eau des bassins (hypochlorite de soude, acide, sulfate d'alumine, etc.) CHF 11'560, signalétique, cordages, mat. sauvetage, etc. CHF 173, acquisition d'un jeu de filtres en papier CHF 1'926, fournitures diverses pour l'entretien CHF 1'911. Léger dépassement expliqué par une plus grande quantité de produits destinés au traitement de l'eau des bassins (pour CHF 2'300).	Matériel d'exploitation, fournitures général Produits destinés au traitement de l'eau des bassins (hypochlorite de soude, acide, sulfate d'alumine, etc.) CHF 12'000, signalétique, cordages, mat. sauvetage, etc. CHF 400, acquisition d'un jeu de filtres en papier CHF 2'600, fournitures diverses pour l'entretien CHF 2'000.	Matériel d'exploitation, fournitures général Produits destinés au traitement de l'eau des bassins (hypochlorite de soude, acide, sulfate d'alumine, etc.) CHF 12'788, signalétique, cordages, mat. sauvetage, etc. CHF 271, acquisition d'un jeu de filtres en papier CHF 1'881, fournitures diverses pour l'entretien CHF 606, réparation échelle CHF 5'456 (non prévu au budget, dépassement compeensé par le disponible sur les autres comptes de la nature 310.10000).	15 569.42	17 000	21 000.91	- 4 000.91	- 24%
				Matériel médical Renouvellement fournitures sanitaires (armoire infirmerie).	Matériel médical Renouvellement fournitures sanitaires (armoire infirmerie). Selon budget 2024.	Matériel médical Renouvellement fournitures sanitaires (armoire infirmerie).	485.00	700	556.55	143.45	20%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisitions d'autres immobilisations Parasol CHF 460, support affichage A3 sur pied CHF 277.	Acquisitions d'autres immobilisations Achats divers, estimation revue à la baisse au vu des réels.	Acquisitions d'autres immobilisations Achats de parasols.	736.95	1 500	1 426.92	73.08	5%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - Gaz Selon réel 2023.	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	12 317.43	12 201	12 617.78	- 416.78	- 3%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	32 545.30	31 302	35 634.14	- 4 332.14	- 14%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réel CHF 2'555 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	28 562.39	17 546	14 468.13	3 077.87	18%
			313 Prestations de services et honoraires	Etat de Genève Emoluments contrôles de l'eau.	Etat de Genève Emoluments contrôles de l'eau. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Etat de Genève Emoluments contrôles de l'eau.	797.60	406	256.30	149.70	37%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103301 Centre sportif Maisonnex - piscine	Charges	314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments Autocontrôle par laboratoire externe CHF 814, entretien général des pédiluves, douches, dallages CHF 0, peinture bassin CHF 12'980, diverses réparations sur bassins CHF 870. Le non dépensé s'explique par des dépenses de CHF 0 pour l'entretien général des pédiluves ainsi que des dépenses moins élevées de CHF 2'700 concernant les diverses réparations sur bassins.	Entretien des bâtiments Autocontrôle par laboratoire externe CHF 1'000, entretien général des pédiluves, douches, dallages CHF 3'500, diverses réparations sur bassins CHF 3'500.	Entretien des bâtiments Autocontrôle par laboratoire externe CHF 1'872, entretien général des pédiluves, douches, dallages CHF 1'945 (nettoyage citerne d'hypoclorite de sodium), diverses réparations sur bassins CHF 5'343.	14 664.10	8 000	9 160.60	- 1 160.60	- 15%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Interventions sur les installations - Entretien du matériel de piscine CHF 0, entretien aspirateur piscine CHF 0, entretien bâche thermique CHF 0, révision pompe (pompe n° 2 révision année paire et pompe n° 1 révision année impaire) CHF 1'081, entretien vanne Klayton CHF 0 (budget à double en 314.40002), divers CHF 0.	Entretien de machines, appareils et outils Interventions sur les installations CHF 1'000, entretien aspirateur piscine CHF 1'100, entretien bâche thermique CHF 500, entretien vanne Klayton CHF 370, entretien divers CHF 400. Selon budget 2024.	Entretien de machines, appareils et outils Interventions sur les installations CHF 954, entretien aspirateur piscine CHF 2'125, entretien bâche thermique CHF 0, entretien vanne Klayton CHF 0, révision moteur pompe circulaire CHF 1'346. Dépassement compensé par du dispobible sur les autres comptes de la nature 315.10000.	1 081.00	3 370	4 424.93	- 1 054.93	- 31%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements	Location de matériels et équipements Location bouteilles médicales. Tous les 5 ans.	Location de matériels et équipements Location bouteilles médicales.	0.00	300	170.93	129.07	43%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 1'590 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'420 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'544 (+406), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 0 (+1'833), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'150 (-1'150), commence en 2025+D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'590 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'420 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'950 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'833.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 478 (+672) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'596 (-6) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 1'419, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 3'544 (+406) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 0 (+1'833), calcul sur le dépensé net.	6 554.00	9 943	7 036.40	2 906.60	29%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 530 (-86), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/achats.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 444.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 530 (-87) évolue au fur et à mesure des dépenses.	530.00	444	530.28	- 86.28	- 19%
Total Charges							**113 843.19**	**102 712**	**107 283.87**	**- 4 571.87**	**- 4%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Ventes de billets et abonnements Entrée: 4'381 entrées et 152 abonnements (2023: 5'309 entrées et 190 abonnements).	Ventes de billets et abonnements 1 entrée: adulte CHF 7.50, réduit CHF 5, enfant 3/ 10 entrées: adulte CHF 55, réduit CHF 40, enfant CHF 25 / abo saison: adulte CHF 120, couple CHF 200, réduit CHF 50, enfant CHF 5. Selon réel 2023	Ventes de billets et abonnements Entrée: 5'337 entrées et 175 abonnements (2024: 4'381 entrées et 152 abonnements).	44 281.00	53 753	53 913.50	160.50	0%
			425 Recette sur ventes	Ventes de matériel	Ventes de matériel	Ventes de matériel Vente de défibrillateur - achat en fonctionnement.	0.00	0	216.20	216.20	---%
		Total Recettes					**44 281.00**	**53 753**	**54 129.70**	**376.70**	**1%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103303 Centre sportif Maisonnex - tennis	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Remplacement filets de tennis et toile de fond, bancs. Petit matériel (marqueurs de scores, lances, etc.) CHF 6'015, entretien ventilation (achat de filtres + courroies) CHF 567, matériel électrique CHF 0, réparation et matériel divers (bancs, poubelles) CHF 271. Hausse des dépenses pour le remplacement des filets et autres compensé par du non dépensé dans le matériel électrique et une baisse des dépenses dans le matériel électrique et matériel divers.	Matériel d'exploitation, fournitures général Entretien ventilation (achat de filtres + courroies) CHF 1'000, matériel électrique CHF 800, réparation et matériel divers (bancs, poubelles) CHF 1'000. Selon budget 2024. Remplacement filets de tennis et toile de fond, bancs et petit matériel (marqueurs de scores, lances, etc.) CHF 4'500 - tft vers 311.90000.	Matériel d'exploitation, fournitures général Entretien ventilation (achat de filtres + courroies) CHF 995, matériel électrique CHF 0, réparation et matériel divers (bancs, poubelles) CHF 848, balai pour sable et brosses à chaussures CHF 979.	6 854.04	2 800	2 822.10	- 22.10	- 1%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Pas de dépenses en 2024.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats divers selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Pas de dépenses en 2025.	0.00	527	0.00	527.00	100%
				Acquisitions d'autres immobilisations 2 bancs.	Acquisitions d'autres immobilisations Estimation au vu des réels CHF 2'000 et tft du 310.10000 CHF 4'500.	Acquisitions d'autres immobilisations Filet de séparation, chaise arbitre, brosses à chaussures CHF 5'872, filets CHF 591.	1 765.35	6 500	6 463.30	36.70	1%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réel CHF 2'657 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	29 704.89	18 248	15 046.85	3 201.15	18%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat entretien canalisations Brighenti.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat entretien canalisations Brighenti. Selon budget 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat entretien canalisations Brighenti.	2 765.60	3 000	2 765.60	234.40	8%
				Entretien des bâtiments Révision complète des grillages CHF 0, régénération des courts saison été CHF 9'969, réparation de l'escalier pour les personnes à mobilité réduite CHF 1'005. Le non dépensé s'explique par l'absence de dépenses pour la révision complète des grillages, partiellement compensé (pour CHF 2'500) par des dépenses autres plus élevées.	Entretien des bâtiments Révision complète des grillages CHF 2'500, remplacement de 5 vitres halle CHF 2'200, régénération des courts de saison été CHF 8'500.	Entretien des bâtiments Révision complète des grillages CHF 0, remplacement de 5 vitres halle CHF 1'872, régénération des courts de saison été CHF 7'189, modification plateforme de la rampe PMR CHF 924.	10 974.23	13 200	9 986.00	3 214.00	24%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage des courts de tennis intérieurs au printemps et en automne.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage 2 x par année des sols de la halle CHF 4'800 et nettoyage de la voute CHF 16'000.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage 2 x par année des sols de la halle CHF 4'164 et nettoyage de la voute CHF 14'258.	4 161.90	20 800	18 422.44	2 377.56	11%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Pas de dépenses en 2024.	Entretien de machines, appareils et outils Divers. Estimation revue à la baisse.	Entretien de machines, appareils et outils Pas de dépenses en 2025.	0.00	400	0.00	400.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103303 Centre sportif Maisonnex - tennis	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'394 (+816), amort. évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 10'853 (+4'742), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 6'562.	Amortissements - bâtiment D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'210 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 15'595 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 6'562.	Amortissements - bâtiment D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 1'393 (+817) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 10'853 (+4'742) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 6'562.	18 809.00	24 367	18 808.12	5 558.88	23%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 1'016 (-10), amort. évolue au fur et à mesure des achats/trvx.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'006.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'016 (-10) évolue au fur et à mesure des dépenses.	1 016.00	1 006	1 015.90	- 9.90	- 1%
		Total Charges					**76 051.01**	**90 848**	**75 330.31**	**15 517.69**	**17%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Ventes de billets et abonnements 635 locations de terrain, 457 invités payants, 353 abonnements (2023: 528 locations de terrain, 312 invités payants, 377 abonnements).	Ventes de billets et abonnements Abo 365j: adulte 580 (heures creuses 380); couple 1000; réduit 440, junior 350/abo été: adulte 330 (hc 170); couple CHF 580; réduit 200; junior 100.-/Location 1h: 30; 11x1h 300. Selon réel 2023.	Ventes de billets et abonnements 439 locations de terrain, 457 invités payants, 341 abonnements (2024: 635 locations de terrain, 439 invités payants, 353 abonnements).	164 523.15	167 418	160 435.45	- 6 982.55	- 4%
		Total Recettes					**164 523.15**	**167 418**	**160 435.45**	**- 6 982.55**	**- 4%**
	34.103304 Centre sportif Maisonnex - squash	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel électrique CHF 0, matériel d'entretien ventilation (filtres + courroies) CHF 253, divers CHF 223.	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel électrique CHF 500, matériel d'entretien ventilation (filtres + courroies) CHF 500, divers CHF 500. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel électrique CHF 0, matériel d'entretien ventilation (filtres + courroies) CHF 322, tapis de propreté CHF 337.	475.70	1 500	659.59	840.41	56%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - Gaz Selon réel 2023.	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	4 105.81	4 067	4 205.93	- 138.93	- 3%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réel CHF 511 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	5 712.48	3 509	2 893.63	615.37	18%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments Réparation annuelle des courts CHF 14'624, divers CHF 2'361. Le non dépensé s'explique en partie par des rénovations moins chères de CHF 2'000 par rapport à 2023.	Entretien des bâtiments Réparation annuelle des courts et divers. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Réparation annuelle des courts CHF 17'199 et divers CHF 1'038 (réparation fuite toiture).	16 985.75	22 000	18 236.45	3 763.55	17%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 336.	Amortissements - bâtiment D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 336.	Amortissements - bâtiment D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 336.	336.00	336	336.00	0.00	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103304 Centre sportif Maisonnex - squash	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 530 (-86), amort. évolue au fur et à mesure des achats/trvx.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 444.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 531 (-86), évolue au fur et à mesure des dépenses.	530.00	444	530.28	- 86.28	- 19%
		Total Charges					**28 145.74**	**31 856**	**26 861.88**	**4 994.12**	**16%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Ventes de billets et abonnements 204 abo été, 208 abo hiver, 68 invités payants, 148 locations.	Ventes de billets et abonnements 1 entrée: adulte CHF 6 réduit CHF 2.50 / 10 entrées: adulte CHF 40, réduit CHF 20 / abo saison contrib: adulte CHF 40 (promo CHF 35), réduit CHF 16 (promo CHF 13) / non-contrib: adulte CHF 95 réduit CHF 50. Selon réel 2023.	Ventes de billets et abonnements 217 abo été, 205 abo hiver, 68 invités payants, 148 locations. 2024: 204 abo été, 208 abo hiver, 68 invités payants, 148 locations.	81 169.00	82 711	78 590.10	- 4 120.90	- 5%
		Total Recettes					**81 169.00**	**82 711**	**78 590.10**	**- 4 120.90**	**- 5%**
	34.103306 Centre sportif Maisonnex - minigolf	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Divers selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général	198.50	200	113.90	86.10	43%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Entretien des pistes minigolf CHF 2'990.	Entretien d'autres immobilisations Entretien de pistes de minigolf, selon estimation du service.	Entretien d'autres immobilisations Entretien de 3 pistes de mini-golf : un travail de rénovation a été fait en 2025 mais en raison de malfaçons le fournisseur a annulé sa facture. Le travail de rénovation doit être refait par un autre prestataire. A partir du budget 2026, ces rénovations sont prévues au PA/PF.	2 990.00	7 500	7 500.00	0.00	0%
		Total Charges					**3 188.50**	**7 700**	**7 613.90**	**86.10**	**1%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Ventes de billets et abonnements Entrées 1'296 à CHF 3, CHF 3'888.	Ventes de billets et abonnements Entrée CHF 3, selon réel 2023.	Ventes de billets et abonnements Entrées 1'355 à CHF 3, CHF 4'065. 2024: Entrées 1'296 à CHF 3, CHF 3'888.	3 886.00	3 771	4 065.00	294.00	8%
		Total Recettes					**3 886.00**	**3 771**	**4 065.00**	**294.00**	**8%**
	34.103307 Centre sportif Maisonnex - sauna	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel divers. Dépassement lié à des dépenses de CHF 380 de silicone pour effectuer des réparations ainsi qu'à l'achat d'une batterie murale pour CHF 261.	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel divers selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général	1 042.93	300	97.15	202.85	68%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Entretien courant (travaux de carrelage, traitement des murs et caillebottis).	359.00	2 500	3 700.15	- 1 200.15	- 48%
		Total Charges					**1 401.93**	**2 800**	**3 797.30**	**- 997.30**	**- 36%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Ventes de billets et abonnements 196 entrée individuelle; 13 x 12 entrées; 31 abonnements hiver et 24 été.	Ventes de billets et abonnements Entrée individuelle CHF 10; 12 entrées CHF 100; abonnements hiver CHF 120, été CHF 150. Selon réel 2023.	Ventes de billets et abonnements 354 entrée individuelle; 14 x 12 entrées; 40 abonnements hiver et 39 été. 2024: 196 entrée individuelle; 13 x 12 entrées; 31 abonnements hiver et 24 été.	16 573.00	15 642	15 240.50	- 401.50	- 3%
		Total Recettes					**16 573.00**	**15 642**	**15 240.50**	**- 401.50**	**- 3%**
	34.104000 Piscines	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	38 061.10	41 521	40 962.70	558.30	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	1 036.13	0	- 376.09	376.09	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	4 176.30	3 549	5 092.90	- 1 543.90	- 44%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.104000 Piscines	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	Indemnités vacances	Indemnités vacances	751.65	0	0.00	0.00	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	181.85	0	7.50	- 7.50	---%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	0.00	2 357	2 337.90	19.10	1%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	750.00	- 750.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP (technicien-ne des installations sportives) utilisé par un CDM. Répartition fonctionnelle revue pour le poste d'apprenti-e. Votés en 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	14 665.75	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel du service des sports chargé de l'entretien des piscines du Livron et de Champs-Fréchets (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Effets Noria. Répartition comptable revue avec le 34.103000.	Salaire du personnel Personnel service sport. Revue de la répartition des postes SPO. Effet Noria. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du service des sports chargé de l'entretien des piscines du Livron et de Champs-Fréchets (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Effets Noria.	478 637.70	486 793	476 608.80	10 184.20	2%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	11 308.90	10 367	10 670.15	- 303.15	- 3%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	1 442.50	1 370	2 855.00	- 1 485.00	- 108%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	12 487.50	14 647	13 746.00	901.00	6%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	377.10	392	385.75	6.25	2%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	35 545.30	37 010	36 406.25	603.75	2%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	213.40	222	218.50	3.50	2%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	2 216.90	2 337	2 008.80	328.20	14%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.104000 Piscines	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	7 627.60	7 898	7 497.30	400.70	5%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	67 212.10	70 149	217 567.00	- 147 418.00	- 210%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	11 806.40	12 545	11 788.20	756.80	6%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	2 793.55	0	249.35	- 249.35	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	12 296.95	12 613	12 415.45	197.55	2%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	57.90	58	58.00	0.00	0%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	500.00	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	7 313.40	7 504	6 600.60	903.40	12%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	1 092.00	0	520.00	- 520.00	---%
		Total Charges					**711 801.98**	**711 332**	**848 370.06**	**- 137 038.06**	**- 19%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	19 546.43	0	19 221.76	19 221.76	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.104000 Piscines	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	3 120.00	0	517.50	517.50	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	2 900.80	0	0.00	0.00	---%
	Total Recettes						**25 567.23**	**0**	**19 739.26**	**19 739.26**	**---%**
	34.104001 Piscine du Livron	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Fourniture de papier pour l'impression les billets d'entrée et les cartes d'abonnements CHF 3'945, équipements divers, ballons sauvetage CHF 421, achat tubes néon, lampes CHF 687, matériel pour portillon entrée Boon Edam CHF 0, petit matériel et dépannage du contrôle des entrées Ticos CHF 0, produits destinés au traitement de l'eau des bassins (hypochlorite de soude, acide, sulfate d'alumine, etc.) CHF 12'894, achat carrelage vestiaires CHF 0, papier WC, savons, chiffons, serviettes pour les mains CHF 2'374, matériel pour auto-laveuse CHF 0, divers CHF 1'366.	Matériel d'exploitation, fournitures général Fourniture de papier pour l'impression les billets d'entrée et les cartes d'abonnements CHF 4'860 équipements divers, ballons sauvetage CHF 500, achat tubes néon, lampes CHF 1'000, matériel pour portillon entrée Boon Edam CHF 350, petit matériel et dépannage du contrôle des entrées Ticos CHF 1'000, produits destinés au traitement de l'eau des bassins (hypochlorite de soude, acide, sulfate d'alumine, etc.) CHF 13'000, achat carrelage vestiaires CHF 500, papier WC, savons, chiffons, serviettes pour les mains CHF 2'500, matériel pour auto-laveuse CHF 800, divers CHF 2'000.	Matériel d'exploitation, fournitures général Badges Kaba CHF 1'624, cartes RFID CHF 2'544, divers CHF 1'528, produits destinés au traitement de l'eau des bassins CHF 14'533, lignes d'eau CHF 459, papier thermique pour impression billets d'entrée CHF 2'022, matériel pour auto-laveuse CHF 3'497.	21 686.99	26 510	26 205.65	304.35	1%
				Matériel et fourniture de nettoyage Depuis 2023, augmentation massive du coût des produits de nettoyage, le dépassement pour les différents sites est de CHF 5'980.	Matériel et fourniture de nettoyage Selon réel 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage Augmentation du coût des produits de nettoyage, dépassement de CHF 2'604 par rapport au budget sur l'ensemble des comptes de matériel et fourniture de nettoyage.	2 251.00	2 115	2 484.00	- 369.00	- 17%
				Matériel médical Renouvellement fournitures sanitaires (armoire infirmerie).	Matériel médical Renouvellement fournitures sanitaires (armoire infirmerie). Selon budget 2024.	Matériel médical Renouvellement fournitures sanitaires (armoire infirmerie).	345.00	500	400.00	100.00	20%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition appareils et instruments médicaux Achat d'un mannequin.	Acquisition appareils et instruments médicaux	Acquisition appareils et instruments médicaux	2 000.00	0	0.00	0.00	---%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Renouvellement jeux flottants, lignes d'eau CHF 0, remplacement rouleau lignes eau 25m CHF 0. appareil anti mycoses CHF 1'585, distributeur de linges CHF 822.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Renouvellement jeux flottants CHF 3'800, selon estimation du service	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Renouvellement des jeux flottants CHF 979, lignes d'eau CHF 2'058.	2 407.45	3 800	3 037.25	762.75	20%
				Acquisition de vêtements de travail Renouvellement de l'habillement des gardiens (débardeurs, shorts, trainings).	Acquisition de vêtements de travail Renouvellement de l'habillement des gardiens (débardeurs, shorts, trainings). Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de vêtements de travail Renouvellement de l'habillement des gardiens (débardeurs, shorts, trainings).	2 845.02	2 200	2 281.79	- 81.79	- 4%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD Tarif du CAD +10 % par rapport au budget 2024. Consommation de +20% par rapport au budget 2024	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	40 812.32	44 237	35 452.31	8 784.69	20%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	27 087.85	24 346	26 234.20	- 1 888.20	- 8%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.104001 Piscine du Livron	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réel CHF 575 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	32 778.56	14 623	18 697.09	- 4 074.09	- 28%
			313 Prestations de services et honoraires	Etat de Genève Pas de contrôle en 2024.	Etat de Genève Emoluments contrôles de l'eau. Selon réel 2023.	Etat de Genève Emoluments contrôles de l'eau.	0.00	247	345.00	- 98.00	- 40%
				Levée fonds	Levée fonds Selon réel 2023.	Levée fonds	383.18	289	213.05	75.95	26%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics SPS interventions sur alarme CHF 1'322, SPS télésurveillance CHF 649, contrat détection intrusion Stanley CHF 130.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat de sécurité SPS CHF 581, contrat de détection intrusion Stanley CHF 130. Selon budget 2024.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat de sécurité SPS CHF 649, contrat de détection intrusion Protectas CHF 130, interventions sur alarmes SPS CHF 856 (non prévu au budget).	2 099.89	711	1 634.46	- 923.46	- 130%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien CV Rudaz SA CHF 11'383, contrat entretien éclairage de secours Aprotec CHF 1'616, contrat d'entretien des fond mobiles Fehlmann CHF 7'675, contrat portes automatiques Gilgen CHF 585, contrat contrôle des filtres à sable Guldager CHF 503.	Contrats d'entretien des bâtiments Entretien optimisation énergétique et entretien installations techniques CHF 10'100, entretien éclairage de secours CHF 1'575, entretien double fond mobile CHF 7'675, entretiens divers CHF 567 (maintenance porte automatique intérieure de la piscine), filtres à sable CHF 460, contrat Hiltbrandt CHF 250.	Contrats d'entretien des bâtiments Entretien optimisation énergétique et entretien installations techniques CHF 11'383, entretien éclairage de secours CHF 1'616, entretien double fond mobile CHF 7'675, maintenance porte automatique CHF 906, filtres à sable CHF 516, contrat Hiltbrandt CHF 319.	21 761.17	20 627	22 414.85	- 1 787.85	- 9%
				Entretien des bâtiments Remplacement des roulements de deux stations CHF 1'150, réparations (électricité, peinture) CHF 1'016, entretien disconnecteur hiltbrand CHF 319, refaire joints de carrelage des bassins (2024 + 2025) CHF 4'376, autocontrôle par laboratoire externe CHF 814, entretiens des ventilations de la piscine, vestiaires et PAC 2'279.-, CWS, Ladycare CHF 1'344, divers CHF 7'470.	Entretien des bâtiments Remplacement des roulements de deux stations CHF 6'000, réparations (électricité, peinture) CHF 2'500, entretien disconnecteur hiltbrand CHF 250, refaire joints de carrelage des bassins (2024 + 2025) CHF 5'000, autocontrôle par laboratoire externe CHF 2'500, entretiens des ventilations de la piscine, vestiaires et PAC CHF 3'000, CWS, Ladycare CHF 1'200, divers CHF 2'000. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Remplacement des roulements de deux stations CHF 0, réparations (électricité, peinture) CHF 1'708, entretien disconnecteur hiltbrand CHF 0, refaire joints de carrelage des bassins (2024 + 2025) CHF 4'962 (piscine et vestiaires), autocontrôle par laboratoire externe CHF 1'872, entretiens des ventilations de la piscine, vestiaires et PAC CHF 1'798, CWS, Ladycare CHF 1'356, remplacement segment de départ conduite alimentation grand bassin CHF 5'729, réparation fissures spots piscine CHF 2'459, remplacement des disjoncteurs CHF 5'230, divers CHF 957.	18 767.85	22 450	26 068.43	- 3 618.43	- 16%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyages par des entreprises privées des locaux durant l'été CHF 14'803 (yc vitres intérieures) et durant l'année, tous les lundis CHF 12'639.	Nettoyage des bâtiments Nettoyages par une entreprise privée des locaux durant l'été CHF 6'000, nettoyage par externe - tous les lundis CHF 14'000, nettoyages durant fermeture mai-juin + sept. CHF 8'500, nettoyage vitres ext. 6 fois par année CHF 2'800. L'augmentation est liée aux nettoyages faits par l'externe.	Nettoyage des bâtiments Nettoyages par des entreprises privées des locaux durant l'été CHF 14'986 (yc vitres intérieures) et durant l'année, tous les lundis CHF 14'467. Nettoyage des vitres intérieures et extérieures une fois par trimestre (à partir de septembre) CHF 1'370.	27 442.15	31 300	30 823.90	476.10	2%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien des appareils et instruments médicaux Pas de dépenses en 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateurs. Selon budget 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrilateurs.	0.00	200	282.15	- 82.15	- 41%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.104001 Piscine du Livron	Charges	315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Contrat d'entretien TICOS (22% du total) CHF 455, contrat d'entretien portillons entrées Boon Edam CHF 462, remplacement alimentation et batteries portillons Boon Edam CHF 1'150, contrat Worldline CHF 276, entretien machine à trier l'argent Fuegotec CHF 492, contrat affichage public sur écran CHF 0, divers CHF 5'015, révisions des pompes + sonde CHF 0.	Entretien de machines, appareils et outils Contrat d'entretien TICOS CHF 1'265, contrat d'entretien portillons entrées Boon Edam CHF 575, contrat Worldline CHF 115, entretien machine à trier l'argent Fuegotec (2023: 695.50 - 30%) CHF 500, contrat affichage public sur écran (CS 3'500.- Mx 800.- LI 800.- BO 800.-) CHF 800, révisions des pompes + sonde (3'500.- année impaires, sinon, 1'500.-) CHF 3'500, remplacement pompe javel pataugeoire CHF 1'500, contrôle et certification du matériel de chronométrage CHF 6'000, divers CHF 2'500.	Entretien de machines, appareils et outils Contrat d'entretien TICOS CHF 0, contrat d'entretien portillons entrées Boon Edam CHF 0, contrat Worldline CHF 173, entretien machine à trier l'argent Fuegotec CHF 492, contrat affichage public sur écran (CS 3'500.- Mx 800.- LI 800.- BO 800.-) CHF 0, révisions des pompes + sonde (3'500.- année impaires, sinon, 1'500.-) CHF 2'865, remplacement pompe javel pataugeoire CHF 1'415, contrôle et certification du matériel de chronométrage CHF 9'486, réparation autolaveuse CHF 1'024, révision groupe moteur pompe soufflante CHF 3'654, remplacement moteur soufflante CHF 1'717, remplacement transmetteur téléphonique CHF 1'351, remplacement chaise PMR CHF 1'000, révision moto-réducteur fonds mobile CHF 2'702, divers CHF 1'180. Dépassement couvert par du disponible sur les autres comptes de la nature 315.10000.	7 848.98	16 755	27 058.60	- 10 303.60	- 61%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements	Location de matériels et équipements Location bouteilles médicales. Tous les 5 ans.	Location de matériels et équipements Location bouteilles médicales.	0.00	300	170.93	129.07	43%
		Total Charges					**210 517.41**	**211 210**	**223 803.66**	**- 12 593.66**	**- 6%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Ventes de billets et abonnements 34'342 entrées (2023 : 34'670, 2022 : 32'927, 2021 : 10'688 entrées, 2020 : 19'821). 2ème année complète avec nouveaux tarifs: 1 entrée: adulte CHF 6.50, réduit CHF 2.50 / 10 entrées: adulte CHF 45, réduit CHF 20 / abo saison contrib: adulte CHF 45 (promo CHF 40), réduit CHF 20 (promo CHF 15) / non-contrib: adulte CHF 110, réduit CHF 55.	Ventes de billets et abonnements 1 entrée: adulte CHF 6.50, réduit CHF 2.50 / 10 entrées: adulte CHF 45, réduit CHF 20 / abo saison contrib: adulte CHF 45 (promo CHF 40), réduit CHF 20 (promo CHF 15) / non-contrib: adulte CHF 110, réduit CHF 55. Selon réel 2023.	Ventes de billets et abonnements 34'431 entrées (2024: 34'342, 2023 : 34'670, 2022 : 32'927, 2021 : 10'688 entrées). 1 entrée: adulte CHF 6.50, réduit CHF 2.50 / 10 entrées: adulte CHF 45, réduit CHF 20 / abo saison contrib: adulte CHF 45 (promo CHF 40), réduit CHF 20 (promo CHF 15) / non-contrib: adulte CHF 110, réduit CHF 55.	119 767.00	120 541	122 015.15	1 474.15	1%
			425 Recette sur ventes	Ventes de matériel Vente cadenas CHF 15/pièce.	Ventes de matériel Vente cadenas CHF 15 /pièce. Selon réel 2023.	Ventes de matériel Pas de vente en 2025.	90.00	60	0.00	- 60.00	- 100%
			426 Remboursements	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général Facture à établir pour dégâts sur auto-laveuse.	0.00	0	739.35	739.35	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location piscine Easyjet CHF 225.	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location piscine (easyjet). Selon réel 2023.	Paiements pour utilisations des immeubles PA - général Location piscine Easyjet.	225.00	750	450.00	- 300.00	- 40%
		Total Recettes					**120 082.00**	**121 351**	**123 204.50**	**1 853.50**	**2%**
	34.104101 Piscine de Champs-Fréchets	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel électrique app. à changer (tubes etc.) CHF 0, produits chimiques pour le traitement de l'eau CHF 7'136, matériel pour douches CHF 0, révision des pompes (circulation, chlore, acide) sonde et vannes (années paires 1500.-, impaires 3'000.-) CHF 680, matériel pour sèches-cheveux CHF 0, réfection bancs vestiaires CHF 5'450, divers CHF 1'574. Dépassement lié à l'achat d'une échelle pour la piscine CHF 5'100.	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel électrique app. à changer (tubes etc.) CHF 1'000, produits chimique pour le traitement de l'eau CHF 6'000, matériel pour douches CHF 2'000, révision des pompes (circulation, chlore, acide) sonde et vannes (années paires 1500.-, impaires 3'000.-) CHF 3'000, matériel pour sèche-cheveux CHF 500, divers CHF 2'000.	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel électrique app. à changer (tubes etc.) CHF 0, produits chimique pour le traitement de l'eau CHF 7'728, matériel pour douches CHF 0, révision des pompes (circulation, chlore, acide) sonde et vannes (années paires 1500.-, impaires 3'000.-) CHF 4'435, matériel pour sèche-cheveux CHF 0, divers CHF 1'564.	19 939.59	14 500	13 726.84	773.16	5%
				Matériel médical Renouvellement fournitures sanitaires (armoire infirmerie).	Matériel médical Fourniture pour infirmerie. Selon budget 2024.	Matériel médical Fourniture pour infirmerie.	152.09	220	183.75	36.25	16%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.104101 Piscine de Champs-Fréchets	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Limitateur de niveau sonore de la sono mobile.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Haut-parleurs CHF 1'000, divers 200.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Pas de dépenses en 2025.	900.45	1 200	0.00	1 200.00	100%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	39 126.10	41 348	47 180.20	- 5 832.20	- 14%
			313 Prestations de services et honoraires	Etat de Genève Emoluments contrôles de l'eau.	Etat de Genève Emoluments contrôles de l'eau. Selon budget 2024.	Etat de Genève Pas de contrôle en 2025.	137.30	150	0.00	150.00	100%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien CV Rudaz SA CHF 6'071, entretien du fond mobile Bawatec CHF 3'529, contrat entretien disconnecteur Hiltbrand CHF 319.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien CV Rudaz SA CHF 5'400, entretien du fond mobile Wolf+Bierkamp CHF 3'800, contrat entretien disconnecteur Hiltbrand CHF 726. Diminution du contrat pour l'entretien du fond mobile.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien CV Rudaz SA CHF 6'071, entretien du fond mobile Wolf+Bierkamp CHF 3'999, contrat entretien disconnecteur Hiltbrand CHF 319.	9 919.27	9 926	10 388.42	- 462.42	- 5%
				Entretien des bâtiments Entretien carrelage CHF 0, entretien ventilation (achat de filtres + courroies) CHF 1'759, autocontrôle par laboratoire externe CHF 650, réfection bassin tampon CHF 6'990. Non prévus au budget: entretien des canalisation pour CHF 1'006 et réparation du fond mobile de la piscine CHF 5'177.	Entretien des bâtiments Entretien carrelage CHF 1'500, entretien ventilation (achat de filtres + courroies) CHF 1'000, autocontrôle par laboratoire externe CHF 2'000. Selon budget 2024, hors réfection bassin tampon.	Entretien des bâtiments Entretien carrelage CHF 1'851, entretien ventilation (achat de filtres + courroies) CHF 1'405, autocontrôle par laboratoire externe CHF 1'421. Entretien non prévu : remplacement agrégat moteur courroie du compresseur CHF 783, nettoyage des canalisations CHF 2'670 et remplacement groupe froid mono-bloc CHF 6'674.	15 581.65	4 500	14 804.30	- 10 304.30	- 229%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage piscine en été.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage piscine en été (JL).	Nettoyage des bâtiments Nettoyage piscine en été.	2 839.25	2 900	2 872.20	27.80	1%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Entretien chloration CHF 0, divers CHF 1'587, notamment monobloc ventilation CHF 1'010 et automate ventilation CHF 577.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien chloration CHF 1'500, divers CHF 700.	Entretien de machines, appareils et outils Pas de dépenses en 2025.	1 587.62	2 200	0.00	2 200.00	100%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Pas de dépenses en 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur. Selon budget 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrilateurs.	0.00	280	282.10	- 2.10	- 1%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements	Location de matériels et équipements Location bouteilles médicales. Tous les 5 ans.	Location de matériels et équipements Location bouteilles médicales.	0.00	300	113.99	186.01	62%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles	Amortissements - Biens meubles	Amortissements - Biens meubles D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 939 (-939) évolue au fur et à mesure des dépenses.	0.00	0	939.12	- 939.12	---%
		Total Charges					**90 183.32**	**77 524**	**90 490.92**	**- 12 966.92**	**- 17%**
	34.104200 Piscine Fondation intercommunale de Pré-Bois	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux Les dépenses étant moins élevées que prévues, les appels de fonds ont été revus à la baisse CHF 25'000 pour toutes les Communes, CHF 8'091 pour Meyrin.	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux Coût de fonctionnement à charge de la Ville de Meyrin (34.20% sur un coût total de CHF 110'000).	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux Les dépenses étant moins élevées que prévues, les appels de fonds ont été revus à la baisse CHF 45'000 pour toutes les Communes, CHF 15'391 pour Meyrin.	8 091.35	37 622	15 391.00	22 231.00	59%
		Total Charges					**8 091.35**	**37 622**	**15 391.00**	**22 231.00**	**59%**
	34.105000 Football & Rugby	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	23 316.40	31 774	30 975.70	798.30	3%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 1 485.88	0	- 1 001.07	1 001.07	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.105000 Football & Rugby	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de quatre collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de quatre collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	595.15	475	1 580.50	- 1 105.50	- 233%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de trois collaborateurs.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de deux collaborateurs.	98.70	0	267.40	- 267.40	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	88.15	0	20.65	- 20.65	---%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	0.00	1 178	1 315.90	- 137.90	- 12%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	537.50	- 537.50	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP (technicien-ne des installations sportives) utilisé par un CDM et 1 ETP aide magasinier, votés en 2024. Répartition fonctionnelle revue pour le poste d'apprenti-e e et CDD (apprenti-e agent d'exploitation en installations sportives).	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP nouveau (responsable de l'entretien des terrains de sport) et prorata de 0.3 ETP nouveau (assistant-e de direction) - voir tableau des nouveaux postes. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP nouveau (responsable de l'entretien des terrains de sport) et prorata de 0.3 ETP nouveau (assistant-e de direction). Effets noria et engagements faits plus tard.	9 770.45	51 248	50 011.70	1 236.30	2%
				Salaire du personnel Personnel du service des sports et de l'environnement chargé des infrastructures football et rugby (vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Engagement d'un CDD. Dispo au 31.12.2024 : ENV 0.7 assistant-e de direction, 0.05 responsable de service et 0.1 assistant-e administratif-ve, SPO : 0.8 technicien-ne des installations sportives.	Salaire du personnel Personnel du service des sports et de l'environnement chargé des infrastructures football et rugby. Revue de la répartition des postes SPO. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du service des sports et de l'environnement chargé des infrastructures football et rugby (vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Effets noria. Dispo au 31.12.2025 : ENV 0.1 assistant-e de direction, 0.05 responsable de service et 0.1 assistant-e administratif-ve.	289 168.30	325 153	315 277.00	9 876.00	3%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	1 014.25	3 035	2 304.75	730.25	24%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	8 284.50	12 115	11 153.00	962.00	8%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	192.50	299	290.40	8.60	3%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	18 122.62	28 122	27 325.15	796.85	3%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	108.90	168	163.65	4.35	3%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.105000 Football & Rugby	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	2 001.50	3 153	2 690.55	462.45	15%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	5 134.10	8 016	7 489.15	526.85	7%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	1 112.95	1 616	1 536.30	79.70	5%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	36 774.05	49 467	141 485.80	- 92 018.80	- 186%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	5 806.10	9 450	8 843.45	606.55	6%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	2 046.00	0	202.55	- 202.55	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	6 274.65	9 586	9 320.70	265.30	3%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	36.75	49	47.00	2.00	4%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	25.00	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	1.20	286	0.00	286.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.105000 Football & Rugby	Charges	309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	458.40	0	853.80	- 853.80	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	292.70	293	291.10	1.90	1%
		Total Charges					**409 237.44**	**535 483**	**612 982.63**	**- 77 499.63**	**- 14%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	1 112.45	0	630.31	630.31	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	63 152.84	0	31 711.39	31 711.39	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	947.14	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**65 212.43**	**0**	**32 341.70**	**32 341.70**	**---%**
	34.105008 Stades, tribunes et vestiaires	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Fourniture électrique CHF 2'555, matériel pour douches CHF 40, réparation carrelage CHF 0, réparations diverses portes, peinture, vestiaires + buvette CHF 661, matériel pour cylindres de portes méca-électronique CHF 702, papier WC, savons, chiffons, serviettes pour les mains CHF 1'099, entretien ventilation (achat de filtres + courroies) CHF 116, matériel divers CHF 801. Moins de dépenses en général, très peu de réparations effectuées en 2024 autant sur le carrelage que sur des réparations diverses.	Matériel d'exploitation, fournitures général Fourniture électrique CHF 2'000, matériel pour douches CHF 1'000, réparation carrelage CHF 1'500, réparations diverses portes, peinture, vestiaires + buvette CHF 4'000, matériel pour cylindres de portes méca-électronique CHF 1'500, papier WC, savons, chiffons, serviettes pour les mains CHF 3'250, entretien ventilation (achat de filtres + courroies) CHF 2'500, matériel divers CHF 1'500. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Fourniture électrique CHF 2'987, matériel pour douches CHF 0, réparation carrelage CHF 0, réparations diverses portes, peinture, vestiaires + buvette CHF 0, matériel pour cylindres de portes méca-électronique CHF 931, papier WC, savons, chiffons, serviettes pour les mains CHF 5'130, entretien ventilation (achat de filtres + courroies) CHF 0, matériel divers CHF 2'617, menbranes et timers commande pneumatique CHF 2'082, appareils salle musculation CHF 994.	5 971.56	17 250	14 742.00	2 508.00	15%
				Matériel et fourniture de nettoyage Depuis 2023, augmentation massive du coût des produits de nettoyage, le dépassement pour les différents sites est de CHF 5'980.	Matériel et fourniture de nettoyage Produits de nettoyage, blanchisserie, désinfection, sacs poubelle, balais. Selon réel 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage Augmentation du coût des produits de nettoyage, dépassement de CHF 2'604 par rapport au budget sur l'ensemble des comptes de matériel et fourniture de nettoyage.	543.53	461	541.00	- 80.00	- 17%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat de lampes projecteurs CHF 0, achat matériel sono, chronométrage, divers CHF 302, pompe surpresseur CHF 9'729.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat de lampes projecteurs, achat matériel sono, chronométrage, divers. Estimation revue à la baisse au vu des réels.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Machine à café.	10 030.50	2 000	1 587.50	412.50	21%
				Acquisitions d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2024.	Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations	0.00	0	106.95	- 106.95	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.105008 Stades, tribunes et vestiaires	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - Gaz Tarif gaz +20 % par rapport au budget 2024. Consommation conforme au budget 2024	Chauffage - Gaz Selon réel 2023.	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	49 514.95	46 499	46 133.03	365.97	1%
				Eau arrosage	Eau arrosage Selon réel 2023.	Eau arrosage	117 492.27	121 294	132 936.48	- 11 642.48	- 10%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	35 247.67	36 388	39 880.95	- 3 492.95	- 10%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réel CHF 1'674 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	153 710.63	79 908	78 026.89	1 881.11	2%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Estimations selon réels.	Frais télécommunication	636.00	636	636.00	0.00	0%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	14 626.50	13 806	14 875.00	- 1 069.00	- 8%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics SPS interventions sur alarme CHF 428, SPS télésurveillance CHF 1'297.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat de sécurité SPS CHF 582.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat de sécurité SPS CHF 1'297, intervention sur alarmes SPS CHF 856, sécurisation dans le cadre de l'euro féminin CHF 1'145 (non prévu au budget, dépassement expliqué par communications CA/CM du 15.04.25 et du 14.10.2025, compensé en partie par une refacturation à l'UEFA).	1 725.35	582	3 298.16	- 2 716.16	- 467%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats entr. canal. Brighenti CHF 17'968, Rudaz CHF 14'418, éclairage secours (C1 au C4) CHF 2'043, éclairage secours Aprotec (stade A) CHF 1'929, extincteurs CHF 631, façades bois C1+C2 Steiner CHF 0, toitures+ligne de vie pavillons C3+C4 Genolet CHF 3'935, toitures + ligne de vie pavillons C1+C2 Genolet CHF 2'994, toitures + ligne de vie stade A Geneux CHF 1'411, alimentation secours stade A Onduleur Tech Building CHF 624, pompes relevage stade A Stettler CHF 0, pompes relevage stade C (C3+C4) Haeny CHF 1'513, chaudières+ramonage Vulin CHF 806, discon. bât. stade C Nussbaum CHF 541, disconnecteur surpresseur Arbères Hiltbrand CHF 599, discon. stade Vaudagne Hiltbrand CHF 0 (budgété 2x, voir Salto de l'Escargot 34.203400), élévateur véh. Vilver CHF 879. Contrats entr. lignes de vie CHF 0 (inclus en haut).	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien canalisations CHF 17'400, contrat pour le suivi optimisation énergétique CHF 12'800, contrats d'entretien éclairage de secours CHF 3'800, entretien extincteurs CHF 500, entretien façade CHF 175, toitures et ligne de vie CHF 8'065, alimentation de secours stade A CHF 625, pompes immergées CHF 475, chaudière et ramonage CHF 2'070, disconnecteur Nussbaum CHF 540, disconnecteur Hiltbrand CHF 400, pompes de relevage Haeny CHF 1'515 entretien élévateur véhicules CHF 815.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien canalisations CHF 18'753, contrat pour le suivi optimisation énergétique CHF 14'418, contrats d'entretien éclairage de secours CHF 3'972, entretien extincteurs CHF 330, entretien façade CHF 160, toitures et ligne de vie CHF 7'794, alimentation de secours stade A CHF 625, pompes immergées CHF 0, chaudière et ramonage CHF 1'193, disconnecteur Hiltbrand CHF 200, pompes de relevage Haeny CHF 1'553, entretien élévateur véhicules CHF 815, ligne de vie CHF 546.	50 291.74	49 180	50 359.34	- 1 179.34	- 2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.105008 Stades, tribunes et vestiaires	Charges	314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments Entretien général, douches, vestiaires CHF 3'144, entretien ventilation (achat de filtres + courroies) CHF 4'092, jointoyage des gradins CHF 0, divers CHF 1'145, entretien de la façade bois des pavillons C1+C2 CHF 5'732, éclairage de secours CHF 3'257. Pour l'achat de filtres et courroies le budget a été mis dans le 310.10 et sera en économie ici. Dépassement expliqué par des dépenses pour la réparation et l'entretien de l'éclairage de secours CHF 3'257 non prévu au budget.	Entretien des bâtiments Entretien général, douches, vestiaires CHF 2'200, entretien ventilation (achat de filtres + courroies) CHF 2'200, jointoyage des gradins CHF 3'000, divers CHF 1'100, entretien de la façade bois des pavillons C1+C2 CHF 5'045. Selon budget 2024. Et remplacement du coffret électrique CHF 3'190	Entretien des bâtiments Entretien général, douches, vestiaires CHF 11'109 (dont travaux de peinture stade A, pavillon B2 et stade C CHF 9'709 - une partie de ces travaux, CHF 5'045, est compensée par l'entretien de la façade bois des pavillons non fait cette année), entretien ventilation (achat de filtres + courroies) CHF 2'047, jointoyage des gradins CHF 3'237, divers CHF 14'183 (dont CHF 10'096 remise en état des portes, CHF 757 contrôle périodique compteur, CHF 903 réparation fuite lave-chaussures), entretien de la façade bois des pavillons C1+C2 CHF 0 (pas fait cette année), remplacement du coffret électrique CHF 1'868, nettoyage des canalisations CHF 647, surpresseur d'arrosage CHF 2'038. Entretien divers plus important que prévu.	17 373.61	16 735	35 128.28	- 18 393.28	- 110%
				Nettoyage des bâtiments Entretien des locaux stades des Arbères (CHF 9'102/mois) sur 12 mois.	Nettoyage des bâtiments Conciergerie JL services bâtiment ENV CHF 108'823 selon adjudication 2022 TVA ajustée. Nettoyage et conciergerie manifestations CHF 2'000.	Nettoyage des bâtiments Entretien des locaux stade des Arbères sur 12 mois CHF 109'349. Nettoyage Geneva Cup CHF 178.	109 226.40	110 823	109 527.10	1 295.90	1%
				Sinistres PA 2 franchises 2 x CHF 1'000, 2 sinistres couverts CHF 785, CHF 6'800 (rbt. sur 426.00120).	Sinistres PA	Sinistres PA	9 585.40	0	0.00	0.00	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Réparation sur les grillages du pourtour des stades A,B,C et J.C.	Entretien d'autres immobilisations Selon budget 2024.	Entretien d'autres immobilisations Réparation grillage et clôture stade C CHF 1'892, révision pompe hydraulique CHF 2'283.	3 297.05	5 500	4 174.80	1 325.20	24%
				Entretien de machines, appareils et outils Révision d'appareils de la buvette CHF 849, entretien tableau de chronométrage, sono CHF 0, divers CHF 2'598 (entretien bornes, extincteurs, centrale d'alarme et surpresseurs), garantie machines à laver Schulthess CHF 2'517, entretien matériel de musculation + réparations CHF 0.	Entretien de machines, appareils et outils Révision d'appareils de la buvette CHF 2'000, entretien tableau de chronométrage, sono CHF 1'500, divers CHF 1'500, garantie machines à laver Schulthess CHF 1'330, entretien matériel de musculation + réparations CHF 2'000. Selon budget 2024. Et révision mécanique des mâts des terrains A+G CHF 1'400 tous les 5 ans.	Entretien de machines, appareils et outils Révision d'appareils de la buvette CHF 0, entretien tableau de chronométrage, sono CHF 893, garantie machines à laver Schulthess CHF 1'331, entretien matériel de musculation + réparations CHF 0, pompe des eaux usées CHF 1'770, dépannage machine à laver CHF 522, réparation système d'évacuation CHF 1'664, divers CHF 308.	5 963.87	9 730	6 487.80	3 242.20	33%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	282.55	283	282.55	0.45	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.105008 Stades, tribunes et vestiaires	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2022-20a Trvx 2023 PA/PF CHF 4'772 (+228), amort. évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-33a Trvx 2022 PA/PF CHF 442 (+1'368), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2020-20a Trvx 2021 PA/PF CHF 4'874 (-374), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le net dépensé + D-2019-22a Trvx 2020 PA/PF - Divers travaux CHF 1'151 (-151), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-18a Réalisation vestiaires et autres équipements CHF 151'932 (+344), délib. clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-12a protection antichute toitures - Pavillon Stade C CHF 2'920 (-478), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'424 + D-2017-38a Etude pour la réalisation de la 6e étape du centre sportif CHF 11'000, délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - bâtiment D-2023-27a trvx de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers trvx CHF 3'600 (-3'600), commence en 2025 + D-2022-20a trvx de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers trvx CHF 5'000 + D-2021-33a trvx de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers trvx CHF 1'810 + D-2020-20a trvx de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers trvx CHF 4'500 + D-2019-22a trvx de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers trvx CHF 1'000 + D-2019-18a vestiaires et autres équipements CHF 152'276 + D-2019-12a protection antichute sur les toitures plates des bâtiments CHF 2'747 (-305), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2018-25a trvx de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers trvx CHF 3'424 + D-2017-38a Etude pour la réalisation de la 6e étape du centre sportif comprenant des vestiaires et autres équipements CHF 11'000.	Amortissements - bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'354 (+2'246) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 4'772 (+228) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 442 (+1'368) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 4'874 (-374) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'150 (-150) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-18a Réalisation des vestiaires et autres équipements centre sportif des Vergers CHF 151'932 (+344) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-12a Dispositifs protection antichute toitures CHF 2'920 (-173) calculé sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 3'424, D-2017-38a Etude pour la réalisation de la 6e étape du centre sportif comprenant des vestiaires et autres équipements CHF 11'000.	180 515.00	185 357	181 868.85	3 488.15	2%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 408 (+117), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2019-18a Réalisation des vestiaires et autres équipements compris dans la 6e étape du centre sportif des Vergers - MOBILIER CHF 8'269, délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2015-13a remplacement ou acquisition de sept véhicules et engins pour les besoins des services de la police municipale et de l'environnement CHF 3'540.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'250 (-2'250), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 525 + D-2019-18a Réalisation des vestiaires et autres équipements compris dans la 6e étape du centre sportif des Vergers - MOBILIER CHF 8'269 + D-2015-13a remplacement ou acquisition de sept véhicules et engins pour les besoins des services de la police municipale et de l?environnement CHF 3'539 (+1), termine en 2025.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 0 (+2'250), calculé sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 408 (+117) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-18a Réalisation des vestiaires et autres équipements centre sportif des Vergers CHF 8'269, D-2015-13a remplacement ou acquisition de sept véhicules CHF 3'539.	12 217.00	14 583	12 216.06	2 366.94	16%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.105008 Stades, tribunes et vestiaires	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2020-02a Réalisation de 2 terrains de foot synthé. E et F, couche usure terrain E CHF 53'834, travaux GC terrain F CHF 63'805, travaux GC terrain E CHF 63'805, couche usure terrain F CHF 53'834, délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé + D-2018-15a Etude réalisation 2 terrains de foot synthé. E et F CHF 6'000, délibération clôturée aux comptes 2024, calculé sur le dépensé net et non sur le voté + D-2017-05a Rénovation du terrain de foot synthé. C et éclairage des terrains B et C CHF 99'062 + D-2015-39a reconstruction terrain de foot D CHF 6'381 (-13) + D-2015-20 Installation solaire CHF 4'183 (-425), recette reçue en 2022, adaptation des amortissements + D-2013-17a Réno. thermique et réfection intérieure vestiaires stade C CHF 68'556 +D-2006-01 Réalisation d'une tribune, aménagements extérieurs stade de compétition CHF 270'100 + D-2004-44a Construction et rénovation terrain de foot et terrain rugby CHF 236'538.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2023-27a trvx de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers trvx CHF 2'083 (-2'083), commence en 2025+D-2020-02a Réalisation 2 terrains de football synthétiques E et F, couche usure terrain E CHF 53'834, trvx génie civil terrain F CHF 63'805, trvx génie civil terrain E CHF 63'805, couche usure terrain F CHF 53'834+D-2018-15a Etude réalisation de 2 terrains de football synthétiques E et F CHF 6'000+D-2017-05a Rénovation terrain de football synthétique C et éclairage des terrains B et C CHF 99'062+D-2015-39a trvx reconstruction terrain football D CHF 6'368+D-2015-20solaire toiture de la buvette du stade CHF 4'182 (-424), recette reçue en 2022, adaptation des amortissements+D-2013-17a Rénovation enveloppe thermique et la réfection intérieure des vestiaires du stade C CHF 68'556+D-2006-01 tribune, aménagements extérieurs du stade de compétition, trvx CHF 270'100+D-2004-44a terrain de football et terrain destiné à la pratique du rugby CHF 236'537.11 (+0.89), termine en 2025.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 650 (+1'433) commence en 2025, calcul dép. net, D-2020-02a Réal terrains foot génie civil CHF 60'337 (+3'468) clôturée aux comptes 2024, calcul dép. net, D-2020-02a Réal terrains foot couche usure CHF 41'510 (+12'324) clôturée aux comptes 2024, calcul dép. net, D-2020-02a Réal terrains F CHF 60'337 (+3'468) clôturée aux comptes 2024, calcul dép. net, D-2020-02a Réal terrains F couche usure CHF 41'510 (+12'324) clôturée aux comptes 2024, calcul dép. net, D-2018-15a Etude réal. terrains E et F CHF 5'089 (+911) clôturée aux comptes 2024, calcul dép. net, D-2017-05a Rénov terrain C et éclairage terrains B et C CHF 99'062, D-2015-39a Trvx reconstruction terrain D CHF 6'381 (-13) erreur BU2025, D-2015-20 Install solaire buvette stade Arbères CHF 4'182, D-2013-17a Rénov vestiaires stade C CHF 68'556, D-2006-01 Réalisation tribune CHF 270'100, D-2004-44a Construction terrain foot et rugby CHF 236'537.	926 098.00	928 166	894 250.60	33 915.40	4%
				Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers	Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers	Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 4'211 (-4'211) commence en 2025, calcul sur le dépensé net.	0.00	0	4 211.05	- 4 211.05	---%
		Total Charges					**1 704 349.58**	**1 639 181**	**1 631 270.39**	**7 910.61**	**0%**
		Recettes	426 Remboursements	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 2 sinistres CHF 785, CHF 6'800 (charges s/314.40009).	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA	7 585.40	0	0.00	0.00	---%
				Remboursement frais de nettoyage	Remboursement frais de nettoyage	Remboursement frais de nettoyage	300.00	0	0.00	0.00	---%
				Remboursements de tiers - général Remboursements dégâts/vandalisme clubs.	Remboursements de tiers - général Pas budgétisé.	Remboursements de tiers - général Remboursement dégats/vendalisme clubs.	726.45	0	582.20	582.20	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Location du PA Location terrain de rugby (match ligue de football australien (AFL)) CHF 320.	Location du PA Location de terrain Euro 2025 féminin CHF 20'000.	Location du PA Location de terrain Euro 2025 féminin CHF 24'000 pour l'UEFA et CHF 14'183 pour l'équipe du Portugal. Location du stade des Arbères à la Ville de Carouge CHF 23'220 et locations diverses CHF 2'820.	320.00	20 000	64 222.65	44 222.65	221%
		Total Recettes					**8 931.85**	**20 000**	**64 804.85**	**44 804.85**	**224%**
	34.105018 Stades - espaces verts	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	790.50	1 503	1 491.10	11.90	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 42.81	0	5.96	- 5.96	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.105018 Stades - espaces verts	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	254.25	475	482.40	- 7.40	- 2%
				Salaire du personnel Personnel de l'environnement (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de l'environnement - revue de la répartition de fonctions ENV. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du sport (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	9 486.00	18 035	17 892.60	142.40	1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	216.00	427	426.60	0.40	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	7.70	14	14.30	- 0.30	- 2%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	710.80	1 352	1 350.90	1.10	0%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	4.50	8	8.00	0.00	0%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	92.00	175	159.30	15.70	9%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	284.40	532	528.00	4.00	1%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	1 141.20	2 180	8 522.05	- 6 342.05	- 291%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	236.40	450	446.35	3.65	1%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	244.90	460	459.65	0.35	0%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	1.20	2	1.80	0.20	10%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.105018 Stades - espaces verts	Charges	309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	38.40	0	45.00	- 45.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Carburant	Carburant Selon réel 2023.	Carburant Carburant CHF 2'853.	3 386.40	5 157	2 853.10	2 303.90	45%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Entretien véhicule CHF 122. Le non dépensé s'explique car les réparations ont été faites par des tiers, nature 315.10100.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Selon budget 2024.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Entretien véhicules CHF 5'949. Le dépassement s'explique par de nombreux entretiens supplémentaires en 2025.	122.10	3 000	5 948.87	- 2 948.87	- 98%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Petites fournitures pour les réparations et entretien de machines CHF 295, peinture utilisée pour le marquage des terrains de football et de rugby CHF 3'161, engrais et produits d'entretien des stades CHF 38'570. Sacs plastiques 110 litres à usage unique CHF 0. Le dépassement est lié à l'augmentation du coût des engrais.	Matériel d'exploitation, fournitures général Petites fournitures pour les réparations et entretien de machines CHF 3'150, peinture utilisée pour le marquage des terrains de football et de rugby CHF 6'300, engrais et produits d'entretien des stades CHF 25'200. Sacs plastique 110 litres à usage unique CHF 3'150. Selon budget 2024. Et CHF 3'200 pour l'augmentation du prix des engrais en raison de la transition vers le bio.	Matériel d'exploitation, fournitures général Petites fournitures pour les réparations et entretien de machines CHF 0, peinture utilisée pour le marquage des terrains de football et de rugby CHF 4'041, engrais et produits d'entretien des stades CHF 46'070. Sacs plastique 110 litres à usage unique CHF 0. Le dépassement est couvert par le non-dépensé sur le 34.105018.314.00000	42 025.97	41 000	50 111.44	- 9 111.44	- 22%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Acquisition matériel d'arrosage CHF 1'920, équipements pour le football CHF 5'821. Dépassement expliqué par l'achat de buts amovibles.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Acquisition matériel d'arrosage, équipement pour le football. Estimation selon moyenne réels 2021-2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Acquisition matériel d'arrosage CHF 5'770, équipements pour le football CHF 0.	7 741.27	6 145	5 769.57	375.43	6%
				Acquisition de vêtements de travail Chaussures de sécurité CHF 730, pantalons CHF 195 et vestes CHF 1'070.	Acquisition de vêtements de travail Fourniture et entretien des vêtements de travail, soit salopettes, t-shirts, gants, habits de pluie, chapeaux, accessoires de sécurité, casques, masques etc. Participation aux frais de chaussures pour un forfait de CHF 150 par employé. Selon budget 2024.	Acquisition de vêtements de travail Acquisition T-shirts et polos CHF 1'967.	1 995.16	2 000	1 967.40	32.60	2%
				Acquisition logiciels et licences Géolocalisation des véhicules.	Acquisition logiciels et licences Selon réel 2023.	Acquisition logiciels et licences Géolocalisation des véhicules.	752.28	752	752.28	- 0.28	- 0%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Mandat d'accompagnement pour la transition en gestion biologique des terrains de football CHF 7'112, suivi agronomique et d'arrosage CHF 0.	Honoraires Mandat d'accompagnement pour la transition en gestion biologique des terrains de football CHF 7'200, suivi agronomique et d'arrosage CHF 3'200.	Honoraires Mandat d'accompagnement pour la transition en gestion biologique des terrains de football CHF 9'502, suivi agronomique et d'arrosage CHF 0.	7 112.00	10 400	9 501.90	898.10	9%
				Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 723 et contrôle périodique CHF 0.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2024.	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 691.	722.70	723	691.35	31.65	4%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 1'040, casco CHF 1'420.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 1'041, casco CHF 1'420.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 1'040, casco CHF 1'420.	2 460.05	2 460	2 460.20	- 0.20	- 0%
				Frais télécommunication Abonnement actif depuis octobre.	Frais télécommunication Estimation pour le nouveau système d'arrosage connecté, selon budget 2024.	Frais télécommunication	48.58	170	168.60	1.40	1%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des terrains par des tiers Travaux de réfection lourde pour entretenir et ou rénover les surfaces de jeux couvertes de gazon naturel ou synthétique. Terrains naturels A, B, D, J, ainsi que le terrain de rugby CHF 69'708. Entretien de régénération des terrains synthétiques C, E et F, CHF 6'383.	Entretien des terrains par des tiers Travaux de réfection lourde pour entretenir et ou rénover les surfaces de jeux couvertes de gazon naturel ou synthétique. Terrains naturels A, B, D, J, ainsi que le terrain de rugby CHF 110'000. Entretien de régénération des terrains synthétiques C, E et F, CHF 36'000. Selon budget 2024. Nouvel entretien du sport pour tous à Corzon CHF 12'500.	Entretien des terrains par des tiers Travaux de réfection lourde pour entretenir et ou rénover les surfaces de jeux couvertes de gazon naturel ou synthétique. Terrains naturels A, B, D, J, ainsi que le terrain de rugby CHF 112'807. Entretien de régénération des terrains synthétiques C, E et F, CHF 33'403. Le disponible couvre le dépassement sur le 34.105018.310.10000.	76 091.70	155 380	146 209.55	9 170.45	6%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.105018 Stades - espaces verts	Charges	315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Entretien et réparation de matériel de football CHF 1'622.	Entretien de machines, appareils et outils Les terrains ont été supprimés (travaux Cœur de Cité).	Entretien de machines, appareils et outils	1 621.50	0	0.00	0.00	---%
				Entretien par des tiers des véhicules Entretien bac à herbe CHF 3'604, remplacement pneus CHF 36.	Entretien par des tiers des véhicules Entretien prévisible, yc canons mobiles à eau et arrosage automatiques à faire entretenir par des tiers (avant en interne), selon budget 2024.	Entretien par des tiers des véhicules Divers entretiens véhicules CHF 4'452.	3 636.45	3 958	4 451.75	- 493.75	- 12%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 624 (-13), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Machine CHF 882 (+60), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Stades - espaces verts CHF 11'381.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 611 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Machine CHF 942 + D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Stades - espaces verts CHF 11'381.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 624 (-13) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 882 (+60) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-10a remplacement/acquisition 18 véhicules pour différents services CHF 11'381.	12 887.00	12 934	12 887.28	46.72	0%
				Amortissements - Terrains - non bâtis D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 0 (+9'818), ajustement car montant d'amortissement au 31.12.2023 trop élevé (durée d'amortissement revue).	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'200 (-1'200), commence en 2025 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 9'818.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'012 (+188) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 8'800 (+1'018) évolue au fur et à mesure des dépenses.	0.00	11 018	9 812.63	1 205.37	11%
		Total Charges					**174 068.60**	**280 710**	**285 419.93**	**- 4 709.93**	**- 2%**
	34.106000 Sport en libre accès	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	1 986.05	2 149	2 132.35	16.65	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 747.55	0	- 411.68	411.68	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	11.25	0	15.00	- 15.00	---%
				Salaire du personnel Personnel du sport (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel du sport - revue de la répartition de fonctions SPO. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du sport (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	23 832.60	25 792	25 588.20	203.80	1%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	190.00	170	190.00	- 20.00	- 12%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	540.00	569	568.80	0.20	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	18.45	20	20.30	- 0.30	- 2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.106000 Sport en libre accès	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	1 757.30	1 896	1 909.20	- 13.20	- 1%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	10.85	11	11.40	- 0.40	- 4%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	109.45	118	107.70	10.30	9%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	377.20	407	404.65	2.35	1%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	3 175.20	3 263	4 765.90	- 1 502.90	- 46%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	584.30	631	626.85	4.15	1%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	605.50	646	649.70	- 3.70	- 1%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	2.40	2	2.40	- 0.40	- 20%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	144.00	0	68.00	- 68.00	---%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA Réel sur 34.1060009 Autres sports en libre accès.	0.00	1 023	0.00	1 023.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.106000 Sport en libre accès	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA	Electricité PA Selon réel 2023.	Electricité PA Réel sur 34.1060009 Autres sports en libre accès. En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	0.00	339	0.00	339.00	100%
		Total Charges					**32 597.00**	**37 036**	**36 648.77**	**387.23**	**1%**
	34.106008 Stade de Champ-Fréchets	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Quincaillerie, portail et clôture CHF 300. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général	10.70	300	0.00	300.00	100%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments Entretien WC et transports déchets à la décharge.	Entretien des bâtiments Entretien WC et transports déchets à la décharge. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien des bâtiments Entretien WC et transports déchets à la décharge.	2 915.20	3 650	3 124.12	525.88	14%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage des WC.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des WC. Selon réel 2024.	Nettoyage des bâtiments Augmentation du coût relatifs au nettoyage des WC publics.	18 004.32	18 004	18 364.44	- 360.44	- 2%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Tuyau CHF 238 et divers matériel sportif CHF 667.	Entretien d'autres immobilisations Remplacement matériel de sport endommagé. Selon budget 2024.	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2025.	905.25	1 000	0.00	1 000.00	100%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Terrains - non bâtis	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'500 (-2'500), commence en 2025.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 0 (+2'500), évolue au fur et à mesure des dépenses.	0.00	2 500	0.00	2 500.00	100%
		Total Charges					**21 835.47**	**25 454**	**21 488.56**	**3 965.44**	**16%**
	34.106009 Autres sports en libre accès	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Kit à double poignées CHF 308, boîte de rivets CHF 45.	Matériel d'exploitation, fournitures général Remplacement 1 TRX. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Remplacement 1 TRX CHF 278, un détecteur de mouvement CHF 214.	353.10	300	491.95	- 191.95	- 64%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Produits de nettoyage, selon réel 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage Augmentation du coût des produits de nettoyage, dépassement de CHF 2'604 par rapport au budget sur l'ensemble des comptes de matériel et fourniture de nettoyage.	0.00	219	257.40	- 38.40	- 18%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA Eau Workout Vaudagne (comptabilisé en 34.106000 en R2023).	Eau PA Selon budget 2024.	Eau PA Budget dans 34.106000 sport en libre accès. Réel ici.	220.97	163	294.50	- 131.50	- 81%
				Electricité PA Electricité workout Vaudagne pas budgétisé (comptabilisé en 34.106000 en R2023).	Electricité PA	Electricité PA	516.58	0	0.00	0.00	---%
			314 Travaux d'entretien	Sinistres terrains 3 sinistres inférieurs à la franchise CHF 327, CHF 378, CHF 499.	Sinistres terrains	Sinistres terrains	1 204.35	0	0.00	0.00	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Entretien des agrès par entreprise tierce CHF 1'884, entretien des assises en bois CHF 2'288, enduit de liaison pour sol souple tous les ans CHF 0.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien des agrès par entreprise tierce CHF 800, entretien des assises en bois CHF 2'000, enduit de liaison pour sol souple tous les ans CHF 1'500. Selon budget 2024.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien des agrès par entreprise tierce CHF 768, entretien des assises en bois CHF 490, enduit de liaison pour sol souple tous les ans CHF 2'675.	4 172.67	4 300	3 932.99	367.01	9%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	670.20	670	670.20	- 0.20	- 0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.106009 Autres sports en libre accès	Charges	316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements Location annuelle des WC publics à Cointrin de mai à octobre.	Location de matériels et équipements Location annuelle des WC publics à Cointrin de mai à novembre. Selon réel 2023.	Location de matériels et équipements Location annuelle des WC publics à Cointrin de mai à novembre.	1 089.65	1 339	1 692.85	- 353.85	- 26%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2017-06a Réalisation de quatre espaces urbains de musculation et de rencontres CHF 35'402.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2017-06a Réalisation de quatre espaces urbains de musculation et de rencontres CHF 35'402.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2017-06a Réalisation de quatre espaces urbains de musculation et de rencontres CHF 35'402.	35 402.00	35 402	35 401.73	0.27	0%
		Total Charges					**43 629.52**	**42 393**	**42 741.62**	**- 348.62**	**- 1%**
	34.106018 Stade de Champ-Fréchets - espaces verts	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Quincaillerie CHF 405.	Matériel d'exploitation, fournitures général Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépenses en 2025.	405.00	1 500	0.00	1 500.00	100%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations Achat de matériel de sport.	Acquisitions d'autres immobilisations Bâche pour fosse CHF 2'003.	0.00	1 000	2 002.70	- 1 002.70	- 100%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des terrains par des tiers Entretien des surfaces synthétiques de l'espace multisport et des accessoires selon nécessité CHF 3'519 et renouvellement du sable du saut en longueur CHF 0. Le dépassement est lié aux travaux supplémentaires de remise en état des sols de protection.	Entretien des terrains par des tiers Entretien des surfaces synthétiques de l'espace multisport et des accessoires selon nécessité. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien des terrains par des tiers Entretien des surfaces synthétiques de l'espace multisport et des accessoires selon nécessité CHF 3'519 et renouvellement du sable du saut en longueur CHF 0.	3 518.65	4 350	3 518.65	831.35	19%
		Total Charges					**3 923.65**	**6 850**	**5 521.35**	**1 328.65**	**19%**
	34.107100 Cours de sport - aînés	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	2 854.90	1 624	1 613.25	10.75	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 260.68	0	- 136.12	136.12	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur..	27.40	0	46.15	- 46.15	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure	46.25	46	0.00	46.00	100%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel	3.30	0	0.00	0.00	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite, non budgétisé.	Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel	1 331.25	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.8 ETP, réparti sur plusieurs fonctions (assistant-e admin AIN) - voté en 2024. Engagement fait plus tard que prévu et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	413.90	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel des aînés (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel des aînés. Effet noria. (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du SCOS (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	19 202.50	19 486	19 361.40	124.60	1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.107100 Cours de sport - aînés	Charges	303 Travailleurs temporaires	Travailleurs indépendants nécessitant un décompte AVS Le budget se trouve sur le compte 34.107100.13.20000.	Travailleurs indépendants nécessitant un décompte AVS	Travailleurs indépendants nécessitant un décompte AVS Le budget se trouve sur le compte 34.107100.313.20000.	7 000.00	0	7 400.00	- 7 400.00	---%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	686.25	683	683.40	- 0.40	- 0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	16.60	15	15.85	- 0.85	- 6%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	1 608.50	1 442	1 504.45	- 62.45	- 4%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	9.95	9	9.15	- 0.15	- 2%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	97.15	90	81.85	8.15	9%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	327.00	309	308.40	0.60	0%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	3 555.20	2 963	9 389.20	- 6 426.20	- 217%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	715.65	634	631.15	2.85	0%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	560.25	491	511.70	- 20.70	- 4%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	2.60	2	2.40	- 0.40	- 20%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	3.60	0	6.90	- 6.90	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.107100 Cours de sport - aînés	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Paiements professeurs de sports (gym, taï-chi, yoga). Tft partiel vers la nature 303.00000.	Honoraires Paiements professeurs de sports (gym, taï-chi, yoga). Selon budget 2024.	Honoraires Paiements professeurs de sports (gym, taï-chi, yoga). Tft partiel vers la nature 303.00000.	29 369.50	35 085	30 642.65	4 442.35	13%
		Total Charges					**67 571.07**	**62 879**	**72 071.78**	**- 9 192.78**	**- 15%**
		Recettes	426 Remboursements	Participations activités Participation des aînés aux cours de sports proposés. Plus de participants que les années précédentes.	Participations activités Selon réel 2023.	Participations activités Participation des aînés aux cours de sports proposés. Plus de participants que les années précédentes.	26 920.00	13 260	16 668.00	3 408.00	26%
		Total Recettes					**26 920.00**	**13 260**	**16 668.00**	**3 408.00**	**26%**
	34.200000 Loisirs	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P Guide loisirs édité une année sur 2 (fait en 2023).	Imprimés, publications général - Communication et R&P Conception et impression du guide loisirs (une année sur 2).	0.00	23 280	22 241.55	1 038.45	4%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires appui administratif	Honoraires appui administratif Guide loisirs édité une année sur 2 (fait en 2023).	Honoraires appui administratif Distribution guide loisirs (édité une année sur 2).	0.00	2 004	2 732.00	- 728.00	- 36%
		Total Charges					**0.00**	**25 284**	**24 973.55**	**310.45**	**1%**
	34.201000 Espaces verts et parcs publics	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	157 750.90	170 405	155 804.20	14 600.80	9%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	1 505.34	0	- 22 043.21	22 043.21	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de sept collaborateurs.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de six collaborateurs et d'heures supplémentaires à un collaborateur.	896.70	0	3 244.80	- 3 244.80	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	4 811.70	4 943	1 929.60	3 013.40	61%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de cinq collaborateurs.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de cinq collaborateurs.	4 960.35	4 251	6 430.55	- 2 179.55	- 51%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	208.15	0	196.90	- 196.90	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite et allocation invalidité.	Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite, non budgétisée.	5 745.85	0	5 730.25	- 5 730.25	---%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour sept collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	1 200.00	0	4 795.00	- 4 795.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.201000 Espaces verts et parcs publics	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP (horticulteur paysagiste, engagement fait plus tard que prévu) et 0.2 ETP aide-paysagiste utilisé partiellement en CDM. Prorata 0.25 CDD (dessinateur-trice en architecture du paysage)- voté en 2024. CDM pour Coeur de Cité votés courant 2024 : prorata 0.4 ETP responsable projets participatifs, prorata 0.5 ETP chargé-e de communication, prorata 0.8 ETP responsable projets actions communautaires.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.5 ETP nouveau (employé-e communal-e qualifié-e domaine public et assistant-e de direction) - voir tableau des nouveaux postes. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.5 ETP nouveau (employé-e communal-e qualifié-e domaine public et assistant-e de direction). Dispo au 31.12.2025 : 0.1 assistant-e de direction.	129 361.90	11 456	7 037.40	4 418.60	39%
				Salaire du personnel Personnel du service de l'environnement (occupé à l'entretien du bâtiment du CVH) yc vie chère 1.4% (budget 1.5%). Engagements de CDD pour remplacements d'absence longue durée et congé maternité. Personnel pour Coeur de Cité (selon crédit supplémentaire). Répartition comptable revue avec le 77.100000. Dispo au 31.12.2024 : 0.7 assistant-e de direction, 1.2 aide paysagiste qualifié, 0.05 responsable de service, 0.1 assistant-e administratif-ve.	Salaire du personnel Personnel service environnement - revue de la répartition des postes ENV. CDD pour Cœur de Cité selon la d-2023-31a. (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du service de l'environnement (occupé à l'entretien du bâtiment du CVH) (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Effet noria. Dispo au 31.12.2025 : 0.1 assistant-e de direction, 1 aide paysagiste qualifié, 0.05 responsable de service, 0.1 assistant-e administratif-ve et 0.8 horticulteur-trice.	1 922 304.15	2 149 580	2 118 138.40	31 441.60	1%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	160.50	0	385.20	- 385.20	---%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	6 572.50	6 526	6 118.25	407.75	6%
				Indemnités travaux spéciaux Indemnités élagages.	Indemnités travaux spéciaux Indemnités élagages.	Indemnités travaux spéciaux Il y a plus d'indemnités élagages que budgétisées.	23 462.50	16 435	23 963.75	- 7 528.75	- 46%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	59 512.75	76 204	64 814.75	11 389.25	15%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	1 543.40	1 708	1 653.35	54.65	3%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	145 116.18	160 953	155 867.60	5 085.40	3%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	872.70	966	935.25	30.75	3%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	18 301.20	19 799	17 403.10	2 395.90	12%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.201000 Espaces verts et parcs publics	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	54 877.15	56 803	54 660.85	2 142.15	4%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	1 638.50	3 448	3 119.90	328.10	10%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	231 002.95	259 727	672 272.85	- 412 545.85	- 159%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	47 914.65	56 840	49 300.75	7 539.25	13%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	11 189.90	17 728	14 847.50	2 880.50	16%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	50 247.05	54 823	53 093.35	1 729.65	3%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	255.10	278	245.40	32.60	12%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	1 040.00	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	976.80	0	4 583.50	- 4 583.50	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Divers achats denrées alimentaires liés à des évènements.	Achat denrées alimentaires - consommation Denrées servies lors de l'accueil d'hôtes en déplacement à Meyrin, lors d'événements internes d'accueil d'enfants à des fins pédagogiques. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Achat denrées alimentaires - consommation Pas de dépenses en 2025.	276.80	621	0.00	621.00	100%
				Carburant	Carburant Selon réel 2023.	Carburant Carburant CHF 18'047.	21 091.98	27 102	18 047.13	9 054.87	33%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.201000 Espaces verts et parcs publics	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Mise en page fiche technique hangar durable.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Panneaux/supports pour diverses communications dans les parcs et information contextuelle nouvelle signalétique des Vergers. Selon budget 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Panneaux/supports pour diverses communications dans les parcs et information contextuelle.	1 053.98	8 000	4 505.90	3 494.10	44%
				Imprimés, publications général Pas de dépenses en 2024.	Imprimés, publications général Selon budget 2024.	Imprimés, publications général Panneaux participatifs (place de jeu Cointrin).	0.00	500	302.70	197.30	39%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Diverses réparations véhicules CHF 5'920.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Selon budget 2024.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Diverses réparations véhicules CHF 9'746.	5 919.90	18 000	9 745.86	8 254.14	46%
				Matériel d'exploitation - GEB Fournitures de clés, papier toilettes, désinfectant mains et papier essuie-mains.	Matériel d'exploitation - GEB Estimation petit matériel, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation - GEB Papier WC et semelles pour fer à repasser.	2 054.50	1 063	783.40	279.60	26%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Produits horticoles CHF 52'223, graines, jeunes plants, végétaux herbacés, petits aménagements divers CHF 57'052, acquisitions fleurs d'une manière complémentaire à la production communale CHF 7'382, sable et gravier CHF 0, matériel parcs CHF 55'963, Sacs plastique 110 litres à usage unique CHF 10'027.	Matériel d'exploitation, fournitures général Produits horticoles CHF 42'000, graines, jeunes plants, végétaux herbacés, petits aménagements divers CHF 55'000, sable et gravier CHF 1'000, matériels parcs CHF 56'000. Sacs plastique 110 litres à usage unique CHF 8'000. Augmentation des produits horticoles CHF 2'000 et aménagements divers CHF 5'000. Selon budget 2024. Tft CHF 25'000 pour achats de fleurs sur le 34.201000.310.90002.	Matériel d'exploitation, fournitures général Produits horticoles CHF 42'396, graines, jeunes plants, végétaux herbacés, petits aménagements divers CHF 56'370, sable et gravier CHF 0, matériels parcs CHF 42'367. Sacs plastique 110 litres à usage unique CHF 7'303.	181 710.54	162 000	148 153.10	13 846.90	9%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de nettoyage	7 945.55	7 132	10 423.22	- 3 291.22	- 46%
				Matériel médical Achat de sprays/crèmes solaires pour personnel. Pas d'achats de médicaments contre les piqures de guêpes.	Matériel médical Achat de spray solaires pour personnel et médicament contre piqûres de guêpes. Selon budget 2024.	Matériel médical Achat de spray solaires pour personnel et médicament contre piqûres de guêpes CHF 1'438.	521.57	1 810	1 437.70	372.30	21%
				Achat décorations florales	Achat décorations florales Tft du 34.201000.310.10000 CHF 25'000 et augmentation des fournitures de plantes CHF 12'000.	Achat décorations florales Achat de verdures et fleurs coupées diverses CHF 21'495.	0.00	37 000	21 495.37	15 504.63	42%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Outillages et autres petites machines CHF 6'248.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Estimation acquisition courante petit outillage, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Outillages et autres petites machines CHF 8'684.	6 247.50	8 427	8 684.39	- 257.39	- 3%
				Acquisition de vêtements de travail Chaussures de sécurité CHF 3'802, mousquetons, harnais, casques, etc. CHF 3'401, gants CHF 272, vestes CHF 10'594, pantalons CHF 118 et divers CHF 335.	Acquisition de vêtements de travail Fourniture et entretien des vêtements de travail, soit salopettes, t-shirts, gants, habits de pluie, chapeaux, accessoires de sécurité, casques, masques etc. Participation aux frais de chaussures pour un forfait de CHF 150 par employé. Selon budget 2024.	Acquisition de vêtements de travail Chaussures de sécurité CHF 1'980, mousquetons, harnais, casques, etc. CHF 1'818, gants CHF 435, vestes CHF 4'471, pantalons CHF 7'153 et divers CHF 818.	19 009.13	19 017	18 637.63	379.37	2%
				Acquisition logiciels et licences Application relative à la géolocalisation des véhicules d'entretien.	Acquisition logiciels et licences Application relative à la géolocalisation des véhicules d'entretien. Selon réel 2024.	Acquisition logiciels et licences Application relative à la géolocalisation des véhicules d'entretien.	2 632.68	2 633	2 632.68	0.32	0%
				Acquisitions d'autres immobilisations Remplacement / fourniture de matériel inhérent à l'aménagement du domaine public, bacs à fleurs, etc. CHF 15'992, clôture CHF 0, chariots CHF 0, cuves 100l CHF 0, brouette CHF 399, palettes et transpalettes CHF 2'951.	Acquisitions d'autres immobilisations Remplacement / fourniture de matériel inhérent à l'aménagement du domaine public, bacs à fleurs, etc. CHF 14'500, clôture CHF 3'700, chariots CHF 650, cuves 100l CHF 200, brouette CHF 350. Selon budget 2024.	Acquisitions d'autres immobilisations Remplacement / fourniture de matériel inhérent à l'aménagement du domaine public, bacs à fleurs, etc. CHF 13'167, clôture CHF 0, chariots CHF 219, cuves 100l CHF 0, brouette CHF 0, palettes et transpalettes CHF 5'854, plateaux/tableaux CHF 1'040.	19 342.38	19 400	20 267.39	- 867.39	- 4%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.201000 Espaces verts et parcs publics	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation revue à la hausse selon réels.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	12 565.12	29 615	25 887.68	3 727.32	13%
				Chauffage - Mazout En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - Mazout	Chauffage - Mazout En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget. Changement du système de chauffage, liquidation du stock de mazout.	9 767.67	0	8 813.80	- 8 813.80	---%
				Eau arrosage Le dépassement est dû à une augmentation du prix du l'eau par m3 d'environ 50 centimes et à une consommation plus élevée. La surconsommation est en partie lié à la part (CHF 5988) de la Coopérative agricole de la Ferme des Vergers. Celle-ci à été refacturée en 426.00000.	Eau arrosage Selon réel 2023 et réel 2024.	Eau arrosage Le dépassement est principalement lié à la facturation d'un compteur pour la période de 2021 à 2025.	58 809.74	47 284	111 950.17	- 64 666.17	- 137%
				Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	31 886.46	0	- 5 558.60	5 558.60	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	1 513.56	1 788	1 549.41	238.59	13%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réels CHF 11'020 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	47 288.62	33 263	22 217.32	11 045.68	33%
			313 Prestations de services et honoraires	Charges d'utilisations informatiques	Charges d'utilisations informatiques Hébergement nouvelle caisse.	Charges d'utilisations informatiques Pas de dépenses en 2025.	0.00	649	0.00	649.00	100%
				Etat de Genève Emoluments pour abattage d'arbres CHF 750, autorisation des tirs d'effarouchement CHF 94.	Etat de Genève Emolument pour abattage d'arbres - estimation. Selon budget 2024.	Etat de Genève Emoluments pour abbatage d'arbres CHF 550.	844.00	1 000	550.00	450.00	45%
				Frais télécommunication La réduction de coût s'explique par la mise en place du nouveau système téléphonique depuis le 1er juillet 2023.	Frais télécommunication Estimations selon réels.	Frais télécommunication	4 503.25	4 433	4 679.55	- 246.55	- 6%
				Honoraires appui administratif	Honoraires appui administratif	Honoraires appui administratif Distribution de flyers Moustiques Tigre.	0.00	0	1 537.45	- 1 537.45	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.201000 Espaces verts et parcs publics	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Suivi sécuritaire et phytosanitaire du patrimoine arboré par un prestataire privé CHF 19'108, mise à jour de l'inventaire des arbres communaux selon les directives cantonales CHF 0, contrôle et certification Bio Suisse 2024 CHF 986, mise en conformité des réseaux d'arrosages CHF 9'959, projet EBEDU CHF 5'000 (Evaluation de la biodiversité entomologique en fonction de la densité urbaine), visuels pour l'arborisation existante CHF 1'665. Suite plan paysage communal mandat pour l'élaboration de l'état des lieux et du diagnostic CHF 0.	Honoraires Suivi sécuritaire et phytosanitaire du patrimoine arboré par un prestataire privé CHF 5'000, mise à jour de l'inventaire des arbres communaux selon les directives cantonales CHF 8'000, étude Hepia sur les cimetières et les syrphes CHF 20'000.	Honoraires Suivi sécuritaire et phytosanitaire du patrimoine arboré par un prestataire privé CHF 7'383, mise à jour de l'inventaire des arbres communaux selon les directives cantonales CHF 0, contrôle et certification Bio Suisse 2025 CHF 973, étude Hepia sur les cimetières et les syrphes CHF 10'000, concours fontaines fleuries CHF 400, suivi des chantiers Terrain Jakob CHF 2'000, installations hydroliques CHF 146, test smart irrigation CHF 788, projet d'exposition "un jardinier-ere un arbre" CHF 5'000.	36 718.05	33 000	26 690.32	6 309.68	19%
				Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 10'606. Contrôle périodique CHF 280. Vignettes CHF 80 et cyclomoteurs CHF 99.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2023.	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 10'114. Contrôle périodique CHF 280. Vignettes CHF 120 et cyclomoteurs CHF 49 et émoluments CHF 70.	11 064.40	11 572	10 633.10	938.90	8%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	5 512.60	5 313	5 577.00	- 264.00	- 5%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 7'533, casco CHF 5'363, remplacement de trois véhicules, ajustement 2023 CHF 224.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 7'802, casco CHF 5'283. Et changement de 5 véhicules et passage d'un véhicule dans la all risk (plus de plaques).	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 8'000, casco CHF 7'098.	13 119.96	15 538	15 098.50	439.50	3%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien toitures CHF 2'892, canalisations CHF 18'048, optimisation énergétique CHF 7'181, extincteurs CHF 0, chaudière CHF 548, brûleurs CHF 1'315, dispositif anti-chute CHF 0 et box LadyCare (nouveau) CHF 233.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien toitures CHF 2'892, canalisations CHF 19'786, optimisation énergétique CHF 7'181, extincteurs CHF 910, et dispositif antichute CHF 668. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien toitures CHF 2'892, canalisations CHF 16'660, optimisation énergétique CHF 7'181, extincteurs CHF 950, chaudière CHF 0, brûleurs CHF 0, dispositif anti-chute CHF 0, box LadyCare CHF 778 et porte sectionnelle CHF 962.	30 216.99	31 437	29 422.54	2 014.46	6%
				Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien des bâtiments Travaux de serrurerie CHF 6'396, de chauffage CHF 7'347 et entretien courant CHF 11'766.	16 713.37	22 671	25 509.32	- 2 838.32	- 13%
				Entretien des forêts Entretien des lisières.	Entretien des forêts Valorisation, sécurisation et exploitation des parcelles forestières communales en collaboration avec l'association Forêt Genève et Ok-Forêt. Selon budget 2024.	Entretien des forêts Entretien des lisières.	2 278.75	10 000	12 398.20	- 2 398.20	- 24%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.201000 Espaces verts et parcs publics	Charges	314 Travaux d'entretien	Entretien des terrains par des tiers Elagages, abattages et divers travaux en hauteur CHF 4'832, réfections diverses CHF 7'097, parc à chien en zone agricole CHF 5'000, fauche, pressage et livraison de foin pour les animaux CHF 4'097, entretiens spécifiques avec la protection phytosanitaire CHF 3'594, éco-pâturage CHF 16'365, interventions relatives à la maintenance des réseaux d'arrosage CHF 0, entretien annuel des disconnecteurs des réseaux d'arrosage par une entreprise spécialisée CHF 0, installation et maintenance de stations et de sondes tensiométriques CHF 0, entretien annuel de l'Enfance du Pli CHF 10'605, entretien des fossés CHF 0, taille mécanisée des haies aux abords des routes CHF 5'827.	Entretien des terrains par des tiers Elagages, abattages et divers travaux en hauteur CHF 20'000, réfections diverses CHF 16'000, parc à chien en zone agricole CHF 5'000, fauche, pressage et livraison de foin pour les animaux CHF 1'000, entretiens spécifiques en lien avec la protection phytosanitaire CHF 8'000, Eco-pâturage CHF 17'200, interventions relatives à la maintenance des réseaux d'arrosage CHF 3'000, entretien annuel des disconnecteurs des réseaux d'arrosage par une entreprise spécialisée CHF 3'500, installation et maintenance de stations et de sondes tensiométriques CHF 500, entretien annuel de l'Enfance du Pli CHF 11'000, taille mécanisée des haies aux abords des routes CHF 3'600. Selon budget 2024. Et lutte contre les trèfles Piscine des Vergers CHF 7'200, contrôle arrosage Maisonnex CHF 1'200.	Entretien des terrains par des tiers Elagages, abattages et divers travaux en hauteur CHF 27'371, réfections diverses CHF 18'800, parc à chien en zone agricole CHF 5'000, fauche, pressage et livraison de foin pour les animaux CHF 6'248, entretiens spécifiques avec la protection phytosanitaire CHF 3'594, éco-pâturage CHF 9'296, interventions relatives à la maintenance des réseaux d'arrosage CHF 0, entretien annuel des disconnecteurs des réseaux d'arrosage par une entreprise spécialisée CHF 2'534, installation et maintenance de stations et de sondes tensiométriques CHF 913, entretien annuel de l'Enfance du Pli CHF 10'605, entretien des fossés CHF 0, taille mécanisée des haies aux abords des routes CHF 7'416.	58 853.25	97 200	91 776.58	5 423.42	6%
				Sinistres routes 2 sinistres inférieurs à la franchise CHF 979, CHF 327.	Sinistres routes	Sinistres routes	1 305.90	0	0.00	0.00	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2024.	Entretien d'autres immobilisations Entretien des équipements publics endommagés (clôtures, grillages, etc.) selon moyenne réel 2021 à 2023..	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2025.	0.00	1 500	0.00	1 500.00	100%
				Entretien de machines, appareils et outils - GEB Entretien lave-linge et table à repasser.	Entretien de machines, appareils et outils - GEB Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils - GEB Entretien générateur de vapeur et fontaine à eau.	1 082.85	1 836	586.95	1 249.05	68%
				Entretien de machines, appareils et outils Affûtage lames diverses (tondeuses, couteaux, etc.) CHF 4'175, réparations/entretiens divers CHF 2'317.	Entretien de machines, appareils et outils Prestations de tiers, notamment l'affutage des couteaux de tondeuses, contrôle annuel des EPIAC. Selon budget 2024.	Entretien de machines, appareils et outils Affûtage lames diverses (tondeuses, couteaux, etc.) CHF 871, réparations/entretiens divers CHF 2'538.	6 491.75	6 010	3 409.22	2 600.78	43%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	282.55	283	282.55	0.45	0%
				Entretien par des tiers des véhicules Attestation RAG CHF 337, divers contrôles et entretiens CHF 4'891, remplacements/entretien pneus CHF 1'281.	Entretien par des tiers des véhicules Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien par des tiers des véhicules Attestation RAG CHF 0, divers contrôles et entretiens CHF 2'051, remplacements/entretien pneus CHF 865.	6 509.00	7 351	2 915.85	4 435.15	60%
				Maintenance de logiciels	Maintenance de logiciels Contrat de maintenance, nouvelle caisse.	Maintenance de logiciels Pas de dépenses en 2025.	0.00	763	0.00	763.00	100%
				Sinistres PA 1 sinistre inférieur à la franchise CHF 800.	Sinistres PA	Sinistres PA	800.00	0	0.00	0.00	---%
				Sinistres véhicules 3 franchises.	Sinistres véhicules	Sinistres véhicules	2 500.00	0	0.00	0.00	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Leasing opérationnel Location fontaine à eau à CHF 147 par trimestre à partir d'avril.	Leasing opérationnel Location fontaine à eau à CHF 440.35 par trimestre. Selon réel 2024.	Leasing opérationnel Location fontaine à eau à CHF 440.35 par trimestre.	587.12	1 761	1 761.40	- 0.40	- 0%
				Location de matériels et équipements Location de minipelles CHF 189, location nacelles CHF 1'719, location chariot élévateur CHF 189.	Location de matériels et équipements Location de pelles mécaniques, location de nacelles pour les travaux en hauteur ou autres petites machines louées ponctuellement. Selon budget 2024.	Location de matériels et équipements Location de minipelles CHF 1'257, location nacelles CHF 769, remplacement pneu de remorque CHF 222.	3 824.85	4 000	2 247.97	1 752.03	44%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.201000 Espaces verts et parcs publics	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers D-2020-06 Plantation de 100 arbres à grand développement répartis sur des parcelles dont la gestion est assurée par le service de l'environnement CHF 1'225 (-34).	Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'875 (-1'875), commence en 2025 + D-2020-06 Plantation de 100 arbres à grand développement répartis sur des parcelles dont la gestion est assurée par le service de l?environnement CHF 1'191.	Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 0 (+1'875), calcul sur le dépensé net, D-2020-06 Plantation de 100 arbres à grand développement CHF 1'225 (-34).	1 225.00	3 066	1 225.03	1 840.97	60%
				Amortissements - Bâtiment D-2023-04a Substitution productions de chaleur au mazout du PA et du PF CHF 12'433 + D-2022-20a Trvx entretiens et acquisitions 2023 PA/PF - Bâtiment CHF 81 (+826), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2021-33a Trvx entretiens et acquisitions 2022 PA/PF - Divers trvx CHF 3'840 (+3'277), amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2020-20a Trvx entretiens et acquisitions 2021 PA/PF - Divers travaux CHF 3'982 (-1'232) délib. clôturée aux comptes 2024, calcul sur le net dépensé + D-2019-22a trvx de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Réaménagement de la cafétéria CHF 1'022, délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-08a Réalisation de locaux exploitation pour entretien des terrains du centre sportif des Vergers - BATIMENT - PART ESPACES VERTS ET PARCS PUBLICS CHF 21'836 (+516), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a trvx de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers trvx CHF 8'856 (-8'856), commence en 2025 + D-2023-04a Substituer la totalité des productions de chaleur au mazout du PA et du PF par des agents énergétiques provenant de sources renouvelables et de récupération CHF 12'433 + D-2022-20a trvx de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers trvx CHF 907 + D-2021-33a trvx de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers trvx CHF 7'117 + D-2020-20a trvx de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers trvx CHF 2'750 + D-2019-22a trvx de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Réaménagement de la cafétéria CHF 1'022 + D-2019-08a Réalisation de locaux exploitation pour entretien des terrains du centre sportif des Vergers - BATIMENT - PART ESPACES VERTS ET PARCS PUBLICS CHF 21'921 (-19), évolution de l'amortissement en fonction du dépassement d'environ 7.40 % soit CHF 140'000, annoncé en commission du 24.08.2022.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'464 (+7'392) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2023-04a Substituer la totalité des productions de chaleur CHF 12'433, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 607 (+301) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 3'840 (+3'277) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 3'981 (-1'231) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'022 clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-08a Réalisation de locaux entretien des terrains du centre sportif des Vergers CHF 21'386 (+535) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	42 744.00	55 006	44 732.88	10 273.12	19%
				Amortissements - Biens meubles D-2023-15a Trvx sécurisation infra. en cas pénurie d'électricité CHF 0 (+291), pas de dépense + D-2022-20a Trvx entretiens/acquisitions 2023 PA/PF - Mobilier, matériel et machines CHF 5'909 (-440), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-33a Trvx entretiens/acquisitions 2022 PA/PF - Matériel CHF 56 (+86), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2020-10a rempl. ou acq. 18 véhicules pour besoins différents services - Espaces verts et parcs publics CHF 60'348 (-404), calcul sur le dépensé net + D-2019-22a Trvx entretiens/acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier CHF 1'025 (+906), délib. clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-08a Réalisation de locaux exploitation pour entret. des terrains du centre sportif des Vergers - MOBILIER - CHF 305 (+445), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2018-25a Trvx entretiens/acquisitions 2019 PA/PF - Machine CHF 428.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a trvx de gros entretiens/acquisitions 2024 PA/PF CHF 619 (-619), commence 2025 + D-2023-22A Remplacement 15 véhicules/machines pour SEM et ENV, et mise en place bornes électriques CHF 33'229 (-33'229), commence en 2025 + D-2023-15a trvx de sécurisation infra. en cas de pénurie d?électricité CHF 291+ D-2022-20a trvx de gros entretiens/acquisitions 2023 PA/PFCHF 5'469 + D-2021-33a trvx de gros entretiens et acquisitions 2022 PA/PF CHF 142 + D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pourdifférents services - Espaces verts et parcs publics CHF 60'348 (-404), clôturée aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté + D-2019-22a trvx de gros entretiens/acquisitions 2020 du PA/PF CHF 1'931 + D-2019-08a Réalisation locaux exploitation pour entr. terrains centre sportif Vergers PART ESPACES VERTS ET PARCS PUBLICS CHF 814 (-64), + D-2018-25a trvx de gros entretiens/acquisitions 2019 PA/PF CHF 428.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 626 (-7) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2023-22a Remplacement de véhicules/machines CHF 49'383 (-16'154) commence en 2025, calculé sur le dépensé net, D-2023-15a Sécurisation des infrastructures critiques en cas de pénurie d'électricité CHF 291 commence en 2025, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 5'985 (-516) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 128 (+14) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-10a remplacement/acquisition 18 véhicules pour différents services CHF 60'348, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'025 (+906) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-08a Réalisation de locaux entretien des terrains du centre sportif des Vergers CHF 305 (+509) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 428.	68 071.00	103 271	118 518.99	- 15 247.99	- 15%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.201000 Espaces verts et parcs publics	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF CHF 0 (+2'250), amorti. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux + D-2022-02a déviation de réseaux, travaux préparatoires nouvelle Mairie, aménagement des espaces publics CdC CHF 32'017 + D-2017-21 Acquisition parcelle n°14454 CHF 1'422 + D-2017-03a Réalisation espace public des Vergers - parcs hors FIDU CHF 39'310 + parcs FIDU CHF 13'196 + D-2015-05a Travaux préparatoires et infrastructure aménagements des Vergers - parcs hors FIDU CHF 2'230 + D-2014-03a Acquisition parcelle 14453B CHF 15'749 (-67) + D-2013-14a Etude aménagements extérieurs publics et privés des Vergers - part parc publique hors FIDU CHF 2'837 + old P.11989-11819 Av.Vaudagne 1973m2 CHF 4'932 + old P.10253 Rte de Mategnin 377m2 CHF 98 + old P.10252 Rte de Mategnin 352m2 CHF 92.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2023-27a trvx de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF CHF 1'250 (-1'250), commence en 2025 + D-2022-20a trvx de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PFCHF 2'250 + D-2022-04a trvx connexes parking P1 CHF 112'237 (-112'237), commence en 2025 + D-2022-02a trvx déviation de réseaux et trvx préparatoires nouvelle Mairie, aménagement des espaces publics CHF 32'017 + D-2017-21 parcelle n° 14454 acquisition partielle CHF 1'422 + D-2017-03a espace public des Vergers hors FIDU CHF 39'310 + D-2017-03a espace public des Vergers FIDU CHF 9'226 (+3'970), ajustement selon nouvelle répartition + D-2015-05a trvx préparatoires et infrastructure aménagementsdes Vergers CHF 2'230 + D-2014-03a Acquisition parcelle 14'453B CHF 15'682 + D-2013-14a Etude aménagements extérieurs publics et privés communaux CHF 2'837 + old P.11989-11819 Av.Vaudagne 1973m2 CHF 4'932 + old P.10253 Rte de Mategnin 377m2 CHF 98 + old P.10252 Rte de Mategnin 352m2 CHF 92.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'180 (+70) commence en 2025, calcul sur dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 0 (+2'250), calcul sur dépensé net, D-2022-04a Trvx connexes réalisation parking P1 CHF 112'237, D-2022-02a Travaux préparatoires construction nvelle Mairie et aménagement espaces publics extérieurs Cdc CHF 32'017, D-2017-21 Acquisition parcelle chemin des Arbères 2 CHF 1'422, D-2017-03a Réalisation espace public des Vergers parcs hors FIDU CHF 39'310, D-2017-03a Réalisation espace public des Vergers Parc Fidu CHF 9'226, D-2015-05a Trvx préparatoires Vergers CHF 2'230, D-2014-03a Parcelle Vergers CHF 15'749 (-67) erreur BU2025, D-2013-14a Aménag ext Vergers - parc public FIDU CHF 4'371 (-4'371), D-2013-14a Aménag ext Vergers - parc public hors FIDU CHF 2'837, old P.11989-11819 Av.Vaudagne 1973m2 CHF 4'932, old P.10252 Rte de Mategnin 352m2 CHF 92, old P.10253 Rte de Mategnin 377m2 CHF 98.	111 883.00	223 583	225 700.30	- 2 117.30	- 1%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Arboretum national du vallon de l'Aubonne CHF 3'000, Pro Natura Genève CHF 2'000, musée de la machine agricole de Chiblins CHF 300, Hortus Botanicus Helveticus natura CHF 2'000, Cor CHF 200, Bioparc genève CHF 500, Pollinea Action CHF 500, OceanEye CHF 1'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Arboretum national du vallon de l'Aubonne CHF 4'000, Pro Natura Genève CHF 2'000, musée de la machine agricole de Chiblins CHF 300, Hortus Botanicus Helveticus natura CHF 2'000, Cor CHF 200, Bioparc Genève CHF 500, Cultures Locales CHF 500. Selon réel 2023.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Arboretum national du vallon de l'Aubonne CHF 3'000, Pro Natura Genève CHF 2'000, musée de la machine agricole de Chiblins CHF 300, Hortus Botanicus Helveticus natura CHF 2'000, Cor CHF 200, Bioparc genève CHF 500, Pollinea Action CHF 500, OceanEye CHF 1'000.	9 500.00	9 500	9 500.00	0.00	0%
			366 Amortissements, subventions d'investissements	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations D-2019-16a Octroi d'une subvention d'investissement de CHF 100'000.- destinée à l'achat de 20 arbres dans le cadre du projet d'envergure internationale « Portail de la science » du CERN CHF 20'000	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations D-2019-16a Octroi d?une subvention d?investissement de CHF 100?000.- destinée à l?achat de 20 arbres dans le cadre du projet d?envergure internationale « Portail de la science » du CERN CHF 20'000.	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations D-2019-16a Subvention d'investissement destinée à l'achat de 20 arbres CHF 20'000.	20 000.00	20 000	20 000.00	0.00	0%
		Total Charges					**3 769 698.19**	**4 168 271**	**4 489 259.19**	**- 320 988.19**	**- 8%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	11 835.00	0	26 734.10	26 734.10	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	100 471.52	0	103 207.68	103 207.68	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.201000 Espaces verts et parcs publics	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	7 948.05	0	0.00	0.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG	Indemnité journalière perçue APG	1 632.00	0	0.00	0.00	---%
				Remboursements de tiers - général Refacturation de la consommation d'eau à la Coopérative agricole à la Ferme des Vergers.	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	5 988.00	0	0.00	0.00	---%
			431 Inscription de prestations propres à l'actif	Prestations du personnel propre portées à l'actif (PA) Activation des postes Coeur de Cité.	Prestations du personnel propre portées à l'actif (PA) Activation des salaires pour cœur de cité, répartition.	Prestations du personnel propre portées à l'actif (PA) Activation des salaires pour Coeur de Cité, répartition.	86 084.35	255 521	147 159.30	- 108 361.70	- 42%
			447 Produit des biens-fonds PA	Redevances d'utilisation du domaine public Attractions foraines CHF 1'344.	Redevances d'utilisation du domaine public Occupation de la campagne Charnaux. Selon réel 2023.	Redevances d'utilisation du domaine public Attractions foraines CHF 1'344.	1 344.00	2 016	1 344.00	- 672.00	- 33%
				Vente énergies solaires	Vente énergies solaires Selon réel 2023.	Vente énergies solaires	3 163.95	4 176	3 818.00	- 358.00	- 9%
			491 Prestations de services	Imputations internes pour prestations de services Les décorations florales pour l'état civil préparées par le service de l'environnement.	Imputations internes pour prestations de services Décorations florales pour l'état civil. Selon budget 2024.	Imputations internes pour prestations de services	1 850.00	500	0.00	- 500.00	- 100%
		Total Recettes					**220 316.87**	**262 213**	**282 263.08**	**20 050.08**	**8%**
	34.201001 Espaces verts et parcs publics Vergers - part communale	Charges	314 Travaux d'entretien	Entretien des terrains par des tiers Entretien des espaces publics de l'écoquartier des Vergers par la coopérative agricole de la ferme des Vergers.	Entretien des terrains par des tiers Entretien des espaces publics de l'écoquartier des Vergers par la coopérative agricole de la ferme des Vergers - selon budget 2025 Coopérative agricole des Vergers. Augmentation due à la réception complète et définitive des parcelles au printemps 2024.	Entretien des terrains par des tiers Entretien des espaces publics de l'écoquartier des Vergers par la coopérative agricole de la ferme des Vergers.	406 965.37	444 871	432 659.13	12 211.87	3%
		Total Charges					**406 965.37**	**444 871**	**432 659.13**	**12 211.87**	**3%**
	34.201002 Espaces verts et parcs publics Vergers - part dépendances	Charges	314 Travaux d'entretien	Entretien des terrains par des tiers Entretien des parcelles de dépendances de l'écoquartier des Vergers par la coopérative agricole de la ferme des Vergers.	Entretien des terrains par des tiers Entretien des espaces publics de l'écoquartier des Vergers par la coopérative agricole de la ferme des Vergers - selon budget 2025 Coopérative agricole des Vergers.	Entretien des terrains par des tiers Entretien des parcelles de dépendances de l'écoquartier des Vergers par la coopérative agricole de la ferme des Vergers.	260 875.59	279 183	265 449.75	13 733.25	5%
			390 Approvisionnement en matériel et en marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Dépendances Vergers - coûts prestations communales.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Selon budget 2024.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Dépendances Vergers - coût prestations communales.	7 630.00	7 630	7 630.00	0.00	0%
			398 Reports	Virements salaires Dépendances Vergers - coûts prestations communales - Toutes interventions confondues, taux d'activité 30%.	Virements salaires Selon budget 2024.	Virements salaires Dépendances Vergers - coûts prestations communales - Toutes interventions confondues, taux d'activité 30%.	35 055.00	35 055	35 055.00	0.00	0%
		Total Charges					**303 560.59**	**321 868**	**308 134.75**	**13 733.25**	**4%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.201002 Espaces verts et parcs publics Vergers - part dépendances	Recettes	426 Remboursements	Participations tiers Montant versé par le comité de gestion des dépendances pour l'entretien de ces dernières par la coopérative agricole de la ferme des Vergers.	Participations tiers Montant versé par le comité de gestion des dépendances pour l'entretien de ces dernières par la coopérative agricole de la ferme des Vergers. Plus de surface. Montant TTC. Selon Budget 2024.	Participations tiers Montant versé par le comité de gestion des dépendances pour l'entretien de ces dernières par la coopérative agricole de la ferme des Vergers.	345 000.00	345 000	345 000.00	0.00	0%
		Total Recettes					**345 000.00**	**345 000**	**345 000.00**	**0.00**	**0%**
	34.202000 Loisirs enfants et jeunesse	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	9 726.05	13 418	12 418.55	999.45	7%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 172.17	0	719.88	- 719.88	---%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	Indemnités vacances	Indemnités vacances	1 749.35	0	0.00	0.00	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	309.40	0	468.75	- 468.75	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	93.75	- 93.75	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.9 ETP, réparti sur plusieurs fonctions (co-responsables de services et chargé-e de missions Jeunesse) votés en 2024. Engagement fait plus tard que prévu et effet Noria. Prorata ETP 0.1 co-responsable de service non utilisé.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	50 439.30	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel du DSE (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Effet Noria.	Salaire du personnel Personnel du DSE. Revue de la répartition des postes du DSE. (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%)	Salaire du personnel Personnel du SCOS (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Effet Noria.	66 272.75	161 012	149 024.40	11 987.60	7%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	3 269.35	4 267	4 267.20	- 0.20	- 0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	92.80	125	117.05	7.95	6%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	8 668.65	11 761	10 961.25	799.75	7%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	52.50	71	66.30	4.70	7%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.202000 Loisirs enfants et jeunesse	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	566.85	757	626.80	130.20	17%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	1 784.15	2 470	2 221.35	248.65	10%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	15 789.80	21 236	40 618.15	- 19 382.15	- 91%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	3 764.05	4 205	4 647.45	- 442.45	- 11%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	3 011.10	4 021	3 753.80	267.20	7%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	15.75	19	19.20	- 0.20	- 1%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	122.50	0	255.00	- 255.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Pas d'événement en 2024.	Achat cadeaux Il est prévu de refaire l'événement A la rencontre des métiers en 2025, selon budget 2024.	Achat cadeaux	0.00	850	252.70	597.30	70%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P Création graphique projet Hors-ligne 1 mois d'alternatives aux écrans.	0.00	0	14 550.26	- 14 550.26	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Droits d'auteurs Pas de soupe de l'escalade en 2024.	Droits d'auteurs Selon budget 2024.	Droits d'auteurs Pas de soupe de l'escalade en 2025.	0.00	71	0.00	71.00	100%
				Honoraires Pas de projets jeunesse impliquant des honoraires en 2024.	Honoraires Honoraires pour des projets jeunesse, selon budget 2024.	Honoraires Ateliers ""assises"" de l'animation socioculturelle.	0.00	3 000	2 300.00	700.00	23%
				Honoraires/cachets prestations culturelles Pas de soupe de l'escalade en 2024	Honoraires/cachets prestations culturelles Cachet pour l'animation musicale de la soupe de l'escalade. Selon budget 2024.	Honoraires/cachets prestations culturelles Pas de soupe de l'escalade en 2025.	0.00	1 400	0.00	1 400.00	100%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration Selon budget 2024.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Ligne dédiée à l'organisation de séances externes en lien avec le plan d'action - peu d'évenements en 25	2 366.50	6 000	360.50	5 639.50	94%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.202000 Loisirs enfants et jeunesse	Charges	316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de vaisselle lavable Pas de soupe de l'escalade en 2024	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable pour l'escalade DSE , selon budget 2024.	Location de vaisselle lavable Pas de soupe de l'escalade en 2025.	0.00	400	0.00	400.00	100%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif APE: CHF 4'800. APCJM: CHF 80'000. FOJ : CHF 40'000. ELCO: CHF 6'480. Soutien divers de projets enfance et jeunesse: CHF 27'053. COLONIES: CHF 24'140. TRANSIT projet scène hip-hop meyrinoise : CHF 5'000. MAISON VAUDAGNE frais transports : CHF 16'420. ETHNOPOLY : CHF 9'993.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif APE CHF 4'800, ELCO CHF 7'000, soutien divers de projets enfance et jeunesse CHF 56'000, colonies CHF 50'000, projets enfance et jeunesse CHF 20'000 (selon diagnostic social) et APMF CHF 40'000. Selon budget 2024 hors subvention pour l'APCJM CHF 80'000 qui passe sous responsabilité Culture (tft vers 32.204000.363.60000).	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Le disponible couvre le dépassement sur le 34.202000.363.70000.	219 386.05	177 800	141 826.65	35 973.35	20%
				Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats C.O GOLETTE subvention projet ""Rencontre avec un autre monde"" CHF 1'925 et apéritif fin de scolarité 11e année CHF 5'667. GIAP fêtes annuelles parascolaires CHF 2'800, BATAILLE DES LIVRES CHF 4'200, C.O GOLETTE , ECOLE DE LA FERME CHF 1'305, FOURCHETTE VERTE CHF 177, ECOLE MEYRIN-MONTHOUX décoration sapin CHF 300.	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats Soutien à des projets en lien avec le Canton représentant un intérêt pour les jeunes et volonté de soutenir les projets des écoles et du CO (en lien avec le diagnostic social). Selon budget 2024.	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats CHF 1'300 CO GOLETTE subvention projet "semaine Educ'Alpine", CHF 2'800 GIAP fêtes annuelles parascolaires, CHF 4'000 AIDDE ateliers "droits de l'enfant", CHF 1'680 Projet Danse-Habile, CHF 1'785 ECOLE DE LA FERME, CHF 1'000 ECO-CITOYEN animations, CHF 308.LES PERRIERES goûter sains De-Livron.	16 374.20	25 000	12 872.80	12 127.20	49%
				Subvention FAS'e Grève nautique.	Subvention FAS'e Grève nautique selon budget FASe du 30.07.2024.	Subvention FAS'e Grève nautique.	8 609.50	9 239	9 172.00	67.00	1%
				Subventions aux personnes physiques	Subventions aux personnes physiques	Subventions aux personnes physiques Le dépassement est couvert par du non-dépensé sur le 34.202000.363.60000.	0.00	0	250.00	- 250.00	---%
		Total Charges					**412 198.43**	**447 122**	**411 863.79**	**35 258.21**	**8%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	4 959.25	4 959.25	---%
		Total Recettes					**0.00**	**0**	**4 959.25**	**4 959.25**	**---%**
	34.202100 Places de jeux	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	4 624.80	5 075	4 666.25	408.75	8%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 461.99	0	745.52	- 745.52	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur.	315.95	0	11.10	- 11.10	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	382.00	0	4.40	- 4.40	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.202100 Places de jeux	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	16.85	0	24.35	- 24.35	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	1 057.65	731	725.60	5.40	1%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.5 ETP nouveau (employé-e communal-e qualifié-e domaine public et assistant-e de direction) - voir tableau des nouveaux postes.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	0.00	3 833	3 022.60	810.40	21%
				Salaire du personnel Personnel de l'environnement (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Dispo au 31.12.2024 : 0.7 assistant-e de direction.	Salaire du personnel Personnel de l'environnement - revue de la répartition de fonctions ENV. Effet noria. (yc postes votés au budget de 2024 - tft de 301.0004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de l'environnement (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Dispo au 31.12.2025 : 0.1 assistant-e de direction et 0.05 responsable de service.	55 498.30	54 146	50 068.85	4 077.15	8%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	607.50	493	587.50	- 94.50	- 19%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	1 633.50	1 792	1 637.55	154.45	9%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	38.55	47	43.70	3.30	7%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	3 647.30	4 382	4 128.45	253.55	6%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	21.25	26	24.05	1.95	8%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	452.60	539	450.45	88.55	16%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	1 369.65	1 571	1 439.95	131.05	8%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	33.25	74	60.00	14.00	19%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.202100 Places de jeux	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	7 007.65	7 325	19 593.65	- 12 268.65	- 167%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	1 231.55	1 499	1 360.75	138.25	9%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	1 257.20	1 491	1 405.30	85.70	6%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	7.55	10	7.15	2.85	29%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	31.20	0	118.20	- 118.20	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Affiches et flyers.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Selon budget 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Pas de dépense en 2025.	551.30	1 397	0.00	1 397.00	100%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Achats divers de matériel afin de remettre en état les places de jeux par le personnel municipal CHF 4'463.	Matériel d'exploitation, fournitures général Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Achats divers de matériel afin de remettre en état les places de jeux par le personnel municipal CHF 5'008.	4 463.23	6 000	5 008.21	991.79	17%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisitions d'autres immobilisations Fournitures pour divers jeux pour remplacement d'éléments existant usés.	Acquisitions d'autres immobilisations Fournitures d'éléments de jeux pour remplacement d'éléments existant usés CHF 2'000, dallettes souples CHF 4'000. Selon budget 2024.	Acquisitions d'autres immobilisations Sièges plats et nacelles CHF 1'849.	6 777.85	6 000	1 848.50	4 151.50	69%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Honoraires mandat place de jeux CHF 29'663, honoraires graphiques rénovation place de jeux CHF 1'135.	Honoraires Pas de dépense prévue. Etude avant projet pour les places de jeux exceptionnelle en 2024.	Honoraires	30 797.69	0	0.00	0.00	---%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	3 911.90	3 852	4 034.60	- 182.60	- 5%
			314 Travaux d'entretien	Sinistres terrains	Sinistres terrains	Sinistres terrains 2 sinistres non-couverts.	0.00	0	5 296.90	- 5 296.90	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.202100 Places de jeux	Charges	315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Contrôles et réparations des équipements ludiques par un prestataire spécialisé et entretiens divers selon l'usure ou les besoins en lien avec la sécurité des usagers. Contrat d'expertise technique CHF 34'001, entretien skatepark CHF 2'942, remplacement de pièces diverses CHF 5'217, réparations ponctuelles de sols souples CHF 9'457.	Entretien de machines, appareils et outils Contrôles et réparations des équipements ludiques par un prestataire spécialisé et entretiens divers selon l'usure ou les besoins en lien avec la sécurité des usagers. Contrat d'expertise technique CHF 22'000, entretien skatepark CHF 2'800, remplacement de divers pièces CHF 5'000. Nettoyage 1x/semaine des sols souples de l'aire de jeux de la Comtesse-de-Saint-Bon CHF 11'000.- CHF, remplacement de cordages sur jeux Champs-Fréchets et Feuillasse CHF 3'000, remplacement de pièces à Cointrin CHF 5'000. Contrôle de la conformité des sols souples CHF 15'000.	Entretien de machines, appareils et outils Contrôles et réparations des équipements ludiques par un prestataire spécialisé et entretiens divers selon l'usure ou les besoins en lien avec la sécurité des usagers. Contrat d'expertise technique CHF 37'344, entretien skatepark CHF 4'293, remplacement de divers pièces CHF 6'157. Nettoyage 1x/semaine des sols souples de l'aire de jeux de la Comtesse-de-Saint-Bon CHF 8'540, remplacement de cordages sur jeux Champs-Fréchets et Feuillasse CHF 0, remplacement de pièces à Cointrin CHF 0. Contrôle de la conformité des sols souples CHF 5'710, travaux parc de l'Auberge CHF 4'828.	51 616.71	63 800	66 872.57	- 3 072.57	- 5%
				Sinistres PA 1 sinistre inférieur la franchise CHF 747.	Sinistres PA 0	Sinistres PA	747.40	0	0.00	0.00	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 11'302 (-152), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'137 (+3'863), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2017-03a Réalisation espace public (domaine public, privé communal et parcelle de dépendances) des Vergers - LOISIRS CHF 197'261 + D-2015-05a Travaux préparatoires et infrastructure en vue de la réalisation des aménagements publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers - LOISIRS CHF 12'584 + D-2013-14a Etude pour les aménagements extérieurs publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers - part publique - jeux CHF 13'342.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 6'600 (-6'600), commence en 2025 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 11'150 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 7'000 + D-2017-03a Réalisation espace public (domaine public, privé communal et parcelle de dépendances) des Vergers - LOISIRS CHF 218'545 (-21'284), ajustement de l'amortissement en fonction de la nouvelle répartition + D-2015-05a Travaux préparatoires et infrastructure en vue de la réalisation des aménagements publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers - LOISIRS CHF 12'584 + D-2013-14a Etude pour les aménagements extérieurs publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers - part publique - jeux CHF 13'342.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 4'183 (+2'417) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 11'302 (-152) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 3'137 (+3'863) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2017-03a Réalisation espace public des Vergers CHF 218'545, D-2015-05a Trvx préparatoires Vergers CHF 12'584, D-2013-14a Aménag ext Vergers - part publique - jeux CHF 13'342.	237 626.00	269 221	263 094.15	6 126.85	2%
		Total Charges					**415 264.39**	**433 304**	**436 280.30**	**- 2 976.30**	**- 1%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	1 822.37	0	549.43	549.43	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	7 249.45	0	438.40	438.40	---%
		Total Recettes					**9 071.82**	**0**	**987.83**	**987.83**	**---%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.202200 Parc de la Comtesse-de-Saint-Bon (jeux d'eau)	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	875.65	897	889.50	7.50	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	44.10	0	35.78	- 35.78	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	300.45	279	252.25	26.75	10%
				Salaire du personnel Personnel du sport (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel du sport. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du sport (yc vie chère 0.6% (budget : 1.4%)).	10 507.20	10 759	10 674.00	85.00	1%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	135.00	120	215.00	- 95.00	- 79%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	270.00	284	284.40	- 0.40	- 0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	8.15	8	8.70	- 0.70	- 9%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	799.25	814	849.75	- 35.75	- 4%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	4.60	5	4.95	0.05	1%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	49.65	51	46.30	4.70	9%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	171.40	175	174.55	0.45	0%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	1 488.00	1 550	4 410.20	- 2 860.20	- 185%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	265.85	271	270.65	0.35	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.202200 Parc de la Comtesse-de-Saint-Bon (jeux d'eau)	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	275.25	278	289.25	- 11.25	- 4%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	1.20	1	1.20	- 0.20	- 20%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	72.00	0	34.00	- 34.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Produits chimiques pour le traitement de l'eau CHF 1'114, maintenance des jeux, électrovannes CHF 1'867, divers CHF 305.	Matériel d'exploitation, fournitures général Produits chimiques pour le traitement de l'eau CHF 1'500, remplacement pompe floculant CHF 850, maintenance des jeux, électrovannes CHF 2'400, divers CHF 600.	Matériel d'exploitation, fournitures général Produits chimiques pour le traitement de l'eau CHF 1'253, remplacement pompe floculent CHF 575, maintenance des jeux, électrovannes CHF 218, réparation pompe doseuse CHF 550, divers CHF 63.	3 283.00	5 350	2 659.45	2 690.55	50%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	4 071.53	2 241	7 102.00	- 4 861.00	- 217%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	1 710.43	487	5 407.50	- 4 920.50	- 1 010%
			313 Prestations de services et honoraires	Etat de Genève Emoluments contrôles de l'eau.	Etat de Genève Emoluments contrôles de l'eau. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Etat de Genève Emoluments contrôles de l'eau.	489.80	469	175.80	293.20	63%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Révision des pompes (circulation, chlore, acide) sonde et vannes CHF 0, entretien Vortex Pro Urba CHF 1'220, entretien filtration Fehlmann CHF 0, remplacement roulement étanchéité pompes/moteurs CHF 0, révision eau CHF 752, divers CHF 524.	Entretien de machines, appareils et outils Révision des pompes (circulation, chlore, acide) sonde et vannes CHF 200, entretien Vortex Pro Urba CHF 1'000, entretien filtration Fehlmann CHF 500, autocontrôle par laboratoire CHF 1'000. Selon budget 2024, hormis remplacement roulement étanchéité pompes/moteurs CHF 5'500 et autocontrôle par laboratoire CHF 1'000.	Entretien de machines, appareils et outils Pas de dépenses en 2025.	2 496.20	3 700	0.00	3 700.00	100%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 650 (+113), amort évolue au fur et à mesure des trvx/achats.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 763.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 650 (+113) évolue au fur et à mesure des dépenses.	650.00	763	650.27	112.73	15%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.202200 Parc de la Comtesse-de-Saint-Bon (jeux d'eau)	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Terrains - non bâtis CHF 1'806 (+694), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'069 (-9), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 461 (+139), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'190 (+3'000), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2009-37a Réaménagement du parc de l'auberge communale, adjacent au manège de Meyrin, à l'avenue de Vaudagne CHF 62'070.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'500 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'060 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 600 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'190 + D-2009-37a Réaménagement du parc de l?auberge communale, adjacent au manège de Meyrin, à l'avenue de Vaudagne CHF 62'070.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'806 (+694) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 1'069 (-9) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 461 (+139) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'190 (+3'000) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2009-37a Réaménagement du parc de l'auberge communale CHF 62'072.	66 596.00	70 420	66 597.31	3 822.69	5%
		Total Charges					**94 564.71**	**98 922**	**101 032.81**	**- 2 110.81**	**- 2%**
	34.202301 Jardin Robinson	Charges	300 Autorités et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions Jetons de présence Jardin Robinson. Selon réel 2023.	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	900.00	1 200	0.00	1 200.00	100%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	147.30	0	- 19.90	19.90	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	1 810.63	1 676	1 421.98	254.02	15%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	77.00	0	243.36	- 243.36	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	4 052.94	3 911	3 838.91	72.09	2%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	1 437.00	1 350	1 464.70	- 114.70	- 8%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 801 et cheminée CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'optimisation énergétique et entretien des installations techniques CHF 801, ramonage CHF 286, entretien canalisations CHF 1'910, disconnecteur CHF 320. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 801, canalisations CHF 1'974 et cheminée CHF 296.	801.00	3 225	3 070.95	154.05	5%
				Entretien des bâtiments Travaux de plomberie CHF 7'459 et entretien courant CHF 8'986.	Entretien des bâtiments Entretien courant, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien des bâtiments Pompage fosse CHF 3'739 et entretien courant CHF 6'098.	16 444.71	7 096	9 836.96	- 2 740.96	- 39%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.202301 Jardin Robinson	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'476 (+2'464), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2019-07a Réalisation nouveau Jardin Robinson en surplomb du Lac des Vernes - Crédit d'engagement complémentaire CHF 3'872 + D-2014-30a Réalisation nouveau Jardin Robinson en surplomb du Lac des Vernes CHF 79'666 + old P.10190 L.-Rendu Gira.N. 1749m2 CHF 1'530.	Amortissements - Bâtiment D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'940 + D-2019-07a Réalisation nouveau Jardin Robinson en surplomb du Lac des Vernes - Crédit d'engagement complémentaire CHF 3'872 + D-2014-30a Réalisation nouveau Jardin Robinson en surplomb du Lac des Vernes CHF 79'666 + old P.10190 L.-Rendu Gira.N. 1749m2 CHF 1'530.	Amortissements - Bâtiment D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 1'476 (+2'464) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-07a Réalisation nouveau Jardin Robinson en surplomb du Lac des Vernes CHF 3'872, D-2014-30a Réalisation nouveau Jardin Robinson CHF 79'666, old P.10190 L.-Rendu Gira.N. 1749m2 CHF 1'530.	86 544.00	89 008	86 544.27	2 463.73	3%
				Amortissements - Terrains - non bâtis D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'295 (-295), amort évolue au fur et à mesure des trvx/achats.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'000.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 2'295 (-295) évolue au fur et à mesure des dépenses.	2 295.00	2 000	2 295.39	- 295.39	- 15%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention de fonctionnement 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Selon budget du Jardin Robinson arrondi. Selon budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention de fonctionnement 2025.	94 600.00	94 600	94 401.00	199.00	0%
				Subvention FAS'e Subv. frais de personnel FASe. Heures moniteurs non utilisées en 2024.	Subvention FAS'e Subv. frais personnel selon budget FASe du 30.07.2024.	Subvention FAS'e Subv. frais de personnel FASe. Heures moniteurs non utilisées en 2025 et postes non pourvus.	553 420.95	577 606	556 582.10	21 023.90	4%
			393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais de gardes des pompiers.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Selon budget 2024.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais de garde des pompiers.	786.00	840	744.00	96.00	11%
		Total Charges					**763 316.53**	**782 512**	**760 423.72**	**22 088.28**	**3%**
	34.202302 Maison Vaudagne	Charges	300 Autorités et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions Jetons de présence Maison Vaudagne. Selon réel 2023.	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	900.00	900	1 500.00	- 600.00	- 67%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général	599.50	500	375.75	124.25	25%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS. Selon budget 2024.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	1 349.80	1 800	1 912.40	- 112.40	- 6%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	- 1 150.18	0	584.13	- 584.13	---%
				Chauffage - Autres (PAC ou bois) Le budget se trouve sous la nature 312.00104. Ok dès 2025.	Chauffage - Autres (PAC ou bois) Estimation selon réel 2023, tft de la nature 312.00101.	Chauffage - Autres (PAC ou bois) En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	3 028.45	6 257	3 527.74	2 729.26	44%
				Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	1 304.64	0	- 22.67	22.67	---%
				Eau PA	Eau PA Selon budget 2024.	Eau PA	3 033.15	2 000	2 256.92	- 256.92	- 13%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.202302 Maison Vaudagne	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	9 999.05	8 141	8 888.95	- 747.95	- 9%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Nouveau contrat Swisscom pour gestion domotique, CHF 61.65/mois. Selon réel 2024.	Frais télécommunication	739.80	740	739.80	0.20	0%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration 3'010 repas confectionnés (yc vacances février et Pâques refacturés en 426.00540).	Prestations de services des tiers - domaine restauration Selon budget Eldora: 3'462 repas. Montant TTC. Hausse estimée du nombre de repas en lien avec la hausse de nombre d'élèves et d'inscrits, hausse des prix lié au BIO et à l'approvisionnement via la Fève.	Prestations de services des tiers - domaine restauration 3'294 repas confectionnés (yc vacances février et Pâques refacturés en 426.00540).	30 785.33	42 635	36 496.05	6 138.95	14%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la livraison de la rénovation du bâtiment.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	6 797.80	6 420	6 991.30	- 571.30	- 9%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics Détection incendie CHF 4'801, TUS CHF 690, SPS CHF 810 et sonorisation CHF 538.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Détection incendie CHF 4'802, TUS CHF 690, SPS CHF 649 et Sionic sonorisation-évacuation CHF 538. Selon réel 2024.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Détection incendie CHF 4'860, TUS CHF 690, SPS CHF 702 et sonorisation CHF 0 (TFT vers nature 314.40002).	6 839.39	6 679	6 251.55	427.45	6%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 921, sonorisation CHF 0, ascenseur CHF 3'221, toiture CHF 3'005, éclairage de secours CHF 2'367, stores (nouveau) CHF 461 et extincteurs CHF 355.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 921, sonorisation CHF 536, ascenseur CHF 3'221, toiture CHF 3'092 et éclairage de secours CHF 2'367. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 921, sonorisation CHF 538, ascenseur CHF 3'247, toiture CHF 3'005, éclairage de secours CHF 2'367, stores CHF 365 et extincteurs CHF 347.	10 330.29	10 137	10 791.19	- 654.19	- 6%
				Entretien des bâtiments Travaux de serrurerie CHF 2'813 et entretien courant CHF 3'439.	Entretien des bâtiments Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Travaux de serrurerie CHF 6'720 et entretien courant CHF 14'390.	6 252.16	5 000	21 109.72	- 16 109.72	- 322%
				Sinistres PA	Sinistres PA	Sinistres PA 1 sinistre couvert CHF 2'325, 1 franchise CHF 1'000.	0.00	0	3 325.15	- 3 325.15	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Entretien autolaveuse.	Entretien de machines, appareils et outils	Entretien de machines, appareils et outils Entretien autolaveuse et réfrigérateur.	317.80	0	1 619.02	- 1 619.02	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements Tente montée sur Terrain Jakob utilisée par la Maison Vaudagne pour camps d'été.	Location de matériels et équipements Tente montée sur Terrain Jakob mais utilisée par la Maison Vaudagne pour camps d'été. Selon réel 2023.	Location de matériels et équipements Tente montée sur Terrain Jakob mais utilisée par la Maison Vaudagne pour camps d'été.	6 929.20	6 904	6 929.20	- 25.20	- 0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.202302 Maison Vaudagne	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2020-09 Rénovation et à l'extension du centre de loisirs de la Maison Vaudagne - Bâtiment CHF 250'256 (-13'940), une annonce dépassement de CHF 360'000 soit 4% a été faite lors de la commission du 24.08.2022, les charges ont été réparties en fonction de l'acception de leur subventionner leur matériel informatique et du mobilier, calcul sur le dépensé net + D-2019-17 Acquisition de la parcelle n° 12946, feuille 46 de Meyrin propriété de l'Etat de Genève, sise avenue de Vaudagne à Meyrin CHF 1'478 (+52) ajustement suite à un remboursement de frais + D-2016-25a Etude pour la rénovation et extension du centre de loisirs Maison Vaudagne CHF 26'500.	Amortissements - Bâtiment D-2020-09 Rénovation et à l?extension du centre de loisirs de la Maison Vaudagne - Bâtiment CHF 247'698 (-11'382), une annonce dépassement de CHF 360'000 soit 4% a été faite lors de la commission du 24.08.2022, les charges ont été réparties en fonction de l'acception de leur subventionner leur matériel informatique et du mobilier. + D-2019-17 Acquisition de la parcelle n° 12946, feuille 46 de Meyrin propriété de l?Etat de Genève, sise avenue de Vaudagne à Meyrin CHF 1'530 + D-2016-25a Etude pour la rénovation et extension du centre de loisirs Maison Vaudagne CHF 26'500.	Amortissements - Bâtiment D-2020-09 Rénovation et à l'extension du centre de loisirs de la Maison Vaudagne CHF 250'321 (-2'623) calcul sur le dépensé net, D-2019-17 Acquisition de parcelle sise avenue de Vaudagne à Meyrin CHF 1'478 (+52), D-2016-25a Etude pour la rénovation et extension du centre de loisirs Maison Vaudagne CHF 26'500.	278 234.00	275 728	278 299.51	- 2 571.51	- 1%
				Amortissements - Biens meubles D-2020-09 Rénovation et extension du centre de loisirs de la Maison Vaudagne, Mobilier CHF 19'856 (+7'202) excep. faite, calcul sur le dép. net , les charges ont été réparties en fonction de l'accord pour subventionner leur matériel informatique et mobilier.	Amortissements - Biens meubles D-2020-09 Rénovation et à l?extension du centre de loisirs de la Maison Vaudagne - Mobilier CHF 16'779 (+10'279), une annonce dépassement de CHF 360'000 soit 4% a été faite lors de la commission du 24.08.2022, les charges ont été réparties en fonction de l'acception de leur subventionner leur matériel informatique et du mobilier.	Amortissements - Biens meubles D-2020-09 Rénovation et à l'extension du centre de loisirs de la Maison Vaudagne CHF 19'933 (-3'154) calcul sur le dépensé net.	19 856.00	16 779	19 933.04	- 3 154.04	- 19%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention de fonctionnement.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Selon demande transmise par la Maison Vaudagne, montant identique au budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention de fonctionnement.	247 200.00	247 200	247 200.00	0.00	0%
				Subvention FAS'e Subv. frais de personnel FASe. Heures moniteurs non utilisées en 2024.	Subvention FAS'e Subvention frais de personnel CHF 1'582'859 et complément poste de technicien CHF 32'004 justifié par la taille du bâtiment et sa technicité. Selon budget FASe du 30.07.2024.	Subvention FAS'e Subv. frais de personnel FASe. Heures moniteurs non utilisées en 2025 et postes non pourvus.	1 495 937.80	1 614 863	1 570 114.65	44 748.35	3%
				Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	0.00	0	197.93	- 197.93	---%
			366 Amortissements, subventions d'investissements	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux cantons et aux D-2020-09 Rénovation et à l'extension du centre de loisirs de la Maison Vaudagne - subvention achat informatique et mobilier CHF 13'551 (-13'551), tft depuis la nature 366.06000, calcul sur le dép. net , les charges ont été réparties en fonction de l'accord pour subventionner leur matériel informatique et mobilier.	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux cantons et aux D-2020-09 Rénovation et à l?extension du centre de loisirs de la Maison Vaudagne - subvention achat informatique et mobilier CHF 13'551 (-13'551), une annonce dépassement de CHF 360'000 soit 4% a été faite lors de la commission du 24.08.2022, les charges ont été réparties en fonction de l'acception de leur subventionner leur matériel informatique et du mobilier.	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux cantons et aux D-2020-09 Rénovation et extension du centre de loisirs de la Maison Vaudagne CHF 13'552.	13 551.00	13 551	13 551.63	- 0.63	- 0%
		Total Charges					**2 142 834.98**	**2 266 234**	**2 242 572.96**	**23 661.04**	**1%**
		Recettes	426 Remboursements	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre.	0.00	0	2 325.15	2 325.15	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.202302 Maison Vaudagne	Recettes	426 Remboursements	Vente de repas 2'418 repas vendus à CHF 7 (enfants) + 492 repas vendus à CHF 12 (adultes). Inclus les repas vacances de février et Pâques.	Vente de repas Maison Vaudagne - nbre repas total 3'462: répart. en % des ventes 2023 - 2'895 repas à CHF 7 = CHF 20'264 TTC, 567 repas à CHF 12 = CHF 6'805 TTC, Collab. Eldora = CHF 1'657 TTC.	Vente de repas 2'717 repas vendus à CHF 7 (enfants) + 577 repas vendus à CHF 12 (adultes). Inclus les repas vacances de février et Pâques.	19 894.00	28 727	28 169.00	- 558.00	- 2%
			447 Produit des biens-fonds PA	Vente énergies solaires Pas de rétribution pour décembre.	Vente énergies solaires	Vente énergies solaires Pas de rétribution pour décembre.	158.50	0	100.40	100.40	---%
		Total Recettes					**20 052.50**	**28 727**	**30 594.55**	**1 867.55**	**7%**
	34.202401 La Ruche	Charges	300 Autorités et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	0.00	0	150.00	- 150.00	---%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux Subvention de fonctionnement.	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux Subvention de fonctionnement dès 2024 afin de soutenir l'association dans ses multiples besoins sans que le prix des colonies n'augmentent pour les familles meyrinoises. Selon budget 2024.	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux Subvention de fonctionnement.	6 000.00	6 000	6 000.00	0.00	0%
		Total Charges					**6 000.00**	**6 000**	**6 150.00**	**- 150.00**	**- 3%**
	34.202501 Espace Undertown	Charges	300 Autorités et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions Jetons de présence Espace Undertown. Selon réel 2023.	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	2 100.00	1 350	600.00	750.00	56%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention de fonctionnement.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention de fonctionnement selon budget 2024 CHF 224'500. Augmentation de CHF 20'000 pour pérennisation du projet Cinéma et CHF 30'000 de subvention exceptionnelle en 2025 pour la fête des 30 ans.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention de fonctionnement. Subvention pour les 30 ans reportée en 2026 (transitoire).	224 500.00	274 500	246 000.00	28 500.00	10%
				Subvention FAS'e Subv. frais de personnel FASe. Heures moniteurs non utilisées en 2024.	Subvention FAS'e Subv. frais personnel selon budget FASe du 30.07.2024.	Subvention FAS'e Subv. frais de personnel FASe. Mois d'heures utilisées que bugetisées.	470 347.45	531 209	459 747.30	71 461.70	13%
			393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais du bâtiment imputés à l'Undertown.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation La répartition du bâtiment sera revue.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	79 474.30	0	66 329.67	- 66 329.67	---%
		Total Charges					**776 421.75**	**807 059**	**772 676.97**	**34 382.03**	**4%**
	34.202600 Scouts	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention Scouts Rhône-Jura	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention Scouts Rhône-Jura CHF 7'000. Selon budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention Scouts Rhône-Jura.	7 000.00	7 000	7 000.00	0.00	0%
		Total Charges					**7 000.00**	**7 000**	**7 000.00**	**0.00**	**0%**
	34.202604 Scouts - Vergers	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers - SCOUTS CHF 43'850 (+591), depuis 2020 l'amort. est calculé en tenant compte du FIDU + du montant actualisé du PI + D-2013-36a Etude équipement public des Vergers - SCOUTS CHF 2'851.	Amortissements - Bâtiment D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers - SCOUTS CHF 44'441 + D-2013-36a Etude équipement public des Vergers - SCOUTS CHF 2'851.	Amortissements - Bâtiment D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers CHF 43'850 (+591) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2013-36a Etude équipement public des Vergers - SCOUTS CHF 2'851.	46 701.00	47 292	46 701.00	591.00	1%
		Total Charges					**46 701.00**	**47 292**	**46 701.00**	**591.00**	**1%**
	34.202700 Ludothèque	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	7 566.95	11 972	10 934.30	1 037.70	9%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.202700 Ludothèque	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	186.16	0	5 951.79	- 5 951.79	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	0.00	0	648.00	- 648.00	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	156.50	0	391.10	- 391.10	---%
				Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	0.00	0	11.20	- 11.20	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.8 ETP nouveau (responsable de projets) - voir tableau des nouveaux postes en annexe.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.8 ETP nouveau (responsable de projets) - Un poste a été comptabilisé dans cette nature - le budget se trouve dans le compte 301.00000. Dispo au 31.12.2025 : 0.8 responsable de projets.	0.00	11 341	23 379.00	- 12 038.00	- 106%
				Salaire du personnel Personnel de la petite enfance (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Effet Noria et décalage date d'embauche.	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance - revue de la répartition des fonctions PEF.	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). La répartition d'une ressource est erronée - ceci sera corrigé dès 2026 au réel et dès 2027 pour le budget.	92 213.95	132 319	111 358.30	20 960.70	16%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	5 400.00	6 981	6 564.90	416.10	6%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	74.00	115	106.20	8.80	8%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	7 009.90	10 727	10 057.45	669.55	6%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	41.95	64	60.25	3.75	6%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	434.15	676	587.70	88.30	13%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	1 496.85	2 283	2 144.40	138.60	6%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.202700 Ludothèque	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	10 896.00	17 939	19 827.05	- 1 888.05	- 11%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	3 120.70	4 862	4 483.70	378.30	8%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	2 415.05	3 660	3 432.20	227.80	6%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	24.00	30	27.70	2.30	8%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	0.00	0	24.00	- 24.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Achats pour les goûters.	Achat denrées alimentaires - consommation Achats prévus pour les goûters, selon budget 2024. Et pour la fête annuelle CHF 300.	Achat denrées alimentaires - consommation	200.85	800	35.80	764.20	96%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions cartes de membres, flyers, signalétique, panneaux, banderoles.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation selon budget 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impression de cartes.	6 806.10	2 500	172.95	2 327.05	93%
				Matériel d'exploitation - PEF 1ère année d'exploitation en municipalisation, les besoins intégrés au budget 2025.	Matériel d'exploitation - PEF Estimation. Tft de 34.202700.310.10000.	Matériel d'exploitation - PEF Petit matériel.	210.15	750	224.30	525.70	70%
				Matériel didactique 1ère année d'exploitation en municipalisation, les besoins intégrés au budget 2025.	Matériel didactique Renouvellement et remise à niveau des besoins/jeux suite à la reprise en municipalisation.	Matériel didactique	4 475.42	6 000	5 731.08	268.92	4%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage	13.15	0	0.00	0.00	---%
				Matériel médical	Matériel médical Achat d'une trousse médicale.	Matériel médical	0.00	100	0.00	100.00	100%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition autres textiles Fournitures textiles.	Acquisition autres textiles	Acquisition autres textiles	151.50	0	0.00	0.00	---%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF Achat de tabourets pliables.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF	29.95	100	14.95	85.05	85%
				Acquisition logiciels et licences Pas de dépenses en 2024.	Acquisition logiciels et licences Estimation pour le logiciel ludothèque.	Acquisition logiciels et licences Pas de dépenses en 2025.	0.00	5 000	0.00	5 000.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.202700 Ludothèque	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Trottinette CHF 139; boîtes de rangement CHF 290; ezyRoller CHF 120; petites roues pour vélo CHF 14.	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Estimation pour fonctionnement courant CHF 920, 3 luges CHF 780, 1 malle de rangement pour déguisements CHF 200, 1 miroir sur pied CHF 50.	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Tricycles CHF 826, solde petits achats pour fonctionnement courant.	563.00	1 950	1 130.20	819.80	42%
				Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations Achat mobilier pour la ludothèque.	Acquisitions d'autres immobilisations	849.70	690	0.00	690.00	100%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires/cachets prestations culturelles Pas de dépenses en 2024.	Honoraires/cachets prestations culturelles Estimation pour le spectacle de fin d'année.	Honoraires/cachets prestations culturelles Pas de spectacle de fin d'année.	0.00	700	0.00	700.00	100%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration Apéritif Ludo'Fête.	Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration	949.05	0	0.00	0.00	---%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage "Dangers des écrans", "Jouons ensemble" et "Inauguration de la ludothèque" effectué par la FAS'e.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Estimation selon réel 2024.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	387.50	500	0.00	500.00	100%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations - PEF	Entretien d'autres immobilisations - PEF	Entretien d'autres immobilisations - PEF Entretien vélos clients de la ludothèque.	0.00	0	6.00	- 6.00	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de machines Location de crêpières pour l'inauguration de la ludothèque.	Location de machines	Location de machines	280.00	0	0.00	0.00	---%
				Location de vaisselle lavable	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable pour un événement annuel.	Location de vaisselle lavable Pas de location de vaisselle en 2025.	0.00	300	0.00	300.00	100%
		Total Charges					**145 952.53**	**222 359**	**207 304.52**	**15 054.48**	**7%**
		Recettes	426 Remboursements	Remboursements de tiers - général Rbt LAA Generali (ancien contrat).	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général Dédommagement de jeux empruntés mais non restitués.	116.50	0	403.75	403.75	---%
		Total Recettes					**116.50**	**0**	**403.75**	**403.75**	**---%**
	34.203101 Jardins familiaux - Renard	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	241.80	227	246.60	- 19.60	- 9%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien optimisation énergétique CHF 145 et extincteurs CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'optimisation énergétique et entretien des installations techniques CHF 145. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien optimisation énergétique CHF 145 et extincteurs CHF 0.	144.96	145	144.96	0.04	0%
				Entretien des bâtiments Pas de dépenses en 2024.	Entretien des bâtiments Entretien courant, selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Entretien courant.	0.00	3 000	3 300.00	- 300.00	- 10%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment	Amortissements - bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 610 (-610), commence en 2025.	Amortissements - bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 547 (+63) commence en 2025, calcul sur le dépensé net.	0.00	610	547.37	62.63	10%
		Total Charges					**386.76**	**3 982**	**4 238.93**	**- 256.93**	**- 6%**
		Recettes	447 Produit des biens-fonds PA	Location du PA	Location du PA Selon réel 2023.	Location du PA	6 437.20	6 473	6 437.20	- 35.80	- 1%
		Total Recettes					**6 437.20**	**6 473**	**6 437.20**	**- 35.80**	**- 1%**
	34.203102 Jardins familiaux - Cascade	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	222.80	209	227.00	- 18.00	- 9%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 159 et extincteurs CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'optimisation énergétique et entretien des installations techniques CHF 159. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 159.	159.12	159	159.12	- 0.12	- 0%
				Entretien des bâtiments	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments	0.00	2 000	1 111.25	888.75	44%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.203102 Jardins familiaux - Cascade	**Total Charges**					**381.92**	**2 368**	**1 497.37**	**870.63**	**37%**
		Recettes	447 Produit des biens-fonds PA	Location du PA	Location du PA Selon réel 2023.	Location du PA	7 393.75	7 394	7 393.75	- 0.25	- 0%
		Total Recettes					**7 393.75**	**7 394**	**7 393.75**	**- 0.25**	**- 0%**
	34.203300 Terrain + Maison Jakob	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - Mazout En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - Mazout Selon réel 2023.	Chauffage - Mazout En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	2 647.85	1 961	2 358.55	- 397.55	- 20%
				Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	- 1 504.14	0	330.31	- 330.31	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	2 033.86	3 256	2 502.56	753.44	23%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	- 21.10	0	- 128.66	128.66	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	1 041.54	928	693.91	234.09	25%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	961.80	927	968.90	- 41.90	- 5%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 405, brûleurs CHF 397, canalisations CHF 3'726, extincteurs CHF 0, chaudière CHF 106, toiture CHF 772 et ramonage CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'optimisation énergétique et entretien des installations techniques CHF 405, brûleur CHF 397, canalisations CHF 3'200, toiture CHF 732, extincteur CHF 251, ramonage CHF 171. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 405, brûleurs CHF 397, canalisations CHF 3'326, extincteurs CHF 417, chaudière CHF 183 et toiture CHF 772.	5 405.21	5 156	5 499.51	- 343.51	- 7%
				Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant CHF 5'500. Selon budget 2024. Et révision citerne CHF 2'421.	Entretien des bâtiments Entretien courant CHF 2'542 et révision citerne CHF 2'746.	714.86	7 921	5 288.81	2 632.19	33%
				Sinistres PA	Sinistres PA	Sinistres PA 1 sinistre couvert CHF 1'058, 1 franchise CHF 1'000.	0.00	0	2 058.45	- 2 058.45	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	648.60	649	648.60	0.40	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.203300 Terrain + Maison Jakob	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 697 (-147), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 991 (+9), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'084 (-192), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 536.	Amortissements - bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'010 (-1'010), commence en 2025 + D-2023-04a Substituer la totalité des productions de chaleur au mazout du PA et du PF par des agents énergétiques provenant de sources renouvelables et de récupération CHF 15'600 (-15'600), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 550 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'000 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 892 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 536.	Amortissements - bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'219 (-209) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2023-04a Substituer la totalité des productions de chaleur CHF 15'600, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 697 (-147) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 991 (+9) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'084 (-192) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 536.	3 308.00	19 588	20 126.48	- 538.48	- 3%
				Amortissements - Biens meubles D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 1'037 (+396), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - Biens meubles D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 1'433.	Amortissements - Biens meubles D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 1'037 (+396).	1 037.00	1 433	1 037.00	396.00	28%
		Total Charges					**16 273.48**	**41 819**	**41 384.42**	**434.58**	**1%**
		Recettes	426 Remboursements	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre.	0.00	0	1 058.45	1 058.45	---%
		Total Recettes					**0.00**	**0**	**1 058.45**	**1 058.45**	**---%**
	34.203400 Salto l'Escargot	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépenses en 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Fournitures générales pour petits travaux, selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépenses en 2025.	0.00	2 600	0.00	2 600.00	100%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - gaz	Chauffage - Gaz Selon réel 2023.	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	10 567.47	10 065	11 720.63	- 1 655.63	- 16%
				Eau PA	Eau PA Selon budget 2024.	Eau PA	1 767.73	852	2 355.46	- 1 503.46	- 176%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	9 298.44	2 916	12 244.11	- 9 328.11	- 320%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien disconnecteur Hiltebrand CHF 574, chaudière à gaz Vulin CHF 1'262, canalisations Brighneti CHF 738.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien disconnecteur Hiltebrand CHF 475, chaudière à gaz Vulin CHF 1'257, canalisations Brighneti CHF 687. Selon budget 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien disconnecteur Hiltebrand CHF 506, chaudière à gaz Vulin CHF 1'262, canalisations Brighneti CHF 0, ramonage installation eau chaude Bourqui CHF 317.	2 573.55	2 419	2 084.80	334.20	14%
				Entretien des bâtiments Entretien général CHF 486, entretien toiture CHF 0.	Entretien des bâtiments Entretien général CHF 1'500, selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Remplacement du circulateur primaire de chauffage CHF 2'105 à cause d'une fuite, divers CHF 32.	486.45	1 500	2 137.15	- 637.15	- 42%
				Nettoyage des bâtiments	Nettoyage des bâtiments	Nettoyage des bâtiments Nettoyage pour événement "promotion sport féminin".	0.00	0	891.85	- 891.85	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.203400 Salto l'Escargot	Charges	315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépense en 2024.	Entretien d'autres immobilisations Réparation et entretien clôtures CHF 2'000. Selon budget 2024.	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépense en 2025.	0.00	2 000	0.00	2 000.00	100%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2017-10a Aménagement espace public pour accueillir le Salto de l'escargot et des manifestations éphémères avenue de Feuillasse, à proximité du centre commercial de la cité. CHF 9'929.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2017-10a Aménagement espace public pour accueillir le Salto de l escargot et des manifestations éphémères avenue de Feuillasse, à proximité du centre commercial de la cité. CHF 9'929.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2017-10a Aménagement espace public pour accueillir le Salto de l'escargot CHF 9'929 .	9 929.00	9 929	9 929.00	0.00	0%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention de fonctionnement.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention de fonctionnement à l'association Salto de l'escargot. Augmentation demandée de CHF 15'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention de fonctionnement.	55 000.00	70 000	70 000.00	0.00	0%
		Total Charges					**89 622.64**	**102 281**	**111 363.00**	**- 9 082.00**	**- 9%**
	34.204000 Loisirs pour les aînés	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	35 058.25	30 946	31 337.60	- 391.60	- 1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 4 388.58	0	- 5 989.29	5 989.29	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur et d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à deux collaborateurs.	204.15	0	3 155.75	- 3 155.75	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure	1 524.65	1 525	0.00	1 525.00	100%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	2 020.85	0	2 435.20	- 2 435.20	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel	111.40	0	0.00	0.00	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite, non budgétisé.	Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel	5 324.90	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau, réparti sur plusieurs fonctions (assistant-e admin et travailleur-euse social-e AIN) - voté en 2024. Engagement fait plus tard que prévu.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	13 660.15	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel des aînés (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Dispo au 31.12.2024 : 0.29 ETP animateur-trice utilisé par un CDM.	Salaire du personnel Personnel du service des aînés - revue de la répartition des fonctions AIN. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du service du pôle seniors - revue de la répartition d'un poste (yc vie chère 0.6%,(budget 1.4%)).	371 359.60	371 354	398 001.05	- 26 647.05	- 7%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	12 890.25	12 769	12 911.40	- 142.40	- 1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.204000 Loisirs pour les aînés	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	307.85	292	325.65	- 33.65	- 12%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	29 049.35	27 544	30 695.35	- 3 151.35	- 11%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	174.35	165	184.00	- 19.00	- 12%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 795.30	1 717	1 695.30	21.70	1%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	6 159.25	5 921	6 372.40	- 451.40	- 8%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. L'écart vient des rattrapages CAP.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	65 827.30	53 776	138 659.15	- 84 883.15	- 158%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	12 044.25	11 547	12 491.35	- 944.35	- 8%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	2 567.55	0	2 621.50	- 2 621.50	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	10 034.20	9 374	10 447.00	- 1 073.00	- 11%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	57.95	67	55.20	11.80	18%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	167.40	0	528.45	- 528.45	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Cadeaux aux bénévoles.	Achat cadeaux Cadeaux offerts aux 50 bénévoles pour le travail accompli tout au long de l'année. Estimation revue à la hausse afin de mieux reconnaître le travail des bénévoles.	Achat cadeaux Cadeaux aux bénévoles.	2 556.90	3 000	2 689.90	310.10	10%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.204000 Loisirs pour les aînés	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Frais de repas pour la commission consultative dans la nature 313.20000 "Prestations de services des tiers - domaine restauration".	Achat denrées alimentaires - consommation Collation/apéritif offert lors des conférences et/ou commissions consultatives. Estimation revue à la baisse au vu des réels.	Achat denrées alimentaires - consommation Frais collation/apéritif offert lors de la projection du film.	0.00	1 000	72.65	927.35	93%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions programmes d'activités, flyers et affiches.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation selon moyenne 2022-2023.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions programmes d'activités, flyers et affiches.	37 510.43	37 041	35 970.26	1 070.74	3%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Blanchisserie nappes, soirée des bénévoles.	Acquisition de linge et linge de table Blanchisserie nappes, soirée des bénévoles. Selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Pas de dépenses en 2025.	80.80	97	0.00	97.00	100%
			313 Prestations de services et honoraires	Défraiement repas	Défraiement repas	Défraiement repas	0.00	0	34.00	- 34.00	---%
				Droits d'auteurs Droits d'auteurs pour la diffusion des films.	Droits d'auteurs Paiement des droits d'auteur sur la diffusion des films. Augmentation du nombre de projections.	Droits d'auteurs Droits d'auteurs pour la diffusion des films.	994.52	3 000	2 540.35	459.65	15%
				Honoraires Conteuses et conteurs pour les activités d'été.	Honoraires Estimation paiement des honoraires aux conférenciers. Selon budget 2024.	Honoraires Pas dépenses en 2025.	260.00	500	0.00	500.00	100%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration Repas des bénévoles et commission consultative (dont le budget se trouve en 310.50000 "Achat denrées alimentaires").	Prestations de services des tiers - domaine restauration Repas pour les bénévoles 1x par année. Estimation revue à la baisse au vu des réels.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Repas pour les bénévoles 1x par année.	3 017.04	3 500	3 107.23	392.77	11%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventionnement de fonctionnement du Club des Aînés.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventionnement de fonctionnement du Club des Aînés. Selon budget 2024 et augmentation de CHF 4'000 pour la secrétaire.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Le dépassement est lié au financement de la soirée-concert du 20 septembre qui n'a pas été soutenu par la FMC.	56 000.00	60 000	74 500.00	- 14 500.00	- 24%
			390 Approvisionnement en matériel et en marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Pas de traiteur en 2024.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Selon budget 2024.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises	0.00	150	0.00	150.00	100%
			398 Reports	Virements salaires	Virements salaires	Virements salaires Mise à disposition du personnel CLT pour la soirée de l'Escalade.	0.00	0	287.89	- 287.89	---%
		Total Charges					**666 370.06**	**635 285**	**765 129.34**	**- 129 844.34**	**- 20%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	1 589.10	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**1 589.10**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
	34.204101 Fête de Noël	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Cadeaux offert aux Aînés - Noël. Le budget revu à la hausse en 2025.	Achat cadeaux Cadeaux fête de noël pour les aînés. Selon réel 2023.	Achat cadeaux Cadeaux offert aux Aînés - Noël.	9 774.30	11 000	11 080.80	- 80.80	- 1%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions menus, papier à la lettres, tickets de repas.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation selon moyenne 2022-2023.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Création et impressions des menus, ticktes repas et mailing invitation.	4 475.35	2 760	4 440.75	- 1 680.75	- 61%
				Matériel d'exploitation - fête Pas de dépenses en 2024.	Matériel d'exploitation - fête Remplacement des verres cassés (verres de décoration). Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation - fête	0.00	2 000	0.00	2 000.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.204101 Fête de Noël	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Nettoyage des nappes.	Acquisition de linge et linge de table Nettoyage des nappes sur trois jours. Selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Nettoyage des nappes.	2 643.00	2 697	3 132.00	- 435.00	- 16%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires/cachets prestations culturelles Orchestre - prestation sur trois jours.	Honoraires/cachets prestations culturelles Orchestre - prestation sur 3 jours. Selon budget 2024	Honoraires/cachets prestations culturelles Orchestre - prestation sur trois jours.	2 300.00	2 300	3 200.00	- 900.00	- 39%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration Frais traiteur repas sur 3 jours pour 1'300 personnes (entrées, repas et dessert). Dépassement compensé par du non dépensé sur la nature 310.10002 "matériel d'exploitation - fête".	Prestations de services des tiers - domaine restauration Frais traiteur repas pour 1'300 personnes (boissons, entrées, repas et dessert). Selon budget 2024	Prestations de services des tiers - domaine restauration Frais traiteur repas pour 1'300 personnes (boissons, entrées, repas et dessert).	117 447.60	115 843	113 136.44	2 706.56	2%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Mise sous pli effectuée par la FAS'e.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Estimation selon moyenne 2022-2023.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	0.00	983	0.00	983.00	100%
				Prestations de tiers - FAS'e Honoraires FASE pour mise en place et rangement des tables/matériels, accueil et distribution des cadeaux Noël.	Prestations de tiers - FAS'e Honoraires de la FASE pour mise en place et rangement. Selon réel 2023.	Prestations de tiers - FAS'e Honoraires FASE pour mise en place et rangement des tables/matériels, accueil et distribution des cadeaux Noël.	4 638.85	4 866	4 212.10	653.90	13%
				Sécurisation événements Honoraires Samaritains 2023 + 2024. Dépassement compensé par du non dépensé sur d'autres lignes de la Fête de Noël.	Sécurisation événements Honoraires samaritains. Selon budget 2024	Sécurisation événements Honoraires samaritains.	1 570.00	775	720.00	55.00	7%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériel de fête Location tables rondes.	Location de matériel de fête Location de matériel (tables, services), location des serviettes en tissus. Selon budget 2024	Location de matériel de fête Location tables rondes.	2 444.37	2 716	2 286.27	429.73	16%
			398 Reports	Virements salaires Personnel accueil CLT.	Virements salaires	Virements salaires Auxiliaire CLT.	2 845.10	0	5 026.43	- 5 026.43	---%
		Total Charges					**148 138.57**	**145 940**	**147 234.79**	**- 1 294.79**	**- 1%**
	34.204102 Jubilaires	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Cadeaux pour les jubilaires uniquement. Les nonagénaires reçoivent des fleurs préparées par le service de l'environnement (pas valorisées en 2024 en compta).	Achat cadeaux Cadeaux pour jubilaires/nonagénaires/centenaires. Selon réel 2023.	Achat cadeaux Cadeaux pour les jubilaires.	444.00	3 700	3 490.20	209.80	6%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Impression invitations "nouveaux aînés".	Imprimés, publications général - Communication et R&P Selon budget 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impression invitations "nouveaux aînés".	897.25	1 390	772.90	617.10	44%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Pas de dépenses en 2024.	Acquisition de linge et linge de table Nettoyage des nappes pour les fêtes officielles .Selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table	0.00	162	162.15	- 0.15	- 0%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires audiovisuels Tirages photos des jubilaires/nonagénaires.	Honoraires audiovisuels Selon réel 2023.	Honoraires audiovisuels Tirages photos des jubilaires/nonagénaires.	2 000.00	1 928	1 390.00	538.00	28%
				Honoraires/cachets prestations culturelles Cachet des artistes pour fête des nouveaux Aînés.	Honoraires/cachets prestations culturelles Cachet des artistes pour fête des nouveaux aînés. Estimation revue à la baisse car pas de grand spectacle prévu.	Honoraires/cachets prestations culturelles Cachet des artistes pour fête des nouveaux Aînés.	1 500.00	2 000	1 500.00	500.00	25%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration Frais de repas - 4 fêtes officielles: 1x les jubilaires, 2x nonagénaires et 1x nouveaux aînés (249 personnes).	Prestations de services des tiers - domaine restauration Selon budget 2024.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Frais de repas - fêtes officielles des Nonagénaires/Jubilaires/Nouveaux aînés.	17 657.20	28 358	24 849.85	3 508.15	12%
			398 Reports	Virements salaires	Virements salaires	Virements salaires Mise à disposition personnel CLT pour repas des nonagénaires.	0.00	0	289.72	- 289.72	---%
		Total Charges					**22 498.45**	**37 538**	**32 454.82**	**5 083.18**	**14%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.204200 Animations pour les aînés	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Charges d'utilisations informatiques	Charges d'utilisations informatiques Hébergement caisse Tcpos, nouveau.	Charges d'utilisations informatiques Pas de dépenses en 2025.	0.00	649	0.00	649.00	100%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils	Entretien de machines, appareils et outils Contrat Worldline nouvelle caisse.	Entretien de machines, appareils et outils Pas de dépenses en 2025.	0.00	649	0.00	649.00	100%
				Maintenance de logiciels	Maintenance de logiciels Contrat de maintenance, nouvelle caisse.	Maintenance de logiciels Pas de dépenses en 2025.	0.00	763	0.00	763.00	100%
			398 Reports	Virements salaires Personnel accueil CLT.	Virements salaires	Virements salaires	451.20	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**451.20**	**2 061**	**0.00**	**2 061.00**	**100%**
	34.204201 Repas de midi pour les aînés	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Gobelets en bambou.	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général	9.57	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**9.57**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
	34.204202 Thé dansant	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Pas de dépenses en 2024.	Achat denrées alimentaires - consommation Achat pour petites restauration (sandwiches/gâteaux). Réintroduction des thés dansants. Selon budget 2024.	Achat denrées alimentaires - consommation Pas de dépenses en 2025.	0.00	500	0.00	500.00	100%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires/cachets prestations culturelles Honoraires prestations musicales (4 événements).	Honoraires/cachets prestations culturelles Honoraires des orchestres (10 thés dansants). Réintroduction des thés dansants. Selon budget 2024.	Honoraires/cachets prestations culturelles Honoraires prestations musicales (2 événements).	4 000.00	5 000	1 700.00	3 300.00	66%
		Total Charges					**4 000.00**	**5 500**	**1 700.00**	**3 800.00**	**69%**
	34.204203 Local des aînés Prulay	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	391.33	0	30.55	- 30.55	---%
				Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	5 415.66	5 634	5 235.28	398.72	7%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	- 16.35	0	34.69	- 34.69	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	286.48	310	317.54	- 7.54	- 2%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	50.40	52	49.20	2.80	5%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien extincteurs CHF 45.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien extincteurs CHF 44. Selon réel 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien extincteurs CHF 47.	45.40	45	46.50	- 1.50	- 3%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Selon réel 2024.	Loyers de biens fonds Loyer CHF 2'685/mois.	32 220.00	32 220	32 220.00	0.00	0%
		Total Charges					**38 392.92**	**38 261**	**37 933.76**	**327.24**	**1%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.204204 Local des aînés Cointrin	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Tft vers 02.900012.311.20100.	Acquisition de linge et linge de table	63.75	0	0.00	0.00	---%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	78.20	0	0.00	0.00	---%
				Eau PA	Eau PA Tft vers 02.900012.312.00300.	Eau PA	470.89	0	0.00	0.00	---%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	- 208.95	0	0.00	0.00	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Tft vers 02.900012.312.00200.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	1 675.59	0	0.00	0.00	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Tft vers 02.900012.313.40000.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	278.10	0	0.00	0.00	---%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien optimisation énergétique CHF 177 et extincteurs CHF 29.	Contrats d'entretien des bâtiments Tft vers 02.900012.314.40002.	Contrats d'entretien des bâtiments TFT vers fonction 02.900012 car n'est plus utilisé comme local pour les ainés.	206.28	0	0.00	0.00	---%
				Entretien des bâtiments Réparation frigo CHF 2'737 et entretien courant CHF 1'173.	Entretien des bâtiments Tft vers 02.9000012.314.40000.	Entretien des bâtiments	3 910.05	0	0.00	0.00	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 1'165 (+184), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx.	Amortissements - bâtiment Tft vers 02.900012.330.04000.	Amortissements - Bâtiment	1 165.00	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**7 638.91**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
	34.204205 Local des aînés Champs-Fréchets (Jardin de l'amitié)	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	971.90	784	778.00	6.00	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	181.43	0	- 82.99	82.99	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à deux collaborateurs.	12.50	145	241.25	- 96.25	- 66%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des fonctions GEB. (yc vie chère 1.4%)	Salaire du personnel Personnel de la gérance (yc vie chère 0.6% (budget : 1.4%)).	11 662.80	9 410	9 336.00	74.00	1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.204205 Local des aînés Champs-Fréchets (Jardin de l'amitié)	Charges	304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	1 134.00	930	930.00	0.00	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	10.20	8	7.75	0.25	3%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	912.25	744	732.60	11.40	2%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	5.70	4	4.45	- 0.45	- 11%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	118.20	97	86.50	10.50	11%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	365.05	293	285.80	7.20	2%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	1 431.00	1 162	1 536.35	- 374.35	- 32%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	411.90	337	328.75	8.25	2%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	314.10	254	249.40	4.60	2%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	5.40	4	4.20	- 0.20	- 5%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	0.00	0	6.00	- 6.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Achat boissons et frais divers liés aux collations, aux animations culinaires proposées dans le cadre des activités du Jardin de l'Amitié.	Achat denrées alimentaires - consommation Repas communautaires, fêtes de quartier, marché de Noël, loto. Selon budget 2024.	Achat denrées alimentaires - consommation Le dépassement est compensé par le disponible sur le 34.204205.310.10000.	9 351.67	6 600	10 793.66	- 4 193.66	- 64%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.204205 Local des aînés Champs-Fréchets (Jardin de l'amitié)	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat journaux et magazine Abonnement divers journaux.	Achat journaux et magazine Abonnement journaux divers et TDG pour le local des Aînés - Jardin de l'Amitié. Selon réel 2023.	Achat journaux et magazine Abonnement divers journaux.	695.43	637	661.75	- 24.75	- 4%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions programmes, affiches, flyers.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation selon moyenne 2022-2023.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions flyers et vitrine pour le Jardin de l'amitié.	4 889.35	7 484	4 421.21	3 062.79	41%
				Matériel d'exploitation - GEB Papier essuie-mains et papier WC.	Matériel d'exploitation - GEB Estimation petit matériel, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation - GEB Papier essuie-mains, savon mains et gaz pour fontaine à eau.	712.46	737	631.57	105.43	14%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Achat de petits matériel pour les ateliers bricolage, peinture, informatique et cours de langue, lots pour les lotos.	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel pour les ateliers bricolage, peinture, informatique et cours de langues. Selon budget 2024. Estimation lots pour le loto CHF 4'400.	Matériel d'exploitation, fournitures général Achat de petits matériel pour les ateliers bricolage, peinture, informatique et cours de langue. Le disponible couvre le dépassement sur le 34.204205.310.50000.	1 539.22	8 107	1 297.75	6 809.25	84%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Estimation au vu des réels.	Matériel et fourniture de nettoyage	970.30	1 000	379.00	621.00	62%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Divers ustensiles/vaisselles.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat de petits appareils (bouilloire, ustensiles, casseroles). Selon budget 2024.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Divers ustensiles/vaisselles.	1 252.31	1 000	1 326.60	- 326.60	- 33%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-GEB Achat ventilateurs.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-GEB	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-GEB	2 030.40	0	0.00	0.00	---%
				Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations Selon budget 2024.	Acquisitions d'autres immobilisations	548.50	500	1 044.06	- 544.06	- 109%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	- 2 252.05	0	- 2 709.17	2 709.17	---%
				Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	8 353.95	8 794	8 125.42	668.58	8%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	85.70	0	59.50	- 59.50	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	3 445.59	2 704	3 128.74	- 424.74	- 16%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	1 510.30	1 416	1 465.05	- 49.05	- 3%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.204205 Local des aînés Champs-Fréchets (Jardin de l'amitié)	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Honoraires pour les ateliers et les animations.	Honoraires Paiement des professeurs concernant les activités proposées au Jardin de l'Amitié. Estimation revue à la hausse car il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles.	Honoraires Honoraires pour les ateliers et les animations.	5 031.30	8 000	6 628.60	1 371.40	17%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	325.10	333	317.70	15.30	5%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien extincteurs CHF 29. Selon réel 2023.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien extincteurs CHF 29.	0.00	29	29.40	- 0.40	- 1%
				Entretien des bâtiments Travaux de serrurerie CHF 2'009 et entretien courant CHF 1'803.	Entretien des bâtiments Entretien courant, estimations revues à la hausse selon réel 2024.	Entretien des bâtiments Refection de toute la signalétique du Jardin de l'Amitié (porte d'entrée et vitrines) non prévue au budget CHF 2'930 (mais urgente à faire), et entretien courant CHF 4'005.	3 812.22	4 000	6 935.28	- 2 935.28	- 73%
				Sinistres PA	Sinistres PA	Sinistres PA	464.85	0	0.00	0.00	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Entretien fauteuils.	Entretien d'autres immobilisations Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien d'autres immobilisations Entretien fauteuils.	908.05	1 244	908.05	335.95	27%
				Entretien de machines, appareils et outils Pas de dépenses en 2024.	Entretien de machines, appareils et outils Estimation selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien autolaveuse.	0.00	498	944.45	- 446.45	- 90%
				Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien défibrillateur selon réel 2024.	Entretien des appareils et instruments médicaux Entretien du défibrillateur.	648.60	649	648.60	0.40	0%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Leasing opérationnel Location fontaine à eau CHF 619 par trimestre.	Leasing opérationnel Location fontaine à eau. Selon réel 2024.	Leasing opérationnel Location fontaine à eau CHF 619 par trimestre.	2 485.00	2 485	2 485.00	0.00	0%
				Loyers de biens fonds Local rue des Lattes 45 CHF 3'130/mois. Dépôt rue des Lattes 43 de janvier à mai CHF 350/mois, dès juin modification de bail CHF 361/mois. Arcade rue des lattes 43 de janvier à mars CHF 2'243, modification de bail dès avril CHF 2'316 /mois.	Loyers de biens fonds Local CHF 3'322/mois (majoration en 2024), dépôt CHF 372/mois (majoration en 2023), arcade CHF 2'346/mois (majoration en 2024).	Loyers de biens fonds Local rue des Lattes 45 CHF 3'322/mois, dès juin modification bail CHF 3'361/mois. Dépôt rue des Lattes 43 CHF 372/mois. Arcade rue des lattes 43 CHF 2'346.	72 006.00	72 480	74 730.00	- 2 250.00	- 3%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 270 + D-2019-22a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF CHF 149 (-149), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2018-10a Rénovation et aménagement nouveau local de réunion pour les aînés - bâtiment CHF 35'499.	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 270 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier, machine et matériel CHF 191 (-191), commence en 2023, non budgétisé + D-2018-10a Rénovation et aménagement nouveau local de réunion pour les aînés - bâtiment CHF 35'499.	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 269, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 149 (+42) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-10a Rénovation et aménagement nouveau local de réunion pour les aînés CHF 35'499.	35 918.00	35 960	35 916.83	43.17	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.204205 Local des aînés Champs-Fréchets (Jardin de l'amitié)	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Crédit de CHF 2'592'348 Trvx entr. et acqui. 2023 PA/PF. CHF 305 (+8) amort. évolue au fur et à mesure des trvx/des achats (calculé sur le dép. net), D-2019-22a Crédit de CHF 2'253'050 Trvx entr. et acqui. 2020 PA/PF CHF 1'304 (-1'304) Délib. terminée, calcul sur le montant net, D-2019-15 Mise à disposition du public plus large de défibrillateurs externes (47'000), partie Local des AIN Champs-Fréchets CHF 311 (+1'124) Délib. terminée, calcul sur le montant net, D-2018-10a rénov. et l'aménag. d'un nouveau local de réunion pour les AIN (Jardin de l'amitié), mobilier (ameublement) CHF 18'178.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 313 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier, machine et matériel CHF 1'825 (-1'825), commence en 2023, non budgétisé + D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 1'435 + D-2018-10a Rénovation et aménagement nouveau local de réunion pour les aînés (Jardin de l?amitié) - mobilier (ameublement) CHF 18'178.	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 305 (+8), évolue au fur et à mesure des trvx, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'304 (+521), évolue au fu et à mesure des trvx, D-2019-15 Mise à disposition de défibrillateurs externes CHF 311 (+1'124), D-2018-10a Rénovation et aménagement nouveau local de réunion pour les aînés (Jardin de l'amitié) CHF 18'178.	20 098.00	21 751	20 097.85	1 653.15	8%
		Total Charges					**192 366.68**	**200 580**	**194 710.96**	**5 869.04**	**3%**
		Recettes	425 Recette sur ventes	Ventes de repas et boissons Encaissements repas.	Ventes de repas et boissons Plus de vente de boissons.	Ventes de repas et boissons Encaissements repas.	6 336.85	0	4 430.00	4 430.00	---%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	291.20	291.20	---%
				Participations activités Recettes des lotos.	Participations activités	Participations activités Recettes séances de gym.	330.00	0	130.00	130.00	---%
		Total Recettes					**6 666.85**	**0**	**4 851.20**	**4 851.20**	**---%**
	34.204300 Voyages et sorties des aînés	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impression brochure voyage des aînés 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation revue à la hausse selon réels.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Brochure voyages des aînés.	5 221.25	5 221	6 669.75	- 1 448.75	- 28%
		Total Charges					**5 221.25**	**5 221**	**6 669.75**	**- 1 448.75**	**- 28%**
	34.204301 Voyage en Suisse	Charges	317 Dédommagements	Excursions, voyages scolaires et camps Voyage en Suisse 1 semaine (Saint-Gall, Schaffhouse et Fribourg). 42 personnes.	Excursions, voyages scolaires et camps Estimation pour voyage en Suisse pour 50 personnes (yc prise en charge des accompagnants bénévoles), selon réel 2024. Un seul voyage par année.	Excursions, voyages scolaires et camps Pas de voyage en Suisse en 2025. Le disponible couvre le dépassement sur le 34.204302.317.10000.	89 826.00	90 000	0.00	90 000.00	100%
		Total Charges					**89 826.00**	**90 000**	**0.00**	**90 000.00**	**100%**
		Recettes	426 Remboursements	Participations séjour des Aînés Encaissement/participation au voyage 1 semaine Suisse (Saint-Gall, Schaffhouse et Fribourg).	Participations séjour des Aînés Estimation pour voyage en Suisse, un seul voyage par an, revue à la baisse au vu des réels.	Participations séjour des Aînés Pas de voyage en Suisse en 2025.	43 971.00	50 000	0.00	- 50 000.00	- 100%
		Total Recettes					**43 971.00**	**50 000**	**0.00**	**- 50 000.00**	**- 100%**
	34.204303 Sorties aînés	Charges	303 Travailleurs temporaires	Travailleurs indépendants nécessitant un décompte AVS	Travailleurs indépendants nécessitant un décompte AVS	Travailleurs indépendants nécessitant un décompte AVS Engagement d'un infirmier pour les sorties à la journée.	0.00	0	2 909.00	- 2 909.00	---%
			317 Dédommagements	Excursions, voyages scolaires et camps 18 sorties réunissant 890 personnes proposées par le bureau de la commission consultative (visite d'entreprise, culturelle, musée, etc).	Excursions, voyages scolaires et camps Sorties proposées par le bureau de la commission consultative (visite d'entreprise/musées etc..), sorties d'été. Selon budget 2024.	Excursions, voyages scolaires et camps Sorties proposées par le bureau de la commission consultative (visite d'entreprise, culturelle, musée, etc).	52 386.15	56 982	55 105.42	1 876.58	3%
		Total Charges					**52 386.15**	**56 982**	**58 014.42**	**- 1 032.42**	**- 2%**
		Recettes	426 Remboursements	Participations activités Encaissement/participation des aînés concernant les sorties proposées par la commission consultative.	Participations activités Encaissement/participation des aînés concernant les sorties proposées par la commission consultative. Selon budget 2024.	Participations activités Encaissement/participation des aînés concernant les sorties proposées par la commission consultative.	15 470.00	10 375	19 615.00	9 240.00	89%
		Total Recettes					**15 470.00**	**10 375**	**19 615.00**	**9 240.00**	**89%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.205000 Vie de quartier	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	24 831.75	27 140	24 745.20	2 394.80	9%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	3 064.10	0	- 2 134.39	2 134.39	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	523.50	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de deux collaborateurs.	Indemnités vacances	Indemnités vacances	1 870.40	0	0.00	0.00	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	309.40	0	243.75	- 243.75	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	1 037.50	- 1 037.50	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.1 ETP, réparti sur plusieurs fonctions (co-responsable de service) voté en 2024. Prorata de 0.1 ETP (co-responsable de service) non utilisé.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	2 079.60	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel du DSE (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Effet Noria. Stagiaire HETS non utilisé en 2024. Dispo au 31.12.2024 : 0.1 assistant-e (utilisé de novembre à décembre pour une passation de poste).	Salaire du personnel Personnel du DSE - revue de la répartition des fonctions DSE. (yc les postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du SCOS (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Stagiaire HETS non utilisé en 2025.La répartition d'une ressource est erronée - ceci sera corrigé dès 2026 au réel et dès 2027 pour le budget.	304 611.85	343 934	296 943.60	46 990.40	14%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	8 444.35	9 173	8 604.00	569.00	6%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	228.60	266	237.15	28.85	11%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	21 452.00	25 086	22 269.80	2 816.20	11%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	129.05	150	133.95	16.05	11%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 362.25	1 587	1 247.05	339.95	21%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.205000 Vie de quartier	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	4 526.95	5 335	4 552.00	783.00	15%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. L'écart vient des rattrapages CAP.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	118 891.00	47 323	121 834.70	- 74 511.70	- 157%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	9 223.10	10 679	8 908.35	1 770.65	17%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	1 254.30	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	7 415.60	8 556	7 603.00	953.00	11%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	38.75	52	37.20	14.80	28%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	404.50	0	414.00	- 414.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impression affiches, banderoles et flyers.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation au vu des réels (yc compris 2024).	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions et campagnes fête des voisins, référents de quartier et usage des écrans.	2 253.93	1 851	4 636.30	- 2 785.30	- 150%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Il n'y a pas eu de projets de régulation de l'espace public en 2024.	Honoraires Régulation de l'espace public. Selon budget 2024.	Honoraires Honoraire projet quartier commun.	0.00	15 000	5 000.00	10 000.00	67%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	62.90	65	61.60	3.40	5%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention au Cartel - part 2024 du DSE.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention Cartel, part du DSE : CHF 46'500. Selon réel 2023.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention au Cartel CHF 40'000, soutien fête des vergers CHF.	40 000.00	46 500	42 000.00	4 500.00	10%
		Total Charges					**552 977.88**	**542 697**	**548 374.76**	**- 5 677.76**	**- 1%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	6 443.90	6 443.90	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.205000 Vie de quartier	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	24 705.00	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**24 705.00**	**0**	**6 443.90**	**6 443.90**	**---%**
	34.205001 Action sociale collective - potager urbain	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impression panneaux.	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P	778.32	0	- 0.02	0.02	---%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau arrosage Eau consommée refacturée (nature 426.00000) à l'association des jardins potagers des Vergers CHF 725 + incroyables comestibles CHF 1'354.	Eau arrosage Eau consommée refacturée (nature 426.00000) à l'association Les incroyables comestibles. Selon réel 2023.	Eau arrosage	2 079.32	1 336	867.00	469.00	35%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Pas de subvention versée en 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention Incroyables Comestibles. Selon budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Pas de subvention versée en 2025.	0.00	4 000	0.00	4 000.00	100%
		Total Charges					**2 857.64**	**5 336**	**866.98**	**4 469.02**	**84%**
		Recettes	426 Remboursements	Remboursements de tiers - général Eau consommée (nature 312.00301) refacturée à l'association des jardins potagers des Vergers CHF 725 + incroyables comestibles CHF 1'354 (estimation) pour 2024. Extourne transitoire comptabilisé à double CHF -1'336. Ecart entre transitoire et réel facturé CHF -911.	Remboursements de tiers - général Eau consommée (nature 312.00301) refacturée à l'association Les incroyables comestibles. Selon réel 2023.	Remboursements de tiers - général Eau consommée (nature 312.00301) refacturée à l'association des jardins potagers des Vergers CHF 725 + incroyables comestibles CHF 142 (estimation) pour 2025. Ecart entre transitoire et réel facturé CHF -1'190.	- 167.68	1 336	- 323.37	- 1 659.37	- 124%
		Total Recettes					**- 167.68**	**1 336**	**- 323.37**	**- 1 659.37**	**- 124%**
	34.205002 Chez Gilberte	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	772.60	225	0.00	225.00	100%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 1 524.65	0	- 482.66	482.66	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	181.45	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition du personnel GEB. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réaffectation d'une ressource.	9 271.20	2 705	0.00	2 705.00	100%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	982.80	83	0.00	83.00	100%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	7.85	2	0.00	2.00	100%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	742.05	199	0.00	199.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.205002 Chez Gilberte	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	4.55	1	0.00	1.00	100%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	95.95	26	0.00	26.00	100%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	296.60	78	0.00	78.00	100%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	1 168.80	324	0.00	324.00	100%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	335.15	66	0.00	66.00	100%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	255.25	68	0.00	68.00	100%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès	4.20	0	0.00	0.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat journaux et magazine Abonnements journaux (Tribune de Genève et PME Magazine)	Achat journaux et magazine Selon réel 2024.	Achat journaux et magazine Abonnements journaux (Tribune de Genève et PME Magazine).	993.00	993	574.00	419.00	42%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions affichettes, invitations, flyers, panneaux.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Selon budget 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions brochures, cartes postales, roll up, affiches et flyers.	1 719.95	7 043	6 963.60	79.40	1%
				Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Estimation revue à la hausse au vu des réels, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général	493.40	645	286.95	358.05	56%
				Matériel et fourniture de bureau	Matériel et fourniture de bureau Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de bureau Pas de dépense en 2025.	94.90	302	0.00	302.00	100%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de nettoyage	433.54	500	694.62	- 194.62	- 39%
				Achat denrées alimentaires - consommation 50 petits-déjeuners avec moyenne 16 participants par petit-déjeuner et 11 repas communautaire avec en moyenne 35 participants par repas.	Achat denrées alimentaires - consommation Achats pour les petits-déjeuners du mercredi et les repas communautaires. Selon réel 2023.	Achat denrées alimentaires - consommation Achats pour les petits-déjeuners du mercredi et les repas communautaires.	3 225.55	4 688	3 832.10	855.90	18%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.205002 Chez Gilberte	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Pas de dépense en 2024.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Estimation selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	0.00	767	291.25	475.75	62%
				Acquisitions d'autres immobilisations Pas de dépense en 2024.	Acquisitions d'autres immobilisations Petits achats divers, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisitions d'autres immobilisations	0.00	105	137.00	- 32.00	- 30%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	- 4 326.72	0	- 4 247.88	4 247.88	---%
				Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	8 251.03	5 498	8 281.48	- 2 783.48	- 51%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	48.20	0	68.68	- 68.68	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	596.94	870	604.00	266.00	31%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Estimé selon prorata 2024	Frais télécommunication	2 127.98	1 288	1 532.47	- 244.47	- 19%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration Repas pour les participants au workshop.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Pérennisation des workshops interservices.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Pas de dépense en 2025.	220.00	1 000	0.00	1 000.00	100%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Pas fait appel à la FAS'e en 2024.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Estimation selon moyenne 2022-2023.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	0.00	116	0.00	116.00	100%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	65.60	67	64.10	2.90	4%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Travaux de peinture CHF 3'725 et entretien courant CHF 2'938.	4 757.84	5 300	6 663.00	- 1 363.00	- 26%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage terrasses et vitres faites par externes.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres et de la terrasse, selon réel 2024.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des terrasses CHF 1'540 à la demande de la Gilberte et nettoyage vitres CHF 1'254.	4 333.95	2 240	2 793.95	- 553.95	- 25%
				Sinistres PA	Sinistres PA	Sinistres PA 1 franchise CHF 1'000.	0.00	0	1 000.00	- 1 000.00	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Entretien lave-vaisselle.	Entretien de machines, appareils et outils	Entretien de machines, appareils et outils Entretien lave-vaisselle.	188.10	0	294.40	- 294.40	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.205002 Chez Gilberte	Charges	316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds Loyer Chez Gilberte CHF 32'448, arcade pour 7 mois CHF 10'871 (utilisée par l'antenne fiscale 5 mois), 2 places de parkings pour CHF 1'200 et annexe Chez Gilberte CHF 18'000.	Loyers de biens fonds Loyer Chez Gilberte CHF 32'448, arcade pour 7 mois CHF 10'871 (utilisée par l'antenne fiscale 5 mois), 2 places de parkings pour CHF 1'200 et annexe Chez Gilberte CHF 18'000.	Loyers de biens fonds Loyer Chez Gilberte CHF 32'448, arcade pour 7 mois CHF 10'871 (utilisée par l'antenne fiscale 5 mois), 2 places de parkings pour CHF 1'200 et annexe Chez Gilberte CHF 18'000.	62 519.00	62 519	62 519.00	0.00	0%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 500 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 194 (+156) amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx.	Amortissements - bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 500 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 350.	Amortissements - bâtiment D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 499, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 194 (+156) évolue au fur et à mesure des dépenses.	694.00	850	692.73	157.27	19%
		Total Charges					**99 030.06**	**98 568**	**92 562.79**	**6 005.21**	**6%**
	34.205003 Meyrin les bains	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	16 003.65	20 091	17 633.35	2 457.65	12%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises. Réaffectation des salaires de la Culture en 2024.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	6 757.89	0	- 1 917.37	1 917.37	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs et d'heures supplémentaires à 5 collaborateurs.	957.30	1 536	563.55	972.45	63%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	304.05	0	294.45	- 294.45	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de deux collaborateurs.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	6 294.40	3 807	4 922.23	- 1 115.23	- 29%
				Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	0.00	0	11.25	- 11.25	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	347.40	1 060	1 051.35	8.65	1%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	112.50	0	225.00	- 225.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 1.6 ETP nouveau CLT (adjoint-e responsable de logistique et infrastructure évènementielle, médiateur-trice culturelle) voté en 2024. Prorata 1 CDM CLT (assistant-e technique et planificateur) et augmentation des heures du personnel auxiliaire DSE non utilisés.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 0.2 ETP nouveau (cuisinier-ère Meyrin-les-Bains) et prorata 1 ETP nouveau (coordinateur-trice technique polyvalent) - voir tableau des nouveaux postes en annexe. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 0.2 ETP nouveau (cuisinier-ère Meyrin-les-Bains) et prorata 1 ETP nouveau (coordinateur-trice technique polyvalent). Dispo au 31.12.2025 : cuisinier-ère et 0.2 coordinateur-trice.	16 277.60	24 009	17 606.20	6 402.80	27%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.205003 Meyrin les bains	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel Personnel du DSE et de la Culture. Le dépassement est couvert par des postes vacants sur ces services. Dispo au 31.12.2024 CLT : 0.15 assistant-e de gestion, 0.1 régisseur spectacle, 0.8 chargé-e culturel (utilisé en CDD), 0.2 assistant-e administratif-ve.	Salaire du personnel Personnel du DSE et de la culture (yc les postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du SCOS (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). La répartition d'une ressource est erronée - ceci sera corrigé dès 2026 au réel et dès 2027 pour le budget.	225 410.00	221 794	233 937.07	- 12 143.07	- 5%
			304 Allocations	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 204'199 (budget CHF 217'589).	Indemnités horaires spéciaux Selon réel 2023, y compris les indemnités pour les nouveaux postes. Selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités horaires spéciaux Le réel global des indemnités horaires spéciaux est de CHF 207'326 (budget : CHF 205'354).	5 341.20	5 198	5 274.30	- 76.30	- 1%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	840.00	720	720.00	0.00	0%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	5 220.00	6 209	6 446.40	- 237.40	- 4%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	187.80	199	202.61	- 3.61	- 2%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	17 767.65	18 783	19 073.71	- 290.71	- 2%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	106.05	113	115.32	- 2.32	- 2%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 106.35	1 294	1 062.40	231.60	18%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	3 598.55	4 016	3 914.66	101.34	3%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. L'écart vient des rattrapages CAP.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	44 896.55	28 743	86 844.75	- 58 101.75	- 202%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	5 436.90	6 033	5 551.05	481.95	8%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	4 564.55	1 239	2 542.44	- 1 303.44	- 105%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.205003 Meyrin les bains	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	6 123.90	6 400	6 502.89	- 102.89	- 2%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	22.40	38	26.75	11.25	30%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	85.20	90	127.20	- 37.20	- 41%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	240.00	0	195.00	- 195.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation	Achat denrées alimentaires - consommation Il s'agit des boissons pour l'inauguration et pour le staff selon réel 2023.	Achat denrées alimentaires - consommation	1 228.59	1 858	367.98	1 490.02	80%
				Achat denrées alimentaires - pour la revente Achats de boissons CHF 5'873 et de nourriture CHF 7'948 pour la revente.	Achat denrées alimentaires - pour la revente Achats de boissons CHF 5'590 et de nourriture CHF 6'840 pour la revente. Selon réel 2023.	Achat denrées alimentaires - pour la revente Achats de boissons CHF 6'748 et de nourriture CHF 8'775 pour la revente.	13 821.44	12 430	15 523.52	- 3 093.52	- 25%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions affiches, flyers, frises coloriage, panneaux, réalisation de badges staff.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation revue à la hausse, selon réels	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions affiches, flyers, panneaux, réalisation de badges staff.	10 033.30	8 174	6 157.90	2 016.10	25%
				Matériel d'exploitation - fête	Matériel d'exploitation - fête Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation - fête	168.25	1 000	853.05	146.95	15%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage	77.45	195	546.15	- 351.15	- 180%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Le dépassement est couvert par du non dépensé sur le 34.205003.313.00503.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	1 475.46	0	0.00	0.00	---%
				Acquisition de vêtements de travail Achats de casquettes et tabliers.	Acquisition de vêtements de travail Achats de casquettes et tablier en 2024, une partie sera renouvelée chaque année.	Acquisition de vêtements de travail Achats de casquettes et t-shirt.	1 610.69	1 000	704.80	295.20	30%
				Sinistres machines 1 sinistre inférieur à la franchise CHF 708.	Sinistres machines	Sinistres machines	708.25	0	0.00	0.00	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Affichage	Affichage Affichage hors FAS'e. Selon réel 2023..	Affichage Pas d'affichage en 2025.	0.00	1 333	0.00	1 333.00	100%
				Charges d'utilisations informatiques Caisse électronique.	Charges d'utilisations informatiques Frais pour la nouvelle caisse, montant selon devis de 2024.	Charges d'utilisations informatiques Caisse électronique.	270.50	649	648.60	0.40	0%
				Défraiement repas Repas artistes 24.06, 01-02.07 et 10.07.	Défraiement repas Estimation liée au développement du projet culturel sur le territoire.	Défraiement repas Défraiements repas artistes.	667.00	600	256.00	344.00	57%
				Déplacements et transports de décors	Déplacements et transports de décors	Déplacements et transports de décors Atelier tentatif, frais de transport du décor.	0.00	0	50.00	- 50.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.205003 Meyrin les bains	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Droits d'auteurs	Droits d'auteurs Estimation selon réel 2023.	Droits d'auteurs Droit d'auteurs pour la pièce "Immersion totale" du 24.06.2025.	0.00	470	1 920.00	- 1 450.00	- 309%
				Frais de loge	Frais de loge	Frais de loge Frais de loge.	0.00	0	168.05	- 168.05	---%
				Frais techniques d'organisations Non dépensé compense le dépassement de CHF 1'475 de la nature 311.10000 "acquisition de machine". besoins techniques que sur soirée du 02.07 CHF 1'386.	Frais techniques d'organisations Honoraires techniciens. Selon budget 2024.	Frais techniques d'organisations Le non dépensé compense le dépassement sur 34.205003.313.00510.	1 415.95	20 000	0.00	20 000.00	100%
				Frais télécommunication Clé data pour la nouvelle caisse Meyrin les bains.	Frais télécommunication Selon réel 2023 et frais pour la nouvelle caisse CHF 233.	Frais télécommunication Clé data pour la caisse Meyrin les bains.	184.70	252	240.00	12.00	5%
				Honoraires audiovisuels	Honoraires audiovisuels Au vu des réels.	Honoraires audiovisuels Réalisation vidéo récapitulative des 20 ans de Meyrin les Bains.	0.00	0	2 107.95	- 2 107.95	---%
				Honoraires Contrôle et mise en conformité installation électrique.	Honoraires Contrôle et mise en conformité installation électrique. Selon réel 2023.	Honoraires Pas de dépense en 2025.	124.95	123	0.00	123.00	100%
				Honoraires/cachets prestations culturelles Soirée inauguration 24.06 CHF 1'654, concert OCG/musiciens amateurs meyrinois 02.07 CHF 3'150, soirée Plage des six-pompes 10.07 CHF 2'250, fresque géante CHF 2'649, ateliers 03-11.07 CHF 1'600.	Honoraires/cachets prestations culturelles Selon budget 2024.	Honoraires/cachets prestations culturelles Ruya connection, récolte, enregistrement anecdotes et création de cartes postales pour spectacle "Immersion Totale"CHF 22'000, Agora la plage des six-pompes CHF 9'150, Atelier tentatif CHF 1'250. Dépassement compensé par un non dépensé sur 34.205003.313.00503.	11 303.45	16 000	32 400.00	- 16 400.00	- 103%
				Logement Pas de logement en 2024.	Logement Selon budget 2024.	Logement Hébergement artistes de 2 spectacles.	0.00	200	703.75	- 503.75	- 252%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage effectué par la FAS'e.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Selon réel 2024.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	155.00	154	0.00	154.00	100%
				Prestations de tiers - FAS'e	Prestations de tiers - FAS'e Augmentation car davantage de travaux d'entretien effectués par Transit (ex pour 2025 : les socles des parasols).	Prestations de tiers - FAS'e	5 956.30	6 650	6 496.80	153.20	2%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Frais liés au nouveau terminal de paiement.	Entretien de machines, appareils et outils Contrat Worldline nouvelle caisse.	Entretien de machines, appareils et outils Frais liés au nouveau terminal de paiement.	125.47	649	158.38	490.62	76%
				Maintenance de logiciels Maintenance de la nouvelle caisse Meyrin les bains.	Maintenance de logiciels Nouvelle caisse pour Meyrin les bains, selon estimations.	Maintenance de logiciels Maintenance de la caisse Meyrin les bains.	708.84	1 451	762.75	688.25	47%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements Tente CHF 17'490, lave-vaisselle CHF 1'355, machine à café CHF 0, frigo CHF 1'497, toilettes CHF 3'238.	Location de matériels et équipements Tente CHF 17'404 lave-vaisselle CHF 1'190, machine à café CHF 0, frigo CHF 1'492, toilettes CHF 1'756, passage de câbles et le câblage de la tente CHF 11'233. Selon réel 2023. Et CHF 800 pour toilette supplémentaire pour les personnes à mobilité réduite.	Location de matériels et équipements Tente CHF 17'701, lave-vaisselle CHF 1'357, machine à café CHF 0, frigo CHF 1'497, toilettes CHF 2'470.	23 580.34	33 874	23 025.31	10 848.69	32%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 PA/PF, divers travaux CHF 1'572 (-1'572) amort. évolue au fur et à mesure des achats/travaux.	Amortissements - Terrains - non bâtis	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 1'572 (-1'572) évolue au fur et à mesure des dépenses.	1 572.00	0	1 572.36	- 1 572.36	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.205003 Meyrin les bains	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention versée à L'association Asile LGBTIQ, correspondant au bénéfice du repas.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Marge sur la vente des repas reversée aux associations. Selon réel 2023.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention versée à l'association Super Licore, correspondant au bénéfice des repas.	8 550.00	5 853	4 923.34	929.66	16%
				Subventions aux personnes physiques	Subventions aux personnes physiques Il s'agit des repas et boisson consommés par le biais de bons gratuits distribués aux bénévoles. Selon réel 2023.	Subventions aux personnes physiques Le disponible couvre le dépassement sur le compte 34.205003.363.70200.	0.00	1 256	0.00	1 256.00	100%
				Subventions non monétaire aux personnes physiques Il s'agit des repas et boisson consommés par le biais de bons gratuits distribués aux bénévoles (recettes dans 425.00509 vente repas gratuités)	Subventions non monétaire aux personnes physiques	Subventions non monétaire aux personnes physiques Gratuités bénévoles	948.80	0	1 044.00	- 1 044.00	---%
				Subvention non monétaire à des organisations privées à but n	Subvention non monétaire à des organisations privées à but n	Subvention non monétaire à des organisations privées à but n Gratuités entreprises partenaires	0.00	0	86.00	- 86.00	---%
			390 Approvisionnement en matériel et en marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Séance d'accueil des nouvelles associations CHF 164, vernissage CHF 160 et projet Sesam CHF 83.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises	323.50	0	0.00	0.00	---%
			393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Frais pour la demande d'autorisation délivrée par la police CHF 50.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Selon budget 2024.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Autorisation manifestation.	50.00	50	50.00	0.00	0%
			398 Reports	Virements salaires Séance d'accueil des nouvelles associations CHF 365 et projet Sesam CHF 261.	Virements salaires	Virements salaires	365.20	0	0.00	0.00	---%
				Prestations en nature au personnel	Prestations en nature au personnel	Prestations en nature au personnel Gratuités staff et collaborateurs.	0.00	0	922.00	- 922.00	---%
		Total Charges					**453 427.32**	**465 593**	**514 615.25**	**- 49 022.25**	**- 11%**
		Recettes	425 Recette sur ventes	Ventes de repas et boissons	Ventes de repas et boissons Il s'agit des ventes de repas et de boissons. Selon réel 2023.	Ventes de repas et boissons	21 523.39	18 912	19 604.98	692.98	4%
				Comptes de vente repas et boissons - gratuité	Comptes de vente repas et boissons - gratuité	Comptes de vente repas et boissons - gratuité	948.80	0	1 130.00	1 130.00	---%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	2 968.57	0	159.65	159.65	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	6 551.20	0	7 303.70	7 303.70	---%
			491 Prestations de services	Imputations internes pour prestations de services Repas offert aux participants "Bike to Work".	Imputations internes pour prestations de services	Imputations internes pour prestations de services Repas offert aux participants "Bike to Work".	432.50	0	403.00	403.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.205003 Meyrin les bains	Recettes	498 Reports	Prestations en nature au personnel	Prestations en nature au personnel	Prestations en nature au personnel Repas offerts aux participants "Bike to work".	0.00	0	922.00	922.00	---%
	Total Recettes						**32 424.46**	**18 912**	**29 523.33**	**10 611.33**	**56%**
	34.205004 Démarches participatives	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Pas de projet en particulier en 2024. En revanche en 2025 plusieurs évènements sont prévus tels que le réseau d'entraide meyrinois (10 fois dans l'année), les annima'Cointrin, animations aux Vergers et séances des concierges.	Achat denrées alimentaires - consommation Selon budget 2024.	Achat denrées alimentaires - consommation Les démarches participatives sont en fonction des projets qui peuvent être plus ou moins nombreux et d'ampleur différentes selon les années, l'engagement des habitants. Achats petits materiels (stickers, scotch?).	263.82	6 000	253.65	5 746.35	96%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Pas de projet en particulier en 2024. En revanche en 2025 plusieurs évènements sont prévus tels que le réseau d'entraide meyrinois (10 fois dans l'année), les annima'Cointrin, animations aux Vergers et séances des concierges.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Selon budget 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions pour démarches participatives.	0.00	1 500	534.05	965.95	64%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de projet en particulier en 2024. En revanche en 2025 plusieurs évènements sont prévus tels que le réseau d'entraide meyrinois (10 fois dans l'année), les annima'Cointrin, animations aux Vergers et séances des concierges.	Matériel d'exploitation, fournitures général Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Les démarches participatives sont en fonction des projets qui peuvent être plus ou moins nombreux et d'ampleur différentes selon les années, l'engagement des habitants. Achats petits materiels (stickers, scotch?)	0.00	2 000	177.80	1 822.20	91%
				Matériel et fourniture de bureau Pas de projet en particulier en 2024. En revanche en 2025 plusieurs évènements sont prévus tels que le réseau d'entraide meyrinois (10 fois dans l'année), les annima'Cointrin, animations aux Vergers et séances des concierges.	Matériel et fourniture de bureau Les démarches participatives sont en fonction des projets qui peuvent être plus ou moins nombreux et d'ampleur différentes selon les années, l'engagement des habitants. Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de bureau Les démarches participatives sont en fonction des projets qui peuvent être plus ou moins nombreux et d'ampleur différentes selon les années, l'engagement des habitants. Achats petits materiels (stickers, scotch?)	62.80	2 000	611.70	1 388.30	69%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Pas de projet en particulier en 2024. En revanche en 2025 plusieurs évènements sont prévus tels que le réseau d'entraide meyrinois (10 fois dans l'année), les annima'Cointrin, animations aux Vergers et séances des concierges.	Honoraires Selon budget 2024.	Honoraires Intrevenant externe pour séance concierge.	0.00	18 000	724.00	17 276.00	96%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration Selon budget 2024.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Traiteurs pour démarches participatives (Cointrin, Vergers, séances concierges, Mois sans écran).	1 030.00	20 000	5 219.90	14 780.10	74%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Pas de dépenses en 2024.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Selon budget 2024.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichages effectués par la FAS'e.	0.00	209	199.30	9.70	5%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements Pas de projet en particulier en 2024. En revanche en 2025 plusieurs évènements sont prévus tels que le réseau d'entraide meyrinois (10 fois dans l'année), les annima'Cointrin, animations aux Vergers et séances des concierges.	Location de matériels et équipements Selon budget 2024.	Location de matériels et équipements Pas de location en 2025	0.00	9 000	0.00	9 000.00	100%
				Location de vaisselle lavable	Location de vaisselle lavable	Location de vaisselle lavable Location couverts, verres lavables.	0.00	0	465.77	- 465.77	---%
				Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Location salle pour soirée participative Vergers, coopérative Voisinage CHF 200.	0.00	0	200.00	- 200.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.205004 Démarches participatives	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2018-11a Remaniement parcellaire du Nord du quartier des Vergers et constitution de servitudes de superficie et empiètement au profit de la société coopérative Ressources urbaines-Coopérative genevoise artistes et acteurs culturels sur les nouvelles parcelles 14987, 14988, 14989 sise à Meyrin, rue des Coopératives - Part génie civil CHF 6'987.	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2018-11a Remaniement parcellaire du Nord du quartier des Vergers et constitution de servitudes de superficie et empiètement au profit de la société coopérative Ressources urbaines-Coopérative genevoise artistes et acteurs culturels sur les nouvelles parcelles 14987, 14?988, 14989 sise à Meyrin, rue des Coopératives - Part génie civil CHF 6'987.	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2018-11a Remaniement parcellaire du Nord du quartier des Vergers et constitution de servitudes de superficie et empiètement au profit de la société coopérative Ressources urbaines-Coopérative genevoise artistes et acteurs culturels sur les nouvelles parcelles 14987, 14988, 14989 sise à Meyrin, rue des Coopératives - Part génie civil CHF 6'699 (+288).	6 987.00	6 987	6 699.12	287.88	4%
				Amortissements - Terrains - non bâtis D-2018-11a Remaniement parcellaire du Nord du quartier des Vergers et constitution de servitudes de superficie et empiètement au profit de la société coopérative Ressources urbaines-Coopérative genevoise artistes et acteurs culturels sur les nouvelles parcelles 14987, 14988, 14989 sise à Meyrin, rue des Coopératives - Part terrain non-bâti CHF 250.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2018-11a Remaniement parcellaire du Nord du quartier des Vergers et constitution de servitudes de superficie et empiètement au profit de la société coopérative Ressources urbaines-Coopérative genevoise artistes et acteurs culturels sur les nouvelles parcelles 14987, 14?988, 14989 sise à Meyrin, rue des Coopératives - Part terrain non-bâti CHF 250.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2018-11a Remaniement parcellaire du Nord du quartier des Vergers CHF 1'034 (-784).	250.00	250	1 033.55	- 783.55	- 313%
			398 Reports	Virements salaires	Virements salaires	Virements salaires Personnel GAM.	0.00	0	659.90	- 659.90	---%
		Total Charges					**8 593.62**	**65 946**	**16 778.74**	**49 167.26**	**75%**
	34.205005 Projets d'intégration	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Pas de projet en particulier en 2024. En revanche en 2025 plusieurs évènements sont prévus tels que le réseau d'entraide meyrinois (10 fois dans l'année), les annima'Cointrin, animations aux Vergers et séances des concierges.	Achat denrées alimentaires - consommation Projets en lien avec l'arrivée de migrants sur la commune, en lien avec le diagnostic social comme le bénévolat. Mettre en place un projet pilote. Selon budget 2024.	Achat denrées alimentaires - consommation Peu de projets en 2025.	0.00	4 000	91.65	3 908.35	98%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions affiches et flyers cours de français et réseau d'entraide meyrinois.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation selon moyenne 2022-2023.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions affiches pour réseau d'entraide meyrinois et cours de français en été.	1 740.25	1 465	3 183.70	- 1 718.70	- 117%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de projet en particulier en 2024. En revanche en 2025 plusieurs évènements sont prévus tels que le réseau d'entraide meyrinois (10 fois dans l'année), les annima'Cointrin, animations aux Vergers et séances des concierges.	Matériel d'exploitation, fournitures général Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépenses en 2025.	0.00	500	0.00	500.00	100%
				Matériel et fourniture de bureau Pas de projet en particulier en 2024. En revanche en 2025 plusieurs évènements sont prévus tels que le réseau d'entraide meyrinois (10 fois dans l'année), les annima'Cointrin, animations aux Vergers et séances des concierges.	Matériel et fourniture de bureau Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de bureau Matériel pour soirée REM (Réseau d'entraide meyrinois), lacets textile avec fermeture durable.	0.00	500	124.50	375.50	75%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Projet Cours de français au Jardin Botanique Alpin (UPA). Compensé par une subvention du BIE.	Honoraires Projet Cours de français au Jardin Botanique Alpin (UPA) CHF 39'000. Selon décision 2024 pour les années 2024-2027.	Honoraires Projet Cours de français au Jardin Botanique Alpin OSEO CHF 22'686.90, Association Bariolée (garde enfants) CHF 6'499, Association bottes de 7 lieues (encadrement enfants pré scolaire) CHF 5'758.	40 815.58	39 000	34 943.90	4 056.10	10%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Ecart sur transitoire 2023.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Selon réel 2023.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage effectué par la FAS'e.	151.00	154	155.00	- 1.00	- 1%
		Total Charges					**42 706.83**	**45 619**	**38 498.75**	**7 120.25**	**16%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.205005 Projets d'intégration	Recettes	463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions cantonales BIC Projet Cours de français au Jardin Botanique Alpin (UPA).	Subventions cantonales BIC Projet Cours de français au Jardin Botanique Alpin (UPA) CHF 39'000. Selon décision 2024 pour les années 2024-2027.	Subventions cantonales BIC Projet Cours de français au Jardin Botanique Alpin (UPA).	39 000.00	39 000	33 253.00	- 5 747.00	- 15%
		Total Recettes					**39 000.00**	**39 000**	**33 253.00**	**- 5 747.00**	**- 15%**
	34.205006 Association des habitants des Champs-Fréchets	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	74.50	76	75.70	0.30	0%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 8.06	0	4.84	- 4.84	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	2.20	0	28.95	- 28.95	---%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance (yc vie chère 0.6% (budget : 1.4%)).	894.00	916	908.40	7.60	1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	84.00	88	88.20	- 0.20	- 0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	0.70	1	0.70	0.30	30%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	69.85	72	73.65	- 1.65	- 2%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	0.60	1	0.60	0.40	40%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	9.05	9	8.60	0.40	4%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	27.85	28	28.70	- 0.70	- 3%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	109.80	112	149.40	- 37.40	- 33%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	31.65	32	32.95	- 0.95	- 3%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.205006 Association des habitants des Champs-Fréchets	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	23.95	25	24.90	0.10	0%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	0.60	1	0.60	0.40	40%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	- 104.88	0	- 49.44	49.44	---%
				Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	535.56	588	563.30	24.70	4%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	0.00	0	2.94	- 2.94	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	- 1.79	56	6.71	49.29	88%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	21.21	22	20.76	1.24	6%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien des bâtiments Pas de dépenses en 2025.	26.50	398	0.00	398.00	100%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Selon réel 2024.	Loyers de biens fonds	4 989.60	4 990	4 989.60	0.40	0%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 192 (-21), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 800 (-800), commence en 2025 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 171.	Amortissements - bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 855 (-55) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 192 (-21) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	192.00	971	1 046.96	- 75.96	- 8%
		Total Charges					**6 978.89**	**8 386**	**8 007.02**	**378.98**	**5%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.103305 Centre sportif Maisonnex - padel	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Estimations pour les nouveaux terrains de padel , à compter du 1er juillet 2025.	Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépense en 2025.	0.00	2 000	0.00	2 000.00	100%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations Estimations pour les nouveaux terrains de padel , à compter du 1er juillet 2025.	Acquisitions d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2025.	0.00	300	0.00	300.00	100%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA	Electricité PA Estimations pour les nouveaux terrains de padel , à compter du 1er juillet 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	0.00	1 500	0.00	1 500.00	100%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments	Contrats d'entretien des bâtiments Estimations pour les nouveaux terrains de padel , à compter du 1er juillet 2025.	Contrats d'entretien des bâtiments Pas de dépense en 2025 (nouveaux terrains).	0.00	1 750	0.00	1 750.00	100%
				Entretien des bâtiments	Entretien des bâtiments Estimations pour les nouveaux terrains de padel , à compter du 1er juillet 2025.	Entretien des bâtiments Pas de dépense en 2025 (nouveaux terrains).	0.00	3 250	0.00	3 250.00	100%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils	Entretien de machines, appareils et outils Estimations pour les nouveaux terrains de padel , à compter du 1er juillet 2025.	Entretien de machines, appareils et outils Pas de dépenses en 2025.	0.00	500	0.00	500.00	100%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment	Amortissements - bâtiment D-2024-14 étude et construction de trois terrains de padel couverts équipés de panneaux photovoltaïques ainsi que le changement de surface de deux terrains de tennis extérieurs au centre sportif de Maisonnex CHF 173'444 (-173'444), commence en 2025.	Amortissements - bâtiment D-2024-14 étude et construction de trois terrains de padel CHF 0 (+173'444), ouverture décalée en 2026, début des amortissements en 2026.	0.00	173 444	0.00	173 444.00	100%
		Total Charges					**0.00**	**182 744**	**0.00**	**182 744.00**	**100%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Ventes de billets et abonnements	Ventes de billets et abonnements Estimations des ventes pour les nouveaux terrains de padel, à compter du 1er juillet 2025.	Ventes de billets et abonnements Ouverture du padel repoussée au 1er avril 2026.	0.00	125 442	0.00	- 125 442.00	- 100%
			447 Produit des biens-fonds PA	Vente énergies solaires	Vente énergies solaires Estimations de la revente d'électricité des panneaux photovoltaïques des nouveaux terrains de padel, à compter du 1er juillet 2025.	Vente énergies solaires Pas encore de revente, car retard dans les travaux.	0.00	3 369	0.00	- 3 369.00	- 100%
		Total Recettes					**0.00**	**128 811**	**0.00**	**- 128 811.00**	**- 100%**
	34.204201 Midi ensemble pour les seniors	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation selon moyenne 2022-2023.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impression bons de repas "midis ensemble".	0.00	213	562.10	- 349.10	- 164%
				Imprimés, publications général Impression bons repas.	Imprimés, publications général Impression bons repas. Selon budget 2024.	Imprimés, publications général Pas de dépenses en 2025.	529.70	600	0.00	600.00	100%
			313 Prestations de services et honoraires	Prestations de services des tiers - domaine restauration Coût du repas Club de midi: 2'097 repas Eldora CHF 34'324 TTC + autres traiteurs CHF 8'647.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Coût du repas Club de midi: 3'040 repas selon budget Eldora CHF 68'954 TTC + autres traiteurs CHF 11'076 (réel 2023). Livraison de 30 repas supplémentaires par jour pour Cointrin.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Coût du repas Club de midi: 2'651 repas Eldora CHF 34'324 TTC + autres traiteurs CHF 0.	51 490.93	68 954	50 577.33	18 376.67	27%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
34 Sport et loisirs	34.204201 Midi ensemble pour les seniors	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Prestations de tiers - FAS'e Mise en place par la FASE pour repas du Club de midi - Meyrin.	Prestations de tiers - FAS'e Mise en place par la FASE pour repas du Club de midi - Meyrin. Selon réel 2023.	Prestations de tiers - FAS'e Mise en place par la FASE pour repas du Club de midi - Meyrin.	4 193.45	4 614	4 321.20	292.80	6%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	0.00	0	249.10	- 249.10	---%
		Total Charges					**56 214.08**	**74 381**	**55 709.73**	**18 671.27**	**25%**
		Recettes	426 Remboursements	Vente de repas 1'861 repas des aînés à CHF 13 = CHF 24'913 + boissons CHF 218.	Vente de repas Encaissement participation aux repas Club de midi de Meyrin et Cointrin. Participations CHF 13 par personne et repas. Budget selon Eldora. Montant TTC.	Vente de repas 2'007 repas des aînés à CHF 13 = CHF 26'091 + boissons CHF 210. Baisse de fréquentation du repas de midi à Cointrin.	24 411.00	39 340	26 301.00	- 13 039.00	- 33%
		Total Recettes					**24 411.00**	**39 340**	**26 301.00**	**- 13 039.00**	**- 33%**
	34.204302 Voyage à l'étranger	Charges	317 Dédommagements	Excursions, voyages scolaires et camps	Excursions, voyages scolaires et camps	Excursions, voyages scolaires et camps Le dépassement est compensé par le disponible sur la ligne 34.204301.317.10000.	0.00	0	70 594.00	- 70 594.00	---%
		Total Charges					**0.00**	**0**	**70 594.00**	**- 70 594.00**	**---%**
		Recettes	426 Remboursements	Participations séjour des Aînés	Participations séjour des Aînés	Participations séjour des Aînés Encaissement/participation au voyage à l'étranger.	0.00	0	42 640.00	42 640.00	---%
		Total Recettes					**0.00**	**0**	**42 640.00**	**42 640.00**	**---%**
42 Soins ambulatoires	42.101000 Société des samaritains	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 193.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2024.	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 263.	192.50	193	262.50	- 69.50	- 36%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 34, casco CHF 113.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 34, casco CHF 113.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 34, casco CHF 113.	147.00	147	147.10	- 0.10	- 0%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien par des tiers des véhicules	Entretien par des tiers des véhicules Estimation pour la réparation de la remorque.	Entretien par des tiers des véhicules Pas de dépenses en 2025.	0.00	500	0.00	500.00	100%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Estimation loyer pour un nouveau local.	Loyers de biens fonds Pas de nouveau local en 2025.	0.00	20 000	0.00	20 000.00	100%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux Parking centre sportif des Vergers, sécurité privée jusqu'à ce qu'on installe une barrière. Budget revu à la baisse pour 2024.	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux Subvention société des Samaritains. Selon budget 2024.	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux Subvention société des Samaritains.	15 000.00	15 000	15 000.00	0.00	0%
				Subvention en nature aux communes, fondations et groupes com Gratuités 8 abonnements sports aux Samaritains.	Subvention en nature aux communes, fondations et groupes com	Subvention en nature aux communes, fondations et groupes com Gratuités 10 abonnements sports aux Samaritains.	320.00	0	400.00	- 400.00	---%
			366 Amortissements, subventions d'investissements	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Subventions d'investissement aux organisations privées à but non lucratifs CHF 0 (+2'000), amort. évolue au fur et à mesure des trvx/des achats.	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'000.	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 0 (CHF +2'000), évolue au fur et à mesure des dépenses.	0.00	2 000	0.00	2 000.00	100%
		Total Charges					**15 659.50**	**37 840**	**15 809.60**	**22 030.40**	**58%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
42 Soins ambulatoires	42.102000 IMAD	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	- 294.90	0	0.00	0.00	---%
				Chauffage - Autres (PAC ou bois) En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - Autres (PAC ou bois) Estimation selon réel 2023.	Chauffage - Autres (PAC ou bois) En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	7 052.55	7 200	7 200.00	0.00	0%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments Travaux de serrurerie CHF 799.	Entretien des bâtiments Payé par l'IMAD.	Entretien des bâtiments	798.75	0	0.00	0.00	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds De janvier à mai 2024 CHF 4'992.50/mois, dès juin CHF 5'019.50/mois.	Loyers de biens fonds Selon avis de majoration de loyer reçu en 2023. CHF 5'019.50/mois	Loyers de biens fonds De janvier à mai CHF 5'019.50/mois, dès juin CHF 5'029.-/mois.	60 099.00	60 234	60 300.50	- 66.50	- 0%
			362 Péréquation financière et compensation des charges	Compensation au canton - fonds de régulation Compte créé à la demande du SAFCO et concerne les charges IMAD qui seront à terme reprises par l'Etat dans la répartition des tâches Canton-Communes et permettront de faire in fine la bascule fiscale.	Compensation au canton - fonds de régulation Selon décision du Conseil d'Etat et de l'Association des communes genevoises (ACG) communiquée le 30 septembre 2024, tous les montants concernant les fonds de régulation doivent être retirés du budget.	Compensation au canton - fonds de régulation Plus de montant concernant les fonds de régulation. Selon décision du Conseil d'Etat et de l'Association des communes genevoises (ACG), communiquée le 30 septembre 2024.	125 824.00	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**193 479.40**	**67 434**	**67 500.50**	**- 66.50**	**- 0%**
		Recettes	426 Remboursements	Remboursements de tiers - général Refacturation à l'IMAD de clés pour le bâtiment et télécommandes pour l'accès au parking.	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	1 122.75	0	0.00	0.00	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Location du PA Refacturation à l'IMAD - rue des Vernes 14 Loyer : CHF 4'917.50 et dès août CHF 5'113.20*11, Charges forfaitaires : CHF 2'656.25*12.	Location du PA Refacturation à l'IMAD - rue des Vernes 14. Selon réel 2024.	Location du PA Refacturation à l'IMAD - rue des Vernes 14, loyer : CHF 5'113.20/mois et dès août CHF 5'137.-/mois, charges forfaitaires : CHF 2'656.25/mois.	91 863.50	93 233	93 352.40	119.40	0%
		Total Recettes					**92 986.25**	**93 233**	**93 352.40**	**119.40**	**0%**
	42.103000 CMD	Charges	362 Péréquation financière et compensation des charges	Compensation au canton - fonds de régulation Compte créé à la demande du SAFCO et concerne les charges du Centre de maintien à domicile (CMD) qui seront à terme reprises par l'Etat dans la répartition des tâches Canton-Communes et permettront de faire in fine la bascule fiscale.	Compensation au canton - fonds de régulation Selon décision du Conseil d'Etat et de l'Association des communes genevoises (ACG) communiquée le 30 septembre 2024, tous les montants concernant les fonds de régulation doivent être retirés du budget.	Compensation au canton - fonds de régulation Plus de montant concernant les fonds de régulation. Selon décision du Conseil d'Etat et de l'Association des communes genevoises (ACG), communiquée le 30 septembre 2024.	18 800.00	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**18 800.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
43 Prévention	43.100000 Prévention d'alcool et de drogues	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires (dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 168'272). Pas de versement dans ce compte en 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions sociosanitaires. Selon budget 2024 (total CHF 168'272).	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750 (budget CHF 168'272). Pas de versement dans ce compte en 2025.	0.00	5 000	0.00	5 000.00	100%
		Total Charges					**0.00**	**5 000**	**0.00**	**5 000.00**	**100%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
43 Prévention	43.200000 Lutte contre les maladies, autres	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires (dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : MINDS CHF 1'500, PVA -Genève CHF 1'000, AEMG Hôpital des nounours (prévention maladies) CHF 500, CTAS (prévention risques psychosociaux suite agressions) CHF 2'000, FONDATION EQUIPAGE (risques psychosociaux) CHF 1'000, HÔPICLOWNS (hospitalisation enfants) CHF 1'000, LE RACARD/DRACAR (soutien psychosocial) CHF 1'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions sociosanitaires. Selon budget 2024 (total CHF 168'272).	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750 (budget CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : CHF 1'500 MINDS, CHF 1'000 PVA-Genève, CHF 500 AEMG Hôpital des nounours, CHF 1'000 Hôpiclowns, CHF 1'000 Trajectoires, CHF 1'000 Fondation Equipage, CHF 1'500 Opération Nez Rouge.	8 000.00	10 000	7 500.00	2 500.00	25%
		Total Charges					**8 000.00**	**10 000**	**7 500.00**	**2 500.00**	**25%**
	43.300000 Service dentaire	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier essuie-mains et papier toilette.	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général	813.65	0	0.00	0.00	---%
				Matériel et fourniture de nettoyage Sacs à ordure.	Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage	499.00	0	0.00	0.00	---%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	130.44	0	10.18	- 10.18	---%
				Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	1 805.22	1 878	1 745.09	132.91	7%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	117.65	0	- 37.06	37.06	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	1 302.61	1 353	871.56	481.44	36%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien extincteurs CHF 88.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien extincteurs. Selon réel 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien extincteurs CHF 90.	87.55	88	89.70	- 1.70	- 2%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage bâtiment CHF 20'322 , nettoyage sacs à ordure CHF 748, nettoyage rideaux 783.	Nettoyage des bâtiments Selon budget 2024, avec un seul passage .	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des rideaux du cabinet CHF 892 et nettoyage bâtiment CHF 20'244 (légère augmentation du temps de passage suite à une fréquentation du cabinet plus dense).	21 853.35	20 000	21 135.35	- 1 135.35	- 6%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Selon réel 2024.	Loyers de biens fonds Loyer de CHF 894/mois.	10 728.00	10 728	10 728.00	0.00	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
43 Prévention	43.300000 Service dentaire	**Total Charges**					**37 337.47**	**34 047**	**34 542.82**	**- 495.82**	**- 1%**
49 Santé publique, non mentionné ailleurs	49.000100 Prévention santé aînés	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	3 492.50	3 809	3 652.35	156.65	4%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 1 190.27	0	- 1 519.32	1 519.32	---%
				Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à deux collaborateurs.	0.00	0	1 053.95	- 1 053.95	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure	231.00	231	0.00	231.00	100%
				Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	16.90	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.8 ETP nouveau, réparti sur plusieurs fonctions (assistant-e admin AIN), engagement fait plus tard que prévu - voté en 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	2 069.75	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel des aînés (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel des aînés - revue des fonctions pour les AIN. Effet Noria. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du SCOS (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	39 839.75	45 714	43 827.00	1 887.00	4%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	2 112.45	2 332	2 260.80	71.20	3%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	32.10	37	37.00	0.00	0%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	3 003.35	3 443	3 485.95	- 42.95	- 1%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	17.75	21	21.00	0.00	0%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	186.70	215	192.25	22.75	11%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	644.90	740	722.20	17.80	2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
49 Santé publique, non mentionné ailleurs	49.000100 Prévention santé aînés	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	7 358.70	6 878	15 064.30	- 8 186.30	- 119%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	1 338.30	1 537	1 501.10	35.90	2%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	1 035.10	1 172	1 186.30	- 14.30	- 1%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	8.85	10	9.00	1.00	10%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	3.60	0	16.50	- 16.50	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Repas offert aux Aînés dans le cadre de la fête de l'eau.	Achat denrées alimentaires - consommation Repas offert aux Aînés dans le cadre de la fête prévention canicule. Selon réel 2023.	Achat denrées alimentaires - consommation Repas offert aux Aînés dans le cadre de la fête de l'eau. Le dépasseemnt est dû à une fréquentation plus importante que prévu.	5 279.90	6 421	8 998.18	- 2 577.18	- 40%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Courrier prévention canicule.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation selon moyenne 2022-2023.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions pour la Fête de l'eau.	2 229.40	6 109	3 399.75	2 709.25	44%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Achat de petit matériel dans le cadre de la fête de l'eau.	Matériel d'exploitation, fournitures général Estimation selon réel 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Achat de petit matériel dans le cadre de la fête de l'eau.	74.80	690	316.57	373.43	54%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat de vaisselle pour la fête de l'eau.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	67.70	0	0.00	0.00	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires audiovisuels	Honoraires audiovisuels	Honoraires audiovisuels Reportage photo fête de l'eau.	0.00	0	650.00	- 650.00	---%
				Honoraires Accompagnant/infirmier lors de sorties CHF 900; honoraires premiers secours et gestes d'urgences CHF 1'148.	Honoraires Selon budget 2024.	Honoraires Accompagnant/infirmier lors de sorties.	2 047.50	2 000	1 916.00	84.00	4%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériel de fête Pas de dépenses en 2024.	Location de matériel de fête Selon budget 2024.	Location de matériel de fête Pas de dépenses en 2025.	0.00	351	0.00	351.00	100%
				Location de vaisselle lavable	Location de vaisselle lavable	Location de vaisselle lavable Au vu de la fréquentation importante cette année pour la fête de l'eau, il a été nécessaire de louer une échelle à vaisselle et de la vaisselle supplémentaire.	0.00	0	2 149.15	- 2 149.15	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
49 Santé publique, non mentionné ailleurs	49.000100 Prévention santé aînés	Charges	316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de véhicules Location d'un véhicule pour la fête de l'eau.	Location de véhicules Location d'un véhicule frigorifique pour la fête de l'eau.	Location de véhicules Location d'un véhicule pour la fête de l'eau.	569.00	500	161.95	338.05	68%
		Total Charges					**70 469.73**	**82 210**	**89 101.98**	**- 6 891.98**	**- 8%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	1 063.00	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**1 063.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
52 Invalidité	52.400000 Prestations aux invalides	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires (dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : CAP LOISIRS CHF 8'000, CEREBRAL CHF 1'000, COMPAGNA GENEVE CHF 300, CORPS SOLIDAIRES CHF 1'000, FONDATION ENSEMBLE CHF 1'000, HANDICAP ARCHITECTURE URBANISME CHF 1'500, INSIEME CHF 1'000, PRO INFIRMIS CHF 1'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions sociosanitaires. Selon budget 2024 (total CHF 168'272).	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750 (budget CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : CHF 8'000 CAP LOISIRS, CHF 1'000 Corps Solidaires.	14 800.00	15 000	9 000.00	6 000.00	40%
		Total Charges					**14 800.00**	**15 000**	**9 000.00**	**6 000.00**	**40%**
53 Vieillesse et survivants	53.300000 Prestations aux retraités	Charges	306 Prestations de l'employeur	Participation aux cotisations AVS - retraités Prise en charge par la Commune de la moitié de la cotisation AVS due selon la rente de prévoyance professionnelle jusqu'à l'âge de la retraite sur présentation de factures.	Participation aux cotisations AVS - retraités Selon moyenne 2018-2023.	Participation aux cotisations AVS - retraités Prise en charge par la Commune de la moitié de la cotisation AVS due selon la rente de prévoyance professionnelle jusqu'à l'âge de la retraite sur présentation de factures.	5 113.00	7 465	5 719.65	1 745.35	23%
				Participation aux cotisations maladie des retraités Participation aux cotisations maladie des retraités (ancien règlement).	Participation aux cotisations maladie des retraités Selon tableau prévisionnel.	Participation aux cotisations maladie des retraités Participation aux cotisations maladie des retraités (ancien règlement).	77 100.00	78 900	69 490.00	9 410.00	12%
				Rentes Plend Rentes PLEND. Plus de rentes que prévu. Budget : 11 personnes, Réel : entre 12 et 16 personnes selon les mois.	Rentes Plend Selon tableau prévisionnel.	Rentes Plend Rentes PLEND.	220 067.80	232 032	229 552.65	2 479.35	1%
		Total Charges					**302 280.80**	**318 397**	**304 762.30**	**13 634.70**	**4%**
	53.500000 Prestations de vieillesse	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Achat petite restauration pour la conférence sur les proches aidants.	Achat denrées alimentaires - consommation	Achat denrées alimentaires - consommation	14.00	0	0.00	0.00	---%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P Selon réel 2023.	Imprimés, publications général - Communication et R&P	0.00	140	0.00	140.00	100%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Dôme Seniors - visites à domicile CHF 6'000, Association COPME CHF 1'800 (espace de parole pour les proches aidants). Pro Senectute (Prestation soutien aux personnes âgées selon loi A 2 05 et règlement application A 2 05 03) CHF 23'134.	Honoraires Dôme Seniors - visites à domicile CHF 6'000, Association COPME CHF 3'300 (espace de parole pour les proches aidants). Selon budget 2024. Pro Senectute (Prestation soutien aux personnes âgées selon loi A 2 05 et règlement application A 2 05 03) diminution car les personnes se présentent directement au service des aînés au lieu de Pro Senectute.	Honoraires Dôme Seniors - visites à domicile CHF 1'000 (résiliation de la convention en février), Association COPME CHF 0 (espace de parole pour les proches aidants), Pro Senectute (Prestation soutien aux personnes âgées selon loi A 2 05 et règlement application A 2 05 03) CHF 24'528, transport CHF 90.	30 933.60	29 300	25 617.80	3 682.20	13%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
53 Vieillesse et survivants	53.500000 Prestations de vieillesse	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention récurrente : association des bénévoles CHF 0 (pas de besoin de trésorerie pour 2024), Université de Genève CHF 2'000, Pro Infirmis CHF 1'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention récurrente : association des bénévoles CHF 15'000, solde subventions ponctuelles CHF 4'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif CHF 13'500 Bénévoles de Meyrin, CHF 500 1h/m2, CHF 1'000 Club en fauteuil, CHF 500 Procap, CHF 500 Pro Infirmis, CHF 1'500 Alzheimer Suisse, CHF 1'500 Croix-Rouge Genevoise.	3 000.00	19 000	19 000.00	0.00	0%
		Total Charges					**33 947.60**	**48 440**	**44 617.80**	**3 822.20**	**8%**
54 Famille et jeunesse	54.400000 Protection de la jeunesse	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	4 359.50	4 345	4 310.25	34.75	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 3 226.60	0	136.96	- 136.96	---%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	Indemnités vacances	Indemnités vacances	1 749.35	0	0.00	0.00	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	309.40	0	243.75	- 243.75	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	93.75	- 93.75	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.1 ETP, réparti sur plusieurs fonctions (co-responsable de service) voté en 2024. Prorata de 0.1 ETP (co-responsable de service) non utilisé.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	2 079.60	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel du DSE (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Dispo au 31.12.2024 : 1 co-responsable de service (transformé en co-responsable de pôle en 2025), utilisé en partie sur le 02.201004 et pour couvrir un engagement anticipé (ETP 0.8).	Salaire du personnel Personnel du DSE - revue de la répartition des fonctions pour le DSE. (yc vie chère 1.4%)	Salaire du personnel Personnel du SCOS (yc vie chère 0.6% (budget : 1.4%)).	50 234.15	52 136	51 724.80	411.20	1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	1 379.35	1 423	1 423.20	- 0.20	- 0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	42.65	40	42.60	- 2.60	- 7%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	3 913.75	3 776	3 925.55	- 149.55	- 4%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	24.05	23	24.15	- 1.15	- 5%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.400000 Protection de la jeunesse	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	270.80	259	235.80	23.20	9%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	764.05	754	751.40	2.60	0%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	8 009.00	7 579	18 846.55	- 11 267.55	- 149%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	1 615.35	1 548	1 547.80	0.20	0%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	1 372.55	1 303	1 359.15	- 56.15	- 4%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	7.35	7	7.20	- 0.20	- 3%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	32.50	0	30.00	- 30.00	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires	Honoraires	Honoraires Unicef - Meyrin, commune amie des enfants selon CA du 11.03.2025.	0.00	0	2 000.00	- 2 000.00	---%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires (dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : LE REFUGE DIALOGAI CHF 2'000, STOP SUICIDE CHF 2'000, TOTEM CHF 1'000, JURIS CONSEIL JUNIOR CHF 1'000, PATOUCH CHF 1'000, VICTIME PAS SEULE CHF 1'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions sociosanitaires. Selon budget 2024 (total CHF 168'272).	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750 (budget CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : CHF 2'000 LE REFUGE DIALOGAI, CHF 5'000 STOP SUICIDE.	8 000.00	5 000	7 000.00	- 2 000.00	- 40%
	Total Charges						**80 936.80**	**78 193**	**93 702.91**	**- 15 509.91**	**- 20%**
	54.401000 Transit	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Indemnités vacances	Indemnités vacances	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	0.00	0	533.55	- 533.55	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.401000 Transit	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel Salaires Transit. 2 stagiaires pour quelques mois, alors que le budget est pour 4 stagiaires sur 12 mois.	Salaire du personnel Salaires Transit. 4 stagiaires par année (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Salaires Transit. 3 stagiaires pour quelques mois, alors que le budget est pour 4 stagiaires sur 12 mois.	5 735.15	35 510	14 569.45	20 940.55	59%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	4.00	24	10.50	13.50	56%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	379.55	2 347	998.25	1 348.75	57%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	2.30	14	6.00	8.00	57%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	37.55	304	80.60	223.40	73%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	83.05	924	150.10	773.90	84%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	36.95	0	132.60	- 132.60	---%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	85.75	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	130.80	799	339.70	459.30	57%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	547.24	0	0.00	0.00	---%
				Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - Gaz Selon réel 2023.	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	4 686.49	5 010	5 195.85	- 185.85	- 4%
				Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	- 12.33	0	62.65	- 62.65	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	665.33	765	712.02	52.98	7%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	268.59	0	202.00	- 202.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.401000 Transit	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	2 006.43	2 317	2 025.61	291.39	13%
			313 Prestations de services et honoraires	Prestations de tiers - FAS'e Il s'agit de petits travaux donnés via Transit à des jeunes pour l'encouragement à l'insertion socio-professionnelle.	Prestations de tiers - FAS'e Petits jobs (il s'agit de petits travaux donnés via Transit à des jeunes pour l'encouragement à l'insertion socio-professionnelle). Selon budget 2024.	Prestations de tiers - FAS'e Il s'agit de petits travaux donnés via Transit à des jeunes pour l'encouragement à l'insertion socio-professionnelle.	6 230.90	10 000	4 982.55	5 017.45	50%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	822.80	779	835.70	- 56.70	- 7%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien brûleurs CHF 567, optimisation énergétique CHF 1'079, toiture CHF 1'000, canalisations CHF 1'354 et extincteurs CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien brûleurs CHF 567, optimisation énergétique CHF 1'079, toiture CHF 1'000, canalisations CHF 677 et extincteurs CHF 140. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien brûleurs CHF 567, optimisation énergétique CHF 1'079, toiture CHF 1'000, canalisations CHF 0 et extincteurs CHF 140.	3 999.11	3 463	2 785.71	677.29	20%
				Entretien des bâtiments	Entretien des bâtiments Entretien courant, estimation revue à la hausse au vu des réels.	Entretien des bâtiments Entretien des portes, travaux de serrurerie et ramonage installation d'eau chaude.	48.65	5 253	3 655.95	1 597.05	30%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 337 (+440), amort évolue au fur et à mesure des achats/travaux + D-2010-43a Rénovation du bâtiment 307b, route de Meyrin CHF 53'745 + D-2010-21a Etude pour la rénovation du bâtiment 307b route de Meyrin CHF 3'715.	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 777 + D-2010-43a Rénovation du bâtiment 307b, route de Meyrin CHF 53'745 + D-2010-21a Etude pour la rénovation du bâtiment 307b route de Meyrin CHF 3'715.	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 336 (+441) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2010-43a Rénovation du bâtiment 307b, route de Meyrin CHF 53'745, D-2010-21a Etude pour la rénovation du bâtiment 307b route de Meyrin CHF 3'715.	57 797.00	58 237	57 796.91	440.09	1%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention FAS'e Subvention frais de personnel CHF 745'888 + Subvention fonctionnement CHF 60'927. Pas toutes heures moniteurs utilisées en 2024. L'écart est lié à un transitoire passé à l'envers. Cela à été remarqué après l'audit final des comptes.	Subvention FAS'e Subv. frais personnel selon budget FASe du 30.07.2024.	Subvention FAS'e Subvention frais de personnel CHF 739'416, + Subvention fonctionnement CHF 79'966. Pas toutes heures moniteurs utilisées en 2025. L'écart est lié à l'extourne d'un transitoire qui avait été passé à l'envers en 2024.	684 960.25	842 915	941 236.85	- 98 321.85	- 12%
		Total Charges					**768 515.56**	**968 661**	**1 036 312.55**	**- 67 651.55**	**- 7%**
	54.500000 Prestations aux familles	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	1 336.55	0	0.00	0.00	---%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 4.47	0	- 16.64	16.64	---%
				Salaire du personnel Personnel du DSE (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Effet Noria.	Salaire du personnel Personnel du DSE - revue de la répartition des fonctions pour le DSE. (yc vie chère 1.4%)	Salaire du personnel	16 038.60	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.500000 Prestations aux familles	Charges	304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie	540.00	0	0.00	0.00	---%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire	12.45	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	1 188.85	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	7.10	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC	73.90	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA	254.30	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	1 924.80	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières	537.40	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales	409.85	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès	2.40	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.500000 Prestations aux familles	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires (dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : 360 CHF 2'000, AU COEUR DES GROTTES CHF 8'000, ADESSIA CHF 300, ASSOC. FAMILLE MONOPARENTALE CHF 2'500, AS'TRAME CHF 1'000, AUX 6 LOGIS CHF 4'000, AVVEC CHF 8'000, ECOLE DES PARENTS CHF 1'000, ESCAPADE FAMILIALE CHF 1'000, F-INFORMATION CHF 8'000, INSTITUT DE BRAINWORKING CHF 500, MOUVEMENT POPULAIRE DES FAMILLES CHF 1'500, RELAIS ENFANTS PARENTS ROMANDS CHF 1'000, RESEAU FEMMES CHF 8'000, RASSEMBLEMENT POUR UNE POLITIQUE SOCIALE DU LOGEMENT CHF 1'000, S5 CHF 1'000, VIOL-SECOURS CHF 2'500.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subv sociosanitaires CHF 25'000 + maintien subv. en lien avec la crise économique et sociale CHF 15'000 (total CHF 168'272). Selon budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750 (budget CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : CHF 3'750 Alternatiba, CHF 500 Adessia, CHF 10'000 La Ciguë, CHF 1'500 MPF, CHF 500 Institut Brainworking, CHF 1'000 Ecole des parents, CHF 1'000 Fondation Relais Enfants, CHF 1'000 Resiliam, CHF 1'500 CLAFG, CHF 500 OPCCF, CHF 8'000 Au Coeur des Grottes, CHF 8'000 F-Information, CHF 8'000 AVVEC.	52 300.00	38 272	45 250.00	- 6 978.00	- 18%
		Total Charges					**74 621.73**	**38 272**	**45 233.36**	**- 6 961.36**	**- 18%**
	54.500001 Pôle famille, vie de quartier et réseau	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	29 681.05	32 671	29 096.45	3 574.55	11%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	1 565.94	0	- 702.39	702.39	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	4 689.10	0	1 322.65	- 1 322.65	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	4 017.60	0	972.00	- 972.00	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances	Indemnités vacances	171.75	0	0.00	0.00	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	465.00	0	16.90	- 16.90	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs.	0.00	0	1 750.00	- 1 750.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.500001 Pôle famille, vie de quartier et réseau	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 0.8 ETP (éducateur-trice) - voté en 2024, engagements faits plus tard que prévu et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 0.8 ETP nouveau (éducateur-trice) et prorata de 0.8 ETP nouveau (responsable de projets) - voir tableau des nouveaux postes en annexe. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 0.8 ETP nouveau (éducateur-trice) et prorata de 0.8 ETP nouveau (responsable de projets). Transformation du poste d'éducateur en psychologue et en psychomotricien-enne vers d'autres fonctions de la petite enfance. Dispo au 31.12.2025 : 0.8 responsable de projets.	10 763.55	74 737	23 379.00	51 358.00	69%
				Salaire du personnel Le dépassement est compensé par du non dépensé sur le 55.900003.301.00000 (civiliste/apprenti PEF) et sur le 301.00004 nouveaux postes . Dispo au 31.12.2024 : 0.8 co-responsable de service (transformation en responsable de pôle en 2025) et 0.1 administrateur-trice.	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance - revue de la répartition des fonctions PEF et GEB.(yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réévaluation de fonctions et effet noria. Dispo au 31.12.2025 : 0.8 responsable de projets.	327 427.35	317 314	325 776.60	- 8 462.60	- 3%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	12 076.20	15 038	12 963.90	2 074.10	14%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	271.35	308	282.85	25.15	8%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	25 494.95	29 043	26 663.05	2 379.95	8%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	153.35	174	160.20	13.80	8%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 733.25	1 824	1 494.65	329.35	18%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA	518.90	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	5 039.15	6 212	5 521.25	690.75	11%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	44 366.75	49 057	97 523.00	- 48 466.00	- 99%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	11 584.75	13 149	11 737.20	1 411.80	11%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.500001 Pôle famille, vie de quartier et réseau	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	1 567.50	0	1 919.90	- 1 919.90	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	8 834.25	9 895	9 087.25	807.75	8%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	60.60	75	66.70	8.30	11%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	172.80	0	60.00	- 60.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Achats des goûters, café, thés, fruits et prestations du lieu et pour les événements du pôle.	Achat denrées alimentaires - consommation Achat des goûters, café, thé, fruits pour les prestations du lieu et pour les événements du pôle. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Achat denrées alimentaires - consommation Achat des goûters, café, thé, fruits pour les prestations du lieu et pour les événements du pôle.	1 377.10	798	1 021.15	- 223.15	- 28%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions flyers "soirée regard croisés", "bientôt l'école", "programme été petite enfance", "fête des Petits", "chapiteaux enchantés et plan d'action pour la jeunesse de la Ville de Meyrin.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation au vu des réels (yc compris 2024).	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions flyers "bientôt à l'école" et "parents, la prochaine étape c'est l'école".	11 133.48	1 585	1 379.25	205.75	13%
				Matériel d'exploitation - PEF Petit matériel de fête et d'exploitation.	Matériel d'exploitation - PEF Petit matériel de fête et petit matériel d'exploitation. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation - PEF Petit matériel de fête et petit matériel d'exploitation.	155.55	250	154.60	95.40	38%
				Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général	289.85	895	0.00	895.00	100%
				Matériel didactique Achat jeux, livres, etc. pour le lieu et les événements du pôle.	Matériel didactique Achat, jeux, livres, etc. le lieu et les événements. Selon budget 2024.	Matériel didactique	1 771.32	2 200	2 211.57	- 11.57	- 1%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon réel 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage	311.40	590	886.59	- 296.59	- 50%
				Matériel médical Produits pharmaceutiques.	Matériel médical Produits pharmaceutiques, trousse de secours. Selon budget 2024.	Matériel médical	42.15	62	27.85	34.15	55%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition autres textiles Fournitures textiles.	Acquisition autres textiles Achat de fournitures textiles utiles au lieu et aux activités du pôle. Selon réel 2023.	Acquisition autres textiles	302.27	107	57.55	49.45	46%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat robot de cuisine.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats divers selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achat cuiseur de riz, machine sous vide, ustensiles de cuisine et vaisselle.	199.95	110	749.50	- 639.50	- 581%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF Achat de matériel d'action durable pour le lieu.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF Achat de matériel d'action durable pour le lieu. Selon budget 2024.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF	17.95	200	12.95	187.05	94%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.500001 Pôle famille, vie de quartier et réseau	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Tapis de jeux CHF 249; boîte de rangement CHF 18.	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Achat d'autres immobilisations utiles au fonctionnement et organisation du lieu. Estimation revue à la baisse au vu des réels.	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Caisses de rangement et tabourets.	266.55	425	188.20	236.80	56%
				Acquisitions d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2024.	Acquisitions d'autres immobilisations Achats divers selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisitions d'autres immobilisations Achat de flipcharts.	0.00	580	382.94	197.06	34%
				Acquisition de linge et linge de table	Acquisition de linge et linge de table	Acquisition de linge et linge de table	0.00	0	155.66	- 155.66	---%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	- 159.07	0	- 184.10	184.10	---%
				Chauffage - Autres (PAC ou bois) En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - Autres (PAC ou bois) Estimation selon réel 2023.	Chauffage - Autres (PAC ou bois) En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	4 000.47	4 305	3 987.95	317.05	7%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	73.32	0	- 33.74	33.74	---%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	1 365.73	4 487	1 010.50	3 476.50	77%
			313 Prestations de services et honoraires	Droits d'auteurs Droits d'auteurs pour les représentations des chapiteaux enchantés.	Droits d'auteurs Estimation au vu des réels.	Droits d'auteurs	264.00	170	0.00	170.00	100%
				Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	747.67	896	538.43	357.57	40%
				Honoraires appui administratif Frais d'interprètes.	Honoraires appui administratif Frais de traducteur, selon budget 2024.	Honoraires appui administratif Pas de frais de traducteur en 2025.	215.75	511	0.00	511.00	100%
				Honoraires audiovisuels - Communication et R&P Photos des chapiteaux enchantés.	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P	300.00	0	0.00	0.00	---%
				Honoraires audiovisuels Prises de vue et post production "fête des Petits".	Honoraires audiovisuels Photographe événement, estimation selon réel 2022 et 2023.	Honoraires audiovisuels Shooting photos Chapiteaux enchantés.	500.00	450	400.00	50.00	11%
				Honoraires Regards croisés CHF 1'200; fête des Petits CHF 2'112; chapiteaux enchantés CHF 4'520; atelier à la Marelle CHF 610.	Honoraires Organisation d'événement ou conférence avec des prestataires externes. Tft vers 54.5100000.313.20000 de CHF 5'000.	Honoraires Fête des petits 3'530, activité de soutien à la parentalité CHF 2'000, percussion en forêt CHF 400, présence sage-femme lors de l'accueil des tous petits CHF 840. Dépassement compensé par du disponible sur le compte 54.510000.313.200000 pour CHF 2'480, le solde sur les autres comptes de nature 313.20000.	8 441.65	2 650	6 770.00	- 4 120.00	- 155%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.500001 Pôle famille, vie de quartier et réseau	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires/cachets prestations culturelles Chapiteaux enchantés CHF 8'937; fête des Petits CHF 1'040.	Honoraires/cachets prestations culturelles Cachets chapiteaux enchantés. Selon budget 2024. Et spectacle fin d'année CHF 700.	Honoraires/cachets prestations culturelles Cachets chapiteaux enchantés.	9 976.50	12 200	13 826.50	- 1 626.50	- 13%
				Prestations de tiers - FAS'e Transit, réfection chaises et bancs.	Prestations de tiers - FAS'e Facture Transit dans le cadre de différentes activités. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Prestations de tiers - FAS'e FAS'e dstribution de flyers.	565.35	827	310.00	517.00	63%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien extincteurs CHF 556.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien extincteurs. Selon budget 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Pas de dépense en 2025 (l'entretien n'est pas annuel).	555.95	333	0.00	333.00	100%
				Entretien des bâtiments Pas dépenses en 2024.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Pas de dépenses en 2025	0.00	1 381	0.00	1 381.00	100%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable : fête des Petits CHF 105.	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable pour les fêtes. Selon budget 2024.	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable pour les fêtes : chapiteaux enchantés CHF 128, fête des petits CHF 113.	105.29	520	241.22	278.78	54%
				Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Loyer: CHF 4'665*12.	Loyers de biens fonds Loyer de CHF 4'665/mois.	55 980.00	55 980	55 980.00	0.00	0%
			317 Dédommagements	Sorties, éveil culturel 3 sorties prévues CHF 95, sortie maison de la créativité pour 12 familles (1 parent + 1 enfant)+ 2 EDE CHF 0, 3 cartes TPG CHF 0.	Sorties, éveil culturel 2 cartes TPG CHF 100.	Sorties, éveil culturel Cartes TPG.	95.00	100	156.30	- 56.30	- 56%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 446 (+84), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'129.	Amortissements - bâtiment D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 530 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'129.	Amortissements - bâtiment D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 446 (+84) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 4'129.	4 575.00	4 659	4 574.87	84.13	2%
				Amortissements - Biens meubles D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Mobilier et matériel CHF 1'256 (-56), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine CHF 0 (+1'429), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'856 (-1'856), commence en 2025 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Mobilier et matériel CHF 1'200 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine CHF 1'429.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'854 (+2) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 1'256 (-56) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 0 (+1'429), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	1 256.00	4 485	3 110.63	1 374.37	31%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Association les sages-femmes du baobab CHF 1'852.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention pour Association les sage-femmes du Baobab. Selon budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention pour Association les sage-femmes du Baobab, augmentation de CHF 1'625 en raison d'une plus grande implication dans le réseau meyrinois. Demande de subvention envoyée après le vote du BU2025.	1 852.00	1 728	3 725.00	- 1 997.00	- 116%
			391 Prestations de services	Imputations internes pour prestations de services La Marelle - participation à la représentation du spectacle Trait(s).	Imputations internes pour prestations de services	Imputations internes pour prestations de services	75.00	0	0.00	0.00	---%
			393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Autorisation pour les chapiteaux enchantés.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Selon budget 2024.	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	50.00	50	0.00	50.00	100%
		Total Charges					**597 358.32**	**653 031**	**650 732.53**	**2 298.47**	**0%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.500001 Pôle famille, vie de quartier et réseau	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	2 695.98	0	3 811.55	3 811.55	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	1 065.20	0	0.00	0.00	---%
			463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions cantonales BIC Subvention BIC pour les chapiteaux enchantés. Couvre 87% des charges de fonctionnement (hors RH).	Subventions cantonales BIC Subvention BIC pour les chapiteaux enchantés.	Subventions cantonales BIC Subvention BIC pour les chapiteaux enchantés.	12 500.00	12 500	13 826.00	1 326.00	11%
		Total Recettes					**16 261.18**	**12 500**	**17 637.55**	**5 137.55**	**41%**
	54.510000 Crèches et garderies	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	150 256.75	167 280	206 106.60	- 38 826.60	- 23%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	1 065.17	0	13 327.89	- 13 327.89	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	452.40	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	3 228.00	0	4 860.00	- 4 860.00	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de quatre collaborateurs.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	245 259.70	252 537	332 675.90	- 80 138.90	- 32%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	285.00	0	84.40	- 84.40	---%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retrait, non budgétisée.	0.00	0	1 702.55	- 1 702.55	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1.7 ETP nouveau (responsable de projets et adjoint-e administratif-ve) - voir tableau des nouveaux postes en annexe.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1.7 ETP nouveau (responsable de projets et adjoint-e administratif-ve). Un poste a été comptabilisé dans cette nature - le budget se trouve dans le compte 301.00000. Dispo au 31.12.2025 : 0.8 responsable de projet.	0.00	103 449	146 338.25	- 42 889.25	- 41%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.510000 Crèches et garderies	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel Personnel du service de la petite enfance et le personnel des institutions sur appel (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). 2'218 heures de moins que budgétisé pour le personnel sur appel pour les remplacements d'absence et les remplacements des postes vacants. Dispo au 31.12.2024 : 0.8 ETP co-responsable.	Salaire du personnel Personnel du service de la petite enfance et le personnel des institutions sur appel - revue de la répartition des fonctions PEF. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). La répartition d'une ressource est erronée - ceci sera corrigé dès 2026 au réel et dès 2027 pour le budget. 8'308 heures de plus que budgétisé pour le personnel sur appel pour les remplacements d'absence et les remplacements des postes vacants.	1 895 088.70	1 918 796	2 388 825.60	- 470 029.60	- 24%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie	14 262.90	15 476	17 218.05	- 1 742.05	- 11%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	1 598.45	1 720	2 148.00	- 428.00	- 25%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	150 508.45	162 325	201 572.25	- 39 247.25	- 24%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	904.50	975	1 215.00	- 240.00	- 25%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	9 407.90	10 186	11 542.00	- 1 356.00	- 13%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	0.00	0	742.05	- 742.05	---%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	32 137.55	34 734	42 046.75	- 7 312.75	- 21%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	60 785.75	72 747	242 220.20	- 169 473.20	- 233%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	50 294.10	73 132	57 312.45	15 819.55	22%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	125 223.65	218 451	178 425.30	40 025.70	18%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	52 054.90	55 295	69 041.80	- 13 746.80	- 25%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.510000 Crèches et garderies	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	57.60	77	72.65	4.35	6%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 18'123.65. Le budget total de CHF 15'536 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	1 000.00	0	1 050.00	- 1 050.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	307.20	0	468.00	- 468.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Il s'agit de cadeaux dans le cadre de la journée de service, dont le budget se trouve sur le compte 02.201001.309.01000 - Frais de formation du personnel.	Achat cadeaux	Achat cadeaux	2 403.50	0	0.00	0.00	---%
				Achat livres et littérature spécialisée Abonnement revue Métier Petite Enfance 1 abo à CHF 85. Le solde concerne les livres spécialisés CHF 137.	Achat livres et littérature spécialisée Achats divers, selon moyenne réel 2021 à 2023. Et abonnement Educatout pour 5 EVE CHF 150.	Achat livres et littérature spécialisée Achats divers et abonnement Educatout CHF 158.	222.20	827	571.25	255.75	31%
				Carburant	Carburant Selon réel 2023.	Carburant Carburant CHF 617.	498.70	542	617.32	- 75.32	- 14%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Modification flyers programme de la PEF.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Selon moyenne réels 2022 et 2023.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions flyers et dépliants pour les activités. Création de nouveaux formulaires word.	642.53	9 688	9 540.60	147.40	2%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Matériel d'entretien véhicules CHF 323.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Estimation au vu des réels.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Matériel d'entretien véhicules CHF 262.	322.60	500	261.60	238.40	48%
				Matériel didactique Pas d'achat en 2024.	Matériel didactique Achat matériel didactique pour activités soutien psy. Selon budget 2024.	Matériel didactique	0.00	300	230.05	69.95	23%
				Matériel et fourniture de bureau	Matériel et fourniture de bureau	Matériel et fourniture de bureau	0.00	0	19.95	- 19.95	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P Montage vidéo pour la journée de service PEF.	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P Shooting photos Fête des petits.	6 431.95	0	290.00	- 290.00	---%
				Honoraires audiovisuels	Honoraires audiovisuels	Honoraires audiovisuels Tournage vidéo pour journée de service PEF.	0.00	0	9 134.45	- 9 134.45	---%
				Honoraires Fipegs (Fédération des institutions petite enfance genevoise suburbaines): financement étude sur l'absence au travail dans les institutions petite enfance.	Honoraires Tft de CHF 5'000 du compte 54.500001.313.20000.	Honoraires Prestation pour journée de service. Compensation de CHF 2'480 avec le compte 54.500001.313.20000 qui est en dépassement.	2 990.00	5 000	2 350.00	2 650.00	53%
				Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 310 et contrôle périodique CHF 70.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2024.	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 310 et contrôle périodique CHF 0.	379.50	380	309.50	70.50	19%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.510000 Crèches et garderies	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 446, casco CHF 132, 1 véhicule de plus de 10 ans changement de casco, ajustement prime 2023 CHF 239.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 446, casco CHF 132.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 446, casco CHF 132.	817.51	578	578.40	- 0.40	- 0%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien par des tiers des véhicules Pas de dépenses en 2024.	Entretien par des tiers des véhicules Estimation revue à la baisse selon les réels.	Entretien par des tiers des véhicules Entretien pneus CHF 520.	0.00	100	520.01	- 420.01	- 420%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Association Pirouette CHF 500, Ecole des parents CHF 4'000, Association A la Forêt CHF 4'000, Académie internationale droits de l'enfant CHF 2'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Soutien projets petite enfance, subvention récurrente, CHF 500 Association Pirouette (5 ans depuis 2022), demandes ponctuelles pour autres associations CHF 10'000. Selon budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Association Pirouette CHF 500, Ecole des parents CHF 4'000, Association A la Forêt CHF 4'000, Académie internationale droits de l'enfant CHF 2'000.	10 500.00	10 500	10 500.00	0.00	0%
			391 Prestations de services	Imputations internes pour prestations de services Pas de spectacles au forum en 2024	Imputations internes pour prestations de services Selon budget 2024.	Imputations internes pour prestations de services	0.00	1 350	0.00	1 350.00	100%
		Total Charges					**2 819 387.16**	**3 116 945**	**3 953 918.82**	**- 836 973.82**	**- 27%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	3 812.95	0	26 690.48	26 690.48	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	11 023.47	0	54 515.25	54 515.25	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	5 958.35	0	20 259.57	20 259.57	---%
			463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions des cantons et des concordats La Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire selon loi cantonale J 6 28 : rétribution à la commune selon un calcul péréquatif du total du fond financé par une contribution des employeurs à hauteur de 0.7% de la masse salariale et du financement du Canton. Montant 2024 CHF 1'220'938 et le financement pour les enfants à besoins spécifiques CHF 24'306.	Subventions des cantons et des concordats Montant à recevoir de la Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire selon art. 11 de la loi J 6 28. Cette fondation a pour but de gérer le fonds pour l'accueil préscolaire et de soutenir la coordination et la planification de l'accueil préscolaire. Budget selon information SAFCO du 16 août 2024.	Subventions des cantons et des concordats La Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire selon loi cantonale J 6 28 : rétribution à la commune selon un calcul péréquatif du total du fond financé par une contribution des employeurs à hauteur de 0.7% de la masse salariale et du financement du Canton (impact péréquation, principalement hausse indice capacité financière de Meyrin). Montant 2025 CHF 627'950 et le financement pour les enfants à besoins spécifiques CHF 133'978.	1 245 244.00	1 183 979	761 928.00	- 422 051.00	- 36%
		Total Recettes					**1 266 038.77**	**1 183 979**	**863 393.30**	**- 320 585.70**	**- 27%**
	54.511001 EVE Parc	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	209 634.15	216 129	217 230.20	- 1 101.20	- 1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511001 EVE Parc	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	18 022.15	0	12 105.44	- 12 105.44	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de quatre collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de six collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	13 423.40	13 814	26 278.65	- 12 464.65	- 90%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de trois collaborateurs.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de six collaborateurs.	7 445.00	0	9 501.35	- 9 501.35	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite, non budgétisé.	Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel	4 098.90	0	0.00	0.00	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs.	0.00	0	1 500.00	- 1 500.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 1.4 ETP (Adjoint-e responsable de site) - voté en 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (concierge titulaire) - voir tableau des nouveaux postes. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (concierge titulaire). Dispo au 31.12.2025 : 1 concierge.	30 071.20	9 275	0.00	9 275.00	100%
				Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance qui travaillent à l'EVE Parc (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). GEB : budget pour un nettoyeur sur 12 mois, en réel sur 4 mois. Dispo au 31.12.2024 : GEB 0.5 ETP nettoyeur-euse, PEF 0.2 Educateur-trice de l'enfance.	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance qui travaillent à l'EVE Parc (yc les postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance qui travaillent à l'EVE Parc (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réévaluation de fonction et effets noria.	2 521 547.25	2 619 911	2 656 577.55	- 36 666.55	- 1%
			304 Allocations	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	Indemnités de logement Indemnités logements.	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	1 350.00	1 350	1 350.00	0.00	0%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	345.00	269	461.25	- 192.25	- 71%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	101 745.00	111 987	111 567.75	419.25	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	1 936.65	2 080	2 062.10	17.90	1%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	179 762.35	196 494	191 846.00	4 648.00	2%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	1 095.30	1 177	1 166.20	10.80	1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511001 EVE Parc	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	11 428.30	12 799	11 201.60	1 597.40	12%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	2 352.65	3 118	3 468.80	- 350.80	- 11%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	37 209.55	40 496	38 269.90	2 226.10	5%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	314 972.50	339 516	591 158.80	- 251 642.80	- 74%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	77 233.60	86 813	81 340.95	5 472.05	6%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	5 838.35	0	6 776.95	- 6 776.95	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	63 060.70	66 887	66 262.90	624.10	1%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	436.20	448	443.75	4.25	1%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 18'123.65. Le budget total de CHF 15'536 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	2 500.00	0	3 000.00	- 3 000.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	588.00	0	369.00	- 369.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511001 EVE Parc	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Achats alimentaires hors Eldora: lait de suite BB, ateliers cuisine + goûters enfant projet d'accueil personnalisé CHF 2'960 (dont CHF 502 pour les fêtes).	Achat denrées alimentaires - consommation Achats alimentaires hors Eldora: lait de suite BB, ateliers cuisine, CHF 2'274 + goûters enfant projet d'accueil personnalisé CHF 416. Selon réel 2023.	Achat denrées alimentaires - consommation Achats alimentaires hors Eldora : lait de suite BB, ateliers cuisine + goûters enfant projet d'accueil personnalisé.	2 959.70	2 690	2 590.85	99.15	4%
				Matériel d'exploitation - PEF Petit matériel de fête et petit matériel exploitation.	Matériel d'exploitation - PEF Petit matériel de fête et petit matériel exploitation. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation - PEF Petit matériel de fête et petit matériel exploitation.	800.85	1 500	1 184.60	315.40	21%
				Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouche Tersano, petites fournitures. Selon moyenne réel 2021 à 2023..	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouche Tersano, petites fournitures.	3 216.05	4 093	3 485.38	607.62	15%
				Matériel didactique	Matériel didactique Achats jeux, livres, peintures, matériel de motricité, achats livres salle de vie, achats matériel inclusif . Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel didactique	5 920.21	4 780	4 741.91	38.09	1%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de nettoyage	12 193.53	8 500	8 472.48	27.52	0%
				Matériel médical Achats produits pharmaceutiques courants.	Matériel médical Achats produits pharmaceutiques courants. Selon budget 2024.	Matériel médical	2 491.25	1 750	1 932.00	- 182.00	- 10%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition autres textiles Fournitures textiles.	Acquisition autres textiles Fourniture textiles, selon moyenne réel 2022 et 2023.	Acquisition autres textiles	1 865.64	793	438.15	354.85	45%
				Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS, selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	2 026.26	1 338	2 328.09	- 990.09	- 74%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Balances CHF 181.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Estimation au vu des réels.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Aspirateur CHF 180 et ustensiles de cuisine CHF 202.	180.60	500	382.17	117.83	24%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF Renouvellement des gourdes CHF 555, Cricut (machine pour bricolage) CHF 316, solde divers achats.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF Renouvellement des babyphones CHF 805, casques anti-bruit CHF 282. Solde divers achats. Dépassement couvert par du disponible sur le 54.511001.31190010 et 54.511001.311.20000.	943.15	543	1 408.90	- 865.90	- 159%
				Acquisition de vêtements de travail	Acquisition de vêtements de travail Achat complémentaire de tenues pluie, 4 vestes et pantalons.	Acquisition de vêtements de travail Le disponible permet de compenser le dépassement sur le compte 54.511001.311.10010.	0.00	230	0.00	230.00	100%
				Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Extourne transitoire 2023 (commande annulée) assises au sol CHF -924; rangements, boîtes, paniers CHF 747; habillage pluie poussette CHF 92; chariot CHF 132, tapis CHF 149, casque et trottinette CHF 212; lunch box CHF 175, caddies à roulettes CHF 180.	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Forfait pour fonctionnement courant CHF 1'300, selon budget 2024. Et dépenses ponctuelles : paniers casier CHF 796, plots abduction CHF 624, chaises bois CHF 624.	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Tables lumineuses.	763.27	3 344	866.88	2 477.12	74%
				Acquisitions d'autres immobilisations Assises au sol CHF 499, chariot CHF 69, vestiaires et rangement CHF 145, caisse CHF 20, cuvette carrée CHF 10 et bocaux 10.	Acquisitions d'autres immobilisations Achats divers, selon moyenne réel 2021 à 2023 et CHF 1'460 pour un paillasson d'entrée.	Acquisitions d'autres immobilisations Boites de rangement CHF 908, chariots CHF 180, colonne d'eau CHF 60, étendoirs à linge CHF 30, parasol CHF 177 et porte chaussures CHF 100.	752.80	2 990	1 454.85	1 535.15	51%
				Acquisitions d'autres immobilisation - Matériel ergonomique	Acquisitions d'autres immobilisation - Matériel ergonomique Matériel ergonomique pour personnel éducatif.	Acquisitions d'autres immobilisation - Matériel ergonomique Matériel ergonomique pour personnel éducatif.	0.00	959	1 106.75	- 147.75	- 15%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511001 EVE Parc	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	9 428.87	10 837	8 791.68	2 045.32	19%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	3 312.06	3 170	3 488.67	- 318.67	- 10%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation selon budget 2024 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	37 319.84	16 319	18 072.70	- 1 753.70	- 11%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	1 223.68	1 185	1 174.60	10.40	1%
				Honoraires appui administratif Frais d'interprètes.	Honoraires appui administratif Traduction Croix-Rouge pour entretien avec familles allophones et les enfants. Selon réel 2023.	Honoraires appui administratif Pas de frais de traducteur en 2025.	194.20	172	0.00	172.00	100%
				Honoraires Projet pirouette pour les 3-4 ans CHF 2'400, projet d'éveil sonore CHF 1'800.	Honoraires Projet psychomotricité pirouette 3-4 ans CHF 2'880, projet psychomotricité ou créativité pour 2-3 ans CHF 2'400. Augmentation des tarifs pour la psychomotricité pirouette.	Honoraires Projet psychomotricité pirouette 3-4 ans CHF 2'880, projet éveil sonore CHF 1'800.	4 200.00	5 280	4 680.00	600.00	11%
				Honoraires/cachets prestations culturelles 1 spectacle de Noël.	Honoraires/cachets prestations culturelles 1 spectacle annuel dans la structure (Noël ou départ futurs écoliers). Selon budget 2024.	Honoraires/cachets prestations culturelles 1 spectacle de Noël.	700.00	700	638.89	61.11	9%
				Prestations de tiers - FAS'e	Prestations de tiers - FAS'e	Prestations de tiers - FAS'e Facture de 2024, construction de cuisinette en palettes.	0.00	0	300.00	- 300.00	---%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	4 639.45	4 427	4 695.00	- 268.00	- 6%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat détection incendie CHF 2'198, SIS CHF 900, TUS CHF 414, SPS CHF 422 et Swisscom CHF 266.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Détection incendie CHF 2'198, TUS CHF 414, Swisscom CHF 266, SIS CHF 900 et SPS CHF 259. Selon réel 2024.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat détection incendie CHF 2'225, SIS CHF 900, TUS CHF 414, SPS CHF 357 et Swisscom CHF 266.	4 384.98	4 037	4 162.20	- 125.20	- 3%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration 17'991 repas, 235 repas sans allergènes, 17'991 collations, 2'676 repas éducateurs. Sur le prix unitaire de repas, nous avons un coût supplémentaire total de CHF -39'207. Sur le nombre de repas nous avons un écart positif de CHF 30'690. Soit un écart global de CHF -8'567.	Prestations de services des tiers - domaine restauration 20'160 repas à CHF 7.42 = CHF 149'595, 20'160 collations à CHF 5.83 = CHF 117'571, 224 repas sans allergène à CHF 20.64 = CHF 1'135, 2'688 repas éducateurs à CHF 9.56 = CHF 25'706, manifestations diverses CHF 1'135. Augmentation liée au RH - produit fait maison + repas spécifique demandent plus d'heures - et l'approvisionnement à la Fève.	Prestations de services des tiers - domaine restauration 17'447 repas, 0 repas sans allergènes, 17'447 collations, 2'676 repas éducateurs. Sur le prix unitaire de repas, nous avons un coût supplémentaire total de CHF -41'904. Sur le nombre de repas nous avons un écart positif de CHF 41'717. Soit un écart global de CHF -188.	266 735.91	298 631	298 818.28	- 187.28	- 0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511001 EVE Parc	Charges	314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 2'333, éclairage de secours CHF 3'163, sonorisation-évacuation CHF 185, ascenseurs CHF 1'759, unité sanitaire CHF 933, toiture CHF 827, canalisations CHF 2'218, extincteurs CHF 0 et exutoires de fumée CHF 104.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 2'333, éclairage de secours CHF 3'163, sonorisation évacuation CHF 185, ascenseurs CHF 1'759, unité sanitaire CHF 933, toiture CHF 827, canalisations CHF 816, extincteurs CHF 220, exutoires de fumée 104. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 2'333, éclairage de secours CHF 3'163, sonorisation-évacuation CHF 185, ascenseurs CHF 1'767, unité sanitaire CHF 311, toiture CHF 1'654, canalisations CHF 1'480, extincteurs CHF 221, exutoires de fumée CHF 104 et box LadyCare CHF 623.	11 337.27	10 236	11 840.93	- 1 604.93	- 16%
				Entretien des bâtiments Travaux de plomberie CHF 6'219 et entretien courant CHF 20'070.	Entretien des bâtiments Entretien courant, estimation revue à la hausse au vu des réels.	Entretien des bâtiments Travaux de plomberie CHF 5'598 et entretien courant CHF 19'585.	26 288.73	18 401	25 183.24	- 6 782.24	- 37%
				Nettoyage des bâtiments	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres. Selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres CHF 2'140 et remplacement nettoyeur en raison des vacances et d'un team building pour CHF 2'166, compensé sur le 54.511001.301.00000.	3 992.16	3 498	5 477.54	- 1 979.54	- 57%
				Sinistres PA 1 franchise CHF 500, 2 sinistres couverts CHF 811 et CHF 2'639 (rbt. s/ 426.00120).	Sinistres PA	Sinistres PA 1 sinistre couvert CHF 2'735, 1 franchise CHF 500.	3 949.90	0	3 234.50	- 3 234.50	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations	Entretien d'autres immobilisations	Entretien d'autres immobilisations Entretien d'une armoire.	0.00	0	548.07	- 548.07	---%
				Entretien de machines, appareils et outils Entretien armoire chauffante, sèche-linge, lave-linge, autolaveuse et armoire de congélation.	Entretien de machines, appareils et outils Estimation revue à la hausse, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien autolaveuse CHF 491, four CHF 1'918, frigo CHF 300, lave-linge CHF 968, lave-vaisselle CHF 1'352, machine à café CHF 71, plaque de cuisson CHF 113 et sèche-linge CHF 1'099.	1 500.07	3 941	6 313.37	- 2 372.37	- 60%
				Entretien par des tiers de mobilier et appareils de bureau	Entretien par des tiers de mobilier et appareils de bureau	Entretien par des tiers de mobilier et appareils de bureau	103.78	0	0.00	0.00	---%
				Entretien d'autres immobilisations - PEF	Entretien d'autres immobilisations - PEF Entretien du parc des poussettes et évaluation si matériel à remplacer en 2026, estimation selon devis CHF 535.	Entretien d'autres immobilisations - PEF Entretien des poussettes.	0.00	535	102.00	433.00	81%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable : Escalade.	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable : Escalade + fêtes de fin d'année. Selon budget 2024.	Location de vaisselle lavable Pas de location de vaisselle en 2025.	216.95	560	0.00	560.00	100%
			317 Dédommagements	Sorties, éveil culturel Cartes TPG CHF 212, spectacle forum CHF 0, sortie au jardin des merveilles CHF 0 - 3 sorties CHF 0 par module, sortie maison de la créativité CHF 0, Bus Meyer sortie maison de la créativité CHF 170, spectacle en collaboration avec BIB CHF 0.	Sorties, éveil culturel Cartes TPG CHF 600 (12 cartes à 50CHF/Carte), spectacle forum pour 24 enfants CHF 240, sortie au jardin des merveilles CHF 246 - 3 sorties CHF 82 par module, sortie maison de la créativité CHF 195 (pour 30 enfants + 9 adultes CHF 5), bus Meyer sortie maison de la créativité CHF 255, spectacle en collaboration avec BIB CHF 180. Selon budget 2024.	Sorties, éveil culturel Cartes TPG CHF 250, spectacle Akiko CHF 492.	382.30	1 716	932.14	783.86	46%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511001 EVE Parc	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 5'037 (+1'807), amort évolue au fur et à mesure des achats/travx + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'106 (-786), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 0 (+1'000), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2014-24a Démolition de la crèche actuelle des Boudines et reconstruction EVE Cité-Parc comprenant 90 places à la journée et 120 places à mi-temps - Bâtiment EVE Parc 60% CHF 173'044 + D-2011-45a Etude extension EVE des Boudines et de la rénovation complète du bâtiment existant - 60% EVE Parc CHF 19'900.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'813 (-2'813), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 6'844 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 320 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'000 + D-2014-24a Démolition de la crèche actuelle des Boudines et reconstruction EVE Cité-Parc comprenant 90 places à la journée et 120 places à mi-temps - Bâtiment EVE Parc 60% CHF 173'044 + D-2011-45a Etude extension EVE des Boudines et de la rénovation complète du bâtiment existant - 60% EVE Parc CHF 19'900.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 2'507 (+306) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 5'037 (+1'807) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 1'106 (-786) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 0 (+1'000), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2014-24a Démolition de la crèche actuelle des Boudines et reconstruction EVE Cité-Parc CHF 173'044, D-2011-45a Etude extension EVE des Boudines et de la rénovation complète du bâtiment existant - 60% EVE Parc CHF 19'900.	199 087.00	203 921	201 593.86	2 327.14	1%
				Amortissements - Biens meubles D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF mobilier CHF 233 (-233), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine CHF 0 (+524), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2014-24a Démolition de la crèche actuelle des Boudines et reconstruction EVE Cité-Parc comprenant 90 places à la journée et 120 places à mi-temps - Mobilier, matériel, équipement EVE Parc 60% CHF 23'421.	Amortissements - Biens meubles D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine CHF 524 + D-2014-24a Démolition de la crèche actuelle des Boudines et reconstruction EVE Cité-Parc comprenant 90 places à la journée et 120 places à mi-temps - Mobilier, matériel, équipement EVE Parc 60% CHF 23'421.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 571 (-571) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 90 (-90) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 0 (+524), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 232 (-232) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2014-24a Démolition de la crèche actuelle des Boudines et reconstruction EVE Cité-Parc CHF 23'421.	23 654.00	23 945	24 314.58	- 369.58	- 2%
				Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers	Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers	Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 362 (-362) commence en 2025, calcul sur le dépensé net.	0.00	0	362.24	- 362.24	---%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	0.00	0	1 714.93	- 1 714.93	---%
		Total Charges					**4 242 860.66**	**4 368 084**	**4 690 771.57**	**- 322 687.57**	**- 7%**
		Recettes	426 Remboursements	Ecolages des enfants (crèches)	Ecolages des enfants (crèches) Selon réel 2023.	Ecolages des enfants (crèches)	1 054 156.80	1 055 975	1 119 618.55	63 643.55	6%
				Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	13 187.80	0	9 419.65	9 419.65	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511001 EVE Parc	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	110 686.00	0	153 214.56	153 214.56	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	61 183.60	0	53 722.90	53 722.90	---%
				Participation CERN 3 places occupées de janvier à avril, 3 places occupées de mai à août et 4 places occupées de septembre à décembre.	Participation CERN Estimation selon réservations, 4 places dont 2 qui partent à l'école en août 2025.	Participation CERN 2 places occupées de janvier à avril, 1.75 occupée de mai à août et 0.75 occupée de septembre à décembre.	19 316.65	19 317	8 692.50	- 10 624.50	- 55%
				Remboursement assurance PA Participation assurance 2 sinistres CHF 811, CHF 2'639 (frais s/314.40009).	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre.	3 449.90	0	2 734.50	2 734.50	---%
		Total Recettes					**1 261 980.75**	**1 075 292**	**1 347 402.66**	**272 110.66**	**25%**
	54.511002 EVE Monthoux	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	212 779.75	228 819	219 082.25	9 736.75	4%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	44 169.32	0	24 928.57	- 24 928.57	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur et de 930 heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de trois collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	38 082.05	15 445	38 560.95	- 23 115.95	- 150%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnité remplacement fonction supérieure.	6 890.40	5 916	1 972.00	3 944.00	67%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de trois collaborateurs.	2 045.05	0	157.65	- 157.65	---%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	0.00	5 126	4 982.60	143.40	3%
				Primes de fidélité Prime de fidélité pour quatre collaborateurs.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour cinq collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	3 255.00	255	2 255.00	- 2 000.00	- 784%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 2 ETP (Adjoint-e responsable de site et psychologue) - votés en 2024. Engagements faits plus tard que prévu et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (concierge titulaire) - voir tableau des nouveaux postes. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (concierge titulaire). Transformation d'un poste d'éducateur voté sur le compte 54.510001.301.0004 en psychologue et en psychomotricien-enne. Dispo au 31.12.2025 : 1 concierge.	39 905.45	9 275	2 364.15	6 910.85	75%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511002 EVE Monthoux	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance qui travaillent à l'EVE Montoux (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Répartition comptable revue GEB au réel en 21.701009 et sur le personnel des EVE. Date d'entrée décalée par rapport au budget.	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance travaillant à l'EVE Monthoux (yc les postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance travaillant à l'EVE Monthoux (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réévaluation de fonction, effet noria et postes vacants durant l'année.	2 550 990.55	2 746 568	2 642 064.60	104 503.40	4%
			304 Allocations	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	Indemnités de logement Indemnités logements.	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	3 600.00	3 600	3 600.00	0.00	0%
				Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	545.00	310	655.00	- 345.00	- 111%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	99 758.25	113 409	105 796.80	7 612.20	7%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	2 021.35	2 182	2 013.95	168.05	8%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	188 409.74	205 481	189 998.30	15 482.70	8%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	1 142.75	1 235	1 139.45	95.55	8%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.785% (budget : 0.8568%) et 0.811 (budget : 0.8855%) et non assurés SUVA 0.378% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget : 0.8286%).	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	12 314.65	13 540	11 157.10	2 382.90	18%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	3 257.55	3 566	3 355.05	210.95	6%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	38 531.95	42 251	38 051.55	4 199.45	10%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	328 511.65	364 355	693 613.70	- 329 258.70	- 90%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	81 608.70	90 295	80 586.05	9 708.95	11%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511002 EVE Monthoux	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	2 624.75	0	248.60	- 248.60	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	65 793.50	70 144	64 741.50	5 402.50	8%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	427.25	454	434.40	19.60	4%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 18'123.65. Le budget total de CHF 15'536 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	1 175.00	0	500.00	- 500.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	816.00	0	640.00	- 640.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Achats alimentaires hors Eldora: lait de suite BB, ateliers cuisine + goûters enfant projet d'accueil personnalisé CHF 2'537 (dont CHF 307 pour les fêtes).	Achat denrées alimentaires - consommation Achats alimentaires hors Eldora: lait de suite BB, ateliers cuisine, CHF 3041 + goûters enfant projet d'accueil personnalisé CHF 456. Selon réel 2023.	Achat denrées alimentaires - consommation Achats alimentaires hors Eldora: lait de suite BB, ateliers cuisine + goûters enfant projet d'accueil personnalisé.	2 537.20	3 497	2 684.94	812.06	23%
				Matériel d'exploitation - PEF	Matériel d'exploitation - PEF Petit matériel de fête et petit matériel exploitation. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation - PEF Petit matériel de fête et petit matériel exploitation.	1 915.00	2 300	1 072.97	1 227.03	53%
				Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouche Tersano, fournitures COVID-19, petites fournitures. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouche Tersano, petites fournitures.	5 288.11	6 430	6 306.52	123.48	2%
				Matériel didactique	Matériel didactique Achat jeux, livres, peintures, aménagement, achat matériel inclusif. Revu à la baisse selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel didactique	9 275.66	4 784	3 439.78	1 344.22	28%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de nettoyage	9 683.24	8 400	9 732.40	- 1 332.40	- 16%
				Matériel médical	Matériel médical Achats produits pharmaceutiques courants. Selon budget 2024.	Matériel médical Achats produits pharmaceutiques courants. Dépassement couvert par du disponible sur les autres comptes de la fonction.	2 511.85	1 750	2 484.65	- 734.65	- 42%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition autres textiles Fournitures textiles.	Acquisition autres textiles Fourniture textiles selon moyenne réel 2022 et 2023. Et renouvellements de bavoirs CHF 640.	Acquisition autres textiles Renouvellement de bavoirs et trubulettes CHF 1'612. Achats divers pour le solde. Dépassement compensé par le disponible du compte 54.511002.311.90010.	2 587.29	1 747	3 540.26	- 1 793.26	- 103%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511002 EVE Monthoux	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Batteries pour autolaveuse CHF 1'719 et ventilateur CHF 924.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Selon moyenne réel 2021 à 2023 et CHF 1'190 pour un robot coupe-légumes.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Frigo CHF 1'180, balance CHF 410 et ustensiles de cuisine CHF 94 - robot coupe-légumes CHF 3'828, passé en investissement.	2 642.28	3 164	1 683.53	1 480.47	47%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF Renouvellement bouilloires en inox CHF 163 et renouvellement gourdes pour enfants achats en inox CHF 1'821, Cricut (machine pour le bricolage) CHF 377, solde divers achats.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF Renouvellement bouilloires CHF 371, micro-ondes CHF 357 et babyphone CHF 53.	2 491.95	722	781.30	- 59.30	- 8%
				Acquisition de mobilier et appareil de bureau	Acquisition de mobilier et appareil de bureau Achat de mobilier divers, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de mobilier et appareil de bureau	507.95	928	0.00	928.00	100%
				Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Forfait mobilier pour fonctionnement courant CHF 5'061, renouvellement exceptionnel car économie sur les natures 310.50000 et 311.10010). Achat de trois tapis par groupe CHF 1'541, renouvellement trottinettes CHF 1'356.	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Forfait mobilier pour fonctionnement courant CHF 1'000. Et dépenses ponctuelles : casques enfants CHF 308, caisses rangement matériel ludique CHF 224, transat CHF 257, début du renouvellement des meubles dans les salles de vie CHF 4'380, début du renouvellement des canapés ou assises enfants dans les groupes CHF 1'140, paniers de rangements CHF 141.	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Modules en mousse CHF 784, renouvellement du mobilier (chaises, tables d'activité, fauteuils, bancs) CHF 2'443, revêtements acoustiques et tables CHF 844, boites en plastique CHF 834. Solde divers petits achats. Le disponible permet de compenser le dépassement du compte 54.511002.311.20200.	7 957.68	7 450	5 658.61	1 791.39	24%
				Acquisitions d'autres immobilisations Tapis CHF 873 et chariot à linge CHF 99.	Acquisitions d'autres immobilisations Achats divers, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisitions d'autres immobilisations Horloge murale CHF 31 et panier à jouets CHF 15.	972.25	993	45.80	947.20	95%
				Acquisitions d'autres immobilisation - Matériel ergonomique	Acquisitions d'autres immobilisation - Matériel ergonomique Matériel ergonomique pour personnel éducatif.	Acquisitions d'autres immobilisation - Matériel ergonomique Matériel ergonomique pour personnel éducatif.	0.00	2 768	1 181.61	1 586.39	57%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	19 882.60	21 846	19 000.10	2 845.90	13%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	5 717.02	6 456	6 644.63	- 188.63	- 3%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	12 815.53	10 833	12 688.62	- 1 855.62	- 17%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511002 EVE Monthoux	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	2 404.23	2 253	2 420.40	- 167.40	- 7%
				Honoraires Projet pirouette pour les 3-4 ans CHF 2'400, inclus augmentation des séances et projet Jardin des merveilles (enfants 2/3 ans) CHF 0.	Honoraires Projet psychomotricité pirouette 3-4 ans CHF 2'880, projet psychomotricité ou créativité pour 2-3 ans CHF 2'400.Augmentation des tarifs pour la psychomotricité pirouette.	Honoraires Association pirouette séances de motricité CHF 4'800.	2 400.00	5 280	4 800.00	480.00	9%
				Honoraires/cachets prestations culturelles 1 spectacle de Noël.	Honoraires/cachets prestations culturelles 1 spectacle annuel dans la structure (Noël ou départ futurs écoliers). Selon budget 2024.	Honoraires/cachets prestations culturelles 1 spectacle annuel.	600.00	700	740.44	- 40.44	- 6%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	4 230.80	4 014	4 292.60	- 278.60	- 7%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat détection incendie CHF 2'685, SIS CHF 1'500, TUS CHF 690 et SPS CHF 703.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Détection incendie CHF 2'685, TUS CHF 690, SIS CHF 1'500 et SPS CHF 649. Selon réel 2024.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Contrat détection incendie CHF 2'718, SIS CHF 1'500, TUS CHF 690 et SPS CHF 595.	5 578.10	5 524	5 502.75	21.25	0%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration 17'991 repas, 55 repas sans allergènes, 17'991 collations, 2'676 repas éducateurs. Sur le prix unitaire de repas, nous avons un coût supplémentaire total de CHF -40'234. Sur le nombre de repas nous avons un écart positif de CHF 26'753. Soit un écart global de CHF -13'481.	Prestations de services des tiers - domaine restauration 20'160 repas à CHF 7.42 = CHF 149'595, 20'160 collations à CHF 5.83 = CHF 117'571, 224 repas sans allergène à CHF 20.64 = CHF 4'624, 2'688 repas éducateurs à CHF 9.56 = CHF 25'706, manifestations diverses CHF 1'135. Augmentation liée au RH - produit fait maison + repas spécifique demandent plus d'heures - et l'approvisionnement à la Fève.	Prestations de services des tiers - domaine restauration 17'617 repas, 0 repas sans allergènes, 17'447 collations, 2'676 repas éducateurs. Sur le prix unitaire de repas, nous avons un coût supplémentaire total de CHF - 42'064. Sur le nombre de repas nous avons un écart positif de CHF 39'516. Soit un écart global de CHF - 2'547.	271 699.92	298 631	301 177.97	- 2 546.97	- 1%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 2'652, unité sanitaire CHF 1'034, sono évacuation CHF 0 et extincteurs CHF 140.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'optimisation énergétique et entretien des installations techniques CHF 2'652, unité sanitaire CHF 1'034, sono évacuation CHF 540, extincteurs CHF 140 (tous les 2 ans). Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 2'652, unité sanitaire CHF 450, sono évacuation CHF 0, extincteurs CHF 0 et box LadyCare CHF 584.	3 826.38	4 366	3 686.28	679.72	16%
				Entretien des bâtiments Travaux d'agencement CHF 8'400 et entretien courant CHF 16'422.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon moyenne 2021 à 2023.	Entretien des bâtiments Travaux de ventilation CHF 6'381, travaux de chauffage CHF 4'041, entretien courant CHF 22'510.	24 822.47	15 573	32 932.09	- 17 359.09	- 111%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage des rideaux extérieurs, intérieurs et les vitres CHF 7'764 et moquette CHF 9'599.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage rideaux intérieurs-extérieurs CHF 9'074, moquette CHF 9'564, vitres CHF 2'084 et bâtiment CHF 6'392. Selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des rideaux CHF 5'888, mobilier CHF 1'951, vitres CHF 2'594 et moquette CHF 9'599.	17 363.80	27 113	20 032.80	7 080.20	26%
				Sinistres PA 1 sinistre inférieur à la franchise CHF 499.	Sinistres PA	Sinistres PA 1 sinistre inférieur à la franchise CHF 422.	499.10	0	421.60	- 421.60	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations	Entretien d'autres immobilisations	Entretien d'autres immobilisations Sécurisation et ajout d'une tablette amovile sur une armoire.	187.05	0	1 405.30	- 1 405.30	---%
				Entretien de machines, appareils et outils Entretien électroménagers et cellule de refroidissement.	Entretien de machines, appareils et outils Estimation revue à la hausse, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien électroménagers, cellule de refroidissement et autolaveuse.	11 289.99	4 135	7 348.20	- 3 213.20	- 78%
				Entretien d'autres immobilisations - PEF Entretien de 7 poussettes.	Entretien d'autres immobilisations - PEF Entretien du parc des poussettes et évaluation si matériel à remplacer en 2026, estimation selon devis CHF 377.	Entretien d'autres immobilisations - PEF Entretien de 6 poussettes.	404.00	377	237.00	140.00	37%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511002 EVE Monthoux	Charges	316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable : Escalade CHF 393 + fêtes de fin d'année CHF 231.	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable : Escalade + fêtes de fin d'année. Selon réel 2023.	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable, pour l'Escalade.	624.05	1 100	168.40	931.60	85%
			317 Dédommagements	Sorties, éveil culturel Cartes TPG CHF 154, spectacle forum enfants CHF 0, sortie au jardin des merveilles CHF 0, sortie maison de la créativité CHF 100, bus Meyer sortie maison de la créativité CHF 181, sortie à l'atelier du zèbre CHF 300, spectacle en collaboration avec BIB CHF 216, Ferme des Vergers CHF 120, Totem Meyrin CHF 160.	Sorties, éveil culturel Cartes TPG CHF 600, spectacle forum pour 27 enfants CHF 600, sortie au jardin des merveilles CHF 246, sortie maison de la créativité pour 30 enfants + 9 adultes CHF 195, bus Meyer sortie maison de la créativité CHF 255, sortie par groupes (Vivarium, ferme des Vergers, etc.) CHF 300, spectacle en collaboration avec BIB CHF 180.	Sorties, éveil culturel Cartes TPG CHF 799, spectacle Akiko CHF 512.	1 231.20	2 376	1 740.81	635.19	27%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 5'744 (+48), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 6'240 (+371), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 840 (+200), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 499 + D-2015-42a Complémentaire relatif à la réalisation des travaux imprévus à l'EVE Monthoux - bâtiment CHF 29'681 + D-2014-01a Construction du bâtiment modulaire abritant le nouvel EVE sur le site de Monthoux, parcelle 14227 - bâtiment CHF 208'289 + D-2013-13 Etude bâtiment modulaire abritant un nouvel espace de vie enfantine sur le site de Monthoux, parcelle 14227 CHF 7'833.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'663 (-1'663), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 5'792 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 6'611 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'040 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 499 + D-2015-42a Complémentaire relatif à la réalisation des travaux imprévus à l?EVE Monthoux - bâtiment CHF 29'681 + D-2014-01a Construction du bâtiment modulaire abritant le nouvel EVE sur le site de Monthoux, parcelle 14227 - bâtiment CHF 208'289 + D-2013-13 Etude bâtiment modulaire abritant un nouvel espace de vie enfantine sur le site de Monthoux, parcelle 14227 CHF 7'833.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'381 (+282) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 5'744 (+47) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 6'240 (+371) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 839 (+201) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 499, D-2015-42a Réalisation des travaux imprévus à l'EVE Monthoux CHF 29'681, D-2014-01a Construction du bâtiment le nouvel EVE sur le site de Monthoux - bâtiment CHF 208'289, D-2013-13 Etude bâtiment modulaire abritant un nouvel espace de vie enfantine sur le site de Monthoux CHF 7'833.	259 126.00	261 408	260 506.76	901.24	0%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 2'005 (-278), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF CHF 355 (-355), délibération clôturée aux comptes 2024, calculé sur le dépensé net + D-2014-01a Construction du bâtiment modulaire abritant le nouvel EVE sur le site de Monthoux, parcelle 14227 - mobilier CHF 6'749.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'438 (-1'438), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'727 + D-2014-01a Construction du bâtiment modulaire abritant le nouvel EVE sur le site de Monthoux, parcelle 14?227 - mobilier CHF 6'749.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'818 (-380) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 2'552 (-826) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 356 (-356) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2014-01a Construction du bâtiment abritant la nouvelle EVE sur le site de Monthoux - mobilier CHF 6'749.	9 109.00	9 914	11 474.44	- 1 560.44	- 16%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	0.00	0	1 746.85	- 1 746.85	---%
		Total Charges					**4 430 837.36**	**4 649 058**	**4 870 479.63**	**- 221 421.63**	**- 5%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511002 EVE Monthoux	Recettes	426 Remboursements	Ecolages des enfants (crèches)	Ecolages des enfants (crèches) Selon réel 2023.	Ecolages des enfants (crèches)	1 215 428.55	1 221 636	1 145 788.75	- 75 847.25	- 6%
				Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	1 900.25	0	25 019.25	25 019.25	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	75 460.00	0	176 739.00	176 739.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	42 058.50	0	0.00	0.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG	Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	4 582.40	0	5 668.95	5 668.95	---%
				Participation CERN 3 places occupées de janvier à avril, 3 places occupées de mai à août et 3 places occupées de septembre à décembre.	Participation CERN Estimation selon réservations, 4 places prévues selon convention CERN:	Participation CERN 4 places occupées de janvier à avril, 4.75 places occupées de mai à août et 7 places occupées de septembre à décembre.	17 385.00	23 180	30 423.70	7 243.70	31%
				Remboursements de tiers - général Rbt perte de clé et badge.	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	100.00	0	0.00	0.00	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Vente énergies solaires	Vente énergies solaires Selon réel 2023.	Vente énergies solaires	4 575.90	4 178	4 437.45	259.45	6%
		Total Recettes					**1 361 490.60**	**1 248 994**	**1 388 077.10**	**139 083.10**	**11%**
	54.511003 EVE Champs-Fréchets	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	213 225.70	229 802	224 032.40	5 769.60	3%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	14 982.08	0	26 907.03	- 26 907.03	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de trois collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	4 595.30	5 632	21 131.00	- 15 499.00	- 275%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de trois collaborateurs.	42.10	0	4 816.75	- 4 816.75	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511003 EVE Champs-Fréchets	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur.	2 500.00	0	1 250.00	- 1 250.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 1.4 ETP (Adjoint-e responsable de site) - votés en 2024, effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (concierge titulaire) - voir tableau des nouveaux postes. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (concierge titulaire). Dispo au 31.12.2025 : 1 concierge.	35 542.80	9 275	0.00	9 275.00	100%
				Salaire du personnel Le non dépensé compense une partie du dépassement sur le 02.201001.313.00650 (civiliste/apprenti) pour CHF 9'425. Tft d'une ressource du 21.701006.	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance travaillant à l'EVE Champs-Fréchets. Effet noria. (yc les postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la Petite enfance et de la gérance travaillant à l'EVE Champs-Fréchets (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réévaluation de fonction, effet noria et postes vacants durant l'année.	2 540 230.50	2 783 994	2 748 909.20	35 084.80	1%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	320.00	85	420.00	- 335.00	- 394%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	97 132.50	109 949	104 838.60	5 110.40	5%
				Indemnités de logement	Indemnités de logement	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	0.00	0	75.00	- 75.00	---%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	1 975.85	2 197	2 065.55	131.45	6%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	185 397.20	207 506	190 935.25	16 570.75	8%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	1 117.40	1 243	1 168.80	74.20	6%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	12 041.65	13 460	11 158.40	2 301.60	17%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	2 996.85	3 054	2 778.75	275.25	9%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	38 186.60	42 934	38 645.05	4 288.95	10%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511003 EVE Champs-Fréchets	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	346 156.40	381 826	756 453.50	- 374 627.50	- 98%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	82 504.35	91 821	81 949.00	9 872.00	11%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	153.60	0	3 996.45	- 3 996.45	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	64 361.80	70 622	66 416.60	4 205.40	6%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	422.70	440	431.20	8.80	2%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 18'123.65. Le budget total de CHF 15'536 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	500.00	0	1 450.00	- 1 450.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	600.00	0	556.50	- 556.50	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Achats alimentaires hors Eldora: lait de suite BB, ateliers cuisine + goûters enfant projet d'accueil personnalisé CHF 3'055 (dont CHF 429 pour les fêtes).	Achat denrées alimentaires - consommation Achats alimentaires hors Eldora: lait de suite BB, ateliers cuisine, CHF 3'385 + goûters enfant projet d'accueil personnalisé CHF 455. Selon réel 2023.	Achat denrées alimentaires - consommation Achats alimentaires hors Eldora: lait de suite BB, ateliers cuisine + goûters enfant projet d'accueil personnalisé.	3 055.39	3 840	4 104.75	- 264.75	- 7%
				Matériel d'exploitation - PEF	Matériel d'exploitation - PEF Petit matériel de fête et petit matériel exploitation. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation - PEF Petit matériel de fête et petit matériel exploitation.	1 203.25	1 500	1 282.61	217.39	14%
				Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouche Tersano, fournitures COVID-19, petites fournitures. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général	3 224.65	3 896	3 461.89	434.11	11%
				Matériel didactique	Matériel didactique Achat jeux, livres, peintures, CHF 5/place/mois, 90 places /11 mois CHF 4'950, selon budget 2023 hors coupe linéaire de 3%. Renouvellement livres CHF 1'000, achat matériel inclusif CHF 500. Selon budget 2024.	Matériel didactique	5 002.69	6 450	6 660.20	- 210.20	- 3%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511003 EVE Champs-Fréchets	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Achats divers selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage	11 231.63	10 084	9 347.75	736.25	7%
				Matériel médical	Matériel médical Achats produits pharmaceutiques courants. Selon budget 2024.	Matériel médical	1 462.80	1 750	1 593.90	156.10	9%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition autres textiles Fournitures textiles.	Acquisition autres textiles Fourniture textiles selon moyenne réel 2022 et 2023.	Acquisition autres textiles Fournitures textiles.	1 179.00	912	826.24	85.76	9%
				Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS, plaids et bavettes.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS, selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS et tapis de bain anti-dérapant.	1 494.40	1 839	1 610.26	228.74	12%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats de vaisselles.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Estimation au vu des réels.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats de ventilateurs et d'aspirateurs.	324.40	500	1 674.45	- 1 174.45	- 235%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF Renouvellement des gourdes CHF 934, Cricut (machine pour bricolage) CHF 211, solde divers achats. Dépassement compensé par du disponible sur d'autres comptes de la fonction.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF Selon moyenne réel 2021 à 2023. Renouvellement des gourdes 20 gourdes/groupe CHF 2'095.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF Renouvellement gourdes CHF CHF 1'202, micro-ondes CHF 398. Solde achats divers.	1 282.95	2 825	2 350.97	474.03	17%
				Acquisition de mobilier et appareil de bureau	Acquisition de mobilier et appareil de bureau	Acquisition de mobilier et appareil de bureau	0.00	0	1 481.00	- 1 481.00	---%
				Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Forfait mobilier pour fonctionnement courant CHF 1'372, achats tapis lavables CHF 145, achat d'une bibliothèque pour livres enfants CHF 616, achat de nouveaux transats CHF 345, lits roulettes CHF 3'545.	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Forfait mobilier pour fonctionnement courant CHF 1'000. Et dépenses ponctuelles : renouvellement casques enfants CHF 620, caisses pour rangement matériel ludique CHF 230, matelas de sol et tapis pour le hall d'entrée CHF 290,renouvellement poussettes à 4 places CHF 1'000, banc suédois CHF 550, fauteuils à tablette CHF 1'570.	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Renouvellement poussettes à 4 places CHF 2'338, casques vélo CHF 886, paniers de rangement CHF 452. Solde divers petits achats.	6 022.54	5 260	4 834.31	425.69	8%
				Acquisitions d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2024.	Acquisitions d'autres immobilisations Achats divers selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisitions d'autres immobilisations Achat tableau de conférence et porte manteau.	0.00	740	862.68	- 122.68	- 17%
				Acquisitions d'autres immobilisation - Matériel ergonomique	Acquisitions d'autres immobilisation - Matériel ergonomique Matériel ergonomique pour personnel éducatif.	Acquisitions d'autres immobilisation - Matériel ergonomique Matériel ergonomique pour personnel éducatif.	0.00	3 230	2 763.73	466.27	14%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - Mazout Tarif mazout +35 % par rapport au budget 2024. Consommation conforme au budget 2024	Chauffage - Mazout Estimation selon réel 2023, forte augmentation du prix du mazout.	Chauffage - Mazout En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	11 702.17	16 492	13 473.33	3 018.67	18%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	2 269.69	2 698	2 331.91	366.09	14%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511003 EVE Champs-Fréchets	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation selon budget 2024 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	52 564.85	24 489	27 239.35	- 2 750.35	- 11%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	980.75	914	980.95	- 66.95	- 7%
				Honoraires Projet pirouette pour les 3-4 ans CHF 0, projet d'éveil au mouvement Ass CHF 1'800.	Honoraires Projet psychomotricité pirouette 3-4 ans CHF 2'880, projet psychomotricité ou créativité pour 2-3 ans CHF 2'400. Augmentation des tarifs pour la psychomotricité pirouette.	Honoraires Projet psychomotricité pirouette 3-4 ans CHF 2'400.	1 800.00	5 280	2 400.00	2 880.00	55%
				Honoraires/cachets prestations culturelles 1 spectacle de Noël.	Honoraires/cachets prestations culturelles 1 spectacle annuel dans la structure (Noël ou départ futurs écoliers). Selon budget 2024.	Honoraires/cachets prestations culturelles 1 spectacle de Noël.	600.00	700	681.11	18.89	3%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	5 331.60	5 096	5 448.00	- 352.00	- 7%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics SPS CHF 703, TUS CHF 690, SIS Ville de Genève CHF 1'500, détection incendie CHF 2'208 et centrale d'évacuation CHF 316.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Détection incendie CHF 2'208, TUS CHF 690, SIS CHF 1'500 et SPS CHF 649. Selon réel 2024.	Sécurisation bâtiments et lieux publics SPS CHF 595, TUS CHF 690, SIS CHF 1'500, détection incendie CHF 2'242.	5 417.37	5 047	5 026.33	20.67	0%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration 17'034 repas, 17'034 collations, 2'762 repas éducateurs. Sur le prix unitaire de repas, nous avons un coût supplémentaire total de CHF -30'180. Sur le nombre de repas nous avons un écart positif de CHF 42'404. Soit un écart global de CHF 12'224.	Prestations de services des tiers - domaine restauration 20'160 repas à CHF 8.31 = CHF 167'601, 20'160 collations à CHF 6.71 = CHF 135'203, 224 repas sans allergène à CHF 21.60 = CHF 4'840, 2'688 repas éducateurs à CHF 10.52 = CHF 28'290, manifestations diverses CHF 1'136. Augmentation liée au RH - produit fait maison + repas spécifique demandent plus d'heures - et l'approvisionnement à la Fève.	Prestations de services des tiers - domaine restauration 17'064 repas, 17'064 collations, 2'762 repas éducateurs. Sur le prix unitaire de repas, nous avons un coût supplémentaire total de CHF -34'079. Sur le nombre de repas nous avons un écart positif de CHF 52'499. Soit un écart global de CHF 18'420.	279 084.60	337 070	318 650.81	18 419.19	5%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 2'314, optimisation énergétique CHF 2'684, canalisations CHF 1'027, unité sanitaire CHF 779, extincteurs CHF 349, toiture végétalisée CHF 4'216 et dispositif anti-chute CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 2'313, optimisation énergétique CHF 2'684, canalisations CHF 1'027, unité sanitaire CHF 779, extincteurs CHF 686, centrale d'évacuation CHF 316, toiture végétalisée CHF 4'114 (nouveau depuis 2023) et dispositif antichute CHF 500. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien éclairage secours CHF 2'314, optimisation énergétique CHF 2'684, canalisations CHF 1'027, box LadyCare (anciennement unité sanitaire) CHF 778, extincteurs CHF 728, toiture végétalisée CHF 4'216, dispositif anti-chute CHF 0 et sonorisation CHF 318.	11 369.18	12 419	12 065.33	353.67	3%
				Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant, estimation revue à la hausse au vu des réels.	Entretien des bâtiments Entretien courant.	22 903.89	26 441	32 682.43	- 6 241.43	- 24%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres CHF 754 et plafond de la cuisine CHF 409. Selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Nettoyages après travaux non-prévus et remplacement de nettoyeurs/euses.	756.70	1 163	5 159.15	- 3 996.15	- 344%
				Sinistres PA	Sinistres PA	Sinistres PA 1 sinistre couvert CHF 6'713. 1 franchise CHF 1'000.	0.00	0	7 712.95	- 7 712.95	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511003 EVE Champs-Fréchets	Charges	315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations	Entretien d'autres immobilisations	Entretien d'autres immobilisations	0.00	0	450.25	- 450.25	---%
				Entretien de machines, appareils et outils Entretien sèche-linge CHF 664, lave-linge CHF 251 et sauteuse CHF 561.	Entretien de machines, appareils et outils Selon budget 2024.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien sèche-linge CHF 406, lave-linge CHF 1'500 et machine à café CHF 541.	1 476.25	3 000	2 446.95	553.05	18%
				Entretien d'autres immobilisations - PEF Réparation de poussettes et d'une chaise CHF 804.	Entretien d'autres immobilisations - PEF Entretien du parc des poussettes et évaluation si matériel à remplacer en 2026, estimation selon devis CHF 389.	Entretien d'autres immobilisations - PEF Entretien des poussettes.	803.52	389	123.00	266.00	68%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable : Escalade CHF 248 + fêtes de fin d'année CHF 571.	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable : Escalade + fêtes de fin d'année. Selon réel 2023.	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable pour l'Escalade.	819.38	400	161.61	238.39	60%
			317 Dédommagements	Sorties, éveil culturel Cartes TPG CHF 0, spectacle forum CHF 0, sortie maison de la créativité CHF 120, Bus Meyer sortie maison de la créativité CHF 182, spectacle en collaboration avec BIB CHF 216, ferme des Vergers CHF 105.	Sorties, éveil culturel Cartes TPG cartes 2 par groupes CHF 600, 2 spectacles forum pour 30 enfants CHF 600, sortie maison de la créativité CHF 195, Bus Meyer sortie maison de la créativité CHF 255, spectacle en collaboration avec BIB CHF 180. Selon budget 2024.	Sorties, éveil culturel Cartes TPG CHF 84, spectacle Akiko CHF 394.	623.40	1 830	637.71	1 192.29	65%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 8'057 (+278), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 8'581 (+367), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 7'366 (-544), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-12a Installation de dispositifs de protection antichute sur les toitures plates des bâtiments communaux - EVE Champs Fréchets CHF 1'358 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'412 + D-2006-22a Construction d'un espace de vie enfantine aux Champs-Fréchets CHF 72'146 + D-2005-14a Etude d'une nouvelle institution pour la petite enfance aux Champs-Fréchets CHF 3'333.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 650 (-650), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 8'335 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 8'948 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 6'822 + D-2019-12a Installation de dispositifs de protection antichute sur les toitures plates des bâtiments communaux - EVE Champs Fréchets CHF 1'527 (-169), amort. évolue au fur et à mesure des achats + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'980 (-568), clôturée aux comptes 2022, calcul sur le dépensé net et non sur le voté + D-2006-22a Construction d'un espace de vie enfantine aux Champs-Fréchets CHF 72'146 + D-2005-14a Etude d'une nouvelle institution pour la petite enfance aux Champs-Fréchets CHF 3'333.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 633 (+17) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 8'057 (+278) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 8'581 (+367) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 7'365 (-543) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-12a Dispositifs protection antichute toitures CHF 1'357 (+170) calculé sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 3'412, D-2006-22a Construction d'un EVE aux Champs-Fréchets CHF 72'146, D-2005-14a Etude d'une nouvelle institution pour la petite enfance aux Champs-Fréchets CHF 3'334.	104 253.00	105 173	104 884.95	288.05	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511003 EVE Champs-Fréchets	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 1'069 (-119), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Mobilier CHF 976 (-351), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine CHF 332 (+107), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 598 (-598), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 950 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Mobilier CHF 625 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine CHF 439.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'199 (-601) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'909 (-959) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 975 (-350) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 332 (+107) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	2 377.00	2 612	4 414.44	- 1 802.44	- 69%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	0.00	0	1 794.33	- 1 794.33	---%
		Total Charges					**4 185 602.43**	**4 547 879**	**4 882 004.66**	**- 334 125.66**	**- 7%**
		Recettes	426 Remboursements	Ecolages des enfants (crèches)	Ecolages des enfants (crèches) Selon réel 2023.	Ecolages des enfants (crèches)	1 067 191.55	1 082 318	1 125 002.95	42 684.95	4%
				Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	26 286.35	0	16 049.75	16 049.75	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	39 598.00	0	238 666.92	238 666.92	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	25 419.20	0	35 839.68	35 839.68	---%
				Participation CERN 4 places occupées de janvier à avril, 4 places occupées de mai à août et 6 places occupées de septembre à décembre.	Participation CERN Estimation selon réservations, 5 places dont 1 qui part à l'école en août 2025.	Participation CERN 6 places occupées de janvier à avril, 5.75 places occupées de mai à août et 4.25 places occupées de septembre à décembre.	27 043.30	27 043	30 906.70	3 863.70	14%
				Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre.	0.00	0	6 712.95	6 712.95	---%
		Total Recettes					**1 185 538.40**	**1 109 361**	**1 453 178.95**	**343 817.95**	**31%**
	54.511004 EVE Vergers	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	123 095.25	149 087	139 418.25	9 668.75	6%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511004 EVE Vergers	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	7 455.86	0	- 3 424.38	3 424.38	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de quatre collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	9 744.20	1 831	10 604.80	- 8 773.80	- 479%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire et paiement des vacances non prises lors de départ de trois collaborateurs.	Indemnités vacances	Indemnités vacances	9 860.00	0	0.00	0.00	---%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs.	2 435.00	1 435	1 935.00	- 500.00	- 35%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 1.6 ETP (Adjoint-e responsable de site et responsable de site) - votés en 2024, effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP nouveau (éducateur-trice) et prorata de 1 ETP nouveau (concierge titulaire) - voir tableau des nouveaux postes. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP nouveau (éducateur-trice) et prorata de 1 ETP nouveau (concierge titulaire). Transformation d'un poste d'éducateur voté sur le compte 54.510001.301.0004 en psychologue et en psychomotricien-enne. Dispo au 31.12.2025 : 1 concierge.	45 760.35	104 369	59 146.00	45 223.00	43%
				Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance qui travaillent à l'EVE Vergers (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Dispo au 31.12.2024 : 0.6 educateur-trice et 0.8 ASE.	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance travaillant à l'EVE Vergers (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance qui travaillent à l'EVE Vergers (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réévaluation de fonction, effet noria et postes vacants durant l'année. Dispo au 31.12.2025 : 0.2 d'assistant-e socio-éducatif-ve.	1 455 405.75	1 705 911	1 629 239.05	76 671.95	4%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	195.00	110	367.50	- 257.50	- 234%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	57 783.90	77 914	70 776.00	7 138.00	9%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	1 151.50	1 428	1 345.55	82.45	6%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	107 904.10	134 876	122 357.60	12 518.40	9%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	651.10	808	760.65	47.35	6%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	7 045.65	8 798	7 324.60	1 473.40	17%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511004 EVE Vergers	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	2 052.55	2 185	2 140.80	44.20	2%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	22 026.90	27 761	24 979.05	2 781.95	10%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	184 803.65	242 817	426 799.10	- 183 982.10	- 76%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	46 105.25	60 579	54 020.10	6 558.90	11%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	6 721.25	0	1 181.05	- 1 181.05	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	37 503.10	45 915	43 224.30	2 690.70	6%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	250.90	317	279.80	37.20	12%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 18'123.65. Le budget total de CHF 15'536 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	1 000.00	0	500.00	- 500.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	516.00	0	472.00	- 472.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Achats alimentaires hors Eldora: lait de suite BB, ateliers cuisine + goûters enfant projet d'accueil personnalisé CHF 1'848 (dont CHF 153 pour les fêtes).	Achat denrées alimentaires - consommation Achats alimentaires hors Eldora: lait de suite BB, ateliers cuisine, thé et café pour accueil parents CHF 1'098 + goûters enfant projet d'accueil personnalisé CHF 424. Selon réel 2023.	Achat denrées alimentaires - consommation Achats alimentaires hors Eldora: lait de suite BB, ateliers cuisine, thé et café pour accueil parents + goûters enfant projet d'accueil personnalisé.	1 848.15	1 522	977.34	544.66	36%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Pas de dépenses en 2024.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Selon budget 2024.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Pas de dépenses en 2025.	0.00	500	0.00	500.00	100%
				Matériel d'exploitation - PEF	Matériel d'exploitation - PEF Petit matériel de fête et petit matériel exploitation. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation - PEF Petit matériel de fête et petit matériel exploitation.	1 424.30	1 360	893.99	466.01	34%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511004 EVE Vergers	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouche Tersano, fournitures COVID-19, petites fournitures. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général	2 198.72	3 149	2 740.03	408.97	13%
				Matériel didactique	Matériel didactique Achat jeux, livres, peintures CHF 5/place/mois, 50 places/11 mois CHF 2'750 selon budget 2023 hors coupe linéaire de 3%, achats renouvellement livres CHF 1'000 et achat matériel inclusif CHF 500. Selon budget 2024.	Matériel didactique	5 655.56	4 250	3 865.34	384.66	9%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de nettoyage	6 418.27	4 000	7 095.90	- 3 095.90	- 77%
				Matériel médical	Matériel médical Achats produits pharmaceutiques courants. Selon budget 2024.	Matériel médical	1 301.10	1 455	1 351.20	103.80	7%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition autres textiles Fournitures textiles.	Acquisition autres textiles Fourniture textile selon moyenne réel 2022 et 2023.	Acquisition autres textiles Fournitures textiles.	1 026.67	900	1 002.25	- 102.25	- 11%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	497.65	407	0.00	407.00	100%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF	345.40	530	482.30	47.70	9%
				Acquisition de vêtements de travail	Acquisition de vêtements de travail Achat complémentaire de tenues pluie, 2 vestes et pantalons.	Acquisition de vêtements de travail	0.00	120	0.00	120.00	100%
				Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Forfait mobilier pour fonctionnement courant CHF 2'724. Achat spécifique parcs pour bébé CHF 0.	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Forfait mobilier pour fonctionnement courant CHF 1'000. Et dépenses ponctuelles : 4 chaises enfant à CHF 1'050, parc BB CHF 2'800, 4 draisiennes CHF 240, 2 canapés salle cocooning CHF 500, matériel psychomotricité CHF 1'550, 4 trottinettes CHF 240.	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Trotinettes et tricycles CHF 1'837, matériel psychomotricité CHF 1'216, mobilier CHF 711. Solde divers petits achats.	2 724.32	7 380	5 114.30	2 265.70	31%
				Acquisitions d'autres immobilisations Achat socle pour colonne lumineuse.	Acquisitions d'autres immobilisations Achats divers selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisitions d'autres immobilisations Linge de cuisine et miroirs sécurité.	297.26	802	470.56	331.44	41%
				Acquisitions d'autres immobilisation - Matériel ergonomique	Acquisitions d'autres immobilisation - Matériel ergonomique Matériel ergonomique pour personnel éducatif.	Acquisitions d'autres immobilisation - Matériel ergonomique Matériel ergonomique pour personnel éducatif.	0.00	3 467	2 829.04	637.96	18%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	6 533.94	6 534	- 11 024.59	17 558.59	269%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	2 850.61	2 531	12 331.37	- 9 800.37	- 387%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511004 EVE Vergers	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	5 682.44	4 179	5 495.24	- 1 316.24	- 31%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	719.17	715	546.65	168.35	24%
				Honoraires de régie	Honoraires de régie Montant forfaitaire, selon réel 2023.	Honoraires de régie	538.50	539	538.50	0.50	0%
				Honoraires Projet pirouette pour les 3-4 ans, inclus augmentation des séances CHF 1'440, projet pirouette pour les 2-3 ans CHF 1'920.	Honoraires Projet psychomotricité pirouette 3-4 ans CHF 2'880, projet psychomotricité ou créativité pour 2-3 ans CHF 1'920. Augmentation des tarifs pour la psychomotricité pirouette.	Honoraires Association pirouette psychomotricité CHF 3'320.	3 360.00	4 800	3 320.00	1 480.00	31%
				Honoraires/cachets prestations culturelles 1 spectacle de Noël.	Honoraires/cachets prestations culturelles 1 spectacle annuel dans la structure (Noël ou départ futurs écoliers). Selon budget 2024.	Honoraires/cachets prestations culturelles 1 spectacle de Noël.	600.00	700	520.22	179.78	26%
				Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 310.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2024.	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 155.	309.50	310	154.75	155.25	50%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	2 836.50	2 727	2 869.10	- 142.10	- 5%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 462, casco CHF 438.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 462, casco CHF 438.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 462, casco CHF 438.	899.60	900	899.70	0.30	0%
				Sécurisation bâtiments et lieux publics SPS CHF 703, Siemens CHF 3'108, TUS CHF 1'488, SIS Ville de Genève CHF 1'500 et Swisscom CHF 444.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Détection incendie CHF 2'298, TUS CHF 690, Swisscom CHF 444, SIS CHF 1'500 et SPS CHF 649. Selon réel 2024.	Sécurisation bâtiments et lieux publics SPS CHF 595, détection incendie CHF 2'746, TUS CHF 843, SIS CHF 1'500, Swisscom CHF 444 et alarme sécurité CHF 249.	7 241.96	5 581	6 376.78	- 795.78	- 14%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration 9'686 repas, 9'686 collations, 1'441 repas éducateurs. Sur le prix unitaire de repas, nous avons un coût supplémentaire total de CHF -18'158. Sur le nombre de repas nous avons un écart positif de CHF 18'117. Soit un écart global de CHF -41.	Prestations de services des tiers - domaine restauration 11'200 repas à CHF 8.26 = CHF 92'487, 11'200 collations à CHF 6.66 = CHF 74'597, 224 repas sans allergène à CHF 21.60 = CHF 4'840, 896 repas éducateurs à CHF 10.52 = CHF 9'340, manifestations diverses CHF 1'136. Augmentation liée au RH - produit fait maison + repas spécifique demandent plus d'heures - et l'approvisionnement à la Fève.	Prestations de services des tiers - domaine restauration 9'393 repas, 9'393 collations, 1'711 repas éducateurs. Sur le prix unitaire de repas, nous avons un coût supplémentaire total de CHF -20'104. Sur le nombre de repas nous avons un écart positif de CHF 24'346. Soit un écart global de CHF 4'242.	157 514.42	182 489	178 246.67	4 242.33	2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511004 EVE Vergers	Charges	314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 1'505, unité sanitaire CHF 519, extincteurs CHF 0, frais de copropriété CHF 0, ascenseurs CHF 2'117, exutoire de fumé CHF 286, éclairage de secours CHF 250, porte automatique CHF 387, photovoltaïque CHF 447 et ventilation CHF 1'338. Différence de CHF 2'210.- du à un transitoire sur frais de copropriété pas facturé en 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 1'333, unité sanitaire CHF 517, extincteurs CHF 162 et frais de copropriété CHF 2'210, ascenseur CHF 2'056. Estimations selon réels. Et nouveau contrat d'entretien sono évacuation CHF 320.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 1'505, box LadyCare (anciennement unité sanitaire) CHF 519, extincteurs CHF 163, frais de copropriété CHF 0, ascenseurs CHF 2'223, exutoire de fumé CHF 144, éclairage de secours CHF 606, porte automatique CHF 776, photovoltaïque CHF 224, ventilation CHF 736 et sonorisation-évacuation CHF 346 (nouveau contrat).	4 699.03	6 598	7 241.40	- 643.40	- 10%
				Entretien des bâtiments Travaux de serrurerie CHF 4'647 et entretien courant CHF 11'392.	Entretien des bâtiments Estimation frais copropriété CHF 8'403, selon réel 2023. Et entretien courant CHF 8'000, estimation revue à la hausse au vu des réels.	Entretien des bâtiments Entretien courant.	16 039.02	16 403	13 887.36	2 515.64	15%
				Entretien des terrains par des tiers Charges de copropriété, frais communs extérieurs CHF 3'214.	Entretien des terrains par des tiers Charges de copropriété (frais communs extérieurs). Selon réel 2023.	Entretien des terrains par des tiers Frais communs extérieurs CHF 1'310, transtitoire 2024 de CHF 3'159 surestimé.	3 214.22	3 102	- 538.15	3 640.15	117%
				Nettoyage des bâtiments	Nettoyage des bâtiments CHF 1'615 nettoyage des vitres, + frais de copropriété CHF 5'305 (conciergerie). Selon budget 2024.	Nettoyage des bâtiments Remplacement nettoyeur en raison des vacances pour CHF 3'040, compensé par 54.511004.301.00000.	6 286.89	6 920	7 438.48	- 518.48	- 7%
				Sinistres PA 1 sinistre couvert CHF 9'149 (rbt. s/426.00120).	Sinistres PA	Sinistres PA 1 sinistre couvert CHF 1'094.	9 148.91	0	1 093.90	- 1 093.90	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations	Entretien d'autres immobilisations Entretien divers, selon moyenne réels 2021 à 2023.	Entretien d'autres immobilisations	0.00	358	0.00	358.00	100%
				Entretien de machines, appareils et outils Entretiens sèche-linge.	Entretien de machines, appareils et outils Selon budget 2024.	Entretien de machines, appareils et outils Entretiens sèche-linge.	1 792.25	500	521.70	- 21.70	- 4%
				Entretien par des tiers des véhicules Entretien véhicules CHF 5'383.	Entretien par des tiers des véhicules Estimation d'entretien, véhicule vieillissant.	Entretien par des tiers des véhicules Pas de dépenses en 2025.	5 383.40	1 000	0.00	1 000.00	100%
				Entretien d'autres immobilisations - PEF	Entretien d'autres immobilisations - PEF Entretien du parc des poussettes et évaluation si matériel à remplacer en 2026, estimation selon devis CHF 243.	Entretien d'autres immobilisations - PEF Entretien des poussettes. Dépassement compensé par du disponible sur les autres comptes de nature 315.90010.	0.00	243	755.00	- 512.00	- 211%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable : Escalade CHF 0 + Fête de fin d'année CHF 457.	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable : Escalade + fêtes de fin d'année. Selon réel 2023.	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable pour la fête de fin d'année scolaire.	457.33	470	172.96	297.04	63%
				Loyers de biens fonds Location parking pour livraison repas Eldora.	Loyers de biens fonds Tft vers 54.511004.316.00001	Loyers de biens fonds	1 320.00	0	0.00	0.00	---%
				Locations hors baux	Locations hors baux Location parking pour livraison repas Eldora, selon réel 2024. Tft de 54.511004.316.00000.	Locations hors baux Location parking pour livraison repas Eldora.	0.00	1 320	1 320.00	0.00	0%
			317 Dédommagements	Sorties, éveil culturel Cartes TPG CHF 300, spectacles forum CHF 0, sorties au Vivarium CHF 0, sortie au jardin des merveilles CHF 0, sortie maison de la créativité CHF 78, Bus Meyer sortie maison de la créativité CHF 111, spectacle en collaboration avec BIB CHF 216, atelier découverte des animaux CHF 123.	Sorties, éveil culturel Cartes TPG CHF 300, 2 spectacles forum CHF 320, 8 sorties au Vivarium CHF 264, sortie au jardin des merveilles CHF 164, sortie maison de la créativité CHF 120, Bus Meyer sortie maison de la créativité CHF 156, spectacle en collaboration avec BIB CHF 180. Selon budget 2024.	Sorties, éveil culturel Cartes TPG CHF 6, sorties au Vivarium CHF 99, spectacle Akiko CHF 256, atelier autour des animaux CHF 127.	828.55	1 504	587.89	916.11	61%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511004 EVE Vergers	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 1'105 (+895), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 400 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'939 (-239), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 560 (+175), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2013-15a Acquisition propriété par étage (PPE) surface PPE 790 m2 située au rez-de-chaussée du bâtiment B13 dans le futur quartier des Vergers et aménagée "clé en main" en espace de vie enfantine CHF 116'612.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'930 (-1'930), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'000 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 400 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'700 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 735 + D-2013-15a Acquisition propriété par étage (PPE) surface PPE 790 m2 située au rez-de-chaussée du bâtiment B13 dans le futur quartier des Vergers et aménagée "clé en main" en espace de vie enfantine CHF 116'612.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'564 (+366) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'105 (+895) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 747 (-347) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 1'939 (-239) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 559 (+176) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2013-15a Acquisition propriété par étage (PPE) Vergers et aménagée "clé en main" en espace de vie enfantine CHF 116'612.	120 616.00	123 377	122 526.08	850.92	1%
				Amortissements - Biens meubles D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 2'301 (-526), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Mobilier CHF 583 (+42), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine CHF 601 (+15), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2016-18a Acquisition mobilier, matériel de base, matériel informatique et machines de nettoyage nécessaires pour ouvrir EVE Vergers, situé dans le bâtiment B13 - mobilier CHF 24'559.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 165 (-165), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'775 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Mobilier CHF 625 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine CHF 616 + D-2016-18a Acquisition mobilier, matériel de base, matériel informatique et machines de nettoyage nécessaires pour ouvrir EVE Vergers, situé dans le bâtiment B13 - mobilier CHF 24'558.87 (+0.13), termine en 2025.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 173 (-8) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 2'632 (-857) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 583 (+42) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 601 (+15) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2016-18a Acquisition mobilier nécessaires pour ouvrir EVE Vergers CHF 24'559.	28 044.00	27 740	28 548.65	- 808.65	- 3%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	0.00	0	1 012.71	- 1 012.71	---%
		Total Charges					**2 540 120.90**	**2 997 523**	**3 005 111.44**	**- 7 588.44**	**- 0%**
		Recettes	426 Remboursements	Ecolages des enfants (crèches)	Ecolages des enfants (crèches) Selon réel 2023.	Ecolages des enfants (crèches)	625 736.40	637 260	577 931.55	- 59 328.45	- 9%
				Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	14 984.20	0	15 546.80	15 546.80	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.511004 EVE Vergers	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	38 460.00	0	18 397.20	18 397.20	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	18 648.00	0	34 753.60	34 753.60	---%
				Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre CHF 9'149 (charge s/314.40009).	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre.	9 148.91	0	1 093.90	1 093.90	---%
				Remboursements de tiers - général Rbt perte de clé.	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	100.00	0	0.00	0.00	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Vente énergies solaires	Vente énergies solaires Selon réel 2023.	Vente énergies solaires	973.05	900	832.75	- 67.25	- 7%
		Total Recettes					**708 050.56**	**638 160**	**648 555.80**	**10 395.80**	**2%**
	54.512001 EVE Cité	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	113 527.50	125 442	120 520.60	4 921.40	4%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	22 623.54	0	- 1 676.32	1 676.32	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de trois collaborateurs et d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de trois collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	3 776.70	2 012	9 539.80	- 7 527.80	- 374%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de trois collaborateurs.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de trois collaborateurs.	4 746.95	0	1 509.10	- 1 509.10	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata 2 ETP (Adjoint-e responsable de site et psychologue) - votés en 2024. Engagements faits plus tard que prévu et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (concierge titulaire) - voir tableau des nouveaux postes. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (concierge titulaire). Transformation d'un poste d'éducateur voté sur le compte 54.510001.301.0004 en psychologue et en psychomotricien-enne. Dispo au 31.12.2025 : 1 concierge.	30 097.65	9 276	2 364.15	6 911.85	75%
				Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance qui travaillent à l'EVE Cité (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Dispo au 31.12.2024 : 0.4 Educateur-trice.	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance travaillant à l'EVE Cité (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance qui travaillent à l'EVE Cité (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réévaluation de fonction. Dispo au 31.12.2025 : 0.4 responsable adjoint-e, 0.2 éducateur-trice et 0.2 assistant-e socio-éducatif-ve.	1 387 766.65	1 538 515	1 484 974.50	53 540.50	3%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour trois collaborateurs.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour sept collaborateurs.	5 536.00	5 023	8 510.00	- 3 487.00	- 69%
			304 Allocations	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	Indemnités de logement Indemnités logements.	Indemnités de logement Indemnités logement des concierges.	1 350.00	1 350	1 350.00	0.00	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.512001 EVE Cité	Charges	304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	345.00	269	461.25	- 192.25	- 71%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	57 003.75	66 578	64 037.40	2 540.60	4%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	1 112.40	1 225	1 200.40	24.60	2%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	102 815.41	115 589	113 355.35	2 233.65	2%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	629.35	692	678.95	13.05	2%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	6 744.70	7 565	6 656.20	908.80	12%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	2 056.45	2 091	2 020.10	70.90	3%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	20 958.85	23 703	22 730.30	972.70	4%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	157 588.10	199 538	435 893.85	- 236 355.85	- 118%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	44 890.05	50 733	48 904.50	1 828.50	4%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	7 196.50	0	461.70	- 461.70	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	36 246.90	39 339	38 586.10	752.90	2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.512001 EVE Cité	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	235.35	281	246.20	34.80	12%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	1 325.00	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	504.00	0	477.00	- 477.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Achats alimentaires hors Eldora: lait de suite BB, ateliers cuisine + goûters enfant projet d'accueil personnalisé CHF 1'793 (dont CHF 565 pour les fêtes).	Achat denrées alimentaires - consommation Achats alimentaires hors Eldora: lait de suite BB, ateliers cuisine, thé et café pour accueil parents CHF 1'321 + goûters enfant projet d'accueil personnalisé CHF 418. Selon réel 2023.	Achat denrées alimentaires - consommation Achats alimentaires hors Eldora: lait de suite BB, ateliers cuisine, thé et café pour accueil parents + goûters enfant projet d'accueil personnalisé.	1 792.85	1 740	1 638.79	101.21	6%
				Matériel d'exploitation - PEF	Matériel d'exploitation - PEF Petit matériel de fête et petit matériel exploitation. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation - PEF Petit matériel de fête et petit matériel exploitation.	329.85	1 150	336.40	813.60	71%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Adaptateur CHF 8 et balances CHF 120.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouche Tersano, petites fournitures. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, savon mains et petites fournitures.	1 877.65	2 864	2 014.95	849.05	30%
				Matériel didactique	Matériel didactique Achat jeux, livres, peintures, achat ateliers parents / enfants, achat matériel inclusif, achat livres. Revu à la baisse selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel didactique	6 166.23	3 845	3 965.38	- 120.38	- 3%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de nettoyage	7 585.66	5 200	5 057.31	142.69	3%
				Matériel médical	Matériel médical Achats produits pharmaceutiques courants. Selon budget 2024.	Matériel médical	665.25	1 360	699.95	660.05	49%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition autres textiles Fournitures textiles.	Acquisition autres textiles Fourniture textiles selon moyenne réel 2022 et 2023.	Acquisition autres textiles	406.17	70	60.00	10.00	14%
				Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS, selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	1 350.84	892	1 552.06	- 660.06	- 74%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Adaptateur CHF 8 et balances CHF 120.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Aspirateur.	128.35	297	119.98	177.02	60%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles-PEF	648.05	330	266.55	63.45	19%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.512001 EVE Cité	Charges	311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Mobilier pour le fonctionnement courant CHF 0. Rangements, bacs, boîtes CHF 607; trottinettes et casques CHF 296; assises au sol CHF 333.	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Achat divers selon moyenne réel 2022 et 2023.	Acquisitions d'autres immobilisations - PEF Poussette CHF 259, matériel de cuisine CHF 163, réalisation de pédales sur mesure CHF 192. Solde divers petits achats.	1 235.28	2 540	725.75	1 814.25	71%
				Acquisitions d'autres immobilisations Étagère CHF 60 et tabouret 5 roues 398.	Acquisitions d'autres immobilisations Estimation au vu des réels.	Acquisitions d'autres immobilisations Boites de rangement, parasols et meuble de rangement.	457.95	500	925.40	- 425.40	- 85%
				Acquisitions d'autres immobilisation - Matériel ergonomique	Acquisitions d'autres immobilisation - Matériel ergonomique Matériel ergonomique pour personnel éducatif.	Acquisitions d'autres immobilisation - Matériel ergonomique Matériel ergonomique pour personnel éducatif.	0.00	3 497	3 476.42	20.58	1%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	6 285.91	7 224	5 861.12	1 362.88	19%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	2 208.04	2 113	2 325.78	- 212.78	- 10%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation selon budget 2024 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	24 879.91	10 879	12 048.45	- 1 169.45	- 11%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	686.10	586	690.10	- 104.10	- 18%
				Honoraires appui administratif Frais d'interprètes.	Honoraires appui administratif Traduction Croix-Rouge pour entretien avec familles allophones et les enfants. Selon réel 2023.	Honoraires appui administratif Traduction Croix-Rouge pour entretien avec familles allophones et les enfants. Dépassement couvert par du disponible sur les autres comptes en nature 313.20005.	539.40	1 505	2 114.50	- 609.50	- 40%
				Honoraires Projet Pirouette pour les 3-4 ans, inclus augmentation séance CHF 4'800.	Honoraires Projet psychomotricité pirouette 3-4 ans CHF 2'880, projet psychomotricité 2-3 ans CHF 2'880. Augmentation des tarifs pour la psychomotricité pirouette.	Honoraires Projet pirouette pour les 3-4 ans CHF 4'800.	4 800.00	5 760	4 800.00	960.00	17%
				Honoraires/cachets prestations culturelles 1 spectacle de Noël.	Honoraires/cachets prestations culturelles 2 spectacles annuels dans la structure (Noël ou départ futurs écoliers). Selon budget 2024.	Honoraires/cachets prestations culturelles 3 spectacles.	600.00	800	3 109.79	- 2 309.79	- 289%
				Prestations de tiers - FAS'e	Prestations de tiers - FAS'e	Prestations de tiers - FAS'e Facture de 2024, construction d'une cuisinette en palettes.	0.00	0	300.00	- 300.00	---%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	3 092.95	2 951	3 130.00	- 179.00	- 6%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.512001 EVE Cité	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Sécurisation bâtiments et lieux publics SPS CHF 281, Siemens CHF 1'465, TUS CHF 276, SIS Ville de Genève CHF 600 et Swisscom CHF 178.	Sécurisation bâtiments et lieux publics Détection incendie CHF 1'465, TUS CHF 276, Swisscom CHF 178, SIS CHF 600 et SPS CHF 389. Selon réel 2024.	Sécurisation bâtiments et lieux publics SPS CHF 238, détection incendie CHF 1'483, TUS CHF 276, SIS CHF 600 et Swisscom CHF 178.	2 923.29	2 908	2 774.80	133.20	5%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration 10'216 collations. Sur le prix unitaire de repas, nous avons un coût supplémentaire total de CHF -3'856. Sur le nombre de repas nous avons un écart positif de CHF 27'257. Soit un écart global de CHF 23'401.	Prestations de services des tiers - domaine restauration 13'317 collations à CHF 6.37 = CHF 84'888, manifestations diverses CHF 1'015. Augmentation liée au RH - produit fait maison + repas spécifique demandent plus d'heures - et l'approvisionnement à la Fève.	Prestations de services des tiers - domaine restauration 10'331 collations. Sur le prix unitaire de repas, nous avons un coût supplémentaire total de CHF -3'001. Sur le nombre de repas nous avons un écart positif de CHF 24'157. Soit un écart global de CHF 21'156.	58 919.93	89 965	68 809.39	21 155.61	24%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 1'555, unité sanitaire CHF 622, sonorisation-évacuation CHF 123, éclairage de secours CHF 2'109, toiture CHF 551, ascenseur CHF 1'173, canalisations CHF 1'479, extincteurs CHF 0 et exutoires de fumée CHF 69.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 1'505, unité sanitaire CHF 519, sonorisation d'évacuation CHF 119, éclairage de secours CHF 2'044, toiture CHF 539, ascenseur CHF 1'126, canalisations CHF 544 et extincteurs CHF 147 et exutoire de fumée CHF 70. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 1'555, unité sanitaire CHF 207, sonorisation-évacuation CHF 123, éclairage de secours CHF 2'109, toiture CHF 1'103, ascenseur CHF 1'178, canalisations CHF 987, extincteurs CHF 147, exutoires de fumée CHF 69 et box LadyCare CHF 415.	7 558.27	6 613	7 894.11	- 1 281.11	- 19%
				Entretien des bâtiments Travaux de plomberie CHF 4'146 et entretien courant CHF 13'390.	Entretien des bâtiments Entretien courant, estimation revue à la hausse au vu des réels.	Entretien des bâtiments Travaux de plomberie CHF 3'732 et entretien courant CHF 13'355.	17 535.29	12 249	17 086.74	- 4 837.74	- 39%
				Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres CHF 1'427, mobilier CHF 240 et bâtiment CHF 994.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres CHF 3'554 et mobilier CHF 348. Selon réel 2023.	Nettoyage des bâtiments Remplacement nettoyeur en raison des vacances pour CHF 526, compensé par 54.512001.301.00000.	2 661.44	3 902	3 651.71	250.29	6%
				Sinistres PA 1 franchise CHF 500, 2 sinistres couverts CHF 811 et CHF 2'639 (rbt. s/426.00120).	Sinistres PA	Sinistres PA 1 sinistre couvert CHF 2'735, 1 franchise CHF 500.	3 949.90	0	3 234.50	- 3 234.50	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations	Entretien d'autres immobilisations	Entretien d'autres immobilisations	0.00	0	365.38	- 365.38	---%
				Entretien de machines, appareils et outils Entretien armoire chauffante, sèche-linge, lave-linge, autolaveuse et armoire de congélation.	Entretien de machines, appareils et outils Estimation revue à la hausse, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Entretien four, sèche-linge et lave-linge.	1 000.05	2 627	4 208.90	- 1 581.90	- 60%
				Entretien par des tiers de mobilier et appareils de bureau	Entretien par des tiers de mobilier et appareils de bureau	Entretien par des tiers de mobilier et appareils de bureau	69.18	0	0.00	0.00	---%
				Entretien d'autres immobilisations - PEF	Entretien d'autres immobilisations - PEF Entretien du parc des poussettes et évaluation si matériel à remplacer en 2026, estimation selon devis CHF 185.	Entretien d'autres immobilisations - PEF Entretien des poussettes. Dépassement compensé par du disponible sur les autres comptes de nature 315.90010.	0.00	185	278.00	- 93.00	- 50%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable : Escalade CHF 0 + fêtes de fin d'année CHF 671.	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle réutilisable : Escalade + fêtes de fin d'année. Selon réel 2023.	Location de vaisselle lavable Pas de location de vaisselle en 2025.	671.03	832	0.00	832.00	100%
			317 Dédommagements	Sorties, éveil culturel Cartes TPG CHF 153, spectacles forum CHF 0, sorties au Vivarium CHF 187,sortie au jardin des merveilles CHF 0, sortie maison de la créativité CHF 145, Bus Meyer sortie maison de la créativité CHF 790, Ferme des Vergers CHF 225, spectacle en collaboration avec BIB CHF 216, Bioparc CHF 100.	Sorties, éveil culturel Cartes TPG CHF 400, 2 Spectacles forum CHF 700, 8 sorties au Vivarium CHF 264,sortie au jardin des merveilles CHF 656, sortie maison de la créativité CHF 375, Bus Meyer sortie maison de la créativité CHF 550, Ferme des Vergers CHF 455, spectacle en collaboration avec BIB CHF 180. Selon budget 2024.	Sorties, éveil culturel Cartes TPG CHF 570, 2 Spectacles forum CHF 580, sorties au Vivarium CHF 176, sortie au jardin des merveilles CHF 0, sortie maison de la créativité CHF 293, Bus Meyer sortie maison de la créativité CHF 445, Ferme des Vergers CHF 220.	1 816.26	3 580	2 284.40	1 295.60	36%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.512001 EVE Cité	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 3'447 (+1'258), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 870 (+4'965), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 560 (+425), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2014-24a Démolition de la crèche actuelle des Boudines et reconstruction EVE Cité-Parc comprenant 90 places à la journée et 120 places à mi-temps - Bâtiment EVE Cité 40% CHF 142'698 + D-2011-45a Etude extension EVE des Boudines et de la rénovation complète du bâtiment existant - 40% EVE Cité CHF 13'267.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'450 (-1'450), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'705 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 5'835 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 985 + D-2014-24a Démolition de la crèche actuelle des Boudines et reconstruction EVE Cité-Parc comprenant 90 places à la journée et 120 places à mi-temps - Bâtiment EVE Cité 40% CHF 142'698 + D-2011-45a Etude extension EVE des Boudines et de la rénovation complète du bâtiment existant - 40% EVE Cité CHF 13'267.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'250 (+200) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 3'447 (+1'258) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 870 (+4'965) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 559 (+426) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2014-24a Démolition de la crèche actuelle des Boudines et reconstruction EVE Cité-Parc CHF 142'698, D-2011-45a Etude extension EVE des Boudines et de la rénovation complète du bâtiment existant - 40% EVE Cité CHF 13'267.	160 842.00	168 940	162 091.54	6 848.46	4%
				Amortissements - Biens meubles D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Mobilier et matériel CHF 1'918 (+1'472), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF divers travaux CHF 155 (-155), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2014-24a Démolition de la crèche actuelle des Boudines et reconstruction EVE Cité-Parc comprenant 90 places à la journée et 120 places à mi-temps - Mobilier, matériel, équipement EVE Cité 60% CHF 15'614.	Amortissements - Biens meubles D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Mobilier et matériel CHF 3'390 + D-2014-24a Démolition de la crèche actuelle des Boudines et reconstruction EVE Cité-Parc comprenant 90 places à la journée et 120 places à mi-temps - Mobilier, matériel, équipement EVE Cité 60% CHF 15'614.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 381 (-381) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 1'918 (+1'472) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 155 (-155) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2014-24a Démolition de la crèche actuelle des Boudines et reconstruction EVE Cité-Parc CHF 15'614.	17 687.00	19 004	18 068.24	935.76	5%
				Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers	Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers	Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 242 (-242) commence en 2025, calcul sur le dépensé net.	0.00	0	241.50	- 241.50	---%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif -	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	0.00	0	378.82	- 378.82	---%
		Total Charges					**2 350 446.88**	**2 556 129**	**2 709 387.84**	**- 153 258.84**	**- 6%**
		Recettes	426 Remboursements	Ecolages des enfants (crèches)	Ecolages des enfants (crèches) Selon réel 2023.	Ecolages des enfants (crèches)	328 066.60	324 633	313 452.95	- 11 180.05	- 3%
				Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	2 471.45	0	1 852.92	1 852.92	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
54 Famille et jeunesse	54.512001 EVE Cité	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	7 490.00	0	18 372.00	18 372.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	28 106.40	0	0.00	0.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG	Indemnité journalière perçue APG	5 028.00	0	0.00	0.00	---%
				Remboursement assurance PA Participation assurance pour 2 sinistres CHF 811 et CHF 2'639 (charges s/314.40009).	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre.	3 449.90	0	2 734.50	2 734.50	---%
				Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	0.00	0	120.00	120.00	---%
		Total Recettes					**374 612.35**	**324 633**	**336 532.37**	**11 899.37**	**4%**
	54.512002 Garderie la Framboise	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des entreprises privées Dépassement selon communication CA/CM du 28.05.2024. Finalement dépassement plus important que le montant annoncé.	Subvention à des entreprises privées Subvention garderie La Framboise selon budget 2024 et subventionnement extraordinaire de CHF 44'622 - financement de la perte en attendant l'analyse de propositions de financement ou de reprise.	Subvention à des entreprises privées Subvention garderie la Framboise. Dépassement de CHF 75'000 annoncé en communication CA/CM du 18 mars 2025, en raison des difficultés financières de la structure.	212 500.00	197 122	272 122.00	- 75 000.00	- 38%
		Total Charges					**212 500.00**	**197 122**	**272 122.00**	**- 75 000.00**	**- 38%**
	54.513000 Accueil Familial de jour	Charges	300 Autorités et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions Jetons de présence Accueil Familial de jour. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	150.00	300	600.00	- 300.00	- 100%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux Subvention pour 43.10 places à CHF 23'846/place.	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux Subvention Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement 51.6 places annoncées à CHF 25'003.50.	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux Subvention pour 32.54 places à CHF 25'347.95/place. Pour 2025, le nombre d'AFJ engagées n'a pas été atteint. Il y a eu un décès en cours d'année et une autre a perdu son autorisation du SASAJ. En tout il manque 4 AFJ. Nous avions inscrit au budget le montant pour 51.6 places. Ce chiffre n'a pas été atteint pour les raisons susnommées.	1 027 777.00	1 290 181	824 822.20	465 358.80	36%
		Total Charges					**1 027 927.00**	**1 290 481**	**825 422.20**	**465 058.80**	**36%**
	54.515000 Association à la Forêt	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Nouveau soutien pérenne à l'Association à la Forêt.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Soutien à l'Association à la Forêt.	0.00	28 000	28 000.00	0.00	0%
		Total Charges					**0.00**	**28 000**	**28 000.00**	**0.00**	**0%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
55 Chômage	55.200000 Remises AVS	Charges	362 Péréquation financière et compensation des charges	Compensation au canton - fonds de régulation Compte créé à la demande du SAFCO et concerne les remises AVS qui seront à terme reprises par l'Etat dans la répartition des tâches Canton-Communes et permettront de faire in fine la bascule fiscale.	Compensation au canton - fonds de régulation Selon décision du Conseil d'Etat et de l'Association des communes genevoises (ACG) communiquée le 30 septembre 2024, tous les montants concernant les fonds de régulation doivent être retirés du budget.	Compensation au canton - fonds de régulation Plus de montant concernant les fonds de régulation. Selon décision du Conseil d'Etat et de l'Association des communes genevoises (ACG), communiquée le 30 septembre 2024.	58 360.00	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**58 360.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
	55.900000 Réinsertion professionnelle	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	82 175.15	87 617	86 321.95	1 295.05	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	2 319.64	0	- 3 032.58	3 032.58	---%
				Heures supplémentaires payées Régularisation d'heures suite au départ d'un collaborateur.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	- 462.35	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	Indemnités vacances	Indemnités vacances	1 749.35	0	0.00	0.00	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	309.30	0	243.75	- 243.75	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite, non budgétisé.	Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel	10 653.00	0	0.00	0.00	---%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour d'un collaborateur.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	1 000.00	0	93.75	- 93.75	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.1 ETP nouveau, réparti sur plusieurs fonctions (co-responsables de services) voté en 2024. Prorata de 0.1 ETP (co-responsable de service) non utilisé.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	2 080.80	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel du DSE affecté à la réinsertion professionnelle (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Effet noria. Dispo au 31.12.2024 : 1 co-responsable de service (transformé en co-responsable de pôle en 2025), utilisé en partie sur le 02.201004 et pour couvrir un engagement anticipé (ETP 0.8).	Salaire du personnel Personnel du DSE affecté à la réinsertion professionnelle (yc AOE, SCIS et MCIE) - revue de la répartition des fonctions du DSE. Effet noria. (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du SCOS affecté à la réinsertion professionnelle (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Effet noria.	984 021.25	1 051 409	1 035 858.00	15 551.00	1%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	55.00	50	56.25	- 6.25	- 13%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	26 169.55	28 579	28 579.20	- 0.20	- 0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
55 Chômage	55.900000 Réinsertion professionnelle	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	769.45	818	837.85	- 19.85	- 2%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	72 862.75	76 955	79 120.70	- 2 165.70	- 3%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	437.15	464	473.90	- 9.90	- 2%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	5 672.75	6 101	5 461.30	639.70	10%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	6 839.00	7 014	6 928.35	85.65	1%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	11 757.65	12 461	12 439.15	21.85	0%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	134 227.05	148 389	436 140.45	- 287 751.45	- 194%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	30 621.30	32 597	31 324.50	1 272.50	4%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	25 143.40	26 272	26 967.05	- 695.05	- 3%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	112.75	118	117.60	0.40	0%
			309 Autres charges de personnel	Forfait déplacement	Forfait déplacement Forfaits de déplacements basé sur les versements 2024 au personnel, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Forfait déplacement	360.00	360	360.00	0.00	0%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	536.50	0	465.00	- 465.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
55 Chômage	55.900000 Réinsertion professionnelle	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires (dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : FONDATION IPT CHF 2'000, LA CARTE BLANCHE CHF 2'000, L'ORANGERIE CHF 1'500, SOS FEMMES CHF 8'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions sociosanitaires CHF 10'000 + maintien subv. en lien avec la crise économique et sociale CHF 5'000 (total CHF 168'272). Selon budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	13 500.00	15 000	17 000.00	- 2 000.00	- 13%
		Total Charges					**1 412 910.44**	**1 494 204**	**1 765 756.17**	**- 271 552.17**	**- 18%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	5 492.40	0	1 372.95	1 372.95	---%
		Total Recettes					**5 492.40**	**0**	**1 372.95**	**1 372.95**	**---%**
	55.900001 Antenne Objectif Emploi	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	1 389.80	1 419	1 408.15	10.85	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 312.31	0	439.71	- 439.71	---%
				Heures supplémentaires payées Régularisation d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées	- 183.45	374	0.00	374.00	100%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la gérance (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance (yc vie chère 0.6% (budget : 1.4%)).	16 677.60	17 032	16 897.80	134.20	1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	982.80	1 024	1 023.60	0.40	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	13.35	14	10.95	3.05	22%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	1 248.45	1 312	1 022.40	289.60	22%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	7.60	8	6.15	1.85	23%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	161.55	170	119.10	50.90	30%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	499.65	516	394.90	121.10	23%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
55 Chômage	55.900001 Antenne Objectif Emploi	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	2 055.00	2 127	3 221.40	- 1 094.40	- 51%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	415.25	437	334.05	102.95	24%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	430.10	447	347.85	99.15	22%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	4.20	4	4.20	- 0.20	- 5%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat journaux et magazine	Achat journaux et magazine Abonnement à la rubrique emploi de la TdG et à PME Magazine. Selon réel 2023.	Achat journaux et magazine	513.30	459	482.80	- 23.80	- 5%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Impression bloc-notes.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation selon moyenne 2022-2023.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Graphisme et impressions pour le Forum de l'emploi.	1 105.00	3 348	1 398.93	1 949.07	58%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépenses.	Matériel d'exploitation, fournitures général Papier WC, cartouche Tersano, fournitures COVID-19, petites fournitures. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Fitres pour machines à café CHF 173 et autres fournitures CHF 171.	0.00	120	344.11	- 224.11	- 187%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de nettoyage	331.30	214	112.95	101.05	47%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Estimation au vu des réels.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	0.00	500	719.95	- 219.95	- 44%
				Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations	0.00	0	378.95	- 378.95	---%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	187.47	0	619.97	- 619.97	---%
				Chauffage - gaz	Chauffage - Gaz Selon réel 2023.	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	1 784.04	1 455	2 204.72	- 749.72	- 52%
				Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	50.63	0	214.55	- 214.55	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	611.72	680	801.07	- 121.07	- 18%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	75.53	0	299.38	- 299.38	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
55 Chômage	55.900001 Antenne Objectif Emploi	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	939.81	2 579	1 129.50	1 449.50	56%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Mise sur pied d'ateliers collectifs pour les candidats à l'emploi de l'AOE.	Honoraires Depuis 2024, le BIC a arrêté son financement à l'atelier postulation CHF 80'000. Cette prestation étant une priorité, nous l'avons internalisée. Selon budget 2024. Projet Ateliers Initiation bureautique" CHF 48'000 compensé par une subvention du BIC.	Honoraires Frais pour les ateliers AOE internes et prestataires externes. Economie car nous sommes en phase d'ajustements d'ateliers externes (prestataires externes). Le BIC a finalement maintenu la subvention en 2025 or le budget 2025 avait tenu compte de la fin du versement de la subvention.	81 379.25	128 000	92 677.80	35 322.20	28%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration Cocktail apéritif pour le forum de l'emploi.	0.00	0	2 191.60	- 2 191.60	---%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	880.95	832	895.57	- 63.57	- 8%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 971, brûleurs CHF 765, ramonage CHF 0 et extincteurs CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'optimisation énergétique et entretien des installations techniques CHF 971, brûleurs CHF 765, extincteur CHF 59. Estimation selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 971, brûleurs CHF 765, ramonage CHF 237 et extincteurs CHF 59.	1 735.58	1 795	2 030.98	- 235.98	- 13%
				Entretien des bâtiments Entretien toiture CHF 1'978 et entretien courant CHF 3'278.	Entretien des bâtiments Entretien courant, selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Entretien toiture CHF 1'385 et entretien courant CHF 2'551.	5 256.40	4 100	3 936.62	163.38	4%
				Nettoyage des bâtiments	Nettoyage des bâtiments Nettoyage des vitres fait en interne.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage du bâtiment pendant les vacances du nettoyeur titulaire compensé par 02.900000.30.	0.00	0	1 950.50	- 1 950.50	---%
				Sinistres PA 1 franchise CHF 1'000, 1 sinistre couvert CHF 5'260 (rbt. s/426.00120).	Sinistres PA	Sinistres PA	6 260.00	0	0.00	0.00	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2024.	Entretien d'autres immobilisations Estimation selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien d'autres immobilisations Pas de dépenses.	0.00	234	0.00	234.00	100%
				Entretien de machines, appareils et outils Entretien lave-vaisselle et machine à café.	Entretien de machines, appareils et outils	Entretien de machines, appareils et outils	851.80	0	0.00	0.00	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'689 + D-2010-23 Réfection du 1-3 av. Vaudagne - réfection légère bâtiment n° 14211 - 3 Vaudagne, AOE - 310 m2 surface sur parcelle - patrimoine administratif CHF 3'146 + D-2008-48a Acquisition de la parcelle n° 14211,surface de 974 m2 sise en zone 4BP, située au 1-3, avenue de Vaudagne - 3 Vaudagne, AOE - 310 m2 surface sur parcelle - patrimoine administratif CHF 37'865.	Amortissements - Bâtiment D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'689 + D-2010-23 Réfection du 1-3 av. Vaudagne - réfection légère bâtiment n° 14211 - 3 Vaudagne, AOE - 310 m2 surface sur parcelle - patrimoine administratif CHF 3'146 + D-2008-48a Acquisition de la parcelle n° 14211,surface de 974 m2 sise en zone 4BP, située au 1-3, avenue de Vaudagne - 3 Vaudagne, AOE - 310 m2 surface sur parcelle - patrimoine administratif CHF 37'865.	Amortissements - Bâtiment D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 1'689, D-2010-23 Réfection du 1-3 av. Vaudagne - patrimoine administratif CHF 3'146, D-2008-48a Acquisition de la parcelle située au 1-3, avenue de Vaudagne CHF 37'866.	42 700.00	42 700	42 700.71	- 0.71	- 0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
55 Chômage	55.900001 Antenne Objectif Emploi	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Matériel CHF 281 (+57), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine CHF 308 délibération clôturée aux comptes 2024, calculé sur le dépensé net.	Amortissements - Biens meubles D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Matériel CHF 338 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Machine CHF 308.	Amortissements - Biens meubles D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 281 (+57) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 308.	589.00	646	588.97	57.03	9%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subventions aux personnes physiques - Satigny Pas de demande de stages ou missions pour des Satignotes en 2024.	Subventions aux personnes physiques -Satigny Fonds d'amélioration des aptitudes au placement (FAAP): participation au financement de stages et missions pour des Satignotes. Selon budget 2024.	Subventions aux personnes physiques - Satigny Pas de demande de stages ou missions pour des Satignotes en 2025.	0.00	10 000	0.00	10 000.00	100%
				Subventions aux personnes physiques Fonds d'amélioration des aptitudes au placement (FAAP): participation au financement de stages et missions.	Subventions aux personnes physiques Fonds d'amélioration des aptitudes au placement (FAAP): participation au financement de stages et missions. Partenariat avec Comptabilis. Selon budget 2024.	Subventions aux personnes physiques Fonds d'amélioration des aptitudes au placement (FAAP): participation au financement de stages et missions. Il s'agit de financement de stage mais depuis l'introduction du salaire minimum c'est devenu plus compliqué. Les entreprises sont moins preneuses.	18 929.05	48 500	10 725.80	37 774.20	78%
			398 Reports	Virements salaires	Virements salaires	Virements salaires Mise à disposition personnel CLT et GAM pour le Forum de l'emploi.	0.00	0	3 197.21	- 3 197.21	---%
		Total Charges					**187 570.42**	**271 046**	**194 832.90**	**76 213.10**	**28%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Facturations de salaires à des tiers Facturation salaires selon convention avec Satigny.	Facturations de salaires à des tiers Selon convention avec Satigny. Selon moyenne réel de 2022 et 2023.	Facturations de salaires à des tiers Facturation salaires selon convention avec Satigny.	43 500.00	50 552	61 250.00	10 698.00	21%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	2 542.32	2 542.32	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	2 622.60	2 622.60	---%
				Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre CHF 5'260 (charge s/314.40009).	Remboursement assurance PA	Remboursement assurance PA	5 260.00	0	0.00	0.00	---%
				Participations tiers	Participations tiers	Participations tiers Refacturation à IÔFPC et l'Hospice général des frais de traiteur pour le forum de l'emploi.	0.00	0	1 128.40	1 128.40	---%
			463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions cantonales BIC Subvention pour le projet "Ateliers médiation numérique et postulations".	Subventions cantonales BIC Projet Ateliers Initiation bureautique" CHF 48'000.	Subventions cantonales BIC Subvention pour le projet "Ateliers médiation numérique et postulations".	48 000.00	48 000	32 970.00	- 15 030.00	- 31%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
55 Chômage	55.900001 Antenne Objectif Emploi	Recettes	463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions des communes Remboursement par Satigny des montants dépensés pour des Satignotes sur le compte 55.900001.363.70001 (pas de dépenses, pas de remboursement).	Subventions des communes Remboursement de Satigny pour frais FAAP missions engagées pour des Satignotes. Selon budget 2024.	Subventions des communes Remboursement par Satigny des montants dépensés pour des Satignotes sur le compte 55.900001.363.70001 (pas de dépenses, pas de remboursement).	0.00	10 000	0.00	- 10 000.00	- 100%
		Total Recettes					**96 760.00**	**108 552**	**100 513.32**	**- 8 038.68**	**- 7%**
	55.900002 SCIS	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	950.56	0	- 47.84	47.84	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de trois collaborateurs.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs.	132.40	0	106.50	- 106.50	---%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de trois collaborateurs.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	377.55	0	244.15	- 244.15	---%
				Salaire du personnel Personnel auxiliaire du SCIS. Au budget 8 postes sur 12 mois. En réel, 13 engagés mais décalés sur l'année civile.	Salaire du personnel Personnel auxiliaire du SCIS. 8 postes (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel auxiliaire du SCIS. Au budget 8 postes sur 12 mois. En réel, 13 engagés mais décalés sur l'année civile.	166 767.75	255 946	184 626.45	71 319.55	28%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	115.90	178	130.05	47.95	27%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	10 916.05	16 920	12 231.70	4 688.30	28%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	65.40	101	73.30	27.70	27%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 413.65	2 193	1 452.05	740.95	34%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	4 369.80	6 658	4 812.15	1 845.85	28%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	157.75	0	50.75	- 50.75	---%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	12 461.25	31 482	14 773.15	16 708.85	53%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	3 761.85	5 760	4 161.05	1 598.95	28%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Carburant Dépenses carburant CHF 5'133.	Carburant Selon réel 2023.	Carburant Carburant CHF 5'017.	5 133.35	5 469	5 017.34	451.66	8%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Divers matériel d'entretien et de réparation CHF 3'571.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Estimation d'entretien, véhicule vieillissant, selon budget 2024.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Divers matériel d'entretien et de réparation CHF 1'761.	3 571.48	3 000	1 761.33	1 238.67	41%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
55 Chômage	55.900002 SCIS	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépenses en 2025.	0.00	0	240.07	- 240.07	---%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de vêtements de travail Chaussures de sécurité CHF 134, débardeurs CHF 1'265, pantalons divers CHF 2'566.	Acquisition de vêtements de travail Fourniture et entretien des vêtements de travail, soit salopettes, t-shirts, gants, habits de pluie, chapeaux, accessoires de sécurité, casques, masques etc. Participation aux frais de chaussures pour un forfait de CHF 150 par employé. Selon budget 2024.	Acquisition de vêtements de travail Chaussures de sécurité CHF 102, masques CHF 137, pantalons CHF 259, t-shirts CHF 143, vestes CHF 3'021.	3 963.97	3 700	3 662.93	37.07	1%
				Acquisition logiciels et licences Géolocalisation des véhicules.	Acquisition logiciels et licences Application relative à la géolocalisation des véhicules d'entretien. Selon réel 2024.	Acquisition logiciels et licences Géolocalisation des véhicules.	752.16	752	752.16	- 0.16	- 0%
			313 Prestations de services et honoraires	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 1682 et contrôle périodique CHF 350.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2024.	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 1'682.	2 031.50	1 892	1 681.50	210.50	11%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 1'510, casco CHF 1'130, un véhicule de plus de 10 ans, changement de casco, ajustement 2023 CHF 270.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 1'510, casco CHF 1'130.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 1'510, casco CHF 1'130.	2 909.89	2 640	2 640.30	- 0.30	- 0%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien par des tiers des véhicules	Entretien par des tiers des véhicules Estimation d'entretien, véhicule vieillissant, selon budget 2024.	Entretien par des tiers des véhicules Pas de dépenses en 2025.	4 806.58	2 500	0.00	2 500.00	100%
				Sinistres véhicules 1 sinistre inférieur à la franchise.	Sinistres véhicules	Sinistres véhicules	500.00	0	0.00	0.00	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - SCIS CHF 9'695.	Amortissements - Biens meubles D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - SCIS CHF 9'696 (-1), clôturée aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté.	Amortissements - Biens meubles D-2020-10a remplacement/acquisition 18 véhicules pour différents services CHF 9'696.	9 695.00	9 696	9 696.00	0.00	0%
		Total Charges					**234 853.84**	**348 887**	**248 065.09**	**100 821.91**	**29%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Facturations de salaires à des tiers Facturation salaires selon convention avec Satigny.	Facturations de salaires à des tiers Facturation de salaires selon convention avec Satigny. Selon budget 2024.	Facturations de salaires à des tiers Pas de facturation en 2025.	1 500.00	4 000	0.00	- 4 000.00	- 100%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	2 285.60	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**3 785.60**	**4 000**	**0.00**	**- 4 000.00**	**- 100%**
	55.900003 MCIE	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	9 263.28	0	6 289.92	- 6 289.92	---%
				Heures supplémentaires payées Régularisation d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs.	- 191.00	0	185.35	- 185.35	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	36.35	0	93.45	- 93.45	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
55 Chômage	55.900003 MCIE	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel Personnel auxiliaire du MCIE. Au budget 6 postes sur 12 mois. En réel, 7 engagés mais décalés sur l'année civile. Le non dépensé compense le dépassement sur le 54.5000011.301.00000 (civiliste/apprenti PEF).	Salaire du personnel Personnel auxiliaire du MCIE. 6 postes. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel auxiliaire du MCIE. Au budget 6 postes sur 12 mois. En réel, 8 engagés mais décalés sur l'année civile.	218 282.35	274 871	305 934.15	- 31 063.15	- 11%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	152.65	191	215.30	- 24.30	- 13%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	14 433.45	18 173	20 264.75	- 2 091.75	- 12%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	86.35	109	121.35	- 12.35	- 11%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 217.15	1 133	1 375.60	- 242.60	- 21%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	1 894.65	0	1 394.05	- 1 394.05	---%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	2 083.15	3 906	3 589.85	316.15	8%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières	Cotisations patronales aux indemnités journalières	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	0.00	0	263.60	- 263.60	---%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	20 727.65	33 810	30 820.25	2 989.75	9%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	4 973.70	6 185	6 896.70	- 711.70	- 12%
		Total Charges					**272 959.73**	**338 378**	**377 444.32**	**- 39 066.32**	**- 12%**
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.210000 CAS	Charges	362 Péréquation financière et compensation des charges	Compensation au canton - fonds de régulation Compte créé à la demande du SAFCO et concerne les charges CAS qui seront à terme reprises par l'Etat dans la répartition des tâches Canton-Communes et permettront de faire in fine la bascule fiscale.	Compensation au canton - fonds de régulation Selon décision du Conseil d'Etat et de l'Association des communes genevoises (ACG) communiquée le 30 septembre 2024, tous les montants concernant les fonds de régulation doivent être retirés du budget.	Compensation au canton - fonds de régulation Plus de montant concernant les fonds de régulation. Selon décision du Conseil d'Etat et de l'Association des communes genevoises (ACG), communiquée le 30 septembre 2024.	153 382.00	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**153 382.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.900000 Assistance, non mentionnée ailleurs	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires (dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : ALTERNATIBA LEMAN CHF 3'500, ASPASIE CHF 2'000, AU FIL DES SONS CHF 500, CAFE CORNAVIN CHF 2'000, CAPAS GE CHF 2'000, COLIS DU COEUR CHF 4'000, CSP CHF 4'000, INTERSTICES CHF 1'000, LA MAIN TENDUE CHF 1'000, LA VIRGULE CHF 1'000, LE CARE CHF 4'000, LECTURE ET COMPAGNIE CHF 1'000, PARTAGE CHF 3'000, SECOURS SUISSE D'HIVER CHF 2'000, VIRES CHF 2'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subv sociosanitaires CHF 35'000 (total CHF 168'272). Selon budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750 (budget CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : CHF 5'000 Carrefour-rue & Coulou, CHF 1'500 Centre LAVI, CHF 1'000 Collectif 17 octobre, CHF 1'000 Geneva Pride, CHF 1'000 Le salon de Sylvia, CHF 3'000 Fondation partage, CHF 1'000 Interstices, CHF 1'500 La Main tendue, CHF 1'500 La Virgule, CHF 1'000 Fondation Mater, CHF 2'000 Café Cornavin, CHF 4'000 Le Caré, CHF 1'000 Espace solidaire Pâquis, CHF 2'000 Aspasie, CHF 4'000 Colis du Coeur, CHF 4'000 Bateau Genève, CHF 4'000 CSP, CHF 500 AIM Genève.	33 000.00	35 000	39 000.00	- 4 000.00	- 11%
				Subventions aux personnes physiques	Subventions aux personnes physiques Subvention caisse alimentaire. Projet pilote Genève et Meyrin.	Subventions aux personnes physiques Subvention caisse alimentaire. Projet pilote Genève et Meyrin.	0.00	100 000	100 000.00	0.00	0%
		Total Charges					**33 000.00**	**135 000**	**139 000.00**	**- 4 000.00**	**- 3%**
	57.901001 Action sociale individuelle	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	34 652.95	45 033	43 746.45	1 286.55	3%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	7 427.00	0	- 5 200.74	5 200.74	---%
				Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Rétrocession d'heures suite au départ de deux collaborateurs.	0.00	0	- 204.45	204.45	---%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	1 749.35	0	96.90	- 96.90	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	309.40	0	243.75	- 243.75	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	93.75	- 93.75	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.1 ETP nouveau, réparti sur plusieurs fonctions (co-responsables de services) voté en 2024. Prorata de 0.1 ETP (co-responsable de service) non utilisé.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	2 079.60	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.901001 Action sociale individuelle	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel Personnel du DSE chargé de l'action sociale individuelle (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Effet noria. Dispo au 31.12.2024 : 1 co-responsable de service (transformé en co-responsable de pôle en 2025), utilisé en partie sur le 02.201004 et pour couvrir un engagement anticipé (ETP 0.8).	Salaire du personnel Personnel du DSE chargé de l'action sociale individuelle - revue de la répartition des fonctions du DSE. Effet noria. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du SCOS chargé de l'action sociale individuelle (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Stagiaire HETS non utilisé en 2025. Effet noria.	449 037.30	558 653	538 282.10	20 370.90	4%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	12 809.35	16 141	16 140.60	0.40	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	349.70	434	427.05	6.95	2%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	31 733.80	40 749	40 171.10	577.90	1%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	197.80	245	241.95	3.05	1%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 998.40	2 642	2 275.05	366.95	14%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	6 719.65	8 510	8 321.05	188.95	2%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	54 288.10	72 341	140 191.55	- 67 850.55	- 94%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	13 664.30	17 803	17 221.65	581.35	3%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	2 466.55	0	537.40	- 537.40	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	11 364.50	13 946	13 708.10	237.90	2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.901001 Action sociale individuelle	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	58.15	69	69.00	0.00	0%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	500.00	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	32.50	0	150.00	- 150.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Flyers permanence de désendettement.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation selon moyenne 2023-2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Flyers pour la permanence sociale et les clés du quotidien.	832.35	439	837.80	- 398.80	- 91%
			313 Prestations de services et honoraires	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage campagne genevoise contre le surendettement.	0.00	0	155.00	- 155.00	---%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subventions aux personnes physiques - Satigny Couverture des besoins vitaux pour des Satignotes.	Subventions aux personnes physiques -Satigny Couverture des besoins vitaux en subsidiarité de l'HG selon directives CA. Prestations individuelles pour les Satignotes. Selon budget 2024.	Subventions aux personnes physiques - Satigny Couverture des besoins vitaux pour des Satignotes.	4 454.00	10 000	6 033.22	3 966.78	40%
				Subventions aux personnes physiques	Subventions aux personnes physiques Couverture des besoins vitaux en subsidiarité de l'HG selon directives CA. Prestations individuelles. Augmentation liée à une certaine précarisation qui s'est accentuée avec les suites COVID-19. Les besoins d'aide aux personnes physiques en action sociale individuelle augmentent. Selon budget 2024.	Subventions aux personnes physiques L'économie s'explique par la fin de la mise en place des gratuités des repas restoscolaire dont une partie était refacturé auprès de l'Hospice Général (les gratuités octroyés en 2024 sur cette ligne budgétaire se montaient à CHF 125'983). Cela est effectif depuis l'entrée en vigueur au 1er janvier de la Loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (non budgétisé). Sur les prestations financières, nette recrudescence sur les situations de surendettement qui ne peuvent être prises en charge par nos directives. Le solde du disponible ne reflète pas la précarité.	456 924.48	465 865	414 300.73	51 564.27	11%
		Total Charges					**1 093 649.23**	**1 252 870**	**1 237 839.01**	**15 030.99**	**1%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Facturations de salaires à des tiers Facturation salaires selon convention avec Satigny.	Facturations de salaires à des tiers Selon moyenne réel de 2022 et 2023.	Facturations de salaires à des tiers Facturation salaires selon convention avec Satigny.	10 541.65	8 510	21 291.65	12 781.65	150%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.901001 Action sociale individuelle	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	370.00	0	0.00	0.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	21 056.00	0	0.00	0.00	---%
			463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions des communes Remboursement de Satigny de la couverture des besoins vitaux pour des Satignotes (ligne 57.901001.363.70001).	Subventions des communes Remboursement de Satigny pour frais FAAP missions engagées pour des Satignotes. Selon budget 2024.	Subventions des communes Remboursement de Satigny de la couverture des besoins vitaux pour des Satignotes (ligne 57.901001.363.70001).	9 119.40	10 000	16 131.20	6 131.20	61%
		Total Recettes					**41 087.05**	**18 510**	**37 422.85**	**18 912.85**	**102%**
	57.901002 Action sociale individuelle - aînés	Charges	300 Autorités et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	0.00	0	1 050.00	- 1 050.00	---%
			301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	26 043.85	36 308	33 945.95	2 362.05	7%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 326.26	0	- 4 629.64	4 629.64	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	1 600.45	0	69.30	- 69.30	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure	2 772.50	2 773	0.00	2 773.00	100%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances	Indemnités vacances	447.15	0	0.00	0.00	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel	202.50	0	0.00	0.00	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs.	0.00	0	1 750.00	- 1 750.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau, réparti sur plusieurs fonctions (assistant-e admin et travailleur-euse social-e AIN) - votés en 2024. Engagements faits plus tard que prévu et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP nouveau (travailleur-euse social-e AIN) - voir tableau des nouveaux postes en annexe. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP nouveau (travailleur-euse social-e AIN). Tft partiel vers 301.00000.	45 281.85	86 150	58 760.90	27 389.10	32%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.901002 Action sociale individuelle - aînés	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel Personnel des aînés (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Ecart vient de l'engagement d'un CDM travailleur-se social-e en action individuelle en raison d'une surcharge de travail (un poste a été voté en CDI au budget 2025).	Salaire du personnel Personnel des aînés chargé de l'action sociale individuelle - revue de la répartition des fonctions AIN. Effet noria. (yc les postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel des aînés chargé de l'action sociale individuelle (yc vie chère 0.60% (budget 1.4%)). Réaffectation partielle d'une ressource.	313 377.75	349 549	354 377.95	- 4 828.95	- 1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie	10 341.00	14 874	14 637.00	237.00	2%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	277.55	342	335.85	6.15	2%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	26 173.20	32 372	31 732.10	639.90	2%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	156.45	194	189.90	4.10	2%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 629.00	2 019	1 746.90	272.10	13%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	5 614.50	6 958	6 567.85	390.15	6%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. L'écart vient des rattrapages CAP.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	72 449.25	66 931	201 815.35	- 134 884.35	- 202%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	9 666.50	12 970	12 735.70	234.30	2%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	3 917.40	0	482.65	- 482.65	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	9 018.15	11 018	10 800.00	218.00	2%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	46.20	63	62.00	1.00	2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.901002 Action sociale individuelle - aînés	Charges	309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	5.40	0	1 110.75	- 1 110.75	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat livres et littérature spécialisée	Achat livres et littérature spécialisée Coût de l'annuaire des assurances sociales.	Achat livres et littérature spécialisée	63.00	400	217.50	182.50	46%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions de cartes pour la permanence sociale des seniors.	0.00	0	1 325.33	- 1 325.33	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires	Honoraires Honoraires pour la Fondation Radix (réseau de soutien aux seniors afin de prévenir l'isolement) CHF 10'000.	Honoraires Honoraires pour la Fondation Radix (réseau de soutien aux seniors afin de prévenir l'isolement).	0.00	10 000	10 000.00	0.00	0%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subventions aux personnes physiques Aides mensuelles ou ponctuelles accordées à des aînés dans le besoin de manière plus ou moins permanente. Le budget 2025 a été adapté.	Subventions aux personnes physiques Aides mensuelles ou ponctuelles accordées à des aînés dans le besoin de manière plus ou moins permanente. Augmentation au vu du réel 2024.	Subventions aux personnes physiques Aides mensuelles ou ponctuelles accordées à des aînés dans le besoin de manière plus ou moins permanente. Le budget 2025 a été adapté.	99 229.51	100 000	92 341.16	7 658.84	8%
		Total Charges					**627 986.90**	**732 921**	**831 424.50**	**- 98 503.50**	**- 13%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	1 540.40	1 540.40	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	4 734.90	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**4 734.90**	**0**	**1 540.40**	**1 540.40**	**---%**
	57.901003 Logements relais	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	556.40	2 948	2 924.90	23.10	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	0.68	0	394.58	- 394.58	---%
				Salaire du personnel Personnel du DSE (YC vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel du DSE - revue de la répartition des fonctions du DSE. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du SCOS (yc vie chère 0.6% (budget : 1.4%)).	6 676.80	35 378	35 098.80	279.20	1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	270.00	1 138	1 137.60	0.40	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	5.20	27	27.40	- 0.40	- 1%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	498.40	2 609	2 614.00	- 5.00	- 0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.901003 Logements relais	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	3.10	16	15.45	0.55	3%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	31.10	163	146.10	16.90	10%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	106.80	561	549.35	11.65	2%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	868.80	4 571	7 419.50	- 2 848.50	- 62%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	225.15	1 180	1 159.00	21.00	2%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	171.75	888	889.70	- 1.70	- 0%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	1.20	5	4.80	0.20	4%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon réel 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage Pas de dépenses en 2025.	11.90	131	0.00	131.00	100%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Achat de petit matériel pour les 3 appartements relais.	Matériel d'exploitation, fournitures général Achat de petit matériel pour les appartements relais. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépenses en 2025.	64.90	330	0.00	330.00	100%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition autres textiles Pas de dépenses en 2024.	Acquisition autres textiles Achat de draps, linges, etc. lors de changements de locataires en appartement-relais. Selon moyenne réel 2022 et 2023.	Acquisition autres textiles Pas de dépenses en 2025.	0.00	406	0.00	406.00	100%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Pas de dépenses en 2025.	356.55	279	0.00	279.00	100%
				Acquisitions d'autres immobilisations Divers achats de mobilier.	Acquisitions d'autres immobilisations Divers achat de mobilier, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisitions d'autres immobilisations Pas de dépenses en 2025.	69.90	3 048	0.00	3 048.00	100%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	- 313.73	0	- 317.23	317.23	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.901003 Logements relais	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage PA	Chauffage PA Selon réel 2024.	Chauffage PA	4 081.43	3 240	4 693.93	- 1 453.93	- 45%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	1 157.13	768	748.53	19.47	3%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments	Entretien des bâtiments	Entretien des bâtiments Réparation fibre optique.	0.00	0	450.00	- 450.00	---%
				Nettoyage des bâtiments Participation aux frais inhérents à la mise à disposition de logements-relais: nettoyages lors de changements de sous-locataires.	Nettoyage des bâtiments Participation aux frais inhérents à la mise à disposition de logements-relais: nettoyages lors de changements de sous-locataires. Selon budget 2024.	Nettoyage des bâtiments Participation aux frais inhérents à la mise à disposition de logements-relais: nettoyages lors de changements de sous-locataires.	683.20	3 000	195.25	2 804.75	93%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds Paiement des loyers des 4 baux.	Loyers de biens fonds Paiement des loyers de 3 baux, 1 se termine au 31.12.2024.	Loyers de biens fonds Paiement des loyers des 4 baux.	30 098.00	24 456	29 638.80	- 5 182.80	- 21%
		Total Charges					**45 624.66**	**85 142**	**87 790.46**	**- 2 648.46**	**- 3%**
		Recettes	426 Remboursements	Participations loyers Recettes liées aux 4 baux.	Participations loyers Recettes liées aux 3 baux. Selon budget 2023.	Participations loyers Recettes liées aux 4 baux.	30 878.10	28 000	35 147.80	7 147.80	26%
		Total Recettes					**30 878.10**	**28 000**	**35 147.80**	**7 147.80**	**26%**
	57.901004 Antenne fiscale communale	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	0.00	0	6.85	- 6.85	---%
				Salaire du personnel Personnel auxiliaire de l'antenne fiscale (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel auxiliaire de l'antenne fiscale (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004).	Salaire du personnel Personnel auxiliaire de l'antenne fiscale (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	42 198.20	44 839	41 789.10	3 049.90	7%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	29.50	31	29.15	1.85	6%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	2 792.20	2 964	2 763.20	200.80	7%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	16.70	18	16.55	1.45	8%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	173.95	185	157.95	27.05	15%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	599.70	637	593.90	43.10	7%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.901004 Antenne fiscale communale	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	3 552.15	5 515	3 685.25	1 829.75	33%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	962.15	1 009	940.45	68.55	7%
			309 Autres charges de personnel	Recrutement du personnel Frais de recrutement lié au personnel spécifique de l'Antenne fiscale.	Recrutement du personnel Frais de recrutement lié au personnel spécifique de l'Antenne fiscale. Estimation selon réel 2023.	Recrutement du personnel Frais de recrutement lié au personnel spécifique de l'Antenne fiscale. Le dépassement est lié au désistement de candidats.	2 037.65	1 939	3 382.50	- 1 443.50	- 74%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impression carnets blocs "quittance" et flyers.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation selon moyenne 2022-2023.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions affiches.	1 316.65	1 547	1 879.85	- 332.85	- 22%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	- 254.38	0	- 245.42	245.42	---%
				Chauffage - gaz	Chauffage - Gaz Selon réel 2023.	Chauffage - Gaz En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	618.42	1 000	631.87	368.13	37%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	594.55	589	1 413.20	- 824.20	- 140%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds Loyer pour 5 mois.	Loyers de biens fonds Loyer pour 5 mois.	Loyers de biens fonds Loyer pour 5 mois.	7 765.00	7 765	7 765.00	0.00	0%
		Total Charges					**62 402.44**	**68 038**	**64 809.40**	**3 228.60**	**5%**
	57.901005 Gratuité des obsèques	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	121.75	138	139.75	- 1.75	- 1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	0.67	0	4.18	- 4.18	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure	46.20	46	0.00	46.00	100%
				Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel	3.40	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.8 ETP nouveau, réparti sur plusieurs fonctions (assistant-e admin AIN) - voté en 2024. Engagement fait plus tard que prévu.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	413.85	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel des aînés (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel des aînés. Effet Noria. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du pôle senior (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	1 046.85	1 660	1 675.95	- 15.95	- 1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	47.25	56	56.40	- 0.40	- 1%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.901005 Gratuité des obsèques	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	1.10	1	1.30	- 0.30	- 30%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	111.30	126	128.65	- 2.65	- 2%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	0.65	1	0.70	0.30	30%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	6.90	8	7.20	0.80	10%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	24.20	27	26.80	0.20	1%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	603.00	256	542.60	- 286.60	- 112%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	50.30	56	56.15	- 0.15	- 0%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	38.30	43	43.75	- 0.75	- 2%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	0.00	0	2.40	- 2.40	---%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subventions aux personnes physiques Octroi de la gratuité des obsèques aux meyrinois en situation précaire. Le budget 2025 a été adapté.	Subventions aux personnes physiques Octroi de la gratuité des obsèques aux meyrinois sous conditions financières. Selon réel 2023.	Subventions aux personnes physiques Octroi de la gratuité des obsèques aux meyrinois en situation précaire. Augmentation des tarifs en lien avec les travaux du centre funéraire St Georges et augmentation du nombre de prise en charge.	95 355.80	103 392	121 173.55	- 17 781.55	- 17%
		Total Charges					**97 871.52**	**105 810**	**123 859.38**	**- 18 049.38**	**- 17%**
	57.902000 Intégration des migrants	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	8 059.95	8 332	8 265.90	66.10	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	117.00	0	6 643.00	- 6 643.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.902000 Intégration des migrants	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel Personnel du DSE (YC vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel du DSE. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du SCOS (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Le dépassement est lié à l'engagement d'un CDD durant une absence longue durée.	96 719.40	99 980	133 852.70	- 33 872.70	- 34%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	2 700.00	2 844	2 844.00	0.00	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	75.45	78	85.55	- 7.55	- 10%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	7 132.15	7 349	6 046.55	1 302.45	18%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	42.70	44	48.35	- 4.35	- 10%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	443.05	458	345.70	112.30	25%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	1 527.30	1 580	1 299.75	280.25	18%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	11 893.20	13 324	20 692.80	- 7 368.80	- 55%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	3 222.60	3 324	2 556.00	768.00	23%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	0.00	0	1 868.25	- 1 868.25	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	2 457.40	2 501	2 747.10	- 246.10	- 10%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	12.00	12	12.00	0.00	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.902000 Intégration des migrants	Charges	309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 18'123.65. Le budget total de CHF 15'536 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	0.00	0	500.00	- 500.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	240.00	0	360.00	- 360.00	---%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires (dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : APPARTENANCES GENEVE CHF 1'500, ASILE.CH CHF 1'000, CCSI CHF 5'000, CARREFOUR ORIENTATION SOLIDARITÉ CHF 1'000, DECOUVRIR CHF 2'000, ELISA-ASILE CHF 3'000, EPER NOUVEAUX JARDINS CHF 3'000, EPER PERMANENCES VOLANTES CHF 2'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subv sociosanitaires CHF 17'000 + maintien subv. en lien avec la crise économique et sociale CHF 8'000 (total CHF 168'272). Selon budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750 (budget CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : CHF 1'500 Carrefour orientation solidarité, CHF 5'000 CCSI, CHF 4'000 Association Découvrir, CHF 3'000 Eper Nouveaux jardins, CHF 1'000 Maison Kultura, CHF 1'000 Yojoa, CHF 1'500 Apparenances, CHF 3'000 Elisa-Asile, CHF 3'000 Eper Permanences volantes, CHF 1'000 Association culture mosaïque.	18 500.00	25 000	24 000.00	1 000.00	4%
		Total Charges					**153 142.20**	**164 826**	**212 167.65**	**- 47 341.65**	**- 29%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	18 375.00	18 375.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	26 862.05	26 862.05	---%
		Total Recettes					**0.00**	**0**	**45 237.05**	**45 237.05**	**---%**
	57.902001 CEFAM	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	1 717.10	62	61.10	0.90	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	336.70	0	- 1 053.35	1 053.35	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	1.75	0	23.35	- 23.35	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.902001 CEFAM	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment - revue de la répartition des fonctions PEF et GEB (yc vie chère 1.5%).	Salaire du personnel Personnel de la petite enfance et de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	20 605.20	739	732.60	6.40	1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	1 147.80	71	71.40	- 0.40	- 1%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	14.95	1	0.60	0.40	40%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	1 433.75	58	59.05	- 1.05	- 2%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	8.90	1	0.60	0.40	40%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	92.95	8	7.10	0.90	11%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	22.65	23	23.00	0.00	0%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA	295.65	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	2 474.40	91	120.55	- 29.55	- 32%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	647.90	26	26.60	- 0.60	- 2%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	494.35	19	20.15	- 1.15	- 6%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	5.40	1	0.60	0.40	40%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	- 86.91	0	- 40.96	40.96	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.902001 CEFAM	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	443.75	487	466.72	20.28	4%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	0.00	0	1.62	- 1.62	---%
				Electricité PA	Electricité PA Selon budget 2024, estimation de stabilité sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	- 1.50	10	6.38	3.62	36%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	17.57	18	17.20	0.80	4%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Pas de dépenses.	21.95	589	0.00	589.00	100%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations	Entretien d'autres immobilisations Estimation selon réel 2023.	Entretien d'autres immobilisations	0.00	156	0.00	156.00	100%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Selon réel 2024.	Loyers de biens fonds	4 134.24	4 134	4 134.24	- 0.24	- 0%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 240 (-81), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - bâtiment D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 159.	Amortissements - bâtiment D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 239 (-80) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	240.00	159	239.44	- 80.44	- 51%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Participation au budget de fonctionnement. Augmentation subventionnement de CHF 50'000 pour la mise à niveau des salaires du personnel et augmentation de taux d'activités 50% (direction 20% et poste animateur-trice 30%).	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	138 000.00	238 000	238 000.00	0.00	0%
		Total Charges					**172 068.55**	**244 653**	**242 917.99**	**1 735.01**	**1%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	1 797.32	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**1 797.32**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
	57.902002 Pluriels	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	24.05	25	24.40	0.60	2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.902002 Pluriels	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 2.60	0	1.56	- 1.56	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	0.70	0	9.30	- 9.30	---%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance occupé à l'entretien du bâtiment (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	288.00	296	292.80	3.20	1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	25.80	28	27.60	0.40	1%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	0.05	0	0.20	- 0.20	---%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	22.65	24	23.35	0.65	3%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	- 0.05	0	- 0.10	0.10	---%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	3.15	3	2.55	0.45	15%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	9.50	8	9.50	- 1.50	- 19%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	36.00	37	47.50	- 10.50	- 28%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	10.40	10	10.50	- 0.50	- 5%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	8.30	8	8.15	- 0.15	- 2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.902002 Pluriels	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	- 0.60	1	- 0.60	1.60	160%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	Chauffage - années précédentes	- 35.96	0	- 16.95	16.95	---%
				Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a augmenté de 3% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +5% par rapport au budget 2024. Le résultat est un dépassement de 8% par rapport au B2024.	Chauffage - CAD Estimation selon réel 2023.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	183.62	202	193.13	8.87	4%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	0.00	0	0.68	- 0.68	---%
				Electricité PA	Electricité PA Selon budget 2024, estimation de stabilité sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	- 0.62	5	2.63	2.37	47%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	7.27	7	7.12	- 0.12	- 2%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments	9.05	234	0.00	234.00	100%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations	Entretien d'autres immobilisations Estimation selon réel 2023.	Entretien d'autres immobilisations	0.00	65	0.00	65.00	100%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Utilisation partielle du local situé promenade des Champs-Fréchets 14. Selon réel 2024.	Loyers de biens fonds	1 710.72	1 711	1 710.72	0.28	0%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 144 (+39), délibération clôturée aux comptes 2024, calculé sur le dépensé net.	Amortissements - bâtiment D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux CHF 183.	Amortissements - bâtiment D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 143 (+40) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	144.00	183	143.42	39.58	22%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Participation au budget de fonctionnement. Selon budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subvention Pluriels (participation budget de fonctionnement).	29 000.00	29 000	29 000.00	0.00	0%
		Total Charges					**31 443.43**	**31 847**	**31 497.46**	**349.54**	**1%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
57 Aide sociale et domaine de l'asile	57.903000 Foyers de jour	Charges	362 Péréquation financière et compensation des charges	Compensation au canton - fonds de régulation Compte créé à la demande du SAFCO et concerne les charges Foyers du jour qui seront à terme reprises par l'Etat dans la répartition des tâches Canton-Communes et permettront de faire in fine la bascule fiscale.	Compensation au canton - fonds de régulation Selon décision du Conseil d'Etat et de l'Association des communes genevoises (ACG) communiquée le 30 septembre 2024, tous les montants concernant les fonds de régulation doivent être retirés du budget.	Compensation au canton - fonds de régulation Plus de montant concernant les fonds de régulation. Selon décision du Conseil d'Etat et de l'Association des communes genevoises (ACG), communiquée le 30 septembre 2024.	18 800.00	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**18 800.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
59 Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs	59.200002 Aide d'urgence dans le pays	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif D-2024-16 aide urgence cantons du Tessin, du Valais et des Grisons pour apporter un soutien suite aux intempéries de l'été 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	75 000.00	0	0.00	0.00	---%
				Subvention aux communes, fondations et groupes communaux	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux Selon crédit budgétaire supplémentaire D-2025-19, aide d'urgence pour la commune de Blatten.	0.00	0	100 000.00	- 100 000.00	---%
		Total Charges					**75 000.00**	**0**	**100 000.00**	**- 100 000.00**	**---%**
	59.300000 Actions d'entraide à l'étranger	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	4 359.30	4 212	4 179.25	32.75	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 768.24	0	178.02	- 178.02	---%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ d'un collaborateur.	Indemnités vacances	Indemnités vacances	1 749.40	0	0.00	0.00	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	309.30	0	243.75	- 243.75	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	150.00	- 150.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.1 ETP nouveau, réparti sur plusieurs fonctions (co-responsables de services), voté en 2024. Prorata de 0.1 ETP (co-responsable de service) non utilisé.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	2 079.60	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel du DSE (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Dispo au 31.12.2024 : 1 co-responsable de service (transformé en co-responsable de pôle en 2025), utilisé en partie sur le 02.201004 et pour couvrir un engagement anticipé (ETP 0.8).	Salaire du personnel Personnel du DSE - revue de la répartition des fonctions du DSE. (y compris postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du SCOS (yc vie chère 0.6% (budget : 1.4%)).	50 233.60	50 546	50 147.40	398.60	1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	1 374.35	1 418	1 418.40	- 0.40	- 0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
59 Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs	59.300000 Actions d'entraide à l'étranger	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	40.75	40	40.35	- 0.35	- 1%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	3 915.25	3 658	3 809.15	- 151.15	- 4%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	22.45	22	22.70	- 0.70	- 3%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	268.75	252	228.35	23.65	9%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	761.00	726	727.95	- 1.95	- 0%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	8 003.85	7 412	18 891.90	- 11 479.90	- 155%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%,	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%,	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%,	1 614.60	1 457	1 456.60	0.40	0%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	1 373.05	1 263	1 320.00	- 57.00	- 5%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	2.35	2	2.40	- 0.40	- 20%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	32.50	0	30.00	- 30.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
59 Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs	59.300000 Actions d'entraide à l'étranger	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Participation au budget de fonctionnement de la Fédération Genevoise de Coopération CHF 10'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Participation au budget de fonctionnement de la Fédération Genevoise de Coopération CHF 33'163, augmentation de CHF 26'163 liée au développement du suivi des projets + CHF 3'000 destiné à KM207 pour soutenir l'engagement auprès des familles déplacées.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Manque CHF 3'000 dans le budget.	10 000.00	33 163	36 163.00	- 3 000.00	- 9%
		Total Charges					**85 371.86**	**104 171**	**119 009.22**	**- 14 838.22**	**- 14%**
	59.300001 Aide économique aux pays en voie de développement	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif 21 associations soutenues en 2024 dont 6 affiliées à la FGC (augmentation part FGC à 50%).	Subvention à des organisations privées à but non lucratif 0.7% du total du budget du ménage communal (charges) pour 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif 25 associations soutenues en 2025 dont 6 affiliées à la FGC.	1 046 330.00	1 120 641	1 125 321.50	- 4 680.50	- 0%
		Total Charges					**1 046 330.00**	**1 120 641**	**1 125 321.50**	**- 4 680.50**	**- 0%**
	59.300002 Aide d'urgence à l'étranger	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Délibération n° 2024-15 présentée par la commission coopération et solidarité internationales au nom du Conseil municipal de la commune de Meyrin, relative à l'ouverture d'un crédit d'urgence de CHF 75'000.- destiné à l'association MEDAIR pour un soutien aux personnes affectées au Kivu du Nord en RDC. Aide d'urgence aux familles touchées par les innondations dans les bidonvilles de Mathare à Nairobi au Kenya CHF 15'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Délibération n° 2025-16 présentée par la commission coopération et solidarité internationales, au nom du Conseil municipal de la commune de Meyrin, relative à l'ouverture d'un crédit d'urgence de CHF 50'000 destiné à l'association MEDAIR face à l'intensification des conflits et de la crise humanitaire à l'Est de la République démocratique du Congo.	90 000.00	0	50 000.00	- 50 000.00	---%
		Total Charges					**90 000.00**	**0**	**50 000.00**	**- 50 000.00**	**---%**
	59.300003 Droits humains à l'étranger	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires (dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : CCIG CHF 4'000, CETIM CHF 2'000, CODAP CHF 5'000, KM207 CHF 2'500, TRIAL CHF 3'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subv sociosanitaires CHF 10'000 + maintien subv. en lien avec la crise économique et sociale CHF 5'000 (total CHF 168'272). Selon budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions socio-sanitaires dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750 (budget CHF 168'272). Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : CHF 1'500 CETIM, CHF 1'500 OMCT, CHF 3'000 CODAP.	16 500.00	15 000	6 000.00	9 000.00	60%
		Total Charges					**16 500.00**	**15 000**	**6 000.00**	**9 000.00**	**60%**
61 Circulation routière	61.500000 Routes communales	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	102 053.05	106 836	104 988.45	1 847.55	2%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	12 541.78	0	- 2 361.43	2 361.43	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de cinq collaborateurs et d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de sept collaborateurs et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	2 497.55	1 024	3 205.55	- 2 181.55	- 213%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure	152.10	203	0.00	203.00	100%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de quatre collaborateurs.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de cinq collaborateurs.	1 609.05	0	417.75	- 417.75	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
61 Circulation routière	61.500000 Routes communales	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	253.05	0	234.40	- 234.40	---%
				Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite et allocation invalidité.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	4 464.05	13 781	5 884.70	7 896.30	57%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour six collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	50.00	0	1 230.00	- 1 230.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (aide-magasinier) et prorata 0.25 CDD (dessinateur-trice en architecture du paysage)- voté en 2024. Engagements faits plus tard que prévu et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.5 ETP nouveau (employé-e communal-e qualifié-e domaine public et assistant-e de direction) - voir tableau des nouveaux postes. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.5 ETP nouveau (employé-e communal-e qualifié-e domaine public et assistant-e de direction). Engagement fait plus tard.	10 169.50	12 550	10 403.95	2 146.05	17%
				Salaire du personnel Personnel du service de l'environnement. Engagements de CDD en remplacement d'absences longue durée et congé maternité (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Dispo au 31.12.2024 : 1 aide paysagiste qualifié, 0.05 responsable de service, 0.1 assistant-e administratif-ve.	Salaire du personnel Personnel du service de l'environnement - revue de la répartition des fonctions ENV. (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du service de l'environnement (yc vie chère 0.6% (budget : 1.4%)). Engagements de CDD en remplacement d'absences longue durée et congé maternité. Dispo au 31.12.2025 : 0.1 assistant-e de direction, 0.05 responsable de service et 0.1 assistant-e administratif-ve.	1 242 216.85	1 246 633	1 275 807.00	- 29 174.00	- 2%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	22 316.25	19 005	20 738.50	- 1 733.50	- 9%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	40 662.00	44 708	42 678.90	2 029.10	5%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	943.05	1 014	1 005.95	8.05	1%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	88 625.67	95 518	94 719.15	798.85	1%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	534.00	573	567.80	5.20	1%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	11 288.05	12 145	10 673.35	1 471.65	12%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	34 200.50	36 253	34 737.75	1 515.25	4%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
61 Circulation routière	61.500000 Routes communales	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	518.75	422	449.05	- 27.05	- 6%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	163 797.30	166 619	517 418.40	- 350 799.40	- 211%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	29 602.55	32 467	29 907.95	2 559.05	8%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	2 231.95	85	5 079.20	- 4 994.20	- 5 876%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	30 696.70	32 541	32 286.00	255.00	1%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	176.60	192	176.00	16.00	8%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	160.00	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	556.80	0	3 012.80	- 3 012.80	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation Denrées servies lors des interventions de déneigement ou d'événements spécifiques internes ou externes.	Achat denrées alimentaires - consommation Denrées servies lors des interventions de déneigement ou d'événements spécifiques internes ou externes. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Achat denrées alimentaires - consommation Denrées servies lors des interventions de déneigement ou d'événements spécifiques internes ou externes.	775.50	722	398.90	323.10	45%
				Carburant	Carburant Selon réel 2023.	Carburant Carburant CHF 37'518.	52 747.79	54 767	37 518.04	17 248.96	31%
				Imprimés, publications général Diverses impressions CHF 384.	Imprimés, publications général Estimation revue à la baisse selon les informations du service.	Imprimés, publications général Pas de dépenses en 2025.	383.75	500	0.00	500.00	100%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Divers matériel d'entretien et de réparation CHF 32'061. Le non-dépensé couvre le dépassement sur le 61.500000.315.10100.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Estimation revue à la baisse au vu des réels.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Divers matériel d'entretien et de réparation CHF 26'253.	32 061.29	30 870	26 252.95	4 617.05	15%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
61 Circulation routière	61.500000 Routes communales	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation - GEB Pas de dépenses en 2024.	Matériel d'exploitation - GEB Papier WC, petites fournitures. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation - GEB Pas de dépenses.	0.00	2 000	0.00	2 000.00	100%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel entretien signalisation CHF 1'044, petit matériel, peinture, produits de protection, petit outillage et quincaillerie pour entretien domaine public CHF 48'605, sel de déneigement CHF 13'431, sable, goudron, etc. CHF 3'626, divers CHF 5'559, Sacs plastique/sacs à chien 110 litres à usage unique CHF 15'194.	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel entretien signalisation CHF 8'000, petit matériel, peinture, produits de protection, petit outillage et quincaillerie pour entretien domaine public CHF 23'000, sel de déneigement CHF 25'000, sable, goudron, etc. CHF 15'000, divers CHF 8'000. Sacs plastique 110 litres à usage unique CHF 9'000. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Matériel entretien signalisation CHF 9'788, petit matériel, peinture, produits de protection, petit outillage et quincaillerie pour entretien domaine public CHF 59'009, sel de déneigement CHF 0, sable, goudron, béton etc. CHF 6'010, divers CHF 4'780, Sacs plastique/sacs à chien 110 litres à usage unique CHF 10'390.	87 089.84	88 000	87 794.46	205.54	0%
				Matériel et fourniture de bureau Acquisition de petit matériel de bureau. Selon budget 2023.	Matériel et fourniture de bureau Selon budget 2024.	Matériel et fourniture de bureau Acquisition de petit matériel de bureau CHF 103.	506.59	500	103.12	396.88	79%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Estimation revue à la baisse au vu des réels.	Matériel et fourniture de nettoyage	3 401.30	1 000	729.40	270.60	27%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS. Selon réel 2023.	Acquisition de linge et linge de table Contrat CWS.	2 732.10	2 144	2 537.30	- 393.30	- 18%
				Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Remplacements de machines d'entretien routiers, perceuses sans fil, aspirateurs et génératrices pour équipe travaux techniques CHF 11'425 et renouvellement batteries CHF 2'549.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Remplacements de machines d'entretien routiers, perceuses sans fil, aspirateurs et génératrices pour équipe travaux techniques et renouvellement batteries. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Remplacements de machines d'entretien routiers, perceuses sans fil, aspirateurs et génératrices pour équipe travaux techniques CHF 18'348 et renouvellement batteries CHF 1'618.	13 974.39	16 620	19 966.31	- 3 346.31	- 20%
				Acquisition de vêtements de travail Chaussures de sécurité CHF 5'210, accessoires de sécurité (casques, masques, etc) CHF 216, combinaisons de pluie CHF 840, gants CHF 276, fournitures et entretien des vêtements de travail CHF 506, pantalons CHF 5'478, vestes CHF 10'193, divers CHF 291.	Acquisition de vêtements de travail Fourniture et entretien des vêtements de travail, soit salopettes, t-shirts, gants, habits de pluie, chapeaux, accessoires de sécurité, casques, masques etc. Participation aux frais de chaussures pour un forfait de CHF 150 par employé. Selon budget 2024.	Acquisition de vêtements de travail Chaussures de sécurité CHF 11'295, accessoires de sécurité (casques, masques, etc) CHF 686, combinaisons de pluie CHF 709, gants CHF 603, fournitures et entretien des vêtements de travail CHF 0, pantalons CHF 442, vestes CHF 2'445, shorts CHF 5'066, divers CHF 0.	22 976.01	21 500	21 220.08	279.92	1%
				Acquisition logiciels et licences Géolocalisation des véhicules.	Acquisition logiciels et licences Application relative à la géolocalisation des véhicules d'entretien. Selon réel 2024.	Acquisition logiciels et licences Géolocalisation des véhicules.	4 136.88	4 137	4 136.88	0.12	0%
				Acquisitions d'autres immobilisations Mobilier urbain CHF 18'422 et panneaux de signalisation CHF 4'622.	Acquisitions d'autres immobilisations Remplacement de mobilier urbain, corbeilles, bancs, bornes, signalisation verticale. Selon budget 2024.	Acquisitions d'autres immobilisations Mobilier urbain CHF 20'674 et panneaux de signalisation CHF 1'464.	23 045.35	22 000	22 140.32	- 140.32	- 1%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - CAD	Chauffage - CAD Estimation revue à la hausse selon réels.	Chauffage - CAD En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	18 847.68	44 423	38 831.52	5 591.48	13%
				Chauffage - Mazout	Chauffage - Mazout	Chauffage - Mazout En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget. Changement du système de chauffage, liquidation du stock de mazout.	14 420.85	0	13 092.04	- 13 092.04	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	6 054.23	7 153	6 197.62	955.38	13%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	- 449.51	0	161.55	- 161.55	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
61 Circulation routière	61.500000 Routes communales	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA - Eclairage public En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA - Eclairage public Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA - Eclairage public	128 773.15	104 485	108 737.70	- 4 252.70	- 4%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Consommation revue à la hausse selon réels CHF 7'347 et prise en compte de la baisse des tarifs sur le marché libre, selon contrat signé avec les SIG jusqu'en 2025.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	31 525.74	22 176	14 811.55	7 364.45	33%
			313 Prestations de services et honoraires	Etat de Genève Autorisations délivrées par l'Etat (petits projets hors délibérations).	Etat de Genève Autorisations délivrées par l'Etat (petits projets hors délibérations). Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Etat de Genève Autorisations délivrées par l'Etat (petits projets hors délibérations).	1 270.00	1 883	1 355.00	528.00	28%
				Honoraires appui administratif	Honoraires appui administratif	Honoraires appui administratif	0.00	0	108.10	- 108.10	---%
				Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Petits mandats d'ingénieur lancés pour des petits travaux routiers à venir (abris vélos, marquage, accès routier) à mettre en œuvre hors entretien du réseau routier PI.	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Selon budget 2024.	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Petits mandats d'ingénieur lancés pour des petits travaux routiers à venir (abris vélos, marquage, accès routier) à mettre en œuvre hors entretien du réseau routier PI.	9 242.55	20 000	29 820.25	- 9 820.25	- 49%
				Honoraires Pas de dépenses en 2024.	Honoraires Etudes diverses relatives à des analyses de situations spécifiques et cadastration de nouvelles grilles. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Honoraires	0.00	2 893	1 037.76	1 855.24	64%
				Impôts et taxes - véhicules Contrôle périodique CHF 1'540, Impôts véhicules CHF 15'636, taxes poids lourds CHF 1'502, vignettes CHF 80 et cyclomoteurs CHF 99.	Impôts et taxes - véhicules Contrôle périodique CHF 1'715, impôts véhicules CHF 15'616, taxes poids lourds CHF 1'972, vignettes CHF 49. Selon réel 2023.	Impôts et taxes - véhicules Contrôle périodique CHF 1'470, impôts véhicules CHF 15'638, taxes poids lourds CHF 1'269, vignettes CHF 0, émoluments CHF 140.	18 856.97	19 392	18 517.28	874.72	5%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	6 976.25	6 726	7 089.98	- 363.98	- 5%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 10'188, casco CHF 9'556, remplacement de 2 véhicules et 4 véhicules de plus de 10 ans changement de casco, ajustement 2023 CHF 1'883.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 10'182, casco CHF 8'985. Et mise en casco partielle des véhicules de plus de 10 ans.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 10'049, casco CHF 7'745.	21 626.01	18 793	17 793.60	999.40	5%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Pose d'un nouveau compteur d'eau CHF 4'865 et entretien courant CHF 12'054.	17 585.70	25 000	16 918.75	8 081.25	32%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
61 Circulation routière	61.500000 Routes communales	Charges	314 Travaux d'entretien	Entretien des routes par des tiers - voirie Fauchage bords routes CHF 22'636, petits aménagements, entretien courant des revêtements minéraux, travaux de réfection de trottoirs, interventions ponctuelles selon nécessité CHF 65'091, déneigement CHF 2'178, entretien signalisation horizontale ou verticale selon nécessité CHF 3'281, abris TPG CHF 20'355.	Entretien des routes par des tiers - voirie Fauchage bords routes CHF 23'000, petits aménagements, entretien courant des revêtements minéraux, travaux de réfection de trottoirs, interventions ponctuelles selon nécessité CHF 51'000, déneigement TPG CHF 2'500, entretien signalisation horizontale ou verticale selon nécessité CHF 20'500, abri TPG CHF 34'000.	Entretien des routes par des tiers - voirie Fauchage bords routes CHF 27'636, petits aménagements, entretien courant des revêtements minéraux, travaux de réfection de trottoirs, interventions ponctuelles selon nécessité CHF 50'500, déneigement TPG CHF 1'215, entretien signalisation horizontale ou verticale selon nécessité CHF 11'214, abri TPG CHF 29'079.	113 541.74	131 000	127 489.30	3 510.70	3%
				Entretien des routes par des tiers Travaux de génie civil, hors maintien valeur des routes : marquage et signalisation CHF 46'305, entretien de l'éclairage CHF 171'542.	Entretien des routes par des tiers Petits travaux de génie civil, hors maintien valeur des routes : marquage, signalisation, abaissement de trottoirs, installations diverses (abris vélos, potelets, mobilier urbain) CHF 150'000 + Entretien et maint. du parc d'éclairage public CHF 200'000. Estimation revue à la hausse : mobilier urbain et augmentation travaux maintenance parc éclairage public. Selon budget 2024.	Entretien des routes par des tiers Travaux de génie civil, hors maintien valeur des routes : marquage et signalisation CHF 98'097, entretien de l'éclairage CHF 173'320.	223 409.55	350 000	271 416.93	78 583.07	22%
				Sinistres routes 9 sinistres inférieurs à la franchise CHF 327, CHF 908, CHF 837, CHF 979, CHF 327, CHF 499, CHF 535, CHF 1'263, CHF 535, 8 sinistres non-couverts CHF 2'763, CHF 2'538, CHF 2'079, CHF 4'439, CHF 3'946, CHF 3'787, CHF 3'154,CHF 1'621, 1 sinistre couvert CHF 18'352 (rbt. s/426.00150).	Sinistres routes	Sinistres routes 5 sinistres couverts CHF 26'689, 1 franchise CHF 1'000, 2 sinistres inférieur à la franchise CHF 1'337, 3 sinistres non-couverts CHF 12'250.	48 888.80	0	43 122.30	- 43 122.30	---%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Entretien des bornes sous contrat CHF 14'611, remplacement de pièces défectueuses CHF 9'419, entretien portails/barrières CHF 4'829 et entretien des panneaux d'affichage politique CHF 3'640.	Entretien d'autres immobilisations Contrats d'entretiens bornes CHF 18'000, pièces en remplacement CHF 5'000, entretien des panneaux d'affichage politiques CHF 6'000, travaux sur portails communaux CHF 3'000. Et CHF 4'120 pour l'entretien et le nettoyage des totems et panneaux relais en lien avec la D-2023-20a signalétique et mobilité douce.	Entretien d'autres immobilisations Entretien des bornes sous contrat CHF 17'331, remplacement de pièces défectueuses CHF 4'449, entretien cylindres CHF 1'688 et entretien des panneaux d'affichage politique CHF 7'000.	32 498.90	36 120	30 468.60	5 651.40	16%
				Entretien de machines, appareils et outils Révisions, affutages et interventions diverses CHF 7'224.	Entretien de machines, appareils et outils Révisions, affutages et interventions diverses. Selon réel 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Révisions, affutages et interventions diverses CHF 10'420.	7 223.88	7 101	10 419.85	- 3 318.85	- 47%
				Entretien par des tiers des véhicules Entretien des camions CHF 47'835, engins CHF 1'535, remplacement des pneus CHF 4'449. Le dépassement est lié aux réparation non prévues suite à une panne sur un véhicule d'entretien. Celui-ci est couvert par du non-dépensé sur le 61.500000.310.10100.	Entretien par des tiers des véhicules Estimation entretien des camions et engins, revue à la hausse au vu des réels.	Entretien par des tiers des véhicules Entretien des camions CHF 19'170, engins CHF 3'929, remplacement des pneus CHF 5'411.	53 819.32	50 000	28 509.57	21 490.43	43%
				Sinistres PA 1 franchise CHF 500.	Sinistres PA	Sinistres PA	500.00	0	0.00	0.00	---%
				Sinistres PA 1 sinistre non-couvert CHF 1'291.	Sinistres PA	Sinistres PA	1 291.20	0	0.00	0.00	---%
				Sinistres véhicules 1 franchise CHF 500.	Sinistres véhicules	Sinistres véhicules 1 sinistre inférieur à la franchise CHF 500.	500.00	0	500.00	- 500.00	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Leasing opérationnel Location bouteilles de gaz CHF 498.	Leasing opérationnel Location fontaine à eau à CHF 97.50 par mois et bouteilles de gaz pour 498. Selon réel 2024.	Leasing opérationnel Location bouteilles de gaz CHF 1'037.	1 671.85	1 668	497.57	1 170.43	70%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
61 Circulation routière	61.500000 Routes communales	Charges	316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements Location armoire avec des pièces électriques CHF 32, location chargeuse CHF 1'060, location chauffage CHF 180, location chauffage électrique CHF 115, location minipelle CHF 3'086, location silo en bois CHF 11'459.	Location de matériels et équipements Locations ponctuelles de machines selon les besoins des chantiers communaux réalisés par le personnel municipal CHF 6'000, location d'un silo à sel à l'année pour les opérations de déneigement CHF 10'400. Selon budget 2024.	Location de matériels et équipements Location armoire avec des pièces électriques CHF 0, location chargeuse CHF 0, location chauffage CHF 0, location chauffage électrique CHF 0, location minipelle CHF 2'126, location silo en bois CHF 11'459, location dumpers CHF 382.	15 932.75	16 400	14 279.86	2 120.14	13%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Bâtiment D-2023-04a Changement productions chaleur mazout du PA/PF CHF 12'433, amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2022-20a Trvx entretiens/acquisitions 2023 PA/PF - Bât. CHF 81 (+827), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-33a Trvx entretiens/acquisitions 2022 PA/PF - Divers trvx CHF 3'041 (+1'081) + D-2020-20a Trvx entretiens/acquisitions 2021 PA/PF - Divers trvx CHF 833 (+2'849), délib. clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-22a Trvx entretiens/acquisitions 2020 PA/PF - Cafétéria CHF 1'108 (-123), délib. clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-08a Réalisation de locaux exploitation pour entretien des terrains du CS des Vergers - Bâtiment part routes CHF 21'386 (+516), évolution de l'amort en fonction du dépassement d'environ 7.40 % soit CHF 140'000, annoncé en commission du 24.08.2022 + D-2018-25a Trvx entretiens/acquisitions 2019 PA/PF - Divers trvx CHF 1'454.	Amortissements - Bâtiment D-2023-04a Substituer la totalité des productions de chaleur au mazout du PA et du PF par des agents énergétiques provenant de sources renouvelables et de récupération CHF 12'433 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 908 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 4'122 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'682 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Réaménagement de la cafétéria CHF 985 + D-2019-08a Réalisation de locaux exploitation pour entretien des terrains du centre sportif des Vergers - BATIMENT - PART ROUTES CHF 21'921 (-19), évolution de l'amortissement en fonction du dépassement d'environ 7.40 % soit CHF 140'000, annoncé en commission du 24.08.2022 + D-2018-25a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2019 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'454.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 523 (-523) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2023-04a Substituer la totalité des productions de chaleur CHF 12'433, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 607 (+301) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 3'269 (+853) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 833 (+2'849) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'109 (-124) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-08a Réalisation de locaux entretien des terrains du centre sportif des Vergers CHF 21'386 (+535) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2018-25a PA/PF 2019 CHF 1'454.	40 336.00	45 505	41 614.39	3 890.61	9%
				Amortissements - Biens meubles D-2023-15a Travaux de sécurisation des infrastructures en cas de pénurie d'électricité CHF 0 (+291) + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Mobilier, matériel et Machines CHF 3'425 (-706), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Matériel CHF 56 (+86), amort évolue eu fur et à mesure des achats/trvx + D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Routes CHF 37'500 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Mobilier et machine pour la cafétéria CHF 1'024 (-94), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-08a Réalisation de locaux exploitation pour entretien des terrains du centre sportif des Vergers -Mobilier part routes CHF 305 (+445), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a trvx de gros entretiens/acquisitions 2024 PA/PF CHF 5'000 (-5'000), commence 2025 + D-2023-22A Remplacement de 15 véhicules/machines pour SEM et ENV et mise en place bornes électriques CHF 12'354 (-12'354), commence 2025 + D-2023-15a trvx sécurisation infrastructures en cas pénurie électricité CHF 291 + D-2022-20a trvx de gros entretiens/acquisitions 2023 PA/PF CHF 2'719 + D-2021-33a trvx de gros entretiens/acquisitions 2022 PA/PFCHF 142 + D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules différents services - Routes CHF 37'501 (-1), clôturée aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté + D-2019-22a trvx de gros entretiens/acquisitions 2020 PA/PF - CHF 930 + D-2019-08a Réalisation locaux exploitation entretien terrains centre sportif Vergers -MOBILIER - PART ROUTES CHF 814 (-64), évolution de l'amortissement en fonction du dépassement.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 5'000 commence en 2025, D-2023-22a Remplacement de véhicules/machines CHF 98'483 (-86'129) commence en 2025, évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2023-15a Sécurisation des infrastructures critiques en cas de pénurie d?électricité CHF 291 commence en 2025, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 3'502 (-783) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 128 (+14) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-10a remplacement/acquisition 18 véhicules pour différents services CHF 37'501, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'024 (-94) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-08a Réalisation de locaux entretien des terrains du centre sportif des Vergers CHF 305 (+509) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	42 310.00	59 751	146 233.50	- 86 482.50	- 145%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
61 Circulation routière	61.500000 Routes communales	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Routes Aménagements (yc éclairage) CHF 1'143'419 : CHF D-2021-02a, D-2017-03a, D-2017-03a, D-2015-05a, D-2014-32a, D-2014-32a, D-2013-14a, D-2013-14a, D-2012-54a, D-2012-53, D-2012-51b, D-2012-51b, D-2012-50a, D-2012-50a, D-2011-51, D-2010-47, D-2010-09a, D-2009-52b, D-2009-07, D-2008-40, D-2008-11a, D-2007-09a, D-2004-29a, D-2003-35, D-2003-11a, D-2002-37a, D-2001-27a, D-2001-11a, D-2000-06, D-1997-15, D-1996-07, + termine en 2024 (-383.02) : D-2014-09a, D-1996-04 + clôturée aux comptes 2023 D-2017-22 (+14'270)+ clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net et non le voté D-2016-05a (-8'117).	Amortissements - Routes Aménagements (yc éclairage) CHF 1'458'853 : D-2023-13a (-151'667) commence en 2025 + D-2021-02a + D-2019-04a + D-2017-22 (+37'377) clôturée aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté + D-2017-03a + D-2017-03a + D-2016-05a + D-2015-05a + D-2015-05a + D-2014-32a (+1) + D-2014-32a + D-2014-09a (+73'684), amortissement terminé en 2024+ D-2013-14a + D-2013-14a + D-2012-54a + D-2012-53 + D-2012-51b + D-2012-51b + D-2012-50a + D-2012-50a + D-2011-51 + D-2010-47 + D-2010-09a + D-2009-52b + D-2009-07 + D-2008-40 + D-2008-11a + D-2007-09a + D-2004-29a + D-2003-35 + D-2003-11a + D-2002-37a + D-2001-27a + D-2001-11a + D-2000-06 + D-1997-15 + D-1996-07 +D-1996-04 (+3'756) amortissement terminé en 2024.	Amortissements - Routes D- 2023-13a CHF 151'667, D-2021-02a CHF 18'667, D-2019-04a CHF 18'187 (-375), D-2017-22 CHF 35'730 (-23'107), D-2017-03a CHF 81'378, D-2017-03a CHF 247'232, D-2016-05a CHF 141'183 (-7'850), D-2015-05a CHF 13'954, D-2015-05a CHF 15'629, D-2014-40a CHF 7'328 (-7'328), D-2014-32 CHF 18'543, D-2014-32a CHF 7'821, D-2013-14a CHF 31'248 (-24'244), D-2013-14a CHF 17'261, D-2012-54a CHF 10'500, D-2012-53 CHF 73'044, D-2012-51b CHF 2'714, D-2012-51b CHF 13'768, D-2012-50a CHF 9'822, D-2012-50a CHF 13'548, D-2011-51 CHF 22'612, D-2010-47 CHF 3'589, D-2010-09a CHF 1'385, D-2009-52b CHF 33'482, D-2009-07 CHF 80'594, D-2008-40 CHF 74'803, D-2008-11a CHF 36'898, D-2007-09a CHF 11'654, D-2004-29a CHF 18'967, D-2003-35 CHF 42'137, D-2003-11a CHF 4'352, D-2002-37a CHF 103'681, D-2001-27a CHF 118'900, D-2001-11a CHF 1'067, D-2000-06 CHF 1'755, D-1997-15 CHF 952, D-1996-07 CHF 35'710.	1 416 234.02	1 458 853	1 521 762.77	- 62 909.77	- 4%
				Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers	Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers D-2023-20a Mise en œuvre des supports de signalétique mobilité douce CHF 22'333 (-22'333), commence en 2025 + D-2022-01a Etude du concept de signalétique mobilité douce en vue de sa mise en œuvre. CHF 3'333 (-3'333), commence en 2025 + D-2017-31a Réalisation concept territorial de signalétique de mobilité douce - étude CHF 2'965 (-2'965), commence en 2025.	Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers D-2023-20a Mise en œuvre des supports de signalétique mobilité douce CHF 22'333 commence en 2025, D-2022-01a Etude du concept de signalétique mobilité douce CHF 3'333 commence en 2025, D-2017-31a Réalisation concept territorial de signalétique de mobilité douce CHF 2'965.	0.00	28 631	28 631.31	- 0.31	- 0%
			361 Dédommagements à des collectivités publiques	Dédommagement au FIA Taxe annuelle d'utilisation des voiries publiques payée au Canton, suite à la mise en place du FIA, sur la composante "eaux pluviales" et se calcule en fonction des surfaces imperméables soit à CHF 0.25CT/m2 de surface imperméable.	Dédommagement au FIA Taxe annuelle d'utilisation des voiries publiques payée au Canton, suite à la mise en place du FIA, sur la composante "eaux pluviales" et se calcule en fonction des surfaces imperméables soit à CHF 0.25CT/m2 de surface imperméable. Selon réel 2023.	Dédommagement au FIA Taxe annuelle d'utilisation des voiries publiques payée au Canton, suite à la mise en place du FIA, sur la composante "eaux pluviales" et se calcule en fonction des surfaces imperméables soit à CHF 0.25CT/m2 de surface imperméable.	71 925.40	71 659	71 925.70	- 266.70	- 0%
			390 Approvisionnement en matériel et en marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Sinistre matériel interne.	0.00	0	540.00	- 540.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
61 Circulation routière	61.500000 Routes communales	Charges	398 Reports	Virements salaires	Virements salaires	Virements salaires Sinistre main d'oeuvre interne.	0.00	0	330.00	- 330.00	---%
		Total Charges					**4 390 960.97**	**4 596 941**	**5 028 273.28**	**- 431 332.28**	**- 9%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Entretien effectué pour des tiers Salage et nettoyage des routes et des trottoirs cantonaux refacturés à l'Etat de Genève.	Entretien effectué pour des tiers Salage et nettoyage des routes et des trottoirs cantonaux refacturés à l'Etat de Genève. Moyenne réel 2022 et 2023.	Entretien effectué pour des tiers Salage et nettoyage des routes et des trottoirs cantonaux refacturés à l'Etat de Genève.	41 553.50	21 571	11 061.50	- 10 509.50	- 49%
			425 Recette sur ventes	Ventes diverses Vente de 2 vélomoteurs.	Ventes diverses	Ventes diverses	600.00	0	0.00	0.00	---%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	36 175.79	0	50 737.69	50 737.69	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	45 572.68	0	47 250.61	47 250.61	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	5 743.57	0	0.00	0.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG	Indemnité journalière perçue APG	334.60	0	0.00	0.00	---%
				Remboursement assurance routes Participation assurance pour 1 sinistre CHF 18'352 (charge s/ 314.10009).	Remboursement assurance routes	Remboursement assurance routes Participation assurance pour 6 sinistres.	18 351.70	0	27 558.95	27 558.95	---%
				Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général	Remboursements de tiers - général Crédit sur retour de marchandise commandée en 2021.	0.00	0	261.70	261.70	---%
			447 Produit des biens-fonds PA	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction.	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction.	Paiements pour appartements de service PA Loyer de l'appartement de fonction.	15 600.00	15 600	15 600.00	0.00	0%
			490 Approvisionnement en matériel et en marchandises	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Dépendance Vergers CHF 7'630.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Dépendances Vergers - estimation coûts prestations communales. Selon budget 2024.	Imputations internes pour appro en matériel et marchandises Dépendances Vergers CHF 7'630 et sinsitre matériel interne CHF 540.	7 630.00	7 630	8 170.00	540.00	7%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
61 Circulation routière	61.500000 Routes communales	Recettes	498 Reports	Virements salaires Dépendances Vergers - coûts prestations communales - Toutes interventions confondues, taux d'activité 30% CHF 35'055.	Virements salaires Dépendances Vergers - estimation coûts prestations communales - Toutes interventions confondues, taux d'activité 30%. Selon budget 2024.	Virements salaires Dépendances Vergers - estimation coûts prestations communales - Toutes interventions confondues, taux d'activité 30% CHF 35'055 et sinistre main d'oeuvre interne CHF 330.	35 055.00	35 055	35 385.00	330.00	1%
		Total Recettes					**206 616.84**	**79 856**	**196 025.45**	**116 169.45**	**145%**
	61.501000 Parkings	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Sécurisation bâtiments et lieux publics	Sécurisation bâtiments et lieux publics Ouvertures et fermetures parkings CHF 16'046 (1'337.20 x 12 = 16'046) et sécurisation flux véhicules lors de le Geneva Cup CHF 3'000 (estimation selon réel 2023).	Sécurisation bâtiments et lieux publics Facturation des contrôles de sécurité à l'ouverture et fermeture du parking du Centre sportif des Vergers.	16 046.40	19 000	16 046.90	2 953.10	16%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds Estimations des places de parkings pour les véhicules de l'administration sur le P2.	Loyers de biens fonds Parking P2 pour les véhicules de l'administration, le réel est passé dans les fonctions concernées.	0.00	27 000	0.00	27 000.00	100%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2021-25a Poursuite des activités du Forum Meyrin pendant la durée des travaux du Cœur de cité, Parking CHF 10'935.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2021-25a Poursuite des activités du Forum Meyrin pendant la durée des travaux du Cœur de cité, Parking CHF 10'935.	Amortissements - Terrains - non bâtis D-2021-25a Poursuite des activités du Forum Meyrin pendant la durée des travaux du Cœur de cité CHF 1'346 (+9'589) revue de la durée des amortissements.	10 935.00	10 935	1 346.00	9 589.00	88%
		Total Charges					**26 981.40**	**56 935**	**17 392.90**	**39 542.10**	**69%**
	61.501001 Parking pour personnel	Recettes	447 Produit des biens-fonds PA	Location du PA Revenus des macarons des parkings du personnel de la Commune. 50 places sur P1/P2 et 29 places pour le personnel du CVH et du sport + hors P1/P2. Tarif à CHF 75.-. Le nombre de places moyennes facturées est de 84 en 2024 contre 91 en 2023.	Location du PA Reprise par le prestataire au 1er avril 2025. Le personnel paiera directement à PMC SA.	Location du PA Revenus des macarons des parkings du personnel de la Commune. 50 places sur P1/P2 jusqu'en mars suite à la reprise par PMC et 29 places pour le personnel du CVH et du sport + hors P1/P2 (plus de macarons que prévu). Tarif à CHF 75. Le nombre de places moyennes facturées est de 55 en 2025 contre 84 en 2024.	73 725.00	23 743	48 240.00	24 497.00	103%
		Total Recettes					**73 725.00**	**23 743**	**48 240.00**	**24 497.00**	**103%**
	61.501002 Parking pour externes	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Cartes à gratter.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Plus de cartes à gratter dès 2025.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Cartes journalières à CHF 5.	2 021.48	0	1 010.74	- 1 010.74	---%
		Total Charges					**2 021.48**	**0**	**1 010.74**	**- 1 010.74**	**---%**
		Recettes	447 Produit des biens-fonds PA	Location du PA Baisse du nombre de macarons pour les partenaires.	Location du PA Politique de mobilité interne, selon prochaine décision du CA, arrêt des macarons pour les partenaires dès septembre 2025.	Location du PA Politique de mobilité interne, selon décision du CA, arrêt des macarons pour les partenaires dès septembre 2025.	28 688.10	20 000	11 715.00	- 8 285.00	- 41%
		Total Recettes					**28 688.10**	**20 000**	**11 715.00**	**- 8 285.00**	**- 41%**
	61.502000 Horodateurs	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Rouleaux tickets CHF 1'211 + batteries CHF 488.	Matériel d'exploitation, fournitures général Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Achat piles CHF 592, achat rouleaux de papier V2 CHF 584.	1 699.34	1 258	1 176.12	81.88	7%
			313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication Liaison des terminaux de paiements par carte bancaire et liaison pour les informations techniques quand il y a un problème, il y a autant de numéro que d'horodateur, ce sont des cartes DATA.	Frais télécommunication Liaison des terminaux de paiements par carte bancaire et liaison pour les informations techniques quand il y a un problème, il y a autant de numéro que d'horodateur, ce sont des cartes DATA. Selon réel 2023.	Frais télécommunication Abonnements liaison des terminaux de paiements par carte bancaire et liaison pour les informations techniques quand il y a un problème, il y a autant de numéro que d'horodateur, ce sont des cartes DATA.	804.00	822	804.00	18.00	2%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien de machines, appareils et outils Contrat entretien horodateurs CHF 4'313, divers dépannages CHF 5'087.	Entretien de machines, appareils et outils Contrat entretien horodateurs CHF 4'200, divers dépannages CHF1'002. Selon réel 2023.	Entretien de machines, appareils et outils Contrats de maintenance CHF 4'313, divers dépannages CHF 3'053.	9 400.42	5 202	7 365.94	- 2 163.94	- 42%
		Total Charges					**11 903.76**	**7 282**	**9 346.06**	**- 2 064.06**	**- 28%**
		Recettes	447 Produit des biens-fonds PA	Location du PA Horodateurs Vergers y compris patinoire CHF 22'819, horodateurs Maisonnex CHF 22'107, horodateurs Meyrin Village CHF 9'435.	Location du PA Horodateurs Vergers y compris patinoire CHF 23'041, horodateurs Maisonnex CHF 23'159, horodateurs Meyrin Village CHF 8'347. Selon réel 2023.	Location du PA Recettes des horodateurs: Vergers CHF 28'521, Maisonnex CHF 17'352, Meyrin-village CHF 8'950, Patinoire CHF 1'758.	54 361.60	54 547	56 580.90	2 033.90	4%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
61 Circulation routière	61.502000 Horodateurs	**Total Recettes**					**54 361.60**	**54 547**	**56 580.90**	**2 033.90**	**4%**
	61.503001 Accès Vergers	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Prestations de services des tiers - général Mise en place d'un système de gestion des accès via des bornes automatiques et manuelles aux Vergers.	Prestations de services des tiers - général Mise en place d'un système de gestion des accès via des bornes automatiques et manuelles aux Vergers. Estimation basé sur le budget 2024.	Prestations de services des tiers - général Gestion des accès via bornes automatiques et manuelles.	19 125.80	18 190	23 262.75	- 5 072.75	- 28%
		Total Charges					**19 125.80**	**18 190**	**23 262.75**	**- 5 072.75**	**- 28%**
	61.900001 Atelier mécanique	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	14 697.90	15 046	14 927.70	118.30	1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 198.64	0	500.76	- 500.76	---%
				Salaire du personnel Personnel de l'environnement (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel du service de l'environnement. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du service de l'environnement. (yc vie chère 0.6 (budget :1.4%)).	176 374.80	180 557	179 132.40	1 424.60	1%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	3 615.00	3 395	3 545.00	- 150.00	- 4%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	4 860.00	5 119	5 119.20	- 0.20	- 0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	123.05	143	147.75	- 4.75	- 3%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	11 626.60	13 495	13 939.00	- 444.00	- 3%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	69.60	81	83.50	- 2.50	- 3%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	1 505.50	1 749	1 593.90	155.10	9%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	4 653.65	5 310	5 282.40	27.60	1%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	26 132.40	27 112	83 387.75	- 56 275.75	- 208%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
61 Circulation routière	61.900001 Atelier mécanique	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	3 865.70	4 490	4 466.95	23.05	1%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	4 006.15	4 593	4 744.30	- 151.30	- 3%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	21.60	22	21.60	0.40	2%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 18'123.65. Le budget total de CHF 15'536 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	0.00	0	400.00	- 400.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	0.00	0	432.00	- 432.00	---%
		Total Charges					**251 353.31**	**261 112**	**317 724.21**	**- 56 612.21**	**- 22%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	23 842.90	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**23 842.90**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
62 Transports publics	62.900000 Transports publics, non mentionné ailleurs	Charges	313 Prestations de services et honoraires	TVA part non récupérable TVA sur la vente des cartes CFF.	TVA part non récupérable TVA recalculée en fonction des recettes de la fonction 62.	TVA part non récupérable	795.34	1 320	346.27	973.73	74%
		Total Charges					**795.34**	**1 320**	**346.27**	**973.73**	**74%**
	62.901000 Cartes journalières CFF	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Billets CFF Ventes des cartes CFF selon le nouveau système. L'écart entre les charges et les recettes est lié au décalage dans le temps entre les ventes/remboursements et les factures CFF.	Billets CFF Selon budget 2024, le changement de méthode sera adapté lors du prochain budget.	Billets CFF Ventes des cartes CFF. L'écart entre les charges et les recettes est lié au décalage dans le temps entre les ventes/remboursements et les factures CFF. Changement de système non pris en compte dans le BU2025.	111 851.00	224 000	103 618.00	120 382.00	54%
		Total Charges					**111 851.00**	**224 000**	**103 618.00**	**120 382.00**	**54%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Commissions pour travaux administratifs Commissions pour le travail effectué par la Ville de Meyrin.	Commissions pour travaux administratifs Commissions de 5% sur les ventes pour la Commune.	Commissions pour travaux administratifs Commissions pour le travail effectué par la Ville de Meyrin.	5 750.75	11 200	5 585.00	- 5 615.00	- 50%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
62 Transports publics	62.901000 Cartes journalières CFF	Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Ventes de billets et abonnements 1'999 cartes CFF vendues selon le nouveau système et différents tarifs proposés. L'écart entre les charges et les recettes est lié au décalage dans le temps entre les ventes/remboursements et les factures CFF.	Ventes de billets et abonnements Selon budget 2024, le changement de méthode sera adapté lors du prochain budget.	Ventes de billets et abonnements 1'856 cartes CFF vendues avec différents tarifs. Nouveau système depuis 2024. L'écart entre les charges et les recettes est lié au décalage dans le temps entre les ventes/remboursements et les factures CFF. Le budget 2025 ne prenait pas en compte le changement de méthode (fait au BU2026).	111 454.00	220 000	103 312.00	- 116 688.00	- 53%
			426 Remboursements	Remboursement frais administratifs Cartes CFF - franchise CHF 10.- pour le remboursement des billets à l'issue du délai de 7 jours (suivant l'achat) ou au plus tard à partir de la date du voyage.	Remboursement frais administratifs	Remboursement frais administratifs Cartes CFF - franchise CHF 10 pour le remboursement des billets à l'issue du délai de 7 jours (suivant l'achat) ou au plus tard à partir de la date du voyage.	80.00	0	30.00	30.00	---%
		Total Recettes					**117 284.75**	**231 200**	**108 927.00**	**- 122 273.00**	**- 53%**
64 Télécommunications	64.000000 Télécommunications	Recettes	447 Produit des biens-fonds PA	Location du PA Antennes Swisscom.	Location du PA Antennes Swisscom selon réel 2024.	Location du PA Antenne Swisscom à la laiterie de Mategnin CHF 4'312 et au stade des Arbères CHF 11'421.	15 628.35	15 628	15 732.55	104.55	1%
		Total Recettes					**15 628.35**	**15 628**	**15 732.55**	**104.55**	**1%**
71 Approvisionnement en eau	71.001000 Fontaines publiques	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	988.10	1 667	1 678.10	- 11.10	- 1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 172.95	0	45.92	- 45.92	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ d'un collaborateur et d'heures supplémentaires à des collaborateurs.	206.45	188	517.65	- 329.65	- 175%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	- 0.05	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel du sport (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Compensé par du non dépensé sur les autres lignes du sport.	Salaire du personnel Personnel du sport - revue de la répartition des fonctions SPO. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du sport (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Effet noria.	13 154.05	20 000	20 138.40	- 138.40	- 1%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	90.00	70	317.50	- 247.50	- 354%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	270.00	569	568.80	0.20	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	10.05	16	15.90	0.10	1%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	963.75	1 485	1 559.10	- 74.10	- 5%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
71 Approvisionnement en eau	71.001000 Fontaines publiques	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	5.75	9	9.25	- 0.25	- 3%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	60.00	92	86.10	5.90	6%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	206.30	319	324.15	- 5.15	- 2%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	1 856.40	2 410	8 599.85	- 6 189.85	- 257%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	292.40	494	502.80	- 8.80	- 2%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	0.05	0	- 0.05	0.05	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	332.60	505	530.90	- 25.90	- 5%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation	1.20	2	2.40	- 0.40	- 20%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités panier Le réel global des indemnités panier est de CHF 67'296 (budget : CHF 67'201).	Indemnités panier Le budget global des indemnités panier (CHF 65'375) est basé sur le réel 2023 (CHF 65'448), selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget 2025.	Indemnités panier	1.20	143	0.00	143.00	100%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	84.00	0	56.00	- 56.00	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	849.20	841	1 034.50	- 193.50	- 23%
		Total Charges					**19 198.50**	**28 810**	**35 987.27**	**- 7 177.27**	**- 25%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
71 Approvisionnement en eau	71.001000 Fontaines publiques	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	201.17	201.17	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	149.50	0	172.50	172.50	---%
		Total Recettes					**149.50**	**0**	**373.67**	**373.67**	**---%**
	71.001001 Fontaines à eau non recyclée	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	841.01	0	0.00	0.00	---%
				Eau PA Eau diverses fontaines de la commune.	Eau PA Selon budget 2024 - de nouvelles fontaines seront en fonction en 2024 sur le domaine public (consommation des fontaines écoles prises sur bâtiment).	Eau PA Eau diverses fontaines de la commune.	17 204.37	16 000	13 714.93	2 285.07	14%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments Contrats d'estivage/d'hivernage CHF 15'780, nettoyage CHF 797, diverses réparations et manutentions CHF 365.	Entretien des bâtiments Selon budget 2024. Contrat d'entretien CHF 17'000. Certaines fontaines vont nécessité des travaux plus lourds CHF 3'000.	Entretien des bâtiments Contrats d'estivage/d'hivernage CHF 18'131, nettoyage CHF 0, diverses réparations et manutentions CHF 5'980.	17 122.10	20 000	24 110.55	- 4 110.55	- 21%
		Total Charges					**35 167.48**	**36 000**	**37 825.48**	**- 1 825.48**	**- 5%**
	71.001002 Fontaines à eau recyclée	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Produits chimiques pour le traitement de l'eau CHF 504.	Matériel d'exploitation, fournitures général Produits chimiques pour le traitement de l'eau. Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Produits chimiques pour le traitement de l'eau.	504.20	302	374.30	- 72.30	- 24%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	1 203.05	832	862.40	- 30.40	- 4%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des bâtiments Pas de dépenses en 2024.	Entretien des bâtiments Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien des bâtiments Pas de dépense en 2025.	0.00	1 000	0.00	1 000.00	100%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 720 (+80), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux fontaines à eau de Meyrin-Village CHF 1'540, délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 500 (-500), commence en 2025 + D-2023-19a restauration de la fontaine-abreuvoir du Bournoud et de son couvert CHF 8'567 (-8'567), commence en 2025 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 800 + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux Fontaines à eau de Meyrin-Village CHF 1'540.	Amortissements - bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 304 (+196) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2023-19a restauration de la fontaine-abreuvoir du Bournoud CHF 8'671 (-104) calcul sur le dépensé net, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 720 (+80) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'540.	2 260.00	11 407	11 235.47	171.53	2%
		Total Charges					**3 967.25**	**13 541**	**12 472.17**	**1 068.83**	**8%**
72 Traitement des eaux usées	72.001000 Toilettes publiques	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Achat de sacs de jute pour toilettes sèches, selon réel 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général	0.00	571	0.00	571.00	100%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage PA Il s'agit des WC publics ancien stade Vaudagne.	Chauffage PA Il s'agit des WC publics ancien stade Vaudagne, selon réel 2023.	Chauffage PA	556.18	163	0.00	163.00	100%
				Eau PA Il s'agit des WC publics ancien stade Vaudagne.	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	220.97	1 023	294.50	728.50	71%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
72 Traitement des eaux usées	72.001000 Toilettes publiques	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA Il s'agit des WC publics ancien stade Vaudagne.	Electricité PA Il s'agit des WC publics ancien stade Vaudagne, selon réel 2023.	Electricité PA	516.58	339	0.00	339.00	100%
			314 Travaux d'entretien	Nettoyage des bâtiments Nettoyage WC public du Workout et du stade C.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage WC public du Workout CHF 8'000. Nettoyage WC public du stade C CHF 8'000. Selon adjudication 2022 TVA ajustée.	Nettoyage des bâtiments Nettoyage WC public du Workout et du stade C.	16 062.62	16 000	16 240.75	- 240.75	- 2%
		Total Charges					**17 356.35**	**18 096**	**16 535.25**	**1 560.75**	**9%**
	72.011000 Assainissement réseau secondaire sur domaine privé communal	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2017-03a Réalisation espace public (domaine public, privé communal et parcelle de dépendances) des Vergers - assainissement hors FIA CHF 166'456 + D-2016-06a Travaux de mise en séparatif réseaux assainissement entre le préau EC des Boudines et le parking P2 CHF 6'565 + D-2015-05a Travaux préparatoires et infrastructure en vue de la réalisation des aménagements publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers - assainissements hors FIA CHF 11'193 + D-2013-14a Etude pour les aménagements extérieurs publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers - part publique - assainissements hors FIA CHF 13'846 + D-2009-09a Assainissement de l'école de Meyrin-Village - yc réfection préau CHF 69'871.	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2017-03a Réalisation espace public (domaine public, privé communal et parcelle de dépendances) des Vergers - ASSAINISSEMENT hors FIA CHF 166'456 + D-2016-06a Travaux de mise en séparatif réseaux assainissement entre le préau EC des Boudines et le parking P2 CHF 6'565 + D-2015-05a Travaux préparatoires et infrastructure en vue de la réalisation des aménagements publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers - assainissements hors FIA CHF 11'193 + D-2013-14a Etude pour les aménagements extérieurs publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers - part publique - assainissements hors FIA CHF 13'846 + D-2009-09a Assainissement de l'école de Meyrin-Village - yc réfection Préau CHF 69'871.	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2017-03a Réal espace public Vergers CHF 166'456, D-2016-06a Travaux de mise en séparatif réseaux assainissement CHF 6'565, D-2015-05a Trvx préparatoires Vergers CHF 11'193, D-2013-14a Aménag ext Vergers - part publique - assainissements hors FIA CHF 13'846, D-2009-09a Assainissement de l'école de Meyrin-Village - yc réfection Préau CHF 69'872.	267 931.00	267 931	267 931.65	- 0.65	- 0%
		Total Charges					**267 931.00**	**267 931**	**267 931.65**	**- 0.65**	**- 0%**
	72.012100 Raccordement au réseau secondaire sur domaine privé	Charges	314 Travaux d'entretien	Entretien des canalisations Pas de travaux de raccordement au réseau secondaire sur domaine privé effectué en 2024.	Entretien des canalisations Charges d'entretien réseau secondaire sur domaine privé - (pas de prise en charge par le FIA) - estimation en cas de travaux imprévus. Selon budget 2024.	Entretien des canalisations Charges d'entretien réseau secondaire sur domaine privé - (pas de prise en charge par le FIA).	0.00	4 850	5 026.65	- 176.65	- 4%
		Total Charges					**0.00**	**4 850**	**5 026.65**	**- 176.65**	**- 4%**
	72.013000 Sacs de route	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général Béton CHF 752, grilles CHF 683, tuyaux, sondes, bouchons, etc. CHF 442.	Matériel d'exploitation, fournitures général Sacs ou grilles de canalisations à remplacer, béton de scellement des systèmes d'exutoire ou de récupération des eaux claires. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Béton CHF 0, grilles CHF 694, tuyaux, sondes, bouchons, etc. CHF 1'106, entretien fontes CHF 1'347.	1 877.95	4 000	3 147.34	852.66	21%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des canalisations Curage des grilles et sacs de route, entretien des canalisations.	Entretien des canalisations Curage des sacs de routes par des entreprises spécialisées et évacuation des amas solides à la station d'épuration. Selon budget 2024.	Entretien des canalisations Curage des grilles et sacs de route, entretien des canalisations.	38 223.25	45 000	36 800.31	8 199.69	18%
		Total Charges					**40 101.20**	**49 000**	**39 947.65**	**9 052.35**	**18%**
	72.014000 Drainage agricole	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Remplacement de matériel à prévoir.	Matériel d'exploitation, fournitures général Gravier lavé CHF 1'882.	0.00	1 000	1 882.00	- 882.00	- 88%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des canalisations Drainage agricole CHF 8'555.	Entretien des canalisations Travaux de contrôle par caméra et curage des drainages agricoles par une entreprise spécialisée. Estimation revue à la baisse car il n'y a pas de grosse intervention de prévu.	Entretien des canalisations Drainage agricole CHF 6'973.	8 554.50	10 000	6 972.80	3 027.20	30%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
72 Traitement des eaux usées	72.014000 Drainage agricole	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2003-34a Crédit destiné à pallier les insuffisances du réseau d'évacuation des eaux de surface de la région de la Maille, cadastration du réseau de collecteurs de drainage agricole en vue de son intégration dans le réseau communal d'eaux pluviales CHF 23'710.	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2003-34a Crédit destiné à pallier les insuffisances du réseau d'évacuation des eaux de surface de la région de la Maille, cadastration du réseau de collecteurs de drainage agricole en vue de son intégration dans le réseau communal d'eaux pluviales CHF 23'710	Amortissements - Ouvrage génie civil	23 710.00	23 710	23 710.00	0.00	0%
		Total Charges					**32 264.50**	**34 710**	**32 564.80**	**2 145.20**	**6%**
	72.060000 Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Honoraires - prise en charge par le FIA.	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre	10 142.63	0	0.00	0.00	---%
			314 Travaux d'entretien	Entretien des canalisations Charges d'entretien du réseau secondaire - prises en charge par le FIA. Recettes sur 72.060000.461.22000.	Entretien des canalisations Charges d'entretien du réseau secondaire - prise en charge par le FIA. Revu à la hausse au vu des réels.	Entretien des canalisations Charges d'entretien du réseau secondaire - prises en charge par le FIA. Recettes sur 72.060000.461.22000.	28 391.63	40 000	11 439.31	28 560.69	71%
			398 Reports	Virements salaires Il s'agit de salaires UTE refacturés au FIA.	Virements salaires	Virements salaires Salaires UTE refacturés au FIA.	963.35	0	3 743.21	- 3 743.21	---%
		Total Charges					**39 497.61**	**40 000**	**15 182.52**	**24 817.48**	**62%**
		Recettes	461 Dédommagements de collectivités publiques	Dédommagement du FIA Recettes FIA. L'écart concerne : l'entretien constructif non prévu au budget (+39'497) et les projets en cours non finis (- 239'865).	Dédommagement du FIA Il s'agit des recettes du FIA - Fonds Intercommunal d'assainissement - qui dès le 01.01.2015 loue aux Communes les réseaux d'assainissements qu'elles sont chargées de construire et rénover. Le budget est basé sur les informations disponibles sur le site du FIA en juillet 2024 et notre tableau de suivi.	Dédommagement du FIA Recettes FIA. L'écart positif de CHF 173'609 concerne : l'entretien constructif non prévu au budget CHF + 152'508, les projets en cours non finis CHF +21'100.	1 243 629.11	1 321 091	1 494 699.88	173 608.88	13%
		Total Recettes					**1 243 629.11**	**1 321 091**	**1 494 699.88**	**173 608.88**	**13%**
	72.061000 Assainissement réseau secondaire sur domaine public communal	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Ouvrage génie civil Divers délibérations CHF 1'681'777 : D-2017-03a, D-2017-02a, D-2014-14a, D-2013-27, D-202-50a, D-2012-34a, D-2010-09a, D-2007-21, D-2004-33a, D-2004-33a, D-2004-33a, D-2004-32a, D-2003-21a, D-2002-37a, D-2001-27a, D-2001-11a, D-2000-15b, D-2000-14b, D-1999-49, D-1999-43a, D-1997-51, D-1996-07, old + commence en 2024 (-197'500) : D-2021-24a Etude et réalisation de travaux pour la mise en séparatif des réseaux assainissement eaux pluviales et eaux usées situés à la rue des Boudines, Place des Cinq Continents et avenue de Feuillasse, D-2021-21a Etude et réalisation travaux réhabilitation des collecteurs assainissement au niveau de la rue des Ateliers, du chemin Adrien Stoessel et étude pour les travaux de la rue du Cardinal Journet.	Amortissements - Ouvrage génie civil Divers délibérations CHF 1'681'777 : D-2021-24a CHF 117'000 + D-2021-21a CHF 80'500 + D-2017-03a CHF 25'940 + D-2017-02a CHF 132'333 + D-2014-14a CHF 11'600 + D-2013-27 CHF 58'941 + D-2012-50a CHF 75'119 + D-2012-34a CHF 77'060 + D-2010-09a CHF 21'859 + D-2007-21 CHF 54'605 + D-2004-33a CHF 13'374 + D-2004-33a CHF 460'303 + D-2004-33a CHF 256'770 + D-2004-32a CHF 11'400 + D-2003-21a CHF 5'454 + D-2002-37a CHF 2'847 + D-2001-27a CHF 15'309 + D-2001-11a CHF 880 + D-2000-15b CHF 10'281 + D-2000-14b CHF 2'972 + D-1999-49 CHF 42'929 + D-1999-43a CHF 159'392 + D-1997-51 CHF 22'424 + D-1996-07 CHF 10'915 + old Etude 1e étape assainissement cité CHF 11'570.	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2021-24a Trvx mise en séparatif réseaux assainissement CHF 117'000, D-2021-21a Trvx réhabilitation collecteurs CHF 85'115 (-4'615), D-2017-03a Réal espaces publics Vergers CHF 25'940, D-2017-02a Réhabilitation et mise en séparatif réseau secondaire CHF 132'333, D-2014-14a Ajustement prix parcelle 14456 CHF 11'600, D-2013-27 Acq parcelles réalisation du lac des Vernes CHF 58'941, D-2012-50a Routes et collecteurs communaux Vergers - FIA CHF 75'119, D-2012-34a Mise en séparatif collecteurs eaux CHF 77'060, D-2010-09a TCMC CHF 21'859, D-2007-21 CHF 54'605, D-2004-33a CHF 13'374, D-2004-33a CHF 460'303, D-2004-33a CHF 256'770, D-2004-32a CHF 11'400, D-2003-21a CHF 5'454, D-2002-37a CHF 2'847, D-2001-27a CHF 15'309, D-2001-11a CHF 881, D-2000-15b CHF 10'281, D-2000-14b CHF 2'972, D-1999-49 CHF 42'929, D-1999-43a CHF 159'392, D-1997-51 CHF 22'424, D-1996-07 CHF 10'916, old Etude 1e étape assainissement cité CHF 11'570.	1 681 777.00	1 681 777	1 686 396.81	- 4 619.81	- 0%
		Total Charges					**1 681 777.00**	**1 681 777**	**1 686 396.81**	**- 4 619.81**	**- 0%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
72 Traitement des eaux usées	72.062000 Assainissement réseau secondaire sur domaine privé (25%)	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2012-47a assainis. collectifs privés de l'écoquartier des Vergers, part communale, réseau secondaire sur domaine privé (25%), part FIA CHF 5'805.	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2012-47a Assainissements collectifs privés des Vergers - part communale - réseau secondaire sur domaine privé (25%) - part FIA CHF 5'805	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2012-47a Assainissements collectifs privés des Vergers - part communale - réseau secondaire sur domaine privé (25%) - part FIA CHF 5'805.	5 805.00	5 805	5 805.00	0.00	0%
		Total Charges					**5 805.00**	**5 805**	**5 805.00**	**0.00**	**0%**
	72.063000 Station de pompage Citadelle	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication	Frais télécommunication Selon réel 2023.	Frais télécommunication	305.12	303	253.03	49.97	16%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	182.10	171	185.70	- 14.70	- 9%
		Total Charges					**487.22**	**474**	**438.73**	**35.27**	**7%**
	72.064000 Lac des Vernes	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Pas de dépenses en 2024.	Honoraires L'entretien du lac des Vernes est intégré au contrat d'entretien global du réseau secondaire d'assainissement dès 2022, réserve de CHF 5'000 en cas d'imprévus. Selon budget 2024.	Honoraires Honoraires d'évaluation de la biodiversité et de la qualité biologique. Suivant la convention avec les SIG signée en date du 30.05.2022, une subvention nous a été versée dans le compte 72.064000.463.40000.	0.00	5 000	11 214.80	- 6 214.80	- 124%
			314 Travaux d'entretien	Sinistres terrains 1 sinistre inférieur à la franchise CHF 499.	Sinistres terrains	Sinistres terrains	499.10	0	0.00	0.00	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2014-37a Complémentaire à la délibération n°33a/2004 destiné à couvrir les frais engendrés par les hausses conjoncturelles (2004-2014) et le redimensionnement du lac des Vernes CHF 38'767 (-738) + D-2004-33a Réalisation 1ère étape assainissement de la cité (conformément à l'initiative du lac des Vernes) - cité Lac CHF 195'488.	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2014-37a Complémentaire à la délibération n°33a/2004 destiné à couvrir les frais engendrés par les hausses conjoncturelles (2004-2014) et le redimensionnement du lac des Vernes CHF 38'029 + D-2004-33a Réalisation 1ère étape assainissement de la cité (conformément à l?initiative du lac des Vernes) - cité Lac CHF 195'488.	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2014-37a frais engendrés par les hausses conjoncturelles et le redimensionnement du lac des Vernes CHF 38'767 (-738), D-2004-33a Réalisation 1ère étape assainissement de la cité - cité Lac CHF 195'488.	234 255.00	233 517	234 255.47	- 738.47	- 0%
				Amortissements - Biens meubles	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'500 (-3'500), commence en 2025	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 0 (+3'500), évolue au fur et à mesure des trvx.	0.00	3 500	0.00	3 500.00	100%
		Total Charges					**234 754.10**	**242 017**	**245 470.27**	**- 3 453.27**	**- 1%**
		Recettes	463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions des entreprises publiques	Subventions des entreprises publiques	Subventions des entreprises publiques Suivant la convention avec les SIG signée en date du 30.05.2022, une subvention nous a été versée en lien avec les dépenses effectuées dans le compte 72.064000.463.40000.	0.00	0	50 000.00	50 000.00	---%
		Total Recettes					**0.00**	**0**	**50 000.00**	**50 000.00**	**---%**
73 Gestion des déchets	73.010000 Gestion des déchets (entreprise communale)	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	82 361.85	95 056	89 768.20	5 287.80	6%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	12 948.62	0	6 830.18	- 6 830.18	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de cinq collaborateurs et d'heures supplémentaires à un collaborateur.	Heures supplémentaires payées Basé sur le réel 2023, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de quatre collaborateurs et d'heures supplémentaires à un collaborateur.	1 197.60	452	2 442.20	- 1 990.20	- 440%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de trois collaborateurs.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de trois collaborateurs.	334.55	0	645.65	- 645.65	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
73 Gestion des déchets	73.010000 Gestion des déchets (entreprise communale)	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	247.50	0	373.15	- 373.15	---%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retraite.	0.00	5 155	5 114.80	40.20	1%
				Primes de fidélité Primes de fidélité pour d'un collaborateur.	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	1 250.00	0	625.00	- 625.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau, réparti sur plusieurs fonctions (aide-magasinier) et 1 CDD (responsable de projet en gestion des déchets) - votés en 2024. Engagements faits plus tard que prévu et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP nouveau (employé-e communal-e qualifié-e recycleur) et prorata de 0.3 ETP nouveau (assistant-e de direction) - voir tableau des nouveaux postes. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1 ETP nouveau (employé-e communal-e qualifié-e recycleur) et prorata de 0.3 ETP nouveau (assistant-e de direction). Engagement fait plus tard. Dispo au 31.12.2025 : 0.1 assistant-e de direction, 0.05 responsable de service et 0.1 assistant-e administratif-ve.	46 951.05	80 078	26 003.80	54 074.20	68%
				Salaire du personnel Personnel du service de l'environnement chargé de la gestion des déchets (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Engagements de CDD en remplacement d'absences longue durée et congé maternité. Dispo au 31.12.2024 : 0.7 assistant-e de direction, 0.05 responsable de service, 0.1 assistant-e administratif-ve.	Salaire du personnel Personnel du service de l'environnement chargé de la gestion déchets - revue de la répartition des fonctions ENV (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du service de l'environnement chargé de la gestion des déchets (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Engagements de CDD en remplacement d'absences longue durée et congé maternité. Dispo au 31.12.2025 : 0.1 assistant-e de direction, 0.05 responsable de service et 0.1 assistant-e administratif-ve.	1 029 808.40	1 077 007	1 134 103.70	- 57 096.70	- 5%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	9 471.25	7 196	10 194.75	- 2 998.75	- 42%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	34 393.50	40 849	37 630.75	3 218.25	8%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	784.50	913	892.85	20.15	2%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	73 624.73	86 230	84 201.20	2 028.80	2%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	444.45	517	505.35	11.65	2%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	9 375.10	10 724	9 444.55	1 279.45	12%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	28 260.25	31 115	30 544.90	570.10	2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
73 Gestion des déchets	73.010000 Gestion des déchets (entreprise communale)	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	547.00	1 356	582.40	773.60	57%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	130 811.85	144 737	425 613.40	- 280 876.40	- 194%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	23 377.30	29 484	25 683.60	3 800.40	13%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	6 324.30	4 637	9 287.20	- 4 650.20	- 100%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	25 543.35	29 382	28 711.85	670.15	2%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	147.15	168	153.00	15.00	9%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 18'123.65. Le budget total de CHF 15'536 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	150.00	0	100.00	- 100.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	792.00	0	2 732.60	- 2 732.60	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Sacs à tri offerts à la population CHF 5'027.	Achat cadeaux Acquisition de sacs à tri ou d'autres objets en vue de distribuer gratuitement à la population pour promouvoir le tri des déchets. Selon budget 2024. Rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73.	Achat cadeaux Sacs à tri offerts à la population CHF 4'398, upcycling oriflammes CHF 930.	5 026.65	5 405	5 328.25	76.75	1%
				Achat denrées alimentaires - consommation	Achat denrées alimentaires - consommation Selon réel 2023. Rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73.	Achat denrées alimentaires - consommation Achat denrées alimentaires CHF 45.	0.00	978	44.50	933.50	95%
				Carburant électrique Consommation pour les nouveaux camions. Des sous compteurs ont été installés dès la réception des camions.	Carburant électrique Ligne à zéro. Electricité prise sur le bâtiment.	Carburant électrique Consommation pour les nouveaux camions. Des sous compteurs ont été installés dès la réception des camions.	44 558.55	0	38 143.10	- 38 143.10	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
73 Gestion des déchets	73.010000 Gestion des déchets (entreprise communale)	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Carburant Le budget 2024 à été revu à la baisse en préparation de l'arrivée de deux camions électriques. Cependant en 2024 il y a eu des problèmes avec les camions en question qui ont engendré l'utilisation de véhicules thermiques et donc augmenté la consommation de carburant.	Carburant Arrivée de deux camions électriques. Estimation baisse de la consommation en conséquence. Selon budget 2024. Rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73.	Carburant Carburant CHF 28'382.	52 201.83	37 835	28 381.52	9 453.48	25%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Création/impressions flyers "levée hippotractée", dépliant et tout ménage "déchets encombrants", affiches "enquête déchets".	Imprimés, publications général - Communication et R&P Accompagnement utilisation vaisselle réutilisable CHF 1'000 et campagne de sensibilisation aux bonnes pratiques dans le domaine des déchets CHF 10'810.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Création de visuels et impressions pour campagnes de sensibilisation : écopoints CHF 469, encombrants CHF 3'898, levée hippotractée CHF 659, semaine de la valorisation des déchets CHF 14'872, stickers dépots interdits CHF 690. Dépassement couvert par du disponible sur le compte 73.010000.313.20000.	5 212.58	11 810	20 589.50	- 8 779.50	- 74%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Divers matériel d'entretien et de réparation CHF 7'801.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Selon budget 2024. Véhicule vieillissant. Rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Divers matériel d'entretien et de réparation CHF 7'365.	7 801.22	14 883	7 364.95	7 518.05	51%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Acquisition de contenants divers destinés à la collecte des déchets CHF 1'529, de sacs compostables pour les déchets de cuisine CHF 11'009, ainsi que divers petits matériels d'exploitation pour l'entretien des bennes enterrées CHF 13'069. Le dépassement provient en grande partie de la hausse d'achats de petits matériels d'exploitation (environ CHF 7'000 de plus que l'année dernière). Le dépassement est compensé par le non dépensé sur le 73.010000.313.20000.	Matériel d'exploitation, fournitures général Acquisition de contenants divers et renouvellement des conteneurs destinés à la collecte des déchets CHF 12'000, de sacs pour les besoins de l'administration CHF 8'000, ainsi que divers petits matériels d'exploitation pour l'entretien des bennes enterrées et des infrastructures CHF 6'000 et conteneurs à déchets. Estimation revue à la hausse au vu du réel 2024 et rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73.	Matériel d'exploitation, fournitures général Acquisition de contenants divers destinés à la collecte des déchets CHF 9'782, de sacs compostables pour les déchets de cuisine CHF 6'047, ainsi que divers petits matériels d'exploitation pour l'entretien des bennes enterrées CHF 10'781.	26 550.23	28 106	26 610.51	1 495.49	5%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de vêtements de travail Divers vêtements de travail CHF 6'579.	Acquisition de vêtements de travail Fourniture et entretien des vêtements de travail, soit salopettes, t-shirts, gants, habits de pluie, chapeaux, accessoires de sécurité, casques, masques etc. Participation aux frais de chaussures pour un forfait de CHF 150 par employé. Estimation CHF 6'600 HT (TTC = CHF 7'108). Selon budget 2024. Rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73.	Acquisition de vêtements de travail Divers vêtements de travail CHF 7'027.	6 578.90	7 135	7 027.27	107.73	2%
				Acquisition logiciels et licences Géolocalisation des véhicules.	Acquisition logiciels et licences Application relative à la géolocalisation des véhicules d'entretien. Selon réel 2024. Rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73.	Acquisition logiciels et licences Géolocalisation des véhicules.	1 918.20	2 073	1 774.48	298.52	14%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P Reportage photos de l'inauguration des camions électriques.	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P	Honoraires audiovisuels - Communication et R&P	500.00	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
73 Gestion des déchets	73.010000 Gestion des déchets (entreprise communale)	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Location camion grue avec chauffeur CHF 1'163, étude de faisabilité écopoints CHF 0, transport bennes à déchets CHF 951, honoraires de mandataire externe dans le but de promouvoir des campagnes de tri pour la levée des déchets, animations dans les écoles, préparation des mandats et contrats de sous-traitance CHF 0.	Honoraires Location camion grue avec chauffeur, étude de faisabilité écopoints et transport bennes à déchets CHF 13'594, selon moyenne réel 2021 à 2023. Et honoraires pour différents mandats externes liés à la gestion des déchets CHF 15'000 Rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73.	Honoraires Location bennes CHF 528, sensibilisation écopoints CHF 300, transport bennes à déchets CHF 0, appel d'offres bennes CHF 3'495, honoraires de mandataire externe dans le but de promouvoir des campagnes de tri pour la levée des déchets, animations dans les écoles, préparation des mandats et contrats de sous-traitance CHF 2'293.	2 122.45	30 910	6 615.53	24 294.47	79%
				Impôts et taxes - véhicules Contrôle périodique CHF 700, impôts véhicules CHF 7'879, taxes poids lourds CHF 19'411. ECART de CHF 11'341 expliqué par : 1) Taxations moins élevées de janvier à Aout (environ CHF 5'000), car moins de km parcourus. 2) Remplacement de deux véhicules par des véhicules électriques. A partir de septembre, donc pas de taxation durant 3 ans. (Economie d'environ CHF 5'500).	Impôts et taxes - véhicules Contrôle périodique CHF 945, impôts véhicules CHF 8'104, taxes poids lourds CHF 36'336. Selon réel 2023.	Impôts et taxes - véhicules Contrôle périodique CHF 597, impôts véhicules CHF 6'051, taxes poids lourds CHF 9'500. Le non dépensé s'explique par des camions remplacés par des camions électriques.	29 294.73	40 256	16 147.82	24 108.18	60%
				Prestations de services - domaine traitement déchets Transports et vidages des bennes par des prestataires privés CHF 129'898, frais de traitement des déchets incinérés ou valorisés CHF 1'929'633. Essai-pilote pour réaliser la levée des encombrants avec une remorque hippotractée dans un quartier de la Ville durant 6 mois CHF 31'200. Le dépassement s'explique par une augmentation des tonnages urbains à traiter ainsi que des tarifs des prestataires externes.	Prestations de services - domaine traitement déchets Transports et vidages des bennes par des prestataires privés CHF 16'867, frais de traitement des déchets incinérés ou valorisés CHF 1'901'042 (hausse liée au traitement des poubelles urbaines). Selon budget 2024, hors essai pilote pour réaliser la levée des encombrants avec une remorque hippotractée. Et estimation de hausse de CHF 9'200 pour la levée du verre, suite au changement de prestataire. Rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73.	Prestations de services - domaine traitement déchets Transports et vidages des bennes par des prestataires privés CHF 47'908, frais de traitement des déchets incinérés ou valorisés CHF 1'887267.	2 092 714.04	2 083 205	1 935 175.12	148 029.88	7%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Estimation selon réel 2023.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	0.00	62	0.00	62.00	100%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle. Répartition du bâtiment CVH sur les trois fonctions (non prévue au budget).	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	5 102.45	4 902	5 169.10	- 267.10	- 5%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 5'195, casco CHF 7'652, changement de trois véhicules. Nous avons gardé pendant plusieurs mois les 4 camions poubelles double assurance. Il y a eu des soucis sur les nouveaux camions électriques.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 5'143, casco CHF 3'594. Et changement de 2 véhicules.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 5'342, casco CHF 7'571.	12 847.05	15 299	12 913.20	2 385.80	16%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien d'autres immobilisations Nettoiement et maintenance technique des bennes enterrées par des prestataires privés.	Entretien d'autres immobilisations Nettoiement et maintenance technique des bennes enterrées par des prestataires privés. Selon budget 2024 et augmentation de CHF 3'000 en lien avec les nouveaux écopoints, selon D-2022-22. Rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73.	Entretien d'autres immobilisations Nettoiement et maintenance technique des bennes enterrées par des prestataires privés.	96 718.59	143 773	104 091.52	39 681.48	28%
				Entretien par des tiers des véhicules Réparations et entretiens véhicules CHF 74'042, remplacement pneus CHF 2'317, service grue 4'170.	Entretien par des tiers des véhicules Renouvellement de deux véhicules en 2024. Gros travaux à prévoir sur le troisième véhicule non renouvelé (SCANIA), selon budget 2024. Rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73.	Entretien par des tiers des véhicules Réparations et entretiens véhicules CHF 46'104, remplacement pneus CHF 10'951, service grue 10'633.	80 592.11	86 480	71 029.73	15 450.27	18%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
73 Gestion des déchets	73.010000 Gestion des déchets (entreprise communale)	Charges	315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Sinistres PA 1 franchise CHF 1'000, 1 sinistre couvert CHF 67 (rbt. s/ 426.00120).	Sinistres PA	Sinistres PA	1 067.42	0	0.00	0.00	---%
				Sinistres véhicules 1 franchise CHF 500.	Sinistres véhicules	Sinistres véhicules	500.00	0	0.00	0.00	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Locations hors baux Participation Ecopoint.	Locations hors baux Participation pour l'occupation du terrain de la PPE La Tour 17 pour un écopoint. Tft de 316.00000.	Locations hors baux Participation pour l'occupation du terrain de la PPE La Tour 17 pour un écopoint.	1 200.00	1 200	1 200.00	0.00	0%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Autres immobilisations corporelles CHF 7'208 (-508), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Matériel CHF 6'414 (+48), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx.	Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'500 (-2'500), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 6'700 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Matériel CHF 6'462.	Amortissements - autres immos corporelles - pour cpte tiers D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 0 (+2'500), calcul sur le dépensé net, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 7'209 (-509) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 6'414 (+48) évolue au fur et à mesure des dépenses.	13 622.00	15 662	13 622.26	2 039.74	13%
				Amortissements - Bâtiment D-2023-04a Substituer la totalité des productions de chaleur au mazout du PA et du PF par des agents énergétiques CHF 12'433 + D-2022-20a Trvx entretiens/acquisitions 2023 PA/PF - Bâtiment CHF 81 (+827), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx+ D-2021-33a Trvx entretiens/acquisitions 2022 du PA/PF CHF 7'795 (-7'795), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx+ D-2020-20a CHF 1'118 (-1'118), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2020-16a Remplacement de 2 camions de levée sélective CHF 367 (-367), commence en 2024 + D-2019-22a Trvx entretiens/acquisitions 2020 PA/PF - Réaménagement de la cafétéria CHF 1'108 (-123), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-08a Réalisation de locaux exploitation pour entretien des terrains du centre sportif des Vergers- bât. - part gestion déchets CHF 21'386 (+516), délib. clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - Bâtiment D-2023-04a Substituer la totalité des productions de chaleur au mazout du PA et du PF par des agents énergétiques provenant de sources renouvelables et de récupération CHF 12'433 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 908 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Matériel CHF 2'419 (-2'419), commence en 2023, non budgétisé + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'118 (-1'118), commence en 2023, non budgétisé + D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Réaménagement de la cafétéria CHF 985 + D-2019-08a Réalisation de locaux exploitation pour entretien des terrains du centre sportif des Vergers- BATIMENT - PART GESTION DECHETS CHF 21'921 (-19), évolution de l'amortissement en fonction du dépassement d'environ 7.40 % soit CHF 140'000, annoncé en commission du 24.08.2022.	Amortissements - Bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 523 (-523) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2023-04a Substituer la totalité des productions de chaleur CHF 12'433, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 607 (+301) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 8'584 (-6'165) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 1'118 clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2020-16a Remplacement de deux camions de levée sélective des déchets CHF 367 (-367) calcul sur le dépensé net, camions livrés en 2024, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'108 (-123) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-08a Réalisation de locaux entretien des terrains du centre sportif des Vergers CHF 21'386 (+535) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	44 288.00	39 784	46 127.13	- 6 343.13	- 16%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
73 Gestion des déchets	73.010000 Gestion des déchets (entreprise communale)	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Biens meubles D-2023-15a Trvx sécurisation infrastructures en cas de pénurie d'électricité CHF 0 (+290) + D-2022-20a Trvx entretiens/acquisitions 2023 PA/PF - Mobilier, matériel et machines CHF 1'191 (-347), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-33a Trvx entretiens/acq. 2022 PA/PF - Matériel CHF 56 (+86) + D-2020-16a Remplacement 2 camions de levée des déchets pour l'environnement CHF 140'696 (-696), calcul sur le dépensé net + D-2019-22a Trvx entretiens/acquisitions 2020 PA/PF - Mobilier et machine pour la cafétéria CHF 1'025 (-95), délib. clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-08a Réalisation de locaux exploitation pour entret. des terrains du centre sportif des Vergers - mobilier - part gestion déchets CHF 305 (+445), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net + D-2015-13a rempl. ou acq. 7 véhicules et engins pour besoins des services de la police et l'environnement CHF 46'637.	Amortissements - Biens meubles D-2023-22A Remplacement 15 véhicules/machines pour SEM et ENV et mise en place de bornes électriques CHF 8'792 (-8'792), commence en 2025 + D-2023-15a trvx de sécurisation infrastructures en cas de pénurie d'?électricité CHF 290 + D-2022-20a trvx de gros entretiens/ acquisitions 2023 PA/PF CHF 844 + D-2021-33a trvx de gros entretiens/acquisitions 2022 PA/PF - Matériel CHF 142 + D-2020-16a Remplacement 2 camions de levée sélective des déchets CHF 140'000 + D-2019-22a trvx de gros entretiens/acquisitions 2020 PA/PF CHF 930 + D-2019-08a Réalisation locaux exploitation entretien terrains centre sportif Vergers - MOBILIER - PART GESTION DECHETS CHF 814 (-64), évolution de l'amortissement en fonction du dépassement + D-2015-13a remplacement ou acquisition de sept véhicules et engins pour les besoins des services de la police municipale et de l?environnement CHF 46'637.27 (-0.27), termine en 2025.	Amortissements - Biens meubles D-2023-22a Remplacement de véhicules/machines CHF 8'214 (+578) commence en 2025, calculé sur le dépensé net, D-2023-15a Sécurisation des infrastructures critiques en cas de pénurie d'électricité CHF 290, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'268 (-424) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 128 (+14) évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2020-16a Remplacement de deux camions de levée sélective des déchets CHF 140'696 (-696) calcul sur le dépensé net, camions livrés en 2024, D-2019-22a PA/PF 2020 CHF 1'025 (-95) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2019-08a Réalisation de locaux entretien des terrains du centre sportif des Vergers CHF 305 (+509) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net, D-2015-13a remplacement ou acquisition de sept véhicules CHF 46'637.	189 910.00	198 449	198 563.28	- 114.28	- 0%
			361 Dédommagements à des collectivités publiques	Participation au CIDEC Montant facturé à la commune par le centre d'incinération des déchets carnés.	Participation au CIDEC Participation communale au centre intercommunal des déchets carnés (CIDEC). Selon budget 2025 reçu le 12.07.2024.	Participation au CIDEC Montant facturé à la commune par le centre d'incinération des déchets carnés.	5 520.20	5 506	5 505.85	0.15	0%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif SOS Chats a déménagé sur une autre Commune, cette subvention n'a pas été versé. Le disponible a permis de couvrir la création, mise en ligne et maintenance d'une page du site Keepinuse dédiée aux habitant-e-s de la commune de Meyrin. Rien payé en 2025 car pas prévu au budget 2025.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif SOS Chats a déménagé sur une autre Commune, cette subvention peut être supprimée.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	4 000.00	0	0.00	0.00	---%
	Total Charges						**4 248 993.50**	**4 418 769**	**4 483 609.70**	**- 64 840.70**	**- 1%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Taxe déchets En attendant la mise à jour du règlement communal relatif à la taxation des déchets des micro-entreprises, la facturation a été suspendue en 2023.	Taxe déchets Perspective de nouveau règlement mi-2025 et taxation automne 2025.	Taxe déchets Taxation des déchets des micro-entreprises. La mise à jour du règlement communal relatif à la taxation des déchets des micro-entreprises. La facturation devrait reprendre courant 2026.	- 371.40	26 600	- 371.40	- 26 971.40	- 101%
				Taxe d'élimination anticipée - verre Collecte verre usagé CHF 41'520.	Taxe d'élimination anticipée - verre Rétrocession de la taxe anticipée relative au verre. Selon réel 2023. Rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73.	Taxe d'élimination anticipée - verre Collecte verre usagé CHF 34'960.	41 519.55	43 748	34 959.82	- 8 788.18	- 20%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident 0	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	67 725.23	0	52 631.39	52 631.39	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
73 Gestion des déchets	73.010000 Gestion des déchets (entreprise communale)	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie 0	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	19 505.34	0	29 575.95	29 575.95	---%
				Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité 0	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	5 682.42	0	0.00	0.00	---%
				Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG 0	Indemnité journalière perçue APG Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	816.00	0	1 404.50	1 404.50	---%
				Remboursement assurance PA Participation assurance pour 1 sinistre CHF 67 (charge s/315.90009).	Remboursement assurance PA 0	Remboursement assurance PA	67.42	0	0.00	0.00	---%
				Remboursements de tiers - général Rbt TVA 2019 à 2022 suite à la suppression du calcul REDIP et la déduction des factures Vetroswiss CHF 576'893, refacturation frais à des tiers CHF 12'164.	Remboursements de tiers - général 0	Remboursements de tiers - général Régularisation de TVA en notre faveur suite à l'annulation de la radiation de la fonction 73 en 2024.	589 056.66	0	172 257.86	172 257.86	---%
				Vente de matières recyclées Divers déchets CHF 2'258, Papier communal CHF 55'869, PET communal CHF 19'140.	Vente de matières recyclées Estimation selon pro-rata à juin 2024. Papier communal CHF 23'000, PET communal CHF 20'000, divers déchets CHF 11'000.	Vente de matières recyclées Divers déchets CHF 20'921, gravière CHF 10'637 (à comptabilier en F89N42 dans le futur), papier communal CHF 27'047, PET communal CHF 20'015. Les prix du papier et cartons à recycler se sont normalisés en 2025 avec une remontée des cours - ce qui n'a pas pu être envisagé au moment de l'élaboration du budget.	77 266.84	54 000	78 620.03	24 620.03	46%
			430 Revenus d'exploitation divers	Autres revenus d'exploitation Revente de conteneurs neufs ou usagés à des personnes privées sur demande CHF 200, remboursement de frais inhérents à des dépôts illicites de déchets CHF 500.	Autres revenus d'exploitation Revente de conteneurs neufs ou usagés à des personnes privées sur demande, à des fins d'optimisation de la valorisation de certains déchets notamment ceux de jardins ou remboursement de frais inhérents à des dépôts illicites de déchets. Selon budget 2024. Rajout de la TVA suite à la radiation de la fonction 73.	Autres revenus d'exploitation Revente de conteneurs neufs ou usagés à des personnes privées sur demande CHF 407, remboursement de frais inhérents à des dépôts illicites de déchets CHF 925.	700.00	1 081	1 332.06	251.06	23%
			463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions des cantons et des concordats	Subventions des cantons et des concordats	Subventions des cantons et des concordats Il s'agit de la suvbvention du fond cantonal de gestion des déchets dans le cadre de la semaine de valorisation des déchets.	0.00	0	7 402.60	7 402.60	---%
		Total Recettes					**801 968.06**	**125 429**	**377 812.81**	**252 383.81**	**201%**
	73.011000 Meyrin Propre	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Achat de couteaux suisses CHF 490.	Achat cadeaux Achat de cadeaux pour les participants, selon budget 2024.	Achat cadeaux Achat de couteaux suisses CHF 590.	490.00	600	590.00	10.00	2%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
73 Gestion des déchets	73.011000 Meyrin Propre	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation	Achat denrées alimentaires - consommation Estimation revue à la hausse : achat vins et boissons GRTA (augmentation coûts). Selon budget 2024.	Achat denrées alimentaires - consommation Achat vins et boissons GRTA.	941.90	1 000	1 219.20	- 219.20	- 22%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Pas de dépenses en 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation selon réel 2023.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Flyers tout ménage pour Meyrin Propre.	0.00	2 340	605.35	1 734.65	74%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Acquisition de gilets de sécurité, de gants, de pinces à déchets et de sacs à déchets CHF 2'388.	Matériel d'exploitation, fournitures général Acquisition de gilets de sécurité, de gants, de pinces à déchets et de sacs à déchets. Selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Acquisition de gilets de sécurité, de gants, de pinces à déchets et de sacs à déchets CHF 2'375.	2 387.60	2 400	2 375.19	24.81	1%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires appui administratif Pas de dépenses en 2024.	Honoraires appui administratif Estimation selon réel 2023.	Honoraires appui administratif	0.00	1 677	0.00	1 677.00	100%
				Honoraires/cachets prestations culturelles Cachet pour le concert. Le non-dépensé couvre le dépassement sur 32.902101.313.20000.	Honoraires/cachets prestations culturelles Cachet d'artistes. Pas d'exposition prévue en 2025.	Honoraires/cachets prestations culturelles Honoraires photo dans le cadre du projet "semaine valorisation des déchets".	650.00	1 000	300.00	700.00	70%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration Livraison traiteur pour grillades et salade pour 230 convives.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Traiteur pour achat de viande et salade GRTA. Selon budget 2024.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Livraison traiteur pour grillades et salade pour 230 convives.	7 135.85	7 500	8 011.35	- 511.35	- 7%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements Location fût CHF 110, location WC CHF 541.	Location de matériels et équipements Location selon réel 2024.	Location de matériels et équipements Location WC CHF 541.	651.75	652	541.35	110.65	17%
				Location de vaisselle lavable	Location de vaisselle lavable Estimation selon réel 2023.	Location de vaisselle lavable Location vaisselle CHF 251.	246.79	370	250.74	119.26	32%
		Total Charges					**12 503.89**	**17 539**	**13 893.18**	**3 645.82**	**21%**
	73.015000 Ecopoints	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	6 913.60	6 918	6 874.80	43.20	1%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2022-22a Agrandissement et construction de trois écopoints CHF 7'930 (+4'137), commence en 2024, calcul sur le dépensé net + D-2019-02a deux et quatre écopoints CHF 19'069 (+7'214), calculé sur le dépensé net et non sur le voté + D-2017-03a Réal. espace public des Vergers CHF 2'244 + D-2013-26a seize écopoints enterrés Cité et à Meyrin-Village CHF 55'176 + D-2012-33a quatorze écopoints Cité CHF 26'086 + D-2010-39 douze écopoints Meyrin-village CHF 6'580 + D-2010-39 douze écopoints Cité CHF 35'820 (+1'158), sub. d'invest. reçue en 2023, délibération clôturée aux comptes 2023 + D-2008-32 huit écopoints Champs-Fréchets CHF 32'040 + D-2002-37a Réal. de l'assainissement, de la modération de trafic et de l'implantation d'éco-points quartier de la Citadelle CHF 1'631 + D-2001-11a Etude modération trafic et implantation écopoints quartier de la Citadelle CHF 52.	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2022-22a Agrandissement et construction 3 écopoints CHF 24'133 (-12'066), amort. évolue en fonction du dépensé net + D-2019-02a Agrandissement et construction d'écopoints CHF 12'983 + D-2017-03a Réalisation espace public des Vergers CHF 2'167 (+77), ajustement de l'amort. en fonction de la nouvelle répartition + D-2013-26a Aménagement de 16 écopoints CHF 55'176 + D-2012-33a Aménagement de 14 écopoints CHF 26'086 + D-2010-39 Aménagement de 12 écopoints enterrés CHF 6'580 + D-2010-39 Aménagement ou l?extension de douze écopoints enterrés CHF 36'978 + D-2008-32 Aménagement de 8 écopoints, ainsi que remb. rétroactif aux propriétaires concernés des frais à leur charge relatifs à l'implantation d'écopoints dans zones construites depuis le 1er janv. 2002 CHF 32'040 + D-2002-37a Réalisation de l?assainissement, de la modération de trafic et de l?implantation d'éco-points dans le quartier de la Citadelle CHF 1'631 + D-2001-11a Etude modération trafic et implantation écopoints CHF 52.	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2022-22a Agrandissement et construction écopoints CHF 18'587 (+5'547) calcul sur dép. net, D-2019-02a Agrandissement et construction écopoints CHF 19'069 (-6'086) clôturée aux comptes 2023 et ré-ouverte en 2024 pour prendre en compte la facturation de recettes, calcul sur dép. net, D-2017-03a Réal. espace public des Vergers CHF 2'167, D-2013-26a écopoints à la Cité et Meyrin-Village CHF 55'176, D-2012-33a écopoints dans la Cité CHF 26'086, D-2010-39 écopoints la Cité et Meyrin-village CHF 35'820 (+1'158) subvention reçue, D-2010-39 écopoints la Cité et Meyrin-village CHF 6'580, D-2008-32 écopoints quartier Champs-Fréchets CHF 32'041, D-2002-37a Réalisation de l'assainissement, de la modération de trafic et de l'implantation d'éco-points quartier de la Citadelle CHF 1'631, D-2001-11a Etude modération trafic et écopoints quartier Citadelle CHF 52.	186 628.00	197 826	197 207.84	618.16	0%
		Total Charges					**193 541.60**	**204 744**	**204 082.64**	**661.36**	**0%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	76.100000 Protection de l'air et du climat	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Cadeaux offerts lors de l'état des lieux de la mobilité. Un budget de CHF 10'000 est prévu dans la ligne 85.00000.313.200000 AE/honoraires.	Achat cadeaux	Achat cadeaux	65.70	0	0.00	0.00	---%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Impressions affiches, brochures, flyers + création de visuels pour l'état des lieux de la mobilité 2024. Un budget de CHF 10'000 est prévu dans la ligne 85.00000.313.200000 AE/honoraires.	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P	1 972.84	0	0.00	0.00	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Etat des lieux de la mobilité, selon réel 2023.	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Pas de dépenses en 2025.	0.00	27 463	0.00	27 463.00	100%
				Honoraires audiovisuels Reportage photos de l'événement "Etat des lieux de la mobilité". Un budget de CHF 10'000 est prévu dans la ligne 85.00000.313.200000 AE/honoraires.	Honoraires audiovisuels	Honoraires audiovisuels	1 000.00	0	0.00	0.00	---%
				Honoraires	Honoraires Etat des lieux de la mobilité.	Honoraires Les dépenses liées à l'Etat des lieux de la mobilité ont été comptabilisées sur la fonction 85.000100.	0.00	40 000	0.00	40 000.00	100%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration Viennoiseries et apéritif dînatoire offerts lors de l'état des lieux de la mobilité. Un budget de CHF 10'000 est prévu dans la ligne 85.00000.313.200000 AE/honoraires.	Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration	6 792.15	0	0.00	0.00	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements Location de lumières, de vaisselle et de chaises hautes pour l'événement "Etat des lieux de la mobilité". Un budget de CHF 10'000 est prévu dans la ligne 85.00000.313.200000 AE/honoraires.	Location de matériels et équipements	Location de matériels et équipements	1 552.33	0	0.00	0.00	---%
			398 Reports	Virements salaires GAM - Etat des lieux mobilités 2024.	Virements salaires Etat des lieux de la mobilité, selon réel 2023.	Virements salaires GAM mobilité CAE.	621.70	1 537	606.15	930.85	61%
		Total Charges					**12 004.72**	**69 000**	**606.15**	**68 393.85**	**99%**
	76.101000 Mobilité douce - externe	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux	Achat cadeaux	Achat cadeaux Achat cadeaux, journée de la mobilité - budget sous 313.20000.	0.00	0	4 562.80	- 4 562.80	---%
				Achat denrées alimentaires - consommation	Achat denrées alimentaires - consommation	Achat denrées alimentaires - consommation Boissons et nourriture, journée de la mobilité - budget sous 313.20000.	0.00	0	1 150.00	- 1 150.00	---%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P Création visuelle et panneaux signalétique pour l'Etat des lieux de la mobilité.	0.00	0	1 720.96	- 1 720.96	---%
				Imprimés, publications général Actions de communication Cyclomania.	Imprimés, publications général Selon budget 2024.	Imprimés, publications général Divers imprimés et flyers, journée de la mobilité - le dépassement est compensé par le 313.20000.	832.35	8 000	9 782.35	- 1 782.35	- 22%
				Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Achat matériel divers, journée de la mobilité - budget sous 313.20000.	0.00	0	796.75	- 796.75	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Déplacements et transports de décors	Déplacements et transports de décors	Déplacements et transports de décors Frais de déplacements, liés aux prestations culturelles pour la journée de la mobilité- budget sous 313.20000.	0.00	0	519.65	- 519.65	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	76.101000 Mobilité douce - externe	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Frais télécommunication Contrat résilié au 14.05.2024. la borne n'existe plus.	Frais télécommunication Frais de communication de la borne de recharge pour voiture électrique située sur le P1. Selon réel 2023.	Frais télécommunication Contrat résilié au 14.05.2024. La borne n'existe plus.	17.85	48	0.00	48.00	100%
				Honoraires Honoraires selon budget 2022 CHF 0, ajout d'un vélocargo en libre service sur le territoire CHF 0, évènement Cyclomania 2024 CHF 7'712, étude d'experts en lien avec Cité de l'énergie CHF 0.	Honoraires Honoraires divers CHF 3'000, évènement Cyclomania CHF 6'000, étude en lien avec Cité de l'énergie CHF 5'000, selon budget 2024. Montant d'études en lien avec l'engagement du nouveau poste "mobilité et espaces publics" CHF 50'000: actualisation étude de mobilité Meyrin 2030 - 2040, feuille de roue des mobilités pendulaires ZI (OCT, FTI, communes voisines), mesures d'accompagnement ESII Gravière (réaménagement av. Ste-Cécile, arrêt de tram), mesures d'accompagnement Barreau de Montfleury (réaménagement Lect / Mategnin / Riantbosson)	Honoraires Honoraires divers CHF 6'610, évènement Cyclomania CHF 9'560, étude en lien avec Cité de l'énergie CHF 0. Montant d'études en lien avec l'engagement du nouveau poste "mobilité et espaces publics" CHF 25'743 : actualisation étude de mobilité Meyrin 2030 - 2040, feuille de roue des mobilités pendulaires ZI (OCT, FTI, communes voisines), mesures d'accompagnement ESII Gravière (réaménagement av. Ste-Cécile, arrêt de tram), mesures d'accompagnement Barreau de Montfleury (réaménagement Lect / Mategnin / Riantbosson). Le non dépensé est utilisé dans différents comptes pour la journée de la mobilité.	7 711.94	64 000	41 913.51	22 086.49	35%
				Honoraires/cachets prestations culturelles	Honoraires/cachets prestations culturelles	Honoraires/cachets prestations culturelles Prestations culturelles, journée de la mobilité - budget sous 313.20000.	0.00	0	2 522.76	- 2 522.76	---%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration Frais de restauration, journée de la mobilité - budget sous 313.20000.	0.00	0	307.05	- 307.05	---%
				Prestations de services des tiers - général	Prestations de services des tiers - général	Prestations de services des tiers - général Frais liés au module de stratégie de mobilité communale. Le diagnostic habitant a été réalisé en partenariat avec les TPG. La subvention se trouve dans le compte 76.101000.463.60000.	0.00	0	64 369.25	- 64 369.25	---%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage FAS'e pour campagne Cyclomania.	0.00	0	155.00	- 155.00	---%
				Prestations de tiers - FAS'e Frais d'affichage en lien avec l'action de communication Cyclomania.	Prestations de tiers - FAS'e	Prestations de tiers - FAS'e Frais d'affichage, journée de la mobilité - budget sous 313.20000.	155.00	0	155.00	- 155.00	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de vaisselle lavable	Location de vaisselle lavable	Location de vaisselle lavable Location de vaisselle, journée de la mobilité - budget sous 313.20000.	0.00	0	740.32	- 740.32	---%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Noctambus CHF 119'868 + Caddie-Service CHF 25'000 + Meyrin Roule CHF 40'000 + Salon du Vélo de Genève CHF 2'000.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Association Caddie-Service CHF 25'000, Meyrin Roule CHF 40'000. Fin de l'association Noctambus.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	186 868.00	65 000	67 750.00	- 2 750.00	- 4%
			393 Frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation	Imputations internes frais administratifs et d'exploitation Autorisation de manifestation pour la journée de la mobilité.	0.00	0	50.00	- 50.00	---%
			398 Reports	Virements salaires	Virements salaires	Virements salaires Personnel GAM journée de la mobilité - UTE.	0.00	0	2 071.70	- 2 071.70	---%
		Total Charges					**195 585.14**	**137 048**	**198 567.10**	**- 61 519.10**	**- 45%**
		Recettes	426 Remboursements	Participations tiers Plus de bornes dès 2023, transitoire 2023 fait à tort.	Participations tiers Recettes des bornes électriques. Selon réel 2023.	Participations tiers Plus de bornes.	- 2 446.00	2 446	0.00	- 2 446.00	- 100%
			447 Produit des biens-fonds PA	Redevances d'utilisation du domaine public Redevance vélo-partage.	Redevances d'utilisation du domaine public	Redevances d'utilisation du domaine public Redevance vélo-partage.	231.00	0	335.00	335.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	76.101000 Mobilité douce - externe	Recettes	463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions des organisations privées à but non lucratif	Subventions des organisations privées à but non lucratif	Subventions des organisations privées à but non lucratif Subvention pour le diagnostic habitants. Compense le dépassement du compte 76.101000.313.00000.	0.00	0	53 559.25	53 559.25	---%
		Total Recettes					**- 2 215.00**	**2 446**	**53 894.25**	**51 448.25**	**2 103%**
	76.101001 Mobilité douce - interne	Charges	304 Allocations	Indemnités mobilité douce Indemnité encouragement mobilité douce versée au personnel : (CHF 150/an max si vient à pied-vélo / TPG CHF 300 max / CHF 450 max CFF ou P+R ou 10% ou CHF 400 max à l'achat ou à la location d'un vélo classique ou électrique, neuf ou d'occasion). 109 : pied-vélo, 70 : TPG, 12 : CFF, vélos : 11. Plus de bénéficiaires que prévu.	Indemnités mobilité douce Indemnité encouragement mobilité douce versée au personnel, règles dès le 01.09.2023 (CHF 150/an max si vient à pied-vélo / TPG CHF 300 max / CHF 450 max CFF ou P+R ou 10% ou CHF 400 max à l'achat ou à la location d'un vélo classique ou électrique, neuf ou d'occasion). Selon réel 2023.	Indemnités mobilité douce Indemnité encouragement mobilité douce versée au personnel : (CHF 150/an max si vient à pied-vélo / TPG CHF 300 max / CHF 450 max CFF ou P+R ou 10% ou CHF 400 max à l'achat ou à la location d'un vélo classique ou électrique, neuf ou d'occasion). 124 : pied-vélo, 78 : TPG, 10 : CFF, vélos : 22 et des actions d'incitations au vélo et aux tpg. Plus de bénéficiaires que prévu.	46 933.25	41 581	51 631.30	- 10 050.30	- 24%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - général Bike to work - frais inscriptions.	Autres charges de personnel - général Bike to work - frais inscriptions. Selon budget 2024.	Autres charges de personnel - général Bike to work - frais inscriptions.	655.00	665	725.00	- 60.00	- 9%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Achat prix Bike to work.	Achat cadeaux Achat prix Bike to work. Selon budget 2024.	Achat cadeaux Achat prix Bike to work.	342.25	600	150.00	450.00	75%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Impression dépliants "mobilité collaborateurs".	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P	378.35	0	0.00	0.00	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Charges d'utilisations informatiques Application Ecomoov (TPG).	Charges d'utilisations informatiques Application Ecomoov (TPG), selon estimations.	Charges d'utilisations informatiques Application Ecomoov (TPG).	27 113.30	27 025	21 710.80	5 314.20	20%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration Les dépenses se trouvent dans la nature 398.00100 "prestations en nature au personnel".	Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration	0.00	0	81.85	- 81.85	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de véhicules Contrats Mobility : 18, Genève Roule : 1 triporteur, 2 vélos classiques, 11 vélos électriques, Wattworld : 10 vélos électriques.	Location de véhicules Contrats Mobility : 16, Genève Roule : 1 triporteur, 6 vélos classiques, 16 vélos électriques, Wattworld : 10 vélos électriques. Selon budget 2024.	Location de véhicules Contrats Mobility : 16, Genève Roule : 1 triporteur, 1 vélo classique, 11 vélos électriques, Wattworld : 5 vélos électriques.	30 759.02	39 000	27 485.77	11 514.23	30%
			317 Dédommagements	Frais de déplacement Carte bonus TPG à destination des collaborateurs.	Frais de déplacement Politique de mobilité interne : Carte bonus TPG à destination des collaborateurs. Selon réel 2023.	Frais de déplacement Politique de mobilité interne : Carte bonus TPG à destination des collaborateurs.	1 035.00	1 452	998.00	454.00	31%
			398 Reports	Prestations en nature au personnel Bike to work - repas offerts aux participants. Le budget se trouve sur la nature 313.00200 "Prestations de services des tiers - domaine restauration".	Prestations en nature au personnel	Prestations en nature au personnel	432.50	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**107 648.67**	**110 323**	**102 782.72**	**7 540.28**	**7%**
	76.901002 Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité	Charges	300 Autorités et commissions	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions Jetons de présence Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité, 6 commissions.	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions Jetons de présence Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité. Selon réel 2023.	Jetons de présence Conseil Municipal et commissions	3 450.00	3 000	4 050.00	- 1 050.00	- 35%
			301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	2 811.25	2 324	1 384.85	939.15	40%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	76.901002 Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	835.13	0	- 1 513.44	1 513.44	---%
				Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	988.85	0	675.00	- 675.00	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour un collaborateur, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	125.00	- 125.00	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Budget sur la nature 301.00000.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	5 686.00	0	0.00	0.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de l'UTE (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Réévaluation et réaffectation d'une ressource.	Salaire du personnel Personnel de l'UTE - revue de la répartition des fonctions UTE. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de l'UTE (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Dispo au 31.12.2025 : assistant-e.	27 004.10	27 892	21 236.90	6 655.10	24%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	800.40	754	546.40	207.60	28%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	25.65	22	17.00	5.00	23%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	2 407.75	2 046	1 580.75	465.25	23%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	14.10	12	9.40	2.60	22%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	152.95	128	88.95	39.05	31%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	507.10	437	327.65	109.35	25%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	4 426.90	6 263	6 190.95	72.05	1%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	916.50	807	579.60	227.40	28%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	832.80	697	540.85	156.15	22%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	76.901002 Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	3.50	3	2.30	0.70	23%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	69.60	0	32.50	- 32.50	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Annonces de presse Publireportage. Budget sous 310.20000.	Annonces de presse	Annonces de presse	4 324.00	0	0.00	0.00	---%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Campagne de communication fonds énergie 2024. Le budget se trouve sur la nature 310.20000.	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P Solde campagne de communication 2024 CHF 1'659 et impression mise à jour des subventions du fonds énergie.	29 878.85	0	2 632.24	- 2 632.24	---%
				Imprimés, publications général Le non-dépensé est compensé par le dépassement sur le compte 76.901002.310.20100 et le 310.20010.	Imprimés, publications général Actions de sensibilisation énergie (écoles et quartiers). Estimation revue à la baisse car le développement de la campagne de communication s'est essentiellement fait en 2024.	Imprimés, publications général Pas d'impressions pour les actions de sensiblisation.	405.38	15 000	0.00	15 000.00	100%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires Opérations Robin des Watts (alimentation, climat, énergie, numérique) dans les écoles CHF 61'304 + eCO2profil au CO de la Golette CHF 2'604 + Campagne pour la promotion du fonds CHF 4'000. Le dépassement est lié à l'augmentation des sensibilisations dans les écoles, compensé par du non-dépensé sur le 76.901002.363.70000.	Honoraires Actions de sensibilisation énergie (écoles et quartiers). Répartition des montants des lignes 76.901002.310.20000, 76.901002.310.90001, 76.901002.313.20000 et 76.901002.363.60000, selon budget 2024.	Honoraires Actions de sensibilisation énergie (écoles et quartiers).	67 908.00	48 000	45 080.00	2 920.00	6%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration Selon réel 2023.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Repas commissions consultatives du Fonds énergie.	95.00	354	788.75	- 434.75	- 123%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Selon réel 2023.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Affichage effectué par la FAS'e.	0.00	154	155.00	- 1.00	- 1%
				Prestations de tiers - FAS'e	Prestations de tiers - FAS'e Frais pour le workshop, selon réel 2023.	Prestations de tiers - FAS'e	0.00	176	0.00	176.00	100%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des entreprises privées 3 subventions VAE.	Subvention à des entreprises privées Subventions ponctuelles à des entreprises privées. Estimation revue à la baisse au vu des réels.	Subvention à des entreprises privées 3 subventions VAE.	1 500.00	4 500	2 100.00	2 400.00	53%
				Subvention à des organisations privées à but non lucratif Pas d'actions de subventions à des organisations privées à but non lucratif soutenue par le Fonds énergie en 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Soutien actions ponctuelles (communication, sensibilisation...). Répartition des montants des lignes 76.901002.310.20000, 76.901002.310.90001, 76.901002.313.20000 et 76.901002.363.60000 . Selon budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Subventions ponctuelles : Association ARBOR CHF 32'000, association Free-Go CHF 9'150, association MAPC CHF 3'250, Aziconnect CHF 40'000. Le dépassement est compensé par du non-dépensé sur le compte 76.901002.363.70000.	0.00	49 000	84 400.00	- 35 400.00	- 72%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	76.901002 Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subventions aux personnes physiques Offre promotionnelle TPG habitants CHF 112'116 (1'122 chèques commune à CHF 100), subventions vélos CHF 69'600 (76 subventions à CHF 100 et 130 subventions à CHF 500). Le non dépensé compense le dépassement sur le compte 76.901002.313.20000.	Subventions aux personnes physiques Promotions TPG CHF 195'000, subventions VAE CHF 65'000. Elargissement des bénéficiaires d'une subvention pour abonnement annuel TPG (de 6 à 30 ans au lieu de 24 ans) et augmentation du nombre de bénéficiaire d'une subvention VAE. Selon budget 2024.	Subventions aux personnes physiques Promotions TPG CHF 85'350, subventions VAE CHF 113'289. Le non dépensé s'explique par du non dépensé d'environ CHF 110'000 pour les promotions TPG, partiellement compensé par des dépenses plus importantes pour les subventions VAE de CHF 50'000.	184 716.00	260 000	198 639.77	61 360.23	24%
			366 Amortissements, subventions d'investissements	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux entreprises D-2021-23a subventions d'investissement versées par le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026, subventions aux entreprises privées CHF 6'928 (+55'852), amort. évolue au fur et à mesure des dépenses + D-2021-05 Subventions d'investissement versées par le Fonds énergie pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, subventions aux entreprises privées CHF 4'410 (-1'030), délib. clôturée, calcul sur le net et pas sur le voté.	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux entreprises D-2021-23a subventions investissement versées par le Fonds communal énergie, climat et biodiversité pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026 - subventions aux entreprises privées CHF 94'170 (-31'390), Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses + D-2021-05 Subventions investissement versées par le Fonds énergie pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 - subventions aux entreprises privées CHF 3'380.	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux entreprises D-2021-23a Fonds énergie 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026 CHF 25'348 (+68'822) amort. évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-05 Subventions versées par le Fonds énergie du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 CHF 4'411 (-1'031) erreur BU2025.	11 338.00	97 550	29 758.68	67 791.32	69%
				Amort. planifiés, subv. d'investissements aux ménages D-2021-23a subventions investissement versées par le Fonds communal énergie, climat et biodiversité pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026 - subventions aux ménages CHF 20'687 (+45'013), amort.évolue au fur et à mesure des dépenses + D-2021-05 Subventions investissement versées par le Fonds énergie pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 - subventions aux ménages CHF 10'880 (+516), clôturée aux comptes 2022, calcul sur le dépensé net.	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux ménages D-2021-23a subventions investissement versées par le Fonds communal énergie, climat et biodiversité pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026 - subventions aux ménages CHF 98'550 (-32'850), Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses + D-2021-05 Subventions investissement versées par le Fonds énergie pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 - subventions aux ménages CHF 11'396.	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux ménages D-2021-23a Fonds énergie 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026 CHF 36'221 (+62'329) amort. évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-05 Subventions versées par le Fonds énergie du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 CHF 10'881 (+515) erreur BU2025.	31 567.00	109 946	47 101.52	62 844.48	57%
				Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations D-2021-23a subventions investissement versées par le Fonds communal énergie, climat et biodiversité pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026 - subventions aux organisations à but non lucratif CHF 10'819 (+6'701), amort.évolue au fur et à mesure des dépenses + D-2021-05 Subventions investissement versées par le Fonds énergie pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 - subventions aux organisations à but non lucratif CHF 1'400 (+467), clôturée aux comptes 2022, calcul sur le dépensé net.	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations D-2021-23a subventions investissement versées par le Fonds communal énergie, climat et biodiversité pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026 - subventions aux organisations à but non lucratif CHF 26'280 (-8'760), Amort. évolue au fur et à mesure des dépenses + D-2021-05 Subventions investissement versées par le Fonds énergie pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 - subventions aux organisations à but non lucratif CHF 1'867.	Amort. planifiés, subv. d'investissements aux organisations D-2021-23a Fonds énergie 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026 CHF 31'790 (-5'510) amort. évolue au fur et à mesure des dépenses, D-2021-05 Subventions versées par le Fonds énergie du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 CHF 1'400 (+467) erreur BU2025.	12 219.00	28 147	33 190.00	- 5 043.00	- 18%
		Total Charges					**394 883.81**	**657 212**	**479 720.62**	**177 491.38**	**27%**
	76.901001 Cité de l'énergie	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat denrées alimentaires - consommation	Achat denrées alimentaires - consommation Selon réel 2023.	Achat denrées alimentaires - consommation Pas de dépenses en 2025.	0.00	219	0.00	219.00	100%
				Annonces de presse	Annonces de presse Estimation selon réel 2023.	Annonces de presse Pas de dépenses en 2025.	0.00	4 300	0.00	4 300.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	76.901001 Cité de l'énergie	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impression affiches "GE-REPARE" et "GE-REUTILISE".	Imprimés, publications général - Communication et R&P Estimation selon moyenne 2022-2023.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Impression pour la communication "Commune-rénove".	1 848.50	974	500.00	474.00	49%
				Imprimés, publications général Pas de dépenses en 2024.	Imprimés, publications général Selon budget 2024.	Imprimés, publications général Pas de dépenses en 2025.	0.00	5 000	0.00	5 000.00	100%
				Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Frais pour le workshop, selon réel 2023.	Matériel d'exploitation, fournitures général Frais pour le workshop.	0.00	67	62.90	4.10	6%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition logiciels et licences Licence d'accès à une plateforme pour les panneaux photovoltaïques. La licence plus nécessaire depuis août 2024.	Acquisition logiciels et licences	Acquisition logiciels et licences	125.22	0	0.00	0.00	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Financement études, projets et suivi du label cité de l'énergie hors délibérations CHF 59'455 , honoraires architectes, ingénieurs, géomètres supplémentaires pour l'urgence climatique et la transition écologique CHF 15'000. Le non dépensé compense les comptes 02.900000.313.20004 et le 76.901001.313.20000.	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Financement études, projets et suivi du label cité de l'énergie hors délibérations CHF 100'000, honoraires architectes, ingénieurs, géomètres supplémentaires pour l'urgence climatique et la transition écologique CHF 13'940. Selon budget 2024.	Honoraires architectes, ingénieur, géomètre Financement études, projets et suivi du label cité de l'énergie hors délibérations CHF 47'702, honoraires architectes, ingénieurs, géomètres supplémentaires pour l'urgence climatique et la transition écologique CHF 0. Le non dépensé compense partiellement le dépassement sur le compte 363.60000. Report d'études sur l'année suivante.	74 454.80	113 940	47 702.28	66 237.72	58%
				Honoraires Contrat annuel Energo (suivi et mise en œuvre des mesures d'optimisation énergétique au niveau des bâtiments communaux), contrat annuel Planair (suivi production solaire photovoltaïque), divers prestations solaires photovoltaïques (EVE Monthoux et patinoire), organisation et animation d'un stand lors d'Ethnopoly, actions de performance énergétique (école de Champs-Fréchets et Cimetière de Feuillasse). Le dépassement est compensé par le non dépensé sur le 313.20004. Le budget 2025 a été ajusté.	Honoraires Prestations d'optimisation des bâtiments communaux, selon réel 2023.	Honoraires Contrat annuel Energo (suivi et mise en œuvre des mesures d'optimisation énergétique au niveau des bâtiments communaux), contrat annuel Suntechnics (suivi production solaire photovoltaïque de la patinoire), diverses prestations solaires photovoltaïques (EVE Monthoux, Ecole du Livron, Vergers, CVH et Stade des Arbères). Un transitoire de CHF 16'907 aurait du être passé en 2025.	52 197.90	55 265	36 047.08	19 217.92	35%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration Frais pour le workshop, selon réel 2023.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Pas de dépenses en 2025.	0.00	376	0.00	376.00	100%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Part contrat optimisation énergétique et entretien des installations techniques. Augmentation du tarif horaire.	Contrats d'entretien des bâtiments Part contrat optimisation énergétique et entretien des installations techniques. Selon réel 2023.	Contrats d'entretien des bâtiments	75 885.84	67 204	75 885.84	- 8 681.84	- 13%
			363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Soutien Alternatiba CHF 3'500 et à la FRC pour GE-répare et GE-réutilise CHF 900.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Soutien Alternatiba CHF 3'500 et à la FRC pour GE Repare CHF 900. Selon budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif Soutien Alternatiba CHF 3'750, Habitat Durable CHF 3'000 et à la FRC pour GE-répare et GE-réutilise CHF 900.Le dépassement est compensé par du non dépensé sur le 76.901001.313.20004.	4 400.00	4 400	7 650.00	- 3 250.00	- 74%
		Total Charges					**208 912.26**	**251 745**	**167 848.10**	**83 896.90**	**33%**
		Recettes	463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions de la Confédération Pas de subvention en 2024.	Subventions de la Confédération Selon budget 2024.	Subventions de la Confédération Pas de subventions en 2025.	0.00	3 500	0.00	- 3 500.00	- 100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	76.901001 Cité de l'énergie	Recettes	463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions des cantons et des concordats Pas de subvention en 2024.	Subventions des cantons et des concordats Selon budget 2024.	Subventions des cantons et des concordats Pas de subventions en 2025.	0.00	10 000	0.00	- 10 000.00	- 100%
				Subventions des communes Pas de subvention en 2024.	Subventions des communes Selon budget 2024.	Subventions des communes Pas de subventions en 2025.	0.00	1 500	0.00	- 1 500.00	- 100%
		Total Recettes					**0.00**	**15 000**	**0.00**	**- 15 000.00**	**- 100%**
77 Protection de l'environnement, autres	77.100000 Cimetières	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	23 835.40	24 912	24 483.45	428.55	2%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 998.44	0	- 3 233.29	3 233.29	---%
				Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de quatre collaborateurs.	Heures supplémentaires payées	Heures supplémentaires payées Paiement d'heures suite au départ de deux collaborateurs et d'heures supplémentaires à un collaborateur.	58.45	0	659.80	- 659.80	---%
				Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure.	Indemnités remplacement fonction supérieure	Indemnités remplacement fonction supérieure Indemnités remplacement fonction supérieure réparties sur plusieurs fonctions.	374.85	520	321.60	198.40	38%
				Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de quatre collaborateurs.	Indemnités vacances	Indemnités vacances Paiement des vacances non prises lors de départ de deux collaborateurs.	102.70	0	225.20	- 225.20	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	28.15	0	16.90	- 16.90	---%
				Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel	Prestations spéciales au personnel Allocation départ à la retrait, non budgétisée.	0.00	0	587.70	- 587.70	---%
				Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour trois collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	462.50	- 462.50	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP nouveau (aide-magasinier) et prorata 0.25 CDD (dessinateur-trice en architecture du paysage)- voté en 2024. Engagements faits plus tard que prévu et effet Noria.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.3 ETP nouveau (assistant-e de direction) - voir tableau des nouveaux postes. Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 0.3 ETP nouveau (assistant-e de direction). Engagement fait plus tard. Disponbile du 31.12.2025 : 0.1 assistant-e de direction.	2 857.00	1 391	843.50	547.50	39%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
77 Protection de l'environnement, autres	77.100000 Cimetières	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel Personnel du service de l'environnement et de la gérance chargé de la gestion et de l'entretien des cimetières et chambres mortuaires (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Dépassement en lien avec la répartition comptable revue pour un poste, avec le 34.201000. Dispo au 31.12.2024 : 0.7 assistant-e de direction, 0.05 responsable de service et 0.1 assistant-e administratif-ve.	Salaire du personnel Personnel du service de l'environnement et de la gérance chargé de la gestion et de l'entretien des cimetières et chambres mortuaires - revue de la répartition des fonctions ENV. (yc postes votés au budget 2024 - tft de 301.00004 et, vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel du service de l'environnement et de la gérance chargé de la gestion et de l'entretien des cimetières et chambres mortuaires (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Dépassement en lien avec un engagement en CDD pour un remplacement absence longue durée. Dispo au 31.12.2025 : 0.1 assistant-e de direction, 0.05 responsable de service et 0.1 assistant-e administratif-ve.	305 845.80	299 730	301 387.00	- 1 657.00	- 1%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	661.75	520	638.75	- 118.75	- 23%
				Indemnités travaux spéciaux Indemnités exhumation.	Indemnités travaux spéciaux Indemnités exhumation.	Indemnités travaux spéciaux Indemnités exhumation.	2 300.00	4 100	1 800.00	2 300.00	56%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	7 960.50	9 015	8 510.20	504.80	6%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	229.95	238	238.60	- 0.60	- 0%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	21 665.52	22 422	22 584.80	- 162.80	- 1%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	129.25	134	136.15	- 2.15	- 2%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	2 666.40	2 762	2 438.65	323.35	12%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	7 794.75	7 922	7 590.80	331.20	4%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	452.30	471	499.75	- 28.75	- 6%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	36 165.35	37 853	140 514.00	- 102 661.00	- 271%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	7 157.95	7 792	7 402.75	389.25	5%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
77 Protection de l'environnement, autres	77.100000 Cimetières	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	1 291.50	85	271.60	- 186.60	- 220%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	7 491.80	7 639	7 694.60	- 55.60	- 1%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	36.15	39	36.90	2.10	5%
			309 Autres charges de personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel Cadeau pour personnel (retraite, mariage), allocations naissances : le réel est sur les fonctions concernées et se monte à un total CHF 13'226. Le budget total de CHF 10'500 est centralisé sur 02.201001.309.90004.	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	Autres charges de personnel - cadeaux au personnel	25.00	0	0.00	0.00	---%
				Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	153.60	0	393.20	- 393.20	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Annonces de presse	Annonces de presse Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Annonces de presse	1 039.75	1 300	1 086.30	213.70	16%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de vêtements de travail Gants CHF 1'234, accessoires de sécurité (casques, masques, etc) CHF 167, combinaisons CHF 309.	Acquisition de vêtements de travail Fourniture et entretien des vêtements de travail, soit salopettes, t-shirts, gants, habits de pluie, chapeaux, accessoires de sécurité, casques, masques etc. Participation aux frais de chaussures pour un forfait de CHF 150 par employé. Selon budget 2024.	Acquisition de vêtements de travail Gants CHF 1'552, accessoires de sécurité (casques, masques, etc) CHF 155, combinaisons CHF 310.	1 709.90	1 700	2 017.62	- 317.62	- 19%
		Total Charges					**431 035.33**	**430 545**	**529 609.03**	**- 99 064.03**	**- 23%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	2 195.60	0	7 256.53	7 256.53	---%
				Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maladie	Indemnité journalière perçue APG maladie Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	13 177.24	0	6 852.47	6 852.47	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
77 Protection de l'environnement, autres	77.100000 Cimetières	Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	Indemnité journalière perçue APG maternité/paternité	947.14	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**16 319.98**	**0**	**14 109.00**	**14 109.00**	**---%**
	77.100001 Cimetière Meyrin-Village	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Carburant	Carburant Selon réel 2023.	Carburant Carburant CHF 821.	1 287.00	1 268	821.25	446.75	35%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Divers matériel d'entretien et de réparation CHF 643.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Estimation revue à la baisse au vu des réels.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Divers matériel d'entretien et de réparation CHF 1'093.	357.14	400	1 093.20	- 693.20	- 173%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Fourniture et renouvellement du matériel d'exploitation CHF 849. Fournitures entretien machines, appareils CHF 0.	Matériel d'exploitation, fournitures général Fourniture et renouvellement du matériel d'exploitation, fournitures entretien machines, appareils. Estimation revue à la baisse au vu des réels, selon réel 2023 CHF 733. Et cadres inox CHF 5'500.	Matériel d'exploitation, fournitures général Fourniture et renouvellement du matériel d'exploitation CHF 5'621. Fournitures entretien machines, appareils CHF 0.	848.58	6 233	5 621.00	612.00	10%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Diverses machines à remplacer, selon estimation du service.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Entretien de machines CHF 981.	2 983.87	1 000	981.20	18.80	2%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	9 500.22	5 229	3 824.40	1 404.60	27%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	6 841.73	4 514	2 911.59	1 602.41	35%
			313 Prestations de services et honoraires	Impôts et taxes - véhicules Impôt véhicule CHF 486.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2024.	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 409.	486.25	486	408.87	77.13	16%
				Prestations de services des tiers - général	Prestations de services des tiers - général	Prestations de services des tiers - général	2 341.20	0	0.00	0.00	---%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	81.70	78	82.80	- 4.80	- 6%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 560, casco CHF 954.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon réel 2023, RC CHF 560, casco CHF 954.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 560, casco CHF 954.	1 514.25	1 514	1 514.35	- 0.35	- 0%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien optimisation énergétique CHF 53.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien optimisation énergétique. Selon réel 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien optimisation énergétique CHF 53.	53.04	53	53.04	- 0.04	- 0%
				Entretien des bâtiments Échange du bouilleur CHF 5'213 et entretien courant CHF 980.	Entretien des bâtiments Entretien courant, estimation revue à la baisse selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien des bâtiments Entretien courant.	6 193.00	755	1 553.40	- 798.40	- 106%
				Nettoyage des bâtiments Contrat d'entretien WC publics. Nettoyage d'avril à octobre.	Nettoyage des bâtiments Contrat d'entretien WC publics. Nettoyage d'avril à octobre CHF 703/mois. Selon réel 2024.	Nettoyage des bâtiments Contrat d'entretien WC publics. Nettoyage de mai à octobre.	4 918.55	4 921	3 920.80	1 000.20	20%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
77 Protection de l'environnement, autres	77.100001 Cimetière Meyrin-Village	Charges	315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien par des tiers des véhicules Service annuel CHF 245.	Entretien par des tiers des véhicules Selon budget 2024.	Entretien par des tiers des véhicules Pas de dépenses en 2025.	245.00	500	0.00	500.00	100%
				Sinistres véhicules 1 franchise CHF 500.	Sinistres véhicules	Sinistres véhicules	500.00	0	0.00	0.00	---%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 1'249 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 478 (-55), délibération clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	Amortissements - bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'249 + D-2020-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2021 du PA/PF - Divers travaux CHF 423.	Amortissements - bâtiment D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'249, D-2020-20a PA/PF 2021 CHF 478 (-55) clôturée aux comptes 2024, calcul sur le dépensé net.	1 727.00	1 672	1 727.03	- 55.03	- 3%
				Amortissements - Biens meubles D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Cimetière Meyrin Village CHF 9'285 + D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Cimetière Meyrin Village CHF 3'162.	Amortissements - Biens meubles D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Cimetière Meyrin Village CHF 9'285 + D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Cimetière Meyrin Village CHF 3'163 (-1), clôturée aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté.	Amortissements - Biens meubles D-2020-10a remplacement/acquisition 18 véhicules pour différents services CHF 12'448.	12 447.00	12 448	12 448.00	0.00	0%
		Total Charges					**52 325.53**	**41 071**	**36 960.93**	**4 110.07**	**10%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Taxes et concessions de cimetières, columbarium	Taxes et concessions de cimetières, columbarium Selon budget 2024.	Taxes et concessions de cimetières, columbarium	11 791.80	3 040	10 240.00	7 200.00	237%
		Total Recettes					**11 791.80**	**3 040**	**10 240.00**	**7 200.00**	**237%**
	77.100002 Cimetière Feuillasse	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Carburant	Carburant Selon réel 2023.	Carburant Carburant CHF 142.	941.05	867	141.60	725.40	84%
				Matériel d'entretien et réparation véhicules Divers matériel d'entretien et de réparation CHF 472.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Estimation revue à la baisse au vu des réels.	Matériel d'entretien et réparation véhicules Divers matériel d'entretien et de réparation CHF 971.	472.14	1 852	971.05	880.95	48%
				Matériel d'exploitation, fournitures général Fourniture et renouvellement du matériel d'exploitation CHF 129. Fournitures entretien machines, appareils CHF 0.	Matériel d'exploitation, fournitures général Fourniture et renouvellement du matériel d'exploitation, fournitures entretien machines, appareils. Estimation revue à la baisse au vu des réels, selon réel 2023. Et cadres en inox CHF 5'500.	Matériel d'exploitation, fournitures général Fourniture et renouvellement du matériel d'exploitation, fournitures entretien machines, appareils CHF 656, et cadres en inox CHF 5'621.	129.20	6 330	6 276.65	53.35	1%
				Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Nettoyage WC et local voirie. Estimation revue à la baisse selon moyenne réel 2022 et 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage	157.95	585	0.00	585.00	100%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Chauffage - Autres (PAC ou bois)	Chauffage - Autres (PAC ou bois) Estimation selon réel 2023.	Chauffage - Autres (PAC ou bois) En général, la consommation globale de chauffage a été de CHF 1'1129'590, soit CHF 207'388 plus basse que le budget.	0.00	675	0.00	675.00	100%
				Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	Eau PA - années précédentes	338.11	0	38.65	- 38.65	---%
				Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	4 191.26	4 759	4 689.99	69.01	1%
				Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	Electricité PA - années précédentes	395.35	0	114.12	- 114.12	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
77 Protection de l'environnement, autres	77.100002 Cimetière Feuillasse	Charges	312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	2 561.86	1 625	2 640.12	- 1 015.12	- 62%
			313 Prestations de services et honoraires	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 155.	Impôts et taxes - véhicules Selon réel 2024.	Impôts et taxes - véhicules Impôts véhicules CHF 77.	154.75	155	77.38	77.62	50%
				Prestations de services des tiers - général Déplacements d'urne ou de cercueil, refacturation sous la nature 424.00300.	Prestations de services des tiers - général Selon moyenne réel 2021 à 2023.	Prestations de services des tiers - général Frais d'obsèques, refacturation sous la nature 424.00300.	4 442.15	7 502	2 036.35	5 465.65	73%
				Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	826.90	697	890.70	- 193.70	- 28%
				Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 231, casco CHF 219. Remboursement pour 2020 - 2023 CHF 2'229 pelle Kubota non immatriculée.	Prime d'assurance chose - véhicule Selon estimation de la prime 2025, RC CHF 230, casco CHF 220. Vente de la pelle Kubota en 2024.	Prime d'assurance chose - véhicule RC CHF 231, casco CHF 219.	- 1 779.40	450	449.85	0.15	0%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien toiture CHF 221 et extincteurs CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien toiture CHF 221 et extincteurs CHF 29. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrats d'entretien toiture CHF 221 et extincteurs CHF 29.	220.75	250	250.15	- 0.15	- 0%
				Entretien des bâtiments Entretien courant.	Entretien des bâtiments Entretien courant, estimation revue à la baisse au vu des réels.	Entretien des bâtiments Dépannage toiture CHF 1'225 et entretien courant CHF 1'363.	2 425.51	3 275	2 587.98	687.02	21%
			315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	Entretien par des tiers des véhicules	Entretien par des tiers des véhicules Selon budget 2024.	Entretien par des tiers des véhicules	774.75	300	0.00	300.00	100%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Bâtiment CHF 1'170 (+159), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx + D-2021-09a Construction d'un Pavillon d'accueil au Cimetière de Feuillasse CHF 7'238 (-15).	Amortissements - bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 520 (-520), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 1'329 + D-2021-09a Construction d?un Pavillon d?accueil au Cimetière de Feuillasse CHF 7'223.	Amortissements - bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 440 (+80), évolue au fur et à mesure des trvx, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 1'347 (-18), évolue au fur et à mesure des trvx, D-2021-09a Construction d'un pavillon d'accueil au cimetière de Feuillasse CHF 7'239 (-16).	8 408.00	9 072	9 025.58	46.42	1%
				Amortissements - Biens meubles D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Cimetière Feuillasse CHF 3'162.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 363 (-363), commence en 2025 + D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Cimetière Feuillasse CHF 3'163 (-1), clôturée aux comptes 2023, calcul sur le net et non plus sur le voté.	Amortissements - Biens meubles D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 1'981 (-1618) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2023-22a Remplacement de véhicules/machines CHF 6'881 (-6'881) commence en 2025, calculé sur le dépensé net, D-2020-10a remplacement ou acquisition 18 véhicules pour les besoins de différents services - Cimetière Feuillasse CHF 3'163.	3 162.00	3 526	12 024.66	- 8 498.66	- 241%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
77 Protection de l'environnement, autres	77.100002 Cimetière Feuillasse	Charges	330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Autres immobilisations corporelles CHF 3'277 (+78), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx.	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'000 (-3'000), commence en 2025 + D-2022-20a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2023 du PA/PF - Divers travaux CHF 3'355.	Amortissements - Ouvrage génie civil D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 320 (+2'680), évolue au fur et à mesure des trvx, D-2022-20a PA/PF 2023 CHF 3'277 (+78), évolue au fur et à mesure des trvx.	3 277.00	6 355	3 596.30	2 758.70	43%
		Total Charges					**31 099.33**	**48 275**	**45 811.13**	**2 463.87**	**5%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Taxes et concessions de cimetières, columbarium	Taxes et concessions de cimetières, columbarium Selon budget 2024.	Taxes et concessions de cimetières, columbarium	54 573.35	50 000	41 490.30	- 8 509.70	- 17%
		Total Recettes					**54 573.35**	**50 000**	**41 490.30**	**- 8 509.70**	**- 17%**
	77.101000 Crypte	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Matériel et fourniture de nettoyage	Matériel et fourniture de nettoyage Selon moyenne réel 2022 et 2023.	Matériel et fourniture de nettoyage	524.08	363	0.00	363.00	100%
			312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	Eau PA	Eau PA Selon réel 2023.	Eau PA	610.77	520	612.52	- 92.52	- 18%
				Electricité PA En général, la consommation globale d'électricité a augmentée de 5% par rapport à 2023. Au niveau du tarif, la hausse a été un peu plus importante que budgétée avec une hausse moyenne de +7% par rapport à 2023 (+3% budgété). D'autres paramètres peuvent intervenir avec notamment la facturation intermédiaire basée sur des estimations de consommation sur certains sites. Le résultat est un dépassement de 9% par rapport au B2024.	Electricité PA Selon budget 2024 -10% de baisse sur le marché régulé.	Electricité PA En général sur le marché libre, tarif réel légèrement inférieur au tarif budgété. Mais consommation réelle supérieure de 5,5%. En général sur le marché régulé, tarif réel également inférieur au budget, mais consommation réelle supérieure de 28.40%. Au global, dépense de CHF 1'500'828 soit CHF 12'471 de plus que budgété.	997.12	1 504	914.37	589.63	39%
			313 Prestations de services et honoraires	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Prime d'assurance chose - bâtiment Selon réel 2023.	Prime d'assurance chose - bâtiment Ecart lié à la mise à jour annuelle.	369.70	347	377.00	- 30.00	- 9%
			314 Travaux d'entretien	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien optimisation énergétique CHF 117.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien optimisation énergétique. Selon réel 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments Contrat d'entretien optimisation énergétique CHF 117 et serrures électroniques (nouveau) CHF 486.	116.64	117	602.44	- 485.44	- 415%
				Entretien des bâtiments Travaux de ventilation CHF 2'352 et entretien courant CHF 2'080.	Entretien des bâtiments Entretien courant, estimation revue à la hausse au vu des réels.	Entretien des bâtiments Entretien garniture porte d'entrée.	4 431.58	1 473	2 424.30	- 951.30	- 65%
			330 Immobilisations corporelles du PA	Amortissements - bâtiment D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 0 (+754), amort évolue au fur et à mesure des achats/trvx.	Amortissements - bâtiment D-2023-27a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2024 du PA/PF - Divers travaux CHF 2'355 (-2'355), commence en 2025 + D-2021-33a Travaux de gros entretiens et acquisitions 2022 du PA/PF - Divers travaux CHF 754.	Amortissements - bâtiment D-2023-27a PA/PF 2024 CHF 2'199 (+156) commence en 2025, calcul sur le dépensé net, D-2021-33a PA/PF 2022 CHF 0 (+754), calcul sur le dépensé net.	0.00	3 109	2 198.70	910.30	29%
				Amortissements - Biens meubles D-2023-15a Travaux de sécurisation des infrastructures en cas de pénurie d'électricité CHF 0 (+4'361), amortissement décalé car aucune dépense.	Amortissements - Biens meubles D-2023-15a travaux permettant de sécuriser les infrastructures critiques et d?assurer la délivrance des prestations essentielles de la ville de Meyrin en cas de pénurie d?électricité CHF 4'361.	Amortissements - Biens meubles D-2023-15a Sécurisation des infrastructures critiques en cas de pénurie d'électricité CHF 4'361.	0.00	4 361	4 360.88	0.12	0%
		Total Charges					**7 049.89**	**11 794**	**11 490.21**	**303.79**	**3%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Taxes et concessions de cimetières, columbarium	Taxes et concessions de cimetières, columbarium La crypte est gratuite pour les défunts meyrinois. Est seulement facturée quand le défunt n'habite pas Meyrin.	Taxes et concessions de cimetières, columbarium Facturation pour un non résident.	0.00	0	120.00	120.00	---%
		Total Recettes					**0.00**	**0**	**120.00**	**120.00**	**---%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
77 Protection de l'environnement, autres	77.901000 Système interne de gestion durable	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	10 899.40	25 192	15 367.20	9 824.80	39%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	2 302.04	0	881.40	- 881.40	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	948.70	0	1 601.20	- 1 601.20	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1.6 ETP nouveau (responsable de projets en durabilité et chargé-e de missions en durabilité) - voir tableau des nouveaux postes en annexe.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget 1.6 ETP nouveau (responsable de projets en durabilité et chargé-e de missions en durabilité). Dispo au 31.12.2025 : 0.7 responsable projet SIGD.	0.00	168 625	29 073.90	139 551.10	83%
				Salaire du personnel Personnel affecté au Système Interne de Gestion Durable (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel affecté au Système Interne de Gestion Durable (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel affecté au Système Interne de Gestion Durable (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	130 792.80	133 682	132 627.00	1 055.00	1%
			304 Allocations	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	2 970.00	7 868	3 839.40	4 028.60	51%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	102.45	235	135.00	100.00	43%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	9 530.20	22 061	12 635.10	9 425.90	43%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	57.90	132	76.45	55.55	42%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	637.40	1 424	711.00	713.00	50%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	1 919.40	4 622	2 393.50	2 228.50	48%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	19 488.00	39 764	67 910.50	- 28 146.50	- 71%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
77 Protection de l'environnement, autres	77.901000 Système interne de gestion durable	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	4 159.25	9 832	5 183.75	4 648.25	47%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	3 323.45	7 546	4 345.55	3 200.45	42%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	13.20	33	18.20	14.80	45%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	24.00	0	24.00	- 24.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Imprimés, publications général - Communication et R&P Infographie pour le restauration communale, création/impression flyers Free-Go.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Selon budget 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P Créations flyers et affiches 3'581 et création schéma Powerpoint animable CHF 2'054.	1 504.21	9 000	5 635.36	3 364.64	37%
				Matériel d'exploitation, fournitures général	Matériel d'exploitation, fournitures général Ateliers alimentation grand public, fournitures diverses.	Matériel d'exploitation, fournitures général Pas de dépenses en 2025.	0.00	800	0.00	800.00	100%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles Achats de vaisselles réutilisables. Le dépassement est couvert par le non-dépensé sur le 77.901000.313.20000.	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	7 924.80	0	0.00	0.00	---%
				Acquisitions d'autres immobilisations Achat de caisse de rangement pour vaisselles réutilisables. Le dépassement est couvert par le non-dépensé sur le 77.901000.313.20000.	Acquisitions d'autres immobilisations	Acquisitions d'autres immobilisations	2 167.42	0	0.00	0.00	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Charges d'utilisations informatiques Licence pour calculer l'impact environnemental et l'équilibre nutritionnel des plats et menus.	Charges d'utilisations informatiques Licence pour calculer l'impact environnemental et l'équilibre nutritionnel des plats et menus. Selon réel 2024.	Charges d'utilisations informatiques Licence pour calculer l'impact environnemental et l'équilibre nutritionnel des plats et menus.	3 363.57	3 363	739.40	2 623.60	78%
				Honoraires appui administratif Distribution de flyers du 1e Free-Go de Meyrin hors FAS'e.	Honoraires appui administratif	Honoraires appui administratif	351.30	0	0.00	0.00	---%
				Honoraires audiovisuels Vidéos sur la politique interne de gestion durable. Dépassement compensé par du non dépensé dans d'autres lignes CAE/ADM.	Honoraires audiovisuels Honoraires graphiques et impressions, en lien avec les démarches durabilité.	Honoraires audiovisuels	13 078.20	6 000	0.00	6 000.00	100%
				Honoraires Honoraires suivi sectoriel et campagnes internes CHF 2'127, Suivi référentiel alimentation saine et durable - restauration collective et événementiel CHF 1'050, ateliers alimentation enfants - temps parascolaire et ateliers équilibre alimentaire CHF 10'228, Transition écologique - ville durable CHF 21'620. Le non dépensé couvre partiellement les dépassements sur les natures 311.10000 et 311.90000.	Honoraires Honoraires suivi sectoriel et campagnes internes CHF 14'000, suivi référentiel alimentation saine et durable - restauration collective et événementiel CHF 10'000, ateliers alimentation enfants - temps parascolaire et ateliers équilibre alimentaire CHF 10'500. Selon budget 2024. Transition écologique - ville durable CHF 100'000 démarches de concertation avec les acteurs du territoire.	Honoraires Honoraires suivi sectoriel et campagnes internes CHF 432, suivi référentiel alimentation saine et durable - restauration collective et événementiel CHF 13'945, ateliers alimentation enfants - temps parascolaire et ateliers équilibre alimentaire CHF 855, transition écologique - ville durable CHF 76'207. Une partie des démarches n'a pas pu se faire en 2025.	35 025.75	134 500	91 439.10	43 060.90	32%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
77 Protection de l'environnement, autres	77.901000 Système interne de gestion durable	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Prestations de services des tiers - domaine restauration Repas durables.	Prestations de services des tiers - domaine restauration Repas durables CHF 5'000, selon budget 2024. Et ateliers alimentation grand public CHF 3'750 .	Prestations de services des tiers - domaine restauration Repas durables CHF 914, ateliers alimentation grand public CHF 0.	5 434.72	8 750	914.15	7 835.85	90%
				Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P Distribution de flyers du 1e Free-Go de Meyrin effectué par la FAS'e.	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	Prestations de tiers - FAS'e - Communication et R&P	77.50	0	0.00	0.00	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Autres loyers et frais d'utilisation Stockage de vaisselle.	Autres loyers et frais d'utilisation	Autres loyers et frais d'utilisation	779.40	0	0.00	0.00	---%
			391 Prestations de services	Imputations internes pour prestations de services	Imputations internes pour prestations de services	Imputations internes pour prestations de services Bike to work.	0.00	0	403.00	- 403.00	---%
		Total Charges					**256 875.06**	**583 429**	**375 954.16**	**207 474.84**	**36%**
	77.901100 La Manivelle	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	75 000.00	75 000	75 000.00	0.00	0%
		Total Charges					**75 000.00**	**75 000**	**75 000.00**	**0.00**	**0%**
	77.902100 COMETE - Coopérative meyrinoise de transitoire écologique	Charges	363 Subventions à des collectivités et à des tiers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif COMETE - Subvention annuelle. L'écart est lié au versement du solde restant de la subvention 2023.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif COMETE - Subvention annuelle. Selon budget 2024.	Subvention à des organisations privées à but non lucratif COMETE - Subvention annuelle.	123 276.80	120 000	120 000.00	0.00	0%
		Total Charges					**123 276.80**	**120 000**	**120 000.00**	**0.00**	**0%**
79 Aménagement du territoire	79.000000 Aménagement du territoire	Charges	332 Amortissements des immobilisations incorporelles	Amortissements - Autres immobilisations incorporelles D-2017-36a Etude destinée à la révision du plan directeur communal CHF 46'296, délibération clôturée en 2024, calcul sur le dépensé net + D-2005-47a Etude aménagement de la place des Cinq-Continents, du parc public et avenue de Feuillasse - parc et accès parking CHF 52'941 (-0.40), termine en 2024.	Amortissements - Autres immobilisations incorporelles D-2017-36a Etude destinée à la révision du plan directeur communal CHF 0 (+46'296), amortissement terminé en 2024. + D-2005-47a Etude aménagement de la place des Cinq-Continents, du parc public et avenue de Feuillasse - parc et accès parking CHF 0 (+52'941), amortissement terminé en 2024.	Amortissements - Autres immobilisations incorporelles	99 237.40	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**99 237.40**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
85 Industrie, artisanat et commerce	85.000000 Affaires économiques	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	16 065.45	21 815	22 083.90	- 268.90	- 1%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	432.12	0	3 593.07	- 3 593.07	---%
				Indemnités vacances Indemnités vacances pour le personnel auxiliaire.	Indemnités vacances	Indemnités vacances	27.10	0	0.00	0.00	---%
				Jetons de présence du personnel	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	373.15	0	470.65	- 470.65	---%
				Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Budget sur la nature 301.00000.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Tft vers la nature 301.00000 - Salaire du personnel des postes votés au budget 2024.	Salaire du personnel - nouveaux postes au budget Prorata de 1 ETP d'assistant-e de direction. Engagement fait plus tard et comptablisé dans le compte 301.00000.	40 199.60	15 459	0.00	15 459.00	100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
85 Industrie, artisanat et commerce	85.000000 Affaires économiques	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire du personnel Personnel des affaires économiques (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)). Réévaluation et réaffectation d'une ressource.	Salaire du personnel Personnel des affaires économiques - revue de la répartition des fonctions SGE-CAE. (yc les postes votés au budget 2024 et vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel des affaires économiques (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Poste de coordinateur-trice partiellement vacant. Poste d'assistant-e de direction dont le budget se trouve dans la nature 301.00004.	156 653.60	246 315	239 750.60	6 564.40	3%
			304 Allocations	Indemnités de fonctions Indemnités LIPAD réparties sur plusieurs fonctions.	Indemnités de fonctions Indemnité LIPAD, répartie sur plusieurs fonctions.	Indemnités de fonctions L'indemnité LIPAD a été arrêtée en octobre 2024.	150.30	801	0.00	801.00	100%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	3 780.00	5 309	4 751.85	557.15	10%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	149.15	202	196.95	5.05	3%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	13 928.90	18 792	18 118.00	674.00	4%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	84.70	115	111.20	3.80	3%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	956.90	1 330	1 120.25	209.75	16%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	2 767.05	3 652	3 349.00	303.00	8%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	30 786.10	46 672	138 256.60	- 91 584.60	- 196%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	4 890.20	6 706	6 021.40	684.60	10%
				Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife Taux de cotisations patronales en fonction de l'âge 4, 6, 9, 11% et cotisation risque prise par l'employeur.	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	24.65	0	0.00	0.00	---%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	4 871.15	6 519	6 333.65	185.35	3%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
85 Industrie, artisanat et commerce	85.000000 Affaires économiques	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	16.80	22	20.05	1.95	9%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	300.00	0	377.00	- 377.00	---%
			310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux Rbt facture 2023 pour la rencontre délégués romands affaires économiques CHF 150.	Achat cadeaux	Achat cadeaux Bons cadeaux pour Etat des lieux de la mobilité organisé par le CAE CHF 716 et stylos cadeaux pour délégations CHF 1'404.	- 150.00	0	2 119.35	- 2 119.35	---%
				Imprimés, publications général - Communication et R&P Création visuels pour le Noël des entreprises 2024.	Imprimés, publications général - Communication et R&P	Imprimés, publications général - Communication et R&P	729.68	0	0.00	0.00	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires audiovisuels	Honoraires audiovisuels	Honoraires audiovisuels Photos état des lieux de la mobilité (pour les entreprises).	0.00	0	1 000.00	- 1 000.00	---%
				Honoraires OPI (Office de promotion des Industries et des technologies): revues de presse CHF 23'782, paquet statistique suisse CHF 2'065, les dépenses liées à l'état des lieux de la mobilité se trouvent dans la fonction 76.100000 "Protection de l'air et du climat".	Honoraires OPI (Office de promotion des Industries et des technologies): revues de presse CHF 22'402, selon réel 2023. Etat des lieux de la mobilité TFT vers 76.100000. Meyrin Pass CHF 60'000 (cartes donnant accès à des avantages aux habitants Meyrinois auprès des acteurs locaux (loisirs, commerces, associations), répertoire des commerces CHF 20'000, animation et lancement de communautés d'intérêts (renforcer les liens avec les entreprises meyrinoises et leurs savoir-faire spécifiques) CHF 30'000, inventaire des rez & patrimoine financier CHF 30'000.	Honoraires OPI (Office de promotion des Industries et des technologies): revues de presse CHF 24'647. Meyrin Pass CHF 0 (cartes donnant accès à des avantages aux habitants Meyrinois auprès des acteurs locaux (loisirs, commerces, associations), répertoire des commerces CHF 0, animation et lancement de communautés d'intérêts (renforcer les liens avec les entreprises meyrinoises et leurs savoir-faire spécifiques) CHF 0, inventaire des rez & patrimoine financier CHF 0. Le non dépensé compense le dépassement sur le 02.201004.311.90000.	25 846.70	162 402	26 711.50	135 690.50	84%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration Petits déjeuners entreprises AZIPRO CHF 133; Forum emploi SASPA CHF 363; rbt facture 2023 repas conférence pour la rencontre délégués romands aux affaires économiques CHF -1'500.	Prestations de services des tiers - domaine restauration	Prestations de services des tiers - domaine restauration Nourriture pour l'etat des lieux de la mobilité (pour les entreprises) CHF 5'387 et buffet conférence IA CHF 65.	- 1 004.08	0	5 451.70	- 5 451.70	---%
			314 Travaux d'entretien	Nettoyage des bâtiments	Nettoyage des bâtiments	Nettoyage des bâtiments Nettoyage suite à état des lieux de la mobilité (pour les entreprises).	0.00	0	216.20	- 216.20	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de matériels et équipements	Location de matériels et équipements	Location de matériels et équipements Location de projecteur, état des lieux de la mobilité.	0.00	0	140.00	- 140.00	---%
				Locations hors baux	Locations hors baux	Locations hors baux Location de salle pour la conférence sur l'IA.	0.00	0	2 415.00	- 2 415.00	---%
			398 Reports	Virements salaires Accueil forum de l'emploi CHF 647 et petit-déjeuner des entreprises CHF 330.	Virements salaires	Virements salaires	976.73	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**302 855.95**	**536 111**	**482 607.92**	**53 503.08**	**10%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
85 Industrie, artisanat et commerce	85.000100 Affaire économiques - manif. organisées par la Commune	Charges	310 Charges de matériel et de marchandises	Achat cadeaux MEF - achat de cadeaux offerts. Budget natures 31 CHF 103'368, total dépensé CHF 93'170.	Achat cadeaux	Achat cadeaux Achats de cadeaux pour le MEF 2025. Budget en nature 31 CHF 120'368, réel CHF 90'775.	3 662.95	0	4 522.53	- 4 522.53	---%
				Annonces de presse MEF - pas d'annonces de presse en 2024.	Annonces de presse Estimation MEF, selon budget 2024.	Annonces de presse MEF - annonces de presse. Budget en nature 31 CHF 120'368, réel CHF 90'775.	0.00	24 588	2 162.00	22 426.00	91%
				Imprimés, publications général MEF - impressions banderole, affiches, graphisme et création de logos.	Imprimés, publications général Estimation MEF, selon budget 2024.	Imprimés, publications général MEF - impressions de visuels, pochettes, graphisme. Budget en nature 31 CHF 120'368, réel CHF 90'775.	4 750.55	5 280	4 720.73	559.27	11%
				Matériel d'exploitation, fournitures général MEF - pas de dépenses en 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général Estimation MEF, selon budget 2024.	Matériel d'exploitation, fournitures général MEF - pas de dépense en 2025. Budget en nature 31 CHF 120'368, réel CHF 90'775.	0.00	500	0.00	500.00	100%
			311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	Acquisition logiciels et licences MEF - service pour diffuser le quizz en ligne. Budget natures 31 CHF 103'368, total dépensé CHF 93'170.	Acquisition logiciels et licences	Acquisition logiciels et licences	495.30	0	0.00	0.00	---%
				Acquisition de linge et linge de table	Acquisition de linge et linge de table	Acquisition de linge et linge de table Nettoyage de nappes et housses de chaises, MEF 2025. Budget en nature 31 CHF 120'368, réel CHF 90'775.	0.00	0	381.05	- 381.05	---%
			313 Prestations de services et honoraires	Honoraires audiovisuels MEF - réalisation vidéo, photos. Budget natures 31 CHF 103'368, total dépensé CHF 93'170.	Honoraires audiovisuels Estimation MEF, selon budget 2024.	Honoraires audiovisuels MEF réalisation photos et vidéos. Budget en nature 31 CHF 120'368, réel CHF 90'775.	22 039.00	1 000	20 736.67	- 19 736.67	- 1 974%
				Honoraires MEF - animation table ronde, honoraires pour la newsletter, organisation workshop et enquête Rex.	Honoraires Estimation MEF, selon budget 2024. Et CHF 17'000 afin de développer la visibilité de l'événement.	Honoraires MEF - animation table ronde, honoraires pour la newsletter, organisation workshop et enquête. Budget en nature 31 CHF 120'368, réel CHF 90'775.	6 794.26	47 000	25 424.80	21 575.20	46%
				Prestations de services des tiers - domaine restauration MEF - repas, collations, boissons. Budget natures 31 CHF 103'368, total dépensé CHF	Prestations de services des tiers - domaine restauration Estimation MEF, selon budget 2024.	Prestations de services des tiers - domaine restauration MEF - repas, boissons collations. Budget en nature 31 CHF 120'368, réel CHF 90'775.	31 841.00	31 000	24 566.58	6 433.42	21%
				Prestations de tiers - FAS'e	Prestations de tiers - FAS'e	Prestations de tiers - FAS'e Aide au montage et démontage MEF 2025. Budget en nature 31 CHF 120'368, réel CHF 90'775.	0.00	0	310.25	- 310.25	---%
			316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	Location de machines MEF - pas de locations de machines en 2024.	Location de machines MEF - selon budget 2024.	Location de machines Location installation MEF 2025. Budget en nature 31 CHF 120'368, réel CHF 90'775.	0.00	1 000	1 000.00	0.00	0%
				Location de matériels et équipements MEF - location backdrop, matériel, fléchettes, baby-foot, flippers, tables de vidéos, écran. Budget natures 31 CHF 103'368, total dépensé CHF 93'170.	Location de matériels et équipements MEF - selon budget 2024.	Location de matériels et équipements Location de matériels pour le MEF 2025. Budget en nature 31 CHF 120'368, réel CHF 90'775.	11 986.85	10 000	6 950.81	3 049.19	30%
				Loyers de biens fonds MEF - location de salle. Budget natures 31 CHF 103'368, total dépensé CHF 93'170.	Loyers de biens fonds	Loyers de biens fonds	11 600.00	0	0.00	0.00	---%
			398 Reports	Virements salaires MEF - Personnel accueil CLT CHF 1'082 et GAM CHF 2'518.	Virements salaires MEF - selon budget 2024.	Virements salaires MEF : personnel acceuil CLT CHF 4'462, GAM CHF 3'179.	3 600.20	4 200	7 641.25	- 3 441.25	- 82%
		Total Charges					**96 770.11**	**124 568**	**98 416.67**	**26 151.33**	**21%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
87 Combustibles et énergie	87.101000 Redevance SIG	Recettes	446 Revenus financiers d'entreprises publiques	Revenus financiers d'entreprises publiques de droit privé La convention d'objectifs (période 2020-2024) signée entre les SIG et l'Etat de Genève le 28 avril 2021 prévoit que, pour la durée de la convention (2020 à 2024), une part du résultat de gestion des SIG soit versée au Canton, à la Ville de Genève et aux communes, proportionnellement à leurs participations au capital de dotation des SIG. Cette part au résultat est fixée forfaitairement à 10 millions de francs (soit 5,5 millions pour le Canton, 3 millions pour la Ville de Genève et 1,5 millions. Part 2023 reçue en 2024.	Revenus financiers d'entreprises publiques de droit privé La convention d'objectifs (période 2020-2024) signée entre les SIG et l'Etat de Genève le 28 avril 2021 prévoit que, pour la durée de la convention (2020 à 2024), une part du résultat de gestion des SIG soit versée au Canton, à la Ville de Genève et aux communes, proportionnellement à leurs participations au capital de dotation des SIG. Cette part au résultat est fixée forfaitairement à 10 millions de francs (soit 5,5 millions pour le Canton, 3 millions pour la Ville de Genève et 1,5 millions. La part 2022 est de CHF 145'215. Selon réel 2023.	Revenus financiers d'entreprises publiques de droit privé La convention d'objectifs (période 2020-2024) signée entre les SIG et l'Etat de Genève le 28 avril 2021 prévoit que, pour la durée de la convention (2020 à 2024), une part du résultat de gestion des SIG soit versée au Canton, à la Ville de Genève et aux communes, proportionnellement à leurs participations au capital de dotation des SIG. Cette part au résultat est fixée forfaitairement à 10 millions de francs (soit 5,5 millions pour le Canton, 3 millions pour la Ville de Genève et 1,5 millions. Part 2024 reçue en 2025.	145 215.00	145 215	145 215.00	0.00	0%
			447 Produit des biens-fonds PA	Redevances SIG Rétrocession annuelle des SIG pour l'utilisation du domaine public communal. Proportionnel aux frais d'utilisation du réseau électrique pour l'ensemble des consommations d'électricité sur la Commune.	Redevances SIG Rétrocession annuelle des SIG pour l'utilisation du domaine public communal. Proportionnel aux frais d'utilisation du réseau électrique pour l'ensemble des consommations d'électricité sur la Commune. Selon réel 2023.	Redevances SIG Rétrocession annuelle des SIG pour l'utilisation du domaine public communal. Proportionnel aux frais d'utilisation du réseau électrique pour l'ensemble des consommations d'électricité sur la Commune.	1 990 719.86	1 927 837	2 202 929.56	275 092.56	14%
		Total Recettes					**2 135 934.86**	**2 073 052**	**2 348 144.56**	**275 092.56**	**13%**
91 Impôts	91.000000 Impôts communaux généraux	Charges	318 Dépréciations sur créances	Pertes effectives sur créances Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	Pertes effectives sur créances Selon moyenne 2022/2023.	Pertes effectives sur créances Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	609 348.85	413 538	359 309.77	54 228.23	13%
				Réévaluations sur l'impôt estimé Réévaluation de 4% sur le montant estimé des impôts dus - selon MCH2.	Réévaluations sur l'impôt estimé Pas budgétisé.	Réévaluations sur l'impôt estimé Réévaluation de 4% sur le montant estimé des impôts dus - selon MCH2.	2 055 932.62	0	- 400 105.34	400 105.34	---%
				Réévaluations sur reliquat fiscal Hausse de la provision sur le solde des débiteurs fiscaux 2024 - établie à 30% du solde des débiteurs selon MCH2.	Réévaluations sur reliquat fiscal Pas budgétisé.	Réévaluations sur reliquat fiscal Baisse de la provision sur le solde des débiteurs fiscaux 2025 - établie à 30% du solde des débiteurs selon MCH2.	2 353 047.56	0	- 410 923.48	410 923.48	---%
			361 Dédommagements à des collectivités publiques	Frais de perception des centimes additionnels 3% de la perception.	Frais de perception des centimes additionnels 3% de la perception.	Frais de perception des centimes additionnels 3% de la perception.	4 699 515.11	3 869 731	4 564 284.39	- 694 553.39	- 18%
		Total Charges					**9 717 844.14**	**4 283 269**	**4 112 565.34**	**170 703.66**	**4%**
		Recettes	400 Impôts directs, personnes physiques	Impôt à la source - années précédentes Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	Impôt à la source - années précédentes Selon estimation de la Commune.	Impôt à la source - années précédentes Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	1 087 207.50	800 000	- 453 801.94	- 1 253 801.94	- 157%
				Impôt à la source Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	Impôt à la source Selon estimation de la Commune incluant la baisse fiscale cantonale de CHF 2'078'000 et l'impact de la baisse de 2 centimes communaux.	Impôt à la source Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	35 153 152.85	34 470 000	32 771 158.15	- 1 698 841.85	- 5%
				Impôt sur la fortune PP IBO - année fiscale Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	Impôt sur la fortune PP IBO - année fiscale Selon estimation de la Commune, incluant la baisse fiscale cantonale de CHF 46'000.	Impôt sur la fortune PP IBO - année fiscale Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	2 574 875.00	2 300 000	2 262 679.00	- 37 321.00	- 2%
				Impôt sur la fortune PP IBO - année précédente Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	Impôt sur la fortune PP IBO - année précédente Selon estimation de la Commune.	Impôt sur la fortune PP IBO - année précédente Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	159 027.70	400 000	78 611.15	- 321 388.85	- 80%
				Impôt sur le revenu PP IBO - année fiscale Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	Impôt sur le revenu PP IBO - année fiscale Selon estimation de la Commune incluant la baisse fiscale cantonale de CHF 3'078'000 et l'impact de la baisse de 2 centimes communaux.	Impôt sur le revenu PP IBO - année fiscale Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	24 808 124.00	22 113 000	22 213 821.00	100 821.00	0%
				Impôt sur le revenu PP IBO - années précédentes Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	Impôt sur le revenu PP IBO - années précédentes Selon estimation de la Commune.	Impôt sur le revenu PP IBO - années précédentes Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	2 922 507.90	1 600 000	2 123 912.10	523 912.10	33%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
91 Impôts	91.000000 Impôts communaux généraux	Recettes	400 Impôts directs, personnes physiques	Impôt sur les prestations complémentaires - IPC Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	Impôt sur les prestations complémentaires - IPC Selon estimation de la Commune.	Impôt sur les prestations complémentaires - IPC Selon comptes fisaux reçus de l'Etat.	386 431.05	300 000	483 166.55	183 166.55	61%
				Imputation forfaitaire d'impôt - PP Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	Imputation forfaitaire d'impôt - PP	Imputation forfaitaire d'impôt - PP Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	- 27 416.55	0	- 24 395.40	- 24 395.40	---%
			401 Impôts directs, personnes morales	Fonds de compensation - impôt complémentaire bénéfice PM Perception de 28.5 ct additionnels supplémentaires sur le montant de l'impôt sur le Bénéfice des personnes morales, qui est réparti entre les communes, afin de compenser les pertes dans les communes liées à la fin de la taxe professionnelle dès 2024. La dotation du fonds est de CHF 264'534'972 pour 2024. La part de Meyrin se monte à CHF 24'266'587, soit 9.1733% du total. Elle est la deuxième commune au niveau des montants perçus, après la Ville de Genève. Budget CHF 22'418'822 sous 91.00100.401.050000.	Fonds de compensation - impôt complémentaire bénéfice PM	Fonds de compensation - impôt complémentaire bénéfice PM Perception de 28.5 ct additionnels supplémentaires sur le montant de l'impôt sur le Bénéfice des personnes morales, qui est réparti entre les communes, afin de compenser les pertes dans les communes liées à la fin de la taxe professionnelle dès 2024. La dotation du fonds est de CHF 228'870'466 pour 2025. La part de Meyrin se monte à CHF 20'272'562, soit 8.8577% du total. Elle est la 3ème commune au niveau des montants perçus, après la Ville de Genève et la ville de Carouge. Budget CHF 22'430'049 sous 91.00100.401.050000.	24 266 586.55	0	20 272 561.93	20 272 561.93	---%
				Fonds de péréquation des personnes morales Le fonds se monte à un total de CHF 76'579'089 (B 2024 : CHF 86'000'000), la part de Meyrin se monte à 4.24%.	Fonds de péréquation des personnes morales Selon estimation Etat octobre 2024. Le fonds se monte à un total de CHF 103'985'137 (B 2024 : CHF 83'000'000), la part de Meyrin se monte à 3.95%.	Fonds de péréquation des personnes morales Le Fonds se monte à un total de CHF 94'062'783 (B2025 : 103'985'137), la part de Meyrin se monte à 3.94%.	3 343 445.36	4 105 902	3 822 819.00	- 283 083.00	- 7%
				Impôt sur le bénéfices PM - année fiscale L'essentiel de l'écart entre le budget et les comptes provient du commerce de gros (78%), du transport maritime (13%), du secteur industrie chimique (2%). Ces 3 secteurs expliquent donc 93% de l'écart, le solde est compensé du variété de secteurs.	Impôt sur le bénéfices PM - année fiscale Selon estimation de la Commune incluant l'impact de la baisse de 2 centimes communaux.	Impôt sur le bénéfices PM - année fiscale 80% de l'écart entre le budget et les comptes est dû à cinq sociétés, principalement dans le secteur du commerce de gros. Les cinq sociétés font partie de l'enquête conjoncturelle réalisée par l'AFC. En septembre 2024, elles prévoyaient pour 2023, 2024 et 2025 des bénéfices nettement inférieurs à leurs déclarations 2023 et 2024 arrivées à l'AFC courant 2025. C'est donc purement lié à une meilleure marche des affaires que celle qu'elles s'imaginaient en septembre 2024. Les nouvelles entreprises n'ont pas eu d'effet significatif.	50 432 741.00	35 278 000	47 359 166.00	12 081 166.00	34%
				Impôt sur le bénéfices PM - années précédentes L'essentiel de l'écart entre le budget et les comptes provient du commerce de gros (77%), de nouvelles entreprises dans le secteur informatique (11%), de l'horlogerie (7%) et du transport maritime (5%). Concerne principalement les années 2022 et 2023.	Impôt sur le bénéfices PM - années précédentes Selon estimation de la Commune.	Impôt sur le bénéfices PM - années précédentes	22 871 856.15	5 800 000	11 677 275.85	5 877 275.85	101%
				Impôt sur le capital PM - année fiscale Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	Impôt sur le capital PM - année fiscale Selon estimation de la Commune.	Impôt sur le capital PM - année fiscale Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	1 943 564.00	2 300 000	1 953 579.00	- 346 421.00	- 15%
				Impôt sur le capital PM - années précédentes Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	Impôt sur le capital PM - années précédentes Selon estimation de la Commune.	Impôt sur le capital PM - années précédentes Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	- 105 170.55	1 200 000	4 366 794.85	3 166 794.85	264%
				Imputation forfaitaire d'impôt - PM Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	Imputation forfaitaire d'impôt - PM Pas budgétisé.	Imputation forfaitaire d'impôt - PM Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	- 11 452.64	0	6 181.25	6 181.25	---%
				Fonds de compensation - impôt complémentaire bénéfice PM ann	Fonds de compensation - impôt complémentaire bénéfice PM ann	Fonds de compensation - impôt complémentaire bénéfice PM ann Budget sous 91.00100.401.050000.	0.00	0	2 113 504.86	2 113 504.86	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
91 Impôts	91.000000 Impôts communaux généraux	Recettes	429 Autres taxes	Rachats des actes de défauts de biens Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	Rachats des actes de défauts de biens Selon réel 2023.	Rachats des actes de défauts de biens Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	115 642.40	92 470	105 344.71	12 874.71	14%
			460 Quotes-parts à des revenus	Compensation verticale IFD (loi 12013) La compensation verticale a pour but de répartir la charge de la réforme fiscale entre la Confédération, les cantons et les communes. Pour Genève, 0.84% de l'IFD versé au Canton est reversé aux communes selon un principe d'équité. Le montant total reversé se monte à CHF 32'131'110. La part de Meyrin se monte à 9.3856%.	Compensation verticale IFD (loi 12013) Selon estimation Etat octobre 2024.La compensation verticale a pour but de répartir la charge de la réforme fiscale entre la Confédération, les cantons et les communes. Pour Genève, 0.84% de l'IFD versé au Canton est reversé aux communes selon un principe d'équité. Le montant total reversé se monte à CHF 33'792'564. La part de Meyrin se monte à 9.358%.	Compensation verticale IFD (loi 12013) La compensation verticale a pour but de répartir la charge de la réforme fiscale entre la Confédération, les cantons et les communes. Pour Genève, 0.84% de l'IFD versé au Canton est reversé aux communes selon un principe d'équité. Le montant total reversé se monte à CHF 34'320'891. La part de Meyrin se monte à 9.3580%.	3 015 790.08	3 162 297	3 211 737.20	49 440.20	2%
		Total Recettes					**172 936 911.80**	**113 921 669**	**154 344 115.26**	**40 422 446.26**	**35%**
	91.001000 Taxe professionnelle communale	Charges	318 Dépréciations sur créances	Pertes effectives sur créances Pertes effectives liées à la TPC.	Pertes effectives sur créances	Pertes effectives sur créances Pertes effectives liées à la TPC.	215 568.80	0	24 200.60	- 24 200.60	---%
				Réévaluations sur créances Diminution de la provision - selon les règles usuelles (non échu 5%, >60 jours 20%, > 60<90 jours 60%, + 90 jours, 100%.	Réévaluations sur créances	Réévaluations sur créances Diminution de la provision - selon les règles usuelles (non échu 5%, >60 jours 20%, > 60<90 jours 60%, + 90 jours, 100%).	- 466 000.00	0	- 52 000.00	52 000.00	---%
		Total Charges					**- 250 431.20**	**0**	**- 27 799.40**	**27 799.40**	**---%**
		Recettes	401 Impôts directs, personnes morales	Fonds de compensation - impôt complémentaire bénéfice PM Réel sous 91.00000.401.050000.	Fonds de compensation - impôt complémentaire bénéfice PM Selon estimation Etat octobre 2024. Fonds de compensation, perception de 28.5 ct additionnels supplémentaires sur le montant de l'impôt sur le Bénéfice des personnes morales, qui est réparti entre les communes, afin de compenser les pertes dans les communes liées à la fin de la taxe professionnelle dès 2024. La dotation du fonds est estimée à CHF 253'647'179 pour 2025. La part de Meyrin se monte à 22'430'049, soit 8.843% du total. Elle est la troisième commune au niveau des montants perçus, après la Ville de Genève et la Ville de Carouge.	Fonds de compensation - impôt complémentaire bénéfice PM Réel sous 91.00000.401.050000.	0.00	22 430 049	0.00	- 22 430 049.00	- 100%
				Taxe professionnelle Malgré la suppression de la TPC fin 2023, bon nombre de contribuables ayant commencé leur activité en deuxième semestre 2023 ont annoncé effectuer leur premier bouclement avec un exercice long à fin 2024. Leur taxation sera donc produite courant 2025, ce qui explique en partie le delta négatif 2024. L'autre facteur est dû à 5 gros contribuables ayant commencé leur activité fin 2022 courant 2023 qui n'ont pas encore fournis tous les éléments nécessaires au traitement de leur dossier. Pour certains de ceux-ci, l'audit de leurs comptes est en cours.	Taxe professionnelle Selon estimation de la Commune, reliquat des années précédentes.	Taxe professionnelle Reliquat taxation des années 2021 à 2023. Le montant vient principalement de 2 gros contribuables.	2 173 670.00	500 000	529 370.00	29 370.00	6%
			426 Remboursements	Remboursement contentieux 27 dossiers (2023 = 44, soit -17 dossiers).	Remboursement contentieux Selon réel 2023.	Remboursement contentieux 30 dossiers (2024 = 27 dossiers).	4 024.48	4 478	5 366.29	888.29	20%
			440 Revenus des intérêts	Intérêts des créances et comptes courants 45 dossiers (2023 = 49, soit -4 dossiers). Intérêts liés aux poursuites en lien avec les débiteurs TPC.	Intérêts des créances et comptes courants Selon réel 2023.	Intérêts des créances et comptes courants 36 dossiers (2024 = 45, soit - 9 dossiers). Intérêts liés aux poursuites, débiteurs TPC.	3 637.98	4 404	2 367.79	- 2 036.21	- 46%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
91 Impôts	91.001000 Taxe professionnelle communale	Recettes	463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	Subventions du Fonds Intercommunal Compensation spéciale suite à la suppression de la taxe professionnelle sur 6 ans (année 1).	Subventions du Fonds Intercommunal Compensation spéciale suite à la suppression de la taxe professionnelle sur 6 ans (année 2).	Subventions du Fonds Intercommunal Compensation spéciale suite à la suppression de la taxe professionnelle sur 6 ans (année 2).	500 000.00	1 000 000	1 000 000.00	0.00	0%
		Total Recettes					**2 681 332.46**	**23 938 931**	**1 537 104.08**	**- 22 401 826.92**	**- 94%**
	91.010000 Impôts spéciaux	Charges	318 Dépréciations sur créances	Pertes effectives sur créances Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	Pertes effectives sur créances Pas budgétisé.	Pertes effectives sur créances Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	3 997.10	0	1 652.30	- 1 652.30	---%
				Réévaluations sur reliquat fiscal Hausse de la provision sur le solde des débiteurs fiscaux 2023 - établie à 30% du solde des débiteurs selon MCH2.	Réévaluations sur reliquat fiscal Pas budgétisé.	Réévaluations sur reliquat fiscal Baisse de la provision sur le solde des débiteurs fiscaux 2024 - établie à 30% du solde des débiteurs selon MCH2.	2 028.41	0	- 3 038.27	3 038.27	---%
		Total Charges					**6 025.51**	**0**	**- 1 385.97**	**1 385.97**	**---%**
		Recettes	403 Impôts sur la possession et sur la dépense	Impôts sur les chiens Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat.	Impôts sur les chiens Taux: 100% - 1 chien: CHF 50 Pour l'impôt cantonal, donc si 100%: CHF 50 également pour la commune. Le même calcul à partir de 2 chiens mais avec une taxe de CHF 70 pour le 2ème et CHF 100 par chien supplémentaire. Selon réel 2023.	Impôts sur les chiens	72 245.00	75 000	68 342.50	- 6 657.50	- 9%
		Total Recettes					**72 245.00**	**75 000**	**68 342.50**	**- 6 657.50**	**- 9%**
92 Conventions fiscales	92.000000 Compensation financière en faveur des communes frontalières	Charges	360 Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	Compensation financière en faveur des communes frontalières 3.5% de la masse salariale des frontaliers est reversée à la France. 75% est à charge du Canton, 25% des communes. Sur la part communale de 96'541'309, Meyrin contribue à 10.8%, et est le 2ème contributeur après la Ville de Genève.	Compensation financière en faveur des communes frontalières Selon estimation Etat d'octobre 2024. 3.5% de la masse salariale des frontaliers est reversée à la France. 75% est à charge du Canton, 25% des communes. Sur la part communale de 98'092'161, Meyrin contribue à 10.84%, et est le 2ème contributeur après la Ville de Genève.	Compensation financière en faveur des communes frontalières 3.5% de la masse salariale des frontaliers est reversée à la France. 75% est à charge du Canton, 25% des communes. Sur la part communale de CHF 100'644'481, Meyrin contribue à 10.74%, et est le 2ème contributeur après la Ville de Genève.	9 731 982.78	10 637 936	10 813 298.50	- 175 362.50	- 2%
		Total Charges					**9 731 982.78**	**10 637 936**	**10 813 298.50**	**- 175 362.50**	**- 2%**
93 Péréquation financière et compensation des charges	93.000000 Péréquation financière et compensation des charges	Charges	362 Péréquation financière et compensation des charges	Péréquation financière intercommunale 1er volet : 30 millions affectés par un équivalent du cent. addit. qui finance les emprunts et 5'000 par place de crèche pour les investissements. Le 2è volet : 10'000 par place de crèches, et le 3ème volet concerne la péréquation des ressources.	Péréquation financière intercommunale Selon estimation Etat du 19.08.2024. Selon loi B 6 08 : 30 millions affectés par un équivalent du cent. addit. qui finance les emprunts, part de Meyrin : CHF 1'641'910 (2024 : CHF 1'632'876). 68.1 millions pour les places de crèches (10'000 par place de crèches), Meyrin reçoit CHF -3'187'000 (2024 : CHF -3'180'500) et participe pour CHF 3'728'066 (2024 : CHF 3'587'855). 20.7 millions affectés par un équivalent du cent. addit. qui finance le sans-abrisme, part de Meyrin CHF 1'143?247 (2024 : CHF 1'064'091), et un taux de 3.5% (2024:3%) pour la péréquation des ressources, part de Meyrin : CHF 3'600'879 (2024 : CHF 3'001'066). Soit une participation totale de CHF 6'927'103.	Péréquation financière intercommunale Selon estimation Etat du 19.08.2024. Selon loi B 6 08 : 30 millions affectés par un équivalent du cent. addit. qui finance les emprunts, part de Meyrin : CHF 1'641'910 (2024 : CHF 1'632'876). 68.1 millions pour les places de crèches (10'000 par place de crèches), Meyrin reçoit CHF -3'187'000 (2024 : CHF -3'180'500) et participe pour CHF 3'728'066 (2024 : CHF 3'587'855). 20.7 millions affectés par un équivalent du cent. addit. qui finance le sans-abrisme, part de Meyrin CHF 1'143?247 (2024 : CHF 1'064'091), et un taux de 3.5% (2024:3%) pour la péréquation des ressources, part de Meyrin : CHF 3'600'879 (2024 : CHF 3'001'066). Soit une participation totale de CHF 6'927'103.	6 105 388.00	6 927 103	6 927 103.00	0.00	0%
		Total Charges					**6 105 388.00**	**6 927 103**	**6 927 103.00**	**0.00**	**0%**
95 Parts aux recettes, autres	95.000000 Parts aux recettes, autres, sans affectation	Recettes	460 Quotes-parts à des revenus	Parts aux revenus cantonaux Selon comptes fiscaux reçus de l'Etat, droits sur les ventes volontaires aux enchères publiques.	Parts aux revenus cantonaux	Parts aux revenus cantonaux	1 923.50	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**1 923.50**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
96 Administration de la fortune et de la dette	96.100000 Intérêts	Charges	340 Charges d'intérêt	Intérêts sur engagements courants Intérêts moratoires.	Intérêts sur engagements courants Selon moyenne 2022-2023.	Intérêts sur engagements courants Intérêts moratoires.	1 154.04	3 649	1 884.15	1 764.85	48%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	96.100000 Intérêts	Charges	340 Charges d'intérêt	Intérêts sur engagements financiers à long terme	Intérêts sur engagements financiers à long terme Estimations.	Intérêts sur engagements financiers à long terme	592 400.00	592 400	593 170.47	- 770.47	- 0%
		Total Charges					**593 554.04**	**596 049**	**595 054.62**	**994.38**	**0%**
		Recettes	440 Revenus des intérêts	Intérêts des créances et comptes courants Intérêts liés aux poursuites CHF 2'473, intérêts comptes courants et dépôts CHF 4'727, intérêts IIC 2021+2022+2023 CHF 109.	Intérêts des créances et comptes courants Pas budgétisé.	Intérêts des créances et comptes courants Intérêts liés aux poursuites CHF 192. Intérêts créditeurs compte courant Etat CHF 6'645.	7 351.56	0	6 843.24	6 843.24	---%
				Intérêts des liquidités Intérêts des garanties loyers.	Intérêts des liquidités Intérêts des garanties loyers. Selon réel 2023.	Intérêts des liquidités Intérêts des garanties loyers.	820.35	506	121.85	- 384.15	- 76%
				Intérêts des placements financiers à court terme Intérêts sur 6 prêts à court terme dont 4 encore ouverts pour un montant total de CHF 40'000'000 (échéances courant 2025).	Intérêts des placements financiers à court terme	Intérêts des placements financiers à court terme Intérêts sur 13 prêts à court terme dont 5 encore ouverts pour un montant total de CHF 42'000'000 (échéances courant 2026).	222 031.94	0	360 226.42	360 226.42	---%
				Intérêts des placements financiers à long terme Intérêts sur prêt PMC Parking SA.	Intérêts des placements financiers à long terme Estimation prêt total à PMC Parking SA 10.9 millions avec un taux estimé de 2.75%.	Intérêts des placements financiers à long terme Intérêt sur prêt PMC Parking SA 10.9 millions avec un taux d'intérêts de 1.75% (2.75% prévu au BU2025). Montant capitalisé.	300 625.35	300 625	191 307.05	- 109 317.95	- 36%
			442 Revenus de participations PF	Dividendes - général Impôt anticipé sur les dividendes PF BCGE 2024 CHF 39'168 et solde 2023 CHF 19'453 (en 2023 comptabilisé au net).	Dividendes - général Selon moyenne 2022-2023.	Dividendes - général Dividende actions BCGe du PF CHF 39'167, intérêts sur parts sociales Raiffeisen CHF 4.	58 620.70	19 271	39 171.40	19 900.40	103%
			446 Revenus financiers d'entreprises publiques	Dividende BCGE Actions BCGe au PA. Les dividendes pour les participation détenues au PF.	Dividende BCGE Selon moyenne 2022-2023.	Dividende BCGE Actions BCGe au PA. Les dividendes pour les participation détenues au PF.	49 037.50	39 230	49 037.50	9 807.50	25%
				Intérêts sur capital SIG Il s'agit des intérêts de 5% sur le capital des SIG de CHF 1'452'150.	Intérêts sur capital SIG Il s'agit des intérêts de 5% sur le capital des SIG de CHF 1'452'150. Selon réel 2023.	Intérêts sur capital SIG Il s'agit des intérêts de 5% sur le capital des SIG de CHF 1'452'150.	72 607.50	72 608	72 607.50	- 0.50	- 0%
			449 Autres Revenus financiers	Intérêts négatifs Principalement intérêts négatifs sur emprunt long terme de CHF 5 Mio auprès de la Fondation Publica (caisse de pension personnel de la Confédération).	Intérêts négatifs Intérêts négatifs sur emprunt long terme de CHF 5 Mio auprès de la Fondation Publica (caisse de pension personnel de la Confédération).	Intérêts négatifs	3 890.60	1 389	0.00	- 1 389.00	- 100%
		Total Recettes					**714 985.50**	**433 629**	**719 314.96**	**285 685.96**	**66%**
	96.300000 Biens-fonds du patrimoine financier	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	5 625.15	12 242	9 831.05	2 410.95	20%
				Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	Heures supplémentaires et vacances non payées	Heures supplémentaires et vacances non payées Il s'agit de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et vacances non prises. Le coût horaire a été estimé à CHF 52 charges sociales comprises.	- 325.83	0	372.76	- 372.76	---%
				Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé (sauf pour le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'Art) dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 29'431.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé sur le compte 02.201001.301.00100 et le réel est comptabilisé sur les fonctions concernées.	Jetons de présence du personnel Le budget est centralisé dans le 02.201001.301.00100 pour CHF 35'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 27'638.	135.00	0	135.00	- 135.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	96.300000 Biens-fonds du patrimoine financier	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Primes de fidélité	Primes de fidélité	Primes de fidélité Primes de fidélité pour deux collaborateurs, réparties sur différentes fonctions.	0.00	0	525.00	- 525.00	---%
				Salaire du personnel Personnel de la gérance (vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la gérance - revue de la répartition des fonctions GEB. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la gérance (vie chère 0.6% (budget 1.4%)). Réaffectation de ressources vers le 02.90000.	67 501.10	146 900	117 972.60	28 927.40	20%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	1.25	8	7.50	0.50	6%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	1 215.00	3 413	2 844.00	569.00	17%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	52.05	113	96.50	16.50	15%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	4 796.20	10 601	8 970.70	1 630.30	15%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	29.30	65	54.50	10.50	16%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	356.00	725	528.05	196.95	27%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA Cotisations patronales acc. prof. 0.258% et acc. non prof. 1.163%.	886.55	2 123	1 732.85	390.15	18%
				Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	11 910.00	22 623	63 100.85	- 40 477.85	- 179%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	1 676.70	4 086	3 390.55	695.45	17%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	1 697.90	3 657	3 099.15	557.85	15%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	96.300000 Biens-fonds du patrimoine financier	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	5.40	14	12.00	2.00	14%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	288.00	0	144.00	- 144.00	---%
			343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Primes assurances bâtiments PF Selon réel 2023.	Primes assurances bâtiments PF Écart lié à la mise à jour annuelle.	556.70	557	561.00	- 4.00	- 1%
		Total Charges					**96 406.47**	**207 127**	**213 378.06**	**- 6 251.06**	**- 3%**
		Recettes	426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	0.00	0	366.02	366.02	---%
			441 Gains réalisés PF	Gains provenant des ventes de biens meubles PF Vente de 8 véhicules et 1 tracteur.	Gains provenant des ventes de biens meubles PF	Gains provenant des ventes de biens meubles PF Vente de 2 véhicules et dons de 8 véhicules.	108 452.00	0	3 791.00	3 791.00	---%
		Total Recettes					**108 452.00**	**0**	**4 157.02**	**4 157.02**	**---%**
	96.301001 Rte Meyrin/Rte L. Rendu - Abbe - P13114	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	1 513.80	1 514	1 513.80	0.20	0%
		Total Charges					**1 513.80**	**1 514**	**1 513.80**	**0.20**	**0%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Location de terrains / immeubles PF Facturation au prorata car mise en place des nouvelles conventions agricoles avec les paysans (pas de transitoires faits par le passé).	Location de terrains / immeubles PF Selon budget 2024.	Location de terrains / immeubles PF Location de terrains agricoles, selon nouvelle convention du 1er janvier 2025.	268.00	804	1 046.00	242.00	30%
		Total Recettes					**268.00**	**804**	**1 046.00**	**242.00**	**30%**
	96.301002 Av. Mategnin - Abbé - P13800	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	1 749.00	1 749	1 749.00	0.00	0%
		Total Charges					**1 749.00**	**1 749**	**1 749.00**	**0.00**	**0%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Location de terrains / immeubles PF Facturation au prorata car mise en place des nouvelles conventions agricoles avec les paysans (pas de transitoires faits par le passé).	Location de terrains / immeubles PF Selon budget 2024.	Location de terrains / immeubles PF Location de terrains agricoles, selon nouvelle convention du 1er janvier 2025.	25.00	75	89.00	14.00	19%
		Total Recettes					**25.00**	**75**	**89.00**	**14.00**	**19%**
	96.301003 Rte Prévessin - Stalder - P13163	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Baisse de la valeur de la parcelle à CHF 2'500'000. Estimation selon l'IIC de la parcelle 13'800, prorata en fonction de la valeur de la parcelle.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	6 382.50	3 498	3 498.00	0.00	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	96.301003 Rte Prévessin - Stalder - P13163	**Total Charges**					**6 382.50**	**3 498**	**3 498.00**	**0.00**	**0%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Location de terrains / immeubles PF	Location de terrains / immeubles PF Selon budget 2024.	Location de terrains / immeubles PF Location de terrains agricoles, selon nouvelle convention du 1er janvier 2025.	505.00	505	553.00	48.00	10%
		Total Recettes					**505.00**	**505**	**553.00**	**48.00**	**10%**
	96.301004 Tattes Prévessin (France) - P240	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Taxe foncière - France.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	623.56	612	569.31	42.69	7%
		Total Charges					**623.56**	**612**	**569.31**	**42.69**	**7%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Location de terrains / immeubles PF Facturation au prorata car mise en place des nouvelles conventions agricoles avec les paysans (pas de transitoires faits par le passé).	Location de terrains / immeubles PF CHF 830 x 9 parcelles. Selon budget 2024.	Location de terrains / immeubles PF Location de terrains agricoles, selon nouvelle convention du 1er janvier 2025.	5 673.00	7 470	7 932.62	462.62	6%
		Total Recettes					**5 673.00**	**7 470**	**7 932.62**	**462.62**	**6%**
	96.301102 Vergers - Codha - P14557	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Correction 2021 selon taxation définitive CHF - 9'088. Réel 2024 CHF 48 selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	- 9 039.14	49	48.00	1.00	2%
		Total Charges					**- 9 039.14**	**49**	**48.00**	**1.00**	**2%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Droit de superficie PF Bât. A11.	Droit de superficie PF Selon réel 2023.	Droit de superficie PF Bât. A11 (1ère année indexation).	227 813.00	227 813	243 304.00	15 491.00	7%
		Total Recettes					**227 813.00**	**227 813**	**243 304.00**	**15 491.00**	**7%**
	96.301103 Vergers - Codha & Voisinage - P14558	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Correction 2021 selon taxation définitive CHF - 9'088. Réel 2024 CHF 48 selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	- 9 039.14	49	48.00	1.00	2%
		Total Charges					**- 9 039.14**	**49**	**48.00**	**1.00**	**2%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Droit de superficie PF Bât. A12.	Droit de superficie PF Selon réel 2023.	Droit de superficie PF Bât. A12 (1ère année indexation).	227 813.00	227 813	243 304.00	15 491.00	7%
		Total Recettes					**227 813.00**	**227 813**	**243 304.00**	**15 491.00**	**7%**
	96.301104 Vergers - Polygone - P14903	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	2 062.13	2 062	2 062.13	- 0.13	- 0%
		Total Charges					**2 062.13**	**2 062**	**2 062.13**	**- 0.13**	**- 0%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Droit de superficie PF Bât. A15 (1ère année indexation).	Droit de superficie PF Selon réel 2024.	Droit de superficie PF Bât. A15, rente indexée.	71 383.55	72 995	73 414.00	419.00	1%
		Total Recettes					**71 383.55**	**72 995**	**73 414.00**	**419.00**	**1%**
	96.301105 Vergers - Equilibre - P14565 + P14566 + P14569	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	4 706.78	4 707	4 706.78	0.22	0%
		Total Charges					**4 706.78**	**4 707**	**4 706.78**	**0.22**	**0%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Droit de superficie PF Bât. A24 CHF 62'104 + Bât. A25 CHF 62'104 + Bât. A28 CHF 42'223 (1ère année indexation).	Droit de superficie PF Selon réel 2024.	Droit de superficie PF Bât. A24 CHF 62'282 + Bât. A25 CHF 62'282 + Bât. A28 CHF 42344 (rente indexée).	166 431.00	166 431	166 908.00	477.00	0%
		Total Recettes					**166 431.00**	**166 431**	**166 908.00**	**477.00**	**0%**
	96.301106 Vergers - Cigue - P14886	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	1 657.13	1 657	1 657.13	- 0.13	- 0%
		Total Charges					**1 657.13**	**1 657**	**1 657.13**	**- 0.13**	**- 0%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	96.301106 Vergers - Cigue - P14886	Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Droit de superficie PF Bât. B2 (1ère année indexation).	Droit de superficie PF Selon réel 2024.	Droit de superficie PF Bât. B2 (rente indexée).	59 322.00	59 322	59 266.00	- 56.00	- 0%
		Total Recettes					**59 322.00**	**59 322**	**59 266.00**	**- 56.00**	**- 0%**
	96.301107 Vergers - Le Niton - P14905	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	7 389.90	7 390	7 389.90	0.10	0%
		Total Charges					**7 389.90**	**7 390**	**7 389.90**	**0.10**	**0%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Droit de superficie PF Bât. C1 (1ère année indexation).	Droit de superficie PF Selon réel 2024.	Droit de superficie PF Bât. C1 (rente indexée).	261 585.00	261 585	263 085.00	1 500.00	1%
		Total Recettes					**261 585.00**	**261 585**	**263 085.00**	**1 500.00**	**1%**
	96.301108 Vergers - Les Ailes - P14595	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	6 334.20	6 334	6 334.20	- 0.20	- 0%
		Total Charges					**6 334.20**	**6 334**	**6 334.20**	**- 0.20**	**- 0%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Droit de superficie PF Bât. C3 (1ère année indexation).	Droit de superficie PF Selon réel 2024.	Droit de superficie PF Bât. C3.	226 764.00	226 764	226 764.00	0.00	0%
		Total Recettes					**226 764.00**	**226 764**	**226 764.00**	**0.00**	**0%**
	96.301109 Vergers - La Voie Lactée - P14985	Charges	301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13ème salaire	13ème salaire	13ème salaire	504.20	516	512.20	3.80	1%
				Salaire du personnel Personnel de la Gérance occupé à l'entretien du bâtiment de la Voie Lactée (yc vie chère 1.4% (budget 1.5%)).	Salaire du personnel Personnel de la Gérance occupé à l'entretien du bâtiment de la Voie Lactée. (yc vie chère 1.4%).	Salaire du personnel Personnel de la Gérance occupé à l'entretien du bâtiment de la Voie Lactée (yc vie chère 0.6% (budget 1.4%)).	6 049.80	6 195	6 145.80	49.20	1%
			304 Allocations	Indemnités piquets Le réel global des indemnités piquets est de CHF 110'080 (budget CHF 112'806).	Indemnités piquets Le budget global des indemnités piquets (CHF 99'810) correspond au réel 2023 et de nouvelles indemnités dès 2024, selon la répartition des postes occupés au moment de l'élaboration du budget.	Indemnités piquets	54.60	55	0.00	55.00	100%
				Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 225/mois - budget CHF 225/mois.	Participation aux primes de caisses maladie CHF 237/mois.	Participation aux primes de caisses maladie Participation à l'assurance maladie de CHF 237/mois - budget CHF 237/mois.	168.60	178	177.60	0.40	0%
			305 Cotisations patronales	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	Cotisations au fonds préscolaire Cotisation patronale de 0.07%.	4.05	5	- 0.55	5.55	111%
				Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.038%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT Cotisations patronales AVS 4.35%, AI 0.7%, APG 0.25%, AC 1.1%, AC solidarité 0%, AMAT 0.032%.	391.00	459	- 43.35	502.35	109%
				Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	Cotisations patronales - formation professionnelle Cotisations patronales à la formation professionnelle 0.0396%.	2.25	3	- 0.25	3.25	108%
				Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.8568% et 0.8855% et non assurés SUVA 0.4122% et 0.8286%.	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC Cotisations patronales assurés SUVA 0.7850% (budget: 0.8568%) et 0.8110% (budgt: 0.8855%) et non assurés SUVA 0.3780% (budget : 0.4122%) et 0.76% (budget: 0.8286%).	50.60	59	- 6.45	65.45	111%
				Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9785% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA Cotisations patronales acc. prof. 0.9315% et acc. non prof. 1.67%.	156.35	181	- 21.55	202.55	112%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	96.301109 Vergers - La Voie Lactée - P14985	Charges	305 Cotisations patronales	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%.	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel Cotisation patronale sur le salaire assuré 16%. Budget total 2025 yc d-2025-08a Assujetissement du 13ème salaire à la CAP CHF 6'789'392 - réel 2025 total CHF 5'991'710 - économie globale CHF 797'682 - réparti sur toutes les fonctions. Les estimations fournies par la CAP étaient surestimées.	761.40	787	1 373.95	- 586.95	- 75%
				Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	Cotisations patronales aux indemnités journalières Cotisations patronales CDD 1.2% et 0.89%, CDI 2.99% et 2.2%.	129.95	153	- 18.15	171.15	112%
				Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.28%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	Cotisations patronales pour allocations familiales Cotisation patronale de 2.25%.	134.60	156	- 14.80	170.80	109%
				Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	Cotisations patronales prime assurance décès Cotisation patronale au fonds de décès (géré par la Ville de Genève). Son but est de permettre le versement d'une indemnité aux ayants-droits des collaborateurs décédés en activité ou par suite de maladie. La cotisation mensuelle paritaire est de CHF 1.	0.60	1	0.60	0.40	40%
			309 Autres charges de personnel	Indemnités téléphone	Indemnités téléphone Tft du budget vers le 02.201001.309.90112.	Indemnités téléphone Le budget est centralisé en 2025 dans le 02.201001.309.90112 pour CHF 168'000. Le coût total pour l'année s'est élevé à CHF 41'644.	30.00	0	2.50	- 2.50	---%
			343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Correction 2021+2022+2023 selon taxations définitives CHF -9. Réel 2024 CHF 9.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	0.37	12	9.00	3.00	25%
		Total Charges					**8 438.37**	**8 760**	**8 116.55**	**643.45**	**7%**
		Recettes	424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	Facturations de salaires à des tiers Mise à disposition du concierge des Vergers (forfait).	Facturations de salaires à des tiers Mise à disposition du concierge des Vergers (forfait).	Facturations de salaires à des tiers Mise à disposition du concierge des Vergers (forfait).	11 000.00	11 000	11 000.00	0.00	0%
			426 Remboursements	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'545'000. Réel total CHF 1'651'634 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 233'846, accident : CHF 390'888, maladie : CHF 1'010'958, APG militaire : CHF 15'942.	Indemnité journalière perçue accident	Indemnité journalière perçue accident Budget centralisé sur 02.201001.426.00111 pour CHF 1'878'649. Réel total CHF 2'512'991 sur les fonctions concernées (maternité/paternité : CHF 255'290, accident : CHF 669'374, maladie : CHF 1'570'315, APG militaire : CHF 18'012.	1 017.08	0	7 755.36	7 755.36	---%
			443 Produit des biens-fonds PF	Droit de superficie PF 1ère année indexation.	Droit de superficie PF Selon réel 2024.	Droit de superficie PF Rente indexée.	26 016.00	26 016	26 090.00	74.00	0%
		Total Recettes					**38 033.08**	**37 016**	**44 845.36**	**7 829.36**	**21%**
	96.301110 Vergers - FNM - P14869 + P14578 + P14919 + P14580	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	8 108.10	8 108	8 108.10	- 0.10	- 0%
		Total Charges					**8 108.10**	**8 108**	**8 108.10**	**- 0.10**	**- 0%**

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	96.301110 Vergers - FNM - P14869 + P14578 + P14919 + P14580	Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Droit de superficie PF Bât. A22 CHF 68'713 (1ère année indexation) + Bât. B1 CHF 78'295 (1ère année indexation) + Bât. B3 CHF 54"880 (2e année indexation) + Bât. B5 CHF 85'103 (1ère année indexation).	Droit de superficie PF Selon réel 2024.	Droit de superficie PF Bât. A22 CHF 69'107 + Bât. B1 CHF 78'743 + Bât. B3 CHF 55'195 + Bât. B5 CHF 85'591 (rentes indexées).	286 991.00	286 991	288 636.00	1 645.00	1%
		Total Recettes					**286 991.00**	**286 991**	**288 636.00**	**1 645.00**	**1%**
	96.301111 Bournoud 18-20 - Coop. Bournoud - P14246	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	423.57	424	423.57	0.43	0%
		Total Charges					**423.57**	**424**	**423.57**	**0.43**	**0%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Droit de superficie PF Rente indexée.	Droit de superficie PF Selon réel 2023.	Droit de superficie PF Rente indexée.	50 136.00	50 136	50 136.00	0.00	0%
		Total Recettes					**50 136.00**	**50 136**	**50 136.00**	**0.00**	**0%**
	96.301112 Veyrot 39 - Pôle de Santé SA - P13280	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	5 090.40	5 090	5 090.40	- 0.40	- 0%
		Total Charges					**5 090.40**	**5 090**	**5 090.40**	**- 0.40**	**- 0%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Droit de superficie PF Rente indexée.	Droit de superficie PF Selon réel 2024, suite à indexation au 1er juillet 2024.	Droit de superficie PF	153 016.00	153 758	153 496.00	- 262.00	- 0%
		Total Recettes					**153 016.00**	**153 758**	**153 496.00**	**- 262.00**	**- 0%**
	96.301113 Riantbosson 5 - (Ex-Gonnet/vétérinaire) P13456	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Autres charges bâtiments du PF Pas de dépenses en 2024	Autres charges bâtiments du PF Estimations des charges pour l'entretien du bâtiment, coûts pour une année complète. Frais divers.	Autres charges bâtiments du PF	0.00	500	0.00	500.00	100%
				Chauffage bâtiments PF Fin activité Gonnet. Les dépenses sont à charge de la Commune.	Chauffage bâtiments PF Estimations des charges, coûts pour une année complète.	Chauffage bâtiments PF Coûts pour une année complète.	2 493.43	2 000	3 044.70	- 1 044.70	- 52%
				Eau bâtiments du PF Fin activité Gonnet. Les dépenses sont à charge de la Commune.	Eau bâtiments du PF Estimations des charges, coûts pour une année complète.	Eau bâtiments du PF Coûts pour une année complète.	1 058.35	500	2 108.10	- 1 608.10	- 322%
				Electricité bâtiments PF Fin activité Gonnet. Les dépenses sont à charge de la Commune.	Electricité bâtiments PF	Electricité bâtiments PF Coûts pour une année complète (montant manquant au BU2025).	3 593.90	0	4 296.55	- 4 296.55	---%
				Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	968.25	968	968.25	- 0.25	- 0%
				Primes assurances bâtiments PF Fin activité Gonnet. Les dépenses sont à charge de la Commune. Ecart lié à la mise en place de l'assurance pour ce bâtiment.	Primes assurances bâtiments PF Estimations des charges, coûts pour une année complète.	Primes assurances bâtiments PF Fin activité Gonnet. Les dépenses sont à charge de la Commune. Ecart lié à la mise en place de l'assurance pour ce bâtiment.	1 832.90	1 000	1 600.90	- 600.90	- 60%
				Entretien de biens meubles des bâtiments du PF	Entretien de biens meubles des bâtiments du PF Estimations des charges, coûts pour une année complète.	Entretien de biens meubles des bâtiments du PF Pas de dépense en 2025.	0.00	500	0.00	500.00	100%
		Total Charges					**9 946.83**	**5 468**	**12 018.50**	**- 6 550.50**	**- 120%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Droit de superficie PF Rente 1e semestre (fin du DDP).	Droit de superficie PF Fin du DDP en 2024.	Droit de superficie PF	6 240.00	0	0.00	0.00	---%
		Total Recettes					**6 240.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**---%**
	96.301114 Rte Meyrin 280 - Coop. Cité Derrière - P10616	Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Droit de superficie PF	Droit de superficie PF Rente dès 1er juillet 2025, retard de travaux.	Droit de superficie PF Retard dans les travaux, l'entrée des locataires (et donc le début de la facturation) devrait se faire en 2026 au lieu du 1er juillet 2025.	0.00	37 581	0.00	- 37 581.00	- 100%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	96.301114 Rte Meyrin 280 - Coop. Cité Derrière - P10616	**Total Recettes**					**0.00**	**37 581**	**0.00**	**- 37 581.00**	**- 100%**
	96.302002 1 Vaudagne - Meyrin roule + Maneco + Terragir - P14473	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Chauffage bâtiments PF - années précédentes	Chauffage bâtiments PF - années précédentes	Chauffage bâtiments PF - années précédentes	175.07	0	- 28.55	28.55	---%
				Chauffage bâtiments PF	Chauffage bâtiments PF Estimation selon réel 2023.	Chauffage bâtiments PF	3 023.19	2 338	2 108.64	229.36	10%
				Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat optimisation énergétique CHF 306, brûleurs CHF 765, canalisations CHF 569 et ramonage 0 CHF.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat optimisation énergétique CHF 306, brûleurs CHF 765, canalisations CHF 567. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat optimisation énergétique CHF 306, brûleurs CHF 765, canalisations CHF 569 et ramonage 237 CHF.	1 639.73	1 668	1 876.33	- 208.33	- 12%
				Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Pas de dépenses en 2024.	Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Entretien courant, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Entretien chauffage.	0.00	2 529	210.80	2 318.20	92%
				Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Primes assurances bâtiments PF Selon réel 2023.	Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	720.75	681	732.74	- 51.74	- 8%
		Total Charges					**5 558.74**	**7 216**	**4 899.96**	**2 316.04**	**32%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Loyers et fermages, immeubles du PF - général	Loyers et fermages, immeubles du PF - général Selon réel 2023.	Loyers et fermages, immeubles du PF - général	12 000.00	12 000	12 000.01	0.01	0%
		Total Recettes					**12 000.00**	**12 000**	**12 000.01**	**0.01**	**0%**
	96.302003 Virginio-Malnati 7 - P13053	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Chauffage bâtiments PF	Chauffage bâtiments PF Selon réel 2023.	Chauffage bâtiments PF	1 216.25	2 881	587.60	2 293.40	80%
				Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat d'entretien toiture CHF 2'643.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat d'entretien toiture selon réel 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat d'entretien toiture.	2 642.60	851	1 709.15	- 858.15	- 101%
				Eau bâtiments du PF	Eau bâtiments du PF Selon réel 2023.	Eau bâtiments du PF	1 273.40	636	1 282.15	- 646.15	- 102%
				Electricité bâtiments PF - années précédentes	Electricité bâtiments PF - années précédentes	Electricité bâtiments PF - années précédentes	16.82	0	321.38	- 321.38	---%
				Electricité bâtiments PF	Electricité bâtiments PF Selon budget 2024, pas d'évolution sur le marché régulé.	Electricité bâtiments PF	- 324.69	1 744	1 215.40	528.60	30%
				Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers	Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Entretien courant, estimation selon budget 2024.	Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Entretien courant et rénovation salle de bains CHF 3'300, remplacement plaque du puit CHF 1'113.	1 551.95	2 500	7 084.60	- 4 584.60	- 183%
				Honoraires de régie	Honoraires de régie Selon réel 2023.	Honoraires de régie	1 449.25	867	1 449.25	- 582.25	- 67%
				Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Correction 2021 selon taxation définitive CHF -580; correction 2022 selon taxation définitive CHF 55. Réel 2024 CHF 731 selon état locatif et taux de capitalisation 2024.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	205.97	970	731.00	239.00	25%
				Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Primes assurances bâtiments PF Selon réel 2023.	Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	733.00	689	747.20	- 58.20	- 8%
		Total Charges					**8 764.55**	**11 138**	**15 127.73**	**- 3 989.73**	**- 36%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Location de terrains / immeubles PF Recettes correspondants aux loyers de 2 appartements en locations.	Location de terrains / immeubles PF 2 appartements en location.	Location de terrains / immeubles PF 2 appartements en location.	14 400.00	14 400	14 400.00	0.00	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	96.302003 Virginio-Malnati 7 - P13053	**Total Recettes**					**14 400.00**	**14 400**	**14 400.00**	**0.00**	**0%**
	96.302004 Rte de Meyrin 282 - P10615	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Chauffage bâtiments PF	Chauffage bâtiments PF Selon réel 2023.	Chauffage bâtiments PF	1 968.80	2 061	4 055.67	- 1 994.67	- 97%
				Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrats d'entretien du brûleur CHF 397, extincteurs CHF 29 et toiture CHF 974.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat d'entretien du brûleur CHF 397, toiture CHF 487, extincteurs CHF 29. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat d'entretien du brûleur CHF 397, toiture CHF 487, extincteurs CHF 0 (tous les 2ans, prochain en 2026).	1 400.60	913	884.05	28.95	3%
				Eau bâtiments du PF	Eau bâtiments du PF Selon réel 2023.	Eau bâtiments du PF	829.00	929	815.85	113.15	12%
				Electricité bâtiments PF	Electricité bâtiments PF Selon budget 2024, pas d'évolution sur le marché régulé.	Electricité bâtiments PF	594.02	599	2 062.35	- 1 463.35	- 244%
				Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers	Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Entretien courant, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers	1 278.80	1 033	0.00	1 033.00	100%
				Honoraires de régie	Honoraires de régie Selon réel 2023.	Honoraires de régie	150.00	367	150.00	217.00	59%
				Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Correction 2021 selon taxation définitive CHF 289; correction 2022 selon taxation définitive CHF 322. Réel 2024 CHF 282 selon état locatif et taux de capitalisation 2024.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	893.14	326	282.00	44.00	13%
				Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Primes assurances bâtiments PF Selon réel 2023.	Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	545.20	512	555.70	- 43.70	- 9%
		Total Charges					**7 659.56**	**6 740**	**8 805.62**	**- 2 065.62**	**- 31%**
	96.302005 Rte de Meyrin 284 - P13017+10613+10614	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Chauffage bâtiments PF - années précédentes	Chauffage bâtiments PF - années précédentes	Chauffage bâtiments PF - années précédentes	- 760.20	0	0.00	0.00	---%
				Chauffage bâtiments PF	Chauffage bâtiments PF Selon réel 2023.	Chauffage bâtiments PF Ext TR de 2024 CHF - 1'296.	2 204.29	3 698	- 1 076.28	4 774.28	129%
				Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrats d'entretien canalisations CHF 716 et toiture CHF 1'204.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Selon réel 2023.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat d'entretien canalisations CHF 726 et toiture CHF 615.	1 919.50	694	1 341.05	- 647.05	- 93%
				Eau bâtiments du PF - années précédentes	Eau bâtiments du PF - années précédentes	Eau bâtiments du PF - années précédentes	- 236.10	0	0.00	0.00	---%
				Eau bâtiments du PF	Eau bâtiments du PF Selon réel 2023.	Eau bâtiments du PF	1 314.78	1 388	1 750.19	- 362.19	- 26%
				Electricité bâtiments PF Taxes + compteurs appartements ex: Vionnet, Voitschosky. On pourrait avoir des taxes pour ex-Rudaz, les factures d'électricité sont payées par l'HG.	Electricité bâtiments PF	Electricité bâtiments PF	- 24.95	0	0.00	0.00	---%
				Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Contrôle périodique des compteurs SIG CHF 2'629, Entretien chaudière CHF 3'199, liaison conduite gaz CHF 1'838, pose siphon CHF 1'726	Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Entretien courant CHF 500. Selon budget 2024.	Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Remplacement vanne CHF 1'273, nettoyage de la cour CHF 1'175, location chaudière électrique en novembre 2024 CHF 561 et honoraires CHF 163.	9 392.75	500	3 171.85	- 2 671.85	- 534%
				Honoraires de régie	Honoraires de régie Selon réel 2023.	Honoraires de régie	721.45	200	721.45	- 521.45	- 261%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	96.302005 Rte de Meyrin 284 - P13017+10613+ 10614	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Correction 2021 selon taxation définitive CHF -126; correction 2022 selon taxation définitive CHF 239; correction 2023 selon taxation définitive CHF 221 Réel 2024 CHF 472 selon état locatif et taux de capitalisation 2024.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	805.53	367	282.00	85.00	23%
				Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Primes assurances bâtiments PF Selon réel 2023.	Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	1 403.50	1 318	1 430.40	- 112.40	- 9%
		Total Charges					**16 740.55**	**8 165**	**7 620.66**	**544.34**	**7%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Location de terrains / immeubles PF Les recettes correspondent aux loyers d'un appartement en location.	Location de terrains / immeubles PF Loyer pour un appartement mis à disposition des ukrainiens.	Location de terrains / immeubles PF Loyer pour un appartement.	7 200.00	7 200	7 200.00	0.00	0%
		Total Recettes					**7 200.00**	**7 200**	**7 200.00**	**0.00**	**0%**
	96.302006 Rte Meyrin 299 - P14011	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrats d'entretien canalisations CHF 0 et toiture CHF 2'459.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat d'entretien canalisations CHF 889 et toiture CHF 786. Estimation selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat d'entretien canalisations CHF 930 et toiture CHF 777.	2 459.40	1 675	1 706.70	- 31.70	- 2%
				Eau bâtiments du PF	Eau bâtiments du PF Selon réel 2023.	Eau bâtiments du PF	3 231.70	3 252	3 500.60	- 248.60	- 8%
				Electricité bâtiments PF	Electricité bâtiments PF Selon budget 2024, pas d'évolution sur le marché régulé.	Electricité bâtiments PF	586.55	455	- 23.15	478.15	105%
				Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Entretien courant CH 4'207, fabrication et pose de nouvelles séparations de caves CHF 4'980.	Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Entretien courant, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Inspection caméra regard EU CHF 873, remplacement servomoteurs CHF 1'427, fourniture clés immeuble CHF 281, réfection peinture cage d'escaliers CHF 1'306, remplacement vannes radiateurs CHF 351, remplacement batterie évier cuisine CHF 516, traitement fissures et peintures CHF 6'175, réparation toile solaire CHF 293, dératisation CHF 606, débouchage WC CHF 2'053, travaux de serrurerie CHF 319 et honoraires CHF 1'205.	9 187.43	7 854	15 403.66	- 7 549.66	- 96%
				Honoraires de régie	Honoraires de régie Selon réel 2023.	Honoraires de régie	5 486.90	3 487	5 486.90	- 1 999.90	- 57%
				Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Correction 2022 selon taxation définitive CHF -802. Réel 2024 CHF 1'980 selon état locatif et taux de capitalisation 2024.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	1 177.81	1 707	1 980.00	- 273.00	- 16%
				Nettoyage des bâtiments du PF par des tiers	Nettoyage des bâtiments du PF par des tiers Selon budget 2024.	Nettoyage des bâtiments du PF par des tiers Le service de conciergerie avait été interrompu lors des travaux de rénovation du bâtiment, repris le 1er avril 2025.	6 988.25	7 000	4 892.75	2 107.25	30%
				Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Primes assurances bâtiments PF Selon réel 2023.	Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	1 736.30	1 631	1 769.80	- 138.80	- 9%
				Sinistres PF 1 franchise CHF 1'000, 1 sinistre couvert CHF 1'980 (rbt. s/443.91000).	Sinistres PF	Sinistres PF	2 980.00	0	0.00	0.00	---%
		Total Charges					**33 834.34**	**27 061**	**34 717.26**	**- 7 656.26**	**- 28%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Autres remboursements de tiers Participation assurance pour 1 sinistre CHF 1'980 (charge s/343.04009).	Autres remboursements de tiers	Autres remboursements de tiers	1 980.00	0	0.00	0.00	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	96.302006 Rte Meyrin 299 - P14011	Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Location de terrains / immeubles PF Les recettes correspondent aux loyers des 2 appartements CHF 32'400 et du loyer de l'arcade CHF 40'596. l'année passée un appartement était occupé gratuitement. Le budget 2025 à été adapté.	Location de terrains / immeubles PF Loyer pour 3 locataires. 2 appartements et 1 arcade.	Location de terrains / immeubles PF Loyer pour 3 locataires, 2 appartements et 1 arcade.	72 996.00	72 996	72 996.00	0.00	0%
		Total Recettes					**74 976.00**	**72 996**	**72 996.00**	**0.00**	**0%**
	96.302007 Ferme de la Planche - P14897	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat optimisation énergétique CHF 1'194, ascenseur CHF 1'755, toiture CHF 916, chaudière CHF 789 et extincteurs CHF 0.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat optimisation énergétique CHF 1'194, monte-charge CHF 1'755, toiture CHF 894, chaudière CHF 786, et extincteurs CHF 117. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat optimisation énergétique CHF 1'194, monte-charge CHF 1'755, toiture CHF 916, chaudière CHF 592, et extincteurs CHF 118.	4 654.03	4 746	4 573.15	172.85	4%
				Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Entretien courant.	Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Entretien courant, selon moyenne réel 2021 à 2023.	Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Entretien courant.	2 017.65	2 090	1 474.15	615.85	29%
				Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	1 330.50	0	1 330.50	- 1 330.50	---%
				Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Primes assurances bâtiments PF Selon réel 2023.	Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	3 262.60	3 083	3 465.70	- 382.70	- 12%
		Total Charges					**11 264.78**	**9 919**	**10 843.50**	**- 924.50**	**- 9%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Paiement pour utilisation des immeubles PF - général 1 appartement CHF 1'500 /mois et locaux agricoles CHF 1'500 /mois.	Paiement pour utilisation des immeubles PF - général Selon budget 2024.	Paiement pour utilisation des immeubles PF - général 1 appartement CHF 1'500 /mois et locaux agricoles CHF 1'500 /mois.	36 000.00	36 000	36 000.00	0.00	0%
		Total Recettes					**36 000.00**	**36 000**	**36 000.00**	**0.00**	**0%**
	96.302102 Restaurant Auberge Communale - P13333	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Acquisition matériel d'exploitation et fourniture pour bâtim Achat glissières pour armoire réfrigérée et standers simple.	Acquisition matériel d'exploitation et fourniture pour bâtim	Acquisition matériel d'exploitation et fourniture pour bâtim	947.96	0	0.00	0.00	---%
				Chauffage bâtiments PF Idem réel 2023, sous estimation budget, adapté en 2025.	Chauffage bâtiments PF Selon réel 2023.	Chauffage bâtiments PF	7 613.11	7 878	8 061.03	- 183.03	- 2%
				Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 1'098, toiture CHF 576, éclairage de secours CHF 281, brûleurs CHF 211, extincteurs CHF 423, canalisations CHF 1'981 et poste incendie CHF 105.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 1'098, toiture CHF 576, éclairage de secours CHF 281, brûleurs CHF 211, extincteurs CHF 397, machine aspirante CHF 634, poste incendie CHF 105 et canalisations CHF 605. Estimations selon réels.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrats d'entretien optimisation énergétique CHF 1'098, toiture CHF 576, éclairage de secours CHF 285, brûleurs CHF 211, extincteurs CHF 443, machine aspirante CHF 1'359, poste incendie CHF 0 et canalisations CHF 2'496.	4 675.03	3 907	6 467.57	- 2 560.57	- 66%
				Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Entretien courant. Le dépassement concerne la modification d'un meuble fixe (pont chauffant en cuisine) non prévu au budget.	Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Entretien courant, selon budget 2024.	Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Entretien courant.	23 307.29	20 000	20 690.36	- 690.36	- 3%
				Entretien de biens meubles des bâtiments du PF Remise en état des chaises de bistrot.	Entretien de biens meubles des bâtiments du PF	Entretien de biens meubles des bâtiments du PF Entretien machine à glaçon (remplacement horloge électronique) CHF 1'436, lave-vaisselle CHF 724.	4 990.00	0	2 159.80	- 2 159.80	---%
				Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	2 293.65	2 294	2 293.65	0.35	0%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	96.302102 Restaurant Auberge Communale - P13333	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Primes assurances bâtiments PF Selon réel 2023.	Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	1 773.40	1 678	1 801.47	- 123.47	- 7%
				Sécurisation bâtiments du PF SPS CHF 810, TUS CHF 221, contrat d'entretien de la détection incendie CHF 518.	Sécurisation bâtiments du PF SPS CHF 649, TUS CHF 221 et contrat d'entretien de la détection incendie CHF 518. Selon réel 2024. Et CHF 210 estimation pour interventions sur alarme, selon réel 2023.	Sécurisation bâtiments du PF SPS CHF 594, TUS CHF 221, contrat d'entretien de la détection incendie CHF 518 et intervention sur alarme CHF 107.	1 547.99	1 598	1 439.95	158.05	10%
		Total Charges					**47 148.43**	**37 355**	**42 913.83**	**- 5 558.83**	**- 15%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Redevances PF Réduction temporaire de la redevance selon Avenant n°2. afin de permettre à l'auberge de profiter d'un accompagnement par un mandataire professionnel dans le but de développer le chiffres d'affaires.	Redevances PF Redevance minimale.	Redevances PF Redevance de janvier à CHF 0, février à CHF 4'000 (montants réduits selon avenant d'octobre 2024, pour financer l'accompagnement et le développement de l'activité) puis de mars à décembre CHF 8'000/mois.	84 000.00	96 000	84 000.00	- 12 000.00	- 13%
		Total Recettes					**84 000.00**	**96 000**	**84 000.00**	**- 12 000.00**	**- 13%**
	96.302201 PMV - Charges copropriété	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Contrats d'entretien des bâtiments du PF CHF 9'124 *82/110*65%. Montant HT.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF CHF 8'400 * 82/110*65%. Montant HT.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF CHF 7'391 *82/110*65%. Montant HT.	4 421.18	4 070	3 581.48	488.52	12%
				Electricité bâtiments PF CHF 4'884*82/110*65% Montant HT. Explication baisse : diminution de consommation journalière kwh de 30-35% par rapport à l'année précédente, + rbt important, acompte suivant ont été adapté.	Electricité bâtiments PF CHF 14'000 * 82/110*65%. Montant HT.	Electricité bâtiments PF CHF 9'506 * 82/110*65%. Montant HT.	2 366.32	6 784	4 606.25	2 177.75	32%
				Nettoyage des bâtiments du PF par des tiers Conciergerie (salaire) + matériel conciergerie (HT) CHF 24'615 * 82/110*65%.	Nettoyage des bâtiments du PF par des tiers Conciergerie (salaire) CHF 23'000 * 82/110*65%, matériel conciergerie CHF 7'500 (HT) * 82/110*65% (augmentation liée à l'acquisition d'une autolaveuse).	Nettoyage des bâtiments du PF par des tiers Conciergerie (salaire) CHF 23'014 + matériel conciergerie (HT) CHF 6'184 * 82/110*65%.	11 927.28	14 779	14 148.08	630.92	4%
				Primes assurances bâtiments PF CHF 4'417 * 82/110*65%.	Primes assurances bâtiments PF CHF 4'700 * 82/110*65%.	Primes assurances bâtiments PF CHF 4'470 * 82/110*65%.	2 140.00	2 277	2 166.35	110.65	5%
				Sécurisation bâtiments du PF Swisscom - alarme CHF 755* 82/110*65%.	Sécurisation bâtiments du PF CHF 900 * 82/110*65%. Montant HT.	Sécurisation bâtiments du PF Swisscom - alarme CHF 835* 82/110*65%.	363.44	436	404.69	31.31	7%
				Travaux d'entretien des bâtiments du PF CHF 4'395 * 82/110*65%. Montant HT.	Travaux d'entretien des bâtiments du PF CHF 8'000 * 82/110*65%. Montant HT.	Travaux d'entretien des bâtiments du PF CHF 25'969 * 82/110*65%. Montant HT, dont travaux de maçonnerie (infiltration, fissures plafond, réfection sol, traitement rampe et étanchéité) non prévus au budget CHF 7'168.	2 129.57	3 876	12 583.13	- 8 707.13	- 225%
		Total Charges					**23 347.79**	**32 222**	**37 489.98**	**- 5 267.98**	**- 16%**
	96.302202 PMV - Exploitation parking	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Entretien courant CHF 3'790*65%. Montant HT. Digital parking n'assurait plus la maintenance. Nouveau fournisseur mais nous n'avons pas reçu la nouvelle facture de Hub. La régie va la demander. 8435/an CHF 6326 HT dès 01.04.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF CHF 12'700 * 65%. Montant HT.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Entretien courant CHF 19'147*65%. Montant HT. Facturation pour le contrat des bornes d'accès d'avril 2024 à décembre 2025 (changemnt de prestataire en 2024).	2 463.51	8 255	12 445.77	- 4 190.77	- 51%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	96.302202 PMV - Exploitation parking	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Honoraires bâtiments du PF Honoraires Fondation des parkings CHF 24'043 * 65%.	Honoraires bâtiments du PF Fondation des parkings CHF 24'300 * 65%. Montant HT + honoraires sur travaux peinture CHF 3'200 HT.	Honoraires bâtiments du PF Honoraires de la fondation des parkings CHF 24'271*65%.	15 628.11	17 875	15 776.23	2 098.77	12%
				Honoraires de régie CHF 7'000*65%. Montant HT.	Honoraires de régie CHF 7'000 * 65%. Montant HT.	Honoraires de régie CHF 7'000*65%. Montant HT.	4 550.00	4 550	4 550.00	0.00	0%
				Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	2 340.00	2 340	2 340.00	0.00	0%
				Prestations de services de tiers bâtiments du PF Publicité (plus de publicité depuis juillet) CHF 600*65% + frais bancaires CHF 3'856*65%. Montants HT.	Prestations de services de tiers bâtiments du PF Frais bancaires CHF 50 * 65% + commission paiements par cartes CHF 3'200* 65% + publicité CHF 1'200 * 65%. Montant HT.	Prestations de services de tiers bâtiments du PF Frais bancaires CHF 3'775*65%. Montants HT.	2 896.13	2 893	2 453.90	439.10	15%
				Sécurisation bâtiments du PF Téléphonie (alarme) CHF 622*65% + société sécurité CHF 2486*65%.	Sécurisation bâtiments du PF Sécurisation CHF 2800 * 65% + téléphonie CHF 800 * 65% Montant HT.	Sécurisation bâtiments du PF Téléphonie (alarme) CHF 595*65%. Montant HT.	2 017.21	2 340	386.64	1 953.36	83%
				Travaux d'entretien des bâtiments du PF Entretien courant CHF 43484*65%. Montant HT. 2 places prises en charge par SIG finalement (on encaisse l'entrée, mais ils ont a disposition les deux places pendant X années, ils vont faire des compteurs séparés).	Travaux d'entretien des bâtiments du PF Entretien courant CHF 12'000 * 65% + vandalisme CHF 3'000 * 65% + rénovation peinture CHF 40'000 * 65% . Montant HT.	Travaux d'entretien des bâtiments du PF Travaux de signalisation demandé directement CHF 897 et entretien courant CHF 34'023*65%. Montant HT.	28 264.28	35 750	23 012.17	12 737.83	36%
		Total Charges					**58 159.24**	**74 003**	**60 964.71**	**13 038.29**	**18%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Paiement pour utilisation des immeubles PF - général	Paiement pour utilisation des immeubles PF - général CHF 165'000 *65%. Montant HT (augmentation tarif abonnements).	Paiement pour utilisation des immeubles PF - général CHF 175'264 * 65%. Montant HT.	111 554.94	107 250	113 922.44	6 672.44	6%
		Total Recettes					**111 554.94**	**107 250**	**113 922.44**	**6 672.44**	**6%**
	96.302290 Parkings des Arbères et des Vergers	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	440.88	441	440.88	0.12	0%
				Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Primes assurances bâtiments PF Selon réel 2023.	Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	29 864.80	28 072	30 499.00	- 2 427.00	- 9%
				Travaux d'entretien des bâtiments du PF Selon factures Fondation Parkings.	Travaux d'entretien des bâtiments du PF Acompte de charge CHF 2'700/ trimestre et appel de fonds pour rénovation CHF 918/trimestre. Selon réel 2024.	Travaux d'entretien des bâtiments du PF Selon factures de la fondation des parkings.	14 752.80	14 472	15 014.34	- 542.34	- 4%
		Total Charges					**45 058.48**	**42 985**	**45 954.22**	**- 2 969.22**	**- 7%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Loyers et fermages, immeubles du PF - général L'écart est lié à la mauvaise estimation des transitoires en 2023. Les recettes réelles des locations de places pour 2022 et 2023 étaient bien inférieures.	Loyers et fermages, immeubles du PF - général Phase transitoire terminée dès 2022.	Loyers et fermages, immeubles du PF - général Recettes des locations des places de parking, CHF 85/place : 9 places en janvier, 12 places en février et 18 places de mars à décembre.	- 7 374.44	0	17 085.00	17 085.00	---%
		Total Recettes					**- 7 374.44**	**0**	**17 085.00**	**17 085.00**	**---%**
	96.302401 Cardinal-Journet 22 - P13112	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat d'entretien optimisation énergétique CHF 601.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat d'entretien optimisation énergétique. Selon réel 2024.	Contrats d'entretien des bâtiments du PF Contrat d'entretien optimisation énergétique CHF 601.	601.20	601	601.20	- 0.20	- 0%
				Eau bâtiments du PF - années précédentes	Eau bâtiments du PF - années précédentes	Eau bâtiments du PF - années précédentes	0.00	0	85.84	- 85.84	---%
				Eau bâtiments du PF	Eau bâtiments du PF Selon réel 2023.	Eau bâtiments du PF	614.11	501	520.76	- 19.76	- 4%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	96.302401 Cardinal-Journet 22 - P13112	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Electricité bâtiments PF	Electricité bâtiments PF Selon budget 2024, pas d'évolution sur le marché régulé.	Electricité bâtiments PF	7 422.80	5 691	13 576.25	- 7 885.25	- 139%
				Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Pas de dépenses en 2024.	Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Entretien courant. Selon budget 2024.	Entretien courant des bâtiments du PF par des tiers Travaux de serruerie CHF 2'533 (non prévus) et entretien courant CHF 4'978.	0.00	3 500	7 510.25	- 4 010.25	- 115%
				Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Primes assurances bâtiments PF Selon réel 2023.	Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	145.90	137	148.50	- 11.50	- 8%
		Total Charges					**8 784.01**	**10 430**	**22 442.80**	**- 12 012.80**	**- 115%**
	96.302402 Ramée 8b - P12131	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Chauffage bâtiments PF Bâtiment vide - consommation minimale et taxes.	Chauffage bâtiments PF Selon réel 2023, bâtiment vide consommation minimale et taxes.	Chauffage bâtiments PF Bâtiment vide - consommation minimale et taxes.	492.64	491	571.07	- 80.07	- 16%
				Eau bâtiments du PF Bâtiment vide - consommation minimale et taxes.	Eau bâtiments du PF Selon réel 2023.	Eau bâtiments du PF Bâtiment vide - consommation minimale et taxes.	610.80	609	610.76	- 1.76	- 0%
				Electricité bâtiments PF - années précédentes	Electricité bâtiments PF - années précédentes	Electricité bâtiments PF - années précédentes	0.00	0	- 28.41	28.41	---%
				Electricité bâtiments PF Bâtiment vide - consommation minimale et taxes.	Electricité bâtiments PF Selon budget 2024, pas d'évolution sur le marché régulé.	Electricité bâtiments PF Bâtiment vide - consommation minimale et taxes.	- 20.09	26	- 0.62	26.62	102%
				Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	430.65	431	430.65	0.35	0%
				Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Primes assurances bâtiments PF Selon réel 2023.	Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	580.70	546	592.00	- 46.00	- 8%
				Travaux d'entretien des bâtiments du PF	Travaux d'entretien des bâtiments du PF	Travaux d'entretien des bâtiments du PF Déconnexion compteur.	0.00	0	189.05	- 189.05	---%
		Total Charges					**2 094.70**	**2 103**	**2 364.50**	**- 261.50**	**- 12%**
	96.302403 Cardinal-Journet 32 - P12138	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	540.00	540	540.00	0.00	0%
				Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	Primes assurances bâtiments PF Selon réel 2023.	Primes assurances bâtiments PF Ecart lié à la mise à jour annuelle.	70.10	66	71.30	- 5.30	- 8%
		Total Charges					**610.10**	**606**	**611.30**	**- 5.30**	**- 1%**
	96.900000 Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	Charges	341 Pertes réalisées (sur éléments du PF)	Pertes de change sur monnaies étrangères Perte de change. Transfert provenant du compte 96.900000.441.90000 - en 2024 perte de change sur l'année.	Pertes de change sur monnaies étrangères	Pertes de change sur monnaies étrangères Perte de change.	1 121.87	0	753.66	- 753.66	---%
			344 Dépréciations, immobilisations PF	Dépréciations de titres PF	Dépréciations de titres PF	Dépréciations de titres PF Ajustement de la valeur des actions BCGE à la valeur du marché. CHF 24,60 par action en 2025 vs CHF 25,50 en 2024 (57'240 actions).	0.00	0	51 516.00	- 51 516.00	---%
			349 Différentes charges financières	Autres charges financières	Autres charges financières	Autres charges financières	0.00	0	11.81	- 11.81	---%
				Différence de caisses - négative Différences de caisses négatives. Le solde du compte 96.900000.449.90100 a été viré dans ce compte car écart négatif en 2024.	Différence de caisses - négative	Différence de caisses - négative Différences de caisses négatives.	902.60	0	1 024.11	- 1 024.11	---%

COMPTE DE RESULTAT - 8F/3N

2F + Désignation	8F + libellé	C/R	3N + libellé	8N + remarque R24	8N + remarques B25	8N + remarque R25	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Var R/B en CHF	Var R/B en %
96 Administration de la fortune et de la dette	96.900000 Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	**Total Charges**					**2 024.47**	**0**	**53 305.58**	**- 53 305.58**	**---%**
		Recettes	441 Gains réalisés PF	Autres gains réalisés à partir du patrimoine financier	Autres gains réalisés à partir du patrimoine financier	Autres gains réalisés à partir du patrimoine financier Gains de change.	0.00	0	60.75	60.75	---%
			444 Réévaluations, immobilisations PF	Appréciation aux valeurs marchandes des titres Il s'agit de la réévaluation des actions BCGE du patrimoine financier à la valeur du marché selon MCH2.	Appréciation aux valeurs marchandes des titres	Appréciation aux valeurs marchandes des titres	171 720.00	0	0.00	0.00	---%
			449 Autres Revenus financiers	Autres revenus financiers Soldes créditeurs (sauf TPC 91.001000) et arrondis. Le solde du compte 96.900000.349.90000 a été viré dans ce compte, car écart positif en 2024.	Autres revenus financiers Intérêts sur paiements débiteurs, non budgétisés.	Autres revenus financiers Soldes créditeurs (sauf TPC 91.001000) et arrondis.	46.35	0	260.70	260.70	---%
				Différence de caisses - positive	Différence de caisses - positive	Différence de caisses - positive Différences de caisses positives.	0.00	0	104.80	104.80	---%
		Total Recettes					**171 766.35**	**0**	**426.25**	**426.25**	**---%**
	96.900001 Frais bancaires	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Frais bancaires Frais bancaires hors CLT.	Frais bancaires Selon moyenne 2022-2023.	Frais bancaires Frais bancaires hors CLT.	26 832.56	30 792	34 289.55	- 3 497.55	- 11%
		Total Charges					**26 832.56**	**30 792**	**34 289.55**	**- 3 497.55**	**- 11%**
	96.900002 Frais bancaires TFM	Charges	313 Prestations de services et honoraires	Frais bancaires Frais bancaire CLT.	Frais bancaires Selon moyenne 2022-2023.	Frais bancaires Frais bancaires CLT.	1 711.14	2 379	163.69	2 215.31	93%
		Total Charges					**1 711.14**	**2 379**	**163.69**	**2 215.31**	**93%**
	96.301101 Ateliers 1-5-3-7 - DHJ Immobilier + Iacovitti + L. P14669	Charges	343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon taxation définitive 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF Selon réel 2023.	Impôt immobilier complémentaire bâtiments PF	549.27	549	549.27	- 0.27	- 0%
		Total Charges					**549.27**	**549**	**549.27**	**- 0.27**	**- 0%**
		Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Droit de superficie PF Rente indexée.	Droit de superficie PF Selon réel 2024, suite à indexation au 1er juillet 2024.	Droit de superficie PF Rente indexée.	31 767.50	32 591	32 591.00	0.00	0%
		Total Recettes					**31 767.50**	**32 591**	**32 591.00**	**0.00**	**0%**
	96.301201 Cascade - P12629	Recettes	443 Produit des biens-fonds PF	Location de terrains / immeubles PF	Location de terrains / immeubles PF	Location de terrains / immeubles PF	0.00	0	470.00	470.00	---%
		Total Recettes					**0.00**	**0**	**470.00**	**470.00**	**---%**
97 Redistributions	97.100000 Redistributions liées à la taxe sur le CO2	Recettes	469 Autres revenus de transfert	Redistribution taxe Co2 Le produit de la taxe sur le CO2 est redistribué annuellement aux entreprises. Le montant redistribué aux entreprises en 2024 se monte environ à CHF 272 millions, ce qui correspond à la part de taxe payée par les entreprises cette année-là. La redistribution se fait en fonction de la masse salariale déclarée à l'AVS. Le facteur de redistribution s'élève à CHF 0.707 par tranche de CHF 1'000.- de la masse salariale AVS des personnes employées en 2022, déclarée au 31 octobre 2023.	Redistribution taxe Co2 Il s'agit de la redistribution de la taxe CO2. Basé sur réel 2024. Le facteur de redistribution s'élève à CHF0.707 part tranche de CHF 1'000.- de la masse salariale AVS des personnes employées en 2022, déclarée au 31 octobre 2023.	Redistribution taxe Co2	33 762.35	33 762	0.00	- 33 762.00	- 100%
		Total Recettes					**33 762.35**	**33 762**	**0.00**	**- 33 762.00**	**- 100%**
						TOTAL CHARGES	**164 361 847.97**	**161 218 567**	**157 144 416.88**		
						TOTAL RECETTES	**198 913 673.92**	**159 723 087**	**179 988 858.88**		
						RESULTAT	**34 551 825.95**	**- 1 495 480**	**22 844 442.00**		

F. Etat du capital propre-détail

9. ETAT DU CAPITAL PROPRE - DETAIL

291.00001 Fonds d'art Contemporain

Date	Libellé	Débit	Crédit	Solde
01.01.2025	Solde initial			989'747.81
31.12.2025	virement des charges de fonctionnement 2025 du fonds d'art	261'665.32		728'082.49
31.12.2025	virement des charges d'investissements 2025 du fonds d'art	128'762.84		599'319.65
31.12.2025	virement des recettes de fonctionnement 2025 du fonds d'art		822.00	600'141.65
31.12.2025	virement des recettes d'investissements 2025 du fonds d'art		-	600'141.65
31.12.2025	Alimentation du fonds d'art 2025 - fonctionnement + investissement		386'537.75	986'679.40
	Total	**390'428.16**	**387'359.75**	**986'679.40**

291.00002 Fonds énergie

Date	Libellé	Débit	Crédit	Solde
01.01.2025	Solde initial			1'000'000.00
31.12.2025	virement des charges de fonctionnement 2025 du fonds énergie	479'720.62		520'279.38
31.12.2025	virement des charges d'investissements 2025 du fonds énergie	289'274.41		231'004.97
31.12.2025	Alimentation du fonds énergie 2025 - fonctionnement + investissement		768'994.03	999'999.00
	Total	**768'995.03**	**768'994.03**	**999'999.00**

291 Fonds enregistrés comme capital propre

Date	Libellé	Débit	Crédit	Solde
01.01.2025	Solde initial			1'989'747.81
31.12.2025	Charges fonctionnement 2025	741'385.94	-	1'248'361.87
31.12.2025	Recettes investissement 2025		-	1'248'361.87
31.12.2025	Recettes fonctionnement 2025	-	822.00	1'249'183.87
31.12.2025	Charges investissement 2025	418'037.25	-	831'146.62
31.12.2025	Alimentation du fonds 2025. Selon règlement les fonds sont alimentés par le budget de fonctionnement annuel approuvé par délibération du CM pour autant que chaque Fonds présente un solde inférieur à CHF 1'000'000.	-	1'155'531.78	1'986'678.40
	Total	**1'159'423.19**	**1'156'353.78**	**1'986'678.40**

299.00001 Résultat d'exploitation (REX)

Date	Libellé	Débit	Crédit	Solde
01.01.2025	Solde initial			28'535'751.81
01.01.2025	Virmt résultat d'exploitation 2024	28'535'751.81		-
31.12.2025	Charges d'exploitation 2025	155'457'966.60		-155'457'966.60
31.12.2025	Revenus d'exploitation 2025		172'103'985.27	16'646'018.67
31.12.2025	virement des charges de fonctionnement 2025 du fonds d'art		261'665.32	16'907'683.99
31.12.2025	virement des recettes de fonctionnement 2025 du fonds d'art	822.00		16'906'861.99
31.12.2025	Alimentation du fonds d'art 2025 - fonctionnement + investissement	386'537.75		16'520'324.24
31.12.2025	virement des charges de fonctionnement 2025 du fonds énergie		479'720.62	17'000'044.86
31.12.2025	virement des recettes de fonctionnement 2025 du fonds énergie	-		17'000'044.86
31.12.2025	Alimentation du fonds énergie 2025 - fonctionnement + investissement	768'994.03		16'231'050.83
	Total	**185'150'072.19**	**172'845'371.21**	**16'231'050.83**

299.00002 Résultat financier

Date	Libellé	Débit	Crédit	Solde
01.01.2025	Solde initial			5'766'681.19
01.01.2025	Virmt résultat résultat financier 2024	5'766'681.19		-
31.12.2025	Charges financières 2025	1'013'314.31		-1'013'314.31
31.12.2025	Revenus financiers 2025		7'211'737.64	6'198'423.33
	Total	**6'779'995.50**	**7'211'737.64**	**6'198'423.33**

299.0 Résultat annuel

Date	Libellé	Débit	Crédit	Solde
01.01.2025	Solde initial			34'302'433.00
31.12.2025	virements du REX et du résultat financier 2024	34'302'433.00	-	-
31.12.2025	Charges d'exploitation 2025	155'457'966.60	-	-155'457'966.60
31.12.2025	Revenus d'exploitation 2025	-	172'103'985.27	16'646'018.67
31.12.2025	Charges fonctionnement des Fonds 2025	-	741'385.94	17'387'404.61
31.12.2025	Recettes fonctionnement des Fonds 2025	822.00	-	17'386'582.61
31.12.2025	Charges financières 2025	1'013'314.31	-	16'373'268.30
31.12.2025	Revenus financiers 2025	-	7'211'737.64	23'585'005.94
31.12.2025	Alimentation du fonds 2025. Selon règlement les fonds sont alimentés par le budget de fonctionnement annuel approuvé par délibération du CM pour autant que chaque Fonds présente un solde inférieur à CHF 1'000'000.	1'155'531.78	-	22'429'474.16
	Total	**191'930'067.69**	**180'057'108.85**	**22'429'474.16**

9. ETAT DU CAPITAL PROPRE - DETAIL

299.9 Résultats cumulés des années précédentes

Date	Libellé	Débit	Crédit	Solde
01.01.2025	Solde initial			360'535'168.78
01.01.2025	Virmt résultat d'exploitation 2024		28'535'751.81	389'070'920.59
01.01.2025	Virmt résultat résultat financier 2024		5'766'681.19	394'837'601.78
31.12.2025	virement des charges d'investissements 2025 du fonds d'art		128'762.84	394'966'364.62
31.12.2025	virement des recettes d'investissements 2025 du fonds d'art	-		394'966'364.62
31.12.2025	virement des charges d'investissements 2025 du fonds énergie		289'274.41	395'255'639.03
	Total	**-**	**34'720'470.25**	**395'255'639.03**

G. Tableau ETP

TABLEAU ETP

ETP FIXES

Services	Réel 2024	B2025	Mvmts	Réel 2025	Ecart R/B 2025	explications écarts budget réel 2025
Secrétariat général	15.65	24.55	-	22.15	-2.40	Dispo : 0.8 assistant-e CA, 0.8 gestionnaire administratif-ve, 0.5 responsable projet SIGD, 0.5 responsable de projets. Dépassement : 0.2 engagement anticipé.
Système d'information	5.60	6.90	-	7.60	0.70	Dépassement : engagement en CDI sur un poste en CDD en anticipation.
Ressources humaines	11.50	12.15	-	12.15	0.00	
Finances	13.60	13.60	-	13.30	-0.30	Dispo : 0.1 chef-fe comptable, 0.2 comptable
Etat civil	8.30	8.50	-	8.50	0.00	
SCOS	28.05	29.539	-	28.95	-0.589	Dispo : 0.1 assistant-e CCGM, 0.2 cuisinier-ère pour Meyrin-les-Bains (utilisé durant la période concernée), 0.289 aide animateur-trice (utilisé en CDD)
Petite enfance	125.40	132.00	-	129.40	-2.60	Dispo : 0.6 psychomotricien-ne, 0.4 adjoint-e responsable de site, 0.2 éducateur-trice Cité, 0.2 ASE Cité, 0.1 administrateur-trice, 0.1 gestionnaire PEF, 0.8 responsable de projets, 0.2 ASE Vergers
Urbanisme, travaux publics et énergie	14.90	15.00	-	13.20	-1.80	Dispo : 0.1 ingénieur civil (utilisé en CDM), 0.1 responsable de projet urbanisme, 0.1 responsable projet urbanisme, 1.5 assistant-e (partiellement utilisé en CDM)
Gérance et entretien bâtiments	43.390	46.965	-	44.640	-2.325	Dispo : 1 concierge titulaire PEF, 0.825 nettoyeurs-euses, 0.5 responsable technique administratif (utilisé en CDM)
Sports	23.60	26.50	-	25.40	-1.10	Dispo : 1 nettoyeur, 0.1 assistant-e
Environnement	59.775	63.325	-	60.075	-3.25	Dispo : 0.2 responsable JBA, 0.1 assistant-e de direction,1 chargé-e de projets en architecture (utilisé en CDM), 0.05 dispo responsable de service, 1 aide paysagiste qualifié, 0.10 dispo assistant-e adminitratif réceptionniste, 0.8 horticulteur-trice
Culture	32.40	36.80	-	34.30	-2.50	Dispo : 0.2 coordinateur-trice, 0.8 chargé-e de communication, 0.8 responsable arts vivants (utilisé en CDM), 0.7 responsable technique et bâtiment
Police Municipale / protection civile	33.15	34.95	-	30.75	-4.20	Dispo : 2 sergents, 1.2 apm et 1 caporal
TOTAL	415.315	450.779	-	430.415	-20.364	

H. Tableau arrondissement Etat Civil

Arrondissement Etat Civil Meyrin-Mandement-Vernier

Comptes 2025

Comptes au prorata des faits d'état civil	Total	MEYRIN	VERNIER	SATIGNY	DARDAGNY	RUSSIN
Faits d'état civil	**100%**	**51.79%**	**39.77%**	**4.96%**	**2.75%**	**0.73%**
Procédures préparatoires du mariage	320	128	163	22	5	2
Célébrations de mariages	290	102	148	17	21	2
Autorisations de célébrer le mariage	12	6	5	1	0	0
Délivrance d'un certificat de capacité matrimoniale	2	2	0	0	0	0
Signatures partenariat ou conversion en mariage	2	1	1	0	0	0
Déclarations de partenariat cantonal	6	6	0	0	0	0
Décès	248	148	61	15	23	1
Naissances	397	395	2	0	0	0
Déclarations concernant le nom	126	69	46	5	6	0
Reconnaissances	237	91	117	22	4	3
Déclarations concernant l'autorité parentale conjointe	205	79	98	21	4	3
Changement de sexe	1	1	0	0	0	0
Inscriptions du mandat pour cause d'inaptitude	18	6	5	6	1	0
Procédures préparatoires en vue de naturalisation	386	138	223	16	6	3
Délivrance d'actes d'état civil	4'714	2'850	1'530	170	128	36
Fonctionnement 4h/100habitants (chiffre au 30.09.2025)	2'922	1'098	1'533	195	74	22
TOTAL FAITS D'ETAT CIVIL	**9'886**	**5'120**	**3'932**	**490**	**272**	**72**
Habitants au 30.09.2025	73'072	27'462	38'331	4'876	1'851	552
	100.00%	37.58%	52.46%	6.67%	2.53%	0.76%

Répartition des charges et recettes de l'arrondissement

	Total	MEYRIN	VERNIER	SATIGNY	DARDAGNY	RUSSIN
Charges directes						
Ressources humaines	1'843'639.68	954'828.56	733'278.50	91'380.08	50'725.27	13'427.28
Matériel d'exploitation, fournitures général /livres	5'078.02	2'629.93	2'019.70	251.69	139.71	36.98
Etat de Genève - autorité surveillance	2'857.50	1'407.50	1'300.00	75.00	75.00	0.00
Etat de Genève Infostar	3'591.20	1'344.70	1'892.20	236.80	90.50	27.00
Entretien de machines, appareils et outils yc caisses	816.60	422.92	324.79	40.47	22.47	5.95
Charges d'utilisations informatiques	2'008.07	1'039.99	798.68	99.53	55.25	14.62
Charges indirectes						
Bâtiment	46'650.00	24'160.23	18'554.30	2'312.21	1'283.51	339.75
Informatique	45'000.00	23'305.68	17'898.04	2'230.43	1'238.11	327.74
Charges transversales SG/RH	55'000.00	28'484.73	21'875.38	2'726.08	1'513.25	400.57
Rotomat	783.20	405.62	311.51	38.82	21.55	1'566.40
TOTAL CHARGES	**2'005'424.27**	**1'038'029.86**	**798'253.09**	**99'391.11**	**55'164.63**	**16'146.29**
Recettes						
	220'117.05	92'735.05	105'979.00	12'836.00	6'832.00	1'735.00
	100.00%	*61.87%*	*30.83%*	*3.65%*	*2.62%*	*1.03%*
Emoluments délivrance actes simples	113'985.45	70'528.35	35'139.80	4'158.30	2'987.00	1'172.00
TOTAL RECETTES	**334'102.50**	**163'263.40**	**141'118.80**	**16'994.30**	**9'819.00**	**2'907.00**
TOTAL CHARGES NETTES	**1'671'321.77**	**874'766.46**	**657'134.29**	**82'396.81**	**45'345.63**	**13'239.29**
TOTAL A REFACTURER arrondi	*798'116.05*		*657'134.30*	*82'396.80*	*45'345.65*	*13'239.30*
TOTAL CHARGES NETTES BUDGET 2025	*1'273'138.00*	*708'463.00*	*470'938.00*	*50'270.00*	*34'187.00*	*9'280.00*

I. Comptes annuels 2025 - ORPC Meyrin - Mandement

Comptes annuels 2025
ORPC Meyrin-Mandement

ANNEXES

1.	Message du Maire-adjoints/Conseil administratifs	Néant
2.	Bilan au 31 décembre à trois positions de nature	Page 1
3.	Compte de résultats au 31 décembre 2025 (Présentation échelonnée)	Page 2
4.	Compte de résultats au 31 décembre 2025 (Rubriques à deux positions de fonction de nature 2F2N)	Page 3
5.	Compte des investissements au 31 décembre	Néant
6.	Tableau des flux de trésorerie 2025	Néant
7.	Règles régissant la présentation des comptes	Page 4
8.	Principes relatifs à la présentation des comptes	Page 5
9.	Etat du capital propre	Néant
10.	Tableau des provisions	Néant
11.	Tableau des participations	Néant
12.	Tableau des garanties et des engagements conditionnels	Néant
13.	Tableau des immobilisations	Néant
14.	Explications sur les crédits d’engagement ouverts depuis Plus de cinq ans et non encore clôturés	Néant
15.	Indications supplémentaires	Page 6
16.	Indicateurs financiers	Néant
17.	Crédits budgétaires supplémentaires 2025	Néant
18.	Rapport de l’organe de révision	Page 7 - 8
	Annexe A Tableau de répartition entre communes	Page 9

2. BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

(à trois positions de nature)

		31 décembre 2024	31 décembre 2025
1	**Actif**	**460'651.19**	**525'704.68**
10	**Patrimoine financier**	**460'651.19**	**525'704.68**
101	Créances	460'651.19	525'704.68
2	**Passif**	**460'651.19**	**525'704.68**
20	**Capitaux de tiers**	**460'651.19**	**525'704.68**
200	Engagements courants	460'651.19	525'704.68

3. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(présentation échelonnée du résultat)

	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
Charges d'exploitation	**488'371.69**	**493'339**	**558'858.72**
30 Charges de personnel	322'109.82	328'973	382'010.47
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	166'081.87	158'686	176'054.50
33 Amortissements du patrimoine administratif	0.00	5'000	0.00
36 Charges de transfert	180.00	680	793.75
Revenus d'exploitation	**27'720.50**	**25'767**	**33'154.04**
42 Taxes	18'720.50	12'357	19'784.04
46 Revenus de transfert	9'000.00	13'410	13'370.00
Résultat d'exploitation	**-460'651.19**	**-467'572**	**-525'704.68**
44 Revenus financiers	460'651.19	467'572	525'704.68
Résultat financier	**460'651.19**	**467'572**	**525'704.68**
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	**0**	**0**	**0**

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

(rubriques à deux positions de fonction et de nature- 2F2N)

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
16	**Défense**			
	TOTAL CHARGES	**488'371.69**	**493'339**	**558'858.72**
	TOTAL REVENUS	**488'371.69**	**493'339**	**558'858.72**
30	Charges de personnel	322'109.82	328'973	382'010.47
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	166'081.87	158'686	176'054.50
33	Amortissements du patrimoine administratif	0.00	5'000	0.00
36	Charges de transfert	180.00	680	793.75
42	Taxes	18'720.50	12'357	19'784.04
44	Revenus financiers	460'651.19	467'572	525'704.68
46	Revenus de transfert	9'000.00	13'410	13'370.00
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL CHARGES	**488'371.69**	**493'339**	**558'858.72**
	TOTAL REVENUS	**488'371.69**	**493'339**	**558'858.72**

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de l'Organisation régionale de protection civile ORPC Meyrin Mandement reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC) ;
- Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC) ;
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par l'Etat.

8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de l'Organisation régionale de protection civile ORPC Meyrin Mandement a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par l'Etat. Ces normes se réfèrent au manuel «Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2» édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).
La présentation des comptes reflète une situation financière correspondante à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

1 ACTIFS

10 Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est composé d'actifs détenus par les institutions pour en retirer des revenus ou pour valoriser le capital. Ils peuvent être aliénés sans porter préjudice à l'accomplissement des tâches publiques et sont gérés selon les usages commerciaux.

101 Créances

Cette nature regroupe l'ensemble des crédits à recouvrer et prétentions envers des tiers, qui sont facturés ou dus.

Nous y trouvons les créances en lien avec la distribution des frais entre les communes membres de l'ORPC.

2 PASSIFS

20 Capitaux de tiers

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

200 Engagements courants

Nous avons sur cette nature les engagements en faveur de la Ville de Meyrin.

RESULTAT

Autres revenus et charges

Tous les autres revenus et charges sont comptabilisés selon le principe de délimitation de l'année concernée.

Répartition des revenus et des charges

En fin de la période comptable, nous établissons un tableau de répartition entre les communes par rapport aux nombre d'habitants de chaque commune afin de comptabiliser les quotes-parts pour chaque commune, après cette répartition le compte de résultat se présente à zéro (voir annexes 3 et 4), le tableau de répartition se trouve sous l'annexe A.

15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Cette annexe vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

L'ORPC Meyrin Mandement avec la collaboration du service des finances de la Ville de Meyrin, est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, l'ORPC peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment au risque de crédit (risque de contrepartie).

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances de l'ORPC.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. L'ORPC Meyrin Mandement considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où les débiteurs sont des collectivités publiques liées par une convention.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque l'ORPC rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible car la Ville de Meyrin fournit les liquidités nécessaires pour le paiement des factures et gère pendant la période comptable tous les mouvements liés au flux de trésorerie.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Le système de contrôle interne est lié au système de la Ville de Meyrin.

Pour cette dernière, un système de contrôle interne partiellement formalisé existe et est en évolution constante en lien avec le projet en cours de formalisation des 7 processus clés qui doivent être mis en place selon MCH2 :

- Achats ;
- Débiteurs ;
- Trésorerie ;
- Elaboration budgétaire ;
- Clôture ;
- Subventions ;
- Charges salariales ;

Ces processus permettront d'optimiser la qualité des prestations et la gestion mais aussi de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité.

La formalisation de l'ensemble des procédures poursuit son cours. Les processus trésorerie, élaboration budgétaire et clôture sont formalisées et mis à jour régulièrement.

Berney Associés

Genève, le 17 avril 2026

Rapport de l'organe de révision à la Commission intercommunale de l'Organisation de protection civile de Meyrin-Mandement, Meyrin, sur les comptes annuels 2025

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Organisation de protection civile de Meyrin-Mandement, comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe pour l'exercice 2025 arrêté au 31 décembre 2025, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2 tel que présenté dans le manuel d'utilisateur pour les communes genevoises.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » (RA 60) ainsi qu'aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupement, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour permettre de fonder notre opinion.

Audit
Comptabilité
Expertise & Conseil
Fiscalité
Payroll
Corporate finance

Berney Associés

Responsabilités de la Commission intercommunale relatives aux comptes annuels

La Commission intercommunale est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi sur l'administration des communes, à son règlement d'application, aux NA-CH ainsi qu'à la RA 60 permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux NA-CH et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.

- Nous acquérons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupement.

- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Audit
Comptabilité
Expertise & Conseil
Fiscalité
Payroll
Corporate finance

Berney Associés

— Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons à la Commission intercommunale, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure du contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la Commission intercommunale.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berney Associés Audit SA

BA Signature électronique qualifiée

Marina CHRISTE
Expert-réviseur agréée
Réviseur responsable

BA Signature électronique qualifiée

Sébastien BRON
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe)

1207 Genève
Rue du Nant 8
+41 58 234 90 00

1006 Lausanne
Ch. de Roseneck 5
+41 58 234 91 00

1700 Fribourg
Boulevard de Pérolles 37
+41 58 234 93 00

1260 Nyon
Ch. de Précossy 27
+41 22 544 99 70

En ligne
berneyassocies.com
info@berneyassocies.com

Audit
Comptabilité
Expertise & Conseil
Fiscalité
Payroll
Corporate finance

COMPTES 2025 - PROTECTION CIVILE - GROUPEMENT INTERCOMMUNAL

N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2025	Variation B25-R25 en CHF	Variation B25-R25 en %	Réel 2025	Réel 2024
16.260000	**Groupement de protection civile**					
16.260000.30*.*****	Salaire du personnel yc compris charges sociales et indemnités	328'973	-53'037	-16%	382'010.47	322'109.82
16.260000.301.00000	Salaire du personnel	209'875	2'115	1%	207'760.30	205'240.15
16.260000.301.00003	13ème salaire	16'698	117	1%	16'581.40	16'287.95
16.260000.301.00201	Indemnités EM	26'100	3'600	14%	22'500.00	24'000.00
16.260000.301.00203	Indemnités vacances	1'054	80	---%	974.50	1'085.35
16.260000.301.00801	Heures supplémentaires et vacances non payées	-	1'456	---%	-1'456.00	-291.20
16.260000.304.90001	Indemnités horaires spéciaux	1'283	-155	-12%	1'438.20	1'060.80
16.260000.304.90003	Indemnités piquets	6'120	-	0%	6'120.00	6'120.00
16.260000.304.90101	Participation aux primes de caisses maladie	4'835	0	0%	4'834.80	4'590.00
16.260000.305.00000	Cotisations patronales - AVS, AI, APG, AC, AMAT	16'333	473	3%	15'859.62	15'442.62
16.260000.305.00100	Cotisations patronales - formation professionnelle	98	-3	---%	100.80	95.70
16.260000.305.20100	Cotisations patronales aux caisses de pension du personnel	29'307	-58'325	---%	87'632.15	28'126.20
16.260000.305.20102	Cotisations patronales caisses pension personnel Swisslife	1'298	1	0%	1'296.80	1'444.60
16.260000.305.30001	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires - SUVA	275	21	---%	253.70	287.90
16.260000.305.30002	Cotisations patronales ass. accidents obligatoires -HELVETIA	3'361	228	7%	3'133.15	3'133.75
16.260000.305.30004	Cotisations patronales ass. accidents - HELVETIA - LAAC	1'065	155	15%	910.00	1'002.15
16.260000.305.40000	Coti. patronales caisses compensation allocations familiales	5'559	-179	-3%	5'738.15	5'511.55
16.260000.305.50000	Cotisations patronales aux assurances indem. journalières	5'519	42	1%	5'476.90	5'403.95
16.260000.305.90000	Cotisations patronales prime assurance décès	20	-0	---%	20.40	20.40
16.260000.305.90001	Cotisations au fonds préscolaire	173	-6	---%	178.65	168.95
16.260000.309.01000	Frais de formation du personnel	-	-1'807	---%	1'806.95	2'135.00
16.260000.309.10000	Recrutement du personnel	-	-238	---%	238.00	20.00
16.260000.309.90112	Indemnités téléphone	-	-612	---%	612.00	1'224.00
16.260000.310.00000	Matériel et fourniture de bureau	2'959	533	18%	2'426.47	3'364.40
16.260000.310.10000	Matériel d'exploitation, fournitures général	4'343	1'707	39%	2'636.15	5'475.97
16.260000.310.10100	Matériel réparation véhicule	506	-158	-31%	663.72	573.20
16.260000.310.10200	Matériel et fourniture de nettoyage	607	221	36%	385.80	74.70
16.260000.310.10300	Carburant	417	123	29%	294.44	5'031.67
16.260000.310.20000	Imprimés, publications général	1'500	267	---%	1'233.10	963.25
16.260000.310.50000	Achat denrées alimentaires - consommation	1'142	284	25%	858.30	550.55
16.260000.310.90001	Achat cadeaux	624	-99	-16%	723.05	703.85
16.260000.311.10000	Acquisition de machines, appareils, outils et ustensiles	6'000	2'866	---%	3'134.10	4'606.28
16.260000.311.20000	Acquisition de vêtements de travail	5'000	-2'293	---%	7'292.76	5'602.71
16.260000.311.30000	Acquisition d'équipement informatique	2'770	615	22%	2'154.55	2'739.65
16.260000.311.80000	Acquisition logiciel et licences	451	-73	---%	524.10	674.45
16.260000.311.90000	Acquisitions d'autres immobilisations	-	-2'029	---%	2'028.50	-
16.260000.312.00200	Electricité PA	14'548	1'552	11%	12'996.44	16'364.95
16.260000.312.00300	Eau PA	693	80	12%	612.77	658.91
16.260000.313.00001	Frais télécommunication	7'140	517	7%	6'623.05	7'548.20
16.260000.313.00002	Frais courrier	1'032	-16	-2%	1'047.60	1'006.80
16.260000.313.20002	Honoraires fiduciaire	3'242	-1	0%	3'243.00	3'242.45
16.260000.313.30000	Charges d'utilisation pour l'informatique	162	-74	-46%	236.25	226.40
16.260000.313.40000	Prime d'assurance chose - bâtiment	2'796	-155	-6%	2'950.80	2'919.70
16.260000.313.40100	Prime d'assurance chose - véhicule	4'223	-1'359	-32%	5'582.46	4'901.00
16.260000.313.70000	Impôts et taxes - véhicules	1'540	283	18%	1'256.88	1'656.84
16.260000.313.70200	Taxe redevance TV, radio, téléréseau	479	-83	-17%	562.25	480.40
16.260000.313.80000	Cours, examens et conseils	31'620	-8'508	-27%	40'127.75	37'027.60
16.260000.314.40000	Entretien des bâtiments	12'784	-9'059	-71%	21'842.87	4'881.40
16.260000.314.40002	Contrats d'entretien des bâtiments	2'154	125	6%	2'028.95	2'028.90
16.260000.315.10000	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	3'016	-2'916	-97%	5'931.85	5'825.35
16.260000.315.10100	Entretien par des tiers des véhicules	633	-144	---%	776.59	700.84
16.260000.315.30000	Entretien matériel informatique	-	-		-	200.00
16.260000.315.80000	Maintenance de logiciels	198	198	100%	-	-
16.260000.316.00000	Loyers de biens fonds	45'000	-	---%	45'000.00	45'000.00
16.260000.316.10300	Location de matériels et équipements	612	-8	---%	619.95	619.75
16.260000.316.10510	Location de vaisselle lavable	-	-	---%	-	278.70
16.260000.317.00100	Frais de représentation	495	235	47%	260.00	153.00
16.260000.330.06000	Amortissements - Biens meubles	5'000	5'000	100%	-	-
16.260000.361.20000	Dédommagements aux communes et aux fondations et groupements	180	-	---%	180.00	180.00
16.260000.363.70000	Subventions aux personnes physiques	500	-114	---%	613.75	-
16.260000.426.00111	Indemnité journalière perçue APG	8'637	-6'767	-78%	15'404.04	8'640.50
16.260000.426.00500	Participations tiers	3'720	-660	-18%	4'380.00	10'080.00
16.260000.463.00001	Subventions fédéral entretien PC	3'500	-	0%	3'500.00	3'500.00
16.260000.463.10002	Subventions cantonales aux cours	9'910	40	0%	9'870.00	5'500.00
	TOTAL GENERAL					
	TOTAL CHARGES	**493'339**			**558'858.72**	**488'371.69**
	TOTAL REVENUS	**25'767**			**33'154.04**	**27'720.50**
	RESULTAT	**467'572**			**525'704.68**	**460'651.19**

	Part de chaque commune au Groupement, Comptes 2025				Budget 2025			
		Dardagny	Russin	Satigny	Meyrin	Dardagny	Russin	Satigny	Meyrin
Habitants (31 décembre 2024)	34'149	1'845	545	4'759	27'000	1'869	521	4'642	26'871
Taux de répartition	100.00%	5.40%	1.60%	13.94%	79.07%	5.51%	1.54%	13.69%	79.26%
Total répartition communes du Mandement	525'704.68	28'402.74	8'389.97	73'262.13	415'649.84	25'776.25	7'185.35	64'019.98	370'590.43
MONTANTS A FACTURER (arrondi)		**28'403.00**	**8'390.00**	**73'262.00**	**415'649.68**	**25'776**	**7'185**	**64'020**	**370'591**
TOTAL A FACTURER		**110'055**				**96'981**			

J.1. Tableau subvention - Liste de comptes subventions

SUBVENTIONS ACCORDEES

Comptes	Fonctions	Natures	Budget 2025	Remarques budget 2025	Commentaires de clôture 2025	Réel 2025	Ecart CHF 2025
363	**Subventions à des collectivités et à des tiers**		**11'921'489**			**11'286'448.78**	**635'040.22**
363.10	**Subventions aux cantons et aux concordats**		**3'879'172**			**3'772'987.15**	**106'184.85**
363.10000	**Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats**		**302'400**			**235'210.55**	**67'189.45**
11.100000.363.10000	Police municipale	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats	500	Don pour la finale d'éducation routière. Selon budget 2024.	Don pour la finale d'éducation routière CHF 500.	500.00	-
21.201001.363.10000	Fête des écoles - degré primaire	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats	3'500	Décoration pour le cortège. Augmentation du nombre de classes en 2025, 70 classes du cycle élémentaire CHF 50 par classe.	CHF 50.-/classe du CE décorations cortège fête des écoles : CHF 450.- Boudines, CHF 400.- Bellavista, CHF 500.- Champs-Fréchets, CHF 350.- Cointrin, CHF 450.- Vergers, CHF 400.- Golette, CHF 250.- Livron, CHF 300.- Meyrin-Village, CHF 350.- Meyrin-Monthoux	3'450.00	50.00
21.201002.363.10000	Kermesse scolaire - degré primaire	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats	5'320	Kermesses scolaires fin d'année CHF 40 pour 133 classes. Augmentation du nombre de classes en 2025.	Kermesse CHF 40.-/classe : Bellavista CHF 800.-, Boudines CHF 840.-, Champs-Fréchets CHF 440.-	2'080.00	3'240.00
21.201003.363.10000	Jubilaire - degré primaire	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats	-	Pas de jubilaire en 2025.	Jubilaire 50 ans école des Champs-Fréchets.	9'125.00	- 9'125.00
21.201004.363.10000	Cyclades - degré primaire	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats	-		Transport des élèves 8P de Cointrin pour les Cyclades.	438.25	- 438.25
21.202000.363.10000	Sorties, camps scolaires - degré primaire	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats	263'080	Financement des camps et sorties scolaires, subvention communale estimée par le canton pour l'année 2024-2025 CHF 260'000 selon tableau reçu de l'ACG en date du 16.08.24. Et CHF 1'760 pour le transport école de Cointrin-Kfête.	Transport TPG (Cointrin, Monthoux) : 2024-2025 CHF-1'354 et 2025-2026 CHF 890, CHF 120'600.- classes multicolores et CHF 50'505.- courses scolaires selon facturation Etat de Genève 2e semestre 2024/2025, CHF 36'113.- selon facturation Etat de Genève 1er semestre 2025/2026.	206'744.50	56'335.50
21.300000.363.10000	Formation - degré secondaire I	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats	5'000	Subvention pour les journées décloisonnées du CO Golette. Selon budget 2024.	Le budget est le 34.202000.363.10000.	-	5'000.00
21.302000.363.10000	Sorties, camps scolaires - degré secondaire I	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats	-	Selon nouveaux principes de financement des camps, les camps du CO sont pris en charge par le canton.		-	-
34.202000.363.10000	Loisirs enfants et jeunesse	Subvention d'exploitation courante aux cantons et concordats	25'000	Soutien à des projets en lien avec le Canton représentant un intérêt pour les jeunes et volonté de soutenir les projets des écoles et du CO (en lien avec le diagnostic social). Selon budget 2024.	CHF 1'300.- C.O GOLETTE subvention projet ""semaine Educ'Alpine"", CHF 2'800.- GIAP fêtes annuelles parascolaires, CHF 4'000.- AIDDE ateliers ""droits de l'enfant"", CHF 1'680.- Projet Danse-Habile, CHF 1'785.- ECOLE DE LA FERME, CHF 1'000.- ECO-CITOYEN animations, CHF 307.80 LES PERRIERES goûter sains De-Livron.	12'872.80	12'127.20
363.10100	**Subvention FAS'e**		**3'575'832**			**3'536'852.90**	**38'979.10**
34.202000.363.10100	Loisirs enfants et jeunesse	Subvention FAS'e	9'239	Grève nautique selon budget FASe du 30.07.2024.	Grève nautique.	9'172.00	67.00
34.202301.363.10100	Jardin Robinson	Subvention FAS'e	577'606	Subv. frais personnel selon budget FASe du 30.07.2024.	Subv. frais de personnel FASe. Heures moniteurs non utilisées en 2025.	556'582.10	21'023.90
34.202302.363.10100	Maison Vaudagne	Subvention FAS'e	1'614'863	Subvention frais de personnel CHF 1'582'859 et complément poste de technicien CHF 32'004 justifié par la taille du bâtiment et sa technicité. Selon budget FASe du 30.07.2024.	Subv. frais de personnel FASe. Heures moniteurs non utilisées en 2025.	1'570'114.65	44'748.35
34.202501.363.10100	Espace Undertown	Subvention FAS'e	531'209	Subv. frais personnel selon budget FASe du 30.07.2024.	Subv. frais de personnel FASe. Heures moniteurs non utilisées en 2025.	459'747.30	71'461.70
54.401000.363.10100	Transit	Subvention FAS'e	842'915	Subv. frais personnel selon budget FASe du 30.07.2024.	Subvention frais de personnel CHF 739'416, + Subvention fonctionnement CHF 79'966. Pas toutes heures moniteurs utilisées en 2025. L'écart est lié à l'extourne d'un transitoire qui avait été passé à l'envers en 2024.	941'236.85	-98'321.85
363.10201	**Subvention PC - construction centre opératoire**		**940**			**923.70**	**16.30**
16.200100.363.10201	Protection civile - Bellavista 2	Subvention PC - construction centre opératoire	940	Selon réel 2023.	Part. communale à la mise en place et maintenance du réseau des sirènes, répartition aux communes au prorata du nombre d'habitants. Facture du Canton.	923.70	16.30
363.20	**Subventions aux communes, aux fondations communales, intercommunales et aux groupements intercommunaux**		**1'357'927**			**966'613.20**	**391'313.80**
363.20000	**Subvention aux communes, fondations et groupes communaux**		**1'353'803**			**966'213.20**	**387'589.80**
15.000000.363.20000	Service du feu	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux	5'000	Subvention amicale "La 37". Selon budget 2024	Subvention amicale "La 37".	5'000.00	-
34.104200.363.20000	Piscine Fondation intercommunale de Pré-Bois	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux	37'622	Coût de fonctionnement à charge de la Ville de Meyrin (34.20% sur un coût total de CHF 110'000).	Les dépenses étant moins élevées que prévues, les appels de fonds ont été revus à la baisse CHF 45'000 pour toutes les Communes, CHF 15'391 pour Meyrin.	15'391.00	22'231.00

SUBVENTIONS ACCORDEES

Comptes	Fonctions	Natures	Budget 2025	Remarques budget 2025	Commentaires de clôture 2025	Réel 2025	Ecart CHF 2025
34.202401.363.20000	La Ruche	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux	6'000	Subvention de fonctionnement dès 2024 afin de soutenir l'association dans ses multiples besoins sans que le prix des colonies n'augmentent pour les familles meyrinoises. Selon budget 2024.	Subvention de fonctionnement.	6'000.00	-
42.101000.363.20000	Société des samaritains	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux	15'000	Subvention société des Samaritains. Selon budget 2024.	Subvention société des Samaritains.	15'000.00	-
54.513000.363.20000	Accueil Familial de jour	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux	1'290'181	Subvention Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement 51.6 places annoncées à CHF 25'003.50.	Subvention pour 32.54 places à CHF 25'347.95/place. Pour 2025, le nombre d?AFJ engagées n?a pas été atteint. Il y a eu un décès en cours d?année et une autre a perdu son autorisation du SASAJ. En tout il manque 4 AFJ. Nous avions inscrit au budget le montant pour 51.6 places. Ce chiffre n?a pas été atteint pour les raisons susnommées.	824'822.20	465'358.80
59.200002.363.20000	Aide d'urgence dans le pays	Subvention aux communes, fondations et groupes communaux	-		Selon crédit budgétaire supplémentaire D-2025-19, aide d'urgence pour la commune de Blatten.	100'000.00	- 100'000.00
363.20001	**Subvention en nature aux communes, fondations et groupes communaux**		**4'124**			**400.00**	**3'724.00**
11.100000.363.20001	Police municipale	Subvention en nature aux communes, fondations et groupes communaux	4'124	Mise à disposition de personnel pour des évènements à Palexpo. Selon réel 2024.	Pas de mise à disposition de personnel pour des évènements en 2025.	-	4'124.00
42.101000.363.20001	Société des samaritains	Subvention en nature aux communes, fondations et groupes communaux	-		Gratuités 10 abonnements sports aux Samaritains.	400.00	- 400.00
363.50	**Subventions aux entreprises privées**		**206'622**			**279'222.00**	**-72'600.00**
363.50000	**Subvention à des entreprises privées**		**206'622**			**279'222.00**	**- 72'600.00**
01.201000.363.50000	Conseil administratif	Subvention à des entreprises privées	5'000	Il s'agit de la subvention pour les Amis de la fondation du GPHG (fondation du grand prix d'horlogerie de Genève). Selon budget 2024.	Il s'agit de la subvention pour les Amis de la fondation du GPHG.	5'000.00	-
34.101000.363.50000	Soutien au sport associatif	Subvention à des entreprises privées	-	Tft vers 34.100000.309.90004.		-	-
54.512002.363.50000	Garderie la Framboise	Subvention à des entreprises privées	197'122	Subvention garderie La Framboise selon budget 2024 et subventionnement extraordinaire de CHF 44'622 - financement de la perte en attendant l'analyse de propositions de financement ou de reprise.	Subvention garderie la Framboise. Dépassement de CHF 75'000 annoncé en communication CA/CM du 18 mars 2025, en raison des difficultés financières de la structure.	272'122.00	- 75'000.00
76.901002.363.50000	Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité	Subvention à des entreprises privées	4'500.00	Subventions ponctuelles à des entreprises privées. Estimation revue à la baisse au vu des réels.	3 subventions VAE.	2'100.00	2'400.00
363.60	**Subventions aux organisations privées à but non lucratif**		**5'303'995**			**5'257'639.15**	**46'355.85**
363.60000	**Subvention à des organisations privées à but non lucratif**		**5'298'175**			**5'082'935.15**	**215'239.85**
01.201000.363.60000	Conseil administratif	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	101'000	Il s'agit des subventions à disposition du CA : CHF 15'000 Genilem, CHF 10'000 Meyrin Durable, CHF 20'000 demandes ponctuelles, CHF 10'000 pour Mémoires de Meyrin. CHF 36'000 pour Mémoires de Meyrin (appartement musée), CHF 10'000 Terre des hommes pour les kms parcourus par les collaborateurs.	Il s'agit des subventions à disposition du CA : CHF 15'000 Genilem, CHF 5'000 Meyrin Durable, CHF 9'800 demandes ponctuelles, CHF 10'000 pour Mémoires de Meyrin. CHF 28'165 pour Mémoires de Meyrin (appartement musée), CHF 10'000 Terre des hommes pour les kms parcourus par les collaborateurs.	77'965.00	23'035.00
02.900000.363.60000	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	40	Subvention patrimoine Suisse, nouveau depuis 2023.	Pas de dépenses en 2025.	-	40.00
11.100000.363.60000	Police municipale	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	1'700	Soutien action des polices mun. en faveur des enfants malades CHF 300 + soutien associations canines CHF 1'400. Selon budget 2024.	Pas de soutien en 2025.	-	1'700.00
21.201001.363.60000	Fête des écoles - degré primaire	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	1'000.00	Subvention Cartel pour le point de collecte vaisselle réutilisable. Selon réel 2023.		1'000.00	-
21.301000.363.60000	Fêtes - degré secondaire I	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	1'000	Participation aux frais de réception dans le cadre d'échanges d'élèves. Selon budget 2024.	Il n'y a pas eu d'échange d'élèves en 2025.	-	1'000.00
21.800100.363.60000	Restaurant scolaire	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	2'000	Subvention à Fourchette verte. Selon réel 2023.	Subvention annuelle à Fourchette verte.	2'000.00	-
29.901000.363.60000	Formation des adultes	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	35'000	Participation meyrinoise pour 4 cours de français niveaux différents (solde ODM : office fédéral des migrants et BIC : bureau de l'intégration et de la citoyenneté) CHF 16'000, autres subv. formation d'adultes CHF 5'000 (subv. sociosanitaire), subvention pour divers projets d'apprentissage du français CHF 10'000. Selon budget 2024. Et CHF 4'000 pour projet de cours de français axés employabilité.	Subventions socio-sanitaires (dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750). Dans ce compte nous trouvons CHF 2'000.- Autonomia, CHF 1'000.- Lire et écrire, CHF 3'000.- Voie F, CHF 1'000.- UPCGE, CHF 500.- Lucarne grenat.	26'964.10	8'035.90

SUBVENTIONS ACCORDEES

Comptes	Fonctions	Natures	Budget 2025	Remarques budget 2025	Commentaires de clôture 2025	Réel 2025	Ecart CHF 2025
31.102000.363.60000	Arts visuels	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	39'600	Subventions récurrentes Arts meyrinois CHF 25'000 (hausse CHF 4'000), Club photo CHF 7'000 (hausse CHF 2'000), Perspectives CHF 7'000 et Clairemonde Nicolet CHF 600. Réallocation CHF 29'522 et hausse globale des subventions CHF 6'000.	Subventions récurrentes arts visuels: CHF 25'000 Les arts meyrinois, CHF 7'600 Perspectives, CHF 5'000 Club photo (CHF 7'000 pour 2025 - CHF 2'000 remboursement non-utilisation 2024), CHF 800 Atelier Clairemonde Nicolet, CHF 17'000 Association DG (fresque hommage). Le dépassement est compensé par du disponible sur le compte 32.204000.363.60000 Arts vivants Subventions.	55'400.00	- 15'800.00
32.204000.363.60000	Arts vivants	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	573'280	Subventions récurrentes arts vivants CHF 298'280 (MMM CHF 110'000, Arcus Caeli CHF 34'000, Tambours et fifres CHF 30'000, Auberge des Vergers CHF 60'000, Les Créatives CHF 15'000, Antigel CHF 10'000, Subsession CHF 10'000, Fête de la danse CHF 9'800, Compagnie Anthrope CHF 8'000, Corodis CHF 4'600, Groove and Move CHF 2'140, Moderato con Brio CHF 2'500, FCMA CHF 1'440) soutiens à la création CHF 85'000. CHF 110'000 - Hausse liée à la nouvelle loi sur l'encouragement à la culture pour 3 créations de compagnies suisses et genevoises (Doublet, Maillefer, Sur un malentendu). TFT de 34.202000.363.6000 de CHF 80'000 pour l'APCJM. Réallocation entre F31/32/33. CHF+66'920.	Subventions récurentes CHF 319'640 (MMM CHF 110'000, MCM CHF 80'000, Ass. culturelle des Vergers CHF 60'000, Arcus Caeli CHF 34'000, Festival Antigel CHF 10'000, Ass. Octopode CHF 10'000, Corodis CHF 5'300, Fête de la danse CHF 4'900, Ass. Art'O'Danse (Festival Groove'N,Move) CHF 2'940, Moderato con brio CHF 2'500). Subventions ponctuelles CHF 11'560 (Made in Antigel CHF 10'000, Fondation CMA CHF 1'440, Ass. apprentissage de la langue (Kalacharam) CHF 120). Soutien à la création comptabilisé sur le 32.204000.363.60300. Une partie du disponible, CHF 17'000, est utilisée pour couvrir le dépassement sur le 31.102000.363.60000 Arts visuels subventions.	331'200.00	242'080.00
32.900000.363.60000	Culture, non mentionné ailleurs	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	138'748	Subventions récurrentes CHF 85'900 (AHVM CHF 40'000, Cartel CHF 40'000, Artos CHF 3'000, Safe spaces cultures CHF 2'200, Culture accessible CHF 700). Subventions ponctuelles CHF 52'848. Réallocation entre F31/32/33 CHF -38'748.	Subventions récurrentes CHF 86'900 (AHVM CHF 40'000, Cartel CHF 40'000, Artos CHF 4'000, Safe spaces culture CHF 2'200, Culture accessible CHF 700). Subventions ponctuelles CHF 93'048 (Créative BPM CHF 20'000, Children of the Moon CHF 14'918, Association Cargo CHF 10'000, Pilote documents d'artistes CHF 6'000, Meyrina CHF 5'000, Métiers d'art CHF 5'000, Association danse et coopération CHF 5'000, Compagnie la Poudre à lever CHF 5'000, Teatro Due punti CHF 4'000, Association So close CHF 3'740, les Concerts du Coeur genevois CHF 3'500, Anyatas CHF 3'000, Miami books CHF 3'000, Jazzcontreband CHF 2'000, Association Everybody's perfect CHF 1'000, Association Boîte à mazik CHF 1'000, Jardin des disparus CHF 890). Dépassement couvert par du disponible sur le 32.204000.363.60000.	179'948.00	- 41'200.00
32.900001.363.60000	Association Bouratino	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	1'000	Subvention fête du nouvel an (évènement récurent).	Subvention fête du nouvel an (événement récurrent subvention sur demande).	1'000.00	-
32.902200.363.60000	Vivarium	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	43'000	Participation au budget de fonctionnement de l'association Elapsoïdea-Vivarium de Meyrin. Selon réel 2024.	Participation au budget de fonctionnement de l'association Elapsoïdea-Vivarium de Meyrin.	43'000.00	-
33.100000.363.60000	Film et cinémas	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	12'650	Subventions récurrentes films et cinéma (FIFDH CHF 5'000, Festival du film vert CHF 3'000, Petit Black-movie CHF 2'600, la lanterne magique CHF 2'050). Réallocation entre F31/32/33 CHF-650	Subventions récurrentes: Cinéglobe CHF 5'000, FIFDH CHF 5'000, Festival du film vert CHF 4'000, La Lanterne magique CHF 2'050. Subvention ponctuelle: Palestine, filmer c'est exister CHF 2'000. Dépassement couvert par d'autres lignes culture.	18'050.00	- 5'400.00
33.200000.363.60000	Mass media	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	-	Subventions ponctuelles. Réallocation entre F31/32/33.		-	-
33.203001.363.60000	Radiobascule	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	40'000	Changement de partenariat avec Radiobascule dès 2025 : subvention récurrente CHF 40'000.	Subvention Radiobascule.	40'000.00	-
34.101000.363.60000	Soutien au sport associatif	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	1'312'500	Activités sportives pour jeunes augmentation des bénéficiaires et des activités CHF 450'000, manifestations sportives diverses CHF 47'000, divers groupements sportifs CHF 420'000, relève sports d'élite CHF 40'000, travail administratif des clubs CHF 80'000, loyer Union Sportive Cointrin CHF 40'500, Cartel CHF 80'000, exploitation centre sportif des Ailes CHF 155'000, selon budget 2024. Augmentation de CHF 3'120 pour le Centre sportif des Ailes et CHF 19'076 pour les manifestations diverses.	Activités sportives pour jeunes CHF 421'300, manifestations sportives diverses CHF 64'435, divers groupements sportifs CHF 393'000, relève sports d'élite CHF 44'500, travail administratif des clubs CHF 83'500, loyer Union Sportive Cointrin CHF 40'428, Cartel CHF 80'000, exploitation centre sportif des Ailes CHF 155'000.	1'282'163.39	30'336.61
34.102000.363.60000	Manifestations sportives	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	42'000	Subvention samedis à ski CHF 35'000, initiation hockey scolaire CHF 2'000. Selon budget 2024. Et Euro 2025 féminin CHF 5'000.	Subvention samedis à ski CHF 32'634, initiation hockey scolaire CHF 0, Euro 2025 féminin CHF 5'000.	37'634.17	4'365.83

SUBVENTIONS ACCORDEES

Comptes	Fonctions	Natures	Budget 2025	Remarques budget 2025	Commentaires de clôture 2025	Réel 2025	Ecart CHF 2025
34.201000.363.60000	Espaces verts et parcs publics	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	9'500	Arboretum national du vallon de l'Aubonne CHF 4'000, Pro Natura Genève CHF 2'000, musée de la machine agricole de Chiblins CHF 300, Hortus Botanicus Helveticus natura CHF 2'000, Cor CHF 200, Bioparc Genève CHF 500, Cultures Locales CHF 500. Selon réel 2023.	Arboretum national du vallon de l'Aubonne CHF 3'000, Pro Natura Genève CHF 2'000, musée de la machine agricole de Chiblins CHF 300, Hortus Botanicus Helveticus natura CHF 2'000, Cor CHF 200, Bioparc genève CHF 500, Pollinea Action CHF 500, OceanEye CHF 1'000.	9'500.00	-
34.202000.363.60000	Loisirs enfants et jeunesse	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	177'800	APE CHF 4'800, ELCO CHF 7'000, soutien divers de projets enfance et jeunesse CHF 56'000, colonies CHF 50'000, projets enfance et jeunesse CHF 20'000 (selon diagnostic social) et APMF CHF 40'000. Selon budget 2024 hors subvention pour l'APCJM CHF 80'000 qui passe sous responsabilité Culture (tft vers 32.204000.363.60000).	Le disponible couvre le dépassement sur le 34.202000.363.70000.	141'826.65	35'973.35
34.202301.363.60000	Jardin Robinson	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	94'600	Selon budget du Jardin Robinson arrondi. Selon budget 2024.	Subvention de fonctionnement 2025.	94'401.00	199.00
34.202302.363.60000	Maison Vaudagne	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	247'200	Selon demande transmise par la Maison Vaudagne, montant identique au budget 2024.	Subvention de fonctionnement.	247'200.00	-
34.202501.363.60000	Espace Undertown	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	274'500	Subvention de fonctionnement selon budget 2024 CHF 224'500. Augmentation de CHF 20'000 pour pérennisation du projet Cinéma et CHF 30'000 de subvention exceptionnelle en 2025 pour la fête des 30 ans.	Subvention de fonctionnement.	246'000.00	28'500.00
34.202600.363.60000	Scouts	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	7'000	Subvention Scouts Rhône-Jura CHF 7'000. Selon budget 2024.	Subvention Scouts Rhône-Jura.	7'000.00	-
34.203400.363.60000	Salto l'Escargot	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	70'000	Subvention de fonctionnement à l'association Salto de l'escargot. Augmentation demandée de CHF 15'000.	Subvention de fonctionnement.	70'000.00	-
34.204000.363.60000	Loisirs pour les aînés	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	60'000	Subventionnement de fonctionnement du Club des Aînés. Selon budget 2024 et augmentation de CHF 4'000 pour la secrétaire.	Le dépassement est lié au financement de la soirée-concert du 20 septembre qui n'a pas été soutenu par la FMC.	74'500.00	- 14'500.00
34.205000.363.60000	Vie de quartier	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	46'500	Subvention Cartel, part du DSE : CHF 46'500. Selon réel 2023.	Subvention au Cartel CHF 40'000, soutien fête des vergers CHF.	42'000.00	4'500.00
34.205001.363.60000	Action sociale collective - potager urbain	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	4'000	Subvention Incroyables Comestibles. Selon budget 2024.	Pas de subvention versée en 2025.	-	4'000.00
34.205003.363.60000	Meyrin les bains	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	5'853	Marge sur la vente des repas reversée aux associations. Selon réel 2023.	Subvention versée à l'association Super Licore, correspondant au bénéfice des repas.	4'923.34	929.66
43.100000.363.60000	Prévention d'alcool et de drogues	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	5'000	Subventions sociosanitaires. Selon budget 2024 (total CHF 168'272).	Subventions socio-sanitaires dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750. Pas de versement dans ce compte en 2025.	-	5'000.00
43.200000.363.60000	Lutte contre les maladies, autres	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	10'000	Subventions sociosanitaires. Selon budget 2024 (total CHF 168'272).	Subventions socio-sanitaires dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750. Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : CHF 1'500.- MINDS, CHF 1'000 PVA -Genève, CHF 500.- AEMG Hôpital des nounours, CHF 1'000.- Hôpiclowns, CHF 1'000.- Trajectoires, CHF 1'000.- Fondation Equipage, CHF 1'500.- Opération Nez Rouge.	7'500.00	2'500.00
52.400000.363.60000	Prestations aux invalides	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	15'000	Subventions sociosanitaires. Selon budget 2024 (total CHF 168'272).	Subventions socio-sanitaires dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750. Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : CHF 8'000.- CAP LOISIRS, CHF 1'000.- Corps Solidaires.	9'000.00	6'000.00
53.500000.363.60000	Prestations de vieillesse	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	19'000	Subvention récurrente : association des bénévoles CHF 15'000, solde subventions ponctuelles CHF 4'000.	CHF 13'500.- Bénévoles de Meyrin, CHF 500.- 1h/m2, CHF 1'000.- Club en fauteuil, CHF 500.- Procap, CHF 500.- Pro Infirmis, CHF 1'500.- Alzheimer Suisse, CHF 1'500.- Croix-Rouge Genevoise.	19'000.00	-
54.400000.363.60000	Protection de la jeunesse	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	5'000	Subventions sociosanitaires. Selon budget 2024 (total CHF 168'272).	Subventions socio-sanitaires dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750. Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : CHF 2'000.- LE REFUGE DIALOGAI, CHF 5'000 STOP SUICIDE.	7'000.00	- 2'000.00
54.500000.363.60000	Prestations aux familles	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	38'272	Subv sociosanitaires CHF 25'000 + maintien subv. en lien avec la crise économique et sociale CHF 15'000 (total CHF 168'272). Selon budget 2024.	Subventions socio-sanitaires dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750. Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : CHF 3'750 Alternatiba, CHF 500 Adessia, CHF 10'000 La Ciguë, CHF 1'500 MPF, CHF 500 Institut Brainworking, CHF 1'000 Ecole des parents, CHF 1'000 Fondation Relais Enfants, CHF 1'000 Resiliam, CHF 1'500 CLAFG, CHF 500 OPCCF, CHF 8'000 Au Coeur des Grottes, CHF 8'000 F-Information, CHF 8'000 AVVEC.	45'250.00	- 6'978.00
54.500001.363.60000	Pôle famille, vie de quartier et réseau	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	1'728	Subvention pour Association les sage-femmes du Baobab. Selon budget 2024.	Subvention pour Association les sage-femmes du Baobab, augmentation de CHF 1'625 en raison d'une plus grande implication dans le réseau meyrinois. Demande de subvention envoyée après le vote du BU2025.	3'725.00	- 1'997.00

SUBVENTIONS ACCORDEES

Comptes	Fonctions	Natures	Budget 2025	Remarques budget 2025	Commentaires de clôture 2025	Réel 2025	Ecart CHF 2025
54.510000.363.60000	Crèches et garderies	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	10'500	Soutien projets petite enfance, subvention récurrente, CHF 500 Association Pirouette (5 ans depuis 2022), demandes ponctuelles pour autres associations CHF 10'000. Selon budget 2024.	Association Pirouette CHF 500, Ecole des parents CHF 4'000, Association A la Forêt CHF 4'000, Académie internationale droits de l'enfant CHF 2'000.	10'500.00	-
54.515000.363.60000	Association à la Forêt	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	28'000	Nouveau soutien pérenne à l'Association à la Forêt.	Soutien à l'Association à la Forêt.	28'000.00	-
55.900000.363.60000	Réinsertion professionnelle	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	15'000	Subventions sociosanitaires CHF 10'000 + maintien subv. en lien avec la crise économique et sociale CHF 5'000 (total CHF 168'272). Selon budget 2024.		17'000.00	- 2'000.00
57.900000.363.60000	Assistance, non mentionnée ailleurs	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	35'000	Subv sociosanitaires CHF 35'000 (total CHF 168'272). Selon budget 2024.	Subventions socio-sanitaires dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750. Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : CHF 5'000.- Carrefour-rue & Coulou, CHF 1'500.- Centre LAVI, CHF 1'000.- Collectif 17 octobre, CHF 1'000.- Geneva Pride, CHF 1'000.- Le salon de Sylvia, CHF 3'000.- Fondation partage, CHF 1'000.- Interstices, CHF 1'500.- La Main tendue, CHF 1'500.- La Virgule, CHF 1'000.- Fondation Mater, CHF 2'000.- Café Cornavin, CHF 4'000.- Le Caré, CHF 1'000.- Espace solidaire Pâquis, CHF 2'000.- Aspasie, CHF 4'000.- Colis du Coeur, CHF 4'000.- Bateau Genève, CHF 4'000.- CSP, CHF 500.- AIM Genève.	39'000.00	- 4'000.00
57.902000.363.60000	Intégration des migrants	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	25'000	Subv sociosanitaires CHF 17'000 + maintien subv. en lien avec la crise économique et sociale CHF 8'000 (total CHF 168'272). Selon budget 2024.	Subventions socio-sanitaires dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750. Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : CHF 1'500.- Carrefour orientation solidarité, CHF 5'000.- CCSI, CHF 4'000.- Association Découvrir, CHF 3'000.- Eper Nouveaux jardins, CHF 1'000.- Maison Kultura, CHF 1'000.- Yojoa, CHF1'500.- Apparenances, CHF 3'000.- Elisa-Asile, CHf 3'000.- Eper Permanences volantes, CHF 1'000.- Association culture mosaïque.	24'000.00	1'000.00
57.902001.363.60000	CEFAM	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	238'000	Participation au budget de fonctionnement. Augmentation subventionnement de CHF 50'000 pour la mise à niveau des salaires du personnel et augmentation de taux d'activités 50% (direction 20% et poste animateur-trice 30%).		238'000.00	-
57.902002.363.60000	Pluriels	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	29'000	Participation au budget de fonctionnement. Selon budget 2024.	Subvention Pluriels (participation budget de fonctionnement).	29'000.00	-
59.300000.363.60000	Actions d'entraide à l'étranger	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	33'163	Participation au budget de fonctionnement de la Fédération Genevoise de Coopération CHF 33'163, augmentation de CHF 26'163 liée au développement du suivi des projets + CHF 3'000 destiné à KM207 pour soutenir l'engagement auprès des familles déplacées.	Manque CHF 3'000 dans le budget.	36'163.00	-3'000.00
59.300001.363.60000	Aide économique aux pays en voie de développement	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	1'120'641	0.7% du total du budget du ménage communal (charges) pour 2024.	25 associations soutenues en 2025 dont 6 affiliées à la FGC.	1'125'321.50	- 4'680.50
59.300002.363.60000	Aide d'urgence à l'étranger	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	-		Délibération n° 2025-16 présentée par la commission coopération et solidarité internationales, au nom du Conseil municipal de la commune de Meyrin, relative à l'ouverture d'un crédit d'urgence de CHF 50'000.- destiné à l'association MEDAIR face à l'intensification des conflits et de la crise humanitaire à l'Est de la République démocratique du Congo.	50'000.00	- 50'000.00
59.300003.363.60000	Droits humains à l'étranger	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	15'000	Subv sociosanitaires CHF 10'000 + maintien subv. en lien avec la crise économique et sociale CHF 5'000 (total CHF 168'272). Selon budget 2024.	Subventions socio-sanitaires dont le total des différentes fonctions se montent à CHF 150'750. Dans ce compte nous trouvons les subventions suivantes : CHF 1'500.- CETIM, CHF 1'500.- OMCT, CHF 3'000.- CODAP.	6'000.00	9'000.00
73.010000.363.60000	Gestion des déchets (entreprise communale)	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	-	SOS Chats a déménagé sur une autre Commune, cette subvention peut être supprimée.		-	-
76.101000.363.60000	Mobilité douce - externe	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	65'000	Association Caddie-Service CHF 25'000, Meyrin Roule CHF 40'000. Fin de l'association Noctambus.		67'750.00	- 2'750.00
76.901001.363.60000	Cité de l'énergie	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	4'400	Soutien Alternatiba CHF 3'500 et à la FRC pour GE Repare CHF 900. Selon budget 2024.	Soutien Alternatiba CHF 3'750, Habitat Durable CHF 3'000 et à la FRC pour GE-répare et GE-réutilise CHF 900.Le dépassement est compensé par du non dépensé sur le 76.901001.313.20004.	7'650.00	- 3'250.00

SUBVENTIONS ACCORDEES

Comptes	Fonctions	Natures	Budget 2025	Remarques budget 2025	Commentaires de clôture 2025	Réel 2025	Ecart CHF 2025
76.901002.363.60000	Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	49'000	Soutien actions ponctuelles (communication, sensibilisation...). Répartition des montants des lignes 76.901002.310.20000, 76.901002.310.90001, 76.901002.313.20000 et 76.901002.363.60000 . Selon budget 2024.	Subventions ponctuelles : Association ARBOR CHF 32'000, association Free-Go CHF 9'150, association MAPC CHF 3'250, Aziconnect CHF 40'000. Le dépassement est compensé par du non-dépensé sur le compte 76.901002.363.70000.	84'400.00	- 35'400.00
77.901100.363.60000	La Manivelle	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	75'000			75'000.00	-
77.902100.363.60000	COMETE - Coopérative meyrinoise de transitoire écologique	Subvention à des organisations privées à but non lucratif	120'000	COMETE - Subvention annuelle. Selon budget 2024.	COMETE - Subvention annuelle.	120'000.00	-
363.60001	**Subvention nature organisations privées but non lucratif**		**5'820**			**7'260.00**	**- 1'440.00**
34.101000.363.60001	Soutien au sport associatif	Subvention en nature à des organisations privées à but non lucratif	5'820	Gratuités 268 abonnements clubs piscine CHF 4'020, 120 abonnements clubs patinage CHF 1'800. Selon réel 2023.	Gratuités 284 abonnements clubs piscine CHF 4'260, 200 abonnements clubs patinage CHF 3'000.	7'260.00	- 1'440.00
363.60003	**Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Durabil**		**-**			**22'358.00**	**- 22'358.00**
21.300000.363.60003	Formation - degré secondaire I	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Durabilité	-		Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	311.09	- 311.09
21.800100.363.60003	Restaurant scolaire	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Durabilité	-		Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	14'475.84	- 14'475.84
22.000000.363.60003	Ecoles spéciales	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Durabilité	-		Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	476.40	- 476.40
34.202302.363.60003	Maison Vaudagne	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Durabilité	-		Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	197.93	- 197.93
34.204201.363.60003	Midi ensemble pour les seniors	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Durabilité	-		Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	249.10	- 249.10
54.511001.363.60003	EVE Parc	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Durabilité	-		Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	1'714.93	- 1'714.93
54.511002.363.60003	EVE Monthoux	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Durabilité	-		Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	1'746.85	- 1'746.85
54.511003.363.60003	EVE Champs-Fréchets	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Durabilité	-		Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	1'794.33	- 1'794.33
54.511004.363.60003	EVE Vergers	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Durabilité	-		Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	1'012.71	- 1'012.71
54.512001.363.60003	EVE Cité	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - Durabilité	-		Subvention légumerie Ferme des Vergers 2024. La convention signée entre la Ville de Meyrin et la légumerie, stipule que dans le cas ou une partie de la perte d'exploitation est liée à un écart de commande entre ce qui a été prévu et ce qui est réalisé, la Ville de Meyrin couvre cette perte.	378.82	- 378.82

SUBVENTIONS ACCORDEES

Comptes	Fonctions	Natures	Budget 2025	Remarques budget 2025	Commentaires de clôture 2025	Réel 2025	Ecart CHF 2025
363.60200	**Subvention non monétaire à des organisations privées à but non lucr**		**-**			**86.00**	**- 86.00**
34.205003.363.60200	Meyrin les bains	Subvention non monétaire à des organisations privées à but non lucr	-		Gratuités entreprises partenaires	86.00	- 86.00
363.60300	**Subvention à des organisations privées à but non lucratif - soutien**		**-**			**145'000.00**	**- 145'000.00**
32.204000.363.60300	Arts vivants	Subvention à des organisations privées à but non lucratif - soutien	-		Soutiens "Aide à la création": Cie Nota & Guests "La cage dorée" CHF 85'000, Idylle production "Elégie n°5" CHF 45'000, Collectif sur un malentendu "Une ville à soi" solde CHF 15'000. Budget sur le 34.204000.363.60000.	145'000.00	- 145'000.00
363.70	**Subventions aux ménages**		**1'173'773**			**1'003'037**	170'735.72
363.70000	**Subventions aux personnes physiques**		**1'148'773**			**993'481.76**	**155'291.24**
21.200000.363.70000	Formation - degré primaire	Subventions aux personnes physiques	30'000	Subvention aux écoles meyrinoises pour les spectacles. Estimation selon programmation culturelle .	8 spectacles pour un total de 1'985 élèves.	15'880.00	14'120.00
21.300000.363.70000	Formation - degré secondaire I	Subventions aux personnes physiques	1'760	Frais de transports des enfants de l'école de Cointrin à la K-Fête	Le dépassement s'explique par le fait qu'une partie des dates n'a pas été communiquée au pôle dans la préparation du budget.	2'990.00	- 1'230.00
23.000000.363.70000	Formation professionnelle initiale	Subventions aux personnes physiques	750	Prix de fin de scolarité aux élèves particulièrement méritants (CHF 250 par élève). Estimation pour 3 élèves. Selon budget 2024.	Prix de fin de scolarité, 3 élèves concernés en 2025.	1'000.00	- 250.00
25.100000.363.70000	Ecoles de maturité gymnasiale	Subventions aux personnes physiques	750	Prix de fin de scolarité aux élèves particulièrement méritants (CHF 250 par élève). Estimation pour 3 élèves. Selon budget 2024.	Prix de fin de scolarité, 4 élèves concernés en 2025.	1'250.00	-500.00
25.200000.363.70000	Ecoles de culture générale et autres écoles de formation	Subventions aux personnes physiques	1'500	Prix de fin de scolarité aux élèves particulièrement méritants (CHF 250 par élève). Estimation pour 6 élèves. Selon budget 2024.	Prix de fin de scolarité, 4 élèves concernés en 2025.	500.00	1'000.00
29.901000.363.70000	Formation des adultes	Subventions aux personnes physiques	30'000	Fonds d'amélioration des aptitudes au placement (FAAP): participation au financement de formations. Selon budget 2024.	Participation au financement de formations et à des reconnaissances de diplômes.	29'430.75	569.25
34.101000.363.70000	Soutien au sport associatif	Subventions aux personnes physiques	5'000	Attribution à divers sportifs d'élite individuels. Selon budget 2024.	4 demandes d'attribution en 2025 pour des sports d'élite.	5'000.00	-
34.202000.363.70000	Loisirs enfants et jeunesse	Subventions aux personnes physiques	-		Le dépassement est couvert par du non-dépensé sur le 34.202000.363.60000.	250.00	-250.00
34.205003.363.70000	Meyrin les bains	Subventions aux personnes physiques	1'256	Il s'agit des repas et boisson consommés par le biais de bons gratuits distribués aux bénévoles. Selon réel 2023.	Le disponible couvre le dépassement sur le compte 34.205003.363.70200.	-	1'256.00
55.900001.363.70000	Antenne Objectif Emploi	Subventions aux personnes physiques	48'500	Fonds d'amélioration des aptitudes au placement (FAAP): participation au financement de stages et missions. Partenariat avec Comptabilis. Selon budget 2024.	Fonds d'amélioration des aptitudes au placement (FAAP): participation au financement de stages et missions.	10'725.80	37'774.20
57.900000.363.70000	Assistance, non mentionnée ailleurs	Subventions aux personnes physiques	100'000	Subvention caisse alimentaire. Projet pilote Genève et Meyrin.	Subvention caisse alimentaire. Projet pilote Genève et Meyrin.	100'000.00	-
57.901001.363.70000	Action sociale individuelle	Subventions aux personnes physiques	465'865	Couverture des besoins vitaux en subsidiarité de l'HG selon directives CA. Prestations individuelles. Augmentation liée à une certaine précarisation qui s'est accentuée avec les suites COVID-19. Les besoins d'aide aux personnes physiques en action sociale individuelle augmentent. Selon budget 2024.	L'économie s'explique par la fin de la mise en place des gratuités des repas restoscolaire dont une partie était refacturé auprès de l'Hospice Général (les gratuités octroyés en 2024 sur cette ligne budgétaire se montaient à CHF 125'983). Cela est effectif depuis l'entrée en vigueur au 1er janvier de la Loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité.	414'300.73	51'564.27
57.901002.363.70000	Action sociale individuelle - aînés	Subventions aux personnes physiques	100'000	Aides mensuelles ou ponctuelles accordées à des aînés dans le besoin de manière plus ou moins permanente. Augmentation au vu du réel 2024.	Aides mensuelles ou ponctuelles accordées à des aînés dans le besoin de manière plus ou moins permanente. Le budget 2025 a été adapté.	92'341.16	7'658.84
57.901005.363.70000	Gratuité des obsèques	Subventions aux personnes physiques	103'392	Octroi de la gratuité des obsèques aux meyrinois sous conditions financières. Selon réel 2023.	Octroi de la gratuité des obsèques aux meyrinois en situation précaire.	121'173.55	-17'781.55
76.901002.363.70000	Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité	Subventions aux personnes physiques	260'000	Promotions TPG CHF 195'000, subventions VAE CHF 65'000. Elargissement des bénéficiaires d'une subvention pour abonnement annuel TPG (de 6 à 30 ans au lieu de 24 ans) et augmentation du nombre de bénéficiaire d'une subvention VAE. Selon budget 2024.	Promotions TPG CHF 85'350, subventions VAE CHF 113'289. Le non dépensé s'explique par du non dépensé d'environ CHF 110'000 pour les promotions TPG, partiellement compensé par des dépenses plus importantes pour les subventions VAE de CHF 50'000.	198'639.77	61'360.23
363.70001	**Subventions aux personnes physiques -Satigny**		**25'000**			**8'360.52**	**16'639.48**
29.901000.363.70001	Formation des adultes	Subventions aux personnes physiques -Satigny	5'000	Fonds d'amélioration des aptitudes au placement (FAAP): participation au financement de formations - part dédiée aux Satignotes. Selon budget 2024.	Formations pour des Satignotes en 2025,IMACOM CHF 1'180, cours de français CHF 900, divers CHF 247. Remboursé sur 29.901000.463.20000.	2'327.30	2'672.70

SUBVENTIONS ACCORDEES

Comptes	*Fonctions*	*Natures*	*Budget 2025*	*Remarques budget 2025*	*Commentaires de clôture 2025*	*Réel 2025*	*Ecart CHF 2025*
55.900001.363.70001	Antenne Objectif Emploi	Subventions aux personnes physiques -Satigny	10'000	Fonds d'amélioration des aptitudes au placement (FAAP): participation au financement de stages et missions pour des Satignotes. Selon budget 2024.	Pas de demande de stages ou missions pour des Satignotes en 2025.	-	10'000.00
57.901001.363.70001	Action sociale individuelle	Subventions aux personnes physiques -Satigny	10'000	Couverture des besoins vitaux en subsidiarité de l'HG selon directives CA. Prestations individuelles pour les Satignotes. Selon budget 2024.	Couverture des besoins vitaux pour des Satignotes.	6'033.22	3'966.78
363.70200	**Subventions non monétaire aux personnes physiques**		**-**			**1'195.00**	**- 1'195.00**
32.900100.363.70200	Buvette / Maison des projets - Café Coeur de cité	Subventions non monétaire aux personnes physiques	-		Gratuités nourriture et boissons offertes à la buvette du théâtre.	151.00	-151.00
34.205003.363.70200	Meyrin les bains	Subventions non monétaire aux personnes physiques	-		Gratuités bénévoles	1'044.00	-1'044.00
363.90	**Subventions non ventilé**		**-**			**6'950**	- 6'950.00
363.90000	**Subvention non ventilée**		**-**			**6'950.00**	**- 6'950.00**
02.900000.363.90000	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	Subvention non ventilée	-		Location en ligne, gratuité.	6'950.00	-6'950.00

J.2. Tableau subvention - Coopération au développement

SUBVENTIONS COOPERATION AU DEVELOPPEMENT
Compte 59.300001.363
Budget CHF 1'046'522.00

BENEFICIAIRE	COMMENTAIRE	MONTANT
SOS Méditerranée	Soutien aux coûts d'affrètement de l'Océan Viking	CHF 50'000.00
Pharmaciens sans frontières	Faciliter l'accès aux médicaments de qualité dans les structures de santé en Tanzanie	CHF 50'000.00
Association Terragir	Soutien financier pour le projet solidaire du programme Robin des Watts, au profit d'enfants en Bolivie – année scolaire 2024-2025	CHF 5'000.00
Mercy Hands Europe	Éco-irrigation et entrepreneuriat durable dans le Sud d'Omo en Éthiopie	CHF 40'000.00
Club Aide	Améliorer l'accès à l'eau potable et les conditions scolaires au village de Nadela (nord du Togo).	CHF 40'000.00
Fondation MECI	Espoir pour l'avenir : Renforcer l'éducation et la résilience communautaire en Cisjordanie-Palestine	CHF 30'000.00
Aide aux personnes diabétiques en Guinée-Bissau	Projet de prévention et de lutte contre le diabète en Guinée-Bissau	CHF 30'000.00
Soutien aux plus démunis	Soutien au centre de formation professionnel Oto-Jeremi Town au Nigeria	CHF 15'000.00
Biovision	Projet d'économie circulaire en Tanzanie	CHF 40'000.00
EPER	Alphabétisation et création de revenus pour les communautés pastorales au Sénégal	CHF 40'000.00
Fondation Apprentis d'Auteuil International	Développement des Maisons des Familles permettant l'accompagnement et le renforcement du pouvoir d'agir des familles et leurs enfants en République démocratique du Congo	CHF 30'000.00
Diobasse Handicap	Centre multifonctionnel de Diobasse Keur Dieunb au Sénégal	CHF 30'000.00
Zozodinga	Boulangerie moderne dans le village d'Iferouane au Niger	CHF 15'000.00
Y30	Soutiens aux projets Bassin de l'espoir N°4 et Pépinières de l'espoir. Gestion intégrée de l'eau et agriculture durable à Manakhah et Dhamar au Yémen	CHF 35'000.00
Green Seed Philippines	Conservation de la nature par l'autonomisation des femmes aux Philippines	CHF 30'000.00
Expérience rurale alternative	Aménagement et valorisation des sols par le système des murets dans trois nouveaux villages dans la commune du Mandé au Mali	CHF 25'000.00
Assamba	Construction d'un service de chirurgie au centre médical communautaire de Banock au Cameroun	CHF 30'000.00
Association solidarité Egypte	Soutien aux projets de l'association dans les domaines de la santé et l'éducation	CHF 10'000.00
FGC 2023-05 International Harvesting Alliance (IRHA)	Communautés de pluie : gestion intégrée de l'écosystème et des ressources en eau au Népal	CHF 93'387.00
FGC 2024-14 Centrale sanitaire suisse romande	Améliorer la santé mentale des enfants palestinien·nes affecté·es par la guerre	CHF 93'387.00
FGC 2024-25 Association CEAS	Electricité verte au service du développement durable à Madagascar	CHF 93'387.00
FGC 2024-30 urbaMonde	Développement des coopératives d'habitation au Nicaragua	CHF 93'387.00
2024-39 – ECOHUMANITA	Promotion et préservation de l'environnement par l'engagement des communautés éducatives au Pérou	CHF 93'386.00
FGC 23-20 EIRENE SUISSE	Promotion de la société civile et de la participation citoyenne en Haïti	CHF 93'386.00
CHIP - Child Identity Protection	amélioration de l'enregistrement des naissances pour un meilleur accès à l'éducation	CHF 10'000.00
		CHF 1'115'320.00

J.3. Tableau subvention - Associations sportives

MEYRIN

SUBVENTIONS ALLOUEES EN 2025
Sociétés sportives

Version finale du 26.11.2025

	SOCIETES	Subv. 2025 administrative	Subv. 2025	Subv. 2025 jeunes	Subv. 2025 élite	Total juniors*	Jeunes de Meyrin*	Nbre total membres*	% de juniors de meyrin	% de juniors
1	AIKIDO CLUB		4'000.--	3'500.--		28	24	49	86%	57%
2	BADMINTON CLUB		3'000.--	1'800.--		46	33	68	72%	68%
3	MBA MEYRIN BASKET	20'000.--	51'000.--	54'000.--	15'000.--	368	195	429	53%	86%
4	CPM ARTISTIQUE	3'000.--	15'000.--	13'500.--		154	39	171	25%	90%
5	CPM HOCKEY	12'000.--	39'500.--	27'000.--	12'000.--	254	45	396	18%	64%
6	DAUPHINS natation **		0.--	0.--		3	1	60	33%	5%
7	ETOILE CYCLISTE		2'500.--	1'000.--		15	2	48	13%	31%
8	FC MEYRIN	35'000.--	124'000.--	145'000.--	13'000.--	1079	720	1228	67%	88%
9	FSG GYMNASTIQUE	1'500.--	5'000.--	10'500.--		142	101	187	71%	76%
10	FOOTING CLUB **		0.--	0.--		0	0	367	0%	0%
11	GYM FEMININE **		0.--	0.--		38	38	279	100%	14%
12	JU-JITSU		4'500.--	5'000.--		26	20	55	77%	47%
13	JUDO CLUB	1'500.--	20'000.--	22'000.--		205	132	236	64%	87%
14	KARATE CLUB		5'000.--	5'000.--		108	85	138	79%	78%
15	CLUB HIPPIQUE		2'000.--	2'000.--		50	16	102	32%	49%
16	CTT tennis de table	3'000.--	12'000.--	11'000.--	2'500.--	54	38	134	70%	40%
17	MEYRIN NATATION **		0.--	0.--		135	78	270	58%	50%
18	MEYRIN PETANQUE ET LONGUE		4'000.--	1'000.--	2'000.--	~~5~~	~~3~~	~~58~~	60%	9%
19	ROCK DANCE COMPANY		6'000.--	6'500.--		97	44	124	45%	78%
20	RUGBY CLUB CMSG		2'500.--	2'000.--		80	9	207	11%	39%
21	SKI CLUB		15'000.--	4'500.--		38	21	208	55%	18%
22	SSS Sauvetage Meyrin **		0.--	0.--		1	0	43	0%	2%
23	TCHOUKBALL CLUB		2'000.--	3'000.--		27	25	41	93%	66%
24	US CONTRIN + SHINBUDO	1'500.--	14'000.--	7'000.--		210	65	344	31%	61%
25	VOLLEYBALL CLUB	3'000.--	18'000.--	20'000.--		200	79	267	40%	75%
26	SQUASH CLUB		4'500.--	3'500.--		82	28	138	34%	59%
27	TENNIS CLUB MEYRIN	3'000.--	42'500.--	46'500.--		173	85	328	49%	53%
	Divers [1]			26'000.--						
	TOTAL	83'500.--	396'000.--	421'300.--	44'500.--	3'618	1'926	5'975	53%	61%

* Nombres communiqués par les sociétés
** Ces associations n'ont pas touché de subvention eu égard à l'etar de leur comptabilité favorable

[1] Subvention sport pour tous: football, hockey, volley; basket

K. Lexique

LEXIQUE

Abrégé	Nom complet
ACG	Association des communes genevoises
AFD	Administration fédérale des douanes
AFJ	Accueil familial de jour
AGR	Association Genève roule
AHVM	Association des habitants de la ville de Meyrin
AOE	Antenne objectif emploi
APFM	Action préventive en milieu familial
ASC	Animateur socioculturel
ASE	Assistant socioéducatif
ASIC	Association suisse Infrastructures communales
ASSPP	Association suisse des sapeurs-pompiers professionnels
AT2	Personnel administratif et technique CAT.2
AT3	Personnel administratif et technique CAT.3
BIE	Bureau d'intégration des étrangers
CAD	Chauffage à distance
CAS	Centre d'action sociale
CEFAM	Centre de rencontre et de formation pour les femmes migrantes
CETIM	Association Centre Europe-Tiers monde
CIDEC	Centre intercommunal des déchets carnés
CMD	Centre médico-dentaire
CPAM	Club des patineurs artistiques de Meyrin
CPEG	Caisse de prévoyance de l'Eteat de Genève
CSSP	Coordination suisse des sapeurs-pompiers
CVC	Conférence des villes en matière culturelle
DDP	Droits distincts et permanents (droit de superficie)
ELCO	Ecole de langue et culture d'origine
EPIQR	Energy performance indoor environmental quality and retrofit
EU-EC	Eaux usées-Eaux claires
FAAP	Fonds d'amélioration des aptitudes au placement
FACM	Fonds d'art contemporain de la ville de Meyrin
FAO	Feuille d'avis officielle
FAS'e	Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle
FCMA	Fondation Romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles
FDAP	Fondation pour le développement et l'accueil préscolaire
FFO	Frais de budget et fonctionnement
FGC	Fédération genevoise de coopération
FIA	Fonds intercommunal d'assainissement
FIDU	Fonds intercommunal pour le développement urbain
FRAS	Fédération romande des arts de la scène
FSSP	Fédération suisse des sapeurs-pompiers

Abrégé	Nom complet
GAM	Groupe Accueil Manifestation
GESDEC	Service de géologie, sols et déchets
GIAP	Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire
GPEC	Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
GPHG	Fondation du grand prix d'horlogerie de Genève
HAU	Handicap architecture urbanisme
HG	Hospice général
IBO	Impôts selon barème ordinaire
IMAD	Institution genevoise de maintien à domicile
JBAM	Jardin botanique alpin
MCH	Modèle comptable harmonisé
MCIE	Mesure communale d'insertion par l'emploi
MMM	Musique municipale de Meyrin
MONO	Moniteur
MSST	Mesures santé et sécurité au travail
OCPPAM	Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires
OCSTAT	Office cantonal de la statistique
OP	Office des poursuites
ORPC	Organisation régionale de protection civile
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PFC'E	Palestine filmer c'est exister
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PLQ	Plan localisé de quartier
PMV	Parking Meyrin-Village
PP / PM	Personnes physiques / personnes morales
PPP	Partenariat public-privé
PREE	Plan régional d'évacuation des eaux
RFFA	Réforme fiscale et financement de l'AVS
SAFCO (anc. SSCO)	Service des affaires communales
SAPE	Structure d'accueil petite enfance
SCI	Système de contrôle interne
SCIS	Service communal d'intégration socioprofessionnelle
SIACG	Service intercommunal d'informatique
SRED	Service de la recherche en éducation
TCMC	Tram Cornavin-Meyrin-CERN
TFT	Transfert
VAE	Vélo à assistance électrique
VOIP	Voice over IP (téléphonie)
ZODIM	Zone de développement industriel de Meyrin

MEYRIN

Législature 2025-2030
Délibération n° 2026-10a
Séance du 23 juin 2026

Délibération n° 2026-10a sur proposition du Conseil administratif relative à l'approbation des crédits d'engagement complémentaires et les moyens de les couvrir

Vu le tableau ci-dessous qui résume les dépassements des crédits d'engagement clôturés au 31.12.2025 :

N° Délib.	Objet	Commentaires 2025 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 31.12.2025
D-2022-11a	Crédit de CHF 150'000.- en vue du remplacement et de l'acquisition d'un véhicule de transport de personnes pour le service du feu et d'un véhicule de transport de matériel pour le service de la protection civile.	Les véhicules ont été livrés et facturés. Un changement de directive européenne a entrainé un surcoût. Annonce de dépassement estimatif faite au CM du 21.11.2023. Terminée, à clôturer au 31.12.2025.	11.10.2022	150'000	-9'302	159'302
D-2020-16a	Crédit de CHF 2'100'000.- destiné à financer le remplacement de deux camions de levée sélective des déchets à moteurs thermiques par deux camions à propulsion électrique pour répondre aux besoins du service de l'environnement	Factures camions électriques soldées en 2025. Il y a eu un dépassement en raison de l'installation de raccordement et du changement de taux de TVA. Dépassement de 1.02% annoncé au CM du 30.04.2024. Terminée, à clôturer au 31.12.2025.	17.11.2020	2'100'000	-21'506	2'121'506
				2'250'000	**-30'807**	**2'280'807**

Vu le rapport de la commission des finances;

Vu les articles 30, al. 1, lettre e et 31 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

Le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, dans sa séance du 23 juin 2026,

D E C I D E

PAR XX OUI, SOIT À L'UNANIMITÉ

1. d'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de CHF 30'807.- pour couvrir les dépassements,
2. d'amortir les crédits complémentaires selon les modalités fixées pour les crédits initiaux.

Certifié conforme à la décision du
Conseil municipal

La Présidente

Cosima Deluermoz

Délibération n° 2026-10a

Exposé des motifs

Le tableau ci-après résume les écarts des délibérations concernées :

N° Délib.	Objet	Date délib.	Fonction MCH2	Libellé fonction	Nature	Libellé nature	Amort. Nbre années	Crédit brut voté	Dépenses cumulées au 31.12.2025	Dépassement / économie	Explications dépassement/ économie
D-2020-16a	Crédit de CHF 2'100'000.- destiné à financer le remplacement de deux camions de levée sélective des déchets à moteurs thermiques par deux camions à propulsion électrique pour répondre aux besoins du service de l'environnement	17.11.20	**73.010000**	Gestion des déchets (entreprise communale)	**506**	Véhicules	15	2'100'000	2'110'506	-10'506	Factures camions électriques soldées en 2025. Il y a eu un dépassement en raison de l'installation de raccordement et du changement de taux de TVA. Dépassement de 1.02% annoncé au CM du 30.04.2024. Terminée, à clôturer au 31.12.2025.
	Crédit de CHF 2'100'000.- destiné à financer le remplacement de deux camions de levée sélective des déchets à moteurs thermiques par deux camions à propulsion électrique pour répondre aux besoins du service de l'environnement	17.11.20	**73.010000**	Gestion des déchets (entreprise communale)	**504**	Bâtiment	30	0	11'000	-11'000	Factures camions électriques soldées en 2025. Il y a eu un dépassement en raison de l'installation de raccordement et du changement de taux de TVA. Dépassement de 1.02% annoncé au CM du 30.04.2024. Terminée, à clôturer au 31.12.2025.
							MONTANT TOTAL D-2020-16a	**2'100'000**	**2'121'506**	**-21'506**	
D-2022-11a	Crédit de CHF 150'000.- en vue du remplacement et de l'acquisition d'un véhicule de transport de personnes pour le service du feu et d'un véhicule de transport de matériel pour le service de la protection civile.	11.10.22	**15.000000**	Service du feu	**506**	Véhicules	8	100'000	104'748	-4'748	Les véhicules ont été livrés et facturés. Un changement de directive européenne a entrainé un surcoût. Annonce de dépassement estimatif faite au CM du 21.11.2023. Terminée, à clôturer au 31.12.2025.
	Crédit de CHF 150'000.- en vue du remplacement et de l'acquisition d'un véhicule de transport de personnes pour le service du feu et d'un véhicule de transport de matériel pour le service de la protection civile.	11.10.22	**16.200000**	Protection civile	**506**	Véhicules	8	50'000	54'554	-4'554	Les véhicules ont été livrés et facturés. Un changement de directive européenne a entrainé un surcoût. Annonce de dépassement estimatif faite au CM du 21.11.2023. Terminée, à clôturer au 31.12.2025.
							MONTANT TOTAL D-2022-11a	**150'000**	**159'302**	**-9'302**	
								2'250'000	**2'280'807**	**-30'807**	

MEYRIN

Législature 2025-2030
Délibération n° 2026-13a
Séance du 23 juin 2026

Délibération n° 2026-13a relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 2'150'000.- en vue du réaménagement des places de jeux, à savoir celles de Meyrin Cité, du Jardin botanique alpin et du parc des Vernes

---

Vu l'exposé des motifs ci-après ;

Vu la volonté de la commune de Meyrin de favoriser la qualité de vie, le bien-être des habitants et le développement harmonieux des espaces publics ;

Vu la nécessité de proposer des lieux de rencontre, de loisirs et de détente adaptés aux enfants et aux familles, répartis de manière équilibrée sur le territoire communal ;

Vu la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI), ainsi que son règlement d'application (RCI), encadrant la réalisation d'aménagements extérieurs sur le territoire communal ;

Vu les normes de sécurité en vigueur relatives aux places de jeux, notamment les normes SN EN 1176 et SN EN 1177 applicables aux équipements et aux surfaces amortissantes ;

Vu les recommandations du Bureau de prévention des accidents (BPA) concernant la conception et la sécurité des aires de jeux ;

Vu la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand), encourageant l'accessibilité des espaces publics à toutes et tous ;

Vu la politique cantonale en matière d'arborisation et de végétalisation, notamment les objectifs visant à renforcer la couverture arborée, à lutter contre les îlots de chaleur et à favoriser la biodiversité en milieu urbain ;

Vu le rapport de la commission durabilité et climat ;

Conformément à l'art.30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

Le Conseil municipal de la commune de Meyrin, sur proposition du Conseil administratif, dans sa séance du 23 juin 2026,

D E C I D E

PAR XX

1. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de **CHF 2'150'000.-** destiné à l'ouverture d'un crédit de construction en vue du réaménagement des places de jeux, à savoir celles de Meyrin Cité, du Jardin botanique alpin et du Parc des Vernes afin de réaliser les travaux de construction/réfection de ces diverses places de jeux,

2. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif, sous rubrique 34.14.

3. D'amortir cette dépense nette de CHF 2'150'000.- au moyen de 10 annuités, sous la rubrique n° 34.33 dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2029.

4. D'autoriser le Conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de CHF 2'150'000.-afin de permettre l'exécution de ces travaux.

Certifié conforme à la décision
du Conseil municipal

La Présidente

Cosima Deluermoz

Délibération n° 2026-13a

Exposé des motifs

Dans un souci de modernisation, de sécurisation et de mise en conformité de ses infrastructures publiques, la Commune a entrepris un état des lieux exhaustif des places de jeux placées sous sa responsabilité. Cet inventaire a porté sur 41 espaces ludiques répartis sur l'ensemble du territoire communal.

L'analyse menée a permis d'identifier l'état de vétusté, la conformité aux normes de sécurité en vigueur, ainsi que l'adéquation de ces espaces aux besoins actuels de la population. À l'issue de ce travail, les sites ont été hiérarchisés selon 4 horizons temporels de rénovation : immédiat, 1 à 5 ans, 5 à 10 ans et au-delà de 10 ans.

Tout au long de l'année, la Commune assure l'entretien courant des places de jeux communales, comprenant notamment le nettoyage, les réparations usuelles ainsi que les contrôles réguliers de sécurité conformément aux normes en vigueur. Il veille ainsi au maintien en bon état des installations et à la sécurité des usagers. Par ailleurs, lorsque des interventions plus conséquentes s'avèrent nécessaires, telles que des rénovations partielles ou complètes, des remplacements d'équipements ou des mises en conformité importantes, celles-ci sont planifiées et réalisées dans le cadre des crédits d'investissement, notamment au travers des délibérations relatives au plan des investissements (PA) et au plan financier (PF).

Sur la base de l'inventaire réalisé, trois zones ludiques ont été identifiées comme nécessitant une rénovation profonde et immédiate, au regard de leur fréquentation, de l'état des équipements existants et des impératifs de sécurité :

- La place de jeux du Jardin botanique alpin ;
- La place de jeux du Parc des Vernes ;
- Les quatre espaces de jeux situés à l'arrière du centre commercial de Meyrin-Cité :
    - La place de jeux des Micocouliers,
    - La place de jeux de la Feuillasse,
    - La place de jeux des Boudines,
    - L'espace intergénérationnel.

Ces lieux constituent des pôles de rencontre majeurs pour les familles, les enfants et les jeunes, et participent pleinement à la qualité de vie et à l'attractivité des espaces publics communaux. Une rénovation profonde de ces sites permettra par ailleurs une meilleure intégration paysagère au sein de leur environnement, en tenant compte des caractéristiques naturelles et urbaines propres à chaque site. Elle offrira également l'opportunité de renforcer le confort des usagers par la création de zones d'ombre, notamment grâce à la plantation d'arbres et à l'installation d'aménagements adaptés, favorisant ainsi une utilisation des lieux en toute saison et dans des conditions optimales

En 2024, le service de l'environnement, accompagné par le bureau La Comète B-612 Sàrl, a réalisé des avant-projets pour ces trois espaces. Lors de cette phase de projet, des rencontres avec les habitants, coordonnées avec le service Solidarités et cohésion sociale, ont été réalisées afin de mieux cibler les attentes des utilisateurs, principalement les enfants.

L'objectif de cette phase de projet a permis :

- De définir des programmes de jeux spécifiques pour chaque site ;
- D'élaborer des avant-projets d'aménagement intégrés au paysage ;
- D'estimer un budget prévisionnel pour la réalisation des travaux.

L'ensemble des projets prévoit :

- Le démontage des installations existantes en fin de vie ;
- La création de nouveaux équipements inclusifs, accessibles notamment aux personnes à mobilité réduite ;
- Une intégration paysagère soignée tenant compte des spécificités de chaque site.

Les avant-projets ont été élaborés sur la base de démarches participatives, incluant des enquêtes menées auprès des enfants, des familles et des usager.ère.s des différents espaces, garantissant ainsi une réponse au plus près des besoins réels de la population.

Solutions retenues

Parc des Vernes – « In the Wood »

Le projet prévoit la création d'un espace de jeux principalement destiné aux jeunes enfants, venant compléter l'offre projetée du secteur de Corzon. Il comprend notamment :

- Un espace de pique-nique convivial ;
- La réinstallation des barbecues existants ;
- La densification de l'arborisation ;
- La pérennisation de certains chemins spontanément empruntés (lignes de désir) ;
- Plusieurs équipements ludiques : parcours d'équilibre, balançoires, toboggans, etc.

Jardin botanique alpin – « La Tour végétale »

Ce projet vise la réalisation d'un espace de jeux pour tous les âges, sur la thématique de la nature :

- Deux placettes de jeux principales, adaptées respectivement aux 0–4 ans et aux 4–14 ans ;
- L'intégration de structures accessibles aux enfants à mobilité réduite ;
- Un parcours de découverte sous le couvert arboré côté « cité »;
- Le renforcement de la végétation le long du parcours ;
- L'installation de mobilier favorisant la détente et la surveillance.

Meyrin-Cité – « SPACE M »

Le projet propose une requalification globale et cohérente des différents espaces de jeux, avec une continuité entre les zones :

- Renforcement de la zone d'activités « sportives » à proximité du HobbyLand, avec la suppression de l'araignée existante et l'installation d'équipements tels qu'un échiquier, une table de ping-pong et une table de teqball ;
- Réaménagement de la place de jeux des Micocouliers avec des structures adaptées tant à la petite enfance (0–4 ans) qu'aux enfants plus âgés, incluant des jeux accessibles aux enfants à mobilité réduite ;
- Réaménagement de l'espace intergénérationnel afin d'en faire un lieu dynamique et inclusif favorisant les échanges entre générations ;
- Création d'une zone dédiée aux pré-ados et adolescents à proximité du skatepark. Les aménagements précis de cette zone feront l'objet d'ateliers participatifs avec le public cible et seront étudiés dans le cadre du futur projet de réaménagement de la place Jean-Marie-Taylor afin d'avoir un espace cohérent et adapté. Dans le cadre de ce projet, une place d'eau sera également étudiée.

Les aménagements de l'ensemble de la zone ont été imaginés en complément des différentes places de jeux réalisées dans le cadre de Cœur de cité. Ceux-ci doivent être imaginés comme des compléments.

Certains éléments du projet pourront être réalisés sous forme de chantiers participatifs, renforçant l'appropriation des lieux par la population.

Incidences financières

Le budget d'investissement nécessaire à la réalisation des phases SIA 32 à 53 pour les trois zones de jeux est estimé à : **CHF 2'150'000.–**

1- SPACE M	1420	m2	745.93	CHF/m2
TOTAL PRESTATIONS				**145'147.00 CHF**
PRESTATIONS ARCHITECTE-PAYSAGISTE				93'147.00 CHF
INGÉNIEUR CIVIL, GEOMETRE OU AUTRE SPÉCIALISTE				15'000.00 CHF
PRESTATIONS CHANTIER PARTICIPATIF				20'000.00 CHF
PRESTATIONS SUIVI ET CONTRÔLE POST-INSTALLATION DES JEUX				17'000.00 CHF
TOTAL TRAVAUX				**914'080.00 CHF**
INSTALLATION DE CHANTIER				20'000.00 CHF
TRAVAUX				894'080.00 CHF
1.1 – FAIRE DU SPORT À PLUSIEURS				
*Placette *Gradins *Tables de ping-pong, baby-foot et échecs *Box Up * Plantation d'arbres				
1.2 – SE RETROUVER ET JOUER				
*Installation de mobilier : grande table, assises et bancs *Balançoire avec harnais *Grande structure de jeux 6-12ans *Petite structure de jeux 0-4 ans				
1.3 - PARCOURS				
*Parcours toutes générations avec niveaux de couleurs *Plateformes basses avec rampes et jeux de pente *Plateformes hautes à escalader *Murs ludiques (miroirs, passages) *Arceaux sportifs *Espace libre de 100m2 *Bancs				
TOTAL ESTIMÉ				**1'059'227.00 CHF**
10 % DIVERS ET IMPRÉVUS				**105'922.70 CHF**
TOTAL HT				**1'165'149.70 CHF**

2 - LA TOUR VEGETALE	1100	m2	429.65	CHF/m2	
TOTAL PRESTATIONS					**52'949.53 CHF**
PRESTATIONS ARCHITECTE-PAYSAGISTE POUR LES AMÉNAGEMENTS					34'949.53 CHF
INGÉNIEUR CIVIL, GEOMETRE OU AUTRE SPÉCIALISTE					8'000.00 CHF
PRESTATIONS CHANTIER PARTICIPATIF					- CHF
PRESTATIONS SUIVI ET CONTRÔLE POST-INSTALLATION DES JEUX					10'000.00 CHF
TOTAL TRAVAUX					**419'663.50 CHF**
INSTALLATION DE CHANTIER					10'000.00 CHF
TRAVAUX					409'663.50 CHF
*Grande structure de jeux 6-14 ans *Petite structure de jeux 0-6 ans *Fontaine à eau potable *Laboratoire *Plantation d'arbustes et couvres sols *Decks en bois					
					472'613.03 CHF
10 % DIVERS ET IMPRÉVUS					**47'261.30 CHF**
TOTAL HT					**519'874.33 CHF**

3 - IN THE WOOD	3550	m2	76.96	CHF/m2	
TOTAL PRESTATIONS					**47'467.50 CHF**
PRESTATIONS ARCHITECTE-PAYSAGISTE POUR LES AMÉNAGEMENTS					26'967.50 CHF
INGÉNIEUR CIVIL, GEOMETRE OU AUTRE SPÉCIALISTE					5'000.00 CHF
PRESTATIONS CHANTIER PARTICIPATIF					10'000.00 CHF
PRESTATIONS SUIVI ET CONTRÔLE POST-INSTALLATION DES JEUX					5'500.00 CHF
TOTAL TRAVAUX					**225'750.00 CHF**
INSTALLATION DE CHANTIER					5'000.00 CHF
TRAVAUX					220'750.00 CHF
*Parcours nature *2 cabanes de jeux 0-6 ans *Placette en bois avec mobilier et barbecue					
TOTAL ESTIMÉ					**273'217.50 CHF**
10 % DIVERS ET IMPRÉVUS					**27'321.75 CHF**
TOTAL HT					**300'539.25 CHF**

TOTAL HT		**1'985'563.28 CHF**
TVA	8.10%	**160'830.63 CHF**
TOTAL TTC		**2'146'393.90 CHF**

Ce montant comprend l'ensemble des prestations, soit les honoraires, les travaux, les équipements ludiques et les plantations.
Les coûts de fonctionnement annuels sont estimés comme suit :

- Entretien du mobilier urbain et contrôles de sécurité des nouveaux jeux : CHF 3'000.– par an, par adaptation du budget existant ;
- Fontainerie et consommation d'eau potable : CHF 10'000.– par an, incluant estivage, hivernage, entretien et consommation.
- Entretien des zones florales (arbres et arbustes) : CHF 5'000 par an, les frais sont répartis entre l'entretien des arbres et arbustes.

1. Groupe ou prestation publique concerné :

– 34 – Sport et Loisirs

2. Crédit d'investissement

L'objet figure déjà dans le plan des investissements ? X oui ou □ non

Explication signe devant chiffre :

Le moins (-) signifie augmentation des charges ou une diminution de recettes,

Le (+) signifie une diminution des charges ou une augmentation des recettes.

Données du plan des investissements

N° projet:

Investissement brut estimé: - CHF 2'150'000.-

Recettes d'inv. estimées:

Voir tableau annexe

Impact financier estimé sur le budget de fonctionnement (budget supplémentaire)

I. **Charges annuelles:** - CHF 233'000.- (y.c. amortissement – CHF 215'000.-)

II. **Recettes annuelles moyennes depuis l'année** : CHF 0

Voir tableau annexe

3. Conformité au plan des investissements

L'acceptation de cet objet est-il conforme au plan des investissements ?

au niveau de sa priorité: X oui ou □ non
au niveau de l'année de démarrage: X oui ou □ non

L'acceptation de cet objet nécessite de **changer la priorité d'un autre projet** (pour des questions financières ou de ressources humaines) ?

□ oui ou X non

commentaires:

PROJET : Réaménagement des places de jeux DELIBERATION : D-2026-13 DATE : 30.04.2026

Description :

Délibération n° 2026-13 relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 2'150'000.- en vue du réaménagement des places de jeux, à savoir celles de Meyrin Cité, du Jardin botanique alpin et du parc des Vernes.

Split dépenses : 2026 - 1/3 des honoraires (hors suivi et contrôle) - 2027/2028 : répartition 50-50 des honoraires restants + travaux

DEBUT PROJET : 2026 FIN PROJET : 2028 1ère année fonctionnement sur 12 mois : 2029

nbre mois fonctionnement :

ACTIF /PASSIF	INVESTISSEMENT	ANNEE 2026	ANNEE 2027	ANNEE 2028	ANNEE 2029	ANNEE 2030	ANNEE 2031	ANNEE 2032	ANNEE 2033	ANNEE 2034	ANNEE 2035	ANNEE 2036
ACTIFS												
10 Patrimoine financier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14 Patrimoine administratif	- 2'150'000	- 71'021	- 1'039'489	- 1'039'489	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES ACTIFS	- 2'150'000	- 71'021	- 1'039'489	- 1'039'489	-	-	-	-	-	-	-	-
PASSIFS												
20 Capitaux de tiers	- 2'150'000	- 71'021	- 1'039'489	- 1'039'489	-	-	-	-	-	-	-	-
29 Capital propre					-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PASSIFS	- 2'150'000	- 71'021	- 1'039'489	- 1'039'489	-	-	-	-	-	-	-	-

validé par service des finances : PO.

date : 29.4.2026

validé par service de fonctionnement concerné

validé par service de l'investissement concerné

PROJET : Réaménagement des places de jeux | DELIBERATION : D-2026-13 | DATE : 30.04.2026

Description :

Délibération n° 2026-13 relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 2'150'000.- en vue du réaménagement des places de jeux, à savoir celles de Meyrin Cité, du Jardin botanique alpin et du parc des Vernes.

Split dépenses : 2026 - 1/3 des honoraires (hors suivi et contrôle) - 2027/2028 : répartition 50-50 des honoraires restants + travaux

Amortissements : 2'150'000 sur 10 ans --> CHF 215'000

Charges 31 : entretien + contrôle de sécurité : CHF 3'000 - fontainerie et consommation d'eau potable CHF 10'000 - entretien zones florales CHF 5'000

DEBUT PROJET : 2026 | FIN PROJET : 2028 | 1ère année fonctionnement sur 12 mois : 2029

	taux fonctionnement :		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	nbre mois fonctionnement :		0	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
	ESTIMATION BUDGET ANNUEL	INDICE	ANNEE 2026	ANNEE 2027	ANNEE 2028	ANNEE 2029	ANNEE 2030	ANNEE 2031	ANNEE 2032	ANNEE 2033	ANNEE 2034	ANNEE 2035	ANNEE 2036
REVENUS													
40 Revenus fiscaux	-	102.5%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
42 Taxes	-	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
43 Revenus divers	-	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
44 Revenus financiers	-	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
46 Revenus de transfert		102.5%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
47 Subventions à redistribuer		100.0%				-	-	-	-	-	-	-	-
49 Imputations internes	-	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES REVENUS	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CHARGES													
30 Charges de personnel		102.5%											
31 Biens, services et autres charges d'expl.	-18'000	102.5%			-	-18'000	-18'000	-18'000	-18'000	-18'000	-18'000	-18'000	-18'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	-215'000	100.0%				-215'000	-215'000	-215'000	-215'000	-215'000	-215'000	-215'000	-215'000
34 Charges financières	-	102.5%		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
36 Charges de transfert	-	102.5%		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37 Subventions à redistribuer	-	100.0%		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
39 Imputations internes	-	100.0%		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES CHARGES	-233'000		-	-	-	-233'000	-233'000	-233'000	-233'000	-233'000	-233'000	-233'000	-233'000
RESULTAT	-233'000		-	-	-	-233'000	-233'000	-233'000	-233'000	-233'000	-233'000	-233'000	-233'000

Note : les recettes sont en positifs, les charges en négatifs. Une diminution de recettes est en négatif, une diminution de charge est en positif

validé par service des finances : BO

date : 29.04.2026

validé par service de fonctionnement concerné

validé par service de l'investissement concerné

MEYRIN

Législature 2025-2030
Délibération n° 2026-14a
Séance du 23 juin 2026

Délibération n° 2026-14a relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 4'985'000.- en vue de la réalisation de deux EVE (espaces de vie enfantine) de 90 places, d'un lieu polyvalent à vocation multigénérationnelle, d'une Maison de l'alimentation, d'une esplanade et d'un parc sur le site de Corzon

---

Vu l'exposé des motifs ci-après;

Vu la délibération n°2022-14a, votée par le Conseil municipal le 28 février 2023, relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 400'000.- destiné à l'étude d'une image directrice permettant de dégager une vision globale du site de Corzon (CHF 150'000.-) et à la réalisation d'aménagements réversibles et provisoires (à hauteur de CHF 250'000.-) pour un espace de sport pour toutes et tous sur le terrain de Vaudagne;

Vu la résolution n°2023-07, votée par le Conseil municipal le 12 septembre 2023, validant l'inscription de trois espaces de vie enfantine au plan des investissements et donnant mandat au service de l'urbanisme, travaux publics et énergie d'intégrer 180 places en priorité sur le site de Corzon;

Vu la résolution n° 2025-01a adoptée le 16 décembre 2025 par le Conseil administratif visant à formaliser un programme d'équipements publics et une image directrice pour le développement du site de Corzon;

Vu la résolution n° 2025-02 présentée par Philippus de Koning pour le PLR de Meyrin-Cointrin, Francisco Sanchez pour les Socialistes, Denis Bucher pour les Vertes et les Verts de Meyrin-Cointrin, Cyril Nobs pour l'UDC, Tobias Clerc et, pour les hors partis, Claudine Murciano, Adriana Schweizer et Martin Trippel, affirmant la vision de la Commune pour l'image directrice de Corzon;

Vu la pétition n°2021-04 du 1 décembre 2021 demandant de créer un espace alternatif autogéré pour les jeunes à Meyrin;

Vu le plan directeur communal (PDCom) qui identifie le site de Corzon comme une réserve dédiée à la réalisation d'équipements publics;

Vu la liste d'attente mise à jour par le service petite enfance et familles en décembre 2025, faisant état de 435 demandes de places pour un accueil en EVE ou auprès d'une accueillante familiale de jour;

Vu le taux d'offre actuel de 31,6% alors que la FDAP recommande aux communes un taux de 44% d'ici 2029 ;

Vu le plan d'action familles, enfance et jeunesse élaboré par le service solidarités et cohésion sociale et le service petite enfance et familles en 2024;

Vu le Plan climat cantonal 2030, deuxième génération, adopté par le Conseil d'Etat le 14 avril 2021;

Vu la « Charte climatique et énergétique des villes et des communes » de l'Alliance pour le climat Suisse à laquelle la Commune a adhéré en 2024;

Vu le programme de législature 2025-2030 de la ville de Meyrin intitulé « pour une ville innovante, inclusive et durable »;

Vu le plan des investissements 2025-2035;

Vu le rapport de la commission des travaux publics et entretien des bâtiments;

Conformément à l'art. 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

Le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, dans sa séance du 23 juin 2026,

D E C I D E
PAR XX

1. de procéder à une étude pour la réalisation de deux EVE de 90 places, d'un lieu polyvalent à vocation multigénérationnelle, d'une Maison de l'alimentation, d'une esplanade et d'un parc sur le site de Corzon,
2. de proposer la création d'une commission ad hoc Corzon pour la suite du traitement politique de ce dossier,
3. d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de **CHF 4'985'000.-** destiné à cette étude,
4. de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif,
5. en cas de réalisation du projet, ce crédit d'étude sera intégré au crédit principal, qui sera voté ultérieurement, afin d'être amorti conjointement à celui-ci,
6. en cas de non-réalisation du projet, ce crédit d'étude sera amorti au moyen d'une annuité, dès l'année de son abandon,
7. d'autoriser le Conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de **CHF 4'985'000.-** afin de permettre l'exécution de cette étude.

Certifié conforme à la décision du
Conseil municipal

La Présidente

Cosima Deluermoz

Délibération n° 2026-14a

Exposé des motifs

Historique du site

Le lieu-dit Corzon désigne historiquement une zone agricole située entre le village de Meyrin et les premiers développements de la cité qui ont commencé dans les années 60. Avec le développement du Meyrin FC, la Commune décide d'y construire un équipement à la hauteur de ses ambitions footballistiques. Le stade de Vaudagne est inauguré en 1959, mettant à disposition de la population un terrain de football avec gradins, vestiaires et buvette. Ce stade sera utilisé pendant de nombreuses années d'abord pour les matchs de la ligue, ensuite comme terrain d'entrainement.

Tout au long de son histoire récente, le site fait l'objet de réflexions urbanistiques qui ont cherché à lui donner une affectation. Déjà dans les plans des architectes qui ont construit la cité de Meyrin (architectes Addor, Gaillard, Payot), le lieu apparait en 1960 avec l'intention d'un projet d'équipement public.

Dans le plan d'urbanisme de Marais (1963), on reconnait une parcelle conçue pour une traversée piétonne liée à des bâtiments à vocation publique. Dans « l'étude Oberson » de 2012, le site apparaît comme une zone à densifier dans la logique de l'urbanisme prédominant, soit en projetant deux immeubles de logements (un parallèle à la promenade de Corzon l'autre le long de l'avenue de Vaudagne). Plus récemment, le Plan directeur communal (PDCom), adopté par le Conseil municipal le 15 décembre 2020 et approuvé par le Conseil d'Etat le 14 avril 2021, prévoit la création d'un parc public polyvalent, incluant des fonctions « d'exercice physique, d'alimentation, de nature en ville, agriculture urbaine (programmation et vocation à préciser) », ainsi « qu'une réserve pour un équipement public communal pour des besoins futurs ».

Aujourd'hui et en conséquence de la rénovation globale de l'école des Boudines (2013-2015), le pavillon provisoire qui a servi d'école pendant les travaux, occupe le bord du site à côté du hobbyland de la promenade Corzon. Suite au démarrage du chantier de Cœur de cité, le cirque « Salto de l'Escargot » prend place le long de l'avenue de Vaudagne en attendant de retourner à son emplacement initial à côté du Centre commercial de Meyrin. Les prairies qui longent la rue de la Prulay sont occupées par l'association meyrinoise « les Incroyables Comestibles » qui y cultive des potagers. Les franges de ce terrain de 19'000 m2 se voient donc successivement investies par des activités destinées aux loisirs des habitants.

En février 2023, le Conseil municipal vote la délibération n°2022-14a qui vise à réaliser une image directrice permettant de développer une vision globale pour le futur du site de Corzon. Cette même délibération intègre également un montant pour la réalisation d'aménagements réversibles et provisoires pour un espace de sport pour tous sur le terrain de Vaudagne. Par la suite, l'affectation du terrain de Vaudagne se voit changer de manière significative. Le terrain de football est désaffecté pour y installer, sous la conduite du service des sports, un espace de sport pour tous : un arbre à basket, deux terrains de beachvolley et une place de jeux. Ainsi le grand terrain devient un espace public dédié à l'activité sportive et au délassement de tous les citoyens. La vocation sportive est renforcée par l'insertion d'un espace work out à l'angle de l'avenue de Vaudagne et de la rue de la Prulay.

Image directrice Corzon

L'étude de l'image directrice du site de Corzon a été engagée fin 2023. Cette étude a pris comme principe de base les orientations du PDCom ainsi que :

- La résolution n°2023-07, votée par le Conseil municipal le 12 septembre 2023, donnant mandat d'intégrer 180 places dédiées à la petite enfance en priorité sur le site de Corzon ;
- L'étude, telle que demandée par la délibération 2022-14a, d'une réponse aux besoins d'un lieu pour les jeunes de 15 à 25 ans, sollicité par l'association Corner sur le terrain de Vaudagne ;
- La résolution n°2024-01a, votée par le Conseil municipal le 25 juin 2024, demandant qu'un projet de nouvel EMS d'une centaine de places soit inclus dans l'image directrice du périmètre Corzon ;
- Le principe de maintenir des usages équivalents au hobbyland et au workout actuels ;
- L'enjeu de maintien, si possible, de potagers urbains sur site ;
- L'examen de la faisabilité d'implanter un local de type « supermarché participatif paysan (SPP) » et/ou un autre programme s'inscrivant dans la politique alimentaire communale ;
- L'enjeu d'un maintien, si besoin et compte-tenu des fortes demandes en la matière sur la Commune, de locaux parascolaires sur site, ainsi que du besoin plus général d'un lieu polyvalent, intergénérationnel, contribuant à mettre en œuvre le plan d'action familles, enfance et jeunesse de la ville de Meyrin, tout en restant agile sur la programmation afin de s'adapter aux besoins qui émergeront dans le futur.

Au regard de ces différentes ambitions et de la taille limitée du site de Corzon (surface de 19'000 m2 et dimensions d'environ 170 m sur 110 m), un important travail de test de variantes a été effectué. Ce travail a été accompagné d'une démarche de concertation matérialisée par plusieurs séances de coordination entre les services communaux concernés, trois ateliers publics ouverts à la population, trois séances avec les différents groupes politiques communaux et six séances de commission (commission *Développement urbain*, puis commission *Urbanisme* à la suite du changement de législature).

L'ensemble de ces démarches a permis d'aboutir à une image directrice formalisée par le vote de la résolution 2025-01a lors du Conseil municipal du 16 décembre 2025. Cette image concrétise la vision d'un site apaisé, végétalisé, à vocation sociale et sportive.

Programme

L'image directrice prévoit les équipements et espaces publics suivants :

- Deux espaces de vie enfantine (EVE) pour un total de 180 places ;
- Un lieu polyvalent à vocation multigénérationnelle pouvant accueillir du parascolaire, la population senior, des 15 à 25 ans ou tout autre besoin découlant notamment de la mise en œuvre du plan d'action familles, enfance et jeunesse de la ville de Meyrin ;
- Des locaux modulables destinés à une *Maison de l'alimentation* permettant d'accueillir des projets tels qu'une épicerie sociale et solidaire, une caisse alimentaire, des espaces de formation et de sensibilisation, etc. ;
- Un espace paysager généreux orienté sur le quartier d'habitation. Ce dégagement sera à même de recevoir différents usages (sports pour tous, parc arboré, délassement, potagers urbains, etc.) ;
- Une esplanade ouverte sur l'avenue de Vaudagne.

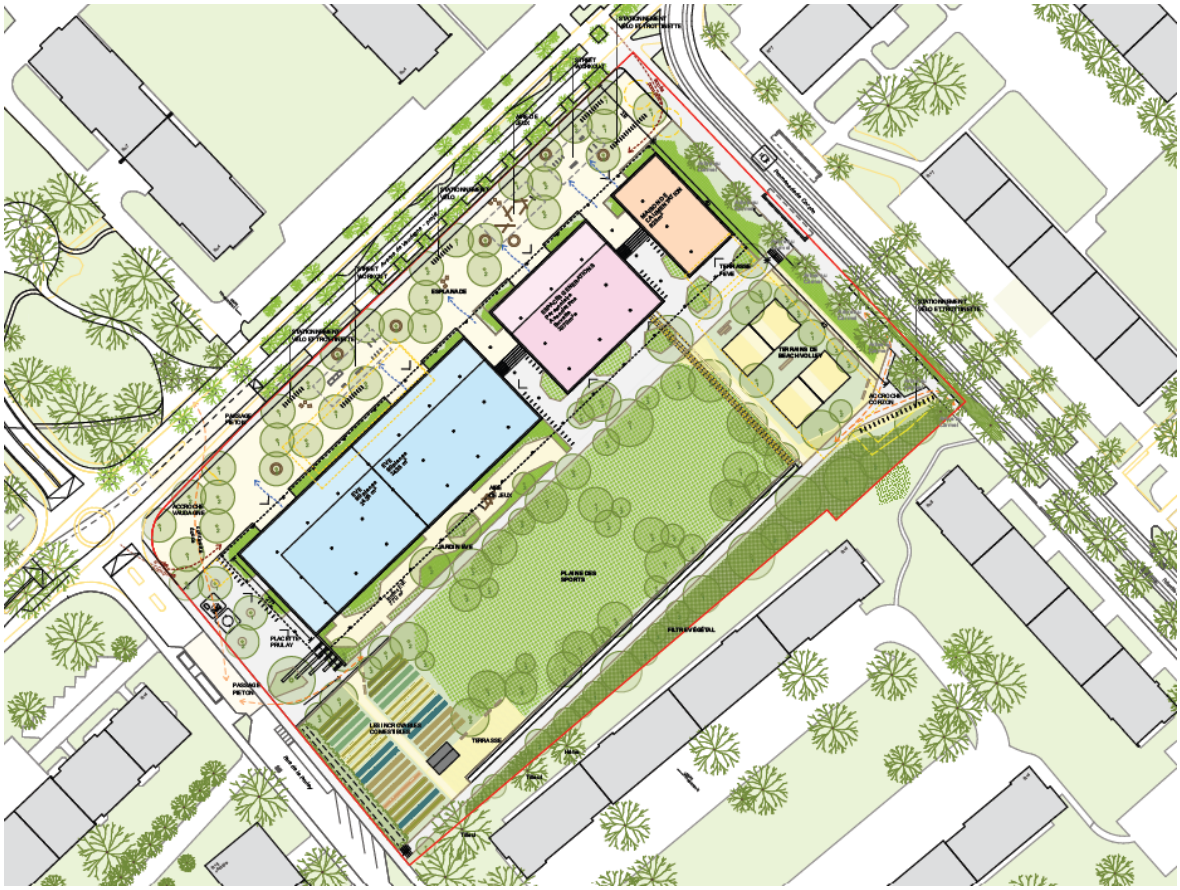

Image directrice du futur aménagement du site Corzon

Le programme comporte une importante composante sociale. En cela, il s'inscrit dans les politiques publiques de la législature en cours qui cherchent à favoriser la cohésion sociale et à encourager l'intégration de toutes et tous. La réalisation de deux EVE réunis en un seul bâtiment permettra de répondre à la forte demande pour la prise en charge éducative des enfants en bas âge dans un environnement sécurisé et attenant à de généreux espaces publics.

Les futurs espaces du lieu polyvalent réunis sous un même toit mettront à disposition des habitantes et habitants de tout âge des locaux favorisant la rencontre et l'échange multigénérationnel. Ce lieu sera conçu de manière à pouvoir accueillir des programmes pour la jeunesse, les ainés, les familles (en prévoyant éventuellement un tea room) et de rayonner à travers ses animations dans le parc et les environs.

Enfin, la création d'une Maison de l'alimentation offrira un lieu qui permettra la promotion de l'alimentation saine et durable au cœur des quartiers d'habitation et proche de la nouvelle centralité.

A travers ces programmes, la Commune pourra consolider sa politique familiale axée sur l'enfance (EVE), renforcer la politique jeunesse et vieillesse (espace multigénérationnel, parc, sport pour tous), en proposant des lieux adaptés aux besoins et attentes des habitants.

En sus et dans l'objectif de réduire le déficit en nombre de places sur la Commune, il est prévu d'étudier l'implantation d'abris PC, l'emplacement étant idéalement situé au cœur des quartiers d'habitation.

Crédit d'étude

Le présent crédit vise à développer le projet d'équipements et d'espaces publics jusqu'à l'obtention d'une autorisation de construire et d'un crédit de construction. Dans cette phase d'étude, il est prévu de poursuivre les démarches participatives déjà initiées afin de préciser les futurs programmes avec les usagers, habitants, associations et services de l'administration concernés.

Pour s'aligner sur le programme de législature 2025-2030, un des objectifs qui sera clairement énoncé dans le cahier des charges des mandataires sera de viser un concept de construction durable qui implique sobriété, simplicité, compacité, réversibilité, ou encore adaptabilité des constructions. Dans une logique de préservation des ressources, les démarches innovantes explorées aujourd'hui à Meyrin comme l'utilisation de matériaux géo ou biosourcés, le réemploi de matériaux sera à considérer, en privilégiant une construction bas-carbone et économiquement performante.

Au vu de l'importance des travaux (transformation complète d'un site), les études devront également proposer plusieurs scénarios de phasage dans le temps pour permettre le cas échéant d'orienter la réalisation des différents équipements en plusieurs étapes.

Afin de sélectionner une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, d'ingénieurs civils et CVSE, d'un ingénieur sécurité, environnement et divers spécialistes selon les règles AIMP, il est prévu de procéder à un concours d'architecture selon la norme SIA. Le jury donnera une recommandation d'exécution pour le projet lauréat et il appartiendra au Conseil administratif de confirmer cette proposition. Une exposition de l'ensemble des projets sera effectuée à l'issue du jugement. Au terme du concours, l'équipe pluridisciplinaire retenue se verra confier l'ensemble des prestations pour l'étude du projet jusqu'au démarrage du chantier. Cette même équipe sera également mandatée pour la réalisation de l'ouvrage, sous réserve du vote du crédit de construction par le Conseil municipal.

Détail des coûts

A Prestations concours SIA pluridisciplinaire TTC

Architecte-programmiste	12'000
Organisation de la procédure	56'000
Prix et mentions selon SIA 142	210'000
Indemnités jury	53'000
Documentation, vernissage	6'000
Divers	10'000
Total honoraires concours SIA TTC	**347'000**

B Honoraires d'études jusqu'au retour des soumissions TTC

CFC 102	Sondages, frais d'analyse	15'000
CFC 102	Etude préliminaire pollution sols	12'500
CFC 102	Diagnostic réemploi	11'600
CFC 291	Architecte	2'504'290
CFC 292	Ingénieur civil	623'480
CFC 293/4/5	Ingénieur CVSE	563'350
CFC 296	Géomètre	7'000
CFC 296.1	Géotechnicien	35'550
CFC 296.2	Ingénieur construction durable	45'500
CFC 296.4	Acousticien	22'400
CFC 296.5	Architecte-paysagiste	227'250
CFC 297	Expert amiante, PCB, et HAP - gestion des déchets	42'600
CFC 298.4	Physicien du bâtiment	54'000
CFC 298.5	Ingénieur sécurité incendie	26'000
CFC 299	Assistance à Maîtrise d'ouvrage (AMO)	140'980
CFC 299	Ingénieur mobilité	25'900
CFC 511	Autorisations et taxes	46'000
CFC 524	Reproductions, maquettes et échantillons	35'000
Total honoraires études TTC		**4'438'400**

C Démarche réemploi TTC

CFC 21	Réserve pour achat anticipé de materiaux de réemploi	**50'000**

D Divers et imprévus TTC **150'000**

TOTAL GENERAL A + B + C + D	**4'985'400**
MONTANT DE LA DELIBERATION ARRONDI TTC	**4'985'000**

1. Groupe ou prestation publique concerné :

2. Crédit d'investissement

L'objet figure déjà dans le plan des investissements ? X oui ou ☐ non

Explication signe devant chiffre :

Le moins (-) signifie augmentation des charges ou une diminution de recettes,

Le (+) signifie une diminution des charges ou une augmentation des recettes.

Données du plan des investissements

N° projet:

Investissement brut estimé: - CHF 4'985'000.-

Recettes d'inv. estimées: CHF 0.-

Voir tableau annexe

Impact financier estimé sur le budget de fonctionnement (budget supplémentaire)

I. **Charges annuelles:** CHF 0.- (y.c. amortissement CHF 161'230)

II. **Recettes annuelles moyennes depuis l'année** : CHF 0

Voir tableau annexe

3. Conformité au plan des investissements

L'acceptation de cet objet est-il conforme au plan des investissements ?

au niveau de sa priorité: X oui ou ☐ non

au niveau de l'année de démarrage: X oui ou ☐ non

L'acceptation de cet objet nécessite de **changer la priorité d'un autre projet** (pour des questions financières ou de ressources humaines) ?

☐ oui ou X non

commentaires:

PROJET : UTE - crédit d'étude en vue de la réalisation de deux EVE, d'un lieu polyvalent à vocation intergénérationnelle, d'une Maison de l'alimentation, d'une esplanade et d'un parc sur le site de Corzon

DELIBERATION : D-2026-14

DATE : 30.04.2026

Description :

Délibération n° 2026-14 relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 4'985'000.- en vue de la réalisation de deux EVE (espaces de vie enfantine) de 90 places, d'un lieu polyvalent à vocation intergénérationnelle, d'une Maison de l'alimentation, d'une esplanade et d'un parc sur le site de Corzon

Pour le calcul des amortissements nous nous sommes basés sur le prorata du total des dépenses -> le coût total du projet (étude + réalisation)

Amortissements :
EVE CHF 2'115'611 sur 30 ans -> 70'520;
Abris PC CHF 585'016 sur 30 ans -> 19'501;
Espaces générations CHF 1'170'836 sur 30 ans -> 39'028;
Maison de l'alimentation CHF 521'158 sur 30 ans -> 17'372;
Amex CHF 592'379 sur 40 ans -> 14'809;

DEBUT PROJET : 2026 FIN PROJET : 2029 1ère année fonctionnement sur 12 mois : 2033

	taux fonctionnement :		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	nbre mois fonctionnement :		0	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
	ESTIMATION BUDGET ANNUEL	INDICE	ANNEE 2026	ANNEE 2027	ANNEE 2028	ANNEE 2029	ANNEE 2030	ANNEE 2031	ANNEE 2032	ANNEE 2033	ANNEE 2034	ANNEE 2035	ANNEE 2036
	REVENUS												
40	Revenus fiscaux	102.5%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
42	Taxes	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
43	Revenus divers	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
44	Revenus financiers	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
46	Revenus de transfert	102.5%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
47	Subventions à redistribuer	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
49	Imputations internes	100.0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL DES REVENUS		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	CHARGES												
30	Charges de personnel	102.5%											
31	Biens, services et autres charges d'expl.	102.5%	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-
33	Amortissements du patrimoine administratif	100.0%	-161'230		-	-	-	-	-	-161'230	-161'230	-161'230	-161'230
34	Charges financières	102.5%	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-
36	Charges de transfert	102.5%	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-
37	Subventions à redistribuer	100.0%	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-
39	Imputations internes	100.0%	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL DES CHARGES		-161'230	-	-	-	-	-	-	-161'230	-161'230	-161'230	-161'230
	RESULTAT		-161'230	-	-	-	-	-	-	-161'230	-161'230	-161'230	-161'230

Note : les recettes sont en positifs, les charges en négatifs. Une diminution de recettes est en négatif, une diminution de charge est en positif

validé par service des finances : P.D.

date : 8.5.26

validé par service de fonctionnement concerné :

validé par service de l'investissement concerné : 11.5.26

PROJET : UTE - crédit d'étude en vue de la réalisation de deux EVE, d'un lieu polyvalent à vocation intergénérationnelle, d'une Maison de l'alimentation, d'une esplanade et d'un parc sur le site de Corzon

DELIBERATION : D-2026-14

DATE : 30.04.2026

Description :

Délibération n° 2026-14 relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 4'985'000.- en vue de la réalisation de deux EVE (espaces de vie enfantine) de 90 places, d'un lieu polyvalent à vocation intergénérationnelle, d'une Maison de l'alimentation, d'une esplanade et d'un parc sur le site de Corzon

DEBUT PROJET : 2026 FIN PROJET : 2029 1ère année fonctionnement sur 12 mois : 2033

ACTIF /PASSIF	INVESTISSEMENT	nbre mois fonctionnement :	ANNEE 2026	ANNEE 2027	ANNEE 2028	ANNEE 2029	ANNEE 2030	ANNEE 2031	ANNEE 2032	ANNEE 2033	ANNEE 2034	ANNEE 2035	ANNEE 2036
ACTIFS													
10 Patrimoine financier	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14 Patrimoine administratif	- 4'985'000		- 200'000	- 1'100'000	- 1'100'000	- 2'585'000	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES ACTIFS	- 4'985'000		- 200'000	- 1'100'000	- 1'100'000	- 2'585'000	-	-	-	-	-	-	-
PASSIFS													
20 Capitaux de tiers	- 4'985'000		- 200'000	- 1'100'000	- 1'100'000	- 2'585'000	-	-	-	-	-	-	-
29 Capital propre	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PASSIFS	- 4'985'000		- 200'000	- 1'100'000	- 1'100'000	- 2'585'000	-	-	-	-	-	-	-

p.O.

validé par service des finances : [signature]

date : 8.5.26

validé par service de fonctionnement concerné

validé par service de l'investissement concerné [signature] 11.5.26

MEYRIN

Législature 2025-2030
Résolution n° 2026-03
Séance 23 juin 2026

Résolution n° 2026-03 relative à la prise en considération de l'initiative populaire communale « en faveur de la construction de nouvelles places de crèche répondant aux besoins réels des habitants de la Commune de Meyrin »

Vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 15 octobre 2025 et publié dans la Feuille d'avis officielle le 17 octobre 2025 déclarant valide l'initiative populaire communale « en faveur de la construction de nouvelles places de crèche répondant aux besoins réels des habitants de la Commune de Meyrin » ;

Vu le rapport du Conseil administratif sur la prise en considération de l'initiative populaire communale « en faveur de la construction de nouvelles places de crèche répondant aux besoins réels des habitants de la Commune de Meyrin » ;

Vu l'art. 74, al.1, let. b et c, de la Constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012 ;

Vu les art. 30, al. 1, et 36C, al. 1 et 2, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

Le Conseil municipal de la ville de Meyrin, dans sa séance du 23 juin 2026,

D E C I D E

PAR XX

1. D'accepter l'initiative populaire communale « en faveur de la construction de nouvelles places de crèche répondant aux besoins réels des habitants de la Commune de Meyrin ».

Annexes :

- Rapport du Conseil administratif sur la prise en considération de l'IN.
- IN populaire communale : en faveur de la construction de nouvelles places de crèche répondant aux besoins réels des habitants de la Commune de Meyrin.

MEYRIN

Législature 2025-2030
Rapport du Conseil administratif
16 décembre 2025

Rapport du Conseil administratif sur la prise en considération de l'initiative populaire communale « en faveur de la construction de nouvelles places de crèche répondant aux besoins réels des habitants de la Commune de Meyrin »

Préambule

Par arrêté du 15 octobre 2025 et publié dans la Feuille d'avis officielle (FAO) le 17 octobre 2025, le Conseil d'Etat a déclaré valide l'initiative populaire communale : « en faveur de la construction de nouvelles places de crèche répondant aux besoins réels des habitants de la Commune de Meyrin »

Texte de l'initiative

L'initiative est formulée comme suit :

« Les citoyennes soussignées et citoyens soussignés, électeurs et électrices dans la commune de Meyrin, conformément aux articles 58, 59, 71 à 76 de la constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012 et aux articles 86 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, appuient la présente initiative demandant que la commune de Meyrin investisse de toute urgence des crédits en vue de la réalisation des places de crèche-garderie communales manquantes et qu'elle alloue des subventions (à hauteur de CHF 5'000.- par place de crèches créées) aux entreprises de la Commune qui construisent leur propre structure d'accueil de la petite enfance.

Bref exposé des motifs :

Plus de 500 enfants sont actuellement inscrits sur une liste en attente d'une place de crèche-garderie ! L'offre municipale actuelle d'un peu plus de 440 places en crèche-garderie et en accueil familial destinées aux enfants en âge préscolaire (1300 enfants âgés de 0-4 ans) ne suffit pas. Nous estimons que la construction de places de crèche-garderie devrait être la première urgence des investissements à venir. Durant la législature qui s'achève, rien n'a été construit pour répondre à ce besoin avéré de la population. Les promesses électorales ne suffisent plus. La Commune doit prendre des mesures concrètes pour activer la réalisation des places de crèches manquantes, par des délibérations concernant des crédits de construction d'une part et d'autre part au moyen de subventions (CHF 5000,- par place créée, en plus des autres subventions cantonales) versées aux entreprises de la commune qui construisent leur propre structure d'accueil de la petite enfance. »

Résumé

Les initiants exposent en substance, à l'appui de l'initiative, que l'offre municipale de places de crèches et en accueil familial sur la commune de Meyrin n'est actuellement pas satisfaisante au regard de la demande et de la longue liste d'attente que celle-ci génère. De ce fait, ils considèrent que la création de places de crèches doit faire l'objet d'investissements, avec un caractère d'urgence. De plus, ils proposent que Meyrin subventionne « les entreprises de la Commune » qui construisent leur propre structure d'accueil de la petite enfance, à hauteur de CHF 5000.- par place créée.

Investissements pour la création de places d'accueil

Le développement de nouvelles structures d'accueil a déjà fait l'objet d'une résolution votée à l'unanimité par le Conseil municipal le 12 septembre 2023. Cet objet politique demandait l'inscription au plan des investissements (PI) 2024-2034 de 300 nouvelles places de crèches, dont 180 places à inscrire dans l'image directrice du site de Corzon. Le PI 2024-2034 comprend donc désormais l'inscription de 2 espaces de vie enfantine (EVE) de 90 places chacun à Corzon, mais aussi d'un EVE de 50 places à Cointrin.

En complément du développement de ces EVE, les services municipaux travaillent sur l'identification d'opportunités pour le développement de nouvelles structures d'accueil et de lieux de parentalité. Dans ce cadre, un projet d'EVE d'une trentaine de places au sein de Gilbert Centre est actuellement à l'étude.

En outre, l'administration poursuit également ses réflexions sur le développement de l'accueil familial de jour.

Il convient dès lors de constater que les actions diverses de la Commune vont déjà dans le sens du premier axe de l'initiative populaire.

Subvention allouée à la création de places d'accueil

Il sied de préciser en premier lieu que le Fonds intercommunal (FI) verse une subvention uniquement aux communes ou aux entités intercommunales ; les entreprises ne bénéficient donc pas de subventions par ce biais-là.

Par ailleurs, le programme d'impulsion de la Confédération pour l'encouragement de l'accueil extra-familial pour enfants devrait être remplacé de manière durable par une nouvelle loi, en cours d'élaboration au Parlement. En attendant son entrée en vigueur, il a été décidé de prolonger ce programme d'impulsion jusqu'à fin 2026. Au-delà de cette date, la Confédération ne versera plus d'aides financières aux communes pour la création de places ; elle allouera un financement directement aux parents, sous la forme d'une allocation pour les frais de pension.

Depuis 2007, la ville de Meyrin a une convention avec le CERN pour 20 places d'accueil réservées aux enfants de leur personnel. De plus, un projet pour favoriser le développement de places et de partenariat avec les entreprises est actuellement en phase d'élaboration au sein de l'administration.

Le coût de construction d'un EVE s'élève aujourd'hui entre CHF 81'000.- et CHF 88'000.- par place. Par conséquent, une subvention de CHF 5'000.- par place ne représenterait que 5.6% à 6.1% du coût réel. Il pourrait s'agir néanmoins d'un signal encourageant pour les entreprises ne pouvant bénéficier d'autres subventions. Une telle modalité nécessiterait la création d'un fonds spécifique.

En revanche, la création de structures d'accueil par des entreprises privées ne garantirait aucunement l'attribution de ces places à des familles meyrinoises. Avec

un tel mécanisme, l'administration pourrait se retrouver à allouer de l'argent public pour des places occupées par des personnes non domiciliées sur le territoire. Dès lors, il apparaît essentiel de formuler des critères garantissant des places réservées aux familles meyrinoises.

Les modalités de gestion et de financement pour le fonctionnement de ces structures, ainsi que la forme de gouvernance souhaitée n'ont quant à elles pas été spécifiées. Rappelons que Meyrin est la première commune à avoir municipalisé l'accueil de la petite enfance en 1974 et qu'elle a depuis poursuivi son action dans ce sens, en développant un savoir-faire spécifique et en considérant la petite enfance comme une prestation publique. Il apparait qu'une gestion communale de ces nouvelles structures garantirait donc une équité de prestations au sein du territoire et constitue, aux yeux du Conseil administratif, le modèle à privilégier.

En définitive, la seconde proposition de l'initiative populaire, telle que formulée, ne permet pas de garantir la création de nouvelles places pour les familles de Meyrin, ni une équité de prestations. Elle mérite toutefois une étude plus approfondie visant l'identification d'un modèle viable, tant pour les entreprises partenaires que pour la Commune.

Conclusion

En conclusion et selon les éléments évoqués ci-dessus, le Conseil administratif de la ville de Meyrin :

- se prononce favorablement sur le premier volet de l'initiative populaire communale « en faveur de la construction de nouvelles places de crèche répondant aux besoins réels des habitants de la Commune de Meyrin » ;
- concernant le volet opératif de la seconde proposition de l'initiative, à savoir le subventionnement des démarches privées, souhaite étudier des modèles alternatifs selon le contexte ;
- invite le Conseil municipal à charger le Conseil administratif de prendre contact avec les initiants afin de les inviter à retirer leur initiative, au regard de la volonté commune d'aller de l'avant sur cette problématique et compte tenu des potentielles économies de procédure en cas de retrait.

INITIATIVE POPULAIRE COMMUNALE : en faveur de la construction de nouvelles places de crèche répondant aux besoins réels des habitants de la Commune de Meyrin.

Bref exposé des motifs : plus de 500 enfants sont actuellement inscrits sur une liste en attente d'une place de crèche-garderie ! L'offre municipale actuelle, d'un peu plus de 440 places en crèche-garderie et en accueil familial destinées aux enfants en âge préscolaire (1300 enfants âgés de 0-4 ans), ne suffit pas. Nous estimons que la construction de places de crèche-garderie devrait être **la première urgence des investissements** à venir. Durant la législature qui s'achève, rien n'a été construit pour répondre à ce besoin avéré de la population. Les promesses électorales ne suffisent plus. **La Commune doit prendre des mesures concrètes pour activer la réalisation des places de crèches manquantes, par des délibérations concernant des crédits de construction d'une part et d'autre part au moyen de subventions (CHF 5000,- par place créée, en plus des autres subventions cantonales) versées aux entreprises de la commune qui construisent leur propre structure d'accueil de la petite enfance.**

Les citoyennes soussignées et citoyens soussignés, électrices et électeurs dans la commune de Meyrin, conformément aux articles 58, 59, 71 à 76 de la constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012 et aux articles 86 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, appuient la présente initiative demandant **QUE LA COMMUNE DE MEYRIN INVESTISSE DE TOUTE URGENCE DES CRÉDITS EN VUE DE LA RÉALISATION DES PLACES DE CRÈCHE-GARDERIE COMMUNALES MANQUANTES ET QU'ELLE ALLOUE DES SUBVENTIONS (à hauteur de CHF 5000,- par place de crèches créées) AUX ENTREPRISES DE LA COMMUNE QUI CONSTRUISENT LEUR PROPRE STRUCTURE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE.**

La signature doit être apposée personnellement à la main par la personne signataire. Cela ne s'applique pas à la personne incapable de le faire par elle-même pour cause d'infirmité Seules les personnes de nationalité suisse ayant leur droit de vote dans la commune de Meyrin et les personnes de nationalité étrangère âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune et qui ont leur domicile légal en Suisse depuis 8 ans au moins peuvent signer cette initiative communale.

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b, et art. 91 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

Nom (majuscules)	**Prénom** usuel	**Date de naissance** jj/mm/aaaa	**Canton d'origine ou nationalité**	**Domicile (1217 Meyrin ou 1216 Cointrin)** (Adresse complète : rue, numéro, code postal et localité)	**Signature**

Le retrait total et sans réserve de l'initiative peut être décidé à la majorité des électrices et électeurs suivants : **Marco Lia** : Rue François-Besson 3, 1217 Meyrin **Cyril Nobs** : Promenade de la Dentellière 16, 1217 Meyrin **Giovanni Mastroianni** : rue Virginio-Malnati 99, 1217 Meyrin **Patrick Nicolet** : promenade du Voisinage 3, 1217 Meyrin **Corinne Wullschleger** : Rue Gilbert 28, 1217 Meyrin **Luca Gamberini** : Esplanade des Récréations 23**,** 1217 Meyrin **Sonia Tavares** : Rue de Livron 15, 1217 Meyrin **Jean-Marc Mooser** : Rue Gilbert 26, 1217 Meyrin **Kristijan Kraljevic** : Chemin Léon-Guerchet 3, 1217 Meyrin Ariel (**David) Vivez** : Rue des Vernes 18, 1217 Meyrin **Yvan Perreten** : Avenue Sainte-Cécile 3, 1217 Meyrin **Alexandre Hyka :** Promenade des Champs-Fréchets 18, 1217 Meyrin.

X-2026-02
85 signatures

11 MAI 2026

ADIHQC
Association de défense
des intérêts des habitants
du quartier de la Citadelle
c/o M. Gualzata Aeby
6 chemin des Avettes
1217 Meyrin

RECOMMANDE
Commune de Meyrin
Secrétariat Général
2 rue des Boudines
1217 Meyrin

Meyrin, le 7 mai 2026

Concerne : Dépôt d'une pétition par les habitants du quartier de la Citadelle – rond-point Mategnin-Citadelle-Sainte Cécile

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver en annexe une pétition signée par environ 80 habitants du quartier de la Citadelle, concernant le fait que la configuration du rond-point Citadelle-Mategnin-Sainte Cécile, n'oblige ni les automobilistes, ni les cyclistes, se dirigeant dans la plus grande majorité des cas vers la France, à ralentir pour le passer.

Le non-respect du code de la route et le manque de savoir-vivre d'un grand nombre de conducteurs engendre journellement un énorme stress pour les habitants de la Citadelle et la peur d'un accident en permanence.

Ceci, soit durant les heures de trafic fluide en raison de la vitesse excessive des conducteurs qui l'empruntent sans ralentir et en se croyant prioritaires d'office,
soit durant les heures de pointe, où les conducteurs qui se suivent pare choc contre pare choc depuis le rond-point de la zone marchande et industrielle de Riantbosson, n'ont pour la plupart aucune intention de laisser passer un véhicule tentant de sortir du quartier.

Chaque jour nous apporte son lot de klaxons rageurs, d'insultes verbales et gestuelles, ainsi qu'un grand potentiel d'accidents.

Nous vous remercions de bien vouloir lui apporter la suite qu'elle requiert afin qu'une réelle modération et sécurisation du trafic soit mise en place.

Dans l'attente de vos nouvelles, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Comité de l'ADIHQC

Muriel Gualzata Aeby

Eric Vuillemin

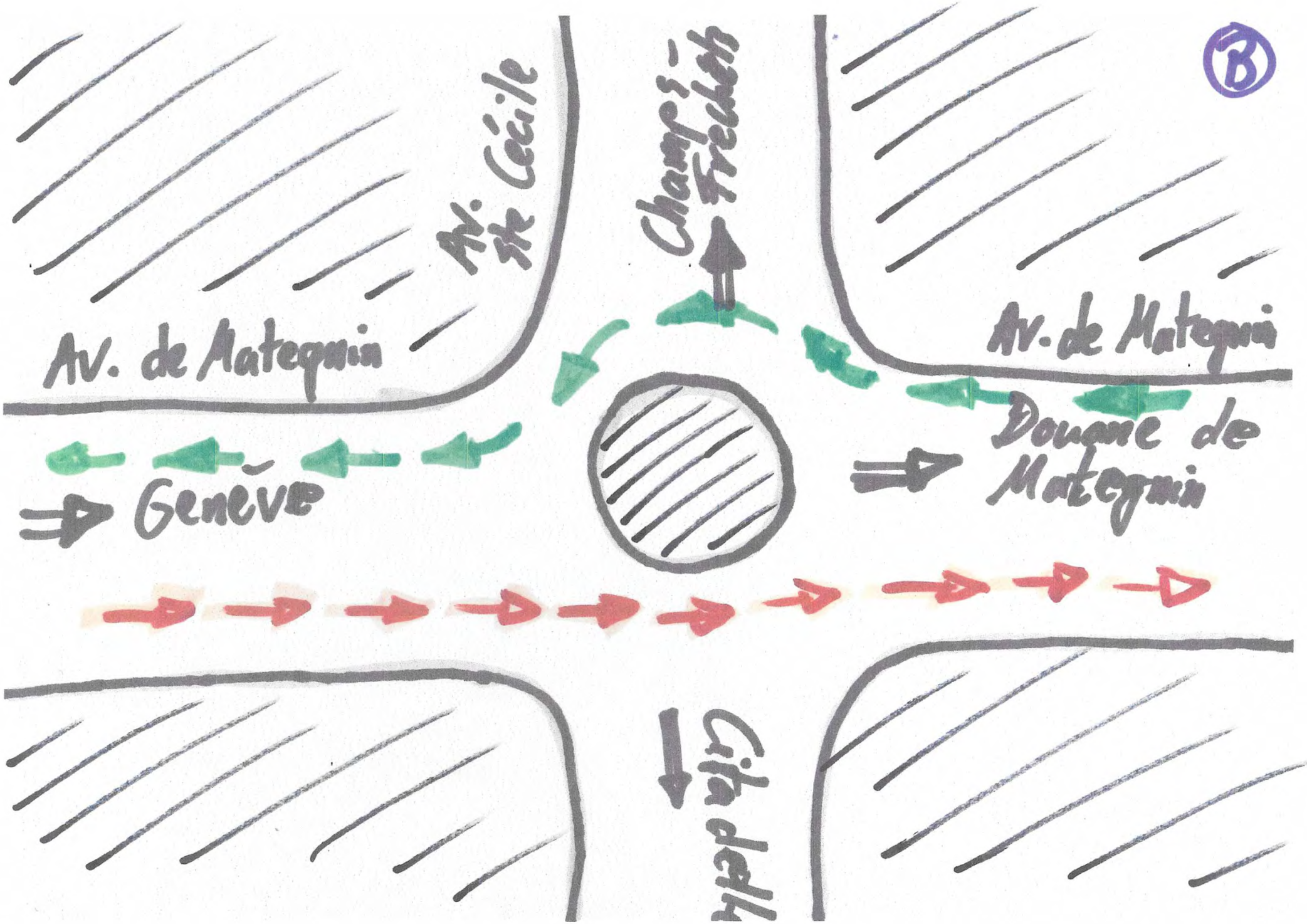
B
Av. de Mategnin
Av. de la Cécile
Champs-Fréchets
Av. de Mategnin
Genève
Douane de Mategnin
Gîte de la

Pétition des habitants du quartier de la Citadelle, adressée au conseil municipal de Meyrin

Par la présente, nous, habitants du quartier de la Citadelle, demandons la pacification du rondpoint Mategnin-Sainte Cécile-Citadelle. **En effet ce rondpoint est dangereux et anxiogène.** Aux heures de pointe, il est difficile de s'engager sur ce rond-point depuis le Chemin de la Citadelle. En dehors des heures de pointe, la difficulté persiste en raison de la vitesse excessive des véhicules motorisés.

- Vu le croisement de l'ensemble des mobilités (piétons, bus, voitures et deux roues) sans aucune protection adéquate (sauf patrouilleuses pour les scolaires)
- Vu le nombre d'habitants du quartier qui empruntent tous les jours ce rondpoint
- Vu le nombre d'accidents matériels et corporels
- Vu le futur collège du secondaire II Noëlla Rouget
- Vu les blocages de la ligne TPG 71 aux heures de pointe
- Vu la nature cantonale des voies de circulation

Nous demandons :

- une étude de cette pétition par une commission adéquate du conseil municipal de Meyrin ;
- l'audition du comité pétitionnaire par ladite commission ;
- la reprise de cette pétition par la commission à son compte pour la transformer en résolution ;
- la transmission de cette résolution, une fois adoptée, à la présidence du conseil d'Etat de la République et canton de Genève.
- **L'installation de ralentisseurs ou tout autre moyen adéquat, en amont du rondpoint (Avenue de Mategnin et Sainte Cécile), afin de réellement modérer le trafic ;**
- **la mise en place de pistes cyclables protégées sur le rondpoint**
- **la protection des passages piétons par une signalisation claire (feux clignotants) ;**
- **une signalisation claire de ne pas s'engager sur le rondpoint quand celui-ci est bloqué ;**

Tout le monde peut signer cette pétition, le droit de vote à Meyrin n'est pas obligatoire.
Comité pétitionnaire : Comité de l'Association de défense des intérêts des habitants du quartier de la Citadelle (ADIHQC, p.a. M. Gualzata Aeby, 6 ch. des Avettes, 1217 Meyrin)

Nom	Adresse	Signature

26 JUIN 2025

X-2025-02

L>CA 43 signatures

Habitants de l'Ecoquartier des Vergers
c/o Famille Broch
Promenade de la Dentellière 12
1217 Meyrin

Genève, le 24 juin 2025

Conseil Administratif de Meyrin
Madame Xhevrie Osmani
CP 367
1217 MEYRIN 1

Incivilités sur la rue des Arpenteurs

Madame,

Très préoccupés par la situation de la rue des Arpenteurs, nous nous permettons de vous exprimer ici notre désarroi.

Depuis deux ans, nous subissons d'importantes nuisances sonores dans le quartier. En effet, certaines personnes s'installent en face de l'épicerie (rue des Arpenteurs 8) avec des chaises de camping et *écoutent leur musique très fort. Nous les entendons parler, rire et faire la fête de manière trop bruyante* et ce jusqu'à des heures tardives dans la nuit. La Police Municipale, à qui nous faisons très régulièrement appel, intervient et tente de stopper ces troubles, mais force est de constater que leurs efforts n'ont qu'un succès éphémère.

Outre le bruit, ces mêmes personnes laissent la rue des Arpenteurs dans un état déplorable : de nombreux emballages de nourriture, des paquets de chips éventrés, des berlingots et des canettes de soda jonchent le sol. Les enfants les retrouvent le matin sur le chemin de l'école. Pour des enfants à qui on répète de trier les déchets et de prendre soin du quartier, le paradoxe est immense. Des bombonnes de gaz hilarant ont également été retrouvées sur le sol, ce qui représente un danger évident pour les *jeunes enfants.*

Ces nuisances n'impactent pas seulement la rue des Arpenteurs, mais aussi de nombreuses rues adjacentes. C'est précisément la raison pour laquelle nous tous, habitant.e.s. des Vergers, rassemblons nos forces pour vous faire part de nos préoccupations.

Enfin, la présence de voitures avec la musique à fort volume, roulant bien au-delà de la vitesse autorisée jusqu'à point d'heure, est aussi une source de nuisances importante, qu'il convient de supprimer.

Pour l'ensemble des motifs qui précèdent, une présence plus accrue des forces de l'ordre pour sévir et/ou prévenir est indispensable, car ces incivilités à répétition sont contraires aux efforts actuels de la Commune et à l'éducation que les jeunes doivent acquérir.

Le but de cette missive n'est pas d'accabler la Police Municipale, qui œuvre autant qu'elle peut, pour le bien-être du voisinage. Toutefois, les efforts déployés à ce jour ne suffisent pas, de sorte que nous sommes dans l'obligation de demander de l'aide aux autorités, afin que des rondes supplémentaires et *plus régulières dans le quartier soient mises en place et dissuadent les auteurs de ces incivilités de* recommencer. Le quartier des Vergers doit rester un lieu de vie agréable et sans danger pour les habitants.

En vous remerciant par avance de l'attention et des suites que vous donnerez à notre démarche, nous vous adressons, Madame, nos meilleures salutations.

Les habitants de l'écoquartier des Vergers

CC : Conseil Municipal et Police Municipale de Meyrin